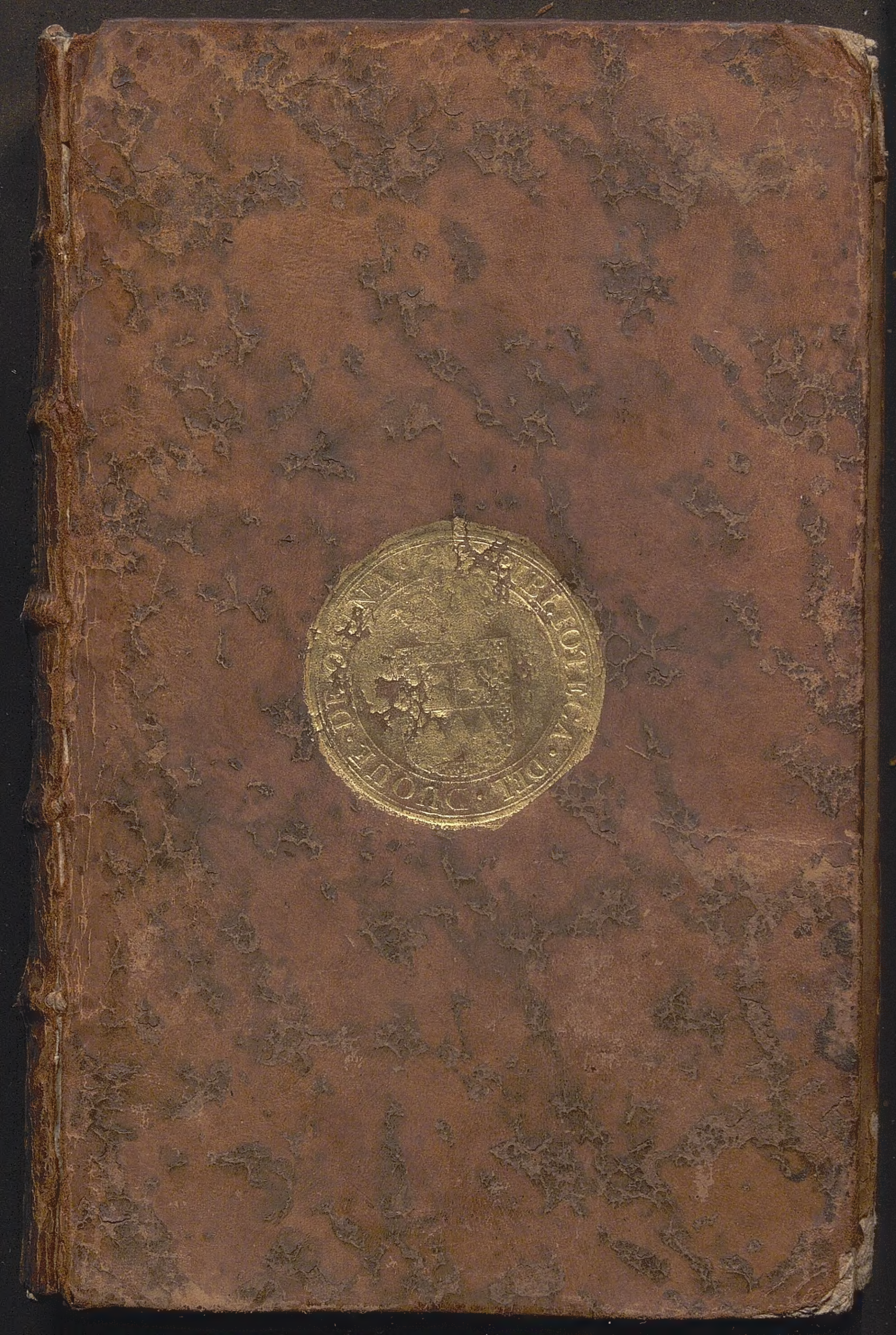
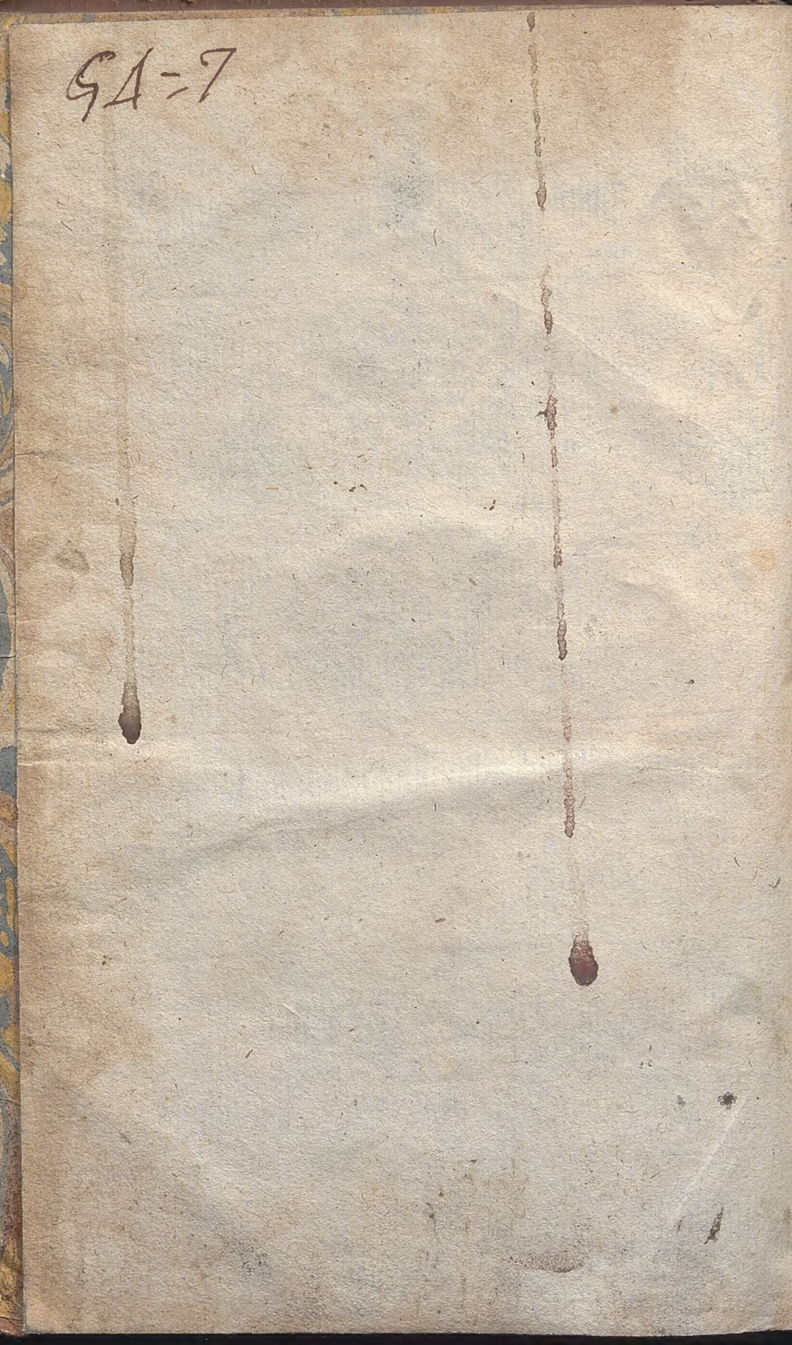
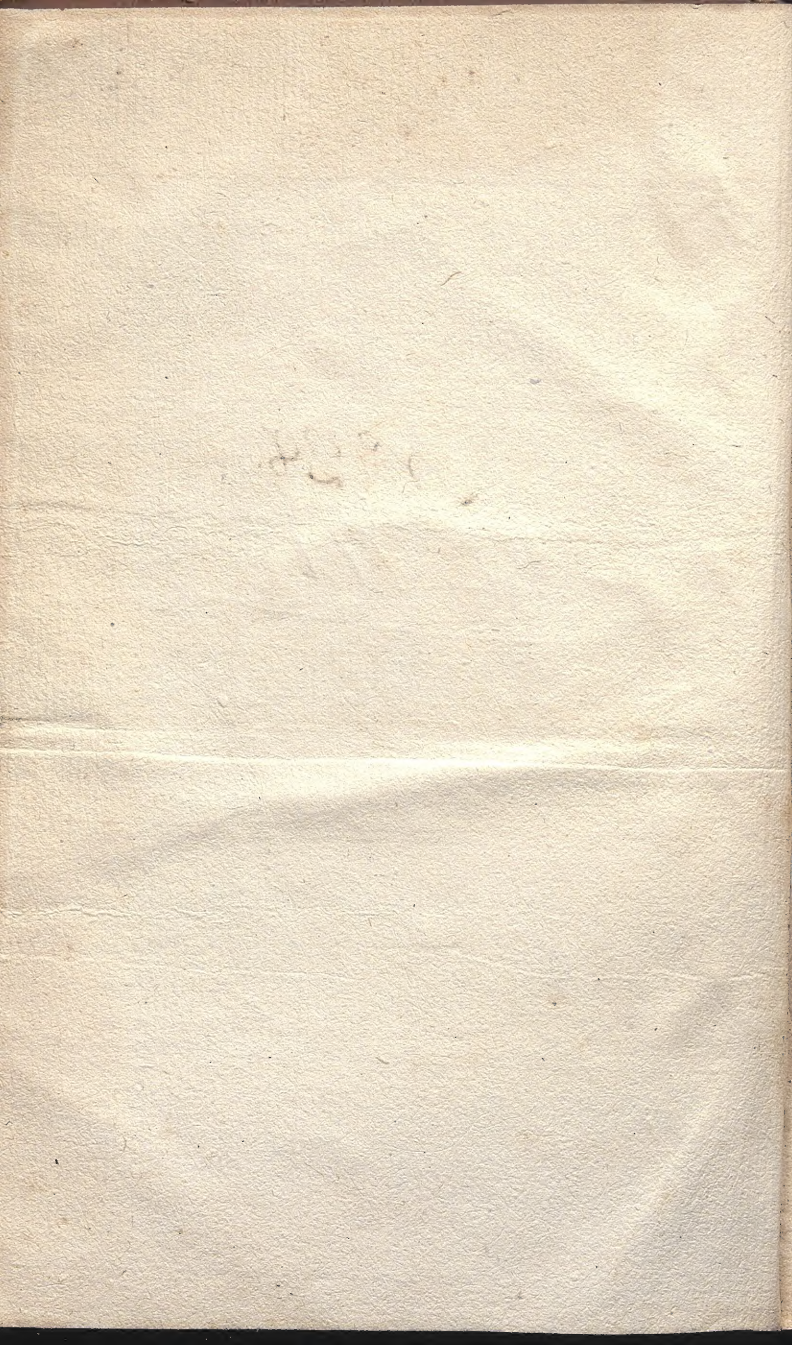







GA=7



DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE, *HÉRALDIQUE,* CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE



Tome III.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons Souveraines & principales de l'Europe :

Les Noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat, ou Donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes ſeulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME TROISIEME.



A PARIS,
Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE, *HERALDIQUE,* HISTORIQUE, *ET* CHRONOLOGIQUE.



PAGE (le) : Famille originaire de Picardie, dont les armes sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 coqs d'or.*

PAGE ou PEIGE, de Bretagne : *d'argent à l'aigle impériale de sable, armée de gueule.*

PAGET : Nom d'une famille d'Angleterre, dont le premier de ce nom, *Guillaume* Paget, fut élevé par son mérite à la dignité de pair du royaume. Henri VIII. le fit clerc du cachet du roi, & l'envoya ambassadeur en France. Edouard VI. le nomma aussi ambassadeur vers l'Empereur Charles V. Il tomba en disgrace sous ce même prince. Il rentra en faveur sous celui de la reine Marie, & mourut en 1564. la sixieme année de la reine Elisabeth. *Henri*, son fils aîné, mourut sans enfants mâles en 1568. *Thomas*, son second fils, catholique romain, très-zélé, fut favori de la reine d'Ecosse, se retira en France, & mourut à Bruxelles. Il laissa un fils, nommé *Guillaume*, qui fut rétabli dans ses biens & ses dignités la premiere année du regne de *Jacques I.* Il mourut en 1628. laissant pour successeur *Guillaume* Paget, marié à *Françoise*, fille de

Henri, comte d'Holland. Il en eut le Lord Paget, ambassadeur à la Porte pour le roi Guillaume III.

PAGNI : Branche cadette de l'ancienne & illustre maison de Vienne, en Bourgogne. Elle a commencé à *Jean* de Vienne, fils aîné de *Philippe* de Vienne II. du nom, seigneur de Pagni, & de *Jeanne* de Geneve, sa seconde femme. *Voyez* VIENNE.

PAINEL : *d'or à 2 fasces d'azur, à une orle de merlettes de gueule.*

PAJOT DE VILLEPERROT : *Pierre-Maximilien* Pajot de Villeperrot, maréchal des camps & armées de S. M. mourut le 19 Décembre 1754. âgé de 71 ans.

PALATIN du Rhin : Les comtes Palatins ont succedé aux comtes du Palais, dès le commencement de l'Empire Germanique. Il y en avoit en Baviere, en Saxe, & en Thuringe. Les comtes Palatins du Rhin étoient les plus considérables. *Evrard*, fils de *Conrad*, duc de Franconie, & frere de *Conrad*, roi de Germanie, fut comte Palatin du Rhin vers l'an 925. il mourut l'an 939. Le Palatin du Rhin a rang de huitieme électeur, & la dignité d'archi-trésorier de l'Empire. *Charles-Philippe-Théodore*, né le 11 Décembre 1724. est électeur palatin du Rhin, depuis le 31 Décembre 1741. a épousé le 17 Janvier 1742. sa cousine germaine *Marie-Elisabeth*, fille aînée de *Joseph-Charles*, prince de Sulezback, née le 17 Janvier 1721.

L'électeur Palatin est catholique, & la plûpart de ses sujets sont de la religion prétendue réformée. Ce prince fait sa résidence à Manheim, dans le Palatinat. Il est directeur du cercle du Haut Rhin, avec l'évêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'archevêque de Mayence; & en qualité de duc de Juliers, il est alternativement avec le roi de Prusse, comme duc de Cleves, & directeur du cercle de Westphalie, avec l'évêque de Munster. *Voyez* pour la liste des Palatins du Rhin, depuis *Evrard* jusqu'à aujourd'hui, *Moreri*, ou les *Tabl. gén. part. I. pag.* 93. & *le Memorial* de l'abbé d'Estrées, *ann.* 1752. *p.* 275.

PALERNE, en Dauphiné : *de gueule au paon roüant d'argent.*

PALLANT : *fascé de 10 piéces d'argent & de sable.*

PALLAVICINI : Maison noble & ancienne en Italie, qui a produit diverses branches à Rome, à Genes, & en Lombardie. Les Pallavicini de Rome, dont sont sortis plusieurs cardinaux, & d'autres grands hommes, sont princes de Civitella. Les Pallavicini de Gennes sont aussi en grande considération. Il y a dans les Etats de Savoye une branche de la maison de Pallavicini, qui sont marquis de Ceva, dont étoient *Charles* Pallavicini, ambassadeur des ducs de Savoye en Espagne, chevalier de l'Annonciade en 1585. & *Charles-Emmanuel* Pallavicini, marquis de Frabouse, grand chambellan, & grand maître d'hôtel du duc de Savoye, chevalier de l'Annonciade en 1648. *Voyez* IMHOFF, en ses familles d'Italie.

PALLU : *Bertrand-René* Pallu, ci-devant intendant de Lyon, aujourd'hui conseiller d'Etat, maître des requêtes honoraire, intendant général des classes, est frere de madame Rouillé, femme du ministre des affaires étrangeres.

PALLUAU : Baronnie qui fut acquise du duc de Rouannois par

Jacques Clairambault, seigneur de Chantebuzain. En 1622. cette baronnie fut érigée en comté en faveur du maréchal de Clairambault. Le comté de Palluau est à present possedé par messieurs de Pontchartrain.

Il y a Palluau en Champagne, dont les armes sont : *d'or au chevron de gueule, accompagné de 3 aubisoings d'azur, la queuë de sinople, 2 en chef, & l'autre en pointe.*

PALU : Ancienne maison de Bresse, feconde en grands hommes. Il y a eu *François* de la Palu, seigneur de Varambon, Bouligneux, &c. fait chevalier de l'ordre de Savoye, après l'an 1440. qui épousa en 1432. *Marguerite* de Petite-Pierre, fille de *Bernard*, comte de Petite-Pierre, & de *Gillette* de la Roche. *Humbert*, comte de la Roche, fils d'*Henri* de la Roche, & oncle de *Marguerite* de Petite-Pierre, donna ses biens en faveur de ce mariage, & dès-lors *François* de la Palu & ses descendants posséderent dans le comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Sexel, S. Hippolite, Meches, Châteauneuf, en Vennes, Abenans, &c. *Jean-Philibert* de la Palu, chef d'une autre branche de la même famille, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, &c. lieutenant général au gouvernement de Bresse, ambassadeur du duc de Savoye au concile de Trente, chevalier de l'Annonciade en 1518. qui succéda à la branche de *François*, tenoit dans cette province les terres de Vire-Châtel & de Cusance. Elles passerent à *Jean* de la Palu, cousin & héritier de *Jean* de la Palu. *Jean* n'eut de son mariage avec *Claudine*, fille de *Simon* de Rye, seigneur de Dicey, que deux filles, qui moururent sans enfants, & firent héritiere leur mere. Ainsi *Claudine* de Rye porta les terres que les maisons de la Roche & de la Palu avoient eues au comté de Bourgogne, dans celle de Rye, & les substitua aux descendants de cette maison (*a*).

Hugues de la Palu, comte de Varax, vicomte de Salins, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant général pour le roi Charles VIII. en Dauphiné, fut créé chevalier de l'ordre de Savoye en 1482.

La maison de la Palu subsiste dans la personne des comtes de Bouligneux, seigneurs de Melli, dont étoit *Louis* de la Palu, comte de Bouligneux, lieutenant général des armées de France, tué au siége de Veruë le 14 Décembre 1704.

(a) Ferdinand-Eléonor *de Poitiers, marié à* Jeanne-Philippine *de Rye, fille de* François *de Rye, & de* Catherine *d'Ostfrise, soûtint qu'il étoit appellé à cette substitution au défaut des mâles de la maison de Rye; & elle fut déclarée ouverte à son profit par arrêt rendu au parlement de Dôle. Mais* Marie-Henriette *de Cusance, veuve de* Ferdinand-François-Juste *de Rye, dernier mâle de sa famille, son héritiere testamentaire, & mariée en secondes noces à* Charles Eugene, *prince d'Aremberg, s'étant pourvue en révision, fit juger au conseil souverain de Flandres, que les mâles descendants par filles n'étoient pas appellés à la substitution, & qu'elle avoit fini à son mari, parce qu'il n'y avoit lors de sa mort aucun mâle descendant par mâle de la maison de Rye.*

Voyez *l'Histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunot, *in-4°. Tom. II. L. VII. pag.* 223. & *suiv.*

PALUZZI : Maison de Rome, du surnom d'Albertoni, qui a donné un gouverneur de Rome en 1413. un podestat de Perouse en 1431. d'autres officiers romains dans le même siécle, un gouverneur de Tivoli en 1556. un cardinal en 1664. dans *Paluzzo Paluzzi*, mort en 1698. *Louise* Paluzzi, épouse de *Jacques* de la Citere, mourut en odeur de sainteté le dernier Janvier 1532. Le pape Clement XI. adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'*Altieri*.

PAMPHOU : Seigneurie en Brie, qui fut érigée en marquisat le 31 Janvier 1670. en faveur de *Jean - Baptiste - Gaston* Baillet, seigneur de Vaugrenans, & de Pamphou, commissaire général de la marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC : Les seigneurs de ce nom descendent de *Roger II.* seigneur de Montespan. Il fut seigneur de Panassac, par sa femme; gouverneur de Haute - Rive depuis 1486. jusqu'en 1490. *Jacques-Matthieu* d'Espagne, seigneur de Panassac, le dernier mâle de cette branche, testa le 25 Avril 1556. C'est de *Jeanne - Germaine* d'Espagne, dame de Panassac, sa fille aînée, mariée en 1578. à *Henri*, seigneur de Noailles, que sont descendus les ducs de Noailles pairs de France.

Les armes, comme celles de Montespan.

PANISSE, en Provence : *d'azur à 12 épis de gros bled d'or, posés 6, 4 & 2.*

PAPE - S. - AUBAN, en Dauphiné : *d'azur à la croix d'argent.*

PARABERE : Ancienne maison de Bigorre, dont le nom est Beaudean de Parabere. *Voyez* BAUDEAN.

PARAI - LE - FRAIZI : Ancienne baronnie, démembrée du duché de Bourgogne par *Anne* de France, duchesse de Beaujeu, & donnée par échange d'autres terres à *Claude* de Popillon, son chancelier, dont la fille porta cette terre en mariage à *N* . . . . . de Villars, pere de *Claudine* de Villars, dame de Parai, qui épousa *Guillaume* de la Platiere, seigneur de Cheveroux. De cette alliance naquit *Edmée* de la Platiere, laquelle eut la baronnie de Parai, qu'elle porta le 26 Juillet 1639. à *François* d'Estut. *Voyez* ESTUT.

PARC-LOCMARIA : *N*. . . . du Parc-Locmaria, obtint que les seigneuries de Locmaria & de le Guerand, situées dans l'évêché de Treguier, fussent érigées en marquisat par lettres du mois de Mars 1637. enregistrées à Rennes le 19 Janvier 1639. Les armes : *d'argent à 3 jumelles de gueule.*

PARCQ : C'est une seigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 5 Mai 1659. en faveur de *Frédéric* de Marselaer, chevalier, seigneur de Parcq, issu d'ancienne noblesse militaire.

PARDAILLAN : Il y a deux terres de Pardaillan en Guyenne : l'une dans le Haut-Languedoc, diocèse de S. Pons, l'autre appellée *Pardeilhan - Betbezé*, l'une des quatre plus anciennes baronnies du comté d'Armagnac, où elle est située, diocèse d'Auch. On trouve aussi deux maisons du nom de *Pardaillan*, *Pardeilhan* ou *Perdillan*. Ce nom est écrit de ces trois différentes manieres dans les titres. L'une portoit pour ar-

mes : *fascé d'argent & de gueule*, & l'autre, *fascé & ondé d'argent & d'azur de 6 piéces.* On n'a pû découvrir si elles sortent de la même tige, ni laquelle est l'aînée, étant toutes deux fort anciennes. Le P. Anselme, *Tom. V. p. 174 & suiv.* après avoir rapporté par ordre des dates les seigneurs de ce nom, dont on n'a pû trouver la jonction, commence par la généalogie des seigneurs de Pardaillan-Gondrin, ducs d'Antin, pairs de France; & donne ensuite celle des seigneurs de Pardailhan-Betbezé. Cette derniere est éteinte, & a fini dans les enfants de *François-Jean-Charles*, baron de Pardaillan, seigneur & comte de Panjas, chevalier de l'ordre du roi, qui vivoit en 1598.

Les branches sorties de la maison de Pardaillan-Gondrin sont,

1. Les marquis de Termes, éteints à *Roger* Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, mort le 2 Mars 1704.

2. Les comtes de Ceres, qui n'ont formé que deux degrés.

3. Les seigneurs de la Motte-Gondrin, éteints.

4. Les seigneurs de Caumort, éteints.

5. Les seigneurs d'Ardeux, éteints.

6. Les seigneurs de Granchet, éteints.

7. Les seigneurs de Las, éteints.

8. Les seigneurs de Sievrac, éteints.

On trouve encore les seigneurs de Maguaran du nom de Pardaillan, branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes. *Voyez* ANTIN.

PARDIAC : *d'argent au lion de gueule, & une orle de corbeaux de sable.*

PARDIAC : Ce comté est entre les comtés de Fezensac & de Bigorre. *Bernard* d'Astarac, surnommé *Pelagos*, fut le premier comte de Pardiac, par donation que lui en fit *Arnaud II.* comte d'Astarac, son pere, vers l'an 1025. Le dernier de ces comtes fut *Arnaud* Gailhem de Montlezun IV. du nom, mort le 16 Août 1369. *Anne* de Montlezun, comtesse de Pardiac, sa fille, porta en dot le 6 Juin 1379. le comté de Pardiac à *Geraud* d'Armagnac, son mari, & par ce mariage il entra dans la maison d'Armagnac.

PARDIEU : Maison connue dans la province de Normandie depuis plus de cinq cens ans. *Henri* de Pardieu, chevalier, & *Jeanne* d'Ailly sa femme, fonderent en 1260. les cordeliers d'Evreux. Ils furent inhumés avec *Jeanne* de Pardieu leur fille, devant le grand autel de cette église. Dans le registre de la chambre des comptes, intitulé *Noster* folio 193. *Jean* de Pardieu, écuyer, paroît dans une montre d'armes en 1271. Il est fait mention d'un *Eustache* de Pardieu dans les croisades de la Terre Sainte. Le Carpentier, dans son histoire du Cambresis *Liv. 2. pag.* 183. parle de *Pierre* de Pardieu, vivant au commencement du quatorzieme siécle, & qu'il qualifie, *vaillant colonel.*

Cette maison, alliée à celles d'Ailly, Bonneval, Boubers, d'Assigni, Bussy, Pisseleu, du Bec-Crespin, le Veneur-Tilieres, Sorent de Boudeville, Clere, Boulainvilliers, Conti-d'Argicourt, Fautereau-Meinieres, du Fay la Mésangere, Pellevé, Clermont-Gallerande, Bailleul, du Mesniel-Sommery, Canonville-Raffetot, Beauvau, &c. s'est divisée en plusieurs branches.

Une de ces branches s'est éta-

blie en Flandres ; de cette branche étoit *Jean* de Pardieu, mort en 1554. à Hesdinfer, sur-intendant des fortifications, ayant eu longtems commandement de gens de cheval & de pied, tant de l'empereur Charles-le-Quint, que du roi Philippe II. ainsi qu'on le voit par son épitaphe dans l'église des Jacobins de S. Omer.

Valentin de Pardieu son fils, chevalier, seigneur de la Motte, en Artois, comte d'Ekelbeke, devint grand maître de l'artillerie d'Espagne, mestre de camp général de toute l'infanterie Flamande, gouverneur de Gravelines, tué à l'attaque de Dourlens le 16 Juillet 1595. fort regretté des Espagnols qu'il commandoit. Il en est parlé dans l'histoire du président de Thou, dans les Mémoires de Sully & dans l'histoire des guerres de Flandres du cardinal Bentivoglio, qui dit, qu'à sa mort ce fut une perte irréparable, parce qu'il n'y avoit point dans toute la Flandre de chef de plus grande espérance dans les armes du pays.

La branche des barons de Boudeville & d'Escotigni s'est éteinte au commencement du dix-septieme siécle, dans *Centurion* de Pardieu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fils de *François* de Pardieu, baron de Boudeville, chevalier de l'ordre du roi. Cette branche étoit aînée de celle des seigneurs d'Avréménil, dont il ne reste que *Joseph-Louis-François* de Pardieu, comte d'Avrémenil, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, qui épousa le 17 Février 1738. *Gabriel-Elisabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau marquis de Montgoger, & de *Marie-Magdelene* de Brancas, dont *Louis-Elisabeth*, marquis de Pardieu, qui est dans les chevaux légers de la garde ordinaire de S. M. (*a*).

Pardieu porte : *d'or au lion couronné de gueule.*

PARIS : *Antoine* Paris, comte de Sampigni, a obtenu le 2 Mars 1730. que la terre & seigneurie de Dagonville, située dans le bailliage de Bar, fût unie aux villages de Cousance-au-Bois, Triconville & Salmagne, pour ne faire qu'un même fief, & érigée en baronnie. Cette baronnie appartient aujourd'hui, aussi-bien que le comté de Sampigni, à son frere *Jean* Paris, seigneur de Montmartel, marquis de Brumoi, qui a épousé le 16 Février 1746. *Marie-Armande* de Bethune, née le 24 Juillet 1709. fille d'*Hippolite*, marquis de Bethune, chevalier de S. Lazare, mestre de camp de cavalerie, & de sa seconde femme, *Marie-Thérese* Pollet de la Combe. Il a de ce mariage un fils, né en Mars 1748.

Les armes : *d'or à une fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or.*

PARME : *Pierre-Louis* Farnese, fils naturel ou légitimé du Pape Paul III. fut créé duc de Parme & de Plaisance en 1545. *Elisabeth* Farnese, reine douairiere d'Espagne, née le 25 Octobre 1690. céda en 1736. les duchés de Parme & de Plaisance à l'empereur *Charles VI.* Dom *Philippe*, infant d'Espagne, a obtenu ces duchés, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748. Il a de *Louise-Elisabeth* de France, fille aînée de *Louis XV.* née le 14 Août 1727.

Ferdinand Marie-Louis, fils &

(a) Nicolas *de Pardieu, sixieme ayeul du marquis de Pardieu, & tous les descendants se sont toujours qualifiés*, nobles & puissants seigneurs.

prince héréditaire, né le 20 Janvier 1751.

Marie-Elisabeth, infante, née le 31 Décembre 1741.

Louise-Marie-Thérese, infante, née le 16 Décembre 1751.

PAROI : C'est une seigneurie érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1685. en faveur de *François* de Mascrani. *Voyez* MASCRANI.

PAROIE : *de gueule à 3 lions d'or, à la bordure engrelée d'azur.*

PARPILLON : *de gueule à 3 papillons d'argent.*

PARTHENAI : Maison illustre, que l'on croit être sortie de celle de Lusignan, avant l'an 1000. dont elle portoit les armes, *brisées d'une bande de gueule.* Les biens de la branche aînée ont passé dans la maison de Melun Tancarville, dont est issue par alliance celle de Longueville. L'autre branche des Parthenai, seigneurs de Soubise, subsista jusqu'à *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenai, entra dans la maison de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, si célebre sous le roi Louis XIII. Les seigneurs de Parthenai prirent le surnom de l'Archevêque, parce qu'ils étoient issus d'un archevêque de Bordeaux, nommé *Josselin* de Parthenai, mort en 1086. *Guillaume* de Parthenai, qui prit le surnom de l'Archevêque vers l'an 1100. étoit frere de cet archevêque. Les seigneurs de Soubise, du nom de Parthenai, furent separés de la branche aînée dès environ l'an 1330. que *Gui* l'Archevêque, frere puîné de *Jean*, sire de Parthenai, fut seigneur de Soubise, & sa postérité, jusqu'à *Jean* l'Archevêque de Parthenai, seigneur de Soubise, l'un des héros des Calvinistes dans le seizieme siécle, mort en 1566. ne laissant d'*Antoinette* Bouchard, fille aînée de la maison d'Aubeterre, qu'une fille unique *Catherine* de Parthenai, mariée en secondes noces en 1575. à *René*, vicomte de Rohan II. du nom. Son fils aîné fut le célebre duc de Rohan, mentionné ci-dessus : son second fils étoit le duc de Soubise.

PAS (du), en Bretagne : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'un sanglier, passant de sable, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croissant montant d'argent.*

PAS DE FEUQUIERES : Pas est une terre & seigneurie en Artois, qui a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres maisons du pays, qui est celle des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui. *François* de Pas, premier chambellan du roi Henri IV. fut tué à la bataille d'Ivri le 14 Mars 1590. *Daniel* & *Gédéon* de Pas avoient aussi été tués au service du roi, l'un devant Paris, l'autre devant Dourlens. *Manassès* de Pas, marquis de Feuquieres, fils de *François*, & de *Magdelene* de la Fayette, fille de *Claude*, baron de Saint Romain, né à Saumur le 1. Juin 1590. fut un des plus grands hommes qui aient porté les armes dans le dix-septieme siécle. Il mourut prisonnier de guerre à Thionville le 14 de Mars 1640. Il eut d'*Anne-Arnaud*, femme recommandable par son mérite & sa probité,

1. *Isaac*, qui suit.

2. *Charles*, dit le comte de Pas, mestre de camp, & maréchal des camps & armées du roi, mort à l'armée pendant les troubles de 1653. âgé de 33 ans.

3. *Henri*, qui prit aussi le nom de comte de Pas, après la mort de son frere, il fut maréchal de camp, gouverneur de Toul, & chevalier du parlement de Metz. Il épousa en 1663. *Julienne-Petronille*, comtesse de Stirum-Limbourg & Bronkorck, fille de *Bernard-Albert*, comte de Stirum-Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie*, comtesse de Bergues, dont il a eu plusieurs enfants.

4. *François*, abbé de Relec, grand doyen de Verdun, mort en 1691. âgé de 72 ans.

5. *Louis*, comte de Feuquieres, maréchal de camp, mort en 1670. laissant de *Diane* de Poix, dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, seigneur de Mazencourt, & *François* de Pas, capitaine d'un des vaisseaux du roi.

6. *Magdelene*, femme de *Louis*, baron d'Orthe, morte en 1681.

7. *Suzanne*, mariée à *Antoine* de Batilli, maréchal de camp, & gouverneur du Neufchatel, en Lorraine.

8. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Louis* d'Aumale: en secondes en 1671. à *Jean* de Montmorenci, marquis de Villeroye, & morte en 1695.

Isaac de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'Etat ordinaire, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, lieutenant général de l'évêché & province de Toul, mourut ambassadeur extraordinaire en Espagne le 6 Mars 1688. Il épousa en 1647. *Anne-Louise* de Gramont, fille d'*Antoine*, duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorenci Boutteville, dont il eut sept fils:

1. *Antoine*, qui suit.

2. *François*, qui prit le nom de comte de Rebenac, par son mariage avec l'héritiere de cette maison en Bearn. *Voyez* REBENAC.

3. *Charles*, chevalier de Malte, capitaine de Vaisseau du roi tué à la bataille de S. Denis, proche de Mons en 1678.

4. *Henri*, aussi chevalier de Malte, & capitaine de Vaisseau, tué d'un coup de canon, en Sicile, en 1676.

5. *Jules*, comte de Feuquieres, lieutenant général pour le roi dans la province de Toul, ci-devant colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, marié à *Catherine* Mignard, fille du célebre *Pierre* Mignard, premier peintre du roi.

6. *Philbert-Charles*, docteur de Sorbonne, évêque d'Agde, abbé de Cormeilles.

7. *Simon*, dit le chevalier de Feuquieres, capitaine de vaisseau du roi, mort au Havre de Grace, des blessures reçues au combat de la Manche en 1692. où il eut une cuisse emportée.

8. *Louise-Catherine*, épouse de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, chevalier de l'ordre de Saint Louis, lieutenant géneral en 1693. servit en cette qualité en Italie, jusqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711. âgé de 63 ans. Il avoit épousé en 1694. *Marie-Magdelene-Thérese-Genevieve* de Monchi, fille & héritiere de *George* de Monchi II. du nom, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Molé, dont il a laissé, entr'autres enfants, *Pauline-Chrysante* de Pas, mariée le 29 Janvier 1720. à *Joachim-Adolphe* de Seiglieres, marquis de Sayecourt, &c.

Les armes : *de gueule au lion d'argent.*

PASCAL : Il y a deux familles de ce nom en Languedoc ; la premiere porte : *d'azur à 2 bourdons d'or, posés en sautoir, surmontés d'une étoile d'argent.*

L'autre : *d'azur à un agneau pascal d'argent.*

Il y a PASCAL SATOLAS, en Dauphiné, dont les armes sont : *d'azur au singe rampant d'or.*

Et PASCAL MERINS & du ROURE dans la même Province : *d'azur à l'agneau pascal d'argent, le guidon croisé de gueule.*

PASCALE : *François* de Pascale, du conseil de guerre de S. M. C. général de son infanterie, & commandeur de la ville de Bruxelles, obtint en considération de ses services le titre de marquisat, par lettres du 6 Janvier 1709. applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas catholiques.

PASQUIER DE FRANCLIEU : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de Maures de sable posées de profil, ayant chacune un bandeau d'argent, & en pointe de 3 fleurs, appellées paquerettes d'or, tigées de même, posées 1 & 2. & mouvantes d'une terrasse aussi d'or.*

PASSAGE : Terre érigée en comté, qui est dans la maison de Gelas Leberon. *Voyez* GELAS.

PASSART : *d'argent à 3 morlettes de sable.*

PASSERAT : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'un lion passant de gueule, accompagnée en pointe de 2 vols d'or.*

PASTÉ : Ancienne maison qui a donné un maréchal de France, un ambassadeur & un évêque de Chartres, dans la personne de *Jean* Pasté, petit-fils de *Ferri* Pasté, maréchal de France, élu évêque le 25 Février 1328. mort en 1332.

Ferri Pasté, seigneur de Chaleranges, de Taissy & de S. Pierre à Arnes, est le premier que l'on connoisse. Il fut envoyé en ambassade en Flandres avec *Raoul* de Mello en 1626. pour recevoir de *Jeanne*, comtesse de Flandres, le château de Douay & autres places, & est nommé maréchal de France dans un acte du 2 des calendes de Décembre 1240. & en trois chartes du trésor en 1244. Cette maison a fait quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Jean* Pasté, seigneur de Bois-Malesherbes & de Chaleranges, qui servoit en Flandres l'an 1352. avec trois écuyers & ès guerres de Normandie en 1354. avec deux écuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore *Pierre* Pasté, écuyer, seigneur du Mesnil-Payen, & du Bosc, au bailliage d'Evreux, auquel Henri, roi d'Angleterre, donna à Rouen le 30 Octobre 1438. un délai d'un an, pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la maison de Pasté sont : *de . . . . au chef pallé de plusieurs piéces.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE : *d'azur au lion d'or posé, la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de 3 tourteaux de gueules.*

PAULO : Famille originaire de Genes, de laquelle est sorti *Aimeric* Paulo, qui vint s'établir à Toulouse en 1475. Il servit le roi Charles VIII. dans les guerres d'Italie. Son fils *Antoine* fut conseiller au parlement de Toulouse en 1540. ensuite président à Mortier en 1554. Ce sage ma-

giſtrat vécut ſous les regnes de Henri II. François II. & Charles IX. Il fut marié deux fois. De *Jacquette* de Beaulac, ſa premiere femme, iſſue des anciens ſeigneurs de S. Geri en Albigeois, il eut *Jean I.* qui lui succéda dans la charge de préſident à mortier, & qui n'eut qu'un fils mort jeune ſans enfants de *Jeanne* Dangereux de Beaupui, de la maiſon de Maillé, & une fille d'un ſecond lit, qui par la mort de ſon frere devint héritiere des terres de Rouis & de Roques.

Antoine eut de ſa ſeconde femme *Marie* Binet, niéce du cardinal de Joyeuſe, 1. *Jean* de Paulo II. du nom. 2. *Michel*, ſeigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, ſans pourtant changer de religion. 3. *François*, ſeigneur de la Faurie, capitaine de 50 hommes d'armes, mort ſans enfants. 4. *Simon*, ſeigneur de Gratencourt, capitoul de Toulouſe en 1589. & 1590. 5. *Antoine*, cinquante cinquieme grand maître de Malte, mort le 4 Juin 1636.

Jean de Paulo II. fils aîné d'*Antoine*, eut pour fils *Antoine* de Paulo II. ſeigneur d'Eſcalquens, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui n'eut que deux filles de *Magdelene* le Pelletier ſon épouſe. *Louis* de Paulo, ſixieme fils d'*Antoine*, prit le nom de ſeigneur de Grandval. *Antoine* de Paulo III. ſon fils, embraſſa le parti des armes, fut bleſſé au ſiége de Dôle, eut depuis le commandement de la Nobleſſe au ſecours de Leucate, & mourut le 15 Mai 1695. âgé de 100 ans. *François* de Paulo, ſon fils aîné, commanda quatre fois l'arriere - ban du Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épouſé en 1678. *Antoinette* le Brun, dame de Sainte Hippolite, ſa couſine; dont, entr'autres enfants, *François-Antoine*, comte de Paulo, & *Pierre*, capitaine de dragons.

PAYENS : Seigneurie érigée en marquiſat, par lettres du mois de Juin 1665. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 17 & 21 Août ſuivant en faveur de *François - Michel* Colbert, meſtre de camp du régiment de Berri, cavalerie, maître d'hôtel de la reine, en ſurvivance, en 1681. inſpecteur général de la cavalerie en 1691. tué d'un coup de canon au ſiége de Furnes le 5 Juin 1693. *Voyez* VILLACERF.

PAZZI : Maiſon originaire de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes. *François* Pazzi fut un des principaux chefs de la conſpiration contre les Médicis. *Côme* Pazzi, fut archevêque de Florence en 1508. *Magdelene* de Pazzi, religieuſe Carmélite, morte en 1607. a été béatifiée par le pape Urbain VIII. en 1626. & canoniſée en 1669. par le pape Clement IX.

PEAN, de Bretagne : *d'or à 3 têtes de Maures de profil de ſable.*

PECHPEIROU : Village avec une petite paroiſſe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au baron de Beaucaire, aîné de la maiſon de Pechpeirou. C'étoit anciennement une ville, dont on trouve encore des veſtiges conſidérables, avec les fondements du château reſtés en leur entier. Le plus ancien ſeigneur de Pechpeirou, dont on ait connoiſſance, eſt *Gaillard I.* du nom, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, & que l'on croit avoir bâti une ville & un château, qui prirent dans la ſuite ſon nom. La branche aînée de cette maiſon ſubſiſte dans

Jean-Antoine, seigneur de Pech-Peirou, baron de Beaucaire, marié en 1708. à *Marie-Thérese* de la Roche de Gensac, de la maison de Fontenilles, dont sont issus, *Fabien* de Pechpeirou & *Gilles-Gervais*.

Les seigneurs de *Guitaud* sont une branche de cette maison. Ils ont pour auteur *Pons* de Pechpeirou, second fils d'*Henri*, marié le 13 Février 1596. à *Françoise* de Comenge, fille & unique héritiere de *François* de Comenge, seigneur de Guitaud, & de *Catherine* de Tougès, à condition que celui des enfants qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit lui & les siens à perpétuité, le nom & les armes de Comenge, ajoutées à celles de Pechpeirou. La postérité de *Pons* de Pechpeirou subsiste dans *Louis-Athanase* de Pechpeirou Comenge, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général d'infanterie, marié le 19 Septembre 1719. à *Magdelene-Elisabeth* Chamillard, fille de *N.* . . . . Chamillard, seigneur de Vilatte, président en la chambre des comptes de Paris, & de *Magdelene-Benigne* de Lussé. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille.

Le comte de Guitaud avoit pour frere, *Antonin-Cyprien* de Pechpeirou de Guitaud, prêtre & doyen de l'église de Tours, docteur en théologie à Valence, en Dauphiné, mort à Tours à la fin de Novembre 1736. âgé d'environ 53 ans: & pour sœur, *Françoise-Melanie* de Pechpeirou de Comenge de Guitaud, demoiselle d'Espoisses, morte à Paris le 9 Mai 1742. âgée de 60 ans. *Voyez* les *Tabl. gén. Part. V. pag.* 267.

Les armes de la maison de Pechpeirou sont : *d'or au lion de sable ; armé, lampassé & couronné de gueule.*

La branche de Guitaud porte, *écartelé au* 1 & 4, les armes de Pechpeirou ; *& au* 2 & 3, celles de Comenge.

PECOIL : *Claude* Pecoil, prevôt des marchands de Lyon, acheta la seigneurie de Septemme, en Dauphiné, qui avoit été érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1686. enregistrées au parlement de Dauphiné le 9 Septembre suivant en faveur de *Camille* d'Hostun de la Tivoliere, comte, depuis duc de Tallard. *Claude* Pecoil mourut âgé de 93 ans le 14 Décembre 1719. ayant eu pour enfants, 1. *Claude* Pecoil, marquis de Septemme, maître des requêtes, mort avant son pere, ayant épousé *Catherine-Marie* le Gendre, morte en Novembre 1749. dont *Catherine-Magdelene* Pecoil, mariée le 15 Octobre 1720. à *Charles-Louis-Timoléon* de Cossé, sixieme duc de Brissac. Leur fille unique *Catherine-Françoise Charlotte* de Cossé, née le 14 Juin 1726. a épousé le 25 Février 1737. *Louis* de Noailles, duc d'Ayen.

Les armes : *fascé d'or & de sable.*

PEILLE : Maison établie en Savoie, sortie des comtes de Vintimille, du surnom de Lascaris. *Jean-Baptiste* Lascaris de Castelar, comte de Peille, étoit neveu de *Jean-Paul* Lascaris, des comtes de Vintimille, grand maître de Malte, mort en 1657. Ce *Jean-Baptiste* Lascaris, comte de Peille, en Savoie, fut pere de *Jean-Paul* Lascaris, commandeur de Lucerame, & ayeul d'*Alexandre*, chevalier de Malte, & aujourd'hui comte de Peille, après la mort de son frere aîné. *Voyez* VINTIMILLE.

PELAFOL, en Dauphiné : *d'or au lion de gueule.*

PELAPUSSINS : *de gueule à la fleur de lys d'or.*

PELET : Ancienne maison du Languedoc, qui est une branche des anciens vicomtes de Narbonne ; leur origine remonte à *Bernard* Pelet, qui vivoit dans l'onzieme siécle. Il étoit un des fils de *Berenguier*, vicomte de Narbonne. Le dernier de cette branche *Gaspard* Pelet, seigneur de Verune, gouverneur de la ville & du château de Caën, qu'il remit à Henri IV. mourut en 1598.

Il portoit : *de gueule*, qui est Narbonne, *& l'écu* de Melgueil *en abîme.* De cette branche sont sortis les barons de Combas, par *Jacques* Pelet, second fils de *Pons* Pelet, seigneur de la Verune, & d'*Alix* de Guers. *Louis* Pelet, baron de Combas, &c. par la cession de *Guillaume*, son frere aîné, qui embrassa l'état ecclésiastique, fut chevalier de l'ordre du roi en 1573. gentilhomme de la chambre de Henri III. en 1578. & mourut dans un âge très-avancé en 1616. Il eut de *Georgette* de Barthelemi, *Pierre* Pelet, baron de Combas, qui suit ; *Vital* Pelet, qui a fait la branche des seigneurs des Granges, qui n'a formé que trois degrés.

Pierre Pelet, baron de Combas, &c. servit le roi en Languedoc, pendant les guerres de la religion, contre le duc de Rohan, & testa en 1626. Il eut, entr'autres enfants, de *Catherine* Deydier, *Louis* Pelet II. du nom, rapporté ci-après ; & *Hercule* Pelet, auteur de la branche des seigneurs de Cannes, dont nous parlerons, après la postérité de son frere aîné.

Louis Pelet II. du nom, né en 1605. fut page de Louis XIII. servit en Italie sous le maréchal de Toiras, son cousin, en qualité de capitaine d'infanterie ; se distingua à la bataille de Leucate en 1637. où il se rendit maître de la tente du comte de Serbellon, général des Espagnols ; servit au siége de Salses, & mourut âgé de 70 ans, pere par *Magdelene* de la Tour des Bains, de

Guillaume-François Pelet, vicomte de Narbonne Pelet, baron de Combas, &c. colonel d'un régiment d'Infanterie de milice, capitaine garde-côtes, depuis Montpellier jusqu'à Aigues-Mortes. Ce fut en sa faveur que le roi érigea la baronnie de Combas en vicomté en Mai 1699. sous le nom de *Narbonne* Pelet. Il mourut le 19 Novembre 1702. Il eut, entr'autres enfants, *Claude - Raimond* Pelet, vicomte de Narbonne Pelet, né le 21 Janvier 1681. qui servit long - tems durant les dernieres guerres de Louis XIV. en qualité de capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc. Il vivoit dans ses terres en 1731. Il épousa le 11 Octobre 1722. *Louise - Henriette* de Chatelard, morte à Milhau en 1718. dont,

1. *François-Raimond* Pelet, né le 21 Octobre 1713. lieutenant général des armées du roi en 1750. marié en 1734. à *Marie - Antoinette* de Rosset, sœur du duc de Fleuri, dont sont nées quatre filles.

2. *Henri - Louis* Pelet, dit le marquis de Narbonne, maréchal de camp du mois de Décembre 1748.

3. *Charles - Bernard - Martial* Pelet, officier de Marine.

4. *Marie - Agnès - Antoinette* Pelet, née au mois de Juin 1718.

Hercules Pelet, seigneur de

Cannes, quatrieme fils de *Pierre* Pelet, baron de Combas, & de *Catherine* Deydier, né en 1607. fut d'abord capitaine d'infanterie, ensuite lieutenant colonel de cavalerie, & mourut en 1672. Il avoit épousé *Diane* de Guibert, dont, entr'autres enfants, *Jean-Denis* Pelet, seigneur de Cannes, né le 30 Décembre 1657. mort le 29 Mars 1719. ayant eu d'*Elisabeth* Courtois,

1. *Jean* Pelet, seigneur de Cannes, qui suit.

2. *Claude-François* Pelet, docteur en théologie, doyen de l'église de Beaucaire, abbé de Valsainte, diocèse d'Apt en 1731.

Et trois filles, dont deux religieuses.

Jean Pelet, seigneur de Cannes, né en 1676. capitaine d'infanterie dans Medoc, puis dans la couronne, second consul de Beaucaire en 1719. épousa le 21 Août 1706. *Marie* de Vergiles, dont,

1. *Jean-Denis-Hercules* Pelet, chevalier, né le 3 Février 1708. lieutenant dans le régiment d'Aunis en 1731.

2. *Bernard-Raimond* Pelet, né le 29 Octobre 1717.

3. *Bertrand-Bernard* Pelet, né le 8 Octobre 1719.

Et trois filles, dont deux religieuses.

Il y a encore de la maison de Pelet de Narbonne, la branche des seigneurs de Salgas, formée par *Guillaume* Pelet, seigneur de la Carriere, deuxieme fils de *Guillaume* Pelet, seigneur de la Vetune, & de *Thérése* de Caylar. Il épousa par contrat du 12 Avril 1441. *Antoinette* de Planque de la Carriere, dont il eut *Pierre* Pelet, seigneur de la Carriere, mariéle 22 Juin 1480. à *Catherine* de Guillon, mere de *Nicolas* Pelet. Celui-ci s'allia en 1547. à *Marguerite* de Rodier, & fut pere d'*Isaac* de Pelet, seigneur de la Carriere, qui testa le 6 Août 1649. & laissa de sa seconde femme, *Anne* de Chapelain, qu'il avoit épousée le 2 Mars 1610. *Claude* de Pelet, seigneur d'Arbousse, capitaine au régiment de Sevenes, maintenu dans son nom & sa noblesse, par jugement contradictoire du 15 Janvier 1671. & allié le 26 Février 1645. à *Anne* de la Mare de Salgas. De ce mariage naquit *François* Pelet, seigneur de Salgas, marié le 2 Septembre 1694. à *Lucrece* de Brignac de Montarnaud, dont le fils aîné, *Claude* de Pelet, baron de Salgas, a épousé *Marie-Elisabeth* de Pierre de Bernis. Leurs enfants sont,

1. *Anne-Joachim* de Pelet, capitaine au régiment de Talaru.

2. *François-Hippolite* de Pelet, sous-lieutenant au régiment des grenadiers de France.

3. *François-Augustin* de Pelet.

4. *Marie-Hélene-Hyacinte.*

5. *Louise-Charlotte-Philippine.*

6. *Marie-Thérese-Catherine* de Pelet.

Les freres du baron de Salgas sont, 1. *François* de Pelet de Montcamp, capitaine de grenadiers dans le régiment de Talaru, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis : 2. *François* de Pelet, dit l'Abbé de Salgas. *Tabl. Gén. Part. V. pag.* 260.

Les armes de Narbonne Pelet sont : *écartelé au* 1 de Toulouse : *au* 2 *d'argent, au lion de gueule*, qui est de Bermond d'Anduse, *parti d'or à l'ours en pied de sable, éclairé d'argent, armé & lampassé de gueule, chargé d'une épée d'argent au côté avec un baudrier de même*, qui est Ber-

mond de Sommieres : *au* 3 de Rhodès : *au* 4 de Montmorenci, *& sur le tout* de Narbonne Pelet ancien, *parti* de Narbonne Pelet Melgueil; supports : *deux ours armés & lampassés avec leurs baudriers.*

PELISSIER : *d'azur au héron d'or au chef d'argent, chargé de 3 hermines de sable.*

PELLEGARDS DE MALORTIE : *d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 dards d'argent, la pointe en bas, 2 en chef & 1 en pointe.*

PELLENBERGH : C'est une seigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Juin 1655. en faveur de *Jean* de Visskerke.

PELLETIER : Maison illustre dans la robe. *Jean* le Pelletier épousa le 6 Février 1583. une sœur de *François* Chauvelin, & fut avocat au parlement, où il parut avec une très-grande distinction : lorsqu'il mourut le 22 Novembre 1588. il laissa un fils unique, *Louis* le Pelletier, qui fut d'abord commis de *Charles* le Beauclerc, sieur d'Acheres, qui fut nommé secrétaire d'Etat au département de la guerre le 5 Février 1624. *Louis* le Pelletier fut fait dès le 31 Décembre de la même année, conseiller d'Etat, & prêta serment en cette qualité, le 1. Juin 1625. Dans la suite, il fut encore secrétaire du roi, président des trésoriers de France, en la généralité de Grenoble. Il mourut dans la premiere de ces deux charges en 1651. Il avoit épousé par contrat du 8 Février 1626. *Marie* l'Eschassier, fille de *Jean*, conseiller au châtelet de Paris, & de *N*... Pithou, fille du sçavant & célebre *Pierre* Pithou. Il resta de ce mariage trois fils & une fille, nommée *Louise* le Pelletier, d'abord religieuse bénédictine au couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, ensuite abbesse de Notre-Dame de Troyes en Champagne, morte le 16 Mars 1699. dans le couvent où elle avoit fait profession, ayant remis son abbaye.

Les trois fils furent, *Claude*, *Jerôme* & *Michel* le Pelletier.

Le second, *Jerôme* le Pelletier, fut reçu conseiller au parlement le 7 Juin 1656. & mourut le 17 Octobre 1696. conseiller d'Etat ordinaire, & conseiller d'honneur au même parlement.

Michel, sera rapporté plus bas.

Claude le Pelletier, l'aîné des trois, né le 26 Juin 1631. fut conseiller au parlement dès l'an 1652. y fut encore, dans la suite, conseiller d'honneur. Un goût décidé qu'il avoit pour les belles-lettres, lui procura dès-lors, l'honneur d'être connu de *Gaston*, duc d'Orléans, oncle du feu roi, qui en mourant le chargea de la tutelle de trois jeunes princesses, qu'il laissoit de sa seconde femme. En 1662. il prit une charge de président en la chambre des enquêtes : en 1668. il fut nommé prevôt des marchands de la prevôté de Paris (a). Le feu roi, qui l'avoit fait conseiller d'Etat en 1673. le nomma en Septembre 1683. contrôleur général des finances, ministre & conseiller au conseil royal, en la place du grand Colbert. Il ne demeura dans cette place que jusqu'en 1689. qu'elle fut donnée à *Louis* Phelippeaux, comte de Pontchartrain,

(a) *C'est sous sa prevôté, qui dura jusqu'en 1676. que fut construit le Quai, appellé de son nom* le Quai Pelletier.

depuis chancelier de France. Mais dès 1686. il avoit été pourvû d'une charge de président au parlement de Paris, dont il se démit en 1697. Il conserva seulement le titre de président honoraire, ainsi que celui de ministre d'Etat, jusqu'à sa mort arrivée le 10 Août 1711 (*a*). Il avoit épousé en 1656. *Marguerite* Fleuriau, fille de *Charles*, secrétaire du roi, & sœur ainée de *Joseph-Jean-Baptiste*, seigneur d'Armenonville, depuis secrétaire d'Etat, & garde des sceaux de France. De ce mariage sortirent un grand nombre de fils & de filles.

L'aîné, nommé *Michel* le Pelletier, né le 4 Août 1661. avoit été sacré évêque d'Angers en Novembre 1692. il fut transferé à l'évêché d'Orléans, & mourut le 3 Août 1706.

Un autre, nommé *Charles-Maurice* le Pelletier, né le 23 Août 1665. mourut le 7 Septembre 1731. abbé commendataire de S. Aubin d'Angers, & supérieur général du séminaire de Saint Sulpice de Paris.

Une des filles, *Françoise* le Pelletier, épousa le 31 Janvier 1677. *Jean-Pierre* d'Argouges, seigneur, marquis de la Chapelle, d'Acheres & de Fleuri, conseiller au parlement, ensuite maître des requêtes, & conseiller d'Etat. Elle est morte le 14 Janvier 1745.

Une autre fille, nommée *Marie-Magdelene* le Pelletier, fut la premiere femme du président d'Aligre.

Le second fils de *Claude* le Pelletier, nommé *Louis*, fut d'abord conseiller au parlement, eut en survivance la charge de président à Mortier; son pere s'en démit en sa faveur en 1697. Louis XIV. le nomma au mois d'Avril premier président. Au mois de Janvier 1712. il remit la place entre les mains du même monarque, & mourut le 31 Janvier 1730. Il avoit épousé en premieres noces le 29 Janvier 1688. *Genevieve-Joseph* du Coskaer, fille unique & héritiere de *Joseph*, seigneur de Rosambo, & autres terres en Bretagne, conseiller au parlement de Rennes, &c. morte le 10 Septembre 1693. en secondes noces le 27 Décembre 1694. *Charlotte-Henriette* le Mairat, fille unique de *Jean-Jacques*, conseiller au grand conseil.

Il a eu du premier lit pour fils unique,

Louis le Pelletier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, & d'Ablon près Paris, de Rosambo, de Barach, & autres terres en Bretagne, chevalier, conseiller ordinaire du roi en ses conseils, ancien premier président du parlement, &c. né le 9 Octobre 1690. Il a d'abord été reçu conseiller au parlement en 1709. président à mortier le 17 Février 1712. premier président le 8 Mai 1736. s'est démis le 1. Octobre 1743. Il a épousé le 28 Janvier 1717. *Thérese* Hennequin, fille d'*André*, seigneur, marquis d'Ecquevilly, près Meulan, morte le 26 Février 1746 (*b*). de laquelle il a eu,

(a) *Les terres de Villeneuve le Roi, & les autres qui sont aujourd'hui dans la famille, sont des acquisitions qu'il avoit faites.*

(b) *La famille de* Hennequin, *dont étoit cette dame, est presque l'unique des familles honorées de la magistrature dans les premiers tems de l'institution du parlement de Paris. On y trouve, dit M.*

1. *Henri Guillaume* le Pelletier de Rosambo, seigneur, baron de Poussé, & autres terres, fils unique, né le 27 Octobre 1717 Il a d'abord été reçu conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais, le 2 Septembre 1735. pourvu en Mai 1736. de la charge de président à mortier, reçu le 6 Juillet suivant, mais sans fonctions, à cause de sa minorité; n'est entré en exercice qu'en Novembre 1742. Il a épousé le 13 Mars 1738. *Marie-Claire-Edmée* de Megrigni, fille unique de *Jean-Charles*, appellé comte d'Aulnai; dont 1. *Louis*, né le 2 Septembre 1747. 2. *Charles-Louis-David*, chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750. 3. *Marie-Louise*, née le 20 Août 1748. 4. *Louise-Marie*, née le 25 Février 1753.

2. *Françoise-Thérese-Martine* le Pelletier, unique fille, morte le 15 Décembre 1750. mariée au comte de Montmorenci-Luxembourg, frere cadet du prince de Tingri, & cousin germain du duc de Luxembourg.

L'ancien premier président a pour freres & sœurs consanguins,

1. *Jacques-Louis* le Pelletier, seigneur de l'ancien marquisat de Mont-Meliant, Plassy, Morte-Fontaine, & autres terres en parisis, né. . . . . Il a d'abord été reçu conseiller au parlement, ensuite président de la premiere chambre des requêtes en 1726. & de la seconde des enquêtes le 7 Janvier 1727. s'est démis de cette charge en Avril 1738. a été nommé conseiller d'honneur en 1741. Il a épousé le 11 Avril 1726. *Marie-Louise* Feydeau, fille de *Henri*, président au parlement en la quatrieme chambre des enquêtes. Il en a *Louis* le Pelletier de Morte-Fontaine, aujourd'hui fils unique, né le 6 Avril 1730. reçu conseiller au parlement le 3 Septembre 1749.

2. *Charles-Etienne* le Pelletier, seigneur de Beaupré, né en . . . . . Il a d'abord été reçu conseiller au parlement, ensuite maître des requêtes le 11 Septembre 1722. fait intendant de Châlons en 1730. conseiller d'Etat en 1749. & il a présidé au grand conseil pendant l'année 1753. Il s'est marié le 25 Février 1729. à *Marie-Suzanne* de Cotte, fille de *Jules-Robert*, intendant & contrôleur général des bâtiments & jardins du roi à Paris, directeur général de la monnoie des médailles, & sœur aînée de la femme du président *Gilbert* de Voisins. De ce mariage est né un fils, mort âgé de six ou sept ans; il reste encore deux filles, dont l'aînée est âgée de 20 ans.

3. *Louise* le Pelletier, mariée au feu marquis de Fenelon, chevalier des ordres, lieutenant général des armées, ambassadeur de France auprès des Etats Généraux des provinces unies.

Michel le Pelletier, second frere de *Claude*, eut le même goût que son aîné pour les lettres. Il ne s'acquit pas moins de considération que lui dans les conseils du roi. Né le 12 Juillet 1640. il fut reçu conseiller au parlement le 23 Août 1669. intendant du comté de Bourgogne en Février 1668. de Lille le mois de Juin suivant; conseiller d'Etat en 1683. intendant

l'abbé d'Estrées, son nom dès le regne de Philippe de Valois, *& elle s'y est toûjours soutenue avec une grande réputation de probité.* Voyez HENNEQUIN.

dant des finances en Janvier 1684. créé directeur général de toutes les fortifications du royaume en Août 1691. conseiller au conseil royal des finances en 1701. membre du conseil général de régence & du conseil particulier des finances, & il y demeura jusqu'à la suppression des conseils, en Octobre 1718. Il mourut le 10 Décembre 1725. doyen de tous les conseillers d'Etat. Il avoit épousé en Août 1669. *Marie - Magdelene* Guerin, fille d'*Etienne*, seigneur des Forts, conseiller au parlement, & ensuite conseiller d'Etat. De ce mariage sont sortis,

La grande mere du président Turgot, & *Michel-Robert* le Pelletier, seigneur des Forts, né le 24 Avril 1675. successivement reçu conseiller au parlement de Metz & de Paris le 29 Avril 1695. & le 3 Février 1696. maître des requêtes le 27 Avril 1698. intendant des finances en survivance le 20 Décembre 1700. titulaire de la charge en Juin 1701. fait conseiller d'Etat en Juin 1714. membre du conseil particulier des finances en Novembre 1715. & du conseil général de régence en 1719. préposé à l'administration de la charge de contrôleur général des finances, sous le titre de commissaire, le 7 Juin 1720. nommé contrôleur général le 14 Juin 1726. ministre d'Etat le 30 Décembre 1729. déplacé le 19 Mars 1730. il est mort le 11 Juillet 1740. Ce *Michel-Robert* le Pelletier (*a*) avoit épousé le 12 Septembre 1706. *Marie-Louise* de Lamoignon, tante du président de Lamoignon de Mont-Revau, dont,

Louis-Michel le Pelletier, né en 1713. avocat du roi au châtelet de Paris en 1732. conseiller au parlement le 1. Avril 1735. connu sous le nom de le Pelletier de S. Fargeau : il est mort le 4 Juillet 1739. & a laissé de *Charlotte-Marguerite*, tante du président d'Aligre, née le 30 Décembre 1713. & qu'il avoit épousée le 21 Janvier 1735. un fils & une fille.

Les armes de Pelletier des Forts & de Rosembo, sont : *d'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, à côté de 2 molettes d'éperon de sable, & accompagnée en pointe d'une rose de gueule.*

PELLETIER DE LA HOUSSAIE (le) : *d'argent à un chêne arraché de sinople, accompagné de 3 roses de gueule, une à chaque flanc, & une en pointe.*

PELLEVÉ : Ancienne maison de Normandie, dont les armes : *de gueule à une tête humaine d'argent, au poil levé d'or*, qui est Pellevé, *écartelé d'argent, semé de fleurs de lys de sable*, qui est de Fay. Elle a donné un cardinal archevêque & duc de Rheims dans

(a) *Il avoit obtenu en Février 1729. la place de gouverneur & grand bailli de Gien, dans l'Orléannois, & avoit mis dans la famille la terre du Mesnil-Montant, près Paris, avec l'ancien comté de S. Fargeau dans l'Orléannois, érigé en duché-pairie pour la maison de* Bourbon Montpensier *en Avril 1575. & donné par Mademoiselle de Montpensier en 1685. à* Antonin Nompar *de Caumont, comte de Lauzun, depuis duc, mais redevenu simple baronnie, comme sortie de la ligne de ceux en faveur de qui la premiere érection en comté avoit été faite en Février 1542.*

Nicolas de Pellevé, qui prit le parti de la ligue contre Henri IV. & mourut en Mars 1594. âgé de 77 ans.

Guillaume Pellevé vivoit du tems de Guillaume le Bâtard, roi d'Angleterre. *Jean* de Pellevé, seigneur d'Aubigni, vivoit en 1339. La branche aînée de cette maison a fini à *Jean* de Pellevé, seigneur de Jouy, Hauteville, dans le comté de Valognes, &c. qui vivoit en 1510. Il laissa un fils, nommé *Pierre* de Pellevé III. seigneur de Jouy, &c. mort sans alliance. Il étoit neveu du cardinal de Pellevé, & des évêques de Pamiers & d'Amiens; ses trois sœurs, *Françoise*, *Roberte* & *Charlotte* de Pellevé furent ses héritieres.

Cette maison ne subsistoit plus que dans une branche cadette, qui sont les seigneurs de *Flers*, éteinte.

Ils descendent de *Jean* de Pellevé II. du nom, quatrieme fils de *Thomas* Pellevé I. du nom, seigneur d'Aubigni, &c. & de *Guillemette* d'Octeville; il servit sous Charles VIII. dans les guerres contre les Anglois. *Hyacinthe-Louis* de Pellevé, comte de Flers, baron de l'Archant, en est descendu au dixieme degré. Il étoit capitaine-lieutenant des gendarmes du Berri en 1718. & gouverneur de Meudon, en survivance de son ayeul maternel. Il épousa en 1724. *Marie-Angélique* de la Chaize-d'Aix, fille aînée & principale héritiere de feu *Antoine* de la Chaize-d'Aix, capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté. *Hyacinthe-Louis* de Pellevé est mort sans postérité en Avril 1736. & *Antoinette-Jourdaine* est devenue héritiere du comté de Flers. Elle y a fait réunir la baronnie de l'Archant, & la châtellenie de la Lande-Patri, par lettres du mois de Juillet 1737. enregistrées à Rouen. Elle mourut le 5 Février 1738. & avoit épousé le 11 Juin 1717. *Philippe-René* de la Motte-Ango, dont des enfants. *Voyez* MOTTE-ANGO.

PELLOT: *de sable à la bande d'or, chargée de 2 bandes de sable.*

PENANCOET: La maison de Penancoet, en Bretagne, portoit autrefois le nom de Penhoat; elle est établie dans l'évêché de Léon, dont elle est une des quatre premieres. *René* de Penhoat vivoit en 1280. *Sebastien* de Penancoet, dit le comte de Keroualle, nommé capitaine de vaisseaux pendant le siége de Candie, mourut au retour de ce voyage âgé de 22 ans, sans avoir été marié. Il laissa deux sœurs 1. *Louise Renée* de Penancoet de Keroualle, duchesse de Petersféild, puis de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigni en France, qui fut fille d'honneur de Henriette-Anne d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, duc d'Orléans. Après la mort de ce prince, arrivée en Juin 1670. elle passa en Angleterre pour être fille d'honneur de Catherine de Portugal, reine d'Angleterre, & fut ensuite dame de son palais. Charles II. roi d'Angleterre, la créa duchesse de Portsmouth en 1672. & eut d'elle un fils naturel nommé *Charles* de Lainos, duc de Richemont. *Voyez* AUBIGNI & RICHEMONT.

Les armes: *d'argent à 3 fasces d'azur*, qui est Penancoet.

La seconde sœur de *Sebastien* Penancoet, dernier mâle de cette maison, nommée *Henriette-Mauricette* de Penancoet, fut mariée en premieres noces à *Philippe* Herbert, comte de Pembrok, en Angleterre; en secondes noces à

Timoléon Gouffier, marquis de Thois, ci-devant gouverneur de la ville & comté de Blois: elle mourut à Paris le 12 Novembre 1728. âgée d'environ 79 ans.

Les armes: *fascé de 6 pièces d'argent & d'azur.*

PENBROCK: Les anciens comtes de Penbrock sont sortis de l'ancienne maison de Clare par *Gilbert* de Clare, comte de Penbrock, second fils de *Gibert II.* comte de Clare, & d'*Alix* de Clermont, en Beauvoisis. Il suivit la cour d'Henri I. roi d'Angleterre, après la mort duquel il tint le parti d'*Etienne*, comte de Blois: il mourut en 1148. *Richard* de Clare, comte de Penbrock, son fils, n'eut qu'un fils mort jeune, & *Isabelle* de Clare, comtesse de Penbrock, sa fille, qui épousa *Guillaume* Maréchal, surnommé le Vieux, qui fut à cause d'elle comte de Penbrock; & sa postérité a fini à son fils *Guillaume* Maréchal, dit le Jeune, qui n'eut qu'une fille, *Basilie* Clare Penbrock, mariée à un seigneur Irlandois.

PENES (les): Terre qui fut acquise par *Charles* Vento, Viguier de Marseille en 1534. *Voyez* VENTO.

PENTHIÈVRE: Le comté de Penthievre fut d'abord possédé par les cadets des anciens comtes de Bretagne, jusques vers 1235. ayant été confisqué sur *Henri II.* comte de Penthievre, il fut donné par le duc *Pierre* à sa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues XI.* dit le Brun, sire de Lergnem, comte de la Marche & d'Angouleme. Il revint à la maison de Bretagne, & fut en 1287. le partage de *Gui* de Bretagne. Il eut de *Jeanne* d'Avaugour, fille aînée & principale héritiere de *Henri IV.* baron d'Avaugour, & de *Jeanne* de Harcourt, une fille, *Jeanne*, duchesse de Bretagne, comtesse de Penthievre, mariée le 4 Juin 1337. à *Charles* de Blois ou de Châtillon, dit *le Saint*, tué au combat d'Avrai le 29 Septembre 1364. en disputant le duché de Bretagne, contre *Jean* de Bretagne, dit de Montfort, son compétiteur. Sa postérité jouit du comté de Penthievre jusqu'en 1437. *Nicole* de Bretagne, héritiere de *Jean* de Bretagne, comte de Penthievre son oncle, porta ce comté dans la maison de Brosse, par son mariage avec *Jean* de Brosse II. du nom. *Jean* de Brosse IV. duc d'Estampes, comte de Penthievre, son arriere petit-fils, mourut en 1665. sans enfants de *Anne* de Pyseleu, duchesse d'Estampes. *Charlotte* de Brosse, dite de Bretagne, sa niéce, femme de *François* Luxembourg, vicomte de Martigues, hérita de ses biens. C'est ainsi que le comté de Penthievre passa dans la maison de Luxembourg. Il fut érigé en duché-pairie en faveur de *Sebastien* de Luxembourg, vicomte de Martigues, & de *Charlotte* de Brosse, dite de Bretagne, au mois de Septembre 1569. & de ses enfants & successeurs mâles & femelles. Ayant été tué au siége de S. Jean d'Angeli le 19 Novembre suivant, *Marie* de Luxembourg, duchesse d'Estampes & de Penthievre, vicomtesse de Martigues, femme de *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, devint héritiere de ses biens. *Françoise* de Lorraine, leur fille unique & héritiere, épousa *César*, duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du roi *Henri IV.* à qui elle porta les biens de son pere & de sa mere. Dans la suite, le duché & pairie de Penthievre fut démembré, la terre de Penthievre ven-

due à *Marie-Anne* de Bourbon, légitimée de France, veuve de *Louis* de Bourbon, prince de Conti, qui la revendit à *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, legitimé de France, en faveur duquel & de ses hoirs & successeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres du mois d'Avril 1697. Le duc de Penthievre, son fils, la possede aujourd'hui. *Voyez* l'article des princes légitimés de France, au commencement du premier volume.

Voyez pour les comtes de Penthievre, issus des anciens comtes de Bretagne, BRETAGNE; sur ceux de la maison de Blois, CHATILLON, & sur ceux de la maison de Luxembourg, LUXEMBOURG. Les ducs de Penthievre de cette maison, portoient: *écartelé au* 1 *&* 4 de Luxembourg, *la queue fourchée & passée en sautoir, armée, lampassée, & couronnée d'or, au* 2 *&* 3 de Savoie, *de gueule à la croix d'argent.*

PENTHIEVRE D'AVAUGOUR: *d'argent au chef de gueule.*

PEPIN LE BREF: Vingt-troisieme roi de France, & le premier de la seconde race, couronné en 751. Voyez *page 5 du Tome I. de cet Ouvrage.*

PÉQUIGNI: Baronnie en Picardie, qui appartient à la maison de Chaulnes. *Voyez* CHAULNES.

PERCHE: petite province, maintenant comprise dans le gouvernement du Maine, qui a eu ses comtes, issus des comtes d'Alençon. *Warin* ou *Guarin*, seigneur de Domfront, de Mortaigne & de Nogent, l'un des enfants de *Guillaume I.* du nom, comte d'Alençon & de Bellesme, fut la tige des comtes du Perche. Il vivoit au commencement du onzieme siécle. *Rotrou II.* du nom, seigneur de Mortaigne, premier comte du Perche, passa en Espagne pour combattre les Sarrasins en 1089. *Thomas*, comte du Perche, seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'abbaye des Clerets, commencé par sa mere. Commandant l'armée, du prince Louis de France, il aima mieux se faire tuer que de se rendre prisonnier à la bataille de Lincoln le 19 Mai 1217. & ne laissa point d'enfants.

De ces anciens comtes du Perche sont sortis les vicomtes de Château-Dun, par *Hugues* de Mortaigne, second fils de *Rotrou I.* vicomte de Château-Dun, qui eut ce vicomté en partage, dont sa postérité prit le nom. Il vivoit en 1101. *Geoffroi IV.* du nom, dernier vicomte de Château-Dun, partagea ses biens entre ses deux filles avant que de suivre S. Louis en la terre sainte, en 1248.

Yvon de Bellesme, troisieme fils de *Yves*, comte d'Alençon & de Bellesme, est cru avec quelque espéce de probabilité avoir donné origine aux seigneurs de Château-Gontier; il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens seigneurs de Château-Gontier, est *Jacques*, seigneur de Château-Gontier, mort avant 1263. qui ne laissa que deux filles, *Renaud* de Château-Gontier, son fils, étant mort jeune.

Les comtés de Mortaigne & du Perche, furent réunis à la couronne par Louis VIII. En 1296. ils firent partie de l'appanage de *Charles* de France, comte de Valois, dont le deuxieme fils, *Charles II.* de Valois, les eut en partage l'an 1326. avec celui d'Alençon, & par l'extinction de sa

postérité en 1525. ils ont été réunis à la couronne.

PERCI : Noble & ancienne famille, qui tire son origine de *Mainfred* de Perci, qui vint de Dannemarck en Normandie, avant l'expédition du fameux Rollon dans ce pays-là. *Guillaume* & *Serlon* de Perci accompagnerent Guillaume le Conquérant en Angleterre. Les seigneurs de Perci ont tenu un rang distingué à la cour des rois d'Ecosse & d'Angleterre. Plusieurs sous les derniers regnes, ont été chevaliers de l'ordre de la Jarretiere, & comtes de Northumberland; cette maison s'est éteinte sur la fin du siécle passé. *Algernon*, baron de Perci, fait chevalier de la Jarretiere, par le roi Charles I. grand amiral d'Angleterre, mourut le 13 Octobre 1668. ne laissant qu'un fils *Josselin*, qui lui succéda dans ses biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. *Josselin* eut un fils mort jeune, & une fille *Elisabeth* de Perci, mariée, 1. en 1679. à *Henri* Cavendish, comte d'Ogle ; 2. en 1682. à *Charles* Seymour, duc de Sommerset.

Il y a en Normandie une famille du nom de Perci, qui subsiste en la personne d'*Antoine-Guillaume* de Perci, seigneur de Monchamps, baron de Montchauvet, &c. chevalier de l'ordre de S. Etienne, en Toscane, marié le 3 Mars 1710. à *Françoise* du Pui-d'Igni, fille de *François*, seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont des enfants.

Les armes de Perci de Monchamps sont : *de sable, au chef dentelé d'or.*

PERCIN DE MONTGAILLARD : On prétend que cette maison est la même que celle de Perci, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a possedé long-tems les premieres dignités de ce royaume. Les seigneurs de cette maison, plus connus dans l'histoire sous le nom de *comtes de Northumberland*, passerent en Guyenne avec le prince de Galles, depuis roi sous le nom d'Edouard IV. *Thomas* de Perci-Northumberland, fut sénéchal de la Rochelle & du Poitou en 1369. Il passa peu auparavant par ordre du roi Charles, roi d'Angleterre, dans le comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance.

La branche de Percin, établie en Gascogne depuis le milieu du treizieme siécle, où elle posséde de mâle en mâle, & sans interruption, la seigneurie de Seran-Montgaillard, & autres terres, tire son origine d'*Arnaud* de Percin, puissamment établi dès l'an 1272. dans le Fesensac, païs de Gascogne. Après cet *Arnaud*, on trouve un vuide dans la suite généalogique des seigneurs de Percin, dont quelques titres furent enlevés par les guerres qui agiterent la Guyenne. Celui-ci, dont on trouve la filiation constamment prouvée, est *Guicharnaud* de Percin, seigneur de la Grue, & autres lieux, dans le quinzieme siécle. *Claude* de Percin, marquis de Montgaillard, &c. issu de ce Guicharnaud au sixieme ou septieme degré, mort en 1701. laissa, de *Marguerite* de Bassapat de Pordeac,

1. *Alexandre* de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Berthe, de Maumusson, de Seran, &c. substitué en 1708. aux nom & armes de *Valette*, par *Gabrielle-Eléonore* de la Valette, veuve de *Gaspard* de Fieubert, premier président du parlement de

Toulouse, laquelle lui laissa tout son bien, à la charge de porter son nom. *Voyez* la VALETTE.

2. *Claude - Maurice*, docteur en Sorbonne.

3. *Anne* de Percin, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à Toulouse.

4. *Marguerite*, mariée à *N*... comte de S. Amant.

Cette maison a donné dans *Bernard* de Percin de Montgaillard, un des grands prédicateurs de son siécle, qui de l'ordre des Feuillants, passa dans celui de Cîteaux; pourvu de l'abbaye d'Orval par l'archiduc Albert: il y mit la réforme, & y mourut le 8 Juin 1628. âgé de 65 ans.

PEREFIXE: *d'azur à 9 étoiles d'argent.*

PERIER, de Provence: *d'or à un poirier de sinople fruité d'argent au chef de gueule, chargé d'une étoile à 8 rais d'argent, avec cette devise:* AD SIDERA RAMOS.

PERIER (du), de Provence: *d'azur à une bande d'or, accompagnée au côté sénestre du chef d'une tête de lion arrachée d'or, lampassée de gueule, & couronnée d'argent; l'écu bordé & denzelé de gueule.*

PERRIÉS (des), de Provence: *d'or à un poirier de sinople, fruité d'argent, accosté de 2 étoiles d'azur, & soutenu d'un croissant de gueule.*

PERIGNAN: Baronnie en Languedoc, qui fut érigée en duché-pairie sous le nom de Fleuri, en Mars 1736. en faveur de *J. Hercule* de Rosset, marquis de Rocozel. *Voyez* FLEURI.

PERIGNI: Seigneurie en Bourgogne, possédée par la maison de Gagne. *Antoine-Jean* Gagne, seigneur de Perigni, a épousé le 7 Juillet 1738. *Anne-Louise* de Lamoignon, troisieme sœur du président de Lamoignon de Mont-Revau.

PERIGORD: Province de France avec le titre de comté, situé entre le Limosin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois. La capitale est Perigeux. Elle a eu autrefois ses comtes particuliers. *Archambaud IV.* du nom, dit le Vieux, comte de Perigord, perdit ce comté par confiscation pour crime de félonie le 17 Avril 1398. Charles VI. donna le 24 Janvier 1399. le comté de Perigord à son frere *Louis* de France, duc d'Orléans, pour en jouir par augmentation d'appanage & le tenir en Pairie. *Charles* Duc d'Orléans son fils le vendit le 4 Mars 1437. pour 16000. reaux d'or, pendant sa prison en Angleterre, à *Jean* de Bretagne, comte de Penthievre. Ce dernier mourut sans enfants. *Guillaume* de Bretagne son frere, vicomte de Limoge laissa, entr'autres enfants, *Françoise* de Bretagne, vicomtesse de Limoge, & comtesse de Perigord; qui de son mari Alain, sire d'Albret, laissa *Jean* d'Albret, comte de Perigord, marié à *Catherine* de Foye, reine de Navarre, dont vint *Henri* d'Albret, roi de Navarre, comte de Perigord. Sa fille, *Jeanne*, reine de Navarre, comtesse de Perigord, épousa *Antoine* de Bourbon, dont elle eut *Henri IV.* qui réunit au domaine de la couronne le comté de Perigord.

Les armes: *semé de France au lambel d'argent.*

PERILLEUX: *de..... à 6 poires de........*

PERNES D'EPINAC: *d'or au pal d'azur, chargé d'une croix anerée d'argent, ou d'azur à la*

croix ancrée d'argent accostée de 2 pals d'or.

PERNOT : *Nicolas* Pernot, seigneur de Granvel, chancelier de l'empereur Charles V. acheta avec sa femme *Nicole* de Bonvallot, la seigneurie de Cantecroix dans le Brabant. Elle passa à leur fils aîné, *Thomas* Pernot, chevalier d'Alcantara, ambassadeur du roi catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le roi Philippe II. érigea Cantecroix en Comté, l'an 1570. *Thomas* Pernot eut de sa femme *Helene* de Brederode, *François* Pernot, comte de Cantecroix, qui mourut sans enfants en 1607. Il institua héritier, son neveu *Thomas-François* d'Oizelet, fils de sa sœur Peronne, & d'*Antoine* d'Oizelet, baron de Villeneuve. *Voyez* OIZELET.

PEROUSE, *N.* . . . . abbé de Perouse, conseiller clerc au parlement de Grenoble, nommé à l'évêché de Gap, en Juillet 1754.

PEROUSSEAUX : Les seigneurs de ce nom, sont une branche cadette de la famille de Montholon. Ils ont commencé à *Jerôme* de Montholon, second fils de *François* de Montholon I. du nom, garde des sceaux de France, & de *Marie* Baudet. *Jerôme* de Montholon, seigneur de la Plisse & de Fleville, dernier mâle de cette branche, n'a laissé que des filles, de *Marie-Anne* Luthier de Saint Martin, son épouse, dont la marquise de Varennes-Nagu, vivante. *Voyez* MONTHOLON.

PEROUX (du), en Berri : *d'or à 3 chevrons d'azur, au pal de même brochant sur le tout.*

PEROUZE, de Bretagne : *coupé d'azur & d'argent, l'azur chargé d'un lion d'argent armé, & lampassé de gueule, l'argent chargé d'un croissant montant de gueule.*

PERNACHON, en Dauphiné : *coupé d'azur, sur un or à une grue de l'un en l'autre.*

PERRAULT : Au commencement du XIV. siecle une héritiere de Perrault fit entrer dans la maison de Fay, la terre de Perrault, qui a été le partage d'une branche cadette, formée vers l'an 1420. par un petit fils de *Guillaume* de Fay, grand bailli du Velai, du Vivarais & du Forez. *Voyez* FAY DE LA TOUR MAUBOURG.

PERRENEI : *d'azur semé d'étoiles d'or.*

PERRENOT GRANVELLE : *d'argent à 3 bandes de sable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, écartelé de* Brederode, qui est, *d'or au lion de gueule au lambel d'azur.*

PERRIEN DE CRENAN (du) : *d'argent à 5 fasces de gueule mises en bande : écartelé au 2 & 3 de gueule à 6 billettes d'argent, 3, 2 & 1.*

PERRIER (du), de Bretagne : *d'azur à 10 billettes d'or, 4, 3, 2, & 1.*

PERRIERE (la) : C'est une seigneurie, située près d'Auxonne, qui fut de nouveau érigée en marquisat en faveur de *N.* Lame, secrétaire du roi par lettres du mois de Décembre 1724. enregistrées à la chambre des comptes de Dijon le 19 du même mois.

PERROUX : Seigneurie au bailliage de Châlons, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Mars 1644. enregistrées le 4 mai suivant en faveur de N. Galois.

PERSONNE (la), en Picardie : *de gueule à 3 pattes de griffon d'or, posées en pal.*

PERSONNE (la), en Artois : *de ſinople à la bande d'argent.*

PERTUIS : *Jean* de Pertuis, le premier que l'on connoiſſe, ſeigneur de la Franchiſe au pays de Giſors, & de la Goulardiere, près Châtillon ſur Loing, étoit en 1471. écuyer de l'écurie du roi, & homme d'armes du nombre des cent gentilshommes de la garde du corps de Sa Majeſté. *Jean* du Pertuis, ſon fils, écuyer, ſeigneur d'Eragni, de Gadancourt, &c. s'allia le 25 Juin 1515. à *Catherine* Migno, mere de *Roland* de Pertuis, ſeigneur d'Eragni &c. marié à *Marie-Louiſe* Lombard, de laquelle il eut *Charles* de Pertuis, écuyer, ſeigneur d'Eragni, &c. qui épouſa le 9 Novembre 1581. *Joſſine* de Canonville de Raffetot. *Pierre* de Pertuis ſon fils chevalier, ſeigneur d'Eragni, gentilhomme ordinaire de M. le Prince *Henri* de Bourbon II. du nom, premier prince du ſang, fut pere de *Gui* de Pertuis, ſeigneur de Berangeville & de la Riviere, puis de la baronnie de Baons-le-comte au pays de Caux, conſeiller ordinaire du roi en tous ſes conſeils, grand baillif, gouverneur & commandant des ville, citadelle & châtellenie de Courtrai, gouverneur de Menin, & lieutenant général des armées du roi, qui avoit épouſé le 14 Mai 1669. *Angelique-Eliſabeth-Adrienne* de Canonville de Raffetot, de laquelle il eut *Antoine-Charles* de Pertuis, vicomte de Baons, marié le 18 Avril 1714. à *Claude-Louiſe* de Betz de la Harteloire, mere d'*Antoine-Gui* de Pertuis, vicomte de Baons-le-comte, capitaine de cavalerie, appellé le marquis de Pertuis, lequel a épouſé le 12 Mars 1753. *Louiſe-Léon-Gabrielle* le Clerc de Juigné, fille de *Samuel-Jacques* le Clerc, marquis de Juigné, colonel du régiment de dragons, infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla, le 19 Septembre 1734. & de *Marie-Gabrielle* le Cirier de Neuchelles. *Voyez* JOIGNI. Mercure d'Août 1753. pag. 207.

PERUSSE D'ESCARS : Maiſon ancienne & illuſtre qui a donné un cardinal & évêque de Lizieux, puis de Metz, dans *Anne* d'Eſcars, dit le cardinal de Givri, dont le zéle pour la religion, le porta ſi loin dans le parti de la ligue, que ne voulant pas reconnoître Henri IV. parvenu ſur le thrône, il abandonna ſes revenus, & ſe retira à Rome. Cependant ſon mérite le fit rentrer dans les bonnes graces du roi, qui le nomma coadjuteur de ſon frere *Charles* d'Eſcars, évêque de Langres ; il fut nommé à l'évêché de Metz en 1608. & mourut au château de Vic, le 19 Avril 1612. On voit ſon tombeau & ſa ſtatue dans l'égliſe cathédrale de Metz. Le premier de cette maiſon dont il ſoit fait mention, eſt *Audouin* de Peruſſe I. du nom, ſeigneur de Saint Bonnet, marié en 1281. à *Marguerite* Segure. *Audouin* de Peruſſe III. ſire d'Eſcars, ſon arriere petit-fils, fut chambellan du roi Charles VII. *François*, comte d'Eſcars, frere aîné de l'évêque, duc de Langres, & du cardinal, évêque duc de Metz, fut créé chevalier du S. Eſprit à la premiere promotion du 31 Décembre 1578. Il quitta le nom de Peruſſe pour prendre celui de comte d'Eſcars. Les branches ſorties de cette maiſon ſont,

I. Les ſeigneurs de Merville, deſcendus de *Jacques* d'Eſcars, troiſieme fils de *Jacques* de Peruſſe, dit d'Eſcars, & de ſa pre-

miere femme, *Anne* Jourdain de l'Isle, il fut seigneur de Merville du chef de sa mere, & grand sénéchal de Guyenne. *Charles-François* d'Escars, marquis de Merville, mort en Janvier 1707. & qui a laissé des enfants, est descendu de lui au quatrieme degré.

II. Les barons de Caubon, comtes d'Escars, sont sortis de *François* d'Escars, quatrieme fils de *Jacques*, seigneur de Merville, qui fut baron de Caubon, puis de Segure, comte d'Escars, &c. en vertu du testament de son cousin *Charles*, comte d'Escars, qui le fit son héritier universel en 1625. & auquel il succéda, le 6 Août en 1626. il mourut en 1661. *Louis-François*, comte d'Escars, seigneur d'Aix, &c. lieutenant pour le roi au haut & bas Limosin, descendu de lui au quatriéme degré, épousa le 6 Octobre 1708. *Marie-Françoise-Victiore* de Verthamont, dont il a eu,

1. *François-Marie* d'Escars, né le 8 Octobre 1709.

2. *François* d'Escars de Saint Bonnet, né le 9 Novembre 1710.

3. *Michel-Louis* d'Escars, né le 18 Septembre 1719.

4. *Jeanne-Thérese-Elisabeth* d'Escars, née le 31 Décembre 1711.

5. *Marie-Anne* d'Escars, née en Mai 1714.

6. *Gabrielle-Marthe* d'Escars, née le 25 Septembre 1715.

7. *Marie-Françoise* d'Escars, née le 6 Juillet 1719.

8. *Jeanne-Elisabeth-Françoise* d'Escars, née le 26 Mars 1718.

III. Les seigneurs de la Motte ont eu pour auteur *Annet* d'Escars, second fils de *François* d'Escars, baron de Caubon, &c. il fut seigneur de la Motte, se qualifia marquis d'Escars, & mourut en 1692. lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Honfleur: son fils *Thomas*, marquis d'Escars, seigneur de la Motte, &c. capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine, en 1695. épousa le 28 Juin 1707. *Marie-Magdelene* de Crussol d'Uzès. Il vivoit en 1722. & a eu pour enfants,

1. *Louis-Alexandre-François* d'Escars.

2. *Paul* d'Escars.

3. *Marie-Magdelene* d'Escars.

4. *Felix* d'Escars.

IV. Les seigneurs de Saint Bonnet sont descendus de *Jean* de Perusse, dit d'Escars, second fils d'*Audouin* Perusse IV. du nom, & d'*Helene* de Roquefeuille. *Jacques* d'Escars, seigneur de Saint Bonnet, le dernier de cette branche, prit le titre de comte d'Escars, prétendant que ce comté lui avoit été donné par *Jacques*, comte d'Escars, frere aîné de *Charles* d'Escars; ils n'étoient ses cousins qu'au sixieme degré.

5. Les seigneurs de la Vauguyon, princes de Caranci, autre branche de la maison d'Escars, sont descendus de *Gautier* de Perusse d'Escars, troisieme fils d'*Audouin* de la Perusse IV. & d'*Helene* de Roquefeuille; il eut pour son partage les seigneuries de la Vauguyon, la Coussiere, &c. La principauté de Caranci en Artois, est entrée dans cette branche, par le mariage du 22 Février 1516. d'*Isabeau* de Bourbon, fille & héritiere de *Charles* de Bourbon, prince de Caranci, avec *François* d'Escars, seigneur de Vauguyon, &c. conseiller chambellan du roi François I. & gentilhomme ordinaire de sa chambre. Son fils, *Jean* d'Escars, prince de Caranci, eut deux fils. 1. *Claude* d'Escars, prince de Caranci, tué

en duel le 6 Mars 1586. par *Charles* de Gontaud, baron de Biron, depuis maréchal de France. 2. *Henri* d'Escars, prince de Caranci, mort en 1590. sans postérité. *Diane* d'Escars, & *Isabeau* d'Escars devinrent héritieres des biens de leur frere : la premiere fût princesse de Caranci, & comtesse de la Vauguyon, & épousa en seconde noces, *Louis* d'Estucot de Caussade & d'Estuert, qui est une seigneurie dans le duché de Rohan, en Bretagne. Ce *Louis* fut comte de S. Megrin. *Voyez* SAINT MEGRIN & ESCARS.

Les armes de la maison d'Escars : *de gueule au pal vairé.*

PERUSSIS, de Provence : *d'azur à 3 poires d'or, tigées & feuillées de même & posées, 2 & 1.*

PERUZZI : *François* de Peruzzi, conseiller, depuis président au Parlement d'Aix, obtint en 1552. que la seigneurie de Lauris en Provence, fût érigée en baronnie : il étoit fils de *Julien* de Peruzzi, seigneur du Paget, & d'Orsan, & premier consul d'Avignon, en 1527. dont le pere *François* Peruzzi, noble Florentin, obligé de quitter sa patrie, où sa maison, avoit occupé les premieres charges. Dès l'établissement de la république de Florence il étoit venu avec sa famille se réfugier dans le comtat-Venessin. Le baron de Lauris eut d'*Anne* de Mainier, *Claude* de Peruzzi, deuxieme président du Parlement d'Aix ; celui-ci étant mort sans postérité, la baronnie de Lauris passa par substitution à son cousin germain *Paul* de Peruzzi, trisayeul de *Jacques-Joseph*, marquis de Peruzzi, baron de Barles, mort en Mars 1750. Il avoit épousé en 1701. *Marie* de Bonne d'Avejan, morte en 1730. dont,

1. *Louis-Elisabeth*, marquis de Peruzzi, lieutenant général des armées du roi en Décembre 1748. enseigne de la premiere compagnie des mousquetaires.

2. *Charles* de Peruzzi, chanoine, & chantre de l'église d'Alais.

3. *Charles Jean*, abbé de Lieurestauré, grand vicaire de Laon.

4. *Louise*, mariée à *N.* . . . . Berard, baron d'Alais, seigneur de Montalet.

5. Cinq autres filles, religieuses à Avignon.

Tabl. Gen. part. IV. pag 398.

PESCHIM (du) : *écartelé d'argent & d'azur, à la croix ancrée de gueule & d'argent sur l'azur.*

PESMES : Ancienne baronnie, & terre considérable du comté de Bourgogne, où elle a un bourg & un château sur Lougnon entre Besançon & Grai. Elle a eu longtems des seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts barons de cette Province. Ils contribuerent à la fondation de l'abbaye d'Acé, ordre de Cîteaux, qui est dans le voisinage de Pesme. *Guillaume IV.* du nom, chevalier, sire de Pesme, n'eut de son mariage avec *Huguette* de Courcelles, qu'une fille unique, appellée *Jeanne*, qu'il nomma son héritiere universelle par son testament de l'an 1327. Elle étoit mariée à *Ottenio* de Granson. Cette terre, de la maison de Granson a passé dans celle de la Baume Montrevel. *Voyez* BAUME MONTREVEL.

PESTEL : *d'argent à la bande de gueule, accompagnée de 6 sautoirs de gueule. 3 au-dessus, 2 & 1, & 3 au-dessous 1, & 2.*

PESTIVIEN, de Bretagne : *vairé d'argent & de sable.*

PETIT DES LANDES : Mai-

son fort ancienne, originaire du Vendômois, qui a porté d'abord le seul nom de Petit: plusieurs de cette famille ont été attachés par des titres honorables aux services des comtes, & du premier duc de Vendôme. Depuis le 3 Octobre 1564. *Charles* Petit, mari d'*Anne* de Loynas Parassis, fille de *Jacques* Petit, & de *François* Bouchard, dame de Tremblai, prit le surnom de Deslandes, à cause du fief & domaine des Landes, situé au terroir des Roches-l'Evêque, paroisse de Lunai en Vendômois, lequel fief & domaine il acquit de *Catherine* Synon, veuve de *Paul* de Launai, qui avoit été nourrice de *Jeanne* d'Albret, femme d'*Antoine*, duc de Vendôme, à laquelle Synon, ladite *Jeanne* d'Albret, avoit donné par reconnoissance ledit domaine, par lettres du 21 Juillet 1554. donation confirmée par *Antoine* duc de Vendôme, par lettres du 12 Septembre 1560. & encore par ladite *Jeanne* d'Albret, pour lors veuve dudit *Antoine*, duc de Vendôme, le 7 Juin 1563. Ce domaine a depuis été possédé par *Jacques* Petit des Landes, écuyer, fils dud. *Charles*, lequel il a gardé toute sa vie, conjointement avec un autre domaine qu'il a eu de *Marguerite* l'Empereur, sa femme, dans le duché de Montmorenci, à présent appellé Enguien, au village de Tours; lequel domaine avoit été acquis par *Jeanne* Boursier, mere de ladite l'Empereur, le 15 Février 1586. Ce même *Jacques* Petit des Landes, qui avoit été employé trente ans dans les armées des Rois Henri IV. & Louis XIII. en qualité d'officier, suivant qu'il paroît par les lettres du 7 Juin 1633. registrées en la cour des aides, le 3 Août suivant, a transmis ses deux domaines à *Gilbert* Petit des Landes, son fils, marié à *Marie* Deborges, qui dans le bas âge de *César* Petit des Landes son fils, vendit le fief, & domaine des Landes, sans cesser par son dit fils d'en porter le nom. Le domaine étant dans le duché d'Enguien, est encore en possession des sieurs Petit des Landes, qui sont regardés comme les plus anciens gentilshommes du duché, ce qui est justifié par les registres du greffe & tabellionage d'icelui.

César Petit, conseiller du roi, correcteur honoraire en la chambre des comptes, mourut le 17 Janvier 1741. Il avoit épousé *Marie-Catherine* Durant, morte aussi le 16 Janvier 1753. De leur mariage fait par contrat du 4 Mai 1693. il ne reste que deux fils.

1. *Antoine-César* Petit des Landes, conseiller du roi, correcteur ordinaire en sa chambre des comptes, garçon.

2. *Charles-François* de Paule Petit des Landes, conseiller du roi, auditeur ordinaire en la même chambre des comptes, qui épousa le 21 Décembre 1745. *Elisabeth* le Maistre, fille de feu *Charles* le Maistre, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France & de ses finances, conservateur des hypothéques honoraire, & doyen des substituts du procureur du roi au Châtelet de Paris, & de *Louise* Guyon, sa veuve. De leur mariage il y a à présent trois enfants vivants,

1. *Marie-Elisabeth.*
2. *Charlotte-Louise.*
3. *Charles-Jean.*

Les armes sont : *d'azur, aux trois coquilles oreillées d'or, 2 & 1.*

Mercure d'Avril 1753. *p.* 209.

PETIT DE BROCEI : *d'azur au lion d'or.*

PETITEAU, de Bretagne : *d'argent au chevron de gueule, accompagné en chef de 2 étoiles de gueule, en pointe d'une aigle de sable armée, membrée & becquée de gueule.*

PEZÉ, (de Courtarvel de) : *Pezé* est une châtellenie, qui entra l'an 1480. dans la maison de Courtarvel, par l'alliance d'*Anne* de Pezé, dame du Bouchet, & de Pezé, avec *Ambroise* de Courtarvel, arriere petit-fils de Foulque, seigneur de Courtarvel, marié en 1390. avec *Anne* de la Lucaziere, dame dudit lieu. *Anne* de Pezé, fut mere de Foulque IV. de Courtarvel, bisayeul de *René II.* en faveur duquel la terre de Pezé, fut érigée en marquisat, avec établissement des foires & marchés, par lettres du mois d'Avril 1658. enregistrées le 3 Août 1663. *René* fut pere de *Charles*, marquis de Pezé; qui de *Marie-Magdelene* de Vassan a eu *Louis-René* & *Hubert*. Celui-ci, dit le marquis de Pezé, colonel du régiment du roi, infanterie, lieutenant général des armées du roi, est mort à Guastalla, le 28 Novembre 1734. des blessures reçues à la bataille de Guastalla, ayant été nommé le 28 Octobre précédent, chevalier des ordres du roi. Il avoit épousé *Lidie-Nicole* de Beringhen, dont est née le 12 Février 1727. *Louise-Magdelene* de Courtarvel de Pezé, mariée le 24 Mai 1743. à *Armand-Mathurin*, marquis de Vassé, son cousin germain; *Louis-René*, dit le marquis de Courtarvel, a eu de sa deuxieme femme *N.* . . . . *Thibault* de la Roche-Tallon, mariée en 1732. un fils & deux filles. Il y a encore de cette maison, la branche des marquis de Saint Remi.

Les armes de Courtarvel-Pezé, au Maine sont : *d'azur au sautoir d'or, accompagné de 16 losanges de même, rangées en chef & en pointe & au flanc en pal, 3 & 1.*

PEZENES : Terre & baronnie dans le diocese de Beziers, qui après avoir été possedée par les maisons de Narbonne, & Lauzieres-Themines, passa en 1640. à la famille de Beaulac. Cette terre a été vendue par décret, & acquise au mois d'Août 1745. par *Pierre-Marie-Emmanuel* de Girard; seigneur de colondres, &c. capitaine dans le régiment du roi, infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, c'est en considération de ses services, que Sa Majesté a unie à cette baronnie celle de Montesquiou, & les seigneuries de Vasmale, Pousset, la Brogne & Roudanergue, & les a érigées en titre de marquisat au mois d'Août 1750. *Voyez* GIRARD.

PHARAMOND : Le premier des rois de France, suivant la plus commune opinion, qui commença son regne, ou dont on fixe le regne à l'an 420. *Voyez pag.* 1. du premier Tom. de ce Dictionnaire.

PHELIPEAUX : Le nom de Phelipeaux, est illustre depuis près de 200 ans, par onze secrétaires d'Etat, & par sa dignité de chancelier de France, à laquelle fut élevé en 1699. *Louis* Phelipeaux, comte de Pontchartrain, qui s'est démis le 2 Juillet 1714. Il est ayeul de

1. *Frédéric* comte de Maurepas, né le 9 Juillet 1701. marié à *Marie-Jeanne* Phelipeaux, de S. Florentin, & de *Paul-Jerôme* Phelipeaux de Pontchartrain, né le

25 Avril 1703. lieutenant général des armées du roi du 1.Mai 1745.

Ils ont pour sœurs Consanguines,

1. *Marie-Louise-Rosalie*, née en Juin 1714. mariée le 12 Mai 1729. avec *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, marquis de Conflans, mort en...

2. *Helene-Angelique-Françoise*, née en 1705. mariée le 18 Décembre 1750. à *Louis-Jules-Barbon* Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne, né en 1716. nommé ambassadeur à Rome en 1748. & revenu de cette ambassade en 1754.

Balthazar Phelipeaux, secrétaire d'Etat, deuxieme fils de *Louis*, & petit-fils de *Raimond*, seigneur de la Vrilliere, & secrétaire d'Etat en 1621. & 1629. obtint que la seigneurie de Châteauneuf sur Loire, fût érigée en marquisat par lettres du mois de Février 1671. Il mourut le 27 Avril 1700. Son fils *Louis* Phelipeaux, marquis de la Vrilliere, aussi secrétaire d'Etat, décédé le 7 Septembre 1725. fut pere de *Louis* Phelipeaux, comte de S. Florentin, secrétaire d'Etat, commandeur des ordres du roi, & chancelier de la reine. Il est né le 18 Août 1705. & a épousé *Amelie-Ernestine*, née comtesse de Platten, fille d'Ernest Auguste, comte de Platten, & du S. Empire, ministre d'Etat, & grand chambellan du roi d'Angleterre.

La maison de Phelipeaux a formé quatre branches: 1. les seigneurs d'Herbault: 2. les marquis de la Vrilliere, comtes de Saint Florentin: 3. Les seigneurs de Verger: 4. les comtes de Pontchartrain: 5. la branche de Phelipeaux.

Raimond Phelipeaux, seigneur d'Herbault, la Vriliere & autres terres, d'abord secrétaire de la chambre du roi, puis pourvu d'une charge de secrétaire d'Etat le 5 Novembre 1621. & mort dans l'exercice le 2 Mai 1629. laissa, entr'autres enfants, deux fils, nommés *Balthazar* & *Louis* Phelipeaux. L'aîné, seigneur d'Herbault, après son pere, & successivement conseiller au parlement de Paris, trésorier de l'Espagne, & conseiller d'Etat, fut l'auteur de la branche connue, sous le nom de Phelipeaux d'Herbault.

Le cadet fut le bisayeul du comte de S. Florentin, qui le compte aujourd'hui pour troisieme prédecesseur direct dans la même charge de secrétaire d'Etat, *Louis* Phelipeaux l'ayant eue après la mort de *Raimond* Phelipeaux son pere, & l'ayant également transmise à ses descendants.

Le même *Raimond* Phelipeaux avoit pour frere cadet, *Paul* Phelipeaux, seigneur de Pontchartrain, qui avoit été pourvu de la même charge avant lui, dès le 21 Avril 1610. Il fut le premier de neuf du même nom, qui ont été dans le ministere, sans compter deux survivanciers, morts avant que d'avoir exercé.

De *Paul* Phelipeaux est sortie la branche de Pontchartrain. Il fut l'ayeul, pour qui Pont-chartrain fut érigé en comté, avec réunion de la baronnie de Maurepas en 1679. ou 1680. Il fut élevé à la dignité de chancelier de France, le 5 Septembre 1699. Après avoir été successivement conseiller au parlement de Paris, premier président au parlement de Bretagne, contrôleur général des finances & secrétaire d'Etat.

Jerôme Phelipeaux, seigneur comte de Pontchartrain, baron de Maurepas, & autres terres, fils

unique de *Louis*, chancelier de France, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat, dès le 19 Décembre 1693. & mis en exercice sur la démission en Septembre 1699. est mort le 8 Février 1747. s'étant démis lui-même en Novembre 1715. Il épousa en premieres noces le 18 Février 1697. *Eleonore-Christine* de la Rochefoucauld de Roye, tante du duc d'Estissac, & du feu duc d'Enville, morte le 23 Juin 1708. en secondes noces *Helene-Rosalie-Angelique* de l'Aubepine, fille d'*Etienne*, seigneur marquis de Verderonne, &c. mariée le 31 Juillet 1713. Il est pere du comte de Maurepas, du marquis de Pontchartrain, lieutenant général des armées du roi, de la feue marquise de Conflans, & de la duchesse de Nivernois, rapportés ci-dessus.

Les armes : *d'azur, semé de quinte feuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent à 3 lezards de sinople.*

PHILIBERT : Le château, terre & seigneurie de Bidestof, dans la Lorraine Allemande, fut érigé en baronnie, par lettres du 19 Avril 1722. en faveur de *Pierre-Charles* Melaine, baron de Philibert, gouverneur des pages de S. A. R. de Lorraine. *Claude* de Hedault, sa trisayeule, femme de *Didier V.* de Philibert, capitaine du château de Goudreville, fut la trente-deuxieme nourrice de *Charles*, duc de Lorraine, & la seule qui ait pu réussir à élever ce prince : elle fut mere de *Didier II.* du nom & de *Chrétien* de Philibert.

Didier II. du nom, l'aîné, fut seigneur d'Haraucourt-lez-Marsal, & mourut en 1600. laissant de sa femme, *Louise* Fournier de Marcheville, *Anne* de Philibert, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, qui de *Claude* de Courcol, eut *Didier III.* de Philibert, seigneur de Pagni, sous Presni, pere de *Pierre-Charles* Melaine, en faveur duquel Bidestof, fut érigé en baronnie, & de *Françoise-Antoinette* de Philibert, veuve de *Michel-Jerôme* de Ponts, envoyé extraordinaire de Charles de Lorraine, électeur de Treves, près le duc Léopold. Le baron de Philibert est le dernier de son nom & n'a point d'enfants de sa femme *N.* . . . . de Rambervиller.

Chrétien de Philibert, frere puîné de Didier II. du nom, fut seigneur de Gerardcourt, & secrétaire d'Etat de Lorraine. *Edmond-Chrétien* de Philibert, son arriere petit-fils, sous-lieutenant des chevaux légers de la garde du duc Leopold, épousa *Anne* du Han, sœur de *François*, comte du Han, & d'Hemestraf, & en eut *François-Philippe* de Philibert, créé baron par lettres du duc Leopold du premier Mars 1722. mort en Moravie, le six Janvier 1753. étant lieutenant général des armées de l'Impératrice reine, colonel d'un régiment de Dragons & commandant en Moravie. *Tabl. général. part. VII. p. 355.*

PHILIPPE : Nom qu'ont porté plusieurs de nos rois de France, sçavoir,

PHILIPPE I. Trente-neuvieme roi, sacré à Rheims en 1059. Voyez *Tome I. de cet ouvrage p. 9.*

PHILIPPE II. dit *Auguste*, fils de Louis VII. quarante deuxiéme roi de France, sacré en 1179. *ibid. p. 9.*

PHILIPPE III. dit le Hardi, fils & successeur de *Louis IX.* au royaume de France, *ibid.* p. 11.

PHILIPPE-LE-BEL, fils & successeur de *Philippe III.* con-

mença à regner en 1285. Voyez *ibid.* pag. 12.

PHILIPPE V. dit le *Long*, successeur de *Louis X.* sacré en 1316. *ibid.* p. 13.

PHILIPPE VI. de Valois, successeur de *Charles IV*. Voyez *ibid.* p. 14.

PIC : La maison des Pics, ducs de la Mirandole, & comtes de Concorde en Italie, princes de l'Empire, est très-ancienne, & étoit célébre dès l'an 1110. On ne remonte la généalogie de cette maison qu'à *François* Pic, honoré du titre de Vicaire de l'Empire dans la ville de Modene, par l'empereur Louis IV. Il fut tué avec deux de ses fils en 1321. par Passarino Bonacorsi. *François-Marie* Pic, prince de la Mirandole, en descendoit au dix-neuvieme degré. Il étoit né le 30 Septembre 1688. Il fut sous la tutelle de la princesse *Brigitte* sa grande tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & Philippe V. roi d'Espagne, fit entrer en Décembre 1701. les troupes Allemandes, dans la ville de la Mirandole. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la Mirandole au duc de Modene, le prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704. le parti de la France & d'Espagne, passa à Madrid, & fut fait grand écuyer du roi d'Espagne, en Mai 1715. Il épousa le 14 Juin 1716. *Marie-Therese* Spinola, fille de *N.* marquis de los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison par un orage survenu à Madrid, le 15 Septembre 1723. *Louis* Pic de la Mirandole, fils d'*Alexandre* Pic II. du nom, duc de la Mirandole & de Concordia, cardinal de la création du pape Clément XI. le 18 Mai 1712. mourut à Rome le 10 Août 1743. âgé de 74 ans & huit mois.

PICART D'ESTELAN : Cette maison qui a pour auteur *Jean* Picart, secrétaire du roi en 1455. a donné dans *Guillaume* Picart, chevalier seigneur d'Estelan, &c. conseiller chambellan du roi, bailli & capitaine de Rouen, général des finances, capitaine d'Apeville, un gouverneur de toute l'artillerie de France, & fut en grand credit à la cour du roi Louis XI. Il vivoit encore en 1484. Cette maison a fini à *Georges* Picart, seigneur de Radeval, porte-enseigne d'une compagnie de quarante lances, sous M. de Crequi, en 1552. Il ne laissa qu'une fille, *Louise* Picart, dame de Radeval, mariée en 1572. à *Christophe*, baron de Bassompiere.

Les armes : *de gueule à trois fers de picque d'argent 2, & 1. les pointes en haut.*

PICCOLOMINI, Maison originaire de Rome, qui s'établit dans le huitieme siécle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la république. Cette maison a donné des papes, des cardinaux & des évêques à l'église, & dans *Octave* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, général des armées de l'Empereur, & chevalier de la toison d'or, un des plus grands capitaines de son siécle. *Inico* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, chef de sa maison, ne laissa qu'une fille unique, *Constance* Piccolomini d'Arragon, duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Pioccolomini d'Arragon, marquis d'Iliceto, son cousin. Les branches de la maison de Piccolomini sont,

1. Les barons de Scaffata, comtes de Colano, princes de Val-Real, qui subsistent dans *Alfonse*

Piccolomini d'Arragon, prince de Val-Real, le 1 Octobre 1695.

2. Les marquis d'Iliceto, éteints dans *Alexandre* Piccolomini d'Arragon, comte d'Iliceto duc d'Amalfi, mort sans postérité.

3. Les seigneurs de Montemarciano & de Camporsevoli, éteints dans *Alfonse* Piccolomini d'Arragon, seigneur de Montemarciano, & de Camporsevoli, mort en 1591. ne laissant qu'une fille unique.

4. Les seigneurs de Castiglione, éteints dans *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils naturel, nommé Cenée, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise.

5. Les seigneurs de Sticciano, ducs d'Amalfi, princes de l'Empire, qui subsistent dans les enfants de *Laurent* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, seigneur de Nachodin en Boheme.

PICOT en Champagne : *d'or au chevron d'azur accompagné de 3 falots de gueule au chef de même.*

PICOT DE CLOSRIVIERE : *d'azur à 3 haches d'argent posées en pal 2 & 1, écartelées d'argent à 3 léopards de gueule passants l'un au-dessus de l'autre.*

PIEDEFER, en Champagne : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOUP, de Bretagne : *d'or à 3 pieds de loup de sable 2 & 1.*

PIENNES : C'est une seigneurie en Artois, qui passa dans le quatorzime siécle de la maison de S. Omer, dans celle de Halwin, par l'alliance de *Peronne* de S. Omer, avec *Waultier II.* du nom, seigneur de Halwin, qui fut en 1360. un des ôtages du roi Jean. *Louise* de Halwin porta la seigneurie de Piennes, à *François* de Brouilli, tué à la bataille de Senlis en 1589. *Voyez* BROUILLI.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de 6 billettes d'or.*

PIERRE : Les seigneurs de la PIERRE, marquis de Montfrin, sont une branche de la maison de Montainard, originaire du Dauphiné, connue dès le dixieme siécle. *Voyez.* MONTAINARD.

PIERRE-BERNIS : C'est une partie de la seigneurie & bourg de S. Marcel en Vivarez, qui fut érigée en marquisat sous le nom de *Pierre-Bernis*, & qui fut portée en dot l'an 1380. par *Catherine* de S. Marcel à Bernard de Pierre, *Petri*, Damoiseau, seigneur de Bernis, & du Sauzet, issû d'une des plus anciennes noblesses du bas Languedoc. *Voyez* BERNIS.

PIERRE-BUFFIERE : C'est la premiere baronnie du Limosin, qui fut l'ancien appanage des cadets des vicomtes de Limoges. Elle a été possedée jusqu'en 1626. par des seigneurs du nom de Pierre-Buffiere, que *Marguerite* de Pierre-Buffiere épousa *Charles-Antoine* de Ferrieres, marquis de Saulvebœuf. *Anne* de Ferrieres Saulvebœuf, porta cette baronnie à *Charles* de Vassan, son mari, d'une très-noble & ancienne famille du Valois. *Voyez* VASSAN.

PIERREFEU : branche de l'ancienne maison de Thomas en Provence, qui a pour tige *Honoré* de Thomas, fils de *Pierre II.* marié en 1568. à *Lucrece* de Vintimille; sa postérité subsiste dans *Louis*, seigneur de Pierrefeu, *Jean*, *François*, & *Melchior*, chevaliers de Malte. *Voyez* THOMAS.

PIERREFEU : Seigneurie, qui fut acquise par *Pierre* Dedons, conseiller au parlement d'Aix, qui en

en obtint l'érection en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1682.

PIERREFITE : Branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine, qui a commencé à *Guillaume* du Châtelet, marquis de Pierrefite, mort à la bataille donnée devant Nanci, en 1476. Elle a fini à *Charles-Antoine* du Châtelet, mort lieutenant général des armées du roi, le 18 Avril 1680. *Voyez* CHATELET.

PIERREPONT : *d'azur à 3 pals d'or au chef cousu de gueule.*

Autre PIERREPONT, dont les armes sont : *de gueuls au chef dentelé d'or.*

PIERRIERE (la) : *d'azur à 2 moutons d'argent affrontés, soutenant entre leurs pattes de devant un soleil d'or posé sur une terrasse de sinople.*

PIGNAN : Seigneurie dans le diocèse de Montpellier, qui étoit autrefois partagée en trois portions, possédées par différents seigneurs. Elle se trouva réunie par l'alliance d'*Isabeau* de Ricard, dame de Saussan, du chef de *François* de Ricard, son pere, avec Henri de Baschi du Caila, seigneur de Rigolo, qui acquit de *N*. . . de Bragelonne, la troisieme portion de Pignan, & obtint du roi l'érection de cette terre en marquisat, avec celle de Saussant par lettres du mois d'Avril 1721. *Voyez* BASCHI.

PIGNATELLI : Les armes sont : *d'or à 3 pals ou pignates de sable, les 2 du chef affrontés.* Voyez EGMOND.

PIGUELAIS (la), de Bretagne : *d'argent à l'épervier au naturel, armé, & becqué d'or, perché de gueule.*

PILLAVOINE : Sur une lance de cuivre trouvée dans la Chapelle souterraine de l'église de S. Martin du Coudrai, on lit une inscription qui donne lieu de croire que *Martin*, dit Pillavoine, pouvoit être de la maison de TRIE. On trouve quelques-uns de ses descendants nommés indifferemment de Trie & de Pillavoine, lesquels portoient pour armes : *d'or à la bande d'azur* ; mais comme le nom de Pillavoine est plus fréquent dans les titres de cette branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les seigneurs de Trie, je les rapporte d'après le P. Anselme, sous le nom de Pillavoine, & je commence suivant leur production par

Martin, dit Pillavoine, écuyer seigneur de Jeufosse, qualifié fils & petit-fils de *N*. . . de Trie, dit Lohier, marié à *Jeanne* de Trie, dame du Coudrai & de Villarceaux, mere de *Guillaume*, dit Pillavoine, écuyer, seigneur de Villarceaux, du Boulai-Thierri, &c. vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, mort en 1508. laissant de *Marie* Hamelin, son épouse, *Richard* de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudrai, de Merès, & mort en 1525. pere par *Antoinette* de Gauchart, dame de Berencourt, & de Bachevilliers, sa femme, de *Barthelemi* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, du Coudrai, &c. gouverneur & lieutenant pour le roi de la ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568. marié à *Léonore* d'Estivaux, dont il eut *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, nommé *George* de Trie, dit Loyer, seigneur du Coudrai & de Leomeni, dans une inscription d'une des cloches du Coudrai, que son pere avoit tenue l'an 15. mort à Evreux le 9 Octob. 1618. Il eut, entr'autres enfants, de *Catherine* de Sale-

manque, son épouse, 1. *Philippe* de Pillavoine qui suit, 2. *Edme* de Pillavoine, qui a fait la branche des seigneurs de Boisemont, rapportée ci-après, & 3. *Charles* de Pillavoine, duquel sont sortis les seigneurs du Deffend. *Philippe* de Pillavoine, seigneur du Coudrai, de Frenelle & du fief de Fontenil, fut nommé par les nobles du bailliage de Gisors pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie convoqués à Rouen. Il épousa *Anne* Bouthier, mere de *François* de Pillavoine, écuyer seigneur du Coudrai, qualifié lieutenant au régiment du baron d'Annevoux, dans son contrat de mariage: il eut dans la suite commission de capitaine au régiment d'infanterie de Lannoi, le 16 Mars 1638. & dans celui de Bretagne, le 8 Mars 1641. Il mourut le 29 Octobre 1666. *Charles* de Pillavoine son fils, écuyer seigneur du Coudrai, & du fief du Sudoyer, lieutenant de cavalerie dans le régiment des Cuirassiers du roi, & l'un des deux cens chevaux légers de sa garde, eut commission de capitaine réformé dans le régiment d'infanterie, sous le nom du pape pour le secours de Candie le 11 Septembre 1669. Il épousa le 14 Octobre 1671. *Genevieve* Mareuil morte en 1699. dont,

1. *Charles* de Trie Pillavoine, seigneur du Coudrai, qui suit,

2. *François* de Trie-Pillavoine, curé de Velzi sur Ursine, dans le parc de Meudon: il vivoit en 1730.

3. *Jacques* de Trie Pillavoine, garde marine, tué à la bataille de Vigo, en Avril 1703.

4. *George-Ambroise* de Trie Pillavoine, curé du Coudrai, puis chanoine en l'église collégiale des Andelis, vivant en 1730.

5. *Charles* de Trie Pillavoine, curé du Coudrai, vivant en 1730.

6. *Pierre* de Trie Pillavoine, Bénédictin de la congrégation de S. Maur.

7. *Michel* de Trie Pillavoine, dit chevalier du Coudrai, qui sera rapporté après son frere aîné.

8. *Angelique-Genevieve* de Trie Pillavoine, née le 1 Juin 1676. qui fut reçue à S. Cyr, le 9 Mars 1686. & mariée en 1698. à *Damien* le Vaillant, écuyer, seigneur de Loriot.

9 *Marie-Genevieve* de Trie Pillavoine, baptisée le 29 Octobre 1678. reçue à S. Cyr, avec sa sœur, & depuis religieuse aux Ursulines de la rue S. Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

Charles de Trie Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudrai, &c. baptisé le le 28 Septembre 1672. a repris le nom & les armes de Trie. Il a été sous-brigadier des gardes du corps du roi, de la compagnie Ecossoise, puis chevalier de S. Louis, & reçut neuf blessures à la bataille de Ramillies, en 1706. Il vivoit en 1730. il épousa le 12 Avril 1703. *Elisabeth* Lallemant, dont *Marie-Catherine-Elisabeth* de Trie Pillavoine.

Michel de Trie Pillavoine, dit le chevalier du Coudrai, a repris, comme ses freres, les nom & armes de Trie. Il a été mousquetaire du roi, en sa premiere compagnie, & s'est retiré. Il épousa le 10 Février 1723. *Catherine* le Mosnier, veuve de *Nicolas* de la Barre, seigneur de Nanteuil, sous-brigadier des Mousquetaires du roi de la seconde compagnie, dont il a eu,

1. *Michel-Nicolas* de Trie Pillavoine, né aux Andelis, le 13 Avril 1723.

2. *Jacques-Maximien* de Trie

Pillavoine, né au mois d'Août 1724.

Edme Pillavoine, seigneur de Boisemont, fils de *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de *Catherine* de Salemanque, est auteur de la branche des seigneurs de Boisemont : il eut commission du roi le 19 Mai 1635. pour lever une compagnie de cent Mousquetaires de cheval sous les ordres du sieur de Malié, mestre de camp d'un régiment de 500. Mousquetaires. Il étoit gouverneur & commandant pour le roi à Rambervilliers, l'an 1637. & ensuite capitaine de dragons. Cette branche a fourni trois degrés & s'est éteinte dans la personne de *Charles-Pierre* de Pillavoine, chevalier, seigneur de Boispréaux, ancien capitaine au régiment de Soissonnois, vivant en 1726.

Charles de Pillavoine, écuyer seigneur du Deffend, quatriéme fils de *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont & de *Catherine* de Salemanque, a fait la branche des seigneurs du Deffend : il étoit âgé de 17 ans, en 1613. Il épousa le 28 Janvier 1626. *Elisabeth* Pougnant, mere de *George* de Pillavoine, écuyer seigneur du Deffend, baptisé le 30 Novembre 1629. marié à *Marie* de Mahaut, le 9 Octobre 1664. dont,

Guillaume de Pillavoine, écuyer du Deffend & de Montpestreux, baptisé le 18 Janvier 1677. tué étant capitaine de dragons dans le régiment de Mornein, à la bataille d'Almanza en Espagne, le 25 Avril 1707. De son mariage avec *Antoinette* de Cougni, fille d'*Edme* de Cougni, écuyer, seigneur de Vaux & de *Françoise* du Bus, il a eu,

Elie de Pillavoine, écuyer, seigneur du Deffend.

Les armes de Trie Pillavoine, sont : *d'or à la bande d'azur.* Voyez le P. Anselme Tome V I. page 679.

PILLE : *Jacques-André* de la Pille, écuyer, vicomte de Monteil en la Marche, seigneur de Sarfeuillete, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, & des troupes de la maison du roi, mort le 17 Mai 1740. acheta d'*Anne-Henriette* Chabot, princesse de Berghes, la baronnie de la Bosse dans le Vexin, que sa mere, *Marie-Elisabeth* du Bec, porta en dot à son mari, *Louis* de Rohan-Chabot, duc de Rohan. *Jacques-André* du Pille, avoit épousé en 1712. *Marie-Anne-Christine*, fille d'*Etienne* Rollot de la Tour, trésorier général de la maison de Madame la Dauphine de Baviere, & de *Marie* de Mailli du Breuil, dont,

1. *Jacques-André-Louis* du Pille, d'abord lieutenant d'infanterie au régiment de Tourraine, puis trésorier général de l'extraordinaire des guerres & des troupes de la maison du roi, après la mort de son pere, auquel il a succédé dans la baronnie de la Bosse.

2. *Auguste* du Pille, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Fiennes, & aujourd'hui trésorier général de l'extraordinaire des guerres, par la démission de son frere aîné.

3. *Louis* du Pille, capitaine de cavalerie dans le régiment de Rozen, aujourd'hui Dampierre.

4. *Adelaide-Françoise-Claude* du Pille, mariée en 1740. avec *François-Louis* du Pouget, comte de Nadaillac.

Les armes : *de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croissants d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PIMENTEL : *écartelé au 1 & 4 d'or à 3 fasces de gueule, au 2 & 3 de sinople à 5 coquilles d'argent posées en sautoir.*

PINA : *de gueule à l'arbre d'or accosté de 2 griffons d'argent.*

PINA (de), en Dauphiné : *d'azur à la bande d'argent, chargée de 3 croisettes de sable.*

PINCUIT : Branche de la maison de l'Epinai S. Luc, sortie de celle de Vaux. *Voyez* EPINAI S. LUC.

PINEAU DE LUCÉ & DE VIENNAI : *d'argent à 3 pommes de pin de sinople.*

PINELLI : Une des vingt-huit nobles maison de la république de Genes, à laquelle elle a donné des doges, & d'autres magistrats. *Augustin* Pinelli fut élu doge en l'année 1555. Un autre *Augustin* le fut en 1609. *Jean Vincent* Pinelli, mort à Padoue en 1602. fut célebre par sa profonde érudition. Le cardinal *Dominique* Pinelli mourut doyen des cardinaux le 9 Août de l'année 1611. âgé de 70 ans.

PINEI-LUXEMBOURG : Les seigneuries de Pinei, Raimeru, & Montaignon avec leurs dépendances, situées tant au comté de Chaumont en Bassigni, qu'en celui de Troye, furent érigées en duché sous le nom de Pinei, en faveur de *François* Luxembourg, comte de Roussi, & de ses hoirs successeurs, mâles & femelles & ayans cause, par lettres du roi Henri III. du mois de Septembre 1576. Le duché de Pinei fut au mois d'Octobre 1581. érigé en duché-pairie en faveur du même *François* de Luxembourg, & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles, & ayans cause. *Léon* d'Albert, seigneur de Brantes, frere du connétable de Luynes, mari de *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, petite-fille de *François*, duc de Pinei, obtint de Louis XIII. le 10 Juillet 1620. des lettres patentes pour être reçu au parlement en qualité de duc de Pinei, pair de France. *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, devenue veuve de *Léon* d'Albert, se remaria avec *Henri* de Clermont comte de Tonnerre : elle en eut *Magdelene-Charlotte-Bonne-Therese* de Clermont, mariée en 1661. à *François-Henri* de Montmorenci, comte de Bouteville, connu depuis sous le nom de maréchal de Luxembourg. Louis XIV. en confirmant son contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de Luxembourg, pour jouir du duché & pairie de Pinei. *Voyez* MONTMORENCI-LUXEMBOURG.

PINGON DE FRANGIN : *d'argent flanqué d'azur à la fasce d'or brochante.*

PINHAC, en Languedoc : *de gueule à 2 épées d'or posées en sautoir, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PINON : *d'azur au chevron accompagné de 3 pommes de pin 2 & 1. le tout d'or.*

PINTEVILLE, en Champagne : *d'argent au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or, armé & lampassé de gueule brochant sur le tout.*

PIO DE SAVOYE : Maison des princes de Carpi, très-illustre en Italie, qui porte aussi le nom & les armes de Savoye, par aggrégation faite par *Louis*, duc de Savoye, qui ayant reçu de grands services d'*Albert* Pio, seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre *François* Sforce, & en considération aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit, & à *Galeas* Pio, son frere, à *Marc* & à *Louis* Pio, leurs

neveux, & à leurs descendants mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27 Janvier 1450. Leurs descendants furent princes de Carpi. *Albert* Pio perdit cette principauté, & mourut à Paris. *Lionello* Pio, son frere, rentra dans sa principauté, que sa postérité perdit encore. Cette maison a donné deux cardinaux à l'église romaine. *Voyez* GUICHARDON.

PIOGER : *Guillaume-Auguste* Pioger, chevalier, seigneur des petits Prés, la Pointe, & autres lieux, a eu pour fille *Angelique-Louise* Pioger, femme de *Pierre-Jean-François-Anne* de S. Denis, qui a eu un fils né posthume. *Auguste* Pioger, descend de *Guillaume* Pioger, chevalier, seigneur de la Chaudronnois, qui étoit regardé comme d'une ancienne noblesse au commencement de 1300. Il fut pere de *Thomas* Pioger, qui eut pour fils *Jean* Pioger, seigneur de la Chaudronnois, dont naquit *Guillaume* Pioger, qui épousa *Marguerite* de Poucel. *Macé* Pioger, leur fils, épousa *Renée* Salanon du Verger : ils eurent pour fils *Charles* Pioger, seigneur du Bois-sauvé, lequel épousa *Colasse* de la Haye du Chantier, qui eut trois enfants, *François* Pioger du Bois-sauvé, allié à *Jacqueline* le Songeux de Beaulesne ; *Bertrand* Pioger, marié à *Denise* de Joli, & *René* Pioger, seigneur de Grigné. Du mariage de *Bertrand* Pioger, est né *Charles* Pioger, seigneur de Santeuil. *Gilles* Pioger, fils de *François*, épousa *Guillemette* Morgné, de la Placette, & fut pere de *Gilles* Pioger, seigneur de la Placette, qui épousa *Catherine* des Loges du Clos Doriette, &c.

Cette famille a produit de tout temps de bons serviteurs, & très-attachés à leurs souverains, & porte pour armes : *d'argent à trois écrevisses de gueules, & écussons timbrés*. Voyez le catalogue de la sénéchaussée de Rennes.

PIOLENC : Maison du Languedoc : *Honoré-Henri* de Piolenc est fils de *Joseph-François* de Piolenc, seigneur de Beauvoisin, conseiller au parlement d'Aix, mort en 1668. ayant l'agrément d'une charge de président du même parlement & de *Magdelene-Marie* de Mainier Forbin d'Oppede, & a pour quatrieme ayeul *Thomas* de Piolenc, qui le premier de sa race, noble & ancienne en Languedoc, entra dans la robe, engagé par le don que lui fit le roi François I. par ses lettres du 27 Mars 1539. de l'office de son procureur général au parlement d'Aix. *Honoré-Henri* de Piolenc, a été reçu avocat général, puis président du parlement d'Aix en 1694. Il a deux freres commandeurs dans l'ordre de Malte. Il s'est marié le 29 Mai 1704. à *François* d'Ise de Saleon, fille de *Jacques* d'Ise, seigneur de Saleon, ancien président du parlement de Grenoble, & d'*Anne* de Motagues, dame de Lonfroi. De ce mariage il a 1. *Jacques-Honoré-Jean-Baptiste-Alexandre* de Piolenc de Thouri, président du parlement. 2. *Pierre-Paul* de Piolenc, chevalier de Malte. 3. *Jean* de Piolenc, chanoine de l'église Métropolitaine d'Aix, & abbé de Saint Pierre de Flavigni. 4. *Joseph-Henri* de Piolenc, destiné chevalier de Malte. 5. *Marie-Therèse* de Piolenc, mariée à *N.* . . Meironet, marquis de Châteauneuf.

Les armes sont : *d'azur à 6 épics de bled d'or & une bordure engrelée de même.*

PIOMBINO : C'eſt une ville & principauté ſituée ſur la riviere de Toſcane, dans l'Etat de Sienne. L'empereur Ferdinand II. à l'extinction de la maiſon Appiani, qui la poſſedoit, s'en ſaiſit, comme d'un fief impérial, & la vendit en 1634. à *Nicolas* Ludoviſio, duc de Fiano, neveu du pape Gregoire XV. mort en 1665. Cette principauté eſt aujourd'hui dans la maiſon de Boncompagno. *Voyez* ce mot.

PIONZAC : Les comtes de Pionzac, ſont une branche cadette de la maiſon de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

PIOSASQUE : *d'argent à 9 merlettes de ſable poſées* 3. 3. 2. *&* 1.

PIPPEMONT, aliàs VIEZIER, en Picardie : *d'or à 2 chevrons d'azur au chef de gueule.*

PISSELEU : On trouve *Jean* de Piſſeleu, chevalier, fauconnier du roi avant le mois de Janvier 1343. Cette maiſon a ſubſiſté juſqu'à *Adrien*, ſeigneur de Piſſeleu, mort ſans avoir été marié en 1628. Elle eſt originaire de Picardie. *Anne* de Piſſeleu, ducheſſe d'Eſtampes, fille de *Guillaume* de Piſſeleu, ſeigneur de Heilli, & d'*Anne* Sangouin, ſa ſeconde femme, a joué un très grand rôle ſous le regne de *François I.* dont elle fut la maîtreſſe.

Les armes : *d'argent à trois lions de gueule.*

PLAINE, en Franche Comté : *de gueule à la faſce d'argent, furmontée de* 3 *ſonnettes de même rangées en faſce.*

PLAINTEL : Seigneurie & vicomté dans le comté de Quintin, qui étoit ſi conſidérable, qu'elle avoit un ſénéchal féodé, comme il ſe voit par un retrait de Barre de la juriſdiction de Quintin, fait en 1317. au vicomte de Plaintel, demandé par *Olivier* Peloeſſel, écuyer, ſénéchal féodé du vicomté de Plaintel. Tous les actes des ſiécles ſuivans & les inféodations faites aux ſeigneurs de Plaintel, leur donnent la qualité de vicomtes.

Cette vicomté appartenoit dès 1290. à *N*... Dollo, ſeigneur de la Ville-Maingui, iſſu des anciens comtes de Dol, & dont la poſtérité maſculine a poſſedé ces deux ſeigneuries juſqu'au milieu du quinzieme ſiécle. *Guillaume* Dollo, qui fut le dernier, n'eut de ſon mariage avec *Rolance* le Royer qu'une fille unique, ſçavoir *Jeanne* Dollo, qui porta le vicomté de Plaintel, & la ſeigneurie de la Ville-Maingui, dans la maiſon de Gautron. *Voyez* GAUTRON.

Tabl. gén. part. VII. p. 24.

PLANCI : Terre qui fut érigée en marquiſat, & celle de Sye, qui lui fut unie en vicomté, par lettres du mois de Mai 1656. enregiſtrées au parlement le 15 Janvier 1657. & en la chambre des comptes le 17 Mai 1658. en faveur d'*Henri* Guenegaud.

PLANCI SAINT WINIMER, eſt une famille, qui porte : *de vair à une cottice de gueule.*

PLANNES : C'eſt une ſeigneurie en Normandie, diocèſe de Liſieux, que *Louiſe* de Hautemer, deuxieme fille de *Guillaume*, comte de Grancey, maréchal de France, porta en dot l'an 1593. avec celle de Fervaque, à ſon mari *Aimar II.* de Prie, marquis de Touci, iſſu d'une des plus anciennes maiſons du Berri, où elle eſt connue depuis le onzieme ſiécle. *Voyez* PRIE.

PLANTAVIT DE LA PAUZE, en Languedoc : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur à une arche de ſable*,

sur une mer d'argent, surmontée d'une colombe d'or, tenant au bec, un rameau d'olivier de sinople, au 1 & 3 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or.

PLASTRE (du): *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de sable posé en bande.*

PLATIERE : Ancienne maison du Nivernois, qui a donné un maréchal de France, dans la personne d'*Imbert* de la Platiere, seigneur de Bourdillon, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Champagne, & de Brie, dit le maréchal Bourdillon. Il fut pourvu le 27 Avril 1545. de la charge de bailli d'Auxois, en considération de ses services. Il fut aussi premier écuyer du Dauphin, lieutenant de la compagnie du duc de Nevers, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il servit dignement pendant les guerres des Rois François I. & Henri II. & fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume. Il fut créé maréchal de camp en 1552. & envoyé en 1554. avec sa compagnie d'ordonnance pour chasser les ennemis des environs de Mezieres, combattit à la bataille de S. Quentin, en 1557. sauva le tiers de l'armée, après sa défaite, assista à l'assemblée des Etats généraux du Royaume, tenue à Paris, le 6 Janvier 1558. servit au siége & à la prise de Thionville, en 1559. Il fut établi lieutenant général de-là les Monts, à la place du maréchal de Brissac : étant revenu en France, il fut honoré le 22 Décembre 1562. de la dignité de maréchal de France, que le roi créa en sa faveur, à la charge de suppression à la premiere vacation; fut pourvu le 6 Avril 1564. de celle du feu comte de Brissac, & la sienne supprimée. Il servit en 1563. à la prise du Havre de Grace, fut envoyé en Guyenne pour appaiser quelques troubles, qui y étoient survenus, se trouva à Bayonne, en 1564. à l'entrevue de leurs Majestés avec *Elisabeth* de France, reine d'Espagne. Il mourut le 4 Avril 1567. C'etoit un capitaine illustre par son courage & par sa prudence. Cette maison a donné aussi un évêque de Nevers, dans la personne d'Imbert de la Platiere, prieur de S. Eloi de Paris, conseiller au parlement de Paris, doyen, puis évêque de Nevers sacré le 9 Janvier 1512. par l'archevêque de Sens, & mort à Paris, le 11 Février 1518.

Louis de la Platiere, seigneur des Bordes, à cause de *Peronnelle* des Bordes, sa mere, le premier dont le P. Anselme fasse mention, vivoit en 1440. *Imbert* de la Platiere, seigneur des Bordes en Nivernois, un de ses descendants, vivoit en 1471. Cette maison a formé quatre degrés & a fini à *François* de la Platiere, seigneur des Bordes, &c. qualifié gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans : il fut tué devant la ville de Châlons en Champagne étant au service du roi le 1 Septembre 1544. Il fut pere de *René* de la Platiere, seigneur des Bordes, guidon de la compagnie de cinquante lances du maréchal de Bourdillon, son oncle, mort jeune à la bataille de Dreux, & de *Françoise* de la Platiere, dame des Bordes, &c. héritiere universelle du maréchal de Bourdillon son oncle, mariée....

Les armes de la maison de la Platiere sont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueule, accompagné de 3 anilles ou fers de*

moulins de sable, au 2 & 3 de gueule à 3 molettes d'éperon d'or. Voyez le P. Anselme Tome VII. page 221.

PLESSEN : Maison distinguée à la cour de Dannemarck, originaire du duché de Mecklebourg. *Christian Sigfrid* de Plessen, chevalier de l'ordre de l'Elephant, conseiller intime du conseil, & ministre d'Etat des rois Christian V. & Frédéric IV. de Dannemarck & de Norwege, fils de *Daniel* de Plessen, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723. âgé de 77 ans. Trois de ses fils & une fille vivoient encore en 1743. L'aîné, *Christian-Louis* de Plessen, chevalier de l'ordre de l'Elephant, étoit conseiller intime du conseil du roi. Il a eu de *Charlotte-Amelie* Schéel, trois fils & cinq filles. *Charles-Adolphe* de Plessen, second fils de *Christian* Sigfrid, chevalier de l'ordre de l'Elephant, &c. n'a point été marié; il demanda en 1735. la démission de ses emplois, ne se réservant que ses places de grand chambellan, & de président de la compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique. *Christian* Sigfrid, frere des précédents, chambellan du roi, &c. est venu en France en 1743. & a eu un fils de sa femme, qui étoit de l'ancienne famille de Trolle. *Voyez* sur cette maison le *supplément au dictionnaire historique*, imprimé à Bâle.

PLESSIER (du), de Bretagne: *d'azur au lion d'argent, à une bande d'or sur le tout.*

PLESSIER (du), en Picardie: *écartelé au 1 & 4 d'argent à la fasce de gueule, chargée de 2 chevrons & demi, tenants l'un à l'autre, aussi d'argent, au 2 & 3 d'or à 5 vires ou pattes d'oie de sable posées en sautoir.*

PLESSIS (du), en Normandie: *d'argent à 3 chevrons de gueule posés en cœur sur l'écusson de Genes, qui est d'argent à la croix de gueule.*

PLESSIS (de), en Tourraine: *d'argent à la croix engrelée de gueule, chargée de coquilles aussi d'argent.*

PLESSIS : branche cadette de la maison de Seguier, qui a commencé à *Jean* Seguier, seigneur du Plessis & de Feux, fils puîné de *Pierre* Seguier, seigneur de Saint Cyr, & de *Charlotte* Janvier. *Voyez* SEGUIER.

PLESSIS-BATAILLE, depuis *Plessis-Gautron* : Seigneurie qui étoit dans la maison de Gautron, depuis le quartorzieme siécle, qui a passé par alliance dans celle de Treal Beaubois, ensuite dans celle de Nevet, & du Porc de Locmaria. Elle a été vendue en 1742. à *N.* . . . de S. Riveul. *Voyez* GAUTRON.

PLESSIS BELLIERE. *Voyez* ROUGÉ.

PLESSIS-CHATILLON : *Jacques* du Plessis-Châtillon, marquis de Nonant, épousa en 1674. *Jeanne-Marie* Fradet de S. Août héritiere de Châteaumeillan. Il étoit fils d'André, seigneur du Plessis Châtillon, vicomte de Rugles, issu d'une des plus anciennes maisons de la province du Maine. *Jacques* du Plessis Châtillon mourut en 1707. & eut de *Jeanne-Marie* Fradet son épouse,

Jeanne-Marie du Plessis-Châtillon, veuve de *Charles*, comte d'Estampes.

Anne-Hilarion, chevalier de Malte.

Louis, marquis du Plessis-Châtillon, & de Nonant, lieutenant général des armées du roi, marié le 23 Août 1718. à *Catherine-*

Pauline de Colbert de Torci, mere de *Marie-Félicité*, née le 7 Octobre 1723. mariée au comte de Chabannes, & de *Louis-Henri-Felix*, comte de Châteaumeillan, né le 29 Novembre 1726. enseigne de gendarmerie. Le comte de Châteaumeillan, aujourd'hui sous-lieutenant des chevaux légers d'Orléans, a épousé le 6 Juin 1753. *Marie-Magdelene-Louise* de Barberie de S. Conteſt, & eſt mort à Paris le 25 Août 1754. âgé de 28 ans.

Les armes du Pleſſis-Châtillon ſont: *d'argent à trois quinte-feuilles de gueule, écartelé de* Fradet & de S. Gelais.

PLESSIS-CHATEAUBRIENT: Seigneurie, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Novembre 1648. enregiſtrées le 7 Septembre 1649. en faveur de *Gabrielle* de Châteaubrient, ſeigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis lieutenant général des armées du roi: il eut de *Suſanne* de Raimond, *Raimond* de Châteaubrient, comte des Roches-Baritaut, qui vivoit en 1670.

PLESSIS-JARZE: *Voyez* JARZE.

PLESSIS-LIANCOURT: Cette maiſon eſt éteinte, & les biens ont paſſé dans ceux de la Rochefoucauld.

Le nom de du Pleſſis eſt commun à beaucoup de maiſons dans pluſieurs provinces du royaume, cell-ci eſt originaire du Vendomois, où ſont ſituées, & dans les environs, les premieres terres qu'elle a poſſédées; le premier dont il ſoit fait mention eſt *Jean* du Pleſſis I. du nom, qui vivoit en 1300. Elle a formé pluſieurs branches.

1. Celle des ſeigneurs de la Perrinne, qui a commencé dans le quartorzieme ſiécle & a fini dans le dernier.

2. Celle des ſeigneurs de la Savonniere.

3. Celle des ſeigneurs de Perigni.

4. Celle des ſeigneurs de d'Agnieres.

5. Celle des ſeigneurs de Liancourt, ducs de la Rocheguyon. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent à la croix engrelée de gueule*, qui eſt du Pleſſis, *au* 2 & 3 *d'argent à la faſce coticée d'or & de gueule, qui eſt de Pons.*

PLESSIS-PATE (du): *d'hermines à 3 chevrons de gueule.*

PLESSIS-RICHELIEU: Maiſon, qui, ſelon André du Cheſne, a tiré ſon nom & ſon origine de la terre du Pleſſis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cauſe de la baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle eſt éloignée de trois lieues. Le plus ancien que l'on trouve eſt *Guillaume*, ſeigneur du Pleſſis, &c. qui vivoit en 1201. *Voyez* RICHELIEU.

PLESSIS-RIDEAU: Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche de la maiſon de Briçonnet. Ils ont commencé à *Guillaume* Briçonnet, ſeigneur du Pleſſis Rideau, fils de *Jean* Briçonnet, & de *Jeanne* Berthelot. Après la mort de ſa femme, il embraſſa l'état éccléſiaſtique, fut décoré du chapeau de cardinal en 1495. Il étoit depuis 1460. évêque de S. Malo, Il fut transféré à l'évêché de Niſmes, en 1496. enſuite à l'archevêché de Rheims, en 1497. & mourut archevêque de Narbonne, le 14 Décembre 1514. *Voyez* BRIÇONNET.

PLEUMARTIN: Ancienne maiſon de Tourraine. *N...*, mar-

Champagne. *Philippe* se fixa dans ce comté, & ses descendants ont continué d'y demeurer. Voyez-en la suite dans la généalogie de Poitiers, par *André* du Chêne, jusqu'à *Guillaume* de Poitiers, qui eut de son mariage avec *Sabine*, fille de *Marc* de Rye, *Claude-Antoine* de Poitiers, baron de Vadans, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, marié en 1613. avec *Louise*, fille de *Philibert* de Rye. Ils eurent de leur mariage *Ferdinand-Eleonor* de Poitiers, chevalier d'honneur au même parlement, qui prit le titre de comte de Saint Vallier (*a*), & épousa *Jeanne-Philippine* de Rye, fille de *François* de Rye, marquis de Varembon, & de *Catherine* d'Afrrise, aux conditions de relever le nom & les armes de la maison de Rye (*b*). Il eut deux fils de ce mariage, *Ferdinand-François* de Rye, comte de Poitiers qui suit; & *Frédéric Eleonor*, marquis de Poitiers, brigadier des armées du roi, mort sans enfants de son mariage avec *Catherine* de Grammont de la Roche.

Ferdinand-François épousa en premieres noces, *Marguerite-Françoise* d'Achey; en secondes *Françoise*, fille d'*Arnoul Saladin* d'Anglure, marquis de Coublans, & de *Christine* du Châtelet. Du premier mariage il a eu *Marie-Françoise* de Poitiers, épouse de *Charles-Antoine-François*, marquis de la Baume Montrevel: *Louise-Jeanne-Philippe* femme de *Gabrielle-Philibert* de Grammont, baron de Châtillon; & *Marie Emmanuelle*, mariée à *Ferdinand-Florent*, marquis du Châtelet.

Du second mariage sont nés, *Ferdinand-Joseph*, comte de Poitiers, qui a succédé au fidei-commis de Rye: *Charles-Frederic* de Poitiers, appellé à celui d'Anglure-Caublans, mort jeune; & trois filles décédées sans alliance.

Ferdinand-Joseph, comte de Poitiers, épousa en 1714. *Marie-Henriette-Genevieve-Gertrude* de Bourbon Malause, dont il n'a laissé qu'une fille, nommée *Elisabeth-Philippine* de Poitiers, mariée à *Gui-Michel* de Durfort de Lorges, duc de Rendan, à qui elle a porté en dot les biens des maisons de Rye, de Poitiers & d'Anglure-Coublans (*c*).

(a) *Il vit ouvrir en sa faveur le* fidei-commis *des biens de la maison de Rye, par le décès de* Ferdinand-François-Juste *Rye, marquis de Varembon, dernier mâle de sa famille, mort sans postérité, le 5 Août 1657. Il y avoit été appellé par le testament de* Ferdinand *de Rye, archevêque de Besançon, au défaut des mâles de la maison de Rye, & à la charge de relever le nom & les armes de cette maison.*

(b) *Il fut par ce mariage le plus riche seigneur du comté de Bourgogne; & il l'auroit encore été d'avantage, s'il avoit pû conserver les biens, que la maison de la Palu avoit possedés en cette Province, auxquels il prétendoit être aussi appellé.*

(c) *Les biens de la maison de Rye lui ont été contestés par* Charles-Ferdinand-François *de la Baume, marquis de Montrevel, fils de* Marie-Françoise *de Poitiers, lequel prétendoit que suivant le testament de* Ferdinand *de Rye, archevêque de Besançon, ils étoient subftitués à l'infini, & qu'ils devoient passer aux mâles descendants par les fil-*

Les armes de la maison de Poitiers : *d'azur à six besans d'argent 3, 2 & 1 au chef d'or.*

POITOU : Le Poitou, province de France avec titre de comté faisoit autrefois partie de l'Aquitaine. Il a environ 60 lieuës d'orient en occident. Poitiers est sa capitale. Le Poitou passa des mains des Romains en celles des Wisigoths, sur lesquels Clovis le prit vers l'an 510. Depuis Charlemagne, cette province eut ses comtes particuliers qui devinrent ducs de Guyenne. *Guillaume X.* dernier de ces ducs étant mort sans enfants mâles, & sa fille *Alienore*, femme de *Louis* le jeune, ayant été répudiée, le Poitou vint par le mariage de cette princesse avec Henri II. roi d'Angleterre, en la possession des Anglois, qui le garderent jusqu'à ce que *Jean* Sans-Terre le perd pour crime de félonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à *Alphonse* de France, fils du roi Louis VIII. & frere de Saint Louis, elle fut érigée en comté-pairie au mois d'Août 1315. en faveur de *Philippe* de France, fils de Philippe le-Bel, & de ses successeurs. Ce prince étant devenu roi en 1316. cette pairie fut éteinte. Elle fut donnée par *Charles* de France, duc de Normandie, régent du Royaume, à *Jean* de France son frere, au mois de Juin 1357. Le roi Jean, par le traité de Bretigni. le 8 Mai 1360. céda le comté de Poitou à Edouard III. roi d'Angleterre. *Charles V.* son fils ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna au mois de Novembre 1369. à son même frere *Jean*, pour lors duc de Berri. Ce prince étant mort sans enfants mâles, le comté de Poitou revint à la couronne, & il fut donné le 17 Mai 1417. à Charles de France, dauphin de Viennois, depuis roi de France, sous le nom de Charles VII. qui le réunit à la couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes : *parti au 1 semé de France, au 2 échiqueté de gueule & d'or, les échiquiers de gueule chargés de châteaux d'or.*

POIX-CREQUI : Poix, ville & terre considérable avec le titre de Principauté, située dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers seigneurs, du nom de Tyrel, se qualifierent Princes de Poix. Elle passa dans la maison de Soissons, par le mariage de *Marguerite* de Poix, fille de *Jean* Tyrel IV. du nom avec *Thibault* de Soissons, prince de Chimai. *Jossine* de Soissons, fille héritiere de *Jean* de Soissons, Prince de Poix, épousa *Jean*, sire de Crequi VII. du nom, qui par cette alliance devint prince de Poix. *Marie* de Crequi, leur petite fille, épousa *Gilbert* de Blanchefort, seigneur de Saint Janvrin, dont le fils aîné *Antoine* de Blanchefort, fut substitué aux nom & armes de Crequi. Son fils, *Charles* de Crequi, épousa en premieres noces, *Magdelene* de Beaume, fille du connétable de Lesdiguieres,

les, au lieu des mâles descendants par les mâles. Le parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la substitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la maison de Poitiers, & que les biens étoient libres dans la personne du dernier de ces mâles. Voyez M. Dunod Hist. du comté de Bourgogne, Tom. 2, L. VII. pag. 223. & suiv.

dont il eut, entr'autres enfants, *Charles* de Crequi, en faveur de qui & de ses hoirs mâles, nés & à naître en loyal mariage, la principauté de Poix fut érigée en duché-pairie sous le nom de Crequi. Cette pairie fut éteinte par la mort sans enfants du même *Charles* de Crequi. *Marguerite*, fille unique & héritiere, morte le 12 Août 1707. épousa *Charles-Belgique-Hollande* de la Trimoille, duc de Thouars.

Poix, qui reprit son premier titre vint par acquisition du 29 Juillet 1718. à *Marguerite-Therese* Rouillé, baronne de Meslé, qui étant veuve de *Jean-François*, marquis de Noailles, frere du feu maréchal, & du cardinal de Noailles, se remaria en 1702. au duc de Richelieu, pere du maréchal, dont elle n'eut point d'enfants. Cette dame mourut le 27 Octobre 1729. ayant substitué la principauté de Poix, à *Jean-François*, marquis de Noailles; qui donna Poix à sa fille, *Marie-Catherine*, duchesse de Richelieu. Cette dame morte sans enfants, substitua cette principauté au second fils du maréchal duc de Noailles, son cousin germain, qui est le comte de Noailles. *Voyez* NOAILLES.

Les armes de Poix: *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 6 croisettes, recroisetées de même.*

POLASTRON, en Languedoc: *d'argent au lion de sable, lampassé de gueule.*

POLE DE SUFFOLCK: Maison d'Angleterre, dont Imhoff parle *Généal.* d'*Angl.* dern. part. tab. 19. *Guillaume* de la Pole, dit-il, étoit marchand de Dun-le-Roi en Berry. Il s'enrichit au commerce, lui & son fils *Guillaume II.* qui fournit des vivres à l'armée du roi Edouard en Ecosse. *Michel* de la Pole, comte de Suffolk servit dans les guerres de France sous *Henri* duc de Lancastre, & sous le prince de Galles. *Michel* de la Pole II. comte de Suffolk, chevalier en 1391, mourut au siége d'Harfleur le 14 Novembre 1415. *Guillaume* de la Pole, chevalier Anglois, successivement comte, marquis & duc de Suffolk, servoit en 1416. Henri V. roi d'Angleterre, dans les guerres de France. On prétend qu'il a pris la qualité d'amiral de France: il étoit au siége de Rouen en 1417; au couronnement d'Henri VI. roi d'Angleterre à Paris. La fortune qui lui fut d'abord favorable, lui devint contraire. Le parlement d'Angleterre le fit arrêter, le bannit ensuite; comme il se retiroit en France, il fut attaqué par un vaisseau du duc d'Excester son ennemi, qui le mena à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2 Mai 1451. *Edmond* de la Pole, comte de Suffolk, son petit-fils, & le dernier de sa maison, ne fut pas plus heureux, après avoir servi le roi Henri VII. dans les guerres qu'il eut en France, & au siége de Boulogne, il fut mis dans la tour de Londres, où il demeura jusqu'au 5. Avril 1513. que le roi Henri VIII. lui fit trancher la tête, de crainte qu'en son absence le peuple ne le fît roi.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois têtes de léopards de même, au 2 & 3 d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois vols de sable.*

Les ducs de Suffolk d'aujourd'hui ne sont pas de cette maison.

POLIGNAC, très-ancienne maison, d'Auvergne, qui tire son nom de l'ancien château de Po-

lignac, situé dans le Velai, sur une grande & vaste roche, qui étoit autrefois consacrée à Apollon. *Sidoine Apollinaire* parle du château de *Polignac*, comme de sa maison paternelle. Les vicomtes du pays de Velai ou de Polignac, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, vicomte de Velai. Ces vicomtes ont eu longtems toutes les marques de souveraineté (*a*).

Gaspard-Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, baron de Randon, gouverneur de la Ville du Pui en Velai, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. Il eut d'*Anne* de Tournon son épouse : 1. *Louis-Armand* qui suit. 2. *Melchior*, abbé de Montebourg, mort le 8 Juillet 1699., âgé de 88 ans, & deux filles mariées.

Louis-Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, &c. gouverneur de la ville du Pui en Velai, & des pays de Velai & de Vivarez, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut le 3 Septembre 1692. Il avoit épousé en premieres noces le 14 Février 1638. *Suzanne* de Serpens, fille de *Claude*, baron de Gondras, & d'*Autoinette* de Rochebaron : en secondes le 17 Février 1648. *Isabelle-Esprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, comte de Montrevel, & de *Marie* Olier de Nointel ; & en troisieme *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, morte le 7 Novembre 1721.

Du premier lit vint *Antoinette* de Polignac, carmelite à Paris, morte le 13 Novembre 1690.

Du second sortirent *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune, *Isabelle* de Polignac morte jeune.

Du troisieme mariage sont issus *Sidoine Apollinaire* : *Gaspard Scipion*, qui suit ; *Melchior* de Polignac, né le 11. Octobre 1661, abbé de Bonpart, de Mouzon, de Begard, de Corbie, d'Anchin, ambassadeur extraordinaire en Pologne, auditeur de Rote à Rome, ambassadeur plénipotentiaire pour le traité de Paix à Utrech, nommé cardinal le 18 Mai 1712. par le pape Clément XI. ambassadeur à Rome en. . . . maître de la chapelle du roi, grand maître de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, un des quarante de l'académie Françoise, mort archevêque d'Ausch.

Sidoine-Apolinaire-Gaspard-Scipion, marquis de Polignac, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Pui, épousa 1. le 22. Avril 1686. *Marie Armande* de Rambures, fille d'honneur de madame la dauphine, fille de *Charles* marquis de Rambures, & de *Marie* de Boutru, morte en 1706. 2. en 1709. *Françoise* de Mailli, fille de *Louis*, comte de Mailli & de *Marie-Anne* de Sainte Hermine.

Du premier lit vint *Louis-Armand*, marquis de Chalençon, né le 19 Février 1687. mort en 1693.

Du second sont issus, entr'autres, trois fils.

POLIGNI, en Dauphiné : *de gueule à 3 chevrons d'argent, au chef d'or, chargé d'un Renard passant de gueule.*

POLIGNI, en Franche-Comté : *de gueule au chevron d'argent.*

POLOGNE, royaume élec-

(a) *On trouve dans les* Tabl. Généal. *la suite des vicomtes de Velai, ou de Polignac. Part. II. p.* 255.

tif de l'Europe, qui comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie orientale de la Germanique vers la Vistule. Cracovie est la capitale. La Pologne a été gouvernée dès l'an 550. par un nommé *Leschus*. Le titre de roi fut déféré aux princes de Pologne en 999. La maison électorale de Saxe est sur le trône de Pologne depuis 1699.

Fréderic-Auguste II. né le 7 Octobre 1696. a été d'abord titré prince électoral de Saxe, & prince royal de Pologne, nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc par le feu roi son pere le 20 Novembre 1708. & devenu electeur duc de Saxe le 1. Fevrier 1733, a été élû roi de Pologne le 5 Octobre de la même année, couronné à Cracovie le 17 Janvier 1734, reçu grand-maître de l'ordre de l'aigle blanc le même jour, a été nommé chevalier de l'ordre de S. André de Russie le 24 Juin 1736. a épousé le 3 Septemb. 1719. *Marie-Josephe-Benedicte*, née archiduchesse d'Autriche, & fille aînée du feu empereur Joseph, née le 8 Décembre 1699, couronnée reine de Pologne, le 17 Janvier 1734. Leurs enfants sont;

1. *Frédéric-Christian-Leopold* fils aîné, qui suit.

2. *Xavier-Auguste-Louis-Albert*, né le 3 Août 1730. nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1734.

3. *Charles-Christian-Joseph*, né le 13 Juillet 1733. nommé chevalire de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août de la même année.

4. *Albert-Casimir Philippe*, né le 11 Juillet 1738. nommé chevalier de l'aigle blanc le 3 Août de la même année,

5. *Clement-Venceslas*, né le 28 Septembre 1739. nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1740.

6. *Marie-Amelie-Christine*, fille aînée du roi de Pologne, reine des deux Siciles.

7. *Marie-Anne-Sophie*, seconde fille, mariée à l'électeur duc de Baviere.

8. *Marie-Josephe*, troisieme fille, mariée à monseigneur le Dauphin.

9. *Marie-Christine*, quatrieme fille, née le 12 Février 1735.

10. *Marie-Elisabeth*, cinquieme fille, née le 3 Février 1736.

11. *Marie-Dorothée-Cunegonde*, sixieme fille, née le 10 Novembre 1740.

FREDERIC-CHRISTIAN-LEOPOLD, fils aîné du roi de Pologne, en cette qualité prince électoral de Saxe, né le 5 Septembre 1722. a été nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1722. de celui de l'élephant le 30 Juillet 1733. de celui de Saint Janvier le 3 Juillet 1738. Il a épousé le 20 Juin 1747. *Marie-Antoinette*, sœur aînée de l'électeur duc de Baviere, née le 19 Juillet 1714, dont,

1. *Frédéric-Auguste*, fils aîné, né le 23 Décembre 1750.

2. *Charles-Maximilien*, second fils, né le 24 Septembre 1752.

3. *Joseph-Marie-Louis*, troisieme fils, né le 20 Janvier 1754.

POMERANIE: Pays d'Allemagne, avec titre de duché, qui a au septentrion la mer Baltique, la Prusse à l'Orient, le marquisat de Brandebourg & la basse-Pologne au midi, & le Meckelbourg au couchant. Elle a eu autrefois des ducs qui étoient très-puissants. *Bogislas* ou *Bogislaus XIV.* du nom, fut le dernier. Il mourut en 1637. sans laisser de postérité. Ce duché fut un sujet de guerre entre

les Suédois & la maison de Brandebourg. On assigna à ces deux puissances la riviere d'Oder pour limites.

POMEREU : *N*... de Pomereu, conseiller au parlement de Paris, possede la seigneurie de Ricey, située sur les limites de la Bourgogne & de la Champagne, autrefois baronnie, qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1718. enregistrées à la chambre des comptes de Dijon, en faveur de *Jean-Baptiste* de Pomereu.

POMIERS : Baronnie en Bresse, qui fut vendue le 21 Août 1649. par *Ferdinand* de la Baume, comte de Montrevel, à *Jean* de Conzié, issu d'une noble famille, originaire de Savoye, où est situé le château de Conzié, dont elle tire son nom. *Voyez* CONZIÉ.

POMMAREDE : branche cadette de la maison de Carmain. *Marguerite* de Carmain, dame de la Pommarede, héritiere de sa branche, épousa en 1552. *Jean* de Saint Etienne, son cousin, dont la postérité prit le nom de Carmain. Cette branche subsiste dans les enfants de *Gabriel* de Saint Etienne, chevalier marquis de Carmain, baron de la Pommarede, mariée en 1702. à *Paul* de Viguier Bidault. *Voyez* CARMAIN.

POMMERAYE (la), de Bretagne : *de gueule à 3 grenades d'or, 2 & 1.*

POMMEREU : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 pommes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

POMMEREUIL DE MOULINCHAPELLE : *de gueule au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même.*

POMPADOUR : Maison originaire du Limosin, qui portoit au commencement le nom de *Helie*. On trouve *Geoffroi* Helie, qui vivoit en 1179. *Geoffroi* Helie, son fils II. du nom, seigneur de Pompadour, vivoit encore en 1240. Gulfier mort en 1441. est le premier qui ait quitté le nom d'*Helie* & il n'a gardé que celui de Pompadour. Il est sorti de cette maison un évêque d'Alet, ensuite de Vivier, un évêque de Condom & un évêque d'Angoulême, de Perigueux & du Puy, grand aumônier du roi Louis XI. *Jean*, marquis de Pompadour, lieutenant général des armées du roi, & des provinces du haut & bas Limosin, chevalier des ordres du roi, en 1661. est mort le dernier mâle de sa branche en 1684.

On trouve *Jacques* Balthasard de Pompadour, seigneur de Villeseque, né le 17 Juillet 1690. le dernier d'une branche cadette; mort en 1722.

Pompadour est un ancien duché-pairie, aujourd'hui baronnie. La marquise douairiere de Courcillon, est la derniere du nom d'*Helie* de Pompadour. Elle est fille unique de feu *Leonard* de Pompadour, seigneur marquis de Lauriere en.... appellé marquis de Pompadour; née en.... & mariée le 17 Juin 1708. à *Philippe* Igon, appellé marquis de Courcillon, mort le 20 Septembre 1719.

Les armes : *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable 2 & 1.*

POMPONE : Seigneurie, qui fut portée en mariage par *Catherine* le Fevre de la Boderie, à *Robert* Arnaud d'Andilli. *Voyez* ARNAUD.

PONCET DE LA RIVIERE : *d'azur à la gerbe d'or, chargée de 2 tourterelles de même, affron-*

tées & surmontées d'une étoile aussi d'or.

PONCET LAYE, en Dauphiné: *d'or à la fasce de gueule, accompagnée de 3 têtes de loup arrachées d'azur, 2 en chef & une en pointe.*

PONCETON : *écartelé au 1 & 4 de gueule, chargé en chef d'une tête de Maure de sable bandée d'argent, & accompagnée de 3 coquilles de sable 2 & 1.*

PONCHER : Ancienne maison de Tourraine, éteinte qui a donné dans la personne d'*Etienne* Poncher un évêque de Paris en 1503. puis archevêque de Sens, en 1519. garde des sceaux de France, en 1512. mort à Lyon le 24 Février 1524. âgé de 78 ans, & dans celle d'*Etienne* Poncher, petit neveu du précédent, un évêque de Bayonne, puis archevêque de Tours, en 1550. mort le 15 Mars 1552.

Jean de Poncher, natif de la ville de Tours, garde de la monnoie de la même ville en 1422. est le premier de cette maison que l'on connoisse : elle a fourni cinq degrés & a fini à *Jean* Poncher, seigneur de Chanfreau, & qui eut trois garçons, & une fille ; entr'autres, *Etienne* Poncher, évêque de Bayonne, mentionné ci-dessus. Tous ses fils étant morts sans enfants, *Marguerite* Poncher, sa fille, mariée à *Jacques* Hurault, seigneur de Vibraye, secrétaire du roi, grand audiencier de France, ayant hérité de ses freres, des terres de Limours, d'Eschmont, de Bretaucourt, du Tremblai, & de Chanfreau, fit donation de ses biens au chancelier de Cheverni, son beau-frere & son cousin, & mourut à Vibraye le 28 Novembre 1580.

Les armes de la maison de Poncher sont : *d'or au chevron de gueule chargé en chef d'une tête de Maure de sable bandée d'argent, & accompagnée de trois coquilles de sable 2 & 1.*

Voyez le *P. Anselme Tom. VI. pag.* 449.

PONS en SAINTONGE : Seigneurie appartenante, à *Charles-Louis*, né prince de Lorraine, sire de Pons, prince de Mortagne, & marquis de Mirambeau, dans la même province, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des armées, &c. cousin germain du feu prince Charles, aussi héritier du duché d'Elbœuf, au défaut de la ligne du comte de Brionne, & appellé prince de Pons, est né le 19 Novembre 1696. a épousé le 1 Mars 1714. *Elisabeth*, seconde fille de feu *Antoine* Gaston, duc de Roquelaure, maréchal de France, morte le 25 Mars 1752. Le prince de Pons est mort le 1 Novembre 1755. ses enfants sont,

1. *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né prince de Lorraine, fils aîné appellé comte de Marsan, colonel du régiment de son pere, sous le nom de Marsan, le 30 Avril 1735. brigadier d'infanterie, le 20 Février 1743. & mort sans enfants, le 2 Mai de la même année. Il avoit épousé le 15 Juin 1736. *Marie-Louise* de Rohan-Soubise, sœur du prince de Soubise, duc de Rohan, née le 7 Janvier 1720. nommée gouvernante des enfants de France, & surintendante de leur maison & éducation le 4 Janvier 1754.

2. *Camille-Louis*, né prince de Lorraine, aujourd'hui unique fils du prince de Pons, seigneur, marquis de Puyguilhen en Gascogne, comte de Pontgibaud, baron de S. Barthelemi, & autres terres par succession maternelle,

maréchal de camp, &c. appellé prince de Camille, né le 19 Décembre 1725. a été fait mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, le 20 Juillet 1743. brigadier le 20 Mars 1747. & maréchal de camp le 10 Mai 1748.

3. *Leopoldine-Elisabeth-Charlotte*, née princesse de Lorraine, fille aînée du prince de Pons, née le 2 Octobre 1716. mariée en Espagne le 1 Mars 1733. à Dom *Joachim* de Zuniga, substitué aux noms de Sotomayor, de Mendozza, & de Guzmas, duc de Béjars, comte de Belalcazar, grand d'Espagne, & grand Justicier héréditaire des royaumes de Castille, & de Léon, &c.

4. *Louise-Henriette-Gabrielle*, seconde fille, mariée au prince de Turenne, unique fils du duc de Bouillon, & d'Albret. *Voyez* BOUILLON.

5. *Marguerite-Louise-Elisabeth*, troisieme fille, chanoinesse de Remiremont en Lorraine, & appellée madame de Marsan, née le 1 Janvier 1723.

PONS : Maison ancienne & illustre, qui a donné dès l'an 1223. un évêque de Perigueux, dans *Raimond* de Pons, & un évêque de Saintes dans *Pons* de Pons. *Bertrand*, sire de Pons, pere de ces deux évêques, vivoit en 1160. *Antoine*, seigneur de Pons, le dernier de la branche aînée, fut fait chevalier de l'ordre du Saint Esprit, à la premiere création en 1568. Il ne laissa que des filles.

L'oncle d'*Antoine*, nommé *Jacques*, forma la branche de Mirabeau, aussi éteinte, & celle de la Caze. Il étoit trisayeul d'*Isaac-Renaud* & de *Pons* de Pons.

Isaac-Renaud étoit le bisayeul du mari de mademoiselle de Tiercelin de Brosses ; & *Pons* de Pons étoit l'ayeul de *Charles-Armand* de Pons, comte de Rochefort, dit le vicomte de Pons, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1735. brigadier des armées du roi en Mars 1740. Celui-ci est chef de la seconde branche de cette ancienne maison. Il est fils unique de feu *Pons* de Pons, comte de Roquefort, mort le 17 Juillet 1705. & de *Charlotte-Armand* de Rohan Guemené, sa seconde femme. Le vicomte de Pons a épousé le 1. Août 1743. *Gabrielle Rosalie*, seconde fille de *François-Victor* le Tonnelier, marquis de Breteuil, mort ministre & secrétaire d'Etat au département de la guerre le 7 Janvier 1743. & de *Marie-Anne-Angelique* Charpentier.

Les armes : *d'argent à la fasce coticée d'or & de gueule.*

PONS ST. MAURICE, en Languedoc, porte de même.

PONS (de), en Dauphiné : *d'azur à 2 lions affrontés d'or, ayant chacun l'une de leurs pattes dans un croissant aussi d'or, mis en pointe, & soutenant un cœur naturel de celles de devant, & 3 étoiles rangées en chef.*

PONT-A-MOUSSON : C'est une ville du Barois, bailliage de S. Michel, bâtie au pied de l'ancienne forteresse de Mousson ou Monçon, avec un pont sur la Moselle, ce qui lui a donné le nom de Pont-à-Mousson. Elle fut érigée en marquisat l'an 1354. par l'empereur Charles IV. qui étant à Metz, lui confirma ses privilèges par lettres patentes du 21 Décembre 1356. & la créa Cité de l'Empire, avec les prérogatives des autres Cités, ce qu'il confirma étant à Prague, l'an 1372. Cette ville appartenoit alors à *Robert I.* duc de Bar. *Edouard*, son second fils, lui

succéda en 1411. dans le marquisat de Pont-à-Mousson. Celui-ci tué à la bataille d'Azincourt, eut pour héritier *Louis*, cardinal, évêque de Verdun, qui donna le duché de Bar & le marquisat de Pont-à-Mousson à son petit neveu, *René* d'Anjou, roi de Sicile, & duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce prince donna le marquisat de Pont-à-Mousson en 1473. à son fils naturel, *Jean* d'Anjou. Après la mort de *Jean* d'Anjou, *Antoine*, duc de Lorraine, se mit l'an 1536. en possession du marquisat de Pont-à-Mousson, au préjudice de *Catherine* d'Anjou, fille de *Jean*, qui avoit été mariée en 1526. à *Louis* de Forbin, seigneur de Solliers. Leur postérité conserva toujours le titre de ce marquisat, sur lequel *François-Auguste* de Forbin, seigneur de Solliers, réclama ses droits au traité de paix d'Utrecht. *Voyez* FORBIN.

PONTAC : *de gueule à 1 pont de 5 arches d'argent, & sur icelui 2 tours de même, à la riviere d'argent ombrée d'azur, coulant dessous le pont.*

PONTALLIER : Selon *André* Duchêne, dans son *Histoire* de la maison du Vergi, les anciens seigneurs de Pontallier descendent de ceux de Champlite : cependant l'on n'a pu découvrir la jonction : on trouve *Gui* de Pontallier, qui vivoit en 1172. L'auteur des grands officiers de la couronne ne commence cette généalogie qu'à *Hugues* de Pontallier, chevalier, seigneur de Talmey, qui vivoit en 1397. Sa postérité a formé huit degrés & a fini à *Antoine-Louis* de Pontallier, seigneur de Châtillon en Bazois, qui testa en 1597. Celui-ci eut un fils, *Jean* de Pontallier, mort sans avoir été marié, & *Jacqueline-Philippe* de Pontallier, sa fille, dame de Châtillon en Bazois, épousa le 5 Août 1588. *Edme* de Rochefort, marquis de Pleuvaut, dont des enfants. Elle mourut à Paris au mois d'Avril 1630.

Les armes : *de gueule au lion d'or, couronné de même, armé & lampassé d'azur.*

PONTCALLEC : Seigneurie située en Bretagne, évêché de Cornouaille, qui fut érigée en marquisat en faveur de *René* de Guer, seigneur de Pontcallec, par lettres du mois de Juin 1657. enregistrées le 31 Mars 1661.

PONTCHARTRAIN : *N*... marquis de Pontchartrain, lieutenant général des armées de Sa Majesté, s'est démis de la place d'inspecteur général, & a été nommé le 28 Septembre 1754. gouverneur des ville & château de Ham. *Voyez* PHELIPPEAUX.

PONTECROIX : Le marquisat de Rosmadec fut érigé en 1608. en faveur de *Sebastien* de Rosmadec, baron de Molac ; continué & confirmé sous le nom de Pontecroix, par lettres du mois de Février 1719. enregistrées en la chambre des comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis* le Sénéchal, comte de Carcado. *Voyez* CARCADO.

PONT DE VAUX : La ville de Pont de Vaux en Bresse, étoit du patrimoine des anciens sires de Baugé, souverains de Bresse, & passa avec le reste du pays dans la maison de Savoie, par le mariage de *Sibile*, dame de Baugé & de Bresse, avec *Amé II.* du nom, comte de Savoie l'an 1272. *Laurent* de Gorrevod, vicomte de Salins, acquit en Janvier 1521. la seigneurie de Pont de Vaux de *Charles*, duc de Savoie, auquel il céda en échange les seigneuries

ſituées en Suiſſe & en Piémont. Le même duc de Savoie érigea la ſeigneurie de Pont de Vaux, & la baronnie de Montanai en comté, en faveur du même *Laurent* de Gorrevod. Louis XIII. en Février 1623. réunit au comté de Pont de Vaux les baronnies de Gorrevod, de S. Julien, de Cermoyé & de Montanai, érigea le tout en duché en faveur de *Charles-Emmanuel* de Gorrevod, comte de Pont de Vaux, chevalier de la toiſon d'or. Ce duché a été éteint par la mort ſans enfants de *Philippe-Eugene* de Gorrevod, duc de Pont de Vaux, ſon fils.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or*, qui eſt Gorrevod, *au 2 & 3 de gueule à 3 faſces d'argent, & une bande d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or brochant ſur le tout*, qui eſt Rivoir.

PONT DE VESLES & CHÂTILLON-lèz-Dombes, petites villes de Breſſe, qui furent cedées & inféodées par *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, en échange de la comté de Benes en Piémont à *Jean-Louis* Coſte, comte de Benes, en faveur duquel elles furent érigées en comté par lettres du 26 Juin 1561. Ces deux comtés paſſerent dans la ſuite dans la maiſon d'Urfé, enſuite dans celle de Bone Leſdiguieres. La ducheſſe de Crequi vendit le comté de Châtillon-lez-Dombes le 7 Décembre 1645. à *Mademoiſelle* de Montpenſier, qui l'a laiſſé à *Philippe* de France, duc d'Orléans.

PONT EN ROYANS: Seigneurie en Dauphiné, qui étoit poſſedée dans le douzieme ſiécle par *Aimar* de Berenger, un des deſcendants d'*Iſmidon*, prince de Royans; il épouſa *Béatrix* de Saſſenage. Leur fils *Henri*, ſeigneur du Pont, devint, du chef de ſa mere, baron de Saſſenage, dont il prit le nom & les armes, & les tranſmit à ſa poſtérité, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *François*, ſeigneur de Saſſenage, ſon ayeul maternel. *Voyez* SASSENAGE.

PONTEVEZ: Ancienne & illuſtre maiſon de Provence. *Fouquet* de Pontevez, qui accompagna *Charles* d'Anjou, comte de Provence, en ſon expédition de Naples, épouſa *Mathilde* de Cotignac, qui lui porta en dot la terre de Carces. De lui deſcendoit *Jean* de Pontevez, lieutenant général de Provence, chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la ſeigneurie de Carces fut érigée en comté par lettres du mois de Mai 1551. Son fils *Gaſpard*, mort en 1610. fut pere de *Jean*, qui ſe voyant ſans enfants, fit en 1656. héritier du comté de Carces, ſon neveu, *François* de Simiane, marquis de Gordes.

Voyez SIMIANE.

La terre de Giens, que *Jean*, ſeigneur de Pontevez, donna par ſon teſtament de 1506. à ſon fils cadet *Boniface* de Pontevez, fut érigée en marquiſat ſous le nom de Pontevez, par lettres du mois d'Octobre 1691. enregiſtrées en la chambre des comptes d'Aix le 17 Novembre ſuivant en faveur de *François* de Pontevez, iſſu de *Boniface*, ſeigneur de Giens.

Les armes: *de gueule à 1 pont à 2 arches d'or.*

PONT S. PIERRE: Baronnie aujourd'hui marquiſat, qu'*Iſabelle* de Hangeſt, fille d'*Aubert* de Hangeſt & ſon héritiere, porta en dot avec celle d'Hugueville, en 1367. à *Jean* de Roncherolles ſon mari. Par ce mariage *Jean* de Roncherolles fit entrer dans ſa maiſon ces deux baronnies, dont depuis

lui les aînés de sa maison ont toujours pris le nom.

Voyez RONCHEROLLES.

PONT S. PIERRE : *N*..., de Pont S. Pierre, marquis, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur, né au parlement de Rouen, mourut en Juin 1754. Le marquis & comte de Pont Saint Pierre & le marquis de Rothelin en ont hérité.

PONT DE RENNEPONT : *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont, épousa le 23 Septembre 1711. *Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin. Il avoit pour huitieme ayeul *Gibin* de Pont, chevalier, seigneur de Rennepont, qui vivoit sur la fin du quatorzieme siécle, & dans le commencement du quinzieme, avec *Catherine* du Four son épouse, de laquelle il eut *Bernard* de Pont, seigneur de Rennepont, pere de Gilbin, & ayeul de *Gilles*, dit Gilbin, marié par contrat du 10 Decembre 1482. à *Guillemette* de Grevigni, veuve de *Regnier* de Moslain, seigneur de Moslain, & de Ravene-Fontaine, & fille de *Gerard* de Grevigni, seigneur de Bourbonne, & de *Marguerite* de Bourgne. Il en eut *Bernard II.* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, Recourt, Cercueil, Ravene-Fontaine, &c. mari d'*Isabeau*, fille de *George* de S. Blin, seigneur de Thivet, & de *Marguerite* le Bœuf. Elle fut mere de *Jean* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, &c. marié en 1560. à *Jeanne* de Vy, fille d'*Anatoire* de Vy, seigneur de Mailleroncourt, &c. laquelle se remaria à *Jean* de Blandefontaine, gouverneur de Seurre en Bourgogne. Elle eut de son premier mariage *Gaspard* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, la Ville aux Bois, &c. Celui-ci épousa par contrat du 28 Octobre 1598. *Nicole*, fille d'*Alexandre* le Gruyer, seigneur de Fontaine, près Bar-sur-Aube, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la personne du duc de Guise & de la principauté de Joinville, & de *Claude* de Lutz. Il eut de cette alliance, entr'autres enfants, *Pierre*, chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne, le 14 Août 1623. commandeur de Xugni, puis de Ruel & de Saint Nicolas de Langres, & *Francois* de Pont, seigneur de Rennepont, Maraux, Arrantieres, Roche-Bettaincourt, Cultru, & du Val de Rognon, mestre de camp d'un régiment d'infanterie au service de France, mort le dernier Février 1670. Il avoit épousé par contrat du 23 Janvier 1624. *Catherine* le Bouteillier de Senlis, dame de Bouvigni, fille de *Paul*, comte de Vigneux, seigneur de Mouci, &c. premier gentilhomme de la chambre du duc François de Lorraine, & d'*Antoinette* d'Harcourt, dame de Maguieres. De ce mariage sortirent, 1. *Gaspard* de Pont, seigneur de Massiges, du chef de sa femme *Antoinette* d'Alamont, mariée en 1656. fille unique de *Charles* d'Alamont, maréchal des camps & armées du roi, & de *Bonne* d'Epinoi; il n'en eut que des filles. 2. *Nicolas* de Pont, chevalier de Malte, gouverneur de Remiremont, puis officier général dans les troupes Bavaroises. 3. *Nicole-Angelique* de Pont, mariée 1. en 1645. à *Hector* d'Ancienville, seigneur de Villers aux Corneilles. 2. à *Charles* de Quincampoix d'Amboise, comte de Vignori. 4. *Pierre* de Pont, qui après avoir quitté la croix de Malte, fut seigneur de Rennepont, Roche-Bettaincourt, Cultru, &c. appellé

comte, puis marquis de Rennepont, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, le 18 Octobre 1693. brigadier des armées du roi le 10 Février 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. puis commandant la cavalerie sous M. de Vendôme, & mourut le 5 Février 1720. Il avoit épousé par contrat du 11 Octobre 1673. *Marguerite* de Choiseul-Meuse, morte le 16 Janvier 1737. De cette alliance il eut cinq garçons, dont trois ont été tués en Italie pour le service du roi; les deux autres, nommés l'un & l'autre *Claude-Alexandre*, ont eu postérité.

L'aîné naquit le premier Juillet 1683. & fut reçu chevalier de Malte le 24 Avril 1684. Il quitta la croix, & devint marquis de Praslin, par son mariage avec *Charlotte Françoise* de Choiseul, morte en 1743. mere de *Gaston-Jean-Baptiste* de Pont, marquis de Praslin, allié en 1741. avec *N.* .... de Barbin de Broyes de Dampierre, de laquelle il a plusieurs enfants; & de *Marie-Gabrielle* de Pont-Praslin, veuve du 24 Février 1735. de *Henri-Anne* de Fuligni Damas, appellé comte de Rochechouart.

Claude-Alexandre, frere du marquis de Praslin, a aussi été chevalier de Malte, il est maréchal de camp, & connu sous le nom de marquis de Rennepont. Il a épousé par contrat du 7 Février 1711. *Anne-Dorothée* de Bettainville. De cette alliance sont sortis, 1. *Claude-Alexandre* de Pont, dit le comte de Rennepont, né le 2 Janvier 1721. & marié le 20 Août 1742. à *Marie-Louise-Christine* de S. Blimont, de laquelle il a des enfants. 2. *Marie-Gabrielle* de Pont, née le 19 Novembre 1711. chanoinesse de Poulangi. 3. *Magdelene*, née le 21 Septembre 1713. morte le 17 Décembre 1753. Elle avoit épousé le 20 Février 1732. *Nicolas-François*, comte de Rennel & du saint Empire, ministre d'Etat en Lorraine. 4. *Jeanne-Henriette*, née le 30 Septembre 1717. mariée en 1750. à *N.* .... comte de Jouffroi. 5. *Anne-Dorothée*, morte le 10 Janvier 1744. veuve du 4 Août 1743. de *Claude-Marie*, comte de Scoraille, seigneur de la Faye, capitaine au régiment de Sassenage, cavalerie, qu'elle avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1738. 6. *Marie-Anne*, née le 2 Décembre 1723. alliée par contrat du 14 Mai 1746. à *Claude-François-Alexandre-André* des Forges, comte de Caullieres, fils aîné de *François-Alexandre*, vicomte de Caullieres, brigadier des armées du roi, & d'*Andrée-Agnès* de S. Blimont, tante de la comtesse de Rennepont.

PONTIEU ou PONTHIEU: Le comté de Pontieu situé en Picardie, le long de la riviere de Somme, entra dans la maison des comtes d'Alençon, par le mariage de l'héritiere avec le comte *Robert II.* du nom. *Angilbert* fut un des grands seigneurs de la cour du roi Pepin, qui le fit gouverneur de Pontieu; il mourut le 18 Février 814. Le dernier des seigneurs de ce nom fut *Jean* de Pontieu II. du nom, qui vivoit en 1315. qui ne laissa que deux filles, *Blanche* de Pontieu, comtesse d'Aumale, & *Jeanne* de Pontieu, comtesse d'Aumont. *Eléonore* de Castille de Pontieu, reine d'Angleterre, fut comtesse de Pontieu. Ce comté fut confisqué sur son petit-fils le roi *Edouard III. Jacques* de Bourbon connétable de France, en fut investi. Par le traité de Bretigni

le 8 Mai 1360. il fut rendu à *Edouard*, sur lequel il fut confisqué de nouveau & uni à la couronne en Mai 1369. On le lui rendit peu après, & il fut enfin confisqué pour toûjours le 14 Mai 1380. *Jean* de France, duc de Tourraine, quatrieme fils du roi Charles VI. eut le comté de Pontieu en appanage, & il fut érigé en sa faveur en comté-pairie le 22 Mars 1412. *Charles*, son frere, depuis roi sous le nom de Charles VII. reçut ce comté le 17 Mai 1419. Il l'engagea à *Philippe*, dit le Bon en 1435. & en 1465. on le retira, & il resta uni à la couronne jusqu'au mois d'Août 1582. qu'il fut donné à *Diane*, légitimée de France, veuve de *François*, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France. *Charles* de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles IX.* en fut en possession après la mort de *Diane*, sa tante, au mois de Janvier 1620. *Louis*, duc d'Angoulême son fils, étant mort en 1653. *Louis* de Lorraine, duc de Joyeuse, son gendre, en fut gratifié le 19 Juillet 1653. ce qui fut continué à *François-Joseph* de Lorraine, duc d'Alençon, & de Guise son petit-fils; lequel étant mort sans enfants, sa mere *Elisabeth* d'Orléans, en fut pourvue au mois de Mai 1675. Elle conserva le comté de Pontieu jusqu'au 17 Mars 1696. qu'elle mourut. Il fut réuni à la couronne, & donné pour partie d'appanage à *Charles* de France, duc de Berri, au mois de Juin 1710. Il fut distrait de cet appanage par d'autres lettres du mois de Septembre de la même année.

PONTIS (de), en Dauphiné: *d'azur à un pont à 3 arches d'or, maçonné de sable, & 3 roses d'argent en chef.*

PONTIS, de Provence: *de gueule à un pont à 2 arches d'argent sur une riviere de même.*

POPINCOURT (de): *d'argent à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'argent.*

PORCEAN: Les comtes de ce nom étoient une branche de l'ancienne maison de Châtillon sur Marne. Ils ont commencé à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de Creci, &c. Cette branche a donné un connétable de France dans *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcean, mort comblé d'honneur & de gloire en 1329. *Voyez* CHÂTILLON.

PORCELET: Une des plus anciennes maisons de Provence. *Alatheline*, fille d'*Elzear* de Guigonis, seigneur de Maillane, porta en mariage la terre de Maillane à son mari *Pierre* de Porcelet, fils puîné de *Bertrand*, seigneur de Fos. *Pierre*, qui mourut en 1457. fut le cinquieme ayeul de *Louis* de Porcelet, gentilhomme de la chambre du roi, mestre de camp d'infanterie, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1647. enregistrées en Mai suivant. Il fut pere de *Jean-Antoine*, marquis de Maillane, & de *Louise-Thérese*, qui devint héritiere de sa branche, par la mort de son neveu *Louis-Joseph*. Elle épousa *Gui II.* de Sainte Maure, marquis de Chaux, pere du comte de Sainte Maure & de la marquise de Cirac.

François-Louis de Porcelet, sorti d'une autre branche, a pris le titre de marquis de Maillane. Il a épousé *Marie-Elisabeth* de Forbin, dont est née *Marie-Françoise*, femme de *Paul-Joseph* de Porcelet, qualifié marquis de Maillane, frere aîné de *François-Louis*

de Porcelet, né en 1686. chevalier de Malte, grand veneur & premier écuyer du roi de Pologne, duc de Lorraine. Le marquis de Maillane est mort en 1745. laissant pour enfants,

1. *Joseph-Armand*, marquis de Maillane.

2. *Joseph-Auguste*, chevalier de Malte.

3. *Joseph-Louis-Guillaume*, capitaine d'infanterie dans Aunis.

4. *Marie-Thérese* de Porcelet, mariée à *Jean Augustin* de Grille, capitaine-lieutenant des grenadiers à cheval.

Tabl. Gén. Part. IV. p. 96.

Les armes : *d'or à un pourceau passant de sable.*

PORCHER (le) : *de . . . . . à 5 bandes de . . . . & une bordure engrêlée.*

PORHOET (*a*) : Ancienne & illustre maison de Bretagne, dont est sortie celle de Rohan. *Guethenoc*, vicomte de Porhoet, en est l'auteur ; il mourut en 1046. Un cadet de cette maison, *Alain* de Porhoet, eut en appanage une partie des fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par Guillaume le Conquérant. Il est connu par les généalogistes Anglois sous le nom d'*Alain* Souches, ou la Zouche. Des seigneurs de la Zouche, sont sortis les seigneurs de Haringwort, de ceux-ci les seigneurs de Codnor, & la branche des seigneurs de Pition.

Pour la branche des vicomtes de Rohan, elle a pour auteur *Alain I.* du nom, quatrieme fils d'*Eudon I.* comte de Porhoet.

Voyez ROHAN.

Des vicomtes de Rohan, sont sortis les seigneurs du Gué de l'Isle & du Pouldu. Ils ont pour auteur, *Eon* de Rohan, sixieme fils d'*Alain VI.* vicomte de Rohan, & de *Thomasse* de la Roche-Bernard. *Eon* épousa *Aliette*, dame du Gué de l'Isle ; leur postérité a pris le nom du Gué de l'Isle, & subsiste dans les enfants de *Jean-Baptiste* de Rohan, seigneur du Pouldu, exempt des gardes du corps de S. M. Catholique, brigadier de ses armées, marié en 1723. à *Marie-Louise* de Veltoven.

PORTAIL : Le nom de Portail, dit M. l'Abbé d'Estrées, *Mémorial ann.* 1754. a été introduit dans le parlement dès l'an 1585. par *Paul* Portail, qui fut pourvu

(a) *Le pays de Porhoet, compris dans cette partie de la Bretagne, appellée* Domnonée, *étoit possedé au commencement du onzième siécle par* Guetenoch, *vicomte de Rennes, qui fit bâtir le château de Josselin, & en préfera le séjour à celui de Tro. Il mourut vers l'an* 1046. Gui, *dernier vicomte de Porhoet, mort sans postérité en* 1307. *légua tous ses biens au roi* Philippe le Bel. Philippe *de Valois donna les comtés d'Alençon & de Porhoet à* Charles de *Valois son frere.* Pierre II. & Robert, *comte du Perche, son frere, échangerent le comté de Porhoet avec* Olivier de *Clisson, connétable, qui leur céda la baronnie de Thuis, en Normandie, & 2000 livres de rente sur la recette de Champagne.* Béatrix, *fille aînée & héritiere, épousa en* 1448. Alain VIII. *vicomte de Rohan, qui fit rentrer le comté de Porhoet dans la race de ses anciens possesseurs, d'où il a passé dans la maison de* Chabot, *au milieu du dernier siécle.*

d'une charge de conseiller en cette cour le 1. Octobre de cette année, & reçu dans le mois de Novembre suivant. *Paul* eut un fils qui lui succéda dans sa charge de conseiller au parlement en 1622. & le fils de celui-ci, mourut conseiller en la grand'chambre, & seigneur de Chatou. *Paul* eut aussi un frere cadet, nommé *Antoine* Portail, comme leur pere, qui mourut procureur du roi au présidial & en la sénéchaussée du Mans en 1627. Mais un autre *Antoine* Portail, fils du second, vint à Paris, où il fut pourvu d'une charge de correcteur des comptes le 3 Mars 1622. & prêta serment le 23 Juillet. Un quatrieme, *Antoine*, fils du troisieme, mourut conseiller en la grand'chambre du Parlement. Ce dernier épousa *Marie-Magdelene* le Nain. De ce mariage est né *Antoine* Portail, seigneur de Vaudreuil, & de Chatou, près Paris, d'abord avocat général au parlement, puis président à mortier, nommé premier président le 24 Septembre 1724. instalé le 13 Novembre, reçu l'un des 40. de l'académie françoise, le 28 Décembre de la même année, & mort le 3 Mai 1736. Il avoit épousé le 28 Avril 1699. *Rose-Magdelene* Rose (*a*), fille de *Louis-Rose*, seigneur de Coye, conseiller au parlement de Metz, secrétaire de la chambre & du cabinet du feu roi, & petite fille du président *Toussaint* Rose, président au parlement, aussi secrétaire de la chambre & du cabinet du feu roi, l'un des 40. de l'académie françoise. De ce mariage est sorti,

1. *Nicolas* Portail, né en 1702. reçu conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais le 18 Décembre 1722. mort non marié le 20 Juin 1723.

2. *Jean-Louis* Portail, seigneur de Vaudreuil en Normandie, & de l'ancien marquisat de Bouillé, & autres terres au pays du Maine, né en . . . . . Il a d'abord été capitaine dans le régiment du roi, infanterie; il fut reçu conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais le 5 Juillet 1725. président à mortier le 28 Août 1726. & s'est démis de cette charge en Avril 1747. Il a épousé le 15 Mai 1732. *Marthe-Antoinette* Auberi de Vastan, dame de Bouillé & autres terres, fille unique de feu *Felix*, seigneur, marquis de Vastan, en Berri, mort conseiller d'Etat, & prevôt des marchands de la ville de Paris, & de *N* . . . . . Fontaine, fille de *Claude* Fontaine, aujourd'hui an-

(a) *La mere de la femme de feu le premier président Portail, étoit* Louise-Magdelene *de Bailleul, tante paternelle du dernier président à mortier de ce nom, dont le pere, l'ayeul & le bisayeul, avoient successivement possedé la même charge, depuis l'an 1627. Etant veuve de* Louis-Rose*, seigneur de Croye, qu'elle avoit épousé en Mars 1681. & qui mourut le 25 Mars 1688. elle épousa en secondes noces,* Jean *Auberi, seigneur, marquis de Vastan, conseiller au grand conseil. Elle en eut, entr'autres enfants,* Felix *Auberi, seigneur, marquis de Vastan, mort prevôt des marchands de la ville de Paris; ainsi celui-ci étoit frere utérin de* Rose-Magdelene *Rose, veuve d'*Antoine *Portail, premier président du parlement, & les enfants, qu'ils ont laissés de part & d'autre, sont cousins germains.*

cien secrétaire du roi, procureur général de la chambre supérieure de la Marée, née le 13 Mai 1720. dont *Marie-Jeanne-Antoinette*, aujourd'hui fille unique du président Portail, née le 9 Mai 1738.

3. *Louise-Magdelene*, sœur du président Portail, mariée le premier Mars 1722. à *Victor-Pierre-François* Riquet, seigneur de l'ancien comté de Carmaing, ou vulgairement Caraman en Languedoc, ci-devant mestre de camp du régiment de Berri, cavalerie, aujourd'hui lieutenant général des armées, & appellé marquis de Caraman, dont le fils est marié à une sœur du prince de Chimai, grand d'Espagne. *Mém. de Gen. ann.* 1754. *p.* 285.

PORTE (de la): Terre qui appartenoit à une branche cadette de la maison de Prunelé, & que *Diane-Louise* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autrui, vendit à *François* le Secq, secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. *Voyez* PRUNELÉ.

PORTE DE LISSAC (de la): *d'argent à 3 pals de gueule, alaisés par le bas, & mouvants d'une devise, ou fasce de même, & un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PORTE DE THEIS (la), en Dauphiné: *de gueule à 2 fasces denchées d'argent.*

PORTE D'ISSERTIEUX ET DE RIANTS en Berri: *d'or à la bande d'azur.*

PORTE DU THEIL: *Jean-Gabriel* de la Porte du Theil, chevalier des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de saint Lazare, secrétaire de la chambre & du cabinet de Sa Majesté, & des commandemens de monseigneur le Dauphin & de mesdames de France, mourut à Paris le 17 Août 1755. âgé de 72 ans. Il avoit été ci-devant premier commis des affaires étrangeres: il fut chargé en différents temps de la part du Roi de commissions importantes dans plusieurs cours de l'Europe. En 1747. il assista aux conférences de Breda en qualité de ministre plénipotentiaire, & fut revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à celles qui se tinrent en 1748. à Aix-la-Chapelle. Les talents & le zele avec lesquels il s'est acquitté de ces différents emplois, lui ont mérité les marques de satisfaction & de bonté dont le roi a bien voulu l'honorer.

PORTE (la), en Dauphiné: *de gueule à la croix d'or.*

PORTE LA MEILLERAYE: *Voyez* MAZARIN.

PORTES: La terre de Manses & celle de Lappenne, situées en Languedoc, diocèse de Mirepoix, étoient une très-ancienne baronnie, & l'une des six de ce diocèse, qui ont toujours donné, & donnent actuellement, aux propriétaires le droit d'entrée à l'assiette du diocèse pour y représenter le corps de la Noblesse.

Cette baronnie a été possédée successivement par les maisons de *Levis*, de *Dicales*, de *Bourbon*, & *Malause*. Elle appartient aujourd'hui au président de Portes: elle a été unie aux paroisses & consulats de Manses, Theillet, Vals, saint Felix, Lapenne, Villauton, Cazazils, Ribouisse, Seignalens, Lignerolles, Corbieres, & Laures, & érigée en marquisat sous la dénomination du marquisat de Portes; à l'effet de quoi Sa Majesté a commué & changé le nom de *Manses* en celui de *Portes*, par lettres patentes don-

nées à Versailles au mois de Février 1747, registrées au Parlement de Toulouse le 25 desdits mois & an, & en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, le 11 Mars suivant, en faveur de *François-Joseph* de Portes de Pardailhan, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, ses enfants, postérité & descendants; & ce en considération de l'ancienneté de sa famille & des services de ses ancêtres dans différents emplois militaires, & dans les principales charges de la magistrature. *Tab. gen. Part. VII. p. 124.*

PORTES-BERTRAND: Seigneurie considérable dans le Vivarez, qui fut acquise le 10 Février 1321. de *Guillaume* de Randon-Polignac, par *Raimond* Guilhem, seigneur de Budos. Le Vicomté de Portes érigé en Marquisat, a passé en 1698. dans la maison de Conti en vertu du testament de *Marie-Félicité* de Budos, qui institua son héritier universel, *Armand* de Bourbon, prince de Conti, petit-fils par sa mere *Charlotte* de Montmorenci, de *Louise* de Budos, sa tante.

PORTIER DE MARIGNI: *Engueran* le Portier, chevalier, seigneur de Rosey & de Lyons en partie, vivoit en 1150. & fut pere de *Hugues*, conseiller, seigneur de Rosey, &c. marié à *Mahaud*, dame de Marigni, veuve de *Richard*, seigneur de Leger, de laquelle il eut *Engueran II.* du nom, seigneur de Marigni, qui prit le nom de sa mere, & vivoit en 1240. Il fut pere par sa femme N...... de *Philippe* de Marigni, seigneur d'Ecouis, &c. Il eut deux femmes: de la premiere est sorti *Engueran* de Marigni III. du nom, & de la seconde, 1. *Philippe* évêque de Cambrai en 1306. archevêque de Sens en 1309. mort à Paris en 1325. enterré dans l'église des Chartreux au côté gauche du grand autel: 2. *Jean* de Marigni, chantre de N. D. de Paris, ensuite évêque & comte de Beauvais, pair de France en 1312. garde des Sceaux en 1329. nommé à l'archevêché de Rouen par le pape Clément VI. mort le 26 Décembre 1351. *Engueran* de Marigni, III. du nom, comte de Longueville, seigneur de Marigni, &c. fut pannetier de la reine. Philippe le Bel le fit chambellan de France, & lui donna le comté de Longueville en Mai 1301. l'intendance de ses finances & de ses bâtiments, & le fit capitaine du Louvre. Après la mort de ce prince, le comte de Valois, jaloux de sa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, se prévalant de son crédit auprès du nouveau Roi Hutin son neveu, lui fit faire son procès, & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315. âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, son corps fut enterré honorablement en l'église collégiale d'Ecouis. *Voyez* le P. Anselme, Tome VI. pag. 311. & Tome VIII. pag. 443.

Il eut de sa premiere femme *Jeanne* de S. Martin, *Louis*, seigneur de Marigni, &c. dernier mâle de cette maison, pere par sa femme *Roberte*, dame de Beaumez, d'*Yde*, dame de Marigni, mariée par ses oncles en 1348. à *Jean III.* du nom, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, morte sans enfants au mois de Septembre 1391.

Les armes de la maison de Marigni sont: *d'azur à deux fasces d'argent.*

PORTOCARRERO : Maison considérable d'Espagne, qui a formé plusieurs branches. La premiere a formé dix-huit degrés jusqu'à *Balthasar* Portocarrero, & Silva, né le 28 Octobre 1674. La seconde en a produit dix. La troisieme sont les Seigneurs & comtes de Palma, aussi éteints dans *Louis* Portocarrero, mort en 1557. ne laissant qu'une fille unique. La quatriéme, les marquis d'Almenara, comtes de Palma, qui ont produit dix-neuf degrés jusqu'à *Joachim* Portocarrero, marquis d'Almenara, né le 27 mars 1681. La cinquieme, les comtes de la Monclova, qui subsistent dans les enfants de *Melchior* Portocarrero de la Vega, comte de la Monclova. La sixieme, les seigneurs de Guadamelana, éteints dans *Frederic-Manrique* Portocarrero, mort en 1649. sans postérité. La septieme les comtes de Medelin, ducs de Camina, éteints dans Piere-Luitgard de Menesés Portocarrero, duc de Camina. *Voyez* IMHOFF en ses vingt familles d'Espagne.

PORTUGAL : Royaume héréditaire de l'Europe dans la partie occidentale de l'Espagne, un des plus petits Etats de l'Europe, & néanmoins des plus considérables par sa fertilité & par ses richesses. Ce royaume a commencé dans la personne d'*Alfonse-Henriquez*, fils de *Henri* de Bourgogne, arriere petit-fils du roi de France Robert le *Devot*, le 25 Juillet 1133. *Philippe II.* roi d'Espagne, comme fils d'une sœur de *Henri* Cardinal, archevêque de Braga, & depuis Roi, envahit le royaume de Portugal en Août & Septembre 1580. La maison de Bragance a été élevée sur le thrône, aux droits de l'héritiere légitime d'un frere cadet du cardinal roi le 1. Décembre 1640. Le titre de *Roi très-fidèle* a été accordé aux rois de Portugal par le pape Benoît XIV. aujourd'hui regnant.

Joseph, roi de Portugal & des Algarves au-deçà & au-delà de la mer d'Afrique, seigneur de la Guinée, & de la conquête, navigation & commerce de l'Ethiopie, de la Perse, de l'Arabie, & des Indes, grand maître des Ordres de Christ, d'Avis & de S. Jacques, &c. né le 6 Juin 1714. a été titré d'abord infant *Don Joseph*, est devenu héritier présomptif, & en cette qualité prince du Brésil le 29 Octobre de la même année, a succedé au trône le 31 Juillet 1750. & a été proclamé solemnellement le 7 Septembre suivant. Il a épousé le 19 Janvier 1729. *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, sœur du second lit du roi d'Espagne, née le 31 Mars 1718.

Leurs enfants sont

1. Dona *Marie-Françoise-Elisabeth*, premiere infante de Portugal, héritiere présomptive de la Couronne, & en cette qualité titrée Princesse du Brésil, née Princesse du Beira le 17 Decembre 1734. & est devenue Princesse du Brésil le 31 Juillet 1750.

2. Dona *Marie-Anne-Françoise*, seconde infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736.

3. Dona *Marie-Françoise-Dorothée*, troisiéme infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739.

4. Dona *Marie-Françoise-Bénédictine*, quatrieme infante de Portugal, née le 24 Juillet 1746.

Marie-Anne-Josephe d'Autriche, reine douairiere, & mere du roi de Portugal, sœur des feus empereur Joseph & Charles VI. née

le 7 Septembre 1683, est morte le 14 Août 1754. Elle avoit été mariée le 28 Octobre 1708. à *Jean* V. roi de Portugal & des Algarves, mort le trente-un Juillet 1751.

Don *Pedre* infant du Portugal, frere unique du roi, grand prieur de Crato de l'ordre de Malte, est né le 5 Juillet 1717.

Dona *Marie-Magdelene-Josephe-Therese*, infante de Portugal, unique sœur du roi, est mariée au roi d'Espagne.

Les branches sorties de la maison de Bragance, sont 1. les ducs d'Oropersa : 2. les comtes de Lemos & de Castro : 3. les marquis de Ferreira, de Mello, ducs de Cadaval : 4. les comtes d'Acumar, issus des marquis de Ferreira de Mello : 5. les comtes d'Odemira : 6. les seigneurs de Vimiero, issus des comtes d'Odemira : 8. les comtes de Faro, issus des seigneurs de Vimiero : 9. les comtes de Vimiero, sortis de la maison de Bragance.

Tous ceux qui sont sortis de ces différentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui est sur le trône : ce qui en rend le nombre presque infini. *Voyez* IMHOFF, *Stemma Regium Lusitanicum.*

POSSO, ou plutôt POZZO : *Amedée-Alfonse* del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de la Cisterne, grand veneur & grand fauconnier du duc de Savoie, épousa le 16 Février 1684. *Marie-Henriette* le Hardi, qui lui porta le marquisat de la Trousse. Il mourut le 4 Octobre 1698. Leur fils *Jacques-Auguste Ferdinand* del Pozzo, marquis de la Trousse, qui avoit épousé *Marie-Augustine* de la Vieuxville, est mort le 9 Mars 1750. pere de *Marie-Henriette-Augustine-Renée* del Pozzo, née le 13 Février 1749. *Voyez* HARDI.

POT : *d'or à la fasce d'azur au lambel de gueules de 3 pièces,*

POT DE ROCHECHOUART: *Suzane* de Blezi porta en mariage, l'an 1508, à *Christophe* de Rochechouart, seigneur de Chandenier, *Couches*, ancienne baronnie du duché de Bourgogne, qui échut avec celle de Marigni à *Henri-Anne* Pot, chevalier, baron d'Aubigni, issu de *Gabrielle* de Rochechouart du Chandenier, fille de *Christophe*, aux nom & armes duquel il fut substitué. Il eut de sa femme *Magdelene* de France pour fille unique, *Catherine-Charlotte* Pot de Rochechouart, mariée le 1 Février 1663. à *Jean-Nicolas* de Fuligni Damas. *Voyez* FULIGNI-DAMAS, & ROCHECHOUART pour la généalogie de *Rochechouart.*

POTHERIE (la) : La seigneurie de Chalain en Anjou, qui avoit été érigée en comté l'an 1557. en faveur de *Christophe* Fouquet, président au parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, sous la dénomination de la Potherie, par lettres du mois de Septemb. 1748. en faveur d'*Urbain* le Roi de la Potherie, ancien officier d'infanterie au régiment de Piémont.

POTIER : Noble & ancienne maison de Paris, qui a fourni dès le quinziéme siécle d'illustres magistrats au parlement de Paris. Le premier dont on ait connoissance, est *Simon* Potier, seigneur de Groslai & de Blancmesnil, qui vivoit sous le regne de Charles VI. La branche aînée de cette maison s'est éteinte dans *René* Potier, seigneur de Blanc-

mesnil & du Bourget, reçu conseiller au parlement en 1646. ensuite président en la premiere des enquêtes, mort le 17 Novembre 1680. ne laissant de *Marie* de Grimonville son épouse, qu'une fille unique *Marie-Renée* Potier, dame du Blancmesnil & du Bourget, morte sans alliance le 16 Janvier 1700. âgée de 22 ans. *Potier de Novion* est aujourd'hui la branche aînée de cette maison, & *Potier de Gesvres* sa cadette.

POTIER DE NOVION: *André Potier*, I. du nom, quatrieme fils de Nicolas III. (*a*), seigneur de Blancmesnil, & d'*Isabeau* Baillet, est auteur de cette branche; il fut conseiller au parlement de Bretagne, ensuite président au même parlement depuis 1610. jusqu'en 1616, puis président au parlement de Paris sur la démission de son pere: charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645. Il laissa de *Catherine* Cavellier, sa seconde femme,

Nicolas Potier, seigneur de Novion, &c. reçu conseiller au parlement en 1637, président en 1645. secretaire des ordres du roi en 1656. premier président du parlement en 1678. dont il se démit en 1689. reçu à l'Académie Françoise en 1681. mourut le 1. Septembre 1693. âgé de 75. ans, laissant de *Catherine* Gallard son épouse, morte le 23 Avril 1685, âgée de 64 ans, 1. *André* qui suit: 2. *Jacques*, docteur de Sorbonne, abbé du petit Cîteaux, éveque de Sisteron en 1674. puis d'Evreux en 1681. mort le 14 Octobre 1709. âgé de 62 ans: 3. *Claude*, comte de Novion, colonel du régiment de Bretagne, brigadier des armées du roi, marié en premieres noces à *Anne-Catherine* Brossamin, morte le 25 Décembre 1703. laissant deux fils (*b*); & en secondes noces le 28 Juillet 1710. à N...... Maignard: 4. *Catherine* Potier de Novion, mariée à *Antoine* de Riberaie, seigneur d'Homme, morte le 29 Décembre 1709. âgée de soixante-trois ans: 5. *Marthe-Agnès* Potier de

(a) Nicolas *Potier III. du nom, seigneur de Blancmesnil, outre* André *Potier I. du nom, eut quatre autres fils, nommés* René, Bernard, Nicolas, *&* Augustin *Potier. Le premier & le quatrieme moururent éveques comtes de Beauvais, l'un le 4 Octobre 1616. l'autre le 19 Juin 1650. Le second mourut premier président au parlement de Rennes le 11 Janvier 1610.* Nicolas, *le troisieme, connu sous le nom de sieur* d'Ocquerre, *fait secretaire d'Etat le 15 Octobre 1622. après avoir été président en la chambre des comptes, mourut au siége de la Rochelle en 1628. Il laissa un fils, nommé* René Potier, *qui succeda à la terre de* Blancmesnil *en 1635. comme aîné de la famille. Il fut président en la premiere chambre des enquêtes, & ne laissa pour héritiere qu'une sœur, nommée* Magdelene *Potier, mariée le 13 Novembre 1640. à* Guillaume *de Lamoignon, depuis premier président du parlement. C'est par ce mariage que la terre de* Blancmesnil *a passé dans la maison de* Lamoignon, *& par la mort de* René *de Potier, frere de* Magdelene, *la branche de* Potier *de* Novion *est devenue l'aînée de la famille.*

(b) *Ces deux fils de* Claude, *comte de Novion, forment un rameau sorti de cette branche.*

Novion, premiere femme d'Arnaud de la Briffe, Procureur général au parlement, morte le 28 Mai 1686.

André Potier II. du nom, seigneur de Novion, marquis d'Orcheres, &c. conseiller au Parlement en 1657. avocat général au grand conseil en 1661. maître des requêtes en 1663. président au parlement en survivance de son pere, mourut avant lui le 24 Janvier 1677. Il avoit épousé *Catherine-Anne* Malon, dont il a eu *André* qui suit: 2. *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, seigneur de Montauglan, Germonville, &c. colonel du régiment de Bretagne après son oncle, brigadier des armées du roi, mort le 1. Mars 1707, laissant d'*Antoinette* de Montauglan, morte le 1. Juin 1694. âgée de 23 ans, entr'autres enfants, *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion (*a*), & *Antoinette* Potier de Novion, épouse de *Gaspard*, marquis de Clermont-Tonnerre, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & château de Bedfort, ci-devant mestre-de-camp général de la cavalerie légere, morte à Champlâtreux le 29 Août 1754. âgée de 69 ans.

André Potier, III. du nom, seigneur de Novion, marquis de Grignon, reçu conseiller au parlement en 1680. maître des requêtes en 1687. président au parlement en 1689. commandeur des ordres du roi, & premier président du parlement en 1723, dont il se démit en 1724, avoit épousé le 9 Octobre 1680. *Anne* Berthelot, morte le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, dont il eut, entr'autres enfants, 1. *Nicolas* Potier, marquis de Novion, qui suit: 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de 22 ans le 22 Juin 1709. avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Espaulx, morte le 19 Mai 1726. 3. *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24 ans, le 28 Janvier 1713, avec *François* de Montholon, inspecteur général de la marine & des galeres, nommé le 6 Octobre 1720. intendant à S. Domingue; restée veuve de lui en 1725. & morte le 24 Mai 1726.

Nicolas Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, reçu conseiller au parlement de Paris le 22 Mai 1715. mourut au mois d'Octobre 1720. Il avoit épousé le 11 Décembre 1708. *Anne-Marguerite* Gallard, sa cousine: il en a laissé un fils unique, qui suit.

André, chef du nom de Potier, seigneur marquis de Grignon & de Novion en l'isle de France; né le 22 Janvier 1711. a été reçu d'abord conseiller au parlement de Paris le 27 Décembre 1729. président à mortier le 28 Mai 1732. a épousé en premieres noces, le 2 Décembre 1739. *Anne-Remiette Sophie* Langlois, fille de *Robert*, seigneur de la Fortelle en Brie, & autres terres en Hurepoix, président en la chambre des comptes; morte sans enfants le 26 Février 1741; & en secondes noces, le 23 Janvier 1747. *Marie-Philippe* Tachereau, fille cadette de *Gabrielle*, seigneur de Baudri & de Linieres en Tourraine; ancien maître des requêtes, & lieutenant général de police de la ville de

(a) *Le marquis de* Novion *est chef d'un autre rameau qui subsiste.*

Paris, depuis conseiller d'Etat ordinaire, & l'un des six intendants des finances.

POTIER DE GESVRES: Cette branche a commencé à *Louis* Potier, seigneur de Gêvres, secrétaire d'Etat, second fils de *Jacques* Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement, & de Françoise Cueillette, dame de Gêvres. *Louis* de Potier servit utilement Henri III. & Henri IV. durant les affaires de la Ligue. Il mourut le 25 Mars 1630. laissant de *Charlotte* Baillet, son épouse, 1. *René* qui suit: 2. *Bernard* Potier, seigneur de Blerencourt, lieutenant général de la cavalerie légere de France, mort en 1662. sans postérité de *Charlotte* de Vieuxpont, dame d'Annebaut, morte en 1646: 3. *Antoine* Potier, seigneur de Sceaux, secrétaire d'Etat après son pere, & mort avant lui le 13 Septembre 1621. sans enfants d'*Anne* d'Aumont sa femme.

René Potier, comte de Tresmes en Brie, baron de Gêvres dans le Maine, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Chalons, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Tresmes en Valois, érigée en comté en 1608. le fut en Duché-Pairie en 1648. ce qui fut vérifié au parlement le 15 Décembre 1663. Ce duc mourut à Paris le 1 Février 1670. âgé de 91 ans. Il eut de *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Piney, 1. *Louis* Potier, marquis de Gêvres, lieutenant général des camps & armées du roi, &c. accablé sous les ruines d'une mine au siége de Thionville le 6 Août 1643. âgé de 33 ans, après s'être signalé & avoir reçu quarante-une bléssures, & avoir mérité le brevet de maréchal de France: 2. *François*, marquis de Gandelus, puis de Gêvres, maréchal de camp, tué au siége de Lérida le 27 Mai 1646: 3. *Léon* Poitier qui suit: 4. *Louise-Henriete*, mariée 1°. à *Emmanuel* de Faudoas-Averton, comte de Belin: 2°. à *Jacques* de Saulx, comte de Busançois & de Tavannes: 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, marquis de Tavannes, vicomte de Ligni: 6. *Louise*, abbesse de la Barre, près Château-Thierri: 7. *Anne-Magdelene*, demoiselle de Tresmes, morte le 26 Octobre 1705. & plusieurs autres enfants morts jeunes.

Léon Poitier, duc de Gêvres, pair de France, marquis dAnnebaut, de Gandelus, & de Fontenai-Mareil, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, gouverneur & capitaine des chasses du château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, mourut le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans. Il avoit épousé en premieres noces en 1651. *Marie-Françoise-Angélique* Duval, fille & unique héritiere de *François* Duval, marquis de Fontenai-Mareil, en l'Isle de France, & de *Suzanne* Monceaux d'Auxi; en secondes noces, *Marie-Renée* de Romilli, fille de *Louis*, marquis de la Chenelaie, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforiere-Soyecourt, sa seconde femme. Il a eu du premier lit, 1. *Bernard-François* qui suit 2. *Léon* Poitier de Gêvres, né le 15 Août 1656, abbé, comte & seigneur de S. Giraud d'Aurillac, abbé de Bernai, archevêque de Bourges, nommé cardinal par le pape Clement XI. en 1719. commandeur du S. Esprit en 1724., mort en

1743. 3. *Louis*, marquis de Gandelus, né en 1660. colonel du régiment des Vaisseaux, brigadier des armées du roi, tué au siége d'Oberkirck en 1689 : 4. *Jules-Auguste*, chevalier de Malte, né le 6 Novembre 1662. lieutenant de roi au bailliage de Rouen, & du pays de Caux, ancien colonel du régiment de Baffigni, & gouverneur de Pont-Audemer : 5. *François*, chevalier de Malte, né le 2 Juillet 1664. tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1685 : 6. *Charles*, comte d'Annebault, mort jeune : 7. *Marie-Thérese*, née en 1654. morte en 1669. 8. *Jeanne-Félice*, dite mademoiselle de Gêvres : 9. *Suzanne-Angélique*, née en 1659, religieuse de la Visitation : 10. *Magdelene-Armande*, dite mademoiselle de Fontenai, née en 1667. religieuse de la Visitation : 11. *Charlotte Julie*, dite mademoiselle de Mareuil, née le 2 Novembre 1666. mariée en Juin 1707. à *Charles-Amedée* de Brogrio, comte de Revel, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des armées du roi, &c.

Bernard-François Poitier, duc de Gêvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724. né le 15 Juil. 1655. brigadier des armées du roi en 1690. duc de Tresme par démission de son pere le 2 Juillet 1703. marié le 15 Juin 1690. à *Marie-Magdelene-Genevieve-Louise* de Seglieres de Boisfranc, fille de *Joachim* de Seiglieres, seigneur de Boisfranc, mourut le 12 Avril 1739. laissant,

1. *François-Joachim-Bernard* Poitier, substitué aux nom & armes de Luxembourg, né le 29 Septembre 1692. d'abord appellé marquis de Gêvres, fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom le 7 Janvier 1710. reçu en survivance des charges de gentilhomme de la chambre, grand bailli de Valois, & gouverneur de Monceaux le 22 Février 1717. fait brigadier de cavalerie le 1 Février 1719. duc par démission le 27 Fev. 1719. alors appellé duc de Gêvres, gouverneur de Paris le 22 Nov. de la même année ; s'est démis de son régiment en Septembre 1726. a été nommé chevalier des ordres le 2 Février 1728. reçu le 16 Mai de la même année, devenu possesseur du duché & des charges de premier gentilhomme de la chambre, grand-bailli de Valois le 12 Avril 1739. a été fait gouverneur de l'Isle de France au mois de Mai 1742. est devenu gouverneur & capitaine des chasses de Monceaux en Janvier 1753. a été marié en Juin 1709. à *Marie-Magdelene-Emilie* Mascranni, fille unique de feu *Barthelemi*, maître des requêtes, morte sans enfants le 9 Juillet 1717.

2. *Léon-Louis* Potier de Luxembourg, frere cadet du duc de Gêvres, lieutenant général des armées, lieutenant de roi au gouvernement de Normandie dans les bailliages de Caux & de Rouen, gouverneur particulier des ville & château de Pont-Audemer, né le 28 Juillet 1695. a épousé le 27 Avril 1729. *Eleonore-Marie* de Montmorenci-Luxembourg, sœur du Prince de Tingri, née le 9 Mars 1715. dont *Louis-Joachim-Paris* Potier de Luxembourg, fils unique du comte de Tresmes, appellé *marquis de Gêvres*, né le 9 Mai 1733.

3. *Etienne-Renée* Potier de Luxembourg, second frere du duc de Gêvres, né le 2 Janvier 1697. a été d'abord nommé abbé d'Ourcamp en 1720. évêque comte de

Beauvais en Février 1728. & cardinal en 1756.

4. *Marie - Françoise* Potier de Luxembourg, sœur unique du duc de Gêvres, née le 5 Décembre 1697. mariée au feu comte de Bethune, marechal de camp, & grand chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar.

Les armes : *d'azur à 2. mains dextres d'or, au franc quartier, échiqueté d'argent & d'azur.*

POTON DE XAINTRAILLES: *d'argent à la croix alaisée de gueule.*

POTTIER (le) : Famille originaire du Cambresis, qui prétend être sortie de celle de Graincourt. *Etienne* de Graincourt fut le premier qui introduisit dans sa famille le surnom de *le Pottier.* Il étoit fils de *Baudouin* de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec *Thierri*, comte de Flandres, qui se trouva en l'an 1648. au siége de la ville de Damas. *François* le Pottier, écuyer, seigneur de la Hestrois, descendu de cet *Etienne*, lieutenant particulier au bailliage de Montreuil, puis lieutenant général de l'amirauté de Flandres, marié à *Marie* Porquet, a laissé cinq enfants; trois filles, dont l'une est religieuse; & deux garçons, sçavoir *Jean* le Pottier, chevalier, seigneur de la Hestrois, Tavernes, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil, auparavant lieutenant général de l'amirauté de Flandres; & *Charles* le Pottier, écuyer, sieur de Reeur. *Voyez* Moreri.

POU (du), de Bretagne : *De sable au lion d'argent, orné d'or.*

POUGET DE NADAILLAC : *d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont à 6 coppeaux de sinople.*

POUILLENAY : Les seigneurs de cette maison tiroient leur origine de la maison d'Albon par *Henri* troisieme fils d'André d'Albon, chef de cette maison, & de *Sibille* de Moissons. Cet *Henri* acheta la terre de Pouillenay par un accord fait avec son frere aîné. Mais cette maison est à peine connue, n'ayant subsisté que très-peu de tems; & cette terre a passé par acquisition dans la maison de Pompierre.

POUILLI-D'ESNE : *d'argent au lion d'azur couronné, armé & lampassé de gueule.*

POULDUC : Les seigneurs du Gué de l'Isle & du Poulduc en Bretagne, sont une branche des vicomtes de Rohan. Ils ont pour auteur *Eon* de Rohan, sixieme fils d'*Alain VI* vicomte de Rohan & de *Thomasse* de la Roche-Bernard, sa seconde femme. Cette branche subsiste dans *Jean-Baptiste* de Rohan, seigneur de Poulduc, exempt des gardes du corps de S. M. C. brigadier de ses armées. Il a épousé en 1723. *Marie-Louise* de Veltoven, fille de *Guillaume*, colonel de dragons, tué à la bataille de Villa-Vitiosa en 1710. Il en a eu *Jean-Baptiste*, *Manuel*, *Bonaventure*, *François-Antoine*, & *Ciriaque* de Rohan, né le 7 Avril 1725. *Jean-Léonard-Gabriel-Raimond* de Rohan, né le 6 Novembre 1726. *Marie-Pelagie-Louise-Gabrielle-Ritte* de Rohan, née le 24 Janvier 1724. mariée en 1737. au comte de Groesquer, gentilhomme Breton.

POULETIER : *Pierre* Pouletier, conseiller d'Etat ordinaire, maître des requêtes ordinaire, ancien intendant de Lyon, dont la fille *Angelique* Pouletier, morte le 2 Août 1732. avoit épousé *Louis-Antoine* Rouillé de Roissy, frere cadet du ministre des affaires étrangeres.

POULPRI (du), de Bretagne : *d'argent à la rencontre de cerf de gueule.*

POUPET, en Franche-Comté : *d'or au chevron d'azur, accompagné de 3. perroquets de sinople, becqués, bouclés & membrés de gueule.*

POURCEAU (le), de Bretagne : *d'azur à 3 dauphins d'argent, 2. & 1. couronnés d'or, une étoile de même en cœur.*

POURQUEROLLES : Isle dans le golfe de Marseille, que le roi donna à *Henri-François-Alfonse* d'Ornano. *Marguerite* de Montlaur sa veuve la vendit à *Matthieu* Molé, chevalier de Malte, & chef d'escadre, mort en 1658. Une fille unique de *Jean* Molé, maître des requêtes, mort le 25. de Septembre 1723. dame de Pourquerolles a porté cette terre en 1717. à *Joseph-Michel* Sublet, dit le marquis de Lenoncourt, son mari. *Voyez* MOLÉ & SUBLET.

POURRIERES : Cette terre appartenoit à *Pons*, vicomte de Marseille, qui vivoit en 962. *Isnard* de Trets, dit d'Antrevenes, un de ses descendants, n'eut qu'une fille, *Emenjarde* de Trets, dame de Pourrieres, qui épousa *Isnard-Ferrand* de Glandevez en 1316. cinquieme ayeul d'*Antoine* de Pontevez, chevalier des ordres du roi, & gentilhomme de sa chambre, en faveur duquel Pourrieres fut érigé en comté par lettres du mois de Février 1577. & par d'autres du mois de Septembre 1581. ce comté fut réduit en vicomté. Ce seigneur n'ayant point laissé d'enfants, ses biens passerent à *Victor-Antoine* de Glandevez, son plus proche parent, & troisieme ayeul de *François* de Pontevez, comte de Pourrieres, marié le 28 Juillet 1723. avec *Marie-Anne* de Roux, fille d'*Alexandre*, marquis de Courbon, premier président du parlement de Navarre, & de *Marie-Anne* de Piolenc. Leur fille *Marie* de Pontevez, dame de Pourrieres, a épousé *Louis-Sauveur* de Villeneuve, colonel du régiment des Landes, fils de feu *Louis-Sauveur* de Villeneuve, mort Ambassadeur de France à la Porte.

POURROI. *Marc-Joseph* Pourroi de l'Auberiviere de Quinsonas, Chevalier, baron de Merieu, seigneur de Morestel, &c. a été reçu premier président du parlement de Besançon le 20 Août 1750. Il avoit été reçu le 21 Mars 1736. président du parlement de Dauphiné.

Il est fils de *Claude-Joseph* Pourroi de l'Auberiviere, actuellement second président à la chambre des comptes de Grenoble, & de *Marie-Anne* de S. Germain de Merieu, héritiere de sa maison, l'une des plus nobles de Dauphiné, & petit-fils de *François* Pourroi de Quinsona, aussi président en la même chambre des comptes. *Amat* & *Sebastien* Pourroi, ses grands-oncles paternels, ont été présidents à mortier du parlement de Dauphiné, où *Sebastien* fut commandant. Ayant marché en cette qualité à la tête des troupes, il calma les troubles qu'excitoient les rebelles du bas Dauphiné.

Le premier président de Quinsonas est veuf depuis le 23 Août 1749. de *Gabrielle* de Seve, fille de Gabriel de Seve de Flecheres, mort premier président à la cour des monnoies de Lyon, & de *N...* Verot. Ses enfans sont,

1. & 2. *Gabriel* de l'Auberiviere, né le 27 Mars 1738. jumeau avec une fille nommée *Marie-Anne*.

3. *Horace*, né le 15 Nov. 1741.
4. *Françoise*, née le 24 Juin 1740.

Pierre-Emmanuel Pourroi de l'Auberiviere, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de S. Jules, frere du premier président de Besançon, est né le 5 Février 1702. Il sert actuellement son ordre avec distinction : il a fait plusieurs courses en mer, & a commandé une galere.

François Pourroi de l'Auberiviere, son autre frere puîné, né le 14 Juin 1711. est parvenu à l'épiscopat à l'âge de 27 ans : il est mort à Quebec à l'âge de 29 ans en 1740. exhortant des pestiférés, & frappé du même mal.

François-Zacharie Pourroi de l'Auberiviere, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, né le 5 Novembre 1719. est le troisieme frere du premier président.

Françoise Pourroi de l'Auberiviere, sa sœur, est mariée du 4 Septembre 1718. à *Joseph* Bailly, premier président de la chambre des comptes de Dauphiné.

Les armes de Pourroi de l'Auberiviere sont : *d'or aux 3 pals de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.* Le premier président écartele les armes de sa mere, qui sont : *d'or à la bande d'azur chargée de trois croissants montants d'argent.*

POUSSEMOTHE : *Jean-Edouard* de Poussemothe de l'Étoile acheta le 12 Juin 1680. le comté de Graville, & il obtint du roi des lettres de confirmation du titre de comté de Graville, datées du mois d'octobre 1685. enregistrées en la chambre des comptes le 20 Février 1688. & au parlement le 31 Août 1689. Il a eu de son mariage avec *Marie* de la Grange-Trianon, *Charles* de Poussemothe de l'Etoile, comte de Graville, marié le 24 Mai 1737. avec *Catherine-Olive* de la Salle, remariée au comte de Taleyrac, ayant de son premier mari un garçon & une fille.

De la branche aînée est sorti *Charles-Antoine* de Poussemothe, chevalier, seigneur de Thiersanville, lieutenant de vaisseaux du roi, fils de *Pierre-Alexandre* de Poussemothe de Thiersanville. il a épousé le 8 Novembre 1735. *Jeanne-Marquise* de Gennes, dont 1. *François-Alexandre* de Poussemothe de Thiersanville, né le 24 Août 1726. 2. deux autres garçons & une fille.

Les armes : *d'azur à 3 lys de jardin d'argent, grenés d'or, tigés, & feuillés de sinople, & posés 2. & 1.*

POYET : Famille d'Anjou éteinte, qui a donné un chancelier de France dans *Guillaume* Poyet, mort en 1548. âgé de 74 ans. Les armes : *d'azur à 3 colomnes d'or, au 2. & 3. de gueule, au dragon aîlé d'or.*

PRA, en Franche-Comté : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 2 cors de chasse de même.*

PRACOMTAL : Ancienne famille noble du Dauphiné, qui tire son nom du château de Pracomtal, près de la ville de Montelimar.

Guillaume & *Rostaing* de Pracomtal, freres, sont connus par plusieurs titres de 1258. 1264. 1272. 1285. &c. Le premier testa en 1302. en faveur de son neveu *Guillaume II.* de Pracomtal. Celui-ci eut deux fils, *Rostaing*, & *Pons*, qui formerent deux branches. Le dernier fit celle des barons de Soussey en Bourgogne, dont l'héritiere *Louise* de Pracomtal fut mariée en 1648. à *François* Damas, comte de Crux, au-

quel elle porta la baronnie de Souffey.

Rostaing de Pracomtal, fils aîné de *Guillaume*, seigneur de Pracomtal, dit aussi Château-Sablier, fit un codicille en 1348, & eut de sa femme *Pabiette* de Cruas, *Barthelemi* de Pracomtal, marié en 1346. avec *Morose* Audouard, dont le fils *Rostaing III.* du nom, co-seigneur d'Ousche, d'Espeluche, & de Montboucher, fut pere, par sa troisieme femme, *Marguerite* de *Guichard* de Pracomtal, seigneur d'Anconne, qualifié noble & puissant homme. Celui-ci épousa par contrat du 30 Janvier 1450. *Beatrix*, fille de noble *Armand* la Rode ou la Roue, & testa le 18 Février 1498. Son fils aîné *Ferrand*, ou *Ferrandon* de Pracomtal, seigneur d'Anconne, qualifié noble & puissant homme, testa en 1516. & laissa de sa femme *Claudine*, fille de noble *Alzias* de l'Espine, seigneur d'Aunac & de *Suzanne* de Pracomtal, *Antoine* de Pracomtal, Protonotaire du S. Siége en 1534. & doyen de Sainte Croix de Montelimar en 1539. & en 1561. & *Imbert* de Pracomtal, seigneur d'Anconne, capitaine de 300 hommes de pied, qualifié noble & puissant seigneur, allié par contrat du premier Février 1540. à *Marguerite* de l'Hére, fille de noble & puissant seigneur *Hugués* de l'Hére, seigneur de Glandage. Il testa en 1554. Son fils aîné, *Antoine* de Pracomtal, dit le capitaine d'Anconne, acquit une grande réputation à la guerre, se signala à la bataille de Jarnac en 1569. se trouva aussi à celle de Montcontour en la même année, commanda longtems dans Angoulême, & mourut sans alliance. *Jean* de Pracomtal, seigneur d'Anconne, troisieme fils d'*Imbert*, fut tué en 1588. par les troupes de Lesdiguieres. Il avoit été marié en 1575. avec *Claude* Roux, de laquelle il laissa, entr'autres enfants, *Antoine* de Pracomtal, seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, qui testa en 1630. ayant épousé en1615. *Claire-Magdelene* Sicard de Cubleze. Il en eut trois fils : *Henri*, qui continua la postérité ; *Pierre-André*, lieutenant-colonel au régiment Lyonnois, tué en 1668. devant la ville de Dôle en Franche-Comté ; & *Etienne*, capitaine dans le régiment de Ventadour, blessé au siége de Rosset, & tué au service du roi. *Henri* de Pracomtal, seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le marquis de Pracomtal, mort en 1692. avoit épousé en 1644. *Claude* Arod, sœur de *Melchior* Arod de Senevas de S. Romain, conseiller d'Etat d'épée, & ambassadeur en Suisse & en Portugal. De ce mariage il eut 1. *Jeanne-Ursule* de Pracomtal, mariée en 1679. avec *Anne-Henri* d'Armes, comte de Busseaux, lieutenant de roi en la province de Nivernois, & décedée en 1744. âgée d'environ 100 ans ; & 2. *Armand* de Pracomtal, seigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le marquis de Pracomtal, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire en 1703, ayant épousé en 1693. *Catherine-Françoise* de Mornai de Montchevreuil, fille d'*Henri* de Mornai, marquis de Montchevreuil, chevalier des ordres du roi, Gouverneur de S. Germain en Laye, & de *Marguerite* Boucher d'Orsai. Ce fut en faveur de ce mariage que son oncle maternel, *Melchior* Arod, lui fit don des terres & seigneuries de Senevas, de Chai-

gnon & de S. Romain, à la charge, lui & ses descendants, de porter les nom & armes d'Arod. De ce mariage sont sortis, *Léonord-Armand* de Pracomtal qui suit, & *Anne* Marguerite, mariée en 1724. avec *Charles* d'Hugues, baron de Beaujeu, & seigneur de la Motte du Caire.

Leonord-Armand de Pracomtal, sire de Châtillon, baron de Berniere, marquis de Breuil & de Luis, seigneur de Vesvre, de Roné, de Chevanne-Gazeau, de Moussi, de Busseau, &c. appellé le marquis de Pracomtal, chevalier de S. Louis, & lieutenant de roi en Nivernois, a épousé en 1723. *Catherine* Boucher d'Orsai, fille de *Charles* Boucher d'Orsai, seigneur d'Orsai, maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine* le Grain. Leurs enfans sont,

1. *Charles-Jean* de Pracomtal, né en 1724. religieux bénédictin.

2. *Arnoul*, comte de Pracomtal, né en 1725, guidon des gendarmes de la garde, marié le 19 Février 1753. avec *Anne-Charlotte* Thiroux de Monregard.

3. *Antoine-Charles*, né en 1733. reçu page de la petite écurie du roi en 1747.

4. *Anne-Marguerite*, née en 1727. & mariée en 1746. avec *Adrien-Antoine* Bloquel de Croix, baron de Wimes. Les armes sont: *d'or au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.*

Voyez la généalogie de Pracomtal dans l'Armorial général, troisieme Registre, par M. de Serigni.

Mercure de Juin 1753. p. 197.

PRADEL : *Coupé le 1. emmanché de gueule & d'argent; le 2. d'azur seulement.*

PRADES : Seigneurie dans le diocèse de S. Flour, qui est tombée par alliance dans la maison de Rochefort d'Aily : une branche cadette en porte le nom. *Voyez* ROCHEFORT D'ALLY.

PRAET : *Louis*, bâtard de Flandres, dit le Frison, un des enfants naturels de *Louis III.* comte de Flandres, est auteur des seigneurs de Praet & de la Woistine. Les historiens en parlent comme d'un homme sage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit : *de gueule au chevron d'hermines, cantonné au 1 canton* de Flandres, & *au 2* de Luxembourg. Sa branche a fait six degrés, & ses descendants ont fini à *Jean* de Flandres II. du nom, seigneur de Praet, la Woistine, &c. marié en 1540. à *Jacqueline* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, &c. Il mourut sans enfants avant son pere le 10 Décembre 1545.

PRAMIRAL : Branche cadette de la maison d'Inguimbert, établie en Provence. Elle a commencé à *Jean-Baptiste* d'Inguimbert, chevalier, seigneur de Pramiral, qui s'établit à Lyon; il fut major de la ville, & commissaire des guerres. Il épousa *Marie* Pernon du Fournel, qui lui apporta en dot la baronnie de Châtillon, & autres biens situés dans le Lyonnois. *Voyez* INGUIMBERT.

PRASLIN : Seigneurie qui a servi de nom distinctif à une branche de l'illustre maison de Choiseul, formée par *Nicolas* de Choiseul, qui devint seigneur du Plessis, & de Barberi, par la donation que lui en fit *Jeanne* du Plessis, sa tante maternelle. Il étoit second fils de *Pierre* de Choiseul, dit Gallehaut, seigneur de Doncourt, & de Fresnoi, & de *Catherine* du Plessis. *Nicolas*, qui

mourut le 31 Août 1537. fut pere par sa femme *Alix* de Choiseul, de *Ferri* de Choiseul, seigneur de Praslin, du Plessis, &c. marié avec *Anne* de Bethune, dame d'Hostel, vicomtesse de Chavignon. De ce mariage sortirent, entr'autres enfants, *Charles* & *Ferri* de Choiseul. Ce dernier est l'auteur de la branche des ducs de Choiseul & de celle des comtes d'Hostel.

L'aîné eut dans son partage le vicomté de Chavignon & la seigneurie de Praslin, qui fut érigée en marquisat en sa faveur en 1615. Il avoit été fait le 7 Janvier 1595. chevalier des ordres du roi, & créé maréchal de France le 24 Octobre 1619. Il mourut en 1626. laissant de son mariage avec *Claude* de Cazillac de Cessac, *Roger* de Choiseul, marquis de Praslin, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Champagne, & gouverneur de Troyes, marié le 3 Février 1653. avec *Charlotte* de Hautefort, Montignac, & mort en 1690. Leur fille unique, *Marie-Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, épousa en 1683. *Gaston-Jean-Baptiste* de Choiseul, comte d'Hostel, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement de Champagne & de Brie, gouverneur de Troyes, mort le 23 Octobre 1705. Il fut pere de *Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, qui épousa le 23 Septembre 1711. *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont. *Voyez* PONT DE RENNEPONT.

PRAT. Ancienne & illustre maison d'Auvergne, qui a donné un chancelier de France, un cardinal & archevêque de Sens, & plusieurs évêques. Elle a aussi fourni plusieurs branches.

Antoine du Prat, dit Ricot, le premier que l'on connoisse, étoit natif d'Issoire en Auvergne, seigneur de Veyrieres. Il eut de *Marie-Beraude* Charrier, son épouse, *Antoine II.* du Prat, seigneur de Veyrieres, marié en premieres noces à *Jacqueline* Bohier, mere d'*Antoine* du Prat III. du nom, seigneur de Nantouillet, qui suit; & en secondes noces, à *Jeanne* de l'Aubespine, dont il eut, entr'autres enfants, 1. *Thomas* du Prat, évêque de Clermont, abbé de Mauzac, mort à Modene le 19 Novembre 1528. accompagnant Renée de France, duchesse de Ferrare. 2. *Anne* du Prat, seigneur de Veyrieres, qui a fait la branche des seigneurs de Gondoles & d'Arson, rapportée ci-après. On trouve un *Claude* du Prat, abbé de Mauzac, puis évêque de Mande, qu'on dit être frere de *Thomas* & d'*Amat* du Prat, & du Chancelier.

Antoine du Prat III. du nom, chevalier, seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, suivit longtems le barreau au parlement de Paris, où il s'acquit une grande réputation; fut pourvu de la charge de lieutenant général au bailliage de Montferrand en 1490. de celle d'avocat général au parlement de Toulouse en 1495. d'où il fut tiré par Louis XII. qui le fit maître des requêtes le 24 Novembre 1503. & en cette qualité présida aux Etats de Languedoc. Deux ans après il fut pourvu de la charge de quatrieme président au parlement de Paris le 2 Novembre 1506. & de celle de premier président en 1507. & enfin lorsque le roi François I. fut parvenu à la couronne, il l'honora de la charge de chancelier de France le 7 Janvier 1514. Il accompagna ce prince l'année suivante en Italie, où après

la conquête du duché de Milan, il en fut pareillement créé chancelier; il le fut aussi de Bretagne. Le roi allant une seconde fois en Italie, le laissa principal conseiller de la regente sa mere. Après la mort de sa femme *Françoise* Veni, ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint l'abbaye de S. Benoît-sur-Loire, & successivement les évêchés de Meaux & d'Albi, puis l'archevêché de Sens en 1525. A la priere & recommandation du roi, il fut créé cardinal, du titre de *Ste. Anastasie*, le 3 Mai 1527. par le pape Clement VII. qui l'honora depuis de la qualité de son légat à *latere* en France par Bulles du 4 Juin 1530. il fit en cette qualité son entrée solemnelle dans Paris le 17 Décembre de la même année. Il couronna la reine Eléonore d'Autriche à S. Denis, fut chancelier de l'ordre de Saint Michel, & mourut comblé de biens & d'honneurs en sa maison de Nantouillet le 9 Juillet 1535. âgé de 72 ans (a). Il eut pour fils, 1. *Antoine* du Prat IV. du nom, qui suit, qui fut *Guillaume* du Prat, abbé de Mauzac, chanoine & grand archidiacre de Rouen, élu évêque de Clermont le 16 Février 1528. âgé de 22 ans, dont il ne prit possession en personne que le 2 Janvier 1535. il assista au concile de Trente, amena les Jesuites en France, & leur donna le collége, dit de Clermont à Paris (b), & plusieurs autres, dans la province d'Auvergne. Il fonda aussi un hôpital à Clermont, & mourut le 22 Octobre 1560. âgé de 53 ans: son corps fut porté au couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & ensuite à l'Eglise des peres Jesuites de Bilhom. *Antoine* du Prat III. du nom, eut encore un fils naturel, nommé *Nicolas* Dangu, abbé de Juilli, conseiller d'Etat, maître des requêtes, chancelier de Navarre en 1555. évêque de Séez, puis de Mande, mort en 1567.

Antoine du Prat IV. du nom, seigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thiern & de Thouri, chevalier de l'ordre du roi, prevôt de Paris en 1547. épousa *Anne* d'Alegre, dont il eut, entr'autres enfants, *Antoine* du Prat V. du nom, & *François* du Prat, qui a fait la branche des barons de Viteaux.

Antoine du Prat V. du nom, seigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, fut reçu prevôt de Paris à la place de son pere, le 19 Février 1553. & mourut en 1589. laissant, entr'autres enfants, d'*Anne* de Barbançon, son épouse, *Michel-Antoine* du Prat, seigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, tué en duel par le comte de Sault le 12 Mars 1606. qui eut, entr'autres enfants, de *Marie* Seguier, son épouse, *Louis-Antoine* du Prat, marquis de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, mort au mois d'Avril 1681. âgé de 81 ans. Celui-ci eut de *Magdelene* de Baradat, qu'il épousa le 16 Novembre 1626.

1. *Louis* du Prat, marquis de Nantouillet, commandant les gendarmes du cardinal Mazarin, tué

(a) *Il augmenta l'Hôtel-Dieu de Paris d'une belle salle & d'un grand portique de pierres de taille, du côté du petit-pont, à la droite duquel se voit sa statue à genoux en habit de cardinal, & les mains jointes.*

(b) *Aujourd'hui le collége de* Louis le Grand.

à la bataille de Saint Antoine en 1652. âgé de 22 ans.

2. *Henri* du Prat, marquis de Nantouillet, après son frere, commandant le régiment de cavalerie de la reine Anne d'Autriche, marié 1. à *N*. . . . . . . de Gerante de Senas. 2. à *Louise* Daguesseau, veuve de *Philippe* Gruyn, receveur général des finances à Alençon. Il mourut sans enfants en 1697.

3. *Louis-Antoine* du Prat, lieutenant dans le régiment de son frere.

4. *François* du Prat, comte de Barbançon, qui suit.

5. *Genevieve* du Prat, morte sans alliance.

6. *Magdelene* du Prat, mariée à *Gilbert* Chaslus, marquis de S. Priest.

François du Prat, dit le chevalier de Nantouillet, comte de Barbançon, marquis de Cani, substitué aux nom & armes de Barbançon, par *Louis* de Barbançon, marquis de Cani, frere d'*Anne* de Barbançon, sa bisayeule, mort sans alliance, fut capitaine de cavalerie au régiment de la reine, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. laissant d'*Anne-Marie* Colbert de Terron, fille de *Charles* Colbert, seigneur de Terron, marquis de Bourbonne, conseiller d'Etat, morte en 1719.

1. *François* du Prat de Barbançon, qui suit.

2. *Henri* du Prat, chevalier de Malte, dit le chevalier de Barbançon.

François du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, colonel d'un régiment d'infanterie, épousa *Claire-Charlotte-Seraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, comte de S. Matthieu, & de *Jeanne* de Rohan. Il est mort le 15 Décembre 1749. & a laissé,

1. *Louis-Antoine* du Prat, marquis de Barbançon, né le 3 Août 1716. maréchal de camp du premier Janvier 1748. veuf du 15 Juin 1750. d'*Antoinette-Eléonore* de Faye de la Tour Maubourg, morte en couches d'un fils.

2. *François-Antoine* du Prat, chevalier de Malte, & trois filles, dont une religieuse aux Chazes en Auvergne.

François du Prat, quatrieme fils d'*Antoine* du Prat IV. du nom, & d'*Anne* d'Alegre, mort en 1583. a fait la branche des barons de Thiern & de Viteaux. Il eut d'*Anne* Seguier sa femme, *Antoine* du Prat, baron de Formeries, de Thiern & de Viteaux, marié à *Chrestienne* de Sayve, dame de Jumeaux, en Bourgogne, qui fut mere d'*Antoine* du Prat, baron de Viteaux & de Formeries, mort au mois d'Août 1648. laissant de *Claude* des Barres sa femme, fille de *Pierre* des Barres, baron de Ruffei, president au parlement de Dijon, qu'il épousa en 1632.

1. *Louis-Antoine* du Prat, baron de Viteaux, qui suit.

2. *René* du Prat, mort le 18 Septembre 1642. âgé de six ans.

3, 4, 5 & 6. *N*. . . . *N*. . . . *N*. . . . *N*. . . . du Prat, filles, mortes sans avoir été mariées.

7. *N*. . . . du Prat, religieuse à Châtillon-sur-seine.

Louis-Antoine du Prat, baron de Viteaux, épousa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, procureur général au parlement de Dijon, & de *Nicole* de Souis (*aliàs*) *Françoise* de Grand, dont il eut,

1. *Louis-Antoine-Bernard* du

Prat, dit le marquis de Formeries, & colonel d'infanterie, mort sur la fin de l'année 1713. sans laisser de postérité de *N*..... Bourgoin, fille de *Charles* Bourgoin, marquis de Folin, & de *Marguerite - Françoise* Amelot, qu'il avoit épousée peu auparavant.

2. *Jacques* du Prat.

3. *Antoinette* du Prat.

Anne du Prat, seigneur de Veyrieres & de Bousde, juge de la ville d'Issoire, bailli d'Annonai, capitaine de la forteresse d'Argental, est l'auteur de la branche des seigneurs de Gondole, & il étoit le second fils d'*Antoine* du Prat II. du nom, seigneur de Veyrieres, & de *Jeanne* l'Aubespine, sa seconde femme. Cette branche s'est éteinte dans la personne de *Jean - Baptiste - Gaston* du Prat, seigneur de Ribes & de Layre, qui vivoit dans le dix - septieme siécle.

Les armes de la maison de du Prat sont : *d'or à la fasce de sable, accompagnée de 3 trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

P. Anselme, *Tome VI. page* 453.

PREAUX : Les seigneurs de ce nom, sortis de *Jacques* de Bourbon I. du nom, seigneur d'Argies, de Preaux, &c. troisieme fils de *Jacques* de Bourbon I. comte de la Marche, connétable de France & de *Jeanne* de Saint Paul, mort en 1417. n'ont formé que deux degrés, son fils *Pierre* de Bourbon chevalier seigneur de Preaux, étant mort en octobre 1422. sans laisser de postérité.

Les armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, une bordure aussi de gueule.*

PREAULX : *Joseph-François* de Paule de Preaulx, fils de *Joseph* de Preaulx, marquis de Preaulx, épousa le 2 Novembre 1755. dans la ville de Château-Gontier en Anjou, *Catherine-Jeanne* du Terre de Sancé.

PRECIPIANO, en Franche-Comté : *de gueule à une épée d'argent mise en fasce.*

PREL : *de gueule au chef cousu de sinople, chargé d'un pal d'argent.*

PRESILLI : *de gueule au sautoir d'or.*

PRESSIGNI, en Anjou : *coupé, la partie de chef encore coupée en deux, la premiere pallée, contre-pallée d'or & d'azur, au 2 gironné de 8 pieces de même, la seconde fascée & contrefascée de même, sa partie de la pointe aussi de même, sur le tout un écusson d'argent en cœur.*

PRESTRE DE VAUBAN, maison originaire de Bourgogne, qui a donné dans la branche cadette un Maréchal de France.

Emery le prêtre, seigneur de Vauban, paroisse de Basoches, frere de *Jean* le prêtre, docteur de Sorbonne, grand vicaire & archidiacre de Châlons en Champagne, vivoit en 1550. & étoit mort en 1591.

Son fils *Jacques*, seigneur de Vauban & de Campignolles, servit sous le prince de Conti avec la noblesse de Nivernois en 1595, & mourut âgé de 96 ans. Il eut deux fils de *Françoise* de la Perrierre, *Paul* le Prêtre, & *Urbain* le Prêtre, qui tous les deux ont fait branches, rapportées l'une après l'autre.

Antoine le Prêtre, comte de Vauban, petit-fils de *Paul* a servi pendant 58 ans dans une guerre presque continuelle. Il commença en 1672 ; fut lieutenant dans le régiment de Normandie

en 1674 ; brigadier des armées du roi au siége de Besançon ; maréchal de camp en 1702 ; lieutenant général & gouverneur de Bethune en 1704 ; il en soutint le siége en 1710. pendant quarante-deux jours de tranchée ouverte ; servit à la défense de Lille en 1708 ; fit en chef le siége de Barcelonne sous le maréchal de Berwick, & mourut en 1731, âgé d'environ 72 ans. Il eut de *Henriette* de Busseuil,

1. *Jacques-Philippe-Sebastien* le Prêtre, comte de Vauban, guidon de gendarmerie, lieutenant général en Franche-Comté en 1731.

2. *Louis-Gabriel* le Prêtre, dit le *Chevalier de Vauban*, lieutenant alors dans le régiment du roi infanterie.

3. *Perrette* le Prêtre, religieuse au Port-Royal le 22 Mars 1722.

4. *Jeanne-Louise* le Prêtre.

Urbain le Prêtre, seigneur de Vauban, second fils de *Jacques* le Prêtre, & de *Françoise* de la Perriere, est pere par *Edmée* de Carmignolles de

Sebastien le Prêtre, né le premier Mai 1633. Il fit voir dès sa premiere jeunesse des talents & un genie extraordinaire pour les fortifications, sur lesquelles il a composé plusieurs ouvrages, imprimés depuis sa mort. Il commença à porter les armes en 1650. étant alors âgé de 17 ans, sa capacité soutenue d'une grande valeur le rendit digne des premiers emplois militaires. En 1658. il conduisit en chef les siéges de Gravelines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le roi le fit brigadier de ses armées en l'année 1674. maréchal de camp en 1676. commissaire général des fortifications de France en 1678. lieutenant général de ses armées en 1688. fut nommé grand croix de l'ordre militaire de S. Louis le 8 Mai 1693. honoré de la dignité de maréchal de France le 14 Janvier 1703. & mourut à Paris le 30 Mars 1707. âgé de 74 ans. Il a porté la maniere de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre à un degré de perfection, auquel personne n'étoit encore parvenu. Il en a fortifié plus de 300. il a commandé en chef aux attaques de 53 siéges. Il étoit académicien honoraire de l'académie des sciences. On a loué son attachement extrême au bien de l'Etat, & son mépris pour les richesses ; car ses gratifications furent toujours employées au service du roi. Il n'eut que deux filles, toutes deux mariées, & mortes. *Jeanne-Françoise*, la cadette, a porté la terre de Vauban dans la maison d'Ussé, par son mariage avec *Louis-Bernin* de Valentiné, marquis d'Ussé.

Henriette de Busseul, (a) femme d'*Antoine* le Prêtre, comte de Vauban, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de Saint Louis, mort en Avril 1731. a pour enfants,

1. *Jacques-Philippe-Sebastien* le Prêtre, comte de Vauban, maréchal de camp du premier Janvier 1748. lieutenant-général en Franche-Comté, marié à *N...* de la Queille de Châteaugeai.

2. *Louis-Gabriel*, dit le cheva-

(a) *La seigneurie de Saint Sernin, dans le Mâconnois, fut portée en mariage par cette dame, à* Antoine *le Prêtre, comte de Vauban, & elle fut érigée en comté, par lettres du mois d'Août 1725.*

lier de Vauban, capitaine de grenadiers du régiment du roi, avec commission de colonel, appellé le marquis de Vauban, marié le 26 Février 1753. à *Marie-Victoire* de Baurepaire.

3. *Perrette*, abbesse de Port-Royal-des-Champs, lez Paris.

Les armes : *d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant montant d'argent, & accompagné de 3 trefles, 2 & 1.*

PRESTRE (le), de Bretagne : *de gueule à 3 écussons d'hermines 2 & 1 ; à la bordure engrêlée d'or autour du grand écusson.*

PRETVAL : *d'or à la bande de gueule, chargée de 3 besans d'argent 2 & 1.*

PREVILLE : *d'or à 3 aigles d'azur 2 & 1.*

PREUILLY : Premiere baronnie de Tourraine, qui fut longtems possédée par la maison d'Echivard, dite de Preuilly. *Marguerite*, héritiere de Preuilly la porta en dot en 1421. à *Pierre* Frotier. *Jean* Frotier, leur arriere petit-fils vendit avant 1530. la baronnie de Preuilly, avec ses autres terres à *Louis*, seigneur de Clermont & de Gallerande. Cettre baronnie a ensuite passé dans les maisons du Geneſt, de Luxembourg, de la Rochefoucauld, Barbezier, de Chataigner, de Vendôme, de Crevant, d'Humieres, de Tonnelier, de Breteuil, & elle est aujourd'hui dans celle de Gallifet, famille noble & ancienne du Dauphiné. *Voyez* GALLIFET.

PREVOST DE LA CROIX : *d'argent à 3. hures de sanglier de sable.*

PREVOST DE SAINT CYR : *d'or au chevron renversé d'azur accompagné en chef d'une mollette de gueule, & en pointe d'une aigle posée & éployée de sable.*

PREZ (des) : Ancienne maison éteinte du Quercy qui a donné un maréchal de France, un cardinal archevêque d'Aix & sept ou huit évêques.

Raymond, seigneur des Prez le premier dont le pere Anselme fasse mention, vivoit en 1286. *Raymond* des Prez II. du nom son fils, laissa encore, entr'autres enfants, *Raymond* des Prez III. du nom qui a continué la branche. *Pierre* des Prez, docteur en droit civil, puis cardinal du titre de Sainte Pudentiane & ensuite de Preneſt, fut d'abord évêque de Riez, ensuite archevêque d'Aix en 1319. créé cardinal en Décembre 1320. évêque de Palestrine & vice-chancelier de l'église romaine. Il se trouva aux élections des papes Benoît XII. & Clement VI. ce dernier l'envoya légat en France en 1342. pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre. Il fut aussi présent en 1346. au serment que l'empereur charles IV. fit à son élection de garder les droits de l'eglise & assista en 1352. à l'élection du pape Innocent VI. il mourut de la peste à Avignon le 16 Mai 1361. il peut avoir eu pour freres, *Jean* des Prez, évêque de Castres en 1338. quelques-uns le disent neveu, & d'autres, frere du cardinal ; & *Raymond* des Prez, évêque de Clermont en 1337. mort en 1340.

Cette branche aînée a fourni neuf degrés, & a fini à *Antoine* des Prez, seigneur de Montpezat, &c. il mourut du vivant de son pere au retour du voyage d'Italie où il avoit accompagné le roi charles VIII. Il eut de *N...* dame de la Cortade, son épouse, 1 *Pierre* des Prez, seigneur de Montpezat,

mort sans enfants, de *Jeanne* de Lusech. 2. *Jean* des Prez, doyen de Montpezat, abbé de la Garde en 1509. évêque de Montauban en 1519. il fonda une église collégiale au diocèse de Cahors l'an 1520. & donna les biens de la maison des Prez à *Antoine* de Lettes son neveu, & mourut en 1539. 3. *Blanche* des Prez, qui épousa *Antoine* de Lettes, seigneur de Puechlicon, dont les descendants prirent le surnom de des Prez, 4. *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert-Cormier*, seigneur de Cramet.

Nicolas de Lettes, chevalier seigneur de Campendu, de Parasa, &c. a continué la branche des seigneurs de Montpezat avec le surnom de Lettes. Il fut grand-maître des Eaux & Forêts de Languedoc, capitaine de Saintes, maître d'hôtel du duc d'Anjou, auprès duquel il fut en grand crédit; & en cette qualité de capitaine & châtelain du Pont de Saintes, il servit ès années 1353. aux guerres de Gascogne avec trois écuyers & trois sergents. Son sceau est dans une quittance du 13 Août 1355. en une *bande chargée de trois étoiles* avec un chef chargé d'un *écusson*, sur lequel il paroît comme *une croix ancrée*. *Antoine* de Lettes, un de ses descendants au quatrieme degré, dit des Prez, seigneur de Montpezat, chevalier de l'ordre du Roi, étoit l'un de ses valets tranchants en 1516. gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1520. gouverneur & lieutenant général en Languedoc; il se fit connoître à la bataille de Pavie où il demeura prisonnier en 1524. Le roi, qui paya sa rençon, se servit de lui pour donner de ses nouvelles à madame la regente & lui faire entendre ses ordres secrets; il le dépêcha aussi plusieurs fois vers l'empereur, le fit capitaine de 50. hommes d'armes de ses ordonnances en 1525. Il fut créé maître particulier des eaux & forêts de Poitou le 8 Janvier 1527. il servit depuis au siége de Naples en 1528. fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année & envoyé en ambassade en Angleterre: il défendit avec sa compagnie de gendarmes la ville de Fossan, contre les forces Impériales en 1536. Il forma l'entreprise du siége de Perpignan en 1541. qui n'eut pas le succès qu'il avoit espéré: il fut établi gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorenci en 1542. & fut honoré du bâton de maréchal de France le 13 Mars 1543. à la place & après la mort du maréchal d'Aubigni, de la maison de Stuart. Il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort le 26 Juin 1544. il eut, entre autres enfans, *Melchior* qui suit, & *Jacques* des Prez, abbé de Lieu-Dieu, de Noaillé, & de l'Etoile, évêque de Montauban. Il fut tué près de Caussade le 25 Janvier 1589. *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, maître des eaux & forêts & sénéchal du Poitou, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant en Guyenne, est qualifié *gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie de cent lances, duc de Guise* dans une quittance du 6. Août 1559. Il eut d'*Henriette* de Savoye, marquise de Villars, son épouse, quatre garçons & quatre filles, entre autres, 1. *Emmanuel-Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé chevalier des ordres du roi en 1618. sans avoir été reçu, qui fut blessé au siége de Montauban le 2 Septembre

1621. & mourut peu de jours après sans laisser de postérité. 2. *Henri* des Prez nommé à l'évêché de Montauban qu'il quitta : il devint capitaine de 50. hommes d'armes, gouverneur de Muret, de Grenade; fut aussi nommé chevalier des ordres du roi; fit ses preuves en 1618. devant les marquis de Tresnel & de Paloiseau, commandeurs des ordres du roi, commissaires députés, & mourut le 14 Août 1619. sans avoir été reçu & sans enfants.

Les armes de la maison des *Prez* sont : *d'or à trois bandes de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* P. Anselme Tom. VII. pag. 185.

PREZ (des), en Champagne : *d'or au lion naissant de gueule, coupé d'azur.*

PREZ (des), de Bretagne : *d'argent à huit losanges de gueule, 4 en chef, & 4 en pointe, croissant un de sable montant en abîme.*

PRIE : Cette maison tire son nom de la terre de Prie en Nivernois, où elle a possédé plusieurs autres terres considérables aussi-bien que dans le Berry, entr autres, celle de Busançois (*a*) : il en est sorti un cardinal, un grand pannetier, deux grands-queux, un grand maître des arbalêtriers de France, un chevalier des ordres du roi, des capitaines de compagnies d'ordonnances, & autres officiers de distinction. La maison de *Prie* tient par des alliances, la plûpart réitérées, aux anciennes maisons de Bertrand-Briquebec, de Chauvigny, de Sully, de Craon, de Parthenai-l'archevêque, de Boulogne, de Châlons, d'Amboise - Chaumont, de Grailly-Foix, d'Albret-Navarre, aux maisons existantes de la Tour-d'Auvergne, de Rohan-Guemené, de Rohan-Soubise, de Montmorenci-Laval, de Montmorenci-Luxembourg, de la Tremoille, d'Uzès, de Beauvilliers, d'Aumont, de Gêvres, de Mailly, de Chabannes, de Bethune, de Rochefort-d'Aloigny, de Choiseul, de Beauveau, d'Alegre, de Senneterre, de Sainte-Maure, de la Baune-Montrevel, de Rouxel-Medavi, & à plusieurs autres des premieres du royaume.

La maison de Prie est connue depuis *Geoffroi*, sire de *Prie*, qui fut présent en 1178. à une donation faite par la comtesse de Nevers, aux religieuses de Notre-Dame de la Ferté-sur-l'Iseure : un de ses descendants, *Philippe* de Prie, seigneur de Moulins en Berry, qualifié chevalier Banneret, étoit en 1338. sénéchal de Beaucaire, & de Nismes, dignité, qui n'étoit alors donnée qu'aux personnes de la plus haute naissance. Ce seigneur, qui servit le roi Philippe-de-Valois, dans différentes expéditions, laissa de sa femme *Isabeau* de Sainte-Maure, *Philippe* de Prie, dit le Borgne, seigneur de Moulins. Celui-ci étoit en 1342. maître d'hôtel du duc de Normandie, qui fut depuis le roi Jean, & qui en recompense de ses services le fit capitaine souverain & général au bailliage de Bourges, & de cinquante hommes d'armes de sa compagnie.

Son fils *Jean VII.* qualifié sire de Prie, & de Busançois, seigneur de Châteauclor, de Gargilesse & de Thesmillon, chevalier Banneret, fut appellé, suivant des mémoires manuscrits, *Paon* de Prie, à cause de sa magnificence. Il se

(a) *La terre de Buzançois, l'une des plus considérables du Berri, appartient aujourd'hui au duc de Saint Aignan.*

distingua principalement par sa fidelité envers le roi *Jean*, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & envers le dauphin, régent du royaume, depuis roi sous le nom de Charles V. il fut un des principaux barons du Berri, qui prirent les armes pour défendre cette province, contre l'invasion des troupes du prince de Galles. Il eut de sa femme, entr'autres enfants *Philippe* Courault,

Jean VIII. chevalier, sire de Prie, & de Busançois, conseiller & chambellan du roi, allié avec *Isabeau* de Chanac, de laquelle il laissa *Jean* & *Autoine* de Prie. L'aîné mérita par ses services d'être élevé la dignité de grand pannetier de France, & s'attira par sa fidélité envers son souverain la haine du roi d'Angleterre, qui confisqua la terre de Prie, que Charles VII. rendit depuis aux héritiers légitimes. *Jean* fut tué en 1427. d'un coup de vireton, en défendant, contre les Anglois, la grosse tour de Bourges, dont il étoit capitaine.

Antoine, frere puîné de *Jean VIII.* qui l'avoit forcé dans sa jeunesse à se faire religieux dans l'abbaye de Déols, avoit passé depuis dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem. Après la mort sans enfants de ce frere aîné, il obtint dispense de ses vœux; il s'allia avec Magdelene d'Amboise, & continua la lignée, étant devenu sire de Prie, & de Busançois, seigneur de Montpoupon, de Moulins & de Thesmilion. Il fut chevalier, conseiller & chambellan du roi Charles VII. & du dauphin, & en 1431. grand-queux de France. Il prenoit la qualité de premier baron de Tourraine: il assista au lit de justice à Vendôme pour la décision du procès du duc d'Alençon, & y fut assis à droite sur la même ligne que le haut bancdes ducs & comtes, pairs de France. Il vendit la seigneurie de Prie à *Imbert* de la Plattiere, seigneur de Bourdillon; par son testament il ordonna que douze pucelles vétues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune à son enterrement un flambeau de cire blanche, du poids de deux livres; il laissa, entr'autres enfants, trois fils, qui furent élevés aux premieres dignités.

Louis I. de Prie, fils aîné d'*Antoine*, chevalier, baron du Busançois, seigneur de Montpoupon & de Thesmillon, conseiller & chambellan du roi, fut aussi grand-queux de France. Cette charge fut supprimée après sa mort, & l'exercice en fut réuni à celle de grand-maître de l'hôtel du roi. Il voulut que ses funerailles se fissent, comme celles de son pere, en doublant le nombre des pucelles. Il portoit, ainsi que son pere, l'écu *écartelé au 1 & au 4 de gueule à trois tierces-feuilles d'or*, qui est Prie, *au 2 & 3 d'or, à une aigle à deux têtes de sable, couronnée de gueule, qui est* Busançois. *Louis*, sire de Prie, avoit été allié à *Jeanne* de Salazart, fille de *Jean* Salazart, seigneur de S. Just & de Marcilly, & de *Marie* la Tremoille, dame de Saint Fargeau. Leurs petits-fils *Gabriel* & *René* de Prie, moururent sans postérité.

René de Prie, fils puîné d'*Antoine*, & cousin germain par sa mere, du cardinal d'Amboise, fut grand archidiacre de Bourges, proto-notaire apostolique, doyen de Saint Hilaire de Poitiers, abbé commandataire de Sainte Marie de Levroux, de Notre-Dame du Landais, du Bourg-Dieu, de la Prée sur Arnon, & de Lire, évêque successivement de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, enfin cardinal

cardinal en Janvier 1506. & nommé le cardinal de Bayeux : il fut un des membres du sacré collége, qui tinrent le concile de Pise contre le pape Jules II. il mourut le 9 de Septembre 1516. & fut enterré dans son abbaye de la Prée.

Aimard I. de Prie, troisieme fils d'*Antoine*, chevalier, seigneur de Montpoupon, de la Motte, de Lezillé, de Thesmillon, &c. conseiller & chambellan du roi, capitaine de cinquante lances de ses ordonnances, & gouverneur du Pont Saint-Esprit, fut grand maître des arbalêtriers de France, charge qui a été supprimée après sa mort, arrivée en 1527. c'est sa postérité qui subsiste.

Il avoit été marié deux fois. De sa premiere femme, *Claude* de Choiseul de Troyes, il n'eut que deux filles. La seconde femme, *Claude* de la Baume-Montrevel, le fit pere d'*Edme* de Prie, chevalier, seigneur de Montpoupon, de Lezillé, de Touci, de Thesmillon, de la Grange-Fossegillet, &c. Celui-ci fut capitaine de cinquante hommes d'armes, des ordonnances du roi, gouverneur & lieutenant pour le roi en la ville d'Auxerre, & pays Auxerrois, lieutenant général au gouvernement de Tourraine, Blaisois & Vendômois, & chevalier de l'ordre du roi; de son mariage avec *Charlotte* de Rochefort de Pleuvaut, naquit, entr'autres enfants,

René de Prie, chevalier, baron de Touci, seigneur de Montpoupon, de Lezillé, de Thesmillon, &c. écuyer d'écurie du roi Charles IX. gouverneur de Tourraine. Celui-ci qui fut aussi chevalier de l'ordre du roi, épousa le 19 Novembre 1559. *Jossine* de Selles, fille unique d'*Antoine* de Selles, seigneur de Benzenville, & de *Magdelene* de Revenel. Leur fils aîné *Aimard II.* de Prie, chevalier marquis de Touci, baron de Montpoupon, seigneur de Thesmillon, &c. capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & chevalier de ses ordres, fut député par la Noblesse du bailliage d'Auxerre aux Etats-Généraux en 1614. C'est en conséquence de son mariage avec *Louise*, fille & héritiere pour moitié de *Guillaume* Hautemer, chevalier, comte de Grancei, seigneur de Fervaques, de Planes, &c. maréchal de France, & chevalier des ordres du roi, dit le maréchal de Fervaques, que la maison de Prie se trouve transplantée en Normandie.

François de Prie, troisieme fils d'*Aimard II.* & le seul qui ait continué la lignée, eut du chef de sa mere, la baronnie de Planes en Normandie, & fut pere d'*Aimar* de Prie, chevalier, baron de Planes, seigneur de Coquainvilliers, du Chêne, de Marigni, &c. maréchal de batailles des camps & armées du roi. Celui-ci eut pour fils *Louis II. & François-Léonor* de Prie.

Louis II. de Prie, baron, puis marquis de Planes, dit le marquis de Prie, fut colonel d'un régiment de cavalerie de son nom; brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, son ambassadeur auprès du roi de Sardaigne, l'un des seigneurs attachés à l'éducation de Sa Majesté, gouverneur de Bourbon-Lanci, & lieutenant général au gouvernement du bas Languedoc; c'est en sa faveur que les terres réunies de Planes, de Courbepine, furent érigées en marquisat sous le nom commune de Planes, par lettres du mois de Février 1724. Il avoit eu conjointement avec la duchesse

de la Ferté, sa cousine, l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Louis XV. glorieusement regnant. Il est né le 9 Mars 1673. a épousé le 5 Juin 1744. *Anne* de Biodos, fille de *Jean*, marquis de Casteja, gouverneur de Toul, morte sans enfants. Il est mort en ....

François-Léonor, dit le comte de Prie, capitaine de cavalerie, reçu en 1723. chevalier de l'ordre de Saint Lazare, a eu de sa femme, *M. Magdelene-Genevieve* Loquet de Tolleville, *Louis* de Prie, né le 25 Fevrier 1734. dit le comte de Prie, gouverneur de Bourbon-Lanci, mousquetaire de la garde ordinaire du roi, dans la premiere compagnie, marié le 24 Novembre 1754. avec *Louise-Camille-Victoire* de Villette, fille de *Pierre-Charles* de Villette, écuyer, seigneur du Plessis-Longueau, de Bazicourt, d'Houdancourt, de Saron, du Portail, &c. conseiller du roi en ses conseils, commandeur, trésorier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, trésorier général de l'extraordinaire des guerres; & de *Thérese-Charlotte* Cordier de Launai.

La maison de Prie porte pour armes: *de gueule, à trois tiercesfeuilles d'or 2 & 1.* son ancien cri de guerre & *cant d'oiseaux*, & sa devise, *non degener ortu.*

Ce que je viens de rapporter de la maison de Prie, est tiré du mercure du mois de Mars 1755. *Voyez* l'Histoire généalogique des grands officiers de la couronne; l'histoire de Berri par la Thaumasiere; l'histoire généalogique de la maison de Chateigner, par *André* du Chêne; les mémoires de *Michel* de Marolles, abbé de Villeloing, &c.

PRIGENT, de Bretagne: *d'azur à une fasce d'or, & 3 étoiles à 6 raies de même.*

PRINGLES DE VARENGES (des): *d'argent à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

PRIVAS, de Provence: *d'or à une croix de gueule, cantonnée de 4 guivres, ou serpents tortillés, posés en pal & adossés.*

PROISI, en Picardie: *de sable à 3 lions d'argent armés & lampassés de gueule.*

PROVENCE: Ce pays le premier des Gaules, que les Romains soumirent, passa vers l'an 435. sous la domination des rois Bourguignons, à la réserve d'Arles, & de quelques autres villes. Après la défaite de leur roi Gombault, par Clovis I. les François se saisirent de la Provence. Théodoric, roi des Ostrogots les en chassa, mais Vitiges, l'un de ses descendants, céda l'an 535. ce pays avec Marseille aux rois d'Austrasie, dans le partage de la Monarchie, entre les enfants de Louis le Débonnaire; la Provence, échut avec l'Empire, & la Bourgogne à Lothaire, dont les fils, Charles & Lothaire, posséderent successivement la Provence en titre de royaume. Ces princes étant morts sans postérité, leur oncle, Charles le Chauve, roi de France, reprit la Provence, où il établit l'an 869. pour comte, son beau-frere, *Boson*, qui se révolta, & se fit roi de Provence en 879. son fils *Louis*, dit l'aveugle, donna ce comté à son parent. *Hugues*, qui usurpa le royaume de Bourgogne, sur le fils de son bienfaiteur, & il donna l'an 916. le comté d'Arles ou de Provence, à *Boson II.* fils de *Richard*, duc de Bourgogne, confirmé en 930. par Rodolphe, roi de Bourgogne.

Charles, dernier comte de Provence, mort le 11 Décembre 1481. institua par son testament, fait la veille de sa mort, le roi Louis XI. son héritier universel, à condition que la Provence seroit inaliénable de la couronne. Louis XV. a fait revivre la terre du comté de Provence, dans la personne de *N*. . . . . de Bourbon, troisieme petit fils de France, né le 17 Novembre 1755.

Le marquisat de Provence fut possédé dès l'onzieme siécle, par les comtes de Toulouse. Il étoit une partie de l'ancien comté de ce nom. Avant le partage fait en 1125. entre les maisons de Toulouse & de Barcelone, ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient possédé par indivis, tout le comté de Provence. Depuis ce partage, la portion, qui échut aux comtes de Toulouse, fut appellée marquisat de Provence, & comprenoit, ce qu'on appelle le comtat Venaissin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre appartenoit aux comtes de Forcalquier. *Rotbold*, deuxieme fils de *Boson II.* fut comte, ou marquis de Provence, avec son frere *Guillaume I.* en 1108. *Jeanne* fille de Raimond VII. & son héritiere, épousa *Alphonse* de France. Cette comtesse, par son testament du 23 Juin 1270. a légué à *Charles* d'Anjou, comte de Provence, le comtat Venaissin. Cependant *Philippe* le Hardi, héritier d'*Alfonse*, s'en mit en possession, & le céda au pape en 1273. Le roi Philippe le Bel remit au roi Charles II. d'Anjou, les droits qu'il avoit sur la ville d'Avignon, que la reine Jeanne I. engagea l'an 1348. au pape Clément VII. contre la défense expresse portée dans le testament du roi *Robert* son ayeul.

PROVOT DE LA TOUCHE, de Bretagne : *d'argent à 2 bandes de sable.*

PROUVERVILLE : *de . . . . . semé d'étoiles de . . . . . à un lion de . . . . . .*

PROUVILLE, en Picardie : *de sinople, à la croix engrêlée d'or.*

PRUNELÉ : Maison originaire de Beauce, du nombre de celles, dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps. Le plus ancien, dont la mémoire se soit conservée par les titres, est *Guillaume* Prunelé I. du nom, qui vivoit sous le regne de Philippe Auguste. *Nicolas* de Prunelé, issu de lui au quatrieme degré, chevalier, seigneur, baron d'Esneval, & de Pavilli, Vidame de Normandie, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, mourut sans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier des mâles de la branche aînée de la maison de Prunelé. *Françoise* de Prunelé, veuve d'*Anne* de Tournebu, baron de Livet, &c. & *Elisabeth* de Prunelé, comtesse de Mouci, partagerent entr'elles en 1658. la succession de leur frere. *Françoise* eut pour sa part la baronnie d'Esneval avec le Vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilli, & le vicomté de Comblisi (a). *Elisabeth* de Prunelé, comtesse de Mouci, eut pour sa part de la succession de son frere, les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran,

(a) *Elle fit une donation de la baronnie d'Esneval, & du Vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. sous condition & à la charge d'en prendre les nom & armes, à* Robert *le Roux, baron d'Acquigni, son petit-fils.*

Machenain ville, & Beauverger, que *Marie* le Bouteillier de Senlis, sa fille, porta en mariage à *Henri-Auguste* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Les autres branches de la maison de Prunelé sont, 1. les seigneurs d'Ouarville. Ils ont pour auteur *Pierre*, dit *Perroquin* Prunelé, second fils de *Guillaume* Prunelé VI. seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Iliers sa seconde femme. Sa postérité a fini à *Jacques* Prunelé, écuyer, seigneur d'Ouarville, Châteauvieux, & Courbenton, marié le 21 Mars 1528. à *Jeanne* de Fontenil. Il en eut *Louise* de Prunelé, dame de Châteauvieux, morte sans avoir été mariée (*a*), & *Jeanne* de Prunelé, dame d'Ouarville, & de Courbenton, mariée à Jean du Pui, seigneur du Molin en Berri, dont elle eut quatre filles toutes mariées.

2. Les seigneurs de la porte. Cette branche éteinte a commencé à *Hugues* Prunelé, chevalier, sire de la Porte, troisieme fils de *Guillaume* Prunelé IV. sire d'Herbaut, & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il vivoit en 1335. *Diane-Louise* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autrui, vendit la terre de la Porte à *François* le Secq, secrétaire du roi, par contrat du 22 Décembre 1655, & elle mourut veuve de son second mari, *Gilles-François* d'Ostrel, seigneur de Ferlingan, le deux Septembre 1678. agée de 66 ans.

3. Les seigneurs & barons de Saint Germain. Ils sortent des seigneurs de la Porte, par *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, seigneur & baron de Saint Germain, troisieme fils de *Gilles* de Prunelé, seigneur de la Porte, & de *René* le Mesange. Par le partage fait avec ses freres & ses sœurs, il eut pour sa part & portion la terre de Saint Germain-le-Désiré, au bailliage de Chartres: sa postérité subsiste dans *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né le 16 Mai 1722. fils de *Jules-César* de Prunelé, mort le 14 Mars 1738. âgé de 51 ans. Il a épousé le 14 Mars 1746. *Marie Genevieve-Gabrielle-Nicole* de Grouches de Chepi, veuve depuis le 17 Mars 1740. de *Jean-Louis* de Lestendart, marquis de Bully, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chepi, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre militaire de Saint Louis, & de *Marie-Geneviéve* Becquin.

4. Les seigneurs de Guillerval. Ils sortent des seigneurs de la Porte, par *Lionet* Prunelé, écuyer, seigneur de Guillervale en Beauce, fils aîné d'*Hugues* de Prunelé, seigneur de la Porte II. du nom, & de *Jeanne* du Plessis, sa seconde femme. Il transigea avec *Etienne* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere consanguin, sur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval, lui fut laissée en partage. Il vivoit encore en 1527. *Julie* de Prunelé, dame de Guillerval, &c. fille & héritiere de *Jacques* de Prunelé, porta la terre de Guillerval, & les autres biens de la succession de son pére, à *Jacques* de la Taille son mari, dont elle resta veuve au mois de Janvier 1683. & elle mourut au

(a) *Elle substitua la terre de Châteauvieux à* Catherine *du Pui, sa niece, & à ses enfants, en faveur de son mariage avec* Lancelot *du Luc, seigneur de Chemerolles.*

château des Essars, le 25 Septembre 1695. laissant postérité.

5. Les seigneurs de Jodainville, & de Montpoulin. Ils n'ont formé que deux degrés. *François* de Prunelé, chevalier, seigneur de Montpoulin, & en partie de Jodainville, mourut vers l'an 1651. sans avoir été marié; & laissa des mémoires généalogiques, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de sa maison.

6. Les seigneurs de Tignonville qui sortent des seigneurs de Guillerval par *Etienne* de Prunelé, troisieme fils de *François* Prunelé, seigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville. Cette branche subsiste dans *N*... de Prunelé, né à Londres le 11 Juillet 1722. fait enseigne au régiment d'Enguien, en 1732. s'est trouvé au siége de Philisbourg, en 1734. il a pour sœurs *Marie-Anne-Adelaide* de Prunelé, née à Paris le 12 Décembre 1724. & reçue à Saint Cyr en 1731. & *Louise-Françoise-Leontine* de Prunelé, née le 27 Novembre 1725. Il est fils de *Parfait* Prunelé, né le 13 Décembre 1695. & de *Marie* des Acres de l'Aigle.

7. Les seigneurs de Liouville, & de Richarville. Ils sortent des seigneurs de la Porte, par *Colinet* Prunelé, troisieme fils de *Guillaume* Prunelé, sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de S. Aignan. *Colinet* Prunelé eut de la succession de son pere la terre de Liouville en Beauce par le partage qu'il fit avec *Gui* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere aîné, le 9 Décembre 1624. Cette branche a fini à *Jacqueline* de Prunelé, héritiere de cette branche, mariée à *N*... de Valleteau, ou Balleteau, écuyer, seigneur de la Varenne, & de Romainville par sa femme. Ils vivoient en 1573. Voyez les *Tabl. Gen.* Part. V. p. 309.

Les armes de la maison de Prunelé sont: *de gueule à six annelets d'or, posés 3, 2, & 1.* Voyez dans le supplément de Moreri, la généalogie de cette maison dressée sur des titres originaux & des mémoires de famille.

PRUNIER: *Artus* Prunier, seigneur de Saint André de Rozan, acheta d'*Antoine*, comte de Clermont, la Seigneurie de Virieu en Dauphiné. Il en fit hommage au roi Dauphin, le 1 Décembre 1573. Il fut premier président du parlement de Dauphiné, puis de celui de Provence. Il épousa *Honorade* de Simiane, mere de *Laurent* de Prunier de Saint André, président à mortier au parlement de Grenoble, pere de *Nicolas*, baron de Saint André, en faveur duquel la terre de Virieu, fut érigée en marquisat, pour lui, ses héritiers & ayants cause, tant mâles que femelles, par lettres du mois d'Avril 1655. enregistrées au Parlement, & en la chambre des comptes de Grenoble, les 23. Juin & 2 Juillet suivant.

Nicolas Prunier, à son retour de l'ambassade de Venise, fut fait premier président du parlement de Dauphiné. Il mourut le 22 Juillet 1692. ayant substitué le marquisat de Virieu à son frere *Gabriel* de Prunier, président à mortier au parlement de Grenoble, qui d'*Anne* de la Croix de Chevriers, eut *Nicolas* de Prunier de Saint André, marquis de Virieu, marié en 1701. à *Chri*[illegible] *ne-Charlotte* de Sa[illegible]
fils *René* [illegible]
Pr[illegible]

de Virieu, gouverneur de Vienne, épousa le 15 Avril 1730. *Françoise-Charlotte* de Beauvais, fille de *Michel-Gabriel*, dit le baron de Beauvais. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 129.

Les armes : *de gueule à une tour d'argent, crenelée & sommée d'un donjon de même.*

PUCHOT : *Rolland* Puchot des Alleurs, comte des Alleurs, ambassadeur de France à la Porte, mourut à Constantinople, le 23 Nov. 1754. *Voyez* ALLEURS.

Les armes : *d'azur à l'aigle éployée d'or au chef d'or.*

PUGET : Maison noble & ancienne de Provence. *Bertrand* du Puget épousa le 26 Août 1427. *Marie* de Pujet ou Puget de la famille de Puget de Toulouse, fille unique, & seule héritiere de *Guillaume* du Puget, & de *Bertrande* de Calquers, à condition de porter leurs armes, qui étoient : *d'or à un arbre de sinople, au chef d'azur à trois étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au seizieme siecle que la maison du Puget a repris les armes de son ancienne maison de Provence. On trouve dans le supplément de Moreri les chevaliers de Malte de la maison du Puget, avec la date de leur réception, & la généalogie de cette maison dressée sur des mémoires manuscrits ; elle finit aux enfants de *Bertrand-Charles* du Puget de la Marche, major au gouvernement de Calais, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. *Paul-Charles* du Puget, son fils aîné, capitaine dans le Régiment de Picardie fut tué en 1706. à la bataille de Ramilli. *Voyez* le supplément de Moreri.

[illegible] maisons du nom [illegible]ce.

Les armes de l'une sont : *de gueule à une étoile d'argent, écartelé d'or à un bélier de sable accolé d'argent.*

Celles de l'autre sont : *d'argent à une vache de gueule, la tête surmontée d'une étoile d'or.*

PUGET (du) : *d'or à 3 pals de gueule, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

PUIGUILHEM : *Aimeri* de la Barthe, seigneur de Puiguilhem, vivoit environ l'an 1475. Il descendoit des comtes de Cominges, & sa postérité a fini à *Roger* de Cominges, comte de Puiguilhem, par érection de 1613. qui ne laissa que des filles.

PUI DU FOU : *de gueule à 3 macles d'argent.*

PUI (du) : Ancienne maison du Dauphiné, qui a donné un grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem dans *Raimond* du Pui. *Jean* du Pui obtint en 1620. que la seigneurie de Montbrun en Dauphiné fût érigée en marquisat. Il étoit fils de *Charles* du Pui, seigneur de Montbrun, chef du parti huguenot, sous les regnes de Charles I. & d'Henri III. *Charles*, marquis de Montbrun, fils de *Jean*, épousa *Diane* de Caumont la Force, & fut pere de *Jacques*, & ayeul de *François*, marquis de Montbrun, qui d'*Anne* le Bret, morte le 26 Décembre 1741. a eu *Anne-Marie* du Pui Montbrun, née le onze Janvier 1728.

Les armes : *d'or à un lion de gueule, armé, lampassé & patté d'azur.*

DU PUI, de Bretagne : *d'or à la croix pleine de gueule, cantonnée de 4 croissants, montants de même.*

DU PUI, en Dauphiné : *d'or à la tête de lion, arrachée de*

gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

DU PUI SAINT GERVAIS ET LA GARDE : *de sinople à la tour d'argent, accostée de 2 lions d'or affrontés.*

PUI : Ancienne maison originaire du Berri, qui a donné un grand maître & réformateur général des eaux & forêts de France, en 1508. sous Louis XII. dans *Jean* du Pui, seigneur du Coudrai-Monin, mort le 26 Août 1513. Les seigneurs de cette maison qui descendoient de *Philippe* du Pui, chancelier, qui vivoit en 1263. ont fini en 1577. dans *Claude* du Pui, seigneur du Coudrai, baron de Bellefay, chevalier de l'ordre du roi, qui accompagna Henri III. dans son voyage de Pologne, & mourut à Rome, ne laissant qu'une fille, *Jeanne* du Pui, dame du Coudrai & de Bellefay.

Les armes : *d'or à un lion d'azur, armé, lampassé, & couronné de gueule.*

PUI : Maison ancienne & féconde en hommes illustres, qui est venue s'établir dans le duché de Bar, en 1400. *Jean* du Pui y accompagna le duc *René I.* qui l'envoya à la cour de Rome, pour demander en son nom l'investiture des royaumes de Naples & de Sicile. *Pierre* du Pui, seigneur de Saint Germain en Forez, est le premier de cette maison, dont on ait connoissance. On croit qu'il mourut vers l'an 1348. La branche aînée a fini dans *Nicolas* du Pui, chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs, près de Faragosse en 1615.

Les seigneurs de Geri & Loizet en Lorraine, branche de cette maison, qui ont commencé à *Jean* du Pui, seigneur de Geri, envoyé de Lorraine en cour de Rome, frere cadet de *Geoffroi* du Pui, seigneur de Saint Germain, & marié en 1430. à *Marion* de Bacuzei. *Didier* du Pui II. du nom, mort à Paris en 1567. eut de *Philippe* de la Mothe, dame Fredo, entr'autres enfants, *Louis* du Pui I. du nom, tige de la branche des seigneurs de Geri, Loiset, & de Boueh, & *François* du Pui, qui a fait la branche des seigneurs de Lezeville. Cette maison subsiste dans *Louis-Joseph*, comte du Pui, né le 19 Janvier 1705. Il fut tonsuré le 1 Mai 1719. Il quitta ensuite l'habit ecclésiastique, & prit le titre de comte, le 15 Avril 1730.

PUJO : *Clément* Pujo de la Fittole, lieutenant général, juge-mage de la sénéchaussée, & juge royal de Bigorre, cinquieme titulaire de pere en fils de cette charge, a obtenu, au mois de Mars 1747. l'érection de la seigneurie de la Fittole, en Bigorre, en marquisat. Cette seigneurie donne séance aux Etats de la Province. *Clément* Pujo, a été reçu en 1751. président à mortier au parlement de Pau, en survivance de son beau-pere.

Les armes : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 croissants de même.*

PUJOL, en Languedoc : *d'argent au chevron de gueule, accompagné d'un lion de sable, armé & lampassé de gueule, au chef de gueule.*

PUISIEULX : Terre dans le pays Remois, en Champagne, érigée en vicomté, qui appartient à *Louis-Philogene* Brulart, appellé marquis de Puisieulx. *Voyez* BRULART.

PUISIGNAN : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquisat, par lettres du

mois de Novembre 1679. enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble, en faveur de *N*. . . . . Chaudron, seigneur de Puisignan. *Voyez* CHAUDRON.

PUPIL : *Barthelemi-Jean-Claude* Pupil, chevalier, seigneur de Mions-Courbas, la Tour en Jarret, Saint Jean de Bonnefond, Saint Christot, & Sourbier, fut reçu le 27 Mars 1726. premier président de la cour des monnoies de Lyon.

Il avoit été reçu en 1712. conseiller, & le 29 Avril 1722. président en ladite cour, & lieutenant général en la sénéchaussé & présidial, sur la démission de N. . de Seve.

Il est fils de *Jean* Pupil, seigneur de Craponne, la Tour en Jarret, Saint Jean de Bonnefond, Saint Christot & Sourbier, & de *Catherine* Thomé. *Jean* Pupil avoit eu de sa premiere femme, *N*. . de Batheon, pour fille unique, *Bonne* Pupil, mariée avec *Louis* Ravat, seigneur de Mazes, conseiller en ladite cour, & ancien prévôt des Marchands de Lyon, & y commandant pour le roi. De ce mariage il n'est sorti qu'une fille, mariée à *N*. . . . . de la Garde, président, premier en la cinquieme des enquêtes du parlement de Paris, dont la fille unique a épousé le 9 Décembre 1742. *François-Camille*, marquis de Polignac.

Du second mariage de *Jean* Pupil sont sorties encore trois filles. 1. *Anne* Pupil, épouse de *Denis* Dervieu de Villieu, seigneur de Loye, chevalier d'honneur en la cour des monnoies, & lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Lyon. 2. *Bonne* Pupil, mariée à *Léonard* de Batheon, seigneur de Vertrieux, conseiller en la même cour. 3. *Jeanne* Pupil, qui a épousé *Barthelemi-Joseph* Heiseler, baron de Bagnols, &c. conseiller d'honneur en la cour des monnoies. Le premier président, a épousé en 1722. *Marguerite* de Seve, fille de *Pierre* de Seve, seigneur de Flecheres, premier président en la cour des monnoies, & de *N*. . . . . Verot, & ce fut en considération de ce mariage, que son beau-pere se démit en sa faveur de la charge de lieutenant général en la sénéchaussée & présidial, qui étoit dans sa famille, depuis plus de cent ans.

Les enfants du premier président sont, 1. *Barthelemi-Léonard* Pupil, conseiller en la cour des monnoies de Lyon, marié à *Louise* de Loras, fille de *N*. . . marquis de Loras, & de N. . . . de Merlée. 2. *Anne* Pupil, qui a épousé *Arthus-Joseph* de la Croix de Chevrieres de Saive, marquis d'Ornacieu, président à mortier au parlement de Dauphiné. 3. *Françoise* Pupil, née en 1741.

Les armes de Pupil sont : *de gueule à 3 lames d'argent 2 & 1.*

PUTTE : C'est une seigneurie, située dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie, par lettres du 4 Avril 1664. en faveur de *Ferdinand* de Broeckhoven, seigneur de Rithoven, alors bourguemestre de la ville de Bruxelles.

PYMONT : Branche cadette de l'illustre & ancienne maison de Vienne, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe* de Vienne, fils aîné de *Hugues*, de Vienne V. seigneur de Longwi, & de *Marguerite*, dame de Ruffei, sa seconde femme. *Voyez* VIENNE.

QU QU

QUANTEAL : *de gueule à la croix d'or, chargée de 9 losanges de gueule, à l'écu d'argent en cœur chargé de 3 bandes d'azur.*

QUARRÉ D'ALIGNI, en Bourgogne : *échiqueté d'argent & d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion de sable, lampassé de gueule.*

QUATRE BARBES : *de sable à la bande d'argent, accompagnée de 2 cotices de même.*

QUEBRIAC, de Bretagne : *d'azur à 3 fleurs de lys d'argent, 2 & 1.*

QUEILLE, QUEUILLE ou CUEILLE : Cette maison a toujours tenu rang parmi les plus grandes de la province d'Auvergne, par son ancienneté, ses grands biens & ses alliances. Elle tire son origine de celle de Rochefort, au mont d'or, dont elle a cessé de joindre le nom à celui de la Queille. Vers l'an 1350. la terre de Rochefort a passé depuis aux comtes d'Auvergne, & à la maison de Bourbon, & est actuellement possédée par le marquis de Chabannes-Curton.

Aimont, seigneur de Rochefort & de la Queille, vivoit en 1220. On lui donne pour femme *Marie* de la Tour, fille de *Bertrand*, seigneur de la Tour. Il fut pere de *Bertrand* de Rochefort, seigneur de la Queille, marié en 1250. à *Alix* de Plaignes, dame de Roncheli & de Monceaux. Leur fils, *Bernard* qui vivoit encore en 1299. fut pere de *Jean* de Rochefort, seigneur de la Queille, qui épousa une dame, nommée *Jeanne*, que l'on croit de la maison de Comborn. De ce mariage naquit *Antoine* de Rochefort, seigneur de la Queille, allié en 1310. avec *Anne* de Pierre-Buffiere-Châteauneuf; elle fut mere de *Girard*, seigneur de la Queille, gouverneur du Dauphiné, d'Auvergne, & chambellan de Pierre I. du nom, duc de Bourbon. *Girard* de la Queille, fut allié avec *Jeanne* de Murol, fille de *Jean* de Murol, & d'*Alix* de la Rochebriant. De cette alliance sortit *Guillaume*, seigneur de la Queille, capitaine de gendarmes, mari de *Jeanne-Isabeau* d'Apchon, & pere de *Bertrand*, seigneur de la Queille, capitaine de gendarmes, & chambellan du duc de Berri. Celui-ci épousa *Alix* Drap, fille de *Guillaume* Drap, seigneur de Châteauneuf; elle se remaria à *Girard* de Rochefort, seigneur de Saint Marcel, & vivoit en 1377. ayant eu de son premier mari, *Pierre*, seigneur de la Queille & de Châteauneuf, allié avec *Marguerite* de Montmorin, décedée le 8 Octobre 1415. elle étoit fille de *Geoffroi* de Montmorin, & de *Dausine* de Thenieres; leur fils, *Jacques*, seigneur de la Queille & de Châteauneuf, capitaine de gendarmes, chambellan du duc de Bourbon, épousa *Louise* de Giac, fille de *Pierre* Giac, & de *Jeanne* de Naillac, & arriere petite-fille de *Pierre* de Giac, chancelier de France; elle apporta à son mari les terres de Giac & de Châteaugai, & fut mere de *Charles*, seigneur de la Queille, de Châteauneuf, de Châteaugai,

de Giac, &c. qui n'eut point d'enfants de sa seconde femme, *Marie* de Levi, & en laissa deux de sa premiere, *Anne* de Bellenave; sçavoir, *François* & *Guillaume* de la Queille. L'aîné eut en partage la terre de la Queille, & les deux tiers des biens de sa maison; il fut marié deux fois: 1. avec *Marguerite* de Castelnau de Bretenoux. 2. avec *Anne* de Rohan, fille de *Henri* de Rohan, seigneur d'Espinai en Bretagne. Il n'eut de ces deux mariages que trois filles, deux du premier, & une du second; sçavoir, 1. *Jacqueline* de la Queille, dame de Châteaubrun, alliée à *Robert* Stuart, comte de Lenox, seigneur d'Aubigni, maréchal de France. 2. *Françoise* de la Queille, mariée à *Jacques* Ricard de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur d'Acier, grand écuyer & grand maître de l'artillerie de France. 3. *Catherine* de la Queille, dame de la Queille & de Châteauneuf, qui épousa le 3 Décembre 1535. *Marc* de Beaufort Montboissier, comte d'Alais, marquis de Canillac.

Guillaume de la Queille eut en partage Florac, des biens paternels, & Giac & Châteaugai, avec les autres terres portées par sa grande-mere *Louise* de Giac. Il continua la postérité masculine de sa maison, par son alliance avec *Marie* de Damas, fille de *Jean* de Damas, seigneur de Marcilli, & d'*Anne* de Digoine. Il fut pere de *Jean* de la Queille I. du nom, baron de Florac & de Châteaugai, &c. Celui-ci épousa *Isabelle* de Bourbon Busset, de laquelle naquit *Jean* de la Queille II. du nom, baron de Florac, de Châteaugai, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur & lieutenant général, pour le roi & la reine Marguerite, des comtés d'Auvergne & de Clermont, & sénéchal d'Auvergne. Il épousa en 1563. *Anne* d'Escars-la Vauguyon, seconde fille de *François* d'Escars, seigneur de la Vauguyon, & d'*Isabeau* de Bourbon Carenci. Elle fut mere de *Jean* de Queille III. du nom, baron de Florac & de Châteaugai, &c. qui étant devenu veuf, sans enfants, de *Claude* de la Tour-Murat, se remaria le 24 Novembre 1608. à *Simone* de Saix, fille de *Claude* de Saix, seigneur de Rivoire, & de *Diane* de Seneret. De ce mariage naquirent un fils & deux filles, sçavoir, *Hélene* & *Jeanne*, la premiere fut mariée en Août 1639. à *Jean-Louis*, comte de Bourbon Busset; l'autre épousa *Antoine-Claude* d'Eberard de S. Sulpice. Leur frere, *Guillaume* de la Queille, seigneur de Florac & de Châteaugai, de Vendat, &c. capitaine de chevaux-légers, épousa *Anne* de Gadagne, fille de *Claude* de Gadagne, maréchal de camp, & d'*Eléonore* de Coligni. Il en eut *Claude* de la Queille, seigneur de Florence, de Châteaugai, &c. allié avec *Marie* de Ronchevol, héritiere de Pramenou, fille aînée de *François* de Ronchevol, seigneur de Pramenou, & de *Benigne* de Damas la Bastie. De ce mariage naquirent deux garçons.

L'aîné, *Anne-Gilbert* de la Queille, marquis de Châteaugai, lieutenant général au duché de Bourgogne, gouverneur de Bourbon-Lanci, épousa *Marie-Josephe*, dame d'Amanzé, fille aînée de *Louis*, vicomte d'Amanzé, & de *Marie-Louise* Falconis: le marquis de Châteaugai fut par ce mariage substitué aux nom & armes d'Amanzé. Son fils, *Louis-Gilbert-Gaspard* de la Queille de Châteaugai, comte d'Amanzé, brigadier,

des armées du roi, colonel du régiment de Nice, a épousé en Août 1741. *Louise-Jacqueline* de Lastic-Saint-Jal, fille de *Jean Claude* de Lastic-Saint-Jal, & de *Marie-Marguerite* Bazin de Bezons; il en a deux enfants.

Il a pour sœurs,

1. *N.* . . . . . de la Queille de Châteaugai, mariée à *Jacques-Philippe-Sebastien* le Prêtre, comte de Vauban, maréchal de camp, lieutenant général en Franche-Comté.

2. *Anne-Louise* de la Queille, mariée le 15 Avril 1741. à *Joseph-Louis-Dominique* de Cambis, marquis de Velleron.

Claude de la Queille, comte de Ronchevol-Pramenou, seigneur de la Mure, Fougeres, Ornal, la Gardette, le Poyet, &c. mort en Forez le 29 Août 1754. dans la quatre-vingt unieme année de son âge, étoit fils puîné de *Claude* de la Queille, marquis de Châteaugai, baron de Vendat, seigneur de Sabazat, Florac, &c. & d'*Anne* de Ronchevol, dame de Pramenou, héritiere de sa maison, l'une des plus anciennes du pays de Forez, d'où elle passa en Beaujolois vers l'an 1310. Le comte de Ronchevol-Pramenou, avoit été appellé à la substitution de tous les biens de sa mere, à la charge d'en porter les noms & les armes. De son mariage fait en 1707. avec *Anne-Josephe* de Chabannes, fille de *Gilbert* de Chabannes, comte de Pionzac, & d'*Anne-Françoise* de Lutzelbourg, il laisse pour fille unique, *Gilberte* de la Queille, dite de Ronchevol-Pramenou, mariée en 1733. à *Gilbert* Allire, comte de Langheac, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment de Conti, cavalerie, dont trois garçons. *Voyez* LANGHEAC. *Mercure de France*, *Fevrier* 1755. *p.* 210.

Les armes de la Queille sont; *de sable à la croix d'or engrelée*, que le comte d'Amanzé écartelle avec celles d'Amanzé. Le comte de Pramenou chargeoit la croix en cœur, *d'une aigle éployée de gueule membrée & becquée d'azur.*

QUELEN : Terre dans la grande Bretagne, qui est une ancienne Juveigneurie de Porhoet (*a*). La maison qui en a retenu le nom, est originairement une branche de Porhoet. Le premier seigneur de Quelen, dont on a connoissance, est *Jean* de Quelen, que l'on connoît, par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après *Jean* de Quelen, la maison fut divisée par deux freres. L'aîné laissa aussi deux fils : mais de ces fils, le premier ne laissa qu'une fille, nommée *Constance* de Quelen, qui porta pour dot le premier domaine patrimonial de la maison à son mari *Olivier*, seigneur de Liniac, chevalier d'une naissance distinguée dans la province : elle en étoit veuve en Novembre 1365. lorsqu'elle testa. De cette alliance il ne sortit pareillement qu'une fille, mariée à *Guillaume* Coupu, seigneur de la Coupuaye, par qui le sang de *Constance* de Quelen, passa successivement de fille en fille dans la maison de Dinan & de Malestroit, du nom de Raguenel, dans celles du Chastel, de Monte-Jean & de Tillieres, & par cette derniere dans la maison de Salm, & dans la branche ducale de Lorraine, tandis que le nom de Que-

(a) *Le terme de* Juveigneurie *en Bretagne a la même signification que celui de* parage, *en d'autres provinces.*

len étoit perpétué par la branche qu'avoit formée le grand oncle de la même *Constance* de Quelen.

Celui qui de son tems étoit devenu le chef de la maison, fut *Eon* de Quelen, fils de son grand oncle, qu'elle rappelle dans son testament. Il avoit réparé les désavantages de la Juveigneurie de son pere, en épousant *Perronne* de Herbaut, qui lui apporta la terre du Broutai, & paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Diverses mariages que ses descendants contracterent successivement, mirent beaucoup d'autres terres dans la maison : mais celle de Broutai en a été le premier domaine, jusqu'au milieu du dernier siécle. Elle fut érigée en vicomté en Décembre 1656. & a été vendue depuis.

La maison s'est aussi toujours soutenue dans un grand éclat, soit par les alliances qu'elle a faites, soit par la fidélité qu'elle a témoignée au souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de sa part, tant sous les derniers ducs de la maison de Dreux, que depuis que nos rois ont eu la seigneurie directe de la Province, par la réunion du duché à la couronne. *Jean* de Quelen, seigneur du Broutai, fils aîné d'*Eon*, & neuvieme ayeul du comte de la Vauguyon, avoit épousé *Anne* le Voyer, dame de la Villebouquaie, & autres terres, dont la mere étoit *Marguerite* du Cambout Coislin, & qui paroît avec lui en des actes des mois de Février 1368. & de Sept. 1371. & en 1379. il fut député de la Noblesse Bretonne avec *Etienne* Goyon de Matignon, seigneur de Launai Bosquien, l'un des maréchaux de Bretagne, & autres, vers le duc *Jean IV.* comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conséquence de la confiscation que le roi Charles V. avoit faite du duché de Bretagne l'année précédente. Un autre *Jean* de Quelen, & *Thomas* de Quelen, ses fils, servirent le même monarque, & le roi Charles VI. dans leurs guerres, & l'on a un témoignage de leur fidélité au vrai souverain de l'Etat, en plusieurs actes domestiques, qui sont munis de sceaux, où le cimier de leur écusson est orné d'une couronne à trois fleurs de lys ; ce qui montre qu'ils avoient été particuliérement voués au service du monarque.

Olivier de Quelen, seigneur du Broutai, frere aîné du septieme ayeul du comte de la Vauguyon, & mort sans postérité en 1464. étoit au moment de son décès, chevalier de l'ordre du duc d'Orléans, & de celui du duc de Bretagne, grand chambellan de ce dernier, grand maître de l'artillerie, & capitaine général des francs-archers, c'est-à-dire, des milices du duché. *Alain*, autre frere du même *Olivier* de Quelen, fut grand aumonier de la duchesse Marguerite de Foix, mere d'Anne de Bretagne, femme des rois Charles VIII. & Louis XII. *Olive* de Quelen, leur sœur aînée, fut religieuse en l'abbaye de S. George de Rennes, qui n'étoit anciennement composée que de filles de la premiere qualité, & mourut abbesse de la même abbaye. Une autre sœur, nommée *Jeanne* de Quelen, avoit été mariée dès 1444. à *Jean I.* seigneur du Cambout, sixieme ayeul d'*Armand* du Cambout, marquis de Coislin, créé duc & pair en Décembre 1663. *François* de Quelen, seigneur de Broutai, petit neveu d'*Olivier*, & cinquieme ayeul du

comte de la Vauguyon, épousa le 4 Décembre 1520. une fille de *Thomas* Cadoret, seigneur de Stuer, échanson ordinaire de la reine Anne de Bretagne, & maître de l'artillerie du duché, seigneur issu d'une des plus anciennes races du pays de Porhoet, & substitué au nom de Stuer, par succession d'une ancienne maison de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge, sur la fin du XIV. siécle, & a produit postérieurement *Paul* de Stuer, de Caussade, comte de S. Mégrin, l'un des favoris du roi Henri III. & *Jacques* de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres, lieutenant général des armées, &c. mort le 17 Août 1671. & l'un & l'autre substitués au nom de Caussade en Querci.

Enfin *Gregoire* de Quelen, seigneur du Broutai, bisayeul du comte de la Vauguyon, fut gentilhomme de la chambre des rois Henri IV. & Louis XIII. lieutenant de roi au gouvernement de Rennes, & marié dès le 8 Juillet 1607. avec une fille de *Christophe* Fouquet, seigneur de Chalain, en Bretagne, président à mortier au parlement de Rennes, qui étoit frere aîné du trisayeul du maréchal de Belle-Isle, duc de Gisors, & de *Barthelemi* de Quelen, seigneur, vicomte de Broutai, son grand pere, mourut à Douai le 13 Juillet 1667. étant nommé lieutenant général des armées du feu roi, après avoir été fait colonel du régiment de Navarre le 20 Juin 1651. maréchal de camp le 16 Janvier 1652. & capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde de la reine Anne d'Autriche, le 15 Mai 1653. Il avoit épousé le 29 Avril précédent *Marie* de Stuer de Caussade, sœur de *Jacques*, marquis de S. Mégrin, tué à Paris au combat du fauxbourg Saint Antoine, le 2 Juillet 1652. & unique héritiere de *Jacques* de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres, leur pere commun, au moment de la mort de ce comte en Août 1671. & c'est en cette qualité de petit-fils de *Marie* de Stuer de Caussade que le comte de la Vauguyon a l'honneur d'être unique héritier & représentant d'aîné en aîné des anciens princes de Bourbon-Carenci, cadets de la maison royale de Bourbon.

Marie de Stuer de Caussade, avoit eu en effet, pour grand'mere paternelle, *Diane* Descars, qui étoit petite-fille d'*Isabelle* de Bourbon, héritiere unique de la ligne de ces princes, & avoit pareillement réuni en sa personne les droits de leur sang, & leur hérédité. A cette auguste prérogative, qui ne se trouve aujourd'hui dans aucune autre maison du royaume, le comte de la Vauguyon, pere de *Marie* de Stuer de Caussade, ajouta par testament du mois d'Octobre 1670. une substitution des noms de Stuer & de Caussade, & de tous ses biens, en faveur d'un fils qu'elle avoit eu de son mariage avec *Barthelemi* de Quelen; & ce fils, nommé *Nicolas* de Quelen, se conforma aux dispositions de son grand pere maternel, en joignant à son propre nom, non seulement celui de Stuer, mais celui de Caussade, à la substitution duquel la maison de Stuer s'étoit trouvée appellée en 1538. *Marie* de Stuer de Caussade, épousa en secondes noces dès le 15 Janvier 1668. *André* de Bethoulat, seigneur de Fromenteau, appellé depuis comte

de la Vauguyon, & mort chevalier des ordres le 30 Novembre 1693. mais il n'y eut point d'enfants de ce second mariage.

Nicolas de Quelen de Stuer de Caussade, unique fils du premier, & appellé comte de la Vauguyon, après la mort de sa mere en Octobre 1693. est mort le 7 Janvier 1725. ayant été marié le 30 Septembre 1703. à *Magdelene* de Bourbon-Busset, tante du jeune comte de Bourbon-Busset, aujourd'hui mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, & en ayant eu,

1. *Louis*, né le 21 Novembre 1704. connu sous le nom de Prince de Carenci, fait mestre de camp de cavalerie le 11 Octobre 1722. & mort sans alliance le 26 Août 1730.

2. *Antoine-Paul-Jacques*, chef des nom & armes de Quelen, en Haute-Bretagne, & aussi substitué à ceux de Stuer & de Caussade, unique héritier, & représentant d'aîné en aîné des anciens princes de Bourbon-Carenci, comte titulaire de la Vauguyon en Poitou, seigneur, baron de Tonneins en Agenois, seigneur, châtelain de S. Megrin, en Saintonge, & de Quelen, en Bretagne, vidame de Sarlat, second baron de Querci, chevalier des ordres, appellé le comte de la Vauguyon, né le 7 Janvier 1706. Il a d'abord été appellé le marquis de S. Megrin, & fait capitaine dans le régiment de Noailles, cavalerie, le 15 Juin 1729. colonel du régiment de Beauvoisis le 25 Novembre 1734. brigadier le 20 Février 1743. menin de monseigneur le dauphin en Février 1745. maréchal de camp le 1. Mai suivant, gouverneur de Dourlens, en Picardie le 14 Novembre 1747. lieutenant général des armées le 10 Mai 1748. gouverneur de Coignac, en échange de Doulens, le 6 Juin 1750. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1753. & reçu le 2 Février suivant. Il s'est marié le 23 Mars 1734. à *Marie-Françoise* de Bethune-Charost, seconde fille du duc de Bethune; née le 17 Août 1712. mariée le 23 Mars 1734. dont,

Paul-François de Quelen de Stuer de Caussade, fils unique; appellé le marquis de S. Megrin, né le 30 Juillet 1746.

Le comté de la Vauguyon, qui avoit été érigé pour le pere de *Diane* des Cars en Juillet 1586. a été vendu depuis la mort de *Louis* de Quelen, frere aîné du comte de la Vauguyon, qui en a retenu le titre. *Voyez le Memorial* de M. l'abbé d'Estrées, *de l'année* 1754. *pag.* 177. *& suiv.* d'où j'ai tiré cet article.

Les armes : *d'argent à 3 feuilles de houx de sinople, parti d'Estuer, d'argent au sautoir de gueule.*

QUELEN : Il y a, selon le même auteur, cité à l'article précedent, en Basse-Bretagne, une autre maison de Quelen, qui y a possédé anciennement une châtellenie de ce nom, située dans la paroisse de Duault, au diocèse de Quimper, & qui porte des armes différentes de celles de la maison de Quelen, en Haute-Bretagne; mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source. Quelques auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre : mais dès qu'il est prouvé que la terre qui a donné le nom à la maison de Quelen, en Haute-Bretagne, est originairement une Juveigneurie de *Porhoet*, elle ne peut être

sortie d'une autre terre, ni d'une autre famille; & il est plus vraisemblable qu'un de ces cadets a porté son nom dans la Basse-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la terre située dans cette partie de la province, est *Duault-Quelen*, & qu'il y a eu en Basse-Bretagne une ancienne maison de Duault, qui a possédé cette terre, & dont il existoit encore quelques cadets au commencement du quatorzieme siecle. Au reste, les seigneurs de Quelen, en Basse-Bretagne, n'ont pas été moins distingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre sœurs qu'avoit le fameux Tannegui du Chastel, vicomte de la Belliere, grand écuyer de France sous Charles VII. & ensuite grand maître de la maison du duc de Bretagne; une avoit épousé *Henri*, sire de Nevet, l'un des ancêtres de la comtesse douairierede Coigni.

Une autre nommée *Jeanne* du Chastel, fut mariée le 16 Février 1450, c'est-à-dire, en 1451. à *Yves*, seigneur de Quelen & de Vieux-Chastel, en Basse-Bretagne, dont le petit-fils fut créé baron en 1512. Deux branches aînées de cette maison sont fondues successivement dans celles de Lannion, de Carcado, & de Bréhan-Plélo, qui en possédent encore les terres. Il n'en reste que quelques branches cadettes, dont le chef est *Maurice-Louis* de Quelen, seigneur de la Ville-Chevalier, au diocèse de Treguier, aujourd'hui procureur-syndic de la Noblesse des Etats de Bretagne, & connu sous le nom de comte de Quelen.

Les armes: *burelé de dix piéces d'argent & de gueule.*

QUELLENEC: On trouve deux familles de ce nom, originaires de Bretagne. Les armes de l'une sont: *d'hermines au chef de gueule, chargé de 3 fleurs de lys d'or.* Celles de l'autre sont: *d'argent à 7 macles de gueule, 3, 3 & 1.*

QUELUS ou CAILUS: Seigneurie en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, seigneur de Quelus, porta en 1382. en mariage à son mari *Philippe* de Levis, seigneur de Florensac. Leur deuxieme fils, *Eustache*, eut cette terre en partage, & la donna à son quatrieme fils, *Gui* de Levis, pere de *Guillaume*, baron de Quelus, & ayeul d'*Antoine*, en faveur duquel la baronnie de Quelus fut érigée en comté, par lettres du mois de Septembre 1574. enregistrées au parlement de Toulouse. Ce seigneur, qui fut créé chevalier du S. Esprit le 31 Décembre 1581. mourut le 6 Avril 1586. ayant perdu en 1578. son fils aîné *Jacques*, comte de Quelus, un des favoris de Henri III. dont le frere de même nom, étant mort quatre mois après son pere, sans alliance, le comté de Quelus passa à sa sœur *Jeanne* de Levis, mariée en 1575. à *J. Claude*, seigneur de Pestel & de Salers, dont la fille, *Anne* de Pestel, hérita du comté de Quelus. Elle épousa le 3 Novembre 1607. *Jean* de Tubieres Grimoard III. du nom, seigneur de Capluc, qui avoit pour sixieme ayeul, *Jean* de Tubieres, seigneur de la Capdenede, marié en 1435. à *Jeanne* d'Ebrard, dont naquit *Amalric* de Tubieres, seigneur de S. Rome, mari de *Dauphine* de Gozon, dame de Grisac & de Verfeuil, dont le fils, *Pierre* de Tubieres, baron de Verfeuil & de Grisac, épousa

en 1504. *Catherine* de Capluc. Leur fils, *Jean* de Tubieres Grimoard, baron de Verfeuil, seigneur de Capluc, la Besse & Boscastel, épousa en 1538. *Jacqueline* de Bonnas, mere de *Jean II.* de Tubieres Grimoard, baron de Verfeuil & de Grisac, qui testa le 20 Novembre 1594. Il avoit épousé le 29 Octobre 1576. *Marie* de Morlhon, mere de *Jean III.* de Tubieres, qui acheta le 9 Décembre 1623. de *Jeanne* de Levis, sa belle-mere, la baronnie de Montlaur, & mourut avant le 4 Mai 1652. Son fils *Jean IV.* de Tubieres Grimoard Pestel Levis, comte de Quelus, baron de Montlaur, &c. eut de sa premiere femme, *Magdelene* de Bourbon-Malauze, *Charles-Henri*, marquis de Quelus, mort le 28 Décembre 1679. Il avoit épousé le 16 Mars 1663. *Claude*, fille d'*Abraham* de Fabert, maréchal de France; qui fut mere de *Jean-Anne*, comte de Quelus, menin de monseigneur le Dauphin, décédé en Novembre 1714. Il avoit été marié en Mars 1686. à *Marie-Marguerite* de Valois, fille de *Philippe*, marquis de Villette & de Marsai, en Poitou, dont,

Jean-Claude-Philippe, comte de Quelus, honoraire de l'académie des belles-lettres, vivant en 1756. qui a eu pour oncles, 1. *Charles-Gabriel* de Tubieres, nommé évêque d'Auxerre le 15 Août en 1704. mort doyen des évêques de France en 1754. 2. *Claude-Abraham*, duc de Quelus, chevalier de la toison d'or, capitaine général du royaume de Galice en 1726. qui de sa femme, *N*. . . . . . de Villacés, a laissé une fille.

QUELUS : Branche éteinte de la maison de Quelus, qui a commencé à *Gui* de Levis, quatrieme fils d'*Eustache* de Levis, seigneur de Quelus, & d'*Alix*, dame de Cousan. *Voyez* LEVIS.

QUENGO, en Bretagne : *d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueule.*

QUENOUDOAS, de Bretagne : *de sable à la rencontre de cerf d'or.*

QUENTIN DE RICHEBOURG : *Marie-Rose* Tessier, épouse de *Jean-Louis* Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, mourut en Octobre 1754.

Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg, maître des requêtes, intendant de Rouen, a acheté en 1716. d'*Elisabeth-Claude-Petronille* Bouchu, héritiere & fille unique d'*Etienne-Jean* Bouchu, marquis de Lessart, & de *René-Marc* de Froulai, comte de Tessé, son époux, le marquisat de Précis & Sancergues, & il a obtenu en l'année 1722. de nouvelles lettres d'érection en sa faveur. Il a laissé de *Catherine-Anne* de Ragareu deux enfants. Le fils est conseiller au parlement de Paris, & la fille a épousé le 12 Mars 1719. *Antoine-Arnaud* de la Briffe d'Amilli, premier président au parlement de Rennes en Mai 1734.

Les armes de Quentin de Richebourg sont : *d'azur à 3 pommes de pin d'or.*

QUENTIN : *François* Quentin, dit de la Vienne, premier valet de chambre du roi, obtint que *Chancenez*, seigneurie en Brie, fût érigée en marquisat avec celles de Ligne & de Courtaçon, par lettres du mois de Novembre 1686. enregistrées le 2. Décembre suivant, pour relever de la Tour du Louvre.

QUERAVEON

QUERAVEON : C'est une seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en baronnie en faveur de *George* de Talhouet, écuyer, seigneur dudit lieu, par lettres du mois de Septembre 1636. enregistrées le 25 Septembre 1637.

QUERHOENT ou KERHOENT : Ancienne & illustre maison de Bretagne. Le premier dont l'on fasse mention, est *Paul*, seigneur de Querhoent, qui vivoit en 1105. Les seigneurs de Kergoulenraven sont une branche de cette maison, qui a fini au treizieme degré : elle avoit pour tige *Vincent* de Querhoent, mort en 1261. *François* de Querhoent II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, dame de Botignac, deux filles, *Renée* de Querhoent, héritiere de Kergournadech, mariée le 30 Avril 1616. à *Sebastien II.* du nom, marquis de Rosmadec ; & *Claude* de Querhoent, mariée à *François*, sire de Cergroades, chevalier, baron de Kerlec, morte sans enfants.

Les marquis de Coetanfao sont devenus les aînés de la maison de Querhoent. Ils ont commencé à *Charles* de Querhoent-Kergournadech, second fils d'*Olivier* de Querhoent, sire de Kergournadech & de *Marie* Ploeuc. Il partagea les biens de sa mere avec son frere aîné le 6 Mai 1586. & après la mort de leur pere, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais s'étant pourvu en justice contre cet acte, son frere lui céda en justice par transaction du 3 Mai 1603. la terre & seigneurie de Coetanfao. Il mourut avant le 5 Août 1609. Il avoit épousé *Isabelle* de Crechquerault, fille & héritiere de *François*, chevalier, seigneur de Crechquerault, & de *Marie* Penhoët (a). Cette dame avoit apporté à son mari, entr'autres terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les marquis de Coetanfao, sont les seuls seigneurs qui aient une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée (b). *Jean-Sebastien*, issu de *Charles*, au quatrieme degré, chef des nom & armes de Querhoent-Kergournadech, chevalier, marquis de Coetanfao, sire & comte de Penhoët-Gié, &c. brigadier des armées du roi en 1710. parvint en 1712. au brevet de sous-lieutenant dans la gendarmerie ; en 1719. fut nommé major général des seize compagnies de la gendarmerie de France. Il étoit déja gouverneur de la ville & château de Morlaix, en Bretagne, & le roi le pourvut encore le 19 Février 1723. de l'office de gouverneur de S. Paul de Léon, Roscoff & Isle-Bas.

Les seigneurs de Locmaria, sont sortis des seigneurs de Coetanfao par *Claude* de Querhoent, second fils de *Charles*, seigneur de Coetanfao, & d'*Isabelle* de Crechquerault, marié le 24 Octobre 1644. à *Anne* de Chevri. Sa

(a) Pierre *de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, avoit par l'héritiere de la branche aînée de* Penhoët *le comté de Penhoët, qui appartient au marquis de* Coetanfao. *Cette terre s'appelle encore aujourd'hui le comté de Penhoët-Gié.*

(b) *Ils ont aussi par cette terre, de même que par le comté de Penhoët, la nomination de plusieurs bénéfices & chapellenies qui se déservent dans cette cathédrale.*

postérité subsiste dans les enfants de *Louis-René* de Querhoent, chevalier, seigneur de Locmaria, ci-devant capitaine de dragons dans le régiment de Rohan, marié le 3 Avril 1717. à *Marie* de Rumeau, mort en Mars 1723. Il a laissé, 1. *Joseph-Marie*. 2. *Louis-Joseph*. 3. *N*...... de Querhoent.

Les seigneurs de Harlan & de Boisruault, ont eu pour auteur, *Tangui* de Querhoent, second fils de *Tangui*, seigneur de Querhoent II. du nom, & de *Guyomarde* de Botguignen. Il mourut en 1322. *Jacques* de Querhoent, chevalier, seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre *Renée* de Querhoent sa sœur, pour la succession collatérale, qui étoit tombée en leur maison, des grands biens de celle de Huon. Par la déposition des témoins, il fut prouvé que la maison de Querhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches, & nobles du Minihi de S. Paul, où le château de Querhoent est situé, & que ceux de cette maison avoient coutume de partager leurs successions, l'un & chacun d'eux noblement, ainsi que font les autres nobles, issus d'ancienne chevalerie du pays; sçavoir, les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînés. La même enquête prouve que la seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, qui avoit été donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon* de Léon, & que ces seigneurs de *Harlan* avoient brisé les armes de Léon, qui sont: *d'or à un lion de sable, à la fasce de gueule, brochante sur le lion.* Cette enquête fit gagner le procès à *Jacques* de Querhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573. ne laissant de *Marie* de Kergournadech, qu'une fille, *Françoise* de Querhoent, qui porta la succession de son pere en mariage à *Charles* de la Forest, chevalier, seigneur de Keranroux, d'où elle passa par leur fille unique aux seigneurs de Lesardo-du Parc-Locmaria.

Robert de Querhoent, frere puîné de *Jacques*, auteur des seigneurs de Boisruault, eut pour son partage la terre de Boisruault, sise dans l'évêché de S. Malo, du chef de son ayeule, *Gillette* le Prêtre, de la maison de Lochiere. Sa postérité subsiste près Ploefmel, en Bretagne. *Voyez* les *Tabl. gén. part. VI. pag.* 72.

Les armes de Querhoent sont: *losangé d'argent & de sable*; les marquis de Coetanfao, écarteloient *au* 1 & 4. de Kergournadech, qui est *échiqueté d'or & de gueule: au* 2 & 3 de Coetanfao, qui est *d'azur à la fleur de lys d'or, cottoyée en pointe de deux macles de même, & sur le tout l'écusson* de Querhoent.

QUERIEU: Seigneurie en Picardie, bailliage d'Amiens, érigée en marquisat, avec une foire annuelle le jour de S. Gervais, un marché tous les jeudis de chaque semaine, par lettres du mois d'Avril 1552. & enregistrées le 5 Septembre 1654. en faveur de *François* de Gaudechard, & de ses descendants. *Voyez* GAUDECHARD.

QUERINAM: Terre & seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en vicomté en faveur de *François* de Tremignon, sieur de Querinam, lieutenant du sieur baron de la Hunundaie, par lettres du mois de Janvier 1598. enregistrées le 7 Juin 1602.

QUERLEC, ou KERLEC: Famille de Bretagne. *N*...... de

Querlec obtint en Décembre 1576. des lettres de création de baronnie & de châtellenie, lesquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578.

QUESNE (du) : Famille qui a donné dans le dix-septiéme siécle un grand homme de mer dans *Abraham* du Quesne, général des armées navales de France, auquel le roi fit don pour lui & ses descendants de la baronnie du Bouchet, qu'il érigea en marquisat sous le nom du *Quesne*, par lettres du mois de Février 1681. enregistrées au Parlement le 4 Septembre suivant, & en la chambre des comptes le 27 Janvier 1683. *Abraham* du Quesne mourut le 2 Février 1688. âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Gabrielle* de Berniere, dont il a laissé quatre fils,

1. *Henri* du Quesne, retiré en Suisse avec la permission du roi.

2. *Abraham* du Quesne, chef d'escadre.

3. *Isaac* du Quesne.

4. *Jacob* du Quesne, qui avoit épousé *Marie-Françoise-Magdelene* de Soucelle, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710.

Les terres du Boucher & de Valgrand ayant été acquises par M. de Montargis, ont passé à sa petite fille, épouse du comte de Noailles, qui les a fait réunir au marquisat d'Arpajon.

Les armes : *d'argent au lion de sable, écartelé d'un parti d'argent & de gueule.*

QUESNEAU, en Flandre : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles de même posées 2 & 1. & en pointe d'une canne aussi d'or.*

QUESNEL : Maison originaire de Normandie, que l'on fait descendre de *Hulore*, *Hubert* ou *Robert*, comte de Ri, qui délivra *Guillaume*, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, surnommé le *Conquerant*, de la conspiration de *Gui* de Bourgogne, qui avoit des prétentions sur ce duché. Cet *Hubert* eut trois fils. De l'un, nommé *Geoffroi*, est descendu *Richard*, marié à *Gertrude* de Molines, mort en 1140. *Geoffroi*, son second fils, passa avec *Richard Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte en 1191. *Richard* du Quesnel II. du nom fit avec sa femme Colette de Foix en 1294. donation d'une grande piéce d'herbage à l'abbaye de S. Etienne de Caën. *Guillaume* du Quesnel épousa en 1465. *Françoise* le Gris, qui lui apporra en dot la baronnie de Coupigni. *Gabriel* du Quesnel II. du nom, issu de *Guillaume* au quatrieme degré, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'*Alegre* par succession d'*Isabeau* d'Alegre, sa mere, à qui le marquisat d'Alegre étoit échu par le décès d'*Yves* son frere, mort sans enfants, épousa en 1599. *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallard, & de *Jean* d'O, vicomte de Manou, dont *Gabriel* III. marquis d'Alegre, marié en 1637. à *Marguerite* du Quesnel, sa cousine germaine; & *Charles* du Quesnel, marquis de Coupigni, &c. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 22 Juin 1659. marié le 7 Mars 1639. à *Marie* Dolu. De ce mariage sont issus *Albert*, qui suit, & *Jacques-Antoine*, mort chevalier de Malte.

Albert du Quesnel, marquis de Coupigni, mort en Juin 1717. âgé de 78 ans, avoit épousé en 1670. *Louise* Ferreau, morte le 18 Avril 1702. dont sont issus,

Fabien-Albert, qui suit; *Therèse-Albertine*, & *Jeanne-Marie* du Quesnel, mariée en premieres noces en 1709. avec *Gabriel* Bassonneau, vicomte d'Arzai, mort le 16 Mai 1720. en secondes noces avec le marquis de Menilles.

Fabien-Albert du Quesnel, marquis de Coupigni, seigneur de Pinson, le Blanc-Fossé, Neuilli, Beaulieu-lez-Roulandieres, &c. a épousé le 19 Novembre 1714. *Jeanne-Louise* de Bethune, fille de feu *François-Annibal*, comte de Bethune, chef d'escadre des armées navales du roi.

Le lieu de la sépulture des seigneurs du Quesnel est dans la chapelle de l'église d'Yviers, diocèse d'Evreux.

Les armes: *de gueule à trois quintefeuilles d'hermines.*

QUESNEL (du), en Picardie: *d'argent au chêne de sinople, à la cotice de gueule.*

QUESNOI: Baronnie érigée en marquisat en faveur d'*Emmanuel*, baron du Quesnoi, par lettres du mois de Juillet 1714. enregistrées à Rouen le 8 Mai 1717 & le 7 Juillet 1718. Il étoit issu au huitieme degré de *Jean* du Quesnoi, chevalier, seigneur du Quesnoi, qui vivoit en 1378. Le marquis du Quesnoi, mort le 23 Décemb. 1730. avoit épousé le 27 Février 1689. *Jacqueline* de S. Remi, fille de *Jacques*, seigneur de la Motte-Fouqué. Leur fils aîné, *Jacques II.* marquis du Quesnoi, s'est marié le 1. Octobre 1739. à *Jeanne-Elisabeth-Marie-Michelle* Juhelle de Martilli, riche heritiere de Normandie. Il est mort en 1747. & a laissé trois enfans,

1. *Jean-Jacques-Julien*, marquis du Quesnoi, né le 27 Décembre 1740.

2. *Léonore-Louise-Angelique* de Clinchamp, née le 25 Fév. 1742.

3. *Marie-Anne-Catherine* de Quesnoi de S. Loup, née le 3 Mai 1744.

Ils ont pour oncles, 1. *Roger-André*, né le 12 Juillet 1693. vicaire général d'Avranches: 2. *Jean-Baptiste-Angelique*, dit le comte du Quesnoi, né le 21 Mai 1699. chevalier de S. Louis, marié le 18 Novembre 1743. à *Magdelene* Verduc.

Les armes: *d'argent à un lion de gueule, accompagné de neuf glands de sinople.*

QUESNOI, en Picardie: *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

QUESNOI (le): C'est une seigneurie en Flandre, sur la Deulle, près de Lille, qui fut portée en mariage l'an 1503, avec celle de Grigneuseville par *Françoise* de Bailleul, à *Adrien* de Mailli, seigneur de Ravensberg, que le roi François I. qualifie son chevalier & bien-aimé cousin dans un acte du 24 Février 1719. La terre du Quesnoi fut érigée en marquisat par lettres du roi catholique du 25 Avril 1661. en faveur de *Philippe* de Mailli, vicomte d'Eps; qui eut d'*Alberte* de Grand-Villain d'Isenghien, sa femme, *Guillaume* de Mailli, marquis du Quesnoi, vicomte d'Eps. Celui-ci épousa en premieres noces *Isabelle-Marguerite-Caroline* de Croy-Salre; & en secondes noces *Isabelle-Marguerite* de Longueval du Bucquoi. Il n'en a eu que deux filles; sçavoir du premier lit, *Isabelle-Philippe-Therèse* de Mailli, mariée à *Louis-Armand*, comte de Millendonck, pere de *Marie-Marguerite-Louise* de Millendonck, qui a épousé le 15 Juillet 1716. *Alexandre-Emmanuel*, prince de Croy-Salre.

Du second lit: *Isabelle-Margue-*

-rite *Ruffine* de Mailli, mariée en mil six cent quatre-vingt-neuf à *Antoine* de la Haie, comte de Herfecque, dont *Isabelle-Marguerite*, mariée à *Charles-Alexandre* de France, baron de Vaux, pere de *Charles-Alexandre-Antoine-Joseph* & de *Marie-Gertrude* de France, femme de *Claude-Alexandre* du Rietz, comte de Willerval, seigneur de Baratre-Frevillers. *Voyez* pour la maison de Mailli, au mot MAILLI.

QUEVILLI : Seigneurie près de Rouen, qui fut unie en 1654. à celles de Hocqueville & de Bertheuville, que *Catherine* Martel avoit apportées en dot à son mari *Pierre* de Bec-de-liévre. *Voyez* BEC-DE-LIÉVRE.

QUIERET, ancienne & noble maison qui a donné un amiral de France dans *Hugues* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, mort de ses blessûres dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340 (*a*). De cette maison sont sortis par un fils cadet de la branche aînée, éteinte vers la fin du quinzieme siécle, les seigneurs de Tours & du Quesnoi. Ils ont pour auteur *Christophe* Quieret, seigneur de Tours, qui vivoit vers le milieu du quinzieme siécle. *Adrien* Quieret, écuyer, seigneur de Rionville, fut maintenu dans sa noblesse, avec son fils, par M. Bignon, intendant de Picardie, le dernier Août 1701. Il épousa le 23 Juin 1654. *Catherine* Picard, dont

Antoine Quieret, seigneur de Rionville, âgé de 40 ans, quand il fut maintenu dans sa noblesse, mort à Paris en Avril 1729. Il avoit été major dans l'isle de Cayenne.

Les armes : *d'hermine à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule, 2 & 1.*

QUIEU, en Picardie : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 gerbes, liées de même.*

QUIEVRAIN : *d'or au chef cotice d'argent & de gueule de 6 piéces.*

QUINCARNON, en Normandie : *d'argent à 3 trefles de sinople 2 & 1.*

QUINCI. *Charles* Sevin, marquis de Quinci, brigadier des armées du roi, lieutenant général d'artillerie, & lieutenant de roi dans la Province d'Auvergne, mort en..... avoit épousé *Geneviéve* Pecquet, morte en Février 1755. au monastere des Dames de Sainte Marie de Meaux, âgée de 77 ans.

QUINCI : C'est une seigneurie qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de mai 1646. enregistrées le 1. Août suivant en faveur de *Charles* Pinon, maître des Requêtes.

QUINGÉ, en Franche-Comté : *d'azur à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueule.*

QUINTIN DE LORGES. Louis XIV. unit les vicomtés de Pommerith, d'Avaugourt & de l'Hermitage, au comté de Quintin, & erigea le tout au mois de Mars 1691. en duché, en faveur de *Gui Aldonce* de Durfort, comte de Lorges, maréchal de France. Par d'autres lettres du mois de Décembre 1706. le nom de Quintin fut changé en celui de Lorges, en faveur de *Gui-Nicolas*

(a) *On trouve encore* Enguerrand *Quieret, seigneur de Fransu, amiral en 1357. selon le Journal du Trésor du mois d'Octobre de cette année.*

de Durfort, duc de Quintin, fils du précedent.

Les armes : *Ecartelé au 1 & 4 d'argent à la bande d'azur, au 2 & 3 de gueule au lion d'argent,* qui est de Lomagne, *brisé sur le tout d'un lambel de trois pendants de gueule.* Voyez DURFORT DE LORGES.

QUINTIN de Bretagne : *d'argent au lion morné de sable, accompagné de trois molettes, de même 2 & 1.*

QUINI : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent.*

QUIQUERAN de Beaujeu : Maison originaire de Provence, que Nostradamus, dans son histoire de Provence, représente décorée des premieres charges de l'Etat, & de la cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maisons d'Anjou. Depuis la réunion de cette province à la couronne, on y trouve des chambellans & maîtres d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers généraux. Elle a donné à l'ordre de Malte des grands Prieurs, des grands-croix, plusieurs commandeurs, & quantité de chevaliers ; plusieurs évêques à l'Eglise, & de nos jours un évêque de Castres dans *Honoré* de Quiqueran de Beaujeu, né à Arles le 29 Juin 1655. second fils d'*Honoré* de Quiqueran, baron de Beaujeu, & de *Therèse* de Grille d'Estoublon. Il fut nommé à l'évêché de Castres en 1705. Il prononça l'oraison funébre de Louis XIV. à S. Denis en 1715. & mourut le 26 Juillet 1736. âgé de 81 ans.

Il y a eu dans le seiziéme siécle un évêque de cette famille, nommé *Pierre* de Quiqueran de Beaujeu, qui fut le premier évêque nommé après le concordat de Leon X. & de François I. Il le fut à l'âge de 18 ans, & ne dut une nomination si singuliere, qu'à la réputation qu'il s'étoit déja faite parmi les sçavants. Une mort prématurée l'enleva à l'Eglise & aux Lettres. Il étoit fils d'*Antoine* de Quiqueran, baron de Beaujeu, & d'*Anne* de Forbin, fille du fameux *Palamédes* de Forbin, seigneur de Soliers.

Paul-Antoine de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte, oncle de l'évêque de Castres, fut un des plus grands hommes de mer de son tems : il mourut commandeur de Bourdeaux.

Les armes : *parti d'or & d'azur, emmanchés de l'un en l'autre.*

QUITRI : C'est une seigneurie dans le Vexin François, qui est possedée de tems immémorial par la maison de Chaumont, qui tire son nom de la petite ville de Chaumont du même pays. *Voyez* CHAUMONT.



RA RA

RABASSE : Famille originaire de Provence, dont les armes sont : *d'azur à un château d'argent, composé de 5 tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voisines en décroissant, accompagné en pointe d'une trufe aussi d'argent.*

RABASTENS, en Languedoc : *d'azur au lion d'or armé & lampassé de gueule.*

RABAT : La branche des seigneurs de *Rabat* sort de la maison des comtes de Foix. *David* Blondel dit qu'ils descendent de *Louis* de Foix seigneur de Saverdun, en 1243. *Voyez* le pere Anselme Tom. III. pag. 357. sur leur origine différemment rapportée. Le dernier de cette branche est *Isaone* de Foix seigneur de Compagniac, co-seigneur de Saverdun.

Les seigneurs de Fornets & de Rabat, sont sortis de *Roger* de Foix, seigneur de Fornets, troisieme fils de *Roger-Sarne* de Foix seigneur de Saverdun, cette branche a fini à *François-Gaston* de Foix, dit le vicomte de Rabat, qui fut marié trois fois, il eut de sa premiere femme *Roger-Christin*, dit le comte de Foix, âgée de 14 ans, en 1681. mort sans enfants; de la seconde, *Angelique-Cesarine* de Foix, mariée au marquis de la Capelle, qui obtint provisionnellement la jouissance du comté de Rabat, qui a été de tout tems la premiere baronnie des Etats du païs de Foix; de la troisieme il eut *Louise-Charlotte* de Foix âgée de 21 ans en 1714. quand elle épousa *Jean-Honoré*, marquis de Sabran; morte en 1755. les barons de la Gardiolle & de Canté, appellés marquis de Foix, sont aussi sortis des seigneurs de Rabat, par *Jean-Roger* de Foix, vicomte de Rabat, qui vivoit en 1625. *Jean-Roger* de Foix, dit le marquis de Foix, baron de la Gardiolle & de Canté, capitaine des cent Suisses de Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV. fut marié trois fois. De ses deux premieres femmes il eut des enfants morts sans posterité: de la troisieme il n'en a point eu.

Les seigneurs de Mardogne, vicomtes de Conserans, ont pour auteur *Germain* de Foix, vicomte de Conserans, troisieme fils de *Jean* de Foix II. du nom, seigneur de Rabat, dont la postérité a fini à *Jean-Paul* de Foix, vicomte de Conserans, qui n'eut qu'une fille *Françoise* de Foix, vicomtesse de Conserans, mariée à *François* de Montléon, le 15 Juin 1588. aux conditions que leurs descendants porteroient le nom & les armes de Foix avec ceux de Montléon. *Voyez* FOIX.

RABODANGES : Ancienne famille de Normandie. *Claude* de Rabodanges, chambellan du roi, conseiller d'Etat, gouverneur du château de l'Oeuf à Naples, & ensuite gouverneur de Meulan, épousa *Jeanne* de Cinirieu. Leur fils *Louis* de Rabodanges, gouverneur de Meulan en 1545. épousa *Jeanne* de Silly. Il fut pere de *François* de Rabodanges, marié à *Anne* d'Oillençon, qui lui porta

en mariage le 4 Août 1568. la terre de Culey sur Orne en basse Normandie. *Anne* d'Oillençon fut mere de *Louis II.* du nom, capitaine de 50 hommes d'armes, & chevalier de l'ordre du roi. Celui-ci épousa en 1598. *Catherine* d'Angennes. Ce fut en faveur de leur fils *Louis III.* du nom, & en considération de ses services, que le roi érigea en marquisat la seigneurie de Culey, sous le nom de marquisat de *Rabodanges*, par lettres du mois de Juillet 1643. enregistrées en la chambre des comptes de Rouen, au mois de Mars 1651. Il avoit épousé en 1633. *Marie* de Long-Champ, dame de Fumechon, fille de *Jean* Long-Champ, baron d'Evilly, & de Fumechon, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Lisieux, &c. de ce mariage naquirent six garçons & six filles : l'aîné fut *Guy*, marquis de Rabodanges, baron de Fumechon. Il épousa en Août 1660. *Charlotte* l'Escalopier. Leur fils, *Louis-Asar*, marquis de Rabodanges, épousa en 1693. *Cecile-Adelaide* de la Ferté Senectere. Il eut pour fils *Henri-François*, marquis de Rabodanges, décédé le 30 Novembre 1751. il laissa de sa femme *Elisabeth-Perrette-Dominique-Therese* de Neufville de Clairay, qu'il avoit épousée en 1731. *Jean-Louis*, marquis de Rabodanges, & trois filles, dont une mariée à *N*... Thibaud de la Carte, marquis de la Ferté-Senectere. *Tabl. Gen. part. V. p.* 130.

Les armes : *au* 1 & 4 *d'or à la croix ancrée de gueule, au* 2 & 3 *de gueule à* 3 *coquilles d'or*.

RABUTIN : Maison des plus nobles & des plus anciennes du duché de Bourgogne. *Maïeul* de Rabutin, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1147. *Jean* Rabutin, seigneur d'Epiri, épousa en 1360. *Marie* de Balorre, fille unique & héritiere de *Philippe* seigneur de Balorre : depuis cette alliance les seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celle de Balorre. La branche aînée de cette maison a fini à *Cesle-Benigne* de Rabutin, chevalier, baron de Chantal, Bourbilli, &c. tué à l'âge de 30 ans le 22 Juillet 1627. à la descente des Anglois dans l'isle de Rhé. Il laissa de *Marie* de Coulanges son épouse, *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilli, morte en 1696. Elle avoit épousé en 1644. *Henri*, marquis de Sevigné.

Les seigneurs de *Bussi-Rabutin*, branche cadette de cette maison, ont commencé à *François* de Rabutin, baron de Bussi, d'Epiri, &c. fils puîné de *Christophe* de Rabutin I. du nom. On le croit auteur des *Mémoires* sous le titre de *Commentaires* des guerres de la *Gaule-Belgique*, entre le roi Henri II. & l'empereur Charles V. & d'autres ouvrages.

Cette maison a donné des hommes de mérite & de réputation. *Christophe* de Rabutin II. du nom dans la branche aînée, fut un des plus braves seigneurs de son tems, & se fit une réputation glorieuse, par les bons services qu'il rendit au roi Henri IV. en diverses occasions. Il fut malheureusement tué à la chasse par un de ses meilleurs amis. *Jeanne-Françoise* Fremiot son épouse, dame recommandable par ses vertus fut fondatrice de l'ordre de la Visitation. *Amé* Rabutin, tué à l'assaut de Beauvais en 1472. aima l'honneur & la vertu, & se distingua par son courage & sa générosité, dans les tournois & à la guerre : il fut enfin un des plus accomplis gen-

tilshommes de son tems. *Roger* de Rabutin, comte de Bussi, mestre-de-camp de la cavalerie légére de France, & lieutenant général des armées du roi, se fit connoitre dans le dix-septieme siécle par sa valeur, & encore plus par ses écrits, qui firent bruit dans le monde. Les armes : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueule.*

RACAPÉ : famille noble d'Anjou. *Henri-François* de Racapé obtint en 1701. l'erection en marquisat des terres de Menil, Magnane, Brezé, Bressaut & de Taigné. Il eut de sa femme *Anne-Marie* Milet, 1 *Michel-Henri-Augustin* de Racapé de Magnane, né le 1 Août 1694 : 2. *Marie-Therese-Henriette.*

Les armes sont : *de sable à 6 roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, posés* 2 & 1.

RACHE : Terre en Artois, qui appartient à la maison de Bergh-Saint-Vinox, dont il y a eu en 1518. un second grand veneur de France, dans la personne de *Jean* de Berg, seigneur de Cohen. De lui descendoit *Eugene* de Berg, créé prince de Rache, par Charles II. roi d'Espagne, qui érigea Zetrud, premiere baronnie du comté de Namur en principauté, sous le nom de Rache, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par lettres du 31 Décembre 1681. enregistrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait le 9 Octobre 1687. chevalier de la toison d'or. Il mourut sans postérité. *Philippe-Ignace*, prince de Rache, obtint avec sa femme pour eux & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la terre de Boubers en Artois au comté de Rache, en principauté, par lettres de Louis XIV. en Avril 1701. Il épousa en 1683. *Marie-Françoise* de Bergh, niéce d'*Eugene*, & fille de *Gabriel-Alexandre*, baron de Zetrud. *Louise-Alfonsine*, leur fille aînée, princesse de Rache, mariée à *Louis* comte de Montesquiou, neveu du maréchal de Montesquiou, mourut sans postérité au mois de Septembre 1713. *Marie-Joseph-Isabelle* de Bergh, héritiere de sa sœur aînée, épousa le 24 Avril 1715. son oncle paternel, *J. Joseph*, vicomte de Bergh, aujourd'hui prince de Rache, remarié à *N*... de Crequi-Canoples. Ses enfants sont,

1. *Ph. Ch. Joseph*, dit le comte de Rache, né le 31 Mars 1716.

2. *Maxim.-François-Joseph*, baron de Zetrud, né le 19 Novembre 1719.

3. *Ignace-Denis-Joseph*, né le 24 Janvier 1724.

4. *Pierre-Philippe-Joseph*, né le 29 Août 1725.

5. *Marie-Andrée Joseph*, née le 18 Fév. 1718. chanoinesse à Maubeuge. *Tabl. Gén. Part. III. p.* 96.

RACHSAMHAUSEN : *N*... baron de Rachsamhausen, chevalier de l'ordre de Saint George, chambellan de l'électeur de Baviere, & cornette de ses gardes du corps, mourut à Munich, en Mai 1756.

RACONIS : *Louis* de Savoye, bâtard d'Achaye, reçut de son pere *Louis* de Savoye, prince d'Achaye, pour appanage les seigneuries de Raconis, de Pontcallier, de Mallebrune, & de Château-Regnier en Piémont. Ses services engagerent le duc *Amé VIII.* à lui donner l'an 1433. la ville & le château de Cavours, à la réserve de la souveraineté, & ils lui mériterent l'ordre du collier, & la dignité de maréchal de Savoye. Cette branche après environ cent cinquante ans s'est éteinte. *Bernard*, comte de Raconis, est le

de, chevalier, marquis de Trelon, & baron de Rai, meurent sans enfants, la terre de Rai doit passer par substitution aux descendants de *Rose* de Rai, & d'*Alexandre* de Marmier. *Voyez* sur la maison de Rai, le *Nobiliaire de Bourgogne*, par M. Dunod, *page* 102. *& suiv.*

RAZILLI, en Tourraine : *de gueule à 3 fleurs de lys d'or.*

REHÉ : *d'or à 3 merlettes de sable 2 & 1.*

RAIGECOURT : La maison de Raigecourt, dit l'auteur des Tablettes généalogiques part. VII. p. 102. possede à présent le marquisat de Spincourt, & est originaire de Metz, & l'une des plus anciennes & des plus nobles de cette ville. Elle partageoit depuis longtems avec la maison de Gournai, le gouvernement civil & militaire, sous le titre de maître échevin : elle s'est attachée aux ducs de Lorraine qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes charges de leur Etat.

Jean de Raigecourt étoit maître échevin de Metz, en 1243. il eut pour fils *Jean* de Raigecourt, maître échevin en 1264. pere de *Jacques*, & ayeul de *Geoffroi*, qui fut un des dix chevaliers qui porterent le dais à l'entrée de l'empereur *Charles IV.* dans la ville de Metz. Son fils *Nicolas* de Raigecourt Amant, puis maître échevin de Metz en 1379. épousa *Jeannette* la Gronaix, & fut pere de *Nicolas II.* maître échevin en 1425. lequel fut député de la ville de Metz en 1432. au concile de Basle vers l'empereur Sigismond, pour obtenir la confirmation des privileges de Metz. Il laissa de sa femme *Isabelle* d'Esche de Bazoncourt, morte en 1432. *Philippe II.* de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, maître échevin de Metz en 1475. puis chambellan de *René II.* duc de Lorraine. Il fit en 1488. le voyage de Jerusalem, où il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint Sépulchre, & testa en 1490. Sa seconde femme *Catherine* de Rille-sur-Illon, le rendit pere, entre autres enfants, de *Nicolas III.* de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, maître échevin en 1530. marié à la comtesse d'Esche des Etangs. Leur fils aîné *Antoine* de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, & des Etangs, épousa *Philiberte* de Pasfenhouen, fille de *Nicolas* seigneur de Thelot, & de *Marguerite* de Mailli de Vaux : il en eut entr'autres, enfants, *Philippe* & *Jacques* : de celui-ci est sortie la branche de Marli, actuellement éteinte.

Philippe III. de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, Buzy-Ocourt, &c. sénéchal héréditaire de l'évêché de Metz, conseiller & chambellan du duc *Antoine*, en 1553. épousa *Philippe* de Gournai, fille de *Jacques*, seigneur de Genicourt, & d'*Anne* du Châtelet. Elle fut mere de Bernard, qui a continué la lignée, & d'*Antoine* auteur de la branche des seigneurs des Etangs, qui est éteinte.

Bernard de Raigecourt, seigneur d'Ancerville, &c. sénéchal de l'évêché de Metz, conseiller d'Etat, grand maître de l'artillerie de Lorraine, gouverneur, de Stenai, mort à Sierck, en 1636. avoit épousé, *Marie-Barbe* de Haraucourt de Magnieres, chanoinesse de Remiremont, morte en 1679. leur fils aîné, *François-Henri* de Raigecourt, dit le Baron de Bremoncourt, seigneur d'Ancerville, &c. sénéchal de l'évêché de Metz, fut créé le 5 Mai 1664. grand veneur de Lorraine, &

Barrois, & avoit épousé en 1646. *Beatrix* de Baufremont, fille de *Claude* seigneur de Listenois, & de *Marguerite* de Poligni. De cette alliance sortit, entr'autres, *Charles*, comte de Raigecourt, sénéchal de Metz, grand veneur de Lorraine, conseiller d'Etat du duc Léopold, bailli de saint Michel, maréchal de Lorraine, & Barrois, décédé en 1733. ayant été marié en 1677. à *Catherine-Gertrude* des Armoises, dame de Gibomey, fille de *Louis*, seigneur de Saulny: de ce mariage, il a eu, entr'autres enfants,

I. *Jean-Claude*, comte de Raigecourt, né en 1690. capitaine de Cuirassiers au service de l'empereur.

I I. *Louis-Antoine*, marquis de Raigecourt, seigneur de Bayonville, Bury, marquis de Spincourt par la donation de sa cousine, maréchal de camp des armées de France, mort en Février 1754. il avoit épousé *Marie-Elisabeth* de Gournai, fille & héritiere de *Regnaut* comte de Gournai, seigneur de Friauville, Moustier, Saulny, Remonville, & de *Marie-Elisabeth* de Bergh-Grimberg: de ce mariage fait à la charge que le fils aîné qui en sortiroit prendroit le nom & les armes de Gournai, sont sortis, 1. *N*... comte de Raigecourt, de Gournai, chanoine de Liége, puis chambellan, & aide de camp du duc *Charles* de Lorraine, marié en 1746. à *Charlotte* de Lenoncourt, fille de *Charles-Louis* marquis de Blainville, comte du Saint Empire, & de *Therèse-Angelique* de Ligniville, dont *N*... né en Mars 1754. & *N*... fille, née en Juillet 1748. 2. *N*... comte de Raigecourt, chanoine de Liége, puis marié en 1751. à *N*... de Saint Ignon, fille de *N*..... colonel en Espagne, & de *N*... baronne de Hahne de Thionville. 3. *N*... chanoinesse de Remiremont, alliée en Juin 1752. à *Charles-Emmanuel-Xavier*, marquis de Saint Maurice, 4. & 5. deux autres filles chanoinesses de Remiremont.

I I I. *Léopold*, comte de Raigecourt, né en 1702. capitaine de cavalerie, en France, puis chambellan de l'Empereur regnant.

I V. *Etienne* de Raigecourt, dit le comte de Fontaine, capitaine, au régiment des gardes Lorraines, pour le service de France, allié le 22 Décembre 1727. à *Jeanne-Philiberte* de Rosiere, chanoinesse de Poussay, fille de *Jean-Simon* marquis de Soran, & de *Jeanne-Baptiste* de Hennin Liétard de S. Phal: de ce mariage, il a *Jean-François-Paul*, comte de Raigecourt, né le 8 Septembre 1729. capitaine de dragons au regiment de Listenois, & *N*... de Raigecourt, née le 7 septembre 1728. mariée le 25 Avril 1752. à *Joseph*, comte de Roisfemberg, seigneur d'Esche, & de Musseau.

V. *Pleikart* de Raigecourt chanoine de Saint Diez, puis de Liége, aumônier du Roi.

V I. *Charles-Jerôme*, capitaine de cavalerie au régiment de Sabran, puis guidon de la Gendarmerie, seigneur de Tremblecourt, & de Menou, du chef de sa femme, *N*... de Montrichier,

V I I. *Catherine-Louise* de Raigecourt, mariée à *N*... baron de Ritter, capitaine dans les troupes de son altesse-royale, seigneur engagiste du domaine de la Chaussée.

V I I I. *Françoise-Gabrielle*, chanoinesse de Remiremont, dite madame de Gibomey.

I X. *N*.... fille d'honneur de son altesse-royale la duchesse de Lorraine, mariée à *N*.... dit le

marquis de Chastenai, seigneur de Briçon.

RAIMBOVAL: Branche éteinte de l'ancienne & illustre maison de Crequi. *Voyez* CREQUI.

RAINCOURT : Noble & ancienne famille, qui tire son nom du village de Raincourt au bailliage de Vesoul. *Claude* de Raincourt fut reçû dans la confrairie de S. George en 1580. Il avoit épousé *Carherine* de Montarlot. *Etienne* de Raimond, leur fils, se maria à *Jeanne-Baptiste* de Tanchard, mere de *Christophe-Louis* de Raincourt, colonel du régiment de Bourgogne, pour le service du roi d'Espagne en Italie, qui de *Barbe* de Meysieres, eut *Jean* de Raincourt, marié en 1648. à *Anne-Marceline* du Tartre, mere de *Guillaume* de Raincourt, ancien capitaine dans le regiment de S. Mauris, marié le 5 Mars 1696. à *Pierrette-Dorothée* de Champagne : le marquis de Raincourt obtint par Lettres du mois de Septembre 1719. que les terres de Fallon, Boumoi, Leugney & Bremandans, fussent unies & érigées en marquisat sous le nom de Raincourt. Il a eu pour enfants,

1. *Jean-Baptiste*, marquis de Raincourt, ancien capitaine dans le regiment de Monaco, marié en 1737. à *Helene-Antoinette* de Grammont, mere de trois garçons & de trois filles, dont l'aînée est chanoinesse dans le chapitre noble de Baume-lez-Dames en Franche-Comté.

2. *Charles-Cajetan* de Raincourt, prevôt du chapitre noble de S. Pierre de Macon.

3. *Gabriel-Gaspard*, né le 28 Décembre 1698. grand-prieur du chapitre noble de Baume en Franche-Comté.

4. *Leon-Antide*, premier archidiacre de S. Claude.

5. *Joseph-Marie*, second archidiacre de S. Claude.

6. *Claude-Hubert*, major du régiment Bourbon-Busset, cavalerie.

7. *Charles-Prosper*, capitaine des grenadiers du régiment de Belzunce.

Les armes : *de gueule à la croix d'or, accompagnée de 18 billettes de même 5 & 5 aux premiers cantons, 4 & 4 en pointe.*

Il y a RAINCOURT en Champagne, qui porte : *de gueule à la croix d'or, cantonnée de 8 billettes de même.*

RAINEVAL: Ancienne maison éteinte au commencement du quinzieme siécle, dont on fait monter l'origine à *Raoult*, sire de Raineval, & de Pierre Pont, mort en 1300. Elle a donné un grand-pannetier de France dans *Raoult* sire de Raineval, chevalier, qui rendit de grands services aux rois *Jean*, *Charles V.* & *Charles VI.* Cette maison a fini à *Vallerand* de Raineval mort à la bataille d'Azincourt, en 1415.

Les armes : *d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.*

Il y a RAINEVAL en Picardie, dont les armes sont, *d'or au lion de gueule.*

RAMBOUILLET. *Julie-Lucie* d'Angennes, fille de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, & de *Catherine* de Vivonne, épousa le 13 Juillet 1645. *Charles* de Ste Maure, depuis duc de Montausier, pair de France, à qui elle porta le marquisat de *Rambouillet*; *Marie-Julie* de Ste Maure, leur fille unique fut mariée à *Emanuel* de Crussol II. du nom, duc d'Uzès, premier pair de France, qui

vendit le marquisat de Rambouillet, à *Joseph-Jean-Baptiste* Fleurieau seigneur d'Armenonville, depuis garde-des-sceaux de France. C'est de lui que *Louis-Alexandre* de Bourbon prince légitimé de France, comte de Toulouse, a acquit cette terre, dont il a obtenu l'érection en duché pairie au mois de Mai 1711. pour lui & ses enfants tant mâles que femelles. *Voyez* au mot ANGENNES, pour les anciens seigneurs de *Rambouillet.*

RAMBURES : Ancienne & illustre maison de Picardie, dont on fait monter l'origine à *Jean I.* du nom, sire de Rambures, gouverneur de Guise, qui vivoit en 1326. elle a fini dans la personne de *Louis-Alexandre*, marquis de Rambures, colonel d'un régiment d'infanterie, tué en Alsace en Juillet 1679. à l'âge de 18 ans d'un coup de mousquet, qu'il reçut à la tête dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. Cette maison a donné un maître des Arbalêtriers de France en 1411. dans *David*, sire de Rambures, chevalier, conseiller, chambellan du roi qui donna des preuves de son courage en diverses occasions n'étant encore qu'écuyer. Il mourut à la journée d'Azincourt. *André II.* fils du maître des arbalêtriers servit sous Charles VII. en différents siéges & combats depuis 1420. jusqu'en 1449. *Jacques* fils d'*André II.* sous Louis XI. en 1465. Il y a eu de cette maison plusieurs maîtres des eaux & forêts de Picardie, un échanson du roi en 1557. & deux chevaliers des ordres du roi. *Charles*, sire de Rambures, dit le *brave Rambures*, chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1619. mourut à Paris le 13 Janvier 1633. après avoir été obligé de se faire couper le bras droit pour deux vieilles blessures reçues l'une à la bataille d'Ivri, & l'autre au siége d'Amiens. Son fils *Charles* marquis de Rambures mort à Calais en 1671. laissa un fils, *Louis-Alexandre* marquis de Rambures, rapporté ci-dessus.

Les armes de cette maison sont : *d'or à 3 fasces de gueule.*

RAMEFORT : Les seigneurs de Ramefort sont sortis des seigneurs de Montespan par *Charles* d'Espagne, seigneur de Ramefort, troisieme fils de *Mathieu* d'Espagne, seigneur de Montespan. Il testa le 12 Juillet 1531. *Charles* d'Espagne, seigneur de Ramefort, issu de lui au quatrieme degré, épousa en 1622. *Marguerite* de Saint Pastour, dont *Melchior* d'Espagne, seigneur de Ramefort, marié à *François* d'Orbessan, fille du seigneur de la Busquiere.

Les armes comme celles de Montespan.

RANDAN-FOIX : La terre de Randan passée dans la maison de la Rochefoucaud par le mariage d'*Anne* de Polignac dame de Randan, avec *François II.* du nom comte de la Rochefoucaud, fut érigée en comté au mois de Mai 1566. en faveur de *Fulvia* Pic de la Mirandole, veuve de *Charles* de la Rochefoucaud, seigneur de Randan : ce comté fut érigé en duché, pairie au mois de Mars 1661. en faveur de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, marquise de Sennecey, comtesse de Randan pour en jouir après elle par *Marie-Claire* de Beaufremont, sa fille, veuve de *Jean-Baptiste* Gaston de Foix, & par *Jean-Baptiste* de Foix de Candal son petit-fils & ses descendants mâles. Cette pairie fut éteinte par la mort sans enfans d'*Henri-*

Charles de Foix, duc de Randan arrivée le 22 Février 1714. *Voyez* pour les armes, ROCHEFOUCAUD, BAUFREMONT, & de FOIX.

RANDAN DURFORT : *Voyez* DURFORT.

RANES : Les baronnies d'Asnebec & de Ranes, situées en Normandie, dans le bailliage de Falaise, entrerent en 1550. dans la maison d'Argouges, par l'alliance de *Renée* du Pont-Bellenger, dame de Ranes, & d'Asnebec, du chef de sa mere, *Françoise* d'Harcourt, avec *Jacques* d'Argouges, issu d'une ancienne maison, qui tire son nom de la terre d'Argouges, située près Bayeux, & dont les seigneurs étoient connus sous le regne de *Guillaume* le conquérant. *Voyez* ARGOUGES.

RANGONI : Maison du Modenois, & l'une des plus illustres d'Italie, où elle a toujours été distinguée, tant par ses dignités & emplois, qui l'approchoient de la souveraineté, que par ses richesses, & ses alliances, avec les plus puissantes familles d'Italie, telles que celles d'Est, de Gonzague, de Pio, de Corregio, de Pic de la Mirandole, de Monfredi, &c. *Gerard* Rangoni I. du nom, qui vivoit sur la fin du onzieme siecle, est le premier dont il soit fait mention. *Boniface-Joseph*, marquis de Rangoni, comte de Spilimbert, conseiller chambellan du duc de Modene, grand maître héréditaire des postes des duchés de Modene, & de Reggio, né le 5 Mars 1714. est issu de ce *Gerard* Rangoni au vingtieme degré. Il a épousé le 16 Janvier 1741. *Corone*, fille aînée de *François* Terzi.

Cette maison a produit plusieurs branches : la premiere issue des comtes de Spilimbert, subsiste dans *François-Marie*, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le 31 Septembre 1713. & marié le 10 Janvier 1733. avec *Jeanne*, fille de *Louis* Rangoni, & d'*Emilie* Gonzague, dont des enfants.

La seconde qui a commencé à *Hugues* Rangoni, qui testa en 1476. a fini aux enfants d'*Aldrobrandin* Rangoni, né le 6 Février 1589.

La troisieme a commencé à *Hercule I.* Rangoni, second fils de *Gerard I.* du nom, seigneur de Spilimbert, & de *Violante* Contrari. Il a commandé en chef en 1729. les troupes de la république de Florence. Cette branche a fini à *Antoine* Rangoni, mort en 1702.

La quatriéme commence à *Aldobrandin* Rangoni, qui vivoit en 1441. & a fini à *Huguecion* Rangoni, né en 1507. & mort en 1554. ne laissant que des filles.

La cinquieme est celle des marquis de Chibello, de Lonzano, & de Roccabianca. Elle a commencé à *Gui* Rangoni, investi par la république de Venise en 1454. des châteaux de Gordignano, & de San-Cassano, dans la marche Trevisane. Il n'y a qu'une fille de cette branche, *Jeanne* Rangoni, née le premier Août 1714. mariée le 10 Janv. 1733 au marquis *Jean-Marie* Rangoni.

La sixiéme a commencé à *Lancfranc* Rangoni I. du nom, mort à Boulogne en 1304. Elle s'est éteinte dans *Louïs* & *Lancfranc*, qui vivoient en 1604. *Voyez* le nouveau supplément de Moreri.

RANTZAW : *Josias*, comte de Rantzaw, issu de l'illustre maison des comtes de Rantzaw au duché d'Holstein, en Dannemarck, fit ses premiers exploits dans l'armée Suédoise,

Suédoise, commanda un régiment de cavalerie & d'infanterie, au siege d'Andernac; conduisit l'aile gauche de l'armée du prince de Birkenfeld au combat de Pfaffenhoven, contre le duc de Lorraine, le 10 Août 1633, se trouva au siége de Brissac; entra au service de France en 1635, fut maréchal de camp & colonel de deux régiments, perdit un œil au siége de Dole, & une jambe à celui d'Arras en 1640. eut le bâton de maréchal de France en 1645. des mains du duc d'Orléans, se trouva en Flandres aux sieges de Bethune, de Bourbourg, de Courtrai, de Bergues, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque, dont il fut gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropisie, le quatre Septembre 1650. sans avoir eu d'enfants de son épouse *Elisabeth-Hedwige* de Rantzaw, nommée par d'autres *Marguerite-Elisabeth*. Après la mort de son mari, elle se fit religieuse aux annonciades de Paris. La maison des comtes de Rantzaw est issue d'une ancienne noblesse de Holstein, de laquelle les histoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personnages. Elle subsiste dans *Christian*, comte de Rantzaw, sénateur du Royaume de Dannemarck, ci-devant ambassadeur du roi Frederic IV. auprès du roi de Prusse, & du Czar; devenu en 1745. le premier député du commissariat général de la Marine, chambellan du roi, chevalier de l'ordre de l'Elephant, ensuite viceroi de Norwege, & aujourd'hui grand bailli de Fuhnen. Il a épousé en premieres noces *Charlotte-Amelie* de Gioë; il en a eu un fils, qui vit: & en secondes noces, *Eleonore* de Plessen. De ce mariage il y a eu deux fils, & deux filles.

Les armes : *parti d'argent & de gueule.*

RAOUL, couronné roi de France en 923. Voyez *Tom. 1. de cet ouvrage, pag. 7.*

RAOULIN D'EMERIES, *d'azur à 3 clefs d'or en pal.*

RAOUSSET : *Guillaume* Raousset, conseiller au parlement de Provence, épousa *Anne* de Vintimille, fille de *François*, baron d'Ollioules, qui lui porta en dot la terre de Seillons. Il en obtint l'érection en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1714. Son fils *Simon-Joseph*, s'est marié à *Marguerite* de la Roche, fille de *François*, marquis de Fontenille, & de *Marie Therese* de Mesme. De ce mariage est née *Marie-Therese-Gabrielle* de Raousset de Seillons, mariée le 22 Mars 1753. avec *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, lieutenant-colonel de cavalerie.

Le marquis de Seillons a épousé en secondes noces *Catherine* d'Agout d'Ollieres, de laquelle il a 3 garçons & quatre filles.

Les armes : *d'or à la croix pattée de sable & bordée de gueule.*

RARAY : la terre de Neri en Valois fut érigée en marquisat, sous le nom de Raray, par lettres du mois de Janvier 1654. enregistrées le 17 Juin suivant, en faveur de *Henri* de Lanci, qui de *Catherine* d'Argenses eut *Gaston-Jean-Baptiste* de Lanci, marquis de Raray, dont la fille, *Marie-Lucie*, devint héritiere de Raray & de Lanci; elle mourut le 16 Mai 1643. Elle avoit épousé *Jean-François* le Comte de Nonant, seigneur de Pierrecourt. Leur fils aîné, *François-Louis*, dit le mar-

quis de Neri, décédé en Mai 1736. avoit épousé le 11 Mars 1731. *Louise-Josephine* Chevalier d'Enfrenel, morte le 4 Janvier 1744. & mere de *Jacques-Joseph* le Comte, marquis de Raray, né le 30 Octobre 1731. guidon de gendarmerie, marié en 1737. à N. . . . Blazan de Flamanville. *Tabl. gen. part. IV. pag.* 123.

RASCAS, de Provence : *d'or à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueule, au chef d'azur, chargé d'une étoile à 8 raie d'or.*

RASEZ : Les comtes de Carcassonne de la premiere race l'étoient aussi de Rasez, qui fut donné en partage vers l'an 956. à *Odon*, deuxieme fils d'*Arnaud I.* comte de Cominge & de Carcassonne. *Odon* mourut vers 1008. Après la mort sans postérité de *Raimond II.* arrivée vers 1034. le comté de Rasez retourna au comte de Carcassonne ; & la comtesse *Rangarde*, veuve de *Pierre-Raimond*, premier comte de Carcassonne, le donna par acte du 13 Mars 1067. à sa fille *Adelaïde* & à son gendre *Guillaume*, comte de Cerdagne, qui le 27 Septembre suivant vendirent au comte de Barcelonne le comté de Rasez, & tous les droits qu'ils avoient sur la maison de Carcassonne pour environ cinq cents soixante-dix onces d'or. La maison de Trencavel posseda depuis le Rasez en titre de vicomté, qui fut cedé au roi en 1247.

RASTIGNAC : *Jean I.* Chapt, seigneur de la Germanie, devint seigneur de Rastignac par son mariage avec l'héritiere de Jalhez & de Rastignac. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC.

RAUGRAVES : Anciens comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendants dans le pays de Liége. Ces *Raugraves* alloient de pair avec les anciens comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. Spener (a) rapporte que *Louis* Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de Treves en 933. au secours de l'empereur Henri, dit l'*Oiseleur*, contre les Huns. On commence la généalogie de cette maison à *Conrad* Rangrave, seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198. Cette maison subsiste dans les enfants de *Jean-Charles-François-Joseph* Raugrave, des comtes de Salm, seigneur du vieux & neuf Beimberg, mort en 1723. laissant de *Marguerite* de Lopez-Gallo, Dame de Quinci, quatre fils & une fille.

Les *Raugraves* portent un *écu parti d'or & de gueule.*

RAULIN : Nom d'une ancienne famille du comté de Bourgogne, originaire de Poligni, qui commença d'être connue sous le duc *Jean* dans la personne de *Nicolas* Raulin. Il fut un des seigneurs de la cour du duc *Philippe*, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-Sainte en 1403. La maison de Raulin a eu d'autres branches en Flandres descendues de *Guillaume*. Elle porte *de gueule à trois clefs d'or en pal.* Voyez le *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *pag.* 164. *& suiv.*

RAVEND DE S. FREMOND: *d'azur au lion d'or couronné.*

RAVENEL : La terre & seigneurie de Mandres, située en Lorraine à une demi-lieue au sud-ouest de Mirecourt, fut unie aux seigneuries de Boulac, Savigni-à-Etrennes, &c. & érigée en com-

(a) *Hist. insign. L. 3. c. 13. fol. 617. Francf.* 1680.

-té sous la dénomination de comté de Ravenel, par lettres du duc Léopold du 30 Décemb. 1721. regiſtrées dans les cours ſouveraines de Lorraine le 12 Avril 1723. en faveur de *Balthaſar*, dit le comte de Ravenel ſon chambellan, & capitaine des Cuiraſſiers au ſervice de l'empereur, & autres poſſeſſeurs de cette terre.

La maiſon de Ravenel tire ſon nom de la terre de Ravenel près de Clermont en Beauvoiſis, dont on trouve des poſſeſſeurs dès le commencement du treizieme ſiécle. D'eux étoit probablement iſſu *Chriſtophe* de Ravenel, chevalier, ſeigneur de Rentigni-Fouilleuſe, Brullevert, &c. qui fit hommage de ces terres au comté de Clermont en Beauvoiſis, le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Décembre 1512. laiſſant de ſa premiere femme *Jeanne* de Buſſi, mariée par contrat du 12 Janvier 1484. *Antoine* de Ravenel, ſeigneur de Rentigni, &c. allié par contrat du 10 Août 1514. à *Jeanne* de Brie, fille de *Jean*, ſeigneur de Sablonnieres, qui décéda le 11 Février 1548. (vieux ſtile,) & laiſſa deux fils, *Claude*, & *Philippe* de Ravenel, qui ont eu poſtérité.

Claude de Ravenel, ſeigneur de Rentigni-Fouilleuſe, Boiſſi, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec ſon frere en 1555. & mourut en Janvier 1570. (vieux ſtile.) Il avoit épouſé *Françoiſe* d'Angennes de Maintenon, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Magdelene* de Ravenel, dame de Fouilleuſe, mariée à *Antoine* de Conflans, ſeigneur de S. Remi; *Chriſtophe*, ſeigneur de Rentigni, mort ſans poſtérité; & *Euſtache* de Ravenel, qui épouſa *Marie* de Renti, dont la fille unique *Françoiſe* de Ravenel fut mariée à *Frederic*, comte de Bergh, gouverneur de Friſe, qui eut de ce mariage un fils & une fille, *Eleonore-Catherine-Frebronie* de Bergh, alliée à *Frederic-Maurice* de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon.

Philippe de Ravenel, chevalier, deuxieme fils d'*Antoine* & de *Jeanne* de Brie, eut, par partage fait avec *Claude* ſon frere en 1555. la terre de Sablonnieres, dont il fit hommage en 1573. Il ſervit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Sa femme *Catherine* de Conflans, qu'il avoit épouſée par contrat du 27 Mai 1554. le rendit pere de *Robert*, ſeigneur de Sablonnieres, mort en 1609. ſans poſtérité de ſes deux femmes *Françoiſe* de la Garde, & *Philiberte* de Chaſtillon; & *Jacques* de Ravenel, ſeigneur de Sablonnieres par la mort de ſon frere, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Vaudemont, & gouverneur du duc de Loraine, décédé le 6 Juillet 1636. cinq mois avant ſa femme *Claude* de Gennes, qu'il avoit épouſée par contrat du 11 Janvier 1595. Elle étoit fille, & devint héritiere en 1613. d'Edmond de Gennes, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Launai, baron de S. Bris, &c. & de *Marguerite* de S. Quentin. De ce mariage il eut trois filles, *Marie*, *Eléonore*, & *Magdelene* de Ravenel, alliées dans les maiſons de Choiſeul, d'Aillecourt, de Beauvillé & de Chamblis. Leur frere *Edmond* de Ravenel, dit le marquis de Sablonnieres, fut colonel du régiment de Valois, puis maréchal de camp le 1. Août 1651. & épouſa par contrat du 11 Septembre 1633. *Anne-Chrétienne*,

fille d'Albert de Savigni, & de *Claude* de Choiseul-Meuvi. De cette alliance il eut trois garçons, dont l'aîné, *Gaston* de Ravenel, marquis de Sablonnieres, seigneur de Sailli, colonel du régiment de Valois, & gouverneur de Charles V. duc de Lorraine, épousa *Susanne* de Barbin, comtesse de Broies en Brie. Leur postérité est éteinte, aussi-bien que celle de son frere. *François-Joseph* de Ravenel, comte de Verdelot & de Vindei, qui avoit épousé *Françoise* de Menardeau, veuve de *François* de Choiseul, comte d'Hostel. Leur frere puîné *Jean-Baptiste* de Ravenel, dont la sœur *Marie-Anne*, reçue chanoinesse à Poussai en 1672. fut mariée à N..... de Vauderard de Mareuil, continua la lignée par son second mariage avec *Jeanne* de Germini, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Balthasar*, créé comte de Ravenel, marié le 22 Juin 1709. à *Elizabeth-Françoise* des Salles, fille de *Louis*, comte des Salles, seigneur de Genicourt, & de *Marie* de Louviers de Maurevert, dont il n'a point d'enfant. Il a pour sœur *Barbe* de Ravenel, veuve de *François*, comte du Han, colonel d'un régiment de son nom, chambellan & major des Gardes du corps du duc de Lorraine.

Il y a encore une autre branche de la maison de Ravenel établie en Bretagne: elle a pour auteur *Pierre* de Ravenel, qui rendit aveu au comte de Nevers & de Rethel, le 30 Décembre 1440. étant alors âgé de 72 ans, pour ses terres de Brois, Saint-Remi & Saint-Martin de Naps. Il fut pere par sa femme *Jeanne* Poinclain, de *Jean* de Ravenel, écuyer de la garde de Charles VII. en 1443. Il rendit comme son pere hommage de ses terres en 1479. & fut allié par contrat du 9 Août 1456. avec *Catherine* de Savigni. Leur fils *Jean* de Ravenel, seigneur de Saint-Remi & de Neuville, eut de sa femme *Claude* des Orties quatre garçons qui partagerent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier nommé *Jean* de Ravenel vendit en 1555. les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré en Bretagne, où il épousa *Marguerite* Guesdon. Elle le fit pere de *Lucas* de Ravenel, sieur de la Brouardiere, qui vivoit en 1566. & qui fut marié avec *André* de Gennes. Il eut de cette alliance *Gilles* de Ravenel, dont la postérité s'est éteinte en 1684. & *Lucas II.* de Ravenel, seigneur du Boisgui. Celui-ci épousa par contrat du 9 Octobre 1576. *Marie* de Gennes, de laquelle il eut *Jean* de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, qui par sa femme *Jeanne* Grillet de Freliere, mariée par contrat du 3 Août 1604. fut pere de *Jean*, & de *Luc* de Ravenel, qui ont eu postérité.

Jean de Ravenel, seigneur de Boisteilleul (*a*), épousa par contrat du 16 Septembre 1650. *Judith* de Farci de la Gourtiere, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Benja-*

(a) Jean *de Ravenel, seigneur du Boisteilleul;* Benjamin *son fils, &* Théodore-François *son petit-fils;* Luc *de Ravenel, frere cadet dudit sieur de Boisteilleul;* Jacques, *sieur de Seran;* Luc *&* Paul, *chevalier de S. Louis, & lieutenant de vaisseau, ses fils; &* Jacques, *sieur de Monterfil, fils dudit sieur de Seran, furent déclarés nobles d'ancienne extraction par deux Arrêts contradictoires de la cour des aides de Paris des 16 Juillet 1677. & 26 Mars 1680. rendus en*

min & *Samuel* de Ravenel. Ce dernier passa à Londres, où il fut marié avec N..... Furchud, niéce du duc de Marlboroug, dont un fils. L'aîné servit en 1702. au nombre des gentilshommes convoqués pour le ban de la province de Bretagne. Il avoit épousé par contrat du 13 Octobre 1685. *Catherine-Françoise* de Farci de la Carterie, qui fut mere, entr'autres enfants, de *Théodore-François* de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, qui de son mariage contracté le 7 Février 1721. avec *Angélique-Julie* de Broisé, a pour enfants, 1. *Théodore-Jean-Baptiste* de Ravenel, né le 26 Juin 1723 conseiller au Parlement de Bretagne en 1744. allié par contrat du 7 Mai 1752. à *Marie-Françoise* le Mintier des Granges, fille de *Jerôme*, seigneur de Villebranche, & de *Marie-Anne* le Guichet; de laquelle est né le 29 Janvier 1753. *Théodore-Jerôme-François* de Ravenel: 2. *Charles-Auguste*, né en 1726. officier dans le régiment de la Tour-du-Pin: 3. *Jean-Baptiste-Joseph-Eugène*, né en 1738. garde-marine: 4. *Esprit-Felicien-Casimir*, né en 1740. 5. *Suzanne-Angélique*, née en 1725. 6. *Marthe-Eugenie*, née en 1728. 7. *Marie-Anne-Julie-Augustine*, née en 1710. Ces trois filles sont Religieuses à l'abbaye de Saint-George de Rennes: 8. *Modeste-Emilie*, née en 1735.

Luc de Ravenel, deuxiéme fils de *Jean*, seigneur de Boisteilleul, & de *Jeanne* Grillet, épousa par contrat du 26 Août 1651. *Renée* de Gennes, mere, entr'autres enfants, de *Luc II.* de Ravenel, allié par contrat du 1. Août 1686. à *Philippe-Jacquette* Busnel de Monterfil. De ce mariage il a eu, entr'autres, *Lucrece* de Ravenel, encore fille, & *Charles-Annibal-Hippolite* de Ravenel, né le 16 Février 1699. marié, 1. à *Pelagie-Anne-Therèse* Petiot: 2. à *Louise-Guillemette* de Chastenet. Il a du premier lit, 1. *César-Louis* de Ravenel, né le 1. Mars 1726. 2. *Louis-François-Marie*, né en 1734. 3. *Benjamin-Marie*, né en 1735. 4. *Marie-Anne-Gabrielle*, née en 1739. Et du second lit, 1. *Marie-Anne*, née en 1742. & 2. *N...* de Ravenel, née en 1744. *Tab. gén. part. VII. p. 183.*

Les armes: *de gueule à six croissants d'or posés 2, 2, 2. surmontés chacun d'une étoile de même, & une étoile aussi d'or à la pointe de l'écu.*

RAVIGNAN, en Champagne: *d'azur à deux épées passées en sautoir d'argent, les pointes en bas, la garde & la poignée d'or.*

REBECQUE: *N.....* Constant de Rebecque, général au service d'Hollande, colonel d'un régiment Suisse de son nom, est mort en Suisse à Lauzane, pays de Vaux, canton de Berne, au commencement de 1756, âgé de 79 ans. La famille de Constant de Rebecque est d'une ancienne noblesse originaire d'Artois, où elle a possédé plusieurs terres, & a eu des charges honorables dans différentes

conséquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667. par un Arrêt du parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696. & encore par un autre arrêt du conseil d'État, & Lettres patentes sur icelui du 27 Octobre 1713. enregistrées au parlement & chambre des comptes de Bretagne, &c. qui confirment lesdits deux arrêts de la cour des Aides.

cours. Elle a fourni des chevaliers de S. Jean de Jérusalem, & s'est retirée en Suisse après les guerres de Religion.

REBENAC: *François*, seigneur comte de Rebenac en Béarn, lieutenant géneral au même gouvernement de Navarre & de Béarn, eut deux filles; l'une, qui est la marquise douairiere d'Ossun; l'autre, *Catherine-Charlotte* de Pas de Feuquieres, mariée le 17 Février 1698. à *Louis-Nicolas* le Tellier de Louvois, appellé marquis de Souvré, fait maître de la garde-robe en Mai 1688. lieutenant général au gouvernement de Navarre & Béarn la même année, chevalier des ordres le 3 Juin 1724. mort le 10 Décembre 1725. il a été tige d'une branche substituée au nom de Rebenac. Son fils

. *François-Louis* le Tellier de Louvois, substitué au nom de Rebenac, seigneur marquis de Louvois en Champagne & de Courtenvaux dans le pays du Maine, baron de Souvré & autres Terres dans les mêmes provinces, & de Rebenac en Béarn, né le 17 Septembre 1704. a été d'abord capitaine au régiment royal des Cravates-Cavalerie, reçu en survivance des charges de lieutenant général au gouvernement de Navarre & Béarn, & maître de la garde-robe du roi en..... devenu titulaire des mêmes charges en Décembre 1725. a été fait colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 12 Octobre 1730. brigadier le 18 Octobre 1734. maréchal de camp le 20 Février 1743. lieutenant général le 1. Janvier 1748. nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai suivant; a été marié en premieres noces le 30 Mai 1723. à *Françoise-Gabrielle* de Brancas, fille du feu maréchal de ce nom, morte sans enfants le 26 Octobre 1724. en secondes noces, le 7 Février 1725. à *Jeanne-Françoise* Dauvet, fille de feu *François* appellé comte des Marets, grand fauconnier de France, &c. morte le 16 Décembre 1732. en troisiemes noces, le 1. Août 1738. à *Félicité* de Sailli, sœur du marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, née le 4 Février 1716.

Les enfants du marquis de Souvré sont,

I. *Françoise-Sophie* le Tellier de Louvois de Rebenac, fille aînée du second lit, née le 16 Juillet 1726. religieuse en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.

II. *Françoise-Aglaé-Silvie*, seconde fille du même lit, née le 21 Sept. 1727. mariée au marquis de S. Chamans, maréchal de camp.

III. *Gabrielle-Flore*, troisieme fille du même lit, née le 7 Octobre 1728. mariée au marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, frere de la marquise de Souvré.

IV. *François-César*, fils aîné du troisieme lit, appellé marquis de Louvois, né le 9 Avril 1739.

V. *Louis-Sophie*, second fils du même lit, chevalier de l'ordre de Malte de minorité, & appellé chevalier de Souvré, né le 18 Mars 1740.

Le marquis de Souvré a pour sœur *Charlotte-Félicité*, mariée au marquis de Puisieux, chevalier des ordres, ancien secrétaire d'Etat. *Voyez* TELLIER pour l'état de cette maison.

REBENAC: Maison du Béarn,

dont l'héritiere porta les biens dans celle de Pas de Feuquieres, par son mariage avec *François* de Pas de Feuquieres, second fils d'*Isaac* de Pas, marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louise* de Gramont. *François* de Pas, dit le comte de Rebenac par ce mariage, fut lieutenant général de Navarre & de Béarn, & de l'évêché de Toul, sénéchal de Béarn, envoyé du roi à l'armée du roi de Suéde en Poméranie, commandée par le comte de Konismarck, puis aux cours de Dannemarck, Zell & Brandebourg, ambassadeur extraordinaire en Espagne à la place de son pere, & en Savoie; & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut le 22 Juin 1694. âgé de 45 ans, ne laissant que quatre filles. L'aînée épousa en 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garde-robe du roi, substitué aux nom & armes de Rebenac. *Voyez* SOUVRÉ DE REBENAC. La seconde fut mariée à *N*... du Bourzet de Marin, marquis de Sainte-Colombe, & deux autres non mariées.

REBOLLEDO : Famille Espagnole. Don *Bernard*, comte de Rebolledo, seigneur de Grian, fut ambassadeur du roi d'Espagne en Dannemarck depuis l'an 1649. jusqu'en 1661. qu'il fut rappellé à Madrid pour assister au conseil de guerre. C'étoit un seigneur d'une belle érudition.

REBOURS : Famille que l'on prétend originaire de Normandie près Falaise. *Pierre* le Rebours, seigneur de Maizieres, &c. jouissoit en 1360. des priviléges, franchises, & libertés de la Noblesse. Les chartres de l'abbaye de Lyre en Normandie en font mention : ses descendants ont eu long-tems leur sépulture dans cette abbaye. *Nicolas* le Rebours servit contre les Anglois du tems de *Charles* VII. La branche aînée a fini à *Alexandre* le Rebours II. du nom, marié le 27 Janvier 1693. à *Susanne* Tiquet, de laquelle il n'a point eu d'enfants.

Jean le Rebours, seigneur de Prunelé, oncle du précedent, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, épousa *Isabelle* Compain, de laquelle il eut *Elisabeth-Therèse* le Rebours, mariée en 1680. à son cousin germain *Michel* Chamillart, controlleur général des Finances, ministre & secrétaire d'Etat pour la guerre, commandeur & grand trésorier de l'ordre du roi.

Claude le Rebours, seigneur de Saint-Mars, frere cadet de *Jean*, conseiller au parlement en 1705. a eu de *Jeanne* Pantin, son épouse, *Jean-Baptiste-Auguste* le Rebours, aussi conseiller au parlement, & marié à *Marie-Louise* Chaberé, dont des enfants :

Germain le Rebours, III. du nom, seigneur de Laleu, tige de la branche de le Rebours-Laleu, fut maître des requêtes de la reine mere de Louis XIII. *François* le Rebours, seigneur de Laleu, &c. petit-fils du précédent, prevôt royal & juge de police de la Ville d'Orleans, mort le 15 Mai 1693. âgé de 62 ans, eut de *Françoise* Cardinet, son épouse, plusieurs filles, & trois fils morts sans alliance.

Les armes de le Rebours : *de gueule à sept lozanges, 3, 3, & 1.*

REBOURS de Bretagne : *écartelé au 1. & 4. d'argent, à 2 chevrons de sable, au 2 & 3 fascé de 6 piéces, d'argent & de gueule.*

RECHBERG : Famille de comtes en Allemagne, qui prétend descendre d'*Ernest*, mort en 1170. *Henri*, fils d'*Ernest*, mari d'*Anne*, fille & héritiere d'*Albert*, dernier comte de Biberbach, eut trois fils : *Rodolphe*, *Ulric*, & *Hildebrand*. Du premier viennent les maréchaux de Pappenheim : du second sortoit la branche des maréchaux de Reichnau, qui est éteinte : & du troisieme descendent les comtes de Rechberg. Les terres du comté de Rechberg sont, Hohen-Rechberg sur Iller, Aichheim, Scarpfenberg, Roten-Lowen, Dunzdorff, Rechberghaussen, Bondorff, le Monastere de Saint Blaise dans la Forêt noire. Toutes ces terres sont des fiefs qui relevent de l'Empire. Le comte de Rechberg est catholique. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri*.

RECHIGNE-VOISIN, en Berri : *de gueule à la fleur de lys d'argent*.

RECLAINE, en Dauphiné : *d'or à 3 chevrons de sable, accompagnés de 3 croix pattées de même, 2 en chef, 1 en pointe*.

RECLAINES, en Bourgogne : *d'or à 3 chevrons de sable, surmontés de deux croix pattées de gueule*.

RECOURT. On a imprimé dans quelques Ouvrages modernes (*a*), dit le Mercure du mois d'Avril 1756, second Volume, que le comte de Rupelmonde, tué à l'action passée près de Paffenhouen en Baviere le 15 Avril 1745, étoit le dernier rejetton de sa maison. Ceux qui ont avancé cette anecdote généalogique, paroissent avoir ignoré que la branche aînée de cette maison est continuée en la personne de *Ferdinand Gillon* de Recourt de Lens de Liques, des comtes de Boulogne, seigneur & marquis de Licquest, &c. C'est un fait dont on peut se convaincre par les éclaircissements suivants, & que nous devons au Journal ci-dessus cité.

Philippe de Recourt de Lens de Licques, des comptes de Boulogne, chevalier-baron de Licques & de Boninghe, châtelain héréditaire de Lens, &c. gouverneur de Cambrai & du Cambraisis, d'Harlem, de Louvain, de Lille, de Tournai, de Douai & d'Orchies, fut commis par le roi d'Espagne, le 12 Mai 1586. pour régler avec les commissaires du roi Henri III. tous les différends qui pouvoient naître sur l'interprétation & l'exécution des articles de la tréve conclue à Cambrai le 23 Décembre 1581. Ce seigneur, qui s'acquit la réputation d'un des grands capitaines de son siécle, mourut à Bruxelles le Vendredi Saint 1588. lorsqu'il alloit être nommé chevalier de l'ordre de la toison d'or. Il avoit fait son testament le premier jour de Mars 1587, & avoit été marié du consentement de l'empereur & de son conseil, le 3 Juin 1554. avec *Jeanne* de Witthem, d'une illustre maison de Brabant, sortie par bâtardise des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux maisons les plus considérables des Pays Bas. De ce mariage sortirent *Gabriel*, baron de Licques, qui suit, & *Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, baron de Wiskerque, &c. qui a fait la branche des comtes de Rupelmonde.

Gabriel de Recourt de Lens de

(a) *Poëme de Fontenoi, & Histoire de la Guerre de 1741.*

Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, &c. gouverneur de Charlemont, & colonel d'un régiment de dix compagnies de gens de pied, mourut à la fleur de son âge en 1589. ayant eu de son mariage qu'il avoit contracté le 8 Juillet 1581. avec *Helene* de Merode, d'une maison aussi illustre par son ancienneté, que par ses alliances & ses services, fille de *Jean* de Merode, seigneur de Moriames, & de *Philippote* de Montfort, *Philippe*, baron de Licques, qui suit.

Philippe de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, &c. gouverneur de Bourbour, grand bailli des bois du comté de Hainaut & de la forêt de Mormal, & conseiller du conseil de guerre du roi d'Espagne, mourut le 28 Mai 1657. & épousa en premieres noces, l'an 1614. *Susanne* de Langlée, d'une branche cadette de l'illustre maison de Waurin, dont il n'eut que des filles. Il se remaria en secondes noces, le 13 Juin 1630. à *Louise* de Cruninghe, baronne de Cruninghe, & vicomtesse de Zélande, héritiere de sa maison, une des plus grandes des Pays-Bas. Cette alliance le fit tenir à toutes les têtes couronnées de l'Europe. Elle étoit fille & héritiere de *Maximilien*, baron de Cruninghe, vicomte de Zélande, &c. & d'*Eve*, baronne de Kniphauseninhausem, & petite-fille de *Jean*, baron de Cruninghe, vicomte de Zélande, &c. & de *Jacqueline* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, seigneur de Beures & de la Vere, amiral de Flandres, & chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Berghesglimes, & petite-fille de *Philippe* de Bourgogne, seigneur de Beures & de la Vere, amiral de Flandres, gouverneur d'Artois, chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Borselle, fille de *Wolfard* de Borselle, seigneur de la Vere, comte de Grandpré, maréchal de France, chevalier de la toison d'or, &c. & de *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, &c. & de *Gabrielle* de la Tour. De ce deuxieme mariage vint *Philippe - Charles - Bartholomé*, marquis de Licques, qui suit: c'est à cause de cette alliance que Messieurs de Licques portent en écartelure dans le grand cachet de leurs armes celles de l'auguste maison de Bourbon.

Philippe-Charles-Bartholomé de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, marquis de Licques, baron de Boninghe & de Cruninghe, vicomte de Zélande, grand bailli des bois du comté de Hainault, capitaine d'une compagnie franche, & ensuite de cent chevaux de cuirassiers, & gentilhomme de la chambre du prince de Baviere, électeur de Cologne, épousa le 23 Janvier 1659. *Marguerite-Caroline-Gertrude* de Berlo, chanoinesse de Moustier, d'une illustre maison du pays de Liége, & fille de *Paul*, baron de Berlo & de Bruff, & de *Marie* de la Fontaine: il eut de cette alliance un fils unique, nommé *Ferdinand-Roch-Jean*, marquis de Licques, qui suit.

Ferdinand - Roch - Jean de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, marquis de Licques, baron de Boninghe, vicomte de Zélande, &c. épousa le 23 Janvier 1700. *Anne-*

Michelle-Alexandrine le Sart, mere d'un fils unique, nommé *Ferdinand-Gillon*, marquis de Licques.

Ferdinand-Gillon de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, seigneur & marquis de Licques, vicomte de Zélande, baron de Boninghe, &c. dernier hoir mâle de sa maison depuis la mort du comte de Rupelmonde, a épousé en 1730. *Elisabeth* de l'Espinai de Marteville, d'une ancienne maison de Picardie, fille de *Jacques*, marquis de Marteville, maréchal des camps & armées du roi, & de *Françoise* d'Abancourt. De ce mariage il n'a que trois filles; sçavoir,

1. *Catherine-Elisabeth-Henriette* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, mariée en 1748. à *Louis-Eugene-Marie* de Beaufort, comte de Beaufort, & de Moulles, &c. d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de la province d'Artois, fils de feu *Christophe-Louis* de Beaufort, comte de Beaufort, &c. & de *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de la Croix.

2. *Louise-Aimée*, dite mademoiselle de Lens.

3. *Marie-Gabrielle-Victoire-Nimphe*, dite mademoiselle de Licques.

Philippe de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, seigneur & baron de Wiskerque, &c. frere cadet de *Gabriel*, baron de Licques cité ci-dessus; & comme lui fils de *Philippe*, baron de Licques, & de *Jeanne* de Withem, fut colonel d'infanterie Valonne, & grand bailli du pays de Waës, il épousa le 11 Juin 1590. *Marguerite* de Steelan, d'une très-ancienne maison de Flandres, & testa le 14 Juin 1630. De ce mariage vint *Servat*, baron de Wiskerque, qui suit.

Servat de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, baron de Wiskerque, grand bailli du pays de Vaux, &c. épousa le 20 Septembre 1624. *Marguerite* de Robles, d'une illustre maison originaire d'Espagne, fille de *Jean* de Robles, comte d'Annapes, gouverneur de Lille, Douai & Orchies, &c. & de *Marie* de Liedkerque. De ce mariage vint *Philippe*, baron de Wiskerque, & comte de Rupelmonde, qui suit.

Philippe de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. épousa le 21 Avril 1677. *Marie-Anne-Eusebe* Fruchses, née comtesse de Wolfegg, d'une grande maison d'Allemagne, & fille de *Guillaume* Fruchses, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere; & d'*Isabelle-Claire* de Ligne d'Aremberg, &c. d'Archost. Il eut de ce mariage *Maximilien-Philippe-Joseph*, comte de Rupelmonde, qui suit.

Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. maréchal des camps & armées du roi d'Espagne, fut tué au siége de Brihuega en Espagne le 11 Décembre 1710. & avoit épousé le 24 Janvier 1705. *Marie-Marguerite* d'Alegre, dame du palais de la reine, d'une illustre maison d'Auvergne, fille d'*Yves* marquis d'Alegre, maréchal de France, & chevalier des ordres du roi. Il en eut pour fils unique *Yves-Marie*, comte de Rupelmonde, qui suit.

Yves-Marie de Recourt de Lens

de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. maréchal des camps & armées du roi, fut tué à la fleur de son âge à l'action passée près de Paffenhouen en Baviere le 15 Avril 1745. De son mariage, dont le contrat fut passé en 1731. avec *Marie-Chrétienne-Christine* de Gramont, dame du palais de la reine, & fille de *Louis*, duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, colonel du régiment des gardes, & de *Geneviéve* de Gontault de Biron, naquit le 24 Avril 1740. un fils nommé *Louis*, mort peu de tems avant son pere, en la personne de qui s'éteignit la seule branche cadette de la maison de Recourt de Lens de Licques, dont la branche aînée seule subsiste aujourd'hui dans la personne du marquis de Licques & en ses trois filles. *Voyez* pour cette maison, qui par son ancienneté, ses services & ses alliances, va de pair avec les plus grandes du royaume, l'Histoire des grands officiers de la couronne, VII. Vol. page 827. où la généalogie est rapportée, (assez imparfaitement) à l'article des amiraux de France, à l'occasion de *Charles* de Recourt de Lens, &c. fait amiral de France en 1418. *Voyez* aussi les Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques, Vol. V. L'Armorial général de France de M. d'Hozier, premier Registre, où il en est parlé à l'occasion de *Ferdinand-Roch-Jean*, & *Ferdinand-Gillon*, marquis de Licques, son fils, reçus pages du roi dans sa grande écurie, l'un le 5 Août 1684. & l'autre le 21 Septembre 1722. Et les Mercures de France des mois de Juin 1731. & 1745. *Voyez* RUPELMONDE.

RECOURT, en Picardie: *de gueule à trois bandes de vair au chef d'or.*

RECUSSON: *fascé d'or & de sinople à des fleurs de lys, de l'un en l'autre, 5. à 5.*

REFUGE: *Marie-Charlotte* de Refuge, veuve de *Gaspard-Hubert-Magdelon* de Vintimille des comtes de Marseille du Luc, lieutenant général des armées du roi, mourut le 5 Février 1756. âgée de 68 ans. La maison de Refuge est originaire de Bretagne; & ses armes sont: *d'argent à 2 fasces de gueule, 2 serpents d'azur en pal, affrontés, lampassés de gueule, brochants sur le tout.*

REGGIO: Don *Louis* Reggio, substitué aux noms de Branciforte, de Saladino & Colonna, seigneur, prince de Campo-florido, de la ville d'Yaci, de S. Antoine, de S. Philippe & de la Cadena, en Sicile, duc de Valverde, marquis de Ginestra, baron de Regali, & autres terres dans le même royaume, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, & de ceux de S. Janvier de Naples, & de S. Jacques de Calatrava, commandeur en ce dernier de la commanderie de S. Caloger, en Sicile, capitaine général des armées du roi d'Espagne, &c. appellé prince de Campo-florido, a été capitaine général de la province de Guipuscoa & du royaume de Valence, en Espagne, puis ambassadeur du roi d'Espagne auprès de la république de Venise, fait ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même roi à la cour de France en 1740. est retourné en Sicile en 1746. & a été marié au retour de son ambassade, à Dona *Catherine*, fille du duc de Gravina, morte à Naples,

Ses enfants sont,

1. Don *Michel* Reggio, substitué aux noms de Gravina, de Branciforte, Saladino & Colonna, appellé prince d'Yaci, lieutenant général des armées du roi des deux Siciles, & son ambassadeur à la cour d'Espagne, &c. il a été marié en premieres noces à *Jeanne-Romaine*, sœur aînée du marquis de la Châtre, morte le 30 Novembre 1743. Il a épousé en secondes noces, une sœur du jeune prince de Calvaruso, de la maison de Moncada ou Moncade.

2. Don *Antoine*, appellé l'abbé de Reggio, qui est dans la pré lature à Rome.

3. Don *Carlos*, capitaine de vaisseaux, au service d'Espagne.

4. Don *Raphael*, enseigne de la compagnie des gardes du corps du même roi.

5. Dona *Thérese*, fille aînée, mariée au marquis de Castel-Dos-Rios, grand d'Espagne, mort maréchal de camp au service de la même couronne (*a*). Elle est dame d'honneur de la reine douairiere d'Espagne.

9. Dona *Marie-Lucrece*, mariée à Don *Antoine - Guillaume* Ruffo, seigneur, prince de Palazuolo, marquis de Crispa, & autres terres en Calabre (*b*).

Le prince de Campo-florido a pour freres, 1. Don *Michel*, chevalier, grand croix de l'ordre de Malte, appellé Bailli de Reggio, chevalier de la toison d'or, & général des galéres du roi des deux Siciles. 2. Don *André*, chevalier, commandeur de l'ordre de Malte, lieutenant général des armées navales du roi d'Espagne. Cet article est tiré du *Mémorial de Chronologie*, *année* 1754. *p.* 209.

REGIS, de Provence: *d'or à une bande de gueule, chargée d'une couronne ducale d'or.*

REGNAUD DE MESPILLANT: *d'azur à 3 chevrons d'or.*

REGNAUD DE PIERRE-LATTE: *de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de 2 losanges d'or, un au-dessus, l'autre au-dessous.*

REGNIER DE GUERCHI: Après la mort de *Louis-Armand* de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. le marquisat de Nangis est échu par droit de succession à *Louis* de Regnier, marquis de Guerchi, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, & gouverneur d'Huningue, du chef de son ayeule, *Julie* de Brichanteau, fille de l'Amiral, mariée à *Claude* de Regnier, baron de Guerchi, neveu de *George* de Regnier de Guerchi, grand prieur d'Aquitaine, puis de France, & fils de *Claude* de Regnier, seigneur de Guerchi, un des cent gentilshommes de la chambre du roi, qui avoit pour trisayeul, *Philibert* Regnier, écuyer, seigneur du Deffend-les-S.-Pour-

(a) *Il étoit fils du marquis de Castel-Dos-Rios, ambassadeur d'Espagne en France, à la mort du roi Charles II. Il fut le premier qui salua Philippe V. en qualité de roi d'Espagne.*

(b) *Il est arriere petit-neveu du Cardinal* Thomas *Ruffo, mort doyen du collége des cardinaux, évêque d'Ostie & de Veletri, le 16 Février 1753.*

çain, en Auvergne & de Vauvrailles, dont le fils, *Jean* Regnier, devint seigneur de Guerchi (*a*), en épousant vers l'an 1456. *Marie* Regnier, fille unique de *Jean* Regnier, écuyer, seigneur de Guerchi, & grand bailli d'Auxerre, & d'*Isabeau* Chretienne.

Le marquis de Guerchi, dont le pere *Henri* avoit épousé *Marie* de Brouilli de Piennes, est décédé le premier Février 1748. âgé de 85 ans, ayant eu de sa femme, *Jeanne-Louise* de Marion de Druy, *Claude-Louis-François* de Regnier, comte de Guerchi, marquis de Nangis, baron de la Guerche, lieutenant général des armées du roi, colonel-lieutenant de son régiment d'Infanterie, gouverneur d'Huningue, né en 1717. marié le 3 Mai 1740. à *Gabrielle-Lydie*, troisieme fille du maréchal d'Harcourt. Leurs enfants sont: 1. *Felix-Victoire*, dite mademoiselle de Nangis. 2. *Antoine-Marie*, dite mademoiselle de Fresnai. 3. *N.* .... de Regnier de Guerchi, née le 9 Janvier 1752. Le titre du marquisat de Nangis a été confirmé en faveur du comte de Guerchi, par lettres patentes données à Compiegne au mois de Juillet 1749.

REGNIER DE MOUILLERON: *écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 palmes d'or, au 2 & 3 de sable, à 3 jumelles d'argent à la bordure d'argent.*

REGUSSE: Terre qui fut acquise de la maison de Castelane en 1564. par *Antoine* d'Albert, contrôleur des finances. Son petit-fils la vendit à *Gaspard* de Grimaud, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1649. enregistrées à Aix en 1650. De lui descend *Sextius* Grimaldi, marquis de Regusse, président du parlement d'Aix en 1724.

REIFFERSCHEID: Maison qui hérita du bas comté de Salm, après la mort de *Henri IV.* du nom, arrivée en 1413. qui se voyant sans postérité, institua pour son héritier, *Jean IV.* du nom, seigneur de Reifferscheid, dont la postérité a pris le surnom de Salm. *Voyez* SALM.

REIMS: Ville en Champagne, située dans une plaine où coule la riviere de Velle, qui lave une partie de ses murailles. Selon quelques historiens, le comté de Reims fut érigé en duché-pairie par le roi Louis VII. en faveur de son beau-frere, archevêque de Reims, & il lui accorda à lui & à ses successeurs le privilége de couronner les rois de France.

REIMS: *Didier* de Reims, seigneur en partie de Sauxure, Burnecourt, & Housse les Monts, gen-

(a) *On lit* dans les Tabl. Gén. Part. IV. p. 42. *que la terre de* Guerchi, *dont le nom a été illustré par ses derniers possesseurs, est située près de Joigni, & fut acquise le* 5 *Août* 1440. *par* Jean *Regnier, écuyer, bailli d'Auxerre en* 1429. *La conformité des noms du beau-pere & du gendre, a fait croire, dit* l'auteur de ces Tablettes, *que l'un étoit fils de l'autre. Mais quoique tous deux d'une noble extraction, ils étoient de familles différentes, & portoient des armes différentes. Le bailli d'Auxerre portoit :* d'azur à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or; *& son gendre :* d'azur à 6 besans d'argent.

tilhomme de la chambre & maître d'hôtel de *Nicolas-François*, duc de Lorraine, & capitaine-commandant un régiment au service de l'Empereur, fut créé baron du S. Empire en 1650. conjointement avec son frere *Charles* de Reims, seigneur de Lorri, Arri & la Cour en Haye, lieutenant colonel de cavalerie au service du duc Charles IV. puis capitaine de chevaux légers au régiment de Fabert pour le service de France. Ces deux freres ont eu postérité.

Didier, baron de Reims, l'aîné, épousa en 1647. *Claude-Henriette*, fille de *François* de Riguet, seigneur de Barizée au Plein, capitaine des gardes du corps de la duchesse Nicole de Lorraine, & commissaire général des armées du duc Charles IV. & de *Catherine* de Baillivi, de laquelle il eut, 1. *Charles-Antoine* de Reims, dit l'Abbé de Brauviliers, grand chantre de l'église Primatiale de Nanci, & premier aumônier du duc Léopold. 2. *François*, baron de Reims & du S. Empire, major du régiment de Taaf, tué au deuxieme siége de Bude, sans alliance. 3, 4 & 5. Trois filles religieuses à la Visitation de Nanci.

Charles, baron de Reims, frere de *Didier*, fut allié à *Marguerite* de Bermond, dame de Dagonville, de laquelle il eut,

I. *Antoine-Bernard*, baron de Reims & du S. Empire, seigneur de Sauxure, Barizei au Plein & de Vannes (*a*), chambellan du duc Léopold, marié le 23 Avril 1714. à *Elisabeth-Marthe-Christine* de Lenoncourt, chanoinesse de Remiremont, & fille de *Charles-Henri-Gaspard*, comte de Lenoncourt, grand chambellan du duc Léopold, & de *Charlotte-Yolande* de Nettancourt. De ce mariage sont sortis,

1. *N*. . . . . baron de Reims & du S. Empire, seigneur de Vannes, Barizei au Plein, Sauxure & Housse les Monts, officier aux gardes Françoises, marié le 17 Mars 1748. à *N*. . . . . . de Barbara, fille de *Claude-George*, seigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. président du parlement de Metz, & de *N*. . . . . . de Ponts, dont plusieurs enfants.

2. *N*. . . . . de Reims, reçue chanoinesse à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté, puis mariée en 1740. à *Charles-Claude-Ange* Dupleix de Bacancourt, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, l'un des fermiers généraux de S. M.

II. *Jean-Christophe*, baron de Reims & du S. Empire, qui de sa femme, *Marguerite* de Bichebois, a *Renée-Louise* de Reims, mariée à *Aimé-François*, marquis de Bulai.

III. *Renée-Louise* de Reims, alliée à *Michel-Comte* Lamezan. *Tabl. Gén. Part. VII. p. 345.*

REINACH : Les terres & seigneuries de Foussemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, furent érigées en titre de comté sous la dénomination de Grandvelle-Foussemagne, par lettres patentes du mois de Juin 1718.

(a) *Vannes est une terre considérable en Lorraine, du côté de Toul, qui a été possedée pendant long-tems par la maison de Ligniville, sur laquelle ayant été décretée, elle fut acquise par* Antoine-Bernard *de Reims.*

enregistrées au conseil souverain d'Alsace le 20 Août suivant, en faveur de *Francois-Joseph-Ignace*, baron de Reinach, Foussemagne & Montreux, ci-devant capitaine dans le régiment d'Alsace, infanterie, puis dans celui de Quadt, cavalerie, & de sa postérité masculine, tant en considération de son ancienne noblesse que de ses services & de ceux de sa famille. Il étoit fils de *François-Guillaume*, baron de Reinach, de Foussemagne, qui avoit été pendant plusieurs années colonel du régiment d'Alsace, cavalerie, gendre de *Philippe-Charles* de Reinach, capitaine pendant 35 ans dans le régiment d'Alsace, infanterie, & neveu de *Nicolas-Humbert* de Reinach de Montreux, tué au siége de Gironne, après 48 années de service, étant alors maréchal de camp, & commandant du régiment d'Alsace, infanterie.

Le comte de Reinach a eu, entr'autres enfants, *Philippe-Charles* de Reinach, qui étoit en 1718. cadet dans les gardes du corps de S. M. & capitaine dans le régiment du roi, cavalerie. *Voyez Tabl. Gén. Part. VII. p.* 200.

REINEL ou RENEL : Seigneurie en Bassagni, qui entra dans la maison d'*Amboise*, par alliance de *Marguerite* de Joinville avec *Hugue II.* d'Amboise, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Françoise* d'Amboise, fille aînée de *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi, mort à la bataille de Marignan en 1515. en devint héritiere. Ce fut en sa faveur, & celle d'*Antoine* de Croy, prince de Porceau, fils de son second mari, *Charles* de Croy, comte de Seneghen, que cette terre fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'Octobre 1560. enregistrées le 3 Déc. suivant. *Antoine* de Croy, étant mort sans postérité le 12 Août 1566. ce marquisat revint à son frere utérin *Antoine* de Clermont d'Amboise, fils de *René* de Clermont, seigneur de S. George, qui périt à la Saint Barthelemi en 1517. Son fils, son petit-fils & son arriere petit-fils, du nom de *Louis*, ont tous trois perdu la vie pour le service du roi en 1615. 1645 & 1677. *Louis IV.* du nom, mort le 17 Juin 1702. est pere de *Jean-Baptiste-Louis* de Clermont d'Amboise, marquis de Reinel, né posthume le 12 Octobre 1702. de *Marguerite-Thérese* Colbert de Croisi; *Jean-Baptiste-Louis*, veuf depuis le premier Juin 1739. de *Henriette* de Fitz-James, fille du maréchal duc de Berwick, a épousé en secondes noces la fille du comte de Chabot. Il a eu de son premier mariage, *Jacques-Louis-George* de Clermont d'Amboise, *Jean-Baptiste-Charles-François*, chevalier de Malte, colonel d'infanterie, né le 6 Août 1728. *Diane-Jacquette-Louise-Henriette*, née le 21 Mars 1733. *Jacques-Louis-George* de Clermont d'Amboise, marquis de Reinel, est mort à dix-huit ans, le 18 Octobre 1746. Il avoit épousé le 2 Mars 1745. *N* . . . . . Racine du Jonquoi, dont une fille est née en Septembre 1746.

Voyez CLERMONT.

REMERVILLE de S. Quentin ou Quintin : Famille originaire de Lorraine, & établie en Provence. *Guillaume*, seigneur de Remerville, Oheville, de Corbessane, & de Champigneulles, accompagna le roi René en Provence, lorsqu'il sortit de sa prison de Blacon, & ce prince eut tant de confiance en lui qu'il l'honora en 1472 de la charge de son gé-

néral des finances ; ce qui lui donna lieu de s'établir en Provence. Le même prince le fit en 1479. maître *rational* en la cour royale d'Aix. *Guillaume* se maria à Apt, en 1484. ses descendants firent leur demeure à Apt, & cette famille y a toujours vécu avec beaucoup d'honneur. Elle a donné un sçavant dans *François* de Remerville, mort à Apt sur la fin de Juillet 1730. âgé d'environ 80 ans. Voyez *le nouveau Supplément* de Moreri.

REMIENCOURT : La maison de Bouflers fut partagée en trois branches par trois freres, de l'aîné desquels descendoient les ducs de Bouflers. Les deux autres branches sont distinguées par les noms de Rouverel & de Remiencourt, noms des terres que leurs auteurs reçurent de la maison en partage le 6 Juillet 1585. *Voyez* BOUFLERS.

REMON : Seigneurie en Berri, avec titre de vicomté, qui entra avec celle de Quinquampoix dans la maison de Gamaches par l'alliance de *Marguerite* Blet, avec *Jean* de Gamaches, seigneur de Suri aux Bois, maître d'hôtel du roi Charles VIII. *Voyez* GAMACHES. *Supplement.*

REMOND-CHANTEMERLE : *de gueule à 3 croissants d'argent surmontés chacun d'une molette d'or.*

REMOND : *d'or à 3 roses de gueules.*

RENANSART : Seigneurie & vicomté en Picardie, dont l'héritiere *Isabelle*, fille de *Raoul*, chevalier, seigneur de Renansart, épousa *George* la Personne, chevalier, seigneur de Verloing. De ce mariage naquit *Catherine* la Personne, héritiere de Renansart, laquelle fit entrer cette terre dans la maison de Flavigni. *Voyez* FLAVIGNI.

RENAUD : *Jacques* de Renaud acquit la terre d'Aleine ou Alein. Il testa en 1469. & la laissa à son fils, *Nicolas IV.* ayeul de *Cesar* de Renaud, chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Mars 1691. enregistrées à Aix. Il est pere de *Philippe-Emmanuel* de Renaud.

RENAUD DE S. QUENTIN : *de sable au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 demi-vols d'argent.*

RENAULT DES LANDES, en Champagne : *d'argent au sautoir de gueule, accompagné en chef d'une croisette de sable.*

RENESSE : *écartelé au 1 & 4 de gueule au lion d'or, l'écu semé de billettes de même, au 2 & 3 d'argent à la fasce fuselée de gueule, & sur le tout d'or à 3 chevrons de sable.*

RENNEL : La maison de Rennel, établie depuis très-longtems en Lorraine, est une des plus illustres de cette province, tant par son ancienneté que par ses belles alliances. *Richard* de Rennel, chevalier, vivoit sous le regne de Philippe de Valois, près duquel il combattit vaillamment à la bataille de Montcassel en 1328. & auquel il rendit de grands services. *Marguerite* Stuard, qu'il avoit épousée à la cour du roi d'Angleterre, le rendit pere de *Jean* de Rennel, chevalier, capitaine de 100 lances, sire de Beaulieu, par le don que lui en fit le roi Jean en 1350. *Jeanne* de Hangest, son épouse, qui testa en 1365. fut mere de *Guillaume* de Rennel, sire de Beaulieu, chambellan du roi Charles VI. qui d'*Yolande* de Mouy, eut pour enfants *Bonaventure* de Rennel, qui suit, *Jean*, chevalier de Rhodes, & *Yolande*, femme

femme de *Matthieu* de Riencourt, seigneur d'Orival.

Bonaventure de Rennel, sire de Beaulieu capitaine de 50 hommes d'armes, épousa en 1415. *Alix* de Soissons, fille de *Thibault*, seigneur de Moreuil, gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite* de Poix. Il en eut *Guillaume* de Rennel II. du nom, sire de Beaulieu, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi Louis XI. marié en 1445 à *Isabeau*, fille de *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis, & de *Marie* de Sarrebruck : il eut, entr'autres enfants, *Jean* de Rennel II. du nom, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, qui testa le 10 Juin 1530. & fut pere par sa femme *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, seigneur d'Espaigni, & de *Jeanne* de Soissons-Moreuil, vicomtesse du Mont-Notre-Dame, de *Bonaventure* de Rennel II. du nom, page du duc de Lorraine en 1525. puis premier gentilhomme de la chambre & principal ministre de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, pere de la reine Louise. Il fut aussi créé sécretaire d'Etat de Lorraine le 11 Juillet 1552. Il mourut le 16 Mars 1584. laissant de sa femme, *Marie* de Janin de Manoncourt, morte en 1560. qu'il avoit épousée le 3 Août 1548. *Balthazar* de Rennel, seigneur de Saint Bria, Jarville, S. Germain, S. Boin, Malzaville, écuyer d'écurie du duc de Mercœur, frere de la reine Louise, & depuis ministre d'Etat, & président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637. âgé de 83 ans. Il avoit épousé le 9 Juin 1575. *Barbe* de Lescut. Elle étoit fille aînée de *Jean* de Lescut, comte du Saint Empire, & de *Mayelle* de Beurges. C'est elle qui apporta dans la maison de Rennel le titre de comte du Saint Empire. Elle mourut le 29 Mars 1637. laissant, entr'autres enfants, *Balthazar II.* du nom, comte de Rennel & du Saint Empire, seigneur de Jarville & d'Andilli, conseiller d'Etat du duc Charles IV. mort le 2 Novembre 1658. Il avoit épousé par contrat du 11 Janvier 1621. *Claude* de Guerin de Montes. Elle mourut le 3 Février 1641. & fut mere de *François*, comte de Rennel & du S. Empire, qui suit ; de *Balthazar*, qui a fait la branche des comtes de Rennel & de Lescut, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné ; & de *Charles-Jean*, seigneur d'Andilli, conseiller d'Etat du duc Léopold, mort âgé de 80 ans le 14 Avril 1716. ne laissant de sa femme, *Therese-Françoise* de Rousselot que quatre filles : 1. *Catherine-Valerie*, morte en 1752. veuve depuis 1739. de *René* de la Geard, dit le marquis de Gresignac. 2. *Marie-Therese*, morte en 1723. veuve depuis 1708. de *Charles-François* de Serre, conseiller d'Etat, & maître des requêtes du duc Léopold. 3. *Marguerite-Reine*, mariée en 1699. à *Jean-Baptiste-André* de Laugier, tué à la bataille d'Hochstect, étant capitaine au régiment de Languedoc. 4. *Marie-Antoinette*, veuve du 10 Mars 1734. de *Claude*, comte de la Rode, baron de Monconis, & seigneur de Charnai, en Bourgogne.

François, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville & Landecourt, fils aîné de *Balthazar II.* du nom, fut conseiller d'Etat du duc Charles IV. qui lui donna en 1666, le commandement

de Nanci, & la présidence du conseil de cette ville, & mourut le 21 Février 1687. Il avoit épousé 1. par contrat du 6 Novembre 1649. *Antoinette* le Febvre, dame d'Anci, morte le 5 Mai 1663. 2. En 1664. *Antoinette* le Mareschal, décédée le 2 Juin 1680. Il n'eut de cette seconde femme que *Jeanne-Françoise* de Rennel, mariée à *Joseph* le Begue, comte du S. Empire & de Germini, premier ministre d'Etat de Lorraine, mort le 30 Janvier 1730. onze mois après sa femme; mais il eut de son premier mariage *Marie-Françoise* de Rennel, morte le 28 Mai 1698. femme de *Charles-Henri* de Juvrecourt, commandant les mousquetaires de la garde du duc Charles IV. *Balthazar-Joseph-Dieudonné* & *Jean-Baptiste-Henri* de Rennel, qui ont laissé postérité.

Balthazar-Joseph-Dieudonné, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & de Circourt, conseiller d'Etat du duc Léopold, & premier président de la chambre des comptes de Lorraine, né le 24 Septembre 1654. mourut le 24 Février 1726. Il avoit épousé par contrat du 23 Novembre 1687. *Françoise* de Huyn, niéce du comte de Huyn, maréchal des armées de l'empereur, & gouverneur de Zizet, en Hongrie, décedée le 1. Janvier 1723. dont, 1. *Nicolas-François*, qui suit. 2. *Joseph-Ignace*, comte de Rennel & du S. Empire, prélat domestique du pape, référendaire de l'une & l'autre signature, grand chantre & chanoine de l'église de Saint Diez. 3. *Charles-François*, comte de Rennel & du S. Empire, camerier d'honneur du pape, & chanoine de S. Diez. 4. *Jean-Baptiste-Henri-Balthazar*, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Bouvigni, d'Erbamont & Circourt, ancien capitaine aux gardes de l'Empereur.

Nicolas-François, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Mehoncourt, a été créé sécretaire d'Etat du duc Léopold le 20 Février 1721. puis son ministre plénipotentiaire au congrès de Cambrai, enfin commissaire de l'Empereur pour faire l'extradition de ses duchés de Lorraine & de Bar. Il a été maintenu avec ceux de son nom & de ses armes dans le titre de comte du S. Empire, par arrêt du conseil d'Etat rendu à Luneville le 31 Août 1730. & tous les titres justificatifs de sa filiation & illustration de sa maison, ont été reconnus & vérifiés par arrêt du parlement de Nanci, du 26 Septembre 1736. il est veuf du 17 Decembre 1745. de *Magdelene* de Pons, mariée par contrat du 20 Février 1732. & fille de *Claude-Alexandre*, marquis de Pons de Rennepont, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne-Dorothée* de Bettainviller. Il a eu de ce mariage, 1. *Joseph-Ignace-Dieudonné*, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 Juin 1734. officier au régiment du roi, infanterie, mort le 19 Novembre 1755. 2. *Marguerite-Gabrielle*, née le 20 Mars 1739. 3. *Anne-Marie*, dite Mademoiselle de Senlis, née le 21 Avril 1741. 4. *Jeanne-Henriette*, dite Mademoiselle de Moreuil, née le 3 Juin 1743. 5. *Elizabeth-Glossinde*, appellée Mademoiselle de Florainville, née le 17 Décembre 1745.

Jean-Baptiste-Henri, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur d'Amelecourt, colonel d'infanterie, second fils de *François*, comte de Rennel, & d'*Antoinette* le

Febvre, eſt mort le 3 Août 1748. Il avoit épouſé par contrat du 16 Décembre 1692. *Marie-Nicole*, morte le 5 Novembre 1703. fille de *Henri-Philippe* de Bailli-vi, commandant les gendarmes de la garde du duc Charles IV. & de *Marie-Louiſe-Françoiſe* de Voillot de Valleroi. De ce mariage, ſont ſortis, 1. *Charles-Jean-Baptiſte*, comte de Rennel & du S. Empire, capitaine aux gardes du duc Léopold, mort le 8 Août 1724. laiſſant de ſa femme, *Claude-Catherine* le Febvre de S. Germain, ſœur du comte de ce nom, une fille unique, *Anne-Catherine* de Rennel, née le jour de la mort de ſon pere, & mariée par contrat du 24 Février 1744. à *Jean-Baptiſte-Hyacinthe-Dieudonné*, marquis de Treſtondam. 2. *Antoine-Africain*, dit le chevalier de Rennel, officier au régiment de Neuperg, tué le 9 Octobre 1716. au ſiége de Temeſwar. 3. *Charles-François*, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 Septembre 1701. & tué le 12 Septembre 1729. Il avoit épouſé par contrat du 11 Octobre 1723. *Anne Françoiſe-Scolaſtique* de Greiche, de laquelle il a eu, *Anne-Catherine* de Rennel, mariée par contrat du 12 Juillet 1742. à ſon oncle à la mode de Bretagne, *Jean-François*, comte de la Grieche, ſeigneur de Jalocourt, fils unique de *Nicolas*, comte de la Grieche, chambellan du duc Léopold, & de *Marie-Catherine* du Châtelet, ſœur de *René-François*, marquis du Châtelet, lieutenant général des armées de l'Empereur.

Balthazar III. du nom, comte de Rennel, de Leſcut & du S. Empire, ſeigneur de Jarville, fils puîné de *Balthazar II.* du nom, comte de Rennel, & de *Claude* de Guerin du Montet, mentionnés ci-deſſus, fut ſubſtitué au nom de Leſcut, par ſon ayeule, *Barbe* de Leſcut. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, le 26 Octobre 1707. ayant eu de ſon mariage, contracté le 8 Juillet 1658. avec *Elizabeth*, fille unique de *Charles* de Vitrou, ſeigneur de Valfroicourt, *Jean-Sigiſbert*, comte de Rennel de Leſcut & du S. Empire, conſeiller d'Etat du duc Léopold, & ſecond préſident à mortier au parlement de Nanci, décedé le 29 Juillet 1707. Il avoit épouſé par contrat du 3 Février 1687. *Catherine* de Huyn, dame de Bethoncourt, morte le 7 Décembre 1741. de laquelle il eut, 1. *Thomas-Balthazar*, qui ſuit. 2. *Jean-Joſeph*, comte du S. Empire, mort chanoine de S. Diez, le 26 Mars 1736. 3. *Charles*, comte du S. Empire, dit le chevalier de Leſcut, ancien capitaine aux gardes du duc de Lorraine. 4. *Marguerite*, veuve, du 4 Août 1751. de *Paul-Melchior-Henri*, ſeigneur de Seichamps. 5. *Eliſabeth-Catherine*, morte le 5 Novembre 1751. femme de *François* de Lançon, commandant à Belle-Iſle. 6. *Françoiſe*, dite Mademoiſelle de Rennel. 7. *Catherine*, morte religieuſe en 1729.

Thomas-Balthazar, comte de Leſcut & du Saint Empire, ſeigneur de Bethoncourt, capitaine aux gardes du duc de Lorraine, mort le 17 Novembre 1749. avoit épouſé par contrat du 26 Septembre 1722. *Marie-Anne* de Hoffeliſe, décedée le 27 Mai 1730. fille de *Céſar* de Hoffeliſe, ſeigneur de Burthecourt & de Chambrai, capitaine au régiment de la Ferre, & d'*Antoinette* de Bouvet, dame de Robert-Eſpagne. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Joſeph-Balthazar*,

comte de Rennel, de Lescut & du S. Empire, seigneur de Bethoncourt, Burthecourt & Robert-Espagne, né le 21 Août 1726. capitaine dans le régiment royal Barrois ; il a épousé le 5 Février 1756. à Mehoncourt, en Lorraine, *Marguerite-Gabrielle* de Rennel, sa cousine. 2. *Catherine-Gabrielle*, mariée le 12 Avril 1746. à *Jean-Baptiste*, baron de Mahuet & du S. Empire, comte de Mailli, dit le comte de Coyviller. 3. *Marie-Thérese*, dite Mademoiselle de Lescut. 4. *Marguerite*, dite Mademoiselle de Burthecourt. *Mercure de Juin* 1756.

Voyez encore sur la maison de Rennes les *Tabl. Gén. part. VII. p.* 133.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueule*, qui est de Rennel ; *& au* 2 *&* 3 *d'or au lion de sable armé & lampassé de gueule, chargé sur l'épaule sénestre d'un écusson d'argent*, qui est de Lescut. Pour devise : *Domine,ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.*

RENNES : Ville capitale de la province de Bretagne, qui a eu ses comtes particuliers. *Garvant*, fils de *Nominoé*, roi de Bretagne, devint comte de Rennes & de Goello en 876. *Conan II.* dernier comte de Bretagne, mourut en 1066. & laissa pour héritiere de ce comté, *Havoise* sa sœur, morte en 1072. Elle porta ce comté à son mari *Hoel I.* comte de Cornouaille.

RENOUARD : Les terres & seigneuries de Fertans, Amancei, Malans, Deservillers, & Amondans en Franche-Comté, furent unies & érigées en comté sous le nom de Villayer par lettres du mois d'Août 1749. enregistrées au parlement de Besançon & à la chambre des comptes de Dole en faveur de *Claude-François* de Renouard, chevalier, seigneur de Fleuri, grand maître des eaux & Forêts de France, au département des duché & comté de Bourgogne, Bresse, haute & basse Alsace, en considération des services rendus par ses ayeux, & pour rétablir dans sa maison le titre d'honneur qui y étoit depuis l'an 1655, que la terre de Villayer, en Bretagne, fut érigée en comté, par lettres du mois de Janvier de ladite année, enregistrées au parlement & en la chambre des comptes en faveur de *Jean-Jacques* de Renouard de Villayer, doyen des conseillers d'Etat, un de ses ayeux ; ladite terre de Villayer, en Bretagne, étant passée dans la maison de Rosmadec.

Le comte de Fleuri Villayer est fils de *Charles-François* de Renouard, seigneur de Fleuri, Mezieres, &c. conseiller au parlement de Paris, grand bailli d'épée à Dreux, mort le 20 Septembre 1755. doyen des conseillers honoraires à la grande chambre de Paris, & de *Marie-Thérese* Bosc, fille de *Claude* Bosc, chevalier, seigneur d'Ivri, conseiller d'Etat ordinaire. Il a aussi pour ancêtres *Jean-François* de Renouard, & *Gui-Michel* de Renouard, officiers généraux sous le maréchal de Brissac, dans les guerres de Piémont au seizieme siécle ; qui s'y sont beaucoup signalés, & dont il est parlé dans l'histoire de ce tems.

Le comte de Fleuri a été marié deux fois ; 1. le 30 Juin 1710. avec *Genevieve-Pelagie* Beaudouin de Chamoult, fille de *Hugues* Beaudouin, comte de Cha-

moult, enseigne des gendarmes de la reine, mestre de camp de cavalerie, & de *Michelle* Pepin de Bois-Herpin. 2. le 24 Juillet 1738. avec *Magdelene - Perrine* Pepin, vicomtesse de Bois-Herpin, fille unique de *Pierre* Pepin, vicomte de Bois-Herpin, capitaine des vaisseaux du roi, & cousine germaine de sa premiere femme.

Les enfants du premier lit, sont,

1. *Charles-François-Eléonor* de Renouard, comte de Villayer, capitaine au régiment du mestre de camp général de la cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, né le 26 Avril 1726.

2. *Armand-Frederic-Amedée*, né le 26 Janvier 1734.

3. *Elisabeth*, née le 20 Novembre 1735.

Les enfants du second lit sont :

1. *Philibert-Maurice* de Renouard, vicomte de Bois-Herpin, né le 1. Avril 1746.

2. *Charles-Léon-Meriadec*, né le 11 Octobre 1750.

3. *Charlotte-Françoise-Dorothée*, née le 23 Juin 1740.

4. *Victoire-Pélagie*, née le 27 Décembre 1742.

Tabl. Gén. Part. VI. p. 81.

RENTI (*a*) : Seigneurie en Artois, qui a donné son nom à une illustre maison, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le quatorzieme siécle. Elle subsiste dans des cadets, entr'autres, dans la personne de *N*.... marquis de Renti, baron de Landelles, ci-devant capitaine des gendarmes de Bourgogne, fils de *Jean-Jacques*, marquis de Renti, & petit-fils de *Gaston-Jean-Baptiste*, baron de Renti, mort en odeur de sainteté, & d'*Isabeau* de Belzac. Les armes : *d'argent à 3 doloires de gueule, les 2 du chef adossées.*

REPAIRE : C'est une baronnie en Querci, qui fut portée en mariage avec celle de Nadaillac à *Guillaume* du Pouget, écuyer, par *Allemande* de la Magnanie, qui vivoit encore avec son mari en 1450. Elle fut mere d'*Etienne* & de *Pierre*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié noble seigneur du Repaire, de Laval & Nabyrac, épousa *Alpage* de la Grange, qui étoit veuve de lui en 1506. *Antoinette* du Pouget, héritiere de sa branche, par la mort, sans enfants, de son frere *Jean* du Pouget, épousa le 3 Mars 1577. *Charles* de Beaumont, chevalier, seigneur de Montfort, en Dauphiné, auquel elle apporta la baronnie du Repaire, & les seigneuries de Nabyrac & de S. Aubin, en Perigord. *Voyez* POUGET & BEAUMONT.

REPAIRE : Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette des comtes de Galard Brassac, formée par *René* de Galard de Bearn,

(a) Isabeau, *fille & héritiere* d'Andrieu, *seigneur de Renti, porta en* 1350. *la seigneurie de Renti à* Guillaume, *sire de Croy & d'Araines, à condition que ses descendants écarteleroient de* Croy & de Renti; *ce qu'ils ont observé depuis* 400 *ans.* Philippe-Eugene de Croy, *marquis de Renti, s'étant rendu carme,* Marie-Ferdinande, *sa sœur, mariée en* 1659. *porta le marquisat de Renti à* Louis, *comte d'Egmont. Elle mourut sur la fin de* 1683. *Elle est bisayeule du comte* d'Egmont Pignatelli, *qui possede aujourd'hui le marquisat de Renti.* Voyez EGMONT.

comte de Braſſac, & de *Marie* Ranconnet. Cette branche ſubſiſte dans *Alexandre*, comte de Galard, chevalier, ſeigneur de Repaire. *Voyez* GALARD.

REQUELINE : *d'azur à 2 beliers d'or, affrontés au chef couſu de gueule, chargé de 3 étoiles d'argent.*

REQUISTON : Famille noble de Provence, connue dès le tems de la premiere croiſade. Elle prouve une poſſeſſion non interrompue de ſes principales terres depuis l'an 1287. Elle a fait de très-illuſtres alliances. *Genevieve* de Requiſton, fille cadette de *Balthazar*, ſeigneur d'Alons, épouſa à Brignolle, en Provence, le 6 Avril 1695. *Olivier* Wale, pere de *Balthazar - François* Wale. *Voyez* WALE.

Les armes de la maiſon de Requiſton ſont : *de gueule à 2 lions affrontés d'argent, ſupportants d'une de leurs pattes un demi vol d'or.*

RESTE : Branche cadette de la maiſon de Lentivi, qui ſubſiſte. *Voyez* LENTIVI.

RESVES : C'eſt une baronnie en Flandres, acquiſe par *Henri-Charles* de Dongelberg, conſeiller du conſeil de Brabant, iſſu d'un fils naturel de *Jean I.* duc de Brabant. Il obtint la confirmation du titre de baron de Reſves, par lettres du 11 Septembre 1657.

RETHEL : Le roi Charles VI. érigea le 26 Août 1405. le comté de Rethel en pairie, en faveur d'*Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant & de Limbourg, troiſieme fils de *Philippe* de France, ſecond du nom, duc de Bourgogne, pair de France, & de *Marguerite*, comteſſe de Flandres, pour en jouir ſa vie durant, & en fit hommage au roi le même jour.

Les armes : *écartelé au 1. & 4* de Bourgogne moderne, *au 2 & 3* de Brabant.

RETHELOIS : Rethel, en Champagne, capitale d'un pays qu'on appelloit le Rethelois, & que l'on nomme aujourd'hui Mazarin, a eu ſes anciens ſeigneurs. Elle paſſa au mois de Novembre 1290. dans la maiſon de Flandres, par le mariage de *Jeanne*, comteſſe de Rethel, fille unique & héritiere de *Hugues IV.* du nom, comte de Rethel, avec *Louis* de Flandres, fils aîné de *Robert III.* comte de Flandres, & d'*Yolande* de Bourgogne, comteſſe de Nevers. Rethel fut érigé en comté pairie, & le comté de Nevers & la baronnie de Donzy le 7 Août 1347. en faveur de *Marguerite* de Flandres, fille du roi Philippe-le-Long, après la mort de *Marguerite* de Flandres, ducheſſe de Bourgogne, & comteſſe de Flandres en 1404. le comté de Rethel paſſa à *Antoine* de Bourgogne, duc de Limbourg. Ce même comté entra enſuite dans la maiſon de Cleves, & paſſa après dans celle de Gonzagues, par le mariage de *Henriette* de Cleves, comteſſe de Nevers & de Rethel. Charles IX. érigea en ſa faveur le comté de Rethel avec la baronnie de Rozoy en pairie en 1573. Au mois de Décembre 1581. le comté de Rethel fut érigé en duché, & *Charles* de Gonzagues III. duc de Nevers & de Rethel, pair de France, vendit au cardinal de Mazarin ce duché, de nouveau érigé en duché-pairie, ſous le nom de Mazarini, en faveur d'*Armand-Charles* de la Porte, dit Mazarini, grand maître de l'artillerie de France & de ſes deſcendants mâles & femelles, & de toux ceux appellés aux ſubſtitutions par le cardinal de Mazarin, par lettres du mois de Décembre 1663. *Voyez* MAZARINI.

RETZ : Ancienne baronnie de Bretagne, située entre l'embouchure de la Loire & le Poitou, a Machecou pour lieu principal. *Aliette* de Retz, fille & unique héritiere de *Gasvir II.* du nom, sire de Retz, porta en dot la terre de Retz à *Gerard* Chabot son époux. *Jeanne* Chabot, dit la sage fille de *Gerard*, sire de Retz, &c. devint dame de Retz, par la mort sans enfants de *Gerard* Chabot son frere : elle déclara en 1400. son légitime héritier *Gui* de Laval II. du nom, seigneur du Blazon, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de Retz. Elle révoqua depuis cette donation, & adopta pour son héritiere *Catherine* de Machecou sa cousine, dame de la Suze & de Benaste, par acte du 14 Mai 1402. ce qui causa un grand procès entre *Gui* de la Val & *Jean* de Craon, fils de *Catherine* de Machecou. Il fut terminé en 1404. par le mariage de *Marie* de Craon avec *Gui* de la Val. *Jeanne* de la Val, dame de Retz, fille unique de *René* de la Val, seigneur de Retz, épousa *François* de Chauvigni, vicomte de Brosse. *André* de Chauvigni, seigneur de Retz, leur fils, ne laissa point d'enfants de *Louise* de Bourbon de Montpensier sa femme. Après sa mort, *Claude* d'Annebault, seigneur de S. Pierre, mari de *Françoise* de Tournemille, eut la baronnie de Retz. *Jean* d'Annebault, leur fils, épousa en secondes noces *Catherine* de Clermont; il lui donna en dot la baronnie de Retz, & elle se remaria à *Albert* de Gondi; ce fut en leur faveur, & de leurs hoirs mâles, que Henri II. par lettres du mois de Novembre 1581. érigea la baronnie de Retz en duché pairie. *Henri* de Gondi, duc de Retz, ne laissa que deux filles, dont l'une, *Catherine* de Gondi, porta Retz en mariage à *Pierre* de Gondi, comte de Joigni, cousin germain de son pere. Il obtint au mois de Février 1634. de nouvelles lettres d'érection du comté de Retz en duché pairie. Par sa mort, arrivée le 20 Avril 1676. ce duché pairie fut encore éteint, il ne laissa que deux filles; l'aînée se fit religieuse, & sa sœur, *Paule-Catherine-Françoise* de Gondi, héritiere du duché de Retz, épousa *François-Emmanuel* de Bonne de Crequi, duc de l'Esdiguiere; après sa mort Retz passa à *Nicolas* de Neuville, duc de Villeroi, pair de France, comme héritier de *Marguerite* de Gondi son ayeule maternelle, sœur de *Catherine* de Gondi, héritiere de Retz. *Voyez* NEUVILLE DE VILLEROI, & GONDI pour la maison éteinte de Gondi, dont les armes sont : *d'or à deux masses de sable posées en sautoir, & liées de gueule.*

RETZ DE BRESSOLES, en Auvergne : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'une épée d'argent posée en pal, la pointe en bas.*

REVEL : Seigneurie qui appartient à la maison de Broglie, & qui est érigée en comté. *François*, frere cadet du duc de Broglie, appellé comte de Revel, brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Poitou, est né le 27 Septembre 1720. *Voyez* BROGLIE.

REVEL, en Dauphiné : *d'azur à une étoile d'or, surmontée d'un demi-vol d'argent.*

REVENTLAU : Famille distinguée en Dannemarck. Le chambellan, baron Reventlau, a été envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de S. M. Danoise à la cour de France en 1754.

REVOL, de Bretagne : *d'argent à trois trefles de sinople, 2 & 1.*

REUX : *d'or à 3 lions de gueule, armés & lampassés d'azur.*

REY, de Provence : *d'azur à une licorne d'argent.*

REYNBOUTS : Famille noble des Pays-Bas. *Pierre* de Reynbouts, écuyer, obtint, tant en considération de son extraction, que de ses services, & de ceux de ses ancêtres, le titre de vicomte, par lettres du 20 Juin 1694. pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de Reynbouts sur quelque terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques.

REZAI : Seigneurie en Bretagne, érigée en comté en 1688. en faveur d'*Yves* de Monti, chevalier, seigneur, vicomte de Rezai.

RHINGRAVE : Maison illustre & considérable dans l'empire, qui a produit de grands hommes de guerre, & formé plusieurs branches. *Rhingrave* en allemand signifie *comte du Rhin.* Ces seigneurs descendent d'une même tige que les *Wildgraves*, mot qui signifie *comtes de Forêts.* Ils ont par les femmes hérité de ces derniers, dans le quinziéme siécle : dès le huitieme il y avoit des *comtes du Rhin*, ou *Rhingraves. Philippe* Rhingrave se signala dans les guerres d'Hongrie, sous *Henri* l'Oiseleur en 935. *Werner*, autre Rhingrave, dans les guerres d'Italie, en 1153. sous *Frédéric* Barberousse.

La généalogie de ces seigneurs ne commence qu'à *Jean I.* Rhingrave, mort en 1338. *Philippe-Othon*, un de ses descendants au dixieme degré, se signala dans la guerre & dans la paix, par ses services rendus aux empereurs *Rodolphe II. Matthias & Ferdinand II.* & il mérita en 1623. d'être mis au rang des princes de l'empire, avec les mêmes priviléges pour tous ceux de sa postérité, qui posséderoient le comté de Salm. Il est la tige des princes de Salm.

Rhingrave, à Stein, comte forestier de Dauhn & Kirbourg, &c. né le 24 Octobre 1674. s'est marié le 20 Juillet 1700. avec *Albertine-Jeannette-Catherine,* princesse de Nassau-Hadamar, née le 5 Juillet 1679. & morte le 24 Avril 1716. Il en a eu un fils, né avant terme, & mort au mois de Février 1701. & trois filles, sçavoir,

1. *Dorothée-Françoise-Agnès*, Princesse de Salm, née le 21 Janvier 1702. & mariée le 25 Mars 1719. avec *Nicolas Léopold* Rhingrave, & Wildgrave à Dauhn & Kirbourg, comte de Salm, de la branche des seigneurs de Neuvillers, sortis de celle de Salm. De ce mariage sont sortis, 1. *Gabrielle-Marie-Christine* Rhingrave, chanoinesse de Thorn, & de Vreden, née le 8 Janvier 1720. 2. *Louis-Charles-Othon* Rhingrave de Salm, né le 22 Août 1721. 3. *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18 Février 1723. 4. *Elisabeth-Léopoldine*, née le 28 Février 1724. & morte le 14. Juillet 1725. 5. *Louise-Françoise*, chanoinesse de Mons, née le 2 Mars 1725. 6. *Marie Christine*, née le 14 Août 1727. 7. *Marie-Elisabeth*, née le 4 Avril 1729. 8. *François-George-Léopold* Rhingrave, né le 18 Juin 1730.

2. *Elisabeth-Alexandrine-Charlotte*, princesse de Salm, mariée le 18 Mars 1721. avec *Claude* La-

moral, prince de Ligne & du S. E. R. chevalier de l'ordre de la toison d'or, général-major & colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'empereur, dont deux filles. *Voyez* LIGNE.

3. *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, princesse de Salm, née le 29 Avril 1707. mariée le 8 Mars 1726. avec *Joseph*, prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, dont aussi des enfants. *Voyez* HESSE.

La seconde branche de la maison des Rhingraves, est celle des seigneurs de Merching & de Kirbourg; ils ont commencé à *Jean VII.* Rhingrave, second fils de *Jean VI.* Il eut en partage les terres de Merching & de Kirbourg; sa postérité a fini à *Jean X.* Rhingrave, & Wildgrave, comte de Merching, & de Kirbourg, né le 17 Avril 1635. & mort le 16 Novembre 1688. sans enfants d'*Elisabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, comte palatin du Rhin à Veldentz. Ses biens furent contestés par sa veuve, & adjugés par le parlement de Metz aux branches de Neuvillers, de Grumbach, & de Dauhn.

De cette branche des Rhingraves, dite de *Merching*, est sortie celle de *Kirbourg* par *Jean Casimir*, second fils d'*Othon* Rhingrave, éteinte dans son fils *George-Frédéric* Rhingrave, comte de Kirbourg, mort en 1681. sans enfants mâles.

Les seigneurs de *Dauhn* sont les derniers de la branche puînée des Rhingraves. Ils ont commencé à *Adolphe-Henri* Rhingrave, quatrieme fils de *Philippe-François*, né en 1557.

Il fut seigneur de Dauhn, & mourut en 1606. sa postérité a fini à *Charles* Rhingrave & Wildgrave, comte de Salm, & seigneur de Vinstingen, né le 21 Septembre 1675.

De cette branche de *Dauhn*, sont sortis les Rhingraves, seigneurs de *Grumbach*, par *Jean-Christophe* Rhingrave, second fils de *Philippe-François*, né en 1555. qui fut seigneur de *Grumbach*.

Les armes des Rhingraves sont: *au 1. & au 4. d'or au lion de gueule, couronné d'azur*; qui est des Rhingraves: *au 2. & au 3. de sable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue*; qui est des Wildgraves: *sur le tout écartelé au 1. de gueule, à trois lionceaux d'or, 2. & 1.* qui est de Kirbourg: *au 2. de gueule, semé de croix d'or, & deux saumons d'argent brochants sur le tout, adossés*; qui est de Salm: *au 3. d'azur, à la fasce d'argent*; qui est de Vinstingen: *au 4. de gueule à la colonne d'argent, surmontée d'une couronne d'or*, qui est d'Anhalt, quartier particulier aux princes de Salm.

Tous les Rhingraves prennent le titre de maréchaux du Palatinat. Ils font tous profession de la confession d'Ausbourg, excepté la branche de Neuvillers, qui est catholique. *Voyez* IMHOFF, *notit. imper.* & MORERI.

RIANS: Baronnie qui fut acquise en 1574. par *Renaud* Fabri, conseiller en la chambre des comtes d'Aix, & qui est aujourd'hui dans la maison de Valbelle. *Voyez* VALBELLE.

RIANTS: *Denis* de Riants, président au parlement de Paris, obtint par lettres du mois de Mars 1593. l'érection de la châtellenie de Villeray en baronnie. Cette terre a passé en 173... par succession à *Gui-François* de la Porte, à la charge des armes & du nom de Riants, qu'il joint au sien. Il est issu d'une

des plus anciennes maisons du Berri, dout une autre branche est connue sous le nom d'Isserquieux. *Gui-François* de la Porte de Riants, marquis de Riants, cornette des chevaux-légers de Bretagne, a épousé le 2 Février 1746. *Henriette-Bibiene* Colbert, née le 10 Janvier 1727. dont, 1. *Bibiene-Antoinette* de la Porte de Riants, née le premier Décembre 1746. 2. *Henri* de la Porte de Riants, né le 17 Mai 1743.

RIBAUCOURT : C'est une seigneurie en Flandres, qui fut érigée en baronnie en 1659. par *Charles-Ignace* d'Aubermont, bailli de Tenremonde.

RIBAUPIERRE : *d'argent à 3. écussons de gueule 2. & 1.*

RIBERAC : Vicomté qu'*Anne* de Pons, fille de *Gui*, sire de Pons, vicomte de Turenne en partie & de Cailus, porta en mariage l'an 1475. à *Odet* d'Aidie, dit le jeune, fils de *Bertrand* d'Aidie, capitaine de cent hommes d'armes en 1461. *Voyez* AIDIE.

RIBIER : *de gueule à la fasce d'argent ondée, & une tête de licorne aussi d'argent posée en pointe.*

RIBIERS : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut acquise par *Léon de* Valbelle, lieutenant de l'amirauté à Marseille, créé marquis de Montfuron en 1691. & pere par sa seconde femme d'*Antoinette* d'Albon, de *Côme-Alphonse* de Valbelle, en faveur duquel la seigneurie de Ribiers fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1711. enregistrées au parlement de Dauphiné le 31 Juillet suivant. Il est mort en 1732. sans postérité, & le comté de Ribiers a passé à *Marguerite* d'Armand de Mison. *Voyez* ARMAND DE MISON, *Supplément.*

RIC : La seigneurie de Chabestan en Dauphiné, fut érigée en comté, sous le nom de comté de la Ric, par lettres du mois de Septembre 1729. enregistrées au parlement de Grenoble le 18 Mars 1730. & en la chambre des comptes le 9 Août suivant, en faveur d'*Alexandre* de Roux de Gaubert. *Voyez* ROUX DE GAUBERT.

RICARD : Les terres de Vacquieres, Joyeuse-Garde, & Sainte-Foi, furent érigées en marquisat, sous le nom de Ricard, par lettres du mois de Juin 1718. enregistrées en Juin 1730. en faveur de *Louis-Hercule* de Ricard.

RICARD DE COURGI : *d'or, au griffon de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

RICARD DE GENOUILLAC. Cette maison, dont on fait monter l'origine à *Pons* Ricard, chevalier, & capitaine de Gourdon, qui vivoit en 1359. a donné un maître, visiteur & général-réformateur de l'artillerie, de France, dans *Jacques* Ricard de Genouillac. Il fut tué à la journée de S. Aubin de Cormier, le 28 Juillet 1488. Elle a aussi donné deux chevaliers des ordres du roi. *Jean-François* Ricard de Gourdon, comte de Vaillac, marquis de Roulaye, premier baron de Guyenne, &c. mestre de camp du régiment de Vaillac, cavalerie, mort à Paris le 26 Décembre 1696. âgé de 51 ans, eut d'*Anne-Marie-Louise* du Cambou son épouse, *Armand* Ricard de Gourdon de Genouillac, marié à *N*.... de saint Gelais de Lusignan, fille héritiere de *Jeanne* saint Gelais de Lusignan.

Jean Ricard, troisieme fils de *Pierre* Ricard, marié à *Catherine* du Bos, dame d'Acier, est auteur des seigneurs d'Acier, qui

n'ont fait que trois degrés. *Jacques* Ricard de Genouillac son fils, fut maître de l'artillerie, & grand écuyer de France; & *François* Ricard de Genouillac, seigneur d'Acier, son petit-fils, mourut vers le commencement de l'année 1544. des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisolles, sans postérité de *Louise* d'Etampes, dame de la Ferté-Naber, son épouse.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à trois étoiles d'or, mises en pal, au 2. & 3. d'or, à trois bandes de gueule.*

RICEY : Les seigneurs de Ricey étoient une branche de la maison de Crequi. Ils ont fini à *Urbain* de Crequi, seigneur de Ricey & de Bagneux. *Voyez* CREQUI.

RICEY : C'est une baronnie située sur les limites de la Bourgogne & de la Champagne, qui appartient à la maison de Pommereu. *Voyez* POMMEREU.

RICHARD DE JAUNY : *d'azur à la bande d'or, surmontée de deux vases de même.*

RICHARDOT DE GRUSSET : *d'azur à deux palmes d'or passées en sautoir, accompagnées de 4. étoiles aussi d'or.*

RICHEBOURG, en Champagne : *d'argent à la bande de gueule.*

RICHELET, en Champagne : *d'azur à 3. barillets d'or.*

RICHELIEU : C'est une petite ville en Poitou, bâtie par le cardinal de Richelieu, & qui fut érigée en sa faveur en duché-pairie, au mois de Mai 1631. avec extention à ses hoirs mâles & femelles.

Armand-Jean du Plessis, fils de *François III.* du nom, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi en 1585. & capitaine des gardes du corps de Henri IV. & de *Suzanne* de la Porte, né en 1585. d'abord sacré Evêque de Luçon le 17 Avril 1607. secrétaire d'Etat en 1616. cardinal le 3 Septembre 1622. principal ministre en 1624. crée duc & pair de Richelieu, au mois d'Août 1631. reçu au Parlement le 5 Septembre de la même année, acquéreur du duché-pairie de Fronsac, érigé dès le mois de Janvier 1608. pour *François* d'Orléans, frere cadet de *Henri I.* duc de Longueville, & confirmé pour lui dans le même titre de duc-pair de Fronsac, avec rang du jour de la premiere érection, & avec extention à ses hoirs mâles & femelles en Juillet 1634. & reçu le 4 du même mois; est mort le 4 Décembre 1641.

Armand de Maillé, fils d'*Urbain*, marquis de Brezé, maréchal de France, & d'une sœur cadette du cardinal de Richelieu, d'abord appellé marquis de Brezé, puis duc-pair de Fronsac, par don de son oncle, reçu au parlement le 30 Avril 1643. est mort non marié le 14 Juin 1646.

Claire-Clémence de Maillé, sœur unique d'*Armand*, ci-dessus mentionné, duchesse de Fronsac après lui, mariée en 1641. à *Louis II.* prince de Condé, céda le duché de Fronsac à *Armand-Jean* de Vignerot, fils de *François*, marquis du Pontcourlai, chevalier des ordres du roi, & petit-fils de *Françoise* du Plessis de Richelieu, autre sœur du Cardinal de Richelieu, & aînée de la maréchale de Brezé. Elle avoit épousé en premieres noces *Jean* de Beauveau, seigneur de Pimpeau, & en secondes, en l'année 1603. *René* de Vignerot, sieur du Pontcourlai,

& est morte en 1625.

Armand-Jean de Vignerot, fut d'abord substitué par son grand oncle au duché-pairie de Richelieu, ainsi qu'aux nom & armes du Plessis, sans mélange d'aucunes autres, & fut reçu au parlement, le 15 Janvier 1657. il fut encore duc-pair de Fronsac, par cession de la princesse de Condé, & mourut le 10 Mai 1715.

Il avoit un frere cadet, nommé *Jean-Baptiste-Amador* de Vignerot, appellé marquis de Richelieu, mort le 11 Avril 1662. & qui eut pour fils, *Louis*, marquis de Richelieu, qui a été pere du feu duc d'Aiguillon.

Louis-François-Armand, chef de la maison, né le 13 Mars 1696. d'abord nommé duc de Fronsac, devenu duc de Richelieu le 10 Mai 1715. par la mort d'*Armand-Jean* de Vignerot son pere, duc de Fronsac, pair de France, seigneur, prince de Mortagne-sur-Gironde, marquis de Pontcourlai, & autres terres, d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, reçu à l'académie françoise en 1720. chevalier des ordres le 1. Janvier 1729. fait brigadier d'infanterie le 20 Février 1734. maréchal de camp le 1. Mars 1738. premier gentilhomme de la chambre le 14 Février 1744. lieutenant général des armées du roi le 2 Mai suivant, maréchal de France le 11 Octobre 1748. déclaré noble Gênois, avec concession des armes de la République, & inscrit dans le livre d'or; par decret du 5 du même mois, lieutenant général des Cévennes, Gévaudan, Velai & Vivarais, commandant en Languedoc, vient de se rendre maître du Port-Mahon, le vingt-neuf Juin 1756. Les Anglois, dont la garnison étoit très-nombreuse dans le fort saint Philippe, ayant demandé à capituler. Il a épousé en premieres noces le 12 Février 1711. *Anne-Catherine* de Noailles, fille unique d'un oncle du maréchal-duc de Noailles, morte sans enfants le 7 Novembre 1716. & en secondes noces le 7 Avril 1734. *Elisabeth-Sophie*, née princesse de Lorraine, sœur du dernier prince de Guise, mort le 2 Août 1740.

Ses enfans sont:

1. *Louis-Antoine-Sophie* du Plessis-Richelieu, duc de Fronsac, mestre de camp de dragons, né le 4 Février 1736. nommé duc de Fronsac dès sa naissance, a été d'abord mestre de camp du régiment de Septimanie, dragons, créé par l'ordonnance du 1. Mars 1744. & réformé à la paix de 1748.

2. *Jeanne Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie*, unique fille, née en Février 1740. mariée en 1756. au comte d'Egmont. *Voyez* EGMONT.

Catherine-Armande du Plessis-Richelieu, mariée au marquis du Châtelet-Clermont, maréchal de camp, gouverneur de Vincennes, est la sœur aînée du maréchal duc de Richelieu.

Il a pour autre sœur *Marie-Gabrielle-Elisabeth*, née le 27 Juin 1689. religieuse professe de l'abbaye de Port-Royal, à Paris, d'abord coadjutrice de celle de sainte Petrine de la Villette, au fauxbourg de ce nom: elle a été transférée au Thrésor en 1724.

Les armes du Plessis-Richelieu sont: *d'argent à trois chevrons de gueule, posés en cœur sur l'écusson de Gênes, qui est d'argent, à la croix de gueule.*

Les armes de Vignerot de Pontcourlai sont : *d'or à 3 hures de sable.*

RICHEMONT : dans le comté d'York en Angleterre. *Voyez* AUBIGNI.

RICHEMONT COLLIEX : *d'argent à 2. lions de gueule affrontés, au chef d'azur, chargé de 3. croissants d'argent.*

RICOUARS D'HENOUVILLE : *Voyez* HENOUVILLE.

Les armes sont : *d'azur au soleil d'or au chef d'argent chargé d'un lion de sable.*

RIENCOURT : *François-Simon* de Riencourt, mourut en son château d'Andechi, en Picardie, le 2 Novembre 1755. âgé de 80 ans. Il avoit épousé le 2 Mai 1695. *Jeanne-Jules* de Guerin de Tarnaut, fille de *Robert* de Guerin de Tarnaut, & de *Jeanne* Huaut de Montmagni, dont il eut *Jeanne-Jules*, dame de Saint Cyr : *Anne-Françoise*, mariée le 5 Mai 1728. à *Pierre* de Guerin de Tarnaut, son oncle maternel, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom ; & *René-Leonor*, chevalier, comte d'Andechi, marié le 23 Juin 1719. à *Jeanne* de Forceville, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de Forceville, & d'*Antoinette* de Mouchet de Vausselles, dont *Barbe-Simon*, comte de Riencourt, capitaine de cavalerie au régiment d'Archyac, marié le 7 Mars 1756. à *N..* Tiercelin de Brosse, fille unique d'*Etienne*, comte de Tiercelin de Brosse, & de *Marie-Augustine-Alexandrine* de Crequi : *Pierre* de Riencourt, prêtre : *Louis-François*, d'abord page de Madame la dauphine, puis lieutenant au régiment d'Archyac ; & trois filles à S. Cyr.

La maison de Riencourt alliée à celles de Mailloc, Montmorenci, Amiens, Bournel, Ailli, Lamet, Rollencourt, Desfriches, Dorla, Forceville, la Fontaine, Guerin, de Tarnaut, d'Angennes, Tiercelin, Moreuil, Saisseval, S. George, Verac, Joyeuse, &c. est une des plus anciennes de Picardie, où elle est connue dès le commencement du treizieme siécle, comme on le voit, par les cartulaires de différentes abbayes en 1206. *Thomas* de Riencourt, qualifié chevalier, souscrivit à la donation de plusieurs biens que fit *Enguerran* de Pequigni, vidame d'Amiens, à l'église de Sainte Marie de Moliens, en 1223. *Jean* de Riencourt, son fils, transigea avec les religieux de l'abbaye du Gard en présence du vidame d'Amiens, & leur laissa quelques droits qu'il tenoit d'*Amelius* de Bouelles son ayeul, touchant les marais de Croy. *Hugues* de Riencourt, son fils, dans le dénombrement des terres de Riencourt & Saint Leger qu'il donna en 1259. à *Jean*, baron de Pequigni, vidame d'Amiens, prend la qualité de haut & puissant seigneur Messire Hugues, seigneur de Riencourt, Franqueville, Saint Leger, Drueul sous Moliens-le-vidame, Orival, Bergicourt, Tilloloi, & Vaux. Ainsi il y a 500 ans que ces quatre dernieres terres sont dans la maison de Riencourt.

On trouve à la chambre des comptes de Paris, un bref daté de Lyon, du pape *Innocent IV*. à l'évêque d'Amiens, par lequel il accorde à *Jean* de Riencourt & à *Hugues* son fils, dont on vient de parler, les mêmes indulgences que s'ils s'étoient croisés pour la terre sainte, parce qu'ils étoient disposés à aller au secours de l'église universelle contre les habitans d'Aix-

la-Chapelle (*contra Aquenses*) (*a*).

La maison s'est d'abord divisée en deux branches formées par les deux enfants d'*Enguerran*, seigneur de Riencourt, décédé en 1380. La branche aînée est tombée avec la terre de ce nom, dans la maison d'Audenfort, d'où en celle de Tiercelin, par le mariage de *Marguerite* de Riencourt, fille de *Hugues*, seigneur de Riencourt, & de *Marie* de Lamet, & petite fille de *Jean*, seigneur de Riencourt, & de *Marie* Montmorenci, de la branche de Bours, fille de *Hugues* de Montmorenci, chevalier seigneur de Bours, & de *Marie* d'Ognies.

La branche de Riencourt d'Orival, devenue aînée, s'est subdivisée en deux autres branches formées par *Raoul* de Riencourt, seigneur d'Orival, Bergicourt, &c. & par *Thomas* de Riencourt, seigneur de Tilloloi, Vaux, &c. tous deux enfants de *Matthieu* de Riencourt, vivant en 1430.

Raoul de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Bergicourt, du Quesnel, & Linas, vivoit en 1476. avec *Jeanne* de Borgeau son épouse, fille de *Jacques* de Borgeau, seigneur dudit lieu, dont deux enfants. Le cadet a formé la branche de Parfondru, près Laon. *François* de Riencourt, chevalier, seigneur de Parfondru & Drouai, fils de *Pierre* de Riencourt, chevalier, seigneur desdits lieux, & d'*Isabelle* de Sons, marié en 1639. à *Judith-Anne* de Joyeuse, de la branche de Montgobert, fille de *Robert* de Joyeuse, baron de Verpeil, & de Montgobert, & de *Judith* Hennequin, étoit de cette branche, qui subsiste encore aujourd'hui près de Rhetel en Champagne.

Antoine de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, dont on vient de parler, eut de sa femme, *Marie* de Saquespée, *Adrien*, seigneur d'Orival, marié à *Charlotte* de la Motte, fille de *Charles* de la Motte, chevalier, seigneur de la Ville & Montigni, & de *Jeanne* d'Abbeville, dont *François*, seigneur d'Orival, Bergicourt, Morvillier, Graville, &c. gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frere d'*Henri III.* qui de *Diane* de Mailloc, sa femme, fille de *Nicolas*, baron de Mailloc, & de *Charlotte* de Monchi, eut *François*, seigneur desdits lieux, marié, 1. en 1642. à *Catherine* de Sennemon, fille de *Jean* de Sennemon, & de *Gabrielle* de Tiercelin: 2. à *Marie* de Moreuil, fille d'*Artus* de Moreuil, chevalier de l'ordre du roi, & de *Charlotte* de Haluyn. Du second lit vinrent deux filles, l'une mariée dans la maison du Blaisel, en Boulenois, l'autre dans celle de Venoix en Normandie, & *Jean-Augustin* de Riencourt, marquis d'Orival, marié le quatre Janvier 1683. à *Marie-Anne* Desfriches-Doria, fille de *Charles* Desfriches, baron de Brasseuse, & d'*Anne* des Etangs, dont un chevalier de Malte, mort; le comte d'Orival, ancien capitaine aux gardes; & *Charles-François* de Riencourt,

(a) *Comme le pape étoit alors obligé de se sauver de Rome à cause de la guerre que lui faisoit l'empereur* Frederic II. *qu'il avoit excommunié, il les engagea à lui prêter secours, & à aller contre les habitants d'Aix-la-Chapelle, en leur promettant l'absolution générale de leurs péchés.*

marquis d'Orival, ancien colonel du régiment de la reine, dragons, lequel de *Marie* d'Angennes, sa femme, fille de *Charles-François* d'Angennes, chevalier, seigneur de Maintenon, commandant des isles Saint Pierre, & Guadeloupe en la Martinique, eut *Marie-Adelaide* de Riencourt, mariée le 2 Janvier 1742. à *Pierre-César* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général de Poitou, qui n'ont laissé à leur mort qu'un fils unique, appellé le marquis de Verac.

La branche de Tilloloi, vient, comme nous l'avons dit, de *Thomas* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, Saint Severin, marié à *N.* . . . . . Deamont, dont *Hugues*, marié en secondes noces à *N.* . . . de Jalaise avec laquelle il vivoit en 1550. dont *Christophe* de Riencourt, marié le 11 Août 1561. à *Claude* de Hochart, fille de *Benoît* le Hochart, seigneur de Lepinai, & de *Guillemette* de Bournel, dont *Nicolas* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, Saint Severin, marié le 9 Avril 1589. avec *Anne* d'Ailli, de la branche d'Anneri, fille de *Claude* d'Ailli, chevalier, seigneur de Montgeron, Launoi, Clerson, Montcernel, &c. chevalier de l'ordre du roi, un des cent gentilshommes de la maison de Sa Majesté, gentilhomme d'honneur de la reine, enseigne de la compagnie des gendarmes de M. de Villebon d'Estouteville, & de *Jeanne* de Joigni Blondel, sa premiere femme, veuve de Martin de Bournonville, chevalier, seigneur de Châteauregnaud, gouverneur de Montreuil. Il eut de ce mariage *Diane* de Riencourt, mariée à *Charles* de la Rue, chevalier: *Anne*, mariée en 1614. à *François* de Saisseval, chevalier de Blerancourt: *Claude* de Riencourt qui a formé la branche de Boisgeffroi en Normandie, où elle subsiste encore, marié 1. à *Renée* de l'Epinai: 2. à *Marie* de Conveloire: & *François* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, marié le 16 Juin 1618. à *Marguerite* de la Fontaine, fille de *Louis* de la Fontaine, chevalier, seigneur de Candore, & d'*Isabeau* de Lan, dont trois enfants.

Le dernier *Léonor-René*, de Riencourt, chevalier, seigneur d'Andechi, commandant du second bataillon du Régiment de Lyonnois, épousa le 11 Septembre 1674. *Catherine* de Vinet, dont le comte d'Andechi, dont on a parlé au commencement de cet article.

Le second, *Henri* de Riencourt, chevalier, seigneur de Eigneres, marié le 21 Décembre 1659. à *Marguerite* de Hanssart, fille de *Claude* de Hanssart, seigneur d'Escoquerre, & de *Charlotte* de l'Etoile, dont *Louis* de Riencourt, qui d'*Elisabeth* d'Urre sa femme, a eu, 1. *Louis-Claude* de Riencourt, seigneur de Ligneres, vivant actuellement avec *Catherine* Gaillard sa femme, dont un fils, page de la reine, & plusieurs autres enfants: 2. *Charles-Henri* de Riencourt qui a laissé à sa mort plusieurs enfants d'*Elisabeth* de Cacheleu de Maisoncelle, sa femme: 3. *Louis*, chanoine d'Amiens: 4. une fille mariée à *Charles* de l'Etoile, seigneur de Preville, & une autre mariée à *Simon* de Langlois, chevalier, capitaine au régiment de Champagne, directeur des fortifications de Soissonnois.

Le fils aîné de *François* de Rien-

court, & de *Marguerite* de la Fontaine, nommé *Louis* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, &c. eut de *Marguerite* Forestier sa femme, une fille mariée le 7 Janvier 1667. à *François* de Forceville, chevalier, seigneur de Forceville, Fontaines, &c. & *Ferdinand-Laurent* de Riencourt, capitaine de cavalerie, marié le 4 Décembre 1684. à *Marie-Anne* de Gaudé, fille de *Jean* de Gaudé, chevalier, seigneur de Martainneville, & de *Marguerite* de Croze, dont *Charles-Pierre-Paul*, mariée à *N.* . . . de Bonnet *Léonor-René*, ancien capitaine de cavalerie, & plusieurs autres enfants. L'aîné de tous est *Louis-François* de Riencourt, ancien officier au régiment de royal Piémont, cavalerie, marié à *Marguerite* de Ternisien, veuve de *N.* . . de Sarcus, chevalier, seigneur de Courcelles, dont deux enfants dans le service, & deux filles. Cet article est tiré du mercure d'Avril 1756, second volume.

Les armes de la maison de Riencourt sont : *d'argent à trois fasces de gueule fretées d'or.*

RIEUX : C'est une des plus anciennes, & une des plus illustres maisons de Bretagne. *Jean II*, sire de Rieux, créé maréchal de France en 1397. épousa *Jeanne* de Rochefort, qui lui apporta la seigneurie d'Acerac, avec la baronnie d'Ancenis. *Pierre* de Rieux, son second fils, seigneur d'Acerac, fut aussi élevé à la dignité de maréchal de France en 1417. La seigneurie d'Acerac, par sa mort, retourna à son frere aîné *Jean III.* pere de *François*, & ayeul de *Jean*, sire de Rieux, qui fut maréchal de Bretagne en 1470 (*a*). *François* de Rieux, son second fils, eut en partage la seigneurie d'Acerac, érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1574. enregistrées le 2 Avril 1576. en faveur de son fils *Jean*, mort sans alliance : elle passa à son neveu, *Jean* de Rieux, fils de *René*, & pere de *René*, marquis d'Acerac, qui se noya dans le Tibre en 1609. en voulant sauver un de ses pages. Il eut pour héritier son oncle, *Jean* de Rieux, comte de Largoet, ayeul par son fils *Jean-Emmanuel*, de *Jean-Gustave*, marquis d'Acerac, vicomte de Donges, mort le 29 Janvier 1713. laissant d'*Anne* d'Aiguillon, sa femme, *Jean* Severe, marquis d'Oessan, & *Louis-Auguste*, dit le marquis de Rieux, lieutenant général des armées du roi, marié le 2 Février 1745. avec *N.* . . . . . d'Illiert, marquise de Gié, dame de Marcoussis. Les enfants du marquis de Rieux sont, *Louis-François* de Rieux, dit le vicomte de Rieux, né le 11 Septembre 1750. 2. *Claude-Louise-Jeanne* de Rieux, née le 11 Septembre 1748.

La maison de Rieux, porte pour armes : *d'azur à dix besants d'or : 3, 3, 3. & 1.* *Voyez* ACERAC.

RIEUX DU FARGIS : *Magdelene-Elisabeth* de Rieux du Fargis, veuve de *Pierre-Eleonor* de Ville, marquis de Ferolles, gouverneur des Isles & Terre fer-

(a) *Il fut nommé par le testament de* François II. *duc de Bretagne, tuteur & gardien de ses deux filles, comme son proche parent ; car* Jeanne de Rohan, *sa mere, étoit fille de* Marguerite de Bretagne *tante du duc.*

me

me de Cayenne en Amérique, mourut à Paris le 2 Juin 1756. âgé de 78 ans. Les armes de la maison de Rieux du Fargis, originaire du Languedoc sont : *d'azur à 3 fasces d'argent ondées, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.*

RIFFLART : *Jean* de Baliencourt, épousa en 1550. *Anne* d'Ittre, qui lui porta en dot Ittre, seigneurie considérable dans le bailliage de Nivelle. Leur fille *Jeanne* fut mariée en 1581, à *Guillaume* de Rifflart, fils de *Nicolas*, chevalier. *Jeanne* de Baliencourt fut mere de *Martin*, & de *Philippe* Rifflart. Celui-ci fut baron du Saint-Empire, & seigneur d'Ittre après la mort de son frere en 1585. & eut de *Jeanne* Van-der Eekhoute, dite de Grimberghe, *Florent* de Rifflart, baron du Saint-Empire, en faveur duquel la seigneurie d'Ittre fut érigée en baronnie, par lettres du roi Catholique du 8 Janvier 1622. Il laissa d'*Ursule* d'Hanal, *Philippe-Ignace* de Rifflart, deuxieme baron d'Ittre, seigneur de Tongre-Saint Martin, marié a *Corneille* Oswald, mere de *Leopold-Ignace* de Rifflart, intendant du duché de Brabant, & de la province de Malines, en faveur duquel la baronnie d'Ittre fut érigée en marquisat, pour lui & ses descendants mâles & femelles, par lettres du roi Philippe V. du 25 Juillet 1703. Il a épousé *Dorothée-Charlotte* de Wooght, dite de Guise.

RIGAUD DE VAUDREUIL : Maison, qui prouve l'ancienneté de sa noblesse depuis plus de quatre siecles, & la possession de la terre de Vaudreuil dans le Diocèse de Saint Papoul en Languedoc. Les seigneurs de cette terre ont eu plusieurs fois séance aux Etats de cette province dans le quinzieme siecle.

Anne Adhemar, porta en 1189, l'ancienne baronnie de Vaudreuil, à *Bernard* Rigaud, son mari, seigneur de plusieurs autres terres. *Bernard* eut pour fils *Pierre* Rigaud, seigneur de Vaudreuil. Celui-ci fut pere de *Pierre II.* lequel prit dans son testament de 1260. la qualité de chevalier. Son fils, *Germain* Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, fut pere d'*Arnaud*, lequel eut de sa seconde femme, *Jeanne* de Santa, *Elzias*, & *Jean*, qui ont fait deux branches.

L'aîné épousa *Marguerite* de Bellefay, & fut pere de *Philippe*, marié à *Jeanne* du Palais. Leur fils, *Vital*, baron de Vaudreuil, & d'Auriac, chevalier de l'ordre, & gentilhomme de la maison du roi, testa l'an 1563. Il avoit épousé *Marguerite* d'Antin, dont il n'eut qu'une fille : il eut un fils, mort sans postérité, de sa seconde femme *Marguerite* de Narbonne Lomagne.

La baronnie de Vaudreuil passa par substitution l'an 1580. à *Jean* Rigaud III. du nom, fils d'*Arnaud III.* & de *Françoise* de la Marche, & petit-fils d'*Arnaud II.* lequel testa en 1465. & eut pour ayeul *Jean* Rigaud, deuxieme fils d'*Arnaud*, baron de Vaudreuil, & de *Jeanne* de Lanta.

Jean III. épousa *Louise* de Verneuil, qui étoit veuve, vers l'an 1595. & mere de *Charles*, marié avec *Jeanne* de Rabastens. De cette alliance naquit *Jean-Louis*, baron de Vaudreuil, & d'Auriac; pere par *Marie* de Châteauverdun, de *Philippe* Rigaud, dit le marquis de Vaudreuil, gouverneur & lieutenant-général dans la nouvelle France, qui avoit été ma-

rié à *Elisabeth* de Joibert de Marsan, dont,

I. *Louis-Philippe*, dit le comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales depuis 1753. qui s'est distingué au combat naval, que M. l'Estanduere, chef d'escadre, soutint avec huit vaisseaux François contre vingt Anglois, commandés par le vice-amiral Hawke, le 25 Octobre 1747. Il a épousé *Catherine-Elisabeth* le Moine, fille de *Joseph* le Moine, seigneur de Letre, capitaine de vaisseau, & de *Marthe-Elisabeth* Heron; & il en a eu, 1. *Louis-Philippe* Rigaud, marquis de Vaudreuil, né le 28 Octobre 1724. enseigne de vaisseau en 1746. 2. *Louis* Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, né le 17 Octobre 1728, enseigne de vaisseau en 1746. 3. *Louise-Elisabeth* Rigaud, née le 30 Novembre 1725. mariée à *Gui* le Gentil, officier dans le régiment des gardes françoises.

II. *Jean* Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, major des gardes françoises, & lieutenant général des armées du roi.

III. *Joseph-Hyacinthe*, dit le marquis de Vaudreuil, commandant à Saint Domingue, qui épousa le douze Juin 1732. *Marie-Claire-Françoise* Guiot de la Miraude, de laquelle il a, 1. *Joseph-Hyacinthe-François-de-Paul*, né le 2 Mars 1740. 2. *Marie-Josephine*, née le 3 Juin 1743. 3. *Marie-Joseph*: 4. *Louise-Elisabeth* Rigaud.

RIGOLEI: *Jean* Rigolei, chevalier, seigneur de Puligni, a été reçu premier président de la chambre des comptes de Dijon. Il est fils de *Claude* Rigolei son prédecesseur, & d'*Odete-Therese* Languet de Rochefort.

Il a épousé le 19 Octobre 1736. *Philiberte-Françoise* de Seri, fille de *François-Hugues* de Seri, baron de Couches, président de la deuxieme des enquêtes du parlement de Bourgogne, & de *Jeanne Françoise* Durand.

Les armes sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même & en pointe d'un faisan d'or.*

RILHAC ou REILLAC: *Jean* de Rilhac, seigneur de S. Paul, gentilhomme d'Auvergne, & sa femme, *Catherine-Magdelene* de Grillot de Brissac, acheterent en 1649. la terre de Boussac en Berri. Leur fils *François* de Rilhac, baron de Boussac, épousa *Jeanne-Armande* de la Roche-Aimon, & fut pere de *Marie-Albert* de Rilhac, marié à *Françoise-Catherine-Charlotte* de Coustain du Menasdeau, dont il eut pour fille unique *Marie-Louise* de Rilhac, dame de Boussac, mariée le 14 Novembre 1730. avec *Jean-Baptiste*, marquis de Carbonieres. *Voyez* CARBONIERES.

Les armes : *pallé de gueule & d'or de 6 pieces.*

RIMONT DE LA ROCHE, DE LA MOUSTIERE : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 aigles de sable, accompagnées de 3 étoiles d'or 2 & 1.*

RIOCOURT : La terre & seigneurie de Villotte, près de la Marche au duché de Bar, a été érigée en baronnie, sous le nom de Riocourt, par lettres du vingt-neuf Avril 1720. en faveur d'*Antoine* Dubois de Riocourt. Son fils aîné, *Nicolas-Joseph*, président actuel de la chambre des comptes de Lorraine, a obtenu le titre de baron, pour lui & ses descen-

dants, par lettres données à Luneville en 1736.

RIOLET : *de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même.*

RIOS (los) : *François* de Los-Rios, substitué aux noms de Cordoue & de la Tour-Taxis, marquis de Los-Rios, feld-maréchal des armées de l'impératrice reine de Hongrie & de Bohême, gouverneur d'Ath, en Hainault autrichien, &c. a épousé *Anne-Ernestine* de Hennin Lietard, sœur du cardinal d'Alsace, & tante du prince de Chimai, morte le 17 Mars 1754. âgée de 77 ans. *Voyez* CHIMAI.

RIOULT DE CURZAI : *d'argent à l'aigle éployée de sable, à la bordure engrelée de sable.*

RIQUET : *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre* Riquet, seigneur de l'ancienne baronnie de Bonrepaux en Languedoc, ci devant un des avocats généraux au parlement de Toulouse, aujourd'hui procureur général au même parlement, & frere consanguin du comte de Caraman, lieutenant général des armées, a épousé en 1737. *Marie-Catherine-Charlotte*, sœur de *Gilles-Charles - Felix* de Maupeou. *Voyez* MAUPEOU & CARAMAN.

RIQUETI : Maison originaire de Florence, & une des plus anciennes de Provence, d'où sont descendus les marquis & comtes de Mirabeau. Le premier qui vint s'établir en Provence, fut *Pierre* de Riqueti, que *Robert* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, emmena dans cette province. Il fonda un hôpital dans la ville de Seine, où il fut enterré vers l'an 1350. Cette famille a bâti & doté les Jésuites de Marseille, comme il paroît par un acte du 2 Juillet 1614. *Voyez* le Nobiliaire de Provence, fait par *Robert* Briançon. *Charles* Riqueti, qui avoit épousé *Marguerite* de Glandevez, de la branche de Cujas, acheta cette terre des parents de sa femme. Il fut bisayeul d'*Honoré* de Riqueti II. du nom, seigneur de Beaumont, & de Mirabeau, guidon des gendarmes de la garde, & syndic de la Noblesse de Provence. Il obtint par lettres du mois de Juillet 1685. que la terre de Mirabeau fût érigée en marquisat. Ces lettres furent enregistrées à Aix, le 30 Novembre 1686. Il mourut en 1688. & laissa *Jean-Antoine* de Riqueti, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, brigadier des armées du roi. Il a épousé *Françoise* de Castellane-Norante, dont,

I. *Victor* de Riqueti, marquis de Mirabeau, marié en 1743. à *Marie-Genevieve* de Vassan, de laquelle il a, 1. *Honoré-Gabriel* Riqueti, né le 9 Mars 1749 : 2. *André-Boniface-Louis*, né le 30 Novembre 1754 : 3. *Marie-Anne-Jeanne*, née le 10 Juil. 1745 : 4. *Anne-Gabrielle*, née le 16 Juil. 1746 : 5. *Caroline-Elisabeth*, née le 5 Septembre 1747 : 6. *Marie-Louise*, née le 4 Septembre 1752.

II. *Jean-Antoine*, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau.

III. *Alexandre-Louis*, chevalier de Malte, aide-major du régiment du roi en 1748.

Les armes sont : *d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence, défaillante à droite de même, & fleurie d'argent en pointe de 3 roses aussi d'argent posées en bande.*

RISSE : *d'argent à 3 fleurs de*

souci de sable, tigées de sinople, fruitées de gueule.

RIVIERE : Cette maison est fort illustre en Bretagne, où elle a contracté des alliances avec les plus considérables de cette province, telles que celles de Rohan, Rostrenen, Dinan, Kergorlai, Beaumanoir, Tournemine, Goyon de Matignon, &c. Elle tire son origine, comme il est marqué dans les lettres patentes de l'érection du comté de Ploenc, en faveur d'*Yves-Olivier* de la Riviere, marquis du Plessis, & de la Riviere, gouverneur de Saint Brieux, des anciens comtes de Mur, sires de Corlai, puînés des comtes de Cornouailles, desquels ils possedent encore aujourd'hui le partage, dont ils ont rendu des aveux aux ducs de Bretagne, il y a plus de (*a*) trois cents ans, comme Juveigneurs des sieurs de Rohan, possesseurs de Mur & de Corlai.

Geoffroi de Mur, fils de *Christophe*, fut le premier qui prit le nom de la Riviere, que ses descendans ont toujours porté depuis, suivant les conditions du mariage de son pere, & de *Louise*, fille de *Thibault* de la Riviere, sa mere. *Geoffroi* fut pere de *Thibault* de la Riviere, chevalier portant banniere, & servant au siége de Brest, en 1373. & ayeul de *Jean*, dont le fils *Henri*, seigneur de Quersaudi, fut pere d'*Eon* de la Riviere seigneur de S. Quiouait, qui servit utilement le duc de Bretagne, & le roi de France. Son fils *Guillaume*, seigneur de S. Quiouait, fut pere de *Pierre* de la Riviere, seigneur de S. Quiouait, commandant le château de la Hardouinais. Celui-ci eut deux fils, *Guillaume* & *Pierre*, qui ont fait les deux branches principales de cette maison. Le premier fut seigneur de Saint Quiouait, & capitaine de 50 lances des ordonnances du roi ; il eut pour fils *René* de la Riviere, seigneur de S. Quiouait, capitaine de 500. hommes de pied de la légion de Bretagne, & de 100. arquebusiers à cheval. Ce dernier fut pere de *René* de la Riviere, seigneur de S. Quiouait, capitaine général, & commandant la Noblesse de l'évêché de Saint Brieux. Son fils, *Charles*, seigneur de S. Quiouait, fut aussi capitaine de la Noblesse, de Saint Brieux, & pere de *Charles-François*, marquis de la Riviere, colonel d'un régiment de gentilshommes de la Province de Bretagne, qui s'allia à *Marie-Anne-Françoise* Goyon de Matignon, dont est né *Joseph-Yves-Thibault-Hyacinthe*, marquis de la Riviere, pere de *Marie-Louise Julie* de la Riviere, mariée le 22 Mai 1754. à *Michel-Louis-Christophe-Roch* Gilbert du Montier, marquis de la Fayette.

Pierre de la Riviere, seigneur du Plessis, frere puîné de *Guillaume*, seigneur de S. Quiouait a formé la seconde branche par son fils, *Jean*, seigneur du Plessis, commandant de 100. arquebusiers à cheval, lequel fut pere de *Mathurin*, seigneur du Plessis, capitaine de 50 chevaux légers, & de 100 hommes de pied. Son fils *Olivier*, seigneur du Plessis, fut pere d'*Yves-Olivier* de la Riviere, marquis du Plessis, créé comte de Plœuc, & ayeul de *Charles-Yves-Jacques* de la Riviere, enseigne de la compagnie des gendarmes Anglois, gouverneur de S. Brieux, décédé en

(a) *C'est en 1696. que ces lettres patentes furent données.*

1729. Il s'étoit allié avec *Marie-Françoise-Celeste* de Voyer, dame de Paulmy, dont il a eû,

I. *Charles-Yves Thibault*, comte de la Riviere, & de Ploeuc, lieutenant général des armées du roi, sous-lieutenant de la seconde compagnie des Mousquetaires, gouverneur de S. Brieux, marié avec *Julie-Barberin* de Reignac, ci-devant dame du Palais de la reine d'Espagne, dont,

1. *N*... mariée au marquis de la Riviere. 2. *N*... de la Riviere, marié le 17 Février 1749. à *Louis-Hugues*, marquis de Luzignem-Lezai, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom.

II. *Jacques-Charles* de la Riviere, dit le comte de Mur, capitaine réformé de cavalerie, veuf sans enfants, d'*Elisabeth* de Seré,

III. *Françoise-Anne-Agathe* de la Riviere, veuve d'*Etienne* de Revié, grand maître des eaux & forêts de France.

IV. *Louise-Celeste*, mariée à *N*... de la Fond, maître des requêtes.

V. *Yvenete-Françoise* de la Riviere.

VI. *Gabrielle-Felicité*, veuve en 1750. de *Thomas* marquis de Morant, & mere du comte de Morant, colonel du régiment de la reine, dragons.

Il y a encore une autre branche, sortie de *Pierre* de la Riviere, seigneur du Plessis, de laquelle est issû *N*... de la Riviere, seigneur de Beauchesne, & Kerlaboura, pere de *N*... de la Riviere, mousquetaire du roi en 1751. *Tabl. Gen.* part. V. p. 219.

La maison de la Riviere, porte pour armes : *d'azur à la croix d'or, engrêlée.*

Il y a deux autres maisons du nom de la Riviere, en Bretagne. Les armes de l'une sont : *d'argent à 3 chevrons de gueule à la bordure d'azur.* Celles de l'autre sont : *d'or à 5 fusées de gueule en fasce au quartier d'hermines, qui couvre la moitié du haut des fusées.*

RIVIERE : L'ancienne maison des vicomtes de Riviere, seigneurs de Labatut, dans le comté de Bigorre, tient par ses alliances à toute la Noblesse de Gascogne, & du Bearn, & même à de très-grandes maisons d'Espagne, & de Navarre. Elle a donné des prélats à l'église, des chevaliers à l'isle de Rhodes, des grands sénéchaux à l'Armagnac, & dans tous les tems à l'Etat, d'excellents capitaines, morts au service; elle est divisée en plusieurs branches. La premiere, & la seconde sont tombées en quenouille; car il y a un siécle que l'aîné des Rivieres, vicomte de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria par inclination avec un cadet de la maison de Bonpar de Barbotan, ancienne noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le vicomte de Labatut, qui prend comme ses ancêtres maternels le nom & les armes de *Riviere*, avec le titre de *vicomte*.

Quant à la seconde branche, qui est celle des *Riviere*, barons de Lengros, il en est aussi resté une fille, *Angelique* de Riviere, mariée à feu *François* de la Marque, chevalier, seigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pere & mere de l'abbé de la Marque Tilladet.

La troisieme branche, & la premiere en ligne directe, & masculine, est celle des *Riviere* Madiran, seigneurs de *Narrieux*.

Celle qui suit est des *Riviere* Listo. L'aîné appellé le baron de

Riviere, ayant brevet de colonel, & chevalier de Saint-Louis, fut tué en 1702. à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du regiment royal, cavalerie, dont il étoit lieutenant-colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas âge, & un frere, le chevalier de Riviere, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Passage, port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoises à Jaca en Arragon. Ces deux freres avoient un oncle paternel, *Gratien* de Riviere, qui fut tué à la tête du régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673. à la célébre journée de Woërden, où malgré la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laissa pas de l'emporter l'épée à la main. De deux enfants, qu'il a laissés, un fils, & une fille, le fils a été tué au service, & la fille a été mariée au comte de Ligondez-Rochefort en Auvergne, frere aîné du fameux Ligondez, capitaine de vaisseau, si fort estimé dans la marine.

Reste encore une branche des *Riviere-Buziet*, dont l'aîné s'appelle baron de Lengros, parce qu'il a acquis la baronnie de ce nom, qui avoit été possedée par les *Riviere* de la seconde branche.

Les armes sont : *d'or à trois épées de gueule en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne*. Ce qui vient suivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des chefs de cette maison tua de sa main les trois chefs de l'armée ennemie dans une bataille décisive, où il s'agissoit de la destinée du prince, & de l'Etat.

PONCET DE RIVIERE, chevalier, bailli de Montferrand, maire de Bordeaux, conseiller, & chambellan du roi Louis XI. suivit le duc Charles, frere du roi, en Guyenne ; il y avoit ses terres, & sa famille. On le dit, mais sans fondement de l'ancienne maison des vicomtes de Riviere, seigneurs de Labatut. Cependant il scelloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui.

RIVIERE (la) : Ancienne baronnie du Nivernois, qui a donné son nom à une maison connue dès le douzieme siécle, & qui est distinguée par le lustre de ses alliances, & celui de ses emplois. Elle a donné un grand-maître, & réformateur général des eaux & forêts, de France : deux premiers chambellans des rois Charles V. & Charles VI. un premier ministre, favori de ces deux rois : des capitaines, & lieutenants des compagnies d'ordonnances : des gouverneurs de provinces : des chevaliers des ordres du roi, &c. Cette maison dont les premiers seigneurs sont regardés comme fondateurs, ou bienfaiteurs de l'abbaye de l'Ispeau, a possedé dans le Nivernois, l'Auxerrois, & dans d'autres provinces plusieurs terres considérables : elle est surtout illustrée par BUREAU, SIRE DE LA RIVIERE, qui mérita la faveur des rois Charles V. & Charles VI. dont il fut le premier chambellan. Ce seigneur, qui déceda le 16 Août 1400, & qui fut enterré à Saint Denis, aux pieds du roi, Charles V. comme ce prince l'avoit ordonné de son vivant, avoit pour frere aîné *Jean III.* du nom, seigneur de la Riviere, premier chambellan de Charles V. qui eut pour lui une affection toute particuliere, ils étoient fils de *Jean II.* du nom, seigneur de la Riviere, & de *Marguerite* Auge-

ran, & petit fils de *Jean I.* seigneur de la Riviere, Perchain, Brinon, & Champallement, qui de sa femme *Isabeau*, dame de Chassin, eut pour second fils *Jacques* de la Riviere, tige de la branche, qui subsiste aujourd'hui.

Bureau, sire de la Riviere, eut de sa femme, *Marguerite* dame d'Auneau, *Charles*, seigneur de la Riviere, comte de Dampmartin, du chef de sa premiere femme *Blanche* de Trie, grand-maître, & général réformateur des eaux & forêts de France, mort en 1429, sans enfants de ses deux femmes, dont la seconde, fut *Isabeau* de Tremoille.

La postérité fut continuée par *Jacques* de la Riviere, seigneur de Perchain, mentionné ci-dessus, qui de *Marguerite* de Saigny-Saffre eut *Bureau* de la Riviere II. du nom, chambellan du roi, & de *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers, gouverneur du Nivernois, & de Donziois, en 1410, tué à la bataille d'Arzincourt, en 1415. Il avoit épousé *Philiberte*, dame de Champlemis, dont il eut, entr'autres enfants, *Jean* de la Riviere, seigneur de champlemis, qui s'allia à *Alix* de la Perriere, dame de Verneuil, vicomtesse de Tonnerre & de Quincy, leur fils *Jean*, seigneur de la Riviere, & de Champlemis, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, bailli, & gouverneur du Nivernois, chambellan de Charles VII. & de Louis XI. épousa *Marguerite* Damas-Marcilly, dont naquit *François I.* du nom, seigneur de la Riviere, &c. allié à *Magdelene* de Savoisy, dame de Seignelai, héritiere de cette maison : elle fut mere de *Jean* & de *François*.

Le premier, baron de la Riviere, & de Seignelai, capitaine des gardes du duc d'Anjou, ne laissa d'*Isabeau* de Dinteville, que quatre filles : dont l'aînée *Magdelene*, dame du palais de la reine *Louise* de Lorraine Vaudemont, apporta la baronnie de la Riviere, à son cousin germain, *Hubert I.* de la Riviere, fils de *François II.* du nom, dit le vicomte de la Riviere, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Verdun, & de *Marguerite* de la Rouere. *Hubert I.* du nom, qui fut bailli, & gouverneur d'Auxerre, capitaine de 100 hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, député de la Noblesse aux Etats de Blois, eut, entr'autres enfants, *Claude*, baron de la Riviere, & *Jacques*, vicomte de Tonnere, & de Quincy.

Claude, baron de la Riviere, colonel d'un regiment d'infanterie, épousa *Gilberte* de Chabanes, de Saignes, dont le fils *Hubert II.* du nom, baron de la Riviere, fut marié avec *Anne* de Pradines, & eut pour fille unique *Paule*, qui porta la baronnie de la Riviere, à son mari *François* de Choiseul, comte de Clevigny.

Jacques, vicomte de la Riviere, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, bailli, & gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & de cent arquebusiers à cheval, s'allia à *Magdelene* de Spisame, dame de Douy, Passi, & Bisseau en Brie, de laquelle vint *Charles* de la Riviere, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, &c. bailli, & gouverneur d'Auxerre. Celui-ci épousa *Marie* Bâtonneau, dont il eut, entr'autres enfants, *Pierre-Eleonor*, dit le marquis de la Riviere, marié à *Charlotte* de Damoiseau, de laquelle il eut *Charles-Paul*, comte de la Riviere, vicomte de

Tonnerre, & de Quincy, marié en 1736. à *Anne-Marie* de Montsaulnin du Montal. Leurs enfants sont,

1. *Charles-Gabriel*, dit le comte de la Riviere, né en 1737.

2. *Jeanne-Françoise* de la Riviere, née en 1740.

3. *Marie-Françoise-Charlotte*, née en 1744.

Les armes : *de sable à la bande d'argent.*

RIVIERE : Seigneurie en Brabant, près de Bruxelles, qui fut érigée en baronnie par lettres du 7 Octobre 1654. en faveur de *François* de Kindtschoz, seigneur de Riviere, Jette, Janshurn, Ham, Relegem, chevalier de l'ordre militaire de Saint Jacques.

Les autres maisons du nom de Riviere sont,

RIVIERE en Dauphiné, dont les armes sont : *au cadre d'azur, les cantons de gueule, treflés vers les Angles du cadre.*

Autre RIVIERE, en Dauphiné, qui porte : *fascé d'argent & de gueule de 6 pièces à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.*

RIVIERE, en Languedoc : *d'azur à une plante de bleaudeau d'argent, sortant d'une riviere de même.*

RIVIERE (la), en Tourraine : *d'azur à 3 fasces d'or.*

RIVIERE (la), en Champagne : *d'azur au chevron d'or, à 3 anneaux de même.*

RIVIERE (la) : *d'or à une croix dentelée d'azur.*

RIVIERE COURVOU (la) : *de sable à une bande d'argent.*

RIVOIRE : *de sinople au rocher d'or.*

RIVOLE, en Dauphiné : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles de même en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

ROBEQUE-MONTMORENCI (a). En l'an 1480. un fils cadet des deux freres exhérédés de la maison de Montmorenci, sous Louis XI. forma une branche, qui fut d'abord connue sous le nom de *Wastines*, & depuis sous celui de *Robeque*. Robeque est une baronnie en Artois, que *Jaqueline* d'Yvez, porta en dot à *Jean* de Saint Omer, seigneur de Morbeck, vicomte d'Aire, *Jeanne* de Saint Omer, fille de *Louis* de Saint Omer, épousa *Louis* de Montmorenci, seigneur de Wastines, tué le 30 Mars 1585. *Jean* de Montmorenci, son fils succéda à *Robert* de Saint Omer, frere de *Jeanne* sa mere, & fut créé prince de Robeque en 1630. Il mourut le 14 Octobre 1631.

Eugene, prince de Robeque, son fils, est mort en Janvier 1683.

Philippe-Marie, prince de Robeque, mourut le 25 Juin 1691.

Charles, prince de Robeque, créé grand d'Espagne, de la premiere classe, le 13 Avril 1713, est mort le 15 Octobre 1716. sans postérité.

Anne-Auguste, son frere cadet, d'abord appellé comte d'Eterre, ensuite prince de Robeque, grand d'Espagne, après son aîné, mais admis seulement aux honneurs de la grandesse, au mois de Décembre 1722. est mort lieutenant-général des armées, le 27 Octobre 1745. ses enfants sont,

Anne-Louis-Alexandre de Montmorenci, né le 11 Novembre 1724. d'abord nommé comte d'Eterre, fait colonel du régiment

(a) *Comme cet article a été oublié au mot Montmorenci, il convient de le placer sous le nom qui distingue cette branche.*

de Limosin, le 16 Avril 1744. devenu prince de Robeque, & grand d'Espagne, le 27 Octobre 1745. par la mort de son pere : fait brigadier d'infanterie le 1 Janvier 1748, a été marié le 26 Février 1744. avec *Anne-Maurice* de Montmorenci sa cousine, fille du duc de Luxembourg, dont,

N. . . . Comte d'Eterre, né le 1 Mai 1746. mort le 17 Février 1749.

N. . . . Fille du prince de Robeque, aujourd'hui unique, née en 1749.

Louis-Alexandre, appellé le marquis de Montmorenci, né le 26 Janvier 1726. est le frere cadet du prince de Robeque.

Magdelene-Françoise-Anne-Félicité, née le 21 Mai 1727, est la sœur du prince de Robeque, & du marquis de Montmorenci.

La maison des princes de Robeque-Montmorenci, est cadette de celle des marquis, & barons de Montmorenci, des ducs de Luxembourg, & Bouteville, & princes de Tingry.

ROBERT : Nom que deux de nos rois ont porté, sçavoir,

ROBERT : Duc de France, qui se fit sacrer & couronner à Rheims en 922. & qui fut tué par Charles le simple, en 923. *Voyez pag.* 7 du I. Volume de cet Ouvrage.

ROBERT, DIT LE DEVOT, trente-septieme roi de France, qui succéda à Hugues Capet son pere, en 996. *Voyez* ibid. *pag.* 8.

ROBERT DE LIGNERAC : Famille qui porte : *d'argent à 3 pals de gueule.*

ROBERT : *Marie-Robert*, veuve de *François* d'Auvet, comte Desmarest, grand fauconnier de France, mourut le 24 Février 1755. âgée de 71 ans.

Louis-Nicolas, marquis d'Auvet, maréchal des camps & armées du roi, a épousé le 16 Mai 1754. *Marie-Angélique* Groulard de Bogefroi, fille de *Guillaume* Groulard de Bogefroi, & de *Marie* Sublet de Noyers.

ROBERTET : *d'azur à la bande d'or, chargée d'un demi vol, de sable, accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ROBIEN : *Jacques*, seigneur de Robien, capitaine du Croisix, eut de *Jeanne* du Bois de Beaulac, 1. *Jeanne* de Robien, marié à *Louis* de Châteautro, conseiller au parlement, de laquelle il eut *Jacques* de Châteautro, mort sans enfants, vers l'an 1578. 2. *Claudine* de Robien, mariée à *Jacques* Gautron, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy, de la Motte, &c. chevalier de l'ordre du roi, qui servit avec distinction en Poitou. Il avoit épousé en premiers noces en 1556. *Marguerite* de Lesongar, mere de *Gilles* Gautron, mort sans postérité en 1587.

Jacques, seigneur de Robien, pere de *Claudine* de Robien, seconde femme de *Jacques* Gautron, étoit issue de *Jacques* Baucher, gentilhomme Anglois, qui s'établit en Bretagne, & épousa vers l'an 1212. une fille de la maison d'Avaugour, comme on l'apprend par des lettres de 1389. du duc *Jean*, données à *Louis* Baucher, seigneur de Robien, descendant de *Pierre* Baucher, chevalier, qui avoit épousé *Marie* de Maure par lesquelles lettres le duc lui accorda la permission de changer le nom de *Baucher* en celui de *Robien.*

Claudine de Robien, après la mort de son premier mari, arrivée en 1577. épousa en secondes no-

ces en 1585. *Gilles* de Creux, seigneur de la Giffardiere, capitaine de 50 hommes d'armes, & en troisiemes noces, *Alain*, seigneur de Coetsal, Kbellec, &c. *Claudine* de Robien, étoit morte en 1598. sans enfants, de ses deux derniers maris, & ayant eû du premier, *Christophe* Gautron, vicomte de Plaintel, seigneur de Villemainguy, de Robien, de Bolhuc, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de sa chambre, qui obtint en 1605. des lettres du roi, enregistrées le 7 Mai de la même année au parlement de Bretagne, pour prendre le nom de Robien, que sa postérité a conservé; il mourut le 6 Juin 1625. & avoit épousé le 29 Juillet 1601. *Catherine* de Bourgneuf, fille de *René*, seigneur de Cucé, premier président du parlement de Rennes, il eut, entr'autres enfants, *Christophe*, qui a continué la lignée; *Jean* qui a fait la branche des seigneurs de Kambourg, & de Campson; & *Alain*, auteur de celle des seigneurs de la Boulaye, & de la Motte.

Christophe de Robien, vicomte de Plaintel, seigneur de Robien, la Villemainguy, Spinefort, &c. fut gentil-homme de la chambre du roi, & chevalier de son ordre; il mourut en 1652. de son mariage fait le 14 Février 1627. avec *Marie* le Vicomte, il eut, entr'autres enfants, *Sebastien* de Robien, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy, Robien, &c. & du chef de sa mere, de Kusano, de Perdre, de la baronnie de Lamvaux, &c. reçû conseiller au parlemenr de Bretagne, le 24 Mars 1656. Il est mort le 5 Mai 1691. ayant été marié par contrat du 3 Février 1657. à *Françoise* de Cleuz, fille de *Jean*, seigneur du Modest, conseiller au parlement de Metz, & de *Charlotte* de la Bouesciere, son fils aîné *Paul* de Robien, vicomte de Plaintel, &c. reçu conseiller au parlement de Bretagne, sur la démission de son pere le 12 Octobre 1684. président à mortier, le 14 Août 1706. est mort en Juillet 1744. il avoit épousé le 16 Février 1697. *Therèse* du Louet de Coetjanval, veuve de *Guillaume* Marot, comte de la Garaye, & fille de *Robert*, seigneur de Coetjanval, & de *Renée* le Borgne de Lesquiffiou. Elle mourut deux ans après en couches de sa fille *Louise-Jeanne* Robien, mariée à *René* le Prêtre, seigneur de Châteaugiron, président du parlement de Rennes: son fils *Christophe-Paul* de Robien, vicomte de Plaintel, &c. né le 4 Novembre 1698. reçu conseiller au parlement de Bretagne, le 17 Mai 1720. président à mortier, le 24 Octobre 1724. a acquis la baronnie de Kaer, près Aurai, en 1727. il a épousé le 20 Juin 1728. *Julienne-Andrée Françoise* de Robien de Kambourg, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Thomas* Robien, comte de Kambourg, baron de Lamvaux, seigneur de Saval Tancarville, &c. président du parlement de Rennes, de laquelle il est veuf du 7 Septembre 1742. ses enfants sont,

1. *Paul-Christophe* de Robien, né le 5 Septembre 1731. reçû conseiller, au parlement de Bretagne, en Janvier 1750. président à mortier, le 13 Avril suivant, il réunit en sa personne les deux branches de Robien, & de Robien Kambourg.

2. *Louis* de Robien, dit le comte de Kambourg.

3. *Louise-Josephine* de Robien,

4. *Hyacinthe* de Robien,

5. *Therèse* de Robien,

Tabl. gén. Part. VII. p. 253.

Les armes : *d'azur à 10 billettes d'argent, 4, 3, 2, & 1.*

ROBINSON: Famille d'Angleterre. Le chevalier, *Thomas* Robinson, est secrétaire d'Etat, son frere aîné le chevalier Tancrede Robinson, qui étoit en 1736. nommé contre-amiral de l'escadre bleue, est mort dans le comté d'Yorck, en Septembre 1754. son titre de chevalier, & ses biens patrimoniaux ont passé à *Guillaume* Robinson, son fils.

ROCHE-AYMON (la): Maison originaire du Limosin, de laquelle est *Charles-Antoine* de la Roche-Aymon, né en 1687. il a été d'abord nommé suffragant de l'évêque de Limoges, & sacré évêque titulaire de Sarepte, en Phenicie, le 5 Août 1725. puis nommé à l'évêché de Tarbes, en Janvier 1729, & à l'abbaye de Sordes, en Juillet 1731. a été transféré à l'archevêché de Toulouse, en Janvier 1740. & à celui de Narbonne, en Octobre 1752. il a été nommé prélat, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 2 Février 1753, & reçû le 10 Juin suivant.

Les armes : *de sable au lion d'or armé & lampassé de gueule, l'écu semé d'étoiles d'or.* Une branche porte *semé de trefles.*

ROCHAMBEAU : Maison anciennement connue dans le Vendomois, sans y voir le commencement de son établissement : le Mercure, du mois de Mars 1750. en donne la filiation, à l'occasion du mariage du comte de Rochambeau, colonel du régiment de la Marche, frere de

Philippine-Elisabeth de Vimeur de Rochambeau, fille de *Charles-Joseph* de Vimeur de Rochambeau, gouverneur, & grand bailli du Vendomois, épousa le 7 Août 1754. à *François-Louis* comte des Sales, capitaine au régiment de Harcourt, fils de *Louis-Alexandre* comte des Sales.

Voyez VIMEUR.

ROCHAS, en Dauphiné: *d'azur à une potence, au tau d'argent, surmontée de 2 étoiles d'or en fasce.*

ROCHE : Il y a eu des seigneurs de la Roche, issus des seigneurs de S. Dizier Dampierre, qui portoient : *d'or au lion de sable brisé d'un bâton de gueule mis en bande* ; ils eurent pour auteur *Geoffroi* de S. Dizier, seigneur de la Roche, fils unique de *Guillaume* de Dampierre, seigneur de S. Dizier, & de *Marie* d'Aspremont, sa seconde femme. Il fut tué à la bataille de Poitiers, le 17 Septembre 1356. sa postérité a fini à sa petite fille *Jeanne* de S. Dizier, dame de la Roche, qui fut mariée quatre fois & mourut le 13 Août 1401.

ROCHE : *Louis-Claude* de la Roche, écuyer, a acquis le marquisat de la Groye en Poitou, qui étoit dans la maison d'Aloigny-Rochefort, & a obtenu la confirmation du titre de marquisat à la terre de la Groye. Il y a fait réunir les fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenson, & de Ferriere, par lettres du mois de Juin 1722. enregistrées au parlement, & à la chambre des comptes de Paris les 23 Août & 11 Septembre 1723. & au bureau des finances de Poitiers le 6 Septembre 1724. lesquelles le roi lui accorda en considération & récompense des services de ses ancêtres, successivement attachés aux rois, prédecesseurs de S. M. depuis l'année 1448. que *François*

de la Roche, écuyer, seigneur de la Ménardiere, étoit alors gentilhomme de la suite du roi Charles VIII.

Louis-Claude de la Roche, marquis de la Groye, a eu pour successeur son fils *Louis-Jean-Charles* de la Roche, marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer de main du roi, qui a épousé en 1734. *Marie-Genevieve* de Montaigu de Boisdavy : ils ont pour fils *Louis-Charles-Auguste* de la Roche, né le 31 Août 1754. *Tabl. généalog. Partie VII. pag.* 43.

ROCHE (la), de Bretagne : *d'or à la fasce d'azur.*

ROCHE ou ROCHEFORT (la), de Bretagne : *d'or au chef endenché d'azur, chargé de 3. besans d'or.*

ROCHE (la), dans la Marche : *d'azur à trois bandes d'or.*

ROCHE SAINT HYPPOLYTE (la), en Franche Comté : *5. points d'or, équipollés à 4. d'azur.*

ROCHE : Seigrneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1694. enregistrées en faveur de *Claude-Ferdinand*, baron de Brun, seigneur d'Amanges, chevalier d'honneur au parlement de Besançon. *Voyez* BRUN.

ROCHE (la) : Seigneurie dans le comté de Bourgogne, qui a donné le nom à une maison éteinte. *Humbert*, comte de la Roche, fils d'*Henri*, se voyant sans enfants, donna à *Marguerite* de Petit-Pierre, sa niéce, fille de *Bernard*, comte de Petite-Pierre, & de *Gillette* de la Roche, sa sœur, ses biens en faveur de son mariage en 1432, avec *François* de la Palu, seigneur de Varembon; & dès-lors, *François* de la Palu; & ses descendants posséderent dans le comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Sexel, Saint Hyppolyte, Mecher, Château-neuf en Vennes, Abenans, &c. *Voyez* LA PALU.

ROCHE (la) : C'est une seigneurie dans le Gapençois, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Décembre 1592. en faveur de *Balthazar* Flotte de Montauban, capitaine de 50 hommes d'armes, des ordonnances du roi.

ROCHE-ANDRI : c'est une ancienne baronie de l'Angoumois, qui a été acquise au commencement de ce siécle par *N*. . . . . de Chevade, lieutenant général au présidial d'Angoulême, qui possédoit aussi Montbron, premiere baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac, & la seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces terres sont actuellement possédées par son petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac.

ROCHE-CHOUARD : Terre & ancien bourg de France, dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charente, qui a donné son nom à une ancienne & illustre maison, sortie de celles des vicomtes de Limoges.

Aimeri I. dit *Ostrofrancus*, cinquiéme fils de Girault, vicomte de Limoges, fut le premier qui prit le nom de vicomte de Roche-Chouard; il vivoit en 1018. Guillaume II. vicomte de Roche-Chouard, a fait la tige des seigneurs depuis ducs de Mortemart. Le vicomte *Geoffroi*, eut pour frere, *Jean* de Roche-Chouard, la tige commune des branches de Faudoas, de Clermont, & de Montigni. Le Foucaud, successeur de *Geoffroi*, vivoit en 1462.

Anne, nommée *Agnès* par d'autres, sa fille & unique héritiere, épousa en 1478. *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhez, & a fait la seconde branche des vicomtes de Roche-Chouard. *François* leur fils, fut substitué au nom de Roche-Chouard; *Bonaventure* son fils, mourut vers 1525. *Claude* son frere lui succéda dans la vicomté de Roche-Chouard. *Louis*, vingt-deuxieme vicomte de ce nom, eut un fils nommé *Jean*, qui n'eut qu'une fille héritiere de tous ses biens, nommée *Marie*.

Elle épousa le 13 Octobre 1640. *Jean*, marquis de Pompadour, mort en 1684.

Marie de Pompadour leur fille unique, & héritiere, épousa *François* d'Épinai, marquis de saint Luc. Ils n'eurent qu'une fille unique,

Marie-Anne-Henriette, mariée en 1715. à *François* de Roche-Chouard, dit le marquis de Roche-Chouard, de la branche des seigneurs du Bâtiment, morte sans lignée le 24 Avril 1731. Le marquis de Roche-Chouard s'est remarié à *N*....... Gessin de Tremargat.

Bertrand de Roche-Chouard, son frere, dit le marquis, vicomte de Roche-Chouard, né en 1680. s'est marié le 3 Août 1720. avec *Julie-Sophie* de Roche-Chouard, fille d'*Alexandre*, marquis de Jars. Leurs enfans sont,

François de Roche-Chouard, né en Octobre 1731. sous-lieutenant dans le régiment des gardes françoises.

Louise-Alexandrine-Julie, née le 10 Janvier 1730. mariée au sieur Dupin de Chenonceaux, l'un des secrétaires ordinaires de la chambre, & du cabinet du roi, & fils du sieur Dupin, fermier général.

ROCHE-CHOUARD-FAUDOAS: Avant qu'*Anne*, nommée *Agnès* par d'autres, héritiere de la vicomté de Roche-Chouard, l'eût portée dans la maison de Pontville, ce qui arriva vers l'an 1478. un cadet, grand-oncle de cette héritiere, avoit fait la tige de deux nouvelles branches, dont la premiere fut éteinte en 1508. De la seconde sont sortis les barons & marquis de Chandenier en Poitou, qui n'ont fini entiérement qu'en 1710. après avoir formé un grand nombre de rameaux, dont plusieurs existent encore.

Le plus considérable de ces rameaux fut formé en 1529. par *Antoine* de Roche-Chouard, seigneur de saint Amand en Puisaye, sénéchal de Toulouse, & d'Albigeois, gouverneur de Lomagne, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, marié en 1517. à *Catherine*, héritiere de Faudoas-Barbezan, avec charge d'en faire prendre le nom & les armes à leurs descendants, ou de les joindre à ceux de Roche-Chouard. Ce rameau est connu sous le nom de Roche-Chouard-Faudoas.

Jean-Louis de Roche-Chouard, seigneur, baron, ou marquis de Faudoas, appellé marquis de Roche-Chouard, devenu en 1716. le chef du nom & des armes de Roche-Chouard; issu au cinquieme degré d'*Antoine*, & de l'héritiere de Faudoas, & au quatorzieme, de l'auteur commun des ducs de Mortemart; marié à *Anne* de Comminges, fille de feu *François-Roger* de Comminges, vicomte de Burniquel, est mort sans postérité.

Charles de Roche-Chouard, comte de Clermont, vicomte de Soulan, s'est marié le 27 Novem-

bre 1702. à *Françoise* de Montesquiou, fille de *Jean-Hyacinthe*, baron de la Tour de France, dont,

François-Charles de Roche-Chouard, seigneur, baron, ou marquis de Faudoas, & autres terres, baron des états de Languedoc, issu au quatrieme degré d'un frere cadet du bisayeul de *Jean-Louis* de Roche-Chouard, devenu par sa mort l'aîné de sa branche, mais non héritier du duché de Mortemart, appellé comte de Roche-Chouard, né le 3 Août 1703. qui a été d'abord capitaine dans le régiment du roi, cavalerie, puis colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, fait brigadier le 20 Février 1743. maréchal de camp le 1 Mai 1745. & lieutenant général le 10 Mai 1748. a épousé le 13 Décembre 1728. *Marie-Françoise* de Conflans d'Armantieres, sœur du marquis d'Armantieres, lieutenant général des armées, née le 19 Mars 1713. aujourd'hui dame d'atour de madame la dauphine. Leurs enfans sont,

Aimery-Louis-Roger, unique fils, né le 15 Novembre 1744.

Diane-Adélaïde, fille aînée, mariée au comte du Châtelet, colonel du régiment de Quercy, & l'un des menins surnuméraires de monseigneur le dauphin.

Zéphirine-Félicité, seconde fille née en. . . .

Le comte de Roche-Chouard a trois freres, sçavoir:

1. *François-Claude*, dit le vicomte de Clermont, né le 16 Décembre 1706.

2. *Jean-François-Joseph*, frere cadet, évêque, duc de Laon, second pair de France, seigneur, comte d'Anisy, abbé commendataire de saint Remy de Rheims, né le 28 Janvier 1708. sacré le 15 Octobre 1741. reçu au parlement comme pair, le 29 Mai 1742.

3. *Jean-François-Gaston* de Roche-Chouard, abbé commendataire de Bonnefont, au diocèse de Comminges, autre frere du comte, né le 26 Août 1711. & nommé à l'abbaye de Bonnefont en 1742. mort le 27 Décembre 1755. âgé de 45 ans.

4. *Jean-Louis-Roger* de Roche-Chouard, troisieme frere, ci-devant chevalier de Malte, appellé chevalier de Roche-Chouard, aujourd'hui marquis de Roche-Chouard, né le 1 Février 1747. fait colonel du régiment d'Anjou, brigadier le 10 Mai 1746. a quitté l'ordre de Malte en 1751. s'est marié le 3 Juin de la même année à *Charlotte-Françoise* de Faulcon de Rys, fille de feu *Jean-Baptiste-Gaston*, seigneur, comte de Charlevalle, capitaine au régiment des gardes françoises. Son épouse fut nommée le même jour dame de mesdames de France.

5. *Pierre-Paul-Etienne* de Roche-Chouard, quatrieme frere du comte de Roche-Chouard, appellé vicomte de Roche-Chouard, aujourd'hui lieutenant de vaisseau, né en Juillet 1723.

ROCHE-CHOUARD-JARS: Le second rameau de Roche-Chouard-Chandenier, est celui des seigneurs de Jars, qui a été divisé en deux autres, dont la premiere finit en 1649. en la personne de *Gabriel* de Roche-Chouard, seigneur de Jars, frere aîné du commandeur de Jars, célébre par la persécution du cardinal de Richelieu.

Pierre-Jules-Cesar de Roche-Chouard, né en 1699. d'abord nommé au prieuré de saint Lô en 1724. sacré évêque d'Evreux le

21 Mai 1734. nommé aux abbayes de Bonnecombe & de Conches, en 1738. & 1747. évêque de Bayeux en 1753. est issu au quatrieme degré d'un oncle du dernier, seigneur de Jars, & au huitieme de l'auteur commun des marquis ou barons de Chandenier & de Faudoas, & est aujourd'hui le dernier mâle du rameau. Son frere *Louis-Philippe-Esprit-Juvenal* de Roche-Chouard, seigneur de Montigny, est mort en. . . . . .

Louise-Elisabeth de Roche-Chouard, sœur unique de l'évêque de Bayeux, née le 5 Décembre 1702. reçue à saint Cyr en 1713. s'est mariée le 10 Décembre 1731. à *Henri-Lambert* d'Herbigny, ancien meſtre de camp du régiment de la reine, dragons, &c. appellé marquis de Thibouville.

Alexandre de Roche-Chouard, oncle de l'évêque de Bayeux, d'abord appellé chevalier, puis marquis de Jars, capitaine des gardes du corps de la feue reine douairiere d'Espagne, tante du duc d'Orléans, mort le 12 Août 1731. avoit épousé le 8 Février 1701. *Anne-Marie* Angier de Lohéac, fille de *Henri-Albert*, seigneur, marquis de Crapado en Bretagne, morte en. . . .

Adélaïde-Celeste de Roche-Chouard, fille unique du feu marquis de Jars, & cousine germaine de l'évêque de Bayeux, a été mariée au vicomte de Roche-Chouard de la maison de Pontville.

Louis-Joseph de Roche-Chouard, seigneur de la Brosse, la Saussaie, & autres terres, chevalier de l'ordre de saint Lazare, ancien capitaine au régiment de la Gervasaie, &c. fils d'un grand oncle de l'évêque de Bayeux & de la vicomtesse de Roche-Chouard, né le 7 Mars 1689. reçu chevalier de saint Lazare en 1705. s'est marié le 20 Juin 1721. à *Marie-Jeanne* le Vassor, morte en. . . . Il en a un fils unique,

Joseph-Louis de Roche-Chouard, né le 5 Mai 1722.

Louis-Joseph de Roche-Chouard, seigneur de la Brosse, a pour freres cadets, *Louis-Victor* & *Jean-Louis* de Roche-Chouard, dont l'un se nomme le baron de Roche-Chouard, & est capitaine de vaisseau. Ils sont tous deux mariés aux Isles & ont des enfants.

Il y a une branche bâtarde de la maison sortie de celle de Jars, & aujourd'hui fort nombreuse.

Nota. On trouve une famille de Bourgogne, qui a porté alternativement les noms de Roche-Chouard & de Damas : mais son vrai nom est Fuligny, dit M. l'abbé d'Estrées. Elle ne tient à la maison de Roche-Chouard, que comme issue d'une *Catherine-Charlotte* Pot-d'Aubigny, dont les auteurs avoient pris le nom & les armes de Roche-Chouard, en vertu d'une substitution qui leur avoit été faite à tort par *Gabrielle* de Roche-Chouard Chandenier, l'une de leurs meres, sœur du bisayeul des derniers marquis de Chandenier.

Les armes de Roche-Chouard sont : *fascé, ondé d'argent & de gueule de six piéces.*

ROCHE-CHOUARD-MORTEMART : Mortemart dans la province de la Marche, entra par alliance en 1256. dans la maison de Roche-Chouard, issue des vicomtes de Limoges, & fut le partage de *Guillaume II* fils d'*Emeri VIII.* vicomte de Roche-Chouard, comme on l'a vu à l'ar-

ticle des vicomtes de Roche-Chouard. De lui descendoit *Gabriel* de Roche-Chouard, marquis de Mortemart, prince ou sire de Tonnay-Charente, comte de Vivonne & de Maure, premier gentilhomme de la chambre en 1630. & chevalier des ordres du roi, en faveur duquel le marquisat de Mortemart fut érigé en duché-pairie au mois de Décembre 1650. reçu seulement le 15 Décembre 1663. il est mort le 26 Décembre 1675.

Louis-Victor, son fils unique, duc par démission dès 1673. & appellé duc de Vivonne, est mort maréchal de France le 15 Septembre 1688.

Louis I. unique fils, aussi duc par démission, sous le nom de Mortemart, étoit mort le 3 Avril de la même année 1688. *Marie-Anne* Colbert, fille de *Jean*, ministre, secrétaire d'état, & contrôleur général des finances, sa veuve, est morte le 14 Janvier 1750.

Louis II. fils aîné de *Louis I.* duc de Mortemart, après son ayeul, épousa en premieres noces au mois de Décembre 1703. *Marie-Henriette*, fille de *Paul*, duc de Beauvilliers, morte en 1718. & en secondes noces, *Marie-Charlotte-Elisabeth*, fille de feu Nicolas, appellé marquis de Nicolay, brigadier des armées, oncle du premier président de la chambre des comptes de Paris, & auparavant veuve de *Jules-Malo* de Coetquen, comte de Cambourg. *Louis II.* est mort le 31 Juillet 1746.

Paul-Louis, son fils aîné du premier lit, d'abord appellé prince de Tonnai-Charente, puis duc de Rochechouard, étoit mort sans postérité, le 4 Décembre 1731. Il avoit épousé *Marie-Anne-Elisabeth* de Beauveau, fille unique de *Pierre*, marquis de Rivaux, mort chevalier des ordres; & aujourd'hui, duchesse douairiere.

Charles-Auguste, second fils du premier lit, duc après son frere, appellé duc de Roche-Chouard, tué à Dettinghem, le 27 Juin 1733. avoit épousé *Augustine* de Coetquen de Cambourg, dont,

Louis-François-Charles-Augustin de Roche-Chouard, mort le 21 Décembre 1743.

Jean-Baptiste, frere cadet de *Louis II.* d'abord appellé comte de Maure, puis comte de Roche-Chouard, aujourd'hui duc de Mortemart, pair de France, seigneur, prince, ou sire de Tonnai-Charente en Saintonge, seigneur, comte de Vivonne en Poitou, & de Maure en Bretagne, ancien colonel du régiment Dauphin, infanterie, né le 25 Octob. 1682. a épousé le 26 Mai 1706. *Marie-Magdelene* Colbert de Blainville, sa cousine germaine, morte le 4 Juin 1746.

Jean-Baptiste-Victor de Roche-Chouard, fils unique du duc de Mortemart, né le 30 Octobre 1712. a été d'abord colonel du régiment Dauphin, infanterie, puis de celui de Navarre, fait brigadier le 20 Mars 1743. marié en premieres noces le 10 Février 1733. à *Eléonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux, morte le 2 Octobre 1742. en secondes noces le 15 Janvier 1749. à *Marie-Therese-Sophie* de Rouvray, fille unique du comte de Rouvray, morte sans enfants le 21 Février 1750. & en troisiemes noces le 1 Mai 1751. à *Charlotte-Natalie* de Manneville, fille & héritierie de feu *Henri-Joseph*, seigneur, comte de Manneville, marquis de Charlesmesnil en haute Normandie

die, gouverneur des ville & château de Dieppe.

Augustin-François de Roche-Chouard, fils unique du premier lit du comte de Mortemart, seigneur-comte de Montaigu & de Vihers, appellé comte de Vihers, est né en Juin 1741. & est mort le 31 Octobre 1755. âgé de 14 ans.

Victorien-Jean-Baptiste-Marie, fils du second lit, appellé marquis de Mortemart, né le 8 Février 1752.

Nota. Les feus marquis & chevaliers de Monteiperas, étoient cadets de la branche ducale, ainsi que les seigneurs de Tonnay-Charente, dont l'héritiere a été mariée à *Jules-Armand* Colbert de Seignelay, appellé marquis de Blainville, beau-pere du duc de Mortemart d'aujourd'hui.

Tonnay-Charente, petite ville en Saintonge, fut porté en dot l'an 1251. par *Jeanne*, fille de Geoffroy, à *Aimeri IX.* vicomte de Roche-Chouard, & passa en 1470. par alliance avec le vicomté de Roche-Chouard, dans la maison de Pontville, d'où elle est rentrée dans la branche des seigneurs de Mortemart, par l'acquisition qu'en fit en 1511. *Aimeri III.* de Roche-Chouard, sieur de Mortemart. *Louis-Victor*, deuxieme duc de Mortemart, un de ses descendants, se qualifia le premier, prince de Tonnay-Charente, titre que ses successeurs ont continué de prendre.

ROCHE-COURBON : La châtellenie & vicomté de saint Sauveur en Puisaye, fut érigée en marquisat sous la dénomination de la Roche-Courbon, par lettres du mois de Juillet 1649. enregistrées au parlement le 19 Août 1650. en faveur de *Jean-Louis* de Courbon *Voyez* COURBON.

ROCHEBONNE, en Languedoc : *d'azur à trois tours d'argent, maçonnés de sable 1. & 2.*

ROCHE DE FONTENILLES : *Marie-Therese* de Mesmes, veuve de *François* de la Roche, marquis de Fontenilles, mourut à Paris le 6 Janvier 1755. âgée de 87 ans ; & *Louis-Antoine* de la Roche-Fontenilles, marquis de Rambures, maréchal des camps & armées du roi, mourut en Juin 1755. âgé de 55 ans.

Les armes : *d'azur à trois rocs d'échiquier.*

ROCHE DE GENNES (la) : C'est une seigneurie possedée dès le quinziéme siécle par la maison de Voyer, qui fut érigée en vicomté avec union de la seigneurie du Plessis-Ciran, par lettres du mois de Janvier 1569. enregistrées au parlement le 29 Mars suivant, en faveur de *Jean* de Voyer III. du nom, seigneur de Paulmy & d'Argenson par sa femme. *Voyez* ARGENSON.

ROCHE DE GRANE (la), en Dauphiné : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, 2. & 1. au 2. & 3. de gueule à une tour d'argent, crénelée de 3. piéces de sable, maçonnée, fénestrée & portillée de même.*

ROCHE EN MONTAGNE : Ancienne maison du comté de Bourgogne, dont les seigneurs portoient : *cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.*

ROCHE SUR LOUGNON : Terre dans le comté de Bourgogne, qu'a possedé une branche cadette de la maison de Rai : elle a passé dans la maison de Ville en 1377. ensuite dans celle de Plaine : de celle-ci, dans celle du Hautoi : & enfin dans celle de

Grammont, où elle est aujourd'hui. *Othon* de la Roche, sire de Rai, d'une branche cadette, fut de la croisade de 1202. & conquit les villes d'Athênes & de Thebes, dont il fut le premier duc. *Voyez* RAI.

ROCHEFONTAINE : Les terres & seigneuries de Villénes, la Chevalerie, Bonnefontaine, & la Roche-Smon, furent unies & érigées en baronnie sous le nom de *la Rochefontaine*, par lettres du mois de mai 1594. en faveur de *François* de Champagne la Suze.

ROCHEFORT : Maison originaire de Bourgogne, qui a donné deux chanceliers de France. Le premier fut *Guillaume*, seigneur de Rochefort, créé chancelier de France le 12 Mai 1483. & mort le 12 Août 1492. Le second, *Gui* de Rochefort, frere du précédent, que Louis XI. attira à son service. Charles VIII. l'honora de la charge de chancelier de France le 9 Juillet 1497. Il fit créer le grand conseil à l'*instar* des compagnies souveraines, par l'édit du mois d'Août 1497. & mourut en Janvier 1507.

La maison de Rochefort descend de *Gui* de Rochefort, qui servoit en 1377. dans la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Bourgogne. Elle a formé la branche des seigneurs de Luçai, & celle des seigneurs de la Croisette. *François-Louis* de Rochefort, dit le marquis de Rochefort, né le 25 Mai 1705. le seul mâle de sa famille, étoit en 1723. capitaine de dragons dans le régiment de la Reine. *Voyez* P. Anselme, *Tom. VI. pag.* 413. & Moreri.

Les armes sont : *d'azur semé de billettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueule.*

ROCHEFORT : Maison qui par son ancienneté & ses alliances est une des plus considérables de l'Auvergne. *Guillaume* de Rochefort, seigneur d'Alli, vivoit en 1260. avec *Béatrix* de Montboissier sa femme. *Antoine* de Rochefort, un des ancêtres de *Guillaume*, avoit épousé *Marguerite*, héritiere d'Alli, avec laquelle il fonda, l'an 1001, le prieuré de Rochefort, dit de Bonnat. *Hector* de Rochefort d'Alli, évêque de Bayonne, puis de Toul en 1524. chancelier d'*Antoine*, duc de Lorraine, étoit issu au dixiéme degré de *Guillaume* de Rochefort, rapporté ci-dessus. *Claude* de Rochefort, baron d'Alli, de Jozeran, de Fortanier & de la Rochette, petit-neveu d'*Hector*, épousa en 1582. *Claire* de la Tour S. Vidal, qui lui porta en dot la baronnie de Senaret dans le Gevaudan, & celle de S. Vidal. *Claire* eut entr'autres, trois fils, dont sont sorties autant de branches : sçavoir *Aimar*, *Pierre-Antoine*, & *Claude* de Rochefort d'Alli, dont on va parler.

I. *Aimar* de Rochefort d'Alli, dit de la Tour, seigneur de Jozeran, est le bisayeul de *Jean-Jacques* de Rochefort d'Alli, comte de Jozeran, baron de S. Vidal, né le 17 Décembre 1700., marié le 17 Janv. 1723. à *Jeanne-Françoise* de Fradet de Belle-Combe, dont,

1. *Jacques* de Rochefort d'Alli, né le 9 Novembre 1723. capitaine dans le régiment royal dragons, marié le 22 Février 1747. avec *Claire-Françoise* de Graffi.

2. *Pierre*, né le 12 Octobre 1724. prieur de S. Pierre de Ballan.

3. *Jacques*, né le 16 Août 1738.

4. *Marie*, née le 30 Décembre 1736.

II. *Pierre-Antoine* de Rochefort prit le nom & les armes de S. Vidal. Il eut de sa seconde femme, *Marguerite* de Gineftoux, *Claude* Vidal de Rochefort, seigneur de Prades, le Pradel, le Thiolan, Pomperan, mort en 1708. pere de *Pierre* de la Tour de Rochefort, qui a épousé le 25 Octobre 1707. *Therèse* de Vogué, décedée en 1715. dont,

1. *Pierre-Joseph* de la Tour de Rochefort, marié à *Irene* de Cantonei.

2. *François-Cerice*, capitaine dans le régiment de la couronne.

3. *Henri-Louis*, chanoine de Brioude & de Saint-Claude, & grand-vicaire de l'évêque de Saint-Claude.

4. *Claude-Joseph.*

5. *Charles*, dit le chevalier de Rochefort, colonel d'infanterie.

III. *Claude* de Rochefort d'Alli fut, en vertu de la substitution de son ayeule maternelle, baron de Senaret & de S. Point, & comte de Montferrand, marié en 1664. à *Marie-Catherine* Brullart de Silleri, mere de *Jean-Amedée*, comte de S. Point, décedé le 25 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1. *Marie* Chatrié de la Roche-Jullie; & 2. *Catherine* d'André. Ses enfants sont,

1. *Claude-Gabriel-Amedée* de Rochefort d'Alli, comte de Saint-Point, né le 8 Mai 1691. marié en 1724. à *Anne-Félicité* Alleman de Montmartin, dont 1. *Claude-Charles* de Rochefort d'Alli, né en Août 1734. mort le 22 Juillet 1752. 2. *Anne-Claudine*, née en Octobre 1725. mariée le 3 Octobre 1752. avec *Charles-Louis* le Teftu, comte de Balincourt. 3. *Joachine-Emmanuelle-Perpetue*, née en 1728. 4. *Catherine-Victoire*, née en 1730.

2. *Claude-Vidal-Gaston*, né le 17 Juin 1696. abbé de S. Basle en 1716.

3. *Hector*, dit le chevalier de S. Point, né le 27 Juin 1699. brigadier de cavalerie du mois de Décembre 1748. chef de brigade des gardes du corps.

4. *Guillaume-Aimé*, prieur d'Houpelines.

5. *Jeanne-Marie-Elisabeth*, née le 10 Octob. 1705. mariée à *Louis-François* de Framont, vicomte de Gresles.

6. *Catherine-Françoise-Artemise*, née le 12 Mars 1710.

7. *Jean-Amedée-Honoré*, dit le chevalier de Rochefort, né du second lit le 26 Juillet 1728. *Tabl. gén. part. IV. p.* 391.

Les armes : *de gueule à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, mises en orles.*

ROCHEFORT DE CHŒRS : *de gueule à 2 fasces d'or.*

ROCHEFORT, en Franche-Comté : *coupé d'argent & d'azur, l'argent chargé d'un lion passant, & l'azur de 9 billettes d'or.*

ROCHEFORT : C'est une seigneurie en Auvergne, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1556. enregistrées le 20 Mai 1557. en faveur de *Joachim* de Chabannes, seigneur de Curton, & chevalier d'honneur de la reine.

ROCHEFOUCAULD : Petite ville dans l'Angoumois sur la riviere de Tarduere, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant, qui n'avoit que le titre de baronnie, lorsque François I. l'érigea en comté au mois d'Avril 1628. en faveur de *François*, baron de la Rochefoucauld ; & au mois d'Avril 1622. ce comté fut érigé en du-

ché-pairie en faveur de *François*, comte de la Rochefoucauld, chevalier des ordres du roi, & de ses hoirs & successeurs mâles.

Il n'y a guéres de maison qui ait fourni tant de branches, que celle de la *Rochefoucauld*. On compte, 1. les marquis d'Estissac: 2. les comtes de Roie & de Rouci: 3. les comtes de Randan: 4. les seigneurs de Barbesieux: 5. les comtes de Lorac & de Gondras: 6. les comtes de Cousage: 7. les seigneurs & marquis de Montendre & de Surgeres: 8. les seigneurs de Roissac, issus des seigneurs de Montendre: 9. les seigneurs de Verneuil & de Barbesieux, issus de la premiere branche: 10. les seigneurs de Nouans & de Mellerun: 11. les seigneurs de Bayers de la Berogerie: 12. les seigneurs d'Orbé & de Maumont: 13. les seigneurs du Parc d'Archiac: 14. les seigneurs de la Renaudi & Font-Pastour: 15. les seigneurs de Neuilli-le-Noble; & enfin les vicomtes de Châtellerault. Celle-ci a commencé à *Hugues* de la Rochefoucauld, vicomte de Châtellerault par sa femme en 1004. & a fini dès le commencement du XIII. siécle à *Aimeri II.* du nom, vicomte de Châtellerault, mort sans enfants.

ROCHEFOUCAULD: La maison de la *Rochefoucauld* est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume. Dès l'année 1300. il y eut une branche séparée de cette maison, connue sous les noms de Verneuil & de Barbesieux, & divisée en quatre rameaux. Le feu marquis de Bayers est sorti du premier: le seigneur de Maumont, marié, & qui a plusieurs enfants, du second: le seigneur de Magnac, aussi marié & pere de plusieurs enfants, du troisiéme: le quatriéme, dans le bas Poitou, est connu sous le nom de la Rochefoucauld-du-Breuil.

En 1516. deux freres cadets du sixieme ayeul du duc de la Rochefoucauld formerent chacun une branche: le premier, celle de la Rochefoucauld-Barbesieux: le second, celle de la Rochefoucauld-Chaumont, depuis Rochefoucauld-Langeac, & aujourd'hui Rochefoucauld-d'Urfé.

En 1539. se forma la branche de la Rochefoucauld-Randan, dont une fille a porté Randan dans les maisons de Beaufremont & de Foix, après avoir été érigé en duché-pairie.

Enfin en 1572. la maison de la Rochefoucauld fut partagée par un cadet, qui eut du chef maternel le comté de Rouci en Champagne, & la Sirie de Roie en Picardie, & qui fut substitué aux nom & armes de *Roie*. Les ducs d'Estissac & d'Enville sont sortis de cette branche, par deux fils puînés du comte *Fréderic-Charles*.

ROCHEFOUCAULD. *François I.* baron de la Rochefoucauld, en faveur de qui cette baronnie fut érigée en comté, étoit issû au seizieme degré de *Foucauld*, premier seigneur de la *Roche*, qui vivoit en 1019.

Les lettres d'érection en comté furent renouvellées & enregistrées en 1528. en faveur de *François II.* son fils, qui fut le premier qualifié de Prince de Marsillac. Il mourut en 1533.

François III. son fils fut compris dans le massacre de la S. Barthelemi le 24 Août 1572.

François IV. fut tué le 15 Mars 1591. & son frere *Charles* a fait la branche des comtes de Rouci.

François V. comte de la Rochefoucauld, prince ou sire de Mar-

fillac, baron de Verceuil, Montignac & Marthon, chevalier des ordres, a été créé duc de la Rochefoucauld pour hoirs mâles, en Avril 1622. mais reçu seulement le 24 Juillet 1637. Il est mort le 8 Février 1650.

François VI. son fils, d'abord appellé prince de Marsillac, & duc après son pere, est mort le 17 Mars 1680.

François VII. aussi d'abord appellé Prince de Marsillac, puis duc après son pere, & de plus seigneur du duché-pairie de la Rocheguyon par son mariage avec *Jeanne-Charlotte* du Plessis-Liancourt, petite-fille & héritiere directe de *Roger*, duc-pair de la Rocheguyon, marquis de Liancourt, comte de Duretal, & chevalier des ordres, est mort le 11 Janvier 1714.

François VIII. fils aîné, d'abord appellé comte de la Rochefoucauld, puis duc de la Rocheguyon, non pair, par rétablissement du duché pour hoirs mâles & femelles en Novembre 1679. pair par démission de son pere le 18 Février 1713. duc de la Rochefoucauld après lui, est mort le 22 Avril 1728.

Son fils aîné, appellé prince de Marsillac, né le 17 Février étoit mort non marié le 28 Juillet 1699.

Michel-Camille son second fils, né le 6 Juillet 1686. aussi appellé prince de Marsillac, puis duc de la Rocheguyon, est mort non marié en 1712.

Roger, troisieme fils, né le 17 Juillet 1687. d'abord abbé du Bec, diocèse de Rouen, puis prince de Marsillac après ses aînés, est mort aussi non marié le 18 Juin 1717.

Alexandre, quatrieme fils, né le 29 Septembre 1690. chef des nom & armes de toute la maison de la Rochefoucauld, d'abord appellé comte de Montignac & de Duretal, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis duc de la Rocheguyon par cession du mois de Février 1713. fait brigadier de cavalerie le 1. Février 1719. devenu duc de la Rochefoucauld, & grand-maître de la garde-robe par la mort de son pere le 22 Avril 1728, reçu chevalier des ordres le 16 Mai de la même année, s'est marié le 30 Juillet 1715. à *Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de-Bermond-S. Bonnet, fille unique de *Jean-François*, seigneur marquis d'Aubijoux en Auvergne, née posthume le 20 Décembre 1691, & morte le 30 Septembre 1752. Le duc de la Rochefoucauld a eu de ce mariage deux filles.

Marie-Louise-Nicole, mariée à feu *Jean-Baptiste-Louis Fréderic* de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Rouci, puis duc par brevet, & appellé duc d'Enville. Voyez plus bas ROCHEFOUCAULD-ROUCI.

Marie, seconde fille, mariée à *Louis-François-Armand* de la Rochefoucauld, duc par brevet, & appellé duc d'Estissac. Voyez ROCHEFOUCAULD-ESTISSAC.

Emilie, sœur unique du duc de la Rochefoucauld, mariée au duc d'Uzès, est morte au mois de Novembre 1753.

ROCHEFOUCAULD-ROUCI-ROIE: *Renaud I.* comte de Rheims fit bâtir le château de Rouci, & fut tué le 15 Mars 972. *Catherine*, comtesse de Rouci, épousa *Antoine*, sire de Roie, tué à Marignan en 1515. *Charlotte*, sœur de *Léonore* de Roie, princesse de Condé, épousa *François III.* comte de la Rochefoucauld, veuf de

Silvie - pic de la Mirandole, & assassiné à Paris, comme on l'a dit, le 24 Aout 1572. & *Charles* son second fils a fait la branche des comtes de Rouci. C'est ainsi que le comté de Rouci en Champagne, & la sirie de Roie en Picardie, a passé dans la branche cadette de la Rochefoucauld.

François de la Rochefoucauld, chef de la branche substituée aux nom & armes de Roie, seigneur comte de Rouci, sire de Roie, vidame de Laon, baron de Pierrepont en Laonnois, &c. appellé comte de Roie, issu au quatrieme degré de ce *Charles*, premier comte de Rouci, cousin du cinq au six du duc de la Rochefoucauld, marié le 4 Septembre 1714. à *Marguerite - Elizabeth* Hugues, fille d'*Alphonse - Denis*, conseiller au parlement de Paris, morte en 1736. est décedé le 24 Janvier 1725.

Il a eu de ce mariage,

Marthe-Elisabeth de la Rochefoucauld - Roie, aujourd'hui comtesse de Rouci, mariée au feu duc d'Ancenis, fils du duc de Béthune-Charost. *Voyez* CHAROST-BETHUNE.

Françoise-Pauline, seconde fille, mariée au Duc de Biron.

Le comte de *Rouci* a un frere, & trois sœurs religieuses; sçavoir,

Fréderic-Jerôme de la Rochefoucauld de Roie, oncle des duchesses d'Ancenis & de Biron, né le 16 Juillet 1701, nommé à l'abbaye de Beaulieu en 1729. sacré archevêque de Bourges le 7 Août de la même année, élu coadjuteur de Clugni le 29 Septembre 1738. titulaire par la mort du feu cardinal d'Auvergne le 16 Avril 1747. en cette qualité né conseiller d'honneur au parlement de Paris, nommé à l'abbaye d'Aisnai le 7 Mai suivant; créé cardinal la même année, a été nommé prélat commandeur de l'ordre du S. Esprit le 1. Janvier 1742. & reçu le 2 Février suivant; grand-aumônier de France au mois de Juillet 1756. après la mort du cardinal de Soubize.

Les sœurs du cardinal de la *Rochefoucauld* sont;

Françoise-Marguerite de la Rochefoucauld, nommée abbesse de Notre-Dame de Soissons en 1737.

Elisabeth-Catherine, & *Charlotte-Eléonore*, religieuses dans la même abbaye.

ROCHEFOUCAULD - ROIE-BLANZAC. *Charles* de la Rochefoucauld de Roie, appellé comte de Blanzac, marié le 3 Mai 1691. à *Marie-Henriette* d'Aloigni, fille de *Henri-Louis*, seigneur-marquis de Rochefort & du Blanc en Berri, maréchal de France, morte en.... étoit oncle du feu comte de Roie & du cardinal de la Rochefoucauld. Il a laissé de son mariage,

Louis - Armand-François de la Rochefoucauld, duc d'Estissac,

Geneviéve-Armande, mariée au feu comte de Clermont - Tonnerre, & morte en.....

Marie-Louise, mariée en 1718. à *Gui-Marie* de Lopriac, seigneur vicomte de Donges, baron de Coesmadeuc en Bretagne, aujourd'hui maréchal de camp, & appellé comte de Donges.

ROCHEFOUCAULD - D'ESTISSAC: *Louis-Armand-François* de la Rochefoucauld-de Roie, né le 22 Septembre 1695. ancien colonel lieutenant du régiment de Conti, a été d'abord nommé comte de Marthon & comte de Rouci, fait brigadier d'infanterie le 20 Février 1734. créé duc par brevet en Novembre 1737. & ap-

pellé duc d'Estissac, reçu chevalier des ordres le 2 Février 1749. a épousé en 1736. *Marie*, fille cadette du duc de la Rochefoucauld, née en Novembre 1718.

Leurs enfants sont,

François-Alexandre-Fréderic, appellé comte de la Rochefoucauld, né le 11 Janvier 1747.

Armand-Alexandre-Roger, second fils, appellé comte de Durétal, né le 19 Octobre 1748.

Emilie-Alexandrine, fille aînée, née le 31 Décembre 1742.

Adelaïde-Martine, seconde fille, née le 7 Novembre 1745. & morte.

ROCHEFOUCAULD-ROIE : *Louis* de la Rochefoucauld-Roie est un autre oncle du cardinal de la Rochefoucauld. Il a été d'abord appellé chevalier de Rouci, ensuite marquis de Roie, s'est marié en 1704. à *Marthe* du Casse, fille de feu *Jean* du Casse, lieutenant général des armées navales, chevalier de la toison d'or d'Espagne, mort en ...... Le marquis de Roie est mort en Mai 1751. lieutenant général des galéres de France.

Il a eu pour enfants,

Jean-Baptiste-Louis-Fréderic, duc d'Enville.

Marthe-Charlotte, sœur du duc d'Enville, née le 10 Décembre 1713. nommée abbesse de Saint-Pierre de Rheims le 14 Mai 1744.

DUC D'ENVILLE : *Jean-Baptiste-Louis-Fréderic* de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Rouci, puis créé duc par brevet en Mars 1732. appellé duc d'Enville, marié le 28 Fév. 1732. à *Marie-Louise-Nicole*, fille aînée du duc de la Rochefoucauld, née le 22 Septembre 1716. est mort lieutenant général des armées navales le 28 Septembre 1746. Il a eu de son mariage,

Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, héritier présomptif du duché de la Rochefoucauld, déja appellé prince de Marsillac : il est né le 11 Juillet 1743.

Elisabeth-Louise, fille aînée, née le 17 Juin 1740.

Adelaïde-Emilie, autre fille, née le 4 Octobre 1745.

Barthélemi de la Rochefoucauld-Roie, appellé marquis de la Rochefoucauld, mort lieutenant général des armées le 3 Novembre 1724. étoit un troisiéme oncle du cardinal de la Rochefoucauld. Il avoit épousé *Marguerite-Pauline* Prondre, appellée marquise douairiere de la Rochefoucauld, fille de feu *Paulin* Prondre, président en la chambre des comptes de Paris. Il en a eu

Pauline-Louise-Marguerite-Françoise, fille unique, mariée au comte de Middelbourg, frere cadet du maréchal prince d'Isenghien.

Marie de la Rochefoucauld, sœur du comte de Blanzac, du marquis de Roie, & du marquis de la Rochefoucauld, nommée au mois d'Août 1705. abbesse du Paraclet, diocèse de Troies, est aussi tante du cardinal de la Rochefoucauld.

ROCHEFOUCAULD-RANDAN : Cette branche fut séparée de la maison de la Rochefoucauld, comme on l'a dit, en 1539. *Randan* est une châtellenie en Auvergne, qu'*Anne* de Polignac porta en 1518. à son mari *François II.* comte de la Rochefoucauld, & qui fut le partage en 1539. de leur troisieme fils ;

Charles de la Rochefoucauld, colonel général de l'infanterie Françoise, qui mourut âgé de 37 ans en 1562. Il avoit épousé *Fulvie-Pic* de la Mirandole, en faveur de laquelle, & de ses enfants, la châ-

tellenie de Randan fut érigée en comté par lettres du mois de Mai 1566. enregistrées le 20 Novembre suivant. Ses enfants sont,

François, premier cardinal de la *Rochefoucauld*, abbé de sainte Geneviéve de Paris, grand-aumônier de France, mort âgé de 88 ans le 14 Février 1643.

Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, gouverneur d'Auvergne, tué le 10 Mars 1590. à l'attaque d'Issoire. Il laissa d'*Elisabeth* de la Rochefoucauld, son épouse, une fille unique,

Marie-Catherine de la Rochefoucauld, laquelle étant veuve de *Henri* de Beaufremont, marquis de Senecei, chevalier des ordres du roi, obtint par lettres du mois de Mai 1649. enregistrées le 1 Juin suivant, que le comté de Randan, & la baronnie de Luguet, mouvants du duché d'Auvergne, seroient mouvants de la grosse tour du Louvre.

Ce comté fut érigé en duché-pairie par lettres du mois de Mars 1661. confirmées par d'autres du mois de Décembre 1663. enregistrées au parlement le 15 du même mois, en faveur de cette dame, gouvernante du Roi Louis XIV, & de sa fille *Marie-Claire* de Beaufremont & de ses enfants. *Marie-Claire*, marquise de Senecei, premiere dame d'honneur de la reine *Anne* d'Autriche, étoit veuve depuis 1646. de *Jean-Baptiste-Gaston* de Foix, comte de Fleix, & mere de *Jean-Baptiste* Gaston, duc de Randan, mort le 12 Décembre 1665. & de *Henri-François*, dit le duc de Foix, chevalier des ordres du roi, mort le 22 Février 1714. le dernier de sa maison.

ROCHEFOUCAULD-BARBESIEUX : Deux freres cadets du sixieme ayeul du duc de la Rochefoucauld formerent en 1516. chacun une branche.

Le premier, nommé *Antoine* de la Rochefoucauld, seigneur de Barbesieux en Saintonge, mourut en 1537. général des galéres. Il eut deux fils.

L'aîné fut reçu chevalier des ordres à la création sous Henri III. en 1578. & ses biens furent portés par deux filles dans les maisons d'Epinai-Duretal, & de Brichanteau-Nangis.

Le cadet, nommé *Antoine* de la Rochefoucauld, & seigneur-baron de Chaumont-sur-Loire par succession d'*Antoinette* d'Amboise leur mere, eut pour fils *Jacques* de la Rochefoucauld, qui épousa l'héritiere de Langeac.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC : *Langeac* est une ancienne baronnie du Langeadois, petit pays limitrophe du Gevaudan, & de l'Auvergne, à laquelle il a été annexé par succession de tems. Il a donné son nom à une maison également illustre par ses alliances & son origine, dont les plus anciens cartulaires conservent les monuments. On trouve dans les *Tablettes gén. part. V. p.* 313. *& suiv.* la liste des seigneurs de Langeac, dont *Pons*, seigneur de Langeac, le premier rapporté, vivoit en 1010. La charge de sénéchal d'Auvergne a été long-tems comme héréditaire dans la maison de Langeac. *Françoise*, de la branche aînée de Langeac, héritiere de la terre de Langeac, la porta en dot le 31 Août 1586. à *Jacques* de la Rochefoucauld, seigneur de Chaumont, fils d'*Antoine* de la Rochefoucauld, ci-dessus mentionné. La maison de *Langeac* n'est pas éteinte. *Pons*, dit Ponchot de Langeac, a fait la branche des comtes de Dalet-Lan-

geac, qui subsiste encore. *Voyez* LANGEAC.

La postérité de *Jacques* de la Rochefoucauld, seigneur de Chaumont, & de *Françoise* de Langeac, s'est divisée en plusieurs branches.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC-LASCARIS-URFÉ: *Joseph-Marie* de Lascaris, marquis d'Urfé, arriere petit-fils de *René* de Savoie, étant mort sans enfants le 13 Oct. 1724. le marquisat de Bougé, & les autres biens de la maison d'Urfé, ont passé avec le surnom de *Lascaris* à *Louis-Christophe* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, du chef de son ayeule *Marie-Françoise* d'Urfé-Lascaris, sœur de *Joseph-Marie*.

Louis-Christophe de la Rochefoucauld, seigneur-marquis de Langeac, issu au quatrieme degré de l'héritiere de Langeac, & cousin du sept au huit du duc de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Langeac, ensuite marquis ou comte de Lascaris-d'Urfé, par substitution des noms d'Urfé & de Lascaris du chef, comme on l'a dit; de son ayeule maternelle, a été marié le 21 Septembre 1724. à *Jeanne* Camus de Pontcarré, sœur de *Geoffroi-Macé* Camus de Pontcarré, seigneur de Maflée, près S. Denis en France, premier président du parlement de Rouen, né en 1704. & est mort en Italie le 6 Janvier 1734. mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom. Il n'a laissé que deux filles, sçavoir,

Adelaïde-Marie-Therèse de la Rochefoucauld, dite mademoiselle d'Urfé, fille aînée, héritiere des marquisats d'Urfé & de Langeac, née le 6 Août 1727.

Agnès-Marie, veuve de *Paul-Edouard* Colbert, comte de Crevilli, maréchal des camps & armées du roi, mourut à Paris le premier Juillet 1756. âgée de 25 ans, étant née le 27 Février 1732.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC-SAINT-ILPICE: *Louis-Antoine*, fils aîné de *Jacques* de la Rochefoucauld, seigneur de Chaumont, & de *Françoise* de Langeac, eut de sa femme *Louise* de la Guiche, pour second fils,

Henri-Gaston de la Rochefoucauld-Langeac, comte de S. Ilpice, qui vivoit en 1656. Il épousa *Anne* de Beauverger, & fut pere de *Jean-Antoine* de la Rochefoucauld, comte de S. Ilpice, marié avec *Magdelene* de Michel, dame de Lacham. Ils ont eu pour enfants,

1. *Jean-Joseph* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, seigneur-comte de Rochegonde, Neuve-Eglise, & Cussac en Auvergne, brigadier des armées du roi, du 1. Janvier 1748. mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, cousin issu de germain du feu marquis d'Urfé, aujourd'hui chef de la branche de la Rochefoucauld-Langeac, marié le 2 Avril 1748. à *Marie-Anne* Thomas de Pange, fille de *Jean-Baptiste-Benoist*, seigneur de Pange en Lorraine, trésorier-commandeur de l'ordre de S. Louis, & trésorier général de l'extraordinaire des guerres.

2. *Dominique* de la Rochefoucauld, sacré archevêque d'Albi le 29 Juin 1747. prieur de la Charité sur Loire au diocèse de Nevers.

3. *Jean-Antoine*, religieux de Cîteaux, & prieur claustral de l'abbaye d'Aubepierre dans la Marche.

4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Hyacinthe* de Lastic, seigneur-comte de Fournel en Auvergne.

5. *Antoinette*, mariée le 24 Août 1747. à *Christophe* de Châteauneuf de Randon, comte d'Apchier, morte en Janvier 1751. d'une suite de couche.

6. *Françoise-Marie*, mariée au comte de Panat, du nom de Pujols, capitaine de vaisseau.

ROCHEFOUCAULD-MONTENDRE: Le second cadet du sixieme ayeul de la Rochefoucauld est auteur de la branche connue sous le nom de *Rochefoucauld-Montendre*, laquelle a produit le rameau de *Surgeres*.

Isaac-Charles de la Rochefoucauld, seigneur-comte ou marquis de Montendre, chef de la branche de Montendre, substitué au nom de Fonseque, est mort, non marié, le 15 Août 1702. colonel du régiment royal des Vaisseaux. Il étoit cousin du duc de la Rochefoucauld du sixieme au huitieme degré.

François de la Rochefoucauld-Fonseque, frere cadet d'*Isaac-Charles*, d'abord chanoine régulier en l'abbaye de S. Victor à Paris, ensuite fugitif en Angleterre, marié avec une fille d'*Ezéchiel*, baron de Spanheim, ambassadeur de Prusse à Londres, est mort maître général de l'artillerie d'Irlande.

Louis de la Rochefoucauld-Fonséque, second frere, appellé marquis de Montendre après son aîné, marié à *Susanne* d'Argouge, fille de feu Florent, maître des requêtes, aujourd'hui marquise douairiere de Montendre, est mort sans postérité.

Paul-Auguste-Gaston de la Rochefoucauld-Fonseque, troisieme frere d'*Isaac-Charles*, appellé chevalier de Montendre, puis comte de Jarnac, marié à *Anne-Marie-Louise* Chabot, dame comtesse de Jarnac, est mort sans postérité le 19 Décembre 1714. & sa veuve s'est remariée à *Charles-Annibal* Chabot, aujourdhui comte de Jarnac, & oncle du duc de Rohan-Chabot. *Voyez* ROHAN-CHABOT.

ROCHEFOUCAULD-SURGERES: *Surgeres*, ancienne baronnie du Poitou, fut portée en mariage, le 2 Août 1600. par *Helene* de Fonseque, fille de *Charles*, seigneur de Surgeres, & d'*Esther* Chabot de Sainte-Foi, dame d'Agurré, à *Isaac* de la Rochefoucauld, marquis de Surgeres.

Charles-François son fils épousa *Charlotte* de la Rochefoucauld-d'Estissac, de laquelle naquit *François*, marquis de Surgeres, marié le 9 Novembre 1704. avec *Angélique* Léé, mere de

Alexandre-Nicolas de la Rochefoucauld, marquis de *Surgeres*, né le 29 Janvier 1709. aujourd'hui chef de la branche, dont le pere étoit issu de germain des feus comtes ou marquis de Montendre, né le 29 Janvier 1709; d'abord mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom; brigadier le 20 Février 1743. maréchal de camp le 1. Mai 1745. lieutenant général le 10 Mai 1748. marié le 29 Juillet 1728. à *Jeanne-Therèse* Fleuriau, fille de *Charles-Jean-Baptiste*, comte de Morville, secrétaire d'Etat, chevalier de la toison d'or, & de *Charlotte-Elisabeth* de Vienne.

Leurs enfants sont,

1. *Jean-François* de la Rochefoucauld, comte de Surgeres, guidon de la compagnie des gendarmes de Flandres, né en 1734. marié le 17 Avril 1752. avec *Anne*

Sabine-Rosalie, troisieme fille de *Germain-Louis* Chauvelin, greffier-commandeur des ordres du Roi, ci-devant garde des sceaux de France, & *Anne* Cahouet de Beauvais.

2. *Angelique-Louise*, née en 1733. mariée le 24 Mai 1751. à *Jean-Alexandre* Romée de Villeneuve, vicomte de Vence, colonel commandant le régiment royal Corse.

Les armes de la Rochefoucauld sont : *burelé d'argent & d'azur à trois chevrons de gueule sur le tout.*

Celles de la Rocheguyon sont : *bandé d'or & d'azur à la bordure de gueule.*

Celles de Rouci en Champague : *de gueule au chou d'or.*

Celles de Roie : *de gueule à la bande d'argent.*

Celles de Lascaris : *de gueule à l'aigle éployée d'or, au 2 & 3 de gueule au chef d'or.*

ROCHEGUYON : Bourg avec château & titre de duché, situé dans le Vexin-François sur Seine, qui eut ses seigneurs particuliers jusques vers 1500. La terre de ce nom passa dans la maison de Silli, par le mariage de *Marie*, dame de la Rocheguyon, avec *Berthin* de Silli. *François* de Silli, comte de la Rocheguyon, grand louvetier de France, obtint en Janvier 1721. pour lui, ses héritiers & successeurs mâles, l'érection du comté de la Rocheguyon en duché-pairie, & mourut sans enfants ; & sa mere, *Antoinette* de Pont, remariée à *Charles* Duplessis, seigneur de Liancourt, hérita du comté de la Rocheguyon, qui de cette maniere passa dans la maison Duplessis-Liancourt. Il fut érigé en duché-pairie au mois de Mars 1643. en faveur de *Roger* Duplessis, seigneur de Liancourt, & de ses successeurs mâles. Cette pairie fut éteinte par la mort de *Roger* Duplessis, arrivée sans enfants mâles le 1. Août 1674. *Jeanne-Charlotte* Duplessis, sa petite-fille, porta Liancourt & la Rocheguyon dans la maison de la Rochefoucauld ; & en 1679. il y a eu une nouvelle érection de la *Rocheguyon* en duché pour la maison de la Rochefoucauld. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les armes de Duplessis-Liancourt : *écartelé au 1. & 4. d'argent à la croix engrelée de gueule, chargée de 5. coquilles d'or*, qui est Duplessis ; *au 2. & 3. d'argent à la fasce bandée de gueule*, qui est de Pont.

ROCHEMEAUX : C'est une seigneurie qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Janv. 1599. enregistrées le 11 Janvier 1600. en faveur de *Jean* de Grain, seigneur de S. Marsault, & baron de Parcoul.

ROCHEMONT, en Languedoc : *écartelé au 1. & 4. d'azur à une bande d'or, chargée de trois croix d'or, une tête de lion d'or arrachée en chef, & une quintefeuille d'argent en pointe, au 2. & 3. de gueule à la bordure d'or.*

ROCHEMORE : Maison du Languedoc, qui prouve son ancienneté depuis plus de 400 ans. Elle a formé les branches des seigneurs de la Devese dans le diocèse de Montpellier, de Guallargues, de Villetelle & d'Aigremont, dans ceux de Nismes & d'Usez. *N....* de Rochemore, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1343. La branche aînée subsiste dans *Paul-Ange* de Rochemore, seigneur de la Deveze, officier des vaisseaux du roi, marié le 23 Avril 1723. à *Marie-*

Elizabeth de Malian, fille de *Pierre-Jacques* de Malian, & de *Louise* de Rochemore-Aigremont. Il en a eu, 1. *Alexandre-Henri-Pierre* de Rochemore, né le 30 Avril 1728. 2. *Joseph*, né le 7 Octobre 1732. 3. *Pierre-Joseph*, né le 16 Janvier 1735. 4. *Jacques*, né le 26 Juin 1737. 5. *Marguerite-Claudine*, née le 23 Décembre 1730. 6. *Louise*, née le 18 Juillet 1739. 7. *Magdelene*, née le 15 Octob. 1744. Les autres branches sont,

1. Celle des seigneurs de Guallargues. Ils ont commencé à *Louis* de Rochemore, troisieme fils de *François* de Rochemore, seigneur de Bordes, & de *Magdelene* de Bozene. Il testa le 15 Août 1626. sa postérité subsiste dans *Anne-Joachim-Annibal* de Rochemore, seigneur de Guallargues, Villetelle, &c. dit le marquis de Rochemore, né le 6 Septembre 1726. capitaine de dragons dans le régiment de Septimanie, de nouvelle création, & réformé à la paix; blessé au siége de Berg-op-zoom en Août 1747. marié dans le château d'Aubais le 20 Février 1748. à *Euphrosine* de Baschi, troisieme & derniere fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubais, &c. & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont, &c. Le marquis de Rochemore s'est remarié le 31 Juillet 1755. à *Judith* de Bouschet, fille de Louis de Bouschet, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, lieutenant général des armées du Roi, prevôt de l'hôtel de S. M. & de *Charlotte-Antonine* de Gontaut de Biron.

2. Celle des seigneurs de Villetelle. Elle a pour auteur *Charles* de Rochemore, troisieme fils de *Louis* & d'*Anne* de Barriere. Son pere lui légua en 1626. la seigneurie de Villetelle. Cette branche a fini à *Baptiste-Louis-Hercule* de Rochemore, seigneur de Villetelle, né en Octobre 1693. & mort à Paris vers le 26 Mars 1743.

3. Celle des barons d'Aigremont, sortie de *Jacques* de Rochemore, troisieme fils de *Pierre*, & d'*Anne* d'Orjoliet, qui subsiste dans *Jean-Claude* de Rochemore, baron d'Aigremont, &c. né à Nisme le 31 Mai 1713. marié, 1. le 28 Juillet 1734. à *Jeanne-Victoire* Guiraud; & 2. le 16 Mai 1740. à *Magdelene-Louise* de Revest. Il a eu du premier lit *Susanne-Victoire* de Rochemore, née le 6 Juin 1735. & du second lit *Jean-Baptiste-Louis* de Rochemore, né à Aigremont le 22 Décembre 1745. *Marie-Susanne-Gabrielle-Victoire*, née le 1. Juillet 1741. & *Henriette-Marguerite*, née le 6 Déc. 1744.

Rochemore porte pour armoiries: *d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent.*

Les barons d'Aigremont écartelent *au* 1. *&* 4. de Rochemore; *au* 2. *&* 3. d'Alairac d'Aigremont, qui portoient *un écartelé au* 1. *&* 4. *d'or à une muraille d'argent, maçonnée de sable, surmontée de trois tours aussi d'argent, celle du milieu plus élevée; au* 2. *&* 3. *d'azur à deux ailes d'or.*

ROCHE-NEGLI, en Bourgogne: *d'argent à une aigle éployée de sable sur un rocher de même.*

ROCHENOYANT: Branche de la maison de Scepeaux, qui subsiste. *Voyez* SCEPEAUX.

ROCHEPOT: C'est une seigneurie au bailliage de Beaune, qui fut érigée de nouveau en comté par lettres du mois de Novembre 1745, enregistrées en la chambre des comptes de Dijon en faveur de *N*..... Blancheton, marié à la fille de *N*........ Acart. *Voyez*

BLANCHETON, *Supplément.*

ROCHER : Les seigneuries du Rocher, des Homeaux & Plessis-Sénéchal en Brétagne, furent unies & érigées en titre de baronnie en faveur de *François* du Breil, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, par lettres du mois d'Août 1575. Cette baronnie, qui a aujourd'hui le nom de *Tierçan*, est possedée par *N*.... Cangot de Brenolles.

ROCHE-RUFFIN : C'est une seigneurie qui fut érigée en comté en faveur de *Charles* de Beaudan, seigneur de Neuillan, par lettres du mois de Juillet 1633. enregistrées le 30 Septembre 1644.

ROCHE-TAILLÉE : Seigneurie érigée en baronnie en faveur de *Hugues* de Forcieux, par lettres du mois de Novembre 1656. enregistrées en la chambre des comptes & au parlement les 19 Mars & 15 Juillet 1657.

ROCHETTE-BAUBIGNEUX : Maison originaire d'Auvergne, établie depuis 200 ans en Forez. *Henri* de la Rochette-Baubigneux, seigneur de Bonneville, ancien capitaine dans le régiment d'infanterie de Ponthieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épousé le 22 Septembre 1727. *Marie-Anne* d'Inguimbert, fille de *Jean-Baptiste* d'Inguimbert, seigneur du Pramiral, & de *Marie* Pernon du Fournel. *Voyez* INGUIMBERT.

ROCHETTE, en Champagne (la) : *de gueule à trois quintefeuilles d'argent.*

RACOZEL : Seigneurie en Languedoc, qui appartient à la maison de Rosset de Fleuri. *Pons* de Rosset, marquis de Rocozel, commandeur de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général des armées du roi, est oncle du duc de Fleuri. *Voyez* FLEURI.

ROCQUEFORT, en Languedoc : *d'azur à 3 rochers d'or 2 & 1.*

RODEMACH, en Alsace : *fascé d'or & d'azur de 6 pieces.*

RODES : C'est une seigneurie en Flandres, qui fut érigée en marquisat par lettres du 14 Juillet 1682. en faveur de *Lopez-Rodriguez* d'Evora, & Vega, chevalier de l'ordre militaire de Saint Jacques, gentilhomme de la maison du roi catholique, baron de Rodes, seigneur de Wanneghom, souverain Pannetier de Flandres.

RODES ou SAINTE AGHTENRODE : Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en comté, par lettres du roi catholique du 2 Mai 1651. en faveur de *Thomas* Lopez de Ullon, chevalier de l'ordre d'Axis, baron de Limele, seigneur de Rodes, Bierges, & de la Chapelle Saint Lambert, du conseil de guerre de S. M. C.

RODES, en Dauphiné : *Parti d'argent & de sable à 13 étoiles mises en pal de l'un en l'autre.*

RODÉS : On croit que les comtes de Rodés ont une commune origine avec les comtes de Toulouse, car on trouve plusieurs comtes de Toulouse, qualifiés comtes de Rodés. Le premier dont on ait connoissance est *Bernard*, comte bénéficiaire de Rodés. Le comté de Rodés étant devenu héréditaire sous le regne de Charles le simple, ceux qui le possedoient étoient indépendants des comtes de Toulouse, *Ermingaud*, marquis de Gossi, fut le premier comte héréditaire de Rouergue ou de Rodés : il étoit frere, ou de même maison que *Raimond III.* surnom-

mé *Ponſe* ; comte de Toulouſe. Sa poſtérité a fini à *Hugues* comte de Rodés. Il vivoit encore en 1161. Il n'eut qu'une fille *Berthe*, comteſſe de Rodés, mariée en 1051. à *Robert II.* comte d'Auvergne & de Gevodan, morte ſans enfants l'an 1063. ou 1064. ſon comté paſſa à *Guillaume V.* comte de Toulouſe.

Les armes de ces anciens comtes de Rodés : *de gueule au lion d'or.*

Les vicomtes de Rodez & de Carlat devinrent comtes de Rodez par acquiſition, & les comtes de cette ſeconde race étoient vaſſaux des comtes de Toulouſe, & ne poſſedoient du Rouergue que le comté de Rodez. Ils portoient : *de gueule au léopard lionné d'or.*

Le premier vicomte de Rodez eſt *Richard* qui vivoit en 1049. ſous le regne du roi Robert Hugues II. du nom, vicomte de Carlat en partie ; un de ſes deſcendants au cinquieme degré fut le premier qui prit le titre de comte de Rodez. Il mourut avant l'an 1159. Le dernier de ces comtes fut *Henri II.* du nom, comte de Rodez, vicomte de Carlat, &c. mort à la fin de 1303. *Sicile* de Rodés ſa quatrieme fille ſucceda au comté de Rodez, en rendit hommage au roi avec *Bernard* d'Armagnac ſon mari (*a*).

Ainſi finit la ſeconde race des comtes de Rodez, qui n'étoient pas de la même dignité que ceux de la premiere race. Ceux-ci ne relevoient que du roi, & poſſédoient tout le Rouergue. Les ſeconds étoient vaſſaux des comtes de Toulouſe ; mais ils ne laiſſoient pas de s'attribuer pluſieurs droits de ſouveraineté, comme de s'intituler comtes par la grace de dieu, d'ennoblir, de donner grace aux criminels, de battre monnoie à leur coin, & d'impoſer ſur leurs vaſſaux. *Voyez* l'abregé hiſtorique & généalogique des comtes & vicomtes de Rouergue & de Rodez, imprimé à Rodez en 1682.

RODULF, de Provence : *échiqueté d'or & de gueule, au chef de gueule, chargé d'une lice ou pont de bois d'or, & d'une étoile de même.*

Autre RODULF, de Provence : *de gueule à un lion d'or, couronné de même.*

RŒUX : *Voyez* TRASIGNIES.

ROGER (de) : Maiſon ancienne & diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſes emplois en Languedoc. Il en eſt parlé dans l'hiſtoire de Carcaſſone. Le premier dont il ſoit fait mention eſt *Guillaume* de Roger, Damoiſeau, ſeigneur de Cahuſac, & co-ſeigneur de Varegne, qui prêta ſerment de fidélité pour cette derniere terre en 1271. *Louis-Joſeph* de Roger de Cahuſac, marquis de Caux, ſeigneur d'Herminis, a épouſé le dix-neuvieme Décembre 1530. *Jeanne-Louiſe* Doſſun : fille de *Gaſpard*, marquis de Doſſun, & de *Marie-Charlotte* de Pons de Feuquieres. De ce mariage eſt née le 12 Novembre 1731. *Henriette-Pauline* de Roger de Cahuſac, demoiſelle de Caux. *Voyez* le nouveau ſuppl. de Moreri.

Les armes : *à trois pals ondés d'azur.*

ROGER ou ROGIER : Mai-

(a) *Par cette alliance le comté de Rodez fut uni à celui d'Armagnac ; & les biens de la maiſon d'Armagnac entrerent depuis dans celle d'Albret, dont le roi Henri IV. fut héritier.*

son originaire du Limosin, qui a donné deux papes à l'Eglise. Le premier fut *Pierre* Rogier, moine de l'ordre de Saint Benoît, successivement abbé de Fecamp, & de la Chaise-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des sceaux de France, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18 Décembre 1337. & élû pape le 6 Décembre 1352. sous le nom de *Clement VI.* Le second, un autre *Pierre* Rogier, créé cardinal en 1348. par le pape *Clement VI.* son oncle, puis pape sous le nom de *Gregoire XI.* en 1371. il mourut le 27 Mars 1378.

Le premier que l'on connoisse du nom de Rogier, est *Pierre* Rogier I. du nom, seigneur de Roziers en Limosin, grand-pere du pape *Clement VI.* & bisayeul du pape *Gregoire XI. Guillaume* Rogier, petit-fils du précédent seigneur de Roziers, de Chambon, de Beaufort en Vallée au pays d'Anjou, &c. fut en grand crédit auprès du roi, & du duc de Normandie, après l'élevation de *Pierre* son frere au souverain pontificat sous le nom de *Clement VI.* il acquit plusieurs terres considérables, & il ne vivoit plus le 24 Juillet 1383. Il fut marié trois fois. Il eut de *Marie* Chambon sa premiere femme, *Guillaume III.* qui suit: *Pierre*, pape sous le nom de *Gregoire XI.* Rogier, comte de Beaufort, mort sans postérité, & *Nicolas*, tige de la branche des seigneurs d'Hermenc. De son second mariage avec *Guerine* de Canillac, sortit le *Marquis* de Beaufort, auteur de la branche des seigneurs de Canillac; du troisieme mariage avec *Catherine-Adhemar* de Montheil, vint *Raimond* de Beaufort, vicomte de Valerne, mort sans postérité en 1420.

Guillaume Roger III. du nom, l'aîné de tous ses enfants, comte de Beaufort, acquit en 1340. la vicomté de Turenne, de *Cecile* de Cominges, sœur aînée de sa femme, *Eleonore* de Cominges, moyennant la somme de cent quarante-cinq mille florins d'or. *Raimond* son fils, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, est célebre dans l'Histoire, par les différends qu'il eut avec le pape *Clement VII.* auquel il demanda les biens meubles du feu pape *Gregoire XI.* son oncle, & plusieurs sommes de deniers qui lui étoient dûes. Il eut de *Marie* d'Auvergne son épouse, *Antoinette*, comtesse de Beaufort, & vicomtesse de Turenne, mariée le 13 Décembre 1393. à *Jean* le Meingre, connu sous le nom de maréchal de Boucicault. Elle mourut en 1416. & institua son mari son héritier en toutes ses terres, sa vie durant. *Eleonore* de Beaufort, sœur de *Raimond*, devint, après sa niece, comtesse de Beaufort, & vicomtesse de Turenne. Elle épousa en 1370. *Edouard*, seigneur de Beaujeu & de Dombes. N'en ayant point eu d'enfants, elle fit son héritier à la vicomté de Turenne, & en ses terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort son cousin, & mourut en 1420.

Nicolas de Beaufort, quatrieme fils de *Guillaume II.* du nom, comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon sa premiere femme, fut seigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit son pere lors de son mariage. Il a fait la branche des seigneurs d'Hermenc, vicomtes de Turenne. Son

fils *Pierre* de Beaufort, n'eut de *Blanche* de Gimel son épouse, qu'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, & comtesse de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec plusieurs autres terres en 1444. à *Agne* de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues; & *Catherine* de Beaufort, mariée le 25 Septembre 1445. à *Louis*, fils aîné de *Charles*, comte de Ventadour.

Marquis de Beaufort, fils de *Guillaume* Roger II. du nom, comte de Beaufort, & de *Guerine* de Canillac, sa seconde femme, a fait la branche des seigneurs de Canillac. *Jacques* de Beaufort, marquis de Canillac, son petit-fils, n'eut point d'enfants de *Jacqueline*, fille de *Jean V.* sire de Crequi, & de *Louise* de la Tour. Il donna par contrat du dernier Avril 1511 à *Jacques* de Montboissier, son filleul, le marquisat de Canillac, & ses autres terres & seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de Beaufort. Ce qu'il confirma en le mariant, le 28 Avril 1513.

Les armes : *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de 6 roses de gueule en orle.* Voyez MONTBOISSIER.

ROGER DE BOURNONVILLE, en Picardie : *d'argent à 3 léopards de sable, au chef de même, chargé de 3 roses d'argent.*

ROGIER : *Joseph-Eugene* Rogier, devenu heritier de la maison de Kerveno, par la mort de *Charlotte*, femme de *Louis* de Bourbon Malause, & comme petit-fils de *Catherine* de Kerveno, mariée en 1588. à *François* Rogier, seigneur de la Villeneuve, procureur général, puis président au parlement de Rennes, obtint en 1639. que la seigneurie de la Villeneuve, fût érigée en comté. Il étoit fils de *Jean* Rogier, president à mortier au parlement de Rennes, & de *Calliope* d'Argentré. Il avoit épousé *François* de Bourneuf de Cucé.

Les armes : *d'hermines à une trompe de sable, enguichée de gueule.*

ROGRET DE LUSIGNAN : *Charles-Louis* de Rogret de Lusignan, marquis de Champinelles, mourut le 27 Avril 1756. âgé de 81 ans. Il avoit été premier maître d'hôtel de feu M. le duc de Berri.

Les armes : *gironné d'argent & de gueule de 8 pieces.*

ROGUES, en Picardie : *de gueule à la fasce d'argent.*

ROHAN : Le vicomté de Rohan est un démembrement de celui de Porhoët, & fut donné en partage à *Alain* quatrieme fils d'*Eudon*, premier vicomte de Porhoët & de Rennes. Il fit bâtir le château de Rohan, dont sa postérité prit le nom. Il mourut en 1128.

Eon de Rohan, sixieme fils d'*Alain VI.* qui vivoit en 1303. a fait la branche des seigneurs de l'Isle & du Poulduc. On en parlera plus bas.

Charles de Rohan, fils de *Jean*, premier vicomte de Leon, par sa premiere femme, est la tige des ducs de Montbazon. *Jean I.* testa le 24 Février 1396.

Alain VIII. vicomte de Rohan, mort le 25 Juillet 1429. fit rentrer le comté de Porhoët dans la race de ses anciens possesseurs, d'où il a passé dans la maison de Chabot, au milieu du dernier siécle.

Dans le treizieme siécle une branche aînée de cette maison eut en mariage la Sirie ou haute baronnie (depuis duché-pairie) de

Retz

Retz en Bretagne, dont une héritiere disposa en 1401. en faveur d'une branche de la maison de Laval-Montmorenci, & qui a été successivement possédée par les anciennes maisons de Chauvigni, & d'Annebaut, jusqu'à ce qu'elle ait été acquise par celle de Gondi.

En 1600. une héritiere d'une branche cadette de celle du duc de Rohan Chabot porta le comté de Charni, avec la charge de grand écuyer de France dans la maison de Lorraine, où elle est encore.

Henri vingtieme vicomte de Rohan, en commençant à *Alain*, quatrieme fils d'*Eudon*, premier prince ou sire de Leon, petit-fils du vicomte *René I.* & *d'Isabelle* d'Albret, princesse de Navarre; & aussi sire ou prince de Soubise en Aunis, & baron de Frontenai en Saintonge, du chef de *Catherine* l'Archevêque de Parthenai sa mere, fut créé duc-pair de Rohan pour seuls hoirs mâles, en Avril 1603. comme étant chef de sa maison. Il mourut sans enfants mâles le 13 Avril 1638.

Benjamin son frere cadet, sire de Soubise, & baron de Frontenai par partage de son aîné, créé duc de Frontenai en Juillet 1626. mais non reçû, mourut retiré en Angleterre, & non marié, en 1641. ou 1642.

Marguerite, fille unique & héritiere de *Henri* son pere, premier duc de Rohan, & après lui dame du duché, ainsi que de Soubise & de Frontenai après son oncle, épousa le 6 Juin 1645. *Henri* Chabot, comte de S. Aulaye, depuis duc de Rohan, sur brevets des mois de Février & Mai même année 1645. portant promesse de conservation des honneurs accordés par *Henri IV.* au vicomte de Rohan, comme parent le plus proche de ce roi, dans la ligne d'*Albret*, & même son héritier présomptif en Navarre avant la naissance de ses enfants, & aussi descendu par meres des ducs de Bretagne, des rois d'Ecosse, & de plusieurs branches de la maison royale.

C'est en vertu de pareils brevets de 1649. & de 1669. accordés aux princes de Guemené, ducs de Montbazon & autres, qu'ils jouissent des honneurs de princes étrangers, comme étant devenus chefs des noms & armes, par la mort de *Henri*, premier duc de Rohan.

Tancrede, fils prétendu du même duc de Rohan, tué à la bataille de la porte Saint Antoine à Paris le 2 Juillet 1652. fut débouté des nom & armes de la maison de Rohan, par arrêt du 26 Février 1646.

Henri Chabot, seigneur de S. Aulaye, marié, comme on l'a dit, à *Marguerite*, dame du duché de Rohan, avec substitution expresse des nom & armes pleines à leurs fils aîné, recréé duc & pair de Rohan, pour seuls hoirs mâles; en Décembre 1648. tant en considération de ce mariage, que pour la haute noblesse de la maison de Chabot, & reçu le 15 Juillet 1652. mourut le 27 Juillet 1655. & son épouse le 9 Avril 1684.

Louis unique fils, duc de Rohan après son pere, maintenu le 26 Août 1704. par arrêt du conseil d'Etat, dans la substitution des nom & armes pleines de Rohan, contre les prétentions des princes de Guemené, ducs de Montbazon & autres, depuis appellé duc de Rohan Chabot, est mort le 18. Août 1727. sa sœur

Anne a été mariée le 17 Avril 1663. à *François* de Rohan, frere cadet du duc de Montbazon, *Louis II.* pour lors appellé comte de Rochefort. Elle lui apporta en dot Frontenai, & Soubise, érigé en principauté. Elle est mere d'*Hercule Meriadec*, appellé prince de Rohan, depuis duc de Rohan-Rohan, qui reçoit par elle l'honneur de la descendance de la maison d'Albret, comme elle l'avoit reçu elle-même par *Marguerite* de Rohan sa mere.

Les enfants de *Louis* duc de Rohan sont,

1. *Louis-Bretagne-Alain*, fils aîné qui suit: 2. *Gui-Auguste*: 3. *Charles-Annibal*, & 4. *Anne-Henriette-Charlotte*,

Louis-Bretagne-Alain, fils aîné de *Louis* duc de Rohan, duc après son pere, toujours appellé prince de Leon, & aussi seigneur des duchés de Roquelaure & du Lude, par son mariage avec *Françoise*, fille aînée d'*Antoine-Gaston* duc de Roquelaure, maréchal de France, est mort le 10 Août 1738.

Louis-Marie-Bretagne-Dominique, né le 17 Janvier 1710. nommé duc de Rohan, après *Louis* de Rohan Chabot son ayeul, mort le 18 Août 1727. devenu propriétaire du duché & des autres biens de la maison, par la mort de son pere le 10 Août 1738. colonel d'un régiment d'infanterie de son nom; fait brigadier d'infanterie, le 20 Février 1743. a épousé le 19 Décembre 1735. *Charlotte-Rosalie* de Châtillon, fille du premier lit du feu duc de ce nom, née le 6 Mai 1719. & ci-devant une des dames de madame la Dauphine.

Leurs enfants sont un fils & une fille, sçavoir,

Louis-Bretagne-Charles de Rohan-Chabot, appellé prince de Leon, né le 12 Novembre 1747.

Gabrielle Sophie de Rohan, fille unique, née le 27 Février 1743.

Le duc de Rohan a un frere & une sœur qui sont,

Louis-Auguste, ci-devant appellé vicomte de Rohan, aujourd'hui vicomte de Chabot, seigneur, baron de Montesquiou en Gascogne, par succession de la maison de Roquelaure, né le 10 Juin 1722. d'abord destiné à l'état ecclésiastique, & appellé l'abbé de Leon, puis fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, brigadier de cavalerie le 19 Octobre 1746. maréchal de camp le 10 Mai 1748. A pris le titre de vicomte de Chabot, en vertu de lettres patentes du 27 Mai 1751. portant confirmation en sa faveur & en celle des autres cadets de la maison, d'une substitution du comté de Jarnac en Angoumois, à charge du nom & des armes seuls de Chabot, nonobstant d'autres lettres du 19 Sept. 1646. en vertu desquelles les cadets du duc de Rohan, étoient obligés de joindre les nom & armes de Rohan à ceux de Chabot; a épousé le premier Février 1752. *Marie-Jeanne-Olimpe* de Bonnevie, fille unique & héritiere de feu *Jean-Charles*, seigneur des marquisat & ville de Vervins en Picardie, châtelain de Voulpais, & autres terres; conseiller au parlement de Paris, petite fille par sa mere de *Pierre-Jacques* Moreau, sieur de Nassigni, ci-devant président & aujourd'hui conseiller d'honneur au parlement, né le 8 Septembre 1737.

Marie-Louise sœur du duc de Rohan, & du vicomte de Cha-

bot, mariée à *Daniel-François* de Gelas d'Ambres, chevalier des ordres, appellé comte de Lautrec.

Le duc de Rohan a deux oncles & une tante, qui sont,

1. *Gui-Auguste*, ci-devant appellé chevalier de Rohan, aujourd'hui comte de Chabot, seigneur de Kerguénec & autres terres en Bretagne, lieutenant général des armées, &c. né le 18 Aout 1683. d'abord mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom; fait brigadier en Janvier 1709. maréchal de camp le 1 Février 1719. lieutenant général le 21 Février 1734. marié en premieres noces le 7 Février 1729. à *Yonne-Silvie* du Breil, fille de *Charles*, seigneur, marquis de Rays en Bretagne, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, &c. morte le 15 Juillet 1740. & en secondes à *Marie-Scolastique-Appollonie* Howard-Stafford, sœur de feu *Guillaume* Howard, substitué au nom & armes de Stafford, & Lord comte de Stafford, pair d'Angleterre, &c. né le 20 Février 1721. & marié le 25 Mai 1744.

Il a eu du premier lit, *Louis-Antoine-Auguste*, aussi appellé comte de Chabot, né le 20 Avril 1733. aujourd'hui colonel dans le régiment des grenadiers de France

Charles-Rosalie, né le 9 Juillet 1740. appellé à la substitution du comté de Jarnac, au défaut de la postérité du vicomte de Chabot.

Marie-Silvie, fille unique, née le 12 Décembre 1729. mariée au marquis de Clermont d'Amboise, lieutenant général des armées, auparavant veuf d'une sœur du duc de Fitz-James.

2. *Charles-Annibal*, autre oncle du duc de Rohan, seigneur, comte de Jarnac, sur Charente, ancien colonel d'infanterie, né le 14 Janvier 1687. devenu comte de Jarnac par son mariage, en 1715. avec *Anne-Marie Louise* Chabot de Jarnac, sa cousine au quatrieme degré, née en 1690. fille unique & héritiere de feu *Gui-Henri*, seigneur comte de Jarnac, chef des nom & armes de Chabot, mort le 6 Novembre 1690. & de *Charlotte-Armande* de Rohan Guemené, tante du prince de Guemené de Montbazon, aujourd'hui comtesse douairiere de Pons, par son second mariage avec feu *Pons* de Pont, seigneur comte de Roquefort, pere du vicomte de Pons d'aujourd'hui. La comtesse de Jarnac avoit épousé en premieres noces au mois de Juillet 1709. *Paul-Auguste-Gaston* de la Rochefoucauld Montendre, aussi comte de Jarnac par ce mariage, mort sans enfants le 19 Juin 1714. Jalouse de conserver le nom de Jarnac, qui n'est point inférieur à beaucoup d'autres, elle a fait la substitution de ce comté, comme on l'a déja dit plus haut, en faveur du vicomte de Chabot, & du second fils du comte de Chabot.

Anne Henriette-Charlotte, tante du duc de Rohan, née le 18 Janvier 1682. mariée le 18 Juin 1710. à *Alphonse-Dominique-François* de Berghes, seigneur, prince de Grimberghen, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Bruxelles, &c. frere de la feue princesse de Grimberghen, mort sans enfants le 4 Avril 1720. est morte au mois de Mai 1751.

ROHAN MONTBAZON: *Charles* de Rohan, fils de *Jean I.* & de *Jeanne* de Navarre sa secon-

de femme a fait la tige des ducs de Montbazon.

Louis, prince de Guemené en Bretagne, & comte de Montbazon en Touraine, par érection de ces terres en principauté, & comté au mois de Février 1547. est pere de *Louis* de Rohan.

Louis de Rohan, d'abord comte de Montbazon par cession de son pere, depuis créé duc pour ses seuls hoirs & descendants mâles en Mai 1588. & reçu en Avril 1589. est mort le premier Novembre de la même année sans postérité. Le duché est retourné au prince de Guemené son pere, qui en a joui, mais sans qualité jusqu'en 1594.

Hercule, frere cadet du premier duc, d'abord comte de Rochefort en Yveline, puis possesseur du duché, par cession de son pere, du consentement d'un second frere aîné, nommé *Pierre* (a), confirmé dans le titre de duc & pair en Mars 1594. avec rang, du jour de la premiere érection, & reçu en parlement le treize Mars 1595. est mort le 16 Octob. 1654. & a laissé deux fils, *Louis* & *François*.

Louis II. fils aîné d'*Hercule*, d'abord nommé comte de Rochefort, puis duc après son pere, & prince de Guemené, comte de Montauban, par son mariage avec *Anne* de Rohan sa cousine germaine, fille unique de son oncle *Pierre*, prince de Guemené, est mort le 19 Février 1667. & a laissé deux fils, *Charles* & *Louis*.

François, frere cadet de *Louis II.* d'abord nommé comte de Rochefort, puis prince de Soubise, est mort le 24 Août 1712. Il est la tige des princes de Rohan & de Soubise, ducs de Rohan-Rohan. *Voyez* plus bas ROHAN-SOUBISE.

Charles I. fils aîné de *Louis II.* est mort le 3 Juillet 1699. & a laissé deux fils *Charles II.* & *Jean Baptiste-Armand*.

Louis, frere cadet de *Charles I.* appellé chevalier de Rohan, & grand veneur de France a été décapité le 27 Novembre 1674.

Charles II. fils aîné de *Charles I.* est mort le 10 Octobre 1727.

Jean-Baptiste-Armand, frere cadet du précédent, d'abord appellé comte, puis prince de Montauban, étoit mort sans postérité le 4 Octobre 1704.

Charles II. a laissé trois fils, *François-Armand*, *Louis-Henri-Casimir* & *Hercule Meriadec*.

François-Armand, fils aîné, appellé prince de Montbazon est mort sans postérité le 26 Juin 1717. Il avoit épousé *Louise-Julie* de la Tour d'Auvergne, fille de *Godefroi-Henri*, duc de Bouillon, mort le 1 Novembre 1750.

Louis-Henri-Casimir, second fils de *Charles II.* d'abord comte de Rochefort, puis chanoine régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie, est mort en 1748. ou 1749.

Hercule-Meriadec, troisieme fils de *Charles II.* chef du nom & des armes de Rohan, né le 19 Novembre 1680. d'abord nommé comte de Rochefort, puis prince de Montbazon, après *François-Armand* de Rohan son frere aîné, devenu duc de Montbazon, en Touraine, prince de Guemené,

(a) *Prince de Guemené, comte de Montauban, &c. par cession de ses droits sur le duché de Montbazon, mort sans enfants mâles vers* 1620.

comte de Montauban en Bretagne, baron de Coupevrai en Brie, & du Verger en Anjou, par la mort de *Charles* de Rohan, duc de Montbazon, son pere, arrivée comme on l'a dit, le 10 Oct. 1727. a épousé le 3 Août 1718. *Louise-Gabrielle-Julie* de Rohan Soubise, fille cadette du feu prince de Rohan, duc de Rohan-Rohan, & tante du prince de Soubise, duc de Rohan-Rohan d'aujourd'hui, née le 11 Août 1704. leurs enfants sont,

1. *Jules-Hercule-Meriadec* de Rohan Guemené fils aîné rapporté ci-après.

2. *Louis-Armand-Constantin* de Rohan-Guemené, chevalier de l'ordre de Malte, lieutenant de vaisseau, appellé le chevalier de Rohan, né le 19 Avril 1732.

3. *Louis-René-Edouard*, appellé abbé de Rohan, né le 25 Septembre 1734. reçu chanoine de Strasbourg en 1745.

4. *Ferdinand-Maximilien-Meriadec*, nommé prince Ferdinand, né le 7 Novembre 1738. reçu chevalier de Malte le 1 Mai 1742.

5. *Charlotte-Louise*, sœur aînée des précédents, née le 22 Mars 1722. mariée en Espagne le 30 Octobre 1737. à *Philippe-Victor-Amé* Ferrero, substitué au nom de Fiesco, ou Fiesque, seigneur, prince de Masseran en Piémont, marquis de Creve-cœur & autres lieux, grand podesta de Sandilian, grand d'Espagne, chevalier des ordres de la toison d'or, & de Saint Janvier, commandeur dans celui de Calatrava, lieutenant général des armées du roi catholique, gentilhomme de sa chambre avec exercice, & capitaine de la compagnie italienne des gardes du corps du même roi.

6. *Genevieve-Armande-Elisabeth*, autre sœur, religieuse de l'ordre de cîteaux à l'abbaye de Panthemon à Paris, née le 18 Novembre 1724.

Jules-Hercule-Meriadec de Rohan-Guemené, appellé d'abord prince de Montbazon, aujourd'hui prince de Rohan, né le 25 Mars 1726. colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, a épousé le 19 Février 1743. *Marie-Louise-Henriette-Jeanne* de la Tour-Bouillon, fille du duc de Bouillon d'Albret, pair de France, &c. née le 15 Août 1725. Ils ont un fils unique nommé,

Henri-Louis-Marie, appellé prince de Guemené, né le 31 Août 1745.

Charles de Rohan-Guemené, seigneur, comte de Rochefort en Yveline, lieutenant général des armées du roi, nommé prince de Montauban, né le 7 Août 1693. d'abord colonel du régiment de Picardie, brigadier d'infanterie le 1 Février 1719. maréchal de camp le 18 Octobre 1734. lieutenant général le 20 Février 1743. est le frere cadet du Prince de Guemené, duc de Montbazon. Il a épousé le 23 Septembre 1722. *Eléonore-Eugenie* Bethisy de Mezières, fille de feu *Eugene-Marie*, lieutenant général des armées du roi, appellé marquis de Mezières, & sœur d'*Eugene-Eléonor*, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Longwy, appellé marquis de Mezières, &c. née vers 1702. & la plus ancienne Dame du Palais de la reine. Leurs enfants sont,

1. *Charles-Armand-Jules* de Rohan-Guemené, nommé prince de Rochefort, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, né le 30 Août 1729.

2. *Eugene-Hercule-Camille*, chanoine de Strasbourg, tréson-

cier ou chanoine noble de l'Eglise de Liége, appellé le *prince Camille*, né le 6 Avril 1737.

3. *Eléonore-Louise-Constance*, fille aînée du prince de Montauban, née le 15 Janvier 1728. mariée en Espagne le 3 Juillet 1742. à *Jean-Guillaume-Augustin* de Merode, seigneur, marquis de Werterloo en Brabant, comte de l'Empire, grand d'Espagne, &c. appellé comte de Merode.

4. *Louise-Julie-Constance*, mariée au comte de Brionne, prince de la maison de Lorraine.

Armand-Jules de Rohan-Guemené, archevêque, duc de Rheims, premier pair ecclésiastique de France, légat né du siége apostolique, primat de la Gaule Belgique, abbé commendataire du Gar, diocèse d'Amiens, de Gorze, au diocèse de Metz, grand doyen, & chanoine de l'église de Strasbourg, autre frere cadet du prince de Guemené, duc de Montbazon, est né le 10 Février 1695. a été sacré le 23 Août 1722. & reçu au parlement comme pair le 26 Janvier 1723.

Louis-Constantin de Rohan-Guemené, ci-devant chevalier de Malte, & capitaine de vaisseau, appellé prince Constantin, né le 24 Mai 1697. fait chanoine de Strasbourg en 1732. nommé à l'abbaye de Lire, diocèse d'Evreux en 1734. premier aumônier du roi en Mars 1748. abbé de Saint Epore, diocèse de Toul en 1749. trésorier de Rheims en Novembre 1750. évêque de Strasbourg en Juillet 1756. après la mort du cardinal de Soubise, est le dernier frere du prince de Guemené, duc de Montbazon.

Le même prince de Guemené, duc de Rohan, a pour sœur unique *Angélique-Eléonore* de Rohan-Guemené, née le 14 Août 1691. religieuse professe de l'abbaye de Jouarre, au diocèse de Meaux le 27 Octobre 1709. elle a été nommée à l'abbaye de Préaux, Diocèse de Lisieux le 27 Novembre 1729. & transférée à Marquette le 8 Août 1731.

François, frere cadet de *Louis II.* prince de Guemené, comte de Montauban & mort le 24 Août 1714. a fait la tige des princes de Rohan & de Soubise, & a laissé d'*Anne* de Rohan-Chabot, dame de Frontenay & de Soubise,

Hercule-Meriadec, nommé prince de Rohan, créé duc-pair de Rohan-Rohan, pour hoirs mâles, & par mutation du nom de Frontenay en Octobre 1714. reçu le 18 Décembre: il a épousé en premieres noces *Anne-Genevieve* de Levis, fille de *Louis-Charles*, duc-pair de Vantadour, & de *Charlotte-Eléonore-Magdelene* de la Motte Houdancourt, gouvernante du roi & des enfants de France; & en secondes noces *Marie-Sophie*, fille de *Philippe-Egon*, marquis de Courcillon, auparavant veuve de *Charles-François* d'Albert d'Ailly, duc de Pequigny: il est mort le 26 Janvier 1749. sans enfants de ce dernier mariage. Sa veuve nommée Princesse douairiere de Soubise, est la belle grand-mere du prince de Soubise.

Il y a eu du premier lit *Louis-François-Jules*, appellé *Prince de Soubise*, marié à *Anne Julie-Adélaïde* de Melun, fille de Louis, prince d'Epinoy, & d'*Elisabeth* de Lorraine, derniere de la branche de l'Islebonne & de Commerci: il est mort le 6. Mai 1724. & a laissé plusieurs enfants

ci-dessous mentionnés.

Armand-Gaston, frere cadet de *Hercule-Meriadec*, né le 14 Juin 1674. d'abord nommé coadjuteur de Strasbourg, sacré évêque titulaire de Tibériade le 26 Juin 1701. puis possesseur en Juin 1704. créé cardinal le 18 Mai 1712. grand aumônier de France en 1713. connu sous le nom de *Cardinal de Rohan*, est mort le 19 Juillet 1749.

Charles, fils aîné de *Louis-François-Jules*, né le 16 Juillet 1715. nommé prince de Soubise après son pere, mort le 6 Mai 1724. duc de Rohan-Rohan, par mutation du nom de Fontenai, en Saintonge, pair de France, seigneur, prince de Soubise dans la même province, & d'Epinoy en Flandres, comte de la Voute & de Tournon en Dauphiné, seigneur de l'ancien duché-pairie, aujourd'hui vicomté de Joyeuse en Vivarais, & de beaucoup d'autres terres, par succession des maisons de Melun, Levis-Ventadour, & Avaugour-Vertus, capitaine-lieutenant des Gendarmes de la garde le 11 Novembre 1734. brigadier de cavalerie du 1 Janvier 1740. maréchal de camp le 14 Mai 1743. lieutenant général des armées du roi, le 25 Janvier 1748. devenu duc de Rohan-Rohan & gouverneur de Champagne le 26 Janvier 1749. par la mort de *Hercule-Meriadec*, son ayeul paternel; nommé au gouvernement de Flandres, en échange de celui de Champagne le 26 Septembre 1751. a été marié en premieres noces le 29 Décembre 1734. à *Anne-Marie-Louise* de la Tour, sœur du troisieme lit du duc de Bouillon, & héritiere par sa mere du marquisat de Gordes, & comté de Moncha en Dauphiné, morte le 19 Septembre 1739. en secondes le 5 Novembre 1741. à *Therese*, née princesse de Savoye, fille du feu prince de Carignan, morte le 5 Avril 1745. & en troisiemes noces le 24 Décembre 1745. à *Anne-Victoire-Marie-Christine*, née princesse de Hesse-Rheinsfeld, fille de *Joseph*, prince héréditaire de Hesse à Rheinsfeld, & niéce de la seconde femme du roi de Sardaigne, & de la feue duchesse de Bourbon, mere de monsieur le prince de Condé, née le 25 Décembre 1728.

Il a eu du premier lit *Charlotte-Godefride-Elisabeth* de Rohan, héritiere par sa mere des marquisat de Gordes, & comté de Moncha, appellée Mademoiselle de Soubise, née le 7 Octobre 1737. mariée le 17 Juin 1753. à *Louis-Joseph* de Bourbon, prince de Condé, dont un fils duc de Bourbon & une fille.

Victoire-Armande-Josephe, fille unique du second lit, est née le 28 Décembre 1743.

Armand de Rohan-Soubise, frere du prince de Soubise, né le 1 Décembre 1717. a été d'abord fait chanoine de Strasbourg en 1730. & appellé l'abbé de Vantadour, nommé à l'abbaye de S. Epre, diocèse de Toul en 1736. à celles de Murbach & Laure, réunies en 1737. reçu à l'académie françoise le 30 Décembre 1741. élu coadjuteur de Strasbourg le 21 Mai 1742. sacré évêque sous le titre de Ptolémaïde en Palestine le 30 Juillet suivant, reçu en survivance de la charge de grand aumônier de France, le 2 Janvier 1745. commandeur de l'ordre du Saint Esprit le 6 du même mois, créé cardinal le 10 Avril 1747. devenu évêque de Strasbourg & grand

aumônier de France le 19 Juillet 1749. par la mort du cardinal de Rohan son grand oncle, a eu la même année l'abbaye de la Chaise-Dieu, en se démettant de celle de Saint Epre. Il est mort à la fin de Juin 1756.

Marie-Louise, sœur du prince de Soubise, mariée au feu comte de Marsan, fils aîné du prince de Pons.

Le prince de Soubise avoit pour grande tante *Marie-Eleonore*, abbesse d'Origny, au diocèse de Laon, née le 25 Août 1679. & morte le 2 Novembre 1753. & a pour tantes.

1. *Louise-Françoise* de Rohan-Soubise, mariée à feu *Gui Paul-Jules*, dernier duc de Mazarin.

2. *Marie-Elisabeth-Angélique-Gabrielle*, mariée au duc d'Hostun Tallard, morte le 3 Janvier 1754. gouvernante des enfants de France, & surintendante de leur maison & éducation.

3. *Louise-Gabrielle-Julie*, mariée au prince de Guemené, duc de Montbazon.

D'*Eon* de Rohan, sixieme fils d'*Alain IV.* vicomte de Rohan, qui vivoit en 1303. est sortie la branche des seigneurs du Gué, de Lisle, & de Poulduc. Cette branche cadette de la maison de Rohan en a reçu le partage, comme il paroît par les actes des années 1311. 1317. & 1319. & par le jugement souverain des commissaires, pour la réformation de la Noblesse en Bretagne, du 21 Janvier 1669. elle a été déclarée issue d'ancienne chevalerie, comme prouvant sa jonction avec sa filiation non interrompue.

Jean-Baptiste de Rohan, nommé comte de Rohan, seigneur du Poulduc, établi à la cour d'Espagne, actuellement à celle de Parme, est le chef de cette branche. Il a épousé en Espagne en 1723. *Louise* de Veltoven; leurs enfants sont,

1. *Jean-Baptiste-Manuel-Bonaventure* de Rohan, né le 7 Avril 1725.

2. *Jean-Léonard-Gabriel*, né le 6 Mars 1726. un des deux mort, & l'autre est chevalier de Malte.

3. *Marie-Pélagie*, née le 24 Janvier 1724. & mariée en 1737. à *François-Augustin*, comte de Groesquer.

Sur l'antiquité de la maison de Rohan, la séparation des branches de Rohan-Guemené de Montbazon, & de Rohan-Soubise, voyez les grands officiers de la couronne, & les registres de monsieur d'Hosier, l'extrait qu'en fait monsieur l'abbé d'Estrées, mémorial 1753. page 137 & suivantes; & dans les tablettes généalogiques, partie II. page 78 de M. de Chazét de Nantilly, la liste des vicomtes, aujourd'hui ducs de Rohan-Chabot, depuis 1128. jusqu'à ce jour.

Les armes de Rohan sont: *de gueule à 9 macles d'or 3, 3 & 3.*

Celles du prince de Montauban: *écartelé de* Navarre *& de* France, *sur le tout, partie de* Rohan *& de* Bretagne.

Celles du prince de Soubise: 8. *pièces, au* 1. d'Evreux, 2. *de* Navarre, 3. d'Arragon, 4. d'Ecosse; *le* 5 *qui est le premier de la pointe*, *de* Bretagne, 2. *de* Milan, 3. *de* San-Severino, 4. *de* Lorraine, *sur le tout, parti de* Rohan *& de* Bretagne.

ROI DE CHAVIGNI: Maison éteinte qui a donné un grand aumônier de France dans *François* le Roi de Chavigni, qui vivoit sous François I. Il mourut le 18 Octobre 1515. Le premier de cette maison dont il soit fait men-

tion est *Nicolas* le Roi, chevalier, seigneur de la Baussonniere, qui vivoit au commencement du quatorzieme siécle. On trouve *Guillaume* le Roi III. du nom, capitaine de la forteresse de Montlheri sous le roi Charles VII. en 1436. *René* le Roi, chambellan du roi Louis XI. capitaine de Loudun sous Charles VIII. mort en 1512. *Louis* le Roi qui servit sous Louis XII. & François I. Il se trouva à la bataille de Pavie & vivoit encore en 1554. Le dernier de cette maison est *François* le Roi, capitaine des gardes du corps du roi après son pere, chevalier de l'ordre du S. Esprit en 1578. Il mourut dans son château de Chavigni âgé de 87 ans, en Février 1606. sans avoir laissé d'enfants de ses deux femmes. Le comté de Clinchamp & la seigneurie de Chavigni, passerent à son petit neveu, *Jacques II.* seigneur de Rouville, qui avoit pour ayeule *Magdelene* le Roi.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent à la bande de gueule*, qui est le Roi : *au 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur à la bordure de gueule*, qui est de Dreux.

ROI (le), *Voyez* JUMELLES.

ROIRIE : Terre & seigneurie en Bretagne, qui étoit possédée dès l'an 1450. par *Jean* Tuffin, gentilhomme Breton. *Voyez* TUFFIN.

ROISIN : Noble & ancienne maison du Hainault, qui a tiré son nom de la terre de Roisin, l'une des premieres baronnies de cette province. La généalogie de cette maison commence à *Alard* de Roisin, fils de *Baudri*, qui vivoit en 1007. Les biens de la branche aînée de cette maison échurent à *Jacqueline* de Roisin, fille de *Baudri X.* & femme d'*Antoine* de la Fosse, laquelle les laissa à sa fille aînée, *Anne* de la Fosse, mariée à *Robert* de la Tramerie, seigneur de Roucou-Forêt, gouverneur d'Aire. Il y a deux autres branches ; sçavoir, celle de Roisin de Rongies, & celle de Roisin du Parcq, établies dans les Pays-Bas Autrichiens.

Les terres de Forest, Parcq, Bourchapon & Walrlaunois situées en Hainault, furent unies & érigées en marquisat, sous le nom de Roisin, par lettres du roi catholique du 5 Mai 1686. en faveur de *Jean-François* de Roisin, député de la Noblesse aux Etats du comté de Hainault, fils d'*Alexandre-François* de Roisin, & d'*Alix-Isabelle* de Hennin-l'Etart. Il avoit épousé *Marie-Therese-Hyacinthe* le Danois, fille du comte de Cernai, & de *Marie* de Noyelles, de laquelle il a laissé,

1. *François-Joseph*, marquis de Roisin, capitaine aux gardes Walones : 2. deux filles.

Les armes : *bandé d'argent & de gueule de 6 pieces.*

ROISSI : Seigneurie en l'Isle de France, que *Marie-Angelique* d'Aquin a portée en mariage à son premier mari, *Louis-Raulin* Rouillé, pere du ministre de la marine. *Voyez* ROUILLÉ.

ROLLAND : Lieu, terre ou village situé en Suisse au Val-Monastero, entre les montagnes de Valdera & de Bussalora, sur le ruisseau, appellé Ramo Il n'est pas douteux que le fameux Gui Allard, qui a travaillé à la généalogie de plusieurs anciennes maisons, & qui est auteur du Nobiliaire de Dauphiné, ou discours historique des familles nobles qui sont dans cette province, avec le blason de leurs armoiries, impri-

mé à Grenoble avec privilége du roi en 1679. avoit connoissance que la famille de Rolland, dont il est parlé dans son nobiliaire, venoit probablement de la Suisse, & du même lieu de Rolland ci-dessus mentionné, puisqu'il s'y explique en ces termes :

Rolland : Il y a deux cens ans, que l'un de cette race vint de la comté de Bourgogne en cette province, où sa postérité parut quelque tems, puis elle se retira dans le Comtat Venessin & en Provence, où elle a les seigneurs de Rhelanete & de Reauville, qui ont quelques domaines en Dauphiné. La Normandie en a aussi une branche : le sieur de *Valmont*, maître d'hôtel de madame la duchesse douairiere d'Orléans, est de cette famille.

Olivier de Rolland, avocat & procureur général en toute la légation d'Avignon, vivoit l'an 1500.

Antoine, son fils, fut conseiller au parlement de Provence, & employé aux grands jours de Poitiers.

François de Rolland, seigneur de Reauville, chevalier de l'ordre du roi, vivoit sous Charles IX.

Pierre, fut commis de la Noblesse de Dauphiné l'an 1623. & 1624.

Les armes : *d'azur à un cor de chasse d'or, lié, enguiché & virolé de même, à 3 pals retraits, mouvants du chef aussi d'or.*

ROLLAND : Noble & ancienne famille originaire de Normandie, & établie en Guyenne depuis 300 ans, où elle fut transférée par *Etienne* de Rolland, fils de *Thevenin*, desquels il sera parlé. Plusieurs des seigneurs de ce nom ont rendu des services à l'Etat, & se sont signalés en exposant & leur vie & leurs biens, pendant les guerres de Normandie sous Charles VII. & durant les derniers troubles de Guyenne sous Louis XIII. & sous Louis XIV.

Les alliances de cette maison sont avec celles de Leberton-d'Aiguille, premier président du parlement de Bordeaux, Montferrand, grand sénéchal de Guyenne, Moncins de Treville, Lansac, le comte de Latrenne, Poudenas, Rozet de Nogarde, Dubreuil, Secondat de Montesquieu, Geres, Rélion, Gasq, Calvimont, Verthamont, Daux de Lescout, Monteinard, Dudebat, de L'Estelle, Dulon, Baratet, la Chassaigne, Gaufreteau, Dusseau, Dessenault, d'Issan, la Tour de Mons, Boucaud, S. Marc, Denis, Melon, Canolle de Lescours, Duroi, Ragueneau, Dumirat, Fonbrauge, &c.

La généalogie de la famille de Rolland, prouvée par titres (a), commence à *Thevenin* de Rolland,

(a) *Plusieurs autres, antérieurs à ceux-ci, ont été perdus, comme il est aisé de s'en appercevoir dans la suite de cette généalogie, & comme il se voit plus au long dans l'ordonnance & confirmation accordées par M. le cardinal de Sourdis à M. de Bethune, archevêque de Bordeaux, & depuis, dans la production que ceux de cette maison fournirent à M. Pellot, intendant de Bordeaux, dans la recherche de 1666. d'où il est aisé de conclure, que sans cette perte, ils remonteroient sans nul doute à une origine beaucoup plus reculée ; puisque personne n'ignore qu'avant & surtout après l'institution des compagnies d'ordonnances, chacune composée de 100 hommes d'armes,*

écuyer, qui fut un des cent hommes d'armes de la grande ordonnance du roi Charles VII. servant dans la compagnie de M. d'Estouteville (*a*). Ce *Thevenin* de Rolland se trouva au siége de Rouen, & à la bataille de Fourmigni en 1449. & 1450. & servoit encore en 1453.

Etienne de Rolland, son fils, fut pourvu par le roi Louis XI. d'une charge de conseiller au parlement de Guyenne, lors de sa création en 1462. Ce fut lui qui quitta la Normandie, pour aller exercer cette charge à Bordeaux. Il fut enterré à S. Maixans de cette ville, & laissa,

Flori de Rolland, seigneur du Pont (*b*), qui fut pourvu par Louis XII. de la même charge de conseiller au parlement de Guyenne, après le décès de son pere, par lettres de confirmation d'office du 19 Juillet 1498. Il fut enterré au même lieu que son pere, comme ayant été tous les deux bienfaiteurs de l'Eglise S. Maixans; il n'eut point d'enfants de *Marguerite* de Lesmaries, sa premiere femme. *Peyronne* Micquau, sa seconde, le fit pere d'*Adrian*, qui suit, & d'une fille nommée *Marie*, à laquelle par son testament du 20 Août 1514. il donna pour tout droit de légitime 2000 livres tournoises. Le même *Flori* eut une fille naturelle, nommée *Jeanne*; il lui légua par le même testament quarante francs Bourdelois pour la marier.

Adrian de Rolland, seigneur du Pont, jurat gentilhomme de Bordeaux, comme il est qualifié dans plusieurs titres, mort le 19 Mai 1547. est enterré, ainsi que ses prédécesseurs dans la même église de Saint Maixans de Bordeaux, aussi comme bienfaiteur & suivant sa derniere volonté. Il eut de *Françoise* de Singareau, niéce de *Geoffroi* de la Chassaigne, quatrieme président au parlement de Guyenne,

1. *Joseph*, qui suit.

2. & 3. *Geoffroi* & *Jean*, morts sans avoir pris d'alliance.

4. *Guillaume*, auteur des seigneurs d'Escortinals, de la Roque, & Villeneuve, rapportés ci-après.

5. *Jeanne*, mariée à *André* de Forquier.

6. *Catherine*, mariée à noble *Jean* Dubedat.

7. *Leonarde*, mariée à *Arlant* de Pujolx.

8. *Marie*, qu'on ne connoît que par le testament de son pere du 19 Mai 1547.

Joseph de Rolland, seigneur du Pont, épousa en 1547. *Catherine* de Serres, de laquelle il eut pour fils unique,

Joseph de Rolland II. du nom, seigneur du Pont, marié le 27 Décembre 1573. à *Magdelene* de Raoul, mere de

Jean de Rolland, seigneur du Pont, marié le 12 Juin 1613. à *Louise* Duduc. Il obtint le premier Août 1623. une ordonnance de maintenue du droit de banc&

faite par Charles VII. en 1445. il falloit être gentilhomme, & avoir de la faculté pour pouvoir y être admis.

(a) *Ce qui est à la connoissance de M. de Clairambault, qui a un double de toutes les pieces ci-dessus mentionnées.*

(b) *La seigneurie & château du Pont, dont cette maison est en possession depuis plus de 250 ans, est située en Guyenne à six lieues de Bordeaux, entre Preignac & Barsac.*

de sépulture dans l'église de Saint Vincent de Barsac, où avoient été inhumés *Joseph I.* & *Joseph II.* comme bienfaiteurs, ainsi qu'*Adrian*, l'un de leurs auteurs. Ce fut le cardinal *François* d'Escoubleau de Sourdis, lors archevêque de Bordeaux, qui la lui accorda. Il eut de son mariage,

1. *Paul*, mort garçon, & qui obtint la confirmation du droit de banc & de sépulture dans l'église de S. Vincent de Barsac le 10 Février 1651. de *Henri* de Bethune, archevêque de Bordeaux, dans laquelle il fut pareillement inhumé, ainsi que les suivants.

2. *Jacques*, qui suit.

3. *Charles*, seigneur de Lastous. Celui-ci fut capitaine dans le régiment d'Harcourt, infanterie; il servit dans les armées de Flandres & de Catalogne; fut dangereusement blessé dans les lignes de Leyde, comme le fait voir le certificat de ses services. Il épousa le 13 Juillet 1649. *Claire* de Massellerie, dont il n'eut point d'enfants.

4. *Jeanne*, mariée à *N*..... de Gasq de Bordeaux en 1644. Il y en a du nom de Gasq, qui sont présidents à mortier au parlement de cette ville.

Jacques de Rolland, seigneur du Pont, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, suivant la date de ses provisions du 7 Juin 1645. capitaine de cavalerie dans le régiment du duc de Guise en 1668. fut aussi dans la suite vice-sénéchal de Guyenne. Il se trouva aux siéges de Fontarabie & de Scalse. Louis XIV. en fit grand cas (*a*); & en récompense de ses services & à cause des pillages arrivés à plusieurs reprises dans ses châteaux & maisons, situés aux lieux de Barsac & de Budol, pour avoir servi de retraite aux troupes du roi, il lui accorda deux sauve-gardes, l'une datée de S. Denis le 13 Juillet 1652. & l'autre de Paris le 27 Juin 1653. Ce fut lui, qui dans les derniers troubles de la province de Guyenne, arrivées en 1652. & 1653. occasionna la réduction de la ville de Bordeaux, par la chute de Bourg, place importante que défendoit, pour les Espagnols un nommé Don *Ozorio*, que le sieur du Pont avoit autrefois connu en Espagne, & qu'il trouva moyen de gagner, par les intelligences secrettes qu'il entretenoit avec lui, & par un mémoire qu'il lui avoit fait parvenir: par cette action les troubles cesserent, & la province ne tarda pas à rentrer dans l'obéissance. M. Pellot, intendant de Bordeaux, lui accorda la premiere maintenue de noblesse le 20 Juillet 1666. Il épousa le 30 Décembre 1646. *Jacquette* de Lurbe, de laquelle il eut,

1. *Paul*, qui suit.

2. *Jean-André*, lieutenant de la compagnie du chevalier Durumain, dans le régiment de Villars, cavalerie, ci-devant du Tronc; il y servit 13 ans: il avoit auparavant servi, tant en qualité de lieutenant que de cornette, pendant 23 ans dans le régiment de Paon, ci-devant Sommeri. Ayant été dangereusement blessé à la bataille de Sainte Croix, en

(a) *On conserve dans la famille plusieurs lettres de ce monarque, des ducs de Vendôme, de Guise & de Candalle, écrites à ce* Jacques de Rolland, *& plusieurs autres pieces qui justifient ce qui est dit ici touchant ses grands services.*

Espagne, d'un coup de bayonnette dans la poitrine, il fut reçu à l'hôtel royal des invalides par ordre de M. de Breteuil le 28 Mars 1726. & y est mort le 18 Août 1745. âgé de 85 ans.

3. *Etienne*, mort au Pont sans avoir pris d'alliance.

4. *Joseph*, auteur des seigneurs de Lastous, rapportés ci-après.

5. *François* de Laurent, seigneur de la Barde, mort sans alliance.

Paul de Rolland, chevalier, seigneur du Pont, épousa le 5 Janvier 1671. *Catherine* de Roche; il en eut pour enfants, *Joseph*, qui fut assassiné à Bordeaux dans sa chaise à porteurs par deux hommes déguisés qui lui tirerent deux coups de pistolet; & *Richard*, qui suit.

Ce même *Paul* eut la deuxieme maintenue de noblesse de M. de la Bourdonnaie, intendant de Bordeaux le 14 Mars 1706.

Richard de Rolland, chevalier, seigneur du Pont, ancien officier dans le régiment de Bigorre, infanterie, servit en qualité de lieutenant pendant toute la guerre d'Italie sous Louis XIV. Après la mort de son frere aîné il quitta le service: il obtint le 20 Mars 1715. d'*Armand* Bazin de Bezons, archevêque de Bordeaux, la troisieme confirmation du droit de banc & de sépulture dans l'église de S. Vincent de Barsac. Il épousa en 1709. *Rose* Dusseau, de laquelle il a,

1. *Jean-Jacques*, né le 18 Août 1720.

2. *Jean*, né le 20 Septembre 1723. il sert dans la maison du roi depuis 1743.

3. *Marie-Jeanne*, née le 16 Février 1713. mariée à *N*... Denis, fils du président Denis, morte sans avoir laissé d'enfants.

4. *Marie-Jacquette*, née le 29 Avril 1714. mariée à *N*...... de Gaufreteau, gentilhomme du Perigord, restée veuve avec plusieurs enfants.

5. *Anne-Rose*, née le 5 Octobre 1716. & mariée au président Denis, pere de celui qui avoit épousé *Marie-Jeanne*, aussi restée veuve avec une petite fille.

6. *Elisabeth*, née le......, encore fille.

Joseph de Rolland, chevalier, quatrieme fils de *Jacques* de Rolland, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre & de *Jacquette* de Lurbe, est auteur des seigneurs de Lastous, seconde branche de cette maison. Il fut capitaine, puis major dans le régiment de Bigorre, infanterie, & se retira du service avec une pension du roi de 400 liv. Il épousa le 5 Février 1696. *Marie* Ditteronde, dont,

Jean-Joseph de Rolland, chevalier, seigneur de Lastous (*a*), né le 4 Septembre 1697. Il obtint le 4 Août 1736. sur la représentation de ses titres, de M. Boucher, intendant de Bordeaux, une ordonnance de maintenue de noblesse pour sa branche; il se maria le 7 Octobre 1724. avec *Anne* Laverni, dont sont sortis,

(a) *La seigneurie de Lastous & la co-seigneurie de la paroisse de S. Jean de Gardere, que possede* Jean de Rolland, *conjointement avec le duc de Bouillon, sont situées en Guyenne, dans le duché d'Albret, jurisdiction de Calignac, sénechaussée de Nerac.*

1. *Jacques*, né le 18 Septembre 1729.

2. *Jean André*, né le 14 Août 1730.

3. *Suzanne*, née le 24 Novembre 1731.

4. *Thérèse*, née le 9 Avril 1734.

5. *Anne*, née le 22 Mai 1735.

6. *Marie*, née le 2 Mai 1737.

La troisieme branche, qui est celle des seigneurs d'Escortinals, de la Roque & de Villeneuve, a pour tige, *Guillaume* de Rolland, quatrieme fils d'*Adrian* de Rolland, jurat gentilhomme de Bordeaux, & de *Françoise* de Sinagareau.

Israël de Rolland, fils de *Guillaume*, épousa le 8 Juillet 1601. *Catherine* Bertrand, de laquelle il eut *Arnaud*, qui suit, & une fille nommée *Simone*, morte jeune.

Arnaud de Rolland, seigneur de la Roque & de Villeneuve (a), conseiller à la cour des aides & finances de Bordeaux, suivant la date de ses provisions du 31 Décembre 1641. épousa le 20 Juillet 1641. *Marie* de Torisson, dont sortirent,

1. *Philip-Dorde*, officier au régiment de Champagne, infanterie : il servit pour les Hollandois contre l'évêque de Munster, comme le marquent les lettres de Relief de noblesse, accordées à lui & à ses freres, datées du camp devant Mastrick le 30 Juin 1673. & enregistrées par arrêt le 4 Septembre de la même année, lequel en rapportant leur généalogie, fait aussi mention de trois diverses pieces qui justifient les services qu'ils ont rendus à l'Etat, surtout durant les derniers mouvemens de la province de Guyenne. *Philip-Dorde*, après la mort de son pere, quitta le service, pour être conseiller à la cour des aides de Bordeaux, comme on le voit par ses lettres de provision du 19 Juillet 1671. Il mourut sans laisser de postérité.

2. *Joseph*, qui suit,

3. & 4. *Jean* & *Arnaud*, morts tous deux garçons, le premier cordelier.

Joseph de Rolland, chevalier, seigneur d'Escortinals (b), de la Roque & de Villeneuve, fut capitaine, puis commandant d'un bataillon dans le régiment de Normandie, infanterie. Il fut employé dans des occasions importantes pour le service du roi durant la guerre de Sicile, dans lesquelles il donna des marques de sa valeur, fidélité & affection, comme il est dit dans ses lettres de grace (c) du mois de Décembre 1682. entérinées les mêmes mois & an au parlement d'Aix, dans le ressort duquel le cas s'étoit passé. Il quitta le service à la mort de *Philip-Dorde*, son frere, & fut président à la cour des Aides

(a) *Les seigneuries de la Roque & de Villeneuve, sont situées auprès de Cadillac, à six lieues de Bordeaux, dans la même province de Guyenne.*

(b) *La seigneurie d'Escortinals est située en Languedoc, jurisdiction de Castel-Sarrazin, diocèse de Montauban, sénechaussée de Toulouse.*

(c) *Il avoit tué un capitaine de vaisseaux à Toulon, où il étoit allé pour affaires, étant pour-lors en garnison au château d'If, en Provence.*

de Bordeaux : il mourut en 1722. Il avoit épousé en premieres noces le 17 Mai 1692. *Marguerite* de Boucaud, dont il eut, 1. *Joseph-François*, qui fuit : 2. *Ignace*, mort en minorité, & deux filles religieuses de la Visitation de Bordeaux, mortes. Il s'étoit marié en secondes noces le 3 Août 1714. à *Therese* de Canolle de Lescours, de laquelle il eut,

1. *Jean-Baptiste*, né le 11 Octobre 1716.

2. *Pierre*, né le 29 Décembre 1717.

3. Un autre *Pierre*, né le premier Décembre 1718. lequel a fait toute la guerre de Boheme, s'étant trouvé à la prise de Prague par escalade, comme aussi pendant son blocus, à sa défense, sous les ordres de M. le maréchal de Broglie, & à la fameuse retraite de M. le maréchal de Belleisle, en qualité de lieutenant dans le régiment d'Anjou, infanterie. Il servit les campagnes suivantes en Piémont.

4. *Joseph*, né le 20 Février 1720. tous quatre encore garçons & seigneurs d'Escortinals, en Languedoc.

5. *Thérese*, née en 1715. religieuse de l'ordre de Fontevrault, au Paravis, près de Bordeaux.

Joseph - François de Rolland, chevalier, seigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, président à la cour des aides & finances de Guyenne, a épousé le 8 Septembre 1723. *Jeanne* de Chaperon, de laquelle il a eu plusieurs enfants qui sont morts en bas âge, & dont il ne reste que *François* de Rolland, son fils aîné, chevalier, aussi seigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, né en 1724.

Notà. Il y a dans cette province des familles de même nom, mais différentes de celle que je viens de donner, d'après un mémoire qui m'a été fourni par M. le chevalier de Rolland.

Les armes de la branche aînée sont (*a*) : *d'azur à un lion d'or, couronné d'hermines, armé, lampassé & floqué de gueule.*

Pour supports : *deux hommes d'armes, tenants chacun d'une main une épée haute d'argent, la poignée d'or, avec ces mots latins sur chaque bras, portant l'épée, à l'un* servat ; *à l'autre* tuetur, *& tenants de l'autre main l'écusson des armes.*

Pour cimier : *un lion léopardé d'or, semblable à celui des armes, tenant de la patte droite un sabre recourbé d'argent, la garde d'or, menaçant de frapper, posé sur un casque de trois quarts de front ;* pour devise : *nomine magnus, virtute major.*

Les armes des seigneurs de Lastous, seconde branche, sont les mêmes, avec cette différence, qu'ils brisent : *d'un lambel à 3 pendants d'argent en chef.*

Les seigneurs de la Roque & de Villeneuve, ainsi que ceux d'Escortinals, troisieme branche, portent de même ; les premiers bri-

(a) *Tirées de dessus un ancien original en parchemin, qui est entre les mains de la branche aînée, différentes, en quelque façon, de celles fournies par les branches cadettes de l'Armorial general, qui sont :* d'azur à un lion d'or, *qui est de Rolland,* parti d . . . . . à 3 étoiles d'or, posées 2 & 1. coupé sur . . . . . à 3 cœurs de même posés aussi 2 & 1, *qui sont celles de quelques alliances.*

ſent leurs armes *d'une bordure d'argent* ; les ſeconds, comme puînés, *d'une bordure engrêlée de même.*

ROLLANS : Branche cadette de l'ancienne & illuſtre maiſon de Vienne, en Bourgogne. Elle a commencé à *Guillaume* de Vienne, fils puîné de *Jean* de Vienne, ſeigneur de Bagni, & de *N*.... dame de Rollans.

Voyez VIENNE.

ROMAINVILLE : C'eſt une terre qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Février 1646. enregiſtrées le 29 Janvier 1666. en faveur de *Pierre* de Bault, baron de S. Frique.

ROMÉ : *Jacques* Romé, ſeigneur de la Fontaine, épouſa *Marguerite* Alleaume, qui lui porta en dot la terre de Vernouillet dans le Vexin. *Louis* de Romé, petit-fils du précédent, ſeigneur de Vernouillet, préſident à mortier au parlement de Rouen en 1678. mourut en 1713. pere de *Louis-Pierre* de Romé, lieutenant des maréchaux de France, en faveur duquel la terre de Vernouillet fut érigée en marquiſat en 1723. Il mourut le 26 Novembre 1747. âgé de 79 ans, laiſſant de ſa femme, *Anne-Charlotte* de Salaberi,

1. *N*..... de Romé, marquis de Vernouillet, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de la Rochefoucauld, marié en 1750. avec *N*.... de Berthelot.

2. *Albert-Marie* de Romé, reçu chevalier de Malte de minorité en 1732. capitaine de cavalerie dans le régiment de la Rochefoucauld. Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes de même, & en pointe d'un renard paſſant d'or.*

ROMECOURT : *Antoine* de Romecourt, premier lieutenant des gardes du corps, obtint que le Marais de S. Gond, en Champagne, fût érigé en titre de comté, ſous le nom de Romecourt, par lettres du mois de Juillet 1670. enregiſtrées au parlement de Paris le 8 Avril 1675. *Antoine* de Romecourt étoit frere de *Henriette-Charlotte* de Romecourt, mariée à *Pierre-Louis-Joſeph*, comte des Armoiſes.

Les armes : *d'or à un ours de ſable en pieds.*

ROMIEU, de Provence : *d'or à une gibeciere de pelerin d'azur houpée de même, & chargée d'une coquille d'argent.*

ROMILLÉ ou ROMILLEI : Famille ancienne & conſidérable en Bretagne & en Normandie. Son nom ſe trouve différemment écrit dans les anciens titres. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt *Robert* de Romillé, qui accompagna le duc *Guillaume* dans ſa conquête d'Angleterre en 1066. On commence la généalogie de cette maiſon à *Geoffroi* de Romillé, écuyer, capitaine de S. James de Bevron ; il vivoit en 1383. *Adolphe-Charles* de Romillé, marquis de la Cheſnelaye, comte de Mauſſon, chevalier de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Fougeres, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, créé brigadier d'infanterie le premier Février 1719. le dernier mâle de ſa maiſon, épouſa le 26 Juin 1713. *Louiſe-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort : *Charlotte-Marguerite*, née le 26 Janvier 1715. & mariée le 11 Mai 1728. à *Michel-Charles-Dorothée* de Roncherolles, comte de Pont-S. Pierre ;

S. Pierre, & *Louise* de Romillié, morte.

Les armes : *d'azur à deux léopards, couronnés d'or, posés l'un sur l'autre, lampassés & armés de gueule.*

ROMOULES : C'est une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Novembre 1649. en faveur de *Charles* de Grimaud, président au parlement d'Aix.

RONCHEROLLES : Une des plus illustres maisons du royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances, originaire de Normandie, qui tire son nom de la terre & seigneurie de Roncherolles, qu'elle possede de tems immémorial. Elle est située dans le Vexin, à six lieues de Rouen, à deux lieues du Bourg du Pont-S. Pierre & du prieuré des deux Amans, & à une lieue d'Andeli & d'Ecouis. Depuis plus de 800 ans, cette maison s'est toûjours soutenue, tant par ses terres considérables & ses grandes alliances, que par les distinctions singulieres & honorifiques que lui ont méritées son zéle & son attachement pour le service de nos rois dans tous les tems. Les aînés de cette maison sont conseillers d'honneur nés au parlement de Rouen, par lettres patentes des rois Henri III. & Louis XIII. confirmées par d'autres de Louis XIV. en 1692.

Aima de Roncherolles, qualifié *miles*, étoit du nombre des seigneurs qui accompagnerent Charlemagne à Rome, lorsqu'il se fit couronner Empereur en 800. Un autre Roncherolles défendit en 885. l'entrée de la Seine, contre une troupe de Pirates Danois. Un autre Roncherolles fut envoyé en 938. par le roi Louis IV. d'Outremer, à l'empereur Othon, pour lui demander sa princesse sa sœur en mariage.

La généalogie de cette maison ne commence qu'à *Pierre I.* seigneur de Roncherolles, mort en 990. *Jean* de Roncherolles, issu de lui au onzieme degré, épousa en 1367. *Isabelle* de Hangest, héritiere des baronnies de Hugueville & du Pont-S. Pierre (*a*). Par ce mariage, *Jean* de Roncherolles fit entrer dans sa maison les baronnies de Heuqueville & du Pont-S. Pierre ; & lui & les aînés de cette maison furent depuis connus. *Michel* de Roncherolles, marquis de Pont-S. Pierre, &c. premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, né en 1669. épousa le 24 Février 1702. *Marie-Anne-Dorothée-Erard* le Gris, morte le 29 Janvier 1739. âgée de 53 ans, fille unique de *Gaspard-Erard* le Gris, marquis de Montreuil, &c. Il en a eu, 1. *Michel-Charles-Dorothée* de Roncherolles, comte du Pont-S. Pierre, né le 19 Avril 1703. maréchal de camp du premier Mai 1745. marié le 11 Mai 1728. à *Charlotte-Marguerite* de Romilli de la Chesnelaye, fille unique d'*Adolphe-Charles*, marquis de la Chesnelaye, dont il a eu deux filles, mortes en bas âge. 2. *Claude-Edouard-Sybile* de Roncherolles, lieutenant général en Décembre

(a) Aubert *de Hangest*, pere d'Isabelle, *par sa quatrieme ayeule, descendoit de* Robert *de France, comte de Dreux, fils du roi* Louis *le Gros.* Alix *de Harcourt, mere d'*Isabelle *de Hangest, avoit aussi l'avantage, par son ayeule,* Alix *de Brabant, de descendre du même roi & des empereurs* Frederic-Barberousse *&* Isaac-l'Ange.

1748. chef de brigade des gardes du corps, marié le 6 Mars 1752. avec *Marie-Louise* Amelot, fille de *Jean-Jacques*, & de *Marie-Anne* de Vougni sa seconde femme. 3. *Michel-Marie-François*, dit le chevalier de Roncherolles, né le 3 Octobre 1719. exempt des gardes du corps en 1740. tué à la bataille Dettingen en 1743. 4. *Marie-Catherine-Dorothée*, née le 27 Septembre 1707. mariée, 1. le 13 Mai 1728. à *François* de Rivoire, marquis du Palais, mort en 1737. 2. en Juin 1739. à *Alexandre* d'Orléans, marquis de Rothelin. Les branches cadettes de la maison de Roncherolles sont,

1. Les seigneurs & marquis de Maineville. Ils ont commencé à *François* de Roncherolles, second fils de *Philippe* & de *Suzanne* de Guisencourt. Cette branche a fini à *Michel* de Roncherolles, marquis de Maineville, mort le 6 Avril 1683. maréchal des camps & armées du roi. Se voyant sans enfants dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa maison les biens qui en étoient sortis, par le partage qu'avoit eu *François* de Roncherolles, seigneur de Maineville, son ayeul, il donna le 20 Janvier 1683. toutes ses terres à *Claude* de Roncherolles, marquis de Pont S. Pierre, son neveu à la mode de Bretagne, & en lui s'éteignit la seconde branche de la maison de Roncherolles, dite des seigneurs de Maineville.

2. Les seigneurs & marquis de Roncherolles. Ils ont commencé à *Robert* de Roncherolles I. du nom de cette branche, troisieme fils de *Philippe* de Roncherolles, baron de Heuqueville, & duc de Pont S. Pierre. L'héritiere de cette branche, *Anne-Marguerite-Therese*, dame de Roncherolles, Creverville, &c. a épousé le 21 Janvier 1744. *René-Nicolas-Charles-Augustin* de Maupeou, président du parlement de Paris, fils de M. le premier président. De ce mariage est né le 3 Décembre 1746. un fils, nommé *René-Ange-Augustin* de Maupeou. *Voyez* MAUPEOU.

3. Les seigneurs de Heuqueville, de Planqueri & de Daubeuf. Ils ont commencé à *Charles* de Roncherolles, second fils de *Philippe* de Roncherolles, baron de Heuqueville, & de *Renée* d'Epinai. Il eut pour parrein le roi Charles IX. Son partage dans la succession de son pere, furent la baronnie de Heuqueville, la terre & seigneurie d'Orgeville, & dans celle de *Renée* d'Epinai sa mere, la baronnie de Montfiquet, les terres de la Bazoque & de Planqueri, avec les fiefs de Lafont & Canti. Il mourut le 19 Janvier 1635. âgé de 74 ans. *Marie-Charles-François* de Roncherolles Planqueri, issu de lui au cinquieme degré, né le 22 Juin 1702. a épousé le 10 Août 1727. *Françoise-Louise-Gabrielle* Ruault, dame du Menil-Benoit, fille de *Louis* Ruault, & de *Marguerite* de Varigni, dont il a *Jean-Jacques*, né en 1736. & une fille.

4. Les seigneurs de Daubeuf sortis de la précedente. Ils ont commencé à *Antoine-François* de Roncherolles, second fils de *Gabriel* de Roncherolles, comte de Planqueri, & de *Jeanne-Angelique* Néelle de Tierceville. Il est né le 19 Novembre 1673. a d'abord été chevalier de Malte, s'est ensuite marié le 13 Février 1713. à *Marie-Celeste* de Dun, dont il a eu pour enfants, 1. *Charles-Antoine-Tranquil* de Roncherolles,

né le 11 Mars 1715. capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. 2. *Marie-Magdelene*, née le 15 Mars 1714. 3. *Marie-Louise*, née le 12 Août 1719. morte en 1737.

Voyez les Tabl. gén. part. IV. p. 386.

Les armes de la maison de Roncherolles sont : *d'argent à 2 fasces de gueule.*

RONCHEVOL, en Beaujolois : *d'or à l'aigle de gueule, membrée & becquée d'azur.*

ROQUE-GONTARD : Seigneurie, qui fut une de celles qu'*Antoinette* de Terre apporta en 1504. à son mari *Jean* de Forbin, seigneur de la Barbent. *Voyez* FORBIN.

ROQUE DE GRAVELINE (la) : *écartelé au 1 & 4 de gueule à la tour d'argent, au 2 & 3 d'azur à 3 bandes d'or.*

ROQUEFEUIL : Château dans le Languedoc, diocèse d'Alais, dont il ne reste plus que des masures, qui a donné le nom à une ancienne maison, dont on fait monter l'origine à l'an 1250. Elle a produit plusieurs branches. On en commence la généalogie à *Guillaume* de Roquefeuil, qui s'attacha à Jacques, roi d'Arragon, & le suivit à la conquête des royaumes de Valence & de Murcie ; il testa en 1273. La branche aînée a fini aux enfants de *Henri* de Roquefeuil, dont les fils sont presque tous morts au service ; & *Graffinde* de Roquefeuil sa fille, épousa le 21 Janvier 1696. *Joseph* de Pavée, dont le fils a hérité du marquisat de la Roquette.

Les autres branches sont,

1. Les seigneurs de Londres : ils ont pour auteur *François* de Roquefeuil, second fils de *Jean* de Roquefeuil, & de *Jeanne* de Verniolles. *N*. . . . . de Roquefeuil, baron de Londres, mort en Mai 1739. a eu de *N*. . . . Journet son épouse, un garçon & une fille.

2. Les vicomtes de Gabrial : cette branche a commencé à *Pierre* de Roquefeuil, second fils de *Fulcrand* de Roquefeuil, & de *Marguerite* d'Aguillon. Sa postérité subsiste dans *François* de Roquefeuil, dit le marquis de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, né à Montpellier le 9 Avril 1718. capitaine de cavalerie, chevalier de S. Louis, marié le 8 Mars 1746. à *Jeanne-Marie-Magdelene-Suzanne* de Baschi, née le 7 Juillet 1724. dont une fille morte peu après sa naissance.

3. Les seigneurs de Vrezols : Ils descendent de *Rigaud* de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, & d'*Helene* de la Vergne : il eut Vrezols, & les autres terres de Rouergue en partage. Cette branche subsiste dans les enfants de *Claude* de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, mort en octobre 1719. & de *Marie* de Lestang son épouse. Les comtes de Peralada sont aussi une branche de la maison de Roquefeuil. Ils ont eu pour auteur, *Raimond* de Roquefeuil, second fils de *Guillaume* de Roquefeuil & de *Ricarde* Bonavicino ; il resta en Espagne, & sa branche y a subsisté jusqu'en 1712. Elle a fini à *Guillaume-Manuel* de Roquefeuil, comte de Peralada, grand d'Espagne en 1701. mort en 1712. Le comté de Peralada a passé dans la maison de Boxados, & étoit possédé en 1743. par *N*. . . . . de Boxados. De ces comtes de Peralada sont sortis les seigneurs de Laraya, qui n'ont formé que deux degrés. *Voyez les Tabl. Gén. Part. IV. p.* 136.

Les armes de Roquefeuil, la Roquette, Londres & Gabriac : *de gueule, écartelé par un filet d'or à 12 cordelieres de même, 3 dans chaque quartier.*

ROQUEFORT : Il y a eu des seigneurs de ce nom sortis de *Jean* de Cominges, seigneur de Roquefort, qui testa le 25 Mai 1465. Ils ont fini à *Jean* de Cominges, seigneur & baron de Roquefort, mort sans postérité; il fit son héritier *Roger* de Cominges, vicomte de Puiguilhem. Il avoit épousé en 1555. Briette de Villemure.

ROQUEFORT : Terre & seigneurie en Guyenne, qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Septembre 1739. enregistrées au parlement de Bordeaux le 16 Novembre suivant, en faveur de *Pierre-François* de la Salle, chevalier d'honneur au parlement de Bordeaux, d'une famille noble de Guyenne. *Voyez* SALLE.

ROQUEFORT : Baronnie dans la sénéchaussée de S. Severe, qui est actuellemeut possédée par *N...* de Fortisson.

ROQUEFORT-SOMMERI : La terre & seigneurie de Mesnil-Sommeri, élection de Neufchâtel, bailliage de Caux, fut unie aux fiefs de Roquefort, Hatteville, Villi, Launoi, la Pommeraye, Hattevillette & de Saint Remi, & érigée en marquisat, sous la dénomination de Roquefort-Sommeri, par lettres du mois de Février 1687. enregistrées au parlement de Rouen le 9 Décembre suivant, & en la chambre des comptes le 1. Février 1732. en faveur de *Louis* du Mesnil, chevalier, seigneur de Sommeri. *Voyez* SOMMERI.

ROQUEFORT, en Languedoc : *écartelé d'or & de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

ROQUELAURE : Maison originaire d'Armagnac, qui a donné deux maréchaux de France & deux ducs & pairs, & un évêque.

Pierre, seigneur de Roquelaure, en partie, le premier de cette maison dont le P. Anselme fasse mention, vivoit en 1127. *Jean II.* du nom, seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & de Longart, un de ses descendants au quatrieme degré, eut entr'autres enfants, 1. *Jean III.* du nom, qui continua la branche. 2. *François* de Roquelaure, qui a donné origine aux seigneurs de S. Aubin, rapportés ci-après. 3. *Bertrand* de Roquelaure, abbé de Bouilhas, élu évêque de Lectoure.

Antoine, seigneur de Roquelaure, baron de Laverdeux & de Biran, arriere petit-fils de *Jean III.* du nom, fut maître de la garde-robe du roi, chevalier de ses ordres, sénéchal & gouverneur de Rouergue & de Foix, lieutenant général de la Haute Auvergne & du gouvernement de Guyenne, maire perpétuel de Bordeaux, maréchal de France. Il fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour prendre la profession des armes. Il fut en grande considération auprès de *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, qui l'engagea au service du roi de Navarre son fils, & lui donna la part qu'elle avoit dans la seigneurie de Roquelaure. Il fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi de Navarre, maître de la garde-robe du roi en 1589. chevalier des ordres en 1595. pourvu de la lieutenance du roi de la Haute-Auvergne, de la capitainerie du château de Fontainebleau, du gou-

vernement du comté de Foix & de la lieutenance générale de celui de Guyenne le 15 Février 1610. de la mairie de Bordeaux, & enfin honoré de la dignité de maréchal de France en 1615. il mourut subitement à Lectoure le 9 Juin 1625. âgé de 81 ans 3 mois. Il fut pere, entr'autres enfants, de *Gaston-Jean-Baptiste*, duc de Roquelaure, pair de France, marquis de Lavardeux, &c. gouverneur de Guyenne. Il servit en qualité de capitaine dans l'armée du roi en 1635. se trouva les années suivantes avec son régiment à plusieurs siéges & combats, fut blessé à la tête de son escadron, chargeant les ennemis, & fait prisonnier à la bataille de Sedan en 1641. ensuite il fut pourvu de la charge de maître de la garde-robe du roi, dont il se démit, & servit depuis en qualité de maréchal de camp au siége de Gravelines en 1644. Il fut ensuite lieutenant général des armées du roi. Le roi en reconnoissance de ses services, érigea sa terre de Roquelaure en duché-pairie au mois de Juin 1652. le fit chevalier de ses ordres en 1661. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668. à celle de Hollande en 1672. Le roi le fit aussi gouverneur de Guyenne en 1676. & il donna sa démission du gouvernement du château de Ha le 19 Mars de la même année; il mourut à Paris la nuit du 10 au 11 Mars 1683. âgé de 68 ans. *Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, son fils, duc de Roquelaure, marquis de Biran, &c. naquit en 1656 fut fait capitaine de cavalerie en 1668. mestre de camp en 1674. se trouva l'année suivante à la bataille d'Altenheim, obtint au mois de Décembre 1681. de nouvelles lettres d'érection de la terre de Roquelaure en duché-pairie, fut fait lieutenant général pour le roi en Champagne, au département de Rheims le 20 Août 1685. brigadier des armées du roi en 1689. maréchal de camp en 1691. fit la campagne en Flandres sous le maréchal de Luxembourg; se trouva au combat de Leuze en 1692. à la bataille de Nervinde en 1693. au siége de Charleroi; fut fait lieutenant général des armées du roi en 1696. fut nommé au mois de Mars 1702. pour servir en Flandres, sous les ordres du duc de Bourgogne; commanda en 1704. le détachement de toute la maison du roi, de la brigade des gardes & de plusieurs autres de cavalerie & d'infanterie qui passoient en Allemagne. Il fut nommé en 1706. pour commander en chef dans la province du Languedoc, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont avoient joui les maréchaux de Montrevel, de Villars & de Berwick, ses prédécesseurs, dans le même commandement; & acheva d'appaiser les troubles de la province, excités par les religionnaires: il fut honoré du bâton de maréchal de France le 2 Février 1724. nommé chevalier des ordres au mois de Janvier 1728. Il portoit pour armes, ainsi que son oncle & son pere: *écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 rocs d'argent, au 2 & 3 d'argent à 2 vaches passantes de gueule, accornées & clarinées d'azur, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & sur le tout d'azur au lion d'or*, qui est du Bouzet-Roque-Epine.

Il a eu de *Marie-Louise* de Laval, qu'il épousa le 19 Mai 1683. 1. *Françoise* de Roquelaure, femme de *Louis-Bretagne-Alain* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France. 2. *Elisabeth* de

Roquelaure, mariée à *Charles-Louis* de Lorraine, prince de Mortagne, sire de Pons, chevalier des ordres du roi.

Les seigneurs de S. Aubin, qui avoient pour auteur, *François* de Roquelaure, seigneur de S. Aubin, second fils de *Jean* de Roquelaure II. du nom, & de *Jeanne* de Sedillac, ont formé huit degrés, & ont fini à *N*.... dit le marquis de Roquelaure, mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes de la reine, marié en 1696. à *Charlotte* de Clisson-Sauvestre, fille d'honneur de madame en 1680. & fille de *Jacques-Bernard* Sauvestre, comte de Clisson en partie, & de *Charlotte* d'Escoubleau de la Chapelle Bertrand. Il fut nommé brigadier de cavalerie en 1704.

Il y a d'autres branches du nom & armes de Roquelaure, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, dit le Pere Anselme, *Tom. VII. p.* 409.

ROQUEMARTINE : Terre, qui étoit possédée, dans le treizieme siécle, par *Bertrand* d'Aube; & qui fut érigée en marquisat en 1671. elle a passé par droit de parenté sur la fin du dernier siécle, à *Henri* Benaud de Loubieres, dont le fils *Pierre* Benaud, étoit conseiller au parlement d'Aix, en 1718.

ROQUESERVIERE : Ci-devant S. Etienne de Valfrancesque, dans le diocèse de Mende, étoit une ancienne baronnie chef d'un bailliage d'environ 40. paroisses, qui depuis a été fort démembrée, avec un ressort des premieres appellations : cette terre fut donnée par le roi Jean en 1350. à *Guillaume* Rogier de Beaufort, vicomte de Turenne, elle passa ensuite aux maisons de Montboissier, de Montmorenci, &c. *Catherine* de Raimond, fille & héritiere de *Jacques* de Raimond, & de *Marie* Engracie de la Fare, porta en 1745. cette terre, dont sa maison avoit réuni différents fiefs, à son mari *Jean-Jacques-Joseph* Boreli, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat sous la dénomination de marquisat de Roqueserviere, par lettres patentes du mois de Juin 1752. enregistrées au parlement de Toulouse, & en la chambre des comptes de Montpellier, les 8 Juillet & 18 Août de la même année, en considération des services de ses ancêtres, tous dévoués à la profession des armes, & parmi lesquels on trouve plusieurs colonels, maréchaux de camp, gouverneurs de places, & autres officiers de distinction.

Les histoires de Louis XIII. par le Vassor, du cardinal de Richelieu, du maréchal de Goesbriant; les mémoires de l'histoire de M. de Turenne; les commentaires de Polybe, par le chevalier Folard, &c. font mention des services de cette famille, dit l'auteur des Tablettes généalogiques, *Part. VII. p.* 125.

ROQUETTE : Terre en Languedoc, qu'*Anne* de Verniolles, fille de *Jean*, baron de la Roquette, porta en mariage avec d'autres terres le 16 Novembre 1534. à son mari, *Jean* de Roquefeuil. Cette terre fut érigée en marquisat au mois d'Août 1658. en faveur de *Henri* de Roquefeuil. *Grassinde* de Roquefeuil, épousa le 21 Février 1696. *Joseph* de Pavée, & son fils, a hérité du marquisat de la Roquette, les freres de cette *Grassinde* de Roquefeuil étant presque tous morts au service. *Voyez* ROQUEFEUIL.

ROQUE-TIMBAUT (la): C'est une baronnie en Agenois, qui fut portée en dot par *Clemence* de Villemon, à *Jules-César* de Raffin, seigneur d'Hautertre, issu d'une noble & ancienne famille de Guyenne, *Voyez* RAFFIN.

ROQUETTE (la): Seigneurie érigée en marquisat, par lettres du mois de Mars 1651. enregistrées au parlement, & en la chambre des comptes d'Aix, en faveur d'*Augustin* de Forêts, président au parlement d'Aix. Sa sœur devenue son héritiere, épousa *Jean-Balthazar* du Chesne, président au même parlement. *Voyez* CHESNE.

ROSCOET, de Bretagne (du): *d'argent à 3 roses de gueule, 2 & 1 tigées de sinople.*

ROSE, en Dauphiné: *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ROSE-BRISSART: *Anne-Elisabeth-Marie* de Rose-Brissart, épouse de *Henri-Charles* de Thiard de Bissi, comte de Thiard, brigadier de cavalerie, & capitaine lieutenant de la compagnie des chevaux-légers dauphin, mourut à Paris, le 4 octobre 1754. âgée de 20 ans.

ROSE DE COYE: *Toussaint* Rose, président au parlement, secrétaire de la chambre, & du cabinet du feu roi, l'un des quarante de l'académie Françoise, fut pere de *Louis* Rose, seigneur de Coye, conseiller au parlement de Metz, aussi secrétaire de la chambre, & du cabinet du feu roi. *Rose-Magdelene* Rose, sa fille, épousa le 28 Avril 1699. feu *Antoine* Portail, mort premier président du parlement de Paris, le 3 Mai 1736. *Voyez* PORTAIL.

ROSEN: Maison originaire de Pologne, qui s'établit en Livonie, en 1343. Elle a formé trois branches: celle de *Rosen-Klein-Ropp*, a donné plusieurs officiers-généraux à la Suede, à l'Empire, & à la France; entr'autres, un maréchal de France dans *Conrad* de Rosen, comte de Bolweiller, chevalier des ordres du roi, qui abjura en 1681. la réligion Lutherienne, dans laquelle il étoit né. Il commença fort jeune d'entrer au service de France, & il y fut attiré par *Reinhold* de Rosen, de Gros-Ropp, son parent, qui étoit lieutenant-général des armées du roi. Il fut colonel, de cavalerie en 1667. se trouva à la bataille de Senef en 1674. où par ses belles actions, il mérita d'être fait seul brigadier, ensuite maréchal de camp en 1677. pour avoir repoussé les ennemis au siége de Cambrai, lieutenant-général en 1688. Il commanda les troupes qui passerent en Irlande, avec le roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de maréchal d'Irlande en 1689. pour le récompenser d'avoir passé la riviere de Finne, à la nage avec mille chevaux, & battu un corps de troupes reglées de 8000. hommes. Il fut mestre de camp de la cavalerie légére en 1690. après s'être trouvé aux plus grands événements où il se signala, le roi le nomma en 1703. maréchal de France, & chevalier de ses ordres le 2 Février 1705. Il avoit été fait grand croix de l'ordre militaire de S. Louis en 1693. Il mourut le 3 Août 1715. âgé de 87 ans à son château de Bolweiller, dans la haute Alsace. Il avoit épousé *Marie-Sophie* de Rosen Gros-Ropp, sa parente, & fille unique de *Reinhold* de Rosen, seigneur de Gros-Ropp, en Livonie: il en eut 1. *Reinhold-Charles*

de Rosen, qui suit; 2. *George-Christophe* de Rosen, mort à la bataille de Nerwinde, âgé de 23 ans.

Reinhold de Rosen, comte de Bolweiller, &c. né le 10 Janvier 1666. mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, fut fait brigadier des armées du Roi le 10 Février 1704. maréchal de camp le 20 Mars 1709. commandeur de l'ordre de Saint Louis le 10 Août 1715. lieutenant-général des armées du roi, le 1. Octobre 1718. mourut le 13 Juin 1744. il a eu de *Marie-Beatrix-Octavie* de Grammont en Franche-Comté,

1. *Anne-Armand* de Rosen, né le 19 Juillet 1711. qui suit:

2. *Eleonor-Felix* de Rosen, né le 2 Septembre 1713. qui a été reçû chevalier de Malte, le 26 Août 1719. mort en 1741.

Anne-Armand de Rosen, marquis de Bolweiller, comte d'Ettenweiller, & de Grammont, baron de Conflandey, &c. lieutenant-général des armées du roi, mestre de camp du régiment de Rosen, cavalerie allemande, décedé le 28 Novembre 1749. à l'âge de 38 ans, avoit épousé *Jeanne-Octavie* de Vaudrey, fille unique de *Nicolas-Joseph*, comte de Vaudrey, baron de S. Remi, & de *Jeanne-Catherine* de Rottembourg. Cette dame, qui a porté dans la maison de Rosen la baronnie de S. Remi, les terres de Montot, & de Bettoncourt, avec leurs dépendances en Franche-Comté, & celle de Masmunster, ou Masveaux, en haute Alsace, a eu pour enfans,

1. *Louise-Jeanne-Charlotte* de Rosen, reçuë chanoinesse de Remiremont, morte âgée de 12 ans, en 1744.

2. *Eugene-Octave-Augustin*, marquis de Rosen, mestre de camp en second du régiment de *Wirtemberg*, cavalerie, ci-devant *Rosen*, né le 28 Août 1737.

3. Trois garçons morts en bas âge.

4. *Marie-Anne-Charlotte* de Rosen, née posthume le 11. Avril 1750. morte à Paris en 1753.

La maison de *Rosen*, est connue en Livonie, dès le tems que le Christianisme y a été établi. Par les annales du pays on voit que *Chrétien* de Rosen, qui passe pour le premier de cette maison, s'établit en Livonie, vers l'an 1343. avec beaucoup de chevaliers, qui conquirent cette province, & la délivrerent des payens & idolâtres qui l'occupoient. Ceux, qui sont venus depuis, ont augmenté la gloire de leur maison par beaucoup d'actions de valeur, de prudence, & de fidélité, tant sous les princes de Livonie, que sous le *Grand-Gustave-Adolphe*, & les autres rois de Suede. Ils ont pris des alliances dans les meilleures, & principales maisons du pays.

En 1560. toutes les différentes branches de la maison de Rosen, établies en Livonie, se trouverent réduites à trois, qui sortoient de trois freres, qui continuerent toujours de porter le nom & les armes de leurs ancêtres, qui sont: *d'or à trois roses de gueule, 2. & 1, une queue de paon pour timbre, & deux belettes pour supports.*

Ces trois branches nommées *Rosen-Klein-Ropp*, *Rosen-gros-Ropp*, & *Rosen-Hoc-Rosen*, sont distinguées par les noms de trois châteaux, situés l'un près de l'autre, à douze lieues de Riga, capitale de la Livonie. On y trouve des tombeaux de leurs ancêtres depuis l'an 1464; & ils ont posse-

de ces châteaux, jusqu'à l'an 1680. *Voyez* le pere Anselme. *Tom. VII. pag.* 657. *& suiv.* & MORERI.

ROSIERES, en Franche-Comté: *de sable à 3 branches d'éperon. 2 & 1.*

ROSMADEC : la baronnie de Molac, en Bretagne, fut érigée en marquisat sous le nom de Rosmadec, & passa par alliance à *Guyon* de la Chapelle, dont la petite fille *Jeanne* de la Chapelle, mariée en 1505. à *Jean III.* sire de Rosmadec, devint en 1519. héritiere de Molac, & de la Chapelle, qu'elle laissa à son fils aîné, *Tannegui* de Rosmadec, pere de *Sebastien I.* & ayeul de *Sebastien II* créé en 1618. marquis de Molac. Il mourut après 1641. son fils *Sebastien III.* étant mort sans postérité, sa sœur *Anne* de Rosmadec, devint son héritiere. Elle avoit épousé *René* le sénéchal, comte de Carcado, tué à Senef en 1674. maréchal de camp : leur fils *René-Alexis*, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Quimper, a eu pour enfants, 1. *Corentin-Joseph*, marquis de Molac, gouverneur de Quimper, colonel des grenadiers de France, 2. *Louise - Marguerite*, mariée le 14 Janvier 1740. avec *Louis* de Beauveau, marquis de Tigni, dit le marquis de Beauveau, *Voyez* CARCADO. Les armes de Rosmadec, sont : *pallé d'argent & d'azur de 6 pieces, écartelé de* Goulaine.

ROSMADEC : Des mémoires particuliers commencent la généalogie de la maison de Rosmadec, par *Rivallon* de Rosmadec, vivant l'an de grace 892. qui avoit épousé *Adelle* de Rostrenen, petite fille de *Guillaume* de Rostrenen, connétable de France sous Louis le débonnaire : mais le Mercure du mois de Mars 1750. s'en tient à celle que cette maison a présentée aux Etats de Bretagne. Le premier dont elle fasse mention est *Rivallon* de Rosmadec, chevalier qui fonda l'abbaye de Landevence, l'an 1191. du consentement d'*Eleonore* de Leon, sa femme, princesse issue du sang des anciens princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par là quelle est la noblesse & l'ancienneté de la maison de Rosmadec.

Germain - Sebastien-Elisabeth, comte de Rosmadec, officier au régiment du roi, mourut le 16. Février 1750. il étoit fils de *Michel-Anne-Sebastien* de Rosmadec, marquis de Goulaine, & de *Marie-Marguerite* le Fevre d'Ormesson de Cherré, & petit-fils de *Sebastien* comte de Rosmadec, marquis de Goulaine, & de *Bonne-Elisabeth* d'Espinoze. *Voyez* LA COLOMBIERES, Mercure de Mars 1750.

ROSNAI : Petite ville dans l'élection de Troyes, qui fut donnée en partage en titre de comté, par *Thibaud*, comte de Champagne, & roi de Navarre, à son frere *Henri*, qui lui ayant succédé réunit ce comté à la Champagne. Le roi l'en détacha l'an 1360. & l'érigea en comté, en faveur de *Jean* de Luxembourg, seigneur de Ligni. En 1640. ce comté fut vendu à *François* de l'Hôpital, marquis de Vitri, maréchal de France, en faveur duquel il fut érigé en duché-pairie, par brevet du roi du 1 Août 1651. Rosnai fut depuis vendu à la princesse de Lillebonne, qui par son testament l'a donné au prince de Commerci. Ce comté fut acquis vers la

fin du dernier siécle par *Gédéon* Berbier du Metz. *Voyez* BERBIER *Supplément*.

ROSNI : Grande terre près de Mante, qu'*Anne* de Melun fille de *Hugues*, vicomte de Gand, porta l'an 1529. en mariage à *Jean* de Bethune IV. du nom, acquise par le sieur Olivier de Senozan, receveur général du Clergé, & possédée aujourd'hui par le président de Senozan son fils. *Voyez* BETHUNE & OLIVIER DE SENOZAN.

ROSNI-VINEM : *d'or à lahure de sable.*

ROSSET, de Provence : *d'azur à une fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueule.*

ROSSET DE FLEURI : *écartelé au 1 d'argent, à 1 bouquet de 3 roses de gueule, rangées 1 & 2., la tige & les feuilles de sinople*, qui est de Rosset : *au 2 de gueule au lion d'or* : qui est de Lasset : *au 3 écartelé d'argent & de sable*, qui est de Vissec-la-Tude : *au 4 d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or, 2 & 1.* qui est de Rocozel, *& sur le tout d'azur à 3 roses d'or posées 2 & 1.* Qui est Fleuri. *Voyez* FLEURI.

ROSILLON : Terre en Dauphiné, qui fut érigée en comté par lettres de Louis XI. de 1465. en faveur de *Louis* légitimé de Bourbon, comte de Ligni, maréchal & sénéchal de Bourbonnois, Forez & comté d'Auvergne, en le mariant avec sa fille naturelle, *Jeanne*, bâtarde de France, née de *Marguerite* de Sassenage. *Susanne* de Bourbon, héritiere de *Charles* de Bourbon son frere, comte de Rosillon, mort sans postérité, porta les comtés de Rosillon & de Ligni à son premier mari *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, dont naquirent *Antoinette* & *Avoye* de Chabannes. Celle-ci vendit en 1532. avec *Jean* de Brisai, son troisieme mari, le comté de Rosillon, à *Blanche* de Tournon, veuve de *Jacques* de Coligni, seigneur de Châtillon.

ROSILLON, de Gex : *de sable à la croix d'argent.*

ROSILLON, de Bugey : *d'or à 2 fasces de sable.*

ROSTAING : Le premier de ce nom dont il soit fait mention, est *Gaston* de Rostaing, gentilhomme du duc de Bourgogne ; il vivoit en 1491. Cette maison a donné un grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France dans *Tristan* de Rostaing, chevalier des ordres du roi : c'est à son mérite personnel & à sa vertu qu'est dûe l'élévation de sa maison : il vécut sous les rois François I. & Henri II. François II. & Charles IX. & Henri III. qui l'honora du collier de ses ordres de S. Michel & du S. Esprit en 1582. la reine *Catherine* de Medecis, le fit un de ses principaux confidents ; il mourut comblé de biens & d'honneurs le 7 Mars 1591. âgé de 78 ans. Cette maison originaire du Forez, a fini à *Louis-Henri*, marquis de Rostaing, comte de la Guerche, mort sans alliance en 1679. Son frere *François* de Rostaing, comte de Bury, étoit aussi mort sans enfants l'an 1666. sa veuve *Anne-Marie* d'Urre d'Aiguebonne, eut pour ses reprises le comté de Bury. Elle mourut à 91 ans, le 19 Octobre 1724. & laissa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre* de Varax, qui devint comte de Bury, & épousa le 27 Août 1727. *Marie-Elisabeth* Frottier de la Messeliere ; il a deux freres, le marquis & le chevalier de Varax.

Les armes de Rostaing : *d'azur*

à la roue d'or, surmontée d'une fasce ou trangle aussi d'or.

ROSTAING - CHAMP - FERRIER, en Dauphiné : *de gueule au lion d'or.*

ROSTAING LA RIVIERE, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 corneilles d'or & soutenue d'un filet de gueule.*

ROSTEIN, en Languedoc : *d'argent à 3 bandes de sinople.*

ROSTREMAN : *d'hermines à 3 fasces de gueule.*

ROTHELIN : Les marquis de Rothelin, descendent de *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, baron de Varanguebec, & de Neaufle en Normandie, fils naturel de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin : il fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant des Gendarmes du duc de Longueville en 1537. gouverneur de Verneuil, en 1588. & mourut en 1600. *Alexandre* d'Orléans marquis de Rothelin issû de lui au cinquieme degré épousa le 29 Juillet 1716. avec dispense du pape, *Marie-Philippe-Henriette* Martel sa niéce, fille de *Charles* Martel, comte de Clere & de *Suzanne* d'Orléans de Rothelin.

Les armes : *écartelé au 3 & 4 d'or à la bande de gueule ; au 2 & 3 d'argent au pal de gueule chargé de 3 chevrons d'argent & sur le tout* d'Orléans Longueville.

François d'Orléans, bâtard de Rothelin, portoit d'Orléans de Longueville, *au baton péri en bare.*

ROTTENBOURG : *Nicolas - Frederic*, comte de Rottenbourg, s'est marié avec *Anne-Jeanne* de Rosen : c'est ce qui l'a attiré au service de France, où il est mort lieutenant-général des armées du roi en 1715. Il a eu de ce mariage madame de Vaudrey, & deux autres filles chanoinesses à Remiremont, dont l'une *Anne-Louise-Claire*, comtesse de Rottenbourg, est actuellement vivante ; & un fils *Conrad-Alexandre*, comte de Rottenbourg, ambassadeur en Prusse, & en Espagne, plénipotentiaire au congrés de Cambrai, brigadier des armées du roi, & chevalier des ordres le 5. Avril 1735. sans alliance.

ROUAIROUX : Seigneurie en Languedoc, mouvante du comté de Castres, qui entra dans la maison de Cailus, vers l'an 1538. par l'alliance de *Beatrix* Bernon, avec *Etienne* de Cailus, seigneur de Colombieres. *Voyez* CAILUS.

ROUANNE : Ville en Forez, située sur la riviere de Loire, qui a donné son nom à un petit pays dit le Rouannois. La baronnie de Rouanne, & le marquisat de Boici, avec plusieurs autres terres furent érigées en duché-pairie au mois d'Avril 1519. en faveur d'*Artus* Gouffier, grand-maître de France : il mourut dans le mois de Mai suivant, & les lettres ne furent point enregistrées. *Claude* Gouffier son fils, obtint au mois de Novembre 1566. l'érection de ces mêmes terres en duché, & *Louis* Gouffier son petit fils, l'érection du même duché en pairie au mois d'Avril 1620. Il embrassa l'état ecclésiastique, & maria sa sœur à *François* d'Aubusson, à qui il vendit son duché de Rouannois, & ce dernier obtint de nouvelles lettres d'érection en duché, au mois d'Avril 1667. étant mort sans enfants le 29. Janvier 1725. ce duché-pairie fut éteint.

Les armes : *d'or à la croix en-*

crée de gueules. Voyez AUBUSSON.

ROUAULT : *Voyez* GAMACHES.

ROUBAIS : C'est une seigneurie en Flandres, qui fût portée en mariage l'an 1543. par *Yolande* de Barbançon, sénéchale de Hainaut à *Hugues* de Melun, premier prince d'Epinoi. *Anne-Marie* de Melun, porta en 1582. à *Lamoral* comte, puis prince de Ligne, le marquisat de Roubais. *Voyez* LIGNE.

ROUBAIS : Famille, dont les armes sont : *d'hermines au chef de gueule.*

ROUCI : Maison originaire de Champagne, & l'une des plus anciennes & des plus nobles du royaume. *Renaud*, comte de Rheims, & de Rouci, épousa *Alcrade*, fille de Louis IV. roi de France, & de Geberge de Saxe, sœur de l'Empereur Othon I. Il mourût en 973. *Eustachie*, fille de Guischard, comte de Rouci, & héritiere du comté de Rouci, le porta dans la maison de Pierrepont.

Les comtes de Rouci, sire de Pierrepont ont fini à *Jean VI.* du nom, comte de Rouci, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Jeanne*, sa fille, porta le comté de Rouci dans la maison de Sarbruck, par son mariage avec *Robert III.* du nom, de l'illustre maison des comtes de Sarbruck, princes de l'Empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le douzieme siécle. Sa posterité a fini à *Amé II.* du nom, comte de Rouci, marié à *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, seigneur d'Ogimont. Il mourut en 1525. sans enfants, & laissa une grande succession, qui fût partagée entre ses trois sœurs.

Philippe, mariée à *Charles* de Silli, comte de la Rocheguyon, eut pour sa part Commerci, Euville, &c.

Catherine, mariée à *Antoine* de Roye, eut Rouci, Pierrepont, le vidamé de Laonnois, &c. *Charlotte* de Roye, comtesse de Rouci, leur petite-fille, porta le comté de Rouci, à *François III.* du nom, comte de la Rochefoucauld, son mari. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Guillemette, mariée à *Robert* de la Marck, seigneur de Floranges, puis duc de Bouillon, eut Braine, Pontarei, &c. *Voyez* BOUILLON.

Les comtes de Rouci, portoient : *d'or au lion d'azur.*

ROUCI, en Picardie : *d'or au lion d'azur.*

ROUCI, en Champagne : *de gueule au chou d'or.*

ROUERGUE : Province de France, du gouvernement de la Guyenne, qui a eu ses comtes particuliers dès l'an 836. après *Berthe*, fille & héritiere de *Hugues*, morte sans postérité en 1065. le comté de Rouerge, retourna aux comtes de Toulouse.

ROUFFIAC : Seigneurie en Angoumois, érigée en comté par lettres du 23 Janvier 1654. enregistrées au parlement de Paris, le 23 Décembre 1666. en faveur de *René* de Voyer, seigneur d'Argenson, & de ses successeurs & ayants cause : son fils *Marc-René*, marquis d'Argenson, vendit ce comté en 1703. à son cousin *Jean-Elie* des Ruaux, chevalier, seigneur du Breuil, & de Moussac. *Voyez* RUAUX.

ROUGÉ : La terre & paroisse de Rougé, situées en l'évêché de Nantes, a donné le nom à une famille de condition qui prouve qu'en 1120. *Hervé* de Rougé, qui

en étoit possesseur, fonda en partie le prieuré de S. Sauveur de Beré, & son fils, *Yvon* de Rougé, coutribua aussi en 1142. à la fondation de notre-Dame de Mellerai.

Les seigneurs de Rougé ont eu l'avantage de n'épouser que de bonnes demoiselles, & de marier aussi leurs sœurs en maisons nobles; leurs plus anciennes alliances sont avec les familles de Derval, de Tournemine, de Maillé, de Rieux, de Beaumanoir, & de Châteaugiron: les plus nouvelles sont avec les familles de Sancerre, de Beranger, de Crequi, & avec la maison de Lorraine. Les seigneurs de Rougé ont possédé la baronnie de Derval, qui leur a donné pendant plusieurs générations le droit de présider la Noblesse de leur province de Bretagne, à ses Etats; & ils possédoient alors de grandes terres dans cette même province.

En 1356. à la bataille de Poitiers, où le roi Jean fut pris, *Bonabés* de Rougé IV. du nom, fut fait prisonnier en même tems que le roi, & s'étant racheté, fut renvoyé en Angleterre, pour être un des trente ôtages du roi.

Innocente-Catherine de Rougé, duchesse d'Elbœuf, a réuni sur sa tête les biens de sa branche par la mort de *Louis* de Rougé, dit le marquis du Plessis Belliere, son frere unique, colonel du régiment de Vexin, qui avoit épousé *Marie-Thérèse* d'Albert, fille du maréchal de Chaulnes; ils étoient enfants l'un & l'autre de *Jean-Gilles* de Rougé, colonel du régiment d'Angoumois, fils de *Henri-François* de Rougé, maréchal de camp, & encore pourvû lors de sa mort du régiment d'infanterie du Plessis Bellierre, qui étoit fils de *Jacques* de Rougé, capitaine général des armées du roi, & colonel d'un régiment d'infanterie & d'un de cavalerie; mort de ses blessures en 1654. à Castellamaré en Naples: ainsi les seigneurs de Rougé ont perdu cinq régiments en moins d'un siécle, & un sixieme en Collatéral, par la mort de *Pierre* de Rougé, colonel de cavalerie, tué dans les guerres d'Hongrie.

Les seigneurs de Rougé ont pris le nom du Plessis Bellierre, dans une branche cadette, parce que les aînés ont une terre en Anjou, de ce nom; & celui qui l'est de toute cette famille, c'est aujourd'hui *Pierre-François* de Rougé, dit le marquis de Rougé, maréchal des camps & armées du roi qui a épousé en 1749. *N....* de Coetmen, fille du marquis de Coetmen, maréchal des camps & armées du roi, & de *N......* de *Goyon* de Vaudurant. *Mémoire fourni par la famille.* *Voyez* PLESSIS-BELLIERRE.

ROUGEMONT, en Franche-Comté: *d'or à l'aigle de gueule, membrée, becquée, & couronnée d'azur.*

ROUILLAC: *d'or à 3 fasces de gueule.*

ROUILLÉ: *Louis-Rollin* Rouillé, chevalier seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guerin, maître des requêtes, conseiller d'Etat, qualifié comte de Joui, mort en 1712. épousa *Marie-Angélique* d'Aquin, qui lui porta en dot ce comté. Elle se remaria à *Jacques* Thibault, comte de la Carte, & mourut en 1751. elle eut de son premier mari,

1. *Antoine-Louis* Rouillé, comte de Joui, près Versailles, baron de Fontaine-Guerin, en Anjou, Châtelain de Brion, seigneur de

Clefs, en Grezigné, né le 7 Juin 1689. il a été d'abord reçu conseiller au parlement de Paris, le 3 Décembre 1711. maître des requêtes en 1717. l'un des quatre intendants de commerce, en Janvier 1725. commissaire-général de la compagnie des Indes, en 1744. conseiller d'Etat, en Mai la même année, secrétaire d'Etat, au département de la marine, en remettant la place de conseiller d'Etat, le 28 Avril 1749. ministre d'Etat, le 15 Août 1751. a eu le département des affaires étrangeres en remettant celui de la marine le 28 Juillet 1754. a été fait grand trésorier des ordres, le même jour, a prêté serment pour cette charge le 10 Août suivant: il est marié depuis le 8 Février 1730. à *Marie-Catherine* Pallu, sœur de *Bertrand-René*, ci-devant intendant de Lyon, aujourd'hui conseiller d'Etat, maître des requêtes honoraire qui fait les fonctions d'intendant général des Classes du royaume.

De ce mariage est sortie *Marie-Catherine* Rouillé, fille unique, mariée au marquis de Beuvron, second fils du duc d'Harcourt. *Voyez* HARCOURT.

2. *Louis-Antoine* Rouillé de Roissi, frere cadet de M. Rouillé, né le 13 Juin 1690. a été reçu conseiller au parlement le 17 Mars 1713. s'est démis de sa charge, & a eu des lettres de conseiller honoraire le 8 Octobre 1733. a été marié en la paroisse de Clichi, le 6 Août 1731. à *Angélique* Pouletier, fille de *Pierre* Pouletier, conseiller d'Etat ordinaire, maître des requêtes honoraire, ancien intendant de Lyon, &c. morte le 2 Août 1732. Il a eu de ce mariage,

Augustin-Louis-Marie Rouillé, fils unique, né le 30 Juillet 1732.

3. *Marie-Anne*, mariée en premieres noces le 8 Février 1710. à *François-Henri* Tiercelin, marquis de Brosse, dont est née la marquise de Pons; en secondes noces à *Jean-Baptiste* de Castellane, marquis de Norante, capitaine de Galeres, dont une fille mariée à *N.* . . de Castellane.

4. *Angélique-Elisabeth*, mariée le 15 Juillet 1710. à *Claude* Bethameil, marquis de Nointel, en Brie, aujourd'hui maître des requêtes honoraire, morte en Mai 1752.

Louis-Antoine Rouillé d'Orseuil, maître des requêtes, fils de *Jean Louis* Rouillé, aussi maître des requêtes, & petit-fils de *Jean* Rouillé, seigneur de Fontaine Guerin, intendant de Limoges, neveu d'*Antoine-Louis* Rouillé, ministre d'Etat au département des affaires étrangeres, a épousé le 18 Juin 1755. *Anne-Charlotte* Bernard de Montigni, fille de *Charles*, receveur général des Finances, de la province de Picardie, & de *Claude-Anne-Jeanne* Brochet, de Pontcharost, fille de *Pierre-Richard* Brochet, de Pontcharost, trésorier général des ponts & chaussées de France: elle est cousine germaine de *Simon-Charles-Sebastien* Bernard de Balinvilliers, président du grand conseil.

Les armes sont: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'un croissant montant aussi d'argent.*

ROUILLÉ DU MESLAI-DU-COUDRAI: *de gueule à 3 mains sénestres d'or au chef d'or, chargé de 3 molettes de gueule.*

ROULANS, en Franche Comté; *de gueule à la bande d'argent.*

ROULIN DE REBOURS: *d'azur à 3 tortues d'or, 2 & 1.*

ROURE: Ancienne & illustre maison, connue sous le nom de Grimoard; entre les différentes branches qu'elle a formées, il y en a une établie en Italie, qui a pour auteur *Guillaume* Grimoard-de Beauvoir-du Roure, second fils de *Guigon II.* du nom, & de *Sibylle* de la Tour. Il suivit *Charles* de France, comte d'Anjou, & de Provence, roi de Naples & de Sicile, lorsque ce prince passa de France, en Italie. Il s'attacha ensuite à *Charles II.* dit le Boiteux, son successeur, auprès duquel il fit une assez grande fortune. Il épousa une riche héritiere de Turin, & fut chef de la maison du Roure, en Italie.

Elle est connue & illustre par les grands hommes qu'elle a donnés, parmi lesquels on peut compter *François* du Roure, cardinal, puis pape, sous le nom de Sixte IV. en 1477. Il donna le chapeau de cardinal à *Christophe* du Roure, archevêque de Tarantaise, & en 1480. à *Dominique* son frere, archevêque de Turin. *Raphaël* du Roure, frere de ce pape, fut pere de *Julien*, cardinal, qui dans la suite fut pape, sous le nom de Jules II. Avant son Pontificat, il dota & fit bâtir le collége du Roure, à Avignon. *Clement* du Roure, neveu de ce dernier pape, évêque de Mende, fut cardinal, en 1503. *Léonard* du Roure, évêque d'Agen, & cardinal, l'an 1505. fit bâtir la maison épiscopale d'Agen, autour de laquelle on voit encore les armes du Roure.

De cette maison sont sortis les ducs d'Urbin, desquels la postérité mâle a fini en 1694. à Genes, à Turin, & autres villes d'Italie; il reste diverses branches de la maison du Roure qui ont reconnu le comte du Roure, en France, pour chef de la maison. *Alexandre VII.* de la maison de Chigi, descendoit par sa mere de la maison du Roure, & après son exaltation, il envoya à *Scipion*, comte du Roure, en 1660. un bref, par lequel le reconnoissant pour son parent, il lui offroit ses services.

La terre du Roure étoit possédée dès le quatorziéme siécle par *Guillaume* de Beauvoir, seigneur du Roure, de S. Florent, & de Castillon, qui épousa *Urbaine* de Grimoard, dame de Grisac, de Bellegarde, & de Verfeuil, dont sa postérité prit le nom. Il testa le 19 Septembre 1499. & fut pere de *Claude* de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure, de Grisac, de Verfeuil, capitaine de cent hommes d'armes, marié en 1520. à *Fleurie* de Porcelet, mere d'*Antoine*, marquis de Grisac, par brevet de Charles IX. capitaine de cent hommes d'armes. Il laissa de *Claude* de la Fare, *Jacques* de Grimoard de Beauvoir, maréchal de camp, en faveur duquel Grisac fut érigé en marquisat, & la baronnie du Roure, en comté, par lettres du mois de Janvier 1608. Il avoit épousé en 1599. *Jacqueline* de Montlaur, dont il laissa en 1637. entr'autres enfants, *Scipion*, comte du Roure, lieutenant-général des armées du roi, en 1605, & de la province de Languedoc, créé le 31 Décembre 1661. chevalier du S. Esprit, & décédé en 1669. sa premiere femme *Grésinde* de Baudan, le fit pere de *Louis-Pierre-Scipion*, comte du Roure, gouverneur du Pont Saint Esprit,

marié l'an 1666. à *Marie* du Gast, fille d'*Achille*, comte d'Artigues, dont naquit *Louis-Scipion*, marquis du Roure, lieutenant-général pour le roi en Languedoc, tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690. Il avoit épousé en 1688. *Louise-Victoire* de Caumont la Force, mere d'*Adelaïde*, mariée à *Gabriel*, comte de Laval Montmorenci; & de *Louis-Claude-Scipion* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, né posthume; lieutenant-général du 1. Janvier 1748. & premier lieutenant des Mousquetaires. Il a épousé le 7 Juillet 1711. *Marie-Antoinette-Victoire* de Gontault, fille du maréchal duc de Biron, dont 1. *Denis* de Grimoard de Beauvoir, né le 25 Novembre 1735. 2. *N...* deuxieme femme de *Louis-Scipion-Joseph* de la Garde, marquis de Chambonas; 3. *Marie-Magdelene*, premiere femme d'*Anne Gabriel-Henri* Bernard, seigneur de S. Saire, morte le 17 Mars 1748: 4. *N...* mariée en Février 1750. à *N...* de Rivoire, baron de la Tourette. *Voyez* BEAUVOIR DU ROURE.

Les armes: *de 6 pieces, coupé parti de 2. au 1.* du Roure; *d'azur au chêne d'or, les branches entrelacées: au 2* de Montlaur, *d'or au lion vairé couronné: 3.* de Grimoard, *de gueule au chef emmanché d'or de 3 pieces;* 4 (qui est le premier de la pointe) de Maubec, *d'or à 2 léopards d'azur;* 5 *d'or à la tour de gueule*, alias, *d'azur à la tour d'argent; 6 de sable au lion d'argent à la bordure engrêlée d'argent.*

ROUSSEL DE GODERVILLE: Goderville, est une seigneurie en Normandie, qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Mars 1651. enregistrées à Rouen, le 21 Mars 1652. en faveur de *Charles* de Roussel, seigneur & patron de Goderville, seigneur de Tourville & de Prestreval, qui de *Susanne* Marrel d'Emalleville, a eu *Adrien* Roussel, né posthume en Août 1658. marié en 1680. avec *Magdelene-Cecile* Poerier d'Amfreville, mere de *Nicolas-Charles-Auguste* de Roussel, baron de Goderville, qui a épousé le 17 Mars 1725. *Genevieve* Chuppin de Monthulé, dont 1. *N...* de Roussel, né le 20 Juillet 1729. 2. *Nicolas*, né le 2 Juillet 1735. 3. *M. Genevieve-Nicolas*, née le 4 Mai 1731. 4. *M. Genevieve*, née le 24 Décembre 1733.

ROUSSELET DE CHATEAU-RENAUD: La terre de *Château-Renaud*, en Tourraine, fut acquise d'*Albert* Rousselet, seigneur de Pardieu, par échange le 25 Mai 1618. de *Henri* Gondi, duc de Retz, son parent maternel, & érigée en sa faveur en marquisat par lettres du mois de Décembre 1620. Ce titre fut confirmé par lettres du mois d'Avril 1704. à *Dreux* Rousselet, arriere petit-fils d'*Albert*, mort la même année sans alliance, il eut pour héritier son grand oncle *François-Louis* Rousselet, créé *Vice-Amiral* le 1 Juin 1701, maréchal de France, le 14 Janvier 1703. & chevalier des ordres du roi, le 2 Février 1705. mort le 15 Novembre 1716. pere d'*Emmanuel*: celui-ci est mort capitaine de vaisseau, le 1. Mai 1739. & d'*Anne-Julie* de Montmorenci-Fosseux, a eu,

1. *Marie-Anne* Rousselet, née le 20 Octobre 1727. mariée le 13 Avril 1746. à *N...* dit le comte d'Estaing, colonel du régiment de Rouerge, & gouverneur de la ville de Châlons-sur-Marne.

2. *Marie-Charlotte*, née le 20

Septembre 1728. mariée le 15 Juin 1752. à *François* de Varagne de Beleſtat, cornette de la compagnie des chevaux-légers d'Orléans, appellé comte de Beleſtat.

Les armes ſont : *d'or à un arbre de ſinople fruité d'or.*

ROUSSET : C'eſt le nom que porte la branche aînée de Villers la Faye, aujourd'hui ſubſiſtante en Bourgogne, ſous ce même nom de Rouſſet. *Voyez* VILLERS LA FAYE.

ROUSSET (du), *d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles de même.*

ROUSSILLE : Seigneurie en Limoſin, que *Louis* de Scoraille eut en partage, & dont ſa poſtérité a pris le nom. *Voyez* SCORAILLE.

ROUSSILLON : Comté dans les Pyrenées entre le Languedoc & la Catalogne, qui a eu ſes comtes particuliers dès l'an 834. ſous le regne de Louis le Débonnaire. Ces comtes ont fini à *Guinard* ou *Guitard II.* dernier comte de Rouſſillon, qui ne fut point marié. Il fit ſon teſtament à Perpignan le 4 Juillet 1172. en faveur d'Alfonſe, roi d'Arragon. Le roi Jean, un de ſes ſucceſſeurs, engagea ce comté & celui de Cerdagne au roi Louis XI. pour la ſomme de 300000 écus d'or; & quoique cette ſomme n'eût pas été rembourſée, Charles VIII. remit ces comtés à Ferdinand *le Catholique.* Le roi Louis XIII. les reprit, & par la paix des Pyrenées en 1659. le Rouſſillon, avec une partie du comté de Cerdagne, a été cedé à la France.

ROUVEREL : Terre qui eſt entrée avec pluſieurs autres dans la maiſon de Crequi, par le mariage de *Jeanne* de Manſel avec *Louis* de Crequi. *Voyez* CREQUI.

ROUVILLE : Ancienne maiſon de Normandie, qui a porté le nom de *Gougeul*, & qui par ſucceſſion a pris celui de *Rouville.* *Jean*, dit *Gougeul I.* du nom, fut héritier de *Pierre* Gougeul, évêque du Mans & du Puy, mort en 1327. La branche aînée de cette maiſon a fini à *Nicolas*, comte de Clinchamp, tué près de Mons en 1637. & à *François*, marquis de Rouville, mort ſans poſtérité. *Hercule-Louis*, marquis de Rouville, ſeigneur de Meux, Rivecourt, &c. lieutenant général des armées du roi, étoit d'une branche cadette. Il mourut le 27 Novembre 1677. âgé de 67 ans. Il eut pluſieurs enfants de *Marie-Jeanne* du Boſc, dame du Bois-d'Ennebout, morte le 28 Septembre 1695. âgée de 80 ans; ſçavoir,

1. *François*, marquis de Rouville, ſous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, mort ſans poſtérité de *Marie* de Bethune.

2. *Louis*, marquis de Rouville, après ſon frere, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de la reine.

3. *Jean*, ſous-lieutenant du régiment des gardes, tué à Wezel.

4. *Charles*, mort jeune.

5. *Hercule-Louis*, abbé d'Andres, mort en 1691.

6. *Henri*, cornette d'une compagnie de ſon pere, mort jeune.

7. *Louis-Marie-Hercule*, capitaine au régiment royal les-Vaiſſeaux.

8. *Claude*, marié à *Robert* de Monchi, marquis d'Hennecourt, tué à la priſe de Lille, ſans laiſſer de poſtérité.

9. *Marie-Jeanne*, mariée à

Marc-Antoine-Saladin d'Anglure, du Bellai de Savigni, marquis d'Anglure & du Bellai, comte d'Estoges.

10. *Louise*, morte jeune.

11. *Jeanne*, supérieure des Carmélites de Compiégne.

12. *Magdelene* de Rouville.

Voyez le *P. Anselme.*

ROUVILLE, en Picardie : *d'azur à deux goujons adossés d'argent, semés de billettes d'or.*

ROUVOIRE, en Champagne: *de sable au lion d'or, couronné & lampassé de gueule.*

ROUVROI S. SIMON: Cette maison a trois branches aînées de celle du duc de S. Simon, qui vient de s'éteindre.

La premiere subsiste dans la personne du bailli de S. Simon, & de *Claude* de S. Simon son frere, évêque de Metz.

La seconde a pour chef *Louis-Gabriel*, marquis de S. Simon-Montbleru, veuf depuis le mois de Décembre 1753. de *Catherine-Marguerite* Pineau de Lucé, de laquelle il a quatre garçons & quatre filles.

Le chef de la troisieme branche est *Louis-François* de S. Simon, marquis de Sandricourt, lieutenant général des armées du roi, mort en 1749. Il avoit épousé *Marie-Louise-Gabrielle* de Gourgues, morte en 1753. de laquelle sont sortis cinq garçons & une fille.

Feu *Nicolas* de Rouvroi S. Simon, seigneur de Vaux près de Meulan, appellé comte de S. Simon, cousin au septieme degré du duc de S. Simon, étoit chef de toute la maison, mais non héritier de la maison. Il a laissé une fille unique, *Henriette* de Rouvroi S. Simon, née vers l'an 1691. & mariée en 1712, ou en 1713. à *Gui-Michel* Billard de Lorriere, seigneur de Charenton, conseiller au grand-conseil.

Claude de Rouvroi de S. Simon, fils d'un frere cadet du feu comte de S. Simon, né le 8 Octob. 1694. reçu chevalier de Malte en Janvier 1727. capitaine de galere en 1733. grand-croix ou bailli en Juin 1734. général des galeres en 1735. commandeur des commanderies de la Romagne en Champagne, de S. Etienne de Renneville en Normandie, & d'Oisemont près Abbeville en Picardie, est aujourd'hui chef des nom & armes de la maison de Rouvroi S. Simon.

Claude de Rouvroi S. Simon, évêque-prince de Metz, &c. est frere cadet du bailli de S. Simon.

Henri de Rouvroi de S. Simon, autre frere cadet du bailli de S. Simon, appellé le marquis de S. Simon, mort maréchal de camp & commandant à Metz en 1738. a laissé de son mariage avec *Louise* Zaccaria d'une famille distinguée à Crémone en Italie, aujourd'hui marquise douairiere de S. Simon, *Blanche-Marie-Elisabeth*, fille unique, née en Février 1737. La marquise douairiere de Saint-Simon avoit épousé en premieres noces Gaetan, marquis de Botta, l'un des Décurions, ou chefs de la Noblesse de Crémone, dont elle a eu *Charles*, marquis de Botta, aujourd'hui capitaine dans le régiment royal Italien, infanterie.

Le bailli de S. Simon, & l'évêque de Metz, ont trois sœurs:

1. *Marie-Elisabeth* de Rouvroi-S. Simon, mariée au feu maréchal de Montmorenci-Laval.

2. *Marie-Magdelene*, abbesse du Pré en la ville du Mans, née le 7 Août 1699. nommée abbesse en 1730.

3. *Claire-Anne*, ou *Elisabeth*, mariée au seigneur de la Richardie en Auvergne.

Les armes de Rouvroi S. Simon sont : *de sable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueule ; écartelé* de Vermandois.

ROUVROI-S. SIMON-RUFFEC : C'étoit une ancienne baronnie, tombée en partage aux anciens comtes d'Angoulême, qui appartient aujourd'hui à la maison de *S. Simon-Ruffec*. *Alienor*, qui en devint héritiere, épousa en 1336. *Hervé*, seigneur de Volvire, cinquieme ayeul de *Philippe* de Volvire, créé chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1582. & mort le 6 Janvier 1586. Il fut pere de *Philippe*, en faveur duquel & de sa mere, *Anne* de Daillon du Lude, *Ruffec* fut érigé en marquisat par lettres du mois de Janv. 1588. enregistrées le 16 Mai 1651. *Philippe* eut d'*Aimerie* de Rochechouart, son épouse, *Eléonore* de Volvire, marquise de Ruffec, qui fut mariée le 17 Novembre 1631. à *François* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf. Leur fille *Charlotte* fut mariée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de S. Simon, & par cette alliance a porté le marquisat de *Ruffec* dans cette maison.

Claude de S. Simon, premier gentilhomme de la chambre, grand louvetier de France, créé duc de S. Simon en Janvier 1635. mort âgé de 85 ans le 3 Mai 1693. étoit issu au huitieme degré de *Marguerite*, héritiere des anciens sires de S. Simon, crus cadets des anciens comtes de Vermandois, & étoit aussi cadet des marquis de Rouvroi-S. Simon & Sandricourt.

Louis de Rouvroi, duc de S. Simont, pair de France, seigneur-vidame de Chartres, châtelain de la Ferté-le-vidame en Normandie, gouverneur de la ville & citadelle de Blaye en Bourdelois, grand-bailli & gouverneur de Senlis, ancien mestre de camp de cavalerie, né le 15 Janvier 1675. d'abord nommé marquis de Ruffec, devenu duc de S. Simon par la mort de *Claude* de Rouvroi son pere, prémier duc de S. Simon, créé grand d'Espagne en 1721. reçu chevalier des ordres le 2 Fév. 1728. fut marié le 8 Avril 1695. à *Geneviéve-Françoise* de Durfort, sœur du duc de Lorges, morte le 21 Janv. 1743. Il a eu de ce mariage,

Premierement, *Jacques-Louis*, son fils aîné, duc & pair par démission, appellé duc de Ruffec, & mort sans enfants mâles le 16 Juillet 1746. marié avec *Catherine-Charlotte-Therèse*, fille de feu *Antoine*, duc de Grammont, maréchal de France ; aujourd'hui duchesse douairiere de Ruffec. Elle avoit épousé en premieres nôces *Philippe-Alexandre* de Bournonville. Leur fille *Marie-Christine-Chrétienne* de S. Simon, née le 7 Mai 1728. est mariée au comte de Valentinois, frere cadet du prince de Monaco.

II. *Armand-Jean* de Rouvroi, second fils du duc de S. Simon, né le 2 Août 1699. appellé d'abord marquis de Ruffec, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, grand d'Espagne par démission de son pere, installé à Madrid le 1 Fév. 1722. brigadier de cavalerie le 20 Février 1734 maréchal de camp le 1. Mars 1738. devenu duc de Ruffec par la mort de son frere aîné, a été marié le 22 Janvier 1733. à *Marie-Jeanne Louise* Bauyn d'Argenvilliers, fille unique de

Nicolas-Prosper, seigneur d'Argenvilliers en Hurepoix, ministre & secrétaire d'Etat au département de la guerre. Elle avoit épousé en premieres noces le 11 Août 1729. *Jean-René* de Longueil, seigneur, marquis de Maisons près S. Germain-en-Laie, président à mortier au parlement de Paris, mort le 13 Septembre 1731. Le duc de Ruffec est mort le 20 Mai 1754., âgé de 55 ans, maréchal de camp des armées du roi, & *Louis* de Rouvroi, duc de S. Simon son pere, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, vidame de Chartres, gouverneur des ville, château & citadelle de Blaye, ainsi que du fort de Medoc, est mort le 2 Mars 1755. âgé de 80 ans. Il avoit été du conseil de régence, & ambassadeur extraordinaire du roi en Espagne. Par cette mort se trouve éteinte la duché-pairie de S. Simon, & la derniere branche de l'illustre maison de Rouvroi S. Simon, ne restant de cette branche ducale que *Marie-Christine-Chrétienne* de S. Simon, fille unique de *Jacques-Louis* de Rouvroi S. Simon, duc de Ruffec, mort en 1746. & de *Catherine-Charlotte* de Grammont, fille d'*Antoine*, duc de Grammont, mariée le 10 Décembre 1749. à *Charles-Maurice* Grimaldi, appellé comte de Valentinois, comme on l'a déja dit.

III. *Charlotte*, fille du duc de Saint-Simon, & sœur du duc de Ruffec, née le 8 Septembre 1696. est veuve depuis le 4 Février 1740. de *Charles-Louis-Antoine* Galeas-Hénin de Bossut-d'Alsace, prince de Chimai & de l'Empire.

ROUX D'ESNEVAL: *Françoise* de Prunelé, mariée en 1615. à *Anne* de Tournebu, baron de Livet, eut pour son partage les baronnies d'Esneval & de Pavilli. Elle en fit donation en 1677. à *Robert* le Roux, fils de *Magdelene* de Tournebu, sa fille, à la charge d'en prendre le nom & les armes. Il étoit issu de *Guillaume* le Roux, conseiller à l'échiquier de Normandie, vivant en 1486. avec *Jeanne* Jabert sa femme, dont le fils *Claude* épousa *Jeanne* de Challenge, dame de Combremont & d'Infreville. Elle fut mere de *Claude II.* qui fit la branche de Bourgtheroude, rapportée ci-après, & de *Robert* le Roux, seigneur de Tilli & de Combremont. Celui-ci eut de *Barbe* Guiffart, *Robert* le Roux II. du nom, marié à *Marie*, fille de Pomponne de Belliévre, chancelier de France, de laquelle naquit *Claude* le Roux, baron d'Acquigni, seigneur de Combremont, marié à *Magdelene* de Tournebu. Leur fils *Robert II.* fut baron d'Esneval, ambassadeur en Pologne, où il décéda en 1693. Il avoit épousé *Marie-Magdelene* de Canvouville, dame de Grosmenil & de Grémonville, dont le fils *Anne-Claude-Robert* le Roux d'Esneval, vidame de Normandie, baron d'Acquigni, président à mortier au parlement de Rouen, s'est allié à *Marie Marthe* le Marchand, dame du Héron & de Villers. Il en a eu *Pierre-Robert* le Roux, baron d'Acquigni, auquel il a fait démission de sa charge, en le mariant avec *Catherine-Françoise* Clérel de Rampan. De cette alliance sont nés un garçon & une fille.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de lion d'or, arrachées & posées 2. & 1. languées de sable.*

ROUX-BOURGTHEROUDE : C'est une branche de la maison

dont on vient de parler. *Nicolas* le Roux, président à mortier au parlement de Rouen, obtint que la terre de Bourgtheroude, dans la haute Normandie, fût érigée en baronnie par lettres du mois de Décembre 1617. Il avoit épousé en 1586. *Catherine* Olivier, petite-fille du chancelier de Leuville. *Nicolas* le Roux, leur arriére-petit-fils, vendit cette baronnie à *N*.... Voisins, qui n'eut qu'une fille, aux droits de laquelle le président de la Londe, son fils, la posséde aujourd'hui.

ROUX-DÉAGENT : Famille noble du Dauphiné. *Claude-Etienne* Roux-Déagent de Pontherieu, chevalier d'honneur au parlement de Grenoble, a obtenu que la seigneurie de Morges en Dauphiné fût érigée en comté, par lettres du mois de Mai 1731. enregistrées au parlement de Dauphiné le 12 des mêmes mois & année. Il est fils de *François* Roux-Déagent, seigneur de Morges, & de *Marguerite* de Virieu, & petit-fils d'*Etienne* Roux, seigneur de Morges, & de *Catherine* Déagent. Il a épousé en 1732. *Marie-Victoire* de la Briffe, dont il a deux garçons & deux filles.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.*

ROUX, de Provence : *coupé au 1. d'azur à 2. chevrons d'or, l'un sur l'autre, accompagnés de 3 besans d'argent, 2 en chef, & 1. en pointe ; au 2. d'or à 1. arbre de sinople, mouvant de la pointe.*

ROUX DE LA ROCHETTE, en Provence : *d'azur à un ours passant d'or, surmonté de deux étoiles de même.*

ROUX DE SAINTE-CROIX, en Provence : *d'azur à trois têtes de lion d'or, arrachées & posées 2. & 1. languées de sable.*

ROUX DE LA RIC : Branche de la maison de Ruffi au royaume de Naples, qui a pour auteur *Henri* de Ruffi, comte della Rica, fils de *Guillaume*, & petit-fils d'*Henri*, comte de Cantanzaro. Il suivit la reine *Jeanne* qui se retira en Provence. Son neveu, *Louis* de Ruffi, fut son héritier. La reine *Jeanne* lui confirma les donations qu'elle avoit faites à son oncle ; & *George* de Roux, ou Ruffi de la Ric, fit enregistrer en Décembre 1400. les lettres patentes de ces donations. *Louis*, fils de *George* de Roux, laissa pour fils & héritier universel, *Eleazar* de Roux de la Ric, à qui *Jean* de Roux de la Ric succeda. Celui-ci eut deux fils ; *Jean II.* du nom, & *Gabriel*, qui fut tué à la bataille de Cerisolles. *Jean* le Roux de la Ric eut pour fils *Balthazar*, lequel eut cinq fils, dont chacun a fait une branche.

Alexandre de Roux de la Ric fit celle des seigneurs de Gaubert. Il épousa le 29 Avril 1599. *Cassandre* de Bardonnenche, fille unique de Gaspard de Bardonnenche, & de *Blanche-Boniface* de la Molle, aussi héritiere de sa maison (a). *Jean* de Roux de la Ric, seigneur de Gaubert, & héritier d'*Alexandre* son pere, acquit un office de conseiller au parlement d'Aix. Il eut deux fils ; *Jean IV.* du nom, & *Alexandre II. Jean* fit la branche des seigneurs de Gaubert ; mar-

(a) *Par ce mariage* d'Alexandre *le Roux, les biens de Bardonnenche & de la Molle passerent dans sa maison.*

quis de Courbons, qui resta en Provence; & *Alexandre* fit celle des barons d'Oze & de Saint Auban, seigneurs du comté de la Ric. Cette branche s'établit en Dauphiné: j'en parlerai après celle de son frere aîné.

Jean IV. fut revêtu de la charge de conseiller au parlement, qu'avoit possédée *Alexandre* son pere. Il eut un fils nommé *Alexandre*, qui, après avoir été conseiller au même parlement d'Aix, fut nommé par le roi premier président au parlement de Pau en 1729. & est mort le 25 Mars 1733. *Paul* de Roux de la Ric, chevalier, seigneur de Gaubert, marquis de Courbons, baron des Angles, après avoir été reçu avocat général au parlement d'Aix en 1720. a été pourvu le 11 Mars 1732. de l'office de premier président au parlement de Pau en survivance de son pere, à la mort duquel il est entré en exercice. Il a épousé en premieres noces *Magdelene-Charlotte* de Bullion; & en secondes noces, le 10 Mai 1734. *Marie-Angélique* de Lons, fille de *Henri-Bernard* de Lons, comte de Sansons, lieutenant pour le roi en Navarre & Béarn, & de *Marie* de S. Mucari. Ses enfants sont, 1. *Elisabeth-Charlotte-Alexandre-Paule*, née du premier lit le 8 Juin 1722. 2. *Paul-Augustin-Jean* de Roux de Gaubert, né du second lit le 13 Septembre 1737.

Paul de Roux a pour freres & sœur, 1. *Raimond-Benoist-Joseph*, chevalier-commandeur de Malte, nommé *le commandeur de Gaubert*: 2. *Alexis*: 3. *Henri*, chevalier de Malte: 4. *Marie-Anne* de Roux, mariée le 28 Juil. 1723. à *François* de Glandevez, comte de Pourrieres, fils de *Gaspard* & d'*Anne* de Villeneuve.

Les armes de cette branche sont: *d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe d'argent, becquée & membrée de gueule, les ailes étendues pour prendre son vol, & en pointe, d'un lion d'or langué de gueule.*

Alexandre de Roux de la Ric, dont la branche s'étoit établie en Dauphiné, fit recevoir son fils *Alexandre* de Roux de la Ric, chevalier, baron d'Oze & de S. Auban, comte de la Ric, à une charge de conseiller au parlement de Grenoble. *Jean-François* de Roux, comte de la Ric, conseiller au même parlement, a eu de son mariage avec *Gabrielle-Scholastique* de Murat de Lestang, deux fils encore en bas âge, sçavoir *Alexandre-Louis*, & *Claude-Marie* (a).

Les généalogistes des maisons de Provence, comme M. de Meynier & les autres, disent que les *de Roux* de la Manon & de Beauvefer, & ceux de Boustargue, seigneurs du Baron, de même que les *de Roux* de S. Laurent, sont tous de la même maison, & viennent de *Charles* de Roux, frere de *Louis* de Roux, qui étoit issu des

(a) *Le roi a accordé à cette branche des lettres d'érection de la terre de Chabestan en comté de la Ric, en faveur de leurs services. Ces lettres sont du mois de Septembre 1729. Cette terre de Chabestan, aujourd'hui comté de la Ric, située en la province de Dauphiné, est composée des fiefs & hameaux des Bouvet, Chautars, Chaumiane, du Canton, du Villar, & autres.*

anciens comtes de la Ric. Il est vrai que les armes en sont différentes, parce que les différentes alliances que ces branches ont contractées, ont occasionné ces diversités : mais on n'en reconnoît pas moins la source & l'origine.

ROUXEL-MEDAVI : Maison illustre de Normandie, qui a donné deux maréchaux de France, & plusieurs autres officiers généraux, & un archevêque de Rouen. Le premier dont il soit fait mention, est *Jean* Rouxel, seigneur du Plessis-Morvant : il vivoit sous Charles VII. qui lui donna plusieurs terres sises dans les bailliages d'Alençon & de Caën, en récompense de ses services. Il épousa *Marie* Larconner, héritiere de Medavi & autres terres. Ses descendants ont ajouté au nom de *Rouxel* celui de *Medavi*. *Charles* Rouxel, seigneur de Medavi, fils de *Renée* d'Escalles sa seconde femme, fut tué au combat de Guinegatte en 1479.

Pierre Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, un de ses descendants, né le 8 Février 1562. fut dans une haute réputation de force & de valeur. Dès l'âge de 17 ans il fut capitaine du château d'Argentan, cornette de la colonelle de France, ensuite mestre de camp d'infanterie, & capitaine de gendarmes. Il remit à Henri IV. les ville & château de Verneuil, qu'il avoit défendus pour la Ligue, & dont il resta gouverneur. Il épousa le 22 Mai 1588. *Charlotte* de Hautemer, comtesse de Grancei, nom que leurs descendants ont ajouté à celui de *Rouxel-Medavi*. Il reçut en 1594. le collier de l'ordre, & mourut à Rouen en 1617.

Jacques Rouxel III. comte de Grancei & de Medavi, né le 7 Juillet 1603. quitta l'état ecclésiastique pour prendre le parti des armes ; fit sa premiere campagne à la réduction du château de Caën; il fut fait maréchal de camp en 1636, fit lever le siége d'Héricourt en 1637. au général Merci ; se distingua au siége de Thionville & à celui de Gravelines, dont le Roi lui donna le gouvernement. Il fut fait lieutenant général des armées, & au mois de Janvier 1651. maréchal de France. Après plusieurs autres exploits il fut gouverneur de Thionville, & reçu chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1661. Il mourut à Paris le 20 Novembre 1680. âgé de 77 ans.

Pierre II. son fils aîné accompagna en qualité de volontaire, à l'âge de 18 ans, le maréchal de Gassion dans les guerres de Flandres en 1646. eut une compagnie dans le régiment de Mazarin, fut ensuite mestre de camp du régiment de Marci ; commanda en 1649. la grand-garde du camp d'Arlen, repoussa la garnison de Douai jusques dans ses portes, défit à la bataille de Rethel un bataillon ennemi, dont le maréchal du Plessis lui donna les drapeaux, qu'il fit porter en son château de Grancei ; suivit le maréchal son pere en Normandie pour contenir cette province ; fut fait maréchal de camp en 1651. Ce seigneur, après s'être distingué en beaucoup d'occasions, & donné par-tout des preuves de sa valeur, mourut le 20 Mai 1704. à Argentan, dont il étoit gouverneur depuis 1679.

Il eut de sa premiere femme, *Henriette* de la Palu, *Jacques-Léonor* ; & de sa seconde, *Anne* de Besançon, *François* Rouxel, marquis de Grancei, rapporté après son frere aîné.

Jacques-Léonor Rouxel, comte de Medavi & de Grancei, né le dernier Mai 1659. suivit les traces de ses ancêtres, & pendant 52 ans qu'il porta les armes sans interruption pour le service de Sa Majesté, il donna sans cesse des marques de valeur & d'une sage conduite; & pour récompense de ses services, le roi l'honora du bâton de maréchal de France en Février 1724. Il mourut subitement, comblé de biens, de gloire & d'honneur à Paris, le 6 Novembre 1725, âgé de 70 ans. *Voyez* le détail de toutes ses belles actions dans le P. Anselme, *T. VII. pag.* 696. Il ne laissa que des filles de son mariage avec *Marie-Therèse* Colbert, fille du comte de Maulevrier, dont l'aînée épousa le marquis de Grancei son oncle, rapporté ci-après.

François Rouxel, marquis de Grancei, baron de Medavi, frere du maréchal, né le 30 Octobre 1666. commença à servir en 1691. se trouva à la bataille de Marsalle à la tête du régiment de Grancei dont il étoit colonel; fut blessé à la bataille de Luzara, contribua à la défaite des Impériaux devant Castilioné, où le maréchal de Medavi son frere commandoit en chef; fut fait maréchal de camp quand il porta la nouvelle de cette victoire au roi; servit en cette qualité aux siéges de Toulon, Landaw, Fribourg; eut ensuite le gouvernement de Dunkerque, fut fait lieutenant général le 8 Mars 1718. gouverneur des ville & château d'Argentan en 1726. & mourut à Paris le trente Juillet 1729. Il épousa sa niéce *Elisabeth-Victoire* Rouxel, morte en couches; & en secondes noces, le 5 Mai 1727. *Marie-Casimire-Therèse-Geneviéve Emmanuelle* de Bethune.

Les armes: *d'argent à 3 coqs de gueule, membrés, becqués & crettés d'or, 2. & 1.*

ROYAN: Seigneurie en Poitou, que *Louise* de Coitevi porta en mariage, en 1501, avec le comté de Taillebourg, à *Charles* de la Tremoille, Prince de Talmond & de Mortagne. *François*, son fils, vicomte de Thouars, la donna en partage, avec celle d'Olonne, à son quatrieme fils, *George* de la Tremoille, sénéchal de Poitou. *Gilbert*, son fils, obtint l'érection de *Royan* en marquisat, l'an 1592. & d'Olonne en comté en 1600. Il fut pere de *Philippe*, & ayeul de *François*, qui de sa femme, *Yolande-Julie* de la Tremoille-Noirmoutier, eut pour unique héritiere *Marie-Anne* de la Tremoille, mariée le 6 Mars 1696. à *Paul Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Boutteville. *Voyez* MONTMORENCI.

ROYE: Ancienne maison originaire de Flandres, qui a donné un maître des arbalêtriers de France en 1346. 47. 48. & 49. dans la personne de *Matthieu* de Roye II. dit le *Flamand*, qui servit en Flandres sous le connétable Raoul, comte de Guines. Il se trouva à la bataille de Cocherel, & mourut en 1380. Le premier de cette maison dont il soit fait mention, est *Evrard*, seigneur de Roye, qui vivoit en 1095. La branche aînée s'est éteinte en 1343. dans *Matthieu II.* du nom, qui n'eut que des filles d'*Yolande* de Hangest, son épouse. Elle a donné un évêque, duc de Laon & pair de France, dans *Albert* de Roye.

Matthieu de Roye, seigneur du Plessier de Roye, second fils de *Matthieu I.* du nom, seigneur de Roye, a fait la branche des seigneurs du Plessier de Roye. Le mar-

ne des arbalêtriers de France, dont nous avons parlé ci-dessus, étoit son fils aîné, & pere, entr'autres enfants, de *Gui* de Roye, archevêque & duc de Rheims, pair de France. Cette branche a fini à *Charles*, sire de Roye, comte de Rouci, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né le 14 Janvier 1510. & mort en Janvier 1551. qui n'eut de *Magdelene* de Mai, son épouse, qu'un fils, mort de son vivant âgé de dix-huit ans, & deux filles, dames de Roye, dont l'une épousa *Louis* de Bourbon, premier prince de Condé; & l'autre, comtesse de Roussi, dame de Pierre-Pont, *François III.* du nom, comte de la Rochefoucauld. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les seigneurs de Roye de la Ferté en Ponthieu, sortis de *Raoul* de Roye qui vivoit au commencement du treizieme siécle, n'ont formé que trois degrés. *Matthieu* de Roye II. du nom, seigneur de la Ferté, est le dernier, n'ayant eu qu'une fille de *Marguerite* de Piquigni son épouse.

Les armes de cette maison sont: *de gueule à la bande d'argent.*

ROYE DU COUDRÉ (le): *de gueule à trois fasces d'argent.*

ROYER SAINT-MICAULT: *écartelé au 1. & 4. d'azur, à trois étoiles d'or, au lion de même en cœur; au 2. & 3. d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois aiglettes de sable, accompagnées de trois étoiles d'or.*

ROYERS DE LA BRISOLIERE: *d'or à la fleur de lys de gueule, surmontée de deux merlettes de sable affrontées.*

ROZAI: C'est une seigneurie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Février 1680. enregistrées à Rouen les 28 Mars & 2 Mai suivants en faveur de *Nicolas* Fremont, grand audiencier de France.

RUAUX: *Jean-Elie* des Ruaux, chevalier, seigneur du Breuil & de Moussac, acheta en 1703. de *Marc-René*, marquis d'Argenson, son cousin, le comté de Rouffiac, situé en Angoumois. Le comte de Rouffiac compte parmi ses ayeux *Etienne* des Ruaux, prevôt de l'hôtel du roi en 1537, seigneur de Moussac, que François I. emmena d'Angoumois, lorsqu'il parvint à la couronne. Cet *Etienne* des Ruaux avoit épousé en Décembre 1526. *Louise-Marguerite* de Volvire, & il est le sixieme ayeul de *Jean-Elie* des Ruaux, comte de Rouffiac, seigneur de Moussac, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel du régiment de Rouergue, & brigadier des armées du roi, du 10 Mars 1747. marié le 31 Août 1732. avec *Elisabeth*, fille de *Marc-René* Gandillaud, seigneur de Fonguion, du Chambon, &c. & de *Julie* Vigier, dont sont nées *Julie* & *Therese* des Ruaux. Il s'est remarié à *N*..... Chevade, dame de Blanzac, veuve de *N*......... le Musnier, baron de Reix. Il a pour freres & sœur,

1. *Elie* des Ruaux de Rouffiac, seigneur de Plassac, ancien capitaine au régiment de Rouergue, marié le 18 Janvier 1738. à *N*... Renault, dont il reste une fille, née en 1749.

2. *Marc-René* de Rouffiac, abbé de Selliere, prieur de Boutteville, & vicaire général du diocése de Sarlat, né le 6 Mars 1710.

3. *François* des Ruaux de Rouffiac, seigneur de Moussac, chevalier de Saint-Louis, capitai-

ne au régiment de Rouergue.

4. *Therese*, alliée le 14 Février 1741. à *N...* Rambaud, seigneur de Mailleran & de Saint-Saturnin.

Les armes : *de sable semé d'étoiles d'or, & sur le tout un cheval d'argent effaré & cabré.*

RUBAT : *d'azur à la croix d'or de Jerusalem.*

RUBEMPRÉ : Maison illustre & ancienne, qui tire son origine en ligne directe, masculine & légitime, selon quelques Auteurs, d'*Alexandre* de Hongrie, surnommé *sans terre*, fils de *Bela*, roi de Hongrie, & de la reine *Béatrix* d'Est, son épouse. Cet *Alexandre* de Hongrie accompagna le roi S. Louis, avec plusieurs autres seigneurs, à la conquête de la Terre-Sainte en 1248. prit le nom de *Rubempré*, que toute sa postérité a porté. On lui donne pour femme *Isabelle* de Brienne, de la maison des comtes de Brienne, rois de Jérusalem & de Sicile, ducs d'Athenes, & princes de Tarente. *Baudouin I.* du nom, leur fils, sire de *Rubempré*, épousa *Marie* de Picquigni, fille du Vidame d'Amiens, mere de *Baudouin II.* marié à *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri*, comte de Grandpré, desquels sortit *Antoine*, sire de Rubempré, pere par sa femme, *Marie-Anne* de Couci, de *Jean I.* du nom, sire de Rubempré, qui s'allia à *Jeanne* de Halwin (*a*). *Robert I.* leur fils, sire & baron de Rubempré, eut de *Colle* de Riveri deux fils ; *Charles*, & *Antoine*.

Charles épousa *Françoise* de Mailli, fille d'*Adrien*, dont il eut *Jeanne*, héritiere de Rubempré, mariée en premieres noces à *François*, seigneur de Crevecœur ; & en secondes à *Jacques*, bâtard de Vendôme, dont les descendants porterent la qualité de seigneurs de *Rubempré*.

Antoine de Rubempré, conseiller & chambellan de Philippe, duc de Bourgogne, & l'un de ses principaux capitaines, chevalier de la toison d'or, fut marié à *Jacqueline* de Croi, dame de Bievres. *Jean* de Rubempré, un de ses fils, commanda les troupes dans le pays de Luxembourg avec son frere, fut un des premiers généraux & favoris de *Charles*, duc de Bourgogne, & mourut aux pieds de son maître à la malheureuse bataille de Nanci. Il avoit épousé en premieres noces *Colle* de Bousies, dite de *Wertain*, & en secondes, *Catherine* de Bernieulles, dont *Françoise* de Rubempré, son unique héritiere (*b*). *Charles* de Rubempré, sorti du premier lit, lieutenant général des armées de la Princesse *Marie*, héritiere de Bourgogne, épousa *Anne*, vicomtesse de Montenac, baronne de Reves, dame de Warfusée. Leur fils *Charles* de Rubempré, vicomte de Montenac, &c. se maria à *Jeanne*, héritiere de Wertain de Gozelliers, dont *Antoine* de Rubempré, qui servit sous l'empereur Charles V. &

(a) *De laquelle maison sont descendus par les filles les ducs de Croi, d'Archost & d'Aremberg aux Pays Bas, & les ducs de Halwin & marquis de Pienne en France.*

(b) *Elle épousa* Jean VI. *du nom, seigneur de Crequi & de Canaples, de qui sont descendus & sortis* les ducs de Crequi, de Lesdiguieres, *comtes de* Canaples, *marquis de* Bernieulles, *& princes de* Poix.

mourut à Anvers en 1572. Il avoit épousé *Claudine* de Croi, fille d'*Adrien*, comte de Rœux, premier maître-d'hôtel de l'empereur Charles V. Il en eut *Jean* de Rubempré, colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, qui se maria à *Marie* de Hamal, baronne de Fontaines. *Charles* de Rubempré, vicomte de Montenac, leur fils aîné, épousa *Françoise* d'Orlai, dame d'Escossines. *Antoine*, second fils, comte de Wertain, perdit la plus grande partie de ses biens pour le service de son roi. Il eut de *Marie* d'Avroult, *Philippe*, comte de Rubempré, de Wertain, &c. premier gentilhomme d'Albert, archiduc d'Autriche. Il fut marié deux fois; 1. à *Jeanne* de Croi, fille d'*Eustache* de Croi, seigneur de Creseques; 2. à *Jacqueline* de Recourt, fille de *Jean*, chevalier, baron de Recourt. De ce second mariage sortit *Charles-Philippe*, comte de Rubempré, de Wertain, &c. qui épousa *Marie* d'Avroult, comtesse de Maltrayant, &c. de qui sortit *Philippe-Antoine*, prince de Rubempré & d'Everberghe, comte de Wertain, &c. chevalier de la toison d'or, qui épousa *Marie-Anne-Scholastique* de Timple de Brabant, comtesse de Moulart, d'Autreppe & du Saint-Empire; dont est sortie *Louise-Brigitte*, Princesse de Rubempré & d'Everberghe; mariée, 1. à *Fréderic-Charles* Rhingrave, comte du Rhin, de Salms, &c. 2. à *Philippe-François* de Merode, comte de Montfort, devenu par cette alliance prince de Rubempré, dont il prit le nom & les armes. De ce mariage sont sortis, 1. *Maximilien-Léopold* Guilain, comte de Merode, prince de Rubempré & d'Everberghe, né le 19 Avril 1710. marié en 1744. à *N*..... 2. *Sabine-Marie* de Merode, née le 28 Juin 1714. mariée le 4 Septembre 1738. à *François-Ernest*, comte de Salm-Reifferchecd. *Voyez* MERODE.

RUBEMPRÉ-MAILLI. *Voyez* RUBEMPRÉ.

RUELLAN, de Bretagne: *d'or au lion de sable, orné d'or.*

RUFFEC: Baronnie qui fut un partage des anciens comtes d'Angoulême. *Alionore*, qui en devint héritiere, porta cette baronnie en 1336. dans la maison de Volvire, par son mariage avec *Hervé*, seigneur de Volvire. *Eléonore* de Volvire, marquise de Ruffec, épousa le 17 Nov. 1631. *François* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, dont la fille *Charlotte* fut alliée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de Saint-Simon, & eut Ruffec en dot. *Voyez* ROUVROI.

RUFFEI: *d'argent au lion de sable, lampassé & armé de gueule.*

RUFFEI, en Franche-Comté: *vairé d'argent, & d'azur au chef de gueule.*

RUFFEI: Seigneurie qui est entrée dans la maison de Vienne par le mariage de *Marguerite*, dame de Ruffei, avec *Hugues* de Vienne, V. du nom, seigneur de Longwi. *Voyez* VIENNE.

RUFFI, ou RUFFO: Maison d'Italie très-ancienne, qui a donné des viceroïs à la Calabre, & des chanceliers au royaume de Naples, & qui soutient encore aujourd'hui son ancien lustre. Les historiens du pays racontent que les Ruffi possedoient plusieurs comtés, avec le titre de *comtes, par la grace de Dieu*. Cette maison (*a*) a été aussi connue en France vers

(a) Le Cardinal Ruffo en est issu.

l'an 1346. sous le nom de *Roux de la Ric* de Gaubert. Henri de Ruffi, comte della Rica, fils de *Guillaume*, & petit-fils d'*Henri*, comte de Catanzaro, &c. suivit la reine *Jeanne*, qui se retira en Provence. Son attachement pour ses légitimes Souverains lui fit perdre son comté della Rica, & ses autres terres. Il fut tué en 1357. à la tête de l'armée de la reine. Cette Princesse voulant reconnoître ses services, confirma à *Louis* de Ruffi son neveu, & son héritier, la donation qu'elle lui avoit faite de plusieurs châteaux au bailliage de Digne, de la gabelle de cette ville, & du péage de Gaubert que cette maison possède encore aujourd'hui. Elle est connue sous le nom de *Roux de la Ric de Gaubert*, & elle a formé plusieurs branches. *Voyez* ROUX DE LA RIC.

Les armes : *coupé, endenté d'argent & de sable.*

RUFFO-PALAZZUOLO : Don *Antoine-Guillaume* Ruffo, seigneur, prince de Palazzuolo, marquis de Crispa & autres terres en Calabre, &c. arriere petit-neveu du cardinal *Thomas* Ruffo, mort doyen du collége des cardinaux, évêque d'Ostie & de Veletri, le 16 Février 1753. a épousé *Marie-Lucréce*, seconde fille du prince Campo-Florido.

RUMIGNI : *de gueule à un lion d'or armé, lampassé, & couronné d'argent.*

RUMONT : C'est une terre & seigneurie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1657. enregistrées au Parlement de Paris le 6 Fév. 1660. en faveur de *Charles* de Montliart. *Voyez* MONTLIART.

RUMSDORP : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en dot par *Anne-Claude-Catherine* de Wachtendonck à *Antoine* Vander-Gracht, seigneur de Reymerwal, Battenbroock; dont la fille *Elscarde-Christine* Vander-Gracht fut la seconde femme de *Florent* de Thulden, créé baron de Thulden. Elle lui porta cette seigneurie, qui fut érigée en baronnie le 5 Juillet 1696. en faveur de leur fils *Jean-Florent* de Thulden, & de ses hoirs mâles & femelles.

RUNES, en Picardie : *d'argent au sautoir d'azur, accompagné de quatre aiglettes de gueule.*

RUPELMONDE : Ville, château & seigneurie en Flandres, qui furent vendus le 9 Avril 1658. par Philippe IV. roi d'Espagne à *Philippe* de Recourt, seigneur de Lens & de Licque, baron de Wissekerche, issu d'une des plus anciennes maisons de la province d'Artois, où est située la terre de Recourt, d'où elle tire son nom. *Philippe* avoit pour dixieme ayeul *Jean*, seigneur de Recourt, qui épousa *Ide*, châtelaine de Lens. Il fut marié en 1655. à *Magdelene* de Baenlandt, mere de *Philippe* de Recourt de Lens, en faveur duquel la seigneurie de Rupelmonde fut érigée en comté par lettres du Roi d'Espagne du 6 Février 1670. Il épousa en 1677. *Marie-Anne-Eusebe* de Truchses, née comtesse de Wolfeck, dont le fils unique *Maximilien-Philippe-Joseph*, comte de Rupelmonde, fut tué à la bataille de Villaviciosa, le 10 Décembre 1710. étant brigadier des armées du roi d'Espagne, & colonel des troupes Wallonnes. Il avoit épousé *Marie-Marguerite-Elisabeth*, fille du maréchal d'Alégre, & dame du palais de la reine, mere d'un fils unique, *Yves-Marie*, comte de Ru-

pelmonde, mort en 1745, maréchal de camp, & le dernier de sa branche. *Voyez* RECOURT.

RUPIERES : *pallé de six pieces d'or & d'azur.*

RUPT, en Franche-Comté : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept croisettes d'or fleuronnées & au pied fiché.*

RUSSET : Nom d'une ancienne famille du Comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siécles possédé de grands biens dans ce comté. Le premier qui soit connu, est *Jean* Russet, connétable du château de Corf. Le premier qui fut pair du Royaume, fut *Jean* Russet de Berwick près de Bridport, dans le comté de Dorset. Il eut la faveur des rois Henri VII. & Henri VIII. Il mourut le 14 Mars 1555. la seconde année du regne de Marie. Son fils *François* vécut sous le regne de la reine Elisabeth, & mourut le 25 Juin 1585. Les seigneurs de cette maison ont tenu un rang distingué à la cour des rois d'Angleterre sous Charles I. Charles II. & Guillaume III. Voyez le *Dictionnaire Anglois*; *Imhoff*, *en son Histoire des Pairs d'Angleterre*; & *Moreri.*

RUSSIE : Vaste pays du Nord, qui se divise en *Russie blanche*, qui est la *Moscovie*; & *Russie noire*, ou *petite Russie*, qui est une province de Pologne entre la Volhinie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Transilvanie. La *Russie* a eu autrefois des ducs particuliers. La ville capitale est Léopold. *Pierre* Alexiowits, mort le 28 Février 1725. prit en 1721. le titre d'Empereur de Russie. *Elisabeth* Petrowna, née le 29 Décembre 1710. fille du feu empereur *Pierre I.* a été proclamée imperatrice le 6 Décembre 1741. & couronnée à Moscou le 7 Mai 1742. Cette Princesse, qui n'est point mariée, a fait reconnoître pour son successeur, sous le titre de grand Duc de Russie, *Pierre-Charles-Ulric*, né duc de Holstein-Gottorp, fils unique d'une sœur aînée de l'impératrice de Russie, marié le 1. Septembre 1745. à *Sophie-Auguste-Frederique*, fille aînée de *Christian-Auguste*, Prince d'Anhal-Zerbst, l'un des collatéraux du Prince d'Anhalt; née le 2 Mai 1729. Le grand Duc de Russie a pour fils unique *Paul* Petrowitz, né le 1. Octobre 1754. & déclaré grand Prince de Russie par ordonnance expresse du 18 du même mois.

RUTHIE : On trouve de ce nom *Manaut de Ruthie*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Berault en Soulle, qui fut présent au contrat de mariage de *Jean-Louis* de Ruthie, son neveu, en 1417. Cette maison, éteinte dans *Pierre* de Ruthie-Dausuruq, marié le 21 Décembre 1701. à *Anne* de Mirassor, a donné dans *Bernard* de Ruthie un grand-aumônier de France en 1552. qui mourut le dernier Mai 1556.

Les armes : *de.... à un chêne de... englanté de... sur une terrasse de... & un mouton broutant le milieu de l'arbre.*

RUYSSCHEN : *Pierre* de Ruysschen, seigneur de Marquerte, Bautersen, Sevencplanken, capitaine de cavalerie, issu d'une noble & ancienne famille de Flandres, acheta en 1595. d'*Arnoud* de Moers la seigneurie Elissem, ou Elixem en Brabant, du bailliage de Ceth. *Pierre* de Ruysschen eut pour héritier son neveu *Jean-Antoine* de Ruysschen, fils de *Guillaume*, vice-président du

l'an 1346. sous le nom de *Roux de la Ric* de Gaubert. Henri de Ruffi, comte della Rica, fils de *Guillaume*, & petit-fils d'*Henri*, comte de Catanzaro, &c. suivit la reine *Jeanne*, qui se retira en Provence. Son attachement pour ses légitimes Souverains lui fit perdre son comté della Rica, & ses autres terres. Il fut tué en 1357. à la tête de l'armée de la reine. Cette Princesse voulant reconnoître ses services, confirma à *Louis* de Ruffi son neveu, & son héritier, la donation qu'elle lui avoit faite de plusieurs châteaux au bailliage de Digne, de la gabelle de cette ville, & du péage de Gaubert que cette maison possède encore aujourd'hui. Elle est connue sous le nom de *Roux de la Ric de Gaubert*, & elle a formé plusieurs branches. *Voyez* ROUX DE LA RIC.

Les armes : *coupé, endenté d'argent & de sable.*

RUFFO-PALAZZUOLO: Don *Antoine-Guillaume* Ruffo, seigneur, prince de Palazzuolo, marquis de Crispa & autres terres en Calabre, &c. arriere petit-neveu du cardinal *Thomas* Ruffo, mort doyen du collége des cardinaux, évêque d'Ostie & de Veletri, le 16 Février 1753. a épousé *Marie-Lucréce*, seconde fille du prince Campo-Florido.

RUMIGNI : *de gueule à un lion d'or armé, lampassé, & couronné d'argent.*

RUMONT : C'est une terre & seigneurie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1657. enregistrées au Parlement de Paris le 6 Fév. 1660. en faveur de *Charles* de Montliart. *Voyez* MONTLIART.

RUMSDORP : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en dot par *Anne-Claude Catherine* de Wachtendonck à *Antoine* Vander-Gracht, seigneur de Reymerwal, Battenbroock ; dont la fille *Elscarde-Christine* Vander-Gracht fut la seconde femme de *Florent* de Thulden, créé baron de Thulden. Elle lui porta cette seigneurie, qui fut érigée en baronnie le 5 Juillet 1696. en faveur de leur fils *Jean-Florent* de Thulden, & de ses hoirs mâles & femelles.

RUNES, en Picardie : *d'argent au sautoir d'azur, accompagné de quatre aiglettes de gueule.*

RUPELMONDE : Ville, château & seigneurie en Flandres, qui furent vendus le 9 Avril 1658. par Philippe IV. roi d'Espagne à *Philippe* de Recourt, seigneur de Lens & de Licque, baron de Wisseker-che, issu d'une des plus anciennes maisons de la province d'Artois, où est située la terre de Recourt, d'où elle tire son nom. *Philippe* avoit pour dixieme ayeul *Jean*, seigneur de Recourt, qui épousa *Ide*, châtelaine de Lens. Il fut marié en 1655. à *Magdelene* de Baenlandt, mere de *Philippe* de Recourt de Lens, en faveur duquel la seigneurie de Rupelmonde fut érigée en comté par lettres du Roi d'Espagne du 6 Février 1670. Il épousa en 1677. *Marie-Anne-Eusebe* de Truchses, née comtesse de Wolfeck, dont le fils unique *Maximilien-Philippe-Joseph*, comte de Rupelmonde, fut tué à la bataille de Villavitiosa, le 10 Décembre 1710. étant brigadier des armées du roi d'Espagne, & colonel des troupes Wallonnes. Il avoit épousé *Marie-Marguerite-Elisabeth*, fille du maréchal d'Alégre, & dame du palais de la reine, mere d'un fils unique, *Yves-Marie*, comte de Ru-

pelmonde, mort en 1745. maréchal de camp, & le dernier de sa branche. *Voyez* RECOURT.

RUPIERES : *pallé de six pieces d'or & d'azur.*

RUPT, en Franche-Comté : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept croisettes d'or fleuronnées & au pied fiché.*

RUSSET : Nom d'une ancienne famille du Comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siécles possédé de grands biens dans ce comté. Le premier qui soit connu, est *Jean* Russet, connétable du château de Corf. Le premier qui fut pair du Royaume, fut *Jean* Russet de Berwick près de Bridport, dans le comté de Dorset. Il eut la faveur des rois Henri VII. & Henri VIII. Il mourut le 14 Mars 1555. la seconde année du regne de Marie. Son fils *François* vécut sous le regne de la reine Elisabeth, & mourut le 25 Juin 1585. Les seigneurs de cette maison ont tenu un rang distingué à la cour des rois d'Angleterre sous Charles I. Charles II. & Guillaume III. Voyez le *Dictionnaire Anglois* ; *Imhoff, en son Histoire des Pairs d'Angleterre* ; & *Moreri.*

RUSSIE : Vaste pays du Nord, qui se divise en *Russie blanche*, qui est la *Moscovie* ; & *Russie noire*, ou *petite Russie*, qui est une province de Pologne entre la Volhinie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Transilvanie. La *Russie* a eu autrefois des ducs particuliers. La ville capitale est Léopold. *Pierre* Alexiowits, mort le 28 Février 1725. prit en 1721. le titre d'Empereur de Russie. *Elisabeth* Petrowna, née le 29 Décembre 1710. fille du feu empereur *Pierre I.* a été proclamée imperatrice le 6 Décembre 1741. & couronnée à Moscou le 7 Mai 1742. Cette Princesse, qui n'est point mariée, a fait reconnoître pour son successeur, sous le titre de grand Duc de Russie, *Pierre-Charles-Ulric*, né duc de Holstein-Gottorp, fils unique d'une sœur aînée de l'impératrice de Russie, marié le 1. Septembre 1745. à *Sophie-Auguste-Frederique*, fille aînée de *Christian-Auguste*, Prince d'Anhal-Zerbst, l'un des collatéraux du Prince d'Anhalt ; née le 2 Mai 1729. Le grand Duc de Russie a pour fils unique *Paul* Petrowitz, né le 1. Octobre 1754. & déclaré grand Prince de Russie par ordonnance expresse du 18 du même mois.

RUTHIE : On trouve de ce nom *Manaut de Ruthie*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Berault en Soulle, qui fut présent au contrat de mariage de *Jean-Louis* de Ruthie, son neveu, en 1417. Cette maison, éteinte dans *Pierre* de Ruthie-Dausuruq, marié le 21 Décembre 1701. à *Anne* de Miraffor, a donné dans *Bernard* de Ruthie un grand-aumônier de France en 1552. qui mourut le dernier Mai 1556.

Les armes : *de..... à un chêne de... englanté de... sur une terrasse de... & un mouton broutant le milieu de l'arbre.*

RUYSSCHEN : *Pierre* de Ruysschen, seigneur de Marquette, Bautersen, Sevencplanken, capitaine de cavalerie, issu d'une noble & ancienne famille de Flandres, acheta en 1595. d'*Arnoud* de Moers la seigneurie Elissem, ou Elixem en Brabant, du bailliage de Ceth. *Pierre* de Ruysschen eut pour héritier son neveu *Jean-Antoine* de Ruysschen, fils de *Guillaume*, vice-président du

grand-conseil de Malines, & de *Claudine* Sucquet. *Jean-Antoine* mourut en 1670. & laissa de sa femme, *Marie* Vequemans, entr'autres enfants, *Michel-Constantin* de Ruysschen, président du conseil souverain en Hainault, en faveur duquel la seigneurie d'Elissem fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique du 20 Mai 1693. Le roi Philippe V. par ses Lettres du 30 Avril 1705. l'éleva à la dignité de comté, pour lui & ses hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ses freres, & de leurs descendants mâles & femelles, titre qui lui fut confirmé & affecté sur la terre d'Elissem par lettres de l'empereur Charles VI. du 3 Janvier 1722. il avoit été fait auparavant par ce prince son conseiller d'Etat, & surintendant de la Justice militaire dans les Pays-Bas. Il avoit épousé, 1. *Marguerite-Therese* Vander-Gracht, chanoinesse à Andenne, décédée le 6. Mai 1698. 2. *Magdelene-Françoise-Therese* Vander-Gracht, morte le 23 Juin 1707. 3. *Pétronelle-Eugene* de Vicq, morte sans avoir eu lignée.

RUZÉ: *de gueule au chevron fascé, ondé d'argent & d'azur, accompagné de trois lions d'or.*

RYBEREYS: Maison établie depuis long-tems dans le haut Périgord, qui a produit plusieurs personnes distinguées par leur mérite. *Guillaume* de Rybereys commanda la Noblesse du Périgord en 1674. sous M. d'Albret. Il eut quatre enfants; le premier a été capitaine dans le régiment d'Orléans; le second, capitaine dans le régiment de la Fare; le troisieme fut fait Prêtre; & le quatrieme entra chez les Oratoriens.

RYE: Ancienne & illustre maison de Bourgogne, qui tire son nom de *Rye*, village auprès de Neublans. *Guillaume* de Rye, le premier dont il soit fait mention, épousa en 1265. *Perronne* de Neublans sa cousine. Cette maison a fourni douze degrés. *Christophe* de Rye avoit de grands biens; mais il contracta des dettes qui les absorberent. Ils furent presque tous achetés par *Ferdinand* de Longwi, dit de Rye, archevêque de Besançon, qui par son testament de l'an 1631. institua pour héritiers ses petits-neveux, fils de *François* de Rye, marquis de Varambon, à la charge de fidéicommis en faveur de leurs descendants mâles; & appella, à leur défaut, les descendants mâles, & de mâle en mâle, de *Louise* de Rye, sa niéce, mariée à *Claude-Antoine* de Poitiers.

Ferdinand-Juste de Rye recueillit ce fidéicommis. Il épousa, le premier Septembre 1655. *Marie-Henriette* de Cusance, & mourut sans enfants à Besançon le 8 du mois d'Août 1657. après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la Palu, dont on jugea que le fidéicommis étoit fini; & ceux qui venoient de *Ferdinand* de Longwi, dit de Rye, archevêque de Besançon, passerent à la maison de Poitiers en vertu du fidéicommis fait par ce Prélat. *Voyez* POITIERS.

Les armes de Rye: *d'azur, à l'aigle d'or.*

RYM: Famille noble de Flandres. *Charles* Rym, écuyer, seigneur de Belhem, Schuerwelt, Eecken-Becke, obtint en 1655.

que la seigneurie de Belhem en Flandres fût érigée en baronnie. Il est un des ayeux de *Marie-Anne-Therese* Rym, baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, Prince de Montmorenci, comte de Logni, vicomte de Roulers. Elle est morte en 1738, dont des enfants. *Voyez* CARENCI & MONTMORENCI-LOGNI.

Les armes, *d'or au lion léopardé de gueule, lampassé & couronné d'azur.*



SA SA

SABINE DE LA QUIEZE : Les armes sont : *d'argent à 2 fasces de gueule, une aigle de sable entre les deux.*

SABLÉ : Petite ville du Maine, qui fut portée dans la maison de Craon par l'alliance de *Flanche* ou *Avoise*, fille unique de *Geoffroi* le Vieux, avec *Robert*, dit le Bourguignon, qui acquit depuis Craon, dont la postérité prit le nom. Leur deuxieme fils, *Robert*, eut en partage Sablé, & fut trisayeul de *Marguerite*, dame de Sablé, mariée en 1201. à *Guillaume* des Roches, sénéchal héréditaire d'Anjou, de Tourraine & du Maine. *Jeanne* des Roches, leur fille aînée, fit rentrer Sablé dans la maison de Craon, par son mariage avec *Amauri I.* sire de Craon. *Amauri IV.* sire de Craon, mort sans postérité le 30 Mai 1373. fit donation de Sablé le 13 Janvier 1371. à *Louis I.* duc d'Anjou. *Jean* & *Louis* d'Armagnac jouirent de Sablé, du chef de leur mere, *Louise* d'Anjou. Mais la maison de Lorraine ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande* d'Anjou, fille du roi *René*, le duc de Guise fut mis en possession de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en marquisat l'an 1544. Le duc de Mayenne (*Charles* de Lorraine) vendit le 29 Novembre 1593. Sablé à *Urbain* de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, maréchal de France. Cette terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues par décret sur son petit-fils, *Urbain II.* & adjugées le 9 Août 1648. à *Jean* de Longueil. *Abel* de Servien, intendant des finances, les acheta en 1652. & *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Croissi, les acheta le 24 Janvier 1711. d'*Augustin* Servien, abbé de Saint Jouin. *Voyez* COLBERT.

SABRAN : Cette maison aussi ancienne qu'illustre, est primitivement originaire de Languedoc, où elle a possédé, entr'autres biens, une partie de la ville & seigneurie d'Uzès. Passée ensuite en Provence, elle y a joui de la souveraineté de Forcalquier, dont elle a conservé le titre. Une de ses branches s'établit dans le royaume de Naples, où elle posséda, avec de grands biens, les premieres charges & dignités de cet Etat. *Saint Elzear* étoit de cette maison.

Voyez l'abbé Robert de Briançon, dans son état de la Provence.

Honoré, comte de Sabran, des comtes de Forcalquier, premier chambellan de feu S. A. R. M. le duc d'Orléans, mourut au château de Forneac, en Languedoc, le 22 Janvier 1750. âgé d'environ 75 ans. Il étoit fils d'*Elzear* de Sabran, seigneur de Biosc, & de Beauregard, chef de la branche d'*Ansonis*, & de *Magdelene* de Requiston; il avoit épousé le 18 Août 1714. *Magdelene-Louise-Charlotte* de Foix, fille de *Gaston* de Foix, comte de Rabat, de laquelle il a eu, 1. *Marie-Gaston-Elzear*, marquis de Sabran, qui suit. 2. *Louise* de Sabran, née le 14 Août 1720. mariée le 27 Mars 1737. à *Michel*, comte d'Arcussie,

fie, capitaine au régiment de Piémont, laquelle mourut à Marseille le 16 Juillet 1737.

Marie-Gaston-Elzear, marquis de Sabran, colonel du régiment de Condé, qui fut tué au combat d'Ettingen, avoit épousé le 16 Janvier 1741. *Charlotte-Marie* de Coëtlogon, fille de *César-Magdelene*, marquis de Coëtlogon, & dame d'honneur de S. A. S. madame la duchesse de Chartres, décedée le 14 Juillet 1748. De ce mariage est sorti un fils unique né en 1743. & tenu sur les fonts de baptême par L L. A. S. Monsieur le duc & madame la duchesse de Chartres.

Gaspard, dit le marquis de Sabran, frere d'*Honoré*, né le 2 Mai 1693. épousa le 1. Janvier 1719. *Marie-Louise* Regnault, née le 8 Avril 1698. dont *Louis-François* de Sabran, né le 7 Novembre 1731.

Helene de Sabran, sœur d'*Honoré* de Gaspard, épousa le 18 Août 1731 *Jacques* de Montesquiou, marquis de Saintrailles.

Marie-Julie de la Jaille, épouse d'*André-Antoine*, vicomte de Sabran, des comtes de Forcalquier, mestre de camp de cavalerie, aide-major de la gendarmerie, mourut à Paris le 23 Décembre 1754. dans sa quarante-cinquieme année.

Les armes de la maison de Sabran sont : *de gueule à un lion d'argent*. Voyez FORCALQUIER.

SABREVOIS : *d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de 6 roses de même, 3 au-dessus, 3 au-dessous.*

SACETOT : Maison originaire de France, attachée à la maison de Brandebourg. *N*...... de Sacetot, premier maître d'hôtel de la reine douairiere de Prusse, mourut à Berlin le 3 Avril 1756. âgé de 72 ans.

SACKVILLE, comtes de Dorset. Les ancêtres de cette famille, dit Moreri, d'après Dugdale & Imhoff, vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. *Robert* de Sackville, chevalier, avoit de grands biens dans les comtés d'Essex & de Suffolck, sous le regne de Henri I. *Thomas* de Sackville, un de ses descendants, chevalier de la Jarretiere, chancelier de l'université d'Oxford, fut fait comte de Dorset, par la reine Elisabeth. *Edouard* Sackville, comte de Dorset, chevalier de la jarretiere, fut grand chambellan de la reine Marie & du roi Charles I. Il mourut en Mai 1652. *Richard* de Sackville, son fils aîné, comte de Dorset, épousa *Françoise* Cranfeild, fille de *Leonel*, comte de Middlesex, & héritiere de *Jacques*, comte de Middlesex, son frere. Il en eut, entr'autres enfants, *Charles* Sackville, comte de Dorset & de Middlesex, marié à *Elisabeth*, fille de *Hervé* Bagot de Pipe-Hal, veuve de *Charles*, comte de Salmouth. *Voyez* sur cette maison *Dugdale*, *Imhoff*, en son Histoire des pairs d'Angleterre, & *Moreri*.

SACONNAI : Ancienne & noble famille de Suisse, qui a donné un grand homme de guerre dans le général *Jean* de Saconnai, mort à Lausanne en 1729. âgé de 83 ans. Trois branches de cette famille ont donné treize comtes de Saint Jean de Lyon, dont on trouve les noms dans le supplément de Moreri, ainsi que l'article de cette maison.

Les armes sont : *de sable à 3 étoiles d'argent, 2 & 1 au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueule.*

SACQUAINVILLE : *d'hermines à l'aigle de gueule, membrée & becquée d'azur.*

SACQUENAI, en Bourgogne : *parti au 1. d'azur au lion d'argent, au 2 de gueule, au lion d'argent, armé de sable.*

SACQUESPÉE, en Champagne : *de sinople à une aigle d'or, semblant tirer avec le bec une épée d'argent, le fourreau de sable, la garde & la poignée d'or, posée en bande.*

SADE, de Provence : *de gueule à une étoile à 8 rais d'or, chargée d'une aigle impériale de sable, couronnée & becquée de gueule.*

SAHUGUET DAMARZIT, chevalier, seigneur d'Espagnac, brigadier des armées du roi, & son lieutenant général au gouvernement d'Issoudun, a acheté des commissaires de Sa Majesté le 2 Mai 1748. à titre de propriété incommutable, la terre & baronnie de Cazillac, pour en jouir, lui, ses hoirs, & ses ayants cause, au même titre qu'en jouissoient les anciens barons de Cazillac, & sous l'hommage réservé au roi. Cette vente a été confirmée par un arrêt du conseil d'Etat du 22 Avril 1749. suivi de lettres patentes données à Versailles le 29 Juin suivant, enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 8 Juillet de la même année.

Le baron d'Espagnac a pour quatrieme ayeul, *Jean* de Damarzit, écuyer, qui épousa par contrat du 27 Février 1571. *Jeanne* d'Escudier, & en eut *Jean* de Damarzit II. du nom, seigneur de Saint Michel, qui testa le 12 Juillet 1634. & que sa femme, *Françoise* de la Sudrie, rendit pere de *Pierre* de Damarzit, seigneur de S. Michel, Marillac & Vauzours, qui testa le 5 Janvier 1658. Il avoit épousé *Françoise* de Sahuguet, fille de *Denis*, conseiller en l'élection de Brive, & de *Jeanne* de Malcap. Leur fils aîné, *Jacques-Gilbert* de Sahuguet Damarzit, seigneur de Marillac, du Vialard, &c. premier président au présidial de Brive, fit son testament le 30 Août 1691. *Jacques* de Sahuguet Damarzit, son oncle maternel, par son testament du 30 Juillet 1658. l'avoit fait héritier de tous ses biens, sous la condition que lui & ses descendants porteroient à perpétuité le nom & les armes de Sahuguet; il avoit épousé le 29 Avril 1662. *Anne* de la Rochefaucon. De ce mariage il laissa trois garçons, qui ont eu postérité; sçavoir, *Hugues-Joseph*, *Jacques-Joseph* & *Pierre-Joseph*.

Hugues-Joseph de Sahuguet Damarzit, seigneur de Vialard, Saint Michel, &c. premier président au présidial de Brive, testa le 3 Mars 1739. Il avoit été marié, 1. par contrat du 4 Fevrier 1706. à *Marie* de Certain. 2. en 1720. à *Catherine* Dubois, niéce du cardinal Dubois, premier ministre du royaume. Du premier lit, il eut *Marie* de Sahuguet Damarzit, née le 2 Novembre 1712. mariée à *Guillaume* de Sahuguet Damarzit, seigneur de Puimarets, son cousin germain, & du second lit, *Guillemette* de Sahuguet Damarzit, née le 13 Avril 1722.

Jacques-Joseph de Sahuguet Damarzit, seigneur d'Espagnac, vice-sénéchal du bas Limosin, puis prevôt général & inspecteur des maréchaussées, qui testa le 18 Avril 1733. avoit épousé par contrat du 9 Juin 1700. *Marie* de Coudere, de laquelle il a laissé,

1. *Guillaume* de Sahuguet Damarzit, chevalier, seigneur de Puimarets, Joren, Rhodès, né le

24 Juillet 1709. député de la Noblesse du vicomté de Turenne en 1737. Il a épousé par contrat du 23 Juin 1727. *Marie* de Sahuguet Damarzit, sa cousine germaine.

2. *Leonard*, dit l'Abbé d'Espagnac, né le 29 Mai 1709. conseiller au parlement, & abbé commendataire de Notre-Dame du Palais.

3. *Jean-Joseph* de Sahuguet Damarzit, dit le baron d'Espagnac, né le 25 Mars 1713. qui a acheté la baronnie de Cazillac; il a été substitué à ses freres aînés dans la baronnie d'Ussac, par le testament du premier Juin 1748. de sa cousine germaine, *Catherine* de Sauvezie de la Porte, veuve sans enfants de *Jean* du Saillant, vicomte de la Jarte, & fille unique de *Suzanne* de Sahuguet Damarzit, & de *Bertrand* de Sauvezie, seigneur de la Porte, vice-sénéchal du bas Limosin. Le baron d'Espagnac a épousé le 18 Décembre 1748. *Suzanne-Elisabeth-Josephe*, baronne de Beyer, née le 10 Décembre 1731. il en a;

1. *Frederic-Guillaume* de Sahuguet Damarzit, né le 3 Mars 1750.

2. *Leonard-Marie*, né le 24 Mars 1751.

3. *Marc-René-Marie*, né le 28 Septembre 1752.

4. *Jeanne* de Sahuguet Damarzit, née le 29 Mai 1703. veuve du 14 Janvier 1751. de *Guillaume* de Faure, seigneur de Sauvezie, Melhac, &c.

5. *Louise*, née le 14 Juillet 1714. mariée par contrat du 3. Décembre 1747. à *Pierre de* Verlhac, né le 14 Juillet 1703. conseiller, procureur du roi à la senéchaussée de Brive, & le neuvieme de pere en fils qui occupe cette charge, laquelle fut donnée au premier, pour services rendus à la couronne par trois freres, dont les deux autres étoient, l'un lieutenant criminel, & l'autre conseiller enquêteur.

6. *Ursule*, née le 6 Septembre 1718. alliée par contrat du 7 Janvier 1737. à *Jean* de Gilibert, seigneur de Teinchurier, prevôt général du Limosin, né le 2 Mai 1715.

7. *Catherine*, née le 22 Octobre 1722.

Pierre-Joseph de Sahuguet Damarzit, seigneur de la Roche, troisieme fils de *Jacques-Gilbert*, est né le 14 Juillet 1683. Il a été premier capitaine de la brigade de Vichi, au régiment royal des carabiniers, & a épousé par contrat du 3 Février 1725. *Françoise-Eléonore* de Griffolet, née le 25 Juillet 1695. Il a pour enfants, *François* de Sahuguet Damarzit de la Roche, né le 8 Juillet 1731. mousquetaire dans la seconde compagnie, & *Marie* de Sahuguet Damarzit, née le 12 Octobre 1729.

Il y a en Champagne une branche de la famille de Sahuguet, formée par *Jean* de Sahuguet, écuyer, dont le fils *Daniel*, seigneur de Termes, lieutenant de roi à Sedan, épousa *Gabrielle*, fille d'Aubertin de Pouilli. De ce mariage il eut *Anne* de Sahuguet, mariée par contrat du 21 Février 1680. à *Jules-Charles* de Joyeuse, seigneur & marquis de Saint Lambert; *Innocente* de Sahuguet, mariée par contrat du 8 Décembre 1687. à *Guillaume-Henri* de Montfort, vicomte de Villette, dont elle fut la premiere femme; & *Abraham-Louis* de Sahuguet, seigneur de Termes, grand bailli de Mouzon, mort à Dunkerque,

ayant été marié à *Catherine-Elisabeth* d'Arnolet Lochefontaine, décedée le 19 Juin 1739. âgé de 79 ans. De ce mariage est né *Jean-Baptiste* de Sahuguet, dit le marquis de Termes, qui a épousé sa cousine germaine, *Elisabeth-Renée* de Berryer, dame de Vareuille, sœur de *Nicolas-René* Berryer, conseiller d'Etat, & lieutenant général de police à Paris, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *de gueule à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

SAILLI : Le marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, a épousé le 7 Octobre 1728. *Gabrielle-Flore*, troisieme fille du second lit du marquis de Souvré, & est frere de *Felicité* de Sailli, mariée au marquis de Souvré.

SAIN : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une rose aussi d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'un grelot d'or, acosté de 2 croissants d'argent.*

SAINCRIE, en Guyenne : *d'argent à 2 ancres de sable passées en sautoir, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*

SAINT AIGNAN : La terre de S. Aignan sur Cher, est une des plus considérables de la province de Berri, dans l'ancien ressort d'Issoudun, aujourd'hui sous le ressort du bailliage de Blois. Elle portoit anciennement le titre de baronnie, & fit partie du comté de Blois jusqu'à *Eudes II.* comte de Champagne & de Blois, qui la donna à fief à *Geoffroi* de Donzi, qui la porta en dot à *Gui* de Châtillon, comte de S. Paul. *Yolande* de Châtillon, héritiere de son frere, porta en 1227. la baronnie de S. Aignan à Archambault IX. du nom, sire de Bourbon, & elle passa en 1247. dans la maison de Bourgogne. *Alix* de Bourgogne eut en partage la baronnie de S. Aignan, & épousa *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort en 1273. *Marguerite* de Châlons, fille de *Louis* de Châlons, fut mariée à *Olivier*, seigneur de Husson, qui à cause d'elle, devint seigneur de S. Aignan, & enfin cette baronnie à passé dans la maison de Beauvilliers en 1496. par le mariage de *Louise* de Husson-Tonnerre, dame de S. Aignan, avec *Meri* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert : cette baronnie fut érigée en comté au mois d'Avril 1537. en faveur de *Claude* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert, & Louis XIV. au mois de Décembre 1663. érigea ce comté en duché-pairie en faveur de *François* de Beauvilliers, comte de S. Aignan, chevalier de ses ordres, & de ses hoirs mâles.

Voyez BEAUVILLIERS.

Les armes : *fascé d'argent & de sinople de 6 pieces, les fasces d'argent chargées de 6 merlettes de gueule 3, 2 & 1.*

SAINT ALBAN : Baronnie, & fief considérable du Gevaudan, dans le gouvernement du Languedoc, possedée par la maison de Calvisson. *Voyez* CALVISSON.

SAINT ANDRÉ : Les seigneurs de cette maison sont sortis de celle d'*Albon*, par *Jean* d'Albon, dit l'Epinasse, au cinquieme degré. *Gilles* d'Albon, fils puîné de *Jean* d'Albon, eut en partage la seigneurie de Saint André, dont son pere avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu,

par le contrat de son ayeule maternelle. Cette maison ne subsiste plus, & a fini à *Jacques*, maréchal de S. André, si connu dans l'histoire de Henri II. & de Charles IX. aussi grand politique, que grand capitaine. Il fut chargé par Henri II. de porter au roi d'Angleterre le collier de son ordre, où il reçut celui de la jarretiere. A son retour en France, il eut le commandement des armées. Il se signala aux prises de Nierembourg, du Château-Cambresis, à la retraite de Quesnoi, à la bataille de Renti, &c. & à la bataille de Dreux en 1562. où il donna des preuves de sa conduite & de sa bravoure : il fut tué d'un coup de pistolet, & ne laissa de *Marguerite* de Lustrac, son épouse, que *Catherine*, morte jeune à Longchamps, près Paris, du poison que lui fit donner sa mere. *Voyez* Daniel *Hist. de France*, & le P. Anselme, *Tome III.*

SAINT ANDRÉ : Noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de S. André à un château qui est près de la ville de Limoux. *Bertrand* de S. André fut juge-mage de Carcassonne. Son fils, *Pierre*, exerçoit la charge de second président au parlement de Toulouse, lorsque le roi Louis XII. le fit chef du conseil de Genes, d'où il se retira en 1509. pour lui donner la place de premier président de Toulouse ; il remplit cette place avec beaucoup de distinction & de dignité, & mourut le 18 Mai 1524. Il avoit épousé *Claire* de Puymisson, sortie d'une noble famille, près de Beziers, dont il eut *François*, qui suit : *Martin*, conseiller clerc au parlement de Toulouse, puis évêque de Carcassonne, fondateur du college de S. Raimond, à Toulouse, & mort en 1545. & *Barthelemi* de S. André, chanoine de Carcassonne, mort jeune.

François de S. André fut nommé par le roi Louis XII. chancelier de ses Etats d'Italie, & lieutenant dans la seigneurie de Genes. En 1514. il obtint une charge de conseiller au parlement de Paris, puis une de président clerc en la nouvelle chambre des enquêtes, l'an 1533. & deux ans après, il parvint à celle de président à mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation sous les regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Il mourut le 6 Janvier 1571. Il laissa de *Marie* de Guetteville, vicomtesse de Corbeil & de Tigeri, trois fils & trois filles. Les fils furent *Jean*, chanoine de Paris : *Jacques*, président aux requêtes du palais : *Pierre*, seigneur de Montbrun, président aux enquêtes, mort sans laisser de postérité. *Voyez* la Failles, *Annales de Toulouse, année* 1524.

SAINT BAUSSANT : Terre & seigneurie située dans le Barois, non mouvant du bailliage de S. Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monsec, & érigée en baronnie par lettres du 9 Octobre 1723. enregistrées en la chambre des comptes de Bar le 18 du même mois, en faveur de *Jean-Baptiste* Thierri, seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette baronnie est échu à son fils aîné, *N.* . . . . Thierri, ancien lieutenant général au bailliage de Bar, & auparavant conseiller au parlement de Metz.

SAINT BELIN : *François* de Saint Belin, marquis de Vaudremont, ancien mestre de camp de cavalerie de son nom, mourut le

26 Janvier 1756. âgé de 80 ans.

SAINT BLIMONT : La terre & seigneurie de S. Blimont, en Ponthieu, a donné son nom à une ancienne maison, & a été érigée en marquisat par lettres du mois d'Avril 1682. enregistrées le 8 suivant, en faveur d'*André* de S. Blimont, baron d'Ordre, premiere baronnie du Boulonnois, que *Claude* de Sempi apporta à son bisayeul *François* de S. Blimont, gouverneur d'Abbeville, mort en 1560. Le marquis de S. Blimont mort le 12 Janvier 1691. avoit épousé *Elisabeth-Christine* le Tonnelier de Breteuil, mere de *Claude*, marquis de S. Blimont, décedé le 10 Mars 1643. qui de *Jacqueline-Louise-Charlotte* d'Auxi d'Amvoile, morte le 1. Janvier 1739. a laissé un fils & trois filles. L'aînée, *Marie-Louise-Chretienne*, a épousé le 21 Août 1741. *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont.

Les armes : *d'or au sautoir dentelé de sable.*

SAINT BONNET : *Jean* de S. Bonnet, seigneur de Toiras, maréchal de France, étoit de l'ancienne maison de Caylar. Il fut tué d'un coup de mousquet en reconnoissant la forteresse de Fontenne ou Fontanette, dans le Milanez le 14 Juin 1636. il n'a point été marié. Il descendoit de *Bernard* du Caylar, co-seigneur de Roujean, mort avant l'an 1318. *Jacques* de Saint Bonnet-Toiras, seigneur de Restanclieres, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Clermont, de Lodeve & de Lunel, sénéchal de Montpellier, étoit frere aîné du maréchal de Toiras. Il épousa le 14 Octobre 1607. *Louise* de Gregoire de Gardies, dont il eut *Louis* de Bermond du Caylar de S. Bonnet II. du nom, marquis de Toiras & de S. Michel, &c. maréchal de camp en 1658. & sénéchal & gouverneur de Montpellier en 1661. qui épousa le 22 Février 1645. *Elisabeth* d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, &c. sœur puînée & héritiere de *François-Jacques* d'Amboise, comte d'Aubijoux, de laquelle il eut *N*.... comte d'Aubijoux, tué dans un combat singulier : *Jacques*, qui suit. *N*.... comte d'Aubijoux, & *Louise* de Bermont du Caylar S. Bonnet, mariée à *Louis* Berart, seigneur de Bernes.

François-Jacques de Bermont du Caylar de S. Bonnet, marquis de Toiras, capitaine lieutenant des chevaux légers dauphins, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Leuse le 19 Septembre 1691. ayant eu de *Françoise-Louise* Gerard, sa cousine germaine, qu'il avoit épousée peu avant que d'entrer en campagne, *Marie-Louise-Nicole* du Caylar de Toiras d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, née posthume, mariée le 30 Juillet 1715. à *Alexandre* de la Rochefoucauld. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*, & *l'Histoire de la vie du maréchal de Toiras*, par Baudier.

SAINT BRICE : C'est une seigneurie près de Fougeres, en Bretagne, qui fut érigée en baronnie l'an 1498. par la duchesse Anne, & depuis en marquisat par lettres du 8 Juillet 1645. en faveur de *Jacques* de Volvire, fils puîné de *Philippe*, marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses deux fils moururent sans alliance, & *Marie-Anne* de Volvire sa fille devint héritiere de ce marquisat, & le porta à son mari *N*.....

Guerin, chevalier, dont les descendants le possedent encore, & en ont pris le nom & les armes.

SAINT CHAMANS du Pescher : Maison originaire du Limousin. On trouve *Philippe*, fils d'*Hercule* de S. Chamans, marié en 1180. à *Helix* d'Orgnac. Il eut *Leonard* de S. Chamans, marié à *Marie* d'Escoraille. *Bertrand*, leur fils, épousa *Souveraine* de la Tour d'Auvergne, de laquelle sortit *Olivier* de S. Chamans, lieutenant de roi du haut & bas Limosin. Il s'allia à *Elbe* de Bellegarde, mere de *Guillaume* de Saint Chamans. Celui-ci eut pour femme *Catherine* de Cognac. *Philippe* de S. Chamans, leur fils, se maria à *Marguerite* de Gimel. De cette alliance sortit *Gui* de S. Chamans, qui fut pere de *Bertrand*, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant de roi du haut & bas Limosin. *François* de S. Chamans, dit le Blanc, fils aîné de *Bertrand* & de *Marguerite* du Pescher, n'eut que des filles, dont l'aînée, *Jeanne* de S. Chamans, épousa *Alain-Frederic* de Hautefort, & lui porta en mariage la terre & baronnie de S. Chamans, en Limosin, à la charge d'en porter, lui & ses descendants, le nom & les armes.

Elbe-Antoine, fils puîné de *Bertrand*, eut de *Jeanne* de Loin (*a*), son épouse, *Hugues* de S. Chamans, qui se maria à *Marguerite* de Cornil (*b*) ; il en eut *Elie*, gouverneur de Terouene, Verdun & Mariembourg, lieutenant de roi du Limosin, qui le premier porta au chef de ses armes *une engrelure en forme de crenaux*, ce qu'il demanda au roi pour marque d'honneur, après avoir soutenu le siége de Terouene, contre une armée formidable, qui fut obligée de se retirer. Il se trouva aussi dans un combat sanglant à Vert en Perigord, où il s'acquit beaucoup de gloire.

Elie eut trois fils, *Jean*, *Mercure* & *Antoine* ; *Jean* eut pour femme, *Catherine* de Gimel. *Mercure* de Saint Chamans, frere de *Jean*, gouverneur de Château-Thierri, lieutenant général des armées du roi, commandant la compagnie des gendarmes de Conti, épousa *Isabelle* des Ursins, dont il n'eut point d'enfants. *Antoine* de S. Chamans, troisieme frere, fut gouverneur de la Ferté-Milon, pendant la ligue, & ensuite pour le roi, de la ville, château & duché de Guise. Il eut après la mort de *Mercure* son frere, le commandement de la compagnie des gendarmes de Conti ; ce fut lui qui substitua à *Antoine*, son petit-neveu, la terre de Meri sur Oise, à six lieues de Paris, où la branche aînée de cette maison est établie depuis plus de cent ans. Il l'avoit achetée des Orgemonts. *Mercure* & *Antoine* de S. Chamans, furent les principaux chefs de la ligue, & dans la suite ils s'attacherent si étroitement à Henri IV. que ce prince les combla l'un & l'autre de biens & d'honneurs.

Antoine de S. Chamans, alla investir Nanci avec une armée, dont Louis XIII. lui donna commandement en chef jusqu'à son arrivée devant cette place. Il fit encore une expédition considérable

(a) *D'une maison ancienne du Limosin, qui est éteinte.*

(b) *Sa mere*, Rose *d'Espagne, sortoit de* Louis *d'Espagne, prince des Isles fortunées, & amiral de France.*

à Aigueperse, en Auvergne, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit pour le roi.

Il eut de *Marie* Leoni (a), *François* qui suit; *Antoine Galiot* de S. Chamans, marquis de Mezieres, que le roi choisit par distinction pour servir auprès de sa personne; il le fit enseigne des gardes du corps, où il avoit été élevé cadet, dans le tems que *François*, son aîné, en étoit officier. Après la bataille de Ramilli, il fut gratifié du régiment royal étranger: avant cela, il avoit été colonel d'un régiment de cavalerie portant son nom; il étoit en 1732. brigadier des armées du roi; & *Antoine* de S. Chamans, religieux Feuillant, & provincial de la province de Bourgogne.

François de S. Chamans, officier des gardes du corps, conduisit en 1679. Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne jusques dans ses Etats. Le roi érigea en 1695. sa terre de Meri en marquisat, pour passer après lui à ses enfants, postérité mâle ou femelle, avec un droit de foire & marché franc, tous les lundis de chaque semaine de l'année. Il épousa en 1687. *Bonne* de Châtelus, aînée de cette maison (b); dont *César-Arnaud* de S. Chamans.

Les enfants d'*Antoine Galiot* de S. Chamans, sont *N*..... marquis de S. Chamans, maréchal de camp, marié en 1747. avec *Françoise-Aglaé-Silvie* le Tellier, fille de *François-Louis*, marquis de Souvré: *N*.... dit le chevalier de S. Chamans.

Les armes de la maison de S. Chamans sont: *de sinople à trois fasces d'argent, pour supports 2 sauvages de carnation & en naissant du cimier, au-dessus duquel est cette devise:* Nil nisi vincit amor.

SAINT CHRISTOPHE: Tenai. *Voyez* TENAI.

SAINT CLAIR TURGOT: Branche de la maison de Turgot, originaire de Normandie. Cette branche ne s'est pas moins distinguée que les autres. *Voyez* TURGOT.

SAINT CLOUD: Bourg proche Paris, qui s'appelloit anciennement Nogent-sur-Seine. Ce nom fut depuis changé en celui de S. Cloud, du nom de S. Cloud, l'un des fils de Clodomir, roi d'Orléans, qui s'y retira, pour fuir la persécution de ses oncles, & fit don de cette terre à l'église de Paris. Louis XIV. érigea les seigneuries de S. Cloud & autres en duché-pairie au mois d'Avril 1674. en faveur de *François* de Harlai, archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du S. Esprit, & de ses successeurs archevêques de Paris. *N*..... de Beaumont, aujourd'hui archevêque de Paris, duc de S. Cloud, pair de France, a prêté serment, en cette qualité, au parlement. *Voyez* BEAUMONT.

(a) *D'une famille originaire de Florence, dont* Pierre *Leoni, antipape, & plusieurs Gonfaloniers sont sortis.*

(b) *Le maréchal de France de ce nom acquit il y a plusieurs siécles, pour lui & ses descendants en droite ligne, de mâle en mâle, le droit, dont ils jouissent encore à présent, de premier chanoine héréditaire de l'église cathedrale d'Auxerre, en mémoire de la bataille de Cravant, qu'il gagna contre le connétable d'Ecosse, qui y fut fait prisonnier de sa main.*

Les armes de ce duché : *semé de France, à la crosse mise en pal.*

SAINT COMTEST : *Voyez* BARBERYE DE S. COMTEST.

SAINTE CROIX ou SANTA CROCE : Famille noble de Rome, qui a donné plusieurs cardinaux, archevêques & évêques.

Voyez Justiniani, *Histoire des évêques de Trivoli.*

SAINTE COLOMME : Terre que *Menjette*, dame de Sainte Colomme, porta en dot à *Jean* de Lomagne Terride, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de Châtillon. Elle en eut *Antoine*, seigneur de Sainte Colomme, chevalier de l'ordre du roi, appellé d'Aidie, du nom de son ayeule maternelle, sœur d'*Odet* d'Aidie, amiral de Guyenne. *Antoine* fut mis à mort par ordre de la reine de Navarre, après le siége d'Orchez en 1569. Ne laissant point de postérité, la terre de Sainte Colomme passa à *N*. . . . . . de Sainte Colomme, sœur de sa mere, mariée à *Imbert* de Gelas & de Montesquiou. *Voyez* LOMAGNE & MONTESQUIOU.

SAINT CYR : Terre & seigneurie proche Versailles, qui appartenoit à la maison de Seguier, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiste* Seguier, seigneur de Saint Brisson, vendit à Louis XIV. Ce prince y a fait bâtir le monastere des dames de S. Cyr. *Voyez* SEGUIER.

SAINT DENIS : Une des plus anciennes maisons de Normandie, connue dès 1002. considérable par ses alliances, avec les maisons de Brevière, Villars, de Malortie, Bursard, Colombiers, Briqueville, la Luzerne & autres. *Pierre-Jean-François-Anne* de S. Denis, chevalier, seigneur de Vieuxpont la Touche, &c. marié à *Angelique-Louise* Pioger, mourut en . . . . . & a laissé *François-Louis*, fils posthume.

Les armes : *d'argent à* . . . . *fleches de sable, surmontées de gueule, & écussons timbrés.*

SAINT DIZIER : Les seigneurs de Saint Dizier, sortis des seigneurs de Dampierre, portoient : *de* . . . . . . *au lion couronné, portant sur la poitrine un écu de* . . . . Ils ont commencé à *Guillaume* de Dampierre, seigneur de S. Dizier, second fils de *Jean I.* seigneur de Dampierre & de *Laure* de Lorraine : il vivoit en 1314. Sa postérité a fini à *Edouard*, seigneur de S. Dizier, qui servit le roi dans les guerres de Flandres, comme chevalier banneret en 1381. Il mourut en 1401. & ne laissa point d'enfants de son épouse, *Jeanne* de Vienne.

SAINT EVREMOND : *Charles* de S. Denis, sieur de Saint Evremond, né le premier Avril 1613. à S. Denis le Guast, terre à trois lieues de Coutance, dans la Basse-Normandie, s'est rendu célébre dans le dix-septieme siécle, plus encore par ses ouvrages, que par ses actions & la noblesse de son sang. Il étoit sorti d'une maison distinguée, en basse Normandie, dont l'ancien nom est Marquetel ou de Margastel. Il mourut à Londres en 1703. âgé de 90 ans, cinq mois & vingt jours : il est enterré à Westminster, où l'on voit son tombeau. Cette maison subsiste dans *N*. . . . . de Marquetel, qui n'est pas marié.

S. FARGEAU : petite ville de Puisaye, qui fut confisquée sur *Jacques* Cœur, argentier du roi Charles VII. Ce roi en fit don à *Antoine* de Chabannes, comte

de Dammartin, grand maître de France, décedé le 25 Décembre 1448 Il fut pere de *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, qui de *Suzanne* de Bourbon, comtesse de Rousillon eut deux filles. *Antoinette*, l'aînée, eut la seigneurie de S. Fargeau, qu'elle porta à son mari *René* d'Anjou, seigneur de Mezieres, pere de *Nicolas* d'Anjou, en faveur duquel la seigneurie de S. Fargeau fut érigée en comté, avec union de la châtellenie de Charni, par lettres du mois de Février 1541. *Renée* d'Anjou, fille unique de *Nicolas* porta en 1566. le comté de Saint Fargeau & le marquisat de Mezieres à son mari *François* de Bourbon duc de Montpensier, en faveur duquel le comté de S. Fargeau fut érigé en duché-pairie par lettres du mois d'Avril 1575. enregistrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, *Marie* de Bourbon, épousa en 1620. *Gaston-Jean-Baptiste* de France, duc d'Orléans, & fut mere d'*Anne-Marie-Louise* d'Orléans, dite mademoiselle de Montpensier, qui par son testament du 27 Février 1685. donna à *Antonin Nompar* de Caumont, comte, puis duc de Lauzun, S. Fargeau, dont elle avoit fait désunir en 1661. la châtellenie de Charni. Le duc de Lauzun vendit ce comté à *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, contrôleur des finances. Son petit fils le possede aujourd'hui. *Voyez* PELLETIER.

SAINT FLORENTIN : Seigneurie en Champagne, érigée en comté, qui est dans la maison de Phelippeaux, & dont *Louis* Phelippeaux, ministre & secrétaire d'Etat au département de la maison du roi a pris le nom. *Voyez* PHELIPPEAUX.

SAINT FLORIS : Terre & seigneurie en Artois, dont *Barbe* de la Blanque devint héritiere du chef de sa mere, *Catherine* de Gosson. Elle avoit épousé le 1 Juillet 1570. *Charles* de Christelles, seigneur de Provene, de Vassenar, & par elle de Saint Floris, gouverneur de la ville & pays de Malines, pere d'*Alexandre*, & ayeul de *Charles II.* du nom, seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François* seigneur de Saint Floris, en faveur desquels, & de leur ancienne noblesse, la terre de S. Floris, fut érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1674. *Adrien-François* eut de sa femme *Marie-Françoise* de Coupigni, entr'autres enfants, *Louis-Ignace* de Christelles, marié le 30 Octobre 1674. avec *Anne-Françoise* de Guernonwel d'Esclebec.

S. FORGUEUX : Cette seigneurie fut le partage de *Bertrand* d'Albon, dernier des enfants mâles de *Guillaume III.* Ce *Bertrand*, institué légataire universel de son pere, après la mort de son frere, au préjudice de son neveu, entra dans le parti du roi contre la ligue de Lyon, & fut chevalier de ses ordres. Il fut pere d'une nombreuse postérité. *François*, le second de ses fils, fut chanoine, & comte de Lyon, *Claude* le troisieme, fit la branche des seigneurs de S. Marcel. *Guillaume*, quatrieme fils, fut comte de Lyon, & prieur de Ferrare; & *Bernard*, le cinquieme, chevalier de Malte, mestre de camp, fut tué en Lorraine en 1636. Parmi les filles il y en eut deux religieuses; une morte jeune; & les autres bien mariées. Pour *Pierre* d'Albon, seigneur de S. Forgueux, il eut la charge de lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye, & fut

fait chevalier des ordres du roi. *Gaspard* d'Albon son fils, marquis de S. Forgueux, qu'il eut de son second mariage avec *Marthe* de Sassenage, fut chevalier des ordres du roi, & ne laissa d'enfants mâles que *Claude-Joseph*, archidiacre & comte de Lyon, & *Camille* d'Albon, marquis de S. Forgueux après son pere, qui de son mariage avec *Françoise-Julie* de Crevant, princesse d'Yvetot, eut *Louis*, mort jeune, & *Françoise*. *Voyez* ALBON.

SAINT GELAIS : Famille noble qui a fourni plusieurs personnes celebres dans la république des lettres. *Jean* de Saint Gelais, seigneur de Montlieu, fils de *Pierre* de S. Gelais, seigneur de Montlieu, vivoit sous le regne de Louis XII. Il composa l'histoire de ce prince. *Octavien* de Saint Gelais, évêque d'Angoulême, autre fils de *Pierre*, étant encore jeune traduisit en vers françois l'Eneïde de Virgile, les épîtres d'Ovide, & quelques livres de l'Odissée d'Homere sur les versions latines. Il mourut en 1502. Il étoit frere de *Charles* archidiacre de Luçon, & de *Jean* ou *Jacques*, évêque d'Uzès, & doyen d'Angoulême, & pere de *Melin* de Saint Gelais, poëte françois, qui florissoit dans le seizieme siecle à la cour des rois François I. & Henri II.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaisée d'argent, au 2 burelé d'argent, & d'azur de 10 pieces, au 3 burelé de même, au lion de gueule, couronné & lampassé d'or.*

SAINT GERMIER : Les seigneurs de ce nom, sont une branche de la maison de Lautrec. Ils ont commencé à *Simon* de Lautrec, seigneur de Saint Germier, qui vivoit en 1476. Sa postérité subsiste dans *Marc - Antoine* de Toulouse de Lautrec, seigneur de Saint Germier, marié le 14 Décembre 1716. à *Charlotte* de Percin, dont des enfants. *Voyez* AMBRES.

SAINT GEORGE DE VERAC : *Elisabeth-Olive* de Saint George de Verac, veuve de *Benjamin-Louis* Frottier, marquis de Cossé-Messeliere ; mourut à Paris le 23 Avril 1756. âgée de 87 ans.

SAINT GEORGE & SAINTE-CROIX : Branche cadette de l'ancienne & illustre maison de Vienne, originaire de Bourgogne. Elle a commencé à *Hugues* de Vienne VI. second fils de *Guillaume* de Vienne II. seigneur de Longwi, & de *Huguette*, dame de Sainte-Croix ; & a fini à *Jean* de Vienne, seigneur de Bussi, de Saint George, &c. mort sans alliance dans le quinzieme siecle. *Voyez* VIENNE.

SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ : Terre au bailliage de Chartres, qui appartient à une branche cadette de la maison de Prunelé. Elle a pour tige *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, seigneur & baron de Saint Germain, troisieme fils de *Gilles* de Prunelé, seigneur de la Porte, &c. & de *René* de Mesange. Il eut le 27 Juin 1561. pour sa part & portion la terre de Saint Germain-le-Desiré dont la posterité a prit le nom. Cette branche subsiste dans *Jules-Etienne - Honoré* de Prunelé, né au château de Saint Germain-le-Desiré, le 16 Mai 1722. *Voyez* pour les autres branches au mot PRUNELÉ.

SAINT GERMAIN, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent.*

SAINT GERMAIN, d'Alençon : *de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 besans de même 2 & 1.*

SAINT GERMAIN VILLETTE, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur chargée de 3 colombes d'argent tenant chacune à son bec une étoile d'or.*

SAINT GERMAIN MERIEU, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 croissants montants d'argent.*

SAINT GERMAIN LANGOT, en Normandie : *de gueule à la fleur de lys d'argent.*

SAINT GILLES : *d'azur à l'aigle éployée d'or, becquée & membrée de gueule.*

SAINT GILLES, de Bretagne : *d'azur semé de fleurs de lys d'argent.*

SAINT IGNON : *Bernard* de Saint Ignon, seigneur de Belleville, épousa en 1684. *Anne Gabrielle* d'Olivier, il en eut,

1. *Charles-Pierre*, comte de Saint Ignon, colonel d'un régiment de cavalerie, chambellan & général de cavalerie, de l'impératrice reine, mort sans alliance en 1750.

2 *Jean-François*, comte de S. Ignon, officier général au même service, mort aussi sans alliance.

3. *Marie-Antoinette* de Saint Ignon, morte en 1755. veuve d'*Antoine* comte de Gourly.

4. *Marguerite-Therese* de Saint Ignon, veuve du 21 Août 1750. de *Nicolas-Joseph*, comte de S. Ignon de Pulxe.

Anne-Gabrielle d'Olivier, après la mort de *Bernard* de Saint Ignon, se remaria en 1698. à *Pierre-Louis* de Levis, comte de Tarride, puis marquis de Mirepoix, par la mort de son frere aîné, duquel elle a eu *Charles-Pierre-Gaston* de Levis de Lomagne, duc de Mirepoix, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, ci-devant ambassadeur en Angleterre, & capitaine commandant une des quatre compagnies des gardes du corps du roi. *Voyez* LEVIS & MIREPOIX.

SAINT LARI : Maison qui a donné deux grands écuyers de France. Le premier dont il soit fait mention dans l'hist. généalogique de cette maison, est *Jean* de Saint Lari ou Ilari, seigneur de Gessac, &c. qui vivoit en 1485. Les premiers seigneurs de S. Lari, portoient : *d'azur au lion couronné d'or.*

Raimond de Saint Lari, petit-fils du précédent, est la tige des seigneurs de Bellegarde. *Roger* de Saint Lari & de Termes, pair & grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi en 1595. fait duc de Bellegarde, pair de France en 1619. mort en 1646. âgé de 83 ans, en étoit issu au sixieme degré : son pere, *César-Auguste* de Saint Lari, fut grand écuyer de France, par sa démission ; chevalier des ordres en 1619. Il mourut d'une blessure qu'il reçut au siége de Clérac, le vingt-deux Juillet 1621. Il ne laissa qu'une fille, *Anne-Marie* de Saint Lari, mariée avec dispense, par le duc de Bellegarde son oncle, à *Jean-Antoine* de Gondrin & de Pardaillan de Montespan, son cousin germain, à qui le duc de Bellegarde substitua tous les biens de sa maison.

Les ducs de Bellegarde portoient : *écartelé au 1 d'azur au lion couronné d'or*, qui est Saint Lari, *au 2 d'or à 4 pals de gueule, au 3 de gueule au vase d'or*, qui est Orbessan, *au 4 d'azur à trois demi-pals flamboyants d'argent*, qui

est de Termes, & *sur le tout d'azur à la cloche d'argent*, qui est Algoursan.

Les seigneurs de Saintrailles ont eu pour auteur *Jean* de Saint Lari, second fils de *Raimond* de Saint Lari, seigneur de Montastruque & de Mirabonde, de la Gorzan-Bellegarde; ils ont fini à *Jean* de Saint Lari de Bellegarde, seigneur de Frontignan, qui vivoit en 1595.

S. MAIXENT: Seigneurie dans la Marche, qui étoit possédée dès le commencement du quatorzieme siecle, par *Roger* de la Roche-Aimon, mari de *Dauphine* de S. Flour, & pere de *Guillaume* de la Roche-Aimon, seigneur de S. Maixent, & sénéchal du comté de la Marche, en 1370. quatrieme ayeul d'*Anet* de la Roche-Aimon, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de la Marche, en faveur duquel Saint Maixent fut érigé en marquisat, par lettres du mois de Janvier 1615. *Voyez* ROCHE-AIMON.

SAINT MARC: Seigneurie érigée en baronnie, en faveur de *Denis* Charpentier, seigneur de Saint Marc, par lettres du mois de Mars 1655. enregistrées au Parlement, le 14 Mai suivant & en la chambre des comptes le 15 Février 1656.

SAINT MARC, de Provence: *d'azur à un lion d'or, tenant dans ses deux pattes un livre ouvert d'argent.*

S. MARCEL: Les seigneurs de cette maison descendent de celle des seigneurs de Saint Forgueux, issus de celle d'Albon. *Claude* d'Albon, troisieme fils de *Bertrand*, seigneur de Saint Forgueux, reçut en partage la terre de S. Marcel, que sa mere *Antoinette* de Galler avoit apportée en dot, dont il fit une branche, qui subsiste encore. *Léon-Pierre* d'Albon son fils, seigneur de Saint Marcel & de Caris, mourut en 1661. & laissa de son mariage avec *Charlotte* de la Forêt-Nami, *Thomas-Claude*, prieur de Salt en Forez; *Gaspard*, chevalier de Malte; *Alexandre*, prieur de Crouzieu; & trois filles religieuses, & une mariée. *Voyez* ALBON.

SAINTE-MARGUERITE: Terre érigée en baronnie, par lettres du mois de Mars 1586. en faveur de *Nicolas* Thomas. *Voyez* THOMAS.

SAINTE-MARTHE: Famille noble du Poitou, féconde en hommes sçavans. *Nicolas* de Sainte-Marthe fut fait chevalier au siége de Bayonne en 1451. par le comte de Foix, général de l'armée du roi Charles VII. contre les Anglois. On le croit issu de *Guillaume-Raimond* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Roquebert, qui servoit le roi Philippe de Valois en 1350. *Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, président & trésorier de France, dans la généralité de Poitiers, né à Loudun, le 2 Février 1536. mort en 1623. âgé de 78 ans, fut orateur, jurisconsulte, poëte, historien, & possedoit la langue latine, la grecque & l'hébraïque, & il exerça des emplois considérables, sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. qui l'honorerent de leur estime. On est redevable à *Gaucher* & à *Louis* de Sainte-Marthe, freres jumeaux, nés à Loudun le 20 Décemb. 1571. de l'histoire généalogique de la maison de France, & de la *Gallia-Christiana*. Le premier mort le 29 Mars 1623. âgé de 78 ans, avoit épousé *Renée* de la Haye, dont il eut un fils nommé *Abel*: le second embras-

sa l'état ecclésiastique, & mourut le 28 Avril 1636. âgé de 84 ans.

Abel de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, conseiller d'Etat, garde de la bibliotheque du roi, qui étoit à Fontainebleau, mourut à Poitiers en 1652. âgé de 82 ans. *Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, conseiller, historiographe du roi, frere d'*Abel*, continua la postérité. Il mourut le 7 Septembre 1652. âgé de 79. ans, & laissa d'*Elisabeth* du Moulin, *Pierre Gaucher*, dit Scevole, qui suit; *Abel-Louis* de Sainte-Marthe, théologien & poëte latin, de la congrégation des peres de l'Oratoire, dont il fut général en 1672. mort en 1697. âgé de 77 ans; *Nicolas-Charles* de Sainte-Marthe, prieur de Claunai, conseiller, aumônier du roi, mort le 6 Février 1662. âgé de 39 ans. *Pierre-Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, historiographe de France, soutint par son mérite & par son sçavoir la réputation que ceux de son nom s'étoient acquise. Il mourut le 9 Août 1690. laissant d'*Anne* Stuart son épouse, morte le 18 Juin 1713. âgée de 82 ans, *Pierre-Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe: *Elisabeth-Marie-Anne*, morte sans alliance, en Décembre 1682. & *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe.

SAINT MARTIN-LE-CHASTEL, en Bresse: Seigneurie qui fut donnée le 16 Novembre 1455. par *Louis*, duc de Savoye, à *Claude* de la Baume, comte de Montrevel, en échange de la seigneurie de Gordans, & fut érigée en marquisat par lettres de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoye, du 20 Août 1584. enregistrées à Chamberi le 6 Septembre suivant, en faveur de *Françoise* de la Baume, dame de Carnavalet, & de son fils *Antoine* de la Baume VIII. comte de Montrevel, dont le deuxieme fils *Philbert* de la Baume eut en partage le marquisat de Saint Martin. *Voyez* BAUME.

SAINT MARTIN DE PALLIERES: Terre située dans la viguerie de Saint Maximin, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1671. enregistrées le 14 Mars suivant à Aix, en faveur de *Pierre* de Laurins, conseiller au parlement de Provence. *Voyez* LAURINS.

Plusieurs familles portent le nom de Saint Martin.

SAINT MARTIN, qui porte: *de gueule au sautoir d'or.*

SAINT MARTIN en Languedoc: *d'azur à un roc d'or.*

SAINT MARTIN en Picardie: *d'or au chevron de sable, accompagné de trois quinte-feuilles de gueule.*

SAINT MARTIN, en Picardie: *d'azur à l'épée d'argent, mise en bande, accompagnée de 3 trefles d'or.*

SAINT MARTIN, dans la Basse-Marche: *bandé d'argent & de gueule de 6 piéces, les bandes d'argent semées de mouchetures d'hermines.*

SAINTE MAURE: Ancienne maison du royaume, qui a pris son nom de la ville de Sainte Maure en Tourraine. Le premier de cette maison, dont on ait connoissance, est *Gauclin* de Sainte Maure, qui vivoit en 1007. & 1009. *Guillaume* de Sainte Maure, son arriere petit-fils, ne laissa qu'une fille, *Avoye*, dame de Sainte Maure, qui épousa en 1205. *Guillaume*, seigneur de Precigni en Tourraine, qui prit le nom de Sainte Maure. Ses enfants se nom-

moient tantôt de Precigni, & tantôt de Sainte Maure. *Guillaume IV.* du nom, seigneur de Sainte Maure & de Marcillac, un de leurs descendants, mort en 1300. ne laissa qu'une fille unique, *Isabeau*, dame de Sainte Maure, & de Marcillac, mariée en 1301. à *Amauri III.* seigneur de Craon, morte le 16 Décembre 1310.

Pierre de Sainte Maure, frere puîné de *Guillaume IV.* continua la postérité, & est auteur de la branche des seigneurs de Montgaugier, marquis de Nesle, & comtes de Joigny. Il eut de Mahaut, sa femme *Pierre II.* seigneur de Montgaugier, *Guillaume* de Sainte Maure, son second fils, qui fut doyen de Saint Martin de Tours, refusa l'évêché de Noyon, reçut les sceaux de France en 1329. & mourut en 1334. & *Gui* de Sainte Maure, qui a fait la branche des seigneurs de Jonzac, & de Montausier. Les seigneurs de Montgaugier, marquis de Nesle, comtes de Joigni, ont fini à *Louis* de Sainte Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, chevalier de l'ordre du Roi, mort en 1572. Il eut de *Magdelene* Olivier, fille du chancelier de France, des enfants morts en bas âge. Par la mort de ces enfants, le seigneur de Laval, leur cousin, succéda au marquisat de Nesle, & en tous les autres biens.

Les seigneurs de Jonzac & de Montausier, sortis, comme on l'a dit, de *Gui* de Sainte Maure, ont fini à *Alexis* de Sainte Maure, marquis de Jonzac, & lieutenant général des provinces de Saintonge & d'Angoumois, mort en 1677. ne laissant que des filles de *Suzanne* Catelan, son épouse.

De cette branche sont sortis les ducs de Montausier par *Léon* de Sainte Maure, second fils d'Arnaud, seigneur de Jonzac, & de *Perrette* Marchand, qui eut en partage la terre de Montausier & plusieurs autres. Il mourut en 1485. & cette branche s'est éteinte dans *Charles* de Sainte Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de *Louis*, dauphin, premier gentilhomme de sa chambre, maître de sa garderobe, gouverneur des provinces d'Angoumois, de Saintonge & de Normandie, lieutenant général de la haute & basse Alsace, gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen, Pont de l'Arche, &c. Les sçavans ont admiré son érudition, qualité rare dans une personne de son rang. Il se signala dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV. & mourut le 17 Mai 1690. âgé de 80 ans. Il avoit épousé en 1645. *Julie* d'Angennes, premiere dame d'honneur de la reine *Marie-Therese* d'Autriche, fille & héritiere de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, morte le 15 Novembre 1671. âgée de 64 ans. Il en eut une fille unique, *Marie-Julie* de Sainte Maure, mariée le 16 Mars 1664. à *Emmanuel*, comte de Crussol, duc d'Uzès, morte le 14 Avril 1695. âgée de 48 ans.

Les seigneurs de Fougerai, marquis de Chaux, autre branche de cette maison, ont eu pour auteur *Gui* de Sainte Maure, fils puîné de *François* de Sainte Maure, seigneur de Montausier, & de *Louise* Gillien, dame de Sales & de Fougerai.

Louis-Marie de Sainte Maure, marquis de Chaux & d'Archiac, arriere petit-fils de *Gui*, premier écuyer de la grande écurie du roi, en survivance du comte de Sainte

Maure, son oncle, épousa le 12 Février 1720. *Marie* Deschiens, fille aînée de *Charles*, seigneur de la Neuville, &c. président au parlement de Pau.

René de Sainte Maure, fils puîné de *Léon* de Sainte Maure II. du nom, seigneur de Montausier, & d'*Anne* d'Appelvoisin, dame de Puygné, & de la Guiraye, eut en partage la terre de la Guiraye, dont les descendants ont pris le nom. Cette branche n'a formé que trois degrés. *Louise* de Sainte Maure, dame de la Guiraye, arriere petite-fille de ce *René* de Sainte-Maure, épousa en 1668. *René* d'Appelvoisin, seigneur de la Bodinatiere, &c. *Voyez* sur cette maison Duchêne, Sainte-Marthe, le P. Anselme, &c.

Il reste de l'illustre maison de Sainte Maure, la branche des marquis d'Origni en Bourgogne.

SAINT.MAURICE-RUFFEI-MONTBAREI. *Voyez* MONTBAREI.

SAINT MAURICE, en Languedoc : *d'azur au paon d'or surmonté de 3 étoiles d'argent.*

SAINT-MAURIS : La baronnie de Châtenoi, en Franche-Comté, unie à celle de Villeneuve, & à la seigneurie de Saulx, & autres fiefs, fut érigée en marquisat, sous le nom de S. Mauris, par lettres du mois de Février 1705. enregistrées à Besançon, en faveur de *Paul-François* de Saint Mauris, fils de *Charles-Emmanuel*, baron de Châtenoi, & de *Marie-Françoise* de Ligneville, & petit fils de *François* de Saint Mauris, mort en 1681. sergent-major de bataille au service du roi d'Espagne, & d'*Hermeline* d'Oyenbruck de Duras (*a*). Le marquis de S. Mauris, dont le nom est marqué parmi les plus nobles du comté de Bourgogne, dès le treizieme siecle, a laissé de son mariage avec *Bernarde-Josephe* l'Allemant de Belmont,

1. *Charles-Emmanuel-Xavier*, marquis de Saint Mauris, marié en 1738. à *Henriette*, fille de *Guillaume*, marquis de Quadt, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royale & militaire de Saint Louis,

2. *Charles-Emmanuel*, chevalier de Malte.

3. *Alexandre-Ardouin* de Saint Mauris.

4. & 5. deux filles religieuses à Migette.

Les armes : *d'argent à deux fasces de sable.*

SAINT-MEGRIN : *Voyez* QUELEN.

SAINTE-MESME : Terre dans la Beauce, que *Louise* de Puisieul porta le 8 Mars 1516. à son mari *Aloph* de l'Hôpital. Elle en eut deux fils. Le cadet, nommé *René* de l'Hôpital eut cette terre en partage avec celle de Mesnil en Poitou, & a été tige d'une branche connue sous les noms de marquis & de comtes de Sainte Mesme. *Guillaume-François-Antoine* de l'Hôpital, marquis de Sainte Mesme, mort le 5 Février 1704. vice-

(a) Antoine *de Saint Mauris, qui avoit épousé* Hermeline d'Oyenbruck *de Duras, avoit pour pere* Adam *de Saint Mauris, marié en 1603. à* Bonne *de Cornet ; pour ayeul* Pierre *de Saint Mauris II. du nom, seigneur de Lambré, qui épousa vers* 1560. Philiberte *de Villafans ; & pour neuvieme ayeul* Jean *de Saint Mauris, mentionné avec son pere, dans un titre de l'an* 1251.

président

président de l'académie des sciences de Paris, & renommé dans l'Europe par ses grandes connoissances dans les mathématiques, étoit fils de l'arriere petit-fils du même *René* de l'Hôpital. *Voyez* HOPITAL SAINTE-MESME.

SAINT NECTAIRE : Vulgairement Sennectere, maison considérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des chevaliers des ordres du roi, & un maréchal de France. *Louis*, seigneur de Saint Nectaire, le premier, dont il soit fait mention, vivoit en 1234. *Armand*, seigneur de Saint Nectaire, issu de lui au septieme degré, se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. & vivoit en 1424. *Nectaire*, seigneur de S. Nectaire, arriere petit-fils d'*Armand*, épousa en 1522. *Marguerite* d'Estampes, qui lui apporta en dot la terre de la Ferté Nabert. *François* leur fils, seigneur & comte de S. Nectaire & de la Ferté-Nabert, chevalier de l'ordre du roi, servit au siége de Perpignan en 1542. aux guerres de Champagne en 1544. en Ecosse en 1548. en Picardie, en Angleterre, sous le maréchal de Saint André son parent en 1551. en Piémont en 1552. défit en 1553. avec un corps de cavalerie les troupes Espagnoles, & fit le duc d'Arschot prisonnier; se trouva au ravitaillement de Marienbourg; fut fait lieutenant général au gouvernement de Metz & du pays Messin en 1556. y resta jusqu'au commencement du regne de Charles IX. servit depuis en 1561. en qualité de maréchal de camp à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux en 1662. aux combats de Chasneuil, de la Roche-Abeille, & à la bataille de Jarnac. Il mourut en 1588. & laissa de *Jeanne* de Laval, fille de *Gilles*, seigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louise* de Sainte Maure.

Henri, seigneur de Saint Nectaire, marquis de la Ferté Nabert, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, ambassadeur en Angleterre & à Rome, ministre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662. âgé de 89 ans. Il eut de sa premiere femme, *Marguerite* de la Châtre, fille de *Claude*, seigneur de la Maisonfort, maréchal de France, & d'*Anne* Robertet, *Henri II.* qui suit: *Charles* qui a fait la branche des seigneurs de Châteauneuf; & *Gabriel*, dit le chevalier de Saint Nectaire, tué au siége de la Mothe en Lorraine le 30 Mai 1634.

Henri II. seigneur de Saint Nectaire, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, connu sous le nom de maréchal de la Ferté, combattit en plusieurs endroits contre les religionnaires, se distingua au siége de Privas en Languedoc, à l'attaque du pas de Suze en Piémont, au secours de Casal, au siége de Moyenvic & de Treves, à la bataille d'Avesnes. Il fut fait maréchal de camp sur la bréche d'Hesdin, gagna le fameux combat de Saint Nicolas en Lorraine, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi, fut fait peu après gouverneur de Lorraine, puis lieutenant général : il se signala dans la suite au siége d'Ypres, & à la bataille de Lens. Quelque tems après la prise de Ligni, le roi lui envoya le bâton de maréchal de France. Il fut fait prisonnier au siége de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Montmedi; un an après Gravelines, Le roi le nom-

ma chevalier de ses ordres en 1661. & le fit peu après duc & pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681. âgé de 81 ans. Il laissa de *Magdelene* d'Angennes, dame de la Loupe, sa seconde femme, morte le 16 Mars 1714. âgée de 85 ans, entr'autres enfants,

Henri-François de Saint Nectaire, duc de la Ferté, pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il suivit le roi en sa conquête de Hollande en 1672. eut en 1674. le gouvernement de Metz, pays Messin, ville & évêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du maréchal son pere. Il servit au siege de Fribourg en 1677. fut fait brigadier des armées du roi en 1684. servit en cette qualité au siege de Luxembourg, en celle de maréchal de camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695. fut fait lieutenant général en 1696. & mourut le 1 Août 1703. dans sa quarante-septieme année, ne laissant que des filles de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique* de la Mothe Houdancourt sa femme.

Les branches de cette maison sont,

1. Les marquis de Châteauneuf, qui n'ont formé que deux degrés.

2. Les comtes de Saint Victour & de Brinon, qui ont commencé à *Jacques* de S. Nectaire, troisieme fils de *Nectaire* de S. Nectaire, & de *Marguerite* d'Estampes, marié en 1575. à *Françoise* d'Anulars, dame de Saint Victour, dont la postérité subsiste dans *Jean-Charles*, comte de Senneterre, seigneur de la Touche, &c. rapporté ci-après.

3. Les seigneurs de Fontenilles, éteints.

Jean-Charles de Saint Nectaire (vulgairement Sennecterre, ou Senneterre) seigneur, marquis de Brinon-Sur-Sandres, & de Pisani, baron de Didonne, & de Saint Germain-sur-Vienne dans la Marche, seigneur de Brillac & autres terres en Auvergne, est né en 1693. Il a été fait d'abord colonel d'un régiment d'infanterie en 1705. brigadier le 1 Février 1759. maréchal de camp en Fév. 1754. lieutenant général le 18 Octobre suivant, ambassadeur de France à Turin la même année, nommé chevalier des ordres le 1 Janvier 1745. & reçu le 2 Février suivant. Il a épousé le 7 Octobre 1713. *Marie-Marthe* de Saint Pierre, fille de *Henri*, seigneur de Saint Julien sur Callonge, Vassi, Maillot, & autres terres, appellé marquis de Saint Pierre. Le marquis de Senneterre a pour fils unique *Henri-Charles*, ancien colonel d'infanterie, appellé comte de Senneterre, né le 3 Juillet 1714. marié le 15 Avril 1738. à *Marie-Louise-Victoire* de Crussol, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, seigneur, marquis de Saint Sulpice en Querci, baron de Castelnau en Albigeois, l'un des cadets du duc d'Uzès. Les enfants du comte de Senneterre sont,

1. *Charles-Emmanuel*, unique fils, né le 19 Octobre 1752.

2. *Marie-Charlotte*, unique fille, née le 14 Novembre 1750.

Le marquis de Senneterre & sa famille sont les seuls restes de sa maison, & il est le cinquieme de son nom, honoré des ordres du roi.

Les armes: *d'azur à 5 fusées d'argent.*

Voyez sur cette maison les grands officiers de la Couronne, Moreri, les Tablettes généalogiques, & le mémorial de M. l'abbé d'Estrées, année 1754.

SAINT OFFANGE, en Anjou: *d'azur au chevron d'argent,*

accompagné de 3 molettes d'éperon de même, 2 en chef & l'autre en pointe.

SAINT OUAIN : Seigneurie en Lorraine, dans le bailliage de Neuf-Château, qui fut portée en mariage en 1640. à *Errard III.* de Lavaulx, deuxieme fils d'*Errard II.* du nom, par *Anne* de l'Epine. *Voyez* LAVAULX.

SAINT OUEN : *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes de même.*

SAINT OURS L'ECHAILLON, en Dauphiné : *d'or à un ours de sable.*

SAINT PAIR ou PAIRE, en Bretagne : *d'argent à 3 losanges de gueule 2 & 1, au chef de gueule, chargé d'un lion léopardé d'or.*

SAINT PAUL-LEZ-DURANCE : Seigneurie érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1682. enregistrées à Aix, en Février 1699. en faveur de *Jean-Baptiste* Thomassin, conseiller, puis président au parlement d'Aix, ayeul de *Jean-Louis*, dit de Reillane, président au même parlement en 1731.

SAINT PAUL ou SAINT POL : Ville & comté situés dans l'Artois, & la Picardie, sur la riviere de Ternois. Les premiers comtes de Saint Paul étoient originaires des comtes de Boulogne sur mer, de là vient que ceux-ci ont long-tems tenu le comté de S. Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs descendants, qui ont fait la maison de Saint Paul en Ternois, ce qui arriva après l'incursion des Normands, vers l'an 881. Ce comté passa dans la famille des comtes de Ponthieu. *Guillaume I.* du nom, reprit en 965. sur *Arnoul* le jeune, comte de Flandres, les comtés de Ponthieu, & de Saint Paul, que ses prédécesseurs avoient usurpés, & il les partagea à ses deux fils. *Hilduin*, l'aîné eut le Ponthieu. *Hugues*, le cadet eut le comté de Saint Paul. Il en prit le nom, & sa postérité en jouit jusqu'à *Elisabeth*, fille aînée, & principale héritiere de *Hugues* de Candavene, comte de Saint Paul, & de *Yolande* de Hainaut, qui porta ce comté dans la maison de Châtillon, en épousant en 1220. *Gaucher* de Châtillon III. du nom; leur postérité en jouit jusqu'à ce que *Mahaud* de Châtillon, comtesse de Saint Paul, fille de *Jean*, comte de Saint Paul, & de *Jeanne* de Fiennes, épousa en 1350. *Gui* de Luxembourg, comte de Ligni.

Marie de Luxembourg, comtesse de S. Paul, &c. fille de *Pierre II.* du nom, comte de Saint Paul, & de *Marguerite* de Soissons, porta en dot le 8 Septembre 1487. le comté de Saint Paul à *François* de Bourbon, comte de Vendôme, septieme ayeul du roi Louis XV. à présent regnant. Ce comté resta dans les maisons de Bourbon, jusqu'à *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville & comtesse de S. Paul, fille de *François*, comte de Saint Paul, & de Chaumont, & d'*Adrienne*, duchesse d'Estouteville, qui épousa en 1563. *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville. Le comté de Saint Paul a resté dans cette maison jusqu'à la mort d'*Anne-Marie* d'Orléans, princesse de Neufchâtel, comtesse de Saint Paul, &c. veuve de *Henri* de Savoye, duc de Nemours, arrivée le sept Juin 1707. Ce comté a passé à *Elisabeth* de Lorraine, fille de *François-Marie* de Lorraine, comte de l'Illebonne, veuve de *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, dont

jouit à présent *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, duc de Joyeuse, pair de France, son fils. *Voyez* Ferri de Locres, histoire des comtes de Saint Paul; Vignier, histoire de Luxembourg; Duchêne, histoire de Châtillon; Carpentier, histoire de Cambrai; Sainte-Marthe, le Mire, le P. Anselme, &c.

SAINT PAUL, en Languedoc: *d'argent à 3 pals de gueule, chargés d'une croix de Malte de sinople.*

SAINT PERN, en Bretagne: *d'azur à 10 billettes d'argent percées 4, 3, 2 & 1.*

SAINT PHAL: *Jean-Louis*, marquis de S. Phal, a épousé *Marie-Elisabeth* d'Englebermer, dont *Louise-Elisabeth-Jacqueline* de Hennin Liétard, fille unique, mariée le 23 Mars 1744. à *Joseph-Gabriel-Tancrede* de Felix, marquis de Mui, maréchal de camp du 2 Mai 1744. & premier maître d'hôtel de madame la dauphine. *Voyez* FELIX DU MUI.

Les armes de Saint Phal sont: *de sinople à la croix ancrée d'or.*

SAINT PIERRE YETTE: Yette est une seigneurie dans le bailliage de Merchtem, en Brabant, qui fut engagée successivement à diverses personnes, avec celles de Ganshorn-ham, Relegem, & Bever, jusqu'en 1644. que le baron de Bouchout, l'acheta de Philippe IV. roi d'Espagne. Elle passa peu après à *François* de Kindtschot, du conseil d'Etat, & chancelier de Brabant, en faveur duquel la seigneurie de Rivieren, fut érigée en baronnie le 7 Octobre 1654. & celle d'Yette, en comté sous le nom de S. Pierre d'Yette, le 18 Novemb. 1659. Sa fille unique, *Anne-Therese-Hyacinthe*, la porta à son mari, Dom *Paul-Philippe* de Villegas, seigneur de Lattre, dont le fils aîné, *François-Gerard* de Villegas, est aujourd'hui possesseur.

SAINT PIERRE DU MONT: C'est une terre & baronnie, située en Nivernois, diocèse d'Auxerre, qui fut un ancien partage des maisons de S. Verain, & de Beaujeu-Montcoquier, desquelles elle passa à titre de succession à *Jeanne* de Conlches, mariée en 1444. avec *Amé* du Verne, écuyer. *Françoise* du Verne, une de leurs descendantes, apporta la baronnie de S. Pierre du Mont, à *Jean* de Fontenai, seigneur de Foucherenes, la Tour de Vevre, &c. qui eut pour fille unique *Philiberte* de Fontenai, baronne de S. Pierre du Mont, alliée le 31 Juillet 1541. à *Gaspard* de Babute, seigneur de Bredefont. *Hugues* de Babute, vendit S. Pierre du Mont en 1635. à *François* Achard de Joumard, baron de Suferte, en Angoumois. *Voyez* ACHARD DE JOUMARD.

SAINT PIERRE: Seigneurie en Normandie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Février 1644. en faveur de *Charles* Castel, seigneur de Chitourp, &c. *Voyez* CASTEL.

SAINT PIERRE DES AUTIEUX: *de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 roses d'or.*

SAINT POINT: Comté avec un château dans le diocèse de Mende, qui appartient à une branche cadette de la maison de Rochefort d'Ally. Cette branche cadette en porte le nom. *Voyez* ROCHEFORT D'ALLY.

SAINT POL HECOURT: Maison répandue dans plusieurs provinces du royaume, qui tire son origine des anciens barons de Saint Pol, connus en Bretagne

dès le tems de ses premiers souverains. Elle se divisa en plusieurs branches il y a près de 400 ans. *Pierre* de Saint Pol, écuyer seigneur des Fourneaux en 1340, fut pere de *Jean* de Saint Pol, seigneur de Miserai : celui-ci eut trois fils, *Noël*, *Guillaume*, & *Pierre* de Saint Pol, tige des seigneurs de Vacheresse.

Guillaume de Saint Pol, seigneur de Hecourt, fut pere de *Pierre* de Saint Pol II. du nom, marié en 1453. à l'héritiere de Boissi en Gastine. Leur postérité prit le nom de Boissi Saint Pol. *Pierre* de Saint Pol, eut deux fils, *Jacques* de Saint Pol, seigneur de Boissi, & *Charles*, duquel étoit issu un autre *Jacques*, comte de Saint Pol, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Thionville.

Jacques de Saint Pol, seigneur de Boissi, fut pere de *Philippe* de Saint Pol, lequel eut deux fils, *Charles* seigneur de Boissi, & *Etienne* de Saint Pol, seigneur de Hecourt, pere de *François*, & de *Pierre* de Saint Pol : du premier est issu *Louis* de Saint Pol, seigneur de la Briche, aîné de cette maison. *Pierre* de Saint Pol III. du nom, fut pere de *Pierre* de Saint Pol IV. du nom, seigneur de Hecourt, lequel laissa trois fils.

1. *Pierre* de Saint Pol V. du nom, seigneur de Lemondans, qui a laissé plusieurs enfants, dont l'aîné est *Pierre* de Saint Pol VI. du nom, seigneur de Lemondans. *Charles* de Saint Pol est chevalier de Malte.

2. *François* de Saint Pol, prieur des Granges-le-Roi.

3. *Marc-Antoine* de Saint Pol, chevalier de S. Louis, commandant l'escadre des vaisseaux du roi, à Dunkerque : il a été un des plus braves capitaines de marine du dix-septiéme siécle. Il commença à servir fort jeune & fut fait capitaine de vaisseau en 1698. Il prit l'année suivante un vaisseau de guerre Hollandois de cinquante canons à l'abordage : un autre de pareille force en 1696. il commanda dans l'escadre de M. le prince de Conti au voyage de Dantzic : prit en 1703. le *Ludlow*, vaisseau Anglois, deux autres quelque tems après ; & la même année défit entierement une flotte Hollandoise de 200 voiles, escortée par quatre vaisseaux de guerre : enleva en 1705. une flotte de vingt bâtimens, & de deux vaisseaux de guerre, qui furent conduits à Brest ; & le dernier jour d'Octobre de la même année, ayant attaqué plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, sur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave officier reçut un coup de mousquet dans la poitrine, dont il mourut sur le champ : son corps fut conduit à Dunkerque, où il fut inhumé avec les honneurs dûs à sa valeur & à sa naissance ; & le roi en vue de ses services accorda une pension à chacun de ses trois neveux. *Voyez* les mémoires du tems.

SAINT PRIEST : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Novembre 1646. enregistrées au Parlement de Grenoble le 23 Mai 1647. en faveur de *Jacques Timoleon* de Guignard, président en la cour des Aides de Vienne. Cette terre est aujourd'hui possédée par son petit-fils intendant en Languedoc ; la postérité de *Jacques* a pris le nom de S. Priest.

Les armes : 5 *points d'or équi-*

pollés à 4 d'azur à la bordure de gueule.

SAINT PRIEST, en Languedoc : *d'or au sanglier de sable, sur un terrein de sinople, viré d'argent.*

Autre SAINT PRIEST, en Languedoc : *d'azur à 5 échiquiers d'or.*

SAINT PRIVAT, en Picardie : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 molettes d'argent, & accompagnée de 3 coquilles de gueule mises en orle.*

SAINT PRIVÉ, en Champagne : *d'argent au sautoir de gueule dentelé de sable.*

SAINT QUENTIN, en Franche-Comté : *d'or à la bande de gueule, au franc canton, ou point d'échiquier d'azur en chef.*

SAINT QUENTIN, aliàs DODIN, en Normandie : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croissants d'argent, & en pointe d'un cigne de même, nageant sur une riviere aussi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT QUENTIN, en Champagne : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'une souche de bois de gueule, accompagnée en chef de 3 molettes de même.*

SAINT QUENTIN DE BLET : *d'or à une fleur de lys de gueule.*

SAINT RAMBERT : Petite ville du Bugey, érigée en marquisat par lettres d'*Emmanuel Philibert* duc de Savoye, du 3 Octobre 1576. en faveur d'*Amé* de Savoye, son fils naturel, qui vendit ce marquisat à *Henri* de Savoye, duc de Nemours, par contrat du 21 Octobre 1601.

SAINT REMI : Branche cadette de l'ancienne & illustre maison de Conflans, qui a pour auteur *Philippe - Alexandre* de Conflans, mort en 1719. *Voyez* CONFLANS.

SAINT REMI-GEST : C'est une seigneurie dans le Brabant, & qui fut unie à celle d'Herbaix, & de Petremal, & érigée en comté par lettres du 13 Novembre 1662. en faveur des services, & de la noble extraction de *Diego* de Bohorques, chevalier de Saint Jacques, seigneur de S. Remi, mestre de camp, & gouverneur de l'isle de Steyem-Wert.

SAINT REMI DE LA MOTTE FOUQUÉ : *de sable au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.*

SAINT ROMAIN : Ancienne maison du Lyonnois, de laquelle étoit issu *Melchior* de Harod, de Seneyas, marquis de Saint Romain, abbé de Préaux, & de Corbigni, qui s'est rendu recommandable dans le dix-septieme siécle par ses négociations. Il mourut le 14 Juillet 1694. âgé de 80 ans. *Voyez* les mémoires du tems.

SAINT SAIRE : Seigneurie en Normandie dans le pays de Brai, qui fut apportée en dot par *Louise* de Berneval, à *Antoine* de Boulainvilliers, seigneur de BEZANCOURT. *Voyez* BOULAINVILLIERS.

SAINT SERNIN : C'est une ancienne baronnie en Languedoc, que *Bourguine* de Humieres, fille aînée de *Gaspard*, baron de Saint Sernin, & de *Marie* d'Eberard Saint Sulpice, porta en dot à son mari *Durand* de Lustrac, pere de *Gabriel* de Lustrac, baron de S. Sernin, seigneur de S. Hipoli, gentilhomme de Henri IV. qui de ses deux femmes, *Anne* Rabasteins, & *Françoise* de Solages, n'eut que deux filles. *Magdelene* de Lustrac, née du second lit,

eut la baronnie de Saint Sernin, & épousa le 22 Juin 1638. *Jean* de Malhane. *Voyez* MALHANE.

SAINT SERNIN : Autre seigneurie dans le Maconnois, qui fut portée en mariage par *Henriette* de Busseul, à *Antoine* le Prêtre, comte de Vauban, lieutenant général des armées du roi, grand croix de l'ordre militaire de S. Louis, en faveur duquel elle fut érigée en comté par lettres du mois d'Août 1725. *Voyez* PRÊTRE DE VAUBAN.

SAINTE SEVERE : Ancienne baronnie du Berri, qui fut acquise par *Léonor* de Flecelles, marquis de Brégy. *Voyez* FLECELLES.

SAINT SEVERIN D'ARRAGON : M. l'abbé d'Estrées, dans son *Memorial* de l'année 1754. pour répondre à un écrit, qui lui a été adressé de Londres, au mois de Juin 1750. où il a été réellement imprimé, & non à Amsterdam, comme le dit cet écrivain, & qui est l'ouvrage d'un aventurier, qui se disoit faussement de cette illustre maison (a), est entré dans un long détail sur la maison du comte de S. Severin d'Arragon : il en prouve l'antiquité, & l'illustration d'après *Jacques-Guillaume* Imhoff, conseiller, & trésorier de la ville de Nuremberg, dans le Palatinat, auteur estimé, qui a écrit en latin sur les plus illustres familles d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, & de France même.

Parmi les familles d'Italie, on y trouve la maison de S. Severin, au royaume de Naples, dès le onziéme siécle. Il la prend dans sa premiere source, & autant que les écrivains d'Italie, lui ont fourni de lumieres, il la suivie dans toutes ses branches, de degré en degré jusqu'au bisayeul du comte de S. Severin d'Arragon. Elle est originaire du royaume de Naples, & doit son nom, & sa premiere source à une baronnie de S. Severin, située dans ce royaume, & qui fut d'abord son seul patrimoine : la possession du nom & des armes d'Arragon est aussi constante dans la ligne des ascendants du comte de S. Severin d'Arragon, depuis *Antoine-Marie* de S. Severin I. du nom, nommé *Antoine-Marie* d'Arragon de S. Severin, dans un acte du 20 Avril 1498. & dès le 20 Décembre 1490. Ce nom est également donné à son fils *Octavien I.* dans un acte fait devant un commissaire de *Jean-Galeas* Sforce, duc de Milan. Jusqu'au grand pere du comte de S. Severin d'Arragon, cette branche a pris indifféremment le nom de S. Severin d'Arragon, ou d'Arragon S. Severin : depuis elle prend constamment pour premier nom celui de S. Severin. *Thomas I.* baron de S. Severin, ajouta au commencement du XIII. siécle par une alliance à sa baronnie de S. Severin, le comté de Marsico.

Une persécution de l'Empereur Frederic II. alors roi de Sicile, réduisit en 1244. la maison de S. Severin, à un enfant nommé *Roger* de S. Severin, élevé à Rome par les soins du pape *Innocent IV.* qui lui donna sa niéce en mariage, & qui fut rétabli dans tous les domaines de ses ancêtres par *Charles* comte d'Anjou,

(a) *Suivant le témoignage de M. de Clerambault, qui, après avoir examiné tous ses papiers, a rapporté à M. le comte de* Saint Severin d'Arragon, *que cet homme ne lui avoit produit que des actes faux.*

un des freres du roi S. Louis. Ses biens passerent à son fils.

Thomas II. baron de S. Severin, comte de Marsico, fut pere de quatre fils, sçavoir *Henri*, *Jacques*, *Guillaume* & *Robert* de S. Severin,

De *Robert* étoit sortie *Marguerite* de S. Severin, femme de *Louis* de Sicile Duras, comte de Gravina, prince du sang de France, de la premiere maison royale d'Anjou, & mere de *Charles III.* roi de Sicile à Naples, de Jerusalem, & de Hongrie, mort en Février ou Juin 1386.

Guillaume de S. Severin, fut tige d'une branche connue, sous le nom des comtes de Terlizzo, éteinte vers l'an 1390.

Henri de S. Severin, l'aîné de tous, continue la ligne des comtes de Marsico, créés princes de Salerne en 1463. & éteints en 1572. après avoir produit trois connétables, & un amiral du royaume de Naples, & plusieurs nouvelles branches, dont l'aînée étoit dévolue dès le tems d'Imhoff, au bisayeul du comte de S. Severin d'Arragon.

De *Jacques* de S. Severin, sont sortis les comtes de Tricarico dans la Basilicate, les ducs de Venosa, d'Amalfi, de San-Marco, & de San-Pietro in Galatina, les ducs de Somma, & les comtes de Saponara, depuis princes de Bisignano en Calabre, qui subsistent encore aujourd'hui, & sont décorés de la grandesse d'Espagne.

Un fils, & un petit-fils, cadets de *Henri* de S. Severin, formerent deux rameaux illustrés par deux maréchaux du royaume de Naples, mais éteints dès l'an 1403.

Antoine, baron de S. Severin, comte de Marsico, mort connétable du royaume de Naples en 1384. eut pour second fils,

Bertrand de S. Severin, seigneur de Gaiazzo ou Gaiasso, dans le royaume de Naples, pere de

Léonel ou *Léonet* de S. Severin, aussi seigneur de Gaiasso, marié avec une sœur germaine de *François* Sforce, premier duc de Milan, de cette maison; il eut de ce mariage,

Robert de S. Severin, premier comte de Gaiasso (*a*), surnommé dans son tems le Mars de l'Italie, un des plus grands capitaines de son siécle; tué commandant les troupes Vénitiennes le 9 Août 1488.

Son fils, *Frederic* de S. Severin d'Arragon, mort le 7 Août 1516. ou 1517. cardinal & archevêque de Vienne, en Dauphiné, s'appelloit le cardinal d'Arragon.

Galeas de S. Severin, autre fils de *Robert*; fait grand écuyer de France, par le roi Louis XII. en Septembre 1505. fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. c'est-à-dire en 1525.

Outre ces deux fils, nés d'une seconde femme, *Robert*, selon le généalogiste allemand, en eut six autres tant du même lit que du premier, & d'un troisieme, sçavoir,

1. *Jean-François* de S. Severin, comte de Gaiasco, après son pere, & dont le sang a passé dans la maison des comtes de San-Secundo, du nom de Rossi, vers le milieu du seizieme siécle, sorti du premier lit.

(*a*) Ferdinand I. *bâtard d'Arragon, roi de Sicile à Naples, accorda le nom & les armes d'Arragon, à* Robert *de Saint Severin, premier comte de Gaiasso.*

2. *Antoine-Marie* de S. Severin, seigneur de Gualfinara dans le marquisat de Saluces (*a*), du second lit.

3. *Gaspard*, surnommé par sobriquet, Fracassa, Brise-tout, à cause de sa force extrême, tige d'un rameau qui subsistoit encore il y a quelques années, à Reggio & à Modene: du second lit.

4. *Jules* de S. Severin, marquis de Valence, dans le pays d'Alexandrie, comte de Colorno, fait chevalier de l'ordre de S. Michel par le roi Louis XII. a été tige d'un rameau fondu en même tems que celui de son frere, dans les maisons de Borrhomée & de San-Vitali; sorti du troisieme lit.

5. *Annibal* de S. Severin, marié, & mort en France sans postérité, dit M. l'abbé d'Estrées: mais avant 1552. il avoit épousé *Françoise* de Malcousse. Cette branche s'est éteinte en *Marie* de S. Severin, qui avoit épousé en 1631. *Alexandre* de Caulieres, chevalier, seigneur de Montbenard, au duché d'Aumales, dont descend *François-Armand-Jules* de Marsillac, actuellement officier au régiment des gardes françoises.

6. *Alexandre* de S. Severin, protonotaire apostolique, mort en 1522. nommé à l'archevêché de Vienne, en Dauphiné, sorti du troisieme lit.

Antoine-Marie de S. Severin I. du nom, & second fils de *Robert* de S. Severin, premier comte de Gaiasso, a été pere de

Octavien I. du nom, qualifié dans un acte du 20 Avril 1498. illustre seigneur, & fils de feu illustre (*b*) & vaillant seigneur, *Antoine-Marie* de S. Severin, marié le 20 Décembre 1490. à *Louise* Gonfalonieri, une des plus illustres maisons du duché de Plaisance: il a fait son testament le 15 Octobre 1520.

Antoine-Marie, second du nom, son fils, épousa Bellochia, ou Bellogio, & fit son testament le 15 Février 1526. Il eut deux fils & une fille, qui par un acte du 11 Septembre 1727. furent rémis sous la tutelle de *Pompée* de S. Severin, leur oncle, alors commandeur des maisons de S. Antoine de Parme, de Reggio, & de Borgo de San-Domino.

Octavien II. l'aîné de ces deux fils, testa le 7 Décembre 1591. Il avoit épousé le 6 Mai 1546. *Baptiste* Zanardi de Lando, fille de *Barthelemi* Zanardi de Lando, qui fut le second mari de *Jeronime* de Bellochia. Plusieurs enfants sont sortis de ce mariage; un d'entr'eux,

Alphonse de S. Severin, né le 12 Juin 1565. épousa *Lucrece* Anguissola, dont il eut deux fils qui embrasserent l'état monastique, & se remaria en secondes noces le 16 Février 1599. à *Lucie* Belloti, de laquelle il eut aussi plusieurs enfants.

L'aîné fut *Charles* de S. Severin, nommé dans un acte de tutelle du 25 Octobre 1623. & dans

(a) *Le bisayeul du comte de S. Severin en est descendu au cinquieme degré en ligne directe & masculine.*

(b) *Suivant deux actes de* 1498. *que M. le comte de S. Severin a bien voulu me communiquer, il est constant qu'Antoine-Marie de S. Severin étoit mort avant* 1498. *par conséquent il faut que Guichardin l'ait pris pour quelqu'un de ses freres, lorsqu'il l'a rapporté, vivant en* 1500.

le testament de sa mere, en date du 27 Juin 1650.

Ce *Charles* de S. Severin, qualifié illustre seigneur & comte (a) le 8 Juin 1628. bisayeul du comte de S. Severin d'Arragon, épousa le 15 Juin 1628. *Anne* Arcelli, fille de *Jules-César* Arcelli, seigneur d'une noblesse distinguée dans l'Etat de Plaisance.

Robert-Jules-Felix de S. Severin d'Arragon, son fils, né le 3 Décembre 1642. qualifié après lui, illustre seigneur & comte, fut marié le 19 Février 1661. à *Claire* Anguissola. M. l'abbé d'Estrées, dit qu'il est mort en 1725. Il a fait son testament en 1725. mais il n'est mort qu'en 1727. Il a eu de son mariage, entr'autres enfants,

Le comte de *Galeas* de S. Severin, mort en Septembre 1737. prêtre & chanoine de l'église cathédrale de Plaisance.

Le comte *Octave-Joseph-Marie* de S. Severin, ministre plénipotentiaire de Parme, au congrès de Cambrai (b), où la succession des duchés de Parme & de Plaisance fut reglée. Le comte *Octave*, né le 4 Novembre 1666. épousa le 23 Novembre 1698. dans le palais de la princesse *Isabelle* Farnese, sœur des deux derniers ducs de Parme de ce nom, *Blanche Salvatico* de Rizzolo. Il est mort dès la fin de 1725. M. l'abbé d'Estrées a cru que son épouse est morte en Juillet 1744. parce que son testament, remis parmi les titres à M. Clairambault, est de cette date; mais elle vit encore. De ce mariage sont sortis le comte de S. Severin d'Arragon, & tous ses freres & sœurs, dont nous allons parler.

I. *Charles*, frere aîné du comte de S. Severin d'Arragon, né en 1700. est Jesuite.

II. *Joseph-Antoine*, autre frere aîné, clerc régulier de l'ordre des Théatins.

III. *Alphonse-Marie-Louis* de S. Severin d'Arragon, seigneur, comte d'Olza, au duché de Plaisance, en Italie, appellé comte de S. Severin d'Arragon, né à Plaisance dans le duché de ce nom en Italie le 7 Novembre 1705. a été d'abord envoyé extraordinaire de Parme en France en 1726. après l'abbé *François* Lando, aujourd'hui cardinal, fait gentilhomme de la chambre de l'Infant Dom Carlos, duc de Parme & de Plaisance, (aujourd'hui roi des deux Siciles) avec service & appointement, en Janvier 1731. colonel d'infanterie à la suite du régiment royal Italien en Juin 1736. ambassadeur de France en Suede en Août 1737. naturalisé en Octobre de la même année; ambassadeur auprès du roi & de la république de Pologne en 1744. ministre plénipotentiaire à la diette de Francfort, pour l'élection de l'empereur François I. en 1745. & aux conférences d'Aix-la-Chapelle pour la paix, en Décembre 1747. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1749. ayant eu permission d'en porter le cordon & la croix le 9

(a) Ce Charles, *bisayeul de M. le comte de S. Severin d'Arragon, est le premier qui a pris la qualité de comte, à cause du comté d'Olza que ses ancêtres ne possedoient pas, & non pas parce que ce titre lui étoit personnel, comme il l'est assez généralement en Italie.*

(b) *Il avoit été auparavant à ceux d'Utrecht & de Bade.*

Août précédent, sous l'admission des preuves de sa noblesse & de ses services, en un chapitre extraordinaire tenu à Compiegne le même jour; a épousé le 12 Juillet 1733. *Marie-Louise-Françoise* Fillion, fille de feu *Nicolas-François*, sieur de Villemur, seigneur d'Issou & de Guitrancourt, près Mante-sur-Seine, l'un des soixante fermiers généraux, depuis garde du trésor royal, &c. née en 1707. Elle avoit épousé en premieres noces le 11 Janvier 1721. *Louis-Pierre* de Houdetot, colonel du régiment d'Artois, infanterie, lieutenant de roi au gouvernement de Picardie, & appellé comte de Houdetot, mort le 10 Août 1726. Le comte de Saint Severin d'Arragon a eu de ce mariage,

Blanche-Alphonsine-Octavie-Marie-Louise-Françoise, fille unique, née en Juillet 1736. mariée du 14 Décembre 1750. à *Casimir Pignatelli* d'Egmont, brigadier de cavalerie, mestre de camp du régiment d'Egmont, ci-devant appellé marquis de Pignatelli, aujourd'hui comte d'Egmont, grand d'Espagne, morte le 20 Janvier 1753.

IV. *Fréderic-Pierre-Marie-Joseph*, frere cadet, né comte d'Olza, abbé commendataire de Saint Maixent, au diocèse de Poitiers, chanoine de l'église cathédrale de Plaisance, &c. appellé l'abbé, comte de S. Severin d'Arragon, né à Plaisance le 19 Octobre 1707. fait chanoine de l'église de cette ville en 1737. nommé par le roi à l'abbaye de S. Maixent le 2 Juin 1748. naturalisé avec faculté de tenir bénéfice en France, en Décembre 1749.

V. *Isabelle*, sœur aînée, religieuse au monastere de Santa Franca de la ville de Plaisance, & appellée en religion, Dona Maria Isabella.

VI. *Françoise*, seconde sœur, morte religieuse au meme monastere que son aînée, & nommée en religion, Dona Ottavia.

VII. *Anne*, troisieme sœur (a), morte religieuse au monastere de Sainte Marie-Magdelene de la même ville, appellée en religion Dona-Bianca-Teresia.

VIII. *Barbe*, quatrieme sœur, mariée à *Pierre* Anguissola, appellé comte d'Anguissola, seigneur issu d'une maison très-distinguée dans le duché de Plaisance.

Les armes du comte de Saint Severin sont : parti d'Arragon, *qui est d'or à 4 pals de gueule*, par concession; l'autre, parti de S. Severin, *qui est d'argent à la fasce de gueule, à la bordure de gueule, chargée de huit étoiles d'or.*

SAINT SIMON : est un bourg situé dans le Vermandois, qui passa de la maison de Vermandois l'Ancien, dans celle de Rouvroi, par le mariage de *Marguerite*, dame de S. Simon, avec *Matthieu* de Rouvroi, chevalier, dit le Borgne. *Voyez* ROUVROI.

SAINT-SIMON-COURTOMER : *de sinople à 3 lionceaux d'argent.*

SAINT SIMON : *Louis-Charles-Antoine* de S. Simon, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, lieutenant au régiment du roi, infanterie, fils de feu *Gui-Antoine* de S. Simon, chevalier, seigneur, marquis de Courtomer, comte de Montreuil, Bonnin, mestre de camp de cavale-

(a) *Elle est la seconde.*

rie, capitaine des gardes de feu son altesse royale, madame la duchesse de Berri; & de *Marie-Magdelene* de S. Remi, marquise de Courtomer, dame de la Motte-Fouqué & Mongoubert, dame de Châteleine de Pecoux, est décedé le 3 Novembre 1755. au château de la Motte-Fouqué, en Normandie, âgé de vingt-un ans huit mois.

SAINT SIMPHORIEN : *d'azur au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueule.*

SAINT SIXTE : *d'argent à la bande de gueule, bordée d'or, chargée de 3 trefles d'argent, l'écu bordé de gueule.*

SAINT SORLIN : Petite ville de Bugey, qui fut inféodée avec celle de Lavieu & de Vaux, par *Louis*, duc de Savoie, & érigée en marquisat le 26 Février 1460. en faveur de *Gaspard* de Varax, pour lui & les siens. Etant mort sans postérité, ce marquisat retourna au duc de Savoie, qui le donna en 1526. en échange de la seigneurie de Faverges à *Philippe* de Savoie, comte de Genevois, puis duc de Nemours.

Voyez NEMOURS.

SAINT-SOUPLIS, en Picardie : *d'or à 3 fasces de gueule, surmontées en chef d'une coquille d'azur.*

SAINT SULPICE : Terre située dans le Querci, érigée en marquisat, qui appartient à la maison de Crussol. *Voyez* CRUSSOL.

SAINT TRIVIER : Petite ville en Bresse, qui fut inféodée avec le titre de comté, par lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie du 8 Janvier 1575. à *Marie* de Gondi, veuve de *Nicolas* de Grillet. Ce comté est aujourd'hui dans la maison de Cremeaux d'Entragues. *Voyez* CREMEAUX.

SAINT VALLIER : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut acquise de la maison de Poitiers en 1584. par *Jean* de la Croix de Chevrieres, bisayeul de *Pierre-Felix* de la Croix de Chevrieres, capitaine des gardes de la Porte. Ce fut en faveur de celui-ci que la terre de S. Vallier fut érigée en comté, par lettres du mois d'Avril 1687. enregistrées au parlement de Dauphiné la même année. *Voyez* CHEVRIERES.

SAINT VENANT : *Alips*, dame de S. Venant & du Sauchoi, porta les seigneuries dans la maison de Clermont en Beauvoisis, par son mariage avec *Guillaume* de Clermont de Néele.

Voyez NÉELE.

SAINT VERAN : C'est une branche cadette de la maison d'Inguimbert. Elle a fini dans *Joseph-Marie-Benoît* d'Inguimbert, seigneur de Saint Veran, qui n'a laissé que deux filles. *Voyez* INGUIMBERT.

SAINT VERAN : Branche cadette de la maison de Montcalm, originaire de Rouergue, qui subsiste dans les enfants de *Louis-Daniel* de Montcalm, seigneur de S. Veran, mort à Montpellier le 13 Septembre 1735.

Voyez MONTCALM.

SAINT VICTOUR : *Voyez* SENNETERRE.

SAINT VIDAL : Terre & baronnie que *Claire* de la Tour S. Vidal porta en mariage à son mari, *Claude* de Rochefort, baron d'Alli, & que *Pierre-Antoine* de Rochefort d'Alli, son troisieme fils, eut en partage, à condition d'en porter le nom & les armes. *Guillaume* de la Tour S. Vidal, né & baptisé à Alli, diocèse de S. Flour le 9 Décembre 1691.

marié en 1716. à *Marie-Suzanne* de la Volpiliere, mort le 2 Juin 1742. sans enfants, institua pour son héritier, *N*. . . . . . de Chavagnac, son cousin, à qui est passée la terre & seigneurie de Rochefort-d'Alli.

SAINT VINCENT, en Champagne : *d'azur au lion d'or.*

Autre SAINT VINCENT, en Champagne, dont les armes sont : *d'or à une vache de gueule accolée & clarinée de sable, au canton sénestre, d'azur chargé d'une croix potencée d'or, écartelé d'or à une cloche de gueule.*

SAINT URAIN : Baronnie en Champagne, qui fut portée en mariage par *Magdelene* de Minette de Breuil, fille de *François* de Minette de Breuil, seigneur de S. Urain, Hellutier, Bleme, Orçon, &c. & de *Marguerite* de Châtenois, à *Henri* d'Ourches, seigneur de Cercueil, issu de *Lambyrin*, seigneur d'Ourches, auquel Thiebaut I. duc de Lorraine, donna le commandement de son infanterie, lorsqu'il fit la guerre en Alsace. Ce capitaine, que *Richer*, religieux de l'abbaye de Senones, & auteur contemporain, appellé grand maître de la maison de Thiebaut, se jetta dans Amance, pour défendre cette forteresse, contre les forces de Fréderic II. roi des Romains, qui étoit venu l'assiéger en 1218. Le poste éclatant que *Lambyrin* d'Ourches tenoit dans la cour du duc Thiébaut, fait voir en même tems l'éclat de sa maison, aussi bien que le mérite de sa personne. *Voyez* OURCHES.

SAINT UREN : Seigneurie érigée en marquisat, par lettres du mois de Février 1658. enregistrées au parlement & en la chambre des comptes les 6 Juin & 2 Septembre suivants, en faveur de *Nicolas* le Vasseur, conseiller au parlement de Paris.

SAINT WIT : C'est une seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres du 31 Janvier 1660. enregistrées à Dôle en faveur de *Ferdinand-Matthieu* de S. Mauris.

SAISSEVAL, en Picardie : *d'azur à 3 bars adossés d'argent.*

SAIX (du), en Franche-Comté : *écartelé d'or & de gueule.*

SALABERRI : *Charles-François* de Salaberri, président en la chambre des comptes, mourut le 2 Juillet 1750. Il avoit été d'abord conseiller au grand conseil, & fut reçu président en la chambre des comptes le 22 Juin 1719. Il avoit épousé le 2 Avril 1728. la seconde fille de *N*. . . . . . Ogier, receveur général du clergé, de laquelle il laisse des enfants. Il étoit fils de *Charles* de Salaberri, maître des comptes en 1691. puis président en la chambre des comptes, dont il devint honoraire, par la démission qu'il fit de sa charge en faveur de son fils en 1719. & de *Françoise-Marie-Anne* d'Arbon de Belon. Il y a l'abbé de Salaberri, conseiller-clerc de la grand'chambre.

SALAGNAC : *Voyez* MOTTE-FENELON.

SALART : Ancienne famille de Flandres, éteinte dans *Armand-Nicolas* de Salart, capitaine au régiment des gardes françoises, qui fut fait prisonnier à la bataille de Cassel en Avril 1677. & mourut le 10 Janvier 1684. On trouve *Olivier* Salart, chevalier, conseiller & chambellan du roi, grand fauconnier de France avant l'année 1464. Il mourut en 1503. Cette maison étoit originaire de Brabant, & portoit pour armes : *écartelé au 1 de gueule, au sautoir*

d'argent, cantonné de 4 billettes d'or; au 2 de gueule, au lion d'argent, lampassé d'or; au 3 d'argent, au sautoir engrelé de gueule; au 4 d'or, au chef échiqueté d'argent & de sable de deux traits.

SALAZART : *écartelé le 1 & 4 d'or à 5 fers de pique de sable posés en sautoir, le 2 & 3 de gueule à 5 étoiles en sautoir, & sur le tout d'argent à une aigle à 2 têtes d'azur.*

SALENEUVE : *Pallé d'argent & de gueule de 6 pieces, à la bande d'or brochant sur le tout.*

SALES, en Savoie : *d'azur à 2 fasces d'or vuidées de gueule, accompagnées d'un croissant d'argent au chef, & 2 étoiles aussi d'argent, une en cœur, & une autre en pointe.*

SALES, en Bresse : *de sinople à 5 lionceaux d'argent posés en sautoir.*

SALETTES : Famille originaire de Béarn, qui a donné trois évêques, deux de Lescar, & un d'Oléron. La seigneurie de Denguin, en Béarn, fut érigée en baronnie en faveur de *N.....* de Salettes, dont la postérité subsiste.

SALIGNÉ : *Julien* de Saligné, baron de la Cheze-le-vicomte, obtint par lettres du mois de Mars 1697. l'érection de la baronnie de la Cheze en marquisat. Il étoit fils de *Paul-Pirus* de Saligné, baron de la Cheze, & de *Marie* Aimon. Le marquis de la Cheze, laissa de *Périne* Boyleve, *François* de Saligné, marquis de la Cheze, lieutenant de roi en Poitou, qui de sa femme, *Louise* Binet de Marconnet, remariée en 1706. à *Donatien* de Maillé, marquis de Carman, ne laissa qu'une fille, morte sans alliance. Elle eut pour héritieres ses tantes, *Anne-Marie-Charlotte* & *Marie-Périne* de Saligné. La premiere avoit épousé *Jean-Baptiste* Charton, marquis de Menars, dont elle fut séparée : la deuxieme étoit femme de *César-Leon* Roscal de Réal, comte de Mornac.

SALIGNY : Les seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illustre maison de Coligni. Elle a fini à *Gaspard-Alexandre* de Coligni, mort en 1694. & avec lui toute l'illustre maison de Coligni. *Voyez* COLIGNI.

SALINS : Il y a plusieurs maisons de ce nom.

SALINS, en Franche-Comté : *de gueule à la bande d'or.*

SALINS-POUPET : *d'azur à une tour d'or.*

SALINS VINCELLES : *d'azur à 3 fusées d'or, posées en fasce.*

SALINS : *d'or au lion d'azur.*

SALINS-LA TOUR, en Franche-Comté : *d'azur à la tour d'or, maçonnée de sable.*

SALINS : *d'azur à la tour d'argent* : le fermier général écarteloit de Brunet, qui est *d'argent à la tête de Maure de sable.*

SALIS : *d'argent au sole de sinople, coupé sur argent à 2 pals de gueule.*

SALIVE : La terre & seigneurie de Valeroi fut érigée en comté sous le nom de Salive, par lettres du mois de Septembre 1747. enregistrées à Besançon & à Dole en faveur de *Claude-François* de Salive, qui a quitté l'ordre de Malte, après la mort sans enfants de son frere aîné, *Charles-Octave*, marquis de Salive, reçu à la confrairie de Saint George en 1722.

Les armes : *pallé d'argent &*

de gueule de 6 pieces au chef d'azur chargé de 3 coquilles d'or.

SALLE : Famille noble de Guyenne. *Pierre-François* de la Salle, chevalier d'honneur au parlement de Bordeaux, né le 5 Novembre 1694. a obtenu que la terre de Roquefort fût érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1739. enregistrées au parlement de Bordeaux le 16 Novembre suivant. Il s'est marié le 5 Juin 1721. à *Elisabeth-Françoise* de la Roque, fille de *Louis*, seigneur de la Salle. Il est fils de *Jean-Martin*, de la Salle, baron de Roquefort, président en la premiere chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, & de *Jeanne* de Mons.

Il a pour freres & sœurs,

1. *Jean-Louis* de la Salle, écuyer, seigneur de Sarasiet, marié le 26 Septembre 1729. à *Catherine* de la Roque, fille unique de *François* de la Roque, colonel d'infanterie, & de *Therese* de Medahers, dont *Jean-Martin* de la Salle : *Pierre-François* & *Jeanne-Hyppolite*.

2. *Guillaume-Gaston* de la Salle de Caneux, né en Décembre 1699.

3. *François* de la Salle de Castelmerle, né en Juin 1707. capitaine dans le régiment de Poitou.

4. *Jeanne*, baptisée le 18 Juin 1701. mariée le 2 Juin 1722. à *Bernard-François* de Castelnau, baron de Brocas.

5. *Angelique*, religieuse Ursuline.

6. *Pauline-Angelique-Catherine*, baptisée le 1. Mai 1706. mariée le 2 Mars 1726. à *Jean* de Cours, seigneur de Vigneau.

Tabl. Gén. Part. IV. p. 223.

SALLES (des) La terre & prevôté de Bullegneville en Lorraine, composée du bourg de Bullegneville, de neuf villages, terres & seigneuries, fut érigée en comté par lettres de Léopold, duc de Lorraine du 16 Février 1708. puis en marquisat par d'autres du 8 Juin de la même année, registrées à la cour souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de *François* des Salles II. du nom, comte de Rorté, lieutenant-commandant l'une des compagnies des chevaux légers de la garde de S. A. R. bailli du Pont-à-Mousson. Son Ve. ayeul *Pierre* des Salles, chevalier, seigneur de Gombervaux, fils d'*Antoine* des Salles, issu d'une ancienne & illustre maison de Béarn, fut le premier qui s'établit en Lorraine en l'an 1475. Il commandoit avec *Odet* de Rouillac son parent 400 lances, sous les ordres de *George*, sire de la Trimouille, envoyées par Louis XI. au secours de *René* d'Anjou, duc de Lorraine. Il épousa *Nicole* Vermancourt, qui fut mere de *Philippe* des Salles, chevalier, seigneur de Gombervaux de Chardogne, &c. gouverneur de Neuf-Château, chambellan d'*Antoine*, duc de Lorraine, décédé en 1560. Il avoit épousé *Renée* d'Houssenville, dont il eut, entre autres enfants, *Claude* des Salles, chevalier, baron de Mercy & de Goubecourt, seigneur de Coussey, &c. maréchal des camps & armées du roi, allié à *Catherine* de Riviere, dont naquit *Henri* des Salles, chevalier, baron de Rorté, guidon des gendarmes du duc de Lorraine, décédé en 1728. laissant d'*Elisabeth* de Merode, entre autres enfants, *Claude* des Salles II. du nom, baron de Rorté, colonel du régiment de Bassigni, conseiller d'Etat, & chevalier de la chambre du roi, ambas-

ſadeur en Suéde, en Pologne, &c. Il mourut en Mai 1648. pere, par *Anne* Chevalier de Malpierre, de *François* des Salles, baron de Rorté, ſeigneur de Malpierre, capitaine d'une compagnie de chevaux légers, &c. allié le 15 Mars 1639. à *Marie* d'Auci de Vioncourt, & décédé le 16 Mars 1688. Son ſecond fils, *François* des Salles, II. du nom, créé marquis de Bullegneville, a épouſé le 10 Juillet 1703. *Catherine-Louiſe* de Tricquelmont, ci-devant chanoineſſe de Remiremont, mere de *Claude-Guſtave-Chretien* des Salles, marquis de Bullegneville, né le 8 Juillet 1706. gouverneur de Vaucouleurs, maréchal de camp en Décembre 1748. Il avoit épouſé le 6 Février 1730. *Adelaïde-Candide-Marie-Louiſe*, fille de *Louis-Antoine* de Brancas, duc de Villars, pair de France, morte le 8 Avril 1740. étant dame du palais de la reine de Pologne. De ce mariage ſont nés, 1. *Louis-Guſtave-Antoine*, comte des Salles, meſtre de camp d'un régiment de ſon nom. 2. *René-Henri* des Salles, chevalier de Malte.

Il y a une autre branche de la maiſon des Salles, formée par *Henri* des Salles, ſeigneur des Vouthons, fils puîné de *Henri* des Salles, & d'*Eliſabeth* de Mérode. Il fut colonel de deux régiments de cavalerie & d'infanterie pour le ſervice du roi Louis XIII. & épouſa le 22 Août 1623. *Marie-Magdelene* d'Aultri, fille de *Jean*, baron d'Aultri, ſeigneur de Genicourt, conſeiller d'Etat. Il eut de ce mariage *Louis* des Salles I. du nom, ſeigneur de Vouthons, de Genicourt, de Condé, bailli du Baſſigni, lieutenant-colonel du régiment de Marchin, conſeiller d'Etat du duc de Lorraine, marié le 12 Octobre 1665. à *Marie*, fille de *Louis* de Louvier, ſeigneur de Maurevert, Mongimont, &c. chevalier d'honneur de la reine, & de *Marie* le Prevot de Champron. Elle le rendit pere de Louis II. comte des Salles, ſeigneur des Vouthons, Genicourt, Maurevert, &c. capitaine de cavalerie au régiment de Bouflers, bailli de Gondrecourt, chambellan du duc de Lorraine. Celui-ci eut de ſa femme *Deniſe-Agathe* de Louviers, mariée le 24 Mai 1694. & fille de *Louis* de Louviers, comte de Maurevert, capitaine au régiment des gardes françoiſes, gouverneur de Melun & de Moret; & de *Deniſe* de Monceau,

Alexandre-Louis, comte des Salles, baron de Rorté, ſeigneur de Vouthons, Bertheleville, &c. capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans, allié vers 1716. avec *Marie-Louiſe*, fille de *Louis-Joſeph* de Beauveau, marquis de Noviant, maréchal de Lorraine & Barrois, grand bailli d'Allemagne, & de *Marie-Magdelene-Jeanne* Ludres. De ce mariage il a eu pour enfants,

1. *Louis-Denis* des Salles, marquis de Noviant, baron de Rorté, ſeigneur de Bertheleville-Chemiſey, &c. marié le 3 Mars 1751. à *Lucie* de Roſieres, fille de *Benoît-Joſeph* comte de Roſieres, ſeigneur de Marville, &c. chambellan du duc Léopold; & de *Barbe* Vignoles.

2. *Alexandre-Louis*, comte des Salles, ſeigneur de Vouthons, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt, qui a quitté la croix de Malte, & a épouſé le 7 Août 1754. *Philippine-Eliſabeth*, fille de *Joſeph-Charles* de Vimeur, marquis

marquis de Rochambeau, grand bailli du Vandomois, & de *Marie-Claire-Therese* Bergon; il est gouverneur des enfants de monseigneur le duc d'Orléans.

Tabl. gen. part. V. pag. 107. *partie VII. p.* 76.

SALLE : Seigneurie dans le Lyonnois, qui fut érigée en comté, avec Vaux & Quincieux, en 1655. en faveur de *François* de Baillon. *Voyez* BAILLON, *supplément.*

SALLES (des), en Champagne : *d'argent à la tour donjonnée de sable.*

SALLE (la) : La terre & seigneurie de Champsonel fut érigée en marquisat, sous le nom de Salle par lettres du mois de Juillet 1673. enregistrées le 29 Décembre suivant en faveur de *Louis* Caillebot, seigneur de la Salle, & de Montpinçon, capitaine des gendarmes de la garde, lieutenant général des armées du roi. Le titre de marquisat de la Salle a été tranféré sur la terre de Montpinçon par lettres du mois de Juillet 1730. enregistrées en la chambre des comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. *Voyez* CAILLEBOT.

SALLE (la) : C'est une baronnie qui a été unie avec la terre de Lardiére au duché-pairie de Saint-Aignan, par lettres du mois de Février 1702. enregistrées le 7 Septembre 1705.

SALM : Ce comté est divisé en haut & bas. Le haut est en Lorraine : le bas est dans les Ardennes.

Henri II. comte du haut Salm, & de Blamont, fit bâtir le château de Salm en Vosges. *Jean VI.* un de ses descendants, partagea le haut comté de Salm avec son frere *Simon. Jean VI.* mourut en

1451. *Christine*, issue de ce *Jean VI.* & héritiere de la moitié du haut comté de Salm, épousa *François* de Lorraine, comte de Vaudemont, duquel descendent les derniers ducs de Lorraine.

Pour *Simon* qui eut en partage l'autre partie du haut comté de Salm, il ne laissa qu'une fille, qui porta les biens de sa branche à son mari *Jean V.* Wild & Rhingrave. Il est le quatrieme ayeul de *Philippe* Othon, créé prince du Saint-Empire en 1623. & mort en 1634. Son fils *Leopold-Philippe-Charles* fut admis à la diette en 1654. avec voix & séance dans le collége des princes. L'alliance que son petit-fils *Charles-Théodore* contracta l'an 1671. avec *Marie-Louise* de Baviere, fille aînée d'*Edouard*, comte Palatin, & d'*Anne* de Gonzague, acquit à ses descendants des prétentions sur la couronne de la grande-Bretagne, & sur le duché de Montferrat, prétentions qui ont été transmises au prince *Nicolas-Leopold*, du chef de sa femme la princesse *Dorothée-Françoise-Agnès* de Salm, fille aînée du prince *Louis-Othon*, auquel il a succedé, comme son plus proche agnat dans la dignité & rang de prince. Il est né le 25 Janvier 1701. & veuf depuis le mois de Février 1751. Il a pour enfants six princes & huit princesses.

1. *Louis-Charles-Othon* prince de Salm-Salm, chevalier de l'ordre de Saint Hubert, né le 22 Août 1721.

2. *Max. Frederic-Ernest*, chevalier de l'ordre de Saint Hubert, né le 28 Novembre 1732.

3. *Charles-Alexandre*, jumeau, chanoine de Cologne, d'Hildesheim, & de Strasbourg, né le 15 Octobre 1735.

4. *Emmanuel-Henri-Nicolas-Léopold*, né le 22 Mai 1742. chevalier de Malte.

5. *François-Joseph-Jean-André*, né le 30 Novembre 1743. chanoine de Cologne.

6. *Guillaume-Felix-Jean*, né le 10 Mai 1745.

7. *Gabrielle-Marie-Christine Louise*, née le 8 Janvier 1720. chanoinesse de Vreden, & de Thorn.

8. *Louise-Françoise-Anselmine*, née le 2 Mars 1725. mariée le 15 Novembre 1742. à *J. Guillaume*, comte de Manderscheid Blanckenheim.

9. *Marie-Christine*, née le 14 Août 1727. chanoinesse à Thorn.

10. *Marie-Elisabeth-Joseph*, née le 4 Avril 1729. mariée le 3 Août 1751. à *François-Erwin-Eugene*, comte de Schonborn, & du Saint-Empire, chambellan de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque & prince de Wirtzbourg.

11. *Marie-Françoise-Josephe*, née le 28 Octobre 1731. chanoinesse à Maubeuge.

12. *Auguste-Sophie*, née le 15 Octobre 1735. chanoinesse à Mons.

13. *Marie-Josephe*, née le 26 Décembre 1736. chanoinesse de Meaubeuge.

14 *Marie-Anne*, née le 17 Février 1740, chanoinesse à Cologne.

Il y a encore la branche de Salm-Kirbourg, formée par *Henri-Gabriel-Joseph* Wild, & Rhingrave, frere puîné de *Guillaume-Florentin*, comte de Salm. *Henri Gabriel-Joseph*, est décédé le 15 Octobre 1715. & a laissé de sa femme *Thérese* de Croi de Warneck.

I. *J. Dominique-Alb*, prince de Salm-Kirbourg, né le 29 Juillet 1708. déclaré en 1742. prince du Saint-Empire avec son frere.

II. *Philippe-Joseph*, prince de Salm-Kirbourg, né le 21 Juillet 1709. chevalier de l'aigle-blanc, marié le 12 Août 1742. avec *Marie-Therese-Josephe*, fille de *Maximilien-Emmanuel*, prince de Hornes, née le 19 Octobre 1725. leurs enfants sont,

1. *Frederic-Othon*, né le douze Mai 1745.

2. *Marie-Emmanuelle-Maximilienne*, née le 19 Mai 1744.

3. *Augustine-Frederique-Willelmine*, née le 13 Septembre 1747.

4. *Louis-Victor*, né à Paris le 10 Novembre 1752.

III. *Henriette Norbertine*, née en 1712. mariée le 12 Février 1738. à *Maximilien-Emmanuel*, prince de Hornes, né le 20 Août 1695.

La branche de Salm-Kirbourg, alterne avec la précédente pour la séance & le suffrage de la diette de l'Empire.

Il reste encore de l'ancienne maison de Salm, la branche de Salm-Neubourg, formée par *Nicolas* de Salm, fils puîné du comte *Jean VII.* De *Nicolas* est issu le comte Ernest, qui succéda en 1722. à son pere *Ernest-Leopold-Ignace* dans les seigneuries de Neubourg & de Tobitschau. Celle-ci est dans la Moravie & l'autre est dans la haute Autriche sur l'Inn.

Les comtes du bas-Salm ont commencé à *Guillaume*, fils puîné de *Henri IV.* comte de Salm, qui eut en partage le bas comté de Salm, situé dans les Ardennes. *Henri VI.* son arriere petit-fils, se voyant sans postérité, institua pour son héritier *Jean IV*,

seigneur de Reifferscheid, dont la postérité a pris le surnom de Salm. *Jean IV.* mourut en 1614. *François-Guillaume*, grand écuyer de l'impératrice Amelie, issu de lui au septieme degré, mort le 4 Juin 1734. épousa, 1. *Marie-Agnès*, fille de *Jean-George-Joachim*, comte de Slavara, morte le 2 Octobre 1718. en secondes noces *M. Caroline*, fille d'*Antoine Florian*, prince de Lichtenstein, morte le 17 Juillet 1735. Il a eu du premier lit,

1. *Charles-Antoine-Joseph*, né en 1697. 1. maréchal héréditaire de l'électorat de Cologne, marié le 13 Janvier 1720. à *Marie-Françoise-Eleonore*, fille de *Gabriel*, comte d'Esterhasi, dont *François-Nicolas*, né le 1 Août 1721.

2. *Christine-Wilhelmine*, née en 1695. mariée en 1727. à *Jean-Joseph*, comte de Brenner.

3. *François-Ernest*, né le 6 Juin 1698. chanoine de Cologne & de Strasbourg, évêque de Tournai le 11 Octobre 1711.

Les enfants du second lit sont,

1. *Leopold-Antoine*, général-maréchal-lieutenant de l'impératrice reine, marié le 2 Février 1744. à *Caroline*, fille de *Jacques-Antoine*, comte de Diutrichstein, née le 20 Février 1722. mere de *Josephe-Frédérique-Gertrude*, née le 17 Mars 1743.

2. *Antoine*, né en 1721. marié le 1 Septembre 1743. à *Raphaële*, fille de *Maximilien-Louis*, comte de Roggendorff, née en 1726. dont *N....* né le 9 Septembre 1744.

Il y a la branche, dite de Salm-Reifferscheid-d'Yck, qui commence à *Ernest-Salentin*, deuxieme fils d'*Ernest-Frederic*.

Il mourut en Août 1684. & laissa de *Claire-Magdelene*, fille de *Philippe-Frédéric*, comte de Manderscheid-Keil, mort le 9 Février 1692.

François-Ernest, marié 1. en 1706. à *Anne-Françoise*, fille d'*Eugene-Alexandre*, prince de la Tour-Taxis, morte en Décembre 1721. 2. le 4 Septembre 1738. à *Sabine-Marie-Josephe* de Merode, fille de *Ch. François*, prince de Rubempré, née le 28 Juin 1714. Ses enfants sont,

1. *Auguste-Eugene-Bernard*, né le 25 Septembre 1707.

2. *Frédéric-Ernest*, né le 7 Mars 1709. Domher de Cologne.

3. *Anne-Marie-Louise*, née le 25 Mai 1712. mariée en 1735. à *Joseph-François* Truchtes, comte de Wolfegg. *Tabl. Gen. Part. III.*

SALMART : *coupé d'argent & de sable à une bande dentelée de l'un & l'autre.*

SALOMON, de Provence : *d'azur parti par un trait de sable, au 1 à 3 bandes d'or, & au 2 une contrebande de même.*

SALORNAY en Mâconnois : *à 5 points d'or équipolés à 4 de gueule.*

SALVAING : Maison noble & ancienne du Dauphiné, qui est une branche de celle d'Alinge en Savoye. La terre de Salvaing qui lui a donné son nom, est située près du lac de Geneve. Ceux de cette maison quitterent le pays de leur origine vers l'an 1100. pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illustres, un grand maître de l'ordre des Templiers en 1285. & divers excellents esprits. *Voyez* Chorier, hist. du Dauphiné, & celle de la maison de Sassenage, qui a pris deux alliances dans celle de SALVAING.

Les armes : *d'or à l'aigle à 2*

têtes, éployée de sable, membrée, becquée & diadêmée de gueule, à la bordure d'azur, semée de fleurs de lys d'or; ou de l'Empire à la bordure de France.

SALVERT: *Marie-Henri* de Salvert, fils de *Gilbert-François*, comte de Salvert, a épousé le 5 Novembre 1754. *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille de *Henri* de Sabrevois, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant général de l'artillerie, & commandant en chef le département d'Alsace.

Les armes: *d'azur à la croix ancrée d'argent.*

SALVIATI: Une des plus anciennes maison, & des plus illustres d'Italie, dès l'an 1200. Elle a donné plusieurs grands Gonfaloniers à la république de Florence, & des cardinaux à l'église romaine. *Laurent* Salviati fut choisi entre les quarante-huit conseillers qu'on donna à *Alexandre* duc d'Urbain, élu en 1331. perpétuel souverain de la république de Florence. *Jean* Salviati fut grand Gonfalonier en 1471. & *Jacques* Salviati son fils en 1513. *Alamanne*, second fils de *Jean*, vint ambassadeur en France sous Louis XII. Il est auteur de la branche des marquis de Salviati d'aujourd'hui. *François* Salviati fut archevêque de Pise en 1477. *Jean* Salviati fut fait cardinal en 1717. par le pape *Leon X*. son oncle. *Bernard* Salviati, frere du précédent, le fut par le pape *Pie IV*. en 1561. Il étoit alors grand aumônier de la reine *Catherine* de Medicis sa parente, & évêque de Clermont & de Saint Papoul. *Antoine-Marie* Salviati, dit le grand cardinal Salviati à cause de ses vertus, étoit neveu des deux autres.

SALUCES: Marquisat d'Italie proche des Alpes, qui a pour capitale la ville de Saluces, qui est l'*Augusta Vagiannorum* des anciens. Elle a eu ses seigneurs particuliers, qui ont eu pour tige, à ce qu'on prétend, *Guillaume*, comte en Italie, qui vivoit en 910. Le dernier marquis de ce nom est *Thomas III*. mort fort âgé en 1416. Depuis le marquisat de Saluces fut uni à la couronne de France. Le duc de Savoye le prit en 1588. & Henri IV. roi de France, l'échangea pour la Bresse en 1600. contre *Emmanuel*, duc de Savoye. Il y a eu un cardinal & évêque de Valence en Dauphiné de la maison des anciens marquis de Saluces dans *Amédée* de Saluces, évêque de Valence en 1383. & cardinal par le pape *Clement VII*. dont il étoit cousin issu de germain.

SAMPIGNI: Terre & seigneurie sur la Meuse, dans le Barrois non mouvant, bailliage de Saint Mihel, qui fut érigée en comté par lettres du 13 Juil. 1712. en faveur de *Louis Ignace-René* d'Issoncourt, seigneur de Pont sur Meuse, Mesnil, la Horgne, conseiller d'Etat du duc *Leopold*, gouverneur des ville, château & principauté de Commerci, qui vendit ce comté par contrat du 26 Janvier 1720. à *Antoine* Pâris, *Claude* Pâris, sieur de la Montagne, *Joseph*, sieur de Vernei, & *Jean* sieur de Montmartel, freres. Ce dernier en est aujourd'hui possesseur; & il a été de nouveau érigé en comté en sa faveur, par lettres du 2 Mars 1730. *Voyez* PARIS.

Tabl. Gén. Part. VII. p. 183.

SANCERRE: Les comtes de Sancerre, qui portoient: *de Champagne au lambel de trois pendants de gueule*, commencent à *Etienne* de Champagne I. du nom, comte de Sancerre en Berri, dont la postérité prit le surnom; il étoit

le troisieme fils de de *Thibault IV.* dit le Grand, comte palatin de Champagne & de Brie. Il mourut au siége d'Acres en 1191. sa postérité a formé huit degrés, & a fini à *Marguerite*, comtesse de Sancerre, qui eut de son second mari, *Beraut*, comte de Clermont, entr'autres enfants, *Marguerite* Dauphine, femme de *Jean II.* sire de Beuil, maître des arbalêtriers de France, d'où vint *Jean II.* comte de Beuil & comte de Sancerre, amiral de France, duquel descendent les autres comtes de Sancerre. *René* de Beuil, vendit le comté de Sancerre à *Henri* de Bourbon, prince de Condé, trisayeul de *Louise-Elisabeth* de Bourbon, princesse de Conti, à laquelle le comté de Sancerre est échu en partage.

SANCERGES : Seigneurie en Berri, unie à celles de Preci & de Saint Martin, & érigée en marquisat au mois d'Octobre 1658. en faveur de *Bernard-Anne* Bouchu, maître des requêtes. Ce marquisat a été vendu en 1716. à *Charles-Bonaventure* Quentin de Richebourg, maître des requêtes & intendant de Rouen, qui obtint en 1722. de nouvelles lettres d'érection en sa faveur. *Voyez* BOUCHE & QUENTIN DE RICHEBOURG.

SANDRAS, en Champagne : *d'argent à trois charbons de sable, ardents de gueule.*

SANDRICOURT : Vers l'an 1720. un second cadet de la branche aînée de Rouvroi Saint Simon forma une nouvelle branche sous le nom de S. Simon Sandricourt. *Louis-François* de Rouvroi Saint Simon, seigneur marquis de Sandricourt en Picardie, lieutenant général des armées du roi, cousin du sept au sixiéme degré du bailli de S. Simon, & au dixieme du duc Saint Simon, mort le 15 Août 1751. étoit le chef de cette troisieme branche. Il a eu de son mariage avec *Marie-Louise-Gabrielle* de Gourgues, fille de *François* de Gourgues, seigneur, marquis d'Aunai & de Vayres en Guyenne, maître des requêtes, &c. mariée le 20 Octobre 1717. quatre garçons & une fille, sçavoir,

Maximilien-Henri de Rouvroi Saint Simon, marquis de Sandricourt, seigneur de Bruyeres, &c. appellé le marquis de S. Simon, né le 15 Novembre 1720.

Claude, chevalier de Malte, troisieme fils, appellé le chevalier de Saint Simon Sandricourt, né le 28 Décembre 1723.

Balthasar-Henri, second fils, appellé comte de S. Simon, né le 28 Novembre 1721.

Charles-François-Siméon, quatrieme fils, appellé l'abbé de Saint Simon, né le 5 Avril 1727.

Eléonore-Finette, unique fille, née le deux Janvier 1731. *Voyez* ROUVROI SAINT SIMON.

SANDYS : Ancienne maison du comté de Hant en Angleterre. *Guillaume* Sandys avança beaucoup sa famille sous les regnes de Henri VII. & de Henri VIII. par les services qu'il rendit. Ce *Guillaume* fut fait chevalier de la Jarretiere, & employé par Henri VIII. dans les guerres contre la France. Il fut fait ensuite Lord Sandys, & grand chambellan. Un de ses descendants, *Guillaume* Lord Sandys, fut un des pairs qui jugerent *Marie*, reine d'Ecosse. *Voyez* IMHOFF & MORERI.

SANGLIER : *d'or au sanglier de sable, denté & allumé d'argent.*

SANGUIN : Cette maison a pour auteur *Guillaume* Sanguin

changeur & bourgeois de Paris ; un de ses fils, *Jean* Sanguin, fut ennobli en 1400. Elle a donné un grand aumônier de France, & un cardinal dans *Antoine* Sanguin dit le cardinal de Meudon, parcequ'il étoit seigneur de ce lieu & qu'il en fit commencer le château. Il fut évêque d'Orléans, ensuite archevêque de Toulouse ; ce fut par le crédit de la duchesse d'Estampes, sa niece, qu'il fut élevé aux dignités les plus éclatantes de l'église ; le Pape Paul III. le créa cardinal : il en reçut le chapeau des mains du cardinal Farnese Legat en France, & fut créé grand aumônier de France en 1543. c'est le premier qui ait pris le titre de grand aumônier de France, ses prédécesseurs, n'ayant pris que celui d'aumôniers du roi, & d'aumôniers de France. Il mourut à Paris l'an 1559. Cette maison a fini à *Claude* Sanguin, seigneur de Rademont qui vivoit en 1581. ses enfants étant morts en minorité en 1590. les biens de cette maison passerent à *Gédéon* Dimasise, qui prit le surnom de Sanguin.

Les armes : *d'argent à la croix endentée de sable, cantonnée de quatre merlettes de même.* Voyez le P. Anselme.

SANTENAI : Seigneurie en Bourgogne dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1644. enregistrées en la chambre des comptes, le 6 Avril 1645. en faveur de *Denis* le Goux, maître des requêtes de l'Hôtel, puis premier président du Dauphiné. Ce marquisat appartient à présent à *N. . . .* Parigot, écuyer qui le tient en simple fief.

SANZAI, de Bretagne : *d'or à 3 bandes d'azur, à la bordure de gueule, un écu sur le tout en abîme, échiqué d'or & de gueule.*

SARBRUCK ou SARREBRUCKE : Maison originaire du pays Messin, qui a donné un bouteillier de France dans la personne de *Jean II.* du nom, comte de Sarrebrucke, sire de Commerci en Lorraine, &c. mort en 1380. *Robert* de Sarrebrucke, épousa *Jeanne*, comtesse de Roussi, dont les descendants ont joint le nom à celui de Sarrebrucke. *Jean* de Sarrebrucke, comte de Roussi, par la donation que sa mere lui fit en Mars 1439. à condition de porter le nom & les armes de Roussi, mourut le 19 Juin 1497. laissant deux enfants naturels, un fils & une fille. Le fils, nommé *Louis* de Sarrebrucke Roussi, a été l'auteur des seigneurs de Sissonne. Il eut deux fils, *Henri* & *Joachim*. *François-César* de Roussi, comte de Sissonne, issu de *Henri* au sixieme degré, étoit page de la grande écurie du roi en 1673.

Joachim, second fils de *Louis*, bâtard de Sarrebrucke Roussi, est auteur des seigneurs de Sainte Preuve, dont le dernier, *Valentin* de Roussi, n'a eu que deux fils, l'un mort jeune & l'autre sans alliance.

Les armes : *d'azur semé de croix recroizetées au pied fiché d'or, au lion d'argent, couronné d'or sur le tout.*

Pour le comté de Sarrebrucke, *Jeanne*, héritiere de *Simon V.* sire de Commerci, le porta à son mari *Jean*, comte de Nassau Weilbourg. Elle mourut le 21 Octobre 1381. *Guillaume-Henri*, prince de Nassau Usinghen, mort le 14 Fév. 1718. succéda à *Louis* Craton son cousin germain. Il a laissé,

I. *Charles*, prince de Nassau-Usinghen, né le 1 Janvier 1712.

aîné de toute la maison de Nassau, marié le 26 Décembre 1734. à *Christine-Wilhelmine*, fille de *J. Guillaume* duc de Saxe Eisenach, morte le 25 Novembre 1740. dont sont sortis,

1. *Charles Guillaume*, né le 9 Novembre 1735.

2. *J. Guillaume*, né le 23 Novembre 1738.

3. *Adolfe*, né le 19 Juil. 1740.

II. *Guillaume-Henri*, prince de Nassau Sarrebrucke, né posthume, le 6 Mars 1718. colonel du régiment royal Allemand, lieutenant général des armées de France, marié le 28 Février 1742. à *Sophie-Christine-Charlotte*, fille de *George-Guillaume*, comte d'Erpach, née le 12 Juin 1725. dont *Louis*, né le 3 Juin 1745.

SARCUS, en Picardie : *de gueule au sautoir d'argent, accompagné de 4 molettes de même.*

SARDAIGNE : L'Isle de Sardaigne conquise par les Sarrasins, fut reprise par les Génois & les Pisans qui s'en disputerent longtemps la possession. Elle fut gouvernée par quatre princes appellés Juges. L'empereur Frédéric I. donna l'an 1164. le titre de roi de Sardaigne à *Barisone*, Juge ou prince d'Arborée. *Frédéric II.* donna l'an 1234. le meme titre à son fils naturel *Entius*, qui fut pris l'an 1248. par les Bolonois, & mourut prisonnier à Boulogne l'an 1271. Le pape *Boniface VII.* ayant permis aux rois d'Arragon de conquérir cette isle, elle a été possédée par les rois d'Espagne jusqu'en 1706. que les Anglois la prirent, pour l'archiduc Charles, depuis empereur, qui l'an 1720. la donna en échange à *Victor-Amedée*, duc de Savoye.

SARGANS : Ancien comté, que *George*, comte de Sargans, vendit en 1483. aux sept anciens cantons suisses, auxquels le canton de Bern a été associé en 1712.

SARIAC, en Gascogne : *d'argent à une corneille de sable bequée & membrée de gueule.*

SARRASIN, de Provence : *d'argent à un chevron de sable, accompagné de 3 lions, 2 en chef, affrontés, & un en pointe de même, armés & lampassés de gueule.*

SARRASIN, en Languedoc : *d'or à 3 têtes de femmes de sable le visage de carnation.*

SARS : Seigneurie en Hainault, qui fut érigée en marquisat, par lettres du roi catholique du premier Septembre 1689. en faveur de Wolfang de Bournonville. *Voyez* BOURNONVILLE.

SARTIGES, en Auvergne : *d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

SARTIRANNE : *Ferdinand* Arborio des marquis & comtes de Gattinare en Piémont, seigneur, comte de Sartiranne dans la province de Lomelline, & autres terres, est né à Casal le 20 Février 1717. Il a été fait d'abord capitaine d'infanterie en 1734. nommé envoyé extraordinaire à Gênes le 7 Juillet 1750. gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, & son ambassadeur en France, le 19 Février 1752. Il a épousé en premieres noces le 23 Janvier 1735. *Thérese* Pelet, dame Piémontoise, morte sans enfants le 28 Mars 1736. & en secondes noces le 23 Nov. 1746. *Marie-Magdelene-Charlotte* Solar, fille de feu *Louis*, seigneur, marquis de la Chuse, & autres terres en Piémont, chevalier de l'annonciade, général d'infanterie, grand-maître de la maison du roi de Sardai-

gne, &c. Le comte de Sartiranne a de ce second mariage,

1. *Dominique-Clément* Arborio, appellé comte de Gattinare, né à Turin le 23 Novembre 1746.

2. *François-Xavier*, comte de la Tour, né à Turin le 24 Mai 1752.

3. *Louis-Joseph*, né à Paris le 28 Août 1754. Il a été tenu sur les fonts baptismaux à Versailles par le roi & la reine en personne, le premier Décembre de la même année, & est reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de France.

4. *Constance-Agathe-Paule-Victoire*, unique fille, appellée mademoiselle de Sartiranne, née à Turin le 5 Février 1745.

SARWERDEN : Comté situé dans la Lorraine Allemande, qui étoit un fief relevant de l'évêché de Metz. *Catherine*, fille de *Jean II.* épousa *Louis*, comte de Nassau, qui se maintint en possession de ce comté, contre le duc de Lorraine, à qui *Jean* de Lorraine, évêque de Metz, avoit donné ce fief. *Jean* de Nassau, fils de *Louis*, mourut sans postérité en 1574. ayant institué héritiers de tous ses biens, les comtes *Albert* & *Philippe* de Nassau, ses cousins, au préjudice des enfants de sa sœur. *Catherine* de Nassau, mariée à *Emicon XIII.* comte de Linange-Daysbourg, dont les droits sur le comté de Sarwerden ont été réservés par le traité de Westphalie.

En 1629. la cause entre les comtes de Nassau, & le duc de Lorraine, portée à la chambre impériale de Spire, fut jugée en faveur du duc de Lorraine, qui est demeuré en possession, en attendant un jugement définitif de la chambre impériale, à laquelle la révision de ce procès a été renvoyée, & où il est encore pendant.

SASSENAGE : Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné son nom à une des plus illustres maisons de la province. Les seigneurs de Sassenage tirent leur origine d'*Hector*, fils puîné d'*Artaud III.* du nom, comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. *François I.* seigneur de Sassenage, issu de cet *Artaud* au septieme degré, mourut en 1328. Il laissa d'*Agnès* de Joinville, fille de *Simon* de Joinville, *Albert II.* seigneur de Sassenage, &c. conseiller du Dauphin, & son ambassadeur en France, qui mourut sans alliance en l'an 1339. *Beatrix* de Sassenage, une de ses sœurs, épousa en premieres noces *Aimard* de Berenger, seigneur de Pont, de Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisiéme fils d'*Artaud III.* comte de Forez & de Lyon. Elle en eut *Henri*, baron de Sassenage, de son chef, & seigneur du Pont, du chef de son pere. Il quitta le nom & les armes de Berenger pour prendre ceux de Sassenage, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de *François I.* seigneur de Sassenage, son ayeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa maison, en cas qu'*Albert II.* son fils mourût sans enfants.

Gabriel-Alfonse, marquis de Sassenage, &c. issu de lui au quatorzieme degré, fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704. & mourut en 1706. Il avoit épousé le 18. Mai 1704. *Catherine-Ferdinande* d'Hostun, fille de *Camille*, comte de Tallard, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine* de Grolée, comtesse de Vireville.

Charles-François, chef des

noms & armes de Saſſenage, de Pont en Royans, & d'Iſeron en Dauphiné, comte de Montellier en Valentinois, ſecond baron, & commis né dans les Etats de la province, protecteur, défenſeur, & avoué né des évêchés de Valence & de Die, appellé marquis de Saſſenage, né le 21 Mars 1704. a eu d'abord la ſurvivance de lieutenant général au gouvernement de Dauphiné en 1720. & commiſſion de colonel le 1 Juin 1721. a été fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, en Nov. 1722. eſt devenu titulaire de la lieutenance générale de Dauphiné en 1730. fut reçu en 1732. fait brigadier de cavalerie le 1 Août 1734. a quitté ſon régiment en Octobre 1740. a été fait un des huit menins de monſeigneur le dauphin, en Février 1745. s'eſt démis de la lieutenance générale de Dauphiné en 1746. a été nommé chevalier des ordres le 2 Fév. 1749. chevalier d'honneur de madame la dauphine le 25 Avril de la même année: fut reçu chevalier des ordres, le 25 Mai; eſt devenu titulaire de la place de chevalier d'honneur de madame la dauphine, le quatre Sept. 1752. a épouſé le neuf Juin 1718. *Marie-Françoiſe-Caſimire*, fille unique, & héritiere de feu *Gabriel-Alfonſe* de Saſſenage, ſon couſin germain, & avant lui chef du nom & armes de Saſſenage, ſubſtitués à ceux de Berenger. Leurs enfans ſont,

1. *Marie - Françoiſe*, fille aînée, mariée au marquis de Maugiron, brigadier de cavalerie, & meſtre de camp d'un régiment de ſon nom. *Voyez* MAUGIRON.

2. *Marie - Juſtine*, ſeconde fille, mariée au marquis de Talaru, fils aîné du marquis de Chalmazel, chevalier des ordres. *Voyez* CHALMAZEL.

3. *Anne - Gabrielle*, troiſieme fille, religieuſe en l'abbaye royale de Soyon, dioceſe de Valence en Dauphiné.

4. *Marie - Françoiſe-Camille*, quatrieme fille.

5. *Marie-Thérеſe*, cinquieme fille.

Les armes de la maiſon de Saſſenage ſont: *burelé d'argent & d'azur de 10 pieces au lion de gueule, armé lampaſſé, & couronné d'or.* Voyez CHORIER, *Hiſt. de la maiſon de Saſſenage.*

SATILIEN: Seigneurie dans le Vivarais, qui fut érigée en marquiſat en faveur de *Louis* du Four de Saint Silveſtre, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de Saint Louis, gouverneur de Briançon, &c. par lettres du mois de Novemb. 1693. *Voyez* FAUR.

SAU (du): C'eſt une terre, ſituée dans le Bearn, avec titre de baronnie, & qui eſt poſſedée par *N.* . . . Bearn.

SAVARI: La maiſon de Savari, originaire de Tourraine, a ſervi nos Rois & l'Etat ſans diſcontinuation dès le douzieme ſiécle, qu'elle eſt connue entre les plus nobles de cette province par des alliances illuſtres, par des dons faits à des abbayes du tems des Croiſades, par la poſſeſſion de fiefs mouvants directement de la Couronne; & enfin par la poſſeſſion de la ſeigneurie de Lancoſme depuis 400 ans.

L'aîné & le chef des nom & armes de cette maiſon, étoit *Louis-François - Alexandre* de Savari, ſeigneur & marquis de Lancoſme en Tourraine, & autres terres en Berri; chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu, mort le

12 Juin 1755. dans son château de Lancosme, âgé de 60 ans. Il avoit épousé le 9 Janvier 1725. *Marie-Anne* de Vaillant, fille de *François* de Vaillant, chevalier, seigneur d'Avignon, & de *Marguerite* de la Bouchardiere, dont sont issus trois fils; sçavoir,

Louis-Jean-Baptiste Savari, seigneur & marquis de Lancosme, capitaine dans le régiment de Bourgogne, cavalerie, marié à *Louise-Renée* de Rouvé: il en a des enfants,

Louis-Alexandre Savari-Lancosme, chevalier de Malte.

Louis-François Savari-Lancosme, prêtre, bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, à la fin de sa Licence.

N..... Savari-Lancosme, frere du chef de cette maison, chevalier de saint Louis, seigneur de Nozieres, a été tué en 1734. au siége de Philisbourg, étant capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu.

N..... de Savari-Lancosme, autre frere du marquis de Lancosme, chevalier, profès de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, eut le bras droit emporté en 1734. au même siége, étant sous-lieutenant de grenadiers au régiment des Gardes-Françoises, & a quitté étant lieutenant au même régiment.

Marie-Renée-Bonne-Félicité de Savari-Breves de Jarzé, comtesse de Maillé, a pour sixieme ayeul paternel noble seigneur *Denis* de Savari, écuyer, seigneur de Ligni & de Breves, cadet de la maison de Savari-Lancosme, qui épousa le 19 Décembre 1544. *Françoise* de Damas, fille de *François* de Damas, chevalier, seigneur de Breves en Nivernois, & d'*Isabeau* d'Arces. *Françoise* de Damas devint, par la mort d'*Antoine* de Damas son neveu, héritiere de la terre de Breves, qui a servi de titre distinctif à cette branche de Savari: elle fut mere de *François* de Savari, seigneur de Breves, marquis de Maulevrier, &c. Il suivit à Constantinople *Jacques* de Savari-Lancosme son parent, ci-devant mestre de camp d'infanterie, nommé en 1582. par Henri III. ambassadeur à la Porte Ottomane, où étant mort en 1591. le seigneur de Breves fut nommé à sa place. Il y resta jusqu'à l'année 1606. après avoir conclu le 20 Mai 1604. avec le Sultan Achmet un Traité très-avantageux à la Nation Françoise & à la Religion. Il fut reçu en 1607. conseiller d'Etat d'épée, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi: il en prêta le serment le 6 Janvier 1607. Il fut nommé en 1608. ambassadeur à Rome, où il soutint au contentement de Sa Majesté & de la reine régente, la dignité de la Couronne contre l'ambassadeur d'Espagne, comme il paroît par leurs lettres des 31 Août & 4 Juin 1610. Le roi le choisit, & nomma par brevets & lettres patentes scellées du grand sceau du 18 Décembre 1610. & du 4 Juillet 1611. gouverneur de la personne de monseigneur le duc d'Anjou, frere unique du roi, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant de sa compagnie de 200 hommes d'armes, & surintendant de sa maison. Par brevet du conseil des affaires de Sa Majesté du 29 Septembre 1614 l'entrée près de sa personne lui étoit permise, même aux heures les plus secrettes. La reine mere du roi, par brevet du 21 Octobre 1624. lui donna l'état & charge de son premier écuyer; il en prêta le serment le même

jour. Par lettres patentes du mois de Mai 1625. le roi érigea la terre de Breves en titre de comté, pour lui & les descendants de son nom : il fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit par brevet du 13 Novembre 1625. & ses preuves admises par devant *François* de Silli, duc de la Rocheguyon, & Louis de la Marck, marquis de Mosai, chevalier dudit ordre, commissaires nommés à cet effet par Sa Majesté. Il fut invité par lettres du roi du 15 Novembre 1526. à se trouver à l'ouverture de l'assemblée des Notables du royaume, indiquée à Saint-Germain-en-Laie ; & par brevet du 28 Août 1627. le roi le retint conseiller en son conseil des dépêches. Il avoit épousé par contrat du 27 Février 1607. *Anne* de Thou, fille de *Christophe-Auguste* de Thou, chevalier, seigneur du Plessis de Placi, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & d'*Anne* de Neuville-Villeroi, dont il eut trois fils ; sçavoir, *Camille* de Savari-Breves, premier du nom, qui a continué la postérité ; *Côme* de Savari-Breves, marquis de Maulevrier, maître de la garderobe de S. A. R. monsieur Gaston de France, frere unique du roi, décédé sans avoir été marié ; & *Gaston-Jean-Baptiste* de Savari-Breves, abbé de Montmajour, de Grestin, de saint Gildàn de Ruis & de Gimont, aumônier du roi.

Camille de Savari, premier du nom, chevalier, comte de Breves, seigneur d'Auvours, &c. maître de la garderobe de S. A. R. monsieur Gaston de France, frere unique du roi, par brevet du 12 Novembre 1616. sur la démission d'Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, pour exercer ladite charge conjointement, ou par sémestre, avec *Côme* de Savari, marquis de Maulevrier, son frere puîné, épousa par contrat du 22 Février 1634. *Catherine* du Plessis-Jarzé, fille de *François* du Plessis, chevalier, seigneur & marquis de Jarzé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de 50 chevaux-legers, & de *Catherine* de Beaumanoir-Lavardin. (*a*)

Camille de Savari, second du

(a) Catherine *du Plessis Jarzé étoit sœur de* René *du Plessis, marquis de Jarzé, capitaine d'une compagnie de 50 chevaux-légers en 1638. cornette des 200 chevaux-légers de la garde du roi en 1643. maréchal de camp, & capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Sa Majesté en 1648. Ils étoient tous deux issus de* René, *seigneur de Jarzé, appellé le* Brave Jarzé, *tué en* 1588. *à l'attaque des fauxbourgs de Tours pendant les guerres de la Ligue, étant mestre de camp d'un régiment d'infanterie pour le service du roi. Ce* René *étoit fils de* François, *seigneur de Jarzé, & de* Marie *de Maillé-Brezé. La maison du Plessis Jarzé, originaire de la province du Maine, a été éteinte en l'année* 1723. *par le décès sans enfants de* Marie-Urbain-René *du Plessis, marquis de Jarzé, chevalier de S. Louis. Il avoit eu une main emportée au siége de Philisbourg en* 1688. *étant colonel d'un régiment d'infanterie de son nom La branche de Savari-Breves a hérité de ses biens paternels ; & le marquisat de Jarzé est échu en partage à* Camille *de Savari-Breves, troisieme du nom, grand-pere de la comtesse de Maillé.*

nom, chevalier, comte de Breves, & autres lieux fils de *Camille I.* & de *Catherine* du Plessis-Jarzé, fut successivement capitaine & lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du sieur de Ferron, & colonel d'un régiment d'infanterie, suivant les brevets des 31 Janvier 1637. & 18 Mars 1658. Il épousa par contrat du 29 Septembre 1661. *Helene* de Bartholi, fille unique de *François* de Bartholi, chevalier, comte de Saint-Bonnet, & d'*Edmée* de Damas-d'Aulezi. De ce mariage est issu, entr'autres enfants,

Camille de Savari, troisieme du nom, marquis de Breves & de Jarzé, &c. capitaine de cavalerie, blessé dangereusement en 1691. au combat de Leuze, qui de son second mariage, du 30 Avril 1717. avec *Marie-Magdelene* Cholet, a eu *Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille* de Savari-Breves, marquis de Jarzé, qui a épousé par contrat du 24 Avril 1739. *Bonne* Damaris de Briqueville de la Luzerne, fille de *Jean-François* de Briqueville, seigneur & comte de la Luzerne, & de *Françoise-Philiberte* de Froulay de Tessé, fille du feu maréchal de Tessé. De ce mariage sont issus, *Marie-François-Camille* de Savari, comte de Breves; *Marie-Renée-Bonne-Félicité* de Savari-Breves de Jarzé, & *Marie-Louise* de Savari-Breves.

Françoise-Alexandrine de Savari-Breves, sœur du marquis de Jarzé, a épousé en 1746. *François-Philibert* de Briqueville de la Luzerac, appellé le comte de Briqueville, brigadier des armées du roi, enseigne des gardes du corps de Sa Majesté, & frere de la marquise de Jarzé.

La maison de Savari porte pour armes: *écartelé d'argent & de sable.*

Voyez les Mémoires de l'abbé de Marolles, *Tom.* 2. *p.* 230. le Mercure François, *Tom.* 1. *p.* 29. *Tom.* 2. *pag.* 262. l'Histoire de Louis XIII. par Michel le Vassor, *Tom.* 3. *part.* 1. *p.* 6. les Mémoires d'histoire, de critique & de littérature par M. l'abbé d'Artigni, *Tom.* 4. *pag.* 345. &c. *Voyez* aussi les Tablettes généal. *part.* 5. & 7.

SAUBOLE DE VERVINS: Les seigneurs de Saubole, marquis de Vervins, descendent d'*Aimeri* de Cominge, second fils d'*Aimeri* de Cominge, seigneur de Puiguilhem, né en 1470. *Louis-Joseph* de Cominge, marquis de Vervins, descendu de lui au sixieme degré, né posthume le 30 Avril 1664. de *Louis* de Cominge, marquis de Vervins, & d'*Anne* Dieu-donnée de Fabert, ses pere & mere, vivoit en 1704.

SAUCOURT: Les seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illustre maison de Crequi, *Voyez* CREQUI.

SAVEUSE en Picardie: *de gueule à la bande d'or, accompagnée de 6 billettes de même.*

SAVIE DE THIL: *d'azur à la bande d'argent chargée de 3 couleuvres de gueule.*

SAVIGNI D'ANGLURE. *Voyez* ANGLURE.

SAVIGNI, en Revermont: C'est un bourg & une seigneurie dans la Bresse Châlonoise, qui fut érigée en comté en faveur de *Jean* de la Chambre, baron de Montfort, par lettres du mois de Juillet 1596. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon

le 27 Août 1597.

SAVINE: C'eſt une ſeigneurie en Embrunois, qui fut portée en mariage par *Geraude* de Savine, à *Raoul* de la Font, qui en fit hommage le 13 Juillet 1383. *Voyez* FONT.

SAULON: C'eſt une terre & ſeigneurie dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Août 1657. enregiſtrées à la chambre des comptes de Dijon le 17 Juin 1656. en faveur de *Jacques* le Grand, préſident en la chambre des comptes de ladite ville, dont le fils, *Pierre François-Bernard*, comte de Saulon, préſident à mortier du parlement, eſt mort le 21 Mars 1715. ſans enfants de *N*...... Gagne de Perigny, tante de *N*...... de Perigny, maître des requêtes. Cette dame poſſéde aujourd'hui le comté de Saulon.

SAULT, de Provence: *d'or à un loup rampant d'azur.*

SAULX (a) DE TAVANNES: Quelques ſçavants, dit monſieur l'abbé d'Eſtrées, prétendent que les premiers auteurs de cette maiſon, ont été qualifiés comtes de Saulx, dès les XI. & XII. ſiécles, & ont même poſſédé le comté de Langres, avant qu'il ait été cedé à l'évêque de cette ville; & regardant comme ſynonimes les noms latins de *ſalicibus* & de *ſalione*, ils confondent la maiſon de Saulx, à qui appartient le premier de ces deux noms, avec d'anciens ſeigneurs de la terre, aujourd'hui nommée Mont-Saul-Jon, terre décorée du titre de comté, & qui fait partie du domaine épiſcopal de Langres.

Mais ſans entrer dans cette diſcuſſion, continue l'auteur, il ſuffit d'obſerver que depuis pluſieurs ſiécles, la maiſon de Saulx-Tavannes poſſede de très-belles terres dans les provinces de Bourgogne & de Champagne, qu'elle s'eſt toujours diſtinguée par le luſtre de ſes alliances, & qu'elle a produit pluſieurs ſujets d'un mérite éminent dans la profeſſion des armes.

Le premier de la maiſon de Saulx, dont il ſoit fait mention, eſt *Gui*, ou *Widon*, comte de Saulx, qui vivoit en 1086. La branche aînée s'éteignit après neuf degrés dans *Jacques* de Saulx, mort ſans poſtérité. Il étoit fils de *Guillaume*, ſire de Saulx, Damoiſeau, qui vivoit en 1285. Les branches ſorties de la maiſon de Saulx, ſont 1. les ſeigneurs de Fontaines, éteints dans *Richard* de ſaulx, ſeigneur de Fontaines, qui vivoit en l'an 1384. 2. Les ſeigneurs de Courtivon, qui ont fini à *Jean* de Saulx, mort en l'an 1420. ne laiſſant qu'une fille. 3. Les ſeigneursd'Arc-ſur-Til, ſont les comtes & vicomtes de Tavannes d'aujourd'hui.

Gaſpard de Saulx-Tavannes, baron de Suilly, ſeigneur d'Arc-ſur-Tille, ou Til & autres terres, fut créé maréchal de France le 28 Novembre 1570. après avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction en pluſieurs occaſions ſignalées, & notamment au combat de Renti en 1554. où le roi Henri II. le fit chevalier de ſon ordre ſur le champ de bataille. Il mourut en Juin 1573. gouverneur de Provence, & amiral des mers du Levant. Le nom de Tavannes lui étoit venu du chef de *Marguerite*

(a) *On écrivoit autrefois* Salz, Saux, *en latin* Salix, *quelquefois* Salices *ou* Salix.

de Tavannes sa mere, & héritiere de *Jean* de Tavannes, chevalier, natif du comté de Ferrete en Alsace, & naturalisé par lettres de l'an 1519 (*a*). Le même *Gaspard* de Saulx de Tavannes, avoit épousé dès le 16 Décembre 1546. *Françoise* de la Baume, fille de *Jean*, seigneur, comte de Montrevel en Bresse, & laissa, entre autres enfants, *Guillaume* de Saulx-Tavannes, baron de Suilly, &c. reçu chevalier des ordres le 31 Décembre 1585. & appellé comte de Tavannes, & *Jean* de Saulx-Tavannes, vicomte de Lugny; par mariage avec une fille de *François* Chabot, marquis de Mirebeau, chevalier des ordres, & petite-fille de l'Amiral *Philippe* Chabot, créé maréchal général des camps & armées catholiques de France, par lettres du duc de Mayenne, en date du 11 Mai 1592. & maréchal de France, par brevet de retenue du Roi Henri IV. du 12 Juin 1595. contenant pouvoir d'en porter le titre & les attributs, jusqu'à l'exécution entiere du brevet. Il fut auteur d'un rameau, dont les biens sont rentrés par un mariage de la maison de la Baume-Mont-Revel, dans celle de Saulx de Tavannes.

Guillaume de Saulx-Tavannes, fils aîné de *Gaspard*, fut marié deux fois. Il épousa en premieres noces *Catherine* Chabot, fille aînée de *Léonor*, comte de Busançois en Berri, & de Charny en Champagne, grand écuyer de France, & aussi petite-fille de l'amiral *Philippe* Chabot; & en secondes noces, une fille de la maison de Pontallier, que l'on regarde comme une branche des anciens comtes de Champagne, pairs de France.

Du premier lit, il laissa entre autres fils, *Claude* de Saulx Tavannes, comte de Busançois, par succession maternelle, appellé comte de Tavannes après lui, & mort en 1738. étant lieutenant général des armées, & grand bailli de Dijon. il avoit eu pour fils unique de son second mariage, *Jean* de Saulx, seigneur de Mayet, appellé marquis de Tavannes, & tige d'un second rameau, éteint depuis quelques années dans la personne d'un lieutenant au régiment des gardes françoises, qui n'a laissé que des sœurs.

De *Claude* de Saulx, sortirent *Jacques* de Saulx de Tavannes, comte de Busançois & autres terres, mort le 22 Déc. 1683. étant aussi lieutenant général des armées, & grand bailli de Dijon, après s'être beaucoup signalé dans le parti de monsieur le prince, durant la guerre de la Fronde; & *Noël* de Saulx de Tavannes, seigneur, marquis de Mirebel en Bresse, par mariage, & grand pere de *Maximilien-Emmanuel-Marie-Anne* de Saulx de Tavannes, chambellan du feu empereur Charles VII. & appellé marquis de Tavannes, mort sans alliance, le 13 Janvier 1747.

(a) *Ce* Jean *de* Tavannes, *originaire de Piémont, amena au service de* François I. *les bandes noires, dont il étoit colonel.* Augustin *de la Chieza, dans sa* Couronne royale de Savoie, c. 5. p. 182. *nous apprend qu'il y avoit en Piémont une famille noble du nom de Tavannes, & originaire de Quiers, que* Moreri *fait sortir d'Allemagne, mais* Moreri *se trompe.*

Jacques de Saulx de Tavannes, fils aîné de *Claude*, est auteur des mémoires sur la guerre de la Fronde, depuis 1650. jusqu'en 1653. On en a aussi du premier comte de Tavannes sur les événements depuis 1560. jusqu'en 1596. ou plutôt les derniers de ces mémoires portent le nom de *Jacques* de Saulx, comte de Tavannes, sans qu'il soit bien certain qu'ils soient son ouvrage.

Pour ceux de 1560 à 1596. Ils sont véritablement de *Guillaume* de Saulx, premier comte de Tavannes, & la famille les a publiés comme étant son ouvrage véritable.

Le comte de Tavannes, mort lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, a eu de la sœur de feu monsieur le chancelier Daguesseau, son épouse,

Henri-Charles, chef des noms & armes de Saulx de Tavannes, seigneur, marquis de Til-le-Châtel en Champagne, baron de Lux & de Bourberain en Bourgogne; seigneur d'Arc-sur-Tille, & de Sailly dans les mêmes provinces, appellé comte de Tavannes, est né en Décembre 1687. Il a été d'abord capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers d'Anjou, puis de celle des gendarmes de Flandres, fait lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, & grand bailli de Dijon dès 1705. brigadier de cavalerie le 1 Février 1719. maréchal de camp le 1 Août 1734. nommé chevalier des ordres le 1 Janvier 1745. reçu le 2 Février suivant; fait lieutenant général des armées le 1 Janvier 1748. Il a épousé le 3 Mars 1712. *Marie-Anne-Ursule* Amelot de Gournay, fille de *Michel*, seigneur, marquis de Gournay & de Mauregard, au pays de Beauvoisis, comte de Sernon en Brie, conseiller d'Etat ordinaire, qui a été ambassadeur à Venise, en Portugal, en Suisse, &c. Il a eu de ce mariage,

I. *Charles-Michel-Gaspard*, fils aîné, aujourd'hui unique, appellé comte de Saulx, né le 31 Novembre 1713. Il a été fait d'abord colonel du régiment de Querci, infanterie en 1731. brigadier le 1 Janvier 1740. maréchal de camp le 2 Mai 1744. menin de monseigneur le dauphin, le 29 Septembre 1747. lieutenant général des armées le 10 Mai 1748. gouverneur du château du Taureau en Juillet 1752. Il a épousé le 4 Mars 1734. *Marie-Françoise-Casimire* de Froulay-Tessé, fille unique du marquis de Tessé, premier gentilhomme de la chambre de feu monsieur le duc de Bourbon, prince du sang; née en Août 1714. nommée en 1747. dame de la reine, ou dame du palais, & morte le 15 Août 1753. dont,

1. *Charles-François-Casimir*, fils aîné du comte de Saulx, appellé marquis de Tavannes, né le 11 Août 1739.

2. *Charles-Dominique-Sulpice*, appellé chevalier de Saulx, né le 19 Janvier 1751.

3. *Marie-Anne*, née le 15 Septembre 1749.

II. *Nicolas Charles*, nommé en 1739. à l'abbaye de la Creste, au diocèse de Langres, & appellé l'abbé de Tavannes, mort en Juillet 1745.

III. *Charles-Henri*, appellé vicomte de Saulx, mort en Août 1739.

IV. *Henriette-Marie-Pélagie*, née en Juillet 1716. mariée au mois d'Avril 1731. au comte de

Vienne en Bourgogne, brigadier de cavalerie, & mestre de camp d'un régiment de son nom.

V. *Marie-Françoise-Ursule*, née en Avril 1718. mariée le 29 Décembre 1734. à *René* Thibauld de Tulon, seigneur, baron des Prez & de Tulon en Bourgogne, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ancien capitaine de dragons, &c. chef de la famille de Thibauld de Tulon, des Prez, & appellé marquis des Prez.

Le comte de Tavannes a pour freres cadets,

1. *Nicolas-Charles* de Saulx de Tavannes, né le 19 Septembre 1690. il a été d'abord nommé évêque, comte de Châlons, le 11 Janvier 1721. sacré le 9 Novembre, reçu au parlement comme pair le 4 Décembre, nommé premier aumônier de la reine en 1725. a été transféré à Rouen en 1733. avec le même brevet que l'archevêque de Cambrai, pour la conservation des honneurs de la pairie; fait grand aumônier de la reine, après le feu cardinal de Fleuri, en Janvier 1743. a été reçu prélat commandeur de l'ordre le 1. Janvier 1748. décoré de la pourpre Romaine en Juin 1756. & est appellé le cardinal de Tavannes.

2 *Charles-Henri*, appellé marquis de Saulx, né en 1699. seigneur, comte de Beaumont en Bourgogne, a été fait capitaine des chevaux légers d'Anjou en 1724. & a quitté le service.

Le comte de Tavannes avoit pour cousin germain *Charles-Henri-Gaspard*, appellé vicomte de Tavannes, chevalier des ordres, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, gouverneur de Mâcon, &c. Il est mort sans enfants le 4 Novembre 1753.

Marie-Therèse, sœur unique du feu vicomte de Tavannes, est abbesse de Saint Andoche, de la ville d'Autun, & a été nommée à cette abbaye en 1721. *Mémorial de monsieur l'abbé d'Estrées pour l'année* 1754.

Les armes: *d'azur au lion couronné d'or, armé, lampassé de gueule.*

SAUMAIZE: *d'azur au chevron d'or, chapé, accompagné de 3. glands de même, à la bordure engrêlée d'azur.*

SAUMERI: *Louis-George* de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, gouverneur & grand bailli de Blois, & gouverneur en survivance du château royal de Chambord, épousa le 2 Juin 1756. *Henriette-Françoise* de Menou, fille de *Louis-Joseph*, comte de Menou, baron de Pontchâteau, maréchal des camps & armées du roi, & de feue *Marie-Louise* de Charitte.

SAVOIE: La Savoie, dont Chamberri est la capitale, est le pays des anciens Allobroges. Elle suivit le sort des autres provinces méridionales du royaume. Elle fut soumise l'an 1150. par l'empereur Fréderic *Barberousse*, roi d'Arles & de Bourgogne, à la jurisdiction d'Héraclius de Montboisier, archevêque de Lyon, & de ses successeurs: mais ses comtes, qui ont long-tems préféré le titre de comtes de Maurienne à celui de comtes de Savoie, se sont rendus par la suite indépendants & souverains.

L'origine de cette ancienne maison se perd dans les tems les plus reculés. On lui trouve une succession non interrompue de mâles en mâles jusqu'à présent, qu'elle forme

me trente-quatre degrés. Sa noblesse s'est toujours augmentée. Il n'y a point de Puissance de l'Europe avec laquelle elle ne soit alliée de tems immémorial. Les auteurs sont partagés sur la véritable origine de cette auguste maison. L'opinion la plus commune est, que les comtes de *Maurienne* ont donné naissance aux comtes de *Genève*, & ceux-ci à la maison de *Savoie*.

Humbert, surnommé *aux blanches mains*, vivoit en 1023. & reçut de l'empereur Conrad la confirmation du comté de Maurienne, en récompense des services qu'il lui avoit rendus contre *Eudes*, comte de Champagne. Voilà le chef connu de la maison de Savoie. *Odon*, ou *Eudes* son fils, comte de Maurienne & de Savoie, fit entrer dans sa maison les marquisats d'Italie, de Suze & de Pignerol, Turin, & la Vallée d'Aost, par son mariage en 1040. avec *Adelaïde*, marquise de Suze & d'Italie. *Pierre*, son fils, ne laissa qu'une fille. *Amé*, frere de *Pierre*, comte de Savoie, laissa *Humbert II.* dit le *Renforcé*, qui recueillit la succession d'*Adelaïde*, son ayeule, à l'exclusion des enfants des filles de *Pierre*. *Amé III.* son fils reçut le titre de vicaire de l'Empire, de l'empereur *Henri V.* son cousin. *Humbert III.* dit le *Saint*, l'aîné de ses enfants, né en 1136. eut de *Béatrix* de Vienne, sa troisieme femme, *Thomas I.* né en 1177, qui laissa de son second mariage avec *Marguerite*, fille de *Guillaume I.* seigneur de Faucigni, une nombreuse postérité. *Amedée IV.* l'aîné reçut de l'empereur Fréderic le titre de duc de Chablais & d'Aost, avec la confirmation de vicaire général de l'Empire en Piémont. *Boniface*, dit *Roland*, donna des marques de valeur dans sa tendre jeunesse au siége de Turin, & mourut sans alliance en 1263. *Pierre*, son oncle, surnommé *le petit Charlemagne*, fut comte de Savoie, & prit le premier la Croix pour armes. Il mourut en 1268. & comme il ne laissa point d'enfant mâle, *Philippe* son frere lui succéda; lequel n'ayant point eu d'enfant, choisit *Amé*, second fils de *Thomas II.* son frere aîné, pour son successeur. Celui-ci, connu sous le nom d'*Amé V.* vivoit en 1283. & mérita, pour sa valeur, le surnom de *Grand*. *Edouard* son fils, surnommé *le Libéral*, ne laissa point d'enfants mâles. *Aimon I.* son frere lui succéda (*a*). *Amé VI.* son fils, surnommé *le Verd*, eut un régne heureux, & institua en 1362. l'ordre de Savoie, nommé l'*Annonciade*. *Amé*, ou *Amedée VII.* son fils, surnommé *le Rouge*, vivoit en 1383. & succéda au comté de Savoie. *Amé VIII.* perdit son pere, étant en bas âge. Il eut le surnom de *Pacifique*, augmenta ses Etats, obtint de l'empereur *Sigismond* le titre de duc de Savoie en 1416. fut créé pape en 1430. par le concile de Basle sous le nom de *Felix V.* remit la thiare à *Martin V.* mourut à Genêve en 1451. laissa de *Marie* de Bourgogne son épouse, entr'autres enfants, *Louis*, qui gouverna d'abord la Savoie en qualité de lieutenant général, & qui n'eut le titre de duc qu'en 1440. *Amé IX.* l'aîné de ses enfants, eut d'*Yolande* de France, fille de Char-

(a) *Il eut plusieurs enfants naturels; entr'autres*, Humbert, *dont sont sortis les seigneurs d'Arvillars. Voyez* ARVILLARS.

les VII. *Charles*, mort jeune; *Philibert*, surnommé *le Chasseur*, dont le régne fut très-court; *Charles*, dit *le Belliqueux*, duc de Savoie, qui prit en 1487. le titre de roi de Chypre. *Charles-Jean-Amé* perdit son pere à l'âge d'un an, n'en vécut que sept, & est à peine connu parmi les ducs de Savoie. *Philippe*, son grand-oncle, hérita de ce duché. Il fut un des grands capitaines de son siécle. *Philibert II.* son fils aîné, n'eut point d'enfants d'*Yolande-Louise* de Savoie, ni de *Marguerite* d'Autriche, ses deux femmes. *Charles III.* son frere, dit *le Bon*, duc de Savoie en 1504. eut un régne des plus malheureux, & mourut dépouillé de presque tous ses Etats en 1553. *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, eut besoin de son courage pour réparer les pertes que son pere avoit faites. Sa valeur & sa fermeté le firent connoître, & lui méritérent le surnom de *Tête de Fer.* Il mourut en 1580. paisible possesseur de ses Etats. Outre *Charles Emmanuel*, son fils, qui lui succéda, il laissa six enfants naturels. *Charles-Emmanuel*, surnommé *le Grand*, eut une ambition & un esprit qui l'entraînerent dans des guerres continuelles. C'est de *Thomas-François*, un de ses fils, que sont sortis les princes de Carignan. Outre le grand nombre d'enfants de son mariage avec *Catherine Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe II.* roi d'Espagne, il eut encore six enfants naturels, qui furent avoués, & quatre autres qui ne le furent pas. *Victor-Amé*, l'aîné de ses fils, jouit de tous ses Etats par la paix conclue à Ratisbonne en 1630. entre la maison d'Autriche & celle de France. Il mourut au service de la France en 1637. *François-Hyacinthe* son fils aîné, âgé de six ans, lui succéda, & mourut en 1638. *Charles-Emmanuel II.* son frere, âgé de quatre ans, devint par la paix des Pyrenées en 1659. paisible possesseur de ses Etats. Il y fit fleurir les arts & le commerce. Le chemin qu'il a fait pratiquer au travers du mont Viso, pour faciliter le transport des marchandises de France en Italie, est un monument qui éternise sa mémoire. Il mourut en 1675. après un régne de trente-sept ans, laissant pour successeur *Victor-Amé*, né en 1666. de *Marie* de Savoie de Nemours son épouse. Ce Prince n'étoit âgé que de neuf ans, quand il commença à regner. Trompé par ses alliés, il s'attira les armes des François, qui lui enleverent toute la Savoie en 1690. & il fut contraint de faire la paix en 1696. La France lui rendit tous ses Etats; mais oubliant les bienfaits de Louis XIV. il s'en vit encore dépouillé, & il ne les recouvra qu'à la paix d'Utrecht en 1713. Ce fut en vertu du même traité que l'Espagne lui ceda la même année le royaume de Sicile. Les Espagnols le lui enleverent cinq ans après; mais à leur tour ils furent obligés de le rendre à l'empereur, qui en dédommagement donna au duc de Savoie en 1720. le royaume de Sardaigne. Ce prince, après un regne de 55 ans, abdiqua volontairement la couronne, & mourut deux ans après en 1730.

Charles-Emmanuel-Victor, roi de Sardaigne & de Chypre, duc de Savoie, de Montferrat, d'Aost, de Chablais, & de Genevois, prince de Piémont & d'Oneille, marquis d'Italie, de Saluces & d'Yvrée, comte de Maurienne,

de Tende, de Romont & d'Aft, baron de Vaud & de Faucigni, seigneur de Verceil, de Pignerol, de la Tarantaise & autres terres, prince & vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, souverain chef & grand-maître de l'Annonciade, & des ordres des SS. Maurice & Lazare, né le 27 Août 1701. a été d'abord titré duc d'Aoft, puis prince de Piémont; est devenu roi de Sardaigne, par abdication, le 2 Septembre 1730. a été marié 1. à Verceil le 13 Mars 1722. à *Anne-Louise-Christine* de Baviere, fille cadette de *Théodore*, comte Palatin de Sultzbac, morte en 1723. de laquelle il n'a point eu d'enfants. Elle étoit tante paternelle de *Charles-Philippe*, aujourd'hui comte Palatin du Rhin, électeur de l'Empire, &c. 2. le 19 Août 1724. à *Polixene-Christine* de Hesse-Rhinfel-Rottembourg, morte le 13 Juin 1735. âgée de vingt-neuf ans. Elle étoit sœur aînée de feue madame la duchesse de Bourbon, mere de M. le prince de Condé; 3. le 1. Avril 1737. à *Elisabeth-Therese* de Lorraine, sœur de *François-Etienne*, aujourd'hui empereur, morte le 3 Juillet 1741.

Le roi de Sardaigne a pour enfants,

I. *Victor-Amedée*, fils aîné du second lit, titré duc de Savoie, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, &c. né le 26 Juin 1726. d'abord titré duc d'Aoft, & duc de Savoie le 2 Septembre 1730. a épousé le 31 Mars 1750. *Marie-Antoinette-Ferdinande*, infante d'Espagne, sœur du roi d'Espagne & du roi des deux Siciles, née le 17 Novembre 1729. Leurs enfants sont, 1. *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, fils aîné, titré prince de Piémont, né le 24 Mai 1751. 2. *Amedée-Alexandre-Marie*, second fils, titré duc de Montferrat, né le 9 Octobre 1754. 3. *Marie-Louise*, unique fille, née le 2 Septembre 17.3.

II. *Eleonore-Marie-Therese*, fille aînée du second lit, née le 28 Février 1728.

III. *Marie-Louise-Gabrielle*, seconde fille du même lit, née le 25 Mars 1729.

IV. *Marie-Félicité*, troisieme fille du même lit, née le 20 Mars 1730.

V. *Benoît-Marie-Maurice*, aujourd'hui unique fils du troisieme lit, titré duc de Chablais, né le 21 Juin 1741.

Le roi de Sardaigne a un frere & une sœur naturels, qui sont,

Victor-François-Philippe-Benoît, légitimé de Savoie, titré marquis de Suze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, &c. né le..... Il a été légitimé en Août 1701.

Victoire-Marie-Anne, légitimée de Savoie, germaine du marquis de Suze, qui a été mariée au feu prince de Carignan, pere du prince de Carignan, aujourd'hui premier prince du Sang de Sardaigne. *Voyez* CARIGNAN.

Les princes de la Morée, les ducs de Nemours, la branche de Vaud, sont des maisons sorties de celle de Savoie; laquelle a aussi donné naissance par bâtardise à celles de Tende, de Villars, de Raconis, de Pontcallier, de Colegno, Altezzan, &c.

Les armes de la maison de Savoie sont: *écartelé au* 1. du royaume de Chypre, qui est *écartele au* 1. de Jerusalem: *au* 2. de Lusignan: *au* 3. d'Armenie: *au* 4. de Luxembourg: *au* 2. de Westphalie: *au* 3. *d'argent* au lion de sable *lampassé, & armé de gueule,*

l'écu surmonté de billettes de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueule : *au* 4. de Genêve : *parti* de Montferrat : *en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de sable*, qui est du comté de Maurienne : *& sur le tout d'argent à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de Sardaigne ; *& sur le tout du tout de gueule à la croix d'argent*, qui est de Savoie.

SAVOISI : Ancienne maison originaire de Bourgogne. Le premier dont il soit fait mention, est *Gautier* de Savoisi, écuyer, qui eut deux fils ; sçavoir, *Jean*, & *Guyot* de Savoisi, qui partagerent les biens de leurs pere & mere en 1337. Cette maison a donné un archevêque de Sens dans *Henri* de Savoisi en 1415. mort au château de Seignelai le treize Mars 1421. Les seigneurs de Seignelai sont sortis de *Philippe* de Savoisi, chevalier, seigneur de Seignelai, qui vivoit en 1357. *Charles* de Savoisi, seigneur de Seignelai, le quatrieme de ses fils, fut conseiller & premier chambellan du roi Charles VI. & grand échanson de France : il vivoit encore en 1408. Le dernier mâle de la branche des Seignelai, est *Claude* de Savoisi, seigneur de Seignelai, &c. mort en 1517. sans enfants de *Louise* de la Baume-Montrevel sa femme.

Les armes : *de gueule à trois chevrons d'or, la bordure engrelée d'azur.*

Voyez sur cette maison le P. Anselme, *Tom.* 8. *pag.* 548. *& suivantes.*

SAVONNIERES : La maison de Savonnieres est alliée à celles de Mottefelon, de Beauveau, de Villequier, de Bellai, de Froulai & de Monteclair, &c.

La comtesse de la Tour-Landri, mere du comte de Maillé, est héritiere de la branche aînée de la maison de Savonnieres, originaire d'Anjou, & connue dès l'an 1100. parmi les premieres de cette province. Elle a donné nombre de chevaliers de l'ordre de saint Michel, & un évêque de Bayeux. Elle s'est distinguée dans l'ordre de Malthe dès les premiers tems. De nos jours, *Charles* de Savonnieres, grand-oncle de la comtesse de la Tour-Landri, étoit grand-bailli de la Morée, chef d'escadre, & commandant les galeres de France.

Les armes : *de gueule à la croix pattée d'or.*

SAVOT D'OGNI : *d'or à trois merlettes de sable.*

SAUSAI : *Jean-Baptiste* du Sausai, marquis du Sausai, Rebé, Amblepuis, Saint-Jean de la Buxiere, Rono, Jarnosse, & autres dépendances, colonel d'infanterie, lieutenant aux gardes-françoises, fils de *Dominique* du Sausai, chevalier, seigneur de Jarnosse & autres lieux, a épousé le 8 Janvier 1755. *Marguerite* de Blotesiere de Vauchelle, fille de *Nicolas* de Blotesiere, marquis de Vauchelle, lieutenant de roi dans la province de Picardie, mestre de camp de cavalerie.

Les armes : *d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable, sur une terrasse de sinople, accostée de deux étoiles d'argent en chef.*

SAUTOUR : Est une terre qui appartenoit à la maison des Essarts, & qui fut érigée en baronnie par Lettres du mois de mars 1555. enregistrées le 5 Juin 1556. en faveur de *Gabrielle* Gouffier, veuve de *Claude* des Essarts. *Voyez* ESSARTS.

SAUVEUR DE VILLE-

NEUVE : *N*... Sauveur de Villeneuve, colonel du régiment des Landes, a épousé *N*... dame de Pourrieres. Il est fils de *Louis* Sauveur de Villeneuve, qui a été ambassadeur de France à la Porte.

SAXE : Grand pays d'Allemagne, considéré ou comme électorat, ou comme une région plus étendue. La Saxe est divisée en cercle de la basse, & en cercle de la haute Saxe. Le premier cercle comprend les duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Bremen, de Meckelbourg, d'Holstein, & de Lawembourg; les principautés de Ferden & d'Halberstat, & l'évêché de Hildesheim. Le cercle de la haute Saxe contient la Marck, ou le marquisat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Misnie, le duché de Saxe, & la principauté d'Anhalt.

La Saxe propre, qui est le duché & électorat de Saxe, est une petite province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes sont Dresde, Wirtemberg, Torgaw, &c. Le duc de Saxe est huitieme électeur, & grand maréchal de l'Empire par son électorat. Il possede le duché de toute la haute Saxe, la Misnie, le marquisat de Lusace, & les Mines. Son revenu monte à plus de trois millions. Il peut aisément mettre en campagne 8000 chevaux, & 20000 hommes de pied.

Le premier électeur de Saxe se nommoit *Bernard*, duc d'Angrie, mort en 988. Ces anciens ducs & électeurs étoient de l'ancienne famille de Saxe, de laquelle sont aussi descendus les ducs de Saxe-Lawembourg, & les princes d'Anhalt. Après la mort d'*Albert III.* l'électorat de Saxe fut disputé par les ducs de Saxe-Lawembourg, par les comtes Palatins & les marquis de Brandebourg. L'empereur Sigismond en priva les ducs de Saxe-Lawembourg, qui y avoient plus de droit que les autres, & en investit *Frideric* le *Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Misnie. Il est le chef des électeurs modernes de Saxe. Son fils *Frideric II.* électeur & duc de Saxe, né l'an 1412. mourut en 1464. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Ernest*, duc d'Autriche, & sœur de l'empereur *Frideric III.* morte en 1486. Il en eut, entr'autres enfants, *Ernest*, tige de la branche surnommée *Ernestine*; & *Albert* le *Courageux*, tige de la branche *Albertine*, qui est à présent la branche électorale de Saxe.

Ernest, électeur de Saxe, tige de la branche *Ernestine*, aînée de toutes les autres, né le 25 Mars 1441. mourut le 26 Août 1486. *Jean-Frideric*, son petit-fils, électeur de Saxe, surnommé le *Magnanime*, s'attira la haine de l'empereur Charles V. qui le dépouilla de son électorat, & de la plûpart de ses biens, qui furent donnés à son cousin *Maurice*, fils d'*Albert* le *Courageux*. De la branche *Ernestine* sont sorties celle d'*Altembourg*, & celle de *Weimar*.

SAXE-ALTEMBOURG : Cette branche a commencé à *Frideric-Guillaume*, premier du nom, duc de Saxe-Altembourg, né le 25 Avril 1562. & mort le 7 Juillet 1602. & a fini en 1672. à *Frideric-Guillaume III.* petit-fils du précedent, duc de Saxe-Altembourg, né le 12 Juillet 1651. & mort le 14 Avril 1672. Ses biens & seigneuries passerent à la branche de Weimar.

SAXE-WEIMAR : Cette branche a pour auteur *Jean*, duc de Saxe-Weimar, second fils de *Jean*

Guillaume, né le 22 Mai 1570. mort le 31 Octobre 1605. Elle ſubſiſte dans les enfants d'*Erneſt-Auguſte*, duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 Avril 1688. & marié le 24 Janvier 1716. à *Eléonore Willelmine*, fille d'*Emmanuel*, prince d'Anhalt-Coëthen. De la branche de *Saxe-Weimar* ſont ſorties celles de Saxe-Eiſenac, & de Saxe-Gotha.

SAXE-EISENAC : Cette branche a pour auteur *Jean-George*, duc de Saxe-Eiſenac, &c. quatrieme fils de *Guillaume*, duc de Saxe-Weimar. Il eut la ſeigneurie d'Eiſenac après la mort de ſon frere *Adolphe-Guillaume*. Il étoit né le 11 Juillet 1634. En 1661. il épouſa *Jeanne*, fille d'*Erneſt*, comte de Sayn & de Virgenſtein, & mourut le 19 Octobre 1686. *Guillaume-Henri*, duc de Saxe-Eiſenac, ſon petit-fils, né le 10 Novembre 1691. épouſa en ſecondes noces, le 23 Juin 1723. *Anne-Sophie-Charlotte*, fille du Margrave *Albert-Frideric* de Brandebourg.

SAXE-GOTHA : Cette branche a pour tige *Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, ſeptieme fils de *Jean*, duc de Weimar. Il étoit né le 25 Décembre 1601. & mourut le 16 Mars 1675. Il eut d'*Eliſabeth-Sophie*, fille unique de *Jean-Philippe*, duc de Saxe-Altembourg, dix-huit enfants, deſquels ſept fils & deux filles parvinrent à un âge de maturité. L'aîné des garçons continua la branche des ducs de Saxe-Gotha, qui ſubſiſte dans *Frideric*, duc de Saxe-Gotha, né le 14 Avril 1699. marié à *Louiſe-Dorothée* de Saxe-Meiningen, dont *Frideric*, prince héréditaire de Saxe-Gotha, mort le 9 Juin 1756. âgé de vingt-un ans. Les ſix freres du duc de Saxe-Gotha ont formé chacun un rameau ; ſçavoir,

1. SAXE-COBOURG : Il a commencé à *Albert*, duc de Saxe-Cobourg, général des armées de l'empereur, ſecond fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 24 Mars 1648. mort en Août 1699. Il eut Cobourg pour ſon partage, & épouſa le 18 Juin 1676. *Marie-Eliſabeth*, fille d'*Auguſte*, duc de Brunſwick, morte le 15 Février 1687. n'ayant eu qu'un fils, *Erneſt-Auguſte*, né le 1. Septembre 1677. mort le 18 Août 1678. Après la mort d'*Albert*, duc de Saxe-Cobourg, ſes biens paſſerent à ſon frere, duc de Meiningen.

2. SAXE-MEININGEN : Ce rameau a pour auteur *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen, puis de Cobourg, troiſieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 10 Septembre 1649. & mort le 27 Avril 1706. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Erneſt-Louis*, duc de Saxe-Meiningen, né le 28 Août 1709.

3. SAXE-ROMHILD : *Henri*, duc de Saxe-Romhild, général des Ingénieurs dans les armées de l'empereur, quatrieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 16 Novembre 1650. mourut le 13 Mai 1710. ſans enfants de *Marie-Eliſabeth*, fille de *Louis*, landgrave de Heſſe-Darmſtat, morte le 26 Août 1715.

4. SAXE-EISEMBERG : *Chriſtian*, duc de Saxe-Eiſemberg, cinquieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 6 Janvier 1653. mort le 28 Août 1707. fut marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme, *Chriſtine*, fille de *Chriſtian*, duc de Saxe, adminiſtrateur de Merſbourg, morte l'an 1679. une fille unique, née le 4 Mars 1679. mariée le 15 Février

1699. à *Philippe-Ernest*, duc de Holstein-Clukibourg.

5. SAXE-HILDEBOURG : *Ernest*, duc de Saxe-Hildebourg, sixieme fils d'*Ernest*, duc de Saxe-Gotha, né le 12 Juin 1655. se signala à la bataille de Fleurus, & au combat de Leuze en Flandres, à la tête d'un régiment de cavalerie, pour le service des Etats-Généraux, & mourut le 17 Octobre 1715. Sa postérité subsiste dans son petit-fils, *Ernest-Fréderic*, duc de Saxe-Hildebourg, né le 17 Décembre 1707.

6. SAXE-SAALFELD : Ce dernier rameau a pour tige *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Saalfeld, septieme fils d'*Ernest*, duc de Saxe-Gotha, né le 22 Août 1658. *Christian-Ernest*, son fils du premier lit, né le 18 Août 1683. lui a succedé.

La branche cadette de Saxe, surnommée *Albertine*, qui est à présent la branche électorale, a pour tige *Albert* le *Courageux*, fils puîné de l'électeur *Frideric II.* surnommé le *Pacifique*, né le 27 Juillet 1443. mort le 13 Septembre 1500. & subsiste dans *Fréderic-Auguste II.* roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Saxe, &c. *Voyez* POLOGNE. Les branches sorties de la branche *Albertine* sont,

1. SAXE-HALL, ou SAXE-WEISSENFELDS : Cette branche a commencé à *Auguste*, duc de Saxe-Hall, second fils de *Jean-George I.* électeur de Saxe, né le 13 Août 1614. & mort le 14 Juin 1680. Il fut administrateur de l'archevêché de Magdebourg, & fit sa résidence à Hall : mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfelds sur la Sale, dont sa postérité a retenu le nom.

2. SAXE-BARBI : *Henri*, duc de Saxe-Barbi, quatrieme fils du duc *Auguste* de Saxe-Hall, né le 29 Septembre 1657. épousa le 30 Mars 1686. *Elisabeth-Albertine* d'Anhalt Dessaw, morte le 5 Octobre 1706. dont il a eu *Fréderic-Henri*, né le 2 Juillet 1692. mort en Hollande le 12 Novembre 1711. *George-Albert*, né le 9 Avril 1694. & *Henriette-Marie*, née le 1. Mars 1697.

3. SAXE-MERSBOURG : *Christian*, duc de Saxe, troisieme fils de l'électeur *Jean-George I.* fut administrateur de Mersbourg. Il naquit le 27 Octobre 1615. & mourut le 18 Octobre 1691. *Maurice-Guillaume*, son petit-fils, administrateur de Mersbourg, né le 15 Février 1688. a épousé le 4 Novembre 1711. *Chrétienne-Henriette* de Nassau-Idstein.

4. SAXE NAUMBOURG, ou ZEITZ : Cette branche a pour auteur *Maurice*, duc de Saxe, dernier fils de l'électeur *Jean-George I.* qui fut administrateur de l'évêché de Naumbourg, & du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique. Il naquit le 28 Mars 1619. & mourut le 14 Décembre 1681. Sa postérité subsiste dans *Maurice-Adolphe-Charles*, duc de Saxe-Naumbourg, ou Zeitz, prince héréditaire de toute la branche de Saxe-Zeitz, né le 1. Déc. 1702.

SAXE-LAWEMBOURG : *Jean I.* issu des comtes d'Ascanie, puis des électeurs de Saxe, second fils d'Albert, premier électeur de Saxe; petit-fils de *Bernard*, aussi électeur; & arriere petit-fils d'*Albert*, surnommé l'*Ours*, fut la tige de cette branche. Il fit bâtir la ville de Lawembourg, & prit le

nom de duc de Saxe-Lawembourg, que sa postérité a conservé. Il mourut en 1285. & cette branche a fini à *Jules-François*, dernier duc de Saxe-Lawembourg, né à Prague en 1641. Il renouvella les prétentions de sa famille sur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ses armes : ce qui fut cause d'un traité de succession mutuelle entre la maison électorale de Saxe, & celle de Lawembourg. *Jules-François*, duc de Saxe-Lawembourg, mourut sans enfants mâles le 29 Septembre 1689. & la succession de Saxe-Lawembourg échut à l'électeur duc de Saxe. *Voyez*, sur la Maison de Saxe, Heiss. *hist. de l'Empire*, *Liv.* 6. Imhoff, *Notit. Imper.* &c.

SAXE, *Maurice*, comte de Saxe, duc de Curlande & de Semigallie, maréchal général des camps & armées du roi de France, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, mourut le 30 Novembre 1750. au château de Chambord après huit jours de maladie, n'étant âgé que de cinquante-quatre ans. Il avoit été comblé de marques d'estime & de bienfaits par le roi qu'il avoit bien servi, & de louanges par toute la nation, qui s'étoit empressée de rendre justice à son mérite. Objet d'amour & de confiance pour les troupes qu'il commandoit, & qu'il animoit par son exemple, il s'étoit rendu redoutable à celles qu'il avoit à combattre. Aussi sçavant par théorie dans toutes les parties de l'art de la guerre, qu'habile à réduire en pratique tout ce qu'il peut enseigner ; aussi propre aux attentions de la guerre défensive, qu'à l'activité de l'offensive ; incapable d'être retardé dans la carriere de la gloire, ni par le dérangement de sa santé, ni par les obstacles des saisons, ni par les difficultés imprévues, il joignit au courage le plus intrépide, la sagesse & l'étendue des vues dans les projets ; la vivacité, l'ordre, & le coup d'œil dans l'exécution, & la solidité des mesures pour assurer les suites des succès. La campagne de 1744. les batailles de Fontenoi, de Raucoux, & de Lawfeld ; Bruxelles, & dix-huit bataillons emportés au milieu de l'hiver ; l'incomparable marche qui conduisit l'Armée Françoise devant Maestricht, & mit les ennemis hors d'état de secourir cette place ; quantité d'autres actions éclatantes assurent à la mémoire de ce grand général une immortalité dûe à la supériorité de ses talents. *Mercure*, *Déc.* 1750.

SAXI, en Provence : *d'azur à trois bandes d'or au chef d'argent, chargé d'une tête de léopard de gueule, & soutenu de sable.*

SAY. *Voyez* MANNEVILLE.

SCARRON : *d'azur à la bande bretessée d'or.*

SCEPEAUX : Ancienne maison qui prend son nom de la terre de Scepeaux, d'Espeaux, d'Escepeaux, ou de Speaux, en latin *de Cepeellis*, située dans la paroisse d'Astillé au comté de Laval, entre Caron & Laval. Elle a donné un maréchal de France, qui s'est distingué parmi les grands hommes du seizieme siécle.

On trouve, dit le P. Anselme, *Silvestre* de Cepeaux, *de Cepeellis*, & *Robert*, son fils aîné, qui vivoient en 1222.

Macé de Scepeaux, un de leurs descendants, chevalier, seigneur de Scepeaux, de l'isle d'Athée en Craonnois, &c. vivoit vers 130. On lui donne pour femme, *Marie* d'Amboise, & pour fils, *Jean*

de Scepeaux; le premier qui, suivant le P. Anselme, ait fait degré. Il fut seigneur de Scepeaux, &c. épousa *Marie* de Beaumont, dont il eut, 1. *Jean* de Scepeaux *II.* du nom, qui continua la postérité; 2. *Yvon* de Scepeaux, seigneur de Gaubert; & *Jacques* de Scepeaux, seigneur de l'Espronniere. *François* de Scepeaux, chevalier, seigneur de Scepeaux, un des descendants au cinquieme degré de *Jean I.* du nom, seigneur de Scepeaux, eut de *Marguerite* d'Estouteville, son épouse, 1. *Gui* de Scepeaux; 2. *René*, seigneur de Vieilleville. La branche aînée de Scepeaux a fourni huit degrés, & a fini à *Gui* de Scepeaux, comte de Chemillé, seigneur & duc de Beaupreau, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, tué dans une rencontre, l'an 1597. du tems de la Ligue, contre laquelle il servoit pour le roi. Il n'eut qu'une fille de *Marie* de Rieux, son épouse, nommée *Jeanne* de Scepeaux, duchesse de Beaupreau, & comtesse de Chemillé, mariée en premieres noces l'an 1609. à *Henri* de Montmorenci, fils du Connétable; & en secondes noces à *Henri* de Gondi, duc de Retz, pair de France, chevalier des ordres du roi. *Voyez* BEAUPREAU, *Supplément.*

Les seigneurs de Vieilleville, qui avoient pour auteur *René* de Scepeaux, fils puîné de *François*, seigneur de Scepeaux, & de *Marguerite* d'Estouteville, n'ont formé que deux degrés, & ont fini à *François* de Scepeaux, chevalier de l'ordre du roi. Il fut élevé enfant d'honneur de Louise de Savoie, mere du roi François I. Il se trouva à la prise de Pavie & de Melphe en 1528. se signala en un combat naval donné près de Naples, & fut lieutenant de la compagnie des gendarmes de Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant. Il servit au siége de Perpignan, & y fut fait chevalier en 1541. Il se trouva de plus à ceux de Landrecies, de S. Dizier, d'Hesdin, & de Terouanne; assista le comte d'Enguien à faire lever le siége de Nice, combattit à la bataille de Cerizolles en 1544. & fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du maréchal de S. André, qui l'avança à la cour. Il se trouva au siége de Bologne en 1549. eut le gouvernement des évêchés de Metz, Toul & Verdun en 1553. forma le siége de Thionville en 1558. & contribua beaucoup à sa prise. Le roi le fit maréchal de France en 1562. Durant les troubles des Huguenots, il servit au siége du Havre-de-Grace, & à celui de S. Jean-d'Angeli. Après le décès du vicomte de Martigues, il fut établi gouverneur de Bretagne. Il mourut de poison le 30 Novembre 1571. ayant acquis beaucoup de réputation dans cinq ambassades qu'il fit en Allemagne, en Angleterre & en Suisse. Il n'eut de *Renée* le Roux, son épouse, que deux filles, toutes deux mariées.

Les seigneurs de Gaubert, éteints à *Jean* de Scepeaux, seigneur de Gaubert & de la Motte-Balon, qui n'a laissé de *Jeanne* Maingui, dame de Viaulnai & de la Peanniere, son épouse, que trois filles, toutes trois mariées, n'ont formé que cinq degrés. Ils avoient pour auteurs *Yvon* de Scepeaux, seigneur de Gaubert, second fils de *Jean*, seigneur de Scepeaux, qui vivoit en 1406.

Jacques de Scepeaux, troisieme fils de *Jean*, seigneur de Scepeaux,

a fait la branche des seigneurs de l'Espronniere. Il eut pour partage la terre de l'Espronniere dans la paroisse de Livré en Craonnois, & celle de la Cherbonnerie. Il eut de *Simonne* Roussart, son épouse, *Silvestre*, dit Sauvestre de Scepeaux, qui a continué la branche, & *Bertrand* de Scepeaux, duquel sont sortis les seigneurs de la Cherbonnerie. Cette branche a fourni cinq degrés, & a fini à *Jacques*, seigneur de l'Espronniere & de la Touchardiere en 1479. qui eut de *Catherine* d'Angennes, son épouse, *Jacques* de Scepeaux, mort sans postérité, & deux filles, mariées.

Bertrand de Scepeaux, second fils de *Jacques* de Scepeaux, seigneur de l'Espronniere, & de *Simonne* Roussard, est auteur de la branche des seigneurs de la Cherbonnerie. *Jean* de Scepeaux son fils fut pere de *François* de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, qui eut de *Jeanne* de Mauviel, son épouse, *Bernardin* de Scepeaux, qui épousa le 22 Juin 1511. *Marguerite* de Breon, mere, entr'autres enfants, de *Jacques* de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, &c. *François* de Scepeaux son fils, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, &c. épousa le 30 Janvier 1570. *Jacquine* de la Touche, dont il eut *René* de Scepeaux qui suit, & *Jean* de Scepeaux, auteur de la branche des seigneurs de Beauchesne.

René de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, &c. obtint le 10 Mai 1635. acte de la représentation de ses titres de noblesse, dans laquelle il fut maintenu avec *Pierre*, son fils, par ordonnance des commissaires du roi au régalement des tailles de la généralité de Touraine. Il épousa le 17 Août 1594. *Jeanne* Balué, dame de Duchemin, dont il eut, entr'autres enfants, *Pierre* de Scepeaux qui suit; & *René* de Scepeaux, qui a donné origine à la branche des seigneurs du Chemin.

Pierre de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, fut pere de *Michel* de Scepeaux, seigneur du Coudrai, qui obtint le 25 Mars 1667. acte de la représentation de ses titres de noblesse, pour lui, pour son frere & ses cousins, devant M. Voisin de la Noiraie, intendant en Tourraine. Il eut, entr'autres enfants de *Françoise* Martin, son épouse,

Gabriel de Scepeaux, seigneur du Coudrai, maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il épousa le 18 Novembre 1678. *Anne-Magdelene-Geneviéve* Sevin, mere de

1. *Pierre-Marin Gabriel*, qui suit.

2. *Marie-Henriette* de Scepeaux, religieuse à la Visitation à Angers.

Pierre-Marin-Gabriel de Scepeaux, seigneur du Challonge & de la Boissiere, maintenu dans sa noblesse avec son pere en 1715. fut capitaine de dragons au régiment de Senneterre, & est mort en 1727. laissant de *Marie-Anne* d'Espinai son épouse, fille unique de *René* d'Espinai, chevalier, seigneur de la Hauteriviere, & d'*Anne* de la Barre-Goupil, 1. *Gabriel-Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chalonge, &c. né le 15 Novembre 1710. fut reçu page du roi dans sa grande écurie le 22 Mars 1727. & étoit lieutenant dans le régiment du roi infanterie en 1730.

2. *René-Paul* de Scepeaux du Chalonge, vivant en 1730.

3. *Anne-Magdelene* de Scepeaux.

4. *Marie-Lucie* de Scepeaux.

René de Scepeaux, second fils de *René* de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie & du Coudrai, & de *Jeanne* Balue, est auteur de la branche des seigneurs du Chemin. Il vivoit encore le 28 Juin 1652. Il eut, entr'autres enfants, de *Jacquine* Gouezaut, *Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chemin, &c. baptisé le onze Août 1643. marié le dix-sept Juillet 1665. à *Catherine* Gandon, mere, entr'autres enfants, de *Joseph*, qui suit, & de *Claude* de Scepeaux, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

Joseph de Scepeaux, seigneur du Chemin & du Houssai, marquis de Scepeaux, capitaine dans le régiment de Lyonnois, fut blessé dangereusement au siége de Charleroi, servant d'aide de camp à M. le maréchal de Villeroi. Il fut colonel d'un régiment Wallon pour le service du roi d'Espagne, brigadier de ses armées, gentilhomme à la clé d'or de sa chambre, avec titre de marquis de Castille, le 6 Octobre 1715. depuis brigadier d'infanterie en France, & chevalier de S. Louis en 1719. Il mourut en 1723. laissant de *Catherine* Chaillaud, son épouse,

1. *François-Joseph* de Scepeaux, seigneur du Houssai, marquis de Scepeaux, capitaine dans le régiment de son pere en Espagne, puis capitaine de cavalerie au service de France dans le régiment de Villeroi, chevalier de S. Louis. Il épousa le lundi de la Pentecôte 1728. *Marie-Anne* d'Espinai, veuve de *Pierre-Marin-Gabriel* de Scepeaux, seigneur du Chalonge & de la Boissiere.

2. *Henri* de Scepeaux, comte de Scepeaux, capitaine du régiment des Gardes Wallonnes en Espagne.

3. & 4. *Lucie*, & *Marie-Anne* de Scepeaux.

Claude de Scepeaux, second fils de *Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chemin, & de *Catherine* Gandon, fut seigneur de Moulinvieux & de l'Anglée. Il naquit le 10 Décembre 1668. fut élevé page de la reine de Suéde, où il servit plusieurs années, revint en France, fut capitaine de dragons dans le régiment de Senneterre, puis lieutenant colonel du régiment dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il eut de *Marie-Antoinette* Deshaies, fille de *Henri* Deshaies, seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie* de Hesnaut, qu'il épousa le 9 Janvier 1709.

1. *Claude-Gaston* de Scepeaux, seigneur de Moulinvieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711. reçu page de la grande écurie du roi le 3 Mars 1728. ensuite cornette de la mestre de camp du régiment de Villeroi, cavalerie.

2. *Pierre* de Scepeaux, âgé de 16 ans en 1730. ecclésiastique.

3. *Guillaume-François* de Scepeaux, âgé de 14 ans en 1730. ecclésiastique.

4. *Alexandre* de Scepeaux, âgé de 13 ans en 1730.

5. *Gabriel* de Scepeaux, âgé de 10 ans en 1730.

6. *François* de Scepeaux, âgé de 7 ans en 1730.

7. *Marie* de Scepeaux, âgée de 17 ans en 1730.

8. *Josephe-Magdelene-Eléonore-Catherine* de Scepeaux, née le 14 Novembre 1714. qui fut reçue aux Demoiselles de Saint Cyr près Versailles le 21 Novembre 1722.

Jean de Scepeaux, second fils de *François* de Scepeaux, sei-

gneur de la Cherbonnerie, & de *Jacquine* de la Touche, a donné origine à la branche des seigneurs de Beauchesne & de la Roche-Noyant. Il épousa le 14 Novembre 1601. *Charlotte* de Chevrue, mere de *Charles* qui suit, & de *François* de Scepeaux, seigneur du Bois-Guinot, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

Charles de Scepeaux, chevalier, seigneur de Beauchesne, fut maintenu dans sa noblesse avec *René* de Scepeaux, son oncle, le 10 Mai 1635. Il eut, entr'autres enfants, de *Renée* Laillier, dame de la Roche-Noyant, son épouse, *Charles* de Scepeaux, seigneur de la Roche-Noyant, &c. marié à *Isabelle* Menardeau, mere de *Gui-Michel* de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Roche-Noyant, &c. marquis de Scepeaux, qui a servi plusieurs années en qualité de capitaine de dragons dans le régiment d'Asfeld. Il fut maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, intendant de Tours, le 27 Août 1715. & mourut le 29 Juin 1720. laissant de *Magdelene-Marguerite* Chotard, qu'il épousa le 11 Février 1692.

1. *N....* de Scepeaux, mort en Anjou, âgé de 19 ans en 1715.

2. *Charles*, comte de Scepeaux, enseigne de vaisseau du roi. Il mourut à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli.

3. *Jacques-Bertrand* de Scepeaux, marquis de Scepeaux, seigneur de la Roche-Noyant, &c. naquit le 25 Février 1704. fut lieutenant en second de la mestre de camp du régiment de Villeroi en 1720. puis capitaine de cavalerie dans le régiment de Montrevel en 1721. Il est aujourd'hui lieutenant général des armées du roi, & a un fils & une fille d'*Elisabeth-Louise* Duché, son épouse, morte à Paris le 29 Juillet 1754. âgée de 42 ans.

4. *Marguerite-Angelique-Constance* de Scepeaux, dite mademoiselle de Scepeaux.

5. *Michelle* de Scepeaux, née le 1. Mai 1699. dite mademoiselle de la Roche-Noyant.

6. *N...* de Scepeaux, née le 8 Septembre 1703. dite mademoiselle de la Gravoyere.

7. *Anne-Elisabeth* de Scepeaux, née en Avril 1705. dite mademoiselle de la Corbiniere.

François de Scepeaux, second fils de *Jean* de Scepeaux, seigneur de Beauchesne, & de *Charlotte* de Chevrue, seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraie, fut maintenu dans sa noblesse avec *Charles* son frere le 10 Mai 1635. & vivoit le 12 Mai 1656. avec *Jacqueline* du Bouchet son épouse, dont il eut, entr'autres enfants, *Jacques* de Scepeaux, chevalier, seigneur du Bois-Guinot, maintenu dans sa noblesse le 25 Mars 1667. par M. Voisin de la Noiraie, intendant à Tours; marié le 9 Octobre 1663. à *Elisabeth* Aubert, mere de

René-Joseph de Scepeaux, seigneur du Bois-Guinot, maintenu dans sa noblesse le 27 Octobre 1715. par M. Chauvelin, intendant à Tours. De *Perrine-Rose* le Prestre, qu'il épousa le 9 Juillet 1702. il eut

1. *René-Gui* de Scepeaux, ecclésiastique.

2. *Pierre-François* de Scepeaux.

3. *Maurice* de Scepeaux.

4. *Charles* de Scepeaux.

5. *François-Gabriel* de Scepeaux.

6. *Matthieu* de Scepeaux.

7. *Perrine* de Scepeaux.

Les armes de la maison de Scepeaux sont : *écartelé au* 1. & 4. *vairé d'argent & de gueule ; au* 2. & 3. *fascé d'argent & de gueule de* 10. *piéces au lion de sable, brochant sur le tout*, qui est d'Estouteville ; & *sur le tout d'or à six écussons de gueule, posés* 3. 2. & 1. qui est de Mathefeleon. *Voyez le* P. Anselme ; *Tom.* 7. *pag.* 223.

SCEY, ou CEIS : C'est un Village avec un château considérable dans le Vivarais, au bailliage d'Ornans, comté de Bourgogne, qui a donné son nom à une illustre maison. Golut, dit l'Auteur des *Tablet. généal. part.* 6. *pag.* 56. en rapporte l'origine aux anciens comtes de Montbelliard. Il prouve par titres une suite presque continuelle de générations depuis le commencement du dixieme siécle. On voit *Othon* de Scey qui rend avant 1110. à *Hugues III.* archevêque de Besançon, la terre *Frontiniacum*, qu'*Atelle*, veuve avant 937. de *N.* . . de Ceis, & ses fils, avoient reçue à titre de précaire de l'archevêque *Geoffroi*. *Pierre* de Scey II. du nom fonda l'abbaie de Billon après l'an 1134. Son fils, *Pierre III.* confirma cette fondation en 1196. avec ses freres *Humbert* & *Othon*. *Pierre* III. avoit épousé *Bonne* de Montfaucon, sœur de *Richard*, comte de Montbelliard, nommée dans une donation qu'il fit à l'abbaie de Bellevaux, & mere de *Pierre IV.* qui s'allia à *Guillemette* de Fondremant, avec laquelle il vivoit en 1230. Leur fils *Othon* de Scey eut de *N.* . . de Neufchatel, *Rodoald* de Scey, nommé *Raald* dans le Nécrologe de S. Etienne, & allié à *Jeanne*, dame de Fertans, laquelle testa en 1329. Son fils aîné, *Jean* de Scey, chevalier, épousa *Agnès* de Cusance, qui le fit pere de *Thiébaud* de Scey, chevalier, allié à *Etiennette* de Dommartin. De ce mariage sortit, entr'autres, *Philippe* de Scey, seigneur de Fertans, lequel aliéna la terre de Scey, que sa maison avoit jusqu'alors possédée. Il épousa *Alixan* Gillei, de laquelle il eut *Huguenin* de Scey, chevalier, seigneur de Fertans, pere, par *Jeanne* de Savigny, de *Henri*, marié avec *Cecile* de Groson, dont vint *Jean* de Scey, capitaine de 200 chevaux pour Maximilien, roi des Romains. Celui-ci eut de sa seconde femme, *Catherine* d'Epenois, *Claude* de Scey, chevalier, seigneur de Maillot, Epenois, Groson, &c. pere, par sa troisieme femme *Adrienne* d'Andelot, de *Pierre* de Scey, chevalier, seigneur de Batier, Pin, Epenois, &c. qui épousa *Anne* de Poligni, dont naquirent, entr'autres, *François* & *Louis* de Scey.

François, seigneur de Butier, Baumotte, Pin, &c. eut de sa femme *N.* . . de Châtenai, *Jean-Baptiste* de Scey, colonel du régiment de Bourgogne, qui obtint le titre de comte par lettres du roi catholique de 1649. quoiqu'il fût, disent ces lettres, issu d'une maison comtale d'origine. Ce seigneur mourut sans postérité.

Louis de Scey, son frere, seigneur de Chevro, Emagni & Laraie, deuxieme fils de *Pierre*, fut marié avec *Antoinette* de Pillot, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Jean-Claude*, comte de Scey, seigneur de Butier, &c. qui succéda aux biens de ses freres aînés, & de ses cousins, *Jean-Baptiste* comte de Scey, & *Jean* de Scey, marquis de la Manglane,

lieutenant général de la cavalerie de Bourgogne.

Jean-Claude laissa de son mariage avec *Albertine* de Buchterfvickt de Montclei, pour fils aîné, *Claude-Louis*, comte de Scey, chevalier, seigneur de Butier, Pin, Baumotte, & Emagni, lequel racheta la terre de Scey. Il épousa *Marie-Charlotte-Nicole* de Saint-Mauris-Montarey. Leurs enfants, sont,

1. *Antoine-Alexis*, comte de Scey, chevalier, meistre de camp du régiment de Languedoc, dragons, puis du régiment du roi, dragons, grand bailli de Dôle.

2. *Jean-Baptiste*, chanoine de S. Pierre de Mâcon, abbé commendataire de l'abbaie de S. André lez Clermont.

3. *Benigne*, Chanoinesse de Château-Châlon.

4. *Gabrielle* de Scey.

Les armes : *de sable au lion couronné d'or, armé & lampassé de gueule avec neuf croisettes, recroisettées au pied fiché d'or.*

SCEY SUR SAONE : C'est une ancienne baronnie du comté de Bourgogne, qui fut donnée l'an 1237. par l'empereur *Frédéric II.* à *Rainard III.* sire de Choiseul, mari d'*Alix* de Dreux, & ayeul de *Marguerite* de Choiseul Traves, qui eut cette baronnie en partage, & la porta en dot à son mari *Liebaud II.* baron de Baufremont, maréchal de Bourgogne. *Voyez* BAUFREMONT.

SCHEFFER : *Ulric*, né baron de Scheffer, chevalier de l'ordre de l'épée, ministre plénipotentiaire de sa majesté Suedoise, à la cour de France, ancien colonel d'infanterie Allemande, au service de France, &c. est né le 5 Août 1716. a été d'abord général-adjudant au service de Suede, sous le feu général comte de Lowenhaupt, a eu en France commission de capitaine, à la suite du régiment Royal Suedois le 16 Avril 1745. a été fait lieutenant-colonel du régiment de Fersen, infanterie allemande, à sa création le 1. Novembre de la même année; a eu commission & rang de colonel le 15 Août 1747. a quitté le régiment en 1751. & a été nommé ministre plénipotentiaire de Suede, à la cour de France, le 8 Juin 1752. il n'est point marié.

SCHEENCK DE NYDEECKEN : *Arnoult* Scheenck de Nydeecken, obtint par lettres du 21 Décembre 1695. l'érection en marquisat de ses terres, & seigneuries de Killenraedt, & de Swalmon en Gueldre.

SCHETS : Ancienne & illustre maison des Pays-Bas catholiques. *Erasme* Schets acheta en 1555. de *Philibert* de Mainstaing, la seigneurie de Grobbendonch dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la maison de Craynhem. *Erasme* Schets, étoit fils de *Conrad* Schets, qui vivoit en 1485, avec *Marie* Kans sa femme, & petit-fils d'*Erasme* Schets, écuyer, seigneur de S. George, qui testa à Aix-la-Chapelle, le 2 Octobre 1442. *Erasme* eut de sa premiere femme, *Jeanne* de Rechtergem, *Gaspard* Schets, sire de Grobbendonch, baron de Wesmale, trésorier général des Finances du roi catholique, dans les Pays-Bas. Celui-ci épousa *Catherine*, fille unique de *Lancelot* d'Ursel, Bourguemestre d'Anvers en 1532. & en 1570. & de sa premiere femme *Barbe* de Liere, il eut, entr'autres enfants, *Conrad*, qui a fait la branche des comtes, puis ducs d'Ursel; & *Antoine* Schets,

chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, gouverneur de Bois-le-Duc, en faveur duquel la seigneurie de Grobbendonch fut érigée en baronnie par lettres de l'archiduc *Albert*, & de l'archiduchesse *Isabelle*, sa sœur, du 4 Mars 1602. & depuis en comté par lettres de Philippe IV. roi d'Espagne du 3 Juillet 1637. *Antoine* qui mourut en 1640, eut pour fils aîné, de *Marie* de Massen, *Lancelot*, comte de Grobbendonch, & de Durbui, gouverneur du duché de Limbourg, marié à *Marguerite* de Noyelle; il en eut deux fils, *Antoine Ignace*, & *Charles-Hubert-Augustin*, morts tous deux sans postérité. Le dernier, qui étoit lieutenant-général au service d'Espagne, & gouverneur de Malines, déceda le 21 Juillet 1724. Le comté de Grobbendonch est rétourné à la branche aînée. *Voyez* URSEL.

SCHILDE: C'est une terre, & seigneurie, située dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, qui a été acquise en 1722. des enfants & héritiers de *Charles* Vanden-Werre, premier Bourguemestre d'Anvers, par *Paul-Jacques*, baron de Cloots, conseiller de l'empereur Charles VI. issu d'une très-noble & ancienne famille du duché de Limbourg, en faveur duquel ce prince l'érigea en baronnie par lettres du 15 Janvier 1723.

SCHOMBERG: L'ancienneté de la noblesse de cete maison est prouvée par les titres, présentés par *Henri* de Schomberg, maréchal de France, pour l'ordre du S. Esprit, certifié par *Bernard* de Polnitz, chancelier de *Chrétien* duc de Saxe, en vertu des commissions données par les rois Henri IV. & Louis XIII. Ils font mention de ses alliances avec les maisons de Schlenitz, Palsage, & Buneau, appellées par prérogative avec la maison de Schomberg, les quatre colonnes de la Noblesse de Misnie. Elles étoient nombreuses en branches & en personnes, toutes appellées pour se succéder les unes aux autres, ce que les ducs *Chrétien I.* & *Frédéric Guillaume*, administrateurs de saxe, confirmerent en faveur de *Gaspard* de Schomberg, comte de Nanteuil, & depuis *Chrétien II.* pour *Henri*, fils de *Gaspard*. Retenerut fait mention de *Henri* de Schomberg, au tournois de 1209. à Worms: de *Wolt* de Schomberg, à Witzbourg en 1235. de *Mathias* à Squenfuot en 1296. de *Nicolas* de Schomberg évêque de Capire, cardinal de Saint Sixte, célebre par ses ambassades, vers l'empereur Charles V. les rois de France, & d'Angleterre, pour les papes Leon X. & Clement VII. de *Dierdrie*, & de *Gaspard* de Schomberg, évêque de Meissen en 1463. & 1476. *Anne* de Hallewin, sœur de *Charles* duc de Hallewin, pair de France, épousa en 1620. *Charles* de Schomberg, maréchal de France, marquis d'Epinai, comte de Durretin, en faveur de qui Louis XIII. en Décembre 1620. continua le duché-pairie sur la terre de Maignelais, sous le nom de Hallewin pour eux, & leurs enfants mâles. Ils moururent sans enfants, & ce duché-pairie fut entierement éteint.

Les armes: *d'argent au lion coupé de gueule & de sinople*, qui est de Schomberg.

SCHOMBERG: Illustre maison d'Allemagne, qui a donné trois maréchaux de France, *Henri* de Schomberg, né au mois de Juil-

let 1575. fils aîné de *Gaspard* de Schomberg, & de *Jeanne* Châteignier, succéda à son pere au gouvernement de la haute & basse Marche, & à la charge de maréchal de camp général des troupes allemandes pour le service du roi. Il fut lieutenant de roi en Limosin en 1608. ambassadeur extraordinaire en Allemagne, en 1617. commanda sous le maréchal de Lesdiguieres dans l'armée de Piémont; & contribua à la prise de plusieurs places; fut fait surintendant des finances en 1619. servit à la réduction des villes de Rouen, de Caën, de la Fleche, du Pont de Cé, & de Navarreins en 1620. & aux siéges de S. Jean d'Angely, & de Montauban; fut par commission grand maître de l'artillerie de France, depuis la prise de Clerau; jusqu'à celle de Montpellier; se trouva à la prise de Noyan, Negrepelisse, Massilargues, & autres places du Languedoc, sur les huguenots; eut le gouvernement des pays de Limosin, Saintonge, & Angoumois en 1622. fut éloigné de la cour en 1623. & rappellé en 1624. admis au conseil d'Etat du roi; créé maréchal de France en Juin 1625. défit les Anglois, au combat de l'isle de Ré, le 8 Novembre 1627. commanda l'armée du roi avec les autres généraux au siége de la Rochelle en 1628. força le pas de Suse, où il fut blessé le 6 Mars 1629. se rendit maître de Pignerol le 22 Mars 1630. & de Veillane; secourut Cazal, défit & fit prisonnier le maréchal duc de Montmorenci, au combat de Castelnaudari, le 1. Septembre 1632. eut la même année le gouvernement de Languedoc, & mourut d'apoplexie à Bordeaux le 17. Septembre suivant, âgé de 59 ans, avec la réputation d'homme d'honneur, & de grand capitaine.

Le maréchal de Schomberg eut pour fils, *Charles* de Schomberg, élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII. Il commença à se faire connoître au siége de Sommieres en Languedoc, où il fut blessé; se trouva à l'attaque du pas de Suse, & à la prise de Privas en 1629. suivit le roi en Savoie en 1630. il fut dangereusement blessé au combat de Rouvroi en Barois, le 19 Juin 1632. le roi l'honora en 1733. de l'ordre du S. Esprit; lui donna le gouvernement du Languedoc, & de la citadelle de Montpellier; le fit maréchal de France le 26 Octobre 1637. après la victoire sur les Espagnols près Leucate en Rousillon; il eut plusieurs autres avantages les années suivantes: emporta les villes de Perpignan, & de Salces en 1642. eut la charge de colonel général des Suisses & Grisons le 1. Mai 1647. fut envoyé en Catalogne, en qualité de vice-roi; prit d'assaut la ville de Tortose, au mois de Juillet 1648. mourut à Paris de la pierre le 6 Juin 1656. âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'église du prieuré de Nanteuil auprès de son pere.

Les armes: *d'or au lion, coupé de gueule & de sinople.*

SCHOMBERG: Maison autrefois établie dans le diocèse de Treves sur le Rhin, différente de celle de Misnie, qui descend, dit-on, de celle des ducs de Cleves, dont elle porte les armes. Menard comte de Schomberg, maréchal du haut & bas Palatinat, gouverneur de Juliers, & de Cleves, eut d'*Anne* de Sutton, dame Angloise, *Frédéric - Armand*, comte de

Schomberg, & de Mertola en Portugal, baron de Laberſen & d'Altroff en Allemagne, comte de Coubert, & de Vitri en Brie, grand de Portugal, gouverneur de la Pruſſe ducale, miniſtre d'Etat de l'électeur de Brandebourg, généraliſſime de ſes armées, duc de Tetfort en Angleterre; il fit ſes premieres campagnes en Allemagne, & enſuite en Hollande, paſſa en France, après la mort de *Guillaume II.* prince d'Orange, où il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, & à la paix de 1659. entre la France, & l'Eſpagne; alla ſervir en Portugal, contre l'Eſpagne, où il fit des prodiges de valeur. Quand la paix fut concluе entre ces deux couronnes en 1668. il revint en France, & eut le commandement de l'armée du roi en Catalogne, fut honoré de la charge de maréchal de France, au ſiége de Condé en 1676. la religion Proteſtante étant abolie en France, il ſe retira en Allemagne, du conſentement du roi; paſſa en Angleterre, en 1688. avec le prince d'Orange, fut envoyé en Irlande, ſur la fin de l'année 1689. & y empêcha les progrès de l'armée du roi Jacques; il fut tué à la bataille donnée au-delà de la riviere de Boyne le 22 Juillet 1690. Il eut d'*Eliſabeth* de Schomberg ſa couſine, fille de *Henri* de Schomberg Weſel,

1. *Frederic*, comte de Schomberg, qui commanda ſous ſon pere en Portugal, & fut enſeigne des Gendarmes Ecoſſois.

2. *Othon* de Schomberg, tué au ſiége de Valenciennes, dans une ſortie en 1656.

3. *Menard* de Schomberg, colonel d'un régiment de cavalerie en 1673. &c. ſorti de France avec ſon pere; il fut général de la cavalerie Angloiſe, & lieutenant général du prince d'Orange, qui le créa duc de Leiceſter en 1691. commanda les troupes des alliés en Piémont, ſous le regne du roi Guillaume, & en Portugal, ſous celui de la reine *Anne*; ſe retira mécontent à la maiſon de campagne d'Hillington, pour y mener une vie privée, & y mourut le 16 Juillet 1719. âgé de près de 80 ans. Il eut de *Charlotte* Rhingrave, fille naturelle de *Charles-Louis*, électeur Palatin, *Charles*, comte de Schomberg, marquis d'Harwick, né le 15 Décembre 1683. mort en Irlande ſur la fin de 1713.

4. *Charles* de Schomberg, duc de Tetfort, en Angleterre.

5. *Henri* de Schomberg, mort à Bruxelles, des bleſſures qu'il reçut dans un combat en Flandres, où il fut priſonnier.

Les armes: *de ſable à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdeliſés d'or paſſés en croix & en ſautoir*, qui eſt Schomberg, & *ſur le tout d'argent au cavalier armé de ſable*, qui eſt Mertola.

SCHONBORN: *François-Erwin-Eugene*, comte de Schonborn, & du S. Empire, chambellan de l'empereur, colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque & prince de Witzbourg, épouſa le 3 Août 1751. la Princeſſe *Marie-Eliſabeth-Joſephe* de Salut, née le 4 Avril 1739. quatrieme fille de *Nicolas-Léopold*, prince de Salut, & du Saint empire, duc d'Hochſtrat, Wild, & Rhingrave, qui ſucéda en 1738. à ſon beau-pere *Louis-Othon*, prince de Salut, en qualité, de ſon plus proche agnat, & en faveur duquel l'empereur Charles VI. érigea l'an 1739. en duché le comté

d'Hochstrat, en Brabant qui lui appartient du chef de son ayeule *Marie-Gabrielle* de Lalain. Le comte de Schonborn, qui est né au mois de Janvier 1727. est neveu de l'archevêque électeur de Treves, & du feu cardinal évêque de Spire, & fils unique d'*Anselme-François*, comte de Schonborn, chambellan de l'empereur Charles VI. général de cavalerie, commandant général des troupes du cercle du Haut-Rhin, &c. & de *Marie-Therese*, comtesse de Montfort, & petit-fils de *Melchior-Frédéric*, élevé en 1690. avec sa postérité au rang de comte du Saint Empire, où il a été admis dans la classe des comtes de Franconie. Celui-ci avoit pour pere *Philippe-Erwin*, baron libre de Schonborn, & du Saint Empire; & frere de *Jean-Philippe* de Schonborn, élu l'an 1647. archevêque & électeur de Mayence, à laquelle dignité fut élevé, l'an 1695. son neveu *Lothaire-François*, comte de Schonborn. La maison de Schonborn, est connue parmi la Noblesse du Rhin, dès la fin du douzieme siécle, & a pour auteur *Euchaire* de Schonborn, chevalier, qui vivoit l'an 1180. & 1190. suivant une généalogie imprimée l'an 1745. par les soins de *Jean-Gostfrid* Biederman.

Mercure de France, Novembre 1751.

SCHOORE : *Charles-François* de Schoore, écuyer, seigneur de Morchove, Bourguemestre du pays & terroir du Franc de Bruges, & deputé des Etats de Flandres, fut fait & créé comte par lettres du 27 Mars 1686. avec faculté d'appliquer ce titre à quelque terre, qu'il pourra acquérir dans les pays-bas Catholiques.

SCHULEMBERG : Maison originaire d'Allemagne; elle a donné un maréchal de France. *Asoph* de Schulemberg fut page du roi Louis XI. ensuite homme d'armes des ordonnances pour le sire d'Orval. Il obtint des lettres de naturalité en 1488. *Raulin* son fils aîné, seigneur de Montdejeu, & de Ploirault, homme d'armes des ordonnances sous le sire de Sedan en 1539. fut capitaine de cinquante hommes de pied en champagne en 1543. Il eut de *Catherine* de Berle, entr'autres enfants *Jean* de Schulemberg, mestre de camp du régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au siége d'Amiens en 1597. *Jean* de Schulemberg, seigneur de Montdejeu, après la mort de deux de ses freres commandoit une compagnie de chevaux légers au siége d'Amiens, lors de la retraite de l'archiduc en 1597. Il eut d'*Anne* d'Averhoult, son épouse, mariée le 21 Octobre 1596. entr'autres enfants,

Jean de Schulemberg, comte de Montdejeu, d'abord cornette du prince de Sedan, au secours de la ville de Verceil en Piémont, où il se jetta n'ayant encore que seize ans. L'année suivante capitaine d'une compagnie de chevaux légers, il fut envoyé au secours du comte Palatin en Boheme, & n'en revint qu'après s'être trouvé en 1620. à la bataille de Prague. Il supporta en 1637. toutes les fatigues du long siége d'Hermenstein, qui fut rendu sans sa participation. Il fut fait maréchal de camp au siége d'Hesdin, aida à forcer le passage de l'Escaut en 1649. fut lieutenant-général des armées du roi en Flandres en 1650. Il défendit courageusement Arras, dont il étoit gouverneur, contre les forces Espagnoles, ce

qui lui mérita le bâton de maréchal de France. Il mourut sur la fin du mois de Mars 1671. gouverneur de la province de Berri, sans laisser d'enfants de *Magdelene* de Roure de Forceville.

Les armes : *de sable au chef cousu d'azur, chargé de quatre épées d'argent, les gardes d'or.*

SCHWARTZBOURG : Comté qui est un des Etats de la Thuringe, en haute Saxe. La maison de Schwartzbourg, est fort ancienne. En l'an 1349. *Gunter* de Scwartzbourg, fut élu empereur dans les formes ; mais se voyant empoisonné, il céda l'empire à *Charles* de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les regles pendant la vie de *Louis* de Baviere, par quelques membres de l'empire, ennemis de cet empereur. Il mourut à Francfort, six mois après son élection. Les comtes de Schwartzbourg, sont divisés en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'Arnstet, & de Rudelstet, ou Rudolstat.

SCHWERTZEMBERG : petit état du cercle de Franconie, que *Maximilien II.* érigea en comté, l'an 1566. & *Ferdinand III.* créa prince de l'empire en 1654. *Jean-Adolphe* de Schwartzemberg. Cette maison possede aussi la baronie de Seinsheim, qui est contigue au comté de Schwartzemberg, du côté du midi. *Mati. dict.*

SCOCKART : Famille noble des pays-bas Autrichiens. *Louis-Alexandre* Scockart, chevalier seigneur de Tirimont, de Phesle, de Harmignies, Haut-Voué héréditaire de Thulli, fut conseiller des conseils d'Etat & privé de S. M. C. trésorier-général des domaines, & finances aux pays-bas, & son ambassadeur plénipotentiaire à Riswick. Il obtint le 3 Mars 1690. que les terres & seigneuries de Dielbecke, Itterbecke & Bodeghem, fussent unies & érigées en comté sous le nom de Tirimont. *Louis-Alexandre* Scockart, étoit issu de *Jean* Scockart, ennobli avec sa postérité le 15 Juillet 1487. par l'empereur Maximilien I. avec lequel il avoit été prisonnier à Bruges : ce *Jean* fut pere de *Zacharie*, & ayeul de Josse, dont le fils *Zacharie II.* eut *Charles* Scockart, conseiller à la cour souveraine de Hainault : celui-ci eut pour fils *Louis-Alexandre*, créé comte de Tirimont, décedé en 1708. laissant de *Jeanne-Marie* François, pour fils aîné, *Alexandre-Louis* Scockart, comte de Tirimont, baron de Gaesbeck, mort en 1718. Il avoit épousé *Jeanne-Marie* Volkaert de Weldene, dont il a eu pour fils aîné *Philippe-Charles-Thomas* Scockart, comte de Tirimont, baron de Gaesbeck & de Wanghe, pair de Namur. *Tabl. gén. Part. V. p.* 2. 4.

SCORAILLE : Maison qui tire son nom d'un ancien château situé dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac, lequel fut pris en 767. par le roi Pepin, pere de Charlemagne. M. du Bouchet, a dressé en 1681. la généalogie de cette maison. *Begon*, seigneur de Scoraille est le premier qui soit connu par des titres. Il fit son testament le 3 Décembre 1030. *Charles*, seigneur de Scoraille, qui vivoit en 1681. en descendoit au dix-neuviéme degré. Il a eu de son épouse *Gabrielle* de Pesteil, *François-Antoine*, *Pierre*, & *Rose* de Scoraille.

Les seigneurs de Roussille sont une branche cadette de cette mai-

ſon. Ils ont pour auteur *Louis* de Scoraille, ſecond fils de *Marquis*, ſeigneur de Scoraille, & d'*Helene* de Salagnac. Il eut en partage les ſeigneuries de Rouſſille en Limoſin, & de Montpenſier en Auvergne. Il teſta le 14 Mai 1560. *Louis-Theodoſe* de Scoraille, marquis de Rouſſille, &c. né le 12 Août 1680. chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant du roi dans la haute Auvergne, brigadier d'infanterie le 1. Février 1719. épouſa la même année *N*.... de Ribeyre, fille de *Charles* de Ribeyre, premier préſident de la cour des Aides de Clermont-Ferrand, & de *Magdeleue* de Berulle.

Les armes de Scoraille, ſont: *d'azur à trois bandes d'or.*

SCOT, en Bretagne : *d'or à 3 têtes de lion, arrachées de gueule 2 & 1. lampaſſées d'azur.*

SCOT DE LA MESANGERE, à Rouen : *d'or au cerf accroupi au naturel.*

SCUDERI : Maiſon noble & ancienne, originaire du royaume de Naples, établie depuis longtems en Provence. *Magdelene* de Scuderi s'eſt rendue célébre dans le dernier ſiécle, tant par la beauté de ſon eſprit que par la pureté de ſes mœurs. Elle mourut à Paris le 2 Juin 1701. âgée de 35 ans, comblée des bienfaits de Louis XIV. & regrettée de tous les ſçavants : ſon frere *N*... de Scuderi, a joui auſſi d'une belle réputation dans la république des lettres.

SEBEVILLE : Seigneurie érigée en marquiſat en 1660. en faveur de *François* Cadot de Sebbeville. *Voyez* CADOT.

SECHELLES : *Voyez* MOREAU DE SECHELLES.

SECONDIGNI : C'eſt une baronnie qui fut érigée en comté par lettres du mois de Juin 1566. enregiſtrées au mois de Juillet ſuivant en faveur d'*Artus* de Coſſé, ſeigneur de Gonnor, maréchal de France, ſurintendant des finances, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, de Touraine, & d'Orléannois, mort le 15 Janvier 1582. Sa fille aînée *Renée* de Coſſé, comteſſe de Secondigni, étant morte en 1622. ſans enfants de *Charles* de Montmorenci, duc de Damville, le comté de Secondigni paſſa à ſon neveu, *Louis* de Gouffier, duc de Rouannois, fils de ſa ſœur *Jeanne* de Coſſé, dame de Gonnor.

SECQ : *Thomas* le Secq, écuyer, fils de *Thomas* le Secq, écuyer ſeigneur de Launai, & de *Marie* de Quenouille, obtint en 1683. que la ſeigneurie de Bavelinghen, unie à celles de Saint Martin de Rufquehen, & d'Eſclemi, fût érigée en baronnie ſous la dénomination de Bavelinghen.

SEDAN : Fief de Mouzon, & arriere-fief de l'égliſe de Rheims, qui tomba entre les mains de ſeigneurs puiſſants, qui ſe rendirent ſouverains. Il paſſa de la maiſon de *Jauche* à *Jean* de Barbanſon, ſeigneur de Boſſu, qui le poſſédoit en 1381. *Guillaume* de Braguemont, frere de l'amiral étoit ſeigneur de Sedan en 1414. *Louis* ſon fils vendit Sedan en 1424. à *Erard* de la Marck, comte d'Aremberg, mari de ſa ſœur. Cet *Erard* fit commencer en 1446. la fortereſſe de Sedan. *Jean*, ſon fils, acquit en 1449. la ſeigneurie de Raucourt & l'unit à celle de Sedan. Ce fut lui qui en acheva la fortereſſe en 1454. *Robert I.* ſire ou prince de Sedan, & de Fleuranges, fut encore duc de Bouillon par ceſ-

sion de son frere cadet, *Guillaume* de la Marck, qui a fait branche des comtes de la Marck. *Robert* fut tué en 1489. *Robert II.* prince de Sedan, & duc après son pere mourut en 1535. ou 1536. *Robert III.* d'abord appellé seigneur de Fleuranges, fait maréchal de France en 1526. investi la même année, au mois de Novembre, du duché de Château-Thierri, mais sans rang, fut duc de Bouillon après son pere, & mourut dès l'an 1537. *Robert IV.* son fils unique, fut aussi après sa mort seigneur de Fleuranges, duc de Bouillon, seigneur du duché de Château-Thierri; & maréchal de France en 1547. & mourut en 1556. *Henri-Robert* son fils aîné qualifié prince de Sedan, duc de Bouillon, &c. mourut le 2 Décembre 1574. (*a*) *Guillaume-Robert* son fils duc après lui mourut, non marié, le 1. Janvier 1688. *Charlotte* sa sœur & unique héritiere à sa mort; Duchesse après lui, & mariée en 1591. à *Henri* de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, qui fut appellé duc de Bouillon par ce mariage, mourut sans enfants le 15 Mai 1694. Elle institua son mari son héritier, Cette donation contraire à la substitution établie par le duc son pere, eut son effet en vertu de l'accommodement fait par *Henri* de la Tour, avec le comte de Braine, & les autres contendants le 5 Août 1601. *Henri* de la Tour se remaria le 16 Avril 1595. à *Elisabeth* de Nassau, fille aînée de *Guillaume I.* prince d'Orange, & mourut le 25 Mars 1623. En 1652. Louis XIV. acquit Sedan, par un échange avantageux à la maison de Bouillon. *Voyez* BOUILLON, pour la suite des derniers ducs de Bouillon: Et la MARCK, pour la suite des comtes de la Marck.

SEGLIERE: *Timoleon-Gilbert* de Segliere, chancelier de monsieur le duc d'Orléans, épousa en 1682. *Marie-Anne* de Belle-Fourriere, devenue en 1690. héritiere de sa maison, par la mort de ses deux freres. *Joachim-Adolphe* de Segliere, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloi, du chef de sa mere, s'est marié en 1720. à *Pauline-Chorisante* de Pas de Feuquieres, qui a hérité en 1730. du marquisat de Feuquieres. Le marquis de Soyecourt, fait brigadier le 1. Février 1719. est mort le 25 Mars 1738. & sa femme le 3 Juin 1742. Leurs enfants sont,

1. *Louis-Armand*, marquis de Soyecourt, né le 29 Août 1722. colonel de Dauphin étranger en 1742. marié en secondes noces le 27 Mars 1748. avec sa cousine *Eleonore-Auguste* de Bethune, sœur consanguine de la feue maréchale de Belle-Isle.

2. *Antoine-Adolfe*, dit le marquis de Feuquieres, né le 10 Mars 1723. major du régiment Dauphin étranger.

3. *Joachim-Charles*, dit le com-

(a) Charles-Robert, *son frere cadet, comte de Braine par partage, prit en* 1594. *le titre de duc de Bouillon, & mourut en Septembre* 1622. *Il eut pour fils* Henri-Robert II. *aussi duc de Bouillon, mort le* 7 *Novembre* 1652. *qui fut pere d'une fille, nommée* Louise, *mariée le* 23 *Janvier* 1633. *à* Maximilien *Eschalart, marquis de la Boulaie en Poitou, dont les descendants ont pris le nom & les armes de la Marck.*

te de Soyecourt, capitaine de dragons, marié le 22 Mars 1749. à *Marie-Silvie* de Berenger de Gua.

Les armes : *d'azur à 3 épis de seigle d'or 2 & 1.*

SEGONZAC : C'eſt une terre, & ſeigneurie, ſituée en Perigord, que *Magdelene* Vigier, porta en dot l'an 1572. à ſon mari *Raimond* Bardon, gentilhomme du Perigord. *Voyez* PERIGORD.

SEGUIER : Ancienne famille, originaire du pays de Querci. Elle a été diviſée en pluſieurs branches, établies à Cahors, & à Toulouſe. Celle de Cahors, a eu des ſénéchaux du pays de Querci, & des chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouſe a produit des juges-mages de cette ville, & des préſidents à mortier au parlement de Languedoc.

SEGUIER : Autre maiſon, originaire du Bourbonnois, féconde en grands magiſtrats, & en perſonnes illuſtres ; qui a donné un chancelier de France, cinq préſidents à mortier, treize conſeillers, deux avocats généraux, au parlement de Paris, ſept maîtres des requêtes, pluſieurs ambaſſadeurs, &c.

Les armes ſont : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un mouton paſſant d'argent.*

SEGUINS DE PAZZI : *Paul-Dominique* des Seguins, fils de *Gabrielle* de Paniſſe de Pazzi, & d'*Eſprit-François* des Seguins, ſeigneur de Beaumette, hérita de ſon oncle maternel, *Claude* de Paniſſe Pazzi, marquis d'Aubignan, ſeigneur de Lauriol, Syndic de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin, mort ſans enfants. *Paul-Dominique*, qui prit dès-lors les nom, & armes de Pazzi, eut, entr'autres enfants, de *Gabrielle* de Calviere, *Louis* de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, baron de Maligeai, qui de *Sibille*, de Fortia d'Urbans, a laiſſé,

Paul de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, enſeigne de Galere en 1733. vivant en 1749. & quatre filles religieuſes.

SEGUIRAN, de Provence : *d'azur à un cerf élancé d'or.*

SEIGNES : Les comtes de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

SEIGNELAI : C'étoit une ancienne baronnie de l'Auxerrois, qui fut long-tems poſſédée par la maiſon de Savoiſi, qui porta cette terre en mariage à *François* ſeigneur de la Riviere en Nivernois, & de Champlemy, vicomte de Tonnerre, & de Quinci. Leur fils aîné, baron de la Riviere, & de Seignelai, n'eut de ſa femme *Iſabeau* de Dinteville, que des filles, dont l'aînée épouſa ſon couſin germain, *Hubert* de la Riviere, & lui porta les baronnies de la Riviere & de Seignelai. Cette derniere fut depuis vendue par un de ſes deſcendants à *Jean-Baptiſte* Colbert, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, contrôleur général des Finances, mort le 6 Septembre 1683. en faveur duquel la baronnie de Seignelai, fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1668. Elle appartient aujourd'hui au duc de Montmorenci, du chef de ſa mere *Marie-Sophie* Colbert. *Voyez* COLBERT, & MONTMORENCI.

SEILLONS : Terre, qui paſſa par alliance de la maiſon de Villeneuve, dans celles d'Agout, d'Ollieres, & de Vintimille, & qu'*Anne* de Vintimille, fille de *François*, baron d'Ollioules, por-

ta à *Guillaume* de Raousset, conseiller au parlement de Provence. *Voyez* RAOUSSET.

SEISSAC : C'est une baronnie dans le diocese de Carcassonne, qui entra en 1565. dans la maison de Clermont Lodeve, par l'alliance d'*Adonce* de Bernui-Carmain-de-Foix, dame de Seissac, avec *Gui* de Castelnau, baron de Castelnau de Clermont, sénéchal de Toulouse, laquelle obtint l'érection de Seissac, en marquisat par lettres du mois d'Avril 1604. enregistrées au parlement de Toulouse, le 3 Septembre suivant pour elle & son fils *Alexandre* de Castelnau & de Clermont, mari de *Catherine* de Caumont Lauzun, pere de *Gabrielle-Aldonce*, & ayeul de *Louis* de Guilhem de Castelnau, marquis de Seissac, comte de Clermont Lodeve, mort à Paris, le 25 Avril 1715. laissant un fils unique décédé au mois de Juin 1715. & dont la mere *Jeanne-Therese-Pelagie* d'Albert de Luines, est devenue héritiere. Cette dame est née le 8 Octobre 1675. *Tab. gén. Part. IV. p.* 36. *Voyez* ABBERT DE LUINES : CLERMONT LODEVE, & CASTELNAU.

SELLE : *Nicolas* Selle, fut ennobli par *René*, duc de Lorraine. De lui est issu, *Florent-Marcelin* Selle, trésorier-général de la marine, décédé en 1743. Son fils *Charles* Selle, conseiller au parlement du 19 Juillet 1730. a épousé en premieres noces *Catherine* Gaultier de Bessigni, sœur du Président *Adrien-Jules* de Bessigni, de *Jeanne-Catherine* de Bessigni, alliée en Septembre 1723. à *Barthelemi* de Berni, conseiller au parlement, & de *Marie-Anne*, femme de *Denis-Louis* Pasquier, baron de Coulaines, aussi conseiller au parlement. *Charles* Selle, n'a qu'une fille de 16 ans de ce mariage, & plusieurs de son second avec *N*... Lamouroux, fille du trésorier des Etats de Languedoc : ses freres, & sœurs sont,

1. *N*.... Selle, trésorier-général de la marine, qui a des enfants de sa femme *N*... Eynard, sœur de la marquise de l'Hôpital-Sainte-Mesme.

2. *N*.... Selle, mariée le 5 Novembre 1724. à *Henri* comte d'Illiers, mort le 26 Novembre 1727. laissant pour fille unique *N*... d'Illiers, qui a épousé en Août 1744. le président du Tillet, dont postérité. *Tabl. gen. Part. V. p.* 429.

SELLE (la) : C'est une seigneurie, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Juillet 1695. enregistrées le 6 du même mois en faveur de *Michel* Guestre de Preval, ayeul maternel de la comtesse de Forcalquier.

SELLES : Seigneurie en Berri, qui fut érigée en comté en faveur de *Philippe* de Bethune, baron de Selles, par lettres du mois de Janvier 1621. enregistrées le 19 Juillet 1636. *Voyez* BETHUNE.

SELVE : Cette famille est d'une noblesse très-ancienne, & a fourni plusieurs hommes illustres en différents états, entr'autres, *Jean* de Selve, premier président au parlement de Paris, qui fut chargé en 1524. d'aller à Madrid, traiter de la rançon du roi François I. qui l'honoroit de sa confiance ; plusieurs ambassadeurs en Espagne, à Londres ; trois conseillers d'Etat, deux évêques, *Georges*, & *Jean-Paul* de Selve, qui ont rempli dignement les siéges épiscopaux de Lavaur, & de Saint-Flour ; plusieurs chevaliers de Malte, & officiers dans les

troupes du roi. *Jean* de Selve, chevalier seigneur de Cerni, chastelain de Villiers, seigneur de Tanqueux, de Boissi, & Cuti-Chau-de-Vaux, du fief du péage de la Ferté-Aleps, mourut en Octobre 1751. dans son château de Villiers, province de Hurepoix, âgé de 63 ans; il étoit fils aîné de *Jean-Baptiste* de Selve, seigneur des mêmes lieux, & de *Marie-Therese* Moret, son épouse, & chef des nom & armes de la maison de Selve: il avoit épousé en 1723. *Marie-Elisabeth* le Petit, dont il laisse une fille unique *Charlotte - Elisabeth* de Selve, mariée au mois d'Avril 1751. avec son cousin issu de germain, *Jean*, comte de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville, en Beauce, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt, chevalier de S. Louis, fils de *Pierre*, comte de Selve, mort maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de S. Venant, & dame *Françoise-Eleonore-Arnaud* de Reti. Cette double alliance réunit les deux branches de cette maison, & y conserve la terre de Cerni, dont ils sont seigneurs depuis 1528.

Les armes sont: *d'azur à deux fasces ondées d'argent.*

Voyez Blanchard, éloge des premiers présidents, p. 61. Mémoires généalogiques: Mémoire d'Etat, par Rebiez: Bayle, Moreri, Mercure d'Octobre 1751.

SEMILLI: *de gueule à l'écusson d'argent, accompagné d'une orle de fermaillets d'or.*

SEMIN DE BRANSAC: *de gueule à 1 chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, & accompagné de 3. cœurs d'argent posés 2 en chef, l'autre en pointe.*

SEMUR: *d'argent à 3 bandes de gueule.*

SENARET: Baronnie en Gevaudan, qui entra en 1582. avec celle de S. Vidal, dans la maison de Rochefort - d'Ailli, que son ancienneté, & ses alliances rendent une des plus considérables d'Auvergne. *Voyez* ROCHEFORT.

SENAS: C'est une baronnie située en Provence, diocese d'Avignon, qui fut acquise en 1438. de *Louis* d'Arcussia, par *Balthasar* de Jarente. *Voyez* JARENTE.

SENECEY: Le bourg de Senecey, qui est dans une fort belle situation sur la route de Lyon, à trois lieues par-delà Châlon-sur-Saône, a donné son nom à l'ancienne maison de Senecey, fondue en 1407. dans celle de Toulonjeon, par le mariage de *Marguerite* de Senecey, avec *Jean* seigneur de Toulonjeon, chevalier de la toison d'or, & maréchal de Bourgogne. Leur fille *Claude* de Toulonjeon, épousa le 5 Septembre 1440. *Jean* de Beaufremont, seigneur de Soie. Elle n'eut que le tiers de la baronnie de Senecey, par le testament de son pere. Mais elle fut adjugée en entier par arrêt du parlement de Bourgogne, du dernier Mars 1508. à *Pierrre* de Beaufremont son fils, chevalier, sire de Vauvillars, & de Soie, mort le 16 Mai 1505.

Il y a dans la cour du château de Senecey, une chapelle desservie par huit chapelains à la nomination du seigneur, dont quatre furent fondés en 1553. par *Nicolas* de Beaufremont, baron de Senecey, & quatre autres en 1673. par *Marie-Catherine* de la Rochefoucauld, veuve de *Henri* de Beaufremont. *Marie-Claire* de Beaufremont, devenue héritiere de sa branche, porta en 1637. le marquisat de Senecey, à *Gaston* de

Foix, comte de Fleix; le duc de Foix leur fils, n'ayant point d'enfant, légua le marquisat de Senecey, & ses dépendances à *Guillaume-Alexandre*, marquis de Vieuxpont son cousin, qui n'ayant point aussi d'enfant, légua à *Pierre-Louis* comte d'Ailli son cousin, le marquisat de Senecey. *Voyez* AILLI. Tom. I. & les *Tabl. géné. Part. V. p.* 126.

SENECHAL (le), en Bretagne: *de sable à 5 fusées d'argent en bandes accostées de 6 besans d'argent, 3 de chaque côté.*

SENECHAL de Kercado, ou Carcado. *Voyez* CARCADO.

SENNETERRE: *Voyez* SAINT NECTAIRE.

SENERET, en Gevaudan: *d'azur à un belier puissant d'argent accolé, & clariné d'or.*

SENEVOI: *de gueule à la bande d'or, au chef cousu d'azur.*

SENICOURT, en Picardie: *d'argent à la fasce de gueule.*

SENOZAN: Terres qui composoient le comté de Briord, dans le Maconnois, & qui furent acquises par *David* Olivier, qui obtint au mois de Novembre 1710. de nouvelles lettres d'érection en sa faveur, sous le nom de comté de Senozan. *Voyez* OLIVIER.

SENLIS: Ancienne maison de l'isle de France qui tiroit son origine des anciens comtes de Senlis, & dont une branche prit depuis le nom de Bouteillier, conjointement avec celui de Senlis, parce que plusieurs seigneurs de cette maison avoient possédé la charge de Bouteillier de France. *Voyez* BOUTEILLIER.

SENS: La ville de Sens eut autrefois ses comtes particuliers. *Magnerius*, qui passe pour le premier comte de Sens, mourut le 1. Août 836. *Fromond III.* du nom, fut chassé avec son frere; mais le roi Robert rétablit *Renaud II.* à condition qu'après sa mort la ville de Sens reviendroit au Domaine royal, comme il arriva en 1055.

SEPTEMME: C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1686. enregistrées au parlement de Dauphiné, le 3 Septembre suivant en faveur de *Camille* d'Hostan de la Tivaliere, comte, puis duc de Tallard. Ce marquisat fut ensuite acheté par *Claude* Pecoil, prevôt des Marchands de Lyon. *Voyez* PECOIL.

SEPTIMANIE: La Septimanie, nommée aussi Gothie, depuis le sixieme siécle, fut détachée l'an 817. du royaume d'Aquitaine, & érigée en duché, ou gouvernement général, qui comprenoit la Septimanie propre, en deçà des Pyrénées, & la Marche d'Espagne, au-delà des montagnes. Les ducs de Septimanie, étoient comtes particuliers de Barcelonne. Ils sont souvent désignés sous ce seul titre. *Bera*, comte de Barcelonne en 801. fut le premier duc de Septimanie. Il fonda l'abbaye d'Alet, en 813. & fut proscrit en 820. Les ducs de Septimanie furent dans la suite nommés marquis de Gothie, l'an 865. le marquisat de Gothie, fut séparé du gouvernement des Marches d'Espagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre, en deçà des Alpes, dont Narbonne, fut la capitale, comme Barcelonne, le fut de la Marche d'Espagne.

SERAN-MONTGAILLARD: Seigneurie en Gascogne, possédée de mâle en mâle & sans interruption, depuis le milieu du treizieme siécle, par une branche de la maison de Percin, qui tire son

origine d'*Arnaud* de Percin, puissamment établi dès l'an 1272. dans le Fesensac, pays de Gascogne. *Voyez* PERCIN.

SERCEI-D'ARCONCEI : *d'argent à la croix de gueule, chargée de 5 roses d'argent.*

SERCI, en Mâconnois : *d'argent à 3 fasces ondées d'azur.*

SERCLAES : Famille Patricienne & noble de Bruxelles. *Jean* t'Serclaes est le premier, qui en 1469. tint du duc de Brabant, à titre de bénéfice, la seigneurie de Tilly, qui jusques-là avoit été indépendante. Il avoit épousé *Agathe* de Hennin-Lietard, dont naquit *Jean*, seigneur de Tilly & de Montigni, marié à *Marie* de Daure. Leur fils, *Jacques*, épousa *Marie* de Bossimelle, dame de Ballast, & sénéchale du comté de Namur, mere de *Martin*, seigneur de Tilly, sénéchal du comté de Namur, qui eut de sa femme *Dorothée* de Schierstedt, *Jacques* t'Serclaes, créé comte de Tilly en 1620. & du S. Empire en 1623. Celui-ci, qui mourut en 1624. avoit épousé *Maximiliene* d'Ostfrize, dont il laissa deux fils, *Jean* Werner, & Werner. L'aîné, comte de Tilly, fut marié à *Françoise* de Montmorenci-Robec, dont naquit, entr'autres enfants, *Albert*, comte de Tilly, créé prince de t'Serclaes, mort à Barcelone le 5 Avril 1715. étant grand d'Espagne, & viceroi de Navarre, & ayant survécu aux enfants qu'il avoit eus de *Marie-Magdelene* de Longueval de Bucquois.

La branche de Werner t'Serclaes qui avoit épousé *Françoise-Barbe* de Lichtenstein, & qui avoit pour fils, *Ernest-Aimeric*, s'éteignit dans son petit-fils, *Ferdinand-Laurent*, comte de Tilly, & de Breiteneck, décedé le 9 Janvier 1724. sans alliance *Tabl. Gén. Part. V. p.* 174.

SERENT DE KERFILY, en Basse-Bretagne. Dans la derniere réformation de la Noblesse de Bretagne en 1670. cette famille a été déclarée issue d'ancienne chevalerie, ayant justifié de son état par filiation suivie depuis l'an 1360. La baronne de Montmorenci avoit épousé en premieres noces *Louis* de Serent, seigneur de Kerfily, en Basse-Bretagne, conseiller au parlement de Rennes. Les armes : *d'or à 3 quintefeuilles de sable* 2 & 1.

SERGINES : Petite ville & baronnie ancienne située sur les confins de la Champagne, du côté de la Brie, au diocèse de Sens : elle est renommée par ses foires & marchés des plus considérables de la contrée. La terre de Sergines qui relêve de l'archevêché de Sens, étoit immémorialement possédée par des seigneurs, à qui elle avoit donné son nom : l'on voit qu'elle appartenoit en 1299. à *Gilles* de Sergines, ainsi qu'il est rapporté dans des lettres patentes de cette même année, par lesquelles le roi Philippe le Bel, & Jeanne, reine de France, accordent audit *Gilles* de Sergines, échanson de la reine, & à ses freres, tous les hommes & femmes de condition servile que leurs Majestés avoient audit lieu de Sergines. *Jean* de Sergines rendit foi & hommage de sa terre & seigneurie de Sergines, à l'archevêque de Sens, & de quelques-uns des arrieres-fiefs mouvants de sadite seigneurie, en date de la veille de Notre-Dame de Mars 1339.

Jeanne, dame & baronne de Sergines, sa petite-fille, épousa *Jean* de Herneri, écuyer, qui en

1441. & 1449. en rendit foi & hommage à *Louis* de Melun, archevêque de Sens, comme fit en 1468. son petit-fils, *Gilles* de Herneri, par *Charles* de Brichantel son tuteur. *Louis* de Herneri, baron de Sergines, successeur de *Gilles*, obtint main-levée de *Tristan* de Salazar, archevêque de Sens le 20 Août 1518. à l'occasion de la saisie de ladite terre pour devoirs non faits. *Jeanne* de Herneri, baronne de Sergines, petite fille de *Louis*, épousa Juvenal de Villiers; duquel elle étoit veuve, lorsqu'en 1587. *Catherine* de Villiers leur fille, dame & baronne de Sergines, épousa *Anne* du Parc, écuyer, seigneur de Montigni la Coudre, après le décès duquel elle se maria à *Michaut* de la Forge, écuyer, seigneur de Campaigne, avant 1598. Elle vendit à *Antoine* Olivier, seigneur de Chitré, la Mine, & Surpallis, en Nivernois, en date du 11 Juin de cette année, la baronnie de Sergines, qui étoit fort démembrée par les aliénations de ses ancêtres.

Etiennette Olivier, dame de Chitri, en Nivernois, & baronne de Sergines, fille d'*Antoine*, ayant épousé par contrat du 25 Février 1611. *François* de Blanchefort, chevalier, sire, baron d'Asnois, de Saligni, &c. ce seigneur de Blanchefort, vendit avec elle la baronnie de Sergines, & tout ce qui leur appartenoit en ladite terre, par contrat du 22 Décembre 1640. à *Claude* Bouthiller II. du nom, seigneur de Pont-sur-Seine & de Chavigni, sur-intendant des finances, qui de sa femme *Marie* de Bragelonde, eut *Léon* Bouthiller, comte de Chauvigni, baron de Sergines, ministre & sécretaire d'Etat, &c. mort à Paris le 11 Octobre 1652. laissant d'*Anne* Phelippeaux son épouse, entr'autres enfants, *Renée* Bouthiller de Chavigni, baronne de Sergines, épouse de *Jean* Beuzelin, seigneur de Rosmelet président à mortier au parlement de Rouen, morte le 20 Mars 1711. laissant pour fille unique, *Anne-Marie* Beuzelin, baronne de Sergines, mariée le 19 Juin 1698. à *Henri-Jacques* de Caumont, duc de la Force, pair de France, mort sans laisser de postérité le 20 Juillet 1726. *Tabl. Gén. Part. VII. p.* 320.

SERICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie: *d'argent à la croix de gueule, chargée de 5 coquilles d'or.*

SERILLAC, *alids* SEDILLAC: C'est une seigneurie au comté de Gaure en Gascogne, qui fut portée en mariage l'an 1540. à *Olivier* de Faudoas, seigneur de la Mothe & de S. Estesse, par *Marguerite* de Sedillac. *Voyez* FAUDOAS, *Tom. II.* & le Supplément *Tom. IV.*

SERIZAI: *d'argent à 10 tourteaux de gueule 4, 3, 2 & 1.*

SERMEROLLES: Les seigneurs de ce nom font une branche de la maison de Briçonnet. Ils ont commencé à *François* Briçonnet, second fils de *Pierre* Briçonnet, seigneur de Cormes, & de *Marie* Hesselin, & ont fini après trois degrés à *François*, seigneur de Sermerolles, mort sans postérité. *Voyez* BRIÇONNET.

SEROCOURT, en Champagne: *d'argent à la bande de sable, accompagnée de 7 losanges de même, 4 en chef & 3 en pointe.*

SERPENTS (des): *d'or au lion d'azur, lampassé de gueule.*

SERQUEUX: C'est une terre & seigneurie qui fut érigée avec

celle de la Superle en baronnie, par lettres du mois de Juin 1653. enregistrées le 7 Septembre 1654. en faveur d'*Hilaire*, marquis de Laval-Lezai.

SERRE : Famille noble du Languedoc. La terre & seigneurie de Gras, en Vivarais, fut donnée à *Joseph-Sebastien* de Serre, par son oncle maternel *N*..... de Saunier, seigneur de la Baume, baron de Viole, dont la sœur, *Elisabeth* de Saunier, avoit épousé en 1694. *Eimard* de Serre, co-seigneur de S. Marcel, S. Montant & Cousignac, commandant pour le roi dans l'Uzége, fils de *Jean* de Serre, co-seigneur de S. Marcel, &c. & de *Louise* de Durand. *Joseph-Sebastien* de Serre, seigneur de Gras, né le 11 Juillet 1702. grand bailli du Haut-Vivarais & Valentinois, chevalier de S. Louis, commandant pour le roi dans le Bas-Vivarais, épousa le 3 Janvier 1733. *Catherine-Louise* de Lapie de Sevigni, dont,

1. *Joseph-Camille* de Serre, marquis de Gras, né le 21 Mai 1739. en faveur duquel, & en considération des services de son pere, de son ayeul & de son oncle *Fortunat* de Serre de Rochecolombe, mort brigadier des armées du roi, & lieutenant de roi, commandant à Metz, la terre de Gras fut érigée en marquisat par lettres du mois de Novembre 1750. enregistrées en la chambre des comptes de Montpellier le 15 Décembre suivant, & au parlement de Toulouse le 25 Février 1751.

2. *Marie-Rosalie* de Serre, née le 27 Janvier 1748.

Le marquis de Gras a pour tantes,

1. *Louise-Marie-Augustine* de Serre, née le 22 Décembre 1695. mariée le 4 Juin 1714. à *N*.. de Meyras, chevalier seigneur de la Roquette & S. Marcel.

2. *Marie* de Serre, née le 11 Mars 1697. mariée le 2 Décembre 1724. à *François-Ignace* de Chabertan d'Alauzon, chevalier, seigneur de Ribeyres.

3. *Marie-Elisabeth* de Serre, née le 4 Mars 1698. religieuse Ursuline.

4. *Anne-Catherine* de Serre, née le 3 Avril 1704. mariée le 19 Septembre 1726. à *François Cerice*, comte de Vogué & de Montlord, baron d'Aubenas, chevalier de S. Louis.

5. *Jeanne-Françoise* de Serre, née le 2 Janvier 1700. religieuse Ursuline.

6. *Therese-Colombe* de Serre, née le 6 Décembre 1708. religieuse à l'abbaye de Soyon.

7. *Marguerite-Henriette* de Serre, née le 16 Mai 1710. religieuse Ursuline.

Tabl. Gén. Part. V. p. 124.

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & accompagné de 3 trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

SERRE : Les seigneurs de ce nom sont une branche de la maison de Lenoncourt, dont les biens ont passé dans celle de Sublet-Heudicourt, par le mariage de *Marie-Anne Françoise*, dame de Lenoncourt, avec *Denis* Sublet, dit le comte d'Heudicourt. *Voyez* LENONCOURT & HEUDICOURT.

SERRIERES : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en comté, avec union de celles de la Sabloniere, de Carisieu, & de Tossieu, en faveur d'*Abel* de la Poipe, baron de Corsant, par lettres du mois de Juin

1646. enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble le 11 Août suivant.

SERRIGNY : c'est une seigneurie au bailliage d'Avalon, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1700. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon le 24 Mars 1704. en faveur de *Pierre* Brunet. *Voyez* BRUNET.

SERVAIN (le), SAINT PAER ou SAINT PAIR, dans le Cotentin: *de gueule à la bande de vair*, que quelques puînés ont accompagnée, de 6. *coquilles d'or*, *mises en orle*, & quelquefois *de 2 lionceaux d'or*.

SERVIEN : Famille originaire du Dauphiné, illustre par son ancienneté & par ses alliances. Elle a formé trois branches. L'une est encore établie dans le Dauphiné. Entre les deux autres, qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'Etat le célébre *Abel* Servien, un des grands hommes que la France ait employés dans le ministere. Il mourut en son château de Meudon le 17 Février 1659. âgé de 65 ans. Il laissa d'*Augustine* le Roux, son épouse, 1. *Louis-François*. 2. *Augustin*, abbé de saint Jouin-lez-Marnes, & prieur de sainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris, mort le 6 Octobre 1616. 3. *Marie-Antoinette* Servien, épouse de *Maximilien-Pierre-François* de Bethune, duc de Sulli, morte le 16 Janvier 1702.

Louis-François Servien, marquis de Sablé, & de Bois-Dauphin, baron de Château-neuf, grand sénéchal d'Anjou, mourut sans alliance le 29 Juin 1710. âgé de 66 ans. Il laissa une fille naturelle, *Marthe-Antoinette* Servien, mariée en 1703. à *François* Belinzani, seigneur de Sompuis.

La maison de Servien porte : *d'azur à trois bandes d'or*, *au chef cousu d'azur*, *chargé d'un lion issant d'or*.

SERVIERE : *Grollier* de Serviere, maison très-ancienne, & qu'on croit originaire de Verone en Italie. *Etienne*, *Antoine*, & *Eustache* Grollier, vivoient sur la fin du quinzieme siécle. *Eustache* prit le parti de l'Eglise, & fut archidiacre de saint Maurice de Vienne en Dauphiné. *Etienne* fit la branche des vicomtes d'Aguisi; & *Antoine* fut le chef de ceux des seigneurs de Bel-Air, du Soleil, de Serviere & du Casaut. *Nicolas* Grollier, dit de Serviere, mort à Lyon au mois d'Octobre 1689. âgé de 93 ans, étoit de cette derniere branche. Il a été un des meilleurs ingénieurs du siécle passé, & est l'auteur du cabinet de méchanique qui porte son nom à Lyon. *Voyez* GROLLIER.

SERVON : C'est une seigneurie en Brie, qui fut portée en dot, par *Marie*, fille de *Jacques* Lyonne, seigneur de Servon, à *Charles* Amelot, seigneur de Gournai. *Voyez* AMELOT.

SESMAISONS, en Bretagne : Le marquis de Sesmaisons, officier des gardes du corps, a épousé en 1743. *Marie-Louise-Gabrielle*, née le 15 Juin 1722. fille aînée de *François* de la Fontaine, comte de la Boissiere, lieutenant du roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette* de Boulainviliers.

Les armes : *de gueule*, *à trois maisons d'or* 2 & 1.

SESNE DE MENILLES : *écartelé d'argent & de gueule*.

SÉVE ou SCEVE : Cette maison qui rapporte son origine à celle de Ceva en Italie, s'est, dit

l'auteur *des Tablettes généalogiques, part. V, pag.*253. subdivisée en plusieurs branches établies à Paris & à Lyon. Les principales étoient celle de Séve de Stainville, dont il y a eu un premier président de la cour des aides de Paris, *Christophe* de Séve, reçu en 1597. celle de Séve de Rochechouart, qui a donné un évêque d'Arras, un premier président & intendant de Metz, des conseillers d'Etat, des prevôts des marchands de Paris, des capitaines aux gardes & autres, personnages illustres dans l'église, l'épée & la robe: ces deux branches se sont éteintes depuis peu, de même que celle de Laval, dont il y a eu quatre premiers présidents du parlement de Dombes; celle de Séve Aubeville & autres.

Il ne reste plus aujourd'hui en France, que celle de Fléchères, qui subsiste en la personne d'*Etienne Horace-Gabriel* de Séve, comte de Séve, baron de Fléchères, conseiller au parlement de Paris, arriere neveu de *Pierre* de Séve(*a*). Il a retiré le comté de Séve de madame de Rochebonne, sa cousine; & a obtenu du feu prince de Dombes en 1751. de nouvelles lettres d'érection, confirmatives de la premiere, enregistrées la même année en sa faveur, & pour ses descendants mâles. Il a épousé en 1736. *Marie* de Marsy, dont *Pierre-Marie* de Séve, né en 1738. Le comte de Séve a pour sœurs 1. *Marguerite* de Séve, mariée en 1722. à *Barthelemi-Jean-Claude* Pupil. C'est en considération de ce mariage, que *Pierre* de Séve s'est démis en faveur de son gendre, de la charge de lieutenant général en la sénéchaussée & présidial de Lyon, qui étoit dans la famille depuis plus de 100 ans; 2. *Antoinette* Séve, veuve de *Nicolas* de Saulx-Tavannes, seigneur de Mayet; 3. *Marie* de Séve, épouse de *Michel* de Seillans, comte de Seillans; 4. *Gabriele* de Séve, morte le 23 Août 1749. Elle avoit épousé *Marc-Joseph* Pourray de Quinsonas, premier président du parlement de Besançon.

Les armes: *fascé d'or & de sable de six piéces, à la bordure componée de sable & d'or.*

SEVERAC: Ancienne maison de Rouergue, éteinte, qui a donné un maréchal de France dans la personne d'*Amauri*, seigneur de Severac, de Belcaire, &c. sénéchal de Quercy. Dèsqu'il fut en état de rendre service au roi, il alla en Flandres, sous le comte d'Armagnac; il passa ensuite en Arragon, demeura prisonnier en une rencontre. Il fut l'un de ceux qui aiderent à remettre en l'obéissance du roi le comté de Pardiac, après y avoir soumis environ 160 lieux ou forteresses, & il alla devant Bordeaux, avec les troupes qu'il commandoit, attendre les Anglois. Le comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son ma-

(a) Pierre *de Séve, chevalier, seigneur de Laval, premier président du parlement de Dombes, ne laissa qu'une fille, mariée au comte de* Rochebonne, *& morte sans enfants. C'est en faveur de* Pierre de Séve, *que la terre & seigneurie de Villon, située dans la principauté de* Dombes, *fut érigée en comté, sous la dénomination de comté de Séve, par lettres de* Louis-Auguste *de Bourbon, duc du Maine, prince souverain de Dombes, du* 29 Juin 1703. *enregistrées, la même année, au parlement de Dombes.*

ſéchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de gendarmes, avec leſquels il défit le comte de Valentinois, qui s'oppoſoit à ſon paſſage, & le fit priſonnier de guerre. Au retour, le duc de Berry le fit ſénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410. & il y fut maintenu en 1415. après la perte de la bataille d'Azincourt. Le connétable d'Armagnac le manda, & lui donna l'avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec leſquelles il défit celles des Anglois. Pendant que le duc de Bourgogne mit le ſiége devant Paris, il alla ſe poſter dans un endroit, où il défit pluſieurs de ſes gens; mais après que cette ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le connétable eut été pris, il ſe retira en Guyenne, auprès de la comteſſe d'Armagnac: mais le roi voulant ſe ſervir de ſa perſonne, le rappella auprès de lui, & connoiſſant ſon mérite & ſon expérience, tout abſent qu'il étoit, il le pourvut de la charge de maréchal de France. Quelque tems après, il perdit la bataille de Crevant. Le roi lui donna la ville & châtellenie de Serſenon, ſénéchauſſée de Carcaſſonne, & le fit ſon lieutenant général en Mâconnois, Lyonnois, & Charollois en 1426. mais ſe voyant ſans enfants, il donna par ſon teſtament, fait à Poitiers en 1421. la baronnie de Severac & ſes autres terres, au comte d'Armagnac, & au vicomte de Lomagne ſon fils, s'en réſervant l'uſufruit: & depuis, par acte du 7 Mai 1426. il leur remit entierement ſes terres, en haine de quoi le comte de Pardiac, qui les prétendoit, le fit étrangler en 1427. Il portoit pour armes: *d'argent à quatre pals de gueule.*

Gui I. du nom, ſeigneur de Severac, le premier de cette maiſon que l'on connoiſſe, vivoit en 1266. Cette maiſon a fourni ſept degrés, & a fini à *Gui VII.* du nom, baron de Severac, marié le 5 Mars 1389. à *Elipſe* de Landore, fille & héritiere d'*Arnault*, ſeigneur de Landore, vicomte de Cadars.

SEVERIN D'ARRAGON. *Voyez* SAINT SEVERIN D'ARRAGON.

SEVERT, en Mâconnois: *coupé au 1. d'argent à trois bandes de gueule; au 2. d'azur à trois roſes d'argent, 2. & 1.*

SEVERT, à Paris: *d'argent à quatre cœurs d'azur appointés, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.*

SEVESTRE DE POESTIVIEN *de vair.*

SEVIGNÉ: *Gilles* de Sevigné, ſeigneur de ſaint Didier, conſeiller au parlement de Rennes, deuxiéme fils de *Bertrand* de Sevigné, ſeigneur d'Olivet, & de *Marguerite* de Champaigne, & frere de *Joachim*, dont ſont ſortis les marquis de Sevigné, épouſa *Charlotte*, fille & héritiere de *Roland*, ſeigneur de Montmoron, qui lui porta en dot la ſeigneurie de Montmoron, en Bretagne. *Gilles* de Sevigné fut pere de *Renaud*, ſeigneur de Montmoron, mort doyen de la grand'-chambre du parlement de Rennes. Il avoit épouſé, 1. *Bonaventure-Bernarde* de Turmeliere: 2. le 7 Novembre 1627. *Gabrielle* du Bellay. Il eut du premier lit, *Charles* de Sevigné, ſeigneur de la Boiſſiere, en faveur duquel la ſeigneurie de Montmoron fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1657. enregiſtrées au parlement de Rennes le 15

Juin suivant. Il laissa de son mariage avec *Marie* Dreux, *Marie* de Sevigné, alliée à *Emmanuel* de Hallai.

Jacques-Christophe de Sevigné, deuxieme fils de *Renaud*, épousa le 10 Août 1680. *Marie-Anne* de Mescant de Mescarade, dont naquit *Marie-Charlotte*, mariée le 28 Août 1706. à *Toussaint* le Bilan de Pennelé, *Tabl. généal. part. V. pag.* 193.

Les armes : *écartelé de sable & d'argent.*

SEYCHELLES : *Voyez* MOREAU DE SECHELLES.

SEYMOUR : Maison considérable en Angleterre, dont sont issus les ducs de Sommerset, les marquis & comtes de Hertsford, & les barons de Beauchamp. *Edouard* Seymour, vicomte de Beauchamp en 1536. comte de Hertsford en 1537. protecteur du royaume d'Angleterre, sous le roi Edouard VI. baron d'Angleterre, duc de Sommerset en 1547. chevalier de la Jarretiere, &c. eut la tête tranchée le 24 Janvier 1552. *Anne*, *Marguerite*, & *Jeanne* Seymour, ont été trois sœurs illustres par leurs sciences en Angleterre dans le seizieme siécle. *Voyez* Imhoff, *histoire généalogique des pairs d'Angleterre*, & Moreri.

SEYSSEL : Famille originaire de Savoie, qui a donné un évêque de Marseille, ensuite archevêque de Turin, dans *Claude* de Seyssel, prélat d'un grand mérite & d'une profonde érudition, mort le 31 Mai 1520. & plusieurs chevaliers de l'ordre de l'Annonciade ; sçavoir en 1438. *Jean* de Seyssel, seigneur de Barjat, de la Rochette, &c. maréchal de Savoie, & lieutenant général de Bresse. En 1465. *Claude* de Seyssel, seigneur d'Aix, aussi maréchal de Savoie. En 1618. *Bertrand* de Seyssel, baron de Serra & du Chastelard, colonel d'infanterie, cornette blanche de la Noblesse de Savoie, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Une branche de Seyssel a pris le nom de la Chambre.

Les armes : *gironné d'or & d'azur de 8 piéces.*

SEYTRES-CAUMONT : Ancienne maison originaire du Dauphiné, établie dans le comtat Venaissin, depuis l'an 1441. où elle possede la terre de Caumont. Elle est connue depuis l'an 1200. & elle a donné des chevaliers de Malte, depuis l'an 1398. jusqu'à présent. La filiation commence à *Guillaume* de Seytres, seigneur de Puy-S.Martin en Dauphiné. Il vivoit en 1180. *Jean* de Seytres, issu de lui au septieme degré, épousa en 1441. *Delphine* Spifame, dame de Caumont. Leurs descendants ont joint au nom de Seytres celui de Caumont. Cette maison subsiste dans les enfants de *Joseph* de Seytres, marquis de Caumont, né le 30 Juin 1688. marié en 1722. à *Elisabeth* de Doni, mort à Avignon le 20 Septembre 1745. âgé de 57 ans. Ses enfants sont,

1. *Louise-Marie-Catherine-Gabrielle-Elisabeth* de Seytres, née le 15 Septembre 1723.

2. *Angelique-Gabrielle-Sophie* de Seytres, née en Novembre 1725. morte le 17 Août 1729.

3. *Joseph-François-Xavier* de Seytres, né le 4 Décembre 1726.

4. *Aldonce-Angelique-Polixene* de Seytres, née le 25 Mai 1728. morte le 31 Décembre 1728.

5. *Jeanne-Baptiste-Therese-Flavie* de Seytres, née le 5 Octobre 1729.

6. *Louis-Augustin-Casimir* de Seytres,

Seytres, né le 18 Octobre 1731. comte de Lyon.

7. *Olivier-Eugene-François de Paule* de Seytres, chevalier de Malte de minorité.

Joseph-François-Xavier de Seytres, marquis de Caumont, un des descendants de cette maison, épousa le 11 Septembre 1752. au château de Bien-Assis, près de Clermont en Auvergne, *Marie-Anne-Genevieve* de Montboisier-Beaufort-Canillac, fille de *Philippe-Claude* de Montboisier Beaufort-Canillac, lieutenant de la seconde compagnie de la garde de sa majesté, & de feue *Marie-Anne-Genevieve* de Maillé-Brezé. . . . . .

Les armes : *d'or au lion de gueule, & une bande de sable brochant sur le tout, chargée de trois coquilles d'argent. Voyez* le Mercure de Novembre 1745. celui de Janvier 1753. & le supplément de Moreri.

SFONDRATI : Famille originaire du Crémonois en Italie, qui a donné un pape & trois cardinaux à l'église Romaine.

François Sfondrati, né à Crémone en 1494. après la mort de sa femme, entra dans l'état ecclésiastique. Le pape Paul III. le créa cardinal en 1544. & il mourut évêque de Crémone le 31 Juillet 1550. âgé de 56 ans. Son fils *Paul* embrassa aussi l'état ecclésiastique, fut évêque de Crémone en 1560. cardinal en 1583. par le pape Grégoire XIII. & élu pape après la mort d'Urbain VII. le 5 Décem. 1590. il prit le titre de Grégoire XIV. & mourut le 5 Oct. 1591. *Paul-Emile* Sfondrati, neveu du pape Grégoire XIV. né en 1561. cardinal en 1590. évêque de Crémone en 1607. mourut aussi saintement qu'il avoit vécu le 14 Février 1618. *Celestin* Sfondrati, neveu du précédent, cardinal en 1695. par le pape Innocent XII. mourut le 4 Sep. 1696. âgé de 53 ans. Il est auteur de divers ouvrages. *Voyez* Imhoff, en ses vingt familles d'Italie.

SFORCE : Maison illustre en Italie, qui a été en possession du duché de Milan, & qui n'a pas eu des commencements bien brillants. *Jacques* Sforce, connu sous le nom de *Jacomuzio*, passa par tous les degrés de la discipline militaire, & devint le plus fameux guerrier d'Italie. Il se noya au passage de la riviere Aterno, aujourd'hui Pescara, en Janvier 1424. âgé de 54 ans. *François* Sforce, son fils naturel, soutint la réputation que son pere s'étoit acquise, & fut duc de Milan en 1450. malgré les droits légitimes de *Charles*, duc d'Orléans, fils de *Valentine* de Milan, laquelle étoit fille du duc *Jean* Galeas. *François* Sforce III. sixieme & dernier duc de Milan de cette maison, mourut sans enfants le 24 Octobre 1535.

Les marquis de Caravaggio, éteints en 1697. étoient des bâtards des ducs de Milan, sortis de *Jean-Paul* Sforce, fils naturel de *Louis-Marie* Sforce, duc de Milan.

Les seigneurs de Pesaro, éteints en 1512. étoient issus par bâtardise d'*Alexandre* Sforce, troisieme fils de *Mutio-Attendulo*, & de *Lucile* Terzana sa maîtresse.

Les comtes de Santa-Fior, issus du légitime mariage de *Mutio-Attendulo*, avec *Antoinette* Salimbeni, sa premiere femme, ont eu pour auteur, *Bosio* Sforce, son fils unique, né en 1411. dont la postérité subsiste dans *Cajetan* Sforce, duc de Cesarini, fils de

Frédéric Sforce, comte de Santa-Fior, duc de Cesarini, par son mariage en 1673. avec *Lucie* Cesarini; mort en 1712. âgé de 64 ans. *Voyez* Imhoff, *généal. Ital. & Hisp. &c.*

SICILE: C'est la plus grande isle de la mer Méditerranée, avec titre de royaume. Elle fut longtems le théatre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, & la premiere conquête des derniers hors de l'Italie. Dans la décadence de l'empire Romain, elle fut pillée & usurpée par les Wandales en 439. & 440. Belisaire la prit en 535. Les Sarrasins s'y établirent & s'y maintinrent depuis environ l'an 827. jusqu'en l'an 1070. que les Normands les en chasserent. *Roger* un de leurs chefs, y établit un royaume. *Constance* sa petite fille le porta à l'empereur *Henri VI.* son époux, pere de *Frédéric II.* qui le fut de *Conrad. Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, usurpa cet Etat. Il en fut chassé par *Charles* de France, duc d'Anjou, comte de Provence, fils de Louis VIII. roi de France, & frere de Saint Louis. Il fut investi du royaume de Naples & de Sicile, & ses successeurs y ont regné, presque toujours en guerre avec les Arragonois, qui y prétendoient droit, du chef de *Constance*, fille du bâtard *Mainfroi.* De son tems, les Siciliens massacrérent tous les François qui étoient dans leur isle, à l'heure des vêpres, le jour de Pâques l'an 1282. c'est ce qu'on appelle les vêpres siciliennes. Depuis, le royaume de Sicile passa sous la domination des Espagnols, qui y établirent un vice-roi. Par le traité de paix conclue à Utrecht en 1713. entre l'Espagne & la Savoie, Philippe V. roi d'Espagne céda & transporta la Sicile & les isles qui en dépendent à Victor-Amédée II. duc de Savoie. Ce prince céda ce royaume au feu empereur Charles VI. en échange de celui de Sardaigne en 1718. Philippe V. roi des Espagnes rentra en possession du royaume de Naples & des deux Siciles en 1734. & en investit la même année l'infant Dom Carlos, son fils du second lit, qui est aujourd'hui roi des deux Siciles.

SIDNEI: Famille illustre d'Angleterre, qui tire son origine de *Guillaume* Sidnei, qui vint d'Anjou en Angleterre, avec le roi Henri II. de qui il étoit chambellan. *Philippe* de Sidnei fut un des favoris de la reine Elisabeth, & un des grands hommes qu'ait produits l'Angleterre. Il donna de grandes preuves de sa valeur à la prise d'Axel: mais au milieu de ses victoires, il rencontra les Espagnols près de Zuphen, & reçut dans le combat une blessure à la cuisse, dont il mourut. *Voyez*, pour les autres de cette famille le *dictionnaire Anglois* & Moreri.

SIEVRAS: *Nicolas* de Cominge-Puiguilhem, qui épousa en 1575. *N.* .... dame de Sievras, est auteur des seigneurs de Sievras, dont le dernier, *Roger* de Cominge, seigneur de Sievras, fut maintenu dans sa noblesse le 13 Juillet 1698. par l'intendant de la généralité de Montauban. *Voyez* COMINGE.

SIGNI, en Picardie: *d'azur à l'épervier d'argent, tenant en ses serres une perdrix de même.*

SILHOUETTE (de): *de sinople à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer de même, mouvante de la pointe de l'écu, & un chef, parti au 1 de gueule à une croix d'or ancrée, & au 2 d'or à un lion de gueule.*

SILLANS DE CREULLI : *d'argent au sautoir de gueule, bréteſſé, contrebréteſſé, & chargé de cinq beſans d'or en sautoir.*

SILLERI : Cette terre & celle de Puyſieux en Champagne, furent portées en mariage l'an 1543. par *Marie* Cauchon, à *Pierre* Brulart, ſeigneur de Berni, pere de *Nicolas* Brulart, créé chancelier de France en 1607. & ayeul de *Pierre* Brulart, grand thréſorier des ordres du roi, & ſecrétaire d'Etat & des finances, en faveur duquel Silleri fut érigé en marquiſat par lettres du mois de Mai 1631. regiſtrées le 23 Avril 1632. Il laiſſa de *Charlotte* d'Eſtampes Valencai, *Louis-Roger*, pere par *Magdelene-Catherine* de la Rochefoucauld, de *Roger*, marquis de Silleri, lieutenant général, & chevalier des ordres du roi, & de *Carloman-Philogene*, appellé le comte de Silleri, dont eſt né le 12 Mai 1702. *Louis - Philogene* Brulart, marquis de Puyſieux, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi du 8 Février 1748. miniſtre & ſecrétaire d'Etat. *Voyez* BRULART.

SILLI : C'eſt une terre & ſeigneurie en Normandie, dite Pleſſis - Emergard, qui fut unie avec les fiefs d'Oſulei, des Autieux, Lachi, Saint Jouin & Triban, & érigée en marquiſat par lettres du mois de Juillet 1665. enregiſtrées au parlement de Rouen en faveur de *Jacques* Vipart, chevalier, ſeigneur de Silly, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie. *Voyez* VIPART.

SILLY : Gautier, ſeigneur de Silly, de Wateville, d'Offainville, vivoit en 1289. Cette maiſon éteinte ſur la fin du ſeizieme ſiécle, a donné ſous Charles VIII. un grand maître de l'artillerie de France dans *Jacques* de Silly. Il exercea cet office au ſiége de Capoue l'an 1501. De cette maiſon ſont ſortis les ſeigneurs de Silly-Vantourneux, qui n'ont formé que deux degrés ; les ſeigneurs de Silly, comtes de la Rocheguyon, qui en ont produit cinq ; les ſeigneurs de Dampierre qui en ont formé deux. Cette maiſon étoit conſidérable en Normandie dans le treizieme ſiécle : mais l'antiquité des tems, & la perte des titres ont obligé de n'en commencer la poſtérité qu'à *Robert*, ſeigneur de Silly, qui vivoit en 1380. *Voyez* le pere Anſelme, ou Moreri.

Les Armes : *d'hermines à la faſce vivrée de gueule, ſurmontée de trois tourteaux de même.*

SIMIANE : La maiſon de Simiane, originaire de Provence, a été traitée par différents auteurs. Il y en a une généalogie manuſcrite de *Nicolas - Claude* Fabry ſeigneur de Peyreſc ; elle commence en 1188. *Oronce*, ſieur de Brianville, fit imprimer les preuves du marquis de Gordes, pour l'ordre du Saint-Eſprit en 1661. Ces preuves commencent en 1020. Le pere *Jean* Colomby, Jéſuite, en donna une dans ſes opuſcules latines, imprimée en 1668. Le ſieur de *Saint-Martin* d'Arenne en dreſſa une, imprimée en 1669. *Gui* en fit autant *in*-4°. en 1672. Enfin le pere *Dominique - Robert*, de Briançon, en fit imprimer une *in*-12. en 1680. C'eſt ſur les généalogies, & ſur les preuves faites pour l'ordre du Saint-Eſprit en 1633. 1661. & 1624. que le pere Anſelme donne la ſienne, Tome

II. pag. 238. *& suiv.* Cette maison a donné plusieurs évêques & chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Les premiers seigneurs de cette maison portoient le nom d'Agoult, étoient seigneurs d'Apt, & barons de Casseneuve. *Humbert*, seigneur d'Apt, &c. le premier dont il soit fait mention, par des titres de 993 & années suivantes, vivoit encore en 1008. *Raimbauld* d'Agoult, seigneur d'Apt, Cape-Neuve, Gordes, Gargas, & Seignon, mort en 1113. eut de *Sance* sa femme, fille & héritiere de la maison de Simiane plusieurs enfants. L'aîné prit le surnom de Simiane. Le cadet, *Bertrand* Raymbauld, seigneur de Sault, continua la lignée du surnom d'Agoult, qui se partagea en plusieurs branches, dont une produisit plusieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns subsistent encore.

Ce fut du tems de *Guirand* de Simiane II. du nom, seigneur d'Apt, &c. vers l'an 1213. que le couvent des freres mineurs fut fondé en la ville d'Apt, par les seigneurs de Simiane. La branche aînée de cette maison a fini à *Pierre-Gabriel* de Simiane, comte de Carces, capitaine de cavalerie, & enseigne des gendarmes Écossois, mort à Ypres, prisonnier de guerre, âgé de 22 ans, de cinq blessures reçues à la bataille de Montcassel en Avril 1677. & à *Jacques* de Simiane, son frere, marquis de Simiane-Gordes après lui, mort sans postérité.

Les branches sorties de la maison de Simiane, sont,

1. Les marquis de Piannezze, issus de *Charles* de Simiane, seigneur d'Albigny, &c. que le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I. appella à son service, & à qui il fit épouser *Mathilde*, légitimée de Savoie, marquise de Piannezze. Il mourut à Turin en 1608. Cette branche a fini aux enfants de *Charles-Emmanuel-Philbert* de Simiane, marquis de Piannezze, &c. l'un mort en 1666. l'autre au collége des Jésuites de Paris, en 1687.

2. Les seigneurs de Moncha, sortis des seigneurs de Caseneuve-Gordes, qui ont eu pour auteur *Gaspard* de Simiane, huitieme fils de *Bertrand* Raymbauld IV. baron de Caseneuve, de Gordes, de Perrote & de Pontevez, chevalier de l'ordre du roi en 1576. & gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1598. Sa postérité a fini à *François-Louis-Claude-Edme* de Simiane, comte de Moncha, dont la fille *Anne-Marie-Christine* de Simiane de Moncha de Gordes, fut mariée le 26 Mai 1720. à *Emmanuel-Theodose* de la Tour, duc de Bouillon, &c. dont elle fut la troisieme femme. Elle mourut le 8 Août 1722. âgée de 39 ans.

3. Les seigneurs de Château-Neuf, sortis des seigneurs de Caseneuve ou Château-Neuf, par *Beranger* de Simiane, troisieme fils de *Guirand* de Simiane VII. du nom, qui vivoit sous le regne de Charles VI. & qui ont fini à *Geançon* de Simiane, seigneur de Château-Neuf, mort en 1649.

4. *Louis* de Simiane, frere cadet du précédent, est tige des seigneurs de Truchenu. Il commandoit un vaisseau à la bataille de Lépante, & fit son testament en 1588. Sa postérité subsistoit en 1724. dans *François* de Simiane, marquis d'Esparron, dit le marquis de Simiane, fait chevalier

des ordres du roi le 3 Juin de la même année. Il n'étoit pas marié. Son frere aîné, *Louis* de Simiane, mort le 23 Février 1718. âgé de 47 ans, n'a laissé de *Pauline* Adhemar de Grignan que trois filles, *Anne* de Simiane, religieuse du Calvaire au Marais en 1720. *Sophie*, mariée en Juin 1723. à *N.* .... de Villeneuve, marquis de Vence, & *Julie* de Simiane.

5. Les seigneurs d'Esparron, qui descendent de *Charles* de Simiane, surnommé d'Esparron, mort en 1668. âgé de 45 ans, subsistent dans les enfants d'*Alexis-Elzear* de Simiane, qui vivoit en Juin 1705. & qui épousa la même année en secondes noces *Catherine* Sabatier, de laquelle il a eu quatre fils & cinq filles tous vivants en 1722.

6. Les seigneurs de la Coste, sortis de *Barthelemi* de Simiane, second fils de *Louis I.* du nom, seigneur de Château-Neuf, & de *Louise* de Pontevez, qui testa en 1499. ont fini à *Joachim* de Simiane, seigneur de la Coste, &c. le dernier mâle de cette branche. Sa sœur, *Isabelle* de Simiane, dame de la Coste, épousa avant 1669. *Joseph-Dominique* de Berton, marquis de Crion.

7. Les seigneurs de la Coste Moyrane, ont eu pour auteurs, *Pierre* de Simiane, second fils de *François* de Simiane, qui s'établit à Moyrane ou Moyrance, bourg qui lui vint du chef de sa femme, & qui est situé à trois lieues de Grenoble. Cette branche a fini à *François-Alphonse* de Simiane, seigneur de Moyrane, lieutenant de la province du Dauphiné après son pere.

8. Les seigneurs de la Coste, sortis de *Jean-Baptiste* de Simiane de la Coste, troisieme fils de *François* de Simiane, seigneur de la Coste, qui testa en 1618. ont fini à *Nicolas-François* de Simiane de la Coste, dit le comte de Simiane, maréchal de camp en 1718. marié à *Suzanne* Guihou, morte sans enfants.

9. Les seigneurs de la Garde du Mas, sortis d'un cadet de la branche précédente, n'ont formé que deux degrés. *Abel* de Simiane de la Coste, testa en 1672. & son fils, *Louis* de Simiane, seigneur de la Garde & du Mas, par sa femme, fut président en la chambre des comtes de Dauphiné l'an 1671.

10. La derniere branche de Simiane, qui sont les seigneurs d'Aix, a pour tige *Claude* de Simiane de la Coste, quatrieme fils de *Balthazar* de Simiane, conseiller au parlement de Provence en 1567.

La seigneurie de Colongue, située entre Aix & Marseille, fut érigée en marquisat sous le nom de Simiane, par lettres du mois de Mars 1684. enregistrées le 10 Avril suivant en faveur de *Jean* de Simiane, second président du parlement d'Aix, de la branche des seigneurs d'Aix. Il joignit à son nom de Simiane, celui de la Cepede, que portoit sa bisayeule maternelle, du chef de laquelle il hérita de biens considérables. Il épousa le 17 Juin 1670. *Jeanne* de Poralet de Maillane, mere de *Joseph* de Simiane de la Cepede, marquis de Simiane, marié en 1702. à *Marguerite* de Valbelle de Rians, dont est né *François-Léon*, marquis de Simiane, mousquetaire du roi en 1730. & vivant en 1746.

La branche de Simiane de Gordes a donné un évêque & duc

de Langres, pair de France, dans *Louis-Marie-Armand*, premier aumônier de la reine *Marie-Therese* d'Autriche, sacré évêque en 1671. & mort en 1695.

Les armes : *d'or semé de Tours & de fleurs de lys d'or.*

SIMON-PLAINMARAIS : *de sinople à trois lionceaux d'argent.*

SIMONI, en Champagne : *écartelé au 1 d'or, au 2 de gueule à l'étoile d'or, au 3 d'azur, au 4 d'argent à la croix de sinople brochant sur le tout.*

SINETI, de Provence : *d'azur au cigne d'argent, le cou passé dans une couronne à l'antique de gueule.*

SINNER ou SHINNER : Famille très-ancienne & illustre du pays de Vallais, anciennement appellée Zmitweg. *Pierre* Zmitweg, qui vivoit l'an 1375. fut le dernier, qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de Shinner, & formerent deux branches considérables, dont l'aînée fut continuée par *Matthieu*, & par *Nicolas* son frere dans le pays de Vallais. La seconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore sous le nom de Shinner. L'une & l'autre ont eu des personnes, qui dans leur pays ont occupé les premieres charges de l'Etat. *Voyez* Moreri.

SINZENDORFF, maison originaire de la haute Allemagne. *Conrad* Sinzendorff, par où l'on commence la généalogie de cette maison, vivoit en 1364. *Sigismond-Rodolphe*, issu de lui au dixieme degré, thrésorier héréditaire du Saint-Empire, burgrave de Reineck, comte de Sinzendorff, grand chambellan de l'empereur, naquit en 1670. & est le dernier de la branche aînée.

Une branche cadette de cette maison, nommée Sinzendorff-Fridaw a commencé à Reimprecht, fils puîné de *Leonard* de Sinzendorff-Aiehleitem. Il eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. *Jean-Guillaume-Joseph-Louis-Nicolas*, comte de Sinzendorff, &c. descendu de lui au sixieme degré, né le 10 Septembre 1697. a épousé le 10 Octobre 1716. *Bianca* Sforce Visconti, marquise de Caravaggio, morte en couches en Novembre 1717. *Voyez* Imhoff & Moreri.

SIRMONT, en Picardie : *d'azur d'une molette d'or au chef d'hermines.*

SIVRIA : *de gueule à une fleur de lys d'or.*

SOBIESKI : *d'azur au bouclier d'or.*

SOISI, en Picardie : *d'argent à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'or.*

SOISSI, en Champagne : *de gueule à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'or, posées 1, 3, & 1.*

SOISSONS : Ville de Picardie, située sur la riviere d'Aine, qui a été la capitale d'un royaume sous la premiere race de nos rois ; elle a toujours depuis porté le titre de comté. *Guy*, quatrieme fils d'*Albert I.* du nom, comte de Vermandois, fut comte de Soissons. Il laissa un fils unique *Rainaud*, comte de Soissons. Sa fille *Adelaïde*, comtesse de Soissons, épousa en 1058. *Guillaume* d'Eu, comte d'Hyemes, dont vinrent les anciens comtes de Soissons. Ce comté passa dans la maison de Nesle, par le mariage de *Rentrude* de Soissons, fille aînée de *Guillaume* d'Eu avec *Raoul I.* du nom, seigneur de Nesle & de Falvy. *Marguerite*, comtesse de Soissons, fille de *Hugues* de Nesle, comte de Soissons, épousa vers

l'an 1316. *Jean* de Hainault, seigneur de Beaumont, dont une fille unique *Jeanne* de Hainault, comtesse de Soissons, fut femme de *Louis* de Châtillon, comte de Blois. *Guy* de Châtillon, leur fils, fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356, racheta sa liberté par la cession qu'il fit de ce comté à *Enguerrand* de Coussi VII. du nom, gendre du Roi d'Angleterre. *Marie* de Coussi, sa fille, veuve d'*Henri* de Bar, vendit le comté de Soissons à *Louis*, duc d'Orléans, & le roi Charles VI. son frere l'érigea en comté-pairie au mois de Mai 1404. *Charles*, duc d'Orléans, son fils, n'en jouit pas paisiblement; le comté de Soissons fut possédé par indivis par *Charles*, duc d'Orléans, & par *Charles-Robert* de Bar. Louis XII. au mois de Fevrier 1505. donna le comté de Soissons en titre de pairie à *Claude* de France, sa fille aînée, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles en lignes directe & collatérale. Ce comté fut ensuite cédé à *Catherine* de Médicis, reine de France, pour partie de sa dot & de son douaire au mois de Décembre 1562.

Robert de Bar, fils de *Marie* de Coussi, eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Louis* de Luxembourg, comte de Saint-Paul, qui ajouta à ses qualités celle de comte de Soissons. Son fils *Pierre* de Luxembourg, comte de Saint-Paul & de Soissons, épousa *Marguerite* de Savoie, fille de *Louis*, duc de Savoie, dont une fille unique, *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul & de Soissons, femme en secondes noces de *François* de Bourbon, comte de Vendôme. Leur petit-fils, *Jean* de Bourbon, comte de Soissons & d'Enghien, épousa *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville; étant mort, sa veuve eut son douaire assigné sur le comté de Soissons. *Louis* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, hérita de ce comté, qui fut le partage de *Charles* de Bourbon, né de son second mariage avec *Françoise* d'Orléans. *Louis* de Bourbon-Soissons, son fils, mourut le 6 Juillet 1641. sans enfants légitimes, & laissa pour héritiere sa sœur *Marie* de Bourbon-Soissons, femme de *Thomas-François* de Savoie, prince de Carignan, grand-maître de France.

Les premiers seigneurs de ce comté portoient: *de France au lambel d'argent.*

Et *de France au bâton de gueule en bande, & à la bordure de gueule.*

Les anciens comtes de Soissons sortis des comtes d'Eu, & qui portoient *d'or à un lion de gueule*, eurent pour auteur *Guillaume* d'Eu dit Busac, comte d'Hyemes, second fils de *Guillaume*, bâtard de Normandie, comte d'Eu. Sa postérité a fini à *Hugues* de Soissons, son arriere-petit-fils, mort avant l'an 1141.

Les Comtes de Soissons, issus de la maison de Nesle, ont pour auteur *Ramtrude* de Soissons, fils aîné de *Guillaume* d'Eu dit Busac, comte d'Hyemes, & d'*Adelaïde*, comtesse de Soissons; elle épousa *Raoul*, seigneur de Nesle & de Falvy. Ces comtes de Soissons, ont fini à *Hugues*, comte de Soissons, seigneur de Chimai, après son frere. Il vendit ce comté à *Charles* de France, comte de Valois, & mourut en 1306. ne laissant qu'une fille.

Il y a eu des seigneurs du surnom de Soissons établis en la Terre-Sainte, que l'on croit issus

de ceux de France, & dont nos historiens François ne parlent point. Ils ne sont connus que par un ancien manuscrit du langage du temps, fait dans le quatorzieme siécle, & que le P. Labbe Jésuite, a réduit en forme de généalogie & publié en 1664. sous le titre de *Lignage d'Outre-mer*, dans le premier Volume de son *Abrégé Royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée & profane*. Voyez *au Chapitre XI. de cet Ouvrage*, pag. 383. ou le P. Anselme, *Tom. II.* pag. 508.

On trouve dans la maison de Soissons, aujourd'hui éteinte, issue de celle de Carignan, des alliances avec les Mazarins, les Margraves de Bade, les ducs de Saxe-Hildeburghausen, &c. *Eugene-Maurice*, quatrieme fils du prince *Thomas*, destiné à l'état ecclésiastique, quitta ce parti après la mort de son frere *Joseph-Emmanuel*, arrivée en 1656, & prit le titre de comte de Soissons, du chef de sa mere, héritiere de cette branche de Bourbon, ce qui l'attacha à la France, qu'il servit avec gloire en qualité de lieutenant général des armées du roi. Il fut colonel général des Suisses & Grisons, & gouverneur de la Champagne & de la Brie. La terre d'Yvoi, située dans le pays de Luxembourg, fut en sa faveur érigée en duché sous le nom de Carignan. Il épousa en 1657. *Olympie* Mancini, niéce des cardinaux *François-Marie* Mancini, & *Jules* Mazarini, laquelle fut faite intendante de la maison de la reine. Il en eut cinq princes & trois princesses : l'un mourut en 1676, à quatorze ans. *Philippe*, chevalier de Malte, abbé de S. Pierre de Corbie, de S. Médard de Soissons, & de Notre-Dame du Gard, mort à Paris en 1693, âgé de trente-quatre ans. *Louis-Jules*, dit le chevalier de Savoie, gouverneur de Saluces, fut tué au service de l'Empereur en Hongrie en 1683. âgé de vingt-trois ans. *Eugene-François*, dit le prince Eugene, porta d'abord le nom de chevalier de Carignan, ensuite celui de l'abbé de Savoie. Ayant quitté l'habit ecclésiastique, il fut servir dans les guerres de Hongrie. La défaite de trente mille Ottomans, au passage du Tibisque près de Zeuta, du 11. Septembre 1697. fut le coup d'essai de ce Héros si célebre depuis le commencement de ce siécle dans les guerres contre la France & l'Empire Ottoman. Il est mort en 1736, âgé de soixante & douze ans six mois trois jours, sans avoir été marié. *Louis-Thomas* de Savoie, comte de Soissons, chevalier de l'Annonciade, frere aîné des précédents, servit le Roi en qualité de maréchal de ses camps & armées, & fut colonel du régiment de Soissons. Il passa en 1695. au service de l'Empereur, qui le fit général de son artillerie au siége de Landau en 1702. Il y reçut deux blessures, dont il mourut quelques jours après, âgé de quarante-quatre ans. De son mariage avec *Uranie* de la Cropte, il eut *Emmanuel*; *Maurice*, mort à Barcelonne en 1710. *Eugene*, mort en Espagne; un autre fils, dit le chevalier de Soissons, mort en Espagne en 1712. *Anne-Marie-Victoire*, dite mademoiselle de Soissons, mariée en 1738. au duc de Saxe-Hildeburghausen, & *Therese-Anne*, dite mademoiselle de Carignan, née en 1686. *Emmanuel* de Savoie, l'aîné, comte de Soissons, chevalier de la Toison d'or, servit aussi l'empereur avec

beaucoup de gloire. De son mariage en 1713. avec *Thérese-Anne* de Lichtenstein, il n'eut qu'*Eugene-Jean-François* devenu comte de Soissons, après sa mort arrivée en 1729. Ce Prince, chevalier de la Toison d'or, s'est attaché, comme son pere, au service de l'empereur, & mourut sans alliance le 24 Novembre 1734. âgé de vingt-quatre ans. Ainsi a fini l'illustre maison de Soissons, après avoir subsisté cent ans & plus.

SOLAGES, en Rouergue : *d'azur au soleil d'or.*

SOLAN : Les seigneurs de Solan descendent de *Raymond-Roger* de Cominges, chevalier, seigneur de Solan, qui vivoit en 1447. *Antoine-Roger* de Cominges, seigneur de Lescure & de Solan, vivoit en 1497. & l'on ignore s'il a eu postérité.

SOLAS : La baronnie de Latter, & la seigneurie en partie antique de Montpellier, dite Montpelliere, furent unies & inféodées à titre de marquisat sous le nom de Solas, à *François* de Solas, président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, en récompense de ses services, & en dédommagement des sommes considérables qu'il avoit employées pour rendre la riviere de Lez navigable, & par-là communiquer la ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Le président de Solas laissa de *Françoise* de la Croix de Sueille, pour fille unique, *Diane* de Solas, qui porta ce marquisat, l'an 1684. à son mari *Philippe* de Grave. *Voyez* GRAVE.

SOLIER : La famille de du Solier tire son origine de la terre du Solier dans la Marche près de Magnac, que la tradition du pays dit avoir eu anciennement le titre de baronnie, mais qui n'est à présent qu'une petite terre seigneuriale avec haute & basse justice.

Des mémoires anciens & l'histoire même font mention de plusieurs du Solier sortis de cette maison. On trouve dans un ancien mémoire le mariage de *Bertrand* du Solier, qui en 1272. épousa *Aude* de Roquelaure à qui son frere *Bertrand* avoit promis cinq cens écus philips. On trouve aussi dans divers historiens, & entr'autres dans Froissard & dans Monstrelet, des du Solier, avec titre de chevalier, dont un tué en Espagne dans le quatorzieme siécle, & un gouverneur de Roye en Picardie tué dans sa place dans le quinzième siécle.

Antoine du Solier, sorti d'une branche cadette de cette maison, qui s'étoit établie dans le Languedoc, fit hommage en 1527. de plusieurs fiefs & biens nobles qu'il possédoit dans les sénéchaussées de Beaucaire & de Nismes. Plusieurs mémoires témoignent qu'il étoit regardé comme un des anciens nobles de la province ; & c'est à lui que se réunissent toutes les branches de cette famille qui subsistent à présent, & dont la noblesse a été reconnue dans le Jugement rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. par les commissaires du Conseil, départis dans la province de Languedoc, où il est dit que *Daniel* & *Etienne* du Solier, *Jean* du Solier & ses enfants qui y sont dénommés ont justifié de leur qualité de noblesse, conformément aux déclarations du roi & arrêts de son conseil ; & en conséquence ordonne que tant eux que leur postérité née & à naître de légitime mariage jouiront des priviléges,

immunités, exemtions des nobles du Languedoc, & qu'il en sera fait mention dans le catalogue. Cette ordonnance est rapportée dans l'armorial général de France de M. d'Hozier.

Antoine du Solier I. du nom, cité ci-devant, épousa *Anne* Faure qu'il institua son héritiere en 1542. à la charge de remettre sa succession à *Antoine* son fils : mais ayant reçu un coup de dague, dont il mourut en 1543. il fit un codicille en date du 18 Août 1542. par lequel il fait des legs à *Nicolas* & à *Claude* ses autres enfants.

Antoine, second fils d'*Antoine I.* & d'*Anne* Faure, épousa *Anne* d'Allard le 19 Juillet 1562. dont il eut *Pierre, Jean* & *David*. Il embrassa la religion réformée, & y fit élever ses enfants.

Pierre mourut sans enfants, & *Jean* son frere lui succéda.

Jean mourut aussi sans enfants, & *David* lui succéda.

David, troisieme fils d'*Antoine* second, & d'*Anne* d'Allard, épousa *Sara* du Laurens le 14 Juin 1617. son attachement & son zele pour sa religion lui fit prendre les armes contre son roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa deux fils *Daniel* & *Etienne*, qui sont dénommés dans le Jugement rendu à Montpellier rapporté ci-devant.

Daniel, fils aîné de *David*, épousa le 13 Septembre 1661. *N.* . . . . & n'eut que des filles dont l'aînée épousa *Jacques* d'Audibert de Lussan de la Roche-Massillon.

Etienne, second fils de *David*, rentra dans le sein de l'église, & épousa *Marie* de Sevoc, dont il eut deux enfants *René* & *Antoine*.

René, fils aîné d'*Etienne*, servit dans le régiment de Jouiac, où il fut lieutenant de la colonelle. Il fut tué au combat de Vaignac, contre les protestants, au mois d'Avril 1703. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Jouiac, fille de son colonel, dont il n'eut qu'un fils nommé *François*.

François fut lieutenant dans le régiment de Castelnau. Ce régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoisis, dont il se retira pour épouser *Susanne* de la Garde, dont il n'eut qu'un fils nommé *Joachim-Scipion*.

Joachim-Scipion a servi en qualité de lieutenant au régiment de Brie, & a épousé *Alexandrine* du Solier, sortie d'une autre branche de la même famille, dont il a deux enfants, *N.* . . . . . né en 1754. & *N.* . . . . . né en 1755.

Antoine du Solier, sieur d'Audary, second fils d'*Etienne*, fut capitaine au régiment de Périgord, & demeurant à la Roche en Ardennes au duché de Luxembourg, il épousa *Albertine* de Tello, fille du gouverneur de la ville, & en eut deux filles, *N.* . . . & *Charlotte-Sophie*.

Charlotte-Sophie, fille aînée d'*Antoine* du Solier, sieur d'Audary, fut reçue à Saint Cyr le 6 Juillet 1725. sur les preuves de sa noblesse rapportées dans les regiſtres de M. d'Hozier. Elle mourut à Saint Cyr, & sa sœur cadette a épousé *N.* . . . . de Chavanon.

Nicolas, fils d'*Antoine I.* rapporté ci-devant, & appellé à sa succession par le codicille du dix-huitiéme Août 1542. épousa *Alix* de Cheylus le 3 Août 1569. Il resta attaché à la religion catholique & au service du roi, pour qui il avoit porté les armes, comme il paroît

par une requête de *Jean*, son fils, qui représente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ses ancêtres ont servi le roi. *Anne* Faure, sa mere, le fit son héritier, & il mourut en Mai 1615.

Jean, fils de *Nicolas*, qui est aussi dénommé avec ses enfants dans le Jugement rendu à Montpellier par les commissaires du Conseil le 12 Décembre 1668. avoit porté les armes pour le service du roi, comme il paroît par la requête ci-dessus citée. Il épousa 1°. *Eve* Panaye, dont il eut deux enfants, *Dalmas* qui a fait la branche de Moneron, & *Philibert*. 2°. *Marguerite* de Griottier dont il eut quatre enfants. *François*, qui a fait la branche de Brotty rapportée ci-après : *Jacques*, qui a fait celle du Lyssac; *Nicolas* & *Antoine*.

Philibert quitta le service du roi ayant perdu un bras au siége de Salse en Roussillon.

Dalmas du Solier de Moncron épousa *Françoise* de Loche le 21 Janvier 1663. dont il eut cinq enfants.

Jean du Solier de Moncron servit quatre ans dans la compagnie des cadets gentilshommes, qui étoient à Longwi, d'où il sortit en 1680. pour entrer dans le régiment de Rouergue, où il fut lieutenant. Il épousa *Louise* de Baronnat le 11 Février 1702. dont il eut un fils rapporté ci-après.

Joseph-César du Solier du Pont, lieutenant au régiment d'Aubusson, fut tué à la bataille d'Hochstet le 13 Août 1704.

Jean-Louis du Solier de la Font fut lieutenant au régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouse, où il mourut peu après.

Nicolas du Solier de Saint-Alban, mourut lieutenant dans la Chaux-Montauban.

François du Solier de Courbieres, lieutenant au régiment du Maine infanterie, fut tué au siége de Lérida en Espagne.

Jean-François du Solier de Moncron, fils de *Jean*, épousa *Isabeau* Chambon le 29 Janvier 1723. dont il a plusieurs enfants.

Jean-Joseph-César du Solier de Moncron, fils aîné de *Jean-François*, est lieutenant en premier au bataillon de la Motte du corps royal de l'Artillerie & du Génie.

Jean du Solier, rapporté ci-devant dans la branche de Moncron, eut de son second mariage avec *Marguerite* de Griottier quatre enfants.

François, dont on rapportera la postérité ci-après.

Nicolas, qui se fit religieux en 1662.

Antoine, capitaine dans le régiment de cavalerie de Merinville, qui fut tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochstet en 1703. contre le général Stirum.

Et *Jacques*, qui fut capitaine au régiment de cavalerie de Merinville.

Jacques du Solier, seigneur de Lyssac, quatrieme fils de *Jean*, épousa *N*. . . . . de Pontaut au comté de Foix, dont il eut un fils, & une fille qui fut mariée à *N*. . . . . de Cassagnar de Saint-Amand, capitaine de grenadiers du régiment royal.

Henri, son fils, fut capitaine au régiment de cavalerie de la Rochefoucault, & épousa *N*. . . de Salabert, dont il eut un fils mort en bas âge & cinq filles.

François du Solier de Brotti,

fils aîné de *Jean* du Solier, & de *Marguerite* de Griottier sa seconde épouse, servit dans le régiment de Balande, où il fut aide-major, & fut ensuite capitaine dans le régiment de la Tourette : il épousa en 1680. *Jeanne* Esbrayat de Créaux, dont il eut deux enfants, *Jean-François* du Solier, son fils aîné, & *François* du Solier, appellé chevalier de Brotti, qui fut lieutenant dans Royal-Comtois, & mourut en Piémont des blessures qu'il avoit reçues.

Jean-François du Solier, fils aîné de *François* du Solier de Brotti, fut lieutenant dans le régiment Royal-Comtois, d'où il se retira après la mort de son frere. Il épousa *Marie* Despréaux dont il eut,

1. *François* du Solier de Brotti, qui fut lieutenant au régiment de Mortemart, & qui, après avoir quitté le service, épousa *Alexandrine* du Solier sa cousine, dont il n'eut point d'enfants.

2. *Jean-Antoine* du Solier, religieux de l'ordre de Cîteaux.

3. *Jean-Louis* du Solier du Soger, ci-devant capitaine au régiment royal artillerie, & commandant de l'école de l'artillerie & du génie de Grenoble.

Du Solier du Vivarais porte pour armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueule, & accompagnée de deux étoiles d'or, l'une posée en chef & l'autre en pointe, & un chef d'argent.*

SOLIGNAC VEAUNE, en Dauphiné : *écartelé au 1 d'or au lion de sable, armé, lampassé & membré de gueule : au 2 de gueule chappé, & chaussé d'argent à 3 glands d'azur couverts d'or : au 3 d'azur à la tête de cerf d'or : au 4 d'or à une patte d'ours d'azur chargée de 6 besans d'argent 3, 2 & 1.*

SOLLONS : C'est une branche de la maison d'Inguimbert, établie en Provence, qui a pour auteur *François* d'Inguimbert, second fils de *Pierre I.* & de *Catherine* de Mercier. Cette branche subsiste. *Voyez* INGUIMBERT.

SOLMS, ou HOHEN SOLMS : Bourg d'Allemagne, qui donne le nom au comté de Solms, que l'on prétend avoir été fondé dans le neuvieme siécle par *Heberhah*, comte de Nassau. L'on commence la généalogie des comtes de ce nom à *Bernard*, comte de Solms, qui servit en 1346. dans l'armée de l'empereur Louis IV, contre le marquis de Moravie. Il mourut en 1380. La branche aînée de cette maison est éteinte dans la personne de *Henri-Maurice*, comte de Solms Teklembourg, &c. né en 1636. Il passa la plus grande partie de ses jours au service des Etats de Hollande, & fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé le 25 Septembre 1683. *Charlotte-Henriette*, fille de *Charles-Othon*, comte de Solms-Laubach, dont il n'eut point d'enfants. Les autres branches de cette maison sont celles,

1. De *Greiffenstein*, qui a commencé à *Guillaume*, comte de Solms Teklembourg, &c. fils de *Conrard*, comte de Solms, & d'*Elisabeth*, comtesse de Nassau-Dillemberg, né en 1570. & a fini à *Guillaume-Henri*, comte de Solms, né le 8 Novembre 1682.

2. De *Hungen*, qui a eu pour auteur *Rainhard*, comte de Solms, &c. 7me. fils de *Conrard*, comte de Solms, & d'*Elisabeth*, comtesse de Nassau Dillemberg. Elle a fini après trois degrés à *Rainhard*-

Wolfard, comte de Solms, mort à la Haye en 1675. âgé de 19 ans.

3. De *Lich*, sortie de *Jean*, comte de Solms-Lich, second fils d'*Othon*, comte de Solms, & d'*Agnès*, comtesse de Falckenstein. Il mourut en 1457. & sa postérité a fini à *Hermand-Adolphe-Maurice*, comte de Solms, &c. né le 12 Septembre 1646.

4. De *Neuhaus*, sortie de la précédente, par *Philippe*, comte de Solms, quatrieme fils d'*Ernest*, comte de Solms-Lich, & de *Marguerite*, comtesse de Solms-Braumfels, née le 4 Juillet 1569. & finie à son fils, *Philippe* Adam, comte de Solms, seigneur héréditaire de Neuhaus, qui n'eut qu'une fille unique.

5. De *Hohen* Solms, qui a pour auteur *Herman-Adolphe*, comte de Solms, huitieme fils de Rainhard, comte de Solms-Lich, & de *Marie*, comtesse de Sayn & Vitgenstein, mort le 7 Avril 1601. Cette branche a fini aux enfants de *Louis*, comte de Solms.

6. De *Laubach*, qui commence à *Othon*, comte de Solms, second fils de *Philippe*, comte de Solms-Lich, & d'*Adrienne*, comtesse de Hanaw, mort en 1522. Elle a fini à *Charles-Othon*, comte de Solms, mort en 1676.

7. De *Sonnenwald*, qui descend de *Henri-Guillaume*, comte de Solms, sixieme fils de *Jean-George*, comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, comtesse de Schombourg; mort en 1632. Sa postérité subsiste dans les enfants de *Louis-Henri*, comte de Solms, fils puîné, de *Jean-Auguste*, comte de Solms & de *Barbe-Marie*, comtesse de Craz Scharfenbourg; qui a servi dans les troupes d'Angleterre. Une premiere branche de *Sonnenwald* a fini à *Frédéric-Albert*, comte de Solms, mort en 1615. ayant été brûlé de poudre à canon, sans laisser de postérité.

8. De *Wildenfels*, qui a eu pour auteur *Jean-Frédéric*, comte de Solms-Barrut, mort en 1696. de laquelle est sorti *Frédéric-Ernest*, comte de Solms, mort en 1732. âgé de 52 ans. *Voyez* Imhoff & Moreri.

SOLRE : C'est une terre en Hainault, qui fut érigée en comté l'an 1592. en faveur de *Philippe* de Croi, seigneur de Molambais, grand écuyer du roi d'Espagne, & chevalier de la toison d'or. *Voyez* CROI-SOLRE.

SOMBERNON : Les seigneurs de Sombernon, sont sortis des seigneurs de Montagu, branche des anciens ducs de Bourgogne, par *Alexandre* de Montagu, second fils de *Guillaume I.* seigneur de Montagu, & de *Jacquette*, dame de Sombernon; il vivoit en 1293. Le dernier mâle de cette maison est *Jean* de Montagu, seigneur de Sombernon, &c. mort le six Juin 1391. qui ne laissa que trois filles, la premiere, *Catherine* de Montagu, dame de Sombernon, mariée à *Guillaume* de Villars Cerizi; la seconde *Odette* de Montagu, mariée à *Bertauld* de Coligni II. seigneur d'Excressia; la troisieme, *Jeanne* de Montagu, femme de *Gui* de Rougemont, chevalier, seigneur de Ruffei.

Les armes : *de Bourgogne au franc canton d'hermines.*

SOMMIEVRE, en Champagne : *d'azur à 2 massacres de cerf d'or, posés l'un sur l'autre.*

SOMPSOIS, en Champagne : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de gerfaut de même.*

SORANS : Les terres & sei-

gneuries de Breurci, Theï, Guifeuil, Avovori, Lenans, Rougemontet, Rozieres, & Provencheres, furent unies & érigées en marquisat sous le nom de Sorans, en faveur de *J. Simon* de Rozieres, seigneur de Sorans, par lettres du mois de Novembre 1686. enregistrées au parlement de Besançon & en la chambre des comptes de Dole.

SORBA : Famillle noble de Genes : *Augustin-Paul-Dominique* Sorba, comte de la Villette, en l'isle de Corse, noble Génois, ministre plénipotentiaire de la sérénissime république de Genes à la cour de France, &c. est né à Paris le 27 Août 1715. a été nommé d'abord ministre de la république à la cour de France, en Avril 1749. & ministre plénipotentiaire en Mars 1754. Il a épousé en Mai 1749. *Marie-Honorée-Sophie*, fille de feu *Charles* de Montgrand des barons de la Napoule en Provence.

SORCI : Branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine. Les seigneurs de ce nom, ont fini à *Charles* du Châtelet, baron de Sorci, &c. mort à Bruxelles le 27 Mai 1587. sans postérité. *Voyez* CHATELET.

SORCI, en Orléannois : *fascé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule.*

SOREAU DE S. GERAN : On trouve *Jean* Soreau, écuyer seigneur de Coudun, qui vivoit en 1425. *Jean* Soreau, seigneur de Saint Geran, son troisieme fils, fut grand veneur de France en 1456. Cette maison a fini à *Antoine* Soreau, seigneur de Saint Geran, de Veaux de Saint Loup, &c. mort le 10 Janvier 1530. qui ne laissa qu'une fille, *Anne* de Soreau, qui épousa *Gabriel*, seigneur de la Guiche & de Chaumont.

Les armes : *d'argent au sureau de sable.*

SOREL, de Bretagne : *d'argent à l'aigle de sable, membrée & becquée de gueule.*

SOREL, en Picardie : *de gueule à 2 léopards d'argent, posés l'un sur l'autre, couronnés d'or.*

SORNI, en Champagne : *de gueule à 3 coutres d'argent posés en pal.*

SOTOMAYOR : Famille noble d'Espagne, dont est Don *Jacques* Masones de Lima, & Sotomayor, lieutenant général des armées d'Espagne, gentilhomme de la chambre du roi avec exercice, ambassadeur extraordinaire, & plénipotentiaire de S. M. Catholique à la Cour de France, &c. Il a été fait d'abord capitaine de dragons au régiment de Caller, le 18 Sept. 1719. & incorporé dans celui de Lusitania ou Lusitanie, le 18 Juillet 1722. a eu commission de colonel au même régiment le 6 Novembre 1736. a été fait colonel de celui de Frise, le 8 Mars 1740. brigadier de dragons le 18 Septembre 1744. aide de camp de l'infant Dom Philippe, aujourd'hui duc de Parme, le 12 Août 1745. gentilhomme de la chambre du roi avec exercice le 27 Septembre suivant; maréchal de camp le 12 Avril 1747. ministre plénipotentiaire pour la derniere paix, le 20 Mai suivant. Il a eu le titre d'ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la même paix, le 12 Mai 1747. & a été fait lieutenant général des armées, le 6 Mai 1749. & nommé ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la cour de France, le 22 Septembre 1751. Il n'est point marié.

Le frere aîné de l'ambassadeur d'Espagne est substitué au nom de Sotomayor, & en cette qualité duc & seigneur de Sotomayor, & grand d'Espagne. Il a éte nommé ambassadeur de S. M. C. en Portugal en 1745. & président du conseil royal des ordres en Novembre 1753.

SOUASTRE : C'est une seigneurie en Artois, que *Jeanne* de Bayne porta en mariage, avec celle du Maisnil en 1424. à *Jean* de Bonnieres, chevalier seigneur de la Thieuloye, fils de *Guillaume*, gouverneur d'Arras, & d'*Isabeau* de Ghistelle. *Voyez* BONNIERES.

SOUBIRATS : *d'or au coq de sable, crêté & barbelé de gueule, posé sur une montagne à 6 copeaux de sable.*

SOUBISE : Petite ville sur la Charente en Saintonge. *Guillaume* l'Archevêque, seigneur de Parthenai & de Soubise, vivoit en 1225. *Catherine* de Parthenai, héritiere de sa maison, veuve de *Charles* de Quellenec, baron de Pont, massacré à la Saint Barthelemi, en 1572. porta Soubise dans la maison de Rohan, par son mariage avec *René*, vicomte de Rohan. Cette dame mourut le 26 Octobre 1631. *Voyez* ROHAN.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN : Noble & ancienne maison du Bourbonnois. Le premier dont il soit fait mention est, *Jean* de la Souche & autres lieux. *Claude* de la Souche de S. Augustin, chevalier, seigneur de Moncoquier, en descend au treizieme degré. Il a épousé *Catherine* de Bilquin, fille du gouverneur de Dinan en Flandres. Il en a eu,

1. *Gilbert* de la Souche de S. Augustin, chevalier, seigneur des Foucaux & autres lieux, mousquetaire du roi de la seconde compagnie, marié le 27 Mai 1733. à Paris à *Anne* d'Albon, fille du comte d'Albon.

2. *Marie-Barbe* de la Souche de Saint Augustin, religieuse à la Visitation de la ville de Moulins en Bourbonnois.

3. *Marguerite* de la Souche de Saint Augustin, mariée en 1720. à *Jean* Deschamps, chevalier, seigneur de Pravier, dont des enfants.

Les armes de la maison de la Souche de Saint Augustin porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 2 léopards de sable, couronnés d'or,* qui est de la Souche ; *au 2 & 3 de sable, à trois fleurs de lys d'or, au chef abaissé, ondé de même*, qui est Moncoquier.

SOUILLAC : Ville & châtellenie, située sur la Dordogne en Querci, qui a donné le nom à la maison de Souillac, qui en a possedé autrefois une partie à titre de seigneurie. *Aimar*, seigneur de Souillac, le premier de cette maison qui ait pris le nom, vivoit du temps du roi Robert. *Jean* de Souillac V. du nom, seigneur de Montmege, de Salagnac, & de Gaufbert, en descendoit au vingtunieme degré. Il fut capitaine colonel des cent-suisses de la garde ordinaire du corps du roi, lieutenant général de ses armées, conseiller en ses conseils d'Etat & privé, mestre de camp d'un régiment d'infanterie ; nommé à l'ordre du Saint Esprit le 15 Janvier 1652. & mourut sans alliance en 1655. Les Suisses l'avoient surnommé le bon capitaine. De cette maison sont sortis deux branches cadettes, sçavoir les seigneurs d'Aserac, & les comtes du Bourg.

La premiere a commencé à *Ber-*

trand de Souillac, seigneur d'Aserac, blessé à la bataille de Moncontour, & a fini à *Jacques-Joseph-Auguste* de Souillac, sire de Heu, marquis d'Aserac, &c. né le 13 Avril 1668.

La seconde a pour tige *Bardi* de Souillac, comte du Bourg, fils puîné de *Jacob* de Souillac; & de *Marguerite* de Bourzoles; qui se distingua par sa valeur en Italie, & en Catalogne, où il fut blessé au siége de Salcos. Depuis il servit dans l'armée d'Allemagne, où il se trouva à toutes les occasions qui s'y présentent jusqu'en 1640. *Isaac* de Souillac, comte du Bourg, son fils, s'est trouvé à toutes les conquêtes que le roi Louis XIV. fit en personne, en Flandres, & en Franche-Comté, jusqu'en 1675. Il mourut en 1719. Il eut plusieurs garçons presque tous morts au service.

Jacques de Souillac, fils puîné de *Jacob* de Souillac, seigneur d'Aserac, & de *Marguerite* de Bourzoles, rendit aussi au roi d'importants services dans ses armées, & dans la province de Roussillon. Il mourut à Perpignan, le 26 Février 1681. Son fils, *Louis-Joseph-Jean-Baptiste*, né à Perpignan en 1680, fut colonel d'un régiment d'infanterie, se trouva à la bataille de Ramilli, & à celle de Malplaquet, servit depuis dans l'armée d'Espagne, & fut reçu chevalier de Saint Lazare en 1716. *Voyez* le P. Anselme, maisons de France; M. d'Hozier, généalogie de la maison de Livron, & les mémoires de Chavagnac.

Les armes de cette maison sont: *d'or à trois épées de gueule, mises en pal, la pointe en bas.*

SOULEAUX, nom d'une branche cadette de la maison de Mesgrigni, qui subsiste dans les enfants de *François* de Mesgrigni, & de *Magdelene Denise* de Neuvelet. *Voyez* MESGRIGNI.

SOURCHES : Ancienne châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage le 24 Juillet 1459. par *Jeanne* de Vassé à *Guillaume* du Bouchet, lieutenant & connétable de la ville du Mans. *Voyez* BOUCHET.

SOURDIS : Baronnie en Poitou, aujourd'hui érigée en marquisat qui appartient à la maison d'Escoubleau, connue depuis le treizieme siécle. *Voyez* ESCOUBLEAU.

SOUHEI : Seigneurie en Auxois, qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Septembre 1643. enregistrées le 2 Janvier 1744. en faveur de *François* Coutier, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dijon. *Voyez* COUTIER.

SOURSAC : Branche sortie des marquis d'Ainac, de la maison des anciens vicomtes de Turenne. Les seigneurs de Soursac ont eu pour auteur *Arnaud* de Turenne, fils puîné de *Pierre* de Turenne, seigneur d'Ainac, & de *Dordette* de la Vergne. Sa postérité s'est éteinte dans *Arnaud* de Turenne, baron de Soursac, & de Durfort, qui eut de *Jeanne* de Monclar, son épouse, de la maison de Montbrun, plusieurs fils, morts au service, & *Anne* de Turenne, dame de Soursac, de Durfort, & de Courdes, héritiere de ses freres, & la derniere de sa branche, morte vers l'an 1680. Les marquis d'Ainac, & les seigneurs d'Aubepeyre, sortis aussi de la maison des anciens vicomtes de Turenne, sont deux branches, qui subsistent. *Voyez* au mot TURENNE.

SOUSA : Maison illustre du Portugal, qui descend du fameux *Martin*

Martin Gonzalves de Macedo, qui sauva la vie au roi *Jean I.* dans la bataille d'Alghorrota. Il obtint de la libéralité du roi Alfonse VI. La possession héréditaire de l'isle Grande-Jeanne, située à l'embouchure de la riviere des Amazones, en récompense des services qu'il avoit rendus à l'Etat dans ses ambassades auprès de la république de Hollande, & à la Cour d'Angleterre. *Louis* de Sousa de Macedo, arriere petit-fils d'*Antoine* l'a possédée en dernier lieu, & il en étoit le troisieme baron. Il l'a cedée au roi de Portugal, qui lui a accordé en forme de compensation, la seigneurie de la ville de Misquitela, dans la province de Beira, en Mai 1754. avec toute la Jurisdiction civile du même lieu. S. M. lui a changé son titre de baron en celui de vicomte de Misquitela, auquel elle a annexé un revenu de trente mille Crusades. Mémoires du tems.

Les armes : *d'azur à 4 croissants d'argent apposés les pointes en dedans.*

SOUSMONS : Terre dans la basse Normandie, érigée en marquisat, & dont est possesseur *Michel-Jacques* Turgot, conseiller ordinaire en ses conseils, & président du Parlement. *Voyez* TURGOT.

SOUVRÉ : Ancienne maison éteinte du Perche, qui a donné un maréchal, un grand prieur de France & un évêque qui suit.

Macé, seigneur de Souvré au Perche, vivoit en 1349. *Gilles* Souvré un de ses descendants au VIII. degré, marquis de Courtenvaux, & chevalier des ordres du roi, gouverneur de Tourraine, s'attacha au service d'*Henri* de France, duc d'Anjou qu'il suivit en Pologne en 1573. à son retour ce prince le fit maître de sa garderobe, & capitaine du château de Vincennes en 1574. Il se trouva en 1587. à la bataille de Coutras, conserva la ville de Tours à l'obéissance du roi pendant les troubles de la ligue. Il y recut Henri III. avec toute sa cour, en Janvier 1589. obtint entrée, séance & voix délibérative au parlement le 2 Juin de la même année. Après la mort de ce prince il rendit des services considérables au roi Henri IV. qui le choisit pour être gouverneur du dauphin, depuis roi Louis XIII. lequel le fit gentilhomme de sa chambre, l'honora du bâton de maréchal de France en 1615. Il mourut en 1626. âgé de 84 ans; il eut, entr'autres enfants : 1. *Jean II.* du nom, qui suit. 2. *René* de Souvré, qui a fait la branche des seigneurs de Renouard. 3. *Gilles* de Souvré, évêque de Cominges, puis d'Auxerre, trésorier de la Sainte Chapelle à Paris, abbé de Saint Florent, de Saumur, & de S. Calez, mort le 19 Septembre 1631. 4. *Jacques* de Souvré, chevalier de Malte, grand prieur de France, commandeur de S. Jean de Latran, abbé du mont Saint Michel, de Treport & de Tonnerre; il servit aux siéges de Montauban en 1621. & 1622. au combat de l'isle de Rhé, le 18 Novembre 1627. se signala aux siéges de Royan & de la Rochelle en 1628. de Casal en 1630. & de Privas. Après la mort du cardinal de Richelieu, il fut rappellé à la cour, entra dans une grande familiarité avec le roi, & dans la confidence du cardinal Mazarin. Il commanda les galeres de France aux siége & prise de Portolongone

en 1646. fut ambassadeur de son ordre en France en 1648. & mourut en sa soixantieme année le 22 Mai 1670.

Jean II. du nom, seigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux, &c. chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Tourraine, conseiller d'Etat, capitaine du château de Fontainebleau, fut grand Forestier, & capitaine des chasses de la forêt de Bievre, bois & buissons de la Brie, maître particulier des eaux & forêts du bailliage de Melun; il mourut à Paris le 9 Novembre 1656. âgé de 72 ans: il fut pere, entr'autres enfants de *Charles* de Souvré, le dernier de cette branche aînée qui a formé dix degrés: celui-ci fut seigneur de la Chapelle, puis abbé de S. Calez, destiné comte de S. Jean de Lyon, prit après la mort de ses freres & du vivant de son pere, la qualité de marquis de Courtenvaux, fut premier gentilhomme de la chambre du roi, mourut avant son pere, le 3 Mai 1646. ne laissant qu'une fille nommée *Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, dame de Paci, &c. née posthume le trente Novembre 1646. elle épousa le 19 Mars 1662. *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secrétaire d'Etat, chancelier & commandeur des ordres du roi; fils de *Michel* le Tellier III. du nom, marquis de Barbesieux, & d'*Elisabeth* Turpin. Il eut encore un fils naturel appellé *Charles* de Souvré, nommé le chevalier de Souvré, lieutenant colonel du régiment de Navarre, qui obtint au mois de Janvier 1676. des lettres de légitimation. Par le mariage d'*Anne* de Souvré, la terre de Souvré, & le marquisat de Courtenvaux passerent dans la maison de Louvois. *Voyez* TELLIER.

Les seigneurs de Renouard qui n'ont formé qu'un degré avoient pour auteur *René* de Souvré, second fils de *René-Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, & de *Françoise* de Bailleul. Il fut chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Renouard, baron de Messai, & mourut le 22 Juillet 1635. laissant trois fils & quatre filles.

Les armes de la maison de Souvré sont: *d'azur à 5 bandes d'or.*

SOUZI LE PELLETIER. *Voyez* SOUZI.

SOYANS: C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Juillet 1717. enregistrées au parlement de Grenoble le 28 Mai 1718. en faveur d'*Antoine* de la Tour de Montauban. *Voyez* LA TOUR DE MONTAUBAN.

SOYECOURT: Ancienne maison originaire du Santerre en Picardie, qui a donné un échanson de France, dans *Gilles*, seigneur de Soyecourt, de Moüi, &c. tué à la journée de Cressi, le 26 Août 1346. La branche aînée de cette maison a fini à *François III.* du nom, seigneur de Soyecourt; il fut page de François I. servit glorieusement sous ce prince, & se voyant sans enfants mâles, il institua en 1595. son héritiere universelle, *Françoise* de Soyecourt sa fille aînée. Les seigneurs de Franconville, branche cadette de cette maison, ont eu pour auteur *Jean* de Soyecourt, seigneur de Franconville, qui vivoit en 1419. Les derniers de cette branche, *Louis-Adrien* & *François* de Soyecourt, moururent sans postérité.

Les seigneurs de Moüi, autre

branche cadette de cette maison eurent pour auteur, *Gilles* de Soyecourt, seigneur de Moüi, &c. second fils de *Gilles* de Soyecourt, échanson de France: il vivoit en 1368. étoit mort en 1370. *Louis* de Soyecourt, seigneur de Moüi, le dernier de cette branche vivoit en 1464. & mourut sans enfants légitimes de deux femmes qu'il eut. Il eut pour successeur en la terre de Moüi, & en tous ses biens, *Artus* de Veaudrai son neveu.

Les armes de la maison de Soyecourt: *d'argent fascé de gueule.*

SOYECOURT DE SEGLIERE. *Voyez* SEGLIERE.

SOYON: C'est un petit bourg dans le Vivarais, dont le duc d'Uzès se qualifie prince. L'évêque de Valence prend aussi le même titre. *Voyez* UZES.

SPADA: La terre de Gerbeuville, dans le duché de Bar, bailliage de Saint Mihel, a été érigée en marquisat, sous le nom de Spada, par lettres du 2 Mai 1716. avec union des seigneuries de Bouconville, Rouvroi, Billi, Avillers, Dompierre aux Bois, Deux Nœuds, Morville, &c. en faveur de *Silvestre* de Spada, chevalier d'honneur de son A. R. madame la duchesse de Lorraine, grand bailli de la Lorraine Allemande, mort en 1752. il étoit fils de *Bernardin-César* Spada, comte de Collescepoli, seigneur de Paggiola, & petit fils de *Jean-Jerôme* Spada, gentilhomme romain, & de *N*.... marquise de Cœva: il avoit épousé à Luneville *Gabrielle-Claudine-Marguerite* de S. Martin d'Agencourt, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, dont 1. *N*.. Marquis de Spada marié en 1752. à *N*. l'Abbé de Morvillier. 2. *Yolande*, fille d'honneur de la même princesse, puis mariée en 1730. à *Léopold* comte du Han. & d'Hemestrof, chambellan de l'empereur, 3. *Gabrielle* de Spada, abbesse d'Espinal. 4. *Charlotte*, fille d'honneur de son altesse royale, puis mariée à *N*.... Nivelan, gentilhomme Flamand. 5. *Magdelene* chanoinesse d'Espinal, puis mariée près de Laon à *N*....... de Flavigni.

SPANGHEN: *Charles*, baron de Spanghen obtint pour lui, ses hoirs & successeurs tant mâles que femelles, du roi catholique, par lettres du 1 Décembre 1686. le titre de comte applicable sur telles terres qu'il aquérroit dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit fils de *Corneil* Spanghen, créé baron, par lettres patentes de l'empereur du 10 Septembre 1534. & allié à *Anne* de Hamal; & petit-fils de *Philippe* Spanghen, chevalier, marié à *Anne* de Berghes de Grimberghes.

SPENCER: Maison dont il y a deux branches en Angleterre; *Robert* Spencer, comte de Sunderland, fut créé chevalier de la Jarretiere en 1687. Il épousa *Anne* Digbi, fille de *George*, comte de Bristol, dont il a eu un fils, & une fille mariée en 1688. à *Jacques* Douglas, comte d'Arran. *Voyez* Imhoff, en son histoire des pairs d'Angleterre.

SPINCOURT: Seigneurie en Lorraine, qui unie avec celle d'Eston, de Gouraincourt, de Saint Souplet, de Houdelocourt, & de Saint Pierre Viller, fut érigée en marquisat sous la dénomination de Spincourt, par lettres du duc *Léopold* du 12 Avril 1723. en faveur de *Pierre-Louis-Joseph*, comte des Armoises, damoiseau de Commerci, en échange de la part qu'il possédoit dans Commer-

ci. *Voyez* ARMOISES, supplément.

SPINOLA : Bourg d'Italie, avec titre de marquisat dans le voisinage du Montferrat, du Milanez & du Pays de Genes, qui a donné son nom à une maison divisée aujourd'hui en plusieurs branches, dont les unes sont établies en Italie, & les autres en Espagne. *Ambroise* Spinola fut un des plus célébres généraux du dix-septieme siécle, ainsi que *Frédéric* Spinola son frere.

Il y a Spinola de Provence, dont les armes sont : *fretté de gueule, échiqueté de 3 traits d'argent, & de gueule, surmonté d'une espile ou robinet en forme de fleurs de lys de gueule, fichée dans la fasce.*

STAHRENBERG : *George*, né comte de Stahrenberg, & de l'Empire, conseiller actuel du suprême conseil aulique, chambellan de leurs majestés impériales, & leur ministre plénipotentiaire en France, &c. né à Londres le 10 Août 1724. a été nommé ministre plénipotentiaire de l'empereur & de l'impératrice à la cour de France, en Janvier 1753. Il s'est marié en 1747. à *Thérese*, née comtesse de Stahrenberg sa cousine, morte en 1749. de laquelle il a eu *Léopoldine*, née comtesse de Stahrenberg, en 1749.

STAINVILLE : Terre & baronnie dans le duché de Bar, qui a donné son nom à une illustre & ancienne maison, qui subsistoit au treizieme siécle, que *Vaultier* de Stainville, seigneur de la ville de Vaucouleur, est rappellé en 1280. comme bienfaiteur de l'église de Vaux en Ornois. *Ancel* de Stainville, l'un de ses descendants fut bailli de Bar, & pere de *Philibert*, seigneur de Stainville, bailli, & gouverneur de Bar, chambellan du roi Louis XI. commandant des Isles d'Oléron, gouverneur de la personne du duc Antoine, fils aîné de René, roi de Sicile : il laissa d'*Isabeau* Spinola, sa seconde femme, *Louis* & *Antoine*.

L'aîné, seigneur de Stainville, maréchal de Barois, mort en 1514. eut d'*Oudette* Luillier de Manicamp pour fille unique, *Louise* de Stainville, femme de *Jean VIII.* du nom, comte de Salm, & ayeul de *Christine*, comtesse de Salm, épouse de *François II.* du nom, duc de Lorraine, bisayeul de l'empereur regnant.

La lignée fut continuée par *Antoine* de Stainville, frere puîné de *Louis II.* il fut seigneur de Couvonges, bailli de Bar, & grand sénéchal de Lorraine, & mourut en 1531. pere, par *Beatrix* de Savigni, de *Louis* de Stainville, seigneur de Couvonges, mort en 1566. ayant eu de sa femme *Anne* de Hangest de Genlis, *Charles*, qui a fait la branche de Couvonges, & *Joachim*, qui a continué celle des seigneurs de Stainville.

Celui-ci fut seigneur de Beurei & de Stainville, & épousa *Marie* de Rouvroi, & fut pere de *Réné* de Stainville, gouverneur de Marsal, allié avec *Anne* de Villiers l'Isle-Adam, dont il eut *Charles*, baron de Stainville, marié avec *Chretienne* de Choiseul. De cette alliance sortit *Etienne*, comte de Stainville, maréchal des armées de l'empereur, colonel d'un régiment de Cuirassiers, & commandant général au gouvernement de Transilvanie, mort sans alliance le 10 Octobre 1720. après avoir substitué ses biens à *François-Joseph* de Choiseul, fils de *Nicole* Stainville, sa sœur, à la charge de prendre son nom & ses

armes. Cette substitution fut autorisée & confirmée par lettres du 20 Octobre 1717. enregistrées en la chambre des comptes de Bar, le 27 du même mois. C'est en faveur de *François-Joseph* de Choiseul, que la baronnie de Stainville, unie avec les seigneuries de Mesnil-sur-Saux, Lavinecourt & Montplonne, a été érigée en marquisat, par lettres du 7 Avril 1722. Le marquis de Stainville, qui a été fait en 1754. chevalier de la toison d'or, a cedé en 1750. ce marquisat à son fils aîné, *Etienne-François* de Choiseul, maréchal de camp, gouverneur du pays de Vosges en Lorraine, & de la ville de Mirecourt, sur les frontieres de la même province, & de celle de Champagne, appellé comte de Stainville, chef des nom & armes de Choiseul, & chevalier de la toison d'or à Vienne. Le comte de Stainville est né en Juillet 1718. a été fait d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, le 21 Mai 1743. & de celui de Navarre le 15 Janvier 1745. a été fait brigadier le 4 Août 1746. maréchal de camp le 10 Mai 1748. & nommé ambassadeur à Rome en Novembre 1753. Il a épousé le 12 Décembre 1750. *Louise-Honorine* Crozat du Chatel, sœur cadette de la feue marquise de Gontaut, bru du maréchal duc de Biron. Le comte de Stainville n'a point encore d'enfants. *Voyez* CHOISEUL.

STALLE : Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres de *Charles II.* roi d'Espagne, du 27 Mars 1686. en faveur de *Guillaume* Van-Hamme, premier bourguemestre & trésorier de Bruxelles, fils de *Libert* Van-Hamme, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie Wallonne de 200 hommes, issu d'une des plus nobles & anciennes familles du Brabant.

STANLEI : Ancienne famille d'Angleterre dans le comté de Chester, qui devint fort riche par l'héritage d'*Isabelle*, fille & héritiere de *Thomas* de Lathom, chevalier. *Thomas* Stanlei obtint le titre de comte de Derbi en 1585. & devint ensuite Lord grand-maître d'Angleterre. *Edouard* son arriere petit-fils fut dans les premieres charges & dignités du royaume sous les regnes de *Henri VIII.* d'*Edouard VI.* de *Marie* & d'*Elisabeth*. *Henri*, son fils, fut un des Juges de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse. *Voyez* Imhoff en son histoire des pairs d'Angleterre & Moreri.

STEIGER : Famille illustre de Suisse, établie dans le canton de Berne depuis le temps de la prétendue réformation. Elle a fourni à l'Etat divers sénateurs, deux trésoriers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton.

STOBÉE : Maison illustre du royaume de Suede, qui vient de finir dans *N.* ..... baron de Stobée, chevalier de l'ordre de l'épée, mort à Stockolm en Juin 1756. âgé de 81 ans.

STRADA, en Auvergne : *d'or à l'aigle éployée, & couronnée de sable, coupé parti, au 1 tierce en fasce de sable d'argent & de gueule, & au 2 bandé de gueule & de sable de six pièces.*

STROZZY : Ancienne famille qui fut établie à Florence l'an 1282. Elle est une de celles qui a eu le plus de part aux grands emplois. Elle est aussi réputée l'une des plus considérables qui se soient élevées par le gouvernement popu-

laire. L'on peut consulter pour son origine *Imhoff, géneal.* 20, où il rapporte les différentes branches de cette maison, *pag.* 191 *& suivantes.* Elle a donné un maréchal de France, deux généraux des galeres de France, un colonel général de l'infanterie Françoise, & un cardinal, archevêque d'Aix.

Matthieu Strozzy, le premier dont le pere Anselme fasse mention, fut pere de *Philippe* de Strozzy, qui vivoit en 1489. & laissa, entre autres enfants, *Philippe* de Strozzy II. du nom, de son temps le plus illustre citoyen de Florence, & le plus renommé gentilhomme de toute l'Italie. Il fut un de ceux que cette république députa en 1515. au roi François I. Depuis il devint avec toute sa famille l'un des plus grands ennemis d'*Alexandre*, duc de Florence, bâtard de *Laurent* de Médicis, frere de *Clarice*, sa femme. Ce nouveau duc avoit fait arrêter un de ses fils en 1535. Pour s'en venger, & pour tirer la république de l'oppression où elle étoit, *Philippe* Strozzy entra dans la conspiration qui couta la vie à *Alexandre* de Médicis, l'an 1537. Il se retira à Venise, d'où il déclara la guerre à *Côme* de Médicis, successeur d'*Alexandre* : mais ayant perdu la bataille de Marone & de Montemarle, & y ayant été fait prisonnier, il fut conduit à Florence. Ce fut dans sa prison qu'il se poignarda lui-même. Il eut entre autres enfants, de *Clarice* de Médicis, son épouse, tante de *Catherine*, reine de France, & niéce du pape Léon X. 1. *Pierre* Strozzy, qui suit : 2. *Léon* Strozzy, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, prieur de Capoue. Il fut l'un des plus grands capitaines de mer de son temps. Il vint servir en France, avec une troupe de Florentins, bannis de leur pays, lorsque Barberousse vint en Provence; assiégea la ville de Nice, alla bravement à l'assaut avec sa troupe, & fut des premiers qui y entrerent par la bréche. Le roi François I. le prit en grande amitié, le fit lieutenant général des galeres, sous le baron de la Garde, le dernier Mai 1543. & l'envoya avec Barberousse, & dix galeres, en ambassade vers le sultan Soliman. Après la disgrace du baron de la Garde, il fut pourvu de la charge de général des galeres, le 1. Juin 1547. & aussi-tôt obligé de passer le détroit, au secours des Ecossois contre les Anglois; prit sur eux la ville & le fort Saint André, vengea la mort du cardinal Saint André, & se fit craindre par-tout. Il quitta le service de France en 1552. & fut servir sa Religion contre les infidéles. La guerre de Sienne & de Toscane étant survenue, le roi l'envoya prier de revenir, ce qu'il fit volontairement. Il s'embarqua en 1554. avec trois galeres, à dessein d'endommager le territoire de Piombino, qui étoit dénué de troupes, & ayant voulu reconnoître en personne la place d'Escarling, il fut blessé mortellement au flanc d'un coup d'arquebusade, dont il mourut peu après. Ce fut une perte considérable pour la France, dont il tenoit le parti. Et *Laurent* Strozzy, qui porta les armes pendant quelque temps, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut pourvu des abbayes de Staffarde en Piémont, & de Saint Victor de Marseille, de l'évêché de Beziers en 1548. & créé cardinal, du titre de Sainte Sabine, par le pape Paul IV. en

1557. Il fut aussi évêque d'Alby en 1561. puis archevêque d'Aix, & mourut le 14 Décembre 1571.

Pierre Strozzy, seigneur d'Espernay, &c. fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour embrasser la profession des armes. Il servit en qualité de colonel sous le comte de *Gui* Rangon, en Italie, & contribua à faire lever le siége que les Impériaux avoient mis devant Turin en 1536. Il n'eut pas un succès si heureux l'année suivante; car ayant été défait par le grand duc de Toscane, auprès de Montemarle, le 2 Août 1737. étant passé en France, il fut conseiller-chambellan du roi, & naturalisé avec *Jean* Strozzy son frere, au mois de Juin 1543. Il se trouva au siége de Luxembourg la même année, & fut encore battu par le prince de Sulmone, en Juin 1544. l'année d'après, il servit dans l'armée navale, sous l'amiral d'Annebaut, fut créé général des galeres de France, & étoit chevalier de l'ordre du roi en 1550. Ce prince lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Siennois, avec laquelle il défit *Rodolphe* Baglion, & *Ascagne* de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut blessé dangereusement le 2 ou 3 Août 1554. Il reçut le bâton de maréchal la même année, & obtint du roi la seigneurie d'Epernay. Il fut aussi lieutenant général de l'armée du pape Paul IV. avec laquelle il reprit le port d'Ostie & quelques autres places aux environs de Rome en 1557. Etant de retour en France, il se trouva au siége de Calais en Janvier 1558. & mourut le 20 Juin suivant d'un coup de mousquet, qu'il reçut au siége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dresser une batterie. Il eut de *Laodamia* de Médicis, son épouse, 1. *Philippe* Strozzy III. du nom, le dernier de cette famille, qui ne fut point marié. Il étoit chevalier des ordres du roi, & colonel général de l'infanterie Françoise. 2. *Clerice* Strozzy, morte sans enfants.

Les armes de la maison de Strozzy sont *d'or à la fasce degueule, chargée de 3 croissants d'argent.*

Voyez le pere Anselme, Tome VII. pag. 206.

STUART: Nom de la famille royale d'Angleterre, dont on commence la généalogie à *Gautier* ou *Walter* Stuart, sénéchal d'Ecosse, mort en 1258. *Robert II.* Stuart, issu de lui au cinquiéme degré, fut reconnu roi d'Ecosse en 1370. *Robert III.* son fils, lui succéda, il mourut en 1406. *Jacques* Stuart I. fut roi d'Ecosse en 1424. *Jacques* Stuart II. en 1437. *Jacques* Stuart III. roi d'Ecosse, mourut en 1488. *Jacques* Stuart IV. fut tué en 1513. *Jacques* Stuart V. eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut en 1542. *Marie* Stuart, reine d'Ecosse, eut la tête tranchée le 18 Février 1587. *Jacques* Stuart VI. fut couronné roi d'Ecosse en 1567. & d'Angleterre en 1603. après la mort de la reine *Elisabeth.* Pour la suite des rois d'Angleterre de la maison de Stuart. *Voyez* Angleterre. Cette maison a produit plusieurs branches, sçavoir,

1. Les ducs d'Albanie éteints.

2. Les seigneurs de Darnlei, comtes de Lenox. De cette branche est *Jacques* Stuart, qui succéda à la reine *Elisabeth* dans le royaume d'Angleterre, & duquel descend *Jacques-François-Edouard* Stuart, connu aujourd'hui sous le nom de

chevalier de Saint George, pere du prince *Edouard*, & du cardinal d'Yorck (*a*).

3. Les seigneurs d'Aubigni, ducs de Lenox & de Richemont, éteints. *Voyez* Imhoff en son histoire des rois d'Angleterre.

STUART, en Dauphiné : *de gueule à l'aigle d'or.*

STUART D'AUBIGNI : *d'argent au sautoir de gueule, cantonné de 4 quinte-feuilles de même.*

STUER S. MEGRIN. *Voyez* QUELEN.

SUABE : Grand païs & cercle d'Allemagne, qui a eu ses ducs particuliers dès le commencement du dixieme siécle. *Burchard*, fils *d'Albert*, comte de Rethie, fut le premier duc de Suabe. Il mourut en 911. *Erckinger* s'empara de ce duché & mourut en 917. L'empereur *Rodolphe* donna l'an 1282. le duché de Suabe à son fils puîné *Rodolphe.*

SUBLET : *Denis* Sublet, dit le comte d'Heudicourt, dont le fils puîné *Gœuri* Sublet, dit le comte d'Heudicourt, brigadier des armées du roi, & mestre de camp de cavalerie, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en marquisat sous le nom d'Heudicourt, avec union de la mairie des trois villes, Voinville, Varneville, & Buxerule, par lettres du 7 Février 1737. Il a épousé en 1750. *Anne* Moreau, veuve de *Charles* de Barrois, comte de Kœurs, baron de Manonville, de laquelle il n'a point encore d'enfants.

Le marquis d'Heudicourt a pour frere aîné *Joseph-Michel* Sublet, dit le marquis de Lenoncourt, marié en 1717. à *N*.... Molé, dame de Pourquerolles, de laquelle est né *N*... Sublet d'Heudicourt, comte de Lenoncourt, marquis de Pourquerolles, colonel de cavalerie, qui a épousé en Février 1744. *N*.... *Groulard* de Boisgeffroi, héritiere de Noyers, & de Nainville du chef de *N*... de Sublet de Noyers sa mere. Il a de ce mariage un fils né en 1747.

Les armes : *d'azur au pal bretessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même.*

SUDRIE, (la), en Querci : *d'azur au lion d'or, accompagné de 12 besans de même posés en orle.*

SUEDE : Royaume d'Europe vers le Septentrion, qui a pour limites le Dannemarck & la Norwége au couchant, la Lapponie au nord, la Finlande & la Moscovie au couchant, & la mer Baltique au midi. On donne à la Suede des rois avant la naissance de Jesus-Christ. Mais cette longue suite de rois ne paroît certaine, que depuis *Erix IX.* dit le Saint, qui unit les Royaumes de Suede, & de Gothie l'an 1150.

Les derniers rois de Suede de la maison de Vasa ont fini à *Christine* reine de Suede, couronnée en 1650. qui abdiqua en 1654. en faveur de *Charles-Gustave* des deux Ponts, son cousin, de la maison Palatine des deux Ponts. *Ulrique-Eleonore*, sœur de Charles XII. épousa le 4 Avril 1715. *Fréderic*, prince de Hesse-Cassel, qu'elle fit couronner en 1720. Il est mort en 1751. & a eu pour

(a) *La maison de Stuart s'est retirée en France en Janvier 1689. à Bar le Duc le 29 Février 1713. à Avignon le 31 Mars 1716. & à Rome en Mars 1717.*

successeur au trône de Suede,

Adolphe-Fréderic, né duc de Holstein-Gottorp, le 14 Mai 1710. il a été d'abord titré prince *Adolphe* de Holstein-Eutin, fut élu évêque prince de Lubec, dans la basse Saxe, le 16 Septembre 1727. successeur au trône de Suede, & titré prince royal le 3 Juillet 1743. s'est démis de l'évêché de Lubec la même année, est devenu roi & grand maître des ordres de Suede le 5 Avril 1751. a été proclamé le 6 du même mois, & couronné le 7 Décembre suivant. Il a épousé le 17 Juillet 1744. *Ulrique-Eleonore*, sœur du roi de Prusse, électeur margrave de Brandebourg, né le 24 Juillet 1720. dont,

1. *Gustave*. titré prince royal de Suede, né le 24 Janvier 1746.

2. *Charles*, prince de Suede, né le 7 Octobre 1748.

3. *Frédéric-Adolphe*, prince de Suede, né le 18 Juillet 1750.

4. *Sophie-Albertine*, unique princesse de Suede. Le roi de Suede a pour freres & sœurs,

1. *Frédéric-Auguste*, duc de Holstein-Gottorp, né le 20 Septembre 1711. élu évêque de Lubec, le 30 Août 1743. marié le 7 Novembre 1752. à *Ulrique-Fréderic Wielmine*, fille de feu *Maximilien*, né Landgrave de Hesse; frere cadet du feu roi de Suede, & de *Guillaume*, aujourd'hui Landgrave de Hesse, né le 31 Octobre 1722.

2. *George-Louis*, duc de Holstein-Gottorp, né le 16 Mars 1716.

3. *Hudwige-Sophie-Auguste* de Holstein, née le 9 Octobre 1705. élue grande prévôte de l'abbaye de Quedlimbourg en Saxe, le 21 Avril 1728.

4. *Anne* de Holstein, née le 5 Fév. 1709. mariée le 7 Novemb. 1742. à *Guillaume*, frere cadet du duc de Saxe-Gotha, l'un des collatéraux de la branche *Ernestine* de Saxe.

5. *Jeanne-Elisabeth* de Holstein, née le 24 Octobre 1712. mariée le 8 Novembre 1727. à feu *Christian-Auguste*, prince d'Anhalt-Zerbst, l'un des collatéraux du prince d'Anhalt, mort en Mars 1747.

SUFFREN S. TROPEZ: *Paul* de Suffren, seigneur de S. Tropez a épousé la fille de *Jean-Baptiste* Bruni qui lui a porté en dot la terre de S. Cannat (a) érigée en sa faveur en marquisat, par lettres du mois de Novemb. 1725. Ses enfants sont,

1. *Jean-Baptiste* de Suffren, marquis de Saint Tropez, mestre de camp de cavalerie, marié en 1747. à *N*. . . fille de *Louis* Vincent, marquis de Goesbriant, maréchal de camp, & de *Marie-Rosalie* de Châtillon; dont il a deux filles.

2. *Louis-Jerôme*, dit l'abbé de Saint Tropez, prieur de Combertaut en Bourgogne.

3 & 4 *N*. & N. chevaliers de Malte.

5. *Genevieve* de Suffren, mariée en 1736. à *N*. . . d'Arnaud de Niblet, conseiller au parlement d'Aix.

(a) *La terre de Saint Cannat fut donnée avec le marquisat de Pont-à-Mousson. à* Jean *d'Anjou, fils naturel du roi René. Sa fille,* Catherine *d'Anjou, le porta en mariage à* François de Forbin, *seigneur de Soliers, trisayeul de* François-Auguste *de Forbin, qui vendit cette terre à* Jean-Baptiste *Bruni.*

6. & 7. deux religieuses à Aix.

8. *Magdelene*, mariée à *N*... de Pierrevert.

9. Une autre fille, non mariée.

Cette maison est originaire de Provence. Les armes sont : *d'azur à un sautoir d'argent, accompagné de quatre têtes de léopards d'or.*

SUIZI : *parti d'argent à l'aigle à 2 têtes de sable, & de gueule à 3 fasces d'or.*

SULLI : Les anciens sires de Sulli, suivant la Thomassiere, Hist. de Berri Liv. VI. p. 450. ont commencé à *Archambaud*, sire de Sulli, qui vivoit au commencement du neuvieme siécle. *Agnès*, dame de Sulli, fille de *Gillon I.* son arriere petit-fils, épousa *Guillaume* de Champagne qualifié comte de Chartres : c'est d'eux que descendent les sires de Sulli.

Ce *Guillaume* de Champagne étoit fils aîné d'*Henri*, dit *Etienne*, comte palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix* de Normandie. Se voyant exclus de la succession de Champagne, il prit le nom & les armes d'*Agnès*, dame de Sulli sa femme, seconde fille & héritiere de *Gillon*, sire de Sulli, & d'Eldeburge sa femme. *Eude* Archambaud, sire de Sulli son fils aîné portoit : *d'azur semé de molettes d'or, au lion de même sur le tout. Henri* de Sulli, son frere puîné, fut évêque de Bourges en 1184. & *Eude* de Sulli, son second frere, évêque de Paris en 1196. *Simon* de Sulli, son petit-fils, fut aussi archevêque de Bourges en 1218. & *Jean* de Sulli, son arriere petit-fils, le fut aussi en 1273. *Marie*, dame de Sulli, héritiere de cette maison, épousa en premieres noces *Gui VI.* de la Tremoille, garde de l'oriflamme de France en 1353. & en secondes noces *Charles I.* sire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France, à qui elle fit don de la baronnie de Sulli, en cas qu'il lui survécût, & qu'elle n'eût aucuns enfants mâles de lui.

Maximilien de Bethune, marquis de Rosni, acquit la seigneurie de Sulli en 1602. de *Claude* de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, & obtint en 1606. du roi Henri IV. que la baronnie de Sulli, & la seigneurie de Moulinfroue, &c. fussent érigées en duché-pairie pour lui & ses hoirs descendants mâles. *Voyez* BETHUNE.

Les armes des anciens sires de Sulli sont : *d'argent à la fasce de gueule.*

SUNDGAU : Ancien comté en Alsace, qui a eu ses seigneurs particuliers depuis le commencement du neuvieme siécle, jusqu'à la fin du dixieme. Le Sundgau passa dans la suite à l'évêque de Basle, duquel *Albert II.* duc d'Autriche l'acquit, lorsqu'il épousa l'héritiere du comté de Ferrette. Il unit ces deux comtés aux domaines, que sa maison possédoit dans la province d'Alsace, avec laquelle ils ont été cédés à la France par la paix de Munster en 1648.

SUREAU : *d'argent au sautoir engrêlé de gueule, chargé d'une croisette d'or, accompagnée de 4 têtes d'hommes de sable, liées d'argent.*

SURIAN : Famille noble de laquelle étoit *Jean Baptiste* Surian, évêque de Vence, abbé de l'abbaye de S. Vincent du Luc, ordre de S. Benoît, diocese d'Oleron, l'un des quarante de l'académie françoise, mort en son diocese le 3 Août 1754. âgé de 86 ans.

SURGERES : Ancienne baron-

nie en Poitou, portée en mariage le 2 Août 1600. par *Helene* de Fonseque, fille de *Charles*, seigneur de Surgeres, à *Isaac* de la Rochefoucauld. La baronnie de Surgeres étoit anciennement possédée par la maison de Maingot, qui a subsisté jusqu'en l'an 1300. dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa postérité. La terre de Surgeres après avoir été dans la maison de Clermont, passa dans celle de Fonseque, d'où elle est tombée dans une branche de celle de la Rochefoucauld, qui en porte aujourd'hui le nom. La maison de Maingot Surgeres possédoit encore la terre de Dampierre, qui après avoir aussi passé dans la maison de Clermont, tomba dans celle de Gondi, ducs de Retz. *Voyez* MAINGOT & ROCHEFOUCAULD.

SURVILLE-HAUTEFORT : *Voyez* SURVILLE.

SUZANNE de Cerni : *de sable à 3 annelets d'argent.*

SUZE (la Baume) : Illustre & ancienne maison du Dauphiné, qui n'est pas moins distinguée par ses hautes alliances, que par les actions éclatantes, & les grands emplois de ceux qu'elle a produits. *Voyez* BAUME-LA-SUZE.

SUZE : Ville & ancienne baronnie au Maine, possédée longtems par la maison de Craon, qui passa par alliance dans celle de Laval. *Gui* de Laval, dit de Rais en hérita en 1431. Il n'eut d'*Anne* de Champagne au Maine, que *Jeanne* de Laval, dame de la Suze. Elle épousa *François* de Chauvigni, vicomte de Brosse, dont le fils *Gui* étant mort en 1502. sans lignée, la baronnie de la Suze, retourna aux héritiers de *Jeanne* de Craon, & d'*Ingerger* d'Amboise, d'où elle passa à *Baudouin* de Champagne. Elle fut érigée en comté, & *Michel* de Chamillart, ministre d'Etat en fit l'acquisition. *Voyez* CHAMPAGNE & CHAMILLART.



TA TA

TAATS - D'AMERONGEN : C'est une ancienne famille noble de la province d'Utrecht, dont on trouve la généalogie dans le *Dictionnaire* de Moreri, édition d'Hollande, & dans le *nouveau Supplement* de l'édition de Paris. Elle commence à *Guillaume*, qui vivoit vers l'an 1160. Elle a donné des échevins, des baillis, des bourguemestres à la province d'Utrecht. Elle subsiste encore avec distinction dans les enfants de *Léonard* Taats d'Amerongen, mort le 1. Mai 1736. *Léonard*, né le 6. Août 1700, fut fait receveur en Brabant par les Etats généraux en 1722, drossart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. Il avoit épousé le 25 Avril de la même année *Marie - Jacqueline* Pynssen-Van - der - Aa - de - Deyl ; & il en a eu, 1. *Josse*, né le 8 Mai 1726. 2. *Gerard - Maximilien*, né le 6 Juillet 1727. 3. *Anne - Marie*, née le 17 Décembre 1728. 4. *Gerard - Godard*, né le 20 Novembre 1729. 5. *Fréderic*, né le 20 Mai 1731, & mort le 4 Juillet de la même année. *Voyez*, sur la filiation de cette maison, les Ouvrages ci-dessus cités.

TABOUROT, Famille noble, dont les armes sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable.*

TACHEREAU DE BAUDRI : Famille de robe. *Gabriel* Tachereau, seigneur de Baudri & de Linnieres en Tourraine, ancien maître des requêtes, & lieutenant général de police de la ville de Paris, est aujourd'hui conseiller d'Etat ordinaire, & l'un des six Intendants des Finances. *Marie-Philippe* Tachereau, sa fille cadette, a épousé le 23 Janvier 1747. le Président Potier de Novion. *Voyez* POTIER DE NOVION.

TAILLE : Famille originaire du Gâtinois, qui a formé plusieurs branches : 1. les seigneurs de Fresnai : 2. les seigneurs des Essarts : 3. les seigneurs d'Hanorville & de Fretinville : 4. les seigneurs de Hermerai.

Le premier du nom de la Taille dont on ait quelque notion, est *Jean* de la Taille (*a*), mort en 1200. On le croit pere de *Bertrand* de la Taille, écuyer, seigneur de Souville. *George* de la Taille, son fils, mourut en 1290. *Jean*, fils aîné du précedent, seigneur de Souville & de Bondaroi, fonda une chapelle dans l'Eglise de Souville, & y fut enterré en 1319. C'est le premier qui ait pris la qualité de haut châtelain de Bondaroi (*b*). Son fils, *Robert* de la Taille, épousa *Guillemette* Gueret, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Jean II.* de la Taille, sei-

(a) *On voit sa tombe dans l'Eglise du Prieuré de Flottin-les-Bois-communs.*

(b) *On présume que c'est avec lui que le Roi Philippe - le - Bel échangea pour la terre de Montereau-Faut-Yonne, celles de Bonda-*

gneur de Souville, de Bondaroi, des Essarts, &c. grand-maître des eaux & forêts de France. *Martinet* de la Taille, seigneur de Bondaroi, rendit hommage au roi Louis XI. en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en ôtage aux Anglois, pour la sûreté du reste des contributions qu'ils avoient exigées des provinces de Beauce & du Gâtinois, pendant qu'ils faisoient le siége d'Orléans & celui de Pithiviers. En récompense de ses services & de sa fidélité, Charles VII. lui permit que *le lion de ses armes fût couronné d'or*. Il épousa le 30 Janvier 1437. *Jacquette* le Vosvier, fille de *Jean* & de *Marie* d'Huissi. Il étoit en 1465. gentilhomme ordinaire de *Marie* de Cleves, duchesse d'Orléans, mere de Louis XII. Il mourut en 1488. âgé de 80 ans, laissant huit fils & trois filles.

1. *Jean-Gilles*, chanoine de S. Quentin à Senlis, ensuite de S. George à Pluviers, & doyen de Milli.

2. *Etienne*, à qui *Jean-Gilles* céda son droit d'aînesse, rapporté ci-après.

3. *Hugues*, qui s'allia à *Ponsette* Daussi des Coutures, mere de *Jean*, qui ne laissa qu'une fille.

4. *Jean*, auteur de la branche des seigneurs des Essarts, rapportée ci-après.

5. *Guillaume*, seigneur de Souville, qui d'*Agnès* de S. Lubin, sa femme, dame de Mainvilliers, eut cinq filles.

6. *André*, seigneur du Monceau, marié en premieres noces en 1486. à *Bertrande* de Prunelé, fille de *Hugues II.* du nom, seigneur de la Porte, & de *Jeanne* du Plessis, dont il eut un fils, mort sans postérité; & en secondes noces à *N.*..... de Launai, fille du seigneur d'Ischi, laquelle lui donna une fille nommée *Claude*, mariée à *N.*... de la Tour.

7. & 8. *Pierre*, & *Martin*, morts sans enfants.

Les trois filles furent *Jeanne*, *Marie*, & *Catherine*, mariées.

Etienne de la Taille, seigneur de Bondaroi, fut marié trois fois. Il eut de sa seconde femme, *Philippe* de Poilou, *Louis* de la Taille, qui suit; & *Guillaume*, marié à *Antoinette* du Fresnai, mere de *Charles*, seigneur d'Ofinville, page à l'âge de 12 ans de *Henri I.* prince de Condé, ensuite son écuyer. Il lui sauva la vie à la bataille de Couteras, en le retirant de dessous son cheval, qui y fut tué, & le remontant sur le sien. Il fut aussi gentilhomme de la chambre, & mourut le 4 Août 1606.

Louis de la Taille, seigneur de Bondaroi, eut de *Jacqueline* de l'Estendart de Heurteloup, mariée par contrat du 2 Septembre 1532.

1. *Jean*, qui suit.

2. *Valentin*, auteur de la branche des seigneurs du Fresnai, rapportée ci-après.

3. *Jacques*, qui a donné plusieurs piéces dramatiques (a), mort de la peste à Paris, âgé de 20 ans.

4. *Paschal*, aussi mort de la peste.

roi, la Chapelle-la-Reine, Gaulenville, & Meun sur Plâtriere. Il prend dans ce Traité la qualité de Grand-Maître des eaux & forêts de France.

(a) *Imprimées parmi les Œuvres de* Jean *son frere aîné, chez* Fréderic *de* Morçlen, 1572, 1573. & 1574.

5. *Angélique*, morte âgée de 14 ans, dont on lit l'épitaphe en vers Gaulois, faite par son frere aîné, dans l'Eglise de Bondaroi.

Jean de la Taille, troisieme du nom, seigneur de Bondaroi & de Faronville, auteur dramatique, portoit pour devise un lion, tenant un livre & une épée, avec ces mots : *In utrumque paratus.* Il servit longtems sous Henri IV. Il fut blessé d'un coup de lance au visage, & Henri IV. l'ayant trouvé tout couvert de sang, le remit lui-même entre les mains de ses Chirurgiens. Il mourut à son château de Bondaroi, âgé de 97 ans. Il laissa de *Charlotte* du Moulin son épouse, fille de *Guillaume*, seigneur de Rouville, Brie-Cernon, &c. & de *Catherine* le Comte, entr'autres enfants, *Lancelot* de la Taille, seigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, suivit à l'armée dès l'âge de 15 ans le maréchal de la Châtre, son parent. Il fut un des gentilhommes choisis pour la garde de la Cornette blanche au siége d'Amiens. Il aima les lettres, & a laissé plusieurs piéces de vers François & Latins, & une généalogie de sa maison, où il y a beaucoup de vers à l'honneur de ses ayeux. Il portoit pour devise, *un homme nu, foulant un monde au pied, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue, entourée d'un rouleau de papier*, avec ces mots : *Non inferiora secutus.* Il épousa par contrat du 7 Octobre 1611. *Antoinette* de Savigni d'Anglure (*a*), mere de deux filles & d'un fils. Celui-ci, nommé *Nicolas* de la Taille, baron du Quesne, seigneur de Bondaroi, est le dernier mâle de la branche aînée, n'ayant laissé d'*Elisabeth* de Guignolet, son épouse, mariée par contrat du 26 Juin 1646. qu'une fille, *Marie* de la Taille, dame de Bondaroi, baptisée à Paris dans l'Eglise de Saint Paul le 6 Juillet 1663. & mariée en 1680. avec *André* de Sainxe, seigneur d'Ormeville.

TAILLE DE FRESNAI : Les seigneurs de Fresnai ont, comme je l'ai marqué, pour tige *Valentin* de la Taille, seigneur de Faronville & de Fresnai près Montfort-l'Amauri, second fils de *Louis* de la Taille, & de *Jacqueline* de l'Estendart. Il eut de *Louise* de Montliard, fille d'*Antoine*, seigneur de Rumond, & de *Marie* de Harlai, 1. *Charles*, qui suit : 2. *Jean*, colonel d'infanterie au service des Etats-Généraux, tué au siége de l'Ecluse en 1605 : 3. *Jacques*, mort jeune, & officier dans le régiment des Gardes-Françoises : & une fille mariée.

Charles, seigneur de Fresnai, épousa *Magdelene* du Four, fille de *François*, comte du Maytz, & d'*Elisabeth* de Rieux-Aumale, dont *Charles* de la Taille II. seigneur de Fresnai, pere, par *Susanne* Baudouin, de *Charles* de la Taille III. du nom, seigneur du Fresnai, qui épousa *Catherine* de Saint Etienne, fille de N... de Saint Etienne, capitaine des gardes de Monsieur, frere de Louis XIV. dont il eut sept enfants. Un seul a vécu, sçavoir, *Jean* de la Taille, seigneur de Fresnai, né le 10 Novembre 1686. Il fut page de

(a) *Elle étoit veuve de* Jean *Dumonceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de* 100 *chevaux-légers pour son ser-*

madame la ducheſſe de Bourgogne, enſuite enſeigne de vaiſſeaux du roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. Il épouſa *Claire-Marguerite* de Cogolin, dont une fille unique, née le 25 Mars 1731. mariée le 4 Octobre 1751. à *Marc-Antoine-Balthazar* d'Eſtienne-Chauſſegros de Montplaiſir, ancien Officier dans le régiment de Hainault.

TAILLE DES ESSARTS : Les ſeigneurs des Eſſarts ont commencé, comme on l'a dit, à *Jean* de la Taille, quatrieme fils de *Martinet*, ſeigneur de Bondaroi, & de *Jacquette* le Voſvier. Il eut en partage les terres des Eſſarts & d'Hanorville. Il épouſa par un même contrat du 10 Mars 1501. *Marie* de Poilou, ſœur de *Philippe* de Poilou, femme d'*Etienne* de la Taille, ſon frere. Il eut de ce mariage, 1. *Bertrand*, qui ſuit : 2. *Louis*, auteur de la branche d'Hanorville, rapportée ci-après : 3. *Jean*, chanoine de Sens & de Pithiviers : 4. *Philippe*, mariée à *Guillaume* de Drouin, ſeigneur de Bouville & de Cheſnetan.

Bertrand de la Taille, ſeigneur des Eſſarts, de Marcinvilliers, d'Oſſenville, &c. fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier de ſon ordre. Il ſe trouva dans un tournois à Paris. On liſoit ſur ſon écu : *In terris regnat & aſtris* : deviſe qui faiſoit alluſion à l'écu de ſes armes. Il fut dans les bonnes graces de François, duc d'Alençon, fils du roi Henri II. de Henri I. prince de Condé, & de Henri IV. roi de France (*a*). Il fut marié deux fois, & eut de ſa premiere femme, *Magdelene* de Beaumont, *Mathurin*, qui ſuit ; & de ſa ſeconde femme, *Louiſe* le Voſvier, veuve d'Alexis de Freſnai, *Gabriel*, tué à la bataille de Moncontour, portant une cornette des chevaux-légers.

Mathurin de la Taille, ſeigneur des Eſſarts, fut gentilhomme de la chambre du prince de Condé, enſuite de celle du roi. Il eut le commandement d'une compagnie de cent gentilshommes venus du Languedoc ; porta l'enſeigne du prince de Condé à la bataille de Jarnac, & la ſauva, quoiqu'il eût eu ſon cheval tué ſous lui. Il s'attacha enſuite à Henri le Grand, alors prince de Navarre, qui lui donna l'enſeigne de ſa compagnie des gendarmes. Il fut bleſſé & pris à la bataille de Coutras, & porté au château du Hallier, où il mourut âgé de 56 ans. Il fut marié quatre fois, & eut dix-neuf enfants de ſes deux premieres femmes : la plûpart moururent en bas âge. Il reſta, 1. *François*, qui ſuit : 2. *Paul*, tué en 1589. par les Albanois, près d'Imonville, pour le ſervice de Henri IV.

François de la Taille, tué à

vice, & fille de Chrétien *de Savigni, chambellan de François de France, duc d'Alençon, maréchal de France pour la Ligue, gouverneur de Paris & de l'iſle de France pour ce parti, maréchal de camp général de l'armée du roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége d'Hulz en* 1596. *&* d'Antoinette *Saladin d'Anglure, vicomteſſe d'Eſtoges.*

(a) *On conſerve au château des Eſſarts pluſieurs lettres de ces Princes, écrites à ce* Bertrand *de la Taille, & à ſon fils* Mathurin.

Laon en 1595. âgé de 24 ans, ayant une compagnie dans le régiment de Champagne, & une enseigne des gendarmes, laissa d'*Anne* d'Heriot, qu'il avoit épousée par contrat du 11 Décembre 1593. pour fils unique,

Jacques de la Taille, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, capitaine dans le régiment de Fronsac, ensuite dans celui de Beauce. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles de sa premiere femme; & d'*Anne* du Grison, sa seconde femme, *Jacques* qui suit, & plusieurs filles.

Jacques II. seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, épousa par contrat du 28 Septembre 1645. *Julie* de Prunelé, fille de *Jacques*, baron de Caniel, & d'*Anne* de la Taille. Il mourut en 1682. Ses enfants furent *Louis*, *Charles*, & *Joseph*, morts jeunes: *François*, tué officier sur un des vaisseaux du roi sur la côte de Coromandel: *Henri*, tué au service de la République d'Hollande: *Charles* qui suit; & *Julie-Judith*, dame de Guillerval, mariée à *Joseph* de la Barre.

Charles de la Taille, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, d'abord capitaine dans le régiment des Fusiliers, ensuite dans celui de Royal-Artillerie, reçut des mains de Louis XIV. à la premiere promotion en 1693. la croix de Saint Louis; fut nommé commissaire provincial d'artillerie par commission du 26 Décembre 1702. reçut plusieurs blessures dangereuses à la bataille de Senef, & mourut à Paris en 1725. laissant de *Julie* Deschamps, sa cousine, & fille de *Louis* Deschamps, seigneur de Gissei, de Bitri, &c. & d'*Anne-Suzanne* de la Taille, qu'il avoit épousée le 18 Mai 1696, 1. *Jacques*, qui suit: 2. *Antoine-Hector*, auteur de la branche de Lalainville rapportée ci-après: 3. *Edme*, dit le chevalier de la Taille, capitaine au régiment de la vieille marine, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, aide-major général de l'armée d'Italie par brevet du 1. Juin 1747. mort à Briançon le 22 Juillet de la même année des blessures qu'il avoit reçues au combat de l'Affiette, dans la vallée d'Oulx, trois jours auparavant: 4. & 5. *Anne-Suzanne*, & *Elisabeth-Marie*, religieuses à Estampes: 6. *Anne-Charlotte*, mariée par contrat du 1. Novembre 1734. à *Claude* de Toussaint, seigneur des Mures, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment d'Artois; morte le 7 Avril 1742.

Jacques de la Taille III. du nom, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, mousquetaire dans la premiere compagnie, épousa par contrat du 15 Septembre 1726. *Claude-Charlotte* de Beauclerc, fille de *Charles* de Beauclerc, baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Geneviéve* de Marandé, morte le 16 Février 1752. & lui mourut le 2 Mars 1743. Il est resté de ce mariage, 1. *Jacques-Hector* qui suit: 2. *Anne-Suzanne* de la Taille, née le 29 Décembre 1730. religieuse aux dames de saint Cyr: 3. *Françoise-Julie*, née le 23 Juin 1732. chanoinesse réguliere à Beaulieu-lez-Loches: 4. *Edme*, appellé le chevalier de la Taille, né le 11 Février 1735.

Jacques-Hector de la Taille, seigneur des Essarts & de Marainvilliers, né le 21 Décembre 1729. successivement enseigne dans le régiment de la vieille marine, au mois de Janvier 1740. lieutenant au mois d'Avril 1741. capitaine au

au même régiment en Avril 1746. a épousé par contrat du 3 Février 1746. *Henriette-Julie* Thierri, fille de *Guillaume*, trésorier de France, & de *Julie-Elisabeth* le Duc.

TAILLE-LOLINVILLE : *Antoine-Hector* de la Taille, seigneur du Boulai, second fils de *Charles*, seigneur des Essarts, & de *Susanne-Julie* de Champs, auteur des seigneurs de la Taille-Lolinville, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, capitaine au régiment de la vieille marine, est mort le 1. Mai 1754. Il avoit épousé par contrat du 19 Novembre 1739. *Marie-Marguerite* Messon du Monceau, fille de *Charles*, seigneur du Monceau-Lolinville-la-Folie, lez Pluviers, &c. & de *Marthe-Marie* le Normand, née le 5 Avril 1713. Elle a pour enfants *Marie-Charlotte-Adelaïde*, née le 9 Novembre, & *George-Hector* de la Taille, seigneur de Lolinville, fils unique, né le 8 Novembre 1747.

TAILLE D'HANORVILLE & de FRETINVILLE : Cette branche a commencé à *Louis* de la Taille, second fils de *Jean*, seigneur des Essarts, & de *Marie* de Poilou. Il fut seigneur d'Hanorville, & épousa en 1530. *Jeanne* d'Halot de Hermerai, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit : 2. *Louis*, auteur de la branche des seigneurs d'Hermerai, rapportée ci-après : 3. *Jeanne*, mariée à *N*....... de Courtomer : 4. *Louise*, mariée à *N*... seigneur du Bois des Fourches.

Jean de la Taille, seigneur d'Hanorville & de Faronville, épousa par contrat du 13 Décembre 1563. *Geneviéve* Barthomier, fille de *Jean*, seigneur d'Olivet, gouverneur de Montfort-l'Amauri, & de *Geneviéve* Brachet. Il eut pour enfants, 1. *Louis*, qui suit : 2. *Jacques*, dont la postérité sera rapportée après son frere aîné : 3. *Josias*, tué sous Henri IV. dans un combat de deux Royalistes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu en 1592. 4. & 5. *Geneviéve* & *Marie*, noyées dans la riviere d'Essone en la traversant en carrosse au gué de Machéron le 31 Mai 1599.

Louis de la Taille, seigneur d'Hanorville, n'eut de sa femme *Julie* de Lanfernat, qu'une fille unique, *Julie*, mariée 1. à *Jacques* de Prunelé, baron de Camiel : 2. à *Pierre* de Lanfernat, son cousin germain, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, tué d'un coup de canon au siége de Rozes en Catalogne.

Jacques de la Taille, frere puîné du précédent, seigneur de Moingueville, épousa par contrat du 19 Juin 1603. *Magdelene* de Loynes, fille d'*Antoine*, conseiller au parlement de Paris, & de *Catherine* de Chasébai, dont, 1. *Charles*, qui suit : 2. *Jean*, seigneur de Guigneville, qui ne laissa de *Marguerite* de Plais, sœur de *Catherine*, femme de son frere aîné, que des filles.

Charles de la Taille, seigneur de Fretinville & de Bitri, épousa par contrat du 20 Avril 1629. *Catherine* de Plais, dont il eut, entr'autres enfants, *César* & *Paul*, morts sans postérité.

César de la Taille, seigneur de Fretinville & de Guigneville, épousa par contrat de mariage du 29 Septembre 1654. *Suzanne* de Villereau ; de laquelle il eut *César II.* marié le 10 Avril 1690. à *Marie* de Fellaire.

Leur fils unique, *François* de la Taille, seigneur de Fretinville

& de Guigneville, mourut le 28 Mai 1739. Il avoit épousé par contrat du 29 Novembre 1721. *Marie-Charlotte* l'Aumonier, née le 16 Mai 1709. *Jean-François* de la Taille, leur fils, seigneur de Fretinville & de Guignerville, ancien capitaine au régiment de la vieille marine, né le 21 Juin 1727. a épousé par contrat du 19 Juillet 1751. *Elisabeth* Egrot du Lude, fille de *Jerôme* du Lude, & d'*Angelique* de Beauce, dont *Jean-François* de la Taille, deuxieme du nom, né le 24 Août 1752.

TAILLE-HERMERAI : *Louis* de la Taille, second fils de *Louis*, seigneur d'Hanorville, & de *Jeanne* d'Aalot, fut seigneur de Hermerai, & épousa *Denise* du Bois de Court, dame de Faviere, de laquelle il eut trois filles ; *Judith*, *Rachel*, & *Marie*, mortes sans alliance ; & un fils unique,

Louis de la Taille II. seigneur de Hermerai, mort enseigne de la compagnie colonelle d'un régiment d'infanterie, laissant de *Louise* de Remmon, son épouse, *Daniel*, tué en Franche-Comté au service de Henri IV. en 1590. & *Suzanne*, religieuse à Vernon. L'article de cette Maison a été fait sur une généalogie manuscrite qui m'a été communiquée par la Famille.

Les armes : *de sable au lion d'or, rempant, couronné, armé de même, & lampassé de gueule.*

TAILLEBOURG : C'est une seigneurie en Saintonge, que *Jean* l'Archevêque, seigneur de Parthenai, vendit en 1415. avec celle de Clufeau. Le roi Charles VII. à qui elles étoient tombées par confiscation, en fit don l'an 1441. à *Pregent*, seigneur de Coetivi, amiral de France. Ce comté est aujourd'hui dans la maison de la Tremoille. *Voyez* TRÉMOILLE.

TAILLEFER, en Brétagne : *de gueule à deux léopards d'or.*

TAILLEFER DE ROUSSILLE, dans la Marche : *de gueule à trois fasces d'or.*

TAINTIGNIES : C'est une terre & seigneurie dans le Tournaisis, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne du 17 Octobre 1661. enregistrées à Lille en faveur de *Nicolas-François-Bernard*, dit du Bois, écuyer, seigneur de Taintignies.

TAIX : Famille originaire de Tourraine. *Jean*, seigneur de Taix, le premier de ce nom qui soit connu, vivoit en 1376. *Jean*, seigneur de Taix, pannetier du roi François I. en 1529. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Loches, & maître des eaux & forêts de Loches, fut pourvu de la charge de maître de l'artillerie, & de celle de colonel général de l'infanterie de France, tant deçà que delà les Monts. Il fut tué dans la tranchée au siége d'Hédain en 1553. & fut le dernier mâle de sa race, n'ayant laissé que *Charlotte*, dame de Taix, mariée en premieres noces à *Claude* des Essarts, seigneur de Sautour ; & en secondes noces à *René*, dit le comte Sanlai, vicomte-héréditaire du Poitou, colonel de l'arriére-ban de la Noblesse de France en 1568. & 1569.

Les armes : *d'argent à deux fasces d'azur.*

TALARU : L'article que j'ai donné de cette maison au mot *Chalmazel*, étant trop abregé, voici ce qu'en rapporte M. l'abbé

Destrées dans son *Mémorial* de 1754.

L'ancienneté de la maison de Talaru, dit cet Ecrivain, n'est pas seulement attestée par l'existence d'une terre de son nom, qu'elle a long-tems possédée dans le Lyonnois : elle en a pour garant, l'avantage d'avoir produit depuis plus de 400 ans un grand nombre de chanoines comtes de Lyon, dont trois ont été archevêques de cette ville. Dès l'an 1177. *Gui* de Talaru étoit sénéchal de l'église de Lyon; & en 1376. un *Philippe* de Talaru étoit chanoine-comte de la même église, & doyen de celle de Chartres. Le siége archiépiscopal de Lyon étant demeuré vacant le 8 Juillet 1375. par la mort de *Charles* d'Alençon, neveu du roi Philippe de Valois, qui avoit quitté le comté d'Alençon pour se faire religieux dominicain, & avoit été sacré archevêque de Lyon le 13 Juillet 1365. un frere du même *Philippe* de Talaru, qui étoit alors doyen de l'église de Lyon, après en avoir été successivement chanoine-obédiencier, & grand Custode, fut élu en sa place, & sacré le 29 du même mois. Il mourut en 1393. ayant fait l'année précédente un testament, dans lequel il donne lui-même la date de son sacre. *Robert* de Genêve, premier des Papes Clémentistes, que la France reconnoissoit alors pour seul pontife légitime, & qui y étoit appellé Clement VII. l'avoit créé cardinal en 1389. sur la recommandation du roi Charles VI.

Vers le même tems, *Béatrix* de Marcilli, héritiere de son nom, & de la terre de Chalmazel en Forez, mit cette terre dans la maison de Talaru, par son mariage avec *Matthieu*, seigneur de Talaru & de Nouailli, qui étoit neveu du cardinal *Jean* de Talaru, & étoit mort dès l'an 1382. laissant quatre fils nommés, *Antoine*, *Amé* ou *Amedée*, *Hugues*, & *Jean* de Talaru. La maison se partagea alors en deux branches, dont la seconde fut celle qui subsiste aujourd'hui en la personne du marquis de Chalmazel; & elles n'ont dérogé ni l'une ni l'autre au lustre de leurs premiers auteurs. *Amé*, ou *Amedée* de Talaru, l'un des fils cadets de *Matthieu*, seigneur de Talaru, & de *Béatrix* de Mareilli, fut successivement chanoine-comte de Lyon, chantre, archidiacre, & député de l'église au concile de Constance en 1414. élu archevêque après le cardinal, archevêque de Tarci en 1415. il mourut le 11 Février 1443. ayant été créé cardinal le 12 Novembre 1440. par Amedée VIII. duc de Savoie, que le concile de Bâle avoit mis sur le siége de Rome sous le nom de Felix V. *Hugues*, frere cadet du même *Amedée* de Talaru, étoit aussi chanoine-comte de Lyon en 1415, lorsqu'*Amedée* fut élevé sur le siége archiépiscopal; & *Guillaume* de Talaru leur neveu étoit archidiacre de la même église en 1424. Celui-ci eut encore après lui quatre neveux dans le chapitre; dont l'un, *Amé* de Talaru, mourut prevôt de l'église le 17 Novembre 1453. Deux autres se succéderent dans l'archidiaconat. Le quatrieme, nommé *Hugues* de Talaru, fut élu archevêque en 1488. après le cardinal Charles de Bourbon, frere des ducs de Bourbon Jean II. & Pierre III. & étant mort le 22 Décembre 1507. eut pour successeur François de Rohan, second fils du maréchal de Gyé. Enfin *Jean* de Talaru, neveu de ce dernier, mourut archidiacre,

Antoine, aîné des fils sortis du mariage de *Matthieu*, seigneur de Talaru, avec *Béatrix* de Marcilli, héritiere de la terre de Chalmazel, & après lui chef de la maison, avoit épousé *Alix* d'Albon, sœur de *Jean*, seigneur de S. Forgueux & de Curis en Lyonnois, & de S. André en Roannois, trisayeul du maréchal *Jacques* d'Albon, seigneur de S. André, si renommé dans l'histoire de Henri II. de François II. & de Charles IX. son fils *Matthieu*, seigneur de Talaru, fut marié à *Jeanne* de la Palu de Varembon, sœur de *Louis* de la Palu de Varembon, archevêque de Tarantaise en Savoie, créé cardinal par Amedée VIII. duc de Savoie, la même année qu'*Amedée* de Talaru, archevêque de Lyon, & confirmé par le Pape Nicolas V. en 1449. *Guillaume*, seigneur de Talaru & de Nouailli, son arriere petit-fils, & neveu de *Hugues*, archevêque de Lyon, épousa *Louise* de Lévis-Cousan, niéce de *Philippe*, archevêque d'Arles, créé cardinal par le Pape Sixte IV. en 1473. & de ce mariage il ne laissa qu'une fille, qui porta la terre de Talaru dans la maison de Monteinard de Marcieu. Une sœur du même *Guillaume*, seigneur de Talaru, avoit été mariée avec *Guichard* d'Albon, seigneur de S. André, grand-pere du maréchal de S. André, dont elle fut la seconde femme, & n'eut point d'enfants.

Jean de Talaru, quatrieme des fils nés du mariage de *Matthieu*, seigneur de Talaru, avec *Béatrix* de Marcilli, fut seigneur de Chalmazel par disposition de sa mere; & ayant épousé dès le 16 Septembre 1388. *Catherine* de la Tour, sœur du huitieme ayeul du duc de Bouillon d'aujourd'hui, & tante d'*Antoinette* de la Tour, femme de *Jacques* de Bourbon-Carenci, sire d'Aubigni, prince du Sang royal, en eut pour fils aîné *Annet* de Talaru I. du nom, seigneur de Chalmazel, dont la postérité s'est toujours soutenue dans le même degré de splendeur, soit par les alliances qu'elle a contractées, soit par le nombre de sujets qu'elle a fournis au chapitre de Lyon. On y en compte huit depuis l'an 1418. jusqu'au milieu du dernier siécle, & plusieurs parvinrent au Décanat. Un grand-oncle du marquis de Chalmazel mourut en 1705. revêtu de la dignité de chantre, qui est la quatrieme de l'Eglise.

Louise de Lévis-Cousan, femme de *Guillaume*, seigneur de Talaru, & dernier mâle de la branche aînée, avoit épousé en premieres noces *Annet IV.* seigneur de Chalmazel, arriere petit-fils d'*Annet I.* & en avoit eu *Louis* de Talaru, seigneur de Chalmazel, qui au commencement du regne de Henri II. fut fait capitaine de la compagnie des gardes du corps, que commande aujourd'hui le duc de Mirepoix, & fut le cinquieme ayeul du marquis de Chalmazel, rapporté ci-après. *Claude* de Talaru, premier marquis de Chalmazel, son grand-pere, étant parvenu en 1644. à la place d'enseigne de la compagnie colonelle du régiment des Gardes-Françoises, fut fait capitaine dans le même régiment en 1647. guidon de la compagnie des gendarmes de la garde en 1651. & maréchal de camp dès le mois d'Octobre de la même année; & *François-Hubert* de Talaru, son pere, obtint en 1692. la place de commandant à Toulon, après être arrivé

par son service aux grades de lieutenant colonel du régiment de Picardie, & de brigadier d'infanterie. Sa grande-mere étoit petite-fille de *Brandelis* de Champagne de la Suze, seigneur, marquis de Villaines, fait chevalier des ordres le 2 Janvier 1599. & sa mere, sœur de feu *Louis* d'Ornaison, seigneur, comte de Chamarande, lieutenant général des armées, gouverneur de Phalzbourg & de Sarrebourg, qui avoit été fait premier maître-d'hôtel de la reine après le feu marquis de Villacerf en 1733. & se démit de cette charge en sa faveur en 1735 (a).

Louis, chef des nom & armes de Talaru, seigneur, marquis de Chalmazel en Forez, comte de Chamarande en Hurepoix, seigneur de S. Marcel en Forez, de Chaussaing, & autres terres en Bourbonnois & en Auvergne, né vers l'an 1682. a été d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 1. Février 1719. premier maître-d'hôtel de la reine en 1735. gouverneur de Phalzbourg & de Sarrebourg en. . . . nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai. Il a épousé en premieres noces, le 1. Septembre 1717. *Catherine-Angelique* de Harcourt, sœur consanguine du premier maréchal duc de Harcourt, & tante des ducs & comtes de Harcourt d'aujourd'hui, morte sans enfants le 10 Juin 1718. en secondes noces, le 29 Avril 1720. *Marie-Marthe-Françoise* de Bonneval, sœur du comte de Bonneval, brigadier d'infanterie, ci-devant colonel du régiment de Poitou, &c. née le 1. Octobre 1701. dont,

I. *Cesar-Marie*, fils aîné, appellé marquis de Talaru, brigadier d'infanterie, colonel d'un régiment de son nom, & reçu en survivance de la charge de premier maître-d'hôtel de la reine, &c. Il est né le 8 Juin 1725. a été fait colonel du régiment de son nom le 1. Janvier 1745. reçu en survivance de la charge de premier maître-d'hôtel de la reine en 1746. & fait brigadier d'infanterie le 10 Mai 1748. Il a épousé le 3 Juin 1750. *Marie-Justine*, seconde fille du marquis de Sassenage, chevalier des ordres, nommée l'une des dames de madame la Dauphine. Il en a,

1. *Louis-Marie-Joseph*, né le 7 Août 1753.

2. *Eulalie-Xaviere*, née le 27 Août 1751.

II. *Louis-François-Hubert*, né en Juillet 1726, appellé comte de Talaru. Il a été d'abord guidon des gendarmes de Flandres, fait enseigne en 1748. & sous-lieutenant en . . . .

III. *Louis-Ange-François*, né en Juin 1727. chanoine de Sens, & grand-vicaire de l'archevêque en Octobre 1753.

IV. *Louis*, né en Septembre 1729. chevalier de l'ordre de Malte, & enseigne de vaisseau.

V. *Marie-Louise-Angelique*, née en 1722. mariée en Juin 1741. à *Armand-François* de la Croix, seigneur, marquis de Castries.

Les armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueule, brochant sur le tout.*

(a) *C'est par la mort du même comte de Chamarande, que le marquis de Chalmazel a eu la terre de ce nom érigée en comté en Mars* 1685. *& le roi y a ajouté le gouvernement de Phalzbourg & de Sarrebourg.*

TALBOT : Ancienne maison d'Angleterre, qui tire son origine des Talbots, barons de Cleuville, au pays de Caux. Elle a donné un maréchal de France, un archevêque de Dublin, & un évêque de Londres en 1269.

Hugues Talbot, le premier que l'on connoisse, vivoit dans l'onzieme siécle, se rendit religieux à l'abbaye du Bec, où il avoit fait différentes donations, après avoir eu plusieurs enfants.

Jean Talbot, comte de Shrewburi & de Watterford, un de ses descendants au onzieme degré, fut maréchal de France, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & gouverneur d'Irlande. Il étoit l'un des plus fameux capitaines de son tems. Il fut l'un des pairs du Parlement qu'Henri IV. roi d'Angleterre tint en 1410. & donna des preuves de son courage dans la réduction de l'Irlande sous l'obéissance du roi Henri V. qui l'y envoya en qualité de son lieutenant général au commencement de son regne, & lui en donna le gouvernement. Depuis, étant passé en France avec l'armée Angloise en 1417. il se trouva avec le duc d'Excester au siége de Caën & à celui de Rouen ; servit les années suivantes sous le duc de Bedfort, où il rendit son nom redoutable aux François, & commanda les troupes qui allerent au pays du Maine au secours du comte de Suffolck, avec lesquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428. puis s'étant rendu maître de Pontoise, il alla au siége d'Orléans, que faisoit le comte de Salisburi. De là il marcha à Melun, qu'il fortifia ; prit Laval, après avoir combattu vaillamment à la journée de Pataï en Beauce : il y demeura prisonnier. Etant délivré, il vint joindre le duc de Bedfort à Paris, surprit d'assaut Beaumont-sur-Oise, passa en Irlande, où les affaires l'appelloient, revint en France, & défit les François. Tant de grands services qu'il avoit rendus, lui firent mériter du roi d'Angleterre la charge de maréchal de France, dont il fut honoré en 1438. Il reçut encore de ce prince, en la même année, le comté de Shrewburi, qui est le second d'Angleterre, pour lui & sa postérité, & fut nommé l'un de ses ambassadeurs pour traiter la paix avec le roi Charles VII. en 1443. Depuis, étant passé en Irlande, il fut honoré de la dignité de sénéchal, ou stwart du royaume, eut aussi la baronnie de Dungarvan, & la ville de Watterford avec titre de comté. Etant repassé en France, il fut tué d'un coup de canon, avec un de ses fils, le 17 Juillet 1453. dans un combat qu'il livra aux François devant la ville de Castillan. Sa mort fit perdre aux Anglois tout ce qu'ils possedoient en Guyenne, & ils furent même entierement chassés du royaume.

Cette branche a fini à *Gilbert* Talbot, comte de Shrewburi, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, envoyé en ambassade en France par la reine Elisabeth en 1596. & mort le 8 Mai 1616. laissant de *Marie* Cavendish, son épouse, un fils mort jeune, & trois filles mariées.

Gilbert Talbot, troisieme fils de *Jean* Talbot II. du nom, comte de Shrewburi, & d'*Elisabeth* Butler sa seconde femme, a donné origine aux seigneurs de Grafton. Il fut chevalier Banneret & de l'ordre de la Jarretiere, capitaine & gouverneur de Calais.

Jean Talbot I. du nom, son fils, fut pere de *Jean* Talbot II. du nom, marié à *Françoise* Giffard, mere de *Jean* Talbot III. du nom, qui eut de *Catherine* d'Ingerston, 1. *George* Talbot, seigneur de Grafton, qui succéda à *Jacques* Talbot son parent au comté de Shrewburi, & en tous ses honneurs, & en jouit jusqu'en 1630. qu'il mourut sans avoir été marié: 2. *Jean* Talbot IV. du nom, mort avant son frere. *Jean* Talbot V. du nom, comte de Shrewburi, son fils, succéda à *George* Talbot son oncle en tous ses honneurs, & mourut le 8 Fév. 1653. laissant, entr'autres enfants, *François* Talbot, comte de Shrewburi, tué en duel par le duc de Buckingham en Mars en 1667. Il eut de sa seconde femme, *Anne-Marie* Brudnel, *Charles* Talbot, comte, puis duc de Shrewburi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Il porta l'épée de l'Etat au couronnement de *Jacques II.* roi d'Angleterre, qui l'honora de sa confiance, & le fit grand chambellan & colonel de cavalerie. Il quitta le service de ce Prince, passa en Hollande en 1680. offrit ses services au prince d'Orange, depuis roi de la Grande Bretagne. Ce prince étant monté sur le trône, le fit chevalier de la Jarretiere, le créa duc & sécretaire d'Etat, & l'établit pendant son absence l'un des lords régents du royaume. La reine *Anne* le fit membre du conseil privé, grand chambellan de sa maison, ambassadeur extraordinaire en France le 5 Décembre 1712. pour la conclusion de la paix entre les deux Couronnes, & pour traiter de la paix générale avec l'Empereur, l'Allemagne & la Hollande. Il fut nommé le 25 Septembre 1713. viceroi d'Irlande, & mourut à Londres le 12 Juillet 1718. laissant de *N*.... Paleoti son épouse, fille de *N*.... Paleoti, Bolonois, & de *Catherine* Dudley Northumberland, *Charlotte*, fille unique, qui fut dame d'honneur de *Marie-Béatrix-Eléonore* d'Est, reine d'Angleterre. Elle épousa *Richard* Talbot de Tyrconnel, son cousin issu de germain, & mourut à Saint-Germain-en-Laie le 14 Février 1722. âgée de 46 ans, laissant pour enfants,

1. *Richard* Talbot, comte de Tyrconnel.

2. *Marie* Talbot de Tyrconnel.

Le P. Anselme, *Tom. 7. p.* 91. marque que *Richard* Talbot, duc de Tyrconnel, viceroi d'Irlande, lieutenant général des armées de Jacques II. roi de la Grande Bretagne, mort l'an 1692. étoit issu des comtes de Shrewburi. *Voyez* le Journal des Sçavants du 17 Novembre 1692. pag. 433.

Les armes de la maison de Talbot sont: *écartelé au* 1. *&* 4. *de gueule au lion d'or, à la bordure engrelée de même; au* 2. *&* 3. *de.... à une bande de.... accompagnée de six merlettes de.... trois en chef, & trois en pointe.*

TALEYRAND: Ancienne & illustre maison du Périgord, dont on rapporte l'origine aux comtes de Périgord. *Elie* de Taleyrand épousa *Agnès*, fille & héritiere d'Olivier, seigneur de Chalais, qui lui porta en dot la seigneurie de Chalais. *Voyez* CHALAIS.

TALHOET ou TALHOUET: Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de Lentivi, originaire de Brétagne. C'est une seigneurie que *François*

de Lentivi acquit avec sa femme *Nouelle* de Quilsen.

Les armes de Talhoet-Queraveon sont : *Losangé d'argent & de sable.* Voyez LENTIVI.

TALLART : Ancien vicomté, autrefois du ressort de la Provence, & qui a été uni au Dauphiné dès l'an 1337. par *Guigue*, dauphin de Viennois. Il étoit alors possédé par *Armand* de Trians, neveu du pape Jean XXII. & passa dans la maison de Clermont. L'union du vicomté de Tallart au Dauphiné fut encore ordonnée par lettres patentes du roi Louis XII. au mois d'Octobre 1513. & fut depuis confirmée par autres lettres du roi Henri IV. de 1606. & du roi Louis XIII. en 1619. Le château de Tallard est à deux lieues de Gap, situé sur le bord de la Durance, qui dans cet endroit sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs siéges pendant les guerres civiles. Ce comté est tombé dans la maison de Hostun de la Baume, noble & ancienne du Dauphiné, qui étoit fort distinguée dans cette province dès le treizieme siécle. *Voyez* HOSTUN.

TALMONT : Petite ville sur la côte de Poitou, qui a passé de la maison de Thouars dans celle d'Amboise, puis dans celle de la Trémoille. *Voyez* TRÉMOILLE.

TALON : Famille illustre dans la Robe, qui a donné des présidents à mortier & avocats généraux au parlement de Paris. *Louis-Denis* Talon, seigneur, marquis du Tremblai & autres terres, reçu président à Mortier le 12 Décembre 1731. mourut le premier Mars 1744. Il avoit épousé le 15 Avril 1724. *Magdelene-Françoise* Chauvelin, sœur du président Chauvelin.

TAMARLET DE CHARLEVAL : *François* de Tamarlet de Charleval, conseiller au parlement d'Aix, avoit épousé *Catherine* de Gueidan, morte en Juin 1754. Elle étoit mere de l'evêque d'Agde.

TANCARVILLE : Terre à laquelle étoit attachée la dignité de chambellan héréditaire de Normandie, & qui fut portée en mariage vers l'an 1316. par *Jeanne*, fille unique de *Robert*, seigneur de Tancarville, à *Jean I.* vicomte de Melun, dont elle fut la premiere femme, & mere de *Jean II.* vicomte de Melun, en faveur duquel la seigneurie de Tancarville fut érigée en comté par lettres du 4 Février 1351. *Jean II.* avoit épousé *Jeanne* Crespin, dame de la baronnie de Varenguebec, à laquelle étoit attaché le titre de connétable héréditaire de Normandie, & fut pere de *Guillaume*, dont la fille unique, *Marguerite* de Melun, porta en 1417. le comté de Tancarville & la seigneurie de Varenguebec à son mari, *Jacques II.* d'Harcourt, baron de Montgommeri. Leur petite-fille, *Jeanne* d'Harcourt, mourut sans postérité le 8 Novembre 1488. ayant testé le jour précédent en faveur de son cousin *François* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, fils de *Marie* d'Harcourt. Le comté de Tancarville est resté dans la maison de Longueville jusqu'en 1706. que *Marie* d'Orléans, duchesse de Nemours, vendit pour 350000 livres ce comté au sieur Crozat, qui le donna à sa fille en la mariant au comte d'Evreux, sur lequel *Marie-Sophie-Emilie* Colbert de Seigne-

lai, femme du duc de Luxembourg, a exercé le retrait lignager, en vertu d'une Sentence du 3 Septembre 1727. comme issue par sa mere de la maison de Longueville. *Tablett. généal. part. 4. p. 232.*

TANLAI : Bourg du pays d'Auxois sur la riviere d'Armançon, qui fit partie des terres qu'*Elisabeth*, héritiere de Courtenai, apporta en mariage en 1150. à *Pierre* de France I. du nom, & dernier fils de *Louis* le Gros, & d'*Adelais* de Savoie. Leur quatrieme fils ayant eu en partage la terre de Tanlai, en prit le nom & le transmit à ses descendants, qui possédérent cette seigneurie jusqu'au milieu du XIV. siécle, que leur postérité masculine s'éteignit dans la personne d'*Etienne*, seigneur de Tanlai, dont la fille unique, *Jeanne I.* dame de Tanlai, n'ayant point eu d'enfants de ses deux maris, *Guillaume* de Blaisi, & *Robert* de Chaslus, la seigneurie de Tanlai passa à la postérité de sa tante *Jeanne II.* de Courtenai-Tanlai, qui étoit sœur d'*Etienne*, seigneur de Tanlai, mariée en 1375. à *Jean* de Chamigni, chevalier, seigneur de Saustour, de Courcelles, de la Brosse, &c. De cette alliance sortirent *Gaucher* de Chamigni, qui a continué la lignée des seigneurs de Saustour ; & *Pierre* de Chamigni, qui eut les seigneuries de Tanlai, Saint-Vinemer, &c. par la mort de sa cousine *Jeanne I.* de Tanlai. Celui-ci épousa le 27 Juin 1411. *Jeanne* de Montmort. De cette alliance sortirent *Edme*, *Jean*, & *Catherine* de Chamigni, qui partagerent la seigneurie de Tanlai. *Jean* n'eut que des enfants naturels, & *Edme* ne laissa de son mariage avec *Isabeau* de Brimeu, que *Philiberte* de Chamigni, dame en partie de Tanlai, mariée à *Philippe* de Courcelles Saint-Liébault, dont les enfants *George*, *Edme*, & *Catherine* de Courcelles étant morts sans postérité, leur portion dans la seigneurie de Tanlai échut aux descendants de *Catherine* de Chamigni, dite de Tanlai, leur grande-tante. Elle avoit été mariée à *Blain*, dit Blenet de Beaujeu-Montcoquier, chevalier, sire d'Asnois. Leur fils, *Loup* de Beaujeu-Montcoquier, chevalier, seigneur d'Asnois-le-château, marié par contrat du 18 Juin 1483. avec *Catherine* Gaste, fille d'Archambault, écuyer, seigneur de Mouront en Dauphiné, eut pour fille unique, *Catherine* de Beaujeu-Montcoquier, dame d'Asnois-le-Château, qui réunit en sa personne toute la seigneurie de Tanlai par la mort de ses cousins, enfants de *Philippe* de Courcelles. Elle épousa le 6 Juin 1496. *Louis* de Salazar, seigneur de Montaignes, dont elle étoit veuve lorsqu'elle vendit par acte du 3 Avril 1535. les seigneuries de Tanlai, Saint-Vinemer, & Ravieres, à *Louise* de Montmorenci, veuve de *Gaspard* de Coligni, seigneur de Châtillon sur Loing, qui fut maréchal de France, & pere de *Gaspard II.* de Coligni, amiral de France, & de *François* de Coligni, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie Françoise qui commencerent le nouveau château de Tanlai. *François* de Coligni, un des fils du colonel général eut la seigneurie de Tanlai, qui après sa mort, arrivée sans enfants en 1486. passa à sa sœur *Anne* de Coligni, mariée à *Jacques* Chabot, marquis de Mirebeau. Ce fut d'eux, ou de leurs

fils que la terre de Tanlai, fut acquise par *Michel* Particelli, seigneur d'Hemeri, qui fut surintendant des finances en 1647. Il fit achever le château de Tanlai, qui est un des plus magnifiques de la province; il laissa de sa femme *Anne* le Camus, *Marie* Particelli, qui fut héritiere de Tanlai, & de la baronnie de Thorei; elle avoit été mariée par contrat du 1. Août 1635. avec *Louis* Phelippeaux, seigneur de la Vrilliere, & de Châteauneuf, sur Loire, baron d'Hervi, &c. secrétaire d'Etat, en faveur duquel la seigneurie de Tanlai, fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1671. enregistrées au parlement de Paris le 20 Août 1678. & en la chambre des comptes de la même ville le 21 Août 1679. Il fut pere de *Balthazar* Phelippeaux, marquis de Châteauneuf, & de Tanlai, secrétaire d'Etat, allié à *Marie-Margueritte* de Tourci, mere de *Louis* Phelippeaux marquis de la Vrilliere, de Tanlai, &c. mariée en 1700. avec *Françoise* de Mailli remariée à *Paul-Jules* duc de Mazarin mort en 1731 dont elle a été la seconde femme.

Voyez PHELIPPEAUX : *Tabl. général. Part. VII. p.* 54.

TAPIE (la): *d'or au porc de sinople*.

TARDIEU : Maison originaire de Normandie, qui a donné dans le dernier siécle plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte.

François Tardieu de Malville, maître des requêtes, épousa en 1620. *Anne-Martin* de Maleissie, sœur de *Henri-Martin*, dit le marquis de Maleissie, gouverneur des ville & citadelle de Pignerol, & fille de *Matthieu-Martin* de Maleissie, chevalier du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & gouverneur de sa chapelle, & de *Magdelene* Alamani, qui avoit pour mere *Anne* de Bricqueville. Leur postérité, qui a depuis porté le surnom & les armes de Maleissie, fut continuée par leur troisieme fils, *Charles-Gabriel* Tardieu, chevalier, seigneur, & marquis de Maleissie, maréchal de camp en 1667. marié avec *Geneviéve* Hebert de Buc : de ce mariage naquit *Jacques-François* Tardieu, marquis de Maleissie, capitaine aux gardes Françoises, allié avec *Anne* Barentin, dame de Mons en Poitou : son fils *N*... Tardieu marquis de Maleissie, a pour enfants,

1. *Antoine-Charles* Tardieu, comte de Maleissie, sous-lieutenant aux gardes Françoises, & lieutenant de roi de Compiégne.

2. *Charles-Philibert* Tardieu, chevalier de Malte, aussi sous-lieutenant au même régiment.

3. *Charlotte-Therese* de Maleissie, mariée le 18. Septembre 1753. à *Jean-Etienne-Bernard* de Clugni, baron de Nuis-sur-Armançon, seigneur de Pralai, conseiller au parlement de Bourgogne, fils d'*Etienne* de Clugni, seigneur de Nuis-sur-Armançon, conseiller au parlement de Dijon, & de *Clairode-Gilbert* de Voisins, de la même famille que M. Gilbert de Voisins conseiller d'Etat.

Mercure de Novembre 1753. pag. 201.

Les armes, de la maison de Tardieu : *écartelé, au* 1. *d'azur, à deux pointes traversées d'or, qui est* de Martin de Maleissie, *au* 2. de Caumont, *d'azur à trois lions d'or passants l'un sur l'autre, au* 3. d'Alamani, *bandé d'argent, & d'azur de quatre piéces, au* 4. de Bricqueville,

passé d'or & de gueule, supports de lions.

TARDIF D'HAMONVILLE : *d'or à 3 palmes de sinople 2 & 1.*

TARENTE : Les princes de Tarente sont sortis des rois de Naples & de Sicile par *Philippe* de Sicile I. prince de Tarente & d'Achaïe, quatrieme fils de *Charles II.* dit le Boiteux, roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, mort à Naples, le 26 Décembre 1332. Sa postérité a fini à *Philippe II.* son troisieme fils, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople, après la mort de son frere; il étoit mort en 1374. il n'eut que deux fils morts en bas âge.

Les armes de ces princes de Tarente, étoient : *écartelé au 1 & 4* d'Anjou Sicile, *parti* de Jerusalem : *au 2 & 3 de gueule à la croix d'or accompagnée de 4 besans d'argent, chargés chacun d'une croix de sinople, l'écu brisé d'une bande d'argent.*

TARLET : *d'azur au tiercelet d'or sur une perdrix.*

TARLOT OSSOLINSKI : *de gueule à une hache emmanchée d'or, posée en pal.* Voyez OSSOLINSKI.

TAVANNES : *Voyez* SAULX DE TAVANNES.

TAULIGNAN, au Comtat : *de sable à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 18 billettes de même, 5 à chaque canton du chef, & 4 à chaque canton de la pointe.*

TAYE : Ancienne maison du Brabant. *Gisbert* Taye d'Elewit, épousa *Marguerite* de Helechies, dame de Wemmel. Il mourut en 1399. & son fils, *Henri* Taye, sire de Wemmel, d'Elewit, & de Goick, épousa en 1434. *Marguerite* de Bouchot, dont le deuxieme fils, *Jacques* Taye, sire de Wemmel, fut marié à *Isabeau* d'Enghien, mere de *Jacques* Taye, sire de Wemmel, allié à *Catherine* de Crikengis, dont le fils *Adrien*, eut d'*Anne* d'Oyembrugge, *Engelbert* Taye, en faveur duquel la seigneurie de Wemmel, fut érigée en baronnie par lettres du roi Catholique, du 4 Juin 1638. *Engelbert*, eut de sa premiere femme, *Catherine* Van-der-Becken, *Philippe* Taye, baron de Wemmel, pere par sa femme *N....* de Couden-Hove, de *Philippe-Albert* Taye, deputé ordinaire de l'Etat noble de Brabant, en faveur duquel la baronnie de Wemmel, fut érigée en marquisat par lettres du roi Catholique, du 13 Mar 1688. Le marquis de Wemmel a épousé *N...* d'Ognies, fille du baron de Courieres. *Tabl. gén. Part. V. pag.* 82.

TEISSONIERE (la) : *parti émmanché d'or & de gueule, de 10 piéces.*

TELLIER DE TOURNEVILLE (le) : *d'azur à la tour d'argent.*

TELLES D'ACOSTA : *Jeanne-Therese* Telles d'Acosta, fille d'*Emmanuel* d'Acosta, secrétaire du roi, & de *N...* de Tillene, épousa le 22 Décembre 1749. *Jean-Baptiste-Donatien* de Vimeur, comte de Rochambeau. La famille de Telles d'Acosta est originaire de la ville de Trancoso, province de Beyra, en Portugal. *Miguel* Telles d'Acosta, ayeul de *Jeanne-Therese*, né dans la ville de Trancoso en 1636. sortoit d'une branche cadette. Il quitta le Portugal, pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de résident de la reine de Suede. *Mercure de Mars* 1750.

TELLIER : *Michel* le Tellier, seigneur de Chaville, & de la Ferté Gaucher en Brie, puis mar-

quis de Barbésieux en Saintonge, par acquisition de la Rochefoucauld, & de Louvois dans le pays de Rheims, par acquisition de la famille de Pinart, mort chancelier de France le 30 Octobre 1685. a eu pour grand-pere *Michel* le Tellier, fait conseiller correcteur, en la chambre des comptes de Paris, le 21 Décembre 1573. & conseiller maître le 24 Juillet 1589. Son pere, mort le 6 Mai 1617. avoit été reçû conseiller à la cour des Aides le 9 Août 1597.

Michel le Tellier, chancelier de France avoit été successivement conseiller au grand conseil en 1624. procureur du roi au châtelet de Paris en 1631. maître des requêtes en 1638. intendant d'armée en Italie, en 1640. secrétaire d'Etat, au département de la guerre par commission du 13 Avril 1643. pourvu de la même charge en Octobre 1645. fait grand trésorier-commandeur des ordres du roi en Octobre 1652. & honoré de la dignité de chancelier le 29 Octobre 1677. Il laissa pour enfants,

1. *François-Michel* le Tellier, seigneur, marquis de Louvois, & de Barbésieux, né le 18 Octobre 1641. rapporté ci-après.

2. *Charles-Maurice* le Tellier, né le 12 Juillet 1642. nommé coadjuteur de l'évêché de Langres, en Mai 1668. puis de l'archevêché de Rheims, en Août 1671. nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31 Décembre 1688. & mort le 22 Février 1710.

3. *Magdelene-Fare*, mariée au bisayeul du duc d'Aumont.

François-Michel le Tellier, fut reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat, le 13 Décembre 1655. associé à l'exercice le 24 Février 1662. seul titulaire par démission de son pere en 1666. fait surintendant des postes en 1668. grand trésorier commandeur des ordres le 3 Janvier 1671. grand maître de ceux de S. Lazare & du Montcarmel, sous le titre de vicaire-général le 4 Février 1673. (*a*) surintendant des bâtimens, arts, & manufactures de France le 8 Septembre 1683. Il épousa le mois de Mars 1662. *Anne* de Souvré, fille unique de *Charles*, seigneur, marquis de Courtenvaux; par ce mariage le marquisat de Courtenvaux, & la terre de Souvré, situés dans le haut Maine, passerent au marquis de Louvois. Il y joignit par acquisition le comté de Tonnerre en Champagne, avec les baronnies de Crusi, en Tonnerrois, d'Anci le Franc, en Bourgogne, & de Montmirel en Brie. Il mourut le 16 Juillet 1691. & eut de son mariage,

1. *Michel-François* le Tellier, de Louvois, appellé le marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663. rapporté ci-après.

2. *Louis-Nicolas* le Tellier de Louvois, appellé le marquis de Souvré, fait maître de la garde-robe, en Mai 1688. lieutenant-général au gouvernement de Navarre, & Bearn, la même année, chevalier des ordres le 3 Juin 1724. marié le 17 Février 1698. à *Catherine-Charlotte* de Pas de Feuquieres, sœur aînée de la marquise douairiere d'Ossun, & comme elle, fille de feu *François*, seigneur, comte de Rébénac en Bearn: il a eu de ce mariage,

(a) *La place de grand maître fut alors mise entre les mains du roi.*

François-Louis le Tellier, de Louvois, de Rébénac, seigneur, marquis de Louvois, én Champagne, & de Courtenvaux, au pays du Maine, baron de Souvré, oncle du comte d'Estrées, aussi appellé marquis de Souvré, mort le 7 Octobre 1754. *Voyez* REBENAC.

3. *Louis-François-Marie* le Tellie de Louvois, d'abord chevalier de Malte, puis reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1685. & alors appellé le marquis de Barbésieux, possesseur de la charge, & chancelier commandeur des ordres après son pere, & mort dans l'exercice de ces charges le 5 Janvier 1701. ne laissant que des filles de deux lits.

4. *Camille* le Tellier de Louvois, abbé commendataire de Bourgueil, diocèse d'Angers, & de Vauluisant, diocèse de Sens, prevôt, & chanoine de l'église de Rheims, bibliothecaire du roi, appellé l'abbé de Louvois, mort le 5 Novemb. 1718. nommé en Octob. 1717. à l'évêché de Clermont en Auvergne, qu'il n'accepta point.

5. *Magdelene-Charlotte* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de la Rochefoucauld, à qui elle reporta en dot le marquisat de Barbésieux.

6. *Marguerite* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de Villeroi.

Michel-François le Tellier de Louvois, appellé marquis de Courtenvaux, fils aîné du marquis de Louvois, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'État le 7 Décembre 1681. fait capitaine colonel des cent Suisses de la garde en Avril 1688. puis mestre de camp lieutenant du régiment de la reine en mai 1689. mort le 12 Mai 1721. avoit épousé le 28 Novembre 1691. *Marie-Anne-Catherine* d'Estrées, sœur du dernier maréchal duc d'Estrées, morte le 22 Avril 1741. Ayant eu deux fils,

1. *François-Macé*, le Tellier appellé le marquis de Louvois, mort le 24 Septembre 1719. colonel du régiment d'Anjou infanterie, & pourvu de la charge de capitaine colonel des cent Suisses de la garde, qui retourna au marquis de Courtenvaux son pere, en vertu d'une survivance, qui lui en avoit été conservée. Il avoit épousé le 26 Mars 1716. *Anne-Louise* de Noailles, l'une des sœurs du maréchal duc de Noailles; mariée en secondes noces à *Jacques-Hippolite* Mancini, frere cadet du duc de Nevers, & appellé marquis de Mancini. Elle a eu de son premier mari,

François-Michel-César le Tellier de Louvois, chef du nom de le Tellier de Louvois, seigneur, comte de Tonnerre, baron d'Anci le Franc de Crusi, & de la Ferté Gaucher, capitaine-colonel des cent Suisses de la garde du roi, ancien colonel-lieutenant du régiment royal, infanterie, ci-devant appellé marquis de Montmirel, aujourd'hui marquis de Courtenvaux, né en Février 1718. reçu en survivance de la charge de capitaine colonel des cent Suisses le 18 Septembre 1719. pourvu après son pere en 1721. fait colonel lieutenant du régiment royal le 15 Mai 1740. s'en est demis en . . . . . a été mariée le 25 Février 1732. à *Louise-Antoine* de Gontaut Biron, unique fille du feu duc de Gontaut, fils aîné du maréchal duc de Biron, morte le 11 Juin 1737.

Il a eu de ce mariage *Charles*-

quis de Barbésieux en Saintonge, par acquisition de la Rochefoucauld, & de Louvois dans le pays de Rheims, par acquisition de la famille de Pinart, mort chancelier de France le 30 Octobre 1685. a eu pour grand-pere *Michel* le Tellier, fait conseiller correcteur, en la chambre des comptes de Paris, le 21 Décembre 1573. & conseiller maître le 24 Juillet 1589. Son pere, mort le 6 Mai 1617. avoit été reçû conseiller à la cour des Aides le 9 Août 1597.

Michel le Tellier, chancelier de France avoit été successivement conseiller au grand conseil en 1624. procureur du roi au châtelet de Paris en 1631. maître des requêtes en 1638. intendant d'armée en Italie, en 1640. secrétaire d'Etat, au département de la guerre par commission du 13 Avril 1643. pourvu de la même charge en Octobre 1645. fait grand trésorier-commandeur des ordres du roi en Octobre 1652. & honoré de la dignité de chancelier le 29 Octobre 1677. Il laissa pour enfants,

1. *François-Michel* le Tellier, seigneur, marquis de Louvois, & de Barbésieux, né le 18 Octobre 1641. rapporté ci-après.

2. *Charles-Maurice* le Tellier, né le 12 Juillet 1642. nommé coadjuteur de l'évêché de Langres, en Mai 1668. puis de l'archevêché de Rheims, en Août 1671. nommé commandeur de l'ordre du S. Esprit le 31 Décembre 1688. & mort le 22 Février 1710.

3. *Magdelene-Fare*, mariée au bisayeul du duc d'Aumont.

François-Michel le Tellier, fut reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat, le 13 Décembre 1655. associé à l'exercice le 24 Février 1662. seul titulaire par démission de son pere en 1666. fait surintendant des postes en 1668. grand trésorier commandeur des ordres le 3 Janvier 1671. grand maître de ceux de S. Lazare & du Montcarmel, sous le titre de vicaire-général le 4 Février 1673. (*a*) surintendant des bâtimens, arts, & manufactures de France le 8 Septembre 1683. Il épousa le mois de Mars 1662. *Anne* de Souvré, fille unique de *Charles*, seigneur, marquis de Courtenvaux; par ce mariage le marquisat de Courtenvaux, & la terre de Souvré, situés dans le haut Maine, passérent au marquis de Louvois. Il y joignit par acquisition le comté de Tonnerre en Champagne, avec les baronnies de Crusi, en Tonnerrois, d'Anci le Franc, en Bourgogne, & de Montmirel en Brie. Il mourut le 16 Juillet 1691. & eut de son mariage,

1. *Michel-François* le Tellier, de Louvois, appellé le marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663. rapporté ci-après.

2. *Louis-Nicolas* le Tellier de Louvois, appellé le marquis de Souvré, fait maître de la garde-robe, en Mai 1688. lieutenant-général au gouvernement de Navarre, & Bearn, la même année, chevalier des ordres le 3 Juin 1724. marié le 17 Février 1698. à *Catherine-Charlotte* de Pas de Feuquieres, sœur aînée de la marquise douairiere d'Ossun, & comme elle, fille de feu *François*, seigneur, comte de Rébénac en Bearn: il a eu de ce mariage,

(a) *La place de grand maître fut alors mise entre les mains du roi.*

François-Louis le Tellier, de Louvois, de Rébénac, seigneur, marquis de Louvois, én Champagne, & de Courtenvaux, au pays du Maine, baron de Souvré, oncle du comte d'Estrées, aussi appellé marquis de Souvré, mort le 7 Octobre 1754. *Voyez* REBENAC.

3. *Louis-François-Marie* le Tellie de Louvois, d'abord chevalier de Malte, puis reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1685. & alors appellé le marquis de Barbésieux, possesseur de la charge, & chancelier commandeur des ordres après son pere, & mort dans l'exercice de ces charges le 5 Janvier 1701. ne laissant que des filles de deux lits.

4. *Camille* le Tellier de Louvois, abbé commendataire de Bourgueil, diocèse d'Angers, & de Vauluisant, diocèse de Sens, prevôt, & chanoine de l'église de Rheims, bibliothecaire du roi, appellé l'abbé de Louvois, mort le 5 Novemb. 1718. nommé en Octob. 1717. à l'évêché de Clermont en Auvergne, qu'il n'accepta point.

5. *Magdelene-Charlotte* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de la Rochefoucauld, à qui elle reporta en dot le marquisat de Barbésieux.

6. *Marguerite* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de Villeroi.

Michel-François le Tellier de Louvois, appellé marquis de Courtenvaux, fils aîné du marquis de Louvois, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat le 7 Décembre 1681. fait capitaine colonel des cent Suisses de la garde en Avril 1688. puis mestre de camp lieutenant du régiment de la reine en mai 1689, mort le 12 Mai 1721. avoit épousé le 28 Novembre 1691. *Marie-Anne-Catherine* d'Estrées, sœur du dernier maréchal duc d'Estrées, morte le 22 Avril 1741. Ayant eu deux fils,

1. *François-Macé*, le Tellier appellé le marquis de Louvois, mort le 24 Septembre 1719. colonel du régiment d'Anjou infanterie, & pourvu de la charge de capitaine colonel des cent Suisses de la garde, qui retourna au marquis de Courtenvaux son pere, en vertu d'une survivance, qui lui en avoit été conservée. Il avoit épousé le 26 Mars 1716. *Anne-Louise* de Noailles, l'une des sœurs du maréchal duc de Noailles; mariée en secondes noces à *Jacques-Hippolite* Mancini, frere cadet du duc de Nevers, & appellé marquis de Mancini. Elle a eu de son premier mari,

François-Michel-César le Tellier de Louvois, chef du nom de le Tellier de Louvois, seigneur, comte de Tonnerre, baron d'Anci le Franc de Crusi, & de la Ferté Gaucher, capitaine-colonel des cent Suisses de la garde du roi, ancien colonel-lieutenant du régiment royal, infanterie, ci-devant appellé marquis de Montmirel, aujourd'hui marquis de Courtenvaux, né en Février 1718. reçu en survivance de la charge de capitaine colonel des cent Suisses le 18 Septembre 1719. pourvu après son pere en 1721. fait colonel lieutenant du régiment royal le 15 Mai 1740. s'en est demis en ..... a été mariée le 25 Février 1732. à *Louise-Antoine* de Gontaut Biron, unique fille du feu duc de Gontaut, fils aîné du maréchal duc de Biron, morte le 11 Juin 1737.

Il a eu de ce mariage *Charles-*

François-César, fils unique, ci-devant appellé marquis de Crusi, & actuellement marquis de Montmirel, né le 12 Septembre 1734.

2. *Louis-César* le Tellier de Louvois, frere cadet de feu *François-Macé*, marquis de Louvois, & oncle du marquis de Courtenvaux, né le 2 Juillet 1695. a d'abord été reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France le 4 Mai 1697. appellé alors chevalier de Louvois, fait meître de camp lieutenant du régiment royal Roussillon, cavalerie, le 20 Mars 1718. capitaine colonel des cent Suisses par commission le 19 Avril 1722. brigadier de cavalerie le 20 Février 1734. (*a*) maréchal de camp le 24 Février 1738. substitué aux nom & armes d'Estrées, par succession du dernier maréchal de ce nom; investi du titre de comte d'Estrées par lettres patentes du mois de Mai 1739. fait inspecteur général de cavalerie, & de dragons, la même année; lieutenant général le 2 Mai 1744. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1746. & reçu le 2 Février, gouverneur de la Rochelle, & du pays d'Aunis, le 17 Novembre 1747. marié en premiers noces le 26 Mai 1739. à *Catherine* de Champagne la Suze, en secondes noces le 26 Janvier 1744. à *Adelaïde-Félicité* Brulart de Silleri, fille unique du marquis de Puisieulx, ci-devant ministre, & secrétaire d'Etat, au département des affaires étrangeres, née le 5 Novembre 1725; dont il n'a point d'enfant.

Les armes de Tellier Louvois sont : *d'azur à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.*

TENARRE DE MONTMAIN: *d'azur à 3 chevrons d'or.*

TENAI S. CHRISTOPHE : *Joceran* de Tenai, chevalier, seigneur de la Tour de Vers, &c. vivoit vers l'an 1280. avec sa femme *Jeanne* de Franchelins, qui le fit pere de *Guillaume* de Tenai I. du nom, chevalier, seigneur de Bezanceul, & de la Tour de Vers, marié à *Artaude* d'Yom, de laquelle il eut *Zacharie* de Tenai, chevalier, seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, & de la Falconiere, marié à *Catherine* de Thelis, mere de *Guillaume* de Tenai II. du nom. Celui-ci épousa *Guillemette* de Serci, qui le fit pere de *Jean* de Tenai, allié à *Antoinette* de Fougeres, dont naquit *Jean II.* chevalier, seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, de Chazaux, &c. premier pannetier de Charles le Hardi, duc de Bourgogne; écuyer d'écurie de Louis XI. en 1476. Elu de la Noblesse en 1500. qui épousa *Catherine* de la Vieu, fille unique de *Jean* de la Vieu, veuve de *Jean* Ogerolles, chevalier, seigneur de S. Polque; elle lui porta en dot l'ancienne baronnie de S. Christophe, terre considé-

(a) *A la mort du dernier maréchal duc d'Estrées, arrivée le 27 Décembre* 1737. Marie-Anne-Catherine *d'Estrées se trouvoit unique héritiere de la maison avec une autre sœur nommée* Elisabeth-Rosalie *d'Estrées, appellée* mademoiselle de Tourper, *& morte sans alliance le* 10 *Novembre* 1750. *Elles consentirent l'une & l'autre que* Louis-César *le Tellier de Louvois, prît le* nom & les armes d'Estrées, *comme héritier après elles du dernier mâle de ce nom, mort sans enfants.*

rable dans le Brianois, avec les seigneuries de S. Leger-lez-Parai, la Loge, &c.

Elle fut mere d'*Amblard* de Tenai, chevalier, baron de Saint Christophe, &c. qui épousa *Gilberte* de Bonnai de Pressi. Leur fils, *Geoffroi* de Tenai, chevalier, baron de S. Christophe, seigneur de la Loge, & Maitaverne, s'allia le 12 Novembre 1530 à *Marguerite* de Semur, mere de *Marc* de Tenai, chevalier, baron de Saint Christophe, & de Montanai, en Bresse, seigneur de Noyer, &c. capitaine de 50 hommes d'armes, & de 50 chevaux-légers des ordonnances du roi, & gentilhomme de sa chambre. Il épousa le 5 Septembre 1570. *Philiberte* de Molard sa cousine, mere de *Laurent* de Tenai, comte de S. Christophe, baron de Montanai, seigneur de Noyer, conseiller d'Etat. Il s'allia à *Catherine* de Chauvigni d'Elot, dame de Chenai & d'Urbize. Ils eurent, entr'autres enfants, *Claude-Hippolite* de Tenai, chevalier comte de S. Christophe, seigneur de Noyer, Fougere, &c. mort le 20 Mai 1690. Il avoit épousé *Catherine* de Fai de la Tour Maubourg, mariée le 21 Juillet 1658. mere de *Marc-Hilaire* de Tenai, chevalier, comte de S. Christophe, &c. capitaine lieutenant des gendarmes d'Orléans en 1694. marié à *Denise* Taillendier morte le 27 Janvier de l'année 1712. Les enfants, sont,

1. *Marc-Jean* de Tenai, chevalier, marquis de S. Christophe, ci-devant capitaine de cavalerie, au régiment royal Cravates, vivant sans alliance.

2. *Françoise* de Tenai, chanoinesse de Neuville en 1714.

3. *Françoise-Antoinette*, dite mademoiselle de Brian. *Tabl. généal. Part. V. p. 287.*

Les armes de la maison de Tenai S. Christophe sont: *écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de sable, au 2 & 3 d'or à la bande dentelée de sable.*

TENCIN: *Pierre* Guerin de Tencin, cardinal de l'église romaine, ci-devant archevêque d'Embrun, aujourd'hui de Lyon, a été nommé commandeur de l'ordre du Saint Esprit le 1. Janvier 1742. *Voyez* GUERIN DE TENCIN.

TENDE: *de gueule à la croix d'argent.* Parmi les enfants naturels de Savoye, qui ont formé des branches, celle de Tende, & de Villars, est la plus illustre par les grands hommes qu'elle a fournis, & ses alliances avec les premieres maisons de France. *René* de Savoie, fils naturel de *Philippe* Sans Terre, & d'une dame de Piémont, légitimé par son frere le duc *Philibert*, reçut en appanage le comté de Villars en 1433. auquel il ajouta ceux de Tende, & de Ventimille, &c. par son mariage en 1498. avec *Anne* de Lascaris, fille de *Jean* de Lascaris. Ce prince par mécontentement quitta la Savoie, & se retira en France, où il servit glorieusement dans les batailles de Matignan, en l'année 1515. & de Pavie, en 1524. Il fut blessé à cette derniere, & mourut quelque tems après, & laissa *Claude*, qui lui succéda; *Magdelene*, mariée en 1626. à *Anne* de Montmorenci, connétable de France; *Marguerite* mariée à *Antoine* de Luxembourg, comte de Brienne; *Isabelle*, mariée à *René* Batarnai, comte de Bouchage; *Honorat II.* marquis de Villars, dont la petite fille porta ses biens dans la

maison de Tavannes. *Voyez* TAVANNES. *Claude* de Savoie, comte de Tende, soutint par sa valeur la réputation de son pere, & rendit de grands services au roi Charles V. dans la guerre de Provence: il fut fait gouverneur de cette province en 1562. & assassiné en 1568. à Frejus au retour de Savoie. Le duc *Emmanuel-Philibert*, l'avoit déclaré en 1562. lui & ses descendants capables de succéder au duché au défaut des princes légitimes. Il eut pour premiere femme *Marie* de Chabannes, fille de *Jacques* de Chabannes, maréchal de France, & de *Marie* Melun; pour seconde, *Françoise* de Foix, fille de *Jean*, vicomte de Meille, de laquelle il eut *Honorat* qui lui succéda; *René*, baron de Cibiere, mort en 1568. sans postérité; deux filles mariées, l'une à *Jacques*, seigneur d'Urfé; l'autre à *Antoine* de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, & ensuite à *George* de Clermont, marquis de Gallerande; & un fils naturel, nommé *Annibal*. *Honorat* succéda à son pere au comté de Tende, en 1568. & ne lui céda ni en mérite, ni en réputation. Les services qu'il rendit à la France dans la guerre des Huguenots, lui procurerent la confiance du roi, dont quelques seigneurs furent jaloux. Il mourut à Avignon, soupçonné d'avoir été empoisonné, en 1572. sans postérité de ses deux femmes; la premiere, *Marie* Strozzi, fille de *Pierre* Strozzi maréchal de France; & la seconde *Magdelene* de la Tour, fille de *François II.* vicomte de Turenne. Sa succession passa à sa sœur *Renée*, mariée à *Jacques*, seigneur d'Urfé. Après la mort de son mari, elle remit en 1575. au duc *Emmanuel-Philibert* le comté de Tende, qui lui donna en échange les terres de Recoles, & de Beaugé, qu'il érigea en marquisat pour elle, & ses descendants. *Voyez* URFE.

TENREMONDE: Les seigneurs de Tenremonde, vicomtes de Châteaudun, sortis des comtes de Flandres de la maison de Dampierre, portoient: *de Flandres, à la cottice componnée d'argent & de gueule*. Ils sortent de *Guillaume* de Flandres, second fils de *Gui* de Dampierre, & de Mahaud, dame de Bethune, sa premiere femme; *Guillaume* épousa *Alix* de Clermont, dite de Néelle, vicomtesse de Châteaudun: ils ont fini à *Jean* de Flandres II. du nom, seigneur de Néelle, mort en sa jeunesse. *Marie* de Flandres, dame de Tenremonde, sa sœur, vendit au roi *Philippe* de Valois, la ville & le pays de Tenremonde, & toutes les dépendances que ce prince donna depuis en 1346. aux comtes de Flandres. La seigneurie de Tenremonde, ou Dendermonde, étoit sortie de la maison de Bethune. Mahaud de Bethune, principale héritiere de son pere, *Robert VII.* seigneur de Bethune, l'ayant portée à *Gui* de Dampierre, comte de Flandres, son mari.

TERIAT: *fascé, ondé d'argent & de gueule de 6 pieces, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or en fasce.*

TERMES, en Querci: *d'or à 3 fasces de gueule ondées, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.*

TERRAIL (du), en Dauphiné: *d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueule, au filet d'or, mis en bande, brochant sur le tout.*

TERRAT DE CHAUMONT: *Gaston-Jean-Baptiste* Terrat, baron

ron de Chaumont, chancelier, garde des sceaux de M. le duc d'Orléans, grand trésorier des ordres du roi en 1715. mourut sans postérité le 19 Mars 1719. Il obtint que la seigneurie de Chantosme fût érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1696. enregistrées le 16 Janvier 1697.

TERRAUBE : *François-Saturnin* de Galard, marquis de Terraube, épousa à Moissac au Querci, le 23 Février 1756. demoiselle *Marie-Julie* de Lostanges de Sainte Alvaire, fille d'*Armand Louis-Claude-Simon* de Lostanges, marquis de Sainte Alvaire, grand sénéchal & gouverneur de Querci, &c. & sœur du marquis de Lostanges, premier écuyer de madame Adelaide.

La maison de Terraube, d'où sort le marquis de Terraube, est de la même maison que les comtes de Brassac, l'une des plus illustres & autrefois des plus riches de la Guyenne. Elle a pris son nom de la terre de Galard, près de Comdom ; la considération où elle étoit dès l'onzieme siécle favorise la tradition de son origine qu'on rapporte aux comtes de Comdomois. On trouve plusieurs seigneurs de ce nom, dès l'an 1062. parmi les bienfaicteurs de l'abbaye de Comdom, & ce fut en faveur de *Raimond* de Galard, que ce monastere fut érigé en évêché, par le pape Jean XXII. en 1317. Ces faits sont tirés de la chronique de Comdom, imprimée dans le Specilege de Dom *Luc* d'Acheri, *Tome* 13. *Voyez* aussi le *Gallia Christiana*, édition nouvelle, *Tome* 2. *pag.* 970. & suivantes.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches dont l'une a donné un grand maître des arbalêtriers de France, nommé *Pierre* de Galard, qui exerca cette charge depuis l'an 1310. jusqu'en 1331. Il eut de *Naude* de Caumont, Sainte-Baseille sa femme, *Jean* de Galard, un des plus puissants seigneurs de Guyenne; il possedoit les terres de Limeuil, de Miremont, & autres grandes terres. Un traité que le prince de Galles, fit avec lui pour l'attirer à son parti contre le roi de France, prouve la haute considération, dont il jouissoit. On apprend par ce traité que le mariage de sa fille avoit été arrêté avec le fils de *Bernard-Ezi*, sire d'Albret. Le roi Edouard III. pere de ce prince confirma le traité par lettres datées de Westminster, le 30 Juillet 1358. rapportées dans le recueil des actes publics d'Angleterre par Rimer, *Tome* 6 *pag.* 98. Le mariage de la fille de *Jean* de Galard, avec le fils du sire d'Albret, n'eut point lieu, & elle épousa *Nicolas* de Beaufort frere du pape Gregoire XI. & neveu du pape Clement VI. C'est par cette alliance que les biens de cette branche passerent dans la maison de Beaufort, & de celle-ci dans celle de la Tour-Bouillon.

Les autres branches se sont également distinguées. On peut voir dans le recueil de Rimer déja cité, qu'elles figuroient avec les grands vassaux de Guyenne, dans les tems que cette Province obéissoit aux Anglois.

Ses armes sont : *d'or à trois corneilles de sable, les pieds & les becs de gueule.* Ce sont les mêmes que portoit *Pierre* de Galard, grand maître des arbalêtriers.

La branche de Terraube, est séparée depuis l'an 1300. de celle

des comtes de Brassac qui est l'aînée, & laquelle s'est établie en Querci, vers l'an 1260. à cause de l'alliance d'*Eléonore* d'Armagnac, qui leur apporta la baronnie de Brassac. Cette branche de Brassac, porte ses armes écartelées de celles de Bearn, qui sont : *d'or à deux vaches passantes de gueule accollées, & clarinées d'azur*, pour satisfaire à une clause du contrat de mariage de 1508. de *Jeanne* de Bearn, dame de Saint Maurice avec *François* de Galard, chevalier, seigneur de Brassac, par laquelle il fut enjoint à leurs descendants de joindre les nom & armes de Bearn à ceux de Galard.

La terre de Terraube, premiere baronnie du Condomois, fut érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1683. enregistrées au parlement de Guyenne, séant à la Réole, le 17. Mars suivant, & à la chambre des comptes de Navarre, le 14 Novembre 1685. en faveur de *Jean-Louis* de Galard. *Voyez* GALARD.

TERRIDES : Les anciens seigneurs de Terrides, vicomtes de Gimoes, ont pour auteur *Odet* de Lomagne, second fils d'*Odet*, seigneur de Fiemarcon, & de *Marthe* de Cominges. Il fut vicomte de Terrides, & de Gimoes, par la donation que lui en fit la mere le 11 Mai 1475. Il mourut en 1503. Sa postérité a fini à *François* de Lomagne, seigneur de Montagnac, &c. qui institua son héritiere universelle avec substitution, *Françoise* de Lomagne, dame de Montagnac sa fille aînée. Le baron de Terrides, son cousin, lui intenta procès pour la terre de Montagnac, & les autres biens de la maison de Lomagne, auxquels il prétendoit être substitué en vertu du testament de son ayeul. Elle épousa le 20 Août 1.25. *Jean* de Montpesat duquel elle n'eut point d'enfant ; fit profession de la religion prétendue réformée le 3 Août 1581. & fit son codicille le 3 Août 1583. *Catherine-Ursule* de Lomagne, fille & héritiere, épousa *Jean* de Levis, seigneur de Mirepoix, dont la postérité possede les vicomtés de Terrides, & de Gimoes. *Voyez* LEVIS.

TERRIER : *Quentin* Terrier, seigneur de Monciel, chevalier d'honneur honoraire à la chambre & cour des comptes, aides, & finances du comté de Bourgogne, a obtenu en 1740. que les terres de Monciel, Parcey, & de Vaudrey, fussent érigées en marquisat sous le nom de Monciel. Son fils *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, a eu de *Charlotte-Félicité* de Rochefort d'Alli de S. Point, *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, lieutenant-colonel du régiment de la Vieuville cavalerie, marié le 22 Mars 1753. avec *Darie-Therese-Gabrielle* de Raousset, fille de *Simon-Joseph*, marquis de Scillon, & de *Marguerite-Charlotte* de la Roche de Fontenille. *Tabl. Gen. Part. IV. p.* 229. *& Part. VI. p.* 32.

Les armes : *de gueule à 3 gerbes de bled d'or liées d'argent.*

TERRIER : Autre famille, dont les armes sont : *de gueule à 3 fasces ondées d'or surmontées de 2 molettes de même.*

TERTRE (du), en Anjou : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé, & couronné de gueule.*

TESSÉ : C'est une baronnie au Maine, qui fut portée en mariage par *Françoise*, dame de Raveton à *Jean* de la Ferriere, baron

de la Vernie, dont le fils unique, gouverneur de Domfront, étant mort sans enfants, eut pour héritiere des baronnies de Tessé, de Vernie, & d'Ambrieres, sa sœur aînée, *Thomasse* de la Ferriere, qui étoit mariée à *André*, seigneur de Froulai. La baronnie de Tessé fut érigée en comté vers l'an 1618. La grandesse d'Espagne de la premiere classe a été unie à ce comté par decrets du roi d'Espagne des 12 Novembre 1704. 17 Mars 1705. & 17 Août 1706. confirmées par lettres du mois de Septembre 1706. Il est composé des baronnies de Froulai, de Tessai, Châteauneuf, & Ambrieres; & les lettres patentes d'érection portent qu'il sera mouvant de la grosse tour du Louvre; & que les appellations des sentences d'icelui ressortiront au parlement de Paris. *Voyez* FROULAI.

TESSON: *fascé d'hermines & de paillé.*

TESTU BALINCOURT: *Louis* Testu, chevalier, seigneur de Balincourt, Arronville, Hézeville, Margicourt, du Bois de Loresse, & de la Chatellenie de Launai, en Anjou, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Picardie épousa le premier Juin 1640. *Claude* Hamelin, qui lui porta en dot la baronnie du Bouloire. *Charles* Testu, leur fils aîné, baron de Bouloire, seigneur de Balincourt, &c. capitaine au régiment des gardes Françoises, fut tué à la bataille de Seneff, en 1674. avec son frere *Gabriel*, chevalier de Balincourt, sous-lieutenant de sa compagnie. *Henri* Testu, leur frere cadet, devint héritier de la baronnie de Bouloire, & autres terres. Il étoit capitaine des chasses de la Varenne du Louvre. Il épousa en premieres noces *Claude-Marguerite* de Séve, fille d'*Alexandre* de Séve, chevalier, seigneur de Chatignonville, &c. & en secondes noces, *Marie-Therese-Suzanne* de Masparaut. Il eut du premier lit, pour fils unique *Claude-Guillaume* Testu, chevalier, marquis de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur de S. Cyr, de Nohan, de Châtillon-le-Roi, de Merobert, & de Montmartin en partie; gouverneur du Montdaufin, & ensuite des ville & citadelle de Strasbourg, maréchal de France, marié le 11 Janvier 1715. à *Marguerite-Guillemette* Alleman, dame en partie de Montmorin, fille de *Pierre* comte de Montmorin, lieutenant de Roi en Dauphiné, & de *N...* de Séve, sa premiere femme.

Le maréchal de Balincourt a pour frere consanguin *François* Testu, chevalier, seigneur d'Hedouville, dit le comte, puis le marquis de Balincourt, lieutenant général des armées du roi, lieutenant de ses gardes du corps, marié le 29 Novembre 1714. avec *Rosalie* Cœuret, fille de *Louis*, seigneur de Nesle, & de *Jeanne-Henriette-Rosalie* de Brac-Montplaisir, dont deux garçons, & trois filles.

Les armes: *d'or à 3 léopards de sable l'un sur l'autre, celui du milieu contourné.*

TEXIER: Famille, qui a donné un grand prieur d'Aquitaine, dans *Louis-Etienne* Texier, mort en 1703. abbé du Mont S. Michel, lieutenant général des armées du roi, &c. *Voyez* HAUTEFEUIL.

TEYRARGUES: C'est une seigneurie, qui fut érigée en baronnie, par lettres de 1583. en faveur de *Jacques* de Bados, vicomté de Portes, &c. & puis en vi-

comté par lettres du mois de Décembre 1613 en faveur d'*Antoine-Hercule* de Bados, son fils. *Voyez* PORTES BERTRAND.

TEYSSIER de Chaunac : *de sinople à 1 chevron d'or accompagné en chef de 2 roses de même, & en pointe d'un agneau pascal d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

THERE, en Normandie : *d'argent au franc quartier de gueule brochant.*

THERRIAT D'ESPAGNE : *Henri* Therriat, né de Saint Florentin, en Senonois, fut lieutenant d'une compagnie d'ordonnance du roi François I. On rapporte qu'ayant été envoyé par ce monarque, en 1518. vers Charles I. roi d'Espagne, depuis empereur sous le nom de Charles V. il se trouva près de ce prince, dans le moment qu'un officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet officier François. Pour lui donner & à sa posterité des marques de sa reconnoissance, il lui rendit la hache, & lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise. *Velociter*; & il lui donna le surnom, d'*Espagne*, que sa postérité a porté depuis. *Henri* Therriat d'Espagne, le dernier de sa race, issu de lui au sixieme degré, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690.

THESART : Ancienne maison de Normandie qui a donné un archevêque de Rheims, duc & pair de France, dans *Louis* Thesart, qui fut d'abord official, & grand vicaire de Rheims, ensuite évêque de Bayeux, en 1361. archevêque de Rheims, sous le regne de Charles V. en 1374. Il mourut en 1375. Le premier du nom de Thesart, dont il soit mention, est *Robert*, qui fit avec son fils *Hugues* donation de quelques héritages au prieuré de S. Vigor de Bayeux l'an 1140. *Hugues* fut seigneur des Essars, dans la paroisse de la Bazoque, sergenterie de Brisart, vicomté de Bayeux; ce fief à subsisté dans sa postérité, & quelques-uns de ses descendants se sont qualifiés seigneurs de la Bazoque. *Jacques* Thesart II. du nom, seigneur des Essars, baron de Tournebu par acquisition, suivit le parti de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, & mourut en 1595. âgé de 74. Il fut marié trois fois, & eut de sa premiere femme *Rénée* de Montaigu, *Jacques* Thesart III. du nom, seigneur des Essars, baron de Tournebu, &c. marié à *Jeanne* de Magneville, mere de *Marguerite* Thesart, dame des Essars, baronnie de Tournebu, &c. qui épousa *Frédéric*, Rhingrave, seigneur de Neuvilliers, puîné des princes de Salms. Elle mourut le 25 Janvier 1673. laissant postérité.

Les armes : *d'or à la fasce d'azur.*

THESUT : *d'or à la bande de gueule, chargée de 3 sautoirs alaisés d'or.*

THEVALIE : *d'or à 3 annelets de sable 2 & 1.*

THEVENIN : Le marquisat de Tanlai, & la baronnie de Thorei, avec les seigneuries de Saint Vinemer, Rugni, Melizei, Chamelard, Pruzi, Bernon, Vanlai, Aureville, &c. furent acquis par *Jean* Thevenin, gouverneur de Saint Denis en France, qui avoit été reçu en 1694. secrétaire du

du roi, avec sa qualité d'écuyer, lequel obtint la confirmation du titre de marquisat, à la terre de Tanlai, par lettres patentes du mois de Mars 1705. enregistrées à la chambre des comptes de Dijon, le 27 Mars 1706. il étoit issu d'une famille qui a donné plusieurs maires à la ville de la Rochelle, depuis 1580. jusqu'en 1613. & fils de *Pierre* Thevenin, écuyer capitaine, major du régiment de la Serre, infanterie, & de *Jeanne* de la Chaise: il mourut le 10 Mars 1708. ayant fait par son testament du 26 Juillet 1707. une substitution masculine, graduelle, & perpetuelle, du marquisat de Tanlai, & de ses autres terres, en faveur de *Jean* Thevenin, son petit-fils, & de ses enfants mâles, & à leur défaut il appella le fils aîné de son frere: il avoit été marié par contrat du 20 Janvier 1672. à *Esthen* Oreil, de laquelle naquit *Jean* Thevenin, baron de Coursan, maître des requêtes, mort le 10 Janvier 1710. Il avoit épousé par contrat du 12 Mars 1700. *Louise* Jassaud d'Arquinvilliers; il eut de ce mariage: 1. *Jeanne-Louise* Thevenin de Coursan, alliée en 1726. à *Jean-Zacharie* de la Faurie, baron de Villandrault, Vicomte de Paumiers, président en la cour des aides de Paris, mort en 1733. laissant pour fille unique, *Jeanne-Louise* de la Faurie, qui a épousé en 1753. *Etienne-Esprit* de Saint André, lieutenant colonel d'une brigade de carabiniers, qui en a eu une fille, *Benigne-Louise-Esprit* de Saint André, née le 19 Janvier 1754. 2. *Anne* Thevenin de Coursan, morte en 1738. laissant de son mariage fait en 1730. avec *Etienne* Jassaud de Vaupereux, pour fille unique, *Marie-Charlotte* Jassaud, née en 1737. 3. *Jean* Thevenin II. Marquis de Tanlai, mort âgé de 9 ans le 15 Juillet 1711.

Par son décès la substitution du marquisat de Tanlai, fut ouverte au profit du fils aîné de *Jean* Thevenin, frere du testateur, greffier en chef du parlement de Bordeaux, reçu à cause de cette charge en celle de secrétaire du roi, avec sa qualité d'écuyer le 18 Novembre 1699. & mort le 17 Septembre 1729. il avoit épousé par contrat du 30 Janvier 1706. *Anne* de Palmes, veuve de *François* Burin, écuyer, seigneur de Riquebourg, la Neuville, &c. mort le 10 Juillet 1735. laissant pour enfants,

I. *Jean* Thevenin, appellé à la substitution de Tanlai, en faveur duquel le titre de marquisat a été confirmé à cette seigneurie, avec union des terres, & baronnies de Thorei, Saint Vinemer, Rugni, Melizei, Chamelard, &c. par lettres patentes de Juin 1755. enregistrées aux parlements & chambres des comptes de Paris, & de Dijon. Il a été reçu conseiller au parlement de Paris, le 16 Mars 1731. honoraire, en 1752. & a épousé par contrat du 1. Juin 1740. *Catherine* Jolli, fille de *Nicolas* Jolli, secrétaire du roi, & de *Catherine-Françoise* Pougin. Il a de ce mariage 1. *Jean* Thevenin de Tanlai, né le 15 Mars 1741. Mousquetaire du roi dans la seconde compagnie. 2. *Etienne-Jean-Benoît*, né le 8 Février 1749. 3. *Catherine* Thevenin, née le 8 Février 1742.

II. *Marc-Claude* Thevenin, de Melizei, né en 1711. nommé gentilhomme ordinaire du roi par brevet, du 25. Janvier 1738.

III. *Jeanne* Thevenin, mariée par contrat du 12 Avril 1736. à *René-Charles-François* de Guerault de la Gohyere, seigneur de Saint Mars, gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, morte le 28 Août 1738. sans postérité. *Tabl. gén. Part. VII. pag.* 58.

THEZE : Les barons de ce nom, sont une branche de la maison d'Inguimbert, établie en Provence. Ils ont pour auteur *Pierre* d'Inguimbert, baron de Theze, qui s'établit à Carpentras, & fut reçu au rang des nobles en 1540. Le chef de cette branche, *Joseph-Charles* d'Inguimbert, baron de Theze, grand sénéchal de Sisteron, &c. n'étoit pas marié en 1747. *Voyez* INGUIMBERT.

THIARD : Ancienne maison originaire du duché de Bourgogne, où elle posséde depuis près de 350 ans la seigneurie de Bissy, & qui est alliée à plusieurs familles nobles, à celle de Lugny, Goux de Rupt, Messé, Veré, Bouton, Villiers, la Faye, Gannay, Chantecy, Mont-Gommery, Foudras, Bussevel, Neucheze, Haraucourt, Duprat, Barbançon, Andrault de Langeron, Bernard de Montessus, du Faur Pibrac, la Magdeleine de Bagny, &c. *Jean*, duc de Bourgogne, fit don l'an 1415. de la seigneurie de Bissy, à *Claude* de Thiard, pere par sa femme *Alix* de Lugny, de *Josserand* de Thiard, seigneur de Bissy, écuyer d'écurie de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, & ayeul d'*Etienne* de Thiard, comte de Bussy, Flée, &c. seul président du parlement du comté de Bourgogne, & garde du grand scel établi au comté de Charollois, pour le roi catholique. *Jean*, fils aîné d'*Etienne*, fut pere de *Claude*, & ayeul d'*Heliodore* de Thiard, chevalier, seigneur de Brissy, de Bragny, &c. capitaine de 50 hommes d'armes, & gouverneur de Verdun-sur-Saone, dont les deux fils, *Pontus* & *Louis*, ont formé les deux branches de Brissy & de Bragny. Celle-ci ne subsiste plus que dans la personne de *Gaspard-Pontus*, dit le marquis de Thiard, seigneur de Jully, Villenotte, Saint Euphréne & Massigny, qui n'est point marié.

La branche aînée, qui s'est subdivisée en deux rameaux, sçavoir des marquis & des comtes, a pour chef actuel *Anne-Claude* de Thiard, marquis de Brissy, de Haraucourt, & de Faulquemont, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville & château d'Auxonne, dont le fils unique, *Anne-Louis* de Thiard, marquis de Brissy, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp général de la cavalerie, est mort de ses blessures au siége de Mastricht en 1748. ayant été nommé en 1744. avant l'âge, chevalier des ordres du roi, dont sa majesté lui envoya le cordon peu avant sa mort.

Claude de Thiard, un des descendants de cette derniere branche, comte de Brissy, baron de Pierre & de Vauvry, chevalier des ordres du roi en 1688. lieutenant général de ses armées dans la province de Lorraine, & commandant pour sa Majesté dans les trois évêchés, mort en 1701. eut d'*Eléonore-Angélique* de Neucheze qu'il épousa en 1648. pour second fils, *Claude* de Thiard, comte de Brissy, mort en 1723. qui laissa de *Marie-Angélique* An-

trault de Langeron, sœur du comte de Langeron, lieutenant général des armées du roi,

1. *Claude* de Thiard, comte de Bissy, brigadier des armées du roi, cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires, lequel n'est point encore marié.

2. *Henri-Charles* de Thiard de Bissy, comte de Thiard, brigadier de cavalerie, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers dauphins, & chambellan du duc d'Orléans, marié le 20 Novembre 1753. à *Anne-Elisabeth-Marie-Rose* Brissart, fille de monsieur Brissart, un des fermiers généraux.

Ils sont petits neveux de *Henri* de Thiard de Bissy, cardinal, évêque de Meaux, abbé de Saint Germain des Prés, commandeur des ordres du roi, mort le 26 Juillet 1737. & de feu *Claude-François* de Thiard de Bissy, chevalier, grand-croix, bailli de l'ordre de Malte, grand prieur de Champagne, mort en 1755. Mercure de Février 1753. pag. 208. *Voyez* BISSY.

Les armes: *d'or à trois écrevisses de gueule en pal deux & une.*

THIBAULD DE LA CARTE: *François-Gabriel* Thibauld de la Carte, capitaine des gardes de monsieur *Philippe*, duc d'Orléans, frere unique du feu roi, gouverneur de Joinville pour le même prince, & alors appellé marquis de la Carte, épousa au mois de Juillet 1698. *Françoise-Charlotte* de Saint Nectaire, restée seule héritiere de la branche, par la mort de son aîné. Il avoit été stipulé par le contrat de ce mariage, que si le duc de la Ferté mouroit sans enfants mâles, la terre de la Ferté & les autres biens principaux de la maison passeroient à *François-Gabriel* Thibauld, sous la condition que ce gentilhomme, ou l'aîné des enfants qui naîtroient de son mariage, porteroient le nom de la Ferté-Senneterre, avec les armes des deux maisons, écartelées. C'est pourquoi, à la mort du duc de la Ferté, *François-Gabriel* Thibauld prit le titre de marquis de la Ferté, qu'il a porté tant qu'il a vécu. *Françoise-Charlotte* de Saint Nectaire, sa femme, mourut le 4 Novembre 1745. ayant été remariée en Avril 1729. à *François* de Mahorti, appellé marquis de Boudeville, fait colonel du régiment de Foix, infanterie, en 1734. brigadier le 20 Février 1743. mort en 1747. maréchal de camp, du 1. Mai 1745. Il n'y eut point d'enfants de ce second mariage: mais du premier étoit sorti *Philippe-Louis* Thibauld de la Carte, né le 4 Avril 1699. appellé marquis de la Ferté après son pere, fait colonel du régiment de la Marche en...... & marié en 1746. à une fille de feu *Henri-François* de Rabodanges, seigneur, marquis de Rabodanges, par mutation du nom de Culey-sur-Orne en basse Normandie, &c. qui étoit lui-même fils d'une sœur de *Henri-François* de Saint Nectaire, duc de la Ferté, & héritier de la maison, au défaut du marquis de la Ferté son gendre. La terre de la Ferté, redevenue baronnie, par l'extinction du duché-pairie, a été vendue au feu Maréchal de Lowendal.

Les armes de Thibauld de la Carte sont: *d'azur à une tour d'argent crenelée.*

THIBAULD DE TULON: *René* Thibauld de Tulon, seig-

neur des Prés & de Tulon en Bourgogne, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, ancien capitaine de dragons, chef de la famille de Thibauld de Tulon, substitué au nom de celle de Noblet des Prés, & appellé marquis des Prés, a épousé le 29 Décembre 1734. *Marie-Françoise-Ursule*, seconde fille du comte de Tavannes, née en Avril 1718.

Les armes de Thibauld Noblet en Bourgogne, sont : *d'argent au chevron d'azur, & au chef de même*; qui est de Thibauld : *écartelé d'azur au sautoir d'or alaisé*, qui est de Noblet des Prés.

THIBAULD DE BEAURAINS, en Nivernois : *de gueule à trois tours d'or, crénelées de même, & posées deux & une.*

THIBOUTOT : Maison très-ancienne du pays de Caux, près Fecamp en Normandie. Dès le temps du roi Saint Louis, on trouve un *Jean* de Thiboutot, seigneur de Thiboutot, & de Maniquerville, dont le petit-fils épousa *Marie* d'Etouteville: un *Robilliard* de Thiboutot, premier chambellan du roi & capitaine au gouvernement de Honfleur, dont les enfants prirent alliance avec les maisons de Randingam, & de Brezé. Cette maison fut divisée en différentes branches. La branche aînée a porté la terre de Thiboutot dans différentes maisons, dont elle est rentrée dans la seconde branche, qui existe aujourd'hui, par le mariage de *Josias* de Thiboutot, avec *Marguerite* de Morand, & les arrangements qu'il prit avec *Hector* de Dampierre son beau-frere. *Abraham* de Thiboutot, fils de *Josias*, épousa *Catherine* de Warmaize, fille de *Charles* de Warmaize, chevalier, seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane* de Mascarel, issue par sa mere, *Catherine* de Bagis, de la maison de Gondy, & alliée des ducs de Retz, de l'Esdiguieres, & de Saint Agnan Beauvilliers. *François* de Thiboutot, fils d'*Abreham*, épousa *Charlotte* de Jubert, de la maison des marquis & comte de Bouville; & par ce mariage est revenue la belle terre de Canteleu, au pays de Caux. *Louis-François* de Thiboutot, fils de *François*, en faveur duquel la terre de Thiboutot a été érigée en marquisat; a été d'abord capitaine de cavalerie, ensuite premier lieutenant général de l'artillerie de France. Il a épousé en 1730. *N.* . . . . . de la Viefville, de la maison de la Viefville en Flandres, dont étoit le duc de la Viefville, dernier viceroi de Sicile, petite niéce de *Alolphe* & *Adrien* de Vignacourt, grands maîtres de l'otdre de Malte, & propre fille de *Joachim*, marquis de la Viefville, chef d'escadre, & de *N.* . . . . de Mailly. Le marquis de Thiboutot de ce premier mariage n'a eu qu'une fille, *Louise-Rose* de Thiboutot, mariée en 1749. à *Nicolas-Philippe-Antoine* de Saint Simon, marquis de Courtomer, dont l'ayeule & bisayeule paternelles étoient de la maison des ducs de Caumont-la-Force, & l'ayeule maternelle de la maison de Montgommery. Le marquis de Thiboutot a épousé en secondes noces *Marianne-Rose* de Montgommery, comtesse de Montgommery, seule héritiere de la maison de Montgommery, une des plus illustres & plus anciennes de Normandie, alliée des couronnes de France & d'Angleterre, dont il a eu deux enfants; *Jean-Léon* de Thiboutot, marquis de Thiboutot, à l'âge de 16 ans

premier lieutenant général de l'artillerie de France, ayant prêté serment de cette charge entre les mains du roi en 1750. & *Marie-Opportune* de Thiboutot, encore mineurs. *Mémoire fourni par la famille.* Voyez *les Tabl. généal. part. IV. pag.* 210.

THIEMBRONNE : C'est une baronnie en Artois, qui fut portée en mariage par *Jeanne* de Thiembronne à *Jean* Bournel, seigneur de Puisieux, vivant en 1330. *Voyez* BOURNEL.

THIENNES : *d'or à un orlet d'azur, à l'écu de* Luxembourg, *bordé d'azur.*

THIENNES, en Dauphiné: *écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle de sable, diadêmée, becquée & membrée de gueules, accompagnées de 8 coquilles de même, 2, 3, & 3.*

THIER : *Louise-Augustine* Salbighoton-Crozat de Thier, sœur de la comtesse de Bethune, & fille cadette de *N.* ...... de Thier, ancien maréchal général des logis, des camps & armées du roi, née le 29 Octobre 1733. & mariée le 13 Décembre 1751. au duc de Broglie.

THIERI : Nom que deux de nos rois ont porté.

Thieri I. quinzieme roi de France, dont le regne commença environ l'an 669. par l'entremise d'*Ebroin*, maire de Palais. *Voyez pag. 4 du premier volume de cet ouvrage.*

Thieri II. vingt-unieme roi de France, fils de Dagobert II. reconnu roi de France en 720. *Voyez ibid. pag.* 5.

THIERI : Terre & seigneurie située dans le Barrois, non mouvant, bailliage de Saint Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey, & de Monsec, & érigée en baronnie par lettres du 9 Octobre 1723. enregistrées en la chambre des comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de *Jean-Baptiste* Thieri, seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef lieu de cette baronnie est échu à son fils aîné, *N.* ...... Thieri, ancien lieutenant au bailliage de Bar, & auparavant conseiller au parlement de Metz.

THIEUVILLE, en Normandie: *d'argent à deux bandes de gueule, accompagnées de huit coquilles de même 2, 3, & 3.*

THIL (du) : Terre & seigneurie en Mâconnois, qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1651. enregistrées le 23 Mars 1655. en faveur d'*Honoré* de Chevriers, chevalier libre, seigneur de Saint Mauris. *Voyez* CHEVRIERS.

THIL : Seigneurie dans le Vexin, qui fut acquise le 8 Avril, 1526. par *Guillaume* Jubert, seigneur de Veli en Vexin, conseiller au parlement de Rouen. *Voyez* JUBERT.

THIL CHÂTEAU VILAIN : Ancienne maison en Auxois, qui a donné un grand chambrier de France en 1419. dans la personne de *Guillaume*, seigneur de Château Vilain, mort en 1439. Cette maison a fini à *Jean IV.* seigneur de Château Vilain, mort le 11 Avril 1504. *Duchêne* a donné l'histoire de la maison du Thil de Château Vilain. *Voyez* CHÂTEAU VILAIN.

Les armes: *de gueule au lion d'or semé de billettes de même.*

THIREMOIS : *d'azur au sautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueule, liés de même.*

THIROUX DE GERFEUIL : *Philibert-François* Thiroux de

Gerfeuil, conseiller honoraire de la cour des Aides, & intendant général des postes & relais de France, mourut le 11 Novembre 1755. âgé de près de 64 ans.

Les armes de Thiroux sont : *d'argent à la fasce d'azur, chargèe de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueule, & en pointe de trois têtes de léopards de gueules.*

THIVILLE, en Orléannois : *de gueule à trois fusées d'argent, posées en fasce.*

THOIS : Châtellenie en Picardie, qui est entrée avec les seigneuries de Crevecœur & de Catheu, dans la maison de Gouffier, par l'alliance de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, avec *Louise* de Crevecœur, *Voyez* GOUFFIER.

THOISI : *d'azur à trois glands d'or.*

THOLON, en Dauphiné : *de sinople au cigne ou jars d'argent membré d'or.*

THOLOSAN, en Dauphiné : *d'azur au griffon d'or, au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueule.*

THOLOSE, en Dauphiné : *écartelé au 1. & 4. de gueule, à la croix vuidée & clechée d'or, pommetée d'argent ; au 2. & 3. de gueule, au lion d'argent.*

THOMAS : Maison des plus nobles & des plus anciennes de Provence, qui a donné des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, dès l'origine de cette Religion. *Charles* de Thomas, étoit en 1096. général des troupes de *Gilbert*, comte de Provence. Il fut tué vers l'an 1119. en defendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort, par le roi de Tunis. *Charles-Paul* de Thomas, baron de la Garde, & de Sainte Marguerite, qui en est issu au vingtieme dégré, est chef du nom & des armes de la famille de Thomas. Il est fils de *Cesar* de Thomas, qui s'est fait estimer à Toulon & dans tout ce canton, par son zele pour le bien public, dans le temps de la peste. Cette maison a formé plusieurs branches sçavoir,

1. Les seigneurs d'Evesnes & d'Orves.

2. Les seigneurs de Millaud, dont est sortie celle de Gignac,

3. Les seigneurs de Valdandene, de Pierrefeu, & de Beauvais.

4. Les seigneurs de la Valette.

5. Les seigneurs de Neaules. Celle-ci a fini en 1478. dans *Honoré* de Thomas, le dernier de sa branche, mort sans enfants, & dont les biens furent partagés entre ses deux sœurs. *Voyez* pour les autres branches, EVESNE, PIERREFEU, & LA VALETTE.

Les armes : *écartelé de gueule & d'azur à une croix pommetée ou fleuronnée d'or, au pied fiché d'or, brochant sur le tout.* Cimier, *deux bras armés, sortants du timbre, & dont les mains jointes soutiennent une semblable croix :* & pour cri, *Godefridus mihi dedit.*

Les armes de Thomas de la Valette sont : *écartelé de gueule & d'azur, à une croix d'or fleuronnée, au pied fiché, brochant sur le tout.*

THOMAS DE LA BRUERE : *d'azur au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'or en orle & accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

THOMAS D'ISLAND : *d'a-*

zur à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueule & accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.

THOMAS DUVAL, en Champagne : *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes de même, deux en chef, & une en pointe.*

THOMASSIN : Famille noble du Brabant. La terre de Montboillon unie à celles de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c. fut érigée en baronnie par lettres de l'archiduc *Albert*, en Janvier 1608. enregistrées à Dôle, en faveur de *Jean* de Thomassin, fils de *Nicolas* de Thomassin, seigneur de Villeparois, Marcez, & de *Beatrix* de Vaux, & petit-fils de *Simon* de Thomassin & de *Pernette* de Chauvirey. Le baron de Montboillon avoit épousé *Claudine* de Biez, dont il eut *Charles* de Thomassin, baron de Montboillon, &c. Celui-ci fut pere, par *Claude-Eugenie*, de Pierre-Fontaine, d'*Anne-Eléonore* de Thomassin, dame & baronne de Montboillon, mariée à *Charles-Gabriel*, marquis du Châtelet-Lomont. *Voyez* CHÂTELET-LOMONT.

THOMASSIN, en Franche-Comté : *d'azur à la croix écotée d'or.*

THOMASSIN DE MONTMORLIN, en Lyonnois : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à la bande d'or, à la tête de lion d'argent en chef, au 2. & 3. d'azur, au lion d'or, naissant d'une nuée d'argent, & sur le tout écartelé au 1. d'azur, parti de gueule à la fasce d'argent, au 2. & 3. d'argent, au lion de gueule, au 4. d'or, à la bande d'azur, chargée d'une aigle éployée d'argent.*

THOMASSIN DE CABRE DE SAINT PAUL : *de sable semé de Faulx de....... à la bordure de.....*

THOMÉ, en Dauphiné & à Paris : *d'azur à la tête & col de cerf coupé d'or.*

THOMOND : *Voyez* CLARE.

THONS : Branche cadette de la maison du Châtelet, en Lorraine, qui a pour auteur *Jean* du Châtelet, baron du Châtelet, de Thons, souverain de Vauvillars, marquis de Trichâteau, &c. chevalier de l'ordre du Saint Esprit, mort en 1590. *Voyez* CHÂTELET.

THORIGNI : Baronnie en Normandie, que *Marguerite* de Mauni apporta en mariage en 1421. à *Jean* Goyon, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon : de sa postérité sont sortis deux maréchaux de France, un grand écuyer, sept chevaliers, & un commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. *Voyez* GOYON & MATIGNON.

THORIGNY-MONGOBERT : Les seigneurs de ce nom étoient une branche de la maison de Clermont en Beauvoisis. *Voyez* CLERMONT.

THOROTTE : *de gueule au lion d'argent.*

THOU : Il y a un château de ce nom en Champagne, mais qui n'a pas donné son nom à l'illustre maison de Thou, si féconde en grands hommes. *Jean* de Thou I. du nom, seigneur du Bignon, près d'Orléans, vivoit sous le regne de Philippe de Valois. *Jacques* de Thou III. du nom, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut avocat général à la cour des Aides, après *Aignan* de Viole son oncle

maternel. Il mourut le 1. Octobre 1504. *Augustin* de Thou I. du nom, son fils, seigneur de Bonnœil, &c. parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de conseiller, & nommé président en 1535. Il mourut le 6 Mars 1544. Il eut de *Claude* de Marle son épouse vingt-un enfants, dont quatorze moururent jeunes. Entre ceux qui lui resterent, *Christophe* de Thou, seigneur de Bonnœil & de Cœli, &c. fut premier président au parlement de Paris. Il mourut le 1. Novembre 1582. âgé de soixante-quatorze ans & cinq jours. *Jacques-Auguste* de Thou, son troisieme fils, fit la branche des barons de Meslai. Henri IV. l'employa dans des négociations importantes, ce qui ne l'empêcha pas de composer l'histoire de son temps, depuis 1545. jusqu'à l'an 1607. Il mourut en 1617. âgé de soixanre-trois ans. *François-Auguste* de Thou son fils aîné, président au parlement, eut la tête tranchée à Lyon en 1642. pour n'avoir pas révélé le secret d'une conspiration contre le cardinal de Richelieu, que lui avoit confié *Henri* d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. *Jacques-Auguste* de Thou, frere puîné du précédent, président ès enquêtes du parlement, & ambassadeur en Hollande, eut de *Marie* Picardet sa premiere femme, *Louis-Auguste* de Thou, & deux filles. *Jacques-Auguste* de Thou, abbé de Saint Samer-aux-Bois, & de Souillac, décédé le 17 Avril 1746. âgé de quatre-vingt-douze ans, étoit le dernier de son illustre famille.

Les armes : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois mouches à miel, ou taons aussi de sable.*

THOUARCÉ : Baronnie en Anjou, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1608. enregistrées au parlement le 27 Juin 1609. en faveur de *Martin* du Bellay, créé chevalier des ordres du roi en 1619. *Voyez* BELLAY.

THOUARS : Petite ville de Poitou, située sur la riviere de Touë, qui a donné son nom aux anciens vicomtes de Thouars. Ce vicomté passa dans la maison d'Amboise, par le mariage d'*Isabeau* de Thouars, fille puînée & héritiere de *Louis*, vicomte de Thouars, seigneur de Talemont, &c. & de *Jeanne*, comtesse de Dreux. *Marguerite* d'Amboise, vicomtesse de Thouars, porta en mariage le vicomté de Thouars, avec les autres biens de sa maison, à *Louis I.* du nom, sire de la Tremoille. Charles IX. érigea en 1663. le vicomté de Thouars en duché, en faveur de *Louis*, sire de la Tremoille, prince de Talmont, comte de Guines, & de ses successeurs, tant mâles que femelles. Henri IV. en 1599. érigea le duché de Thouars en pairie pour *Claude* de la Tremoille, comte de Thouars & ses descendants mâles, à la charge qu'au défaut d'hoirs mâles la pairie seroit éteinte. *Voyez* TREMOILLE.

Les anciens vicomtes de Thouars portoient pour armes : *parti de 3 coupé d'un*, qui font huit quartiers, quatre en chef & quatre en pointe ; *au 1. du chef d'or un chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & nombrées de gueule ; au* 2 de Bourbon ; *au* 3 *fascé d'or & de sable*, qui est Coëtivy : *au* 4 d'Orléans : *au 1. de la pointe* de Milan, *au 2* de Laval, *d'or*

semé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule, qui est Thouars, *au 4 lozangé d'or & de gueule*, qui est Craon.

THOURETTE : C'est une seigneurie érigée en vicomté pour *Pierre* Pithou, conseiller au Parlement de Paris, par lettres du mois de Novembre 1652. enregistrées le 23 du même mois.

THOURI : C'est une seigneurie en Sologne, qui fut cédée à *Claude* de Rohan-Gié pour ses conventions matrimoniales, avec *Claude* de Beauvilliers, comte de Saint Aignan, son premier mari, & elle la porta à son second, *Julien* de Clermont, quatrieme fils de *Bernardin*, vicomte de Talert, & d'*Anne* de Husson Tonnerre. Il fut pere de *Gabriel*, gentilhomme de la chambre d'Henri III. capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, qui de *Françoise* de Noailles eut *Jacques* de Clermont, en faveur duquel la seigneurie de Thouri fut érigée en comté par lettres du 30 Novembre 1629. Il avoit épousé en 1611. *Gabrielle* de Glisi, dame de Bertangles, mere de *Charles*, comte de Thouri, qui de *Catherine* de Senicourt a laissé *Louis*, comte de Thouri, marié en 1680. à *Marie-Magdelene* le Boucher, dont est né *Louis-Joseph*, comte de Thouri, lieutenant colonel de cavalerie, marié le 7 Fevrier 1717. à *Françoise-Charlotte* de Lanion, mere de plusieurs enfants. *Tabl. Généal. Part. IV. p.* 305.

THUISI : C'est une seigneurie en Champagne, à trois lieues de Rheims, à laquelle est attaché le titre de Sénéchal héréditaire de Rheims, & qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1680. enregistrées le 7 Mars 1681. en faveur de *Jerôme-Ignace* Goujon, maître des requêtes. Il avoit épousé le 22 Juillet 1664. *Anne-Françoise* de Haussonville de Vaubecourt, dame de Challerange, fille de *Nicolas* de Nettancourt, adoptée en 1605. au nom d'Haussonville. Il en a laissé la dame de la Marcelliere, & *Jerôme-Joseph*, marquis de Thuisi, marié à *Louise* le Fevre de Caumartin, dont *Jerôme-Charles*, né en 1728.

Louis-François de Thuisi, conseiller au Parlement, a épousé en 1737. *Louise* le Rebours, dont *Jerôme-Louis*, né en 1738. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 65.

THURY : Terre qu'*Anne* d'Aumont, dame de Thury, du chef de *Françoise* de Ferriere, sa mere, porta avec les seigneuries de Meru & de Crevecœur, à son mari *Claude* de Montmorenci, seigneur de Fosseux, petit-fils de *Jean II.* baron de Montmorenci, grand chambellan de France. *Voyez* MONTMORENCI-FOSSEUX.

TIBOUVILLE : *d'hermines à la fasce de gueule.*

TIERCELIN DE BROSSES : *d'argent à 2 tierces d'azur en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.*

TIERI DE LA PREVALAIS : *d'azur à 3 têtes de levrier de gueule.*

TIGNY : Seigneurie en Anjou, qui appartient à la maison de Beauvau. *Louis* de Beauvau, seigneur de Tigny, baron de la Marche en Poitou, &c. appellé marquis de Beauvau-Tigny, a épousé le 14 Janvier 1740. *Louise-Marguerite* le Sénéchal de Carcado, fille du feu comte de Carcado, lieutenant général des armées, & sœur de *Corentin-Joseph*, aujourd'hui appellé le marquis de Molac, & colonel du régiment de

Périgord. *Voyez* BEAUVAU & CARCADO.

TIGNONVILLE : Terre que *Marguerite* du Monceau de Tignonville a portée en mariage à *François* de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guitterval, & dont leur postérité a pris le nom. Cette branche de Prunelé subsiste dans *N.* . . . . de Prunelé, né le 11 Juillet 1722. qui s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734. *Voyez* PRUNELÉ.

TILDONCQ : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en comté par lettres du 10 Septembre 1699. en faveur de *Charles* l'Archier, écuyer, seigneur de Tildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles. *Voyez* ARCHIER, *supplément.*

TILLET DE LA BUSSIERE : *d'or à la croix pattée & alaisée de gueule, sur un écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'or, au 2 & 3* de Chabot. *Voyez* BUSSIERE.

TILLI : *Jeanne* de Tilli, dame de Beuvron, de Tilli, &c. héritiere de sa maison, porta en 1382. dans celle de Harcourt, par son mariage avec *Philippe* de Harcourt, seigneur de Bonnestable, la baronnie de Cui en Normandie, diocèse de Séez, relevante du comté de Montgommeri, & ayant sous sa mouvance trente-cinq fiefs, & un grand nombre d'arriere-fiefs. *Voyez* HARCOURT.

TILLIER : Ancienne famille Patricienne du canton de Berne, qui y est établie depuis plus de trois siécles. Elle a joui des premieres dignités de cette république, & a fourni & fournit encore à l'Etat des sénateurs, bandercts, thrésoriers, &c.

TILLIERES : C'est une baronnie, qui fut portée en mariage, par *Agnès* le Baveux, fille de *Robert* le Baveux, chevalier, baron de Tillieres, à *Jean* le Veneur, seigneur de Homme, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. *Voyez* au mot VENEUR.

TILLOI : *de gueule à l'aigle d'argent.*

TILLY : C'est un bourg situé dans le Wallon Brabant, dont la seigneurie étoit autrefois partagée entre les seigneurs de Walhain & de Melin, & les abbaies de Nivelle & de Villiers. La meilleure partie de cette terre, avec le château qui étoit considérable, appartenoit il y a trois cents ans, à la famille de Warfuzé. *Robert* de Warfuzé en fit le transport en 1389. à *Gerard* de Marbais. Après lui vint *Jean* de Limelette, & enfin *Samson* de Lalaing, qui en céda le haut & bas domaine à *Jean* t'Serclaes, chevalier d'une famille noble de Bruxelles. *Voyez* SERCLAES.

TIMEUR (le) : C'est une seigneurie, qui a été érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1616. en faveur de *Sebastien* de Pleuc, baron de Kergorlai.

TINGRY : C'est une seigneurie dans le Boulonnois, érigée en principauté au mois de Janvier 1581. en faveur de *François* de Luxembourg, duc de Pinei, mort le 30 Septembre 1613. La terre de Prince de Tingry, a passé à *Christophe-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, troisieme fils de *François-Henri*, duc de Luxembourg, mort Maréchal de France. *Voyez* MONTMORENCI-LUXEMBOURG-TINGRY.

TINTENIAC, en Bretagne :

d'hermines au croissant montant de gueule.

TIRIMONT : Les terres & seigneuries de Dielbecke, Itterbecke & Bodeghen furent unies & érigées en comté sous le nom de Tirimont, par lettres du 31 Mars 1690. en faveur de *Louis-Alexandre* Scockart, chevalier, seigneur de Tirimont, &c. *Voyez* SCOCKART.

TISON D'ARGENCE : *d'or à 2 lions passants de gueule, posés l'un sur l'autre, avec un lambel de gueule, chargé de 3 pendants de même en chef.*

TISQUEN : L'Empereur Charles VI. en considération des longs & agréables services de *Jean-Remacle* de Tisquen, chevalier, conseiller & régent du Conseil suprême des Pays-Bas, lui accorda & à sa postérité le titre de vicomte par lettres du 10 Octobre 1719.

TISSERANT DE CHALANGES & D'ARCELOT : *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

TIVOLEI DE BARAT, en Dauphiné : *de gueule à la bande d'or, chargée de 3 losanges & 2 demi de sable.*

TIZON DE BRETAGNE : *d'argent au fretté d'azur de 6 pièces, une fasce d'azur sur le tout.*

TOCY : C'étoit une illustre & très-puissante maison dans l'Auxerrois, le Nivernois & le Bourbonnois, éteinte dès le commencement du quatorzieme siécle. Elle a donné un amiral de France dans *Othon* de Tocy, mort en 1297. La branche aînée a fini à *Jean*, seigneur de Tocy & de Puisaye, qui vivoit en 1252.

Anseric du Tocy, cadet de cette branche aînée, fut auteur de celle des seigneurs de Baserne. Il vivoit en 1234. & *Louis* de Tocy, seigneur de Baserne, qui vivoit en 1382, est le dernier mâle de cette branche.

Nargeaud de Tocy, frere puîné d'*Anseric*, a fait aussi la branche des seigneurs de Terza. *Philippe* de Tocy, fut régent de l'empire de Constantinople, en l'absence de l'empereur *Baudouin* de Courtenay l'an 1251. Après la perte de Constantinople, il se retira en Italie avec l'empereur *Baudouin*. Il possédoit la charge de grand amiral de Sicile en 1272. *Philippe* de Tocy, le dernier de cette maison, mourut vers l'an 1300.

Les armes : *de gueule à 3 pals de vair au chef d'or, chargé de quatre merlettes.*

TOCQUET DE MEXIMIEUX : *de gueule au chevron d'argent, renversé, chargé en pointe d'une étoile de sinople, & surmonté de 2 étoiles d'or en pal.*

TOLEDE : Maison illustre en Espagne, par son ancienneté, & par ses alliances, de laquelle sont sortis,

1. Les seigneurs de Valdecorneia, ducs d'Albe & de Huesca.

2. Les marquis de Villafranca, ducs de Ferrandina.

3. Les marquis de Tavara.

4. Les marquis de Mancera.

5. Les seigneurs de Villorias, comtes d'Ayala. *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*, & Moreri.

TOLEDE OZORIO : *parti au 1 échiqueté d'argent & d'azur, au 2 d'or, à 2 loups passants de gueule.*

TONDUTI : *de gueule & d'argent, à une rose de l'un en l'autre.*

TONNAI CHARENTE : Petite ville en Saintonge, qui fut portée

en dot l'an 1251. par *Jeanne*, fille de *Geoffroi*, à *Aimeri IX.* vicomte de Rochechouart, & passa en 1470. par alliance dans la maison de Pontville, d'où elle est rentrée dans la branche des seigneurs de Mortemart, par l'acquisition qu'en fit en 1511. *Aimeri III.* de Rochechouart, sieur de Mortemart. *Louis-Victor*, second duc de Mortemart, un de ses descendants, se qualifia le premier Prince de *Tonnai Charente*, titre qu'ont continué de prendre ses successeurs. *Voyez* ROCHECHOUART.

TONNELIER DE BRETEUIL : Famille originaire de la ville de Beauvais, qui tient un rang distingué à Paris. *Jean* le Tonnelier, le premier dont il soit fait mention, seigneur de Conti en Picardie & de Breteuil en Beauvoisis, conseiller, notaire & secrétaire du roi, vivoit en 1580. *Claude* le Tonnelier de Breteuil, son fils, fut receveur général des finances de Paris, secrétaire des commandements de François de France, duc d'Alençon, frere du roi, & mourut le 2 Septembre 1608. *Claude* le Tonnelier de Breteuil, fils du précédent, conseiller, puis procureur général de la cour des aides, & conseiller d'Etat, mourut le 9 Avril 1630. Il eut de *Marie* le Fevre-Caumartin, morte en Décembre 1653. *Louis*, qui suit : *Antoine*, chevalier de Malte, mort en 1630. *Charles*, prieur de la Rocheguyon, mort en 1641. *Claude*, baron d'Ecouché, conseiller de la grand'chambre du Parlement, mort le 16 Avril 1698. âgé de 75 ans. Il fut marié deux fois : il eut du premier lit *Nicolas-Claude* le Tonnelier de Breteuil, maître de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orléans ; mort sans alliance le 8 Août 1703. âgé de 30 ans ; du second lit, *Charles* le Tonnelier de Breteuil mort en 1719.

Louis le Tonnelier de Breteuil, seigneur des Boissettes, &c. fut conseiller au Parlement de Bretagne, puis en celui de Paris, maître des requêtes ; intendant de Languedoc & de Roussillon, puis de Paris ; contrôleur général des finances, conseiller d'Etat ordinaire : il mourut le 18 Janv. 1685. âgé de 76 ans. Il eut de *Chrétienne* Lecourt, 1. *François*, qui suit : 2. *Antoine*, commandeur de Malte, chef d'escadre des galeres de France, mort en 1696. 3. *Charles-Achille*, commandeur de Saint Lazare, mort le 26 Janvier 1708. âgé de 67 ans (*a*). 4. *Claude*, évêque de Boulogne, mort à Paris le 8 Janvier 1698. âgé de 53 ans. 5. *Louis*, commandeur de Malte, capitaine au régiment des Gardes, maréchal des camps & armées du roi, mort le 12 Septembre 1712. 6. *Elisabeth*, mariée à *André*, marquis de Saint Blimont. 7. *Louis-Nicolas*, baron de Breteuil & de Preuilli, introducteur des ambassadeurs & des princes étrangers près sa Majesté en 1698. Il se démit de cette charge en 1712 (*b*).

François le Tonnelier de Bre-

(a) *Il avoit épousé* Anne-Magdelene *de Testard de la Guette*, *dont est issu* Charles-Claude *le Tonnelier de Breteuil de Chanteclerc*, *substitué aux nom & armes de Chanteclerc*, *marié à* Laure O-Brien *de Clare.*

(b) *Il avoit épousé* 1°. Marie-Anne *le Fevre-Caumartin*, *sa cou-*

teuil

teuil, marquis de Fontenai-Tresigni, &c. né le 15 Septembre 1638. fut conseiller au Parlement en 1661. maître des requêtes en 1671. intendant de Picardie en 1674. intendant de l'armée en 1684. intendant des finances la même année, conseiller d'Etat en 1685. & mourut le 10 Mai 1705. âgé de 67 ans, laissant d'*Anne* de Calonne de Courtebonne, 1. *François-Victor*, qui suit: 2. *Louis*, nommé évêque de Rennes en 1723. 3. *Claude-Alexandre*, chevalier de Malte.

François-Victor le Tonnelier de Breteuil, marquis de Breteuil, de Fontenai-Tresigni, &c. conseiller au Parlement & commissaire aux requêtes du Palais le 5 Août 1705. puis maître des requêtes, intendant de Limoges en 1718. prevôt & maître des cérémonies des ordres du roi en Juillet 1721. & secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, dont il prêta serment le 4 Juillet 1723. est mort le 7 Janvier 1743. âgé de 57 ans. Il avoit épousé en 1714. *Marie-Anne-Angélique* Charpentier, dont les enfans sont,

1. *François-Victor* le Tonnelier de Breteuil, marquis de Tresigni, né le 25 Août 1715. dit le marquis de Breteuil, sous-lieutenant de la compagnie des chevaux légers dauphins.

2. *Marie-Anne* le Tonnelier de Breteuil, mariée le 5 Juin 1741. avec *Charles-Henri-Jules* de Clermont-Tonnerre.

3. *Gabrielle-Rosalie*, mariée le premier Août 1743. à *Charles-Armand* de Pons, comte de Rochefort, dit le Vicomte de Pons, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1735. brigadier des armées du roi en Mars 1740. chef de la seconde branche de l'illustre maison de Pons de la province de Saintonge, fils unique de feu *Pons* de Pons, comte de Roquefort, mort le 17 Juillet 1705. & de *Charlotte-Armand* de Rohan-Guemené sa seconde femme.

Les autres branches de cette maison sont,

1. Les seigneurs de Breteuil-Chanteclerc, qui subsistent dans *Louis-Charles-Joseph* le Tonnelier Breteuil de Chanteclerc, né le 26 Octobre 1721.

2. Les seigneurs de Breteuil-Preuilli, qui subsistent dans *Louis-Auguste* le Tonnelier Breteuil, baron de Preuilli, premier baron de Tourraine, né au château d'Azay le 7 Mars 1730.

3. Les seigneurs de Breteuil d'Escouché, qui ont fini à *Charles* de Breteuil, baron d'Escouché, né le 4 Novembre 1688. mort sans postérité le 2 Décembre 1719.

4. Les seigneurs de Voyennes, éteints dans *Etienne-Claude* le Tonnelier, chevalier, seigneur de Voyennes & d'Abins en Poitou, conseiller au grand conseil, marié le 23 Septembre 1675. à *Marguerite* Poussineau, dont *Marie-Catherine* le Tonnelier, dame d'Abins, mariée le 25 Janvier 1703. à *Bernard* Bernard, marquis de Torcy en Bourgogne, mort sans postérité le 20 Septembre 1732.

5. Les seigneurs de Charmeaux,

sine, morte en 1679. *dont il eut une fille unique*, Anne-Louise, *morte jeune en* 1693. 2°. *Le* 15 *Avril* 1697. Gabrielle-Anne *de Froulay, dont il a eu* René-Alexandre, *né le* 7 *Avril* 1698. Charles-Auguste, *né le* 27 *Novembre* 1701. Gabrielle-Emilie, *née le* 17 *Décembre* 1706.

sortis de la précédente branche, éteints dans *Etienne-Pierre* le Tonnelier, chevalier, seigneur de Charmeaux, né le 14 Mai 1703. mort le 24 Octobre 1709. & enterré à Saint Victor, sépulture de ces deux dernieres branches.

Les armes : *d'azur à l'épervier d'or, le vol étendu, longé & grilleté, aussi d'or.*

TONNERRE : Les anciens comtes de Tonnerre ont pour tige *Milon I.* du nom, comte de Tonnerre, qui fonda l'abbaye de Saint Michel de Tonnerre en 980. la vingt-sixieme année du roi Lothaire. *Milon III.* du nom, comte de Tonnerre & de Bar-sur-Seine, fut pere de *Hugues*, comte de Tonnerre & de Bar, mort sans postérité. *Enmengarde*, fille aînée de *Renaud I.* comte de Bar-sur-Seine, eut le comté de Tonnerre, & vivoit en 1063. Elle épousa *Guillaume*, comte de Nevers. *Agnès*, fille de *Gui*, comte de Nevers, succéda à son oncle *Renaud*, & épousa *Pierre II.* seigneur de Courtenai. *Mahaud* de Courtenai, sa fille & héritiere, porta à son mari *Hervé*, seigneur de Donzi, le comté de Tonnerre. *Agnès* de Donzi, leur fille, se maria à *Gui* de Châtillon, seigneur de Montjay. De ce mariage vint *Yolande* de Châtillon, comtesse de Tonnerre, morte en 1254. Elle avoit épousé *Archambaud IX.* sire de Bourbon, duquel elle eut *Mahaud* de Bourbon, qui se maria à *Eudes* de Bourgogne. *Alix* de Bourgogne, comtesse de Châlon, & héritiere du comté de Tonnerre, après sa sœur aînée *Marguerite* de Bourgogne, morte sans postérité, épousa *Jean de* Châlon, seigneur de Roche-fort. *Jeanne* & *Marguerite* de Châlon hériterent du comté de Tonnerre. *Jeanne* de Châlon épousa *Jean de* la Baume, seigneur de Bonrepos, & vendit en 1440. ses droits sur Tonnerre à *Louis* de Châlon, prince d'Orange. *Marguerite* de Châlon se maria à *Olivier*, seigneur de Husson & de Duré. *Jean* de Husson, leur fils, réunit tout le comté de Tonnerre, en exerçant le droit de retrait lignager, sur la vente faite par sa tante en vertu d'un arrêt de 1453. *Jeanne* de Husson, descendue de lui au cinquieme degré, succéda à ses neveux dans le comté de Tonnerre, & épousa *Bernardin*, vicomte de Clermont & de Tallard en Dauphiné. *François-Joseph* de Clermont, mort le 30 Octobre 1705. vendit au marquis de Louvois le comté de Tonnerre, dont il se réserva le titre, à lui & à sa postérité. *Voyez* CLERMONT-TONNERRE & TELLIER.

TORA : *Vincent-Hugues* Galluci, duc de Tora, gentilhomme de la chambre du roi des deux Siciles, est l'unique mâle qui reste aujourd'hui dans ce royaume du nom de Galluci. C'est de cette maison que le marquis de l'Hôpital est reconnu par délibération de la Noblesse Napolitaine du 6 Février 1744. *Voyez* HOPITAL.

TORAISE, en Comté : *de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueule.*

TORCI. *Voyez* COLBERT.

TORNIELLE : Maison originaire de Novare en Lombardie, & établie en Lorraine sur la fin du seizieme siécle. *Guillaume* Tornielli fut évêque de Novare en 1133. & *Oldebert* Tornielli le fut en 1220. On trouve *Manfred* de Tornielle, conseiller pour Louis XII. roi de France, & son chambellan en 1500. *Galeas* Sforce,

duc de Milan, érigea en 1484. Brionne en comté en faveur de sa famille. *Philiberte* de Baufremont, deshéritée par son pere, devint héritiere de sa sœur *Isabelle*, & épousa en 1565. *Joseph*, comte de Tornielle & de Solarol. Cette alliance l'attira en Lorraine, où son fils *Charles-Emmanuel*, comte de Tornielle & de Chalant, baron de Baufremont, épousa *Anne* du Châtelet, dame de Gerbeville & de Denilly. Leur postérité s'est éteinte en 1737. dans la personne d'*André-Joseph*, comte de Tornielle, grand chambellan du duc Léopold, qui n'ayant point d'enfants de sa femme *Antoinette-Louise* de Lambertie, substitua son nom & ses biens à *Camille* de Lambertie, neveu de sa femme. Celui-ci a vendu depuis quelques années la baronnie de Baufremont.

Les armes de Tornielle sont: *de gueule à un écusson d'or chargé d'une aigle impériale couronnée de sable, l'écusson accosté de deux massues d'or.*

TOROTE ou TOUROTTE: Très-ancienne maison éteinte, qui a eu de grandes alliances: elle a donné dès l'an 1232. un évêque de Langres, dans *Robert* de Torote, mort le 16 Octobre 1246. On trouve dès l'an 1042. un *Aléaume* de Torote. *Claude* de Torote ou Tourotte, le dernier mâle de cette maison ne laissa que deux filles, sçavoir, *Oldes* de Torote & *Jaelle* de Torote. Celle-ci épousa *Philippe* Belanger, seigneur de la Douardiere, gentilhomme servant du prince de Condé.

Les armes: *de gueule au lion d'argent.*

TORSAY: Ancienne maison éteinte, qui a donné un maître des arbalêtriers de France dans *Jean* de Torsay, seigneur de Lezay, &c. chambellan du roi. Il eut la charge de maître des arbalêtriers de France en 1415. La faction de Bourgogne l'en destitua l'an 1418. Il s'attacha à la personne du dauphin. Il mourut en 1428. & ne laissa de *Marie* d'Argenton, son épouse, qu'un fils mort sans enfants, & une fille.

Les armes sont: *d'argent à un écusson de gueule au milieu de l'écu & d'une bordure de . . . .*

TOSCANE: C'est une partie de l'ancienne Etrurie. Elle a été long-tems partagée entre les républiques de Florence, de Pise & de Sienne, qui dans le seizieme siécle ont été assujetties à la maison de Médicis. Après la mort de *Jean* Gaston, arrivée le 9 Juillet 1737. la Toscane devoit appartenir à la reine d'Espagne, *Elisabeth* Farnese, du chef de sa bisayeule *Marguerite* de Médicis. Son fils, Dom *Carlos*, avoit même reçu de l'empereur Charles VI. l'expectative ou investiture éventuelle de la Toscane. Mais le traité de Vienne de 1739. a changé cette disposition en faveur de *François-Etienne*, duc de Lorraine, à présent empereur, qui a cédé en échange ses duchés de Lorraine & de Bar. *Voyez* AUTRICHE & LORRAINE.

TOT (du): Famille noble de Normandie. *Michel* du Tot, seigneur de Gonfreville, acquit la seigneurie de Varneville en Normandie. Son fils puîné, *Michel* du Tot eut cette terre en partage l'an 1417. Son second fils *Jean* du Tot, écuyer, seigneur de Saint Ouen, du Breuil & de Varneville, fut pere de *Louis* du Tot, qui de *Jacqueline* de Hagleville eut *Pierre* du Tot, seigneur de

Varneville, mari de *Françoise* de Courci. Leur fils *Jacques* du Tot, seigneur de Varneville, capitaine de cent hommes d'armes en 1592. épousa en 1605. *Geneviéve* Prin, dont il eut *Jacques II.* du Tot, marié en 1660. à *Martin* Graindor, dame patrone de Bertimont, qui fut mere de *Jacques III.* du Tot, seigneur de Varneville, conseiller au parlement de Rouen. Celui-ci épousa au mois de Janvier 1691. *Elisabeth* du Four, dont il eut :

1. *Jacques-Henri* du Tot, né le 16 Novembre 1692. conseiller au parlement de Rouen, en faveur duquel la seigneurie de Varneville composée des fiefs de Varneville, plein fief de Haubert, sous le vicomté de Rouen, de Varnouville, de Saint Ouen & de Bertimont, fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mai 1724. enregistrées au parlement de Rouen le 16 Juin, & en la chambre des comptes le 31 Mai de la même année.

2. *Jean-Alexandre* du Tot de Varneville, né le 6 Mai 1698. exemt des gardes du corps en 1723. chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis.

3. *Louise-Marthe* du Tot, mariée le 12 Janvier 1712. avec *Alphonse-Ferdinand* de Haubert, chevalier, marquis d'Aubœuf, seigneur de Saint Aubin sur mer. *Tabl. généal. Part. V. p.* 113.

TOUL : Ville en Lorraine, qui a eu ses comtes particuliers dès avant 936. Le comté de Toul fut engagé en 1212. à *Renaud* de Senlis, évêque de Toul, & il fut dans le même siécle réuni à cet évêché.

TOULONJON. *Jean-Baptiste* de Toulonjon épousa en 1700. *Marie-Françoise* de Clermont, qui lui porta en dot le comté de Champlitte. Son trisayeul *Guillaume* de Toulonjon fut créé chevalier en 1598. par lettres du roi catholique, qui portent qu'il a fait preuve d'être issu de la noble & ancienne maison de Toulonjon. Ses ancêtres portoient le surnom de *Gaspard* de Toulonjon. Son pere *François* avoit quitté celui de *Gaspard*, se regardant comme le chef du nom & des armes de Toulonjon, par le décès, sans postérité masculine, de *Jean*, baron de Traves, & de *Marc*, seigneur de Velesson. *Jean-Baptiste* mourut en 1703. laissant pour fils unique *Jean-François-Joseph* de Toulonjon, comte de Champlitte, mestre de camp de cavalerie, cornette des gendarmes de la garde, marié en 1736. à *Anne-Prospere* Cordier de Launai.

Les armes : *de gueule à 3 jumelles d'argent, écartelées de 3 fasces ondées d'or*, que d'autres appellent *trois ondes d'or péries en jumelles.*

TOULOUSE, est la capitale du Languedoc. Ses comtes étoient pairs de France, & les premiers des comtes laïcs. C'est en ce rang que ceux qui les ont représentés, depuis la réunion de ce comté à la couronne, ont assisté & rempli leurs fonctions aux sacres & autres grandes cérémonies. *Chorson*, nommé par plusieurs Historiens *Torsin* ou *Torson*, fut établi premier comte de Toulouse par l'empereur Charlemagne en 778. La ville de Toulouse avoit eu avant ce temps-là des gouverneurs sous le titre de ducs. Les descendans de ce *Chorson* ont fini à *Guillaume II.* du nom, comte de Toulouse, né le 29 Novembre 827. Il vivoit sous le roi Charles le Chauve, & fit de grands ravages

dans le Languedoc. Le roi envoya contre lui les comtes *Aledran* & *Isambart*, sur lesquels il remporta quelques avantages : mais étant tombé dans une embuche qu'on lui dressa, il fut pris & conduit à Barcelone, où par la faction du comte *Aledran* il fut mis à mort en 850.

Les comtes de Toulouse de la seconde race ont commencé à *Fredelon*, comte de Toulouse : quelques-uns ne lui donnent pas le titre de comte de Toulouse, mais seulement celui de gouverneur de la ville, *Custos civitatis*. L'acte de la fondation de l'abbaye de Vabres en 863. aujourd'hui évêché, qualifie comtes ces derniers comtes de Toulouse qui ont formé treize degrés, & ont fini à *Raymond VII.* ou *VIII.* comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, né en 1197. il mourut en 1249. *Jeanne*, comtesse de Toulouse, sa fille & unique héritiere, née l'an 1220. fut mariée en 1241. fit le voyage d'Outre-mer en 1249. avec le comte de Poitiers son mari ; elle l'accompagna une seconde fois au voyage qu'il fit en Afrique, où le roi Saint Louis mourut ; & au retour elle mourut au château de Cornets en Toscane le jour de l'Assomption en 1271. sans laisser d'enfants. Son corps fut apporté en France, & enterré dans l'église de l'abbaye de Gercy qu'elle avoit fondée. Le comte de Poitiers, son mari, étoit un des freres du roi Saint Louis.

Après la mort de *Jeanne*, comtesse de Toulouse, le roi Philippe le Hardi se saisit du comté de Toulouse sur la fin de l'an 1271. Les autres rois ses successeurs en ont joui jusqu'au roi Jean, qui l'an 1351. réunit à la couronne ce comté, avec les duchés de Bourgogne, de Normandie, & le comté de Champagne.

Les anciens comtes de Toulouse portoient : *de gueule à la croix clichée, vuidée & pommetée d'or.*

TOUR (la). Ancienne baronnie d'Auvergne. La branche aînée de cette maison, dont il est sorti quatre cardinaux, & deux maréchaux de France a possédé près de cent ans le comté d'Auvergne, & la branche cadette le vicomté de Turenne pendant trois cents ans & possede à présent le duché de Bouillon.

Bertrand V. sire de la Tour devint en 1437. comte d'Auvergne & de Boulogne, du chef de sa mere, *Marie* d'Auvergne ; peu d'années après le vicomté de Turenne entra dans la seconde branche des seigneurs d'Oliergues, devenus ducs de Bouillon, à la fin du seizieme siecle, avec rang de princes souverains en France, après la maison de Lorraine.

Le comte d'Auvergne *Bertrand V.* laissa deux fils. La posterité de son puîné, *Godefroi*, seigneur de Montgascon, finit en sa petite fille, *Anne* de la Tour, dite de Boulogne, dame de Montgascon, mariée en 1518. à son cousin le vicomte de Turenne, *François* de la Tour II. du nom, ayeul d'*Henri*, premier duc de Bouillon, de cette maison, marié en 1595. à *Elisabeth* de Nassau, fille de *Guillaume*, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon Montpensier.

La branche aînée du comte d'Auvergne *Bertrand V.* finit l'an 1501. en la personne de *Jean* son petit-fils, qui ne laissa d'*Anne* de Bourbon que deux filles : *Anne* de la Tour, dite de Boulogne, mariée le 8 Juillet 1505. à *Jean* Stuart

duc d'Albanie, succéda aux comtés d'Auvergne, & de Lauraguais, & à la baronnie de la Tour, qui après sa mort arrivée en 1524. sans postérité, passerent à sa niéce *Catherine* de Médicis, fille de *Magdelene* de la Tour de Boulogne, & de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin. La baronnie de la Tour lui fut disputée, comme elle l'avoit été à sa tante, par *Claude* de Blaisi, du chef de sa femme *Louise* de la Tour, sœur de *Jean*, dernier comte d'Auvergne, dont les droits passerent à leur fille *Suzanne* de Blaisi, mariée le 8 Octobre 1508. à *Christophe* de Rochechouart seigneur de Chandonnier.

La reine *Marguerite* de Valois, restée seule de la postérité de *Catherine* de Médicis, fit donation de la baronnie de la Tour à Louis XIII. Cependant *Jean-Louis* de Rochechouart, arriere-petit-fils de *Christophe*, poursuivit le jugement sur la succession de cette baronnie, qui duroit depuis cent ans, & enfin par un arrêt solemnel du 2 Septembre 1617. la substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, ce qui fut confirmé par d'autres arrêts subsequents, & depuis exécuté par contrat passé le 10 Janvier 1620. avec les commissaires députés à cet effet, ratifié par le roi le 2 Février suivant, & homologué au parlement le 18 Mars de la même année, & encore par autre traité fait à Poitiers avec les députés du roi le 6 Septembre 1630. dont il fut enfin mis en possession le premier Octobre 1621. son fils *François* de Rochechouart, marquis de Chandonnier, premier capitaine des gardes du corps du roi, lui succéda dans la baronnie de la Tour, & mourut en 1696. sans laisser de postérité.

En 1668. *Victor-Maurice*, comte de Broglie en 1727. maréchal de France, acquit cette baronnie par décret de 1688. & elle est actuellement possedée par le duc de Broglie, son petit-fils, à l'exception de la seigneurie, qui fut réservée au roi par l'arrêt de 1617. & par les traités de 1620. & 1621. & que S. M. a cédée au duc de Bouillon, dans l'acte d'échange pour la principauté de Sedan.

Le duc de Bouillon, *Henri*, laissa de la princesse *Elisabeth* de Nassau six enfants mariés.

1. Le duc *Frédéric-Maurice*, ci-après rapporté.

2. Le célebre vicomte de Turenne, né le 27 Juillet 1675.

3. La duchesse de la Tremoille, morte le 24 mai 1665.

4. La comtesse de Roye, morte en Octobre 1738. bisayeule de M. le cardinal de la Rochefoucauld.

5. La marquise de Duras, morte en 1685. ayeule du maréchal de Duras, dont le frere aîné étoit pere des princesse de Lambesc, & comtesse d'Egmont.

6. La marquise de la Moussage, ayeule de la défunte maréchale duchesse de Coigni.

Le duc *Frédéric-Maurice*, porta le titre de prince de Sedan du vivant de son pere, a eu en échange de Sedan, les comté d'Auvergne & baronnie de la Tour, qui sont ainsi rentrés dans sa maison, avec les duchés d'Albret & de Châteauvillain, les comtés d'Evreux, de Beaumont le Roger, & du bas Armagnac, & le vicomté de Conches en Normandie. Il est mort le 3 Août 1652. laissant, entr'autres enfants,

1. Le duc *Godefroi-Maurice*, ci-après rapporté.

2. Le comte d'Auvergne, pere

du cardinal de ce nom, décedé le 27 Avril 1747. celui-ci grand oncle de l'électeur Palatin.

3. Le prince *Emmanuel-Théodore*, mort le 17 Mars 1715. doyen des cardinaux.

4. La duchesse d'Elbeuf, morte en 1680. mere du prince, chef de la maison de Lorraine, en France.

Le duc *Godefroi-Maurice*, grand chambellan de France, mourut le 25 Juillet 1721. pere du duc *Emmanuel-Theodose*, aussi grand chambellan, mort le 17 Mai 1730. laissant la duchesse de la Tremoille, & le duc de Bouillon, *Charles-Godefroi*, né en 1706. grand chambellan, marié le 2 Avril 1724. à la princesse *Marie-Charlotte* Sobieska, petite-fille du roi de Pologne, morte en son château d'Olaw en Sicile, le 4 Mai 1740. de ce mariage sont nés la princesse de Rohan, & le prince de Turenne; *Godefroi-Charles-Henri*, colonel-général de la cavalerie, marié le 28 Novembre 1743. à *Louise-Henriette-Gabrielle* de Lorraine, sœur du prince Camille, dont le prince de Bouillon, & le prince d'Auvergne.

Les armes de cette maison: *écartelée au* 1. & 4. *d'azur, semé de* France, *à la tour d'argent: au* 2. de Boulogne, *or* 3 *tourteaux de gueule: au* 3. de Turenne, *cotice de* 10. *pièces d'or & gueule*, sur tout parti d'Auvergne, *qui est d'or au gonfanon de gueule frangé de sinople*; l'autre parti, de France, qui est *de gueule à la fasce d'argent.*

TOUR (la), Gouvernet, la Charce & Montauban en Dauphiné: *Antoine* de la Tour de Montauban a obtenu par lettres du mois de Juillet 1717. enregistrées au parlement de Grenoble le 28 Mai 1718. l'érection de la seigneurie de Soyans, sise dans le Dauphiné, en marquisat. Il est issu d'*Hector* de la Tour de Montauban, quatrieme fils de *René* de la Tour Gouvernet, sorti des seigneurs de la Tour en Trieve, lequel avoit épousé en 1573. *Isabeau* de Montauban, dame de la Charce, par son ayeule *Catherine* de Peyre.

La terre de la Charce, enclavée dans le Dauphiné, & néanmoins du gouvernement & parlement de Provence, appartenoit à la maison de Montauban. *François* de Montauban, comte de Sault, la donna à sa fille *Isabeau* de Montauban, en la mariant à *René* de la Tour, seigneur de Gouvernet, capitaine de cinquante hommes d'armes, en faveur duquel la terre de la Charce, à laquelle fut unie la baronnie de Cornillon, fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mai 1619. *Charles*, l'aîné de ses fils, a fait la branche de Gouvernet; *César*, celle de la Charce.

César eut de *Claude* de Ginestoux, *Pierre* de la Tour, marquis de la Charce, marié à *Françoise* de la Tour-Mirebel, sa cousine. Il fut pere de l'illustre *Philis* de la Charce, qui s'est rendue si célebre par sa valeur en 1692. & de *Louis*, marquis de la Charce, qui de *Claude* du Mazel a eu *Jacques-Philippe-Auguste* de la Tour, marquis de la Charce, marié le 6 Novembre 1721. à *Magdelene-Gabrielle-Antoinette* de Choiseul. Leurs enfans sont,

1. *Philippe-Antoine-Charles-Gabriel-Victor* de la Tour du Pin, marquis de la Charce, colonel du

régiment de la Tour du Pin, gouverneur de la province du Maine, marié en 1748. à *Jeanne-Magdelene* Bertin.

2. *N*.......... chevalier de Malte, dit le chevalier de la Tour du Pin, nommé en Septembre 1754. guidon de la gendarmerie.

3. *N*..... mariée à *N*.... Bollioud, seigneur de Saint Julien.

Jean-Frédéric de la Tour de Gouvernet, comte de Paulin, marquis de la Roche-Chalais, colonel dans le corps des grenadiers de France, a épousé le 24 Avril 1755. *Cécile-Marguerite-Séraphine* Guineau de Montconseil, fille d'*Etienne*, marquis de Montconseil, lieutenant général des armées du roi, & inspecteur général de l'infanterie, & de *Cécile-Thérese* Rioult de Cursay.

Les armes : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de gueule, chargé de 3 casques d'or posés de profil.*

TOUR DU PIN. Le premier de cette maison connu par titre est *Berlion*, ou *Berilon* de la Tour, qui vivoit en 1107. *Albert III.* du nom, seigneur de la Tour du Pin, un de ses descendants au cinquieme degré, vivoit en 1218. *Humbert I.* du nom, seigneur de la Tour du Pin, son fils, qui fut d'abord chanoine de l'église de Paris, chantre de celle de Lyon après *Albert*, son frere aîné, mort sans enfants, épousa en 1273. *Anne*, fille du dauphin *Guigues*, devenue héritiere du Dauphiné de Viennois, par la mort du dauphin *Jean*, son frere unique, à la fin de l'an 1281. Depuis, *Humbert* se qualifia dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour & de Coligni. Sa postérité a fini à *Humbert II.* du nom, dernier dauphin de Viennois de sa race, puis patriarche d'Alexandrie, archevêque & duc de Rheims, pair de France. Il mourut à Clermont en Auvergne le 22 Mai 1355. âgé de 43 ans.

Berlion de la Tour, second fils d'*Albert*, seigneur de la Tour, fut seigneur de Vinay dans le comté de Vienne & d'Albon, & commença la branche des seigneurs de Vinay : il fut assassiné vers la fin de 1249. ou au commencement de 1250. Il portoit pour armes : *de gueule à la tour d'argent, maçonnée de sable, avec un avant-mur du côté sénestre de même.*

Le dernier de cette branche est *Antoine* de la Tour, seigneur de Vinay, &c. qui fit hommage en personne à *Charles V.* dauphin de Viennois, pour partie de la terre de la Tour du Pin, & pour celle de Vinay, le 3 Mars 1371. Il mourut sans enfants en 1394. & institua pour son héritier *François* de Sassenage, fils aîné de sa tante *Huguette* de la Tour, à condition que lui & ses descendants porteroient le nom de la Tour.

Il y a tant en Dauphiné, qu'en Languedoc, plusieurs branches de cette maison.

TOUR (de la) : Nom qu'a porté une branche cadette éteinte de la maison de Montaimard. Elle a fini à *Antoine* de Montaimard, seigneur de la Tour, gouverneur d'Arras en 1640. & mort en 1652. *Voyez* MONTAINARD.

TOUR DE CHATILLON, en Valais : Maison illustre, établie en Suisse depuis le quinzieme siécle, & connue aujourd'hui sous le nom de Zur-Lauben la Tour-châtillon

Châtillon. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, prétend qu'elle est une branche puînée de celle de la Tour du Pin, dont sont sortis les derniers dauphins Viennois. Mais Plantin & le sçavant Riva prétendent qu'elle tire son origine des seigneurs de Rarogne comptés au nombre des barons de l'Empire, dès le temps de l'empereur Othon le Grand. Le château de la Tour est situé près de Rarogne au village du bas Châtillon dans le haut Valais. Il fut ruiné en 1375. avec tous les lieux forts dans le soulevement des Valaisans contre la Noblesse. La généalogie de cette maison décrite dans le *Nouveau supplément de Morcri*, commence à Walther, baron de Thurn ou de la Tour, qui se trouva en 1165. au tournoi de Zurich. *Voyez* ZURLAUBEN.

TOUR (la), en Languedoc : *d'argent à une tour de sable.*

TOUR (la), en Champagne : *d'azur au cigne d'argent.*

TOUR LANDRI (la) : *d'or à la fasce crenelée de gueule, maçonnée de sable.*

TOUR-VEILLIARD (du) : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 chevrons de gueule, accompagnés de 3 tourteaux de sable, au 2 & 3 de sable au lion d'argent.*

TOURETTES : Cette terre & seigneurie, située en Querci, fut érigée en marquisat, sous le nom de Tourettes d'Ambert, par lettres du mois de Mai 1749. en faveur de *Jean-Joseph* d'Ambert, gentilhomme de Querci, sous-lieutenant dans le régiment des gardes Françoises.

TOURNAY D'ASSIGNIES : *Voyez* ASSIGNIES.

TOURNEBŒUF, en Berri : *d'azur à 3 têtes de bœuf d'or.*

TOURNEBU : Ancienne baronnie à cinq lieues de Caën, entre Thuri & Falaise, qui appartient à la maison de Tournebu, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la province. En l'an 1066. des seigneurs de ce nom passerent en Angleterre avec *Guillaume* le Conquérant, & d'autres se croiserent en 1095. avec les princes chrétiens. La généalogie de cette maison commence à *Guillaume I.* de Tournebu, l'un des bienfaiteurs des abbayes de la Trinité du Mont-lez-Rouen. Il fut un des arbitres du différend survenu entre *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie, & les religieux de Fescamp. *Alix* de Tournebu, mariée en 1452. à *Jean* de Theres, fit sortir de la maison de Tournebu la baronnie de ce nom, après quatre cents ans de possession. *Pierre* de Tournebu l'y a fait rentrer dans le dix-septieme siécle, par contrat d'acquisition passé l'an 1701. avec *Guillaume* Florentin, comte-rhingrave de Salm, & souverain de Fenestrange. Ce *Pierre* de Tournebu épousa en 1680. *Elisabeth* le Cousteux, dont il a eu un fils, *Jean-Henri* de Tournebu, né l'an 1684. fait prisonnier en 1708. à la bataille d'Oudenarde, & conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'en 1711. Il fit la même année la campagne en qualité d'aide de camp du maréchal d'Harcourt.

La maison de Tournebu porte : *d'argent à la bande d'azur.*

TOURNELLE : Terre de Morvant en Nivernois, qui a donné son nom à une très-ancienne maison, qui est connue dès l'onzieme siécle. *Seguin*, sire de la Tournelle, fils de *Hugues*, fit en 1067. une donation à l'église de

Saint Cyr de Nevers de la dixme de tous les biens, étant alors, comme dit l'acte, dans sa vieillesse, & se disposant à faire le voyage de la Terre Sainte : il fit ladite donation pour le repos de son pere *Hugues*, & de sa mere *Magune*, & aussi pour le salut de ses ancêtres, *pro salute antecessorum meorum*, dit l'acte dont l'original en latin est conservé dans l'église de Saint Cyr de Nevers. Un autre *Seguin* de la Tournelle, fut présent à un acte de *Guillaume*, comte de Nevers, en faveur des religieux de la Charité-sur-Loire : il est encore fait mention dans beaucoup d'actes de ce siécle, & du suivant, de plusieurs seigneurs de la Tournelle, entr'autres de deux freres, dont l'un nommé *Pierre*, fit prisonnier à la bataille de Bovines, le comte de Boulogne, général des ennemis, dans le tems qu'il se disposoit à rallier ses troupes pour nous faire essuyer une rude attaque. L'autre frere se nommoit *Guillaume* de la Tournelle, il fut en 1217. caution du serment de fidélité de *Louis* de Courtenai son ami envers le roi Philippe-Auguste, sous peine de 500 marcs d'argent; mais la filiation de cette maison n'est suivie que depuis *Jean* de la Tournelle, qui épousa en 1288. *Isabeau* le Bouteillier de Senlis, de laquelle il eut *Geoffroi*, sire de la Tournelle, marié à *Jeanne* de Garchi. Elle fut mere d'*Etienne*, capitaine d'une compagnie d'ordonnances, qui épousa vers l'an 1350. *Aglantine* du Bouchet. Il légua par son testament à *Jean* de Beaumont, seigneur de Veroul, 50 liv. tournois avec son armure, & un cheval à *Jacques* d'Estrabone son écuyer. Son fils *Jean*, sire de la Tournelle, fut marié en 1370. à *Jeanne* des Loges dont vint *Guillaume*, capitaine du Château-Chinon, pannetier du duc de Bourgogne, fait ensuite par le même duc, bailli de la Montagne, & chevalier, conseiller chambellan. Il épousa en 1410. *Marguerite* de Chamdieu, autrement dite Digoine, & fut pere de *Pierre*, allié en 1436. à *Jeanne* de Lugni, dont *Denis*, chevalier, seigneur de la Tournelle, capitaine de Château-Chinon, & premier écuyer du duc de Bourgogne, retenu en cette qualité l'an 1469. par *Guillaume*, comte de Nevers, & de Rethel, en considération de ses services. Il avoit épousé en 1468. *Suzanne* de Rabutin, qui fut mere de *Pierre*, seigneur de la Tournelle, gentilhomme ordinaire de la chambre, puis gouverneur de Bugei, allié en 1511 à *Jacqueline* de Baudimant, dont vint *Gui*, sire de la Tournelle, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes, & chevalier de l'ordre du roi en 1568. Il avoit épousé en 1540. *Claudine* de Changi de Roussillon, de laquelle il eut *Lazare*, chevalier, seigneur de la Tournelle, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, aussi chevalier de son ordre en 1674. Il fut pere de *Jacques* de la Tournelle, marié en 1574. de *Pierre*, chevalier, seigneur de la Tournelle, capitaine de 50 chevaux légers des ordonnances du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, marié en 1602. avec *Magdelene-Bernard* de Montessus; ils eurent pour fils *Charles*, sire de la Tournelle, conseiller d'Etat d'épée, par lettres du 7 Septembre 1658. & gou-

verneur de la ville de Crevant, (gouvernement dont ses descendants ont toujours été pourvûs,) lequel fut trois fois de suite élu député de la Noblesse aux Etats de Bourgogne : c'est en sa faveur que la terre de la Tournelle, fut érigée en marquisat, par lettres patentes du mois de Juil. 1681. regiſtrées le 22 Août ſuivant au parlement de Bourgogne, & en la chambre des comptes le 12 Sept. 1682. Il mourut en 1682. laiſſant de ſa femme, *Marie* de Brachet, décédée le 13 Juillet 1668. & qu'il avoit épouſée en 1638. *Roger*, marquis de la Tournelle, capitaine aux gardes françoiſes, gouverneur de Marſal, puis de Gravelines. Celui-ci eut de ſa femme, *Polixene* de Harville de Palaiſeau, pour fils unique, *Charles II.* marquis de la Tournelle, colonel du régiment royal étranger cavalerie, lequel étant mort en 1706. ſans enfants des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ramilliers, le marquiſat de la Tournelle paſſa à ſon oncle, *François* de la Tournelle, lieutenant colonel du régiment des vaiſſeaux, qui avoit été allié en 1638. à *Marie-Anne* le Vayer, de laquelle il eut *Roger*, & *Antoine* de la Tournelle.

L'aîné épouſa en 1727. *Charlotte* du Deffend de la Lande, de laquelle il eut pour fils unique *Louis*, marquis de la Tournelle, colonel du régiment de Condé, mort le 23 Novembre 1740. ſans poſtérité de ſa femme, *Marie-Anne* de Mailli de Neſle; il a eu pour héritier ſon couſin germain, *Jean*, marquis de la Tournelle, fils d'*Antoine*, comte de la Tournelle, capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, mort en 1738. élu de la Nobleſſe de Bourgogne; & de *Marie-Thérese* Daillon de Blanchignon.

Le marquis de la Tournelle, officier dans le régiment du roi, dont la ſœur a épouſé le marquis d'Hautefeuille, s'eſt allié en Février 1749. à *Marie-Judith* de Châtelus.

Il y a encore une branche de la maiſon de la Tournelle, deſcendante de *Balthazar* de la Tournelle, ſeigneur de Montjardin, frere de *Gui*, ſire de la Tournelle, qui fut chevalier de l'ordre de S. Louis en 1568. dont ſont iſſus le vicomte de la Tournelle, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au régiment de Cambis, marié en Février 1756. à *Jeanne-Charlotte* le Voyer, fille de *N...* le Voyer, chevalier d'honneur du parlement de Metz, & de *N...* Jabal; & *Jeanne* de la Tournelle, mariée en 1743. à *Jean* de Courval, ancien capitaine d'infanterie.

On trouve dans les mémoires concernant l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile d'Auxerre, par M. l'abbé le Beuf, *Sanguin* de la Tournelle, qui fut préſent l'an 1147. avec pluſieurs ſeigneurs de l'Auxerrois, entr'autres, *Geoffroi* de Prie, & *Gordon* de Touci, à une donation du comte d'Auxerre aux moines de la Charité ſur Loire : *Jean* d'Auſci ou d'Auxois de la maiſon de la Tournelle, qui fut évêque d'Auxerre en 1350. juſqu'en 1358. qu'il mourut de douleur, de voir les Anglois maîtres de la ville d'Auxerre. L'oncle de ce *Jean* d'Auxois, ou de la Tournelle, étoit évêque de Troye, & ſon neveu fut évêque de Tournai. Ainſi en rapprochant les dates pour la filiation, on peut conjecturer que l'évêque de Troye étoit frere de *Jean* de la Tournelle, marié en 1288. à *Iſabeau* le Bou-

teillier de Senlis, & que *Jean* d'Auxois, ou de la Tournelle, évêque d'Auxerre, étoit frere d'*Etienne* de la Tournelle, marié en 1350. à *Aglantine* du Bouchet, & que l'évêque de Tournai, neveu de *Jean* d'Auxois, évêque d'Auxerre, étoit frere de *Jean* de la Tournelle, marié en 1370. à *Jeanne* des Loges. Les alliances de la maison de la Tournelle sont avec celles de Montmorenci, Soyecourt, Melun, Harcourt, &c.

Les armes: *de gueule à 3 tours d'or, champ de gueule: supports 2 lions.*

TOURNELLES: C'est une branche de la maison de Briçonnet. Ils ont commencé à *Thomas* Briçonnet, conseiller en la cour des aides à Paris, troisieme fils de *François* Briçonnet, seigneur de Glatigni, & de *Clémence* d'Elbenne. Il épousa en 1630. *Magdelene* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Jeanne* Sublet. Sa postérité subsiste. *Voyez* BRIÇONNET.

TOURNEMINE: Illustre & ancienne maison de Bretagne, qui selon la tradition de cette famille, a eu pour tige dans le douzieme siécle, un prince de la maison d'Anjou, fils de *Geoffroi* Plantagenet, comte d'Anjou, & frere de Henri II. roi d'Angleterre. La généalogie de cette maison commence à *Guillaume* Tournemine, qui reçut en don du duc de Bretagne, les terres de Botloi de Leshadré, de Carmelin, &c. De son mariage avec la princesse *Constance* de Bretagne, il laissa un fils, appellé *Geoffroi*, ainsi que son ayeul, comte d'Anjou. Les seigneurs de cette maison ont tenu un rang distingué à la cour des ducs de Bretagne. La branche aînée a fini après treize degrés, dans *Françoise* de Tournemine, connue à la cour de François I. sous le nom d'*Amirale* d'Annebaut. Elle avoit épousé en troisiemes noces *Claude* d'Annebaut, amiral & maréchal de France. Leur fils *Jean* d'Annebaut, tué à la bataille de Dreux en 1562. avoit épousé *Catherine* de Clermont, laquelle ayant eu la baronnie de Retz pour ses deniers dotaux, la porta dans la maison de Gondi, en épousant *Albert* de Gondi, appellé depuis le maréchal de Retz. Les autres branches de la maison de Tournemine sont,

1. Les seigneurs de la Guerche. Ils ont commencé à *Jean* Tournemine III. du nom, sire de la Guerche, fils puîné de *Jean* II. & de *Jeanne* Saffré. Il mourut en 1477. Sa postérité a fini à *René* Tournemine III. capitaine de cent hommes d'ordonnances, qui épousa *Helene* de Beaumanoir, très-riche héritiere, morte sans enfants en 1609 (*a*).

2. Les seigneurs de Camsillon; ils ont pour tige *Pierre* de Tournemine III. baron de Camsillon, mort en 1582. *Louis-Ignace* Tournemine, baron de Camsillon, &c. qui en est issu au cinquieme degré, est chef du nom & des armes de sa maison, & a épousé en

(a) *Par la mort de* René III. Jeanne-Helene *de la Mothe Vauclerc, fille de* Catherine *Tournemine*, *& petite-fille de* René I. *devint héritiere de la baronnie de la Hunaudaye, & des autres biens des deux branches aînées, quelle porta dans la maison de Rosmadec. Sa fille,* Catherine *de Rosmadec, les porta dans la maison de Rieux.*

1712. *Louise-Gabrielle* Phelipot, fille unique du comte de la Piguelaye.

3. Les marquis de Coetmur. Cette branche a commencé à *Geoffroi* Tournemine, seigneur de Carmelin, fils puîné de *Jean I.* & d'*Isabeau* de Beaumanoir, & a fini à *Renée* Tournemine, qui n'eut point d'enfants de *Jean* de L'isle, seigneur de Marivaux, son premier mari; elle eut d'*Alexandre* de Vieuxpont, son second mari, trois filles, mariées au marquis de Sourdeac, de Vieuxpont, & de Crequi

Il y a en Auvergne une branche de la maison de Tournemine, dont étoit sorti *N.* . . . Tournemine, qui fut fait maréchal de camp en 1704.

René Tournemine II. du nom, baron de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant général dans ses armées, & en Bretagne, servit sous cinq rois sans interruption avec une valeur & une prudence distinguée, & mourut en retournant à Rennes, en 1590. fort regretté du roi Henri IV.

Le P. Tournemine Jésuite, mort depuis quelques années, s'est rendu célébre, autant par sa piété que par sa profonde érudition.

La maison de Tournemine porte : *écartelé d'or & d'azur.*

TOURNON : Maison très-ancienne du Vivarais, éteinte. *Pons* de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, fut élu évêque du Pui, en 1130. *Odon*, seigneur de Tournon, vivoit en 1192. sous le regne de *Philippe-Auguste*. Sa postérité a fini à *Juste-Louis VI.* comte de Tournon, & de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, maréchal de camp des armées du roi, tué en 1644. au siége de Philisbourg dans sa vingt-septieme année, sans laisser d'enfans de *Françoise* de Neufville. Cette maison a donné un cardinal archevêque de Lyon dans *François* de Tournon, fils de *Jacques* de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac. Il rendit de grands services aux rois François I. Henri II. François II. & Charles IX. & fut un des plus grands hommes de son tems. Il fonda le collége de Tournon, qu'il donna depuis aux Jésuites, & mourut le 22 Avril 1562. âgé de 73 ans.

Les armes : *d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'or.*

TOURNON : Autre ancienne maison originaire de Savoie, qui a fourni depuis plusieurs siécles de grands hommes, qui se sont fort distingués au service de leurs souverains, dans les premieres charges de cette cour, des armées & de l'Etat, où l'on a vû plusieurs chevaliers de l'Annonciade. *Pierre* Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoie, & général de la cavalerie, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1568. *Victor-Amédée* Maillard, marquis de Tournon, aussi chevalier de l'Annonciade, occupa les premieres charges de la cour de Savoie. Il eut deux fils, le premier appellé *Félix-Emmanuel*, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du duc de Savoie, & maréchal lieutenant général de ses armées. Il eut l'estime & la confiance de ce prince. Le second fils, *Charles-Thomas*, né à Turin le 21 Décembre 1668. fut nommé & sacré patriarche d'Antioche, le 5 Décembre 1701. par le pape Clément XI. & envoyé à la Chine en qualité de légat apostolique, pour régler les différends, qui étoient entre les missionnaires, & en informer ensuite le Saint Siége. Il entra dans l'empire de

la Chine en 1705. & le pape Clément XI. lui envoya le chapeau de cardinal en 1707. Il mourut en réputation de sainteté, le 8 Juin 1710. après trois ans de prison à la Chine, & sans que les mauvais traitements qu'il souffrit, pussent le faire changer de sentiment, ni ébranler sa fermeté.

TOURNI: Terre en Normandie, qui fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Février 1686. enregistrées au parlement de Rouen, en faveur de *Dominique* de Montfort. Ce marquisat a été depuis acquis par *Urbain* Aubert, receveur général des finances à Caen, puis président de la chambre des comptes à Rouen, mort en Septembre 1726. *Voyez* AUBERT, *supplément.*

TOURRAINE: C'est une province de France, avec titre de duché. Elle a été possédée quelque tems par les descendants de *Thibaud* le Tricheur, comte de Chartres & de Blois. *Thibaud III.* du nom, comte de Champagne & de Brie, de Chartres, de Tourraine, fut pris en guerres par *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou: il céda la ville de Tour pour sa rançon; le comté de Tourraine passa ensuite aux descendants de *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou & roi d'Angleterre, qui le possédèrent jusqu'en l'an 1203. que le roi Philippe-Auguste le confisqua pour crime de félonie, sur *Jean* Sans-Terre, roi d'Angleterre, & le réunit à la couronne. Le roi Philippe VI. dit de Valois, au mois d'Août 1328. donna à *Jeanne* de Bourgogne sa femme, pour son douaire, la jouissance des comtés de Tourraine, d'Anjou, & du Maine. La Tourraine fut érigée en duché pairie au mois d'Octobre 1360. en faveur de *Philippe* de France, quatrieme fils du roi *Jean*, qui eut depuis en échange le duché de Bourgogne, par d'autres lettres du 18 Avril 1363. *Louis* de France I. du nom, duc d'Anjou, eut le duché de Tourraine. Le roi Charles VI. au mois de Novembre 1386. en fit don à *Louis* de France son frere, pour les tenir en appanage & à titre de pairie. Ce prince le rendit en 1392. pour le duché d'Orléans, & celui de Tourraine fut donné le 12 Juillet 1401. à *Jean* de France, son neveu, quatrieme fils du roi Charles VI. son frere. Charles de France, depuis roi sous le nom de Charles VII. eut le 15 Juillet 1416. le duché de Tourraine, pour le tenir en pairie. Etant monté sur le thrône, il en fit don à *Archambaud I.* comte de Douglas, Ecossois, pour lui & ses hoirs mâles, le 19 Avril 1423. Après la mort de ce seigneur, il fut donné le 21 Octob. 1424. à *Louis* d'Anjou III. du nom, roi de Sicile. Il mourut sans enfants, & ce duché fut réuni à la couronne jusqu'au 22 Decemb. 1528. que le roi François I. le donna à *Louise* de Savoie sa mere, duchesse d'Angoulême, en échange de celui de Nemours. Après le décès de cette princesse, le duché de Tourraine, fut réunit au domaine de la couronne, au mois de Janvier 153 . *Henri II.* le 8 Juillet 1547. donna à *Eléonore* d'Autriche, reine de France, mere de François I. pour sa dot & son douaire, le duché de Tourraine, avec les comtés de Poitou, & de Cyvrai; ce même roi en mariant son fils aîné *François* de France, dauphin de Viennois, depuis roi sous le nom de François II. avec *Marie* Stuard, reine d'Ecosse, accorda à cette princesse, la jouissance du duché de Tourraine, pour

ſon douaire, le 19 Avril 1558. Henri III. au mois de Mai 1576. donna par accroiſſement d'appanage à François de France, ſon frere, duc d'Alençon, mort ſans poſtérité en 1584. le duché de Tourraine.

Les armes: *au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné.*

TOURVES: *Jacques* d'Arcuſſia, Napolitain, étoit en 1336. ſeigneur de Tourves. Cette terre reſta dans ſa famille, juſqu'au ſeizieme ſiécle, qu'*Anne* d'Arcuſſia la porta en dot à *Gaſpard* de Vintimille de Marſeille, ſeigneur d'Ollioules, mort en 1519. triſayeul de *Marguerite* de Vintimille, dame de Tourves, qui a porté cette terre à ſon mari, *Jean-Baptiſte* de Valbelle, baron de S. Symphorien. *Voyez* VALBELLE.

TOURVILLE: Ancienne maiſon de baſſe Normandie, qui a donné un maréchal & vice-amiral de France *Voyez* COTENTIN TOURVILLE.

TOURZEL: C'eſt le nom d'une ancienne terre en Auvergne, qui a été la poſſeſſion primitive de la maiſon d'Alègre. Au mois d'Août 1385. *Jean* de France, duc de Berri & d'Auvergne, l'un des freres du roi Charles V. lequel avoit eu la terre d'Alègre par don d'*Armand*, dernier mâle d'une ancienne maiſon de ce nom, la donna pour récompenſe de ſervices à Morinot, ſeigneur de Tourzel, à qui Charles VI. accorda la confirmation de ce don, en Mai 1393. & dès l'an 1428. un ſecond fils du même Morinot de Tourzel, qui avoit eu la terre d'Alègre en partage, ou par ſucceſſion de ſon aîné, aſſujettit ſes deſcendants à en perpétuer le nom & les armes, ſoit en exécution des diſpoſitions d'*Armand* d'Alègre, ſoit par une ſuite des anciens uſages, ſelon leſquels le nom primitif d'une famille faiſoit ſouvent place à celui d'un fief important, dont elle acquéroit la poſſeſſion. Mémorial de 1753. *Voyez* ALEGRE.

TOUSTAIN: *Jacques* Touſtain épouſa en Septembre 1626. *Marie* de Bellencourt, qui lui apporta en dot la ſeigneurie de Carenci en Artois. *Jacques* Touſtain de Fronteboſe, vicomte de Vauchetain, fut pere de *Nicolas-Philippe* Touſtain, en faveur duquel la ſeigneurie de Carenci fut érigée en marquiſat & comté, par lettres du mois de Septembre 1663. enregiſtrées au conſeil provincial d'Artois. Il épouſa le 25 Septemb. 1669. *René* de Mailloc, de laquelle naquit *François-Joſeph* Touſtain, marquis de Carenci, décédé ſans alliance en 1727. ayant vendu quelques années auparavant le marquiſat & comté de Carenci, à *Marie-Anne* Bertrand de la Reziniere, veuve ſans enfants de *Claude* de Dreux, comte de Nancré, lieutenant général d'Artois, & gouverneur d'Arras, dont elle avoit été la deuxieme femme *Voyez* DREUX DE NANCRÉ. La Terre de Carenci eſt aujourd'hui dans la maiſon de Montmorenci-Logni.

Les armes de Touſtain: *d'or à la bande échiquetée d'or & d'azur de 2 traits.*

TOUSTAIN DE RICHEBOURG: *Louis-Jean-Jacques* Touſtain de Richebourg mourut le 15 Janv. 1756. âgé de 37 ans.

TRACI. *Voyez* ESTUT DE TRACI.

TRAINEL: C'eſt une baronnie ſituée en Champagne, que *Guillaume* Jouvenel-des-Urſins, chancelier de France, poſſédoit en 1445. Elle paſſa à ſon gendre *Jac-*

ques de Beaujeu, seigneur de Linieres. Son fils *Philibert* mourut en 1541. sans postérité, & *François* Jouvenel des Oursins, neveu du chancelier, hérita de la baronnie de Trainel: son fils *Christophe*, chevalier de l'ordre du S. Esprit, la fit ériger en marquisat par lettres datées du mois de Janvier 1587. enregistrées le 15 Janvier 1603. *François*, son fils, qui mourut le 9 Octobre 1650. sans postérité, substitua son nom, ses armes, & ses biens à *François* de Harville, son petit neveu, fils d'*Antoine* de Harville, marquis de Palaiseau, & petit-fils de *Claude* de Harville, chevalier des ordres du roi, du 5 Janvier 1597. & de *Catherine* Jouvenel des Oursins. *Esprit* Jouvenel de Harville des Oursins son fils, marquis de Trainel, & lieutenant général des armées du roi, fut pere d'*Esprit II.* marquis de Trainel, mort le 11 Juillet 1726. *Esprit III.* a laissé de son épouse, *Louise-Magdelene* le Blanc, fille unique de *Claude* le Blanc, secrétaire d'Etat, *Claude* Constant, dont nous parlerons ci après, & *Isabelle-Louise*, née en 1725. & mariée le 18 Février 1743. à *Charles-Louis*, marquis de la Châtre. *Claude-Constant-Esprit* Jouvenel de Harville des Oursins, marquis de Trainel, né en 1722, brigadier des armées du roi du premier Janv. 1748. a épousé le 18 Fév. 1743. *Marie-Antoinette* Goyon de Matignon, fille du marquis de Gacé.

Les armes : *vairé, contre-vairé d'argent & d'azur.*

TRAMELAI, en Franche-Comté : *d'or au chef de gueule.*

TRAMERIE : *de sable au chevron d'or à 3 molettes de même.*

TRANCHELION : *d'azur à un lion d'argent, percé d'une épée de même en bande, la garde & la poignée d'or.*

TRANS : C'étoit une ancienne baronnie, nommée parmi les terres Baussengues, & qui fut donnée l'an 1201. par *Alfonse*, comte de Provence, à *Geraud* de Villeneuve, gouverneur de Tarascon. Louis XII. érigea cette ancienne baronnie en marquisat par lettres du mois de Février 1505. enregistrées à Aix. C'est le premier marquisat de France appartenant à la maison de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

TRANSIGNIES, ou TRASIGNIES, dit l'Auteur des *Tablet. Gén. part.* 5. Cette maison, qui eut pour chef *Gilles*, dit Gillion, seigneur de Transignies & de Silli, a donné deux connétables de France ; le premier dans *Gilles II.* du nom, seigneur de Transignies & de Silli, second fils d'*Otthon* de Transignies I. du nom : il étoit mort en 1204. le second, dans *Gilles*, dit le Brun, second fils de *Gilles II.* du nom, seigneur de Transignies, qui fut un des Grands du Royaume qui accompagnerent le roi en son premier voyage d'outre-mer, & eut depuis la conduite des troupes que le roi envoya en Italie pour la conquête du royaume de Sicile. Il vivoit encore en l'an 1272. *Agnès* de Transignies porta les terres de ce nom dans la maison de Rœux, en épousant *Eustache*, seigneur de Rœux.

De leur mariage naquit *Otthon* de Rœux, qui prit le nom de Trasignies. *Anseau*, sire de Trasignies & de Silli, son arriere petit-fils, laissa en 1411. pour fille unique *Agnès*, dame de Trasignies & de Silli, mariée à *Arnoul* de Hamal, sire d'Elderen. De leur mariage naquit, entr'autres, *Anseau*, sire

sire de Trasignies, qui prit le nom & les armes de sa mere. Il épousa *Marie*, dame d'Arnemuide, qui le fit pere de *Jean*, sire de Trasignies, allié en 1453. à *Sibille* de Ligne, mere de *Jean*, qui d'*Isabeau* de Werchin eut *Charles*, sire de Trasignies, sénéchal de Liége. Celui-ci, qui mourut en 1578. avoit épousé *Marie* de Pallant, mere de *Claude*, en faveur duquel la baronnie de Trasignies fut érigée en marquisat par lettres de l'archiduc *Albert*, & d'*Isabelle* sa sœur, du 8 Février 1614. Ce seigneur épousa *Adrienne* de Gavre, dont vint *Gilles-Otthon*, marquis de Trasignies, sire de Silli, marié à *Jacqueline* de Lalaing, dont *Octave*, vicomte d'Arnemuide, lequel de *N....* de Wissocq, dame de Bomi en Artois, a eu *N...* de Trasignies, d'abord comte de Flechin, puis marquis de Trasignies, mort le 6 Mai 1648. Il avoit été marié à *N...* d'Aigremont, dont deux garçons, & deux filles religieuses en 1751. L'aîné, comte de Flechin, né vers l'an 1718. capitaine de cavalerie dans Gesvres en 1733. Le cadet, comte de Trasignies, capitaine dans la vieille marine.

L'ancienne maison de Trasignies portoit : *d'or & d'azur de six pieces, une ombre de lion sur le tout, & une bordure engrelée de gueule.*

Voyez les grands Officiers de la Couronne, *Tom. 6. pag.* 88. & 89.

TRECESSON : Maison noble de Bretagne, qui porte pour armes : *de gueule à trois chevrons d'hermines N....* de Trecesson, dit le comte de Carné, est aujourd'hui possesseur de la seigneurie de Mejussaume en Bretagne, que *Jeanne* le Bart porta en mariage en 1442. à *Olivier* de Coetlogon, seigneur de la Gaudinaie. *Voyez* COETLOGON.

TREFORT : Les seigneuries de Trefort, d'Ains, Ceyseria, & de Jusserau en Bresse, furent vendues & inféodées à Joachim de Rye par lettres d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, du 29 Juin 1586. & érigées en marquisat par d'autres du mois de Juillet de la même année. Ce seigneur mourut en 1603. sans postérité. Ce marquisat est aujourd'hui possédé par *Marc Antoine-Philibert* Grollier. *Voyez* GROLLIER.

TREILLE, en Rouergue : *de sinople au sep de vigne d'argent, fruité de gueule rampant autour d'un échalas d'argent.*

TREILLE (la), en Languedoc : *coupé de gueule, à un lion naissant d'or, couronné, armé & lampassé de même, montrant les deux pattes de devant.*

TRELON : Branche éteinte de l'ancienne & illustre maison de Châtillon sur Marne, qui a eu pour auteur *Jean* Bâtard de Blois I. du nom, seigneur de Trelon en Hainault, fils naturel de *Jean* de Châtillon, comte de Blois & de Dunois. *Voyez* CHASTILLON.

TRELON, en Dombes : *d'or à trois lions de sable, celui du milieu couronné.*

TREMBLAI : C'est une seigneurie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1655. enregistrées le 14 Avril 1657. en faveur de *Nicolas* de Bautru, comte de Nogent.

TREMIGNON, de Bretagne : *d'argent à trois écussons de gueule, 2. & 1. chacun chargé de trois fusées d'or en fasce.*

TREMOLET DE BUCELLI DE MONTPEZAT : *d'azur à une canne d'argent, sur une riviere de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez MONTPEZAT.

TRÉMOILLE : Ancienne & illustre maison qui tire son origine de *Pierre*, seigneur de la Tremoille, qui vivoit sous *Henri I.* roi de France, vers l'an 1040. *Louis III.* sire de la Tremoille, vicomte de Thouars, sire ou prince de Talmont, comte de Taillebourg, &c. fut créé seulement duc de Thouars au mois de Juillet 1553. pour hoirs mâles & femelles, fut reçu en parlement le 21 Octobre suivant, & mourut le 25 Mars 1577.

Claude, son fils, fut créé pair par lettres du mois d'Août 1595. enregistrées le 7 Décembre 1599. avec restriction à ses hoirs mâles; est mort le 25 Octobre 1604.

Henri, fils de *Claude*, obtint en 1651. le rang de prince étranger, duc & pair, après son pere, comte de Laval, baron de Vitré, prince titulaire de Tarente, après les maisons de Rieux & de Coligni, du chef d'*Anne* de Laval-Montmorenci sa bisayeule, fille cadette de *Gui*, seizieme du nom, comte de Laval, & de *Charlotte* d'Arragon, petite-fille de *Ferdinand*, bâtard d'Arragon, roi de Sicile à Naples par usurpation. Il est mort le 21 Janvier 1674.

Son fils *Henri-Charles*, duc par démission, appellé le prince de Tarente, est mort avant son pere le 14 Septembre 1672.

Charles-Belgique-Hollande, fils aîné du prince de Tarente, duc & pair après son ayeul, a été le premier appellé duc de la Trémoille. Il est mort le 1. Juin 1709.

Fréderic-Guillaume, son frere cadet, d'abord abbé de Charroux en Poitou, puis appellé prince de Talmont, marié, & successivement comte de Taillebourg, seigneur du duché de Châtellerault par acquisition, pere du duc de Châtellerault, aujourd'hui prince de Talmont, est mort dans le mois de Janvier 1739.

Charles-Louis-Belgique, unique fils de *Charles-Belgique-Hollande*, aussi appellé le duc de la Trémoille, est mort le 9 Octobre 1719. *Charles-Armand-René*, son fils unique, marié à *Marie-Hortense-Victoire* de la Tour d'Auvergne, sœur du duc de Bouillon, est mort le 5 Juin 1741. premier gentilhomme de la Chambre, &c.

Jean-Bretagne-Charles-Godefroi, fils unique, aujourd'hui duc de Thouars en Poitou, seigneur, comte de Laval au Maine, & de Beaufort en Bretagne, baron de Vitré dans la même province, & en cette qualité premier baron, & président alternatif des Etats avec le baron de Léon, colonel d'infanterie dans le régiment des grenadiers de France, appellé le duc de la Trémoille, & chef de sa maison, né le 5 Février 1737. a été marié le 18 Février 1751. à *Marie-Genevieve* de Durfort, fille unique du duc de Randan, & petite-fille du duc de Lorges.

Anne-Charles-Fréderic de la Tremoille, seigneur, prince de Talmont en bas Poitou, fils d'un grand-oncle du duc de la Trémoille, est héritier du duché de Thouars à son défaut, comme aujourd'hui l'unique du nom après lui. *Voyez* CHASTELLERAULT.

Claude de la Trémoille, cinquieme fils de *François*, sire de la Trémoille, eut en partage l'isle

de Noirmoustier, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1584. & enregistrées en faveur de son fils *François* de la Trémoille. Celui-ci fut pere de *Louis*, & ayeul de *Louis II.* en faveur duquel ce marquisat fut érigé en duché-pairie par lettres du mois de Mars 1650. qui ne furent point enregistrées. Son fils, *Antoine-François* de la Trémoille, fut créé duc & pair par lettres du mois d'Avril 1707. & enregistrées le 19 Mai suivant. Il est mort sans postérité le 18 Juin 1733.

Les branches sorties de cette maison sont;

1. Les marquis de Royan & comtes d'Olonne; éteints dans *Marie-Anne* de la Trémoille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne, née le 10 Novembre 1676. mariée le 6 Mars 1696. à *Paul-Sigismond* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Châtillon, comte de Luxe; morte le 2 Juillet 1708. âgée de 31 ans.

2. Les marquis & ducs de Noirmoustier, éteints dans *Antoine-François* de la Trémoille, duc de Noirmoustier; né le 17 Juillet 1652. & mort sans enfants.

3. Les comtes de Joigni; qui ont fini à *Gui* de la Trémoille, comte de Joigni, &c. mort en 1438.

4. Les seigneurs de Dours, éteints dans *Jean* de la Trémoille, seigneur de Dours, qui vivoit en 1480.

5. Les seigneurs de Fontmorand, qui ont fini à *François* de la Trémoille; seigneur de Fontmorand, mort le 4 Février 1584.

Les armes de la Trémoille sont: *d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aigles d'azur sur un écartelé au* 1. de France; *au* 2. *&* 3. d'Arragon, de Naples, de Tarente; *au* 4. de Bourbon-Montpensier.

TRESMES: C'est une seigneurie en Brie qui fut portée en mariage par *Jeanne* Braque, qui en étoit héritiere par sa mere *Jeanne* le Mire, à *Matthieu* de Montmorenci, seigneur de Goussainville, pere de *Charles*, dont la fille, *Catherine* de Montmorenci, dame de Goussainville, de Tresmes & de Silli, épousa *Philippe* d'Aunoi, pere de *Jeanne* d'Aunoi, dame de Tresmes & de Goussainville; alliée à *Thibaud* Baillet, seigneur de Sceaux, président au parlement de Paris. Leur fils, *René* Baillet, premier président au parlement de Bretagne, donna la seigneurie de Tresmes à sa fille *Charlotte*, mariée à *Louis* Potier, baron de Gesvres, secrétaire d'Etat, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en comté; avec union de la châtellenie de Mai & des seigneuries & fiefs de Marnoüe, Rieux, le Chesnoi, Thoiri, Meri, Troci, Villiers-Rigault, Nanteuil-sur-Marne, par lettres du mois de Janvier 1608. enregistrées le 21 Mai suivant. Ce comté fut érigé en duché-pairie par brevet de 1643. & par lettres patentes du mois de Novembre 1648. enregistrées au parlement le 15 Décembre 1663. & en la chambre des comptes le 15 Mars 1673.

La mutation du nom du duché de Tresmes en celui de Gesvres, a été faite par lettres patentes du mois de Juillet 1670. enregistrées au parlement le 2 Août suivant; & en la chambre des comptes le 15 Mars 1651.

La maison de Potier a eu dans la branche de Gesvres deux cardinaux; l'un archevêque de Bourges; l'autre évêque-comte de Beau-

vais, pair de France, cardinal depuis le mois de Juin 1756. quatre ducs & pairs, un commandeur & quatre chevaliers du S. Esprit, & deux secrétaires d'Etat; & dans la branche aînée, deux évêques-comtes de Beauvais, un secrétaire d'Etat, deux premiers présidents au parlement de Paris, greffiers-commandeurs des ordres du roi. *Voyez* POTIER.

TRESSAN : Terre & seigneurie au diocèse de Beziers, que *Jean* de la Vergne (*a*), évêque & comte de Lodeve, acheta le 4 Août 1413. Il donna cette terre à *Rigaud* de la Vergne, son frere, qu'il avoit fait viguier de Lodeve en 1410. *Voyez* VERGNE.

TRESTONDAN : Les terres de Seucourt & de Pisseloup au comté de Bourgogne, furent unies & érigées en marquisat par lettres du mois de Mai 1714. en faveur & en considération de la noblesse de *Ferdinand* de Trestondan, lieutenant colonel du régiment de Fontange, fils de *François* de Trestondan, chevalier de la confrairie de S. George. Il épousa le 29 Novembre 1712. *Anne-Marie-Julienne* Estienne de Procheville, dont il a eu, entr'autres enfants, *Edonée-Catherine* de Trestondan, & *Marie-Therese-Perpetue*, née le 2 Février 1719. reçue à S. Cyr le 24 Janvier 1731. *Tablet. gén. part.* 5. *p.* 198.

Les armes : *d'azur à trois chevrons d'or, couchés en bande entre deux cottices de même.*

TRETINVILLE : C'est une branche cadette de la maison de la Taille, qui subsiste dans *François* de la Taille, seigneur de Tretinville & de Bitri.

Voyez TAILLE.

TREVOU DE BRETILLAC (du), en Bretagne : *d'argent au léopard de sable.*

TRICAUD : *d'azur au chevron d'or, accompagné à dextre d'une étoile d'or.*

TRICHATEAU : Branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine, qui a pour auteur *Erard* du Châtelet, marquis de Trichâteau, &c. mort en 1648. *Voyez* CHASTELET.

TRIE : Gros bourg avec un beau château dans la province de l'isle de France, & au Vexin-François, qui a donné son nom à une ancienne maison, illustre par ses charges, dignités & alliances. Il y a eu deux maréchaux de France de cette maison. Le premier, *Renaud* de Trie II. du nom, chevalier, seigneur du Plessis-Billebault & de Mareuil, conseiller du conseil du roi, fut l'un des seigneurs qui furent faits chevaliers du roi Philippe le Bel le jour de la Pentecôte 1313. & depuis maréchal de France. Il mourut avant le 6 Juin 1324. Le second, *Matthieu* de Trie, seigneur de Vaumain, d'Araines, &c. fut élevé à la dignité de maréchal de France vers l'an 1320. Le roi Charles le Bel l'envoya en Gascogne en 1324. 1325. & 1326. pour la guerre contre les Anglois & les Flamans, & il fut l'un des commissaires du roi pour le traité de paix avec l'Angleterre, fait à Paris le 31 Mars 1326. Le roi Philippe de Valois l'établit encore son lieute-

(a) *D'après quelques Auteurs j'ai parlé de cette maison au mot* Lavergne : *mais c'est* de la Vergne *qu'il faut écrire, & non* Lavergne. *Ainsi voyez* Vergne, *où je rapporte ce qu'en dit le Mercure de Mai 1750.*

nant général sur les frontieres de Flandres en 1342. & il mourut comblé de gloire & d'honneurs le 16 Novembre 1344. *Matthieu* de Trie I. du nom, seigneur de Fontenai, de Plainville, &c. fut reçu grand pannetier de France le 21 Juin 1298. & ensuite chambellan. *Renaud* de Trie, seigneur de Serifontaine, Mareuil, &c. chevalier & chambellan du roi, capitaine & garde des châteaux de S. Mâlo & de Rouen, exerça en 1394. & en 1395. la charge de maître des arbalêtriers; fut retenu amiral de France, au lieu de Jean de Vienne, par lettres du 20 Octobre 1397. Il se démit de la capitainerie & de la garde du château de S. Mâlo en 1404. au profit de *Robert* de la Heuse, dit le Borgne, & de sa charge d'amiral en faveur de *Pierre* de Brebant, dit Clignet, en 1405. & mourut en 1406. Suivant différentes quittances, son sceau est *une bande chargée de trois annelets, avec une merlette au canton sénestre en chef.* Mais dans une du 8 Janvier 1404. il n'y a point de *merlette*. *Guillaume* de Trie fut évêque de Bayeux, & ensuite archevêque & duc de Rheims, pair de France.

Dreux de Chaumont, seigneur de Trie, le premier de cette maison, étoit frere de *Hugues* de Chaumont, dit Pillavoine, & fils de *Wallon* de Chaumont, qui vivoit sous Philippe I. Etant veuf, il se fit religieux à l'imitation de son frere. Cette maison a produit quatre branches; sçavoir, 1. les seigneurs de Fontenai: 2. les comtes de Dampmartin: 3. les seigneurs de Serifontaine: 4. les seigneurs du Plessis & de Mouci.

Jean de Trie, dit Billebault, seigneur du Plessis, de Fresnes & de Quesneel, vivant en 1324. étoit second fils de *Renaud* de Trie, seigneur du Plessis, maréchal de France, mentionné ci-devant; a fait la branche des seigneurs du Plessis & de Mouci, qui, après avoir fourni quatre degrés, s'est éteinte dans la personne de *Jean* de Trie, vivant en 1410.

Jean I. du nom, comte de Dampmartin, sire de Trie & de Mouci, second fils de *Matthieu*, seigneur de Trie & de Mouci, comte de Dampmartin, & de *Marselie* de Montmorenci, a donné origine aux comtes de Dampmartin. Il accompagna *Pierre*, comte d'Alençon, qui alla au secours de *Charles* de France, roi de Sicile, en 1282. contre les Siciliens qui s'étoient revoltés; servit le roi dans ses guerres de Flandres, & fut tué à la bataille de Mons en Puelle le 18 Août 1304. Cette branche a formé quatre degrés, & s'est éteinte dans *Charles* de Trie, comte de Dampmartin. Il se trouva avec trois chevaliers & dix-huit écuyers de sa compagnie, en l'Ost de Breteuil en Normandie le 26 Juin 1356. & la même année à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier par le comte de Salisburi, & conduit en Angleterre. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts de Baptême le roi Charles VI. avec le maréchal de Montmorenci, au mois de Décembre 1368. Il vivoit encore en 1394.

Thibault de Trie, auteur de la branche des seigneurs de Serifontaine, vivoit en 1267. Il étoit le troisieme fils de *Matthieu*, seigneur de Trie, comte de Dampmartin. Cette branche a donné un maréchal de France dans *Renaud* de Trie, seigneur de Seri-

fontaine, mentionné ci-devant; & s'est éteinte dans la personne de *Philippe* de Trie, seigneur de Serifontaine & de Roulleboise, mort sans laisser d'enfants le 23 Août 1487. après avoir fourni cinq degrés.

Renaud de Trie, seigneur de Fontenai, troisieme fils de *Jean II.* du nom, seigneur de Trie & de Mouci, & d'*Alix* de Dampmartin, a fait la branche des seigneurs de Fontenai. Il vivoit en 1219. Il fut pere, 1. de *Matthieu* de Trie I. du nom, seigneur de Fontenai, de Plainville, &c. grand pannetier, puis grand chambellan de France, dont nous avons parlé ci-devant : 2. de *Renaud* de Trie, qui a fait la tige des seigneurs de Vaumain. Cette branche a fourni sept degrés, & s'est éteinte dans *Louis* de Trie, seigneur de Fontenai, qui vivoit au quinzieme siécle.

Renaud de Trie, seigneur de Vaumain, second fils de *Renaud* de Trie, seigneur de Fontenai, a donné origine à la branche des seigneurs de Vaumain. Il fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. De son mariage avec *Jeanne* de Hodenc il eut, entr'autres enfants, *Matthieu* de Trie, sire de Vaumain, maréchal de France; & *Guillaume* de Trie, évêque de Bayeux, puis archevêque & duc de Rheims, pair de France. Cette branche a fourni plusieurs degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Girard* de Trie, l'un des vingt-quatre écuyers de la compagnie de Lancelot Rogre, écuyer qui fit montre le 24 Juillet 1426.

Les armes de la maison de Trie sont : *d'or à la bande d'azur.*

TRIPOLI : Les comtes de Tripoli sont sortis de *Bertrand* de Toulouse, comte de Tripoli, fils naturel de *Raimond V.* du nom, comte de Toulouse. Desirant poursuivre les conquêtes que le comte son pere avoit faites en Orient, il partit du Languedoc au mois de Mars 1108. avec un bon nombre de Croisés, & il alla mettre le siége devant la ville de Tripoli, qu'il prit par composition le 12 Juin 1109. Il en fit hommage à *Baudouin I.* du nom roi de Jerusalem, & mourut environ l'an 1112. Ses successeurs & descendants ont conservé le titre de comtes de Tripoli, & ont fini à *Raimond II.* comte de Tripoli, qui traita avec *Saladin*, Soudan d'Egypte : ce qui fut fatal aux Chrétiens, & cause de la perte de toute la Palestine; il devint en horreur à tous ses sujets. Voyant que *Saladin*, bien loin de lui donner le royaume de Jerusalem, vouloit encore être le maître de sa principauté, il en perdit l'esprit, & peu après la vie, étant mort subitement en 1187.

TRISTAN : Ancienne & illustre maison, éteinte dès le quatorzieme siécle dans *Gatinet* Tristan, qui vivoit en 1363. Il étoit fils de *Gentian* Tristan, maître & enquêteur des eaux & forêts du duc de Normandie, & petit-fils de *Gentian* Tristan, huissier d'armes des rois Louis Hutin, Philippe le Long, & Charles le Bel, amiral de la mer pour la guerre de Gascogne de Bayonne en 1324. Son sceau étoit chargé *d'un lion couronné.*

TRIVIER (S.) *Voyez* SAINT-TRIVIER.

TRIVULCE : Ancienne maison du Milanès, qui a donné deux maréchaux de France. *Imhoff*, dans son histoire des familles d'Italie, donne la généalogie de cette maison, *pag.* 81. *& suiv.* & le

P. *Anselme*, les branches des deux maréchaux de France.

Théodore Trivulce, comte de Cauria, petit-fils de *Jean* Trivulce, Milanois, & deuxieme fils de *Pierre*, fut maréchal de France, & eut pour frere cadet *Antoine* Trivulce, sénateur de Milan, créé cardinal en 1500. par le pape Alexandre VI. & mort le 18 Mars 1508. âgé de 51 ans. On trouve encore *Augustin* Trivulce, neveu du maréchal de France, créé cardinal en 1517. par le pape Léon X. envoyé légat *à latere* en France par le pape Clement VII. & mort à Rome le 20 Mars 1548. *Philippe* Trivulce, frere d'*Augustin*, fut archevêque de Raguse. *Coriolan* Trivulce, autre frere, entra au service de France en qualité de capitaine de cavalerie, & mourut à Novarre en 1513. *Paul-Camille* Trivulce, aîné des précédents, fut chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine, puis mestre de camp de cavalerie, & mourut en 1526. *César* Trivulce, autre frere, fut capitaine de cavalerie au service de France & des Vénitiens, & mourut à Venise en 1526.

Antoine Trivulce, fils puîné de *Jean*, & neveu du maréchal de France, fut du conseil du duc de Milan, libérateur de sa patrie, & ambassadeur du pape Sixte IV. auprès de l'empereur. Il eut, entr'autres enfants, *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigere. La trop grande passion qu'il témoigna pour le parti des Guelfes, le fit bannir de son pays. Il entra au service de Ferdinand d'Arragon I. roi de Naples, d'où il passa dans celui de Charles VIII. roi de France, lors de la conquête de Naples. Il lui livra Capoue en 1495. eut le commandement de l'avant-garde de l'armée avec le maréchal de Gié à la journée de Fornue. Il fut ensuite capitaine de cent hommes d'armes & de deux cents archers, créé chevalier de l'ordre S. Michel, lieutenant général de l'armée du roi en Lombardie, prit Alexandrie, défit les troupes de Louis Sforce, duc de Milan, accompagna Louis XII. en 1499. & le suivit à la conquête du duché de Milan, dont il fut gouverneur en 1500. & la même année maréchal de France. Il accompagna encore le roi à l'entrée solemnelle qu'il fit à Gênes le 26 Août 1502. se distingua aux batailles d'Aignadel, de Novarre & de Marignan, & mourut sous le régne de François I. en Décembre 1518. Il a fait la branche des seigneurs de Vigere.

Jean-Nicolas Trivulce, son fils, chevalier de l'ordre de S. Michel, mourut avant son pere. *Jean-François* Trivulce, son petit-fils, capitaine de cavalerie sous François I. & colonel sous l'empereur, mourut à Mantoue en 1573. & *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigere, arriere petit-fils du maréchal de France, mort sans enfants, est le dernier de la branche des seigneurs de Vigere.

Jean-Ferme Trivulce, frere aîné du maréchal, fut conseiller du duc de Milan, & mourut en 1481. Il eut de *Marguerite* Valpergue, *George* Trivulce, comte de Melcio, capitaine de cavalerie, mort au service du roi Louis XII. en 1512. *Antoine*, seigneur de Basignan, évêque d'Ast & de Plaisance, ambassadeur du roi François I. vers la république de Venise : *Scaramuccia* Trivulce, créé cardinal par le pape Léon X. en 1517. évêque de Côme, abbé de Conci, protecteur des affaires de

France à Rome, mort le 9 Août 1517 : *Jerôme* Trivulce, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cavalerie, mort en 1524. *Alexandre* Trivulce, aussi chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cavalerie pour le roi de France, général de l'armée Florentine, mort à Parme en 1527.

Cette maison a donné encore un évêque de Côme, puis d'Ast, un nonce en France, dans *Cesar* Trivulce, mort en 1548. un commandeur de Calatrava, grand écuyer de l'empereur, & son ambassadeur vers le pape, dans *Claude* Trivulce ; un cardinal par le pape Paul IV. vice-légat à Avignon, gouverneur de Perouse, légat en France & à Venise, dans *Antoine* Trivulce, mort le 26 Juin 1559. un évêque de Plaisance dans *Catalan* Trivulce : un chevalier de la toison d'or dans *Jean-Jacques-Théodore* Trivulce, prince du S. Empire, créé cardinal après la mort de sa femme par le pape Urbain VIII. en 1629. gouverneur du Milanez en 1640. viceroi d'Arragon & grand d'Espagne en 1642. mort le 3 Août 1656. ou au mois de Mars 1657. selon Imhoff. *Hercule-Théodore* Trivulce, un de ses fils, fut aussi Prince du S. Empire, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la toison d'or. Il mourut en 1664. *Antoine-Théodore* Trivulce, son petit-fils, mourut à Milan sans postérité le 26 Juillet 1678.

La maison de Trivulce est fort ancienne, & subsistoit avant l'an 1100. Elle doit une partie de son lustre à la France.

Les armes sont : *passé d'or & de sinople de six piéces.*

TRONVILLE, en Picardie : *de sinople au lion d'argent.*

TROUSSE : C'est une seigneurie en Brie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Août 1615. enregistrées au parlement le 2 Septembre suivant en faveur de *Philippe-Auguste* le Hardi, seigneur de la Trousse, prevôt de l'hôtel du roi en 1558. *Voyez* HARDI.

TROUSSEAUVILLE : *de sable à la croix ancrée d'or.*

TROUSSEAUVILLE : *de sable à une anille ou fer de moulin d'or.*

TROUSSEBOIS : *Anne-Elisabeth* de Troussebois, fille de *Charles*, marquis de Troussebois, seigneur de Beaumont, de Breuil & de Preigni, & de dame *Agnès* Hugon de Fourchaud, épousa le 8 Avril 1749. *Edouard* de Beaufort-Montboisier, chevalier, comte de Canillac, capitaine dans le régiment de Clermont-Prince, cavalerie, dont un fils né le 6 Août 1750. & nommé *Ignace* de Montboisier-Beaufort-Canillac.

La maison de Troussebois, dont est issue la comtesse de Canillac, le titre de chevalier qu'ont porté ses ancêtres dès le douzieme siécle, & les monuments que l'on en trouve dans les cartulaires des abbayes de Chalivoi & de Fontmorigni assurent un des premiers rangs parmi les familles les plus anciennes des provinces de Berri, de Bourbonnois, & de Nivernois, où toutes se font honneur de son alliance, telles que les maisons de Culant, de Gaucourt, de la Porte d'Issertieux, de Grevet-d'Auroi, de Saint-Aubin, d'Assi, de Marechal, de Marselange, de Saint-Hilaire, de Saligni, &c. *Sadon* de Troussebois, chevalier, donna vers l'an 1150. en présence de *Renaud* de Montfaucon, à l'abbaye de Fon

morigni, la dixme de Bernai, du consentement de sa femme *Alix*, & de leurs trois enfants, dont l'aîné, *Eudes* de Troussebois, fut aussi un des bienfaiteurs de cette abbaye, & mérita par ses services le don que le roi Philippe-Auguste lui fit de la ville & seigneurie de Garlande en foi & hommage, par charte du mois de Novembre 1219. Parmi les descendants d'*Eudes* on trouve *Henri* de Troussebois, qui en 1299. étoit, comme le rapporte la Thaumassiere, capitaine d'une compagnie d'ordonnances : *Guillaume* de Troussebois, capitaine d'une compagnie d'écuyers en 1338. Celui-ci fut pere d'*Eudes* de Troussebois, chevalier, seigneur de Champaigne, près S. Pierre-le-Moustier, dont la fille *Jeanne*, dame de Laleuf, étoit veuve en 1388. de *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Lamoignon & de Mannai, un des ancêtres de M. le chancelier. *Jean* de Troussebois, frere de *Jeanne*, continua la postérité des seigneurs de Champaigne, & de lui descend en ligne directe *Charles* de Troussebois, pere de la comtesse de Canillac, & frere de *Louise* de Troussebois, dame de Champaigne, veuve en premieres noces de *N.* . . . . . de Dreuille d'Issards, capitaine de cavalerie dans le régiment de Levis, & en secondes noces de *N.*.. de Nuchesse, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Anjou. *Voyez* l'Histoire de Berri par la Thaumassiere, pag. 998.

Mercure de France, *Septembre* 1751.

TROUSSET D'HERICOURT (du), en Picardie : *de sinople au lion d'or, armé & lampassé de gueule.*

TRUCHIS, en Bourgogne : *d'azur au pin d'or, soutenu par deux lions de même affrontés.*

TRUDAINE. *N.* . . . de Trudaine, intendant des finances, a obtenu le 10 Août 1754. la survivance de sa charge pour *N.* . . . . Trudaine de Montigni, son fils. M. de Trudaine le pere a eu en Mars 1756. la place de conseiller au conseil royal des finances, vacante par la mort de M. d'Ormesson. Son fils, *N.* . . de Trudaine de Montigni, maître des requêtes, & intendant des finances en survivance de son pere, a épousé en Avril 1756. N. . . . de Perigni, fille de N. . . . . . de Gagné de Perigni, maître des requêtes.

TRUCHSESSEN DE WALDBOURG : Famille de comtes en Allemagne. Cette maison fait deux branches principales : 1. celle de Scheer, partagée en Scheer & en Trauchbourg : 2. celle de Wolffegg, qui a produit 1. celle de Wolffegg, qui a fait Wolffegg & Waldsée, & 2. Zeil, qui fait encore Zeil & Wtzach. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri*.

TRUSSI : Les seigneurs de ce nom font une branche cadette de la maison de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

TUBIERES. *Charles* de Tubieres de Grimoard de Pastel de Levi, marquis de Caylus, chef d'escadre des armées navales du roi, & gouverneur & lieutenant général pour Sa Majesté des isles du Vent de la Martinique, mourut à S. Pierre de la Martinique le 12 Mai 1750. âgé d'environ 52 ans. *Voyez* QUELUS.

TUBIERES DE CAILUS. *Voyez* CAILUS & QUELUS.

TUBŒUF : C'est une baronnie en Normandie, qui fut démembrée de celle de l'Aigle il y a plus de 400 ans. Elle a passé depuis

près d'un siécle en la possession de *N*... Lami, dont la fille unique la porta en dot à son mari *N*... de Caradas du Héron, mestre de camp de dragons. Celui-ci n'ayant point eu d'enfants, *N*... le Marchand de Bardouville, conseiller au Parlement de Rouen, hérita de la baronnie de Tubœuf, à cause de sa femme N... de Caradas du Héron. *Catherine - Françoise* le Marchand de Bardouville, une de leurs filles, veuve de *Jean-François-Joseph* de Gourgues, marquis de Vaire & d'Aulnai, maître des requêtes, la vendit en 1750. à *N*... de Fribois, allié à *N*... de Vougni. Leur fille unique a épousé en 1738. *Nicolas - René* Berryer, conseiller d'Etat & lieutenant général de police à Paris, qui n'a qu'une fille de son mariage. *Voyez* BERRYER.

TUDE (la), en Languedoc : *écartelé au 1. & 4. de gueule au lion d'or, au 2. & 3. échiquetté de sable & de gueule.*

TUDERT : Famille originaire du Poitou. *Jean* Tudert, natif de Mirebau, eut pour fils *Olivier* Tudert, qui continua sa postérité, & *Jean* Tudert, nommé à l'évêché de Châlons en 1439. & mort la même année avant que d'être sacré. Cette famille, qui a donné plusieurs conseillers au châtelet & au parlement de Paris, a fini à *Nicolas* Tudert, seigneur de S. Etienne, &c. marié le 25 Avril 1680. à *Anne-Julie* Fumé.

Les armes : *d'azur à une fasce denchée d'argent, surmontée de trois besans d'or.*

TUFFIN : *Jean* Tuffin, gentilhomme Breton, possédoit dès l'an 1450. la terre & seigneurie de la Roirie en Bretagne. Son fils, *Raoul* Tuffin, mari de *Louise* le Sénéchal, fut pere de *Vincent*, ayeul de *Guillaume*, & bisayeul de *Gilles* Tuffin, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1613. Son fils, *Joseph I.* vicomte de la Roirie, fut pere de *Joseph II.* qui d'*Anne* Fleuri de Pontcel, a eu *Anne - Jacques* Tuffin, vicomte de la Roirie, qui étoit page de la petite écurie en 1704. *Tablettes généal. part. V.* p. 255.

TULLIERES (de), en Dunois : *de sable à un lion d'argent, langué, onglé, & couronné d'or.*

TURBILLI : C'est une seigneurie qui fut portée en mariage par *Perrine* Dos-de-Fer à *Jean* de Menon de Dauphiné, qui s'étoit attaché au dauphin, depuis roi sous le nom de Louis XI. *Voyez* MENON.

TURENNE : Ville & château en Limosin, qui ont donné leur nom à un pays situé dans les provinces de Limosin, de Querci, de Périgord, & sur les confins de celle d'Auvergne. En 824. on trouve un comte *Raoul* qui possédoit Turenne. Un de ses descendants, *Bernard*, comte de Turenne, vivoit en 980. Il eut un fils nommé *Aimar*, de qui descendent les sires de Souillac ; & une fille d'un premier mariage, nommée *Sulpice*, mariée à *Archambaud*, seigneur de Comborn & de Ventadour, qui fut vicomte du bas Limosin après son beau-pere, & qui acquit le château de Turenne. *Archambaud* eut pour fils *Ebles*, qui fut vicomte après lui. *Ebles* fut pere d'*Archambaud II.* seigneur de Comborn, & de *Guillaume*, seigneur de Turenne, qui partagerent entr'eux le vicomté du bas Limosin, devenu héréditaire dans leur mai-

son, & par-là attacherent chacun à sa terre le titre de vicomté. Ces deux freres ont eu une nombreuse postérité (a). *Guillaume*, qui fut seigneur de Turenne, se qualifia, ainsi que ses successeurs, *par la grace de Dieu, vicomte de Turenne*; & il fut le chef de la lignée des vicomtes de Turenne, si illustres dans les Croisades de la Terre-Sainte, qui après avoir produit la branche des sires de S. Genet, barons, marquis d'Agnac, s'est éteinte vers le commencement du quatorzieme siécle dans *Marguerite*, vicomtesse de Turenne, femme de *Bernard VI.* comte de Cominges. Il ne resta point d'enfants de leur mariage; & ce comte, qui fut héritier de la vicomtesse *Marguerite*, prit une seconde alliance avec *Marthe* de l'Isle Jourdain, dont il eut *Alienore* de Cominges, vicomtesse de Turenne, qui fut mariée en 1343. à *Guillaume-Roger*, comte de Beaufort & d'Alais, maison qui a donné deux papes, & plusieurs cardinaux, archevêques & évêques. Elle a fini à *Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, qui épousa *Agnet* de la Tour, seigneur d'Oliergue, chambellan de Louis XI. C'est de lui que sont descendus les autres vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, qui ont rendu le nom de Turenne si célébre dans les seizieme & dix-septieme siécles. *Voyez* BOUILLON.

De la maison des anciens vicomtes de Turenne sont sortis,

1. Les marquis d'Ainac. Ils ont eu pour auteur *Guillaume* de Turenne, fils puîné de *Bozon I.* vicomte de Turenne, & de *Gerberge* sa seconde femme, & frere de *Raimond I.* vicomte de Turenne, mort en 1105. *Jean-Paul* de Turenne, marquis d'Ainac, &c. ci-devant capitaine des chevaux-légers, servit depuis la campagne de 1675. jusqu'en 1696. & épousa en 1698. *Marie-Victoire* de Durfort, baronne de Gramat, sœur du comte de Boissieres, sénéchal & gouverneur de Rouergue, commandant pour le roi en Querci, & fille d'*Armand* de Durfort, comte de Boissieres, & d'*Anne* de Toucheboeuf, comtesse de Clermont-Vertillac, dont il a eu *Louis-Anne*; *Marc-Galiot*, chanoine de Figeac; *Amable-Charles*, & plusieurs autres.

2. Les seigneurs d'Aubepeire, sortis des marquis d'Ainac par *Jean* de Turenne, comte d'Aubepeire, troisieme fils de *Flotard* de Turenne, marquis d'Ainac, & de *Claude* de Gourdon. Il fut capitaine dans le régiment de Vaillac,

(a) Archambaud *donna l'origine*, 1. *à la seconde lignée des vicomtes de Limoges.* Voyez LIMOGES. 2. *Aux vicomtes de* Ventadour, *dont la postérité feminine subsiste dans les sires de* Levis la Voulte, *pour qui le vicomté de Ventadour fut ensuite erigé en comté, puis en duché-pairie.* 3. *Aux vicomtes de* Comborn, *sires de Treignac, qui jouissoient du droit de régale sur une partie de l'évêché de Limoges, & dont la postérité s'est éteinte dans la maison de Pompadour.* 4. *Aux sires de* Blanchefort, *devenus si célebres sous ce nom, puis sous ceux de ducs de Crequi & de Lesdiguieres.* 5. *Aux seigneurs de* Chambret, *dont la branche est fondue dans la maison de* Pierre *Bussiere.* 6. *Aux seigneurs* d'Enval, *dont la postérité subsistoit encore dans le dix-septieme siécle.*

& colonel de celui des milices d'Armagnac. Il mourut en 1711. laissant de *Catherine* de Felzins, sœur de la marquise d'Ainac, 1. *Jean-Galiot*, qui suit : 2. *Barthelemi*, dit le chevalier d'Aubepeire, capitaine d'infanterie : 3. *François*, seigneur de S. Hirier, tué en 1703 : 4. *Jeanne*, mariée à *Barthelemi* d'Estresses : 5. *Therese*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à l'hôpital de Beaulieu : 6. *Catherine* de Turenne, demoiselle d'Aubepeire.

Jean-Galiot de Turenne, comte d'Aubepeire, épousa le 1. Septembre 1703. *Anne* de Calezede, fille unique & héritiere de *François* de Calezede, & d'*Antoinette* du Buisson-Bauteville, dont il a eu jusqu'en 1725. 1. *Jean-Antoine* : 2. *Barthelemi* : 3. *Barthelemi-Henri* de Turenne.

3. Les seigneurs de Soursac. Ils ont commencé à *Arnaud* de Turenne, fils puîné de *Pierre* de Turenne, seigneur d'Ainac, & de *Dordette* de la Vergne. Sa postérité a fini à *Anne* de Turenne, dame de Soursac après ses freres morts au service. Elle mourut la derniere de sa branche en 1680.

Les armes : *cotticé d'or & de gueule*.

TURGIS DE BULLÉ : Famille noble de Normandie, de laquelle est *N*..... Turgis de Bullé, maître des comptes de Rouen.

TURGOT : L'ancienneté de la noblesse de cette maison, dit M. l'abbé d'Estrées, *Mémorial* 1754. est décidée par un jugement que des commissaires du roi Louis XI. députés en Normandie pour la recherche des droits de francs-fiefs, rendirent le 5 Juin 1473. en faveur de *Jean* Turgot, seigneur de Tourailles, dans la vicomté de Falaise. Ils reconnurent qu'il avoit prouvé une extraction noble, & en conséquence le déchargerent des droits de grands fiefs, qui ne s'imposent que sur les roturiers ; & le 20 Juin 1669. *Gui* Chamillart, pere de *Michel*, ministre ; secrétaire d'Etat, & contrôleur général des finances, étant alors intendant de la généralité de Caën, maintint en possession des priviléges de noblesse un frere aîné du bisayeul du président Turgot, comme descendu de *Jean* Turgot, seigneur de Tourailles, qui avoit été déchargé des droits de francs-fiefs par le jugement du 5 Juin 1473.

Le même *Jean* Turgot avoit eu la terre de Tourailles par mariage avec la fille d'un gentilhomme du pays de Falaise, nommé *Philippe-Bertrand*, dont elle étoit unique ou principale héritiere, & depuis ce tems elle n'a point cessé d'être dans la famille.

En 1590. la maison de Turgot fut divisée en deux branches principales par deux freres aînés, nommés *Jean* & *Antoine* Turgot. Le premier eut par acte de partage fait avec ses cadets le 4 Avril de la même année la terre de Tourailles, avec celles de la Couture & de Mondeville, que possedoit dès l'an 1550. leur pere *Louis* Turgot, seigneur de Tourailles, successivement avocat à Caën, conseiller au présidial de la même Ville, & maître des requêtes de François, duc d'Alençon, frere cadet des rois François II. Charles IX. & Henri III. Le second eut la terre de Bons & quelques autres, qui étoient aussi des propres paternels. *Charles* Turgot, l'un de leurs cadets, fut prieur de Saint Victor au Mans, chanoine & scholastique, ou écolâtre de l'église de Coutances, conseiller clerc au parlement de Rouen, &

promoteur général de l'assemblée du clergé de France tenue à Paris en 1600. Un autre, nommé *Simon* Turgot, fut avocat général en la cour des aides de Rouen, qui n'étoit pas encore réunie à la chambre des comptes de la même ville, & fut en même tems maître des requêtes de la reine *Marguerite*, sœur des rois François II. Charles IX. & Henri III. & premiere femme du roi Henri IV.

De *Jean* Turgot, seigneur de Tourailles, de la Couture & de Mondeville, sortit un fils unique, nommé *Claude* Turgot, qui à la possession de ces terres joignit par mariage celle des Landes près de Bayeux. Il se fit secrétaire du roi, mais il paroît que ce ne fut que pour jouir des exemptions des droits féodaux ou domaniaux, qui sont attachés à ces charges; car le 14 Novembre 1622. la noblesse du bailliage de Caën le députa, comme gentilhomme notable, pour assister en son nom à une assemblée des Etats de Normandie, qui devoit alors se tenir à Rouen. Il fut aussi gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier de l'ordre de Saint Michel; & après lui le collier du même ordre fut donné à son fils, *Jean* Turgot, baron des Landes, qui avoit été lieutenant de la compagnie des gendarmes de Henri de Lorraine, comte de Harcourt, grand écuyer de France, ayeul du feu prince Charles de Lorraine, & fut du nombre des chevaliers que le feu roi réserva, lorsque par son édit du mois de Janvier 1665. il réforma cet ordre, & réduisit les chevaliers au nombre de cent. Comme ce monarque avoit fait en même tems de nouveaux statuts, par lesquels il étoit reglé que chaque chevalier feroit preuve au moins de trois degrés de noblesse, pour être conservé ou reçu dans l'ordre, *Jean* Turgot fit la sienne; & le 30 Avril 1667. le procès verbal en fut dressé devant *Anne*, premier duc de Nouailles, chevalier des ordres, *Henri* de Béringhen, seigneur d'Armainvilliers, aussi chevalier des ordres, & premier écuyer du roi, & *Jean* Colbert, grand trésorier-commandeur des mêmes ordres, comme commissaires nommés à cet effet. Il avoit épousé le 7 Avril 1660. *Magdelene* Puchot des Alleurs, dont le pere étoit conseiller au même parlement de Rouen, & en laissa, entr'autres enfants, *Jean-Alexandre* Turgot, mort en 1753. ancien capitaine de dragons, & âgé de plus de 80 ans. Celui-ci a été le dernier mâle de la branche. Il n'en reste que *Marie-Anne* Turgot, aujourd'hui dame de Tourailles, qui, après avoir été mariée à un gentilhomme du nom de Neufville, seigneur de Clerai en basse Normandie, a épousé en secondes noces le marquis ou comte d'Osmont, autre gentilhomme de la même province, & a été mere d'*Elisabeth-Perrette-Dominique-Therese* de Neufville de Clairai actuellement veuve du marquis de Rabodanges.

Antoine Turgot, seigneur de Bons, de S. Clair, & autres terres, second fils de *Louis*, seigneur de Tourailles, eut deux fils, *Jacques*, & *Nicolas* Turgot, dont le cadet mourut en 1657, président à mortier au parlement de Rouen. L'aîné, seigneur de S. Clair, de Sousmons (*a*), & autres

(a) *Sousmons est une seigneurie près de Falaise, relevante du*

terres, après avoir été reçu d'abord conseiller au même parlement le 19 Juillet 1616. & maître des requêtes le 19 Janvier 1619. fut successivement intendant en Normandie, en Picardie, en Berri & en Angoumois. En 1657. il succéda à son cadet dans la charge de président à mortier au parlement de Rouen, & mourut le 13 Mai 1659. conseiller d'Etat ordinaire, & de la grande direction des finances. D'un mariage qu'il avoit contracté avec *Anne* Favier, fille de *Jacques*, seigneur du Boulai, aussi conseiller d'Etat, il laissa plusieurs fils; &, entr'autres, *Jacques*, *Antoine*, & *Dominique* Turgot, dont le premier fut doyen de l'église de Bayeux, & président à mortier au parlement de Rouen. Le second a été la tige de la branche connue sous le nom de Turgot Saint-Clair. *Dominique*, qui étoit le cadet de tous, eut en partage les terres de Sousmons, de Bracourt, & autres; fut reçu conseiller au grand-conseil le 30 Août 1660. & mourut maître des requêtes, laissant pour fils unique, *Jacques-Etienne* Turgot, seigneur de Sousmons & autres terres, reçu avocat général des requêtes de l'hôtel en 1690. & mort maître des requêtes honoraire le 28 Mai 1722. après avoir été intendant des généralités de Metz & de Tours. Il avoit épousé en 1688. *Marie-Claude* le Pelletier, fille de *Michel*, seigneur de Souzy, conseiller d'Etat & intendant des finances, & sœur de *Michel-Robert* le Pelletier des Forts; devenu depuis contrôleur général des finances, & ministre d'Etat, dont,

Michel-Etienne Turgot, seigneur, marquis de Sousmons & de Saint-Germain-sur-Eaulne, reçu président de la seconde chambre des requêtes du parlement le 25 Janvier 1717. nommé prevôt des Marchands de la ville de Paris en 1729. conseiller d'Etat en 1737. premier président du grand-conseil pendant l'année 1741. honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres de Paris en 1743. conseiller d'Etat ordinaire en Nov. 1744. & mort le 1. Fév. 1751. Il avoit épousé le 25 Novembre 1718. *Magdelene-Françoise* Martineau, fille de *Pierre-Guillaume* Martineau, seigneur de Bretignoles & autres terres, mort en 1708. chevalier de l'ordre de Saint Lazare; & il a eu de ce mariage,

1. *Michel-Jacques* Turgot, seigneur, marquis de Sousmons en Normandie, seigneur d'Offi, Bracourt, & autres terres dans la même province, né le 21 Août 1719. Il a été reçu d'abord avocat du roi au châtelet de Paris le 31 Décembre 1738. conseiller au parlement le 7 Août 1742. maître des requêtes le 5 Juillet 1743. pourvû de la charge de président à mortier le 2 Mai 1747. & reçu le 9 du même mois. Il a épousé le 17 Mars 1752. *Gabrielle-Elisabeth* Galland, fille unique & héritiere de feu *Pierre*, seigneur de

roi à cause de son duché de Normandie. Elle étoit possédée dès le commencement du dix-septieme siécle par Jacques Turgot, *seigneur de Saint-Clair, issu de* Jean Turgot, *seigneur de la Bionere, reconnu noble d'extraction, & maintenu dans sa noblesse par jugement rendu le 5 Juin 1473. par les commissaires du roi Louis XI. députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé.*

la baronnie d'Estrépagni en Normandie, & de Changi en Gâtinois, conseiller, maître en la chambre des comptes de Paris. De ce mariage est sorti *Antoine-François*, né le 10 Mai 1753.

2. *Etienne-François*, chevalier de Malte non profès, né le 16 Juin 1721. Il a été reçu chevalier de minorité au grand prieuré de France le 6 Septembre 1721.

3. *Anne-Robert-Jacques*, ci-devant ecclésiastique, & aujourd'hui maître des requêtes, né le 10 Mai 1727. Il a été reçu d'abord substitut du procureur général au parlement en mil sept cent cinquante-deux, conseiller au même parlement en mil sept cent cinquante-trois, & maître des requêtes la même année.

4. *Helene-Françoise-Etiennette*, sœur du président Turgot, née le 20 Septembre 1729.

Le président Turgot avoit pour tante, *Marie-Claude-Therese* Turgot, morte le 15 Février 1719. Elle avoit été mariée à *Jean-François* de Creil, seigneur, marquis de Bournezeau, conseiller d'Etat, & intendant de la généralité de Metz; & a été mere de la duchesse douairiere de Beauvilliers, premiere bru du duc de Saint-Aignan.

La branche de Turgot-Saint-Clair ne s'est pas moins distinguée que les autres. *Antoine* Turgot, seigneur de Saint-Clair, sa premiere tige, & frere aîné de *Dominique*, bisayeul du président Turgot, porta d'abord la croix de Malte, qu'il quitta ensuite pour prendre le parti de la robe. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris le 16 Avril 1660. & maître des requêtes le 21 Juillet 1667. Il fut nommé intendant de la généralité de Limoges en 1671. & mourut sous-doyen des maîtres des requêtes le 15 Février 1713. C'est lui qui fut maintenu en possession des priviléges de noblesse le 20 Juin 1669. comme issu au sixieme degré de *Jean* Turgot, seigneur de Tourailles, qui avoit été déchargé des francs-fiefs le 5 Juin 1473. Il avoit épousé *Jeanne* du Tillet, fille de *Jean*, seigneur de la Bussiere, président des requêtes du palais. Il en laissa pour fils aîné, *Marc-Antoine* Turgot, seigneur de Saint-Clair, reçu conseiller au grand-conseil en 1692. & mort maître des requêtes honoraire le 3 Mars 1748. après avoir été intendant de la généralité de Soissons.

Dominique-Barnabé Turgot de Saint-Clair, l'un de ses fils cadets, d'abord aumônier du roi, agent du clergé, & nommé à l'évêché de Séez le 11 Juillet 1710. fut premier aumônier de madame la duchesse de Berri, & mourut le 18 Décembre 1727.

Benoît-Antoine Turgot, fils de feu *Marc-Antoine*, aujourd'hui seigneur de Saint-Clair, & autres terres, chef de la famille, & conseiller honoraire au parlement de Paris, est né le vingt-neuf Mars 1705. a été reçu conseiller au parlement le 9 Août 1726. & s'est démis en 1751. Il a épousé *Agnès* Langlois, fille de *Philippe*, seigneur de Pomeuse, Guérard, Rési, & autres terres en Brie, grand audiencier en la chancellerie de France, &c. dont,

1. *Michel-Marie-Antoine*, né le 26 Juin 1751.

2. *Etienne-Marie-Antoine*, né le 26 Décembre 1752.

3. *Charlotte-Antoinette*, née le 7 Juillet 1753.

Benoît-Antoine Turgot avoit pour sœur *Magdelene-Antoinette*,

morte non mariée le 7 Avril 1735. & pour tante, *Catherine*, morte le 12 Mai 1737. Elle avoit épousé en premieres noces *Gilles* d'Aligre, seigneur de Bois-Landri, mort conseiller au parlement le 12 Avril 1711. & en secondes noces, en 1721. *Claude-Charles* Hatte, sieur de Chevilli, brigadier d'infanterie, ancien capitaine au régiment des gardes françoises, dont le pere étoit mort lieutenant général des armées du roi.

Voyez sur la maison de Turgot les *Tablettes généalog. part. VII. pag.* 112.

TURMENIES : *Jean* Turmenies, seigneur de Nointel-sur-Oise, garde du trésor royal, mort en..... dont la fille *Marie-Anne* Turmenies, mariée en premieres noces à *Matthieu* de la Rochefoucauld, seigneur de Bayers, & appellé le marquis de Bayers, a épousé en secondes noces *Gui-André* de Laval-Montmorenci, duquel elle est veuve depuis le 7 Mars 1745. & est appellée comtesse douairiere de Laval. *Voyez* ses enfants au mot LAVAL-LEZAI-MONTMORENCI.

TURPIN DE CRISSÉ : *losangé d'argent & de gueule.*

TURPIN-VAUVREDON, en Berri : *losangé d'or & d'azur.*

TURPIN D'ASSIGNI, THEMERICOURT : *de gueule à la fasce d'or, surmontée de trois pommes de pin de même.*

TURTIN : Ancienne famille de Normandie, éteinte, qui possédoit dès l'onzieme siécle l'ancienne baronnie de la Haie du Puys dans la basse Normandie. *Voyez* HAIE DU PUYS.

TURVILLE : *de gueule à trois chevrons de vair.*

TYREL : La terre de Poix en Picardie a eu dans la suite des tems le titre de principauté. Elle a été long-tems dans la maison de Tyrel, dont plusieurs, surtout les cadets, ont pris le surnom de Poix : elle en est sortie sur la fin du quinzieme siécle. Cette maison a donné un amiral de France dans *Jeanne* de Poix, qui prit la qualité de cette charge, sans l'avoir exercée. Il mourut de la peste à Paris en 1418. Cette maison originaire de Picardie, a pour auteur *Gautier* Tyrel, seigneur de Poix, qui vivoit en 1030. La branche aînée, dont étoit l'amiral de France, a fini en 1417. Les seigneurs de Sechelles, branche cadette, ont eu pour auteur *Pierre* de Poix, dit le Baudran, seigneur de Sechelles, par sa mere *Agnès* de Sechelles : il mourut en 1440. Le dernier de cette branche & de toute la maison, est *David* de Poix, seigneur de Sechelles, mort après 1612. Il institua son héritier *David* de Marzancourt, à condition qu'il porteroit son nom & ses armes.

Les armes : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisettées d'or.*

TZERCLAES : Maison originaire de Flandres, une des sept Praticiennes de Bruxelles, & qui y florissoit dans l'onzieme siécle. *Jacques* Tzerclaes, comte de Tilli, servit les empereurs Rodolphe & Matthias, & mourut en 1624. Il eut plusieurs enfants de *Dorothée*, fille de *Maximilien*, comte d'Oostfrise, chevalier de la toison d'or, morte en 1604. & entr'autres *Jean*, & *Werner*. *Jean* succéda aux biens que son pere avoit aux Pays-Bas, & épousa *Marie-Françoise* de Montmorenci, fille de *Jean*, prince de

Robec, dont il eut huit enfants, tant garçons que filles.

Werner Tzerclaes, comte de Tilli, second fils de *Jacques*, fut gentilhomme de la chambre de l'empereur, & de l'électeur de Baviere, colonel d'infanterie, & gouverneur d'Ingolstad. Son oncle, *Jean* Tzerclaes, comte de Tilli, général des troupes de l'empire, l'institua son héritier pour les biens qu'il possédoit en Allemagne. *Ernest-Emeric*, son fils aîné, lui succéda & fut gentilhomme de la chambre de l'empereur. Il mourut le 22 Avril 1675. Il eut de sa premiere femme, *Claire-Catherine-Marie*, fille de *Jean-Maximilien*, comte de Lambekg; *Antoine Ferdinand-Jean*, comte de Tilli, mort à Venise dans la fleur de son âge, le 5 Mars 1685. & de sa seconde femme, *Marie-Anne-Thérese*, baronne de Hasslang, *Ferdinand-Laurent-François-Xavier*, comte de Tilli & de Breitenegh, devenu chef de cette maison en Allemagne. *Voyez* Imhoff, Notit. Imp.



VA VA

VABRE DE CASTELNAU : Famille noble du Languedoc, dont les armes sont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.*

VACHE (la) : Famille noble de Bretagne, qui porte, *de sable à une vache d'or.*

VACHERES : Seigneurie en Dauphiné, que le roi Louis XI. donna à *Robert* de Gramont, bailli de Mendes, en 1478. mort en Octobre 1482. *Voyez* GRAMONT.

VACQUEN : Maison éteinte des pays-bas, qui avoit pour auteur *Antoine* Bourgogne II. seigneur de la Chapelle, & de Vacquen, fils naturel d'*Antoine* de Bourgogne, seigneur de Beures, surnommé le grand. Sa postérité a formé 6. dégrés & a fini, à *Guillaume-Charles-François* de Bourgogne, comte de Vacquen, qui étant commissaire au renouvellement des Loix du pays & comté de Flandres, obtint du roi d'Espagne, permission de porter les armes, *pleines de Bourgogne brisées en pointe d'or* : par lettres du 16 Décembre 1665. Il mourut sans lignée en 1707.

VACQUERIE (de la), *échiqueté d'argent & d'azur.*

VAILLANT : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 oiseaux d'or.*

VAILLANT (le), en Tourraine : *d'azur à la fasce fuselée d'argent de 4 piéces & 2 demi.*

VAILLI : *échiqueté d'argent & de sable.*

VAINI : Maison de Rome, qui a donné de grands hommes en différents tems. *Gui* Vaini, fut général des troupes de l'église sous les pontificats des papes Jules II. & Jules III. & sous l'empereur Charles V. dans le seizieme siécle. *Enée* Vaini, son fils, fut premier maître d'hôtel du grand duc de Toscane. *Gui II.* fils de ce dernier fut capitaine des gardes du grand duc *Ferdinand*, & vice-gouverneur du château Saint Ange. *Dominique*, son fils aîné, marquis de Vaini, & de Vacone, eut de *Marguerite* Mignanelli, entr'autres enfants, *Gui* Vaini III. prince de Cantaloupe, duc de Salci, marquis de Vacone, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre du Saint Esprit le 7 Juin 1699. & mourut à Rome le 13 Avril 1720. Il avoit épousé en 1672. *Anne* Ceuli, fille de *Tibere* Ceuli, dont il a eu *N...* Vaini, prince de Cantaloupe, marié en Septembre 1707. à *N.....* fille du duc de Cerri : *Voyez* le P. Anselme. *Hist. des grands officiers.*

VAIR (du) : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 croissants d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, brisés en chef d'un lambel de gueule.*

VAIRES : Les seigneuries de Vaires, Belesbat, Duison, Longueville, Courtemanche, furent unies, & érigées en Châtellenie par lettres du mois de Décembre 1481, enregistrées le 3 Avril sui-

vant en faveur d'*Olivier* le Dain, baron de S. Pierre, favori du roi Louis XI. Cette Châtellenie passa ensuite à *Denis* de Hacqueville, pere de *Nicolas*, dont la fille *Philippe*, fut héritiere de Vaires, qu'elle porta le 20 Juin 1519. à *Jacques* Huault, seigneur de Bussi. *Renée* Huault, fille de *Pierre*, mort lieutenant général des armées du roi, en 1662. devint héritiere de Vaires, qu'elle porta en 1670. à son mari *Louis* du Tronchai, seigneur de Martigné. Ce fut en sa faveur que cette Châtellenie, fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Août 1684. *Voyez* TRONCHA.

VAL (du) : *Jacques* du Val, seigneur de Mondreville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maître d'hôtel de la reine *Catherine* de Medicis, gouverneur de Sainte Menehould, épousa *Anne* de Bossut, qui lui porta en dot le comté de Dampierre, situé en Champagne. *Jacques* du Val étoit fils d'*Etienne* du Val I. du nom, chevalier, seigneur de Mondreville, conseiller maître d'hôtel ordinaire du roi par lettres du 6 Juillet 1563. gentilhomme ordinaire de sa chambre.

Anne de Bossut, fut mere, entr'autres enfants, d'*Etienne* du Val II. du nom, comte de Dampierre, baron de Ham, seigneur de Mondreville, &c. capitaine de chevaux légers en 1633. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1636. qui de sa premiere femme, *Marie* de Beaufort de Mondicourt eut *Henri* du Val I. comte de Dampierre, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, en 1667. brigadier d'Infanterie par Brevet, du 27 Mars 1668. Celui-ci fut allié le 5 Novembre 1654. à *Claude-Charlotte* de Galean. Elle le rendit pere de *Henri* du Val II. du nom, seigneur & comte de Dampierre, baron de Ham, colonel d'un régiment d'infanterie, par commission du 30 Septembre 1669. qui épousa le 23 Mars 1691. *Louise* fille de *Louis* de Baussancour, écuyer, seigneur de petit-Menil, &c. de ce mariage sortirent,

1. *Jean-Armand* du Val, baptisé le 24 Novembre 1692. reçu page du roi dans sa grande écurie le 4 Mars 1707. puis capitaine dans le régiment du Roi, infanterie.

2. *Henri* du Val, né en 1703.

3. *Louise-Marguerite* du Val, née en 1696.

4. *Marie-Charlotte* du Val de Dampierre, femme de *Philibert* de Cuissotte, comte de Gizaucourt, lieutenant de roi de Champagne.

Les armes : *d'azur à la bande d'argent.*

VAL : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Septembre 1690. enregistrées au parlement de Grenoble, le 28 Mars 1692. en faveur de *Pierre-Felix* de la Croix.

VAL FONTENAI-MAREUIL (du) : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 fers de lance de même, 2 en chef, ayant la pointe en bas, & 1 en pointe, la pointe en haut.*

VAL DE DAMPIERRE DE HAM (du), en Champagne : *de gueule à une tête & cou de licorne d'argent posés de profil.*

VAL (du), en Normandie : *d'argent à la bande de gueule.*

VALBELLE : Terre située en Provence, dans le voisinage de Melne, de Signe, & de la Char-

treuse de Montrieux. Elle a donné son nom, à l'ancienne maison de Valbelle, qui tire son origine des anciens vicomtes de Marseille, dont le premier fut *Pons*, frere de *Guillaume*, comte de Provence, & de Rothol, comte de Forcalquier, qui tous trois étoient fils de Boson, comte de Provence. La généalogie de la maison de Valbelle, commence à *Lambert II.* seigneur de Meine, de Valbelle, & de la Garde. *Guillaume I.* son fils, né en 1102. eut en partage la terre de Valbelle; il en prit le nom, qui a passé à sa postérité. *Côme III.* sire, & marquis de Valbelle, descendu de ce *Lambert* au dix-huitiéme dégré, & le dernier de la branche aînée, se distingua sous le regne de Louis XIV. comme au passage du Rhin, qu'il traversa à la nage à la tête d'un escadron des gardes du roi: à la prise de Mastricht, où il fut blessé à la main droite: à la bataille de Senef, où il reçut plusieurs contusions, & resta seul officier de l'escadron des gardes du roi, à la tête duquel il combattit jusqu'à la fin de l'action, tous les autres ayant été tués ou blessés: au combat de Cochespreg, où avec la seule compagnie des chevaux légers il battit quatre escadrons des Impériaux. Il mourut à Paris, le 29 Avril 1716. âgé de 76 ans. Tous les seigneurs de cette maison ont servi avec distinction, tant sous les comtes de Provence, que depuis que la Provence a été réunie à la couronne de France.

Les autres branches de cette maison sont,

I. Les seigneurs de Merargues, & de Rians; ils ont commencé à *Barthelemi* de Valbelle, second fils de *Côme I.* Il fut chargé du gouvernement de plusieurs places importantes en Provence, sous les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. *Geoffroi IV.* de Valbelle, maquis de Rians, baron de Merargues, descendu de lui au cinquieme degré, né le 19 Octobre 1701. mestre de camp de cavalerie, premier enseigne des gendarmes de la garde du roi, a épousé le 1. Juin 1723. *Marguerite-Delphine* de Valbelle, fille unique de *Côme-Maximilien-Louis-Joseph* de Valbelle, marquis de Tourves, & d'*Anne-Marie* de Demandols; de ce mariage sont sortis,

1. *Joseph-Ignace*, marquis de Valbelle, enseigne des gendarmes de la garde du roi, brigadier de ses armées, marié à une fille du comte de Beaujeu Bouthiller.

2. *Joseph-Alfonse-Omer* de Valbelle, né le 19 Juin 1729. mestre de camp du régiment de Berri, cavalerie, en 1749.

3. *Anne-Marguerite-Alfonsine*, mariée en 1739. à *Henri* de Castellane, marquis de Majastre.

II. Les seigneurs de Monfuron-Ribiès, qui ont pour auteur *Antoine* de Valbelle, seigneur de Monfuron, second fils de *Barthelemi* de Valbelle. Sa postérité subsiste dans *Côme-Alfonse* de Valbelle, marquis de Monfuron, en Provence, comte de Ribiès en Dauphiné, nommé brigadier des armées de S. M. le 1. Février 1719. & commandeur de l'ordre de S. Louis en Octobre 1722.

III. Les marquis de Tourves, sortis de *Leon* de Valbelle, seigneur de la Tour, &c. troisieme fils de *Côme I.* Il épousa en 1599. *Marguerite* Doria, fille unique, & héritiere de *Jean-Baptiste* Doria. Sa postérité subsiste dans *Côme-Maxilien Louis-Joseph* de Valbelle, marquis de Tourves, président au parlement de Pro-

vence en 1718. & marié en 1704. à *Anne-Marie* Demandols, dont il a pour fille unique *Marguerite-Delphine* de Valbelle, mariée, comme on l'a dit le 1. Juin 1723. à *Geoffroi* de Valbelle marquis de Rians.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueule, à la croix vuidée, clechée, & pommetée d'or : au 2 & 3 de gueule, au lion rampant d'or, armé, lampassé, & couronné de même : & sur le tout d'azur, à un lévrier rampant d'argent.*

VALBONNAIS ou VALBONNOIS : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Juillet 1694. enregistrées au parlement de Grenoble, le 7 Août suivant, en faveur de *Pierre* Moret de Bourchenu. Cette terre a passé à *Pierre* de Balli, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné. *Voyez* BALLI, *supplément.*

VALBONNETTE : C'est une seigneurie dans la viguerie d'Aix en Provence, qui est possédée depuis plus de 150. ans par la famille de Gantés, connue parmi les nobles de Provence, dès le quatorzieme siécle. *Voyez* GANTÉS.

VALCROISSANT, de Provence : *de gueule à un chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & soutenu d'argent.*

VALENCAI : Seigneurie dans le Berri, qui a donné le nom à une branche cadette de la maison d'Estampes. Cette branche a donné un chevalier des ordres, dans *Jacques* d'Estampes, grand maréchal des logis de la maison du roi, & un cardinal prélat commandeur dans *Achille* d'Estampes, de Valencai. *Voyez* ESTAMPES.

VALENCIA : Les ducs de Valencia de Campos, tige des seigneurs de Eza, de Cascaës, comtes de Pencla du surnom de Vasconcellos, sont sortis de *Jean* de Portugal, fils naturel de *Pierre I.* & d'*Agnès* de Castro. Le dernier de ce nom est *Jean* de Vasconcellos, mort sans enfants de *Jeanne* Henriquez, sa femme.

Les armes : *écartelé en sautoir, le chef & la pointe de gueule à 5 tours d'argent, les deux flancs aux armes* de Portugal, *l'écu bordé de gueule, la bordure chargée de tours d'argent.*

VALENTINOIS : Les comtes de Valentinois ont commencé à *Gontard*, qui vivoit au milieu du dixieme siécle. *Guillaume* de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, en 1150. & 1187. mourut en 1230. *Louis II.* issu de lui au huitieme dégré céda au roi le 11 Avril 1404. Les comtés de Diois & de Valentinois, moyennant cent mille écus d'or, du consentement de son oncle *Charles* de Poitiers, seigneur de Saint Vallier ; la jouissance lui en resta sa vie durant. Par son testament du 22 Juin 1419. il institua son héritier universel dans tous ses biens le Dauphin *Charles*, depuis roi sous le nom de Charles VII. à condition de donner cinquante mille écus d'or pour payer ses dettes, & lui substitua *Amé*, duc de Savoie, qui ayant donné cette somme, se mit en possession, des deux comtés de Diois, & de Valentinois. Il les garda 25 ans, & par le traité conclu le 13 Avril 1445. Il les remit au dauphin *Louis*, moyennant cinquante-quatre mille écus d'or, & la remise de l'hommage du Faussigni.

Le roi Louis XII. donna par

lettres du mois d'Août, 1498. ces deux comtés, érigés en duchés en Octobre suivant à *César* Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI. qu'il maria à *Charlotte* d'Albret sa cousine, & qu'il adopta même aux nom & armes de France, en Mai 1499. *César* Borgia, mourut le 12 Mai 1507. *Louise* de Borgia, sa fille unique, étant veuve, sans enfants, de *Louis II.* sire de la Tremoille, se remaria à *Philippe* de Bourbon de Busset, (*a*) qui prétendit que le duché de Valentinois lui appartenoit. Son fils *Claude*, comte de Busset, renonça à son droit par transaction de 1573. moyennant quarante mille francs, qui lui furent payés.

Henri II. donna en 1548. le titre de duchesse de Valentinois, avec l'usufruit de ce duché, à *Diane* de Poitiers, issue de la branche de S. Vallier, & veuve de *Louis* de Brezé, comte de Maulevrier. Elle mourut le 26 Avril 1566.

Honoré Grimaldi, prince de Monaco, s'étant mis sous la protection de la France, le roi Louis XIII. pour le dédommager des terres, qu'il perdit dans le royaume de Naples, & le Milanez, lui donna en pleine propriété plusieurs domaines, & entr'autres, le duché de Valentinois, qui fut érigé en pairie, en Mai 1642. Cette pairie fut renouvellée en écembre 1715. en faveur de *Jacques-François-Léonor* Goyon de Matignon, comte de Thorigni, mari de *Louise-Hippolite*, fille aînée du dernier prince de Monaco. *Voyez* GRIMALDI.

VALERNE : Seigneurie en Provence, qui fut érigée en vicomté l'an 1350. par la reine *Jeanne*, en faveur de *Guillaume* Roger, comte de Beaufort. Cette vicomté passa depuis, avec le marquisat de Canillac, dans la maison de Montboissier, où elle est demeurée jusqu'en 1657. qu'elle fut vendue à *Aimé* l'Enfant. *Voyez* ENFANT.

VALETTE : Branche de l'ancienne maison de Thomas en Provence, qui commence à *Antoine* de Thomas, troisieme fils de *Gaspard II.* Il fut seigneur de la Valette & de Châteauneuf, & épousa la sœur du brave Crillon. Cette branche est féconde en grands hommes. *François II.* seigneur de la Valette, servit avec distinction dans les armées jusqu'à son mariage. Sa bravoure & la supériorité de son génie l'ont rendu en différentes occasions recommandable en Provence. Il eut de *Lucrece* de Cadenet de la Tour, *Joseph* de Thomas de la Valette, capitaine de vaisseau, qui s'est avancé par son mérite : *Gaspard*, connu sous le nom d'abbé de la Valette, député du Clergé de France, en 1705. & 1715. *Louis* qui est entré dans la congrégation de l'Oratoire, & qui en a été général. *Voyez* THOMAS.

Il y a plusieurs autres familles du nom de la Valette, sçavoir :

VALETTE-PARISOT : Cette maison a donné un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem en 1567. dans *Jean* de la Valette Parisot. C'est sous son regne que Soliman II. fit faire le siége de Malte, que Mustapha, après y avoir fait les derniers efforts,

(a) *Ce seigneur est le cinquieme ayeul de* Louis-François, *comte de Busset, baron de Chaslus & de Vezigneul, mestre de camp de cavalerie, né le 26 Août* 1722. Voyez BOURBON BUSSET.

fut obligé de lever. Après la levée du siége le grand maître de la Valette, voyant l'isle ruinée, & les fortifications abbatues fit bâtir la cité neuve, nommée de son nom, la *cité de la Valette*. Il mourut, en 1568. Cette famille est ancienne. Une de ses branches avoit autrefois fait sa demeure à Toulouse, & avoit donné des Capitouls à cette ville. *Guillot* de la Valette Parisot, frere du grand-maître, eut quatre fils. L'un seigneur de Parisot, l'autre seigneur de Cornusson, assemblerent plusieurs seigneurs & gentilshommes François pour aller secourir Malte : le siége en étoit levé, quand ils arriverent. Les deux autres neveux du grand maître furent commandeurs de l'ordre, l'un sous le nom de la Valette-Parisot, l'autre sous le nom de la Valette-Cornusson. Ils seconderent vaillamment leur oncle dans la défense de la place, où le premier fut tué.

Les armes : *parti au 1 de gueule au lion d'or, au 2 de gueule à l'épervier, ou oiseau de proie, nud, d'argent.*

VALETTE (la), en Languedoc : *de gueule à 1 arbre d'argent accosté de 2 lions d'or.*

VALETTE VILLEBOIS, en Angoumois. Cette seigneurie n'avoit que le titre de baronnie lorsqu'elle fut érigée en duché pairie, au mois de Mars 1622. sous le nom de la Valette, en faveur de *Bernard* de Nogaret, marquis de la Valette, second fils de *Jean-Louis* de Nogaret, duc d'Epernon, pair de France, & de *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale. Devenu duc d'Epernon, en 1642. il céda ce duché-pairie de la Valette à son fils, *Louis-Charles-Gaston* de Nogaret, mort avant son pere : cette pairie fut éteinte le 25 Juillet 1661. par la mort du même *Bernard* duc d'Epernon, sans enfants mâles.

Voyez NOGARET.

VALIN, en Dauphiné : *de gueule à la bande componnée d'argent & d'azur.*

VALGRAND : C'est une seigneurie érigée en baronnie par lettres du mois de Novembre 1648. enregistrées au parlement le 27 du même mois, & en la chambre des comptes le 15 Décembre suivant en faveur de *René* d'Almeras, maître ordinaire de la chambre des comptes de Paris.

VALLAVOIRE : La seigneurie de Vaux, *Aliàs* Voix, qui est aujourd'hui le marquisat de Vallavoire dans le diocèse de Sisteron, étoit possédée en 1270. par *Guillaume* de Villemurs IV. ayeul de *Jean*, dont la fille *Marguerite* de Villemurs, dame de Vaux, épousa en 1476. *Antoine*, seigneur de Vallavoire, d'une race noble & ancienne. Leur fils *Elzear*, mort en 1519. fut pere d'*Antoine*, & ayeul de *Palamede*, dont naquit *Pierre* de Vallavoire, maréchal de camp en 1618. qui de *Marguerite* Forbin de Solliers, eut *François-Auguste* de Vallavoire, en faveur duquel la seigneurie de Vaux, unie avec celle de Montagut, & d'Ihinquer, fut érigée en marquisat, sous la dénomination de Vallavoire, par lettres du mois de Novembre 1652. enregistrées à Aix. Il fut depuis lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Valence, en Lombardie. Il mourut sans postérité, & eut pour héritier son frere *Palamede* comte de Montlaur, qui de *Gabrielle* Bosquet, eut *Auguste*, marquis de Vallavoire, comte de Montlaur, marié le 20 Août 1699. à *Mar-*

guerite de Forbin de Janſſon. Il eſt décédé en 1704. pere de *Joſeph*, marquis de Vallavoire, né le 30 Septembre 1703. *Tabl. généal. Part. IV. p.* 116.

Les armes : *de ſable à un faucon eſſorant d'argent, longé de gueule, & grilleté d'or, écartelé de gueule pur.*

VALLÉE : *Chriſtophe* de la Vallée, ſeigneur d'Iles, obtint que la ſeigneurie de Champefleur fût érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1654. enregiſtrées le 7 Juillet 1656.

VALLÉE-FOSSEZ (la) : *de gueule à trois boucles ou fermeaux d'argent 2 & 1.*

VALLÉES (des) : Un cadet de la maiſon de l'Epinay Saint Luc, maiſon originaire de Normandie, a donné le nom aux ſeigneurs des Vallées, qui ſubſiſtent. *Voyez* EPINAI SAINT LUC.

VALLEROT DE SENECEY : *d'or à cinq oiſeaux d'azur, poſés en ſautoir.*

VALLIERE : *Marie-Anne* légitimée de France, princeſſe de Conty, douairiere, fit donation du duché-pairie de la Valliere à *Charles-François* de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere ſon couſin germain maternel. Il a obtenu au mois de Février 1723. l'érection des mêmes terres en duché-pairie, ſous le nom de la Valliere, pour lui & ſes enfants, & deſcendants mâles.

Cette maiſon eſt originaire de Bourbonnois, & a été tranſplantée en Tourraine, il y a environ 200 ans. On trouve *Perrin* ou *Pierre* le Blanc damoiſeau, ſeigneur de la Baume, qui vivoit en 1301. L'un de ces trois noms, le Blanc, de la Baume, & de la Valliere, a été pris ſeul par quelques-uns de cette maiſon, qui ſelon le pere Anſelme eſt établie en Touraine, elle a d'abord été connue ſous le nom de le Blanc, puis ſous celui de la Baume le Blanc, & qui deſcend de *Perrin* le Blanc, ſeigneur de la Baume, qui commandoit l'arriere ban en Bourbonnois l'an 1425. Cette maiſon fournit ſes degrés juſqu'au duc de la Valliere d'aujourd'hui, capitaine des chaſſes de Sa Majeſté.

Louis-Céſar le Blanc de la Baume, duc de la Valliere, par mutation du nom de Vaujour en Anjou, né le 5 Octobre 1708. a été d'abord appellé le marquis de la Valliere, fait colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom le 20 Octobre 1727. duc par démiſſion en Février 1732. & alors appellé duc de Vaujour, eſt devenu duc de la Valliere le 22 Août 1739. a été fait gouverneur du Bourbonnois le même mois, brigadier d'infanterie le 1. Janvier 1740. s'eſt démis de ſon régiment en 1741. a été fait capitaine des chaſſes en Mars 1748. grand fauconnier de France en Mai de la même année, nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai, & s'eſt démis du gouvernement du Bourbonnois en Avril 1754. Il a épouſé le 19 Février 1732. *Anne-Julie-Françoiſe* de Cruſſol, ſœur du duc d'Uzès, née le 11 Décembre 1713. dont *Adrienne-Emilie-Félicité* le Blanc de la Baume, aujourd'hui fille unique du duc de la Valliere, née le 29 Août 1740.

Marie-Thereſe de Noailles, ducheſſe douairiere, eſt mere du duc de la Valliere, & ſœur du maréchal duc de Noailles. Elle eſt née le 3 Octobre 1684. & a

épousé le 16 Juin 1568. *Charles-François* le Blanc de la Baume, alors appellé marquis de la Valliere, depuis l'un des menins de monsieur le dauphin, grand-pere du roi, & de monsieur le dauphin, duc de Bourgogne, pere de Sa Majesté; mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, mestre de camp général de la cavalerie de France, créé duc en Février 1723. Il est mort lieutenant général des armées le 22 Août 1739.

Les armes : *coupé d'or & de gueule, au lion léopardé, coupé d'argent & de sable.*

VALLON, en Picardie : *d'argent à la bande de sinople, chargée de trois pommes d'or.*

VALOIS : Le duché de Valois est dans l'isle de France, & s'étend jusqu'en Picardie. Il n'étoit autrefois que comté. Il a été l'appanage ordinaire des enfants de France. Saint Louis, au mois de Mars 1268. en fit don à *Jean* de France, dit *Tristan*, son quatrieme fils, pour en jouir en appanage, à la charge de retour à la couronne, au défaut d'hoirs mâles, & qu'il en feroit hommage à l'évêque de Soissons. En 1284. le païs de Valois fut donné à *Charles* de France, troisieme fils de *Philippe* le Hardi. Ce prince a donné origine à la branche royale de Valois. Son fils, le roi Philippe VI. donna le 16 Avril 1344. à *Philippe* de France son cinquieme fils les duché d'Orléans, comté de Valois, &c. pour les tenir en pairie. Le roi Charles VI. donna au mois de Novembre 1386. à *Louis* de France, son frere, les comtés de Valois & de Beaumont-sur-Oise, &c. pour les tenir en appanage & à titre de pairie, pour lui & ses descendants mâles. Charles VI. érigea le comté de Valois au mois de Juillet 1406. en duché. Louis XII. étant parvenu à la couronne, donna au mois de Février 1498. le comté de Valois avec titre de duché, à *François* d'Orléans, comte d'Angoulême, son gendre & cousin, depuis roi sous le nom de François I. lequel étant monté sur le thrône, céda le 28 Décembre 1516. ce duché à *Jeanne* d'Orléans, comtesse de Taillebout, sa tante, pour en jouir sa vie durant. Après la mort de cette princesse, il fut donné avec plusieurs autres terres au mois de Mars 1529. à *Marie* de Luxembourg, veuve de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & fit ensuite partie de la dot & du douaire de *Catherine* de Médicis, reine de France, le 14 Mai 1562. Henri III. donna le 8 Juillet 1582. à *Marguerite* de France, reine de Navarre, sa sœur, les duchés de Valois & d'Estampes, avec les comtés de Senlis & de Clermont en Beauvoisis, en échange des comtés de Querci & de Gaure. La jouissance de ce duché lui fut confirmée par Henri IV. le 29 Décembre 1599. & par Louis XIII. au mois deMai 1610. Ce même roi au mois de Janvier 1630. donna par accroissement d'appanage, pour en jouir en pairie, le duché de Valois, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France son frere. Après la mort de ce prince sans enfants mâles, Louis XIV. au mois de Mars 1661. le donna en augmentation d'appanage à *Philippe* de France son frere, duc d'Orléans. Son petit-fils, Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, & premier pair de France, régent du Royaume, en fut en

possession sous Louis XV. Le feu duc d'Orléans son fils, en a joui après lui, & le duc d'Orléans d'aujourd'hui.

Les armes de Valois, ancien comté-pairie : *semé de sable, à la bordure de gueule.*

De Valois moderne, duché-pairie : de France *au lambel d'argent* : qui est Orléans.

VALOIS-VILETTE DE MURÇAI, en Normandie : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent au chef d'argent, chargé de trois roses de gueule.*

VALON, de Mimure de Montmain : *d'azur à la licorne d'argent.*

VALORI : Maison de Florence, alliée aux plus grandes maisons de Toscane. *Taldo* Valori est le premier qui soit connu dans l'histoire sous le nom de Valori, & celui qui a été la tige des deux branches de sa maison, l'une restée à Florence, & l'autre établie en France. Il étoit un des seigneurs du conseil de Florence en 1322.

La branche établie à Florence, a commencé à *Nicolas* Valori second fils de *Barthelemi II.* Il naquit le 20 Janvier 1464. & passa par les principaux emplois de la République, qui l'envoya en ambassade l'an 1503. vers Louis XII. roi de France. Sa postérité a fini à *Baccia* Valori, un des quarante-huit sénateurs de Florence, qui n'eut qu'une fille, *Marie* de Valori, née de sa premiere femme.

La branche établie en France, a commencé à *Gabriel* Valori, second fils de *Taldo*, grand gonfalonier de Florence, & de *Françoise* Bardi, qui s'attacha au service de *Louis* de France, duc d'Anjou, roi de Naples. Sa postérité subsiste dans les enfants de *Paul-Gervais* de Valori, seigneur de Launai, de la Pommeraye, &c. qui a été capitaine dans le régiment dauphin, & a épousé le 25 Mai 1703. *Renée-Catherine* d'Argentré, dont il a eu, 1. *Alexis*, né en Avril 1705. 2. *Paul*, né en Mars 1708. 3. *Annibal*, né en Novembre 1711. 4. *Eugene*, né en Juin 1716. 5. *Jean-Baptiste* né en Juillet 1717. 6. *N.* ...... née en 1720. 7. *Pauline*, née en Mars 1704. religieuse à Saint Brieux. 8. *Elisabeth*, jumelle de *Paul.* 9. *Emilie*, née en Octobre 1709. 10. *Julie*, née en Février 1713. 11. *Angelique*, née en Avril 1714. 12. *Séraphine*, née en Juin 1715. 13. *Mélanie*, née en Mars 1719. De cette branche sont sortis plusieurs rameaux :

1. Les seigneurs de la Motte, qui ont pour auteur *Charles* de Valori, seigneur de la Motte, la Chaire, &c. capitaine au régiment d'Huxelles en 1635. *Gui-Louis Henri* de Valori son petit-fils, chevalier de Saint Louis, mestre de camp réformé d'un régiment d'infanterie de son nom, reçu en 1716. chevalier de justice, dans l'ordre de Montcarmel & de Saint Lazare, est né le 11 de Novembre 1692. a épousé le 24. Juillet 1721. *Henriette* le Camus, veuve d'*Alphonse-Germain* de Guerin de Moulineuf, tué lieutenant des grenadiers des gardes, au siége de Fribourg. Il en a eu *Henriette-Louise-Aimée*, née en Août 1722. & *Joseph-Gui-César*, né le 8 Novembre 1723.

2. Les seigneurs de la Touche, sortis de *François* de Valori, seigneur de la Touche, cinquieme fils de *Charles*, seigneur de la Motte, marié en 1598. à *Anne*

Jeanne-Grégoire, dont il a eu, entr'autres enfants, *Pierre-François*, qui a été lieutenant au régiment de la Fere.

Jacques-Henri de Valori, sixieme fils de *Charles*, seigneur de la Motte, fut tué à la défense de Tournai en 1709. Il laissa de *Marie-Louise-Simone* Vollant, *Gui-Frédéric-Henri*, & *Charles-Joseph*.

3. Les seigneurs d'Estilli. Ils commençent à *Philippe* de Valori, second fils de *Jean*, seigneur d'Estilli. Il eut cette terre par le retrait qu'il en fit sur ceux à qui son frere *Baudouin* l'avoit vendue. Il fut homme d'armes du maréchal Saint André, & le roi Henri II. le fit chevalier au siége de Saint Dizier.

4. Les seigneurs de Lecé. Ils sont sortis de *François* de Valori, second fils de *Philippe*, seigneur d'Estilli. *François* fut seigneur de la Galopiniere, & *Charles* de Valori son fils aîné, devint seigneur de Lecé. *Angélique-Françoise-Elisabeth* de Valori, fille de *Charles*, & dame de Lecé après ses freres, épousa le 7 Décembre 1692. son cousin issu de germain, *Charles* de Valori, second fils de *Louis I.* dont est sorti *Charles-Louis François* de Valori Leché, marié à *N*. . . . . de Cumont fille d'*Henri* de Cumont, seigneur de Foidefont, du Pui, &c.

Sur la branche de la maison de Valori, établie en France, on peut consulter *le blason des armes de la maison royale de Bourbon*, par monsieur de la Roque, *pag.* 110. & pour la branche d'Italie, les ouvrages de *Scipion* Ammirato, dans ses *Familles nobles de Florence*, & sur les histoires de Florence.

Les armes de Valori en Italie étoient: *de sable à l'aigle d'argent, semée de croissants du champ: & portant sur l'estomac une croix de même.*

Gabriel de Valori, qui commença la branche établie en France, porta ces mêmes armes, parties *d'or au laurier de sinople, au chef de gueule.*

Charles Valori, chef des seigneurs de la Motte, écartela *au* 1 & 4, comme ceux d'Italie, *au* 2 & 3 *le laurier*, ce que ses descendants ont conservé.

VALROMEY: le comté de Châteauneuf fut érigé en marquisat, sous le nom de Valromey, par lettres du mois de Février 1612. en faveur d'*Honoré* d'Urfé, mort sans postérité. Il est l'auteur de l'ingénieux roman d'Astrée.

VANDENESSE: C'est une baronnie en Nivernois, unie aux seigneuries de Givri, Norri, Poligni, & Aulri, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1663. enregistrées au parlement le 17 Mai 1664 & en la chambre des comptes le 17 Juin 1665. en faveur de *Louis* du Bois, marquis de Givri. *Voyez* GIVRI.

VANDEN-WEN: *Jean* de Vanden-Wen, bourguemestre de Louvain, obtint de l'empereur Charles VI. par lettres du 5 Mai 1711. la dignité de vicomte, appliquable pour lui & ses successeurs, sur quelque seigneurie acquise ou à acquérir dans les pays-Bas catholiques; & ce, en considération de sa fidélité, & de ses services, & de sa louable conduite, lors du siége de la ville de Louvain.

VANDER-BERGHE DE LIMMINGHEN: *Charles* Vander-Berghe de Limminghen, fut élevé par lettres de Charles II. roi d'Espagne, du 7 Juillet 1694. à la dig-

nité de comte, appliquable sur telle terre qu'il acquéreroit dans le duché de Brabant.

VANDER-DUSSEN : Illustre famille de Hollande, qui tire son nom d'un château situé en Hollande sur les frontieres du Brabant, au quartier du Zuid-Hollande, dans la seigneurie de Dussen-Muylkerk. C'est un fief qui releve du comté d'Hollande. Ce château a été d'ancienneté le bien patrimonial des seigneurs Vander-Dussen, dont le nom & la famille ont été connus & rendus célébres dès l'an 1300. *Jean-Jacob* troisieme fils de *Florent* Vander-Dussen, ayant perdu par les inondations la plus grande partie de ses biens situés dans le Zuid-Hollande, fut demeurer à Delft, où il mourut en 1497. Quatre de ses petits-fils ont été successivement bourguemestres de la ville deDelft & leurs descendants se sont par succession de temps établis dans la plupart des villes de Hollande; quelques-uns aussi dans la province d'Utrecht, & par-tout où ils se sont trouvés, ils ont été fort souvent dans la régence, & ont exercé les plus considérables emplois, comme ils le font encore aujourd'hui. *Voyez* MORERI.

VANDER-NOOT : Famille noble & ancienne du Brabant, qui a donné trois chanceliers du Brabant, plusieurs colonels & gouverneurs de places dans les Pays-Bas. *Charles-Bonaventure* Vander-Noot, seigneur de Schoonhove, conseiller au conseil souverain de Brabant, fut élevé à la dignité de comte, par lettres de l'empereur Charles VI. du 16 Mai 1716. avec permission à lui & à ses descendants & successeurs, tant mâles que femelles, d'appliquer ce titre sur telle terre qu'il trouvera convenable. Il étoit fils de *Rogier-Wauthier* Vander-Noot, baron de Carloo, député ordinaire de la Noblesse des Etats de Brabant.

VAN-UFFELE : Famille noble du Brabant. La seigneurie d'Ower-Heembeck fut érigée en baronnie par lettres du 6 Avril 1706. en faveur de *Jean-Baptiste* Van-Uffele, conseiller, receveur général des domaines & finances du roi catholique.

VAN-VILSTEREN : *Gerard* Van-Vilsteren, écuyer, seigneur de Laerne, troisieme commissaire au renouvellement des magistrats du comté de Flandres, obtint en 1673. que la seigneurie de Laerne, dans le comté de Flandres, fût érigée en baronnie.

VANDER-STEGHEN : *Jean* Vander-Steghen, drossart de Brabant, fut créé comte par lettres du 30 Janvier 1698. avec faculté d'affecter ce titre & le nom de Vander-Steghen sur quelque terre dans les Pays-Bas catholiques, tant pour lui, que pour ses descendants mâles & femelles.

VANDŒIL : Maison qui prend son nom de la terre de Vandœil, située sur la riviere d'Oise, près Saint Quentin, dont il est parlé dans l'histoire de la maison de Bethune, par *André* Duchêne, dans celle de la premiere croisade, &c. *Clerambauld* de Vandœil se trouva à la premiere croisade en 1096. *Clerambauld* est le nom des seigneurs de cette maison, qu'ils semblent dans la suite des temps avoir quitté, pour ne garder que celui de Vandœil, qui est celui de la terre que la branche aînée possédoit.

Les armes : *d'azur à un lion naissant d'or.*

VANEL (de) : *d'argent à un chêne de sinople, mouvant d'une terrasse de même.*

VANOLLES. *Voyez* VANHOLT.

VAN-HOLT : Famille praticienne, connue dès l'an 1448. en la personne de *Jean* Van-Holt, maître d'hôtel ou majordome d'*Arnoul*, duc de Gueldre, qui le fit le 10 Novembre de cette année-là grand thrésorier de son duché de Gueldre, du comté de Zutphen, & de la seigneurie de Cuyek. L'article de cette famille dressé sur les titres originaux, & d'après les historiens de Gueldre les plus estimés, est traité avec étendue dans le quatrieme regiître de la noblesse de France. *Henriette-Mechtilde* Van-Holt, née à Stheeremberg, dans les Pays-Bas, le 28 Août 1664. morte à Paris le 28 Septembre 1754. âgée de 90 ans, étoit tante de *Barthelemi* de Vanolles, ci-devant intendant d'Alsace, & ensuite conseiller d'Etat, dont le pere *Jacques-Hartger* Van-Holt, grand audiencier de France, & thrésorier général ancien de la marine, obtint au mois d'Octobre 1696. des lettres de mutation de son nom de Van-Holt en celui de Vanolles, & au mois d'Août 1704. des lettres de naturalité. *Guillaume* Van-Holt, gentilhomme originaire de Dotekum, sur les confins de la Gueldre Hollandoise, seigneur de Bleck & de Biltien, co-seigneur de Liefferinck, étoit pere de ce *Jacques-Hartger*, & d'*Henriette-Mechtilde* ci-dessus rapportés. *Mercure de France* 1755. *pag.* 214.

Les armes de cette famille sont : *d'argent à sept annelets de sable, posés 3, 3 & 1.*

VANTOUX : Terre & seigneurie dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1622. enregistrées le 15 Janvier 1656. en faveur de *N.* . . . . . . de Berbisey, président au parlement de Dijon, Elle est actuellement possédée par monsieur de Berbisey, premier président honoraire du même parlement.

VARADIER, de Provence : *d'or à trois annelets d'azur, posés 2 & 1.*

VARAGNE ou VARAIGNE DE GARDOUCH : C'est une famille du Languedoc. *François* de Varaigne, fils unique du marquis de Gardouch, nommé le comte de Beleftat, a épousé le 15 Juin 1752. *Marie - Charlotte* de Château-Regnauld, née le 20 Septembre 1728. fille cadette de feu *Emmanuel* Rousselet, seigneur, marquis de Château-Regnauld en Tourraine, premier baron de la province, lieutenant général de la haute-Bretagne, &c. mort capitaine de vaisseau le 1. Mai 1739. dont la veuve, *Anne-Julie* de Montmorenci, seconde sœur du baron de Montmorenci, a été nommée en Octobre 1750. dame de mesdames Henriette & Adelaïde.

Les armes : *d'or à la croix de sable.*

VARAX : Seigneurie en Bresse, qui fut érigée en comté par lettres de Louis, duc de Savoie, avec union des seigneuries de Richemont & de la Poipe, en faveur de *Gaspard* de Varax, marquis de Saint Sorlin, dont la fille, *Gilberte*, épousa *Hugues* de la Palu, maréchal de Savoie. Ce comté a passé par alliance dans la maison de Rye.

Les armes de Verax : *de vair.*

VAREILLES : *burelé d'or & d'azur de 10 pièces au lambel de*

gueule sur le tout.

VAREMBON: C'est une seigneurie en Bresse, qui fut érigée en marquisat le 9 Mars 1576. par *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, par lettres enregistrées à Chamberi les 25 & 30 Août suivants, en faveur de *Claude* de Rye, veuve de *Jean* de la Palu, laquelle par son testament du 23 Juin 1533. fit héritier de Varembon & de Varax, son neveu *Marc* de Rye, à condition de porter le nom & les armes de la Palu. L'extinction de cette maison a fait passer la plus grande partie de ses biens dans celle de Poitiers.

VARENNE : Seigneurie entrée vers l'an 1300. dans la maison de Nagu, par l'alliance de *Jeanne* d'Egletine, fille d'*Hugonin*, chevalier, seigneur de Varenne, avec *Jean* de Nagu, chevalier, seigneur de Magni, septiéme ayeul de *François* de Nagu, baron de Macé, en faveur duquel Varenne fut érigé en marquisat par lettres du mois de Décembre 1618. enregistrées au parlement de Dijon. *Jean* de Nagu est le septiéme ayeul de *François* de Nagu, baron de Marcé, en faveur duquel Varenne fut érigé en marquisat par lettres du mois de Décembre mil six cent dix-huit enregistrées au parlement de Dijon. Ce seigneur qui fut maréchal de camp, chevalier des ordres du roi, du 14 Mai mil six cent trente-trois, mourut en mil six cent trente-sept, laissant d'*Eleonore* Blé d'Uxelles, *Roger* de Nagu, marquis de Varenne, lieutenant général des armées du roi. *Voyez* NAGU.

VARENNES : *de gueule à la croix d'or.*

VARENNE SURREY : *échiqueté d'or & d'azur.*

VARENNE : *d'hermines à 3 chevrons de même.*

VARENNE, en Languedoc : *de sable à trois bandes d'argent.*

VAREY, en Charolois : *cottice d'or & d'azur de 10 piéces, au chef d'argent, chargé de 3 corneilles de sable, membrées & becquées de gueule à la bordure componnée d'or & d'azur.*

VARENGUEBEC : C'est une ancienne baronnie en Normandie, à laquelle étoit attachée la dignité de connétable héréditaire de Normandie, qui passa de la maison du Hommet dans celle de Mortemar, par l'alliance de *Guillaume* de Mortemar, avec la fille de *Jourdain* du Hommet, seigneur de Varenguebec & de la Luthamiere. Leur fille, *Jeanne* de Mortemar, porta ces terres vers l'an 1250. à son mari *Guillaume* Crespin, maréchal de France ; dont la petite-fille, *Jeanne* Crespin, les fit entrer vers l'an 1334. dans la maison de Melan, par son mariage avec *Jean II.* comte de Tancarville. *Marguerite* de Melun, leur petite-fille & héritiere, porta Varenguebec dans la maison d'Harcourt, d'où elle a passé dans celle d'Orléans-Longueville. *Léonor*, duc de Longueville, donna par acte du 30 Décembre 1563. Varenguebec & Neausle, à son frere naturel, *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, avec réserve du titre de connétable de Normandie, & à charge de réversion, dont le duc *Henri II.* de Longueville se désista par acte du 8 Juillet 1663. Le 5 Février 1732. le duc de Sulli se rendit adjudicataire de la baronnie de Varenguebec, qu'il vendit le 14 Mars suivant au comte de Coigny, aujourd'hui duc & maréchal de

France. *Tabl. Généal. Part. IV. p.* 332.

VARNEVILLE : Seigneurie en Normandie, qui fut acquise par *Michel* du Tot, écuyer, seigneur de Gonfreville, dont le fils puîné, *Michel* du Tot, eut cette terre en partage l'an 1417. *Voyez* TOT.

VASSAN : Ancienne noblesse du Valois, de laquelle étoit *Marianne* de Vassan, veuve depuis le 5 Novembre 1745. de *Pierre* de Cugnac, chevalier, baron de Vévilli, &c. morte âgée de 71 ans, le 16 Novembre 1755. *Voyez* CUGNAC. *Charles* de Vassan épousa *Anne* de Ferrieres Saulvebœuf. Il ne reste de ce mariage que *Marie-Geneviéve* de Vassan, alliée en 1743. à *Victor* de Riquetty, marquis de Mirabeau, seigneur de Beaumont & de Negreau.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 2 roses d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

VASSÉ : *Emmanuel-Armand*, sire de Vassé au Maine, baron de la Rochemabille, & autres terres dans la même province, vidame du Mans, & appellé marquis de Vassé, mort brigadier de dragons le 30 Avril 1710. avoit épousé *Anne Benigne-Fare-Therese*, sœur du marquis de Beringhen, morte le 26 Septembre 1749.

Les armes : *d'or à 3 fasces d'azur.*

VASSEUR DE GUERNONVAL : La terre & seigneurie d'Eskelstbecke, ou Esclebegue en Artois, fut donnée par *Valentin* de Pardieu, chevalier, seigneur de la Motte, &c. suivant son testament du 3 Août 1590. à *Philippe* le Vasseur, seigneur de Guernonval, créé chevalier le 20 Février 1597. du conseil de guerre, gouverneur & capitaine de Gravelines; & ce fut en sa faveur que la seigneurie d'Eskelstbecke fut érigée en baronnie par lettres de Philippe III. du 21 Janvier 1612. Le baron d'Eskelstbecke, dont le pere, *François* le Vasseur, seigneur de Guernonval, avoit épousé *N. . .* de Béthancourt, se maria avec *Limine* de Nieuchese, & fut bisayeul de *Philippe-Adrien-François*, baron d'Eskelstbecke. Celui-ci fut pere par *Ernestine-Florence-Alexandrine* de Maulde, de *Maximilien-Ernest*, décédé en 1744. ayant épousé le 15 Mai 1720. *Jeanne-Magdelene* d'Arcy, fille du président de Montforand. Ses enfants sont,

1. *Philippe-Joseph-Alexandre* de Guernonval, dit le marquis d'Eskelstbecke, cornette des chevaux légers de la garde, marié le 19 Avril 1745. avec *Louise-Antoine* du Bouchet de Sourches, petite-fille du feu maréchal de Biron.

2. *N. . .* dit le chevalier de Guernonval.

3. Une fille.

Les armes : *de gueule à 3 fasces ondées d'argent, au lion de même armé & lampassé d'or brochant sur le tout.*

Il y a d'autres familles du nom de le Vasseur : sçavoir,

Le VASSEUR DE SAINT-URAIN : *d'azur à 2 fasces d'or, chaque fasce chargée de 3 aiglettes de sable.*

Le VASSEUR, en Picardie : *de sable à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant de même, & en pointe de 3 croissants aussi d'argent.*

Un autre le VASSEUR, en Picardie : *échiqueté d'or & d'azur de 4 traits, au chef d'or, chargé d'une rose de gueule, & d'une*

demi-molette de même.

Le VASSEUR, en Tourraine: *d'argent au lion de gueule armé, lampassé & couronné d'azur.*

VASSIGNAC D'IMECOURT, en Champagne : *d'azur à la bande d'argent, cousue de sable.*

VASSY : *d'or à 3 tourteaux de sable.*

VASTAN : C'est une petite ville en Berri, qui passa par alliance de la maison de Saint Palais, dans celle du Pui, qui posséda cette seigneurie plus de deux cents ans. *Florimond* du Pui, seigneur de Vastan, ayant été exécuté par arrêt du 2 Janvier 1612. la confiscation de ses biens fut donnée à sa sœur *Marie* du Pui, dont la mort sans enfants fit naître une contestation entre *Anne* du Pui, sa cousine germaine, veuve de *Jean* de Harlai, seigneur de Cesi, & *René* de Maricourt, son cousin germain maternel, & par arrêt du 15 Juin 1640. sa succession fut adjugée à celui-ci représenté par sa niéce & donataire, *Claude* de Petreval, fille de sa sœur, & femme de *Robert* Auberi, président en la chambre des comptes, en faveur duquel la seigneurie de Vastan fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'Août 1650. enregistrées au parlement le 7 Septembre suivant, & en la chambre des Comptes le 11 Janvier 1651. Il est bisayeul de *Felix* Auberi, marquis de Vastan, mort le 20 Juin 1743. pere de la présidente Portail, de la marquise de Janson, & de deux fils, dont l'un est colonel d'infanterie & l'autre chevalier de Malte. *Tabl. Gén. Part. IV. p.* 104.

VATTEVILLE : *de gueule à 3 demi-vols d'argent 2 & 1.*

VAUBECOURT : Ancienne baronnie de Lorraine, aujourd'hui comté, qui a passé dans la maison de Nettancourt en 1400. par le mariage de *Georges I.* seigneur de Nettancourt, &c. avec *Alienor*, dame de Vaubecourt, fille de *Thomas*, seigneur d'Aspremont, & d'*Helene*, dame de Vaubecourt. *Voyez* NETTANCOURT.

VAUD. Le pays de Vaud, situé dans la Suisse, faisoit partie du royaume de Bourgogne, & passa ensuite sous la domination des comtes de Bourgogne. Il en fut tiré par l'empereur Barberousse, qui le donna à *Bertold IV.* Après la mort de son fils en 1218. sans enfants. Wernier II. fils du comte de Kibourg, qui avoit épousé une de ses sœurs, vendit la baronnie de Vaud à *Amon*, seigneur de Faucigni. *Beatrix*, sa petite-fille & unique héritiere, porta ses biens maternels dans la maison des dauphins. Peu contente de la maniere dont sa fille *Agnès* & son gendre *Humbert* de la Tour du Pin en usoient envers elle, elle fit donation de la baronnie de Vaud en 1292. à *Amé V.* comte de Savoie, son cousin germain. *Amé* la donna à son frere puîné *Louis* de Savoie, qui a fait la branche de Vaud. Il suivit le roi Saint Louis en Afrique : après la mort de ce prince il repassa en France, & servit *Charles* d'Anjou, roi de Naples, dans les guerres d'Italie. Il mourut à Naples en 1302. Il fut marié trois fois. Louis II. qui fut son successeur, se signala beaucoup dans les guerres que la France eut à soutenir contre les Anglois, en 1339. & 1340. Un fils, son unique héritier, mourut avant lui ; & *Catherine* de Savoie, sa fille, vendit en 1359. la baronnie de Vau, & les seigneuries de Bugey & de Valromey

mey, à *Amé VI.* comte de Savoie, dit le comte Verd. Ainsi cette branche de Vaud de la maison de Savoie n'a fourni que trois degrés.

Les armes sont : *d'or d'une aigle de sable, de trois pendants de gueule, brochants sur le tout pour brisure.*

VAUDEMONT : *Gerard*, deuxieme fils de *Gerard* d'Alsace, duc de Lorraine, eut en partage Vaudemont, que l'empereur Henri IV. érigea en comté en sa faveur l'an 1072. Il mourut en 1130. Après la mort de *Ferri II.* arrivée en 1470. *René II* duc de Lorraine & de Bar réunit le comté de Vaudemont au duché de Lorraine.

Les armes de Vaudemont ancien sont : *burelé d'argent & de sable de 10 piéces.*

VAUDETAR, en Picardie : *fascé d'argent & d'azur de 6 piéces.*

VAUDRE : Branche de la maison de Hautefort, dont on n'a pas trouvé la jonction. Elle commence à *Elie* de Hautefort, écuyer, seigneur de Gabillon, que des mémoires marquent, dit le P. Anselme, être fils d'*Emeric* de Hautefort, & de *Marthe* de la Chassagne, dame de Gabillon & de Vaudre. *Voyez* HAUTEFORT.

VAUDREI : Maison du comté de Bourgogne, qui tire son nom d'une terre considérable, située auprès d'Arbois. *Charles* de Vaudrei, chevalier distingué par sa valeur & son adresse, qui vivoit sous Hugues I. duc de Bourgogne, en 1075. est le premier que l'on connoisse. Cette maison a formé plusieurs branches :

1. Celle des seigneurs de Curlaou. *Anne*, fille d'*Adrien* de Vaudrei, seigneur de Curlaou, fut mariée à *Claude* de Rai, à qui elle porta les terres de la branche de Curlaou, qui passerent dès-lors dans la maison de Baume-Montrevel.

2. La branche de l'Aigle. *Claude* de Vaudrei, chevalier, seigneur de l'Aigle & de Chilli, défendit Auxonne contre l'armée françoise, & n'ayant point d'enfants de *Marie* de Châlans, sa femme, il fit son testament en 1515. & la fit son héritiere dans la moitié de ses biens.

3. La branche de Mutigné, qui après quatre degrés a fini à *Maximilien* de Vaudrei, mort sans postérité.

4. La branche de Saint-Phal.

5. La branche de Valeroi Saint-Remi.

6. La branche de Montjai-Vaudrei. *Guyot* de Vaudrei, seigneur de Montjai, mort sans enfans, fit héritier *Jean* de Vaudrei, son cousin.

7. La branche de Beveuges. *Claude-Antoine-Eugene*, comte de Vaudrei, seigneur de Beveuges, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de sa cavalerie & de ses dragons, commandant en Alsace en 1740. a eu de son mariage avec *Marie-Gabrielle-Françoise* de Blickersvick de Moncley, *Claude-Henri-Eugene*, mousquetaire dans la seconde compagnie, & quatre filles. *Voyez* le Nobiliaire du comté de Bourgogne, *par M. du Nod*, p. 221 & suiv.

Les armes : *de gueule emmanché d'argent de 2 piéces.*

VAUDREUIL : Terre dans le diocèse de Saint-Papoul en Languedoc, dont les seigneurs ont eu plusieurs fois séance aux Etats du Languedoc, dans le quinzieme sié-

cle. Le nom de cette maison est Rigaud. M. le comte de Vaudreuil est lieutenant général des armées navales, & chevalier commandeur du Saint Esprit en Août 1754. *Voyez* RIGAUD.

VAUGIMOIS : Branche cadette de la maison de Fyot, originaire de Bourgogne, féconde en Magistrats, qui se sont rendus célebres par leur fidélité & leur attachement à leurs légitimes souverains. *Voyez* FYOT.

VAUGUYON : Seigneurie qui étoit dans la maison de Perusse-Descars, dans le quatorzieme siécle. Elle fut érigée en comté par lettres du mois de Juillet 1586. en faveur de *Jean* Descars, prince de Carenci, maréchal & sénéchal du Bourbonnois, chevalier du S. Esprit, le 31 Décembre 1578. mort en 1595. Ayant perdu ses deux fils, *Diane*, sa fille aînée, héritiere de Carenci & de la Vauguyon, les porta à son second mari *Louis* d'Estuert; & *Marie* d'Estuert de Caussade, sa petite-fille, épousa *Barthelemi* de Quelen, comte du Broutai. *Voyez* DESCARS, ESTUERT & QUELEN.

VAUJOUR LA VALLIERE : La terre & seigneurie de la Valliere en Anjou, fut érigée en châtellenie au mois de Février 1650. en faveur de *Laurent* le Blanc de Baume, & au mois de Mai 1667. la terre de Vaujour, avec la seigneurie de Château, premiere baronnie d'Anjou, & la seigneurie de Saint Christophe, premiere baronnie de Tourraine, furent érigées en duché-pairie, sous le nom de la Valliere, en faveur de *Louise-Françoise* de la Baume le Blanc de la Valliere, & de *Marie-Anne*, légitimée de France, sa fille. Ce duché a passé à *François* de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, qui a obtenu en 1723. nouvelles lettres d'érection en duché-pairie, sous le nom de la Valliere, pour lui & ses enfants, & ses descendants mâles. *Voyez* BAUME LE BLANC.

VAULGRENANT : C'est une baronnie du comté de Bourgogne, qui a eu ses seigneurs du nom & d'armes. Elle a passé dans les maisons de Montferrant, Salins, & Vergi successivement, & de celle de Vergi dans la maison de Pontaillier. *Guillaume*, second fils de *Jean* de Pontaillier II. du nom, fut seigneur de Vaulgrenant, du chef de *Guillemette* de Vergi, son ayeule, qui vivoit encore en 1504. Les seigneurs de ce nom ont fini à *François* de Pontaillier, baron de Vaulgrenant & de Ternant du chef de sa mere, mort en Savoie en 1638. sans enfants. Il institua son héritier *Michel* de Villers la Faye, son neveu, dont la postérité possede la baronnie de Vaulgrenant. *Voyez* VILLIERS LA FAYE.

VAUREAL : C'est une seigneurie en Brie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Janv. 1656. enregistrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris le 28 Fév. & le 14 Juillet suivant, en faveur d'*Antoine* Guerapin, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, chevalier de Saint Michel, puis conseiller d'Etat, mort le 1 Février 1677. *Voyez* GUERAPIN.

VAUSSE : *d'or à 3 bœufs de gueule 2 & 1.*

VAUVENARGUE : C'est une seigneurie en Provence, qui fut érigée en marquisat, en faveur de

Joseph de Clapiers, par lettres du mois de Mars 1722.

VAUVILLARS : Branche cadette de la maison de Vienne; qui a commencé à *Nicolas* de Vienne, second fils de *Claude* de Vienne, seigneur de Clairvaux, & de *Claudine* du Châtelet. *Voyez* VIENNE.

VAUVILLARS : Il y a eu des seigneurs de ce nom, d'une branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine; qui a fini à *Nicolas II.* seigneur de Vauvillars, mort à la bataille de Dreux en 1562. *Voyez* CHATELET.

VAUVILLE, en Cotentin : *de gueule au pal d'argent, acosté de 6 merlettes de même mises en pal.*

VAUX : Branche cadette de la maison de l'Espinai Saint Luc, originaire de Normandie; qui subsiste. *Voyez* EPINAI S. LUC.

VAUX-BUSSENOIS : *d'azur à la croix d'or.*

VAYER (le), de Bretagne : *de gueule à 9 lozanges d'or 3, 3, 3.*

VAYER (le), au Mans : Les armes sont : *de gueule à la croix d'argent, chargée de 5 tourteaux de gueule.*

VAYRES : C'est une baronnie en Guyenne, qui fut acquise par *Ogier* de Gourgues, trésorier de France, & général des finances à Bordeaux, conseiller d'Etat, mort en 1594. *Voyez* GOURGUES.

UBERTI : Famille noble de Toscane, de laquelle étoit le Saint cardinal, *Bernard* Uberti, évêque de Parme, mort en l'année 1133. il fut fait cardinal par le pape Urbain II.

UCHON : C'est une baronnie en Bourgogne, qui fut unie à la seigneurie de la Tour du Bost; & érigée en marquisat, par lettres du mois de Mai 1682. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon, le 20 Mars 1683. en faveur de *Jean* de Martigni, chevalier de l'ordre de Saint Lazare.

UDRESSIER : Les terres & seigneuries de Cramans, Eclense & Lemeni furent érigées en comté sous le nom de comté d'Udressier; en faveur de *Claude-François* d'Udressier, par lettres du mois d'Août 1712. enregistrées à Besançon & à Dole.

Les armes : *d'argent à une branche de sinople, chargée de 5 feuilles de même & de 5 fruits; la branche fourchée & passée en sautoir.*

VEINI D'ARBOUZE : *d'or au pin de sinople, écartelé de gueule à une colombe d'argent fondant du haut en bas; & sur le tout d'azur à 3 molettes d'éperon d'or 2 & 1, & un bâton de gueule alaisé, posé en bandes.* Voyez VILLEMONT.

VELAI : Contrée qui a ses états particuliers, auquel préside l'évêque du Pui, capitale de la province. Le Velai a eu ses comtes, dès l'an 800. Les comtes d'Auvergne furent aussi comtes du Velai, & après la mort sans enfants du comte *Acfred*, arrivée vers l'an 927. *Raimond* Pons, comte de Toulouse, fut comte de Velai. Il mourut vers l'an 950. *Guillaume* Tête d'Etoupes, fut son successeur. *Guillaume* Taillefer, comte de Toulouse, lui substitua les vicomtés de Clermont; en se réservant la souveraineté sur les comtés d'Auvergne & de Velai. *Guillaume VII.* comte d'Auvergne excita par ses vexations les plaintes de l'évêque du Pui, & *Louis* le jeune confisqua

ſur ce comté le Velai, qu'il donna à l'évêque du Pui, vers l'an 1164. Cependant ſes ſucceſſeurs évêques n'ont pas pris le titre de comtes de Velai, avant l'an 1405.

VELLERON : Terre & ſeigneurie dans le comtat Venaiſſin, qui fut érigée en marquiſat, par bulle du pape Clément IX. du 31 Juillet 1668. en faveur de *François* de Cambis, baron de Brantes, iſſu de Luc Cambis, gentilhomme Florentin. *Voyez* CAMBIS.

VELSER ou WELSER, en latin *Velſerus* : Nom d'une maiſon conſidérable en Allemagne, qui a produit pluſieurs grands hommes, qui ſe ſont diſtingués ; les uns dans les armées, les autres dans la magiſtrature, & quelques-uns dans les belles lettres. On prétend que cette maiſon deſcend du fameux *Beliſaire*, général d'armée ſous l'empereur Juſtinien, par un de ſes fils, nommé *Charles*, qui ſe retira dans le pays de Valais, pour y vivre à couvert des incurſions des Lombards. L'empereur Charles V. mit toute cette famille parmi les nobles immédiats, dont les cauſes doivent être portées en premiere inſtance devant l'empereur. *Voyez* le dictionnaire critiq. de Bayle & Moreri.

VELVOT-MENEGAUT : *d'azur à l'agnus dei d'or, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.*

VENAISSIN : Le marquiſat de Provence, poſſedé dès l'onzieme ſiécle par les comtes de Toulouſe, étoit une partie de l'ancien comté de ce nom. Avant le partage fait en 1225. entre les maiſons de Toulouſe & de Barcelone, ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient poſſedé par indivis tout le comté de Provence : depuis ce partage, la portion, qui échut aux comtes de Toulouſe, fut appellée marquiſat de Provence, & compoſoit ce qu'on appelle le comtat Venaiſſin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre appartenoit aux comtes de Forcalquier. *Jeanne*, comteſſe de Provence, par ſon teſtament du 23 Juin 1270. legua à *Charles* d'Anjou, comte de Provence, le comtat Venaiſſin ; cependant Philippe le Hardi, héritier d'*Alfonſe* de France, s'en mit en poſſeſſion, & le céda au pape en 1273. Le roi Philippe le Bel, remit au roi Charles II. d'Anjou, les droits qu'il avoit ſur la ville d'Avignon, que la reine *Jeanne I.* engagea l'an 1348. au pape Clément VII. contre la défenſe expreſſe portée dans le teſtament du roi *Robert* ſon ayeul.

VENANT : *Jean-François-Joſeph* de Venant, chevalier, ſeigneur d'Ivergni, obtint en 1744. que la baronnie de Sainte-Croix dans le bailliage de Châlons-ſur-Saone, & mouvante du roi à cauſe de ſon duché de Bourgogne, fût érigée en marquiſat. *Jean-François-Joſeph* de Venant, eſt fils aîné d'*Ignace-Dominique* de Venant, ſeigneur de Famechon, de Saternaut, de Graincourt, &c. & de *Jeanne-Eliſabeth* Quarré, & petit-fils de *Dominique-Louis* de Venant, ſeigneur de Graincourt, qui avoit épouſé en 1663. *Magdelene* de Belvallet, dame de Famechon, & dont le pere *Vincent* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, lieutenant général de la gouvernance d'Arras avoit mérité des diſtinctions de la part du roi catholique, & avoit été allié en 1627. avec *Marie* Thieulaine.

Le marquis de Sainte-Croix, qui eſt né en 1711. a épouſé en

1734. *Marie-Jeanne-Joſephe* de Forci, fille d'*Adrien-Joſeph*, ſeigneur de Baudricourt. De ce mariage Il a,

1. *N*.... de Venant, écclé-ſiaſtique.

2. *François-Joſeph* de Venant, né le 25 Février 1738. reçu de minorité, chevalier de Malte, le 9 Août 1745.

Ils ont pour oncles : 1. *Louis-Philippe* de Venant, né le 7 Novembre 1715. 2. *Vincent-Dominique*, né le 26 Août 1720.

Les armes : *d'or à une bande componnée d'argent, & de gueule de 9 piéces, les coupons d'argent, chargés chacun d'une moucheture d'hermines de ſable, & accompagnés de deux fleurs de lys d'azur, poſées l'une en chef & l'autre en pointe.*

VENASQUE : *d'or à la croix vuidée, clechée & pommetée d'azur.*

VENCE : C'eſt une ville Epiſcopale, dont la ſeigneurie eſt aujourd'hui partagée entre l'évêque & une branche de la maiſon de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

VENDOSME : Capitale d'un petit pays dit le Vendomois, ſitué entre la Tourraine, le Perche, l'Anjou, & le reſte de la Beauce. Le Vendomois eut ſes comtes particuliers juſqu'en 1375. que *Catherine* de Vendôme fille de *Jean* V I. du nom, comte de Vendôme, ſuccéda à ſon frere *Bouchard* VII. comte de Vendôme, mort ſans poſtérité. Elle épouſa *Jean* de Bourbon I. du nom, comte de la Marche. *Louis* de Bourbon, leur ſecond fils, hérita de ce comté, & fit la branche des comtes de Vendôme. Ce comté fut érigé en duché-pairie au mois de Fév. 1514. en faveur de *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, pere d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, & ayeul de Henri IV. roi de France. Ce duché fut réunit au domaine de la couronne, & la pairie éteinte, lorſque Henri IV. monta ſur le thrône, ce prince au mois d'Avril 1588. donna le duché de Vendôme pour le tenir en pairie à *Céſar* ſon fils naturel. Sa poſtérité en a joui juſqu'au 11 Juin 1712. qu'il fut réuni à la couronne, & la pairie éteinte par le décès ſans enfants de *Louis-Joeſph*, duc de Vendôme.

Les armes des anciens comtes de Vendôme : *écartelé au 1 & 4 d'argent au chef de gueule, au lion d'azur, brochant ſur le tout* qui eſt de Vendôme : *au 2 & 3 d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or.*

Celles des ducs de Vendôme : *de France au bâton de gueule, périllé en bande, chargé de 3 lionceaux de gueule.*

VENEUR : Il y a deux maiſons de le Veneur en Normandie. Celle des comtes de Tillieres, qui portent : *d'argent à la bande d'azur frêtée d'or.*

L'autre de le Veneur, qui eſt éteinte, portoit : *de ſable au chef d'or, chargé de 3 cornets de gueule, enguêchés d'argent.* La premiere eſt illuſtrée par un cardinal, évêque, comte de Liſieux, grand aumônier de France, un évêque d'Evreux, un chevalier des ordres du roi, &c. *Agnès* de Baveux, fille de *Robert* le Baveux, chevalier, baron de Tillieres, porta en mariage la baronnie de Tillieres à *Jean* le Veneur, ſeigneur de Homme, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il étoit ayeul de *Jean* le Veneur, cardinal évêque & comte de Liſieux, grand aumônier de France, & triſayeul de

Tannegui le Veneur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller d'Etat, lieutenant général au gouvernement de Normandie, en faveur duquel la baronnie de Tillieres fut érigée en comté, par lettres du mois de Décembre 1565. enregistrées le 16 Juin 1571. Il fut fait en 1582, chevalier des ordres du roi, qui par brevet du 29 Juillet 1588. lui promit le premier état de maréchal de France, qui viendroit à vaquer, & lui accorda une pension de 3333 écus. De sa femme *Magdelene* de Pompadour, naquit *Jacques* le Veneur, comte de Tillieres, quatrieme ayeul d'*Anne-Gabrielle* le Veneur, duchesse de Châtillon, & de *Jacques-Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, né le 17 Novembre 1700. marié le 13 Mars 1738. à *Michelle-Julie-Françoise* Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre, fille du comte de Jonsac. Leurs enfants sont,

1. *François-Jacques-Tannegui* le Veneur, né le 16 Janvier 1739.

2. *Gabriel-Louis*, né le 5 Mars 1740.

3. *Alexis-Paul-Michel*, né le 28 Septembre 1746.

4. *Michelle Petronille*, née le 30 Octobre 1741.

Michelle-Gabrielle Dugué de Bagnols, veuve de *Jacques Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, mere du comte de Tillieres d'aujourd'hui, mourut le 22 Juillet 1756. âgée de 83 ans.

Voyez *les Grands Officiers de la Couronne, & les Tabl. Gén. Part. p.* 261.

VENEZ : Branche de la maison de Carmain éteinte. *Guillaume* dernier vicomte de Venez, mourut en 1574. & sa sœur *Marguerite* de Carmain de Foix, dame de Venez, épousa *Jean* de Bernuis, seigneur de Palfica. *Voyez* CARMAIN & VEZE.

VENIERI : Noble famille de Venise, qui a donné dans *Sebastien* Venieri un doge à cette république en 1571. Avant que d'être élû, il remporta la même année la fameuse bataille de Lepante contre les Turcs, & il étoit âgé de 70 ans, quand il fut nommé général de la flotte Vénitienne. Un de ses descendants, *Jean-Baptiste* Venieri, pour avoir tué en 1712. *Nicolas* Gabrieli, fut banni par le conseil des dix, dégradé de noblesse, & ses biens furent confisqués. Cependant il fut rétabli dans tous ses droits, & absous de toutes peines, le 2 Décembre 1714. *Mémoires du tems.*

VENISE : Ville & république très-considérable en Italie, gouvernée par un doge ou duc, dès l'an 709. Ces doges regnerent avec une autorité absolue jusqu'en 1172, que le droit d'élection fut réservé à un conseil seulement d'un certain nombre de nobles. Le premier doge de Venise est *Palutio Anaferte.* Moreri marque le commencement de son regne en 697. Il y eut en 737. un interregne de cinq ans. *François* Lorédano, qui a été l'un des six sages du conseil, est doge de la sérénissime république de Venise depuis le 18 Mars 1752, & a été couronné la même année. Il est le troisieme de sa famille. *Léonard* Lorédano le fut en 1502. & regna 19 ans huit mois & vingt jours. *Pierre* Lorédano, fut élu en 1567. & regna quatre ans, cinq mois & huit jours. Le doge regnant n'est point marié. *Voyez* Moreri pour la succession chronologique des doges de Venise.

VENNEVELLES : Baronnie au Maine, composée de 14 fiefs, mouvante de la baronnie du Château du Loir, érigée en marquisat par lettres de 1654. en faveur d'*Henri* d'Espagne, écuyer, seigneur de Vennevelles de Coulaine & de la Sauceliere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en Juillet 1638. *Voyez* ESPAGNE de VENNEVELLES.

VENOT D'AUTEROCHE : *d'azur au sautoir d'or entonné de 4 croissans d'argent.*

VENTADOUR : Bourg dans le Limosin à six lieux de Tulles, qui fut érigé en comté avec Montpensier, pour *Bernard* vicomte de Ventadour l'an 1750. puis en duché en faveur de *Gilbert* de Levis, & de ses successeurs mâles, par lettres données à Paris au mois de Février 1518. enregistrées au Parlement le 13 Mai, & en la chambre des comptes le 3 Juin suivant. Le même *Gilbert* de Levis, obtint l'érection de ce duché en pairie, par lettres données au camp devant Beaugenci, au mois de Juin 1589. enregistrées au parlement le 24 & en la chambre des comptes le 27 Janvier 1594. Cette pairie s'est éteinte par la mort sans enfants mâles de *Louis-Charles* de Lévis, duc de Ventadour, arrivé le 28 Septembre 1717. *Anne-Genevieve* de Levis, fille unique, morte le 21 Mars 1727. avoit épousé le 15 Février 1694. *Hercules-Meriadec* de Rohan, aux enfants duquel est échue la succession de Ventadour. *Voyez* LEVIS & ROHAN.

Les armes sont : *écartelé au 1 bandé d'or & de gueule de 6 pieces*, qui est Thoise-Villars ; *au 2 d'or, à trois chevrons de sable*, qui est Lévis ; *au 3 de gueule à trois étoiles d'or*, qui est Anduze ; *au 4 d'argent au lion de gueule*, qui est Layre ; *sur le tout échiqueté d'or & de gueule*, qui est Ventadour.

VENTO : *Charles* Vento, viguier de Marseille, acquit en 1534. la terre les Penes. Il est le quatrieme ayeul de *Nicolas* de Vento, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1682. Il fut pere de *Henri*, mort en 1736. chef d'escadre, qui laissa de *N*. . . . Rolland, 1. *N*. . de Vento, marquis de Penes, officier de marine ; 2. *Toussaint*, chevalier de Malte en 1721.

VER DE CAUX, en Picardie : *d'argent à 3 verrats ou petits sangliers de sable passanst 2 & 1 & accompagnés de 9 trefles aussi de sable, 3 en chef, 3 en fasce, & 3 en pointe.*

VERAC : Le nom de cette maison est *Saint George*, les seigneurs de Verac sont issus d'une branche cadette. Elle est originaire de la marche Limosine. La seigneurie de Couché en Poitou fut érigée en marquisat sous le nom de Couché-Verac, par lettres du mois de Février 1652. en faveur d'*Olivier* de Saint George, seigneur de Verac. Son pere, *Olivier* de S. George, baron de la Roche des Bords, épousa *Marguerite* de la Muce. Le marquis de Verac, lieutenant général, & commandant de la province de Poitou, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1688. & mourut en Juin 1704. Il fut pere de *Charles* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général des armées du roi & de la province de Poitou ; honoré du collier des ordres du roi, le 3 Juin 1724. & mort le 11 Février 1741. laissant de *Catherine-Marguerite* Pioget,

1. *François-Olivier* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général en Poitou, marié le 2 Janvier 1742. à *Marie-Adelaide* de Riancourt d'Orival, morte le 16 Juil. 1745. dont des enfants.

2. *Elisabeth-Marguerite* de S. George, deuxieme femme d'Antoine de la Roche-Fontenille, marquis de Rambure.

Les armes de Saint George de Verac sont: *d'argent à la croix de gueule.*

VERAGUAS : Famille sortie des comtes de Gelves, en Espagne, par *Nuno* de Portugal. Colomb, second fils d'Alveod de Portugal, comte de Gelves, disputa l'héritage de la maison de Colomb, aux droits d'*Isabelle* Colomb Tolede son ayeule, sœur de *Louis* Colomb, amiral des Indes, duc de Veraguas, & de la Vega, grand d'Espagne, petit-fils du fameux *Christophe* Colomb. Après plusieurs procès cet héritage lui fut adjugé, & il devint duc de Veraguas, grand d'Espagne, marquis de Xamaica, de la Jamaïque, & amiral des Indes. *Pierre* de Portugal Colomb III. du nom, un de ses descendants au cinquieme degré, duc de Varaguas, & de la Vega, commandeur d'Aravaca, grand d'Espagne, comte de Gelves, fut envoyé par le roi Philippe V. en France, en qualité d'envoyé extraordinaire l'an 1705. fut nommé viceroi de la Jamaïque, puis de Sardaigne, & ensuite Viceroi de de Navarre en 1712. Il eut de *Marie-Françoise* de Borgia qu'il épousa le 17 Avril 1702. *N.* de Portugal Colomb, marquis de Xamaica, à *N.* .. de Portugal Colomb, fille.

Ses armes : *d'argent au sautoir de gueule chargé de cinq écussons de Portugal.*

VERBOC (le) : C'est une terre située dans la haute Normandie, qui fut de nouveau érigée en baronnie, par lettres du mois d'Avril 1653. en faveur de *Pierre* Cavelet, écuyer, conseiller du roi, lieutenant civil & criminel, & président au présidial de Caudebec.

VERDERONE : C'est une seigneurie en Beauce, érigée en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1650. enregistrées au parlement le 4 Sept. 1657. & en la chambre des comptes le 2 Août 1658. en faveur de *Claude* de l'Aubespine, capitaine aux gardes françoises. *Voyez* AUBESPINE.

VERDIERE : Branche éteinte de la maison des comtes de Vintimille, qui a eu pour auteur *Emmanuel II.* du nom, comte de Vintimille, seigneur de la Verdiere, marié en 1266. à *Sibille* de Marseille d'Evenes, fille de *Guillaume* de Signe. Le dernier de cette branche est *Reynes II.* du nom, des comtes de Vintimille, mort sans avoir été marié en 1369. *Voyez* VINTIMILLE.

VERDUN : Ville capitale du Verdunois, qui a eu ses comtes dès l'an 984. *Frédéric*, second comte de Verdun, le donna à l'évêque Haimon, & à son église. *Godefroi*, comte d'Ardenne, prit Verdun. Il mourut en 1719. *Ide* d'Ardenne, succéda à son frere *Godefroi* le Bossu, dans le comté de Verdun. *Godefroi*, dit de Bouillon, donna en 1098. le comté de Verdun à son frere *Baudouin*, qui vendit peu après le comté de Verdun à l'évêque *Richer* & à son église. Ce prélat le donna peu après à *Thierri*, comte de Mousson & de Bar, pour le tenir sous l'autorité de l'évêque. *Renaud II.* vendit le comté de Verdun à l'évêque *Alberon* de Chini, & à son église,

& l'évêque lui donna en échange l'an 1131. le comté de Clermont en Argone, avec les fiefs de Hans, & de Vienne, pour lesquels les comtes & ducs de Bar ont été long-temps vassaux de l'église de Verdun. L'évêque de Verdun obtint en 1156. de l'empereur Frédéric Barberousse la confirmation du comté de Verdun.

VERDUN : Petite ville & baronnie du Châlonois au confluent de la Saône & du Doux, qui fut portée en mariage, l'an 1584. par *Diane* de Gadagne à *Antoine* d'Hostun de la Baume, seigneur de Saint Nazaire, mort en 1616. & pere de *Balthazar* d'Hostun, substitué aux nom & armes de Gadagne, par *Guillaume* de Gadagne, son ayeul maternel, & en faveur duquel la baronnie de Verdun fut érigée en comté par lettres du mois de Juin 1593. enregistrées le 3 Décembre 1640. *Voyez* GADAGNE.

V E R D U N : Cette famille a donné un premier président du parlement de Paris en 1611. dans *Nicolas* de Verdun, fils de *Nicolas* de Verdun, intendant des finances, & de *Nicole* de l'Aubespine. Après avoir été président aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris, il fut fait premier président du parlement de Toulouse, en 1600. puis de celui de Paris en 1611. Il mourut le 7 Mars 1727. sans enfants.

VERFEI : *de gueule au pal fascé d'or & d'azur de 6 pieces.*

V E R G E R : Les seigneurs du Verger, & de Sainte Colombe, font une branche cadette de la maison de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

VERGEUR DE S. SUPLET (de), en Champagne : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, accompagnée de 3 étoiles d'or couronnées de même.*

V E R G I : Ancienne maison éteinte l'une des premieres & des plus illustres de Bourgogne, qui a tiré son nom du célebre château de Vergi, qui fut ruiné par l'ordre du roi Henri IV. au mois de Novembre 1609. Elle a produit de grands hommes qui se sont signalés dans l'épée & dans l'église.

Cette maison a donné un maréchal de France, dans la personne d'*Antoine* de Vergi, comte de Dampmartin, seigneur de Champlitte & de Rignei, chevalier, conseiller & chambellan du roi Charles VI. gouverneur de Champagne & de Brie, mort en 1439. Il portoit pour armes : *de gueule à trois quintefeuilles d'or, 2. & 1, à la bordure d'argent.*

2. Un cardinal & deux archevêques de Besançon, sçavoir, *Guillaume* de Vergi, archevêque de Besançon, créé cardinal en 1391. par l'antipape Clémcnt VII. mort en 1407. & *Antoine* de Vergi, seigneur de Champlitte, élu archevêque de Besançon le 10 Octobre 1502. mort le 29 Décemb. 1541. 3. deux évêques; *Renaud* de Vergi, chantre, puis évêque de Maçon en 1192. & *Gui* de Vergi, son neveu, élu évêque d'Autun en 1224.

Gui, seigneur de Vergi, est le premier de cette maison dont on ait connoissance. Il fut l'un des principaux seigneurs auxquels Eugene III. & Anastase IV. papes recommanderent la protection & la liberté de l'abbaye de Vezelai, contre *Guillaume III.* du nom, comte de Nevers en 1145 & 1155. Il vivoit encore avec sa femme en 1204. Le dernier mâle de la branche aînée de cette maison est

Jean de Vergi IV. du nom, mort en 1460. sans postérité.

Les branches sorties de la maison de Vergi sont,

1. Les seigneurs d'Autrei, éteints dans la personne d'*Antoine* de Vergi seigneur de Montferrant, marié en 1454. & mort quelque tems après, n'ayant laissé qu'une fille. Cette branche a formé quatre degrés, & a eu pour auteur *Jacques* de Vergi, seigneur d'Autrei, de Montoche, &c. second fils de *Jean* de Vergi II. du nom, seigneur de Fouvens & de *Gilles* de Vienne: il mourut en 1398. Il portoit les armes de Vergi, *brisées d'une bordure de sable.*

Les seigneurs de Champuant, de Champlitte, & de Fouvens.

Ils ont commencé à *Pierre* de Vergi, seigneur de Champuant, &c. second fils de *Jacques* de Vergi, seigneur d'Autrei, & de *Marguerite* de Woufflans; il vivoit encore en 1439. & brisoit ses armes: *d'un bâton d'argent mis en bande. Guillaume* de Vergi IV. du nom, son petit-fils, seigneur de Champuant, de Vergi, de Saint Dizier, & baron de Bourbon-Lanci, chevalier de l'ordre de Savoie, sénéchal & maréchal de Bourgogne, éleva la maison de Vergi au plus haut point de sa splendeur, & de sa gloire, ayant mérité par ses actions plusieurs grands biens & honneurs des rois Louis XI. Charles VIII. & depuis de Maximilien empereur, & de Philippe I. roi d'Espagne, archiducs d'Autriche & comtes de Bourgogne. Il servit *Charles*, duc de Bourgogne, en plusieurs occasions & particulierement au combat de Morat, le 22 Juin 1476. & après la fatale journée de Nanci, il se retira à Douai pour y servir *Marie*, duchesse de Bourgogne; mais s'étant voulu jetter dans Arras, il fut défait avec ses troupes, & demeura prisonnier du sieur du Lude. Le roi Louis XI. l'attira à son service, le fit un de ses conseillers & chambellan, lui donna le château de Vergi & la terre de Saint Dizier en Parthois, au mois d'Août 1477. Après la mort du roi Charles VIII. il quitta le parti de la France, se retira au comté de Bourgogne, sous l'obéissance de l'empereur Maximilien, qui le fit maréchal de Bourgogne, & capitaine de ses gens de guerre en 1498. L'an 1504. Philippe roi d'Espague, archiduc d'Autriche, l'établit souslieutenant & capitaine général des pays de Gueldres & de Zutphen. Il fut honoré en 1519 du collier de l'ordre de l'Annonciade & mourut en 1520. Cette branche a fourni six degrés, & a fini à *Cleriadus* de Vergi, comte de Champlitte, seigneur de Champuant, d'Autrei &c. chevalier de la toison d'or, lieutenant, gouverneur & capitaine général des pays & comté de Bourgogne, mort en 1625. sans postérité.

3. Les seigneurs de Mirebeau. Ils ont eu pour tige *Guillaume* de Vergi I. du nom, second fils de *Jean* de Vergi I. du nom, & de *Marguerite* de Noyers; il fut du nombre des chevaliers bannerets qui accompagnerent *Eude*, duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit à Saint Omer en 1340. contre *Robert* d'Artois, comte de Beaumont: il y servit avec sept chevaliers & 27 écuyers depuis le 12 Mai jusqu'au 26 Septembre suivant: il mourut en Juin 1360. Il brisoit ses armes d'une bordure d'argent. Cette branche n'a fourni que trois degrés & a fini à *Guillaume* de Vergi, seigneur de Mi-

rebeau & de Bourbonne, mort en 1374. laissa un fils mort jeune le 17 Janvier 1388. & deux filles. *Voyez* le P. Anselme, *Tom. VII. pag.* 31. *& suivantes.*

Les armes de la maison de Vergi : *de gueule à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

VERGNE : Des auteurs ont écrit l'Avergne, mais selon le mercure de Mai 1750. c'est Vergne. La maison de la Vergne, originaire du Languedoc, subsiste en deux branches séparées depuis la fin du quatorzieme siécle. Depuis cette séparation, le comte de Fressan, lieutenant général des armées, est le quinzieme ; le marquis de la Vergne-Montbasin, le dix-septieme en ligne directe. Cette maison perdit ses biens & fut dépouillée de ses terres dans le tems de la guerre des Albigeois, ayant eu le malheur de suivre leurs erreurs, & le parti du comte de Toulouse, à la maison duquel elle avoit l'honneur d'être alliée & attachée. Elle ne se rétablit en Languedoc, que par l'acquisition que le cardinal de la Vergne, sur la fin du quatorziéme siecle, fit des Terres de Fressan & de Montbasin, qu'il partagea entre ses deux neveux ; chefs des branches qui subsistent aujourd'hui.

Depuis un temps très-ancien, la maison de la Vergne a eu des comtes de Lyon, de son nom, & les cartulaires de ce chapitre, montrent par les différentes preuves qui y sont admises qu'elle tient par la filiation maternelle & par les alliances, aux plus anciennes maisons de Languedoc, du Dauphiné, & de la Provence, entr'autres à celles de Beon, de Monteinard, de Levis Mirepoix, de Montmorenci, de la Tremoille, de la Tour Dupin, de Berenger de Narbonne, de Causan, d'Hopoul, de Seguin Caballoles, de Perussi, de la Fare de Marcieu, de Simiane, de Sassenage, de Thoiras, & de du Viviers Lanzac.

François de la Vergne, marquis de Tressan, mourut le 15 Mars 1750. dans sa quatre-vingt-quatrieme année : il avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment de Condé, & aide de camp de M. le duc de Lauzun, en Irlande, où il fut blessé à la bataille de la Doine ; il acheta ensuite une enseigne de gendarmerie, & se trouva en cette qualité à plusieurs affaires générales, & détachements de guerre après la bataille de Marseille, où il servit utilement à la tête d'un escadron dont tous les officiers avoient été tués, ou mis hors de combat. Le feu roi voulut lui faire l'honneur de l'attacher au service de sa personne, & lui donna l'agrément du premier guidon des gendarmes de la garde de Sa Majesté.

Il y continua ses services jusqu'au temps où ses incommodités, occasionnées par la chute d'un cheval blessé, qui tomba sur lui, l'obligerent de quitter le service ; il avoit épousé en 1704. *Louise-Magdelene* Brulard, de la branche de Genlis, fille du marquis de Broussin, veuve alors du marquis de Roque-Epine, tué dans un fourrage en Italie, en 1701. à la tête d'un régiment de Cavalerie de son nom. Il n'a eu de ce mariage que *Louis-Elisabeth* de la Vergne, comte de Fressan, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Toulois, & ci-devant commandant en Boulonnois, & aux côtes de Picardie, membre de l'académie royale des sciences & bel-

les lettres de Berlin, né le 4 Novembre 1705.

Le marquis de Freſſan eſt frere aîné de *Louis* de la Vergne de Freſſan, comte de Lyon, premier aumônier de feu S. A. R. M. le duc d'Orléans, du conſeil de conſcience, mort archevêque de Rouen en 1733.

Il étoit fils de *François* de la Vergne, marquis de Freſſan, & de *Louiſe* Beon, de la branche cadette de Beon de Luxembourg. Ce *François* de la Vergne, avoit eu pour mere, *Marie-Charlotte* de Monteinard, & étoit l'aîné de vingt-deux enfants du même lit, dont dix-neuf ont paſſé l'âge de 70 ans. L'un de ſes freres avoit été comte de Lyon, aumônier de S. A. R. Monſieur, frere du roi, & eſt mort évêque du Mans. La cadette de tous étoit *Louiſe-Eliſabeth* de la Vergne de Freſſan, laquelle en premieres noces épouſa le comte de Veillac, chevalier d'honneur de feu ſon alteſſe royale Madame, chevalier des ordres du roi, & en ſecondes noces le comte de la Mothe-Houdancourt, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, lieutenant général des armées du roi, dont elle eut le maréchal de la Mothe-Houdancourt, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier d'honneur de la reine, & chevalier des ordres du roi, & le comte de la Mothe-Houdancourt, tué à la tête du régiment de Lorraine, dans la ville d'Aire, aſſiégée par les alliés, & défendue par le comte de Goeſbriant.

Les armes: *d'azur à une croix recroiſettée d'or, au chef de gueule, chargée de 3 étoiles d'or.*

Mercure de Mai 1750.

VERHUZE : branche éteinte de l'illuſtre & ancienne maiſon de Châtillon-ſur-Marne. Elle n'a fourni que quatre degrés. L'auteur de cette branche eſt *Louis* de Blois, ſecond fils de *Jean*, bâtard de Blois I. du nom, ſeigneur de Trelon. *Voyez* CHATILLON.

VERMANDOIS : Les anciens comtes de Vermandois ſont iſſus de la ſeconde race des rois de France, & deſcendent de *Pepin*, roi d'Italie, ſecond fils de l'empereur Charlemagne, & d'Hildegarde ſa deuxieme femme. *Herbert II.* comte de Vermandois, qui en étoit iſſu au quatrième degré, mort en 943. fut un prince factieux. *Herbert V.* qui aſſiſta au ſacre de *Philippe I.* roi de France l'an 1059. fut le dernier des anciens comtes de Vermandois.

Les derniers comtes de Vermandois ont commencé à *Hugues* de France, comte de Vermandois, de Valois, & de Chaumont en Vexin, ſurnommé le Grand. Il étoit le troiſieme fils de *Henri I.* roi de France, & d'*Anne* de Ruſſi. Il épouſa en 1067. *Adelle*, comteſſe de Vermandois, de Crepi & d'Amiens, fille de *Herbert VI.* comte de Vermandois, & d'*Adelle*, comteſſe de Valois & de Crepi. Il mourut en 1112. à Tharſe en Cilicie. Sa poſtérité a fini à *Raoul II.* dit le jeune, comte de Vermandois, mort ſans enfants en 1163. *Eliſabeth* ſa ſœur traita du comté de Vermandois avec le roi Philippe-Auguſte qui l'annexa à la couronne. Des derniers comtes de Vermandois ſortirent les anciens ſeigneurs de Chaumont en Vexin. *Voyez* CHAUMONT.

Les armes de ces derniers comtes de Vermandois ſont : *échiqueté d'or & d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or*, ſuivant Meſſieurs de Saint-Marthe.

Louis de Bourbon, fils légitimé du roi Louis XIV. mort en 1683. porta le titre de comte de Vermandois.

VERNAI : *d'argent au cerf de gueule grimpant, chargé d'un croissant d'argent sur l'épaule sénestre, au chef d'azur.*

VERNE DE RODE (la) : Le roi d'Espagne Charles II. voulant récompenser les services de *Ferdinand* de la Verne de Rode, sergent général de ses armées aux Pays-Bas, & lieutenant général de celles de l'empereur Léopold, lui accorda par lettres du mois de Septembre 1686. le titre de marquis, avec faculté de l'appliquer sur quelle terre qu'il dénommera dans les pays-Bas, pour lui & ses descendants. Le marquis de la Verne, sorti d'une famille noble, de Bourgogne, avoit épousé *Magdelene* de Steenberghe, dont il a laissé pour fille unique & héritiere *Anne-Françoise* de la Verne. Elle a éte mariée à *Louis-Philippe* de Claris, comte de Clairmont, baron d'Argenteau, lequel a pris le titre de marquis de la Verne. Il est décédé en 1714. & a laissé *Louis-Ferdinand-Joseph*, marquis de la Verne de Rode, comte de Clairmont, baron d'Argenteau, Hermal, & du Saint Empire, grand bailli des ville & pays de Tenremonde, né en 1696. lequel a épousé en 1731. *Marianne* fille de *Philippe*, comte de Hohenlohe-Bartestein, & du Saint Empite, & de *Sophie*, princesse de Hesse-Rhinfels, dont est née le 27 Novembre 1736. *Marie-Elisabeth-Waldburge-Anne-Louise* de Claris, mariée le 17 Octobre 1751. au comte regnant de Limbourg-Strium-Brochorst, enseigne héréditaire du duché de Zutphen, vice-amiral de Frise, de Groningue, & d'Ommeland, chambellan de l'empereur. *Tabl. gén. part. V. p. 78.*

Les armes : *d'azur à la rose de gueule, sur un vol & demi d'or.*

VERNE (la) : Terre & seigneurie, qui fut érigée en comté sous le nom de comté de la Verne, par lettres du mois de Décembre 1717. enregistrées à Dôle en faveur d'*Antoine-Alexis* Tranchant.

VERNEDE : Seigneurie en Armagnac, qui a donné le nom à une branche de Corneillan, qui a eu pour auteur *Gérauld* de Corneillan, dit de Vernede, seigneur de Vernede, & en partie de Corneillan. *Voyez* CORNEILLAN.

VERNEUIL : Cette terre fut érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1600. enregistrées en la chambre des comptes le 15 Juil. suivant, en faveur de *Catherine Henriette* de Balzac, fille de *François* de Balzac, seigneur d'Entragues, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Touchet. Cette dame qui mourut le 9 Février 1633. eut du roi Henri IV. *Gaston* de Foix, appellé depuis *Henri* de Bourbon, légitimé par lettres du mois de Janvier 1603. enregistrées le 18 du même mois, en faveur duquel le marquisat de Verneuil fut érigé en duché-pairie, par lettres de Juillet 1652. & enregistrées le 15 Décembre 1663. Ce prince qui avoit quitté l'évêché de Metz pour se marier, mourut sans postérité le 28 Mars 1682. & Verneuil retourna au roi.

VERNEUIL : Châtellenie en Tourraine, relevant du roi, érigée en marquisat, avec union de la vicomté de Bets, &c. au mois d'Avril 1746. en faveur d'*Eusebe-Jacques* Chapoux de Verneuil, introducteur des ambassadeurs & princes étrangers. *V.* CHAPOUX.

VERNICOURT : *Marie - Marguerite* Chaillou, épouse d'*André-Jean* Lalouette-Vernicourt, maréchal des camps & armées du roi mourut le 12 Mars 1756.

VERNON : Maison originaire d'Écosse, établie en France dans le quinzieme siecle, qui n'a formé que trois degrés, ayant fini à *Raoul* Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin en Poitou, grand fauconnier de France en 1514. & mort le dernier Septembre 1516.

Les armes : *d'argent à 3 têtes d'ours arrachées de sable, emmuselées d'or.*

VERNOUILLET : Terre dans le Vexin, qui fut portée en dot par *Marguerite* Alleaume, à *Jacques* Romé, seigneur de la Fontaine, président en la chambre des comptes au parlement de Normandie. *Voyez* ROMÉ.

VERSOI : Baronnie au pays de Gex, qui fut vendue l'an 1581. pour vingt-cinq mille écus d'or, à *Nicolas* de Watteville, chevalier de l'Annonciade, & érigée en 1538. en marquisat, par *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie. *Voyez* WATTEVILLE.

VERREYCKEN : *Pierre-Ignace* de Verreycken, chevalier de l'ordre d'Alcantara, baron de Boulez & de Géves, vicomte de Breveci, seigneur de Sart, Ways, Ruart, Chambellan héréditaire du comté de Namur, grand bailli de Nivelle & du Roman, pays du Brabant, étoit fils de *Louis-François*, créé baron de Bonlez en 1643. & de Géves en 1649. mort en 1654. *Pierre-Ignace* épousa *Anne-Marie* de Busleiden, niéce de *François*, archevêque de Besançon. Le comte de Laurent-Sart avoit pour frere *Charles* de Verreycken, créé baron d'Impden, en 1659. & marié à *Marguerite* de Schronhove, dont *Louise* de Verreycken, mariée à *Philippe* de Hennin-Liétard, comte de Bossut, chevalier de la toison d'or, mort le 25 Mars 1688.

VERRIERES : C'est une seigneurie érigée en baronnie par lettres du mois d'Octobre 1569. enregistrées le 4 Décembre 1570. en faveur d'*Adam* de Goudon, seigneur de Varennes.

VERSORIS : Famille qui a donné plusieurs illustres avocats au parlement de Paris, & qui étoit autrefois établie aux environs de Falaise en Normandie. Son nom étoit le Tourneur, qui fut latinisé en celui de *Versor* par *Jean* le Tourneur, qui vint s'établir à Paris, vers le regne de Charles VII. Il y fut un des premiers docteurs de l'Université, & composa plusieurs ouvrages latins, que l'on nomma *Versoris opera*, ce qui donna le nom de Versoris à la famille. *Charles* Versoris, seigneur, patron d'Agi, & de Beauvoir, maître des comptes, & intendant de l'hôtel royal des invalides, épousa le 10 Septembre 1689. *Marie* Versoris sa cousine, & en secondes noces le 3 Mars 1695. *Genevieve* Bourgoin.

VERTAIMG : Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en comté par lettres de l'archiduc Albert, du 8 Février 1614. en faveur de *Philippe* de Rubempré, seigneur d'Everberghe, du conseil suprême du roi Philippe II. gentilhomme de sa chambre, capitaine de lances & d'hommes d'armes, gouverneur & capitaine général des châtellenies de Lille, Douay & Orchi, chevalier de l'ordre de la toison d'or, en 1624. *Voyez* RUBEMPRÉ.

VERTUEIL : Les seigneurs de Vertueil qui portoient *de gueule*, étoient issus de la maison d'Albret,

par *Berard* d'Albret, seigneur de Verteuil & de Veyres, &c. fils puîné d'*Amanjeu*, sire d'Albret VII. du nom, & de *Rose* du Bourg. *Berard* fut deshérité par son pere, pour avoir pris le parti des Anglois. Il épousa en 1318. *Giraude*, dame de Gironde. Il en eut *Berard* d'Albret II. seigneur de Veyres & de Rions, mort sans postérité. *Amanjeu* d'Albret, seigneur de Vertueil, qui épousa en 1345. *Mabille* d'Escoussan. Il en eut *Berard* d'Albret III. du nom, mort sans enfants légitimes. Il eut un fils naturel nommé *Michel* d'Albret, écuyer, établi capitaine de la ville & du château de Bragerac, par lettres du roi du 14 Juin 1399. *Voyez* le Pere Anselme, Tom. VI. pag. 221. & suiv.

VERTEUIL : Il y a eu une branche de la maison de la Rochefoucauld, du nom de Verteuil, séparée dès l'an 1300. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

VERTHAMON : *François* de Verthamon, maître des requêtes, seigneur de Breau, obtint par lettres du mois d'Août 1643. enregistrées les 23 & 27 Mai 1644. que la seigneurie de Manœuvre fut érigée en baronnie. Elle a été érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1653. enregistrées le 15 Juin 1657. en faveur de son fils *Michel* de Verthamon, qui eut de *Marie* d'Aligre, *François-Michel* de Verthamon, premier président au grand conseil, & greffier des ordres du roi le 4 Février 1716. qui a survécu à tous ses enfants, & a fait héritier le fils du président d'Aligre.

Les armes : *écartelé au 1 de gueule à un lion passant d'or, au 2 & 3, cinq points d'or équipollés à 4 d'azur, au 4 de gueule plein.*

VERTUS : Petite ville en Champagne, anciennement fief mouvant de l'Eglise métropole de Rheims, comme il se voit par plusieurs hommages, qui en ont été rendus par les comtes de Champagne & Vertus. Elle passa avec la Champagne dans la main du roi de France, & fut donnée en dot sous le titre de comté, au lieu de la ville de Sommieres, à *Isabeau* de France, & à son mari *Jean-Galéas* Visconti, depuis duc de Milan, pour eux & leurs successeurs, à la charge de retour, au défaut d'enfants, par lettres du roi *Jean*, du mois d'Avril 1371. ce qui fut confirmé en 1375. par le roi Charles V. frere d'*Isabelle*. De son mariage naquit une fille unique, *Valentine* de Milan, mariée à *Louis* de France, duc d'Orléans, qui par cette alliance acquit les comtés de Vertus & d'Asti, avec des droits incontestables sur le duché de Milan. Par le partage fait en 1445. entre ses enfants, le comté des Vertus échut à *Marguerite* d'Orléans, comtesse d'Estampes, qui épousa en secondes noces *Richard* de Bretagne, & lui porta en dot le comté de Vertus. Leur fils *François II.* duc de Bretagne, fit don de ce comté, par lettres du 29 Septembre 1485. à son fils naturel *François* de Bretagne, baron d'Avaugour, dont la postérité masculine s'est éteinte le 27 Septembre 1746. & qui a eu pour héritier le duc de Montbazon, issu de *Marie* de Bretagne, d'Avaugourt. *Voyez* ROHAN-MONTBAZON.

VERUQUELIN, en Normandie : *d'azur au sautoir d'argent engrêlé, & cantonné de 4 croissans d'or.*

VERVINS. *V.* BONNEVIE.

VESC : Famille noble du Dauphiné. *N*........ marquis de Vesc, a épousé *Jeanne-Louise* Dus-

on, sœur du marquis de Bonnac, ambaſſadeur de France auprès des Etats-Généraux.

Les armes : *de gueule au château à 3 tours d'argent maçonnées de ſable.*

VESPUCE : Le célébre *Améric* Veſpuce, Florentin, a donné ſon nom à une des plus grandes familles de l'Europe, & même des quatre parties du monde, dit le Gazetier d'Amſterdam, nombre LXXVIII. *Florence, 7 Septembre* 1754. Cette famille alloit s'éteindre à la mort d'une petite fille, âgéé de ſept ans. Après pluſieurs années d'un ſecond mariage, il eſt né le 24 Août 1754. un enfant mâle de cette noble & ancienne famille. Le pere de ce nouveau rejetton a ſoixante-quinze ans. Il eſt encore robuſte & vigoureux, mais il a le malheur d'être privé de la vue. Sa fortune eſt très-médiocre. Ses ayeux ne furent pas non plus fort opulents. Le nom de leur maiſon, avec les bienfaits qu'ils reçurent des Princes de Médicis, furent toujours leur unique ſoûtien.

VEXIN : Il y a le Vexin François, & le Vexin Normand. Ce pays a eu des comtes dès le dixieme ſiécle. Par la retraite de *Simon*, comte du Vexin, qui ſe fit religieux en 1077. & qui mourut à Rome le 30 Septembre 1082. le comté du Vexin revint au domaine de nos rois.

VEYNES : Famille noble du Dauphiné, qui poſſéde la ſeigneurie de Bourg de Valence, érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1695. enregiſtrées au parlement de Grenoble le 10 Mars 1696. en faveur de *Claude* de Veynes, ſeigneur du Prayet, & de l'Iſle-Adam, fils d'*Antoine* de Veynes, & de *Louiſe-Marie* de Moreton-Chabrillan. Il avoit épouſé *Françoiſe-Marie* Pourroi de Qunſonat, dont il a eu,

I. *Louis* de Veynes, marquis du Bourg de Valence, alliée à *Victoire* de la Tour de Gouvernet, dont, 1. *François*, dit le comte de Veynes, 2. *Jean-Louis*, 3. *Frédéric*, chevalier de Malte.

II. *Claude* de Veynes, commandeur de l'ordre de Malte.

III. *Marie* de Veynes, mariée avec *Alexandre* de Roux de Caubert, comte de Laric. *Tabl. gén. part. V. pag.* 90.

VEYRAN DE PAULAN, en Languedoc: *de gueule à 3 pals d'or.*

VEZE ou LA VEZE : Famille du Querci, dont l'origine remonte à *Arnauld* de Veze, natif de Cahors en Querci, qui vivoit en 1280. *Hugues* de Veze, qui en deſcendoit au quatrieme degré, quitta le nom de Veze, pour ne prendre que celui de vicomte de Carmain ; & que ſa poſtérité a conſervé. *Voyez* CARMAIN.

Il y a une branche de Veze, dont on n'a pas trouvé la jonction, les titres ayant été perdus par le malheur des guerres civiles de Religion, qui ont déſolé la Provence & le Vivarais depuis 1561. juſqu'en 1683. *Jean* de Veze, ou de la Veze vivoit dans la ville de Beaux à trois lieues d'Arles en Provence en 1530. *Louis* de la Veze iſſu de lui au quatrieme degré, épouſa en 1710. *Catherine* Bolan, dont il a eu, 1. *Jacques-Louis* de la Veze, né en 1714. marié le 1. Septembre 1740. à *Marguerite* Malfay. 2. *Jean-François* de la Veze. 3. *Baptiſte* de la Veze, eccléſiaſtique. 4. *Catherine* de la Veze, mariée en . . . . . .

VEZAN, en Languedoc : *d'azur à une bande d'argent ſurmontée de 2 croiſſants de même.*

VEZILLY ; Seigneurie en Champagne

Champagne, qui échut au commencement du quatorzieme siecle à *Jean* de Conflans, du chef de *N....* de Bazoches, son ayeule maternelle. Il étoit fils de *Hugues* de Conflans III. du nom, seigneur d'Estoges, maréchal de Champagne, qui avoit pour quatrieme ayeul *Engelbert*, troisiéme fils de *Gauthier I.* du nom, comte de Brienne, lequel ayant eu en partage la seigneurie de Conflans, en prit le nom & le transmit à sa postérité, en conservant les armes de Brienne. *Voyez* CONFLANS.

VEZONS : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent, posées 2 & 1, & en pointe d'un lion d'argent.*

VIALART : Famille originaire d'Issoire en Auvergne. On trouve *Pons* Vialart, juge de la ville d'Issoire, qui fut pere de *Jean* de Vialart, avocat au parlement de Paris, puis président à mortier au parlement de Rouen en 1540. *Antoine* Vialart, un de ses fils, religieux de l'ordre de Saint Benoît, abbé de Bernai, & prieur de Saint Martin des champs, fut élevé à l'archevêché de Bourges le 23 Août 1572. *Michel* Vialart frere aîné de cet archevêque, fut lieutenant civil au Châtelet de Paris en 1546. maître des requêtes en 1553. président au parlement de Rouen en 1567. président au grand conseil en 1572. & fut assassiné en 1576. Ses meurtriers furent décapités. Cette famille a donné encore un évêque d'Avranches dans *Charles* Vialart, religieux Feuillant, & un évêque & comte de Châlons, dans *Félix* Vialart, sacrés l'un & l'autre en Juillet 1642. La branche aînée a fini dans *Michel* Vialart, conseiller au parlement, mort sans postérité le 12 Octobre 1703.

Les seigneurs d'Orvilliers, branche cadette, ont commencé à *Jean* Vialart, second fils de *Michel I.* Il fut seigneur d'Orvilliers près de Houdan, & il mourut en 1623. Sa postérité a fini aux enfants d'*Archambaud* Vialart, seigneur d'Orvilliers, mort en 1668.

Les seigneurs de Ville-l'Evêque, & de Favieres sont une autre branche cadette, sortie de *Denis* Vialart, troisieme fils de *Michel I.* Il fut seigneur de Ville-l'Evêque & de Favieres. *Louis* Vialart, seigneur de Ville-l'Evêque, &c. Son arriere-petit-fils, produisit ses titres de noblesse devant l'intendant de Paris en l'an 1700. & mourut sans enfants. Ses freres puînés, *Philippe Alexandre* Vialart, seigneur de la Boulai, & *Charles* Vialart, seigneur d'Orvilliers, n'eurent que des filles de leur mariage.

Les armes : *d'azur au sautoir d'or cantonné de 4 croix potencées de même.*

VIANGE : C'est une seigneurie dans l'Autunois, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1723. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon le 12 Décembre 1724. en faveur de *Claude* de Morei.

VIART : *d'or au phénix de sable, sur un brasier de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 coquilles d'argent.*

VIAS, en Provence : *de gueule à une croix doublement potencée d'argent, au chef d'or, chargé de 3 coquilles de sable.*

VIAU DE CHAMPLIVAUT : *de gueule à la bande d'or, accompagnée de six merlettes de même mises en orle.*

VIBRAYE : Châtellenie qui étoit possédée par *Jacques* Hurault, sei-

gneur de Cheverni, que le roi Louis XII. établit bailli & gouverneur de Blois, & dont la postérité a été illustrée par un chancelier de France. *Voyez* HURAULT.

VIC: Maison originaire de Guyenne, selon *François* Duchesne, & M. Fourni. Elle a donné un garde des sceaux de France, & un archevêque d'Ausch.

Raymond de Vic, seigneur de Camarde & de Travers, que *François* Duchesne, & M. de Fourni, disent originaire de Guyenne, est le premier de cette maison que l'on connoisse. Il fut marié deux fois. De sa seconde femme *Comtesse* de Sarred, il eut entre autres enfants, *Meri* & *Dominique* de Vic, dit le capitaine Sarred, enseigne, puis capitaine aux gardes, ayant servi de sergent à la bataille d'Ivri. le 14 Mars 1590. Il s'y comporta si vaillamment que le roi Henri IV. par lettres du mois de Février 1603. voulut que lui, son frere, & leur postérité ajoutassent à leurs armes un petit écusson d'*azur*, *chargé d'une fleur de lys d'or*. Il fut successivement gouverneur de Saint Denis, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la citadelle; & vice-amiral de France: il mourut le 14 Août 1610. âgé de 59 ans, sans enfants de *Jeanne* de Merainvilliers.

Meri de Vic, chevalier seigneur d'Ermenonville, &c. étoit maître des requêtes du roi Henri III. Lorsque ce prince n'étoit encore que duc d'Anjou, il le pourvut d'une charge de maître des requêtes de son hôtel, le 26 Novembre 1581. il fut reçu le 23 Juin de l'année suivante, & l'exerça jusqu'en 1597. qu'il fut fait président au parlement de Toulouse, & conseiller d'Etat; il fut ensuite intendant de la Justice en Guyenne, & rendit de grands services au roi Henri IV. en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses, vers lesquels il avoit été envoyé en ambassade. Le roi Louis XIII. étant à Bordeaux lui donna la charge de garde des sceaux de France, comme au plus ancien conseiller d'Etat, le 24 Décembre 1621. de laquelle il ne jouit pas long-tems, étant mort le 2 Septembre 1622. De son mariage avec *Marie* Bourdineau, il eut entr'autres enfants,

1. *Dominique* de Vic, abbé du Pec, né à Paris en 1588. fait conseiller d'Etat & du conseil privé par le roi Louis XIII. en 1621. sacré archevêque de Corinthe, le 25 Mai 1625. & ensuite d'Ausch, après la mort de *Léonard* en 1629. Il mourut en 1661.

2. *Gedeon* de Vic, seigneur d'Ermenonville, maréchal des camps & armées du roi, cornette de la compagnie des deux cents chevaux légers de sa garde ordinaire, mort le 26 Février 1636. laissant de *Catherine* de Boulainvilliers; qu'il épousa le 29 Avril 1621. & qui mourut le 15 Mars 1669.

Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville, de Morand, &c. mort au mois de Février 1676. Il eut de sa premiere femme, *Marie* de Bar, fille de *Gabriel* de Bar Baugi, seigneur de Silli, & d'*Antoinette* Baronnet, qu'il épousa le 14 Janvier 1649. morte le 2 Février 1662.

1. & 2. *François* & *Dominique*, morts jeunes.

3. *Charles* de Vic, seigneur de Moran, qui suit.

4. *Honorée-Marie* de Vic, qui fit profession au prieuré de Saint Michel de Crespi, le 12 Déc. 1665.

5. *Charlotte* de Vic, reçue prieure de S. Michel de Crespi, après ses grandes tantes, le 14 Fév. 1678. De sa seconde femme *Marie* Bos-

ſan, fille de *Pierre* Boſſan, ſeigneur de Brinville, & de *Catherine* de Haraudier, qu'il épouſa le 9 Décembre 1664. il eut,

1. *Genevieve-Eugenie* de Vic, dame d'Ermenonville, de Piédefer, de Morand &c. morte le 21 Mars 1701. étant lors veuve de *Claude-Charles* de Vielz-Châtel, ſeigneur de Montalant, près Montargis.

2. *Catherine* de Vic, non mariée en 1691.

Charles de Vic, ſeigneur de Morand, commença à ſervir dans les gardes marines, puis fut lieutenant au régiment de Champagne en 1672. & enſuite cornette au régiment de cavalerie de Bleigni. Il épouſa en 1681. *Catherine* Quatreſols, fille de *Jean* Quatreſols, ſeigneur de Coubertin, auditeur des comptes à Paris, & de *Catherine* de la Cour, dont il eut,

1. *Gedeon* de Vic, né en 1687.

2. *Catherine* de Vic née le 16 Mai 1682.

3. & 4. *Charlotte* & *Eliſabeth* de Vic.

Les armes de la maiſon de Vic ſont : *de gueule à deux bras & mains dextres jointes enſemble, mouvant des deux flancs & poſées en faſce d'argent, & en chef un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & d'une bordure de même.*

VIC, en Languedoc : *d'argent à 3 tours de gueule 2 & 1, une loſange d'azur, en abîme, chargée d'une croix d'or.*

VICOMTE DE RUMAIN, de Bretagne : *d'azur au croiſſant d'or, écartelé* de Kerhoent.

VICHI-CHAMRON : Chamron eſt une ſeigneurie ſituée à deux lieues de la Loire, ſur les confins de la Bourgogne & du Lyonnois, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Décembre 1644. enregiſtrées le 5 Mai 1653. en faveur & en récompenſe des ſervices de *Gaſpard* de Vichi, gouverneur du pont Saint-Eſprit. Il étoit fils d'*Antoine* de Vichi, ſeigneur de Chamron, & de *Charlotte* de Simiane, & iſſu de *Damas* de Vichi, frere puîné de *Jean* de Vichi, qui céda en 1343. à *Pierre* de Bourbon, comte de la Marche, la terre de Vichi en Bourbonnois, en échange de celle de Jeuzac en Auvergne. Le comte de Chamron, épouſa le 8 Juillet 1630. *Hilaire* d'Albon de S. Forgueux, mere de *Gaſpard II.* de Vichi, comte de Chamron, capitaine lieutenant des gendarmes de Berri, marié à *Anne* Brulart, fille de *Nicolas*, marquis de la Borde, premier préſident du parlement de Dijon, de laquelle ſont nés,

1. *Gaſpard* de Vichi III. du nom, comte de Chamron, maréchal de camp, marié le 18 Novembre 1739. à *M. Camille-Diane* d'Albon de Saint Marcel : leurs enfans ſont,

Abel-Claude-Marie de Vichi-Chamron, né le 8 Novembre 1740.

Anne-Camille, née le 20 Mai 1745.

Alexandrette-Marie, née le 23 Avril 1743.

2. *Nicolas* de Vichi, tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris, abbé de Saint Calez.

3. *Marie*, veuve en Juillet 1750. de *N*. . . . Deffend, marquis de la Lande, maréchal de camp.

4. *Anne*, mariée à *N*. . . . . Suarès, marquis d'Aulan

Les armes : *vairé.*

VIDAL, en Beauce : *d'azur à*

3 heaumes d'argent, panachés de même, & fermés, posés de front 2 & 1.

VIDAL de Crusille : *écartelé au 1 & 4 d'or au dragon parti de sinople & de gueule, au 2 & 3 d'azur, à 2 vaches d'or avec leurs sonnettes.*

VIEFVILLE (la) : La baronnie de Stéenworde, & les terres d'Oudenhove & d'Octozel, furent unies & érigées en titre de marquisat, sous la dénomination de marquisat de la Viefville, par lettres du mois de Février 1711. enregistrées au parlement de Flandres, en faveur & en considération des services de *François-Joseph-Germain* de la Viefville, ci-devant capitaine de la garde Walonne du roi d'Espagne, marié le 21 Septembre 1709. à *Jeanne* le Poivre, veuve de *George* Gaislain de Grunthere, seigneur de Warembek, & fille de *Guillaume* le Poivre, écuyer, & de *Jeanne-Thérese* Vanden-Boogaerde. Leurs enfants sont,

1. *François-Joseph-Jean* de la Viefville, né le 13 Juillet 1714.

2. *Philippe-Jacques*, né le 25 Mars 1718.

3. *Louis-Auguste*, né le 17 Février 1723.

4. *Jeanne-Thérese.*

5. *Jeanne-Françoise*, née le 31 Août 1721.

6. *Marie*, née le 12 Juin 1724.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de 8 pieces, & 3 annelets de gueule, posés en chef, brochant sur les deux premieres fasces.*

VIEILBOURG : *Ravan* de Vieilbourg, fils de Jean de Vieilbourg, & de *Jeanne* de Fontenai, eut la terre de Myennes en partage. Il fut tué au siége de Casal en 1640. sans postérité de *Jeanne* de la Riviere : cette terre passa à ses neveux *Charles & René* de Vieilbourg, fils de *Claude* de Vieilbourg, mort de ses blessures après le siége de Candie. *René* de Vieilbourg, qui avoit pour oncle *Gilbert* de Vieilbourg, grand prieur d'Aquitaine, resta, par la mort de son frere, seul possesseur de cette terre, qui par lettres patentes du mois de Décemb. 1661. enregistrées au parlement, le 10 Février 1666. & à la chambre des comptes le 18 Février 1668. fut érigée en marquisat, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, en considération de ses longs services, & de ceux de ses pere & ayeux. *René*, qui fut lieutenant général au gouvernement des provinces de Nivernois, & Donziois, & capitaine au régiment des gardes Françoises, & qui mourut en 1669. avoit épousé *N.* . . de Bretelle de Grémonville, fille de l'ambassadeur à Venise, qui étoit frere du lieutenant général des armées du roi, tué au siége de Candie, & de *N.* . . . de Lomenie ; dont il laissa *Louis* de Vieilbourg, marquis de Myennes, colonel du régiment de Beauvoisis, & lieutenant général au gouvernement des provinces de Nivernois & Donziois, tué au siége de Namur à l'âge de 28 ans ; & *Edme Ravan* de Vieilbourg, qui devint alors marquis de Myennes, & aussi lieutenant général au gouvernement des mêmes provinces. Celui-ci étant mort au mois d'Août 1741. sans postérité, *Anne-Perrette* Hinselin de Morache se trouva la plus proche héritiere, pour ledit marquisat de Myennes, dont elle fit donation au mois d'Octobre de la même année à son neveu *Pierre-Antoine* Hinselin, chevalier, seigneur de Morache. *Voyez* HINSELIN.

Les armes : *d'azur à la fasce d'argent, chargée à dextre d'un T de sable, & à sénestre d'une molette de même.*

VIEILLEVILLE : Branche de la maison de Scepeaux, qui a donné un maréchal de France, dans *François* de Scepeaux, un des grands capitaines du seizieme siecle. *Voyez* SCEPEAUX.

VIELSMAISONS : en Champagne : *losangé d'argent & d'azur au chef de gueule.*

VIENNE, en Dauphiné : Cette ville fut autrefois la capitale du royaume des Bourguignons. Elle fut soumise à la domination des rois de France, jusqu'à l'an 879. qu'elle tomba sous le pouvoir du rebelle *Boson*, qui se fit couronner roi de Bourgogne, & d'Arles. Le comte *Hugues* s'étant emparé de ce nouveau royaume après la mort de *Louis* l'Aveugle, donna en 928. le comté de Vienne à *Eude* de Vermandois, qui le garda jusqu'à l'an 931. *Alix*, fille de *Gerard III.* céda ses droits sur le comté de Vienne à sa tante *Béatrix*, mariée à *Hugues*, seigneur de Pagni, & de Sainte-Croix, dont le fils *Hugues* prit le nom & les armes de Vienne, que ses descendants ont toujours conservés, nonobstant la vente qu'il fit en l'an 1266. à *Jean* Burnens, archevêque de Vienne, des droits qu'il avoit sur le comté de cette ville.

L'archevêque & son chapitre y avoient droit d'ailleurs, par le don qui leur en fut fait l'an 1023. par *Rodolfe* le Fainéant, roi de Bourgogne ; & l'an 1146. par l'empereur Conrad, en qualité de roi d'Arles, qui priva de ce comté le comte *Guillaume*, pour lui en avoir refusé l'hommage.

Les dauphins étoient en même tems comtes de Viennois, en vertu de la cession faite au dauphin *Guigue* de Bourgogne, par *Conrad* de Zeringhen, de tout son droit sur ce comté, dont il avoit été investi par l'empereur Lothaire.

Ce prince qui avoit succedé dans la dignité impériale à la maison de Franconie, mais qui n'avoit aucun droit sur les Etats héréditaires de cette maison, dont étoit le royaume de Bourgogne, voulut exiger l'hommage de *Renaud*, comte de Bourgogne, & de *Guillaume*, comte de Vienne, son frere, & sur leurs refus il avoit donné leurs Etats à *Conrad* de Zeringhen.

Le dauphin *Humbert* en 1338. força les Habitants de Vienne à recevoir ses loix, & engagea le chapitre à lui céder la jurisdiction, qu'il exerçoit sur cette ville avec l'archevêque, qui remit tout son droit au dauphin *Louis*, qui fut depuis le roi Louis XI. Cependant les dauphins reconnoissoient tenir en fief de l'église de Vienne le comté de Viennois, pour lequel ils offroient tous les ans un cierge de 12 livres le jour de la fête de Saint Maurice. Cet usage a continué jusqu'à présent, & ce cierge est offert par l'officier, appellé le gardien de Vienne.

VIENNE : Est une ancienne & illustre maison de Bourgogne, qui a donné un archevêque de Besançon, un de Rouen, auparavant évêque d'Autun, puis de Beauvais, un évêque duc de Langres, un grand amiral de France (a), un chevalier du Saint-Esprit, &

(a) *Dans* Jean *de Vienne, chevalier, qui rendit de grands services aux rois Charles V. & Charles VI. dans les guerres qu'ils eu-*

un de la toison. *Benigne* de Dinteville, porta en mariage Commarin, ancienne baronnie de Bourgogne, à *Gerard* de Vienne, seigneur de Pimont, d'Antigni, & de Ruffei, chevalier d'honneur de la reine *Eleonore* d'Autriche, qui avoit pour septieme ayeul, *Hugues IV.* seigneur de Pagni. *Benigne* de Dinteville fut mere de *François* de Vienne, marié à *Gillette* de Luxembourg, dont naquit *Antoine* de Vienne, chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la baronnie de Commarin, fut érigée en comté en Mai 1588. Il étoit frere de *Jean* de Vienne, baron de Ruffei, qui fut fait chevalier du Saint Esprit le 31 Décembre 1584. Le comte de Commarin épousa *Claude* d'Esquilli, de laquelle il eut *Jacques-François* de Vienne, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, charge que posséda son fils, *Charles*, comte de Commarin, né de *Françoise* de la Magdelene de Ragni. Ce seigneur fut lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Châtillon-sur-Seine. Son fils *Henri* de Vienne, comte de Commarin, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, laissa deux fils, *Charles* & *Louis*. L'aîné épousa en 1698. *Anne* de Châtelus, qui eut pour fille unique, *Judith* de Vienne, comtesse de Commarin, mariée en Juillet 1725. à *Joseph* Damas, marquis d'Antigni, colonel du régiment de Boulonnois.

Louis de Vienne, baron de Châteauneuf, fut reçu en 1697 chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, & Elu de la Noblesse de cette province, en 1721. Il se maria en 1709. à *Marie* Comeau, dont naquirent *Anne Catherine-Bernarde* de Vienne, femme de *Richard* Fiot de Mimeur, capitaine de cavalerie, & *Louis-Henri*, dit le comte de Vienne, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, marié en 1731. avec *Henriette* de Saulx de Tavannes, dont,

Louis-Ursule de Vienne, né le 17 Octobre 1734. & trois filles.

Les armes : *de gueule à une aigle d'or armée d'azur.*

L'auteur commun de la maison de Vienne est *Philippe*, seigneur d'Antigni, qui vivoit en 1241. *Hugues III.* son arriere petit-fils, seigneur de Pagni, épousa *Béatrix* de Vienne, fille de *Guillaume*, comte de Vienne, & de Mâcon. *Hugues IV.* leur fils aîné succéda au comte de Vienne. Il prit le nom & les armes de Vienne, que ses descendants ont toujours depuis porté, nonobstant la vente qu'il fit l'an 1256. du comté de Vienne à *Jean* de Burnin, archevêque de Vienne. Il étoit mort en 1277. La branche aînée de cette maison s'est éteinte dans *Jean* de Vienne, mort sans alliance en 1399.

Les autres branches sont,

1. Les seigneurs de S. George & de Sainte Croix, sortis de *Hugues* de Vienne VI. second fils de *Guillaume* de Vienne II. seigneur de Longwi, & de *Huguette*, dame de Sainte Croix & d'Antigni. Ils ont fini à *Jean* de Vienne, sei-

rent contre les Anglois : il fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396. & les historiens en parlent comme d'un des plus vaillants & courageux seigneurs de son tems. Il portoit : de gueule à l'aigle d'or.

gneur de Bussi, S. George, &c. mort sans alliance dans le quinzieme siecle.

2. Les seigneurs de Pimont & de Ruffei, comtes de Commarin. Ils ont eu pour auteur *Philippe* de Vienne, fils aîné de *Hugues* de Vienne V. du nom, seigneur de Longwi, & de *Marguerite*, dame de Ruffei, sa seconde femme. La seigneurie de Commarin entra dans cette branche par le mariage de *Gerard* de Vienne, seigneur de Pimont, &c. avec *Benigne* de Dinteville, dame de Commarin. C'est ce que j'ai déja dit au commencement de cet article.

3. Les seigneurs de Chevreau. Ils ont eu pour auteur *Jean* de Vienne, fils puîné de *Louis* de Vienne, seigneur de Pimont, & d'*Isabeau* de Neuf-châtel, mort en Novembre 1525. Sa postérité a fini à *François* de Vienne, baron de Chevreau, mort sans postérité, qui institua en 1596. pour son héritier *Jacques* de Vienne, seigneur de Ruffei, son cousin.

4. Les seigneurs de Pagni & de Saillenai. Ils ont commencé à *Jean* de Vienne, fils aîné de *Philippe* de Vienne II. du nom, seigneur de Pagni, & de *Jeanne* de Geneve, sa seconde femme. Il mourut en 1340. *Jeanne* de Vienne porta les biens de cette branche en 1436. à *Jean* de Longwi, seigneur de Givri, son mari.

5. Les seigneurs de Rollans & de Listenois. Ils descendent de *Guillaume* de Vienne, fils puîné de *Jean* de Vienne, seigneur de Pagni, & de *N*..... dame de Rollans. *Anne* de Vienne porta les grands biens de cette branche en 1462. à *Jean* de Vienne, son parent, seigneur de Montbis.

6. Les seigneurs de Montbis & d'Arc en Barrois. Ils ont pour chef *Guillaume* de Vienne, troisieme fils de *Philippe* de Vienne, seigneur de Rollans, & de *Philiberte* de Maubec. Il mourut en l'année 1471. Sa postérité a fini à *François* de Vienne II. mort à Turin sans alliance en 1537. Il institua pour son héritier *Antoine* de Beaufremont, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

7. Les seigneurs de Clairvaux. Ils commencent à *Philippe* de Vienne, troisieme fils de *Guillaume* de Vienne, seigneur de Montbis, & de *Beatrix* de Cusance. Il vivoit en 1517. Cette branche s'est éteinte après quatre degrés dans les fils de *Claude* de Vienne, seigneur de Clairvaux, presque tous morts au service. Ce *Claude* fut un des chefs des Religionnaires de France.

8. Les seigneurs de Vauvillars, comtes de Châteauvieux, qui descendent de *Nicolas* de Vienne, second fils de *Claude* de Vienne, seigneur de Clairvaux, & de *Claudine* du Châtelet. Son fils, *Marc* de Vienne, sire de Vauvillars, épousa en 1587. *Marie*, dame de Châteauvieux. Leur petite-fille, *Françoise* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, porta par son mariage le 25 Septembre 1649. les biens de sa branche à *Charles* de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine. Elle mourut en 1669. laissant postérité.

9. Les seigneurs de Mirebeau. Cette branche a commencé à *Jean* de Vienne, fils puîné de *Hugues* de Vienne, & d'*Alix* de Villars. Il vivoit en 1283. & son arriere petite-fille, *Jeanne* de Vienne, dame de Mirebeau, héritiere de ses freres, épousa *Simon*, seigneur de Grançon. *Voyez* le P. *Anselme* sur la maison de Vienne.

VIENNE GIROSDOT, en Champagne : *d'argent à l'aigle éployée de sable.*

VIENNE-BRONIERE (de), en Dauphiné : *de gueule à l'aigle éployée d'or.*

VIENNE (la), en Champagne: *de gueule au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent, accompagné de trois merlettes de sable.*

VIENNE-LE-CHASTEAU : C'est une baronnie où *Catherine*-de Rougé du Plessis-Belliere, veuve de *François* de Blanchefort, marquis de Crequi, maréchal de France, eut permission d'établir un gruyer & autres officiers des eaux & forêts, par lettres du 18 Décembre 1702. enregistrées le 15 Janvier 1703. Cette terre a passé de la maréchale de Crequi à son neveu le marquis du Plessis-Belliere, dont la princesse d'Elbeuf, sa sœur, a hérité.

VIENNE ou VIANDEN, dans le duché de Luxembourg. On fait remonter l'origine de ces comtes au huitieme siécle. On lit au moins que vers l'an 711. les seigneurs de Vienne ou Vianden avoient déja le titre de comtes. La généalogie de ces comtes commence à *Frédéric I.* mort après l'an 1150. & finit à *Godefroi III.* qui se croisa, & mourut dans l'isle de Chypre en 1335. ne laissant que deux filles, *Marie* & *Adelaïde*. *Marie* épousa *Simon*, comte de Spanheim. *Adelaïde* se maria à *Othon*, comte de Nassau. Les biens des comtes de Vienne furent alors partagés, & entrerent dans la possession des comtes de Spanheim & de Nassau.

VIENNOIS. *Voyez* DAUPHINÉ.

VIENNOIS : Maison noble d Dauphiné, qui a pour auteur *Amedée* Donné de Viennois, *fils naturel* du dernier dauphin *Humbert II.* Il mourut en 1361. *Louis* de Viennois, chevalier, né le 1. Janv. 1696. descend de cet *Amedée* au douzieme degré. Il a longtems servi en qualité de capitaine dans le régiment de la couronne. Il s'est marié avec *Justine-Agathe* de Lattier, fille de *François* de Lattier, écuyer, seigneur de Solette, & d'*Elisabeth* du Pui-Montbrun, dont il a un fils unique, nommé *Jacques* de Viennois. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri*.

VIERVILLE : *fascé d'argent & d'azur de six pieds à la bande de gueule.*

VIERZON : *d'azur au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule.*

VIESQUE, de Bretagne : *d'azur à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1.*

VIEUVILLE : La terre de *Sy* fut érigée en marquisat sous le nom de la Vieuville vers l'an 1595. en faveur de *Robert* de la Vieuville, vicomte de Farbus, chevalier des ordres du roi, & grand fauconnier de France, fils de *Pierre* de la Vieuville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Rheims, de Mezieres & du Rethelois, & petit-fils de *Sebastien*, qui vint en France avec la duchesse *Anne* de Bretagne, & dont le pere *Jean* Coskaer, ou Cosker, gentilhomme Breton, seigneur de Farbus en Artois, prit le nom de la Vieuville. *Robert* fut pere par sa seconde femme, *Catherine* d'O, de *Charles I.* duc de la Vieuville, que *Marie* Bouhier de Beaumarchais fit pere de *Charles II.* dont le fils aîné, *René-François*, marquis de la Vieuville, décedé le 9 Juin

1719. a laissé de sa deuxieme femme *N*...... *Louise* de la Chaussée d'Eu,

I. *Jean-Baptiste-René*, marquis de la Vieuville, marié le 26 Août 1719. à *Anne-Charlotte* de Creil, dont,

1. *Anne-Genevieve*, née le 30 Septembre 1727. qui a épousé son oncle.

2. *M. Anne-Augustine*, veuve du 9 Mars 1750. de *Ferdinand-Auguste* del Pozzo, marquis de la Trousse.

3. *N*.... née en 1741.

II. *Charles-Louis-Marie*, dit le comte de la Vieuville, né le 20 Août 1637. mestre de camp de cavalerie, marié à sa niéce.

Charles II. duc de la Vieuville, épousa le 25 Novemb. 1649. *Françoise* de Vienne, comtesse de Châteauvieux & de Confolant. Il fut nommé lieutenant général des armées du roi en 1652. au gouvernement de Poitou, chevalier d'honneur de la reine en 1670. choisi en 1686. par le roi pour gouverneur de *Philippe*, duc de Chartres, petit-fils de France; reçu le 31 Déc. 1688. chevalier des ordres du roi. *Charles I.* son pere, duc de la Vieuville, & *Robert* son ayeul, marquis de la Vieuville, avoient été honorés de cette place en 1599. & 1609. L'un & l'autre furent grands fauconniers de France. *Charles I.* avoit été fait surintendant des finances en 1623. puis disgracié; rappellé par le cardinal Mazarin, & rétabli surintendant des finances. Ce fut en sa faveur que la baronnie de Nogent-l'Arthaud, avec plusieurs autres terres, fut érigée en duché-pairie sous le nom de la Vieuville, par lettres du mois de Décembre 1651 qui ne furent point enregistrées.

Le comté de Confolant fut le partage de *Charles-Emmanuel* de la Vieuville, deuxieme fils de *Charles II.* lequel devint marquis de S. Chamond par son alliance avec *Marie-Anne-Mitte* de Chevrieres, mere de *Charles-Louis-Joseph* de la Vieuville, marquis de S. Chamond, mort le 4 Mai 1744. Il avoit épousé *Genevieve* Gruin, morte le 8 Mai 1748. laissant pour enfants,

1. *Charles-Louis-Auguste* de la Vieuville, marquis de S. Chamond, comte de Vienne & de Confolant, premier baron du Lyonnois, né le 11 Septembre 1726. colonel d'infanterie du mois de Mars 1749.

2. *Catherine-Charlotte-Louise*, née le 15 Avril 1725. mariée le 12 Décembre 1747. à *Marc-Antoine*, marquis de Custine.

3. *N*.....

Les armes de la Vieuville-Coskaer, de Bretagne: *d'argent à sept feuilles de houx de sinople, sur un écartelé au 1. & 4. de la Vieuville d'Artois, au 2. & 3. d'O.*

VIEUX (de), en Normandie: *burelé d'argent & d'azur à l'aigle de gueule, brochant sur le tout.*

VIEUX-CHARTET, de Bretagne: *d'azur au château d'argent.*

VIEUX-PONT, Maison dont le nom a été illustre en Normandie, & dans le pays Chartrain. Le premier que l'on connoisse, nommé *Yves*, seigneur de Vieux-Pont en Normandie, & de Courville au pays Chartrain, vivoit en 881. depuis on les voit toujours paroître sans interruption.

Robert de Vieux-Pont eut de sa femme, *Jeanne* de Tilli, *Jean* de Vieux-Pont, chevalier, seigneur de Courville, qui rendit aveu au roi de la terre de Cour-

ville en 1308 (*a*). Il épousa *Jeanne* de Vendôme, fille d'*Amauri* de Vendôme, seigneur de la Châtre-sur-Loir, & de *Marie* de Dreux (*b*).

Leurs enfants furent, *Jacqueline* de Vieux-Pont, mariée à *Hutin* le Baveux, seigneur de Maillebois : *Jeanne* de Vieux-Pont, mariée à *Pierre* Mauvoisin, seigneur de Serquigni; & *Yves* de Vieux-Pont, seigneur de Courville & de Chailloué, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. qui avoit épousé le 14 Mars 1400. *Blanche* de Harcourt, fille de *Philippe* de Harcourt, seigneur de Bonnetable, & de *Jeanne* de Tilli.

Leurs enfants furent (*c*), *Laurent* de Vieux-Pont qui suit : *Guillaume*, dont il sera parlé ci-après : & *Louis* de Vieux-Pont, qui de son mariage avec *Jacqueline* de Brouillard, fille de *Guillaume*, seigneur de Badouville, & de *Marguerite* d'Orgemont, n'eut qu'une fille, nommée *Louise*, mariée à Perceval de Billy.

Laurent de Vieux-Pont leur aîné, seigneur de Neuf-bourg, épousa le 19 Avril 1455. *Marie* de Husson, fille d'*Olivier* de Husson, & de *Marguerite* de Châlon, comtesse de Tonnerre, dont *Marie*, qui épousa *Guillaume* Paynel, seigneur de Briqueville; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Haye, seigneur de Hotot, & *Jean* de Vieux-Pont, marié le 15 Janvier 1479. à *Françoise* de Roncherolles, fille de *Pierre*, baron de Haqueville & de Pont Saint Pierre, & de *Marguerite* de Châtillon, dont *Laurent II.* de Vieux-Pont, qui suit; *Jean III.* de Vieux-Pont, dont il sera parlé ci-après, & *Marguerite*, mariée en 1501. à *François* Sauvé, seigneur du Feuillet. *Laurent II.* du Vieux-Pont, baron de Neuf-Bourg, épousa le 18. Février 1507. *Jacqueline* de Clerembault, fille aînée de *Gilles* de Clerembault, vicomte du Grand-Montreveau, & de *Jeanne* Chaperon, dont,

Marguerite, mariée le 11 Septembre 1536. à *Adrien* de Melun, baron de Landes; & *Louis* de Vieux-Pont, chevalier de l'ordre du roi, baron de Neuf-Bourg, marié 1°. le 15 Août 1543 à *Hardouine* de Champagne, fille de *Baudouin* de Champagne, baron de la Suze, dont il n'eut point d'enfants. 2°. en Mai 1559. à *Catherine* d'Aubrai, fille de *François*, baron de l'Aigle, & de *Catherine* de Presterelle, dont il eut *Jeanne-Catherine*, mariée à *Antoine* de Boulainvilliers, comte de Courtenai, & *Alexandre* de Vieux-Pont, baron de Neuf-

(a) Jean *de Vieux-Pont déclare dans cet acte qu'il ne peut donner son aveu ample & par le menu, comme il le doit, d'autant que les anciens aveux & titres de sa maison furent brûlés au lieu de la forêt où son pere faisoit demeure, au temps de la chevauchée & course que fit feu M.* Philippe *de Navarre, & ses complices.* Régistre en parchemin, couvert de bois, où sont les aveux des fiefs relevants de la comté & vicomté de Chartres.

(b) Jeanne *de Vendôme épousa* 1°. Charles, *baron d'Yvri*, 2°. Jean *de Vieux-Pont*, 3°. Jean *le Sénéchal, seigneur de Limosis.*

(c) *Dans des lettres-patentes du 22 Mai 1416. portant faculté aux enfants d'*Ives *de Vieux-Pont, de retirer quelques terres engagées par ledit défunt, il est marqué qu'ils sont de grande & noble génération.*

Bourg, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en ses conseils d'Etat & privé, vice-amiral de Bretagne, marié le dernier Février 1593. à *Renée* de Tournemine, veuve de *Jean* de l'Isle, seigneur de Marivault, fille de *Jacques* de Tournemine, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Cremeur, & de *Lucrece* de Rohan : ils eurent pour enfants,

1. *Louise* de Vieux Pont, mariée le 11 Juin 1617. à *Gui* de Rieux marquis d'Oueſſant.

2. *Renée* de Vieux Pont, mariée à *Jean-Baptiste* de Crequi, comte de Cleri, baron de Bernieule.

3. *Catherine*, mariée à *Henri*, baron de Vieux-Pont, son cousin.

Jean III. de Vieux Pont, second fils de *Jean* de Vieux Pont, & de *Françoise* de Roncherolles, épousa *Françoise* de Villette, fille de *Jean* de Villette, seigneur des Moulins, & d'Auzonville, dont *Nicole*, mariée à *Guillaume* le Roux seigneur Doinville, &

Jean IV. baron de Vieux Pont, marié à *Françoise* de Vaux, fille de *Hugues* de Vaux, seigneur de Saint Isnes, dont *André* marié à *N*...... de Saveuse, &

Jean V. baron de Vieux Pont, mariée 1. à *Marie* de Billi, fille de *Claude* seigneur de Prunai le Gillon, & de *Louise* de Ligni, 2. le 25 Avril 1597. à *Catherine* de Beaufremont, fille de *Claude* de Beaufremont, baron de Senecei, & de *Marie* de Brichanteau.

Il eut du second lit, *Louise*, mariée le 17 Novembre 1624. à *Philippe* de Crequi, seigneur d'Auffeu; *Françoise*, mariée à *Thomas* de Morand, seigneur de Courseulles, & *Henri* de Vieux Pont, mort le 27 Juillet 1670. qui de son mariage avec *Catherine* de Vieux Pont, sa cousine, eut *Catherine* de Vieux Pont, mariée à *N*... de la Noue, comte de Vair, dont postérité : & *Alexandre* de Vieux-Pont, mort le 1. Avril 1688. avoit épousé le 29 Décembre 1656. *Henriette* Auberi, fille de *Robert* Auberi, marquis de Vatan, & de *Claude* de Presteval, dont deux filles, & un fils, nommé *Guillaume-Alexandre* de Vieux Pont, lieutenant-général des armées du roi, & de la province de Beauvoisis, gouverneur des ville & citadelle de Charlemont, & des deux Givet, commandant pour le roi à Douai, marié 1. en Novembre 1704. à *Françoise-Chrestienne* Dauvet, morte le 24 Novembre 1707. 2. à *Charlotte* d'Argouges de Rasnes. 3. le 12 Mars 1713. à *Marie-Louise* de Beringhen, morte le 23 Juillet 1746.

Le marquis de Vieux Pont, mourut le 13 Février 1728. sans enfants de ses trois femmes ayant legué par son testament du 11 Février 1727. au comte d'Ailli, son cousin paternel, le marquisat de Senecei en Bourgogne, que lui avoit legué *Henri-François*, duc de Foix, son cousin, par son testament des 14 & 15 Février 1713. le comte d'Ailli, étoit issu de *Guillaume* de Vieux-Pont, qui suit.

Guillaume de Vieux-Pont, seigneur de Chailloué, second fils de *Yves* de Vieux Pont, & de *Blanche* de Harcourt, épousa 1. *Marguerite* d'Estouteville. 2. *Jeanne* de Beusville, dame de Monsiers, en Auge, fille de *Hue* de Beusville, & de *Jeanne* de Harcourt, dont vint *Jean* de Vieux

Pont, seigneur de Chailloué, marié à *Anne* d'Annebault, sœur aînée, du maréchal & amiral, & fille de *Jean* d'Annebault, & de *Marguerite* Blosset, dont il eut *Marguerite*, mariée à *Auffroi* le Voyer, seigneur de la Haie, plusieurs autres enfants, & *Guillaume* de Vieux Pont, seigneur de Chailloué, Morteaux & Mesei, qui de son mariage avec *Magdelene* de la Bertherie, fille de *Guillaume*, seigneur du Hamel, & de *Jacqueline* Mallart, eut pour enfants, *Charlotte* mariée à *Geoffroi* seigneur de Belleau en Auge; *Catherine* mariée en 1580. à *Jean* de Mauger, seigneur du Faï, & de la Forets; *Louise*, mariée 1. à *Jacques* de Liée, seigneur de Belleau. 2. à *N....* de S. Marc, près Mortagne. 3. à *Louis* de Lombelon, seigneur des Essarts; *Jean* de Vieux Pont, aumônier ordinaire du roi, & évêque de Meaux; Gilles, chevalier de Malte; *Gabriel* de Vieux Pont, qui de son mariage avec *Françoise* de Boves, n'a eu qu'une fille morte en 1645. sans enfants, de *Bernard* Potier, marquis de Blerancourt; *Auffroi* de Vieux Pont, pere de *Françoise*, morte fille, & *Pierre* de Vieux Pont, seigneur de Fatouville, capitaine de 50 chevaux-légers qui épousa 1. *Catherine* de Dampierre, fille de *René* de Dampierre, seigneur de la Cheneliere, & de *Jacqueline* de Bellai: 2. le... Juin 1606. *Esther* de Poix, veuve de *François* de Borgne, vicomte de Berneuil dernier, fille de *Jean* de Poix, seigneur de Sechelles, & de *Jacqueline* de Proissi.

Du premier lit, il eut *Jean* de Vieux Pont, pere de *Bernard*, tué en duel en 1660. &

Catherine de Vieux Pont, fille d'honneur de madame la comtesse de Soissons; mariée le 14 Février 1613. à *Jean* de Sabrevois, seigneur d'Escluselles, bisayeul du marquis de Sabrevois, marié à *Louise* de Guiri. Du second lit il eut, *Louise* de Vieux Pont, mariée 1. à *Louis* Doinville, baron d'Houetteville. 2. à *Louis-Henri*, marquis de Besançon, &

Renée de Vieux Pont, fille d'honneur de la reine, mariée le 27 Janvier 1639. à *Charles* d'Ailli, seigneur d'Anneri & de Louville, bisayeul du comte d'Ailli, marquis de Senecei.

Vieux Pont porte: *d'argent à 10. annelets de gueule 3. 3. 3. & 1.*

VIGNACOURT ou WIGNACOURT: Maison illustre, qui a donné deux grands maîtres de l'ordre de Malte; le premier dans *Aloph* de Vignacourt; le second dans *Adrien* de Vignacourt, petit-neveu du précédent. *Adrien*, né le 13 Février 1619. étoit fils d'*Adrien* de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, & de *Louise* de Saint Pierre. Il fut élu grand maître en 1690. & mourut le 4 Février 1697. *Françoise* de Vignacourt, sœur de ce grand maître, épousa *Antoine* Boyer, seigneur de Sainte Genevieve au Bois, & de Vellemoison, dont elle eut plusieurs filles; desquelles une, *Louise* Boyer, mariée à *Anne*, duc de Noailles, fut mere, entre autres enfants, du feu cardinal de Noailles.

Charles-Antoine-François-Marie, marquis de Vignacourt, a été marié le 9 Mai 1749. dans la chapelle de l'évêché de Paniers, par *Henri-Gaston* de Levis, évêque de cette ville, à *Constance-Françoise* Dusson de Bonnac. Le

marquis de Vignacourt, fils de *Robert-Antoine* de Vignacourt; eſt chef de toutes les branches de l'ancienne maiſon de Vignacourt, établies en Picardie, en Champagne, &c. La marquiſe de Vignacourt, petite fille de feu *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron, pair & doyen des maréchaux de France, & ſœur du marquis de Bonnac, ambaſſadeur en Hollande, eſt morte le 7 Décembre 1754. Elle a laiſſé de ſon mariage une fille unique, *Charlotte-Antoinette-Conſtance-Louiſe-Françoiſe* de Vignacourt, née le 30 Octobre 1750.

Les armes : *d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.*

VIGNE (la), de Bretagne : *d'argent au ſep de vigne ſerpentant de ſinople, mis en faſce, chargé de 3 grappes de raiſin de pourpre.*

VIGNEROT : Maiſon originaire du Poitou. *Jean* Vignerot, ſeigneur du Pont, en la paroiſſe de Courlai, mourut avant 1506. *Jean*, ſon fils aîné, laiſſa *François* Vignerot, ſeigneur du Pont, mort en 1572. *René* Vignerot, fils du précédent, ſeigneur du Pont de Courlai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1625. Il eut de *Françoiſe* du Pleſſis, ſœur du cardinal, ſeigneur de Richelieu, morte en 1615. *François* de Vignerot, marquis du Pont de Courlai, chevalier des ordres du roi, général des galeres de France, mort en 1646. âgé de 37 ans. Il laiſſa *Armand-Jean* Vignerot, lequel fut ſubſtitué aux nom & armes du Pleſſis-Richelieu, par le cardinal de Richelieu ſon grand oncle, & a continué la poſtérité des ducs de Richelieu. *Voyez* RICHELIEU.

VIGNIER, en Champagne : *d'or au chef de gueule à la bande componnée d'argent & de ſable brochante ſur le tout, à la bordure de France.*

VIGNOD : *écartelé au 1 & 4. d'argent au ſautoir de gueule, au 2 & 3 d'azur au caſque d'or, ſur le tout d'azur au chef d'argent, l'azur chargé d'une croix à huit bandes échancrées d'or.*

VIGNOLE : La famille des barons de Vignole eſt ancienne & illuſtre. Ayant été chaſſés de leur terre par les Anglois, ils vinrent s'établir en Languedoc. *Etienne* Vignole, dit la Hire, fameux capitaine François ſous le regne de Charles VII. en étoit iſſu. Après avoir rempli tous les devoirs d'un grand capitaine & contribué au rétabliſſement du royaume & du roi Charles VII. il mourut à Montauban en 1447. *Voyez* Mezerai, *Hiſt. de France au regne de* Charles VII. & le pere Daniel.

Les terres & ſeigneuries de Cornonterail, Sainton & Antonnegre en Languedoc, furent unies & érigées en marquiſat ſous la dénomination de Vignole en faveur de *Gaſpard* de Vignole, conſeiller du roi en ſes conſeils, préſident au parlement de Toulouſe, fils de *Jacques* de Vignole, préſident au même parlement, par lettres patentes du mois d'Août 1654. leſquelles portent auſſi érection de la terre de Saint Bonnet en vicomté ſous le nom de Vignole.

VIGNOLES (de), en Berri : *d'azur à 3 eſtrieux d'or oppoſés à 3 beſans d'argent, 2, 2, & 2, un eſtrieu & un beſan, au 2 & 3 d'azur au lion d'or, & une croix de même.*

VIGNOLES : *de ſable à un ſep de vigne, feuillé & fruité d'argent & ſoutenu par un échalas de même.*

VIGNOLES, en Champagne : *d'azur à la bande d'argent, chargé de 3 coquilles d'or.*

VIGNON, en Dauphiné : *de gueule à la grue à 2 têtes d'argent, becquée, armée, membrée de sable, & couronnée d'or.*

VIGNON TARNESIEN : *d'argent au lion de gueule, rampant contre un sep de vigne coupé, la pointe en bas, feuillé de sinople.*

VIGNORI : C'est une baronnie en Champagne, qui fut possédée dès la fin du quinzieme siecle par *Thierri IV.* seigneur de Lenoncourt. *Voyez* LENONCOURT.

VIGRÉ (de), en Bretagne : *d'argent au pin de sinople, chargé de 3 pommes au naturel, accompagné de 5 merlettes de sable, 2, 2 & 1. les ailes d'argent.*

VIGUIER, de Provence : *d'or à une bande d'azur, chargée en cœur d'une rose d'argent, & accompagnée en chef de 2 étoiles d'azur rangées, & d'une semblable étoile posée au côté dextre de la pointe de l'écu.*

VILAINES, de Bretagne : *de gueule à la croix patiée d'argent.*

VILLA DE POMENE, en Languedoc : *de sable au bâton d'or, brochant sur un lion armé & lampassé de même.*

VILLACERF : Seigneurie en Champagne, élection de Troyes, qui fut portée en dot, par *Marie* le Fevre, à *Edouard* Colbert, seigneur de Saint Pouange. Le marquisat de Villacerf appartient à la fille du comte de Baviere, grand d'Espagne. *Voyez* COLBERT VILLACERF.

VILLAFANS, en Franche-Comté : *d'argent à la bande de sable, chargée de 3 coquilles d'or, & accompagnée de 2 cotices de sable.*

VILLAGES, de Provence : *d'argent à un double delta, ou à 2 triangles entrelacés l'un dans l'autre de sable, enfermant un cœur de gueule.*

VILLAINES : Branche cadette de la maison de Champagne, au Maine, fondue dans la maison de Choiseul. *René-Brandelis* de Champagne-la-Suze, seigneur, marquis de Villaines, au pays du Maine, & de la Varenne en Anjou, baron engagiste de la Fléche dans la même province, mourut le 5 Avril 1723. Il a laissé un neveu appellé comte de Champagne, & deux filles. La premiere est la marquise de Choiseul-Chevigni : la seconde, nommée *Catherine*, mariée le 26 Mai 1739. au comte d'Estrées, est morte le 19 Juillet 1742. *Voyez* CHAMPAGNE au Maine.

VILLAINES (de) : *d'azur à un lion d'or passant, écartelé de gueule, à 9 losanges d'or posées 3, 3 & 3.*

VILLAINES : Terre érigée en marquisat, possédée par *Nicolas-Gabriel* Gilbert de Voisins, brigadier d'infanterie, &c. appellé marquis de Villaines, & oncle de feu *Pierre-Paul* Gilbert de Voisins, président à mortier au parlement de Paris. *Voyez* GILBERT DE VOISINS.

VILLARCEAUX : Les seigneurs de ce nom sont une branche de la maison de Mornai, qui a pour tige *Jacques* de Mornai, grand louvetier de France, marié à *Magdelene* Pilavoine, dame de Villarceaux. *Voyez* MORNAI.

VILLARS-VILLARS : Maison originaire du Lyonnois. *Guillaume* de Villars, prieur & commandeur de S. Gilles de la langue de Provence, étoit grand maître de l'ordre de Jerusalem en 1296. *Barthelemi* de Villars, chevalier,

seigneur de Monbel, se distingua par sa valeur, sous les regnes de Charles V. & de Charles VI. Cette maison a encore donné cinq archevêques de Vienne.

Pierre de Villars, seigneur de la Chapelle, &c. chevalier des ordres du roi en 1654. premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti, lieutenant général des armées du roi, en 1657. obtint par lettres du mois d'Avril 1667. que sa terre de Masclas, fût érigée en marquisat. Il étoit fils de *Claude* de Villars III. du nom, seigneur de la Chapelle, & de Masclas, mestre de camp d'infanterie, & gentilhomme de la chambre du roi; & de *Charlotte* Louet de Cauvisson; & petit-fils de *Claude II.* seigneur de la Chapelle & de Masclas, gentilhomme de la chambre du roi, & chevalier de l'ordre du roi, qui avoit épousé le 30 Juillet 1581. *Jeanne* de Fai de Virieu, & dont le pere, *Claude* de Villars I. du nom, seigneur de la Chapelle & de Masclas, fut établi capitaine de Coudrieux, par le duc de Nemours, le 11 Décembre 1589.

Pierre de Villars, baron de Masclas, appellé communément le marquis de Villars, fut marié en 1651. à *Marie* Gigault de Bellefonds, qui fut mere de *Louis-Hector* duc de Villars, pair & maréchal de France, chevalier des (*a*) ordres, & de la toison d'or. Il commença fort jeune à servir: il fut en 1672. aide de camp du maréchal de Bellefonds, son cousin: il a été un général heureux. Louis XIV. en fit beaucoup de cas; il signa la paix de Rastat, en 1714. en qualité de plénipotentiaire; représenta le connétable, au sacre de Louis XV. en 1722. commanda l'armée d'Italie, en 1734. & finit heureusement sa carriere à Turin, en revenant en France, le 17 Juin de la même année.

Honoré-Armand de Villars son fils, né le 4 Octobre 1702. a été d'abord appellé marquis de Villars, reçu en survivance du gouvernement de Provence, Aix, Marseille, & Toulon, le 9 Avril 1714. fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, le 26 Mars 1718. brigadier le 13 Février 1734. est devenu duc de Villars, grand d'Espagne, & gouverneur de Provence, le 17 Juin suivant: a été fait gouverneur particulier de la Tour du Bouc, en Août de la même année: reçu l'un des quarante de l'academie Françoise, le 9 Décembre suivant: fait chevalier de la toison d'or, le 21 Octobre 1736. s'est marié le 5 Août 1721. à *Amable-Gabrielle*, seconde fille du maréchal duc de Noailles, née le 18 Février 1716. & nommée dame du palais en Décembre 1727. & dame d'atours en Septembre 1742. De ce mariage est née le 18 Mars 1723. *Amable-Angelique*, de Villars, seconde comtesse douairiere d'Egmont, mariée le 5 Février 1744. à *Gui-Félix* Pignatelli d'Egmont, mort le 3 Juin 1753. aujourd'hui

(a) *Les vicomtés de Vau, & de Melun, avec la seigneurie de Menci, furent érigées en duché, sous le nom de Villars, au mois de Décembre* 1705. *en faveur de* Louis-Hector, *marquis de Villars, maréchal de France, & de ses enfants & descendants mâles en ligne droite; puis en duché-pairie au mois de Septembre* 1709.

réligieuse aux filles du Calvaire près le palais du Luxembourg, depuis le 18 Juin 1754.

Jeanne-Angelique Rocque, maréchale, duchesse douairiere, & mere du duc de Villars, mariée le 1. Février 1702. a été nommée une des dames du palais de la reine, en Juillet 1725. & s'est démise de cette place en Décembre 1727.

Les seigneurs de la Garde, branche cadette de cette maison, ont eu pour auteur *François* de Villars, seigneur de la Garde, marié en 1580. à *Catherine* de Tournon. Ils ont fini à *Etienne* de Villars, seigneur de la Garde, qui fit preuve de noblesse devant l'intendant de Lyon, le 22 Février 1668.

Les armes: *d'azur à 3 molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueule.*

VILLARS-BRANCAS: La baronnie d'Oise, & la terre de Champterices, furent unies à la terre de Villars située en Provence, & le tout fut érigé en duché au mois de Septembre 1627. sous le nom de Villars, en faveur de *George* de Brancas, marquis de Villars; puis en pairie au mois de Juillet 1652. & au parlement de Paris les 5 & 7 Septembre 1716. en conséquence des lettres de surannation obtenues le 2 du même mois par *Louis* de Brancas, duc de Villars.

La maison de Brancas, est ancienne & illustre, & originaire du royaume de Naples, où elle a tenu un rang distingué parmi les plus illustres de ce royaume. *Buffil* de Brancas, fut fait maréchal de l'Eglise, pendant les longues guerres qui affligerent le royaume de Naples. Il laissa un fils qui fut cardinal; & *Barthelemi* de Brancas, qui servit sous les rois Henri II. François I. Charles IX. & Henri III. il épousa la sœur du maréchal de Joyeuse, dont il eût *Gaspard*, *André* & *George* de Brancas, héritiers de sa valeur, & de son zele pour le service de l'Etat. *André* fut fait maréchal de France; *George* de Brancas, marquis de Villars, gouverneur du Havre: c'est en sa faveur que le duché a été érigé.

Plusieurs seigneurs du nom de Brancas, ont été très célébres, & après avoir rendu d'importants services à l'église Romaine, elle les a honorés de la Pourpre. Plusieurs ont été archevêques, évêques, chevaliers, commandeurs de Malte; beaucoup d'autres qui se sont signalés dans la profession des armes, ont mérité que les rois de Naples, de la premiere branche d'Anjou, les aient élevés aux premieres charges de leur Etat, où ils ont possédé plusieurs duchés, marquisats, comtés, &c. Cette maison s'est tellement multipliée, qu'il y en a eu dans le royaume de Naples, jusqu'à vingt-cinq branches, dont plusieurs se sont distinguées par les surnoms, ou del Gliulo, & del Vescovo, ou del Cardinale, ou del Briaci, & autres surnoms ajoutés au nom de Brancas; elles ont aussi brisé leurs armes, les unes *d'une fasce*, les autres *d'un pal*, & d'autres ont chargé *les brisures de différentes piéces.* Des premiers seigneurs de Villars Brancas, établis en France, sont sortis,

1. Les seigneurs de Courbons, comtes de Rochefort.

2. Les barons de Villeneuve.

3. Les seigneurs d'Oise, ducs de Villars Brancas, pairs de France. Ces deux dernieres branches subsistent.

Les seigneurs de Villosc, sortis

de *Jean* de Brancas, seigneur de Villosc, fils de *Buffil* de Brancas, maréchal de la cour de Rome, ont fini à *Simon* de Brancas, demeurant à Avignon, en 1622. cette branche a donné un évêque de Marseille dans *Nicolas* de Brancas, en 1445. *Voyez* BRANCAS.

VILLARS : Seigneurie en Bresse, qui fut long-tems possédée par la maison de Thoire, dont le dernier fut *Humbert VII*, qui mourut sans laisser d'enfants en 1424. & dont *Philippe* de Levis, vicomte de Lautrec prétendit recueillir la succession du chef de sa mere *Eléonore* de Thoire de Villars, sœur de *Humbert VII*. Il transigea depuis avec le duc de Savoie, le 26 Juin 1432. & moyennant la cession qu'il lui fit de toutes ses prétentions, ce duc lui inféoda en fief lige & noble, pour lui & les siens mâles de son nom, les terres de Villars, & de Laie, qu'il érigea en comté sous le nom de Villars, par acte du 1. Février 1469. Le duc *Philibert*, le donna le 17 Novembre 1497. à son frere *René*, légitimé de Savoie, qui ne le garda pas long-tems. La duchesse *Marguerite* d'Autriche, ayant remarqué en lui de l'inclination pour la France, où il avoit été élevé, le rendit suspect, & odieux au duc, ce qui obligea *René* à se retirer en France, auprès de *Louise* d'Angoulême, sa sœur, & sur cela on confisqua ses biens. Depuis l'échange de la Bresse, le comté de Villars appartient au roi.

Tabl. généal. Part. IV. p. 239.

VILLARS-THOIRE : *bandé d'or & de gueule de 6 pieces.*

VILLARS, en Bourbonnois : *d'hermines au chef de gueule chargé d'un lion naissant d'argent.*

VILLARS-DOMPARDO : Les comtes de ce nom sont sortis de *Denis*, troisieme fils naturel de *Pierre*, roi de Portugal, & d'*Agnès* de Castro : il mourut en Castille. *Ferdinand* de Torrès Portugal III. du nom, rendit de grands services à Philippe II. roi d'Espagne ; il le créa comte de Villars-Dompardo, vice-roi du Perou, & chevalier de S. Jacques.

Les armes sont comme celles des seigneurs de Vasconcellos.

VILLAYER : Les terres & seigneuries de Fertans, Amancei, Melans, Deservillers, & Amondans en Franche-Comté, furent unies & érigées en comté sous le nom de Villayer, par lettres du mois d'Août 1749. enregistrées au parlement de Besançon, & en la chambre des comptes de Dole en faveur de *Claude-François* de Renouard, chevalier, seigneur de Fleuri, grand maître des eaux & forêts de France, au département des duché & comté de Bourgogne, Bresse, haute & basse Alsace, en considération des services rendus par ses ayeux, & pour rétablir dans sa maison le titre d'honneur qui y étoit depuis l'an 1655. que la terre de Villayer en Bretagne, fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier de la même année. Cette terre de Villayer en Bretagne, a passé dans la maison de Rosmadec. *Voyez* RENOUARD, & ROSMADEC.

VILLE, en Franche-Comté : *d'argent à la bande de gueule, chargée de 3 roses d'or, & accompagnée de 6 étoiles de gueule.*

VILLE SUR ILLON : Château, bourg, & seigneurie considérable en Lorraine, qui a donné son nom à une très-ancienne & illustre maison, qui subsistoit déja avec éclat dans le XI. siécle,

Gilbert seigneur de Ville sur Illon s'engagea par traité conclu en 1097. à servir l'abbesse d'Espinal, contre certains aventuriers qui pilloient ses terres, à condition qu'il auroit l'Avouërie de celle de Faverelle, & qu'il porteroit la qualité de seigneur de S. Goeri. *Erard* de Ville, gouverneur du duché de Lorraine sous les ducs *Thibaud I.* & *Matthieu II.* épousa *Elisabeth* de Bourgogne Montagu. *Jean* de Ville, l'un de ses descendants, est traité de cousin par le duc *Raoul*, dans un traité fait avec *Adhemar*, évêque de Metz, en 1343. *Jean* seigneur de Ville sur Illon, son fils, fut pere par *Humberte* de Parroi, d'*Antoine* de Ville, qui de *Catherine* de Deuilli, dite la grande dame, eut *Collignon*, seigneur de Ville sur Illon, baron de Vosges, en 1466. Il épousa sa cousine germaine, *Mahaut*, fille d'*Andreu* de Ville, seigneur de Dompjulien, & de *Jeanne* de Haussonville; elle fut mere d'*Antoine* seigneur de Ville, bailli de Vosges, mort sans enfants, en 1540. de sa femme Yolande de Bassompierre.

Ville sur Illon, étant passé par hérédité à la maison de Livron, en est sorti, & a été acquis par *François* Huraut de Manoncourt, en faveur duquel cette terre a été érigée en marquisat par lettres du 15 Mars 1703. regîtrées au parlement & en la chambre des comptes de Nanci, les 2 & 4 Avril suivants. *François* Hurault vendit ce marquisat le 5 Mai 1704. à *Nicolas* de Canon, chanoine & grand chantre de la primatiale de Lorraine, & à sa belle sœur *Petronille* du Four, morte en 1723. veuve de *Claude-François*, baron de Canon. *Voyez* CANON, *Supplément*

VILLEBEON: Ancienne & illustre maison, qui a donné un chambellan de France, sous les rois Louis le Jeune, & Philippe Auguste, dans *Gautier* de Villebeon, seigneur de la Chapelle en Brie, appellée de son nom la *Chapelle-Gautier*, de Villebeon, de Tournanfouie, &c. un archevêque de Bourges, dans *Etienne* de la Chapelle; un évêque de Noyon, dans un autre *Etienne*; un évêque de Paris, dans *Pierre*, mort en 1220. un évêque de Meaux, dans *Guillaume*, mort en 1221. un évêque de Châlons, dans *Philippe*, mort en 1237. *Gautier* de Villebeon I. du nom, mort en 1205. avoit épousé *Aveline*, dame de Nemours, dont la branche aînée prit le nom. Elle finit à *Gautier* de Nemours, seigneur d'Acheres, mort en 1283. sans enfants mâles de *Clemence* de Dreux. La branche cadette, qui prit le nom de Villebeon, commença à *Gautier* de Villebeon II. du nom, dit le Jeune, mort en 1219. Ce fut de son tems que la charge de chambellan devint une des plus considérables de la couronne, & comme héréditaire dans sa famille, qui la posséda long-tems de pere en fils. Cette branche a fini après quatre degrés à *Gautier IV.* du nom, seigneur de Villebeon, qui ne laissa que des filles. *Voyez* le P. Anselme.

Les armes: *de sinople à 3 Jumelles d'argent.*

VILLE-BERTAIN: Branche de la maison de Mesgrigni, qui a eu pour auteur *Eustache* de Mesgrigni, seigneur de Villebertain, second fils de *Jean* de Mesgrigni, & de *Marie* de Pleuve. Cet *Eustache* rendit un grand service à sa patrie, en faisant entrer la ville de Troies, sous l'obéissance de Henri

IV. De cette branche sont sortis par trois freres, 1. Les seigneurs d'Aunai ; 2. Les seigneurs de Souleaux : 3. Les seigneurs de Savoie Villebertain. *Voyez* AUNAI. SOULEAUX. La branche de Savoie Villebertain, subsiste dans les enfants de *Pierre-François* de Mesgrigni, vicomte de Troies, marié deux fois. *Voyez* MESGRIGNI.

VILLEBLANCHE : *de gueule à un chevron d'argent, chargé d'un autre chevron d'azur, accompagné de 3 quintes feuilles d'or.*

VILLECOMTE : C'est une seigneurie au bailliage de Dijon, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Avril 1717. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon, le 23 Juin suivant, en faveur de *N....* de Follin, second président en la chambre des comptes de Dole. Cette terre est actuellement possédée par *N.....* Danthier, qui l'a acquise par decret.

VILLEDIEU DE COMBLÉ (la) : C'est une Châtellenie dans le bailliage de S. Maixant, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Avril 1698. en faveur & récompense des services de *Jean* d'Aix-de-Mesmi, chevalier, seigneur de la Villedieu, &c. *Voyez* AIX DE MESMI.

VILLEFRANCHE, en Rouergue : C'est une châtellenie qui fut érigée en comté pairie au mois d'Août 1480. & donnée à *Frédéric* d'Arragon, prince de Tarente ; à *Anne* de Savoie, sa femme, & à *Charlotte* d'Arragon ; leur fille.

Les armes : *d'or à 4 pals de gueule.*

VILLEGAGNON : Cette famille a donné un vice-amiral de Bretagne ; dans *Nicolas-Durand* de Villegagnon ; homme de beaucoup d'esprit & fort vaillant, que l'amiral Coligni envoya en Amérique, avec quantité de protestants. Mais il revint en France, en 1558. & ayant renoncé à ses erreurs, il écrivit contre les Calvinistes.

VILLEGAS : Dom *Paul-Philippe* de Villegas, seigneur de Luttre, épousa *Anne-Therese-Hiacinthe*, fille unique de *François* de Kinotschot, du conseil d'Etat, & chancelier de Brabant, en faveur duquel la seigneurie de Riviere, fut érigée en baronnie le 7 Octobre 1654. & celle d'Yette en comté, sous le nom de S. Pierre d'Yette, le 18 Novembre 1659.

François-Gerard de Villegas, en est aujourd'hui possesseur.

VILLEGONTIER, de Bretagne : *d'argent au chevron d'azur, au chef de même, chargé d'une fleur de lys d'or.*

VILLEHARDOUIN-ACHAIE : *de gueule à une croix ancrée d'or.*

VILLELAURE : C'est une terre, qui fut érigée en baronnie par lettres du 21 Octobre 1535. en faveur d'*Antoinette* de la Tour, dame de Villelaure, & de Janson, femme de *Jean* de Forbin, créé marquis de Janson. *Voyez* FORBIN.

VILLELONGUE, en Champagne : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au loup de sable, au 2 & 3 d'azur à la gerbe d'or.*

VILLEHUME, en Limosin : *d'azur à 10 besans d'argent posés 4 fois, 2 & 1.*

VILLEMENARD (de), en Berri : *d'azur à 3 mains coupées au naturel, 2 & 1.*

VILLEMENEUST : Cette famille nommée Lesquen de la Villemeneust, originaire de Bretagne, & ancienne, porte : *de sable à trois jars ou oies d'argent bec-*

quées, *& onglées de gueule & posées*, 2. & 1. A cause du premier incendie arrivé à la ville de Rennes, au commencement du quatorzieme siécle, où les titre primordiaux de la maison de Lesquen ont été brûlés, on ne commence la généalogie de cette maison qu'à *Guillaume* seigneur de Lesquen, qui vivoit en 1346. Sa postérité subsiste dans les enfants de *Joseph* de Lesquen, de la Villemeneust, marié en secondes noces le 3 Juillet 1720. à *Barbe-Marguerite - Perrette* Garnier de Granvilliers, dont il a eu,

1. *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen I. du nom, seigneur de Villemeneust, &c. chevalier de Saint Lazare, ci-devant mousquetaire, à présent capitaine de cavalerie, au régiment royal Pologne, né le 19 Mars 1721.

2. *Perrette-Françoise* de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 Juillet 1726. mariée le 27 Avril 1746. avec *André* Friches de Brasseux, marquis de Doria, seigneur de Cayeux, &c.

3. *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen de Villemeneust II. du nom, né le 19 Octobre 1727.

Les trois autres enfants, un fils & deux filles, sont morts de minorité sans avoir été pourvûs.

Joseph de Lesquen de Villemeneust, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, brigadier des armées du roi, député des états de Bretagne, mourut le 29 Décembre 1732. après avoir servi Sa Majesté avec beaucoup de valeur, & de distinction, sur-tout ayant le grade de colonel-lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans.

VILLEMONT: Les terres & seigneuries de Villemont, de Jayet, de Prizat, de S. Genest, & de la Fond, furent unies & érigées en marquisat, sous la dénomination de Villemont, par lettres du mois de Mai 1720. enregistrées au parlement de Paris, le 14 Juillet 1722. en faveur de *Gilles-Henri-Amable* de Veini-d'Arbouze, mestre de camp de cavalerie, tant en considération de ses services, que de ceux de ses ancêtres, son bisayeul ayant été capitaine d'une compagnie d'Ordonnances, & lieutenant-général des armées du roi. Il est né le premier Septembre 1692. & a épousé le 12 Mai 1716. *Marie-Françoise* Colbert, fille de *Pierre-Gilles* Colbert, marquis de Payens, dont *Pierre-Gilbert-Philippe* de Veini d'Arbouze de Villemont, né le 20 Mai 1718. *Tabl. gén. Part. VII. p.* 209.

VILLEMOR, en Picardie: *d'or à l'aigle éployée de sable, accompagnée en chef d'une tête de Maure de même, bandée d'argent.*

VILLEMOR, en Champagne: *d'azur à une ramure de cerf d'or surmontée d'une molette de même.*

VILLEMUR, en Picardie: *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, au lambel d'argent.*

VILLEMUR, en Languedoc: *écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 pals de gueule, au 2 & 3 de gueule, au lion armé & lampassé d'or.*

VILLENEUVE: C'est une très-ancienne maison de Provence. *Geraud* de Villeneuve, Gouverneur de Tarascon, étoit fils de *Raimond* de Villeneuve, général des troupes d'Arragon, qui vint en Provence avec le comte de Barcelone, vers l'an 1114. Il s'y établit, ayant eu la terre de Gandeloet, appellée depuis Villeneuve. *Geraud* fut pere du fameux *Romée* de Villeneuve, ba-

son de Vence, & de *Geraud II.* baron de Trans, des Arcs, d'Esclans, &c. Le fils de ce dernier, *Arnaud*, reçut en 1239. de *Raimond* Berenger, comte de Provence, la confirmation du don fait à son ayeul. Son fils *Geraud III.* eut de sa seconde femme, *Philippe*, dame d'Esclapons, & de Tourette, issue des princes de Calliant, *Hugue-Raimond*, qui a fait la branche de Tourette, & de sa premiere femme *Aigline* d'Uzès naquit *Arnaud II.* pere d'*Helion* de Villeneuve, grand maître de Rhodes en 1321; & de Sainte Rosoline, de l'ordre de Saint Bruno, morte le 17 Janvier 1329. & d'*Arnaud III.* de Villeneuve, général de Robert, roi des deux Siciles. *Helion*, un de ses descendants, grand écuyer du roi Louis III. d'Anjou, fit en 1430. une substitution en faveur des mâles, & fut ayeul de *Louis* de Villeneuve, comte d'Aveline, ambassadeur de Louis XII. à Rome, en faveur duquel la baronnie de Trans fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Février 1505. enregistrées à Aix. Ce seigneur, mort en 1512. n'ayant laissé que deux filles, mariées dans les maisons de Grimaldi d'Antibe, & de Foix Gurson, le marquisat de Trans, en vertu de la substitution, fut adjugé par arrêt du grand conseil de 1526. à *Alexis* de Villeneuve, baron de Flayosc. Celui-ci fut ayeul de *Jean* de Villeneuve, marquis de Trans, gouverneur de Frejus, qui testa en 1626. en faveur de son cousin *Antoine* de Villeneuve, marquis des Arcs, nommé chevalier des ordres du roi. Après la mort de ce dernier, arrivée en 1672. sans postérité, *Pierre* de Villeneuve, comte de Tourette, à qui *Alexandre-François* de Villeneuve, marquis de Flayosc, avoit cédé ses droits de substitution sur Trans, obtint ce marquisat contre le marquis de Vitré en Poitou, par arrêt du 26 Octobre 1675.

Il avoit pour onzieme ayeul *Hugues-Raimond* de Villeneuve, baron de Tourette, mentionné dans le testament de *Romée* de Villeneuve de l'an 1250. & qui de *Beatrix* de Savoie, eut *Raimond*, allié avec *Alix* des Baux, des princes d'Orange, mere de *Pons-Albert*, décédé avant 1321. Celui-ci eut d'*Andalasie* de Mujols, *Bertrand* de Villeneuve, marié vers l'an 1331. à *Sancie* de Signe, des vicomtes de Marseille, dont vint *Jean*, décédé en 1361. & mari de *Dracone* Ricavi. Leur deuxieme fils *Pons*, seigneur de Barjemont, épousa en 1380. *Catherine*, dame de Vaucleuse, mere de *Jean*, tige de la branche de Barjemont, & d'*Antoine* qui fut en 1445. baron de Tourette, & épousa la même année, *Pauline* du Puget, mere d'*Honoré*, qui testa en 1502, & qui de *Blanche-Grimaldi* de Monaco, eut *Jean*, baron de Tourette, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, marié en 1532. à *Marguerite* de Foix-Meille, dont naquit *Jean II.* chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Frejus, décédé en 1586. Il avoit épousé en 1552. *Perrette* d'Oraison, qui le fit pere de *Jean III.* nommé à l'ordre du S. Esprit, suivant une preuve de page de M. d'Hozier. Il mourut en 1631. laissant de *Baptistine* de la Lande, *Gaspard* de Villeneuve, comte de Tourette, mort le 29 Novembre 1649. & dont le fils, *Pierre* de Villeneuve, né de *Marguerite* de Grasse, devint marquis de Trans, & épousa en 1665.

Marie-Françoise de Bitaud, mere de *Pierre-Jean* de Villeneuve, marquis de Trans, mort le 17 Février 1730. Il avoit épousé en 1711. *Marie-Thérese* de Barthelemi Sainte-Croix, dont est né en 1712. *Louis* de Villeneuve, marquis de Trans, comte de Tourette, enseigne de Galeres en 1733. marié le 29 Octobre 1738. à *Louise-Catherine* Pernot du Buat. Leurs enfants sont, *Louis-Henri* de Villeneuve, né le 18 Octobre 1739. *Thomas-Alexandre-Balthazar*, né le 18 Mars 1742. *Rosoline-Victoire-Martiale*, née le 18 Mai 1744. *Alexandre-Marie*, né le 5 Février 1748. *Pauline-Nicole*, née le 18 Octobre 1745. *Tabl. Gen. Part. IV.* *Thomas* de Villeneuve Trans, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Montfrein, mestre de camp réformé de dragons, mourut à Paris, le 30 Avril 1756. âgé de 74 ans.

Les marquis de Vence, qui font une branche de la maison de Villeneuve, ont pour auteur *Romée*, premier baron de Vence, frere de *Geraud II.* du nom de Villeneuve, tige de celle des marquis de Trans. *Romée* des Villeneuve, connétable de Provence, reçut en 1230. la seigneurie de Vence du comte *Raimond*-Berenger, dont il étoit ministre, & qui le nomma un des tuteurs de sa fille *Beatrix*, & régent de ses Etats. Il mourut en 1259. *Paul-Romée*, son fils, reçut en 1252. & 1266. l'hommage du chapitre de Vence. *Romée*, fils du précédent, quitta en 1298. *Pierre* évêque de Vence, de l'hommage qu'il lui devoit. *Pierre-Romée*, co-seigneur de Vence, avec son frere *Paul-Romée*, fit en 1315. donation d'un quart de son bien à l'évêque de Vence. Il mourut en 1316. *Claude* de Villeneuve, fils de *César*, succéda à son oncle *Gaspard*, & fut créé marquis de Vence : il testa le 11 Février 1666. Il eut pour successeur son fils *Alexandre*, qui vivoit en Avril 1677. *Alexandre-Gaspard*, petit-fils d'*Alexandre*, & fils de *François-Sextus*, né le 11 Février 1704. épousa en Juin 1723. *Magdelene-Sophie* de Simiane, dont,

1. *J. Alexandre-Romée*, né le 7 Novembre 1727. vicomte de Vence, colonel en second, commandant le régiment royal Corse, marié à *Angelique-Louise* de la Rochefoucauld; dont un fils, *Jules-Alexandre-Romée*, né le 21 Mars 1755.

2. *Pauline*, mariée en 1741. à *Joseph-Ours* de Villeneuve, marquis de Flayosc.

François-Sextus de Villeneuve, avoit pour oncle, *Jean-Baptiste* de Villeneuve, comte de Vence, mort en 1723. capitaine de vaisseau, qui avoit épousé en 1700. *Françoise* de Grasse, morte le 10 Septembre 1748. dont,

1. *Claude-Alexandre*, comte de Vence, né en Novembre 1702. colonel de royal Corse, en 1739. brigadier du 1. Mai 1745.

2. *Jacques*, dit le chevalier de Vence, lieutenant de vaisseau en 1744.

3. *Claudine*, née le 13 Juillet 1701. veuve d'*Antoine-Joseph* d'Arci, comte de la Varenne. *Tabl. gén. Part II. p. 213.*

Les armes : *de gueule fretté de 6 lances d'or accompagnées dans les clairvoies de petits écussons de même, & sur le tout par concession, un écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

VILLENEUVE : *Jean-Baptiste*,

de Villeneuve acheta sur la fin du dernier siécle de *Henri* d'Escalis de Sabran, baron d'Ansonis, & de Bras, président au parlement d'Aix, la baronnie d'Ansonis en Proven ce.

Jean-Hyacinthe de Villeneuve, fils du précédent, devint gendre de *Henri* d'Escalis de Sabran, président au parlement d'Aix, ayant épousé *Marie-Therese* d'Escalis sa fille, qu'il eut de sa deuxieme femme *N...* d'Albertas Sainte Mesme. De ce mariage naquirent,

I. *Louis-Theodore* de Villeneuve, baron d'Ansonis, & de Bras, seigneur d'Estoublon, & de Bellegarde, mort conseiller au parlement d'Aix. Il avoit épousé en 1731. *Gabrielle* de Cabre, des marquis de Roquevaire, de laquelle il a laissé *Elzear* de Villeneuve, baron d'Ansonis & de Bras, &c. né en 1733. 2. *Charles-Felix*, né en 1738. écclésiastique. 3. *Ursule-Amedée*, né en 1741. 4. une fille née en 1736. reçue au nombre des dames de l'abbaye de Montfleuri près de Grenoble.

II. *Charles-Felix* de Villeneuve, né en 1712. chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Richelieu.

III. *Aimare* de Villeneuve, née en 1698. mariée en 1723. à *Gaspard* de Cimon, seigneur de Beauval, conseiller au parlement d'Aix.

Le chef de la branche aînée de cette famille est le marquis de Villeneuve, ci-devant colonel du régiment des Landes, fils du feu marquis de Villeneuve, conseiller d'Etat, & ambassadeur à Constantinople.

Tablettes généal. Part. VII. p. 260.

VILLENEUVE, de Bretagne : *d'argent au lion de sable.*

VILLENEUVE, de Cressi : *d'azur au lion couronné d'or, surmontant deux coquilles d'argent à la bordure engrêlée d'or.*

VILLENEUVE - BURLET, en Dauphiné : *d'azur au château de 3 tours d'or.*

Autre VILLENEUVE, en Dauphiné : *d'azur au lion d'argent.*

VILLENEUVE DE JOUG (la) : *écartelé au 1 & 4, losangé d'or & d'azur, au 2 & 3 d'argent avec 3 moitiés de vives de gueule au 1 & 4 quartiers.*

VILLENEUVE : Ancienne baronnie au diocèse de Lavaur, de laquelle dépendoient les seigneuries de Saint Lieux, la Martinie, & Magrin ; elle a été possédée pendant plusieurs siécles, par une branche cadette de la maison des vicomtes de Corneillan en Armagnac. *Guillaume* de Corneillan, seigneur de Magrin, maréchal des camps & armées du roi, laissa cette baronnie en 1671. à son fils, *Pierre* de Corneillan. Ce dernier institua héritier des susdites terres, son neveu *N...* de Pageze, pere de *Paul-Louis* de Pageze, qui les possede actuellement.

VILLENEUVE : Terre acquise en échange par *Jean* de Mesgrigni, prevôt de Troyes, de *Catherine* d'Amboise, femme de *Louis* de Luxembourg, par acte de l'année 1536. *Jean* de Mesgrigni, son fils aîné, a fait la branche des seigneurs de Villeneuve, & de Vandœuvre, & les biens de cette branche ont passé dans la maison de Bouthilier. *Voyez* MESGRIGNI & BOUTHILIER.

VILLENEUVE : C'est une seigneurie, qui fut érigée en comté, l'an 1639. en faveur de *Joseph-Eugene* Rogier, devenu héritier de la maison de Kerveno, par la mort de *Charlotte*, femme de *Louis* de Bourbon-Malause, &

comme petit-fils de *Catherine* de Kerveno, mariée en 1588. à *François* Rogier, seigneur de la Villeneuve. *Voyez* ROGIER.

VILLEOAIS ou VILLEOUAS, de Bretagne : *d'azur à la licorne rampante d'argent.*

VILLEON DE BOISFEUILLET, de Bretagne : *d'azur à la licorne rampante d'argent.*

VILLEON, de Bretagne : *d'argent au houx arraché de sinople au canton de sable fretté d'or de six pièces.*

VILLEPOIX, en Picardie : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 ancres d'argent.*

VILLEPROUVÉ, en Champagne : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 2 cotices d'or.*

VILLEQUIER : C'est une terre située en haute Normandie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1712. en faveur de *Jacques* Asselin.

VILLEQUIER : C'est aussi une terre en Champagne, érigée en marquisat, qui appartient à la maison d'Aumont. *Voyez* AUMONT.

VILLERAI : Châtellenie, qui fut érigée en baronnie en faveur de *Denis* de Riants, président au parlement de Paris, par lettres du mois de Mars 1593. enregistrées le 27 Août suivant. *Voyez* RIANTS.

VILLEROI : Les terres & seigneuries de Villeroi, & d'Alincourt, furent données en 1525. par *Pierre* le Gendre, prevôt des marchands de Paris, à son petit-neveu, *Nicolas* de Neufville, qui fut aussi prevôt des marchands en 1566. fait chevalier de S. Michel en 1570. & mourut en 1598. *Nicolas*, son fils, sire de Villeroi, secrétaire & ministre d'Etat sous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. trésorier des ordres du roi, mourut le 12 Novembre 1617. son frere *Charles* fut créé marquis de Villeroi, en Janvier 1615. gouverneur du Lyonnois, & chevalier des ordres du roi. Il mourut le 18 Janvier 1642. *Nicolas* de Neufville, son fils, marquis de Villeroi, & d'Alincourt, maréchal de France, petit-fils de *Nicolas*, fut gouverneur de Louis XIV. Ce monarque érigea en sa faveur le marquisat de Villeroi en duché-pairie en Septembre 1651. par lettres enregistrées le 15 Décembre 1663. Il est mort gouverneur de Lyon dans sa 88e année le 20 Novembre 1685. *François*, son fils unique, aussi maréchal de France, duc par démission dès 1673. a été gouverneur du roi, & est mort le 18 Juillet 1730. Il a eu de son mariage avec *Marie-Marguerite* de Cossé, fille héritiere de *Louis* duc de Brissac, & dame du duché de Beaupreau, *Nicolas II.* duc par démission dès le 11 Avril 1696. seigneur du duché de Beaupreau, du chef de sa mere, & de celui de Retz, du même chef, par succession de la duchesse de Lesdiguieres. *Louis-François-Anne*, fils aîné, duc par démission du 9 Février 1722. appellé duc de Retz, & aujourd'hui duc de Villeroi, chevalier des ordres, capitaine des gardes du corps, né le 13 Octobre 1695. a épousé le 13 Avril 1716. *Marie-Renée* de Montmorenci Luxembourg, sœur du duc de Luxembourg, née le 21 Juillet 1693. de laquelle il n'a point d'enfants. *François-Camille*, frere cadet du duc de Villeroi, créé duc d'Alincourt, par brevet en Septembre 1729. est mort le 26 Décembre 1732. Il avoit épousé le 4 Septembre 1720. *Marie-Jo-*

*seph*e de Bouflers, morte le 17 Avril 1738. de laquelle est sorti *Gabriel-Louis-François*, marquis de Villeroi, colonel du régiment de Lyonnois, né le 8 Octobre 1731. marié le 13 Janvier 1747. à *Jeanne-Louise-Constance*, fille du duc d'Aumont, née le 11 Février 1731.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même.*

VILLERS : Famille d'Angleterre, de laquelle étoit *George* Villers, duc de Buckingham, né en 1592. Il gagna les bonnes graces de Jacques I. roi d'Angleterre, qui le combla d'honneurs & de dignités, le fit chevalier de la Jarretiere en 1616. comte & marquis de Buckingham, garde du grand sceau, & grand trésorier en 1617. amiral d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en 1618. *George* Villers, duc de Buckingham, son fils, chevalier de la Jarretierre, mourut le 16 Avril 1687. âgé de 60 ans, sans postérité. *Voyez* IMHOFF, *en ses pairs d'Angleterre.*

VILLERS-FARLAI : Seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Juin 1746. enregistrées à Besançon, & à Dole, en faveur de *Charles - Gabriel* de Glannes, & de ses descendants : *Voyez* GLANNES.

VILLERS, en Picardie : *d'or à 3 roses de gueule tigées & feuillées de sinople.*

VILLERS - ROUSSEVILLE : *d'argent à la bande de sable, chargée de 3 fleurs de lys d'or.*

VILLET (de), en Dauphiné : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 lionceaux d'or, 2 en chef affrontés, & 1 en pointe.*

VILLERS LA FAIE : La maison de Villers la Faie, dit M. l'abbé d'Estrées, doit son nom à une terre située dans le duché de Bourgogne, & elle a été au rang de la premiere Noblesse du païs sous les derniers ducs, issus de *Philippe* le Hardi, l'un des freres cadets du roi Charles V. en 1425. *Geoffroi*, seigneur de Villers, & de la Faie, étoit en qualité de chevalier Banneret à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes & de traits, & en même tems chambellan, ou gentilhomme, de la chambre du duc *Philippe* le Bon, petit-fils du duc *Philippe* le Hardi, & successeur immédiat du duc *Jean* sans peur, tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne, le 10 Septembre 1419. & en 1437. *Jean* de Villers la Faie, étoit échanson ordinaire du même prince, servant le quartier d'Octobre, Novembre, & Décembre, avec *Philippe* de Bourbon, seigneur de Montpeiroux, en Bourgogne qui étoit (suivant plusieurs auteurs) d'une branche cadette de la premiere maison de Bourbon, fondue successivement dans celles de Dampierre de Bourgogne, & de France.

On lit dans l'histoire de ce prince que les ducs ses prédécesseurs avoient toujours eu des gentilshommes qui servoient dans leur chambre sous le titre de chambellans, mais qu'il en augmenta le nombre & les choisit dans l'ancienne Noblesse de ses Etats. Diverses ordonnances que le roi Charles VII. fit pour la police du royaume de ses troupes, & de sa maison, après les treves conclues avec les Anglois, en Mai & en Novembre 1445. avant porté Philippe le Bon à en faire autant dans les pays de son obéis-

sance immédiate, il fit un réglement par lequel il ordonna qu'il y auroit vingt-huit chambellans pour le servir & accompagner, qu'ils seroient sept ensemble de trois mois en trois mois, & que l'un des sept seroit toujours des pays du Brabant, & de Limbourg. *Jacques* seigneur de Villers, & de la Faie I. du nom, fut retenu pour servir dans les mois d'Octobre, Novembre, & Décembre, avec *Simon* de Lalin, seigneur de Montigni, depuis chevalier de la toison d'or; *Philippe* de Montmorenci de la Croisilles, auteur des princes de Montmorenci, comtes de Logni, & des comtes de Montmorenci Bours; & *Jean*, seigneur de Fosseux, pere de l'héritiere qui a porté cette terre dans la maison de Montmorenci: & il avoit pour confreres dans les autres quartiers *Jean* seigneur de Lannoi, depuis chevalier de la toison d'or, *Guillaume* de Beaufremont, baron de Scei sur Saône, de qui descend la branche de Beaufremont, aujourd'hui existante, & plusieurs autres seigneurs de nom qui ne sont pas moins distingués. Il avoit commandé dès l'an 1438. une compagnie de vingt-huit payes & demie, c'est-à-dire de vingt-huit hommes d'armes, & d'un archer; & en 1453. un *Huguerin* de Villers & de la Faie, en commandoit une de vingt-quatre hommes d'armes: un autre, *Jacques*, seigneur de Villers & de la Faie, fils aîné de *Jacques I.* étoit en 1473. maître d'hôtel de *Marguerite* d'Angleterre, troisieme femme de *Charles*, dernier duc de Bourgogne.

Depuis la réunion de ce duché à la couronne, tous les seigneurs de la Faie, ont joui de la même considération auprès de nos rois, & dans leur province. *Sébastien* de Villers & de la Faie, baron de Villers & de la Faie, seigneur de Magni, & autres terres, fut chambellan gentilhomme ordinaire de la chambre des rois François I. & Henri II. & *Louis* de Villers de la Faie, aussi baron de Villers & de la Faie, & de plus baron de Pernant, & autres terres par mariage avec une héritiere du nom de Brancion, mourut en 1601, chevalier de l'ordre du roi après avoir fait le 20 Août 1598. un testament où il déclare qu'il substituoit à ses descendants mâles sa terre & baronnie de Villers la Faie, comme la plus précieuse marque qu'il pût leur laisser de l'ancienneté de sa maison. De plusieurs fils qu'il laissa, l'aîné nommé *François* de Villers la Faie, & de Pernant, fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. le 25 Avril 1612. & prêta serment de cette charge le 27 entre les mains de *Henri* de Lorraine, duc de Mayenne, & d'Aiguillon, pair & grand chambellan de France, *Hercule* de Villers la Faie, l'un des cadets, fut Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne, en 1633. commission qui ne dure ordinairement que d'une tenue d'Etats, à l'autre; mais qui ne se déféroit anciennement qu'à des personnes d'une naissance distinguée, & *Cirus* de Villers la Faie, fils du même *Hercule*, mourut en Octobre 1665. évêque de Périgueux, après avoir été d'abord aumônier du feu roi.

François, baron de Villers la Faie, & de Pernant, seigneur de Magni sur Tille, & autres terres, fils aîné de *Louis*, & chef de la maison après lui, avoit épousé par contrat du 17 Avril 1601. *Jacques-Benigne* de Pontallier, fille de *Thomas*, baron de

Vaulgrenant, seigneur du Port de Lesnei, & autres terres, & de *Claude-Damas* du Rousset, & sœur de *François* de Pontallier, baron de Vaulgrenant, colonel de douze cents chevaux pour le service du roi d'Espagne, mort en Savoie en 1638. sans enfants de *Dorothée* de Poitiers, sœur de *Claude-Antoine* baron de Vadans, bisayeul du dernier comte de Poitiers de Rye: & de ce mariage sortirent, entr'autres enfants, deux fils nommés *Louis*, & *Michel* de Villers la Faie, dont l'aîné baron de Villers la Faie, & de Pernant par droit de primogéniture, ajouta à ces terres celle du Rousset, par succession de sa grande mere maternelle, & ayant épousé le 30 Juin 1624. *Magdelene* de Bourbon Busset, fille de *César* comte de Busset, baron de Puy-Agut, & autres terres en Auvergne, & en Limosin, en eut *Jean-Louis* de Villers de la Faie, appellé le comte du Rousset, qui a continué la branche aînée aujourd'hui subsistante en Bourgogne sous le même nom du Rousset; un autre fils reçu le 21 Octobre 1648. religieux en l'abbaye de Saint Claude, où nul n'étoit admis que sur une preuve très-rigoureuse de seize quartiers de noblesse; & une fille mariée à *Charles* de Tenare, marquis de Montmain, grand-pere de la jeune marquise de Beaufremont.

Michel de Villers de la Faie, second fils de *François*, & d'abord appellé le baron de Pernant, ayant été institué légataire universel de *François* de Pontallier, son oncle maternel, passa dans le comté de Bourgogne, où il avoit été marié dès le 15 Mai 1636. à *Dorothée* Poitiers, fille de *Claude-Antoine*, baron de Vadans, & où il succéda à la baronnie de Vaulgrenant, & aux autres biens de la maison de Pontallier, dès le 2 Juillet 1643. Il fit recevoir une fille en l'abbaye de Château Châlons, où les preuves de noblesse sont les mêmes qu'en celle de Saint Claude; & en 1659. il en mit une seconde qui en 1680. étoit grande prieure de l'abbaye: une troisieme entra dans celle de Beaume-les-Dames sur de pareilles preuves. Il laissa aussi deux fils, dont le cadet étoit colonel d'infanterie au commencement de ce siécle; l'aîné, nommé *Claude* de Villers de la Faie, fut maintenu en possession du titre de baron de Vaulgrenant, par arrêt de la chambre des comptes de Dole, rendu contradictoirement entre lui & le procureur général le 6 Mars de l'année 1698. après avoir prouvé que la terre de Vaulgrenant, avoit toujours été décorée du titre de baronnie, & il a été pere de *François-Marie* de Villers la Faie, seigneur, baron de Vaulgrenant, au comté de Bourgogne, seigneur du Port de Lesnei, & autres terres dans la même province, chevalier des ordres, ancien colonel d'infanterie, &c. appellé comte de Vaulgrenant, né en Avril 1699. Celui-ci a d'abord servi dans le régiment du Châtelet, infanterie en 1712. & dans celui du roi en 1714. a été fait colonel d'infanterie en 1730. chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, même ambassadeur ordinaire auprès du roi de Sardaigne, en 1731. ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire auprès du roi d'Espagne, en 1734. ambassadeur auprès de l'impératrice de Russie, en 1738. mais sans execution; ministre plénipotentiaire auprès du

roi de Pologne, duc de Saxe, en 1745. ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la seconde fois auprès du roi d'Espagne, en Novembre 1748. nommé chevalier des ordres le premier Janvier 1749. reçu le 2 Février suivant. Il a épousé en premieres noces, à la Haye en Hollande dès 1729. *Magdelene-Jacqueline* de Sallengre, fille d'*Albert-Henri*, seigneur de Grisoort, receveur général de la Flandre Wallonne, pour les Etats Généraux des Provinces Unies, & sœur du sçavant *Albert-Henri* de Sallengre, commissaire des finances des mêmes Etats Généraux, l'un des membres de la société royale de Londres, &c. Elle s'étoit mariée en premieres noces en 1719. à *Charles* Whitworth, lord baron de Gallwai, pair d'Irlande, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Angleterre, au congrès de Cambrai, &c. dont elle étoit demeurée veuve, le 3 Novembre 1725. Elle est morte, sans enfants, le 16 Décembre 1733. à Malles, sous Pizzighitone, dans le Milanès (*a*).

Le comte de Vaulgrenant a plusieurs freres aînés, & entr'autres *Nicolas* de Villers la Faie, aussi appellé le comte de Vaulgrenant, marié en 1712. à une sœur du marquis du Châtelet, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom; mais mort sans postérité, ainsi que les autres; c'est par la mort de cet aîné arrivée en 1716. que le comte de Vaulgrenant a eu la possession de la baronnie de ce nom, & d'autres biens de la maison. *Mémorial* de 1754.

Les armes: *d'or à la fasce de gueule.*

VILLETANEUSE: Seigneurie érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1657. en faveur de *Jean-Baptiste* Girard qui fut cornette des chevaux-légers de la reine, en 1659. Il étoit fils de *Louis* Girard, seigneur de Villetaneuse, procureur général en la chambre des comptes de Paris, & frere puîné de *Charles* Girard, créé marquis du Tillai, & petit-fils de *Henri* Girard, seigneur du Tillai, procureur général de la chambre des comptes depuis 1619. jusqu'en 1625. qu'il fut reçu maître des requêtes, & fait ensuite intendant des armées navales. *Jean-Baptiste* Girard, qui avoit pour mere, *Marie* Royer, étant mort sans enfants, eut pour héritiere sa sœur, *Marie-Magdelene* Girard, mariée en Avril 1662. avec *Louis-François* de Brancas, duc de Villars, bisayeul de *Louis* de Brancas duc de Lauraguais.

Marie-Magdelene Girard mourut le 30 Avril 1674. & le comté de Villetaneuse a été donné en partage à sa fille *Marie-Magdelene* de Brancas, mariée le 26 Octobre 1694. avec *Gabriel-Henri*, marquis de Beauveau, dont elle fut la seconde femme.

Voyez *les Tabl. général. Part. V. p. 194. Part. VI. p. 60. Part. VII. p. 164.*

VILLETELLE: Seigneurie

(a) *Le comte de Vaulgrenant avoit alors suivi dans le Milanès le roi de Sardaigne, avec qui il avoit conclu au mois de Septembre précédent un traité d'alliance offensive & défensive: le roi de Sardaigne commandoit les armées de France, & d'Espagne, avec la sienne en qualité de généralissime.*

dans le Languedoc, appartenante à une branche cadette de la maison de Rochemore, éteinte dans *Jean-Baptiste-Louis-Hercule* de Rochemore, seigneur de Villetelle, né en Octobre 1693. & mort à Paris vers le 26 Mars 1743. *Voyez* ROCHEMORE.

VILLETHEBAULT (la), de Bretagne : *écartelé au 1 & 4 d'argent à la tour de sable, crenelée & maçonnée d'argent ; au 2 & 3 d'argent, à la tête de loup de sable, arrachée & lampassée de gueule.*

VILLETTE-CHEVRON : *d'azur au chevron d'or, bordé de gueule, accompagné de 3 lions d'or.*

VILLETTE (de la), en Dauphiné : *de gueule à la tour ronde d'argent, maçonnée, crenelée, fenestrée, & grillée de sable, jointe d'un avant-mur crenelé de 3 pièces, & portillé d'argent.*

VILLETTE de Maningot : *d'or à la croix engrêlée de sable.*

VILLETTE DE LA MOTTE CHEMILLI (la) : *de gueule au léopard d'argent, la patte dextre levée.*

VILLETTE (la), en Bretagne : *d'azur à la croix d'argent bordée d'or.*

VILLIERS : Famille, qui porte pour armes : *d'azur à trois roses d'or, & une fasce d'argent. Charles* de Villiers, seigneur de Ste. Radegonde, de la Monnerie, épousa *Geneviéve* des Croisettes.

Matthieu de Villiers, sieur de Ste. Radegonde, épousa *Antoinette* le Gentilhomme, issue du seigneur de la Barre en Bauce.

VILLIERS DE L'ISLE-DAM : Ancienne & illustre maison éteinte qui a donné un maréchal de France, gouverneur de Paris, un grand louvetier de France, un porte oriflamme, & souverain maître de l'hôtel du roi, un maître des eaux & forêts de Normandie, deux évêques de Beauvais, un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & un grand maître de Rhodes.

On trouve Raoul, seigneur de Villiers, qui vivoit en 1146.

Jean, seigneur de Villiers, un de ses descendants, vivoit en 1324. *Pierre*, seigneur de Villiers, son petit-fils, seigneur de l'Isle-Adam, souverain maître de l'hôtel du roi fut commis pour porter l'oriflamme par lettres du 15 Octob. 1372. *Jean* de Villiers, son petit-fils, chevalier, conseiller, chambellan du roi, & maréchal de France, se fit connoître à la défense d'Harfleur en 1415. Il y demeura prisonnier. Après la mort de *Jean* de Garanciere, tué à la bataille d'Azincourt, il fut institué maître des eaux & forêts de Normandie, le 30 Octobre 1415. depuis il s'engagea dans la faction du duc de Bourgogne à la persuasion de *Charles* de Moy ; la paix ayant été conclue à Arras, il rentra dans le service du roi Charles VII. prit Pontoise sur les Anglois, & l'isle-Adam, & facilita en 1436. la réduction de Paris à l'obéissance de son prince légitime. Il fut tué à Bruges dans une sédition populaire, le 22 Mai 1437. *Philippe* de Villiers, son petit fils, grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, donna des marques signalées de sa valeur & de sa conduite, dans la défense de la ville de Rhodes, assiégée par Soliman II. du nom, sultan des Turcs, & mourut à Malte le 21 Août 1534. Cette branche a fourni huit dégrés, & a fini à *Claude* de Villiers, seigneur de l'isle Adam, & d'Avesnes en Vimeux, marié à *Jeanne* de Chables, dont deux fils & trois filles.

Le P. Anselme rapporte que *Jean* de Villiers, seigneur de Murs & de Boutigni, qui vivoit en 1364. est vraisemblablement de la même maison que les Villiers de l'isle-Adam. Il a fait la branche des seigneurs de Livri, & de Chailli, qui a fourni sept degrés, & a fini à *François* de Villiers, chevalier, seigneur de Livri, de Chailli & de Montigni sur Loing, grand Louvetier de France & bailli de Melun; il succéda à *Jean* de la Boissiere, son oncle maternel en cette charge : il portoit l'enseigne de la compagnie d'ordonnances du duc de Guise au siége de Poitiers en 1569. & prenoit la qualité de maître d'hôtel du roi en 1573. il mourut le 23 Decembre 1581.

Les armes de la maison de Villiers-l'isle-Adam sont : *d'or au chef d'azur, chargé d'une dextrochere, revêtu d'un faon d'hermines, brochant sur le tout.* Voyez le P. Anselme, Tome VII. pag. 11. & suiv.

VILLIERS SAINT GEORGE : C'est une seigneurie érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1673. enregistrées au parlement, & en la chambre des comptes les 11 Février & 10 Avril 1677. en faveur de *N.* . . . Hotman.

VILLERS SUR MARNE : Seigneurie érigée en comté par lettres du mois de Mai 1693. en faveur de *Charles* Courtin, lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la reine. *Voyez* COURTIN.

VILLIERS SUR ORTIE : C'est une autre seigneurie, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1679. enregistrées au parlement, le 16 Septembre 1684. & en la chambre des comptes, le 29 Décembre 1688.

VILLIERS, en Champagne : *de gueule à la fasce d'argent accompagnée de 3 anneaux de même.*

Il y a dans la même province deux autres familles du nom de VILLIERS.

Les armes de l'une sont : *d'azur à 3 croissants d'argent.* Celles de l'autre : *de sable semé de fleurs de lys d'argent.*

VILLIERS SUR SEI : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.*

VIMEUR DE ROCHAMBEAU : Le plus ancien titre dont on ait connoissance, dit le mercure du mois de Mars 1750. & d'où suit la filiation, prouve que cette maison est établie dans le Vendomois depuis au moins quatre cents ans, & commence à

Macé de Vimeur, écuyer, seigneur de Leroux, qui eut pour femme, *Perrette* de Cholé, comme il paroît par une transaction du 13 Août 1380. entre ladite de Cholé, veuve & douairiere dudit *Macé* de Vimeur, écuyer, seigneur de Leroux, & les tuteurs de *Gilles* de Vimeur, son fils.

Gilles de Vimeur I. du nom, écuyer, seigneur de Leroux, épousa le 10 Juillet 1426. *Judith* de Tibergeau, dont il eut,

Macé de Vimeur II. du nom, écuyer, seigneur d'Ambloi, & de la Vaudieres, en Vendomois, qui épousa le 8 Avril 1450. *Jacquette* de Juston, fille de *Robert* de Juston, écuyer, seigneur d'Ambloi, dont il eut, entr'autres enfants,

Gilles de Vimeur II. du nom, écuyer, seigneur d'Ambloi, & de la Vaudieres, qui épousa *Jeanne* de la Roche, dont il eut pour enfants,

Mathurin de Vimeur, chevalier,

seigneur d'Amboi, qui épousa le 19 Janvier 1510. *Christine* de Bellon, fille de *Pierre* de Bellon, chevalier, seigneur de Rochambeau, & d'Aupui, gouverneur de la ville de Ham en Picardie, dont il eut pour fils,

René de Vimeur I. du nom, chevalier, seigneur de Rochambeau, qui épousa en premieres noces *Renée* de Mailli, fille de *Jean* de Mailli, seigneur de Ruillé, & du petit Bennehart, lequel étoit cousin germain de Hardouin de Mailli, cinquiéme ayeul de *Claire* Clemence de Mailli, femme de *Louis* de Bourbon, prince de Condé. Il eut de *Renée* de Mailli, *René* qui suit.

Il épousa en secondes noces *Marie* de Salviati, fille de *Jean* seigneur de Talsi, qui étoit petit-fils de *Bernard* de Salviati, Gonfalonier de Florence, maison illustre d'Italie, dont il n'eut point d'enfants.

René de Vimeur II. du nom, chevalier, seigneur de Rochambeau, épousa le 14. Juin 1597. *Claude* de Filleul, fille de *Michel* de Filleul, écuyer, & de *Claude* Courtin, dont il eut, entr'autres enfants,

René de Vimeur III. du nom, chevalier, seigneur de Rochambeau, qui fut nommé député par la Noblesse du Vendomois, aux Etats généraux qui devoient se tenir à Tours, en 1652. Il épousa le 8 Décembre 1632. *Marguerite* Hurault, fille d'*Anne* Hurault, chevalier, seigneur de Saint Denis, de la maison du chancelier de Chiverni, dont il eut, *René* de Vimeur, qui suit.

Il épousa en secondes noces le 10 Août 1648. *Gabrielle* de Culant, fille de *Philippe* de Culant, chevalier, seigneur du Buat, & d'*Esther* de Felins de Banthelu.

René de Vimeur IV. du nom, chevalier seigneur de Rochambeau, de Saint George, du Rosei, &c. épousa le 2 Mai 1669. *Elisabeth* de Menon de Turbilli, fille d'*Urbain* de Menon, comte de Turbilli, & de *Marie* de Chahannai : ladite Turbilli avoit pour ayeule *Magdelene* de Mailli, de la Tour Landri, fille de *François*, comte de la Tour Landri, & de *Diane* de Rohan : il eut de ce mariage *Joseph I.* du nom, qui suit:

Urbain, major de l'équipage d'artillerie, tué à la bataille d'Hochstet:

François-César, chef d'escadre des armées navales, mort au mois d'Août 1749.

Gabriel, seigneur de S. George, dit l'abbé de Rochambeau,

Joseph I. du nom, chevalier, seigneur de Rochambeau, épousa *Marie-Magdelene* Brachet, fille d'*Antoine* Brachet, écuyer, & d'*Anne* de Gennes, dont il eut,

Joseph II. du nom, chevalier marquis de Rochambeau, gouverneur de Vendôme, & grand bailli de Vendôme, qui a épousé le 6 Décembre 1718. *Marie-Claire-Therese* Begon, actuellement gouvernante de son altesse sérénissime monsieur le duc de Montpensier, de laquelle il a eu,

Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau colonel du régiment de la Marche : il a épousé le 22 Décembre 1749. *Jeanne Therese* Telles d'Acosta. *Voyez* TELLES D'ACOSTA.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon de même posées 2 en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

VIMIERO : Les seigneurs

de Vimiero ont pour auteur *Ferdinand* de Portugal Faro, cinquieme fils d'*Alfonse* de Portugal, premier comte de Faro, & de *Marie* de Norona, comtesse d'Odemira : il servit au siége de Zamora en 1513. Sanche I. de Portugal Faro, comte de Vimiero, son arriere petit-fils, servit en Flandres dans l'armée du roi d'Espagne, s'y maria & y mourut en 1644. ayant laissé des enfants de l'un desquels étoit issu Sanche de Faro, & de Souga, comte de Vimiero, commandeur de Mora, dans l'ordre d'Avis, gouverneur du Brésil en 1718. où il mourut dans la ville de Salvador, le 13 Octobre 1719.

Les armes : *d'argent au sautoir de gueule, chargé de 5 écussons de Portugal.*

VIMIOSO : Les comtes de Vimioso en Portugal, issus par bâtardise des ducs de Bragance, ont commencé à *Alfonse* de Portugal, comte d'Ourem, &c. fils aîné d'*Alfonse*, bâtard de Portugal Bragance, & de *Béatrix* Pereira. Il se distingua par sa valeur & par ses talents pour les affaires du Cabinet; il eut de sa concubine *Béatrix* de Souza, *Alfonse* de Portugal, qui avant son élévation à l'évêché d'Evora, eut de *Philippe* de Mascedo, *François*, comte de Vimioso, duquel sont sortis les comtes de Vimioso, dont la branche aînée a fini à *Michel* de Portugal, comte de Vimioso, mort âgé de 51 ans en 1581. sans enfants légitimes. La branche cadette qui a commencé à *Emmanuel* de Portugal-Vimioso, second fils de *François I.* comte de Vimioso, n'a formé que trois degrés.

VINCENS DE MAULEON : La seigneurie de de Vincens dans la principauté d'Orange étoit possedée en partie vers l'an 1250. par *Raimond* de Vincens. *Pierre*, son petit-fils, acquit l'autre partie par son mariage du 15 Mars 1346. avec *Françoise*, fille & héritiere de *Bertrand* de Mauleon, dont leur fils, *Barthelemi* de Vincens, prit le nom & les armes en vertu du testament de *Jacques* de Mauleon, son oncle maternel. Ce *Barthelemi* est le huitieme ayeul de *Louis* de Vincens de Mauleon, en faveur duquel la seigneurie de Causans, fut érigée en marquisat par lettres de *Guillaume-Henri* de Nassau, prince d'Orange, du 28 Août 1667. vérifiées au parlement de Grenoble, le 16 Novembre 1679. *Louis* de Vincens avoit épousé le 2 Avril 1641. *Louise* de Cambis d'Orsan, mere de *Louis II.* lieutenant de roi au gouvernement de Provence, qui de *Marguerite* de Forbin de Janson a eu,

1. *Jacques* de Vincens de Mauleon, seigneur d'Astonaud, marquis de Causans, lieutenant du roi au gouvernement de Provence, né le 6 Mars 1686. marié le 10 Mai 1723. avec *Anne* Fombert, dont *J. Joseph*, né en 1725, capitaine de cavalerie dans Conti.

2. *Joseph-Louis*, chevalier de Malte, lieutenant de roi en Dauphiné.

Cette famille noble & ancienne du comtat venaissin est originaire d'Italie, selon la tradition du pays.

Les armes de Mauleon sont : *de gueule au lion d'or.*

VINCENS, en Languedoc : *d'azur au lion armé, & lampassé d'or, au chef de gueule, chargé de 3 croix d'or.*

VINCENS, en Languedoc : *d'or au griffon couronné de gueule.*

VINCENT, en Dauphiné : *de gueule*

gueule à la bande d'hermines.

VINCENT-RAMBION, PANETTES & BONLIEU, en Dauphiné : *de gueule à la foudre liée d'or, & lancée d'argent, ailée de sinople.*

VINCENT - SALVOSHANS, en Dauphiné : *d'or au lion rampant de sable, armé, paré, vilainé lampassé, & couronné de gueule, à la bordure d'azur, chargé de 6 étoiles d'or, 3 en chef & 3 en pointe, & 3 croissants montants d'argent, 2 en fasce, & 1 soutenant l'étoile de pointe.*

VINCHEGUERRE ou VINCEGUERRE, de Provence : *3 dauphins d'or, posés 2 & 1 dans une mer de sinople, au chef cousu d'azur, chargé de 3 cignes d'argent.*

VINOLS, en Forez : *d'or à 1 sep de vigne de sinople, au chef de gueule, chargé de 3 coquilles d'or.*

VINS : Seigneurie en Provence, qui passa en 1463. par alliance de la maison de Brici dans la famille de Garde. *Hubert*, fils de *Gaspard* Garde, président au parlement d'Aix, ne porta que le nom de Vins. Il fut chef de la ligue en Provence, & pere de *François*, qui obtint l'érection de Vins en marquisat, par lettres du mois de Mars 1641. enregistrées à Aix, en Avril suivant. Son petit-fils *Jean*, marquis de Vins, lieutenant général des armées du roi, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des mousquetaires, mourut en 1732. sans postérité, & fit héritier le comte du Luc.

VINTIMILLE : La maison des comtes de Vintimille, dont une branche prit le surnom de Lascaris, est des plus illustres, & des plus anciennes. Toutes les branches établies en Provence, sont sorties des seigneurs de la Vardieres, au même pays, que le Pere *Robert* de Briançon, marque être issus d'*Emmanuel*, comte de Vintimille, troisieme fils du comte *Othon*, qui vivoit en 1185. C'est par cet *Othon* que le P. Anselme commence la généalogie de la maison de Vintimille : mais pour les premiers degrés, il renvoye à l'ouvrage du P. *Robert* de Briançon, & il rapporte l'extrait qui a été produit à l'ordre du S. Esprit, en 1724.

Boniface, comte de Vintimille, dit fils d'*Emmanuel*, fut pere d'*Emmanuel* de Vintimille, qui vivoit en 1330. les descendants de *Boniface*, fils aîné du précédent, se partagerent en deux branches, l'une dite de Turriers, l'autre de Montpesat. La premiere finit en 1572. *Balthazar* de Vintimille, porta les terres de Turriers & d'Astouin, dans la maison de Pontevez. *Louise* de Vintimille, sa cousine germaine, porta celle de Ramatuelle, de Baudouin & de Sainte-Croix, dans la maison d'Autric, seigneurs de Baumettes, dont les descendants se surnommerent de Vintimille, & en portent les armes, *écartelées* avec celles d'Autric.

Les seigneurs de Montpesat, séparés de ceux de Turriers, en 1396. se partagerent en deux branches, l'une dit de Montpesat, & l'autre de Saint-Laurent. Celle-ci commencée en 1467. finit par les petites-filles de celui qui en avoit été chef. L'aînée finit dans le dix-septieme siécle, en laissant une seconde branche des co-seigneurs de Montpesat, qui s'étoit séparée en 1533. Il ne restoit de cette branche que *Joseph-François* de Vintimille, co-seigneur de Montpesat, capitaine de cavalerie, mort

sans enfants de *Françoise-Helene* de Guilon de Sala de Monjustin, vivante & veuve le 15 Décembre 1725. & *Jean-Charles* de Vintimille son frere puîné, co seigneur de Montpesat, chevalier de Malte, aussi capitaine de cavalerie, devenu aveugle par ses blessures.

Bertrand de Vintimille, second fils de *Boniface* de Vintimille, chevalier, seigneur de la Verdieres, devint seigneur d'Ollioules, & d'Evennes, par le testament de *Bertrand* de Signe de Marseille, vice-sénéchal de Provence, son grand oncle, à condition de porter son nom & ses armes, & il est l'auteur des seigneurs de Vintimille & d'Ollioules, dont les descendants ont pris le titre & le nom de Vintimille des comtes de Marseille. Il ne vivoit plus en 1328. *Pierre-François-Hyacinte* de Vintimille, des comtes de Marseille, des barons d'Ollioules, chef du nom, & des armes de Vintimille en Provence, épousa en 1701. *Jeanne-Elisabeth* Blondel secrétaire du roi, & intendant des bâtiments de Sa Majesté. Il n'en a point eu d'enfant.

Les seigneurs de Seillons ont eu pour auteur, *Balthazar* de Vintimille des comtes de Marseilles, troisieme fils de *Gaspard II.* du nom. *Joseph-Hubert* de Vintimille des comtes de Marseille, qui porte le titre de comte de Vintimille, a eu de *Marthe* de Forcia son épouse,

1. *Gaspard-François-Joseph* de Vintimille, dit le comte de Figanieres, marié à *N...* fille de *Guillaume* de Rousset, & d'*Anne* de Vintimille.

2. *Jean Baptiste-Hubert* de Vintimille, chevalier de Malte.

3. *Joseph-Hubert* de Vintimille.

4. *Françoise-Charlotte-Félicité* de Vintimille, veuve de *Rodolphe-Antoine* de Candolle.

5. *Elisabeth* de Vintimille.

Les seigneurs & marquis du Luc descendent de *François* de Vintimille des comtes de Marseille, baron de Tourve, un des fils de *Gaspard I.* seigneur d'Ollioules & d'*Anne* d'Arcusia; il se rendit recommandable dans son tems sous le nom de baron de Tourve; il eut part à la confiance de *Henri* d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel du roi Henri II. Il ne vivoit plus en 1608. *Louis-Joseph* de Vintimille, un de ses descendants au quatrieme degré, devenu l'aîné de sa maison, quitta la croix de Malte, & fut tué en 1667. âgé de 17 ans au siége de Lille. *Charles-François* de Vintimille, son frere puîné, ci-après mentionné, a continué la postérité. *Charles-Gaspard-Guillaume* de Vintimille des comtes de Marseille, son autre frere, né le 15 Novembre 1655. nommé évêque de Marseille en 1684. transféré à l'archevêché d'Aix en 1708. signala son zéle & sa charité, durant la peste de 1720. & 1721. présida à l'assemblé du clergé de France en 1723. Il fut reçu commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 3 Juin 1724. Il est mort archevêque de Paris, le 13 de Mars 1746.

Charles-François de Vintimille des comtes de Marseille, marquis des Arcs, né en 1653. se distingua sous le nom du comte du Luc, servit aux siéges de Condé, de Bouchain, & d'Aire, en 1677. à ceux de Valencienne & de Cambrai; perdit le bras droit à la bataille de Cassel, le 11 Avril de la même année; fut ensuite capitaine des Galeres, se distingua au bombardement d'Alger & de Gênes; fut commendeur dans l'ordre de Saint Louis en 1693. commanda une escadre de Galeres en

1701. pour la conduite de la princesse de Savoie, reine d'Espagne; fut plénipotentiaire au traité de paix signé à Bade en 1714. ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur en 1716. reçut le collier des ordres le 3 Juin 1724. & mourut le 19 Juillet 1740. âgé de 87 ans. *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille son fils, dit le marquis du Luc, né le 9 Mars 1687. lieutenant général des armées du roi le 24 Février 1738. épousa le 18 Juin 1714. *Marie-Charlotte*, fille de *Pompon*, marquis de Refuge, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef dans les trois évêchés. Leurs enfants sont,

1. *Jean Baptiste-Felix-Hubert* de Vintimille des comtes de Marseille, d'abord dit le marquis des Arcs, né le 23 Juillet 1720. aujourd'hui le marquis de Vintimille, brigadier de cavalerie en 1745. veuf du 10 Septembre 1741. de *Pauline-Félicité* de Mailli de Nesle, dont *Louis* de Vintimille, marquis des Arcs, né le premier Septembre 1741.

2. *Magdelene-Charlotte-Guillelmine Leonine*, née à Soleure en Suisse, dans l'hôtel des ambassadeurs de France, le 14 Mars 1715. mariée le 16 Mars 1733. à *Aimon-Jean* de Nicolaï, marquis de Goussainville, premier président de la chambre des comptes de Paris, né le 10 Avril 1709.

3. *Marie-Charlotte-Magdelene*, née à Paris le 22 Juin 1716.

Ainsi de la tige de Vintimille établie en Provence, il ne reste actuellement que deux branches, sçavoir, les seigneurs de Figanières, dits comtes de Vintimille & les marquis du Luc, dits marquis de Vintimille. Feu l'archevêque de Paris, comme on l'a vû, étoit de la derniere branche, & grand oncle du marquis de Vintimille d'aujourd'hui.

La maison de Vintimille porte: *de gueule au chef d'or.*

Les branches d'Ollioules & du Luc: *écartelent au 2 & 3 de Marseille*, qui est, *de gueule à un lion d'or couronné de même.*

VION: Famille venue anciennement du comté de Bourgogne. Il y a plus de 300 ans qu'elle est établie dans le Vexin-François. Elle a donné un grand prieur de Champagne, dans *Jean-François* de Vion, reçu chevalier à Paris le 5 Septembre 1594. un chevalier de Malte tué par les Turcs à la prise de deux galeres d'un renégat de Marseille, le 13 Juin 1638. dans la personne de *Denis* de Vion, neveu du précédent. Depuis 1592. jusqu'en 1671. elle a fourni aussi un maître, & quatre auditeurs des comptes de la chambre de Paris.

Cette famille subsiste dans *Jean-Baptiste-François* de Vion, chevalier, seigneur de Gaillon, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant des maréchaux de France. Il a épousé, *Marie-Catherine* de Gars, duquel mariage il a eu: 1. *Marie-Catherine* de Vion: 2. *Antoine* de Vion, né le 18 avril 1731: 3. *Charles* de Vion, né le 30 Mai 1732. reçu chevalier de Malte, le 13 Janvier 1733. 4. *Justine-Emilie* de Vion, née le 6 Octobre 1733: 5. *Catherine-Louise* de Vion, née le 6 Août 1736.

Les armes: *de gueule à trois aigles d'argent; onglées & becquées d'or*: pour supports, *deux lions*: pour cimier, *une licorne naissante*

VIOU: *Marie-Anne* de Viou,

dame de Tessancourt, fille de défunt *M. René* de Viou, chevalier, seigneur de Tessancourt, & de *Marie-Marguerite* de la Salle, épousa le 21 Septembre 1751. *Joseph-Marie* de la Motte, chevalier, seigneur de la Motte, Montmaran & autres lieux.

La maison de Viou, dont il y a eu un grand prieur de Champagne, a fourni depuis long-temps, ainsi que celle de la Salle, un si grand nombre de chevaliers de Malte, qu'on croit inutile d'entrer dans aucun détail pour les faire connoître.

Celle de la Motte en Bretagne, où elle a fait des alliances avec les meilleures maisons de cette province, prouva l'antiquité de sa noblesse lors de la recherche générale qui en fut faite en 1668. & le chef des nom & armes de cette maison, frere du bisayeul du nouveau marié, justifia alors huit générations nobles au-dessus de lui. *Mercure de France*, *Décembre* 1751.

VIPART : *Gilles* Vipart, seigneur de Silli, étoit issu au neuvieme degré d'*Yves* Vipart, chevalier, seigneur de la Vipardiere dans le vicomté d'Auge, sous le régne de Philippe Auguste. *Jacques* Vipart, chevalier, seigneur de Silli, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de *Gilles* Vipart, baron de Silli, & de *Jacqueline* de Gruel de Touvoie, obtint par lettres du mois de Juin 1665. l'érection en marquisat de la terre & seigneurie de Silli en Normandie, unie avec les fiefs d'Osulci, des Autieux, Lachu, S. Jouin & Trihan. Le marquis de Silli mourut le 22 Janvier 1709. âgé d'environ 85 ans. Il avoit épousé en 1661. *Françoise* le Comte de Nonant, mere de *Jacques-Joseph* Vipart, marquis de Silli, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, mort sans alliance le 19 Novemb. 1727. Il laissa tous ses biens à sa sœur *Marie-Anne* Vipart de Silli, décédée sans alliance le 27 Octobre 1747. à l'âge de quatre-vingt ans. Elle a fait son héritier *Léon* de Madaillon, marquis de Lassai, petit-fils de *Susanne* de Vipart, marquise de Sainte-Croix, lequel étant mort en Oct. 1750. sans laisser de postérité, tous les biens qu'il avoit hérités de mademoiselle de Silli, ont passé aux deux fils du duc de Lauragais, ses arriere-neveux.

Gabriel-François Vipart, écuyer, seigneur de Neuilli, devenu le chef du nom & des armes de sa maison par la mort du marquis de Silli, avoit épousé à la Guadeloupe le 3 Octobre 1707. *Alette* Boivin, dont *François-Augustin* de Vipart, & *Nicolas* de Vipart, rapporté après son aîné.

François-Augustin de Vipart, écuyer, seigneur de Neuilli, lieutenant d'infanterie, né le 7 Décembre 1708. s'est marié le 29 Avril 1732. à *Marie-Jeanne* Houé, dont,

1. *François-Nicolas*, né le 17 Avril 1736.
2. *Jacques-Joseph*, né le 28 Juin 1738.
3. *Charles-Louis-Hector*, né le 15 Novembre 1743.
4. *Denis-Augustin*, né le 20 Septembre 1747.
5. *Marie-Elisabeth*, née le 15 Janvier 1734.
6. *Sophie-Antonine*, née le 18 Janvier 1740.
7. *Susanne-Adelaïde*, née le 4 Février 1742.
8. *Eulalie-Barbe*, née le 11 Août 1750.

Nicolas de Vipart, écuyer, seigneur de Beaumont, lieutenant d'infanterie, a épousé, 1. le 26 Janvier 1739. *Marie* le Mercier de Beausoleil : 2. le 23 Janvier 1747. *Marie-Therese* Classe. Il a du premier lit,

Marie-Françoise, née le 13 Novembre 1739.

Du second lit,

François-Nicolas, né le 29 Décembre 1748. & *Marie-Therese-Elisabeth*, née le 16 Octobre 1750.

Les armes de Vipart de Silli, *d'argent au lion de sable, armé & lampassé de gueule.*

VIRIEU : Cette maison est une des plus anciennes du Dauphiné. Elle tire son nom de la terre de Virieu, qu'elle a possédée en franc-aleu avec celles de Faverges & de Montrevel, depuis l'an 1041. jusqu'en 1267. Il paroît que cette terre étoit alors partagée entre les différentes branches de cette maison. *Béatrix*, fille unique de *Martin*, sire de Virieu, qui se rendit caution en 1224. du comte de Maurienne & de Savoie, porta une partie de cette terre dans la maison de Clermont, qui en acquit dans la suite les autres portions. On connoît particuliérement deux branches de la maison de Virieu ; l'une des barons de Faverges & de Beauvoir, & l'autre des seigneurs de Pupetieres. Le chef actuel de la premiere branche est, *André-Nicolas* de Virieu de Beauvoir, appellé le marquis de Faverges, né en 1697. & marié en 1720. avec *Marie-Louise* de Boffin, fille de *François*, seigneur de Parnans, du Pont-Beauvoisin, &c. & de *Catherine* Revol.

Leurs enfants sont,

1. *Pierre-Gabriel-Xavier* de Virieu de Beauvoir, appellé le marquis de Virieu, capitaine au régiment d'Enghien, infanterie, né en 1723.

2. *François-Martin*, Chartreux à Valbonne, né en 1725.

3. *Jean-Louis*, chevalier de Malte, né en 1726.

4. *Jean-Loup*, chevalier de Malte, capitaine au régiment d'Enghien, né en 1731.

5. *Nicolas-Alexandre*, chevalier de Malte, né en 1733.

6. *Benoît-Toussaints*, chevalier de Malte, né en 1745.

7. 8. & 9. *Jeanne-Josephe*, *Marguerite-Félicienne*, *Laurence-Perrette*, religieuses.

10. *Magdelene-Antoinette*, née en 1737.

11. *Marie-Agnès*, née en 1738.

12. *Michelle-Elisabeth*, née en 1739.

13. *Louise-Marguerite*, née en 1742.

14. *Françoise-Agnès*, née en 1743.

L'auteur de la branche de Pupetieres est, *Guillaume* de Virieu, qui partagea en 1244. avec ses freres, *Amedée* & *Guigues*. Il fut pere de *Pierre* ou *Peret* de Virieu, qualifié co-seigneur de Virieu dans son testament du 20 Juillet 1344. Henri, évêque de Metz, lui avoit fait en 1323. une inféodation de soixante sols Viennois de rente pour les bons services qu'il avoit rendus au dauphin Guigues VIII, son neveu. Son fils & son petit-fils, appellés tous les deux *Goffred*, rendirent hommage en 1388. & 1413. de la même rente. Le dernier, qui est qualifié seigneur de Pupetieres & de Clermont, épousa en 1424. *Guigonne* de Gumin. Il testa le 5 Avril 1430. & fut pere de *Hugonin* de Virieu, marié en 1462. avec *Beranguette* Genin,

Leur fils, *Guillaume* de Virieu, seigneur de Pupetieres, épousa le 17 Février 1493. *Louise* de Luppé; & par son testament du 24 Juillet 1510. il institua héritier son fils aîné, *Claude* de Virieu, seigneur de Pupetieres, qui épousa en 1531. *Jeanne* de Virieu, & testa le 21 Mars 1549. Leur fils, *Claude II.* qui fit son testament en 1626. eut de sa femme, *Marguerite* de Bernard, mariée en 1552. *François* de Virieu, allié le 16 Septembre 1608. avec *Gasparde* de Prunier de S. André. *François* testa le 13 Novemb. 1644. & fut pere de *Charles* de Virieu, qui épousa le 11 Octobre 1657. *Françoise*, fille d'*Etienne* Roux, & fit son testament le 17 Mars 1681. Son fils, *Etienne* de Virieu, a eu de son mariage fait en 1692. avec *Catherine* de Regnault de Sollier, *François* de Virieu II. du nom, marié le 14 Avril 1731. avec *Magdelene-Jeanne-Louise-Lucrèce*, fille d'*Antoine-René* de la Tour-du-Pin, marquis de Montauban. *François II.* a pour enfants,

1. *Louis-François-René*, comte de Virieu, qui a épousé le 10 Octobre 1752. *Armande-Ursule* de Bouschet de Sourches, fille de *Louis* de Bouschet, marquis de Sourches, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'Etat, prevôt de l'hôtel du roi, & grand prevôt de France, pere de *François-Henri*, né à Grenoble le 13 Août 1754.

2. *Louis-Marie-Ange*, officier au régiment de la Viefville, cavalerie, né le 15 Août 1733.

3. *Claude-François-Matthias*, né le 25 Février 1746.

4. *Lucrèce-Nicole*, née le 2 Octobre 1742. Voyez PRUNIER, & les *Tabl. gén. part. VI. p. 39.*

Les armes : *de gueule à trois vires ou annelets d'argent, l'un dans l'autre.*

VIRIEU-FAVERGUES : *écartelé au 1. & 4. d'azur à trois vires d'or; au 2. & 3. écartelé d'or & de gueule*, qui est de Beauvoir.

VIRIVILLE : Nom d'une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1561. en faveur de *François* de Grolée, & en comté l'an 1569. *François* de Grolée étoit issu de la branche de Bressieu, pere de *Jacques*, & ayeul de *François*, en faveur duquel le comté de Viriville fut érigé en marquisat par lettres du mois d'Avril 1639. enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble le 28 Novembre 1642. Son fils *Charles* fut pere de madame la maréchale de Tallard, & de *Joseph-François*, marquis de Viriville, mort le 26 Septembre 1705. qui de *Magdelene-Sabine* de la Tour-Gouvernet, a eu,

1. *Charles-François*, mort le 12 Août 1714.

2. *Françoise-Sabine*, mariée le 19 Avril 1718. à *Etienne-Louis* de l'Aubespine, marquis de Verderone, sans enfants.

3. *Jeanne-Anne-Magdelene*, mariée le 29 Juin 1711. à *François-Olivier*, seigneur du comté de Senozan, chevalier de l'ordre du roi, mort le 5 Juillet 1740.

Tabl. gén. part. V. p. 79.

VIRY, en Génevois : *pallé d'argent & d'azur de six piéces, à la bande de gueule sur le tout.*

VISDELOUP-BIENASSIS, de Bretagne : *d'argent à trois têtes de loup de sable, arrachées & lampassées de gueule.*

VISLOCQ : C'est une seigneu-

cie en Artois qui fut érigée en vicomté par lettres du roi d'Espagne du 13 Juin 1659. enregistrées à Lille en faveur d'*Ignace* le Clercque, chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, mestre de camp d'infanterie.

VISMES : C'est une ancienne baronnie, relevant du comté de Ponthieu, qui fut portée sur la fin du quatorzieme siécle, par *Jeanne* de Cayau, dans la maison de Monchi par son alliance avec *Jean II.* du nom, seigneur de Monchi. Elle fut comprise dans le partage de leur deuxieme fils, *Edmond* de Monchi, marié avec *Jeanne*, dame de Montcavrel. *Voyez* MONCHI.

VISSAC : Ancienne famille d'Auvergne, dont le dernier vivoit en 1476. Elle a donné un chancelier de France dans *Etienne* de Vissac, seigneur d'Arlenc & de Murs, qui vivoit encore en 1350. *Pons*, seigneur de Vissac, qui vivoit en 1245. passe pour être la tige de cette famille, dont

Les armes sont : *de gueule à trois pals d'hermines.*

Voyez les grands Officiers de la Couronne, *pag.* 325. *& suivantes.*

VITALIS, en Provence : *d'azur à une tour crenelée de quatre piéces d'argent, maçonnée de sable, posée sur une terrasse de sinople, & accostée à dextre d'une palme d'or, & à sénestre d'un lys d'argent tigé de sinople.*

VITALIS-BEAU-CHASTEAU, en Dauphiné : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe.*

VITRÉ D'ACIGNÉ : *d'hermines à la fasce de gueule, alaisée, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

VITRÉ, de Bretagne : *de gueule au lion d'or.*

VITREI : Les seigneuries de Chauvirei, Ouge, la Querte, furent incorporées & érigées en baronnie, sous le nom de Vitrei, par lettres du mois de Février 1740. enregistrées à Besançon & à Dôle en faveur de *François-Salomon* de Bernard de Montessus.

VITRI, en Picardie : *d'or à trois boutons de roses de gueule.*

VITRI-COUBERT : C'est une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Janv. 1594. enregistrées le 22 Avril suivant, en faveur de *Louis* de l'Hôpital, auquel le roi permit par lettres de la même date de mettre une fleur de lys dans ses armes. *Voyez* HOPITAL.

VITROLLES, en Dauphiné : *d'azur au lion d'or, sa patte sénestre de devant soutenue d'un tronc d'arbre arraché de même, mouvant d'une motte de sinople.*

VIVEN : Terre à laquelle furent unies celles d'Argelos & d'Auriac, érigées en baronnie, sous le nom de Viven, par lettres de 1606. enregistrées au parlement de Pau le 4 Juillet 1651. en faveur de *Jean* d'Arros. *Voyez* ARROS.

VIVEROS & BEAUVOIR : *Christophe* d'Alegre, fils d'*Yves II.* baron d'Alegre, eut en partage la seigneurie de Viveros, qu'il transmit à ses descendants, avec la seigneurie de Beauvoir, par l'alliance qu'il contracta avec *Magdelene* Loup, fille de *Blain* Loup, seigneur de Beauvoir. *Gaspard* d'Alegre, seigneur de Viveros & de Beauvoir du chef de sa mere, fut créé chevalier des ordres du roi en 1569. Il eut de *Charlotte* de Beaucaire, dame de Puggillon, son épouse, fille de *Jean* de Beaucaire

re, premier maître-d'hôtel de la reine, & de *Guyonne* du Breuil, dame d'atours de la reine, *François* & plusieurs filles, toutes mariées à différents seigneurs. Pour *François* d'Alegre, seigneur de Viveros & de Beauvoir, il épousa en 1610. *Magdelene* d'Alegre, sa cousine, & en eut *Gaspard*, & *Claude*, fille d'abord mariée à *Gilbert* de Beaufort, & ensuite à *Jacques* le Groing, neveu du maréchal d'Effiat. *Gaspard* son fils, seigneur de Viveros & de Beauvoir, n'eut point d'enfants de *Magdelene* de Tournon, sa premiere femme. Remarié en 1528. avec *Marie* d'Estaing, il a eu *Marie*, épouse de *Philippe* de Canillac - Montboissier, comte de Dienne; & *Claude* d'Alegre, grand sénéchal d'Auvergne, qui a fait ériger sa terre de Beauvoir en marquisat. *Claude* en 1654. épousa *Marie* de Ligondez, de laquelle est sorti *Jean* d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de Creste, marié en 1680. à *Marie-Magdelene-Françoise* du Fresnoi, fille d'*Elie* du Fresnoi, premier commis de messieurs de Louvois & le Tellier, ministres & secrétaires d'Etat. *Voyez* ALEGRE.

VIVIER : Ancienne baronnie dans le marquisat de Pont-à-Mousson, qui fut portée en mariage l'an 1597. par Christine, comtesse de Salm, à *François* de Lorraine, comte de Vaudemont. Le duc Charles IV. leur fils la donna à *Anne* de Lorraine sa fille, en la mariant à *François - Jules - Marie* de Lorraine, prince de Lillebonne, dont la fille *Elisabeth*, mariée en 1691. à *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, a fait passer la baronnie de Vivier dans la maison de Rohan par le mariage en 1714. de sa fille *Anne-Louise-Adelaïde* de Melun avec *Louis-François-Jules* de Rohan, prince de Soubise. *Voyez* ROHAN.

VIVIER, en Dauphiné : *de gueule au cerf d'or, passant sur un pont d'argent à l'eau de même.*

VIVIER (du), en Dauphiné : *d'argent au vaisseau de sable, les voiles pliées.*

VIVONNE : La maison de Vivonne est une des plus anciennes de la province du Poitou. Elle prend son nom d'une petite ville à quatre lieues de Poitiers sur le chemin d'Angoulême, laquelle tire le sien de la petite riviere de Vonne, près celle de Vive : ce qui forme le nom de Vivonne. On trouve *Hugues* de Vivonne, chevalier, fils puîné d'un des seigneurs de ce nom qui vivoit du tems du roi S. Louis en 1246. *André* de Vivonne, le dernier mâle de sa maison, fut élevé à la cour du roi Henri IV. qui lui porta une singuliere affection pour sa valeur & sa générosité. Louis XIII. le pourvut de la charge de grand fauconnier de France en 1612. Il mourut à Paris le 24 Septembre 1616. étant encore à la fleur de son âge. Il ne laissa qu'une fille, qui porta par son mariage la terre de Vivonne dans la maison de Rochechouart.

Plusieurs branches, aussi éteintes, sont sorties de la maison de Vivonne, comme les seigneurs d'Oulmes, qui ont commencé à *Ebles* de Vivonne, seigneur d'Oulmes, qui vivoit en 1345. & ont fini à *Jean* de Vivonne, quatrieme seigneur d'Oulmes, mort au commencement du XVI. siécle.

Celle des seigneurs de Fors & de Saint-Gouard, qui ont pour auteur *Hugues* de Vivonne, seigneur de Fors. Cette branche a fini à *Jean* de Vivonne, seigneur

de S. Gouard, qui servit sous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. & mourut le 7 Octobre 1599.

Celle des seigneurs de Bougouin, sortie de *Hugues* de Vivonne, seigneur de Bougouin, qui vivoit en 1327. Ils ont fini à *Jean* de Vivonne II. seigneur de Bougouin, mort sans enfants au mois de Septembre 1620. Il eut pour héritieres ses sœurs.

Celle des seigneurs d'Iteuil, qui ont eu pour auteur *Jean* de Vivonne, qui vivoit en 1482. *Jean* de Vivonne donna ses preuves de noblesse en 1667. & laissa trois fils.

Les armes de la maison de Vivonne : *d'hermines au chef de gueule.*

ULTEREM : C'est une seigneurie en Flandres qui fut érigée en comté par lettres du roi d'Espagne du 25 Septembre 1656. enregistrées à Lille en 1657. en faveur de *Jacques-Sébastien* de Vinacourt.

VOGUÉ : Famille noble du Vivarais. *Louis* de Vogué, seigneur de Gourdan en Vivarais, épousa *Charlotte* de Villars, troisieme sœur du feu maréchal duc de Villars, dont il a eu *François-Cerice* de Vogué, aujourd'hui maréchal de camp, & appellé comte de Vogué.

Les armes : *d'azur au coq d'or, becqué, crêté de gueule.*

VOISIN : Famille originaire de Tourraine, qui a donné un chancelier-garde des sceaux de France.

Daniel Voisin, le premier de cette maison que l'on connoisse, étoit natif de Tours, seigneur de la Norraie en Tourraine & de Villebourg. Il fut reçu secrétaire du roi le 22 Octobre 1593. & greffier criminel en chef le 11 Décembre 1599. & déceda le 20 Mai 1621. âgé de 58 ans. Cette maison a fourni trois degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Daniel* Voisin, chevalier, seigneur de la Norraie, &c. chancelier & garde des sceaux de France, greffier & commandeur des ordres du roi. Il fut fait conseiller au parlement de Paris le 20 Avril 1674. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel le 3 Août 1683. & reçu le 7 Décembre 1684. fut envoyé intendant en Hainault l'an 1688. fait conseiller d'Etat de sémestre en Septembre 1694. directeur des affaires de la maison & communauté de S. Cyr en Janvier 1701. conseiller d'Etat ordinaire au mois de Mars 1708. & nommé par le roi secrétaire d'Etat & de ses commandements, avec le département de la guerre, le 9 Juin 1709. Il en prêta le serment le 21 du même mois, & fut peu après déclaré ministre. La même année il fut pourvu de la charge de greffier-commandeur des ordres du roi le 3 Décembre 1713. & s'en démit le 12 du même mois, après avoir obtenu un brevet du roi pour jouir de tous les priviléges & honneurs qui y sont attachés. Il fut nommé chancelier & garde des sceaux le 2 Juillet 1714. sur la démission de *Louis* Phelyppeaux, comte de Pontchartrain, & en prêta le même jour serment entre les mains du roi. Il mourut à Paris le 2 Février 1717.

Les armes de la maison de Voisin sont : *d'azur au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2. en chef, & 1. en pointe.* *Voyez* le P. Anselme, *Tom. VI.* p. 588.

VOISINS, en Languedoc : *d'argent à trois losanges de gueule.*

VOISINS. *Voyez* GILBERT DE VOISINS.

VOISINS D'AMBRES. *Voyez* AMBRES.

VOLONZAC, en Rouergue : *d'argent à trois tours de sable crenelées d'azur.*

VOLVIRE : Ancienne & illustre maison, dans laquelle entra la baronnie de Ruffec, partage des anciens comtes d'Angoulême, par le mariage d'*Alionor*, qui en devint héritiere, & qui épousa en 1336. *Hervé*, seigneur de Volvire, chevalier, cinquiéme ayeul de *Philippe* de Volvire, créé chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1582. mort le 6 Janvier 1586. pere de *Philippe*, en faveur duquel, & d'*Anne* de Daillon du Lude, sa mere, Ruffec fut érigé en marquisat par lettres du mois de Janvier 1588. enregistrées le 16 Mai 1651. *Philippe* eut d'*Aimerie* de Rochechouart, *Eléonore* de Volvire, marquise de Ruffec, mariée le 17 Novembre 1631. à *François* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, dont la fille *Charlotte* fut alliée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de S. Simon, & eut Ruffec en dot.

René de Volvire, baron de Ruffec, marié à *Catherine* de Montauban, fut pere de *Philippe* de Volvire, marquis de Ruffec, mentionné ci-dessus. *Henri* de Volvire, son troisieme fils, eut en partage du chef de sa mere la vicomté du Bois de la Roche, érigée en sa faveur en comté par lettres du mois de Février 1607. enregistrées à Rennes le 23 Juin 1609. *Henri* fut fait maréchal de camp en 1627. & nommé chevalier du S. Esprit. Il mourut sans avoir été reçu, & laissa, entr'autres enfants, *Charles* de Volvire, comte du Bois de la Roche, décedé en 1692. Celui-ci avoit épousé *Anne* de Cadaillac, héritiere de sa maison, mere de *Joseph*, comte du Bois de la Roche, qui de *Magdelene* de Bault de Saint Frique eut *Joseph* de Volvire, comte du Bois de la Roche, mort en 1731. dont le fils unique étant mort sans alliance en 1747. a eu pour héritier son oncle *Philippe-Auguste* de Volvire, brigadier des armées du roi, qui a épousé le 2 Décembre 1732. *Marie-Henriette* Mallier, fille de *Louis*, marquis de Chassonville, maréchal de camp, & de *Marie-Adrienne* de Climes de Brabant.

Les armes : *burelé d'or & de gueule de dix piéces.*

VOUHET, en Berri : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, deux en chef, & une en pointe.*

VOVE-THOUROUVRE (la), au Perche : *de sable à six besans d'argent ; 3. 2. & 1.*

VOVES : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.*

VOUILLON : Les seigneurs de ce nom ont eu pour auteur *Guillaume* de Sulli, seigneur de Vouillon, &c. second fils de *Guyon* de Sulli, seigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Chovigni. Sa postérité a formé six degrés, & a fini à *Jean* de Sulli, seigneur de Romefort, mort en 1537. Il eut un fils mort jeune, & une fille, *Magdelene* de Sulli, mariée à *Jean* de Coigné, seigneur de Marteau.

Les mêmes armes que celles de la maison de Sulli.

VOULDI, (du) : Famille noble de Champagne, qui possede la terre & seigneurie de Montlusio, qui fut érigée en baronnie par lettres de 1671. en faveur de *François* du Vouldi.

VOYENNES : Nom d'une branche cadette de la maison le Tonnelier-Breteuil, éteinte dans *Etienne-Claude* le Tonnelier, che-

valier, seigneur de Voyennes & d'Abins en Poitou, conseiller au grand conseil, marié le 23 Septembre 1675. à *Marguerite* Poussineau, dont *Marie-Catherine* le Tonnelier, dame d'Abins, mariée le 25 Janv. 1703. *Voyez* TONNELIER.

VOYER : Une des plus anciennes maisons de Tourraine, qui doit son origine, suivant l'ancienne tradition du païs, à un capitaine appellé *Basile*, fort aimé de l'empereur Charles le Chauve, qui lui assigna des terres près de Loches vers l'an 877. Ce *Basile*, qui fut surnommé Voyer, transmit ce dernier nom à ses descendants. Depuis *Geoffroi* Voyer I. du nom, qui recueillit la succession de sa maison vers l'an 1145. la filiation de cette maison comprend dix-huit degrés successifs, en suivant la généalogie de Belleforêt. La branche aînée de cette maison a fini à *Jean-Armand-Seraphin* de Voyer, marquis de Paulmi, enseigne dans le régiment du roi, mort sans postérité à l'âge de quinze ans. *Pierre* Voyer de Paulmi, seigneur d'Argenson, chevalier de l'ordre de Saint Michel, est fils de *Jean* Voyer III. du nom, seigneur de Paulmi, &c. lequel servit avec distinction à la journée de Pavie en 1524. & à la bataille de Cerisolles en 1536. & de *Jeanne* Guéfaut, dame d'Argenson. Ce *Pierre* Voyer est auteur des seigneurs d'Argenson. *Voyez* ARGENSON.

VOYER, de Bretagne : *d'argent à la fleur de lys de sable.*

VOYER (le), de Bretagne : *de gueule à la bande acostée, en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

UREMPDE : C'est une seigneurie en Brabant qui fut apportée en mariage par *Gertrude* de Gruythere, avec celles d'Olnen-Schardeau, Eeckove, à *Maximilien* Vander Gracht, Ecourette de Malines, grand bailli du pays de Waes, pere de *Jean-Frédéric* Vander Gracht, grand bailli du pays de Waes, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en baronnie par lettres du 23 Août 1660.

UREZOLS : Terre située en Rouergue, qu'eut en partage *Rigaud* de Roquefeuil, fils de *Guillaume* de Roquefeuil, seigneur de Urezols, & d'*Helene* de la Vergne, clef d'une branche cadette de la maison de Roquefeuil. *Voyez* ROQUEFEUIL.

URFÉ : Ancienne maison, & une des plus considérables du pays de Forez, éteinte dans *Joseph-Marie* de Lascaris d'Urfé, marquis d'Urfé & de Beaugé, comte de Sommeril, lieutenant des gardes du corps du roi, puis des chevaux-légers de M. le dauphin, lieutenant de roi du haut & du bas Limosin en 1686. grand bailli de Forez, mort à Paris le 13 Octobre 1724. âgé de 72 ans. Il a eu pour héritier, en vertu des substitutions, *Louis-Christophe* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, petit-fils de sa sœur.

On trouve *Arnold*, seigneur d'Urfé I. du nom, qui vivoit en 1256. *Pierre II.* seigneur d'Urfé & de la Bastie, grand écuyer de France, sous le roi Louis XI. mort le 10 Octobre 1508.

Jacques, seigneur d'Urfé, épousa *Renée* de Savoie, marquise de Beaugé, à qui *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie, donna Châteauneuf & Virieu-le-Grand, seigneuries en Bugei, en échange de celle de Rivoles en Piémont, qu'il érigea en comté sous le nom de Château-neuf par lettres du 12 Mai 1582. pour elle & ses descendants mâles & femelles. Elle étoit alors

veuve de *Jacques* d'Urfé. Elle en eut, entr'autres enfants, *Anne*, & *Honoré* d'Urfé. Ce fut en faveur de ce dernier que le comté de Châteauneuf fut érigé en marquisat sous le nom de Valmorei. Il mourut sans postérité vers l'an 1624. Il est l'auteur de l'ingénieux Roman d'Astrée. Il avoit épousé par dispense *Diane* le Long, dame de Châteaumorand, séparée de son frere *Anne* d'Urfé pour cause d'impuissance. La veuve d'*Honoré* d'Urfé fit donation de la seigneurie de Châteaumorand, & de ses droits, sur la maison d'Urfé, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand, à son cousin *J. Claude* de Levis, cinquieme fils de *J. Louis*, comte de Charlus, lequel obtint de la maison d'Urfé en paiment du douaire de *Diane* de Châteaumorand, le marquisat de Valromei, alors chargé de dettes. *Voyez* LEVIS.

Les armes : *de vair au chef de gueule.*

URGEL : Ancienne ville d'Espagne dans la Catalogne, capitale du comté d'Urgel, qui a eu des comtes dès l'an 950. *Miraglia*, héritiere de son frere *Ermengand VIII.* du nom, mort sans postérité en 1208. épousa en premieres noces *Ponce* de Cabrera, & en secondes *Pierre* de Portugal, auquel elle donna le comté d'Urgel. Ce prince l'échangea pour la principauté de *Majorque* avec *Jacques* le Conquérant, roi d'Arragon, par acte du 29 Sept. 1231.

URIAGE : Seigneurie en Dauphiné, érigée en baronnie par lettres du mois de Février 1494. en faveur de Soffrei, Allemand, fameux dans l'histoire sous le nom de capitaine Molar.

URRE : Terre & château dans le diocese de Valence, qui a été possédée par les seigneurs de ce nom dès l'an 1004. comme plusieurs titres le prouvent. *Guyon* d'Urre, seigneur d'Urre, fut pere de *François* d'Urre, qui vivoit en 1266. *N....* d'Urre, seigneur de Baumettes, & en partie de Mulans, issu de *Guyon* d'Urre au seizieme degré, mourut le 9 Novembre 1744. & a laissé de *N....* Jardin son épouse, 1. *N...* d'Urre, seigneur de Baumettes : 2. *N...* d'Urre, tué à la bataille deLawfeld en 1748. & trois autres garçons.

Les seigneurs de Molans sont une branche cadette qui subsiste dans *Jacques* d'Urre, seigneur de Molans, marié avec *Geneviéve* Astier, dont est né *Jean-Baptiste* d'Urre.

Il y a les comtes d'Urre établis à Carpentras : ils ont pour tige *François* d'Urre, second fils de *Guillaume* d'Urre, seigneur de Molans & de Baumettes, & de *Jeanne* d'Alauson. *Alexandre-Joseph-François* d'Urre, né à Carpentras le 19 Mars 1712. dit le comte d'Urre, en descend au septieme degré. Il a épousé, 1. le 13 Octobre 1731. *Françoise-Charlotte* de Serre : 2. le 29 Novembre 1741. *Jacqueline-Marie* de Bachi. Il a eu de sa premiere femme, 1. *Geneviéve-Pauline* d'Urre : 2. *Félicité* d'Urre, morte à trois ans : de la seconde, 1. *François* d'Urre, né le 2 Octobre 1742. mort le 22. du même mois : 2. *Emmanuel-François* d'Urre, né à Carpentras le 17 Févier 1745. 3. *N...* d'Urre, né en Mai 1746. chevalier de Malte de minorité : 4. *N...* d'Urre, né en Février 1748. 5. *N.....* d'Urre, né le 11 Mars 1744.

Une des branches de la maison d'Urre qui s'est le plus distinguée, est celle du comte d'Aigue-

bonne, qui mérita d'être nommé à l'ordre du S. Esprit, mais il ne fut pas reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils, nommé le baron d'Aiguebonne, qui avoit un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se distingua au combat de Puo dans le Milanès, après le passage de la Mora, où le prince *Thomas* de Savoie battit le marquis de Valada, gouverneur du Milanès, le 19 Octobre 1645.

Les armes : *d'argent à la bande de gueule, chargée en chef d'une étoile du champ.*

URSEL : *Conrad* Scheto, baron de Hoboken, & de Vésémale, fils aîné de *Gaspard*, prit le nom & les armes d'Ursel en vertu de l'adoption faite en sa faveur par sa tante *Barbe* d'Ursel, héritiere & derniere de son nom. Elle étoit fille de *Lancelot* d'Ursel, & de sa seconde femme *Clémence* Vander Heiden. Il fut conseiller & commis des Finances de l'archiduc *Albert* & de l'archiduchesse *Isabelle*, & laissa de *Françoise* Richardot, *Conrad*, maître d'hôtel de l'archiduc *Léopold-Guillaume*, qui fut créé le 22 Janvier 1638. comte d'Ursel & du S. Empire. Il mourut le 15 Mai 1659. Il laissa, entr'autres enfants, de *Marie* de Robles, *François*, comte d'Ursel & du S. Empire, grand veneur, & haut forestier de Flandres, colonel & général de bataille au service de Charles II. roi d'Espagne; marié à *Honorine* de Hornes de Baucignies. Leur fils, *Conrad-Albert-Charles*, gentilhomme du roi d'Espagne, mestre de camp général de ses armées, fut créé duc d'Ursel & de Hoboken par diplôme de l'empereur Charles VI. souverain des Pays-Bas, du 24 Avril 1717. Il avoit épousé en 1714. *Eléonore-Christine*, fille de *Charles-Théodore-Othon*, prince de Salm & du Saint Empire; de laquelle il a eu, entr'autres enfants, *Charles-Elisabeth-Conrad*, duc d'Ursel & de Hoboken, prince d'Arche & de Charleville, comte de Grobbendonch, baron de Vésémale, chambellan de LL. M. I. général major de leurs troupes, né en 1717. & marié en 1740. à *Eléonore*, princesse de Lobkovitz, née le 23 Décembre 1726. dont

1. *Louis* d'Ursel, né en Juin 1747.

2. *Emmanuel*, né en Décembre 1748.

3. *Guillaume*, né en Janvier 1750.

4. *Charlotte* d'Ursel, chanoinesse à Mons, née en 1741.

5. *Henriette*, née en 1743.

La sœur du duc d'Ursel, *Bénédicte-Charlotte* d'Ursel, née le 5 Février 1719. a épousé en 1738. son cousin germain, *François-Albert-Charles*, marquis de Bournonville, grand d'Espagne.

Leur tante, *Angelique-Florence* d'Ursel, avoit épousé en 1708. Wolfang, marquis de Bournonville, dont elle est veuve.

Tablettes généalogiq. part. V. p. 184.

URSINS, ou ORSINI : La maison des Ursins est une des plus anciennes d'Italie. Elle subsiste depuis plusieurs siécles, & a donné cinq papes, plus de trente cardinaux à l'Eglise, un grand nombre de sénateurs Romains, & de grands capitaines. *Ursus* passe pour l'auteur de toute cette maison. Il y en a qui prétendent que la famille des Orsini portoit autrefois le nom de Rosini. Ils trouvent une preuve de leur sentiment dans les armes de cette maison, qui sont : *bandé d'argent & de gueule*

de six pièces ; *au chef d'argent chargé d'une rose de gueule*, *soutenue d'or*, que quelques branches chargent d'une *anguille d'azur mise en fasce*. On trouve dans Moreri la généalogie de cette maison, suivant la déduction qu'Imhoff en a faite. Il la commence à *Jean* des Ursins, surnommé *Cajetan* à cause de sa mere. La branche aînée de cette maison a fini à *Raimond* des Ursins, comte de Nole, duc d'Amalfi, prince de Salerne, grand justicier du royaume de Naples en 1448. Il mourut en 1459. ne laissant que des filles d'*Eléonore* d'Arragon, sa seconde femme. Cette branche aînée a donné un pape & un cardinal. Le premier, *Jean* Cajetan, cardinal diacre, archiprêtre de S. Pierre du Vatican, élu pape le 25 Octobre 1277. sous le nom de Nicolas III. Le second, *Jacques* des Ursins, créé cardinal en 1371. par le pape Gregoire XI. mort le 15 Août 1379. Les autres branches sont,

1. Les princes de Tarente, ducs de Venouze, qui n'ont formé que deux degrés. *Raimond* de Baux des Ursins, mort en 1405. fut prince de Tarente ; & *Jean-Antoine*, son fils, après lui, mort grand connétable du royaume de Naples le 26 Déc. 1462. âgé de 70 ans, ne laissant que des filles.

2. Les comtes de Sovana, de Nole, de Pitigliano, marquis du Mont Saint-Savin. Cette branche a commencé à *Gui* des Ursins, comte de Sovana, & a fini à *Alexandre* des Ursins, marquis du Mont Saint-Savin, mort en 1641. sans laisser de postérité. cette branche a donné en 1475. un évêque de Nole dans *Orland* des Ursins, mort en 1505.

3. Les seigneurs de Monterotondo, princes d'Ascoli. Cette branche tiroit son origine de *Renaud* des Ursins, frere du pape Nicolas III. mort en 1280. & a fini dans les trois fils de *Jacques* des Ursins, qui moururent sans postérité : elle a donné un archevêque de Saint Severin dans *Jean-Baptiste* des Ursins, mort le 15 Février 1566.

4. Les seigneurs de Monterotondo, sortis des précedents. Ils ont fini à *Henri* des Ursins, seigneur de Monterotondo, qui ne laissa qu'une fille. Cette branche a donné un archevêque de Florence depuis 1474. jusqu'en 1508. un protonotaire apostolique & cardinal en 1517. dans *Franciotti* des Ursins, mort en 1533. & un évêque de Frejus en Provence, dans *Léon* des Ursins.

5. Les comtes de Tagliacozzo & d'Albe, ducs de Bracciano. Cette branche descendoit de *Napoleon* des Ursins, fils de *Matthieu*, surnommé le *Grand*, & de *Jeanne* d'Aquila, sa troisieme femme. Elle a fini à *Flavio* des Ursins, duc de Bracciano, &c. grand d'Espagne, nommé chevalier de l'ordre du Saint Esprit par Louis XIV. en 1675. & mort sans postérité le 5 Avril 1698. âgé de 76 ans. Cette branche a donné un archevêque de Naples en 1400. dans *François* des Ursins, créé cardinal en 1405. & évêque d'Albane : un archevêque de Trani en 1450. dans *Jean* des Ursins : un cardinal en 1605. dans *Alexandre* des Ursins, mort en 1626. âgé de 33 ans : un autre cardinal en 1641. dans *Virginio* des Ursins.

6. Les marquis de Lamentana, ducs de Seici, princes dell'Amatrice. Ils ont pour auteur *Satin* des Ursins, archevêque de Trani en 1439. cardinal en 1448. ar-

chevêque de Bari en 1454. mort en 1477. âgé de 74 ans. Il eut pour enfants naturels un fils & deux filles. Le fils, nommé *Paul*, eut postérité. Cette branche est éteinte.

7. Les comtes de Pacentro & d'Oppido. Ils descendent de *Robert* des Ursins, troisieme fils de *Charles*, seigneur de Bracciano.

8. Les ducs de Gravina. Ils ont pour tige *François* des Ursins, comte de Gravina, mort en 1456. Sa postérité subsiste dans *Ferdinand-Bernard* des Ursins, duc de Gravina, prince de Salafra, marié en 1717. à *Hiacinthe* Ruspoli. On trouve dans cette branche un cardinal, archevêque de Cozance dans *Flavio* des Ursins, mort en 1581. Un évêque de Spolette en 1589. & d'Averse en 1591. dans *Pierre* des Ursins : un pape dans Benoît XIII.

Il y a encore dans cette maison les comtes de Muro, & les ducs de Santo Gemini, éteints. *Voyez* Imhoff *en ses vingt familles d'Italie, &* Moreri.

URSINS (des) : Famille qui a produit de grands hommes, & qui tire son origine de *Pierre* Jouvenel, natif de Troies, qui vivoit en 1360. Son fils, *Jean* Jouvenel, prevôt des Marchands en 1388. avocat du roi au parlement en 1404. chancelier de Louis, dauphin, duc d'Aquitaine en 1413. suivit le parti du roi Charles VII. Il rétablit les priviléges des Marchands, en reconnoissance de quoi la ville de Paris lui donna l'hôtel des Ursins : ce qui peut avoir servi pour ajouter à son surnom celui des Ursins. *Voyez* JOUVENEL.

URSINS : Le roi Catholique, par ses lettres du 10 Octobre 1697. accorda le titre de baron sous le nom des Ursins, applicable à quelques terres situées sous sa dénomination, à *Denis-Christophe-Antoine* des Ursins, seigneur d'Outrelouxe, Froid-Fontaine, Saint-Jean, Saart, situés dans le pays de Liége, & chevalier du Saint Empire, par diplôme impérial du 11 Février 1679.

USIE, en Franche-Comté : *fascé d'or & d'azur de six piéces, avec une bande de gueule, brochant sur le tout.*

USSÉ : C'est une châtellenie qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Avril 1692. enregistrées le 9 Mai, & révoquées par d'autres du 14 Septembre suivant ; puis érigée par de nouvelles lettres du mois de Septembre 1700. enregistrées le 4 Mars 1701. en faveur de *Louis* Bernin de Valentiné. *Voyez* BERNIN.

UXELLES : C'est une baronnie en Bourgogne au bailliage de Châlons, dont *Catherine* de Villars, fille aînée de *Claude*, seigneur de Serci, devint héritiere par la mort de son frere, arrivée sans enfants. Elle avoit épousé en 1537. *Petrarque* du Blé, seigneur de la Rouhe, fils de *Huguenin* de Laye, seigneur de Cussi-la-Calonne & de Mandelot, substitué aux biens, nom & armes de la maison du Blé, par *Huguenin* du Blé, son grand-oncle maternel. *Voyez* BLÉ D'UXELLES.

UZÉS : Ville du bas Languedoc avec évêché, suffragant de Narbonne, qui a d'abord porté le titre de baronnie, ensuite celui de comté. *Charles IX.* érigea le vicomté d'Uzès en duché au mois de Mai 1565. en faveur d'*Antoine*, comte de Crussol & de Tonnerre, vicomte d'Uzès, & de *Jacques* & de *Galliot* de Crussol, ses freres, leurs enfants & leurs

descendants mâles en loyal mariage. Le même prince par d'autres lettres du mois de Février 1572. l'érigea en duché pairie en faveur de *Jacques* de Crussol, duc d'Uzès. Les évêques d'Uzès avoient prétendu être seigneurs suzerains de presque toutes les terres qui composent le duché d'Uzès, & de la portion même de la seigneurie dont le duc d'Uzès jouit à Uzès : ce qui a occasionné un procès qui a duré long-tems, & qui a été terminé en faveur du duc d'Uzès le 2 Juillet 1718. *Michel* Poncet de la riviere, évêque d'Uzès, fut débouté de sa demande, & condamné aux dépens. Un arrêt du parlement de Paris du 2 Juin 1723. deux de la chambre des comptes qui l'avoient précedé, datés des 21 Avril & 15 Mai 1722. un autre du parlement de Paris du 23 Février 1724. un du conseil d'Etat du 1. Avril de la même année, & enfin un arrêt contradictoire du parlement de Toulouse du 11 Septembre 1726. condamnerent l'évêque d'Uzès à rayer la qualité de comte d'Uzès de tous les actes où il l'avoit prise.

Les armes du duc d'Uzès : *écartelé au 1. & 4. parti au 1. fascé d'or & de sinople*, qui est Crussol ; *au 2. d'or à 3 chevrons de sable*, qui est Levis ; *au 2. & 3. contr'écartelé ; au 1. & 4. d'azur à trois étoiles d'or posées en pal*, qui est Gourdon-Genouillac ; *au 2. & 3. de gueule à trois bandes d'or*, qui est Galliot ; *& surtout d'Uzès d'or à trois bandes de gueule. Voyez* CRUSSOL.

WACKEN : C'est une seigneurie en Flandres, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi Catholique du 8 Février 1614. enregistrées à la chambre des comptes de Lille, en faveur de *Charles* de Bourgogne, seigneur de Wacken. *Voyez* BOURGOGNE.

WALCKENDORF : Ancienne maison du royaume de Dannemarck, qui a donné un gouverneur de Berg en Norvége sous les regnes de Christian III. & Frédéric II. mort en 1601. sans avoir été marié. Avant lui il y a eu en Dannemarck des Walckendorfs, distingués par leur noblesse & par leur mérite. Cette maison a donné sous le régne de Christian II. *Eric* Walckendorf, archevêque de Drontheim en Norvége en 1516. *Voyez* le Supplément François de Basle.

WALDECK : Les comtes de ce nom sont princes de l'Empire, & tirent leur origine de *Witikind*, comte de Saalenberg & de Waldeck, que l'empereur Charlemagne établit Avoué de l'église de Padernborn en 780. Cette maison est une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Le prince de Waldeck étoit général des troupes de la république de Hollande au commencement de la derniere guerre, & avant que les Provinces-Unies se fussent donné un Stathouder héréditaire dans la maison de Nassau-Dietz. *Voyez* Imhoff.

WALDENER : Une des plus illustres maisons d'Alsace, dont on fait monter l'origine à *Waldener*, un des généraux de l'empereur Louis le Débonnaire, qui se signala en 814. avec le général Landenberg, dans la guerre qu'il fit à *Hartwin*, maire du palais, accusé du crime de péculat (*a*). La

(a) *Le nom de* Waldener *signifie en François*, Forestier. *Les premiers seigneurs de cette maison avoient sans doute reçu ce nom de la* maison

maison de Wadner avoit droit d'entrer dans les tournois (*a*), & conserve encore celui d'être admise dans les chapitres les plus nobles d'Allemagne. Elle est incorporée dès le douzieme siécle dans le corps de la Noblesse de la haute Alsace ; & dans celui de la basse, *immédiate de l'Empire*. Elle étoit aussi du corps de la Noblesse qui gouvernoit Strasbourg en 1283. La généalogie de cette maison commence à *Henri Crafft* Waldener, qui servit en 1315. avec distinction dans l'armée de Frédéric III. d'Autriche, roi des Romains, contre Louis de Baviere. *Christian-Frédéric-Dagobert*, baron de Waldener, &c. né le 4 Avril 1712. en descend au quatorzieme degré. Il est brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des gardes Suisses. Il a épousé en 1748. *Louise-Françoise* Heuse de Vologer.

La maison des barons de Waldener a embrassé vers le milieu du seizieme siécle la Religion Protestante de la Confession d'Ausbourg.

Les armes : *d'argent emmanché de sable à trois pointes, chacune surmontée d'une merlette de gueule* : lambrequins *d'argent & de sable*, cimier *surmonté d'une touffe de plumes d'argent & de sable*, supports *de deux lévriers*.

WALE : Maison noble & ancienne, originaire d'Angleterre, qui doit son nom à une ancienne baronnie du comté de Northampton, dont les possesseurs font connus dès le tems de Guillaume le conquérant, & étoient nés lords ou pairs du royaume. Ces seigneurs de Wale possedoient plusieurs autres terres considérables, non seulement dans les comtés de Northampton, de Rutland, mais dans celui de Bedfort & autres. Dès le milieu du douzieme siécle, la maison de Wale forma deux maisons.

La premiere a subsisté en Angleterre, jusques dans ces derniers tems, soit dans la souche principale, soit dans plusieurs rameaux, & a eu un chevalier de la Jarretiere, lors de l'institution même de cet ordre en 1349.

L'autre maison fut transplantée en Irlande en 1170. ou 1171. par un chevalier, *Guillaume* Wale I. du nom, qui pour avoir eû part à la conquête de cette Isle, y obtint plusieurs terres considérables, avec la charge de maréchal de la principale partie du pays conquis, charge alors unique. *Guillaume* fonda dans une de ses terres, un monastere, auquel il donna le nom de Rutland, & qui a été le lieu de la sépulture de ses descendants, jusques au tems de l'abolition entiere du culte public de la religion catholique en Irlande, sur la fin du dix-septieme siécle. Ce *Guillaume* mourut au commencement du treizieme siécle. *Jean* Wale I. son fils, eut quatre fils ; l'aîné, nommé *Guillaume*, est auteur de la branche des seigneurs de Johnstown. Les trois autres ont été tiges d'autant de branches, dont la derniere, connue en Irlande, sous le nom de Coolonamuckie, subsiste encore dans la personne de *Guil-*

charge de grand-Maître des forêts en Alsace, que les empereurs, ou les comtes d'Habspourg, landgraves d'Alsace, leur avoient donnée.

(a) *Pour être admis aux tournois, il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels, & quatre maternels.*

laume Wale, aujourd'hui seigneur du même lieu. Les autres branches portoient les noms de Limerick & de Maryboroug, & avoient été subdivisées en plusieurs rameaux, qui se distinguoient par les noms de Walestown & autres.

Thomas Wale, seigneur de Johnstown, descendant de *Guillaume*, mourut le 10 Juin 1589. dans le sein de la religion catholique, à laquelle il étoit fidelement attaché au milieu du naufrage presque universel de la foi sous la reine Elisabeth. La mort tragique de Charles I. fut le terme des prospérités de la maison de Wale en Irlande. Les biens d'*Edouard* Wale, mort en 1651. devinrent la proie des vainqueurs, & plusieurs de cette maison passerent en France, où ils ont été, ou sont encore honorablement employés. *Olivier*, *Matthieu* & *Richard* Wale, trois freres, fideles à leur religion & à leur prince, suivirent le roi Jacques II. *Matthieu* Wale, marié en France en 1692. avec *Marguerite* Kindeland, fut tué au siége de Barcelone en 1706. *Richard* avoit eu le même sort en 1702. dans l'affaire de Cremone. *Olivier*, l'aîné, épousa à Brignolle, en Provence, le 6 Avril 1695. *Genevieve* de Riquiston, fille cadette de *Balthazar*, seigneur d'Alons, d'une famille noble, connue dès la premiere Croisade. *Voyez* RIQUISTON.

Il eut de ce mariage *Balthazar-François* Wale qui suit, & *Marie-Thérese*, mariée en 1739. à *Antoine* de Guiran, seigneur de la Brillanne. *Voyez* GUIRAN.

Balthazar-François Wale, chevalier, seigneur des Menus, & autres lieux, ancien lieutenant au régiment des gardes françoises, gouverneur pour le roi des ville & château de Ham en Picardie, du 21 Janvier 1735. a été reconnu pour ancien noble de nom & d'armes par arrêt du conseil d'Etat du roi le 12 Mai 1747. après avoir démontré l'ancienneté de sa noblesse, les illustres alliances de sa maison, ses dignités, ses services en Angleterre, en Irlande & en France, &c. rapportés dans une requête au roi, imprimée, qui contient 58 pages in-folio.

Les armes : *d'or à la croix d'azur, chargée de 5 lions d'argent.*

WALHAIN : C'est une seigneurie en Brabant, que *Jeanne* de Bautershem porta l'an 1418. en mariage à *Jean IV.* sire de Glimes, qui avoit pour bisayeul *Jean*, dit Cordeker, fils naturel de *Jean II.* duc de Brabant. Leur fils *Jean V.* eut de sa femme, *Marie* de Rouvroi de S. Simon, *Jean VI.* seigneur de Berghes & de Walhain, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Luxembourg, qui épousa *Anne* de Brimeu, mere d'*Antoine*, marquis de Berghes, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de Namur, en faveur duquel la seigneurie de Walhain fut érigée en comté, avec union des terres & seigneuries de Glimes, Wavre, Opperbais & Heverlero, par lettres de l'empereur Charles V. du mois d'Avril 1523. Leur fils *Jean VII.* marquis de Berghes, chevalier de la toison d'or, étant mort sans enfants, ses biens passerent à sa sœur *Mencie*, femme de *Jean* de Merode, comte de Petershem. *Charles*, prince de Vaudemont, possédoit en 1690. le comté de Walhain. *Tabl. Gen. Part. V. pag.* 158.

WALGRA : Noble & ancienne famille de Flandres. *Albert-Fran*

çois-*Joseph* de Walgra, écuyer, seigneur de Cambelage, fait en 1747. lieutenant-colonel, & capitaine-commandant les volontaires de son nom, a épousé *Marie-Magdelene* Collin, fille de *Nicolas* Collin, seigneur de la Croix, & de *Magdelene* le Clerc-Maillard. Leurs enfants sont,

1. *Martin-Paul-Narcisse* de Walgra, mort à l'âge de quatre mois.

2. *Louis-Charles-Marie* de Walgra, écuyer.

3. *Marie-Catherine-Josephe* de Walgra, fille aînée.

Walgra porte, sçavoir: *au* 1. *d'azur à la branche de chêne, avec son fruit de sinople: au* 2 *d'azur à 3 grenades d'or, feuillées & tigées de même, posées* 2 *&* 1. *au* 3 *d'argent au cocq de gueule, crêté, barbé & onglé de même: au* 4. *d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 trefles de sinople, & en pointe d'une merlette de sable, & sur le tout d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 roses en chef de même, & en pointe d'une merlette aussi d'or*; couronne *de comte &* supports *de levrettes.*

WAMIN: C'est une terre située en Artois, qui fut érigée en marquisat, par lettres données à Paris au mois de Novembre 1693. enregistrées en l'élection d'Artois le 21 Mai 1694. au greffe provincial d'Artois le 19 Septembre 1695. & au bureau des finances de la généralité de Flandres le 5 Novembre 1709. en faveur de *François* de Flechin. *Voyez* FLECHIN.

WARFUSÉE: Noble & ancienne maison du pays d'Hasbaye. On lit dans Moreri, que le premier seigneur de Warfusée, dont il soit fait mention, est *Othon*, qui portoit pour armes: *de gueule, semé de fleurs de lys d'argent.* Il vivoit en 1102. selon d'Hemericourt, *dans son Miroir des Nobles de Hasbaye*: il a été le plus riche seigneur du pays. *Liebert*, son fils, acquit encore les grands biens de la maison d'Awir, par son mariage avec *Alix*, fille unique & héritiere d'*Hugues*, seigneur d'Awir. *Liebert* n'en eut qu'une fille: il la donna en mariage à *Raez* de Dammartin, dit à la Barbe. Ce *Raez* est tige constante de la maison de Warfusée, du pays de Liége. Il eut deux fils de sa femme. *Liebert*, dit Sureal, seigneur de Warfusée, prit le surnom de Warfusée, & conserva les armes de Dammartin: & *Hugues*, seigneur de Lexhi, prit le surnom de Lexhi & les armes d'Awir; de maniere que ces deux freres eurent des surnoms & des armes différentes. Le premier donna origine à une nombreuse postérité, & celle du second ne fut pas moins puissante (*a*). Les premiers descendants de *Raez* à la barbe, ne conserverent rien de commun entr'eux, que le cri de sa maison, qui étoit Dammartin (*b*). *Voyez* du Bouchet, *Maison de France*,

(a) *Une des plus illustres branches qui soient sorties de* Hugues, *seigneur de Lexhi, a été celle de Hell, considérable dans le pays Messin, par les terres qu'elle y a possedées, & à cause de la part qu'elle a eue au gouvernement de la ville de Metz, avant qu'elle cessât d'être impériale.*

(b) Raez *à la Barbe, étoit frere de* Renaud, *comte de Bologne & de Dammartin.* Ce Renaud, *vers l'an 1212. s'attira l'indigna-*

le Laboureur, d'Hemericourt & Moreri.

WARODS : *Africain* de Warods, baron de Merveaux à Venlo en Gueldre, obtint pour lui le titre de comte de Warods, & faute de succession en ligne directe, pour *Philippe - François* de Warods, seigneur de Magni, par lettres du roi catholique du 25 Octobre 1692.

WARTI : Seigneurie en Beauvoisis, qui fut érigée en duché-pairie sous le nom de *Fitz-James*, par lettres enregistrées au parlement de Paris le 23 Mai 1710. en faveur du maréchal duc de Berwick, tué devant Philisbourg le 12 Juin 1734. *Voyez* FITZ-JAMES.

WASSENAAR : Famille illustre de Hollande, qui a commencé à *Halewin* de Wassenaar I. qui vivoit en 1083. La branche aînée de cette maison a fini à *Marie* de Wassenaar, mariée à *Jacques*, premier comte de Ligne, en Hainaut, chevalier de la toison d'or, morte en 1544. & lui en 1552.

Une branche des seigneurs de Wassenaar, seigneurs de Grœneveldt, a commencé à *Adrien* de Wassenaar, chevalier, fils puîné de *Théodore* ou *Thierri*, il mourut en 1261. & sa postérité a fini à *Marie*, mariée en 1591. à *Charles* de Heraugieres, gentilhomme de Cambrai; elle étoit le dernier des enfants d'*Adrien* de Grœneveldt, fait en 1531. chevalier par l'empereur Charles-Quint.

Les seigneurs de Duvenvoorde sont une autre branche de cette maison, qui a pour tige *Philippe* de Wassenaar, qui eut pour sa part de la succession de son pere les terres de Duvenvoorde & de Polamen. *Adrien*, son fils aîné, a continué sa branche, qui subsiste dans *Frederic-Henri*, baron de Wassenaar, né le 8 Mai 1701. Il se mit dans le service en 1719. le quitta en 1734. pour entrer dans la cour de Justice de Hollande, de la part des nobles. Il a un fils nommé *Guillaume-Louis*, né en 1738.

Les seigneurs de Sterrenberg sont une branche sortie de la précédente, qui subsiste dans les enfants de *Guillaume-Louis*, baron de Wassenaar, haut conseiller des digues de Delftlandt, mort le 17 Janvier 1720.

Les seigneurs d'Obdam sont une seconde branche sortie des seigneurs de Duvenvoorde, qui subsiste dans les enfants de *Jacques*, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam, &c. qui a été plusieurs fois ambassadeur en diverses cours d'Allemagne, & fut élevé à la dignité de comte, pour lui & sa postérité, par l'électeur Palatin. Il est mort le 24 Mai 1714.

Une troisieme branche a commencé à *Jean* de Duvenvoorde, troisieme fils d'*Adrien* de Duvenvoorde, conseiller ordinaire à la cour de Hollande, qui mourut en 1543. âgé de 76 ans. Sa postérité subsiste dans les enfants de *Thomas* Walrave, marié en 1702. à *Marguerite* de Synden.

Une quatrieme branche, qui est celle des seigneurs de Polamen, a commencé au quatorzieme siécle dans *Jean* de Duvenvoorde, le plus jeune fils de *Philippe* de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde, &c. Elle a fini à *Jeanne*, dame de la Lecke, de Berg, mariée à Engelberg, comte de Nassau.

Une cinquieme branche, qui

tion du roi Philippe - Auguste pour sa révolte. Raez, *son frere, eut part à sa disgrace, & fut obligé de sortir du royaume.*

Et celle des comtes de Berg ou des Heeremberg, a commencé à *Othon*, mort en 1412. Elle a fini à *Oswald*, comte de Berg, né en 1636. & mort en 1680. *Voyez* sur ces différentes branches de la maison de Waſſenaar, *le nouveau ſupplément* de Moreri.

WASSERVAS, en Artois, *d'azur à 3 pots ou aiguieres d'or à l'antique, poſés 2 & 1.*

WASTINE : La Waſtine, ſeigneurie en Flandres, fut érigée en vicomté par lettres du 20 Décembre 1683. en faveur de *Jacques* Bruneau, chevalier, conſeiller & tréſorier de l'ordre de la toiſon d'or.

WATIGNI, en Picardie : *de gueule au lion d'or, armé & lampaſſé de ſable.*

WATOU : C'eſt une ſeigneurie en Flandres, qui fut érigée en comté par lettres du roi Catholique du 18 Juin 1629. enregiſtrées à Lille en faveur de *Charles* d'Ydegem, chevalier, baron de Bouſbecke, ſeigneur de Wicſe, grand bailli d'Ypres.

WATRONVILLE : Baronnie dans le diocèſe de Verdun, qui fut portée en mariage par *Jeanne* de Watronville, fille de *Robert* & de *Marguerite* de la Tour en Voipure, à *Henri* de Houſſe, ſeigneur de Fermont & d'Anderni, iſſu des comtes de Stonhelm en Hollande. *Voyez* HOUSSE, *Supplément.*

WATTEVILLE : Ancienne maiſon de Suiſſe, à laquelle la terre de Watteville dans le Tockembourg, a donné ſon nom. *Nicolas* de Watteville, chevalier de l'Annonciade, acheta en 1581. pour 25 mille écus d'or la baronnie de Verſoi, ſituée au pays de Gex. Elle fut érigée en 1598. en marquiſat par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour récompenſer les ſervices de *Nicolas* de Watteville & de *Gerard* ſon fils aîné. L'échange de la Breſſe, du Bugei, du pays de Gex, fait en 1601. contre le marquiſat de Saluces, fit perdre Verſoi à *Gerard* de Watteville. Il eut recours au duc Charles-Emmanuel, qui obligé de lui garantir le marquiſat de Verſoi, le dédommagea par une rente de 1440 écus d'or, aſſignée ſur les ſels de Chamberi, & par la ceſſion qu'il lui fit le 6 Mars 1621. de la terre de Conflans, qui fut érigée en marquiſat.

Gerard fut pere de *Philippe-François*, qui de *Louiſe-Chriſtine* de Naſſau-Dillembourg a eu *J. Charles* de Watteville, marquis de Conflans, chevalier de la toiſon d'or, mari de *Deſle* de Beaufremont. Leur fils, *Charles-Emmanuel*, marquis de Conflans, général de la cavalerie Eſpagnole, & chevalier de la toiſon d'or, avoit épouſé *Therèſe-Eliſabeth* de Merode. Leurs enfants ſont,

1. *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, marquis de Conflans, marié avec *N*. . . . . Phelippeaux de Pont-Chartrain.

2. *Anne-Marie-Deſle*, abbeſſe de Château-Châlon.

3. *Anne-Deſirée*, épouſe du baron de Stein, major général des troupes impériales.

4. *Charlotte*, mariée au baron de Rouvroi en Flandres.

Les armes de Watteville ſont : *de gueule à 3 demi-vols d'argent.*

Voyez Moreri, ſur la maiſon de Watteville, une des plus anciennes de Berne, & originaire de Souabe.

WAUDRICOURT, en Picardie : *de gueule à l'orle d'argent.*

WAURIN : Ancienne maiſon dont la généalogie a été dreſſée ſu

titres, tirés des abbayes de Ham & de Lillers, par *Jean* Scohier, natif de Beaumont, vivant en 1582. & se trouve manuscrite dans le II. volume de ses recueils généalogiques pag. 238. au cabinet de M. d'Hosier, à la bibliotheque du roi.

Cette maison a donné un maréchal de France dans la personne de *Robert* de Waurin, chevalier, sire de S. Venant, maréchal de France, qui commença de servir en Flandres sous le seigneur des Noyers en 1325. suivit le roi Philippe de Valois, lorsqu'il y retourna en 1328. accompagna Jean de France, duc de Normandie en 1345. au voyage qu'il fit en Guyenne, pour s'opposer au comte d'Erbi, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut honoré de la dignité de maréchal de France, & en cette qualité se trouva à Compiegne avec deux chevaliers & 27 écuyers de sa compagnie, à la semonce que le roi fit le 12 Octobre 1346. pour y assembler son armée, dont il eut le commandement. Peu de tems après il fut desappointé de cette charge, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au roi. Il mourut en 1360. Cette maison a donné aussi deux évêques.

Thierri, sire de Waurin, sénechal de Flandres l'an 1066. est le premier que l'on connoisse; il étoit seigneur de S. Venant & de Malannoy en Artois, par sa femme, héritiere de S. Venant. Cette tige a fourni treize degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Robert* de Waurin, mort jeune au commencement du quinzieme siécle, après avoir formé trois branches; sçavoir, les seigneurs de Bauffermez, de l'Anglée & d'Espaing, dans la personne de *Hellin* de Waurin; celle des seigneurs de Waisieres, dans la personne de *Hellin* de Waurin II. du nom; & celle des seigneurs de S. Venant dans la personne de *Hellin* de Waurin III. du nom, toutes rapportées ci-après.

Hellin de Waurin, second fils de *Robert*, sire de Waurin, & d'*Ide* de Crequi, a donné origine à la branche des seigneurs de S. Venant. Il fut seigneur de S. Venant & de Malannoy, vivoit en 1280. & brisoit ses armes *d'un lambel de gueule de 3 pieces*. Cette branche a formé quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Jean-Matthieu* de Waurin, seigneur de S. Venant & de Malannoy, qui eut un fils naturel appellé *Jean*, dit Boort, bâtard de S. Venant, de qui sont descendus les seigneurs de S. Venant, dits Marquant, établis à Lille.

Robert de Waurin, maréchal de France, dont nous avons parlé ci-devant, étoit de cette branche; mais on n'a pu découvrir de qui il étoit fils.

Hellin de Waurin, second fils de *Hellin*, sire de Waurin & de *Mahaud*, Châtellaine de Lille, sa seconde femme, a donné origine à la branche des seigneurs de Waisieres. Il étoit seigneur de Waisieres, d'Hedicourt & de Gozaucourt, & sénechal de Flandres. Il brisoit *d'une cottice engrelée de gueule*. Cette branche s'est éteinte dans la personne de *Charles* de Waurin de Waisieres, seigneur d'Aubri & de Gozaucourt, qui vivoit dans le dix-septieme siécle.

Hellin de Waurin, second fils de *Rogier*, sire de Waurin, & d'*Emme*, dame de Lillers, est auteur de la branche des seigneurs de Bauffermez, de Langlée & d'Espaing; il brisa les armes de Waurin *d'un bâton de gueule posé en*

lande. Il vivoit en 1192. De cette branche qui a fourni douze degrés & s'est éteinte dans la personne de *Jean*, seigneur de Langlée, vivant en 1414. mort sans postérité, sont descendus les seigneurs de Langlée.

Antoine de Langlée, dit de Bauffermez, dernier fils de *Bauldon II.* du nom, dit le Borgne, & de *Jacquemine* de la Bourre, a continué la branche des seigneurs de Langlée. Il mourut au mois de Septembre 1306. Ses armes sont: *d'argent au sautoir de gueule, avec l'écu* de Waurin *en chef.* Cette branche a fourni dix degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Philippe* de Langlée, baron d'Egue, mort à Paris le 6 Novembre 1602.

Voyez P. Anselme *Tom. VI. pag.* 703.

Les armes de la maison de Waurin sont: *d'azur à un écusson d'argent en cœur.*

WAVRE-SAINTE MARIE : Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 20 Mai 1676. en faveur de *François-Nicolas* de Bouckhout, chevalier.

WEIL : Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de Hurault. Elle a commencé à *Louis* Hurault, seigneur de Weil, né en 1609. fils de *Jean* Hurault, seigneur de Weil & de Cherigny, & de *Suzanne* Constant. *Voyez* HURAULT.

WEILBOURG : La branche des comtes de Nassau-Weilbourg a été admise par l'empereur Charles VI. dans le collége des princes de l'Empire. *Jean-Ernest*, comte de Nassau-Weilbourg, fut feltmaréchal des troupes de l'électeur Palatin, & colonel de son régiment des gardes. De son mariage avec *Marie-Polixene* de Leiningen-Hartenburg, il eut *Charles-Auguste* de Nassau-Weilbourg, prince de l'Empire, général de cavalerie des troupes de l'impératrice reine de Bohême & de Hongrie, né le 17 Septembre 1685. & marié en 1723. à *Auguste-Frédérique-Guillelmine*, fille de *George-Auguste-Samuel*, prince de Nassau-Idstein, mort à Weilbourg le 9 Novembre 1753. *Voyez* NASSAU.

WEITTERSHEIM : Seigneurie en Alsace, que le roi Louis XIV. céda en propriété & en toute justice à *N.....* de Krebs de Barek, chancelier du Margrave de Baden, & érigea pour lui & ses descendants en baronnie, par lettres patentes du mois de Mai 1662. registrées au conseil souverain d'Alsace au mois de Septembre 1680. tant en considération du zéle qu'il avoit montré à la conclusion de la paix de Westphalie, que pour le dédommager des trois villages de Vingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la prevôté d'Hagueneau, & qu'il avoit perdus par la cession de l'Alsace à la France au traité de Munster.

WELZ : *parti d'azur sur argent; le 1. parti chargé d'un bras armé d'argent, sortant du flanc dextre: le 2. chargé d'un bras vêtu d'azur, sortant du flanc senestre. Ces deux bras ployés & venant à se joindre au haut de l'écu, les deux mains de carnation, fermées l'une dans l'autre.*

WEMMEL : C'est une Seigneurie dans le Brabant, à deux lieues de Bruxelles, qui fut portée en mariage vers l'an 1370. par *Marie* de Crainhein à *Thibaut* Helechies, chevalier. Leur fille, *Marguerite* de Helechies, dame de Wemmel,

épousa *Gisbert* Taye d'Elewit, dont elle fut veuve en 1399. *Voyez* TAYE.

WENDI : Seigneurie en Artois, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1676. en faveur de *Jean-Baptiste* d'Assignies, seigneur de Wendi. *Voyez* ASSIGNIES.

WERCHIN : *d'azur au lion d'argent, armé & lampassé de gueule, semé de billettes d'argent.*

WERTHERN : Maison en partie de comtes, originaire de Saxe, qui a toûjours été fort considérée pour les services qu'elle a rendus à sa patrie. Ceux de cette maison sont gardes héréditaires de la chambre de Sa Majesté impériale & du S. Empire. On dit qu'elle tire son origine d'un certain héros de Thuringe, nommé *Adobald*, l'un des descendants de Berthaire, roi de Thuringe. Cette maison subsiste dans les enfants de *George*, comte de Werthern, né le 20 Juillet 1663. chevalier de l'électorat de Saxe le 20 Août 1719. & chevalier de l'aigle blanc, mort le 4 Février 1621. Voyez *le nouveau supplément* de Moreri.

WESTERLOO : C'est une Seigneurie considérable dans le Brabant, que *Marguerite* de Wesemale porta en dot à son mari *Richard I.* baron de Merode, & comte d'Œlen, d'une des plus illustres maisons des Pays-Bas. *Voyez* MERODE.

WILLEBROECK : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 24 Septembre 1661. en faveur de *Jean* Helman, chevalier, seigneur de Muylkercke.

WICQ : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Camptich, qui fut érigée en baronnie par lettres du 17 Août 1661. en faveur d'*Alfonse-Henri* de Wicq.

WIELLA : Baronnie que *Catherine* de Faleiche, apporta en mariage en Décembre 1598. à *Jacques* de Bearn, seigneur de Savignac, baron de Doumi. *Voyez* BEARN.

WILLERVAL : Terre & seigneurie sise en Artois, avec titre & dignité de comté qui lui furent donnés le 28 Mai 1612. par l'archiduc Albert & Elisabeth d'Autriche. Le roi mettant en considération les services que *Charles-Jerôme* du Rietz, & *Jerôme* du Rietz son pere, lui avoient rendus dans ses armées, continua le même titre sur la terre & seigneurie de Willerval, par lettres du mois d'Août 1697. enregistrées au greffe du conseil d'Artois & au bureau des finances de Flandres le 25 Octobre 1697. & le 14 Septembre 1709.

WINGENE : C'est une seigneurie au comté de Flandres, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique du 20 Octobre 1632. enregistrées à Lille en faveur & considération des services & de la noble extraction de *Jean* de Haveskercke, chevalier, seigneur de Wingene & de Sedelgem, chef des nom & armes de sa famille.

WINTERFELT : *Charles-Théodore*, baron de Winterfelt, lieutenant général des armées du roi Catholique Philippe V. & gouverneur de la ville de Liere, fut créé marquis de Winterfelt, lui & sa posterité, de l'un & de l'autre sexe, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt, sur telle terre ou seigneurie, qui sera choisie dans la suite, par lettres du 12 Mars 1706.

Ernest, baron de Winterfelt, capitaine de la compagnie des ar-

chers-gardes du corps de l'empereur dans les Pays-Bas, lieutenant felt-maréchal de ses armées, & gouverneur de Tenremonde, fut créé comte, avec faculté d'appliquer ce titre, & le nom de Winterfelt, sur quelque terre ou seigheurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, par lettres du 26 Septembre 1719.

Le comte de Winterfelt est frere puîné de *Charles-Théodore*, marquis de Winterfelt, & fils de *Charles-Frédéric*, baron de Winterfelt, chevalier, seigneur de Daluun, Stréſan & Poppendorf, issu d'une noble & ancienne famille du Brandebourg, lequel vint servir la maison d'Autriche dans les Pays-Bas, & y épousa *Marie-Anne* de Calonne de Courtebonne.

WIRTEMBERG, duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eslingen. Le duc de Wirtemberg a la charge de grand veneur de l'Empire, & porte la cornette impériale. Il est prince souverain dans son pays. *Conrad* fut en grande estime à la cour de l'empereur Henri IV. de qui il reçut le comté de Wirtemberg, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à ce prince contre Rodolphe de Souabe, son concurrent à l'Empire. *Louis II.* du nom, comte de Wirtemberg, &c. vivoit en 1447. & fut le premier qui fit battre monnoie. *Everard VI.* son fils, fut un prince sage. Il gagna les bonnes graces de l'empereur Maximilien I. qui le créa duc de Wirtemberg, & lui donna le collier de la toison d'or en 1495 (*a*).

Le prince de Wirtemberg regnant a deux freres; l'un est au service de France, l'autre au service du roi de Prusse. Il est le chef de la branche de Wirtemberg, dite Stutgart, l'aînée de toutes, de laquelle sont sortis deux rameaux. *Charles-Alexandre*, duc de Wirtemberg, né le 24 Janvier 1684. gouverneur de Belgarde en 1721. pour l'empereur, étoit du premier rameau. Le second rameau, dit de Neustat est éteint. Les princes de Montbelliard éteints dans *Léopold Everard*, prince de Montbelliard, mort en Mars 1723. sans postérité légitime, étoient une branche cadette de la maison de Wirtemberg. Il y a eu encore la branche de Wirtemberg, dite Julienne ou de Brentz, d'Oels & de Weitlingen; elle est éteinte, ainsi que le rameau de Jules-Bourg & celui de Weitlingen, qui en sortoient.

Voyez Imhoff, *Not. Imp.* Moreri, & les *Tabl. Généal. Part. I. pag.* 87.

WISSCHER: Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Celles sur le Pieton, qui fut érigée en baronnie par lettres du 1. Septembre 1686. en faveur de *Jean-Balthazar* de Wisscher, écuyer, seigneur de Celles sur le Pieton, Potte, Schiplacken & Neverden, ancien bourguemestre de la ville de Bruxelles.

WINANTS: *Gosvin* de Winants, chevalier, conseiller, &

(a) *Le duché de Wirtemberg a été retiré de la sujettion féodale de la maison d'Autriche, par le duc* Frédéric *le 24 Janvier 1599. aux conditions seulement que le duché de Wirtemberg seroit dévolu à la maison d'Autriche, faute d'hoirs mâles, dans celle de Wirtemberg; ce qui coûta quelque argent au duc de Wirtemberg, qui mourut le 29 Janvier 1608. étant chevalier des ordres de S. Michel en France, & de la Jarretiere, en Angleterre.*

regent du conseil suprême pour les affaires des Pays-Bas, obtint par lettres de l'empereur Charles VI. du 24 Décembre 1721. tant en considération de son ancienne noblesse, que de ses bons & agréables services & ceux de ses ancêtres, le titre de vicomte de Winants, applicable pour lui & ses descendants mâles & femelles, sur quelque terre dans les Pays-Bas.

WISSEKERCKE : Seigneurie en Flandres, qui fut apportée en mariage par *Marguerite* Van-Stéelands à *Philippe* de Recourt, baron de Licques, troisieme fils de *Philippe* de Recourt, baron de Licques, & de *Jeanne* de Wiffhem. *Voyez* RECOURT.

WOOGHT : Famille noble du pays d'Utrecht. Le roi catholique Charles II. accorda par ses lettres du 1. Juillet 1696. le titre de vicomte de Wooght, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, à *Pierre-Charles* Wooght, chevalier héréditaire du S. Empire, conseiller & commis des domaines & finances de S. M. C. tant pour lui que pour ses descendants mâles & femelles, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres.

WRANGEL : Charles d'Autriche, depuis empereur, accorda par ses lettres du 6 Janvier 1709. la dignité de comte à *Fabien*, baron de Wrangel, lieutenant général de ses troupes, pour lui & ses successeurs, avec faculté d'appliquer ce titre, & le nom de Wrangel, sur telle de leurs terres & seigneuries acquises ou à acquerir dans les Pays-Bas.

WYNDHAM : *Charles* Wyndham, fils de feu *Thomas* Wyndham, gentilhomme de la chambre de Charles II. roi de la Grande-Bretagne, mourut à Paris le 18 Février 1756. âgé de 82 ans.

WYTERNESSE DE SPANGHEN : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Herent, qui fut érigée en baronnie sous le nom de Spanghen, par lettres du 15 Juillet 1687. en faveur de *Just-Philibert* Wyternesse de Spanghen, écuyer, seigneur du comté de Daelhem.

XA XI

XAINTRAILLES : *d'argent à la croix alaisée de gueule : au 2 & 3 de gueule, au lion d'argent.*

XAVIER : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Lanne, qui fut érigée en baronnie par lettres du 24 Février 1676. pour *Marie-Catherine* Cools, & pour *Jean-Philippe* de Xavier, qu'elle eut de feu *Antoine* de Xavier, mestre de camp, & brigadier de cavalerie.

XIMENES DE PROISI : *écartelé au 1 d'or, à une aigle éployée, couronnée de sable : au 2 d'azur au bras d'argent cuirassé, tenant une épée, issant de senestre, avec un fer de cheval sous le coude : au 3 d'argent à un oiseau de sable : au 4. de sable à la tour d'or, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.*

YD

YDE SERAUCOURT, en Champagne : *d'azur à 3 chevrons d'or.*

YDEGHEM : Famille noble du pays d'Aloſt. *Jacques*, ſeigneur d'Ydeghem, haut bailli de Tenremonde, épouſa en 1536. *Anne* ou *Agnès*, fille unique de *George* Ghiſelin, qui lui porta en dot la ſeigneurie de Bouſbecke, ſituée dans la châtellenie de Lille. Il étoit fils de *Charles* d'Ydeghem, écuyer, & de *Catherine* Vander-Delfe. *Jacques* teſta en 1577. & fut pere de *Charles* d'Ydeghem, ſeigneur de Vieze, grand bailli d'Ypres, créé chevalier en 1598. & en faveur duquel la ſeigneurie de Bouſbecke fut unie à pluſieurs fiefs, & érigée en baronnie par lettres de l'archiduc Albert du 30 Septembre 1600. entérinées en la chambre des comptes de Lille le 17 Avril 1602. Il avoit épouſé *Marie*, dame de Cortewiele & Borſt, mere de *Jean*, baron de Bouſbecke, allié à *Marie* de la Vieuville, dame & héritiere de Waton, de laquelle il eut *Charles-François* d'Ydeghem, baron de Bouſbecke, grand bailli de Caſſel, créé comte de Waton en 1629. Il mourut en 1678. ſans laiſſer de poſtérité de *Magdelene-Cecile-Dorothée* de Croy-Rœux, qu'il avoit épouſée en 1643. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 369.

YO

YON : Famille noble de Normandie. Selon l'armorial général de la France, *Regiſtre premier II. Part. p.* 651. *Nicolas* Yon, écuyer, eut pour fils *Michel* & *Nicolas* Yon, qui partagerent le 5 Mars 1589. les biens qui leur étoient échus par la mort de leur pere. *Michel* Yon, écuyer, épouſa le 5 Février 1583. *Julienne* de Ponthis, fille de *Nicolas* de Ponthis. Il en eut trois fils, *Jean*, *Pierre* & *Paul* Yon. *Jean* fit un partage avec ſes freres le 2 Août 1615. & épouſa le 24 Octobre 1621. *Françoiſe* Brouault, fille de *Charles* Brouault, écuyer, ſieur de Sainte Barbe, & de *Jeanne* Mignot. Il eut de ce mariage *Pierre* Yon I. du nom, écuyer, ſieur de la Riviere, qui épouſa le 9 Décembre 1650. *Catherine* Siméon, lors veuve de *René* le Marchand, ſieur de la Poterie. Leurs enfants furent : 1. *Robert-Jean-Antoine* Yon, qui ſuit : 2. *Jean* Yon : 3. *Etienne* Yon, écuyers. *Robert-Jean-Antoine* Yon fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis l'an 1511. avec ſes freres, par arrêt du conſeil d'Etat du roi du 9 Août 1672. Il épouſa le 19 Septembre 1689. *Anne-Marguerite* le Fillaſtre, fille d'*Hervé* le Fillaſtre, écuyer, ſieur des Champs, & d'*Anne-Marie* d'Arcuis. Il en eut *Pierre* Yon II. du nom, écuyer, ſieur de Launai, né le 15 Août 1691. marié le 19 Octobre 1715. avec *Marie-Marguerite* Leudet, fille de *Noel* Leudet & de *Jeanne* Bunetel. *Pierre* Yon II. du nom, mourut vers le mois de Juillet 1734. laiſſant, entr'autres enfants, *Marie-Marguerite* Yon, baptiſée le 12 Août 1728.

Les armes : *d'or à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueule.*

YSE DE SARCON, en Dauphiné : *d'argent au lion de gueule, à la bande d'azur, chargée en chef d'une fleur de lys d'or, brochant sur le tout.*

YSORÉ : C'est une des plus anciennes maisons de la province d'Anjou, qui possède depuis plus de 350 ans la seigneurie de Pleumartin. Le premier qui soit connu est *Pierre* Ysoré, mentionné par un titre de l'an 1145. Il fut pere de *Guillaume* Ysoré, qui vivoit en 1201. duquel naquit *Geoffroi*, qualifié chevalier dans un titre de 1232. par lequel il donnoit, conjointement avec sa femme, à l'abbaye de S. Paul de Commerci, leurs moulins Alad, dépendants de leur seigneurie de Varenne. Leur fils *Philippe* Ysoré, nommé témoin dans un acte de 1241. fut pere de *Jean I.* du nom, chevalier, seigneur de la Varenne, lequel s'allia avec *Isabelle* de la Haye. Leur fils aîné *Jean II.* du nom, chevalier, seigneur de la Varenne, de la Tour & de Vernou, servit dans les guerres sous les rois Jean & Charles V. Il vivoit encore en 1406. Il eut de *Jeanne* d'Angle sa femme, *Jean* Ysoré III. du nom, qualifié seigneur de Pleumartin dans un acte de 1392. Il servit en 1398. dans la compagnie d'hommes d'armes du maréchal de Boucicault. Il fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. & laissa de sa femme, *Gillette* Ribot de Chavannes, *Jean* Ysoré IV. du nom, chevalier, seigneur de Pleumartin, marié en 1423. à *Isabeau* Bataille de Riquoët : elle fut mere & tutrice de *Jean* Ysoré V. du nom, qui fut fait chevalier en 1449. au siége de Rouen par le roi Charles VII. puis conseiller & chambellan du roi Louis XI. *Jean V.* épousa *Jeanne* de Combaret de Noailles, & en eut, entr'autres enfants, *Léon* Ysoré, seigneur de Pleumartin, conseiller & chambellan du roi Charles VIII. qu'il suivit à la conquête du royaume de Naples. Il mourut en 1501. pere, par sa femme *Jeanne* Chenin, de deux fils du nom de *Jean*. L'aîné étant mort sans postérité, son frere *Jean VII.* dit Janot, devint seigneur de Pleumartin, & épousa *Louise* de Linieres, dame d'Ervault, la Ronde, &c. De ce mariage naquit, entr'autres enfants, *René* Ysoré, baron d'Ervault, seigneur de Pleumartin, &c. chevalier de l'ordre du roi, que *Jeanne* de Corbiers sa femme, rendit pere d'*Honorat* Ysoré, chevalier, baron d'Ervault, gouverneur de Blaye, vice-amiral en Guyenne, Poitou & Aunis en 1580. allié à *Magdelene* de Babou de la Bourdaisiere. Il la laissa veuve en 1586. & mere de *René* Ysoré, chevalier, baron d'Ervault, &c. capitaine de 50 hommes d'armes. Celui-ci fut allié à *Marguerite* de Chamborant, & en eut *George*, marquis d'Ervault, lieutenant pour le roi en Tourraine, qui épousa *Marie* de Roncherolles de Pont-S. Pierre. Elle eut, entr'autres enfants, *René* Ysoré III. du nom, en faveur duquel la seigneurie de Pleumartin fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Janvier 1652. enregistrées au parlement & en la chambre des comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653. Celui-ci qui fut lieutenant pour le roi en Tourraine, & dans le haut Poitou, épousa en Décembre 1662. *Marie-Gabrielle* Châteigner de la Rochepofay. Leur fils, *George* Ysoré, marquis d'Ervault & de Pleumartin, eut de sa femme, *Genevieve* Rolland, *N.* . . . . . Ysoré, marquis

de Pleumartin, marié le 4 Décembre 1715. à N. . . . . . le Lay de Villemaré; de ce mariage est né le marquis de Pleumartin, marié en Avril 1748. avec *Marie-Françoise* Dusson de Bonac, sœur du marquis de Bonac, aujourd'hui ambassadeur à la Haye. Il en a un garçon & une fille. *Tabl. Généal. Part. VI. p. 7.*

Les armes : *d'argent à 2 fasces d'azur.*

YVERSEN DE S. FONS (d'), en Albigeois : *d'or à un cerf courant, aîlé de gueule, ayant le bois de sable, & un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or & de deux croissants d'argent.*

YVETOT : Petite contrée de Normandie dans le pays de Caux, proche de Caudebec, dont les seigneurs étoient avec le titre de rois dans l'indépendance & dans la jouissance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligés à faire aucune foi & hommage. Mais il ne faut entendre par ce royaume, qu'une espéce de principauté, à qui nos rois, depuis la fin du quatorzieme siécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, outre plusieurs droits utiles & honorifiques. Au reste, les seigneurs d'Yvetot ne jouissent point à present de ce droit de souveraineté, & les seigneurs du Bellai, qui ont eu cette terre par succession de leurs ancêtres, se sont contentés de se qualifier seulement princes d'Yvetot. Cette terre a passé par succession au comte d'Albon. *Voyez* ALBON.

YVIGNIAC (d'), en Bretagne : *d'argent à 2 fasces de sable.*

YZALGUIER : *Jean* Yzalguier, seigneur de Sainte Livrate, obtint du roi Louis XI. l'érection en baronnie, de la terre de Fourquevaux, en Languedoc. Il la vendit le 18 Juillet 1497. à son beau-frere, *Jean* de Beccarie de Pavie, mari de *Jeanne* Yzalguier. *Voyez* BECCARIE, *Supplement.*

YZARN : La maison d'Yzarn est une des plus anciennes & des plus nobles du Rouergue, & prouve qu'elle descend des anciens vicomtes de S. Antonin, souverains de cette ville dans le Rouergue. La branche des seigneurs de Fraixinet a donné quantité de commandeurs & de chevaliers de Malte. *François* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, épousa, 1. le 19 Janvier 1494. *Anne* de Levis. 2. Par contrat du 14 Novembre 1506. *Marguerite* de Montarnal. Sa premiere femme fut mere, entr'autres, d'*Antoine* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, qui se maria le 25 Janvier 1531. à *Gabrielle* d'Heiral, fille de *Vital*, seigneur de Lugnan. De cette alliance il eut *Vital* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé chevalier de l'ordre du roi le 6 Octobre 1576. étant capitaine de 100 hommes d'armes; il avoit épousé le 29 Janvier 1564. *Jeanne* de Thezan, fille d'*Antoine*, seigneur & baron de Thezan, & de Marqueuze de Combret, dame de Pujols. Leurs enfants furent, entr'autres, comme il conste du testament dudit *Vital* d'Yzarn du 9 Mars 1584. *Jacques* d'Yzarn, chevalier de Malte, & *Antoine* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac. Celui-ci épousa le 4 Octobre 1604. *Anne* de Pestels, fille de *Jean-Claude*, seigneur de Salers, Fontanges, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre; & de *Jeanne* de Levis. De ce mariage naquit *Jean-Claude* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui fut ma-

rié le 26 Avril 1633. à *Jeanne* de Corneillan, niéce de *Bernardin* de Corneillan, évêque de Rhodès. Leurs enfants furent, entr'autres, *Pierre*, reçu chevalier de Malte en 1656. & *Bernardin* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, allié le 6 Mars 1656. à *Marie* de Loubeyrac de Muret, dame de S. Saturnin & de Vallades, qui fut mere, entr'autres, de *Casimir* d'Yzarn, seigneur de S. Jean, reçu chevalier de Malte en Mars 1685. & qui ayant quitté l'ordre, épousa par contrat du 30 Juin 1716. *Elisabeth* de Roquefeuil Vrezols, fille de *Claude*, seigneur de Vrezols, Bar & Converti, seigneur & baron de la Guepie; & de *Marie* de Pomerol. De ce mariage il reste,

1. *Jean-Casimir* d'Yzarn, né le 18 Novembre 1720. il a été institué héritier universel de son oncle *Jean-François* de Roquefeuil Vrezols, seigneur & baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la maison de Roquefeuil Vrezols. Il a épousé le 29 Octobre 1754. *Anne* de Vichet, fille de feu *Jacques*, chevalier, président, trésorier de France de Montpellier, & d'*Anne* de la Cassagne. Il a pour fils *Antoine-Godefroi-Casimir* d'Yzarn, né le 26 Juillet 1755.

2. *Antoine-Godefroi* d'Yzarn, né en Janvier 1730. reçu chevalier de Malte en 1741. capitaine dans le régiment de Brissac, infanterie.

3. *Hippolite-Claude* d'Yzarn, né en Juin 1717. marié à *N*..... de Clary, au diocèse d'Albi.

4. *Jeanne* d'Yzarn, appellée mademoiselle de Saint Jean, née en Juin 1719.

5. *Louise* d'Yzarn, née en 1723. religieuse à Nonenque.

Il y a encore d'autres branches de la maison d'Yzarn, qui subsistent; sçavoir celle des seigneurs de Valladi & celle des seigneurs de Fraixinet.

Urbain d'Yzarn, seigneur de Valladi les Vergnettes, & de Saint Saturnin, mort depuis quelques années, a laissé de sa femme *N*... de Clermont du Bosc, un fils actuellement seigneur de Valladi, & qui a pour oncle, *N*..... d'Yzarn, seigneur, marquis de Roussille, en Auvergne, marié à *N*..... de Dienne de Cheyladet, sœur de la comtesse de Chambonas, & *N*...... d'Yzarn, chevalier de Malte, à present capitaine dans le régiment de Clermont prince, cavalerie.

La branche des seigneurs de Fraixinet, près la ville d'Estaing, en Rouergue, subsiste en un fils & deux filles de feu *N*..... d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, & de *N*...... de Resseguier. *Tabl. Gén. Part. VII. p. 295.*



ZA ZE

ZAMET : *d'azur au lion d'or, surmonté d'une fleur de lys d'or, soutenue d'une trangle d'argent.*

ZEDDES : Famille noble de Champagne, qui a donné beaucoup d'officiers de marque & de distinction. *Philippe - Christophe* de Zeddes, écuyer, seigneur de Mongei, épousa *Bonne* de Reillac, dont il eut *Jacques* de Zeddes II. du nom, & *Marie* de Zeddes, femme de noble homme, maître *Guillaume* de Caen, conseiller du roi, correcteur en sa chambre des comptes de Paris, lequel partagea avec son frere le 12 Août 1605. les biens qui leur étoient échus de leurs pere & mere. *Jacques* de Zeddes II. du nom, épousa le 25 Janvier 1617. *Marie* d'Origni, fille de *Nicolas* d'Origni, écuyer, sieur de Longchamp & de Vaux, &c. & de *Jeanne* Becque. Il en eut *Jean-Baptiste* de Zeddes, & *François*, rapporté après son frere aîné.

Jean-Baptiste de Zeddes, écuyer, seigneur de Vaux, fut lieutenant colonel du régiment de Conti, aide de camp des armées du roi en Catalogne, & commandant dans la ville basse du Luxembourg. Il épousa le 18 Mars 1658. *Claire* le François, fille de *Nicolas* le François, citoyen de Verdun, & de *Béatrix* Gerardin. De ce mariage sortit *Jean - Baptiste - Frédéric* de Zeddes, écuyer, seigneur de Vaux, successivement mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie dans le régiment de Villars, major du régiment de Listenois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, colonel d'un régiment de dragons, & brigadier des armées du roi.

François de Zeddes, frere puîné de *Jean-Baptiste*, écuyer, seigneur de Longchamp, capitaine dans le régiment de Beaujeu, épousa le 26 Août 1648. *Bonne* de Mauclerc, lors veuve de *Jacques* de Lormeau, écuyer, sieur de Magnicourt, & fille de noble homme *Samuel* Mauclerc, conseiller du roi, contrôleur, Elû en l'élection de Vitri, & d'*Elisabeth* d'Origni. Elle fut mere de

Jean - Baptiste de Zeddes, écuyer, seigneur de Vaux & de Longchamp, commandant un bataillon dans le régiment de Champagne. Il épousa le 23 Décembre 1676. *Marguerite* de S. Privé, fille de *Louis* de S. Privé, écuyer, seigneur de Richebourg, d'Avigni, &c. & de *Marguerite* Moreau. *Jean-Baptiste* de Zeddes fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1548. par ordonnance de M. l'Archer, commissaire départi dans la province de Champagne, du premier Juin 1698. Il eut trois fils, *Joseph* de Zeddes, qui suit, *Pierre* & *Jean-Baptiste* de Zeddes, tués au service.

Joseph de Zeddes, écuyer, seigneur de Vaux, de Longchamp & de Crépi, né le 23 Septembre 1679. fut fait successivement cornette de dragons dans le régiment de Zeddes en 1695. lieutenant dans le même régiment en 1697. lieutenant dans le régiment de dragons de Lautrec en 1701. capi-

taine de cavalerie dans le régiment d'Harcourt en 1705. Il épousa en premieres noces le 22 Février 1712. *Marie-Marguerite* de Montangon, morte âgée de 21 ans le 7 Janvier 1714. fille de *René* de Montangon, sieur de Crepi-la-Forge & de *Marguerite* Pernet; & en secondes noces le 2 Avril 1715. *Gabrielle* de Berle, fille de *Nicolas-François* de Berle, écuyer, sieur de Guignicourt, ci-devant capitaine dans le régiment d'Humieres, & de *Marguerite-Charlotte* Bondoire.

Du premier lit, il a eu une fille unique, nommée *Marguerite* de Zeddes, née le 28 Décembre 1713.

Du second lit, douze enfants, dont dix vivants; sçavoir,

1. *Joseph-Jacques.*
2. *Nicolas-Louis.*
3. *François.*
4. *Nicolas-François.*
5. *Charles-Hubert-Fortuné.*
6. *Jean-Baptiste.*
7. *Louis.*
8. *Susanne-Gabrielle.*
9. *Louise-Gabrielle.*
10. *Marie-Nicole* de Zeddes, née le 19 Avril 1727. & reçue à S. Cyr le 4 Octobre 1736.

Les armes : *d'or à un Z de gueule.*

ZELL : Branche sortie de celle de Lunebourg, maison de Brunswick, par *Guillaume*, duc de Brunswick, Zell & de Lunebourg, quatrieme fils du duc *Ernest*, né le 4 Juillet 1535. Il eut le duché de Zell pour son partage, avec le bas comté de Hoye; & après la mort de *Frédéric*, comte de Diepholtz en 1581. il hérita de ce comté & mourut le 20 Août 1592. Cette branche a été réunie à celle de la maison électorale d'Hanovre depuis 1705. *Benedicte-Henriette-Philippe* de Baviere, comtesse palatine du Rhin, veuve en 1679. de *Jean-Frédéric* de Brunswick-Lunebourg, duc d'Hanovre, est morte subitement au village d'Asnieres, près Paris, le 12 Août 1730. âgée de 78 ans, 20 jours, & *Guillelmine-Amelie*, l'une de ses filles, née duchesse de Brunswick-Hanovre, veuve de *Joseph*, empereur & roi des Romains, est morte à Vienne le 10 Avril 1742. âgée de 68 ans, onze mois & seize jours.

ZILLEBEEK : C'est une seigneurie au pays de Waes, qui fut érigée en vicomté, avec union de la seigneurie de Pergate, au comté de Haynault, par lettres du roi d'Espagne du 13 Avril 1672. en faveur de *Charles* de Dongelberg. *Voyez* ce mot.

ZUNIGA : Ancienne maison de Castille, dite auparavant Estuniga, que l'on dit descendre d'*Alfonse*, infant de Navarre, & de *Sanctie*, dame & héritiere de Zuniga. *Inico-Ortitz VII.* seigneur de Zuniga, qui en descendoit au septieme degré, quitta la Navarre en 1274. pour s'établir en Castille. Cette maison a formé plusieurs branches. 1. Les marquis de la Puebla, de Baydes & de Loriana. 2. Les marquis d'Ayamonte. 3. Les marquis de Villamanrique. 4. Les seigneurs de Villorta & marquis de Huelamo. 5. Les comtes de Fuensalida. 6. Les comtes de Miranda, ducs de Pegneranda, & marquis de Begnesa. 7 Les comtes de Nieva. 8. Les comtes de Monterel. 9. Les comtes de Pedrola, marquis de Baydes. 10. Les marquis d'Aquila Fuente. 11. Les marquis de Cisla-Flores-Davila & Aldehuella. Cette maison a donné un cardinal dans *Jean* de Zuniga en 1503. Il mourut archevê-

que

que de Seville en 1504. *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*, & Moreri.

ZURLAUBEN. Le roi Louis XIV. voulant récompenser le zéle & les services de *Beat-Jacques* de Zurlauben, baron de Gestellenbourg, capitaine dans le régiment de Furstemberg, lui fit don de la seigneurie de Vilerthal, ou Val de Villé, située dans la haute Alsace, & l'érigea en baronnie en 1687. en comprenant les seigneuries de Wyler, Ortenberg, Salles, Erlibach, Charwille, qui furent depuis unies & érigées en comté par lettres du mois de Décembre 1692. enregistrées au conseil souverain d'Alsace le 3 Juin 1693. en faveur du même officier, alors brigadier des armées du roi, & colonel d'un régiment d'infanterie étrangere, issu d'une maison illustre, établie en Suisse dès le quinzieme siécle, & qui rapporte son origine à celle de la Tour de Châtillon en Valais. Le premier (suivant la tradition) qui prit le surnom de Zur-Lauben, fut *Balthazar* de la Tour de Châtillon, qui passa du Valais en Suisse, & dont la postérité reprit son premier nom dans le siécle suivant, sans quitter celui de Zur-Lauben. Celui-ci qui vivoit encore en 1450. eut de sa seconde femme *Agnès* de Schreibert, d'une famille patricienne du canton d'Uri, entre autres enfants, *Antoine*, baron de Zur-Lauben, qui passa en 1478. du canton d'Uri dans celui de Zug, où il obtint en 1488. le droit de Bourgeoisie perpétuel. *Antoine* fit de grands dons à la nouvelle église d'Oswald, où est la sépulture de sa postérité, & mourut en 1516. Il avoit épousé *Dorothée*, fille de *Gerard* d'Hermann de Zurich, & d'*Afre* de Gugelbourg de Moos. Il eut, entr'autres enfants, *Oswald*, dont la postérité s'est éteinte en 1641. & *Conrad I.* du nom, baron de Zur-Lauben, qui servit en qualité de capitaine de son canton dans l'expédition des Suisses en Italie, au secours du pape Jules II. puis dans les troupes de sa nation en France, sous le roi François I. Il mourut en 1561. Il avoit épousé *Verene*, fille du capitaine *Gerold* de Schedler, de laquelle il laissa, entr'autres enfants, *Michel* & *Beat*, qui ont laissé postérité; celle de l'aîné s'est éteinte en 1644. dans la personne de *Jean-Baptiste*, son arriere petit-fils.

Beat I. du nom, baron de Zur-Lauben, fut bailli de Cham en 1562. capitaine d'une compagnie de 300 hommes dans le régiment de Reding, en Guyenne, sous le regne de Charles IX. se distingua aux combats de Blaville, de Moncontour en 1569. ce qui lui mérita une marque de distinction. Le roi lui accorda, & à sa postérité, le droit de colleter le lion du cimier de ses armes, *d'un écusson d'azur à une fleur de lys d'or*. Après avoir servi avec zéle les rois Charles IX. & Henri III. il se retira à Zug, où il mourut en 1596. revêtu des premieres charges de l'Etat, & laissant de sa premiere femme, *Regule*, fille de *Wolffgang* de Kolin, d'une origine illustre, & de *Françoise* Muller-Imrhor, entr'autres enfants, *Conrad II.* du nom, baron de Zur-Lauben, qui fut pendant 22 ans chancelier du canton de Zug, & un des députés en 1602. & 1619. pour renouveller l'alliance des Suisses avec les rois Henri IV. & Louis XIII. Il servit dans la guerre de la Valteline, étant colonel d'un régiment au ser-

vice de France, & fut créé en 1626. chevalier de S. Michel; il mourut le 31 Mars 1629. à Zug où il avoit fondé une chapelle, à la nomination du plus ancien mâle de sa maison. Il avoit épousé *Eve*, fille de *Wernet* Zurcher de Schwandt, & d'*Anne* de Freymann. De ce mariage, il eut, entr'autres, *Beat II.* qui continua la postérité, & *Henri* de Zurlauben, créé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1633. capitaine aux gardes Suisses, qui se distingua tellement au siége d'Hesdin, que le roi Louis XIII. confirma en sa faveur par lettres du 28 Novembre 1639. la concession faite par le roi Charles IX. à *Beat*, baron de Zurlauben, son ayeul, & lui permit de placer dans ses armes, *l'écusson d'azur à une fleur de lys d'or*, au lieu d'en colleter le lion issant du cimier.

Beat II. du nom, baron de Zurlauben, après avoir servi quelque tems en France, se retira dans sa patrie, où il occupa les premiers emplois, & mourut le 2 Mai 1663. Il avoit épousé le premier Septembre 1614. *Euphemie* de Honnegger, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Beat-Jacques* & *Henri* de Zurlauben, qui ont laissé postérité, & *Conrad*, colonel du régiment Allemand de Furstemberg, auquel le roi fit don en 1681. des seigneuries de Villé & d'Ortenberg dans la haute Alsace, à charge de réversion à la couronne, à faute d'enfants mâles. Il fut créé chevalier de S. Michel en 1682. & mourut le 4 Décembre de la même année sans alliance, étant inspecteur général d'infanterie dans les provinces de Roussillon & de Catalogne.

Henri, baron de Zurlauben, second fils de *Beat II.* fut capitaine aux gardes Suisses, & député de son canton en 1663. pour renouveller l'alliance des Suisses avec Louis le Grand; il décéda le 2 Mai 1676. & avoit épousé le 11 Novembre 1647. *Anne-Marie*, fille de *Jean* Speck Banneret du canton de Zug, & de *Marie-Jacobé* de Schmid. Leur fils aîné, *Beat-Jacques*, créé comte de Villé en 1692. maréchal de camp le 3 Janvier 1696. & lieutenant général le 5 Juin 1702. mourut à Ulm le 21 Septembre 1704. de plusieurs blessures reçues à la bataille de Hochstet. Il s'étoit allié le 28 Juin 1691. avec *Julie* de Sainte Maure, demoiselle d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Claude* de Sainte Maure, marquis de Chaux, & de *Marie* de Paulne. De ce mariage sortit *Françoise-Honorée-Julie*, comtesse de Zurlauben, de Villé, baronne de Gestellenbourg & d'Ortenberg, mariée le 28 Décembre 1711. à *Henri-Louis* de Choiseul, marquis de Meuse, comte de Sorci, en Lorraine, mort le 11 Avril 1754. étant lieutenant général des armées du roi & chevalier de ses ordres.

Beat-Jacques I. du nom, baron de Zurlauben, chevalier de l'éperon d'or, fils aîné de **Beat II.** acheta en 1678. les seigneuries d'Anglicken & de Hembrunn, situées en la basse province libre de l'Argaw, & les substitua au plus âgé de ses descendants mâles, & mourut le 21 Avril 1690. De son premier mariage avec *Marie-Barbe* de Reding-Beberegg, il laissa *François-Dominique*, qui prit le nom de *Placide*, en se faisant religieux dans l'abbaye de Muri. Il en fut élu abbé en 1683. & créé prince du Saint Empire, pour lui & ses successeurs, abbés de Muri,

par diplôme de l'empereur Léopold du 10 Décembre 1701. lequel a donné aux aînés de sa maison la dignité de maréchal héréditaire de cette Abbaye.

Marguerite Pfeiffer, dame de Vyher, seconde femme de *Beat-Jacques I.* le rendit pere, entr'autres enfants, de *Beat-Jacques II.* qui a continué la branche aînée, & de *Fidele* de Zur-Lauben, seigneur de Hembrunn, & d'Anglicken, mort le 26 Février 1731. laissant pour enfants de son mariage avec *Marie-Catherine-Atlande-Adelaïde*, fille de *Jean* Meyer de Baldegg, bailli du comte de Sargans. 1. *Rudolf-Beat-Jacques-Antoine*, baron de Zurlauben, né le 27 Avril 1708. capitaine-commandant une compagnie du régiment Suisse de Wittmer, en Décembre 1742. 2. *Marie-Marguerite-Catherine* de Zurlauben, née le 23 Novembre 1696. mariée en Septembre 1721. avec le capitaine *Placide* Schneider de Warcensée. 3. *Marie-Barbe-Josephe*, née le 16 Février 1699. veuve de *Charles-Joseph* de Brandenbergt, capitaine-lieutenant au service du roi d'Espagne. 4. *Marie-Anne* Verenne, née le 11 Mai 1701. qui a épousé le 24 Juin 1728. *Jean-Jacques* Butler, trésorier général du canton de Zoug.

Beat-Jacques II. baron de Zur-Lauben, seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, décédé en 1717. avoit épousé en 1697. sa cousine germaine, *Marie-Barbe*, fille de *Henri* de Zur-Lauben, & d'*Anne-Marie* Spech. Il laissa de ce mariage,

I. *Beat-François-Placide*, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, colonel du régiment des gardes Suisses le 3 Mars 1743. lieutenant général des armées du roi le premier Mai 1745. commandeur de l'ordre de S. Louis en Juin suivant; il est né le 15 Juin 1687. & a épousé en 1715. *Marie-Florimonde* Martin de Pinchesne, dont une fille, *Marie-Elisabeth* de Zur-Lauben, morte en Janvier 1739. âgée de 23 ans, & mariée à *Jean-Jacques* du Portal, chevalier de Saint Louis, colonel d'infanterie, fils d'*Antoine* du Portal, maréchal de camp, chevalier de Saint Louis, & directeur général des fortifications en Alsace; elle a laissé pour fils unique, *Antoine* du Portal.

II. *Beat-Louis*, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort le 5 Janvier 1730. avoit épousé le 3 Janvier 1719. *Marie-Anne* Burz de Secthal. De ce mariage il reste, 1. *Marie-Françoise-Verenne-Antoine* de Zur-Lauben, née le premier Septembre 1726. mariée en Novembre 1746. à *Joseph* Stocker, du conseil du canton de Zug. 2. *Beat-Fidele-Antoine-Jean-Dominique*, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, né le 4 Aout 1720. chevalier de Saint Louis, capitaine aux gardes Suisses, brigadier des armées du roi le 10 Mai 1748. reçu le 31 Janvier 1749. à l'academie des inscriptions & belles-lettres, en qualité d'académicien correspondant honoraire étranger.

III. *Helene-Barbe* de Zur-Lauben, née le 27 Décembre 1696. mariée le 20 Octobre 1713. à *Jacques-Bernard* de Brandeberg, Statthaltere, ou second chef du canton de Zug, & capitaine titulaire d'une compagnie dans le régiment Suisse de Jauch, au service du roi de Naples.

IV. *Renée-Marie-Louise*, née le 26 Juin 1701. a épousé *Beat-*

Gaſpar Outiger, brigadier des armées du roi de Sardaigne, & colonel d'un régiment Suiſſe au ſervice de ce prince.

Voyez *Tabl. généal. part. VII. p.* 169.

ZWENEGEM : C'eſt une ſeigneurie dans la Châtellenie de Courtrai, qui fut érigée en comté par lettres du roi Catholique du 16 Décembre 1665. en faveur de *Charles - Philippe* d'Ongnies.

Voyez ONGNIES.

Fin du troiſieme Volume.

ADDITIONS, CORRECTIONS, ET CHANGEMENTS Arrivés pendant le cours de l'impression de ce troisieme Volume.

P*Age* 2. *premiere colomne*, *ligne* 40. Suezback, *lisez* Sultzbac.

Pag. 3. *seconde colomne*, *lig.* 29. subsiste, *lisez* est éteinte.

Pag. 7. *seconde colomne*, *lig.* 24. d'aujourd'hui, *lisez*, éteints.

Pag. 9. *premiere colomne*, *lig* 9. *ajoutez*, c'est Pascal, baron de S. Felix.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 18. *après*, Marie- Suzanne, *ajoutez*, Robert.

Ibid. lig. 19. *après*, Jules, *effacez*, Robert.

Pag. 16. *seconde colomne*, *lig.* 28. *ajoutez*, mariée à *N*. . . Pelletier de S. Fargeau.

Pag. 17. *seconde colomne*, *lig.* 18. *après*, un fils, *ajoutez*, avocat général, marié à *N*. . . . le Pelletier Beaupré, sa cousine.

Ibid. lig. 19. *après*, fille, *ajoutez*, princesse de Chimay.

Pag. 19. *premiere colomne*, *lig.* 7. Panbrock, *lisez* Pembrock.

Pag. 20. *premiere colomne*, *lig.* 38. *après*, appartient, *ajoutez*, au duc.

Pag. 23. *lig.* 3. Pernachon, *lisez* Perachon.

Pag. 24. *ligne derniere*, *après*, Juigné, *ajoutez*, elle est morte.

Pag. 26. *lig.* 9. fut, *lisez* dite.

Ibid. lig. 12. d'Estucot, *lisez* d'Estuert.

Pag. 33. *lig.* 41. à 3 pals, *lisez* à 3 pots.

Pag. 43. *premiere colomne*, *lig.* 7. Poissien, *lisez* Poisieu-du.

A la note, Himan, *lisez* Aimar.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 40. Faillart, *lisez* Paillart.

Pag. 45. *seconde colomne*, *lig.* 40. Beaume, *lisez* Bonne.

Pag. 47. *seconde colomne*, *lig.* 39. *après*, trois fils, *ajoutez*, deux mariés & un abbé.

Pag. 49. *seconde colomne*, *lig.* 27. ancien duché-pairie, *lisez* ancien marquisat.

Pag. 54. *premiere colomne*, *lig.* 4. *effacez*, Pont-S.-Pierre.

Pag. 59. *lig.* 6. *premiere colomne*, *ajoutez*, mariée à *N*. . . de Conflans d'Armantieres.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 19. *ajoutez* : Il a laissé des enfants de *N*. . . Faucard de Beauchamp.

Pag. 65. *premiere colomne*, *lig.* 1. aujourd'hui, *lisez* depuis.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 34. de Mareuil, *lisez*, de Fontenai Mareil, en l'isle de France.

Pag. 68. *seconde colomne*, *lig.* 7. *après*, Sauveur, *ajoutez*; RENAUD.

Ibid. lig. 9. *après*, Sauveur, *ajoutez*, Renaud; *après*, Villeneuve,

effacez, mort, & *après*, ambassadeur à la Porte, *ajoutez*, & depuis nommé ministre des affaires étrangeres.

Pag. 69. *seconde colomne*, *lig.* 3. Taleyrac, *lisez* Taleyrand.

Pag. 71. *seconde colomne*, *lig.* 38. à une branche, *lisez* de la branche ducale.

Pag. 82. *premiere colomne*, *lig.* 8. *après*, morte sans enfants, *ajoutez*, étant veuf de *N.* . . . . . . Berthelot de Pleneuf; il s'est remarié.

Pag. 88. *premiere colomne*, *lig.* 10. Jarrés, *lisez* Jarrez.

Pag. 91. *seconde colomne*, *ligne* 13. terre dans la grande Bretagne, *lisez*, terre en Bretagne.

Pag. 96. *seconde colomne*, René-Marc, *lisez* René Mans.

Pag. 103. *premiere colomne*, *lig.* 41. *après*, troisieme, *ajoutez*, *N.* . . . . de Poudenas de Villepinte, vivante en 1756.

Ibid. seconde colomne, *après*, 1755. *ajoutez*, leur fils a laissé de *N.* . . . . . de Coetlogon un fils, nommé comte de Sabran de Foix.

Ibid. lig. 27. Montleon, *lisez* Mauleon

Pag. 105. *premiere colomne*, *lig.* 19. *après*, 1694. *ajoutez*, mort en 1756. sans enfants. Il avoit acheté le marquisat de Château-Gontier.

Ibid. lig 20. *après*, Henriette, *ajoutez*, femme de M. de la Tulaye en Bretagne.

Ibid. lig. 12. *effacez*, aujourd'hui.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 14. Canople, *lisez* Canaple.

Ibid. lig. 14. *après*, ses enfants, *ajoutez*, du premier lit.

Ibid. lig. 19. *après*, 1719. prince de Raches est sans enfants de *N.* . . . . de Monchy.

Pag. 106. *seconde colomne*, *lig.* 2. RAGEREU, *lisez* RAGAREU.

Pag. 107. *premiere colomne*, *lig.* 5. *après*, laissant deux fils, *ajoutez*, le dernier mort en 1756.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 25. Melavier, *lisez* Melanie.

Ibid. après, Ursins, *ajoutez*, & depuis au comte d'Aspremont son cousin maternel.

Pag. 108. *premiere colomne*, *lig.* 11. de lys d'or, *lisez* d'argent.

Pag. 118. *premiere colomne*, *lig.* 5. *après*, François, *ajoutez*, de Pas.

Ibid. lig. 3. *effacez*, deux.

Ibid. lig. 11. *rayez*, l'autre, *ajoutez*, l'aînée.

Ibid. colomne seconde, *lig.* 33. *après*, Souvré, *ajoutez*, une autre fille du second lit, mariée au marquis de Montmorin.

Ibid. derniere ligne, Rebenac, maison du Bearn, *lisez* Rebenac, terre en Bearn.

Pag. 119. *seconde colomne*, *lig.* 28. Chaberé, *lisez* Chuberé.

Ibid. lig. 44. *après*, losanges, *ajoutez*, d'argent.

Pag. 125. *premiere colomne*, *lig.* 29. *après*, 1752. *ajoutez*, & un fils.

Pag. 127. *seconde colomne*, *lig.* 30. *après*, 1733. *ajoutez*, mariée au comte de Gacé Matignon.

P. 133. *seconde colomne*, *effacez*, entr'autres, *& la seconde ligne*,

& *ligne* 5. *après* Bourgogne, *ajoutez*, mort sans postérité en Septembre 1756. Il étoit.

P. 149. *premiere colomne*, *lig.* 25. Revié, *lisez* Rivié.

P. 157. *premiere colomne*, *lig.* 31. Gessin, *lisez* Geslin.

Ibid. colomne seconde, *lig.* 26. Barbezan *lisez* Barbazan.

P. 158. *premiere colomne*, *lig* 38. *ajoutez*, mariée à *N*.... Damas, marquis d'Antigny.

P. 158. *seconde colomne*, *lig.* 3. Il a eu, *ajoutez*, la nomination du roi de Pologne au cardinalat. Le roi y a consenti. Gazette de France du 16 Octobre 1756.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 24. Charlevalle, *lisez* Charleval.

P. 160. *premiere colomne*, *lig.* 17. *après*, Vivonne, *ajoutez*, frere de la marquise de Montespan.

Ibid. lig. 41. Cambourg, *lisez* Combourg.

Ibid. seconde colomne, *lig* 2. Rivaux, *lisez* Rivau.

Ibid. lig. 3. *&* 4. & aujourd'hui, *lisez* morte.

Ibid lig. 10. Cambourg, *lisez* Combourg.

Ibid. lig. 29. *après*, Victor, *ajoutez*, duc.

Ibid. lig. 42. Rouvray, *lisez* Rouvroy.

P. 161. *lig.* 5. comte de Mortemar, *lisez*, duc de Rochechouart.

Ibid. lig. 12. du second lit, *lisez*, troisieme lit.

Ibid. lig. 16. Monteiperas, *lisez* Montpipeau.

Ibid. seconde colomne, *rayez*, en Languedoc, & d'azur, *&* *ajoutez*, Châteauneuf de Rochebonne en Lyonnois : de gueule à 3 tours d'or, 2 & 1.

Ibid. lig. 16. *ajoutez*, sur un écartelé de Rambures Cazillac, Amboise & Montluc.

P. 164. *premiere colomne*, *lig.* 18. Verneuil, *lisez* Verteuil.

Ibid. lig. 21. Mellerun, *lisez* Melleran.

Ibid. lig. 22. Berogerie, *lisez* Bergerie.

Ibid. lig. 42. Verneuil, *lisez* Verteuil.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 11. *effacez*, & aujourd'hui.

Ibid. lig. 12. *ajoutez*, & S. Ilpice, dont l'archevêque d'Alby.

P. 166. *premiere colomne*, Silvie-pic, *lisez* Silvie-Pie.

Ibid. lig. 21. Hugues, *lisez* Huguet.

Ibid lig. 23. morte, *lisez* mort.

Ibid. lig. 34. le comte de Rouci, *lisez*, le comte de Roye.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 21. *après*, d'Aloigni, *ajoutez*, devenue héritiere du duc de Coislin, évêque de Metz.

Ibid. lig. 33. *ajoutez*, mere de madame de Lannion.

P. 167. *seconde colomne*, *lig.* 18. *après*, Rochefoucauld, *ajoutez*, morte en 1756. seconde femme du maréchal Clermont-Tonnerre.

Ibid. lig. 25. dont la comtesse de Lauraguais.

P. 169. *premiere colomne*, *lig.* 13. Bou.é, *lisez* Baugé.

Ibid. lig. 47. *après*, 1727. *ajoutez*, mariée au marquis du Châtelet Fresnieres.

P. 170. *premiere colomne*, *lig.* 10. Pujols, *lisez* Brunet de Pujols.

P. 171. *premiere colomne*, *lig.* 21. de gueule au chou d'or, *lisez*, d'or au lion d'azur.

Pag. 173. *premiere colomne, lig.* 45. RACOZEL, *lisez* ROCOZEL.

Ibid. seconde colomne, lig. 26. l'ordre d'Axis, *lisez* l'ordre d'Avis.

Pag. 176. *seconde colomne, lig.* 9. Rogret de Lusignan, *lisez* Rogre.

Pag. 177. *premiere colomne, lig.* 22. *effacez*, ou prince.

Ibid. lig. 29. *effacez*, comme étant chef de sa maison, & *ajoutez*; comme ayant le chef de lieu de sa maison.

Ibid. lig, 43. comte, *lisez* seigneur.

Pag. 177. *seconde colomne, lig.* 16. *effacez*, par la mort de Henri, premier duc de Rohan.

Pag. 178. *seconde colomne, lig.* 10. aujourd'hui, *lisez* depuis.

Ibid. lig. 36. *après*, Bonnevie, *ajoutez*, remariée au duc de Coigny.

Ibid. lig. 47. *après*, 1737 *ajoutez* : Il est mort sans postérité.

Pag. 179. *seconde colomne, lig.* 15. aujourd'hui, *lisez* morte.

Pag. 182. *seconde colomne, lig.* 11. Montauban, *lisez*, Rochefort, créé prince de Soubise,

Ibid. lig. 37. *après*, sa veuve, *ajoutez*, est morte.

Pag. 183. *premiere colomne, lig.* 29. vérus, *lisez* vertus.

Ibid. seconde colomne, lig. 25. *après*, fils, *ajoutez*, duc de Bourbon.

Pag. 184. *seconde colomne, lig.* 9. *ajoutez*, l'un est mort, & l'autre est chevalier de Malte.

Pag. 189. *premiere colomne, lig.* 11. de Laurent, *lisez* de Rolland.

Pag. 197. *premiere colomne, lig.* 42. d'azur au lion d'or, *lisez* : d'argent au lion d'azur couronné d'or.

Pag. 199. *premiere colomne, lig.* 26. ROSE-BRISSART, *lisez* BRISSART (*Rose*).

Pag. 200. *premiere colomne, lig.* 17. *ajoutez*, morte le 8 Octobre 1756. âgée de 83 ans.

Pag. 204. *seconde colomne, lig.* 16. Pontarei, *lisez* Pontarci.

Pag. 206. *seconde colomne, lig.* 27. *Bernard*, *lisez* Bernard. *& la même chose lig.* 37.

Pag. 208. *premiere colomne, lig.* 45. Goderville, *lisez* Godarville.

Ibid. seconde colomne, lig. 22. d'Albert, *lisez*, par Albert.

Pag. 209. *premiere colomne, lig.* 20. *après*, nom, *ajoutez*, éteinte dans Ysarn de Valadi.

Pag. 210. *premiere colomne, lig.* 10. Picardie, *lisez* Normandie.

Pag. 216. *seconde colomne, lig.* 27. Flandres, *lisez* Picardie.

Pag. 217. *premiere colomne, lig.* 12. Mai, *lisez*, Mailly, dame de Conty.

Pag. 218. *seconde colomne, lig.* 20. *après*, bâtard de, *ajoutez*, Bourbon.

Pag. 224. *lig.* 4. entre les deux, *lisez*, posé sur un triangle de gueule, & surmonté d'une fasce d'azur.

Ibid. seconde colomne, lig. 3. Croissy, *lisez* Torcy.

Ibid. lig. 29. Fornete, *lisez* Fornetz.

Ibid. lig. 34. Anſonis , *liſez* Anſouis.

Pag. 225. *premiere colonne*, *lig.* 15. *après*, 1743. *ajoutez*, nommé le comte de Sabran de Foix.

Pag. 232. *ſeconde colonne*, *lig.* 6. *après*, d'argent, *ajoutez*, au chef crenelé d'argent.

Pag. 233. *premiere colomne*, *lig.* 4. Comteſt, *liſez* Conteſt.

Pag. 235. *premiere colomne*, *lig.* 42. *après*, 10 piéces, *effacez*, ce qui ſuit, & *ajoutez* : reſte la branche de S. Gelais, ſeigneur de Celigny, dont *N.* . . . . de S. Gelais, marié à *N.* . . . de Tudert.

Pag. 242. *ſeconde colomne*, *lig.* 16. *ajoutez*, morte en Septembre 1756.

Pag. 244. *premiere colomne*, *lig. premiere*, jouit à preſent, *liſez* jouiſſoit.

Ibid. lig. 17. *après*, Jean-Louis, *ajoutez*, de Hennin-Lietard.

Ibid. lig. 29. *ajoutez* ; celles de Hennin Liétard ; *de gueule à la bande d'or.*

Pag. 249. *premiere colomne*, *lig.* 18. Borhomée, *liſez* Boromée.

Pag. 256. *premiere colomne*, *lig.* 14. de Triguelmont, *liſez* Figuelmont.

Pag. 257. *premiere colomne*, *lig.* 3. Beigon, *liſez* Begon.

Pag. 261. *premiere colomne*, *lig.* 35. BOUCHE, *liſez* BOUCHU.

Pag. 262. *premiere colomne*, *penult. lig.* Bretagne, *liſez* Poitou.

Pag. 265. *ſeconde colomne*, *lig.* 7. *ajoutez* ; mariée au comte de Berenger.

Ibid. lig. 15. Satillen, *liſez* Satileu.

Ibid. lig. 18. Four, *liſez* Faur.

Pag. 268. *premiere colomne*, *lig.* 19. d'Aulezi ; *liſez*, d'Anlezi.

Pag. 285 *premiere colomne lig.* 16. Vivarais, *liſez* Varais.

Pag. 289. *premiere colomne*, *lig.* 41. Salut, *liſez* Salm.

P. 291. *premiere colomne*, *lig.* 30. Schwertzemberg, *liſez* Schwartzemberg.

P. 292. *premiere colomne*, *lig.* 29. *ajoutez* : Cette branche eſt fondue dans la famille d'Iſarn, marquis de Valadi.

Pag. 293. *ſeconde colomne*, *lig.* 12. *liſez* Seigliere.

Ibid. lig. 19. *après*, Seigliere, *ajoutez* : elle a auſſi ſuccedé à la branche des préſidents de Maiſon, du nom de Longueil.

Pag. 295. *premiere colomne*, *lig.* 30. *après*, 1675. *ajoutez*, morte en 1756.

Ibid. colomne ſeconde, *lig.* 3. *après*, mariage, *ajoutez*, mariée à *N* . . . . de Verduc, conſeiller au parlement, frere de la comteſſe du Queſnoy.

Pag. 298. *ſeconde colomne*, *lig* 16. *après*, Rennes, *ajoutez*, dont un fils, marié à la ſœur du duc d'Olonne.

Pag. 299. *ſeconde colomne*, *lig.* 15. *ajoutez* : elle eſt morte, ayant diſpoſé de ſes biens en faveur du jeune comte du Roure.

Pag. 303. *ſeconde colomne*, *lig.* 11. *avant*, Severin d'Arragon, *ajoutez* Saint.

Pag. 309. *premiere colomne*, *lig.* 35. marquis de Crion, *liſez* marquis de Crillon.

Ibid. seconde colomne, *lig.* 8. morts sans enfants, *lisez*, dont la présidente Durey de Noinville.

Ibid. lig. 40. Poralet, *lisez* Porcelet.

Pag. 310. *premiere colomne*, *lig.* 8. *avant*, Simon Plainmarest, *ajoutez*, Saint.

Pag. 311. *premiere colomne*, *lig.* 20. Coussi, *lisez* Couci.

Ibid. lig. 12. Coussi, *lisez* Couci.

Pag. 323. *seconde colomne*, *lig.* 35. *ajoutez*, le duc de Marlboroug actuel est Spencer.

Pag. 331. *seconde colomne*, *lig* 26. *après*, l'acquisition, *ajoutez*, son petit-fils, comte de la Suze, a épousé la troisieme fille de M. Chauvelin, garde des sceaux.

Pag. 332. *seconde colomne*, *lig.* 8. *rayez*, est aujourd'hui.

Pag. 344. *premiere colomne*, *lig.* 4. losangé d'argent & de sable, *lisez*, d'argent à 3 pommes de pin de sinople.

Pag. 347. *premiere colomne*, *premiere lig.* passé, *lisez* pallé.

Ibid. lig. 29. Talot, *lisez* Tarlo.

Pag. 349. *premiere colomne*, *lig.* 34. à qui elle reporta en dot, *lisez*, elle a eu par partage vers l'an 1720.

Pag. 350. *premiere colomne*, *lig.* 4. *après*, 1734. *ajoutez*, & une fille, qui sont entrés en 1756. dans la jouissance des biens du duc de Foix, substitués au pere de leur mere.

Pag. 352. *seconde colomne*, *lig.* 34. *ajoutez*, Tenremonde, famille en Flandres, porte: papeloné d'or & de sable.

Pag. 354. *premiere colomne*, *lig.* 40. *après*, 1503. *ajoutez*, la branche aînée de.

Pag. 355. *seconde colomne*, *lig.* 19 & 20. Montmorin, *lisez* Montmartin.

Ibid. lig. 32. Brac, *lisez* Bruc.

Pag. 358. *lig.* 32. Bussevel, *lisez* Busseul.

Ibid. lig. 37. Bagny, *lisez* Ragny.

Pag. 359. *seconde colomne*, *lig.* 17. Mahorti, *lisez* Malorti.

Pag. 361. *premiere colomne*, *lig.* 6. *après*, mineurs, *ajoutez*: Les armes: *d'argent à la croix de gueule.*

Pag. 363. *premiere colomne*, *lig.* 25. de, *lisez* du.

Ibid. lig. 35. MONTMORLIN, *lisez* MONTMARTIN.

Ibid. colomne seconde, *lig.* 4. *après*, Faulx, *ajoutez*, d'argent.

Pag. 364. *seconde colomne*, *lig.* 25. en 1663. *lisez* en 1563.

Ibid. lig. 38. *après*, Thouars, *ajoutez*, de la maison de la Tremoille.

Ibid. lig. 45. *après*, de gueule, *ajoutez*, pour la Tremoille.

Pag. 365. *seconde colomne*, *lig.* 8. Marcelliere, *lisez* Martelliere.

Pag. 366. *seconde colomne*, *lig.* 41. terre, *lisez* titre.

Ibid. lig. 46. *après*, France, *ajoutez*: La terre de Tingri a été acquise en 1756. pour *N.* .... d'Aguesseau, comtesse d'Ayen, mere du marquis de Noailles.

Pag. 367. *seconde colomne*, *lig.* 32. *après*, Huesca, *ajoutez*, fondus dans Silva Mendoza.

Ibid. lig. 34. *après*, Ferrandina, *ajoutez*, à présent aînés & présomptifs héritiers des duchés de l'Infantado & de Pastrane.

Pag. 377. *seconde colomne, lig.* 43. *après*, Tournelle, *ajoutez*, (la).
Pag. 381. *seconde colomne, lig.* 16. TOURNON, *ajoutez*, du nom de Maillard.
Pag. 383. *seconde colomne, lig.* 27. Reziniere, *lisez* Baziniere.
Pag. 384. *premiere colomne, à l'article* Trainel, *lisez* Urſins, *au lieu*, d'Ourſins.
Ibid. premiere colomne, à la fin de l'article, Trainel, *après*, les armes : *effacez*, vairé, contre-vairé d'argent & d'azur, *& ajoutez* : de Harville, de gueule à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de ſable ſur un écartelé de Luxembourg, Savoie, Laſcaris & des Urſins.
Ibid. lig. 16. Tranſignies, *lisez* Traſignies.
Pag. 385. *premiere colomne, lig.* 36. portoit, *lisez* porte.
Pag. 392. *lig.* 45. paſſé, *lisez* pallé.
Pag. 394. *premiere colomne, lig.* 17. *N.* .... *ajoutez*, Jorte.
Pag. 408. *seconde colomne, lig.* 44. *après*, 1740. *ajoutez*, ducheſſe de Châtillon en Octobre 1756.
Pag. 409. *premiere colomne, lig. prem.* 1568. *lisez* 1698.
Ibid. lig. 15. or de gueule, *lisez* ſur or.
Ibid. lig. 16. *après*, de ſable, *ajoutez*, couronné à l'antique.
Pag. 410. *premiere colomne, lig.* 6. de ſable, *lisez* de France.
Pag. 413. *seconde colomne, à la penultieme ligne*, Verax, *lisez* Varax.
Pag. 415. *premiere colomne, lig.* 14. Vevilly, *lisez* Veuilly.
Ibid. colomne seconde, lig. 17. d'Arcy, *lisez* Durey.
Ibid. lig. 32. au lion, *lisez* ſurmonté d'un lion iſſant.
Ibid. lig. 34. *effacez*, brochant ſur le tout.
Pag. 423. *premiere colomne, lig.* 19. 1750. *lisez* 1650.
Pag. 424. *premiere colomne, lig.* 46. *ajoutez*, héritiere, mariée au fils aîné du maréchal de Berwick, dont le duc de Veraguas, pere du marquis de la Jamaïque.
Pag. 427. *premiere colomne, lig.* 32. Freſſan, *lisez* Treſſan.
Pag. 429. *seconde colomne, lig.* 47. Chapoux, *lisez* Chaſpoux.
Pag. 430. *seconde colomne, lig.* 5. *ajoutez*, dont les princes de Chimai.
Ibid. lig. 34. VERTAIMG, *lisez* VERTAING.
Ibid. lig. 47. VERTUEIL, *lisez* VERTEUIL.
Pag. 432. *premiere colomne, effacez, lig.* 4, 5 & 6. & *ajoutez* ; pallé de ſix piéces d'or & d'azur au chef d'or.
Ibid. seconde colomne, lig. 12. Caubert, *lisez* Gaubert.
Pag. 434. *premiere colomne, lig.* 1. Cheverni, *lisez* Chiverni.
Pag. 437. *premiere colomne, lig.* 35. *après*, conſervés, *ajoutez*, en Bourgogne.
Ibid. seconde colomne, lig. 46. *effacez*, grand.
Pag. 441. *premiere colomne, lig.* 18. *effacez*, né le 20 Août 1637.
Pag. 444. *seconde colomne, lig.* 37. Vellemoiſon, *lisez* Villemoiſon.
Pag. 448. *seconde colomne, lig.* 7. maréchal, *lisez* amiral.
Pag. 451. *premiere colomne, lig.* 43. *ajoutez*, devenue comteſſe de Laval ; la maiſon de la Tremoille au droit de cette princeſſe, a pris

le titre de prince de Tarente que portoit son pere, dépouillé du royaume de Naples.

Ibid. seconde colomne, lig. 39. VILLEHUME, *lisez* VILLELUNE.

Pag. 453. *premiere colomne, lig.* 26. d'Aveline, *lisez* d'Avelin.

Ibid. seconde colomne, lig. 23. Vaucleuse, *lisez* Vauclufe.

Pag. 455. *premiere colomne, lig.* 3. d'Ansonis, *lisez* Ansouis : & *de même, lig.* 5, 15, 22.

Ibid. lig. 40. *après*, Villeneuve, *ajoutez*, du nom de Renaud.

Pag. 456. *premiere colomne, lig.* 27. *après*, Villequier, *ajoutez*, auparavant en Berri, & *effacez*, c'est aussi une terre en Champagne.

Ibid. lig. 37. *ajoutez*, aujourd'hui possédée par le marquis de la Porte de Riants.

Pag. 457. *premiere colomne*, Villers en Picardie, *lisez*, Villers de Rousseville.

Ibid. Villers de Rousseville, *lisez* Villers de S. Pol.

Pag. 463. *premiere & seconde colomne, lisez* Maillé, *au lieu de* Mailli.

Pag. 465. *seconde colomne, premiere lig.* Vardieres, *lisez* Verdieres.

Pag. 466. *premiere colomne, lig.* 39. Forcia, *lisez* Fortia.

Ibid. lig. 43. Rousset, *lisez* Raousset.

Pag. 467. *premiere colomne, lig.* 15. Pompon, *lisez* Pompone.

Ibid, lig. 41. *ajoutez*, morte.

Pag. 471. *premiere colomne, lig.* 12. Cayau, *lisez* Cayeu.

Ibid. seconde colomne, lig. 48. Puggillon, *lisez* Puiguillen.

Pag. 472. *premiere colomne, après*, Fresnoi, *ajoutez*, sœur des comtesses de Longaunay & de Chastenay.

Pag. 474. *premiere colomne, au lieu de* Volvire, *lisez* Voluire.

Pag. 476. *premiere colomne, lig.* 25. *ajoutez*, l'héritiere d'Urfé est madame de Chastelet Fresnieres.

Pag. 479. *premiere colomne, lig.* 18. *après*, Ruspoli, *ajoutez*, le duc de Gravina est devenu veuf avec deux garçons, & est aujourd'hui cardinal.

Pag. 492. *premiere lig.* Sarcon, *lisez* Salcon.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé *Dictionnaire Généalogique & Héraldique*, *&c.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, à Versailles le huit Septembre 1754. TERCIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT : Notre amé NICOLAS-BONAVENTURE DUCHESNE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre : *Dissertations sur la différence des deux anciennes Religions Grecque & Romaine*, par M. l'Abbé Coyer ; *Dictionnaire généalogique portatif, de toutes les Couronnes, Principautés & Maisons de l'Europe, Histoire de Simonide & du siécle où il a vécu* : s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires ; A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de l'Exposant, où de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contrescel des Présentes : que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, &

notamment à celui du 10. Avril 1725 : qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servis de copie à l'impression desdits Ouvrages seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencecement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseilliers, Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original, commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'éxécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau le vingt-huitiéme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cent cinquante-quatre, & de notre Regne le quarantiéme. Par le Roi en son Conseil. PERRIN.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 440. Fol. 340. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 5 Novembre 1754. DIDOT, *Syndic.*

RECHERCHES
SUR
LES FLEURS DE LYS,
ET
SUR LES VILLES, LES MAISONS
& les Familles qui portent des Fleurs de Lys dans leurs Armes.

AVIS DU LIBRAIRE.

JE dois à M. le Président de N***. les *Recherches sur les Armoiries*, & le *Catalogue des Auteurs généalogistes, & de ceux qui ont écrit sur les Armoiries & le Blason, avec les années de l'impression de leurs Ouvrages*, qu'on lit au commencement du premier Volume de ce Dictionnaire Généalogique. Le même Ecrivain m'a pareillement confié ses *Recherches sur les Fleurs de Lys, & sur les Villes, les Maisons & les Familles qui portent des Fleurs de Lys dans leurs Armes*, aux conditions que je les ferois paroître à la fin de ce troisieme Volume. Je les donne telles que je les ai reçues, mais dans l'ordre alphabétique ; ce sont mes conventions. On se flatte qu'elles seront du goût du Public.



RECHERCHES SUR *LES FLEURS DE LYS.*



LES Auteurs sont partagés sur l'origine & sur la nature des fleurs de lys.

Quant à leur origine, quelques-uns ont dit que les fleurs de lys furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un hermite après le baptême de Clovis, premier roi chrétien; ou que Saint Denis les donna à la maison de France, comme le dit Gerson : mais c'est une opinion refutée par tous les Sçavants, aussi-bien que celle de la banniere de Dannemarck, de la croix de Toulouse, des hermines de Bretagne, que quelques auteurs ont prétendu aussi être descendues du ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns veulent que ce soient des figures de lys de jardins; les autres, des bouts de sceptre; d'autres, des pertuisanes Françoises, nommées Francisques; d'autres, des iris, flambes, ou pavilles. La plus probable opinion est que ce sont des Francisques, parce qu'elles en ont entierement la figure. Ceux qui tiennent que ce sont des iris, croient qu'on a dit, fleurs de lys, par corruption de fleurs de l'iris; que son nom de flambe a été cause qu'on a nommé oriflamme, la banniere de S. Denis fleurdelisée, & que les premiers Francs choisirent l'iris pavillée, ou le lys des marais, pour marquer leur origine, parce qu'ils venoient des marais de Frize; & que celles du cimier des ducs de Bourgogne, qui est à quatre fleurons, représentent une flambe entiere.

Divers auteurs ont attribué pour armes à nos premiers rois trois croissants (1), ou trois couronnes (2), ou un navire (3), la

(1) *Nicole Gilles en la vie de Clovis I. roi de France. Etienne Pasquier en ses recherches de la France. Liancus*, lib. 6. de jure publico, c. 6. num. 33.

(2) *Valer. Maxim. l. 2. c. 2. Plutarchus*, in Pompeio. *Jacques Amiot en sa traduction, pag. 83. Paul Emile. Paradin. Geliot. Favin, &c.*

(3) *Sidonius Apollinaris*, lib. 4. *Pacatus Panegyr. Claudius Minois*, de symbolis & emblematibus.

pile (4) & la croix (5), un lion, un dragon & une aigle (6), un bœuf (7), des abeilles (8), des alouettes (9), des diadêmes ou trois crapauds (10). Quant à ce dernier symbole, c'est une erreur populaire des plus grossieres, fondée sur le peu d'expérience des peintres & sculpteurs de ces temslà. *Favin* dit en avoir vu de cette sorte à Poissy, à Bayonne, & à l'abbaye de Saint Sorin au fauxbourg de Bordeaux; & Jean de *Tournes*, au commencement de son traité des alliances de la maison de France compilées par *Paradin*, assure y avoir été trompé comme les autres: » Car, dit-il, » étant dans la ville de Nismes, » où voyant les fleurs de lys fran- » çoises élevées en bosse en une » pierre dure posée au front d'une » maison, en entrant, un peu » éloigné, je croyois fermement » que ce fussent crapauds ou gre- » nouilles, m'imaginant que le » fleuron du milieu, qui passe les » autres, étoit la tête; les deux » côtés, les jambes de devant; » le milieu de la pointe, la queue; » & les deux bouts d'en-bas, les » jambes de derriere: mais m'en » étant approché pour en être plus » certain, je m'apperçus claire- » ment que c'étoient vraies fleurs » de lys «. Aussi seroit-ce une ineptie de croire qu'aucun de nos rois ait jamais porté des crapaux; & au contraire il y a lieu de penser que ce qui en a été écrit, est venu de la ressemblance qui vient d'être remarquée, & peut-être encore de ce que quelqu'un s'imagine que la cervelle du coq, qui est le symbole de la France, se trouve formée d'une part comme une fleur de lys, & de l'autre est la ressemblance d'un crapaud.

On voit une dissertation dans le troisiéme volume du P. *Henschenius*, *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il se trouve une mé-

(4) *Macrobe. Aur. Victor. Lucain dans sa Pharsale.*

(5) *David Blondel. Jean-Baptiste Tristan.*

(6) *Tritome. Clodomar. Doracus. Agrippa*, de arte heraldica, c. 81. *Du Tillet. Jean le Feron, recueil des Connétables. André Favin, theâtre d'honneur. Geliot. Gilbert de Varennes. Simon Majolus*, tom. 5. coll. 5.

(7) *Jacques Chifflet*, Comosgraphiæ selectoria.

(8) *Le même Chifflet, & le Livre imprimé à Anvers, intitulé*, Anastasis Childeperici Francorum regis, *sive* Thesaurus sepulchralis.

(9) *Theodori Hæpingi* de jure insignium Tractatus. *Limneus*, lib. 6. de jure publico, c. 6. num. 33.

(10) *Theodori Hæpingi. Id. Etienne Pasquier en ses recherches, liv. 2. ch. 12. Thrésor des histoires de France, par Corroset, tit. 36. de ses annotations sur les armoiries de France. Bartholomæus Chassaneus* in catal. gloriæ mundi, par. 5. cons. 31. n. 11. *Henri Corn. Agrippa*, de incertitudine scientiarum, & de arte heraldicâ. cap. 81. *Theodorus Hæpingus*, §. 1. clas. 1. p. 285. *Crusius*, par. 1. ann. Sueciæ, t. 1. c. 7. *Joannes Berthol.* in hist. Luxemb. c. 5. *Indice armorial de Louvain. Geliot. Blaise Vigenere, en ses annotations sur les commentaires de César. Joannes Bertelius* in hist. Luxemb. p. 5. *Petrus Gregorius*, præludiis opt. magistratûs, lib. 1. c. 11. n. 2. *Robertus Gagin*, de Francorum gestis, t. 1. fol. 9. verso, &c.

taille de Dagobert I. où il est représenté tenant trois sceptres, pour signifier les royaumes d'Austrasie, de Normandie, & de Bourgogne; & que de-là sont venues les armes des fleurs de lys, parce qu'étant liées ensemble par le bas, elles ne ressemblent pas mal à la fleur de la plante nommée iris, ou flambe, que les Allemands appellent *Lilienblum*, c'est-à-dire, fleurs de lys, dont on leur donna le nom. On les fit d'or, parce que cette fleur est jaune. On les mit en champ d'azur, parce qu'elles naissent ordinairement dans l'eau, dont la couleur est bleue; & parce que les Latins ont appellé cette fleur, *lilium cœleste*, quelques-uns ont cru qu'elle venoit du ciel. On prétend que Philippe IV. dit le *Bel*, fit battre une monnoie qu'on appelloit florin, à cause que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée, & que les doubles ou liards prirent aussi le nom du lys dont ils portoient la marque.

Quant au tems où nos rois ont commencé à porter les fleurs de lys dans leurs sceaux ou dans leurs monnoies, on n'en voit point avant Louis VII. dit le *jeune*, par allusion au nom de Loys, & parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Ce prince est le premier qui ait mis une fleur de lys dans son contrescel, & la monnoie frappée sous ce roi est aussi la premiere sur laquelle on ait vu ces fleurs de lys. Le P. *Anselme* dans son histoire généalogique de la maison de France, ne rapporte aucunes armoiries de nos rois avant Louis VII. qui parvint à la couronne après la mort de son pere Louis VI. dit le *Gros*, arrivée le 1 Août 1137.

Comme ce fut au sacre de Philippe-Auguste, fait à Rheims le jeudi, fête de la Toussaint 1179. qu'on commença à semer de fleurs de lys tous les ornements qui servirent à cette cérémonie, on commença aussi à semer de la même sorte tous les ornements d'église que nos rois donnerent aux autels; on ne voit depuis ce tems-là que portes, que vitres, que reliquaires, que croix & que calices d'argent fleurdélisées, de même que les anciens tombeaux & les anciens bâtiments royaux. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI. qui réduisit les fleurs de lys à trois dans l'écu de France: avant lui, nos rois les portoient sans nombre; & Charles V. son pere est le premier dont on trouve des sceaux où l'écu est couronné d'une couronne ouverte & fleurdélisée. Cependant cette coutume de réduire les fleurs de lys à trois avoit commencé long-tems auparavant. On ne voit que trois fleurs de lys sur le sceau de Philippe VI. dit de *Valois*, & sur celui du roi Jean, attaché à une chartre donnée pour les orfévres, le 26 Mai 1355. ainsi qu'il est rapporté dans le traité des monnoies de France par le Blanc; & selon l'auteur de la Diplomatique, Charles V. dans son contrescel n'en avoit pas davantage: ce qui est clairement expliqué dans sa chartre donnée à Paris au mois de Février 1376. qui contient la fondation faite par ce prince du couvent de la Trinité de l'ordre de Saint Pierre Célestin près de Mantes, diocèse de Rouen, dont voici les termes. » Les lys qui » sont le symbole & le caractere » du royaume de France, qui » sont au nombre, non de deux, » mais de trois, imitent le mo» déle de la Trinité incréée, le » Pere, le Fils, & le S. Esprit,

» qui tous trois ensemble ne sont » qu'un Dieu «. On voit donc par-là qu'avant Charles VI. on avoit commencé à ne mettre que trois fleurs de lys dans l'écu de nos rois. On peut même faire remonter cette coutume plus haut que Philippe de Valois, puisque sur un sceau de Philippe le Bel qui est au bas d'une chartre de 1287. il n'y a que trois fleurs de lys, & une sur le contrescel. C'est le P. *du Moulinet*, chanoine régulier de Sainte Genevieve, qui a communiqué ce titre.

Les auteurs & les critiques qui ont écrit sur les fleurs de lys, sont *Chifflet*, le P. *Tristan de Saint-Amand*, le P. *Ferrand de la Roque*, *de Sainte-Marthe*, *du Tillet* en son recueil sur l'oriflamme, *du Cange* sur l'histoire de Joinville, le P. *Menestrier*, & le P. *Rousselet*, Jésuite, qui a ramassé tout ce que les autres auteurs ont dit sur les fleurs de lys.

Voyez la dissertation de M. de *Foncemagne* de l'origine des armoiries en général, & en particulier de celles de nos rois insérées dans le vingtieme volume des mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, p. 579.

VILLES, MAISONS, FAMILLES, &c. qui portent des Fleurs de lys dans leurs armes.

AB

ABAROUGH, ou comte de Sommerset en Angleterre : de sable à deux épées d'argent posées en sautoir, la pointe du haut surmontée d'un baudrier ou ceinturon de même, & accompagnée de quatre fleurs de lys d'or à la bordure d'hermines.

ABARRES DE GOUMIOT : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

ABBÉ, *Claude* l'Abbé, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur civil & criminel au bailliage de Vitri : porte de gueule au sautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même.

ABBEVILLE, ville en Picardie : d'azur à trois bandes d'or au chef semé de France, par concession du roi Charles V. par lettres données au bois de Vincennes le 19 Juin 1363.

ABDIE (d'), Van-Deern byheusden, en Hollande : fascé d'azur, & de gueule à l'escarboucle de huit rais fleurdelisées d'or.

ABELO, en Autriche : coupé d'argent & de sable à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

ABELINE, au comté de Cornouaille en Angleterre : d'argent à trois fleurs de lys de sable.

ABILEM DU DESERT : de sable à une escarboucle de huit rais percées, fleurdélisées & pommetées d'or.

Voyez Bara en son blason des armoiries, p. 146.

ABSALON, en Flandres : d'ar-

gent à deux fleurs de lys, au pied coupé de gueule, au flanc quartier de même.

ABZAC (d'), en Périgord : d'or à une fasce de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur, qui est de *Boniface*, écartelé de gueule à une fasce d'or, qui est de *Wals* : sur le tout les armes de la maison d'Abzac, qui sont d'argent à une bande d'azur chargée en cœur d'un besan d'or à la bordure d'azur, chargée de neuf besans d'or.

ACADEMIE. L'Academie Françoise porte l'écu de France surmontée d'un soleil d'or : devise, *à l'Immortalité.*

ACADEMIE royale des Inscriptions & Belles-Lettres : les armes de France, & en cœur une médaille d'or représentant la tête du roi.

ACADEMIE royale des Sciences : d'azur au soleil d'or en cœur, accompagné de trois fleurs de lys de même.

ACADEMIE royale de Musique : les armes de France.

ACCIAJOLI : *Nicolas* Acciajoli à Florence, auditeur général de la chambre, camerier apostolique, créé cardinal par le pape Clement IX. en 1669. d'argent au lion de gueule, écartelé d'argent au lion d'azur, tenant une fleur de lys d'or.

ACGUILLUM, en Angleterre : de gueule à une fleur de lys d'argent.

ACHON, à Autun en Bourgogne : d'or semé de fleurs de lys d'azur.

ACIGNÉ, en Bretagne, dont un chevalier de Malte en 1647. d'hermines à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

Voyez Palliot, p. 324.

ACTON D'AURAILLES, chevalier de Malte en 1526. d'argent semé de fleurs de lys d'azur au franc canton de gueule.

ACUGNA, ou ACUNA, en Espagne : de sable à la bande d'or chargéé en cœur d'un coupon de gueule à la croix fleurdélisée d'argent, & neuf triangles d'azur posés 3. 3. 3. en chef, & neuf autres en pointe de même 3. 3. 3. à la bordure d'argent chargée de cinq écussons de Portugal d'azur à trois besans d'or en sautoir.

ADAM, en Angleterre : de sable à trois fleurs de lys d'argent.

ADRIEN, conseiller-sécrétaire du roi, & président au présidial de Langres : d'azur au lion assis d'or, tenant de sa patte dextre une fleur de lys d'argent.

ADRIENNACE : d'azur semé de France au lion d'argent, ou à l'orle de neuf fleurs de lys d'or.

AERSEN, en Hollande : écartelé au 1. & 4. d'or, au sautoir échiqueté d'argent & de sable de deux traits ; au 2. & 3. d'or à trois merlettes de sable, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

AGILLON, en Angleterre : de gueule à une fleur de lys d'argent.

AGUERRA, à Bresse en Italie : d'hermines au sautoir d'azur à la bordure de même, chargée de huit fleurs de lys d'argent.

AICHORN, en Autriche : de sable au cheval effaré d'or sur un tertre de pourpre, parti coupé, le premier recoupé d'argent & de sable, chargé de deux fleurs de lys de l'une en l'autre ; le 2. recoupé de sable & d'or à une fleur de lys de l'un en l'autre.

AIGLE : La ville de l'Aigle en Normandie : d'or à une aigle à deux têtes de sable au chef d'azur

chargé de trois fleurs de lys d'or.

AIGNEN : en Autriche, d'or à une bande de sable chargée de deux fleurs de lys d'argent, 1. en chef & 1. en pointe, à une barre de sable sur le tout.

AIGNEVILLE-HARCHELAINES (d'), chevalier de Malte en 1546. écartelé au 1. & 4. d'argent à l'orle de sable : au 2. & 3. d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

AILLOIRE, en Bretagne, d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, cantonnée au 1. & 4. d'une étoile d'or ; au 2. & 3. d'une lune de même.

AIX. Ville capitale de la Provence, avec archevêché & parlement : d'or à quatre pals de gueule, & un chef tiercé en pal, au 1. d'argent à une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même ; au 2. d'azur semé de fleurs de lys d'or, brisé en chef d'un lambel de cinq pendants de gueule ; & au 3. d'azur semé de fleurs de lys d'or, & une bordure de gueule.

ALAGNI : d'or à une croix de gueule chargée de cinq fleurs de lys d'argent.

ALARD, en Provence : d'argent à trois bandes de gueule, chargées chacune d'une fleur de lys d'or.

ALB, en Alsace : d'argent parti de gueule, à la fleur de lys sur le tout parti de l'un en l'autre.

ALBERDA, de Bourgogne ancienne : d'azur à six fleurs de lys d'or, 3. 2. & 1.

ALBERT : de gueule au dextrochere d'argent, vêtu d'azur, tenant un tau d'or surmonté d'une fleur de lys de même.

ALBERTINO : d'azur à l'aigle d'argent couronnée, becquée & membrée d'or sur trois montagnes d'or, à la fasce de gueule, chargée de quatre fleurs de lys d'or, brochant sur le tout.

ALBIGNI : d'or semé de tours, & de fleurs de lys d'azur.

ALBRET, *Etienne*, bâtard, fils naturel de *Gilles* d'Albret & de *Jeanne* du Sellier, son amie : écartelé au 1. contr'écartelé de *France* & d'*Albret* ; au 2. de sable à deux lions léopardés d'or, armés & lampassés de gueule, qui est *Aiguillon*, ; au 3. de *Bourbon* ; au 4. contr'écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueule, qui est de *Foix* ; au 2. & 3. d'or à deux vaches passantes de gueule accornées & clarinées d'azur, qui est de *Bearn*.

ALBRET (d'), [*Charles I.* du nom,] comte de Dreux, connétable de France. Il obtint permission du roi Charles VI. son cousin, pour lui & ses successeurs, d'écarteler ses armes de celles de France, par lettres de l'an 1389. portoit au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au 2. & 3. de gueule plein.

Voyez Arm. des chevaliers de la toison d'or.

ALBRET D'ORVAL (d'), chambellan du roi Charles VII. mourut en 1463. Il portoit : écartelé au 1. & 4. de France ; au 2. & 3. d'Albret, qui est de gueule plein à la bordure engrêlée d'argent.

ALBURCK, en Franconie : d'azur à six fleurs de lys d'argent au chef en devise d'or.

ALDAT, à Tonnerre : d'azur à une épée d'argent en pal, surmontée d'une couronne & de deux fleurs de lys d'or, l'épée garnie d'or.

ALEGRE (*Yves*), maréchal de France en 1724. chevalier des ordres du roi le 1. Janvier 1728.

de gueule à la tour d'argent maçonnée de sable, accostée de six fleurs de lys d'or posées en pal.

ALENÇON, duché-pairie : porte de France à la bordure de gueule de huit besans d'argent.

ALEXANDRE, en Auvergne : d'argent à l'aigle à deux têtes, sur chacune une fleur de lys de gueule.

ALFREG, au comté de Sussex en Angleterre : d'argent au chevron de sable, chargé d'une fleur de lys du champ.

ALLIGRET, en Berri : d'azur au lion d'or tenant une fleur de lys de même de la patte droite.

ALLEMAN : Ancienne maison du Dauphiné : de gueule, semé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochant sur le tout.

ALLONVILLE : de gueule semé de fleurs de lys d'or.

Pr. de Malte, p. 196.

ALOGNI (d'), diocèse de Périgueux : de gueule à cinq fleurs de lys d'argent posées en sautoir.

ALOIGNI : *Henri-Louis* d'Aloigni, marquis de Rochefort, maréchal de France en 1674. de gueule à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1. dont un chevalier de Malte en 1625. & 1683.

ALMSTEIN, en Hollande : d'or à deux sceptres fleurdélisés de gueule en sautoir.

ALPHONSE, en Languedoc : d'or à un quarré d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, soutenue par deux ours de sable.

ALPINAC, en Dauphiné : écartelé au 1. & 4. d'argent & de sinople, & contr'écartelé d'argent au lion de gueule à la bordure de sable, chargée de huit besans d'or; au 2. & 3. de sinople au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

ALRIES DU ROUSSET (des), chevalier de Malte en 1677. tiercé en fasce au 1. d'argent au soleil de gueule; au 2. de gueule au chevron d'or accompagné de trois croix pattées d'argent, ces deux quartiers pour des Alries; au 3. d'or semé de tours & de fleurs de lys d'azur, qui est Simiane.

ALSACE. *Voyez* Parlements à trois fleurs de lys.

ALTDORFF, en Alsace : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

ALTENA : fascé de gueule & d'argent de huit piéces à l'escarboucle fleurdélisée, & pommetée d'or à huit rais.

ALVAREDE, en Espagne : d'or à cinq fleurs de lys échiquetées d'argent & de gueule, posées en sautoir.

AMANZÉ DE CHOFAILLES (d') : écartelé au 1. & 4. de gueule à trois coquilles d'or; au 2. & 3. de France.

AMBOISE, la ville d'Amboise : d'or à deux pals de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AMBRAIS (des), seigneur de Rochemoles en Dauphiné, d'argent treillisté de gueule, cloué d'or à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.

AMBROIS, en Dauphiné, fretté d'argent & de gueule, cloué d'or à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or brochant sur le tout. Devise :

Sancte Ambrosi, tuî sum.

AMEDÉE, écuyer originaire de Provence : d'azur à une fleur de lys d'argent en cœur, cantonnée de 4 croissants de même.

AMERSFOORT, à Utrecht : de gueule à six fleurs de lys d'or, 3. 2. 1.

Voyez de Vede.

AMERTAL (le comte d'), en Allemagne : d'argent à six fleurs de lys de sable, posées 3. 2. 1.

AMIENS, ville capitale de la Picardie : de gueule à une vigne d'argent, au chef cousu d'azur semé de fleurs de lys d'or.

AMORIQ, en Bretagne : d'azur à sept fleurs de lys d'argent.

AMORODAYE : de sable à trois fleurs de lys d'argent.

ANCELIN, Nourricier du roi Louis XIV. d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé d'argent au dauphin d'azur, couronné d'or ; sur le tout parti d'or & d'argent au lion d'or brochant sur le tout.

ANCHIN (Abbé) : d'azur semé de fleurs de lys d'or au chef d'argent brochant sur le tout.

ANCHIN, Abbaye en Flandres, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Arras, de 50000 livres de rente : d'or à l'escarboucle pommetée & fleurdélisée en sable.

ANDELI : La ville d'Andeli, en Normandie : d'azur à trois tours d'or, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ANDELOT, baron de Pressis en Bourgogne, dont un chevalier de Malte en 1613. de gueule à la fleur de lys d'or.

ANDELOT, en Champagne : de gueule à cinq fleurs de lys d'or.

ANDORA, en Allemagne, d'argent à un arbre de sinople, emmanché d'azur à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1.

ANDRAULT-LANGERON : d'azur à trois étoiles d'argent, écartelé de *Gencien*, qui est d'argent à trois fasces vivrées de gueule à la bande d'azur semée de fleurs de lys, brochant sur le tout.

ANDRÉ : d'argent à deux lions affrontés de sable, tenant un rameau de sinople à la bordure d'azur chargée de six fleurs de lys d'or au lambel de gueule.

ANDREA, écuyer, seigneur de Châteaudouble en Provence : de gueule à deux lions affrontés d'or, tenant de leurs pattes un anneau de sable à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or.

ANDREA : au royaume de Naples : d'argent à deux lions de sable pendus à un anneau de même, par une patte de devant, à la bordure d'azur chargée de dix fleurs de lys d'or, au lambel de trois pendants de gueule.

ANGERS : la ville d'Angers, capitale d'Anjou : de gueule à la clef d'argent mise en pal, au chef cousu d'azur à trois fleurs de lys d'or : celle du milieu est couverte par la clef brochant sur le tout.

ANGIER, en Bretagne : de sable à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1.

ANGIO, à Venise : coupé de trois faisants six quartiers, au 1. fascé d'argent & de gueule de huit piéces ; au 2. de France ; au 3. d'azur à la croix de Jerusalem de gueule cantonnée de quatre croisettes recroisettées de même ; au 4. d'azur au pal d'or posé au canton séneistre : au 5. d'azur emmanché & pallé d'azur & de gueule : au 6. d'or à la bande de gueule.

ANGLETERRE : Royaume qui comprend aussi l'Ecosse & l'Irlande : écartelé au 1. parti d'Angleterre, qui est de gueule à trois léopards d'or, l'un sur l'autre, lampassés & armés d'azur, parti d'Ecosse, qui est d'or au lion de gueule, enfermé dans un double trecheur, fleurdélisé & contrefleurdélisé de même ; au 2. quartier de France, à cause de la prétention que forma Edouard III. roi d'Angleterre sur la France en qua-

lité de fils d'*Isabelle* de France, fille du roi Philippe IV. dit le Bel, & parce que son fils Edouard avoit fait le roi Jean prisonnier de guerre devant Poitiers : ce que ses successeurs ont continué jusques à présent ; au 3. d'Irlande, qui est de gueule à la barre d'or ; au 4. de Brunswick-Lunebourg, électeur d'Hanovre, la couronne rehaussée à croix pattée, & deux fleurs de lys entre-deux, avec l'ordre de la Jarretiere autour de l'écu. Cet ordre fut institué l'an 1344. par Edouard III. qui ayant relevé la jarretiere bleue de la comtesse de Salisbury en dansant, & voulant faire connoître que son amour pour cette dame étoit très-chaste, prit pour devise : *Honni soit qui mal y pense.*

Le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, comme le dauphin l'est en France : écartelé au 1. & 4. de France : au 2. & 3. d'Angleterre, qui est de gueule à trois léopards d'or l'un sur l'autre, lampassés & armés d'azur, & en chef un lambel d'or de trois pendants.

ANGOLESME : *Henri* Angolesme, grand-prieur de France, & amiral des mers du Levant, fils naturel du roi Henri II. & de *N*...... de Leviston, demoiselle Ecossoise, tué le 2 Juin 1586. portoit de France à la barre d'or, traversant l'écu, au chef cousu de gueule, chargé d'une croix d'argent, qui est celle de l'ordre de Malte.

ANGOULESME, Ancien : de France, brisé d'un lambel d'argent & de trois pendants, chacun chargé d'un croissant montant de gueule.

ANGOULESME : La ville d'Angoulême : d'azur à deux tours d'argent maçonnées de sable, jointes par un mur aussi d'argent, maçonné & ajouré d'une porte de sable, surmontée d'une fleur de lys d'or couronnée à la royale de même.

ANGOULESME : *Charles*, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX. & de *Marie* Touchet, né le 28 Avril 1572. portoit de France, au bâton peri en barre.

ANGOULESME : de France au lambel de gueule de trois pendants, chargé chacun de trois croissants montants d'argent.

ANGOULESME : de France au chef de gueule, chargé de trois bandes d'argent.

Voyez l'Armorial universel, par Seguin, *Paris*, 1660. *in*-4°. *p.* 15. 30. 50.

ANGOUMOIS : Province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de même péri en bande.

ANGRAND-GUERET : d'hermines à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule.

ANJORANT DE CLAIE (d'), chevalier de Malte en 1595. d'azur à trois fleurs de lys d'argent feuillées de sinople.

ANJOU, la province d'Anjou porte : de France à la bordure de gueule.

ANJOU, (Anciens comtes d') : de gueule au chef d'argent, à une escarboucle pommetée & fleurdélisée d'or, brochant sur le tout.

ANJOU, Ancien : semé de France, au lambel de trois pendants de gueule.

ANJOU, Moderne : semé de France à la bordure de gueule.

ANJOU, Sicile : semé de France au lambel de quatre pendants de gueule.

ANOT, Petite ville de France en Provence : d'argent au châtaignier de sinople, chargé de trois hérissons de châtaigne d'or,

& accompagné de trois fleurs de lys d'azur.

ANSELLON DE CLISI (d'), chevalier de Malte en 1529. de gueule semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même, chargé d'une fleur de lys d'azur.

ANTIBE, Ville & port de mer en Provence, autrefois évêché, dont le siége a été transferé à Grasse : d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or, & un lambel de gueule mouvant du chef, & brochant sur le montant de la croix.

ANTIN : *Pierre* de Gondrin d'Antin, chevalier de Malte en 1696. écartelé au 1. de sinople, chargé d'un écu d'or, au lion rampant de gueule, accompagné de six écussons d'or bordés de gueule, 3. en chef, 2. & 1. en pointe : le 2. mi-parti d'or à quatre pals de gueule : le 3. d'or à un lion de sable : le 4. d'azur à une cloche d'argent bataillée de sable : le 5. d'azur à une fleur de lys d'or : le 6. d'azur pointé & ondé de trois piéces d'argent : le 7. d'argent à trois fasces ondées d'azur : le 8. d'or à trois tourteaux de gueule à la clef de sable ; sur le tout de gueule à une tour d'or chargée de trois têtes de Maures, bandées d'argent & de sable.

AORELI, de Perouse en Italie : d'azur à une bande d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur, accompagnées de deux étoiles d'or à six raies, posées l'une en chef, & l'autre en pointe de l'écu.

AQUILLÉE, Le prince d'Aquillée portoit : burelé d'argent & d'azur à un lion rampant de gueule, à un quartier des armes de France, & une bande de gueule.

ARANDE, en Normandie : d'argent à l'aigle de sable, coupé de gueule à la fleur de lys épanouie d'or.

ARBORIO, en Savoie, dont plusieurs évêques & chevaliers de l'ordre de l'Annonciade : d'azur au sautoir ancré, péri d'argent, accosté de quatre fleurs de lys d'or, au chef de même chargé d'une aigle de sable couronnée d'or ; cimier, un Sauvage de carnation, tenant une massue d'or de la main droite. Devise : *Vincendum, aut moriendum.*

ARC : *Jeanne* d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans : d'azur à une épée d'argent, la garde & la poignée d'or soutenant une couronne de même sur la pointe, & accostée de deux fleurs de lys aussi d'or, qui sont les armes de la famille du Lys, données avec ce surnom aux freres de cette Pucelle par le roi Charles VII. au mois de Décembre 1429. en les ennoblissant, & leur postérité mâle & femelle ; ce roi octroya aussi aux femmes le privilége d'ennoblir leurs maris, en mémoire du secours qu'il avoit reçu de cette Pucelle, par lettres patentes du 16 Janvier 1429.

Voyez DU LYS. *Voyez* D'ARC. *Voyez* HORDAC. *Voyez* VAUCOULEUR, à cinq fleurs de lys. *Voyez* ARCOLIERS.

ARCEMBEAI, en Bretagne : d'argent à la croix de gueule chargée de quatre coquilles d'argent ; & d'un croissant d'or en cœur cantonné de quatre fleurs de lys de sable.

ARCHS, en Angleterre : de sable à trois fleurs de lys d'argent.

ARCOLIERS, en Savoie : d'azur à un épée d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or.

Nota. Le P. Compain de la Compagnie de Jesus a observé dans ses

Recueils que cette maison fut ennoblie par Charles III. duc de Savoie ; que le champ de leurs armes est de gueule, & qu'il y a deux fleurs de lys qui furent méritées par un de la famille, lequel étant au service du roi François I. à la bataille de Pavie en 1525. dégagea Sa Majesté auparavant sa prise d'entre les mains des ennemis, parmi lesquels elle s'étoit engagée dans la chaleur du combat. En reconnoissance de cette généreuse action, le roi lui dit : *Je porte trois fleurs de lys, je veux que vous en portiez deux* ; & lui promit une pension de 500 écus, dont il lui fit expédier lettres après son retour de sa prison d'Espagne.

Voyez Polliot, *p.* 9.

ARDENS (des), en Champagne : de gueule à un chevron d'or accompagné en chef de trois besans d'argent, posés en fasce & en pointe d'une fleur de lys.

ARELLANO, en Espagne : parti d'azur & de gueule à la bordure d'azur à 9 fleurs de lys d'or.

ARENALA, en Espagne : d'argent parti de gueule à trois fleurs de lys, posées 2. & 1. de l'un en l'autre, celle de la pointe partie.

ARFEUILLE, *Blaise* d'Arfeuille, chevalier de Malte le 27 Juillet 1708. d'azur à trois étoiles d'or, 2. & 1. & une fleur de lys de même mise en cœur.

ARGELES, la ville d'Argeles en Roussillon : d'argent à trois fleurs de lys d'azur, surmontées d'un arbre arraché de sinople feuillé d'or, & en pointe un tertre de sinople.

ARGENCES, en Normandie : de gueule à la fleur de lys d'argent.

ARGENTEUIL, le prieuré royal d'Argenteuil, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris : de France à la sainte robe d'argent posée en cœur. Les religieux de ce monastere prétendent posséder la robe sans couture de J. C. qu'ils disent y avoir été déposée par Charlemagne, empereur & roi de France, l'an 800.

Voyez l'hist. de cette robe, troisiéme édition. Beauvais, 1703. *in*-12.

ARGENTON : d'or à l'orle de cinq tourteaux de gueule à l'écu de France en abîme.

ARGUMENTI, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à deux fleurs de lys d'or surmontées d'une molette d'éperon de même ; au 2. & 3. d'argent à une tête d'homme sur le tout, l'écu de l'empire, qui est d'or, a l'aigle à deux têtes éployée de sable.

ARIAS, archevêque de Servile, cardinal en 1712. d'or à cinq étoiles d'azur posées en sautoir, soutenues d'un croissant de gueule, parti d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir.

ARIAS-DAVILA, en Espagne : de sinople à la tour d'argent mantelée, arrondie de même, chargée au 1. d'une croix fleurdelisée de gueule, au 2. d'une aigle de sable à la bordure de gueule chargée de huit tours d'or, d'un guidon à dextre du chef, & de sept échelles aussi d'or à séneſtre.

ARLC, en Allemagne : coupé au 1. de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2. d'azur à un boisseau renversé d'or.

ARMAND DE BOURBON-MALAUSE, chevalier de Malte en 1699. d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, & une barre d'argent raccourcie & posée en sautoir au cœur de l'écu.

ARMENTIERES, ville de Flandres ; d'argent à une grande fleur

de lys de gueule, accompagnée en chef d'un soleil d'or à dextre, & d'une lune en décours de même à séneſtre.

ARMES : La communauté des maîtres en fait d'armes de Paris : d'azur à deux épées nues, posées en sautoir d'argent, la garde d'or accompagnée de quatre fleurs de lys de même, par conceſſion de nos rois. Louis XIV. permit à cette communauté en 1706. de faire frapper des jettons avec ces armes.

ARMILDEZ : d'or à la croix fleurdélisée de gueule à la bordure componnée d'argent & de gueule de seize piéces.

ARNAUD, en Dauphiné : tranché d'azur sur gueule à la bande d'or, accompagnée d'une fleur de lys auſſi d'or, au lieu du 2. quartier & d'une rose d'argent au quartier dextre de la pointe.

ARNAUD DE LA DOUYE, à Senlis : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, & en pointe d'une croix cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

ARNAUDI, en Provence : tranché de gueule sur azur, le gueule chargé d'une fleur de lys d'or, & l'azur d'une fleur de lys d'argent.

ARNOULD, à Nanci en Lorraine : d'azur à la croix d'argent chargée en cœur d'une fleur de lys de gueule, & cantonnée de quatre roses d'or.

ARNOLET : d'azur à la croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anse de panier, fleurdélisée de huit piéces de même.

ARNOLET (*Jean-Baptiſte*), président à la cour des monnoies à Paris : d'azur à la croix patriarchale d'or à une filiere en orle fleurdélisée de huit piéces d'or.

ARPAJON, Duché-pairie en faveur de *Louis* d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, par lettres du mois de Décembre 1650. non enregiſtrées : écartelé au 1. de gueule à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or, qui eſt de *Lautrec des comtes de Toulouse*; au 2. d'argent à quatre pals de gueule, qui eſt *Severac*, dont un maréchal de France en 1420. au 3. de gueule à la harpe d'or cordée de même, qui eſt *Arpajon*; au 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton de gueule mis en barre, qui eſt *Bourbon-Rouſſillon*, à cause d'*Anne* de Bourbon, dame de Mirabeau-d'Arpajon; & sur le tout de gueule à la croix d'argent, qui eſt *de la Religion de Saint Jean de Jérusalem*, parce que *Louis* d'Arpajon, en 1645. Malte étant menacée du Turc, alla pour la secourir & pour la défendre. Le grand maître le fit chef de ses conseils & général de ses armées; & pour récompenser son zele, lui permit de porter les armoiries de la Religion sur le tout de ses armes, pour lui & ses descendants, quoique mariés, avec le cordon & la croix de Malte : & par cette raison, madame la comteſſe de Noailles, fille du marquis d'Arpajon dernier mort, a été reçue chevaliere de Malte au Temple à Paris le 13 Décembre 1743. Voyez *le Mercure dudit mois, pag.* 125.

ARPIGNAC : d'azur au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

ARRAGON-VILLENA, en Eſpagne : parti d'Arragon flanqué de Naples, d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel de gueule; le 2. de Caſtille, coupé de Léon.

ARRANDE, Ecuyer, sieur de Crasville de Balc, généralité de Rouen, élection du Ponteau-de-

mer : coupé d'argent & de gueule, chargé d'une aigle éployée, au chef de sable, au-dessous une fleur de lys.

ARRAS, Ville capitale de la province d'Artois : porte les mêmes armes que la province d'Artois. *Voyez* ARTOIS.

ARRODÉ (*Jean*), prevôt des marchands en 1289. de gueule semé de quintefeuilles d'argent à la bande d'azur semé de France.

ARROUSE, d'Esparon en Provence : d'or à la fasce fuselée d'azur, accompagnée de trois arcs de pourpre, l'écu bordé de gueule, semé de fleurs de lys d'or.

ARSCHOT, Ville de Flandres : d'argent à une fleur de lys au pied nourri de sable.

ARTEMBERG (d'), comte de Paris sous Charles le Simple en 893 : de gueule à la bande d'or bretessée, cottoyée de trois lys de même à chaque fleur.

ARTOIS, Province : semé de France au lambel de gueule de trois pendants, chargé chacun de trois tourelles d'or.

ARTOIS, comte de Longueville & Pezenas : semé de France au lambel de gueule, 4 pendants chacun chargé de 3 tours d'or, qui est d'Artois ; l'écu de Constantinople en cœur, qui est de gueule à la croix d'argent, cantonné de 4. . . B . . .

ARTON DE VARENNES : d'or au chevron de sable, chargé de 5 fleurs de lys du champ.

ARZÉ DE VILLARIAS : d'or 5 fleurs de lys, posées en sautoir d'azur à la bordure échiquetée d'or, & de gueule de deux traits.

ARX, en Suisse : d'azur à la bande d'argent, chargée d'une fleur de lys au pied nourri d'azur.

ARZAC (d'), en Rouergue : à une bande de gueule, chargée de 3 fleurs de lys d'or, & accompagnée en chef de 3 étoiles de même rangées en fasces, & un mouton d'argent passant sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu.

ASCOLI. *Jérôme* d'Ascoli, pape, élu le 22 Février 1288. sous le nom de *Nicolas IV.* mort le 4 Avril 1292. portoit : d'argent à la bande d'azur, accompagnée de 2 étoiles de même, au chef aussi d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

ASHBURHAM, comté en Angleterre : écartelé au 1 de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même : au 2 semé de France à une levrette d'argent sur le tout : au 3 d'hermines à 3 croissants de gueule, posés 2 & 1 : au 4 de sable, au chevron d'argent, accompagné de 3 bustes de femme de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, deux levrettes pour support. Devise : *le Roi & l'Etat.*

ASTORQ : de sable à un faucon d'argent longé & grillé d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagnée en chef de 2 fleurs de lys d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lys de même, mouvante de l'extremité du flanc de l'écu.

AVAILLOLES DE RONCÉE, chevalier de Malte en 1538. de sable à la fasce d'argent, chargée de 5 losanges de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'argent.

AVAUGOUR, *François*, bâtard de Bretagne I. du nom, comte de Vertus, & baron d'Avaugour, fils naturel de *François II.* du nom, duc de Bretagne, & d'*Antoinette* de Maignelers, dame de Cholet, veuve d'*André*, seigneur de Villequier, & fille de *Jean*, dit

Triftan, feigneur de Maignelers, & de *Marie* de Joui, fut créé baron d'Avaugour, premiere baronnie de Bretagne par le duc fon pere le 24 Septembre 1490. Il portoit : écartelé d'hermines, qui eft de Bretagne, au 2 & 3 contre-écartelé, au 1. & 4 de France au lambel d'argent, au 2 & 3 de Milan, & fur le tout d'argent au chef de gueule.

AUBERMONT : de fable à une fleur de lys épanouie d'argent.

AUBERNE : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

AUBIGNY. La ville d'Aubigny en Berri : de gueule à une tour d'or crenelée de même, ouverte & ajourée d'azur, & un chef coufu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AUBRY ou AUBERY : d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

AUDEBERT, employé en plufieurs commiffions pour le fervice du roi, à la recommandation du pape Gregoire & de la république de Venife : d'azur à cinq befans d'argent, une étoile en cœur furmontée de deux fleurs de lys d'or, entourées du collier des ordres.

AUGUSTIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 de gueule à un lion d'or couronné, & tenant une épée à la lame d'argent.

AUGUSTINS : Les Auguftins Déchauffés du couvent de Paris : d'azur à une image de N. Dame, couronnée de la couronne d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lys d'or, avec des palmes autour de l'écu & deux anges pour fupports, par conceffion du roi Louis XIII.

AUMALE : *Etienne*, comte d'Aumale, fils du comte de Champagne : de gueule à une croix de vair fleurdélifée.

AUME, ville en Normandie : d'argent à la fafce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

AUMESNIL, généralité de Caën : de gueule à une fleur de lys d'argent.

AUMONIER : Le grand Aumonier de France a au-deffous de fes armes un grand livre de fatin bleu, avec les armes de France en bordure.

AVILLIER, en Lorraine : d'or à la croix de fable, accompagnée d'une fleur de lys de même au franc canton.

AVINALE, duché-pairie : écartelé au 1 & 4 de Lorraine, au 2 & 3 de Bourbon.

AVIS, ordre du royaume de Portugal, inftitué par le roi Alphonfe Henriquès l'an 1147. d'or à la croix fleurdélifée de finople, cantonnée à la pointe de deux oifeaux affrontés de fable.

AUPS. La ville d'Aups, en Provence : de gueule à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

AVRANCHE : La ville d'Avranche avec évêché : d'azur à la tour d'argent, en forme de porte de ville, accoftée de deux fleurs de lys d'or, furmontée d'un dauphin de même en chef, & une fleur de lys d'or, accoftée de deux croiffants d'argent.

AURAY : La ville d'Auray, en Bretagne ; de gueule à une hermine paffante au naturel avec fon mantelet d'hermines attaché à fon col & flottant fur fes épaules, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AUTEMARE : écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 bandes d'or, au 2 & 3 d'azur à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'une rofe d'argent.

AUTRICHAME

AUTICHAMP : de gueule à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

AUVERGNE, province de France : d'or à une tour de gueule, semée de fleurs de lys d'or.

AUVERGNE, Ancien : écartelé au 1 & 4 d'or au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule à trois lions d'argent.

AUVRAY, en Normandie : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 3 feuilles de sinople.

AUX-EPAULES : *René* Aux-Epaules, marquis de Nesle, seigneur de Presle en Bourgogne, l'an 1602. portoit de gueule à la fleur de lys d'or.

René Aux-Epaules, marquis de Nesle, fils du précédent, chevalier des ordres du roi de la promotion du 14 Mai 1633. mort le 29 Mai 1650. âgé de 76 ans, portoit de Montmorenci - Laval, qui est d'or à la croix de gueule cantonnée de seize alérions d'azur ; pour brisure quatre coquilles d'argent, & en cœur une fleur de lys d'or, qui est Aux-Epaules, ainsi qu'il se voit au château de Presle.

AUXONNE, ville de France, en Bourgogne, avec titre de vicomté : parti au 1. coupé de Bourgogne, au 2 d'azur à la croix ancrée d'argent.

AYNEUCOMBE, en Angleterre : d'argent au chevron de sable, accompagné de trois fleurs de lys de même.

AZOLINI, cardinal, créature d'Innocent X. d'azur à 6 étoiles d'or, posées 3. 2. & 1. à la fasce en devise, de gueule, chargé d'une colombe d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier de même, surmonté de trois fleurs de lys d'or.

B A

BACHELIER : au 1. losangé d'argent & de gueule, au 2 de sable à 3 fleurs de lys d'argent, au 3 d'or au sautoir de sable, chargé de 5 coquilles d'argent, au 4 de *Montmorenci*, sur le tout d'argent à la fasce de gueule, chargé de 3 sautoirs d'or.

BACHELIER (*Regnault*), greffier de l'hôtel de ville de Paris, mort en 1556. d'or à 3 bandes d'azur, la premiere chargée de 2 fleurs de lys d'or, la seconde bande chargée de trois fleurs de lys, & la troisieme de deux.

BACHELIER : de sable au sautoir d'argent, cantonné de douze fleurs de lys d'or.

BAFFIGNANA, à Gennes : d'or au lion de gueule, supportant de la patte droite une fleur de lys d'azur.

BAGARIS, écuyer, seigneur dudit lieu, originaire de Provence : tiré en pal d'argent d'azur & d'or, l'azur chargé en chef d'une fleur de lys d'argent.

BAGLION. *François* de Baglion, conseiller au parlement le 22 Juin 1616. d'azur au lion d'or sur un tertre de sinople, une patte posée sur un tronc d'arbre d'or à

3 fleurs de lys de même en fasce surmontées d'un lambel de 4 pendants aussi d'or. Devise : *Omne solum forti patria est.* Le baron de Baglioni de Jouche, porte de même.

BAIGOLES. La ville de Baigoles en Languedoc : de gueule à 3 tinettes ou cuvettes d'or, suspendues chacune à un rameau par trois cordons de même, au chef cousu de sinople chargé de trois fleurs de lys d'or.

BAILLY, en Dauphiné : d'azur à 3 fasces d'or, accompagnées de 5 fleurs de lys rangées 1, 2, 2. penchantes sur le champ d'argent, tigées & feuillées de sinople à la bulbe d'argent : *bulbe*, est un terme de botanique qui signifie une racine oblongue.

BAL. L'abbaye royale de Notre-Dame du Bal de Gif, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, proche Versailles : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & une tête de cigne d'argent, couronnée d'or, posée entre les deux fleurs de lys du chef.

BALDI, à Gennes : d'azur au lion couronné, supportant une fleur de lys d'or, à la bande de gueule brochante, chargée de 3 étoiles à 6 rais d'or.

BALLENDEN, lord d'Angleterre : de gueule à la tête de cerf d'or, accompagné de trois croix recroisettées aux pieds fichés de même dans un double trescheur, fleurdélisées d'or, support deux femmes, l'une tenant une balance, surmontée d'une épée, & l'autre une palme : devise, *sic itur ad astra.*

BANCELIN, à Joinville en Champagne : d'azur à 2 écussons d'argent & une fleur de lys d'or en cœur, au chef composé d'un banc renversé, dont les pieds sont de gueule, & qui est chargé d'une tête de femme de profil, coëffée à l'antique, & adextrée d'une tête rayonnante de sable.

BANDOL. *Voyez* BOYER.

BANER (de), en Allemagne : parti d'argent & de sable à une fleur de lys double l'une sur l'autre & de l'un en l'autre.

BANNES D'AVEJAN : écartelé au 1 & 4, *qui est de France*, au chef d'or, au 2 & 3 d'azur à 3 phares ou flambeaux d'or posés en pal, allumés de gueule, *qui est la France*, sur le tout de *Bannes d'Avejan*, qui est d'azur au bois de cerf d'or.

BANSES : de gueule à 3 fleurs de lys d'argent vairées d'azur.

BAR, duché pairie : d'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'or à deux bars ou barbeaux adossés d'or, dentés & allumés d'argent, écartelé de France sans nombre.

BAR, (*Robert* de), comte de Marle, seigneur de Gravelines, Dunkerque, Bourbourg, &c. d'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même, écartelé de France.

Voyez Arm. de la toison d'or p. 82, 94, 105 & 120.

BARATTE, écuyer, sieur de Vergenette, généralité de Caën, élection de Falaize : d'azur à l'épée d'argent posée en pal, garnie d'or, surmontée d'une couronne royale de même, accostée de deux fleurs de lys d'or.

BARBAFUST, à Abbeville : de gueule au sautoir cousu d'azur, semé de fleurs de lys d'or, accompagné de quatre têtes d'homme de même.

BARBAZAN. *Arnaud Guilhein* de Barbazan, dit chevalier

sans reproche, par lettres du roi Charles VII. du 10. Mai 1434. les armes de France pleines qui sont d'azur à 3 fleurs de lys d'or : le roi lui accorda par ces mêmes lettres la permission de se faire enterrer dans l'église de S. Denis en France, dans la chapelle & à son côté, avec un sépulcre relevé en bronze, l'effigie & statue dudit chevalier de Barbazan, & son épitaphe.

Voyez orig. des arm. par le P. Menestrier, *Tom. II. p.* 310.

BARDINI, sieur de Courville : d'azur à 3 bagues d'or, le chaton rempli d'un rubis de gueule, au chef d'argent chargé de 3 fleurs de lys de gueule.

BARENTIN, maître des requêtes en 1369. d'azur semé de fleurs de lys d'argent.

BARJOLS : La ville de Barjols en Provence : d'azur à une colomne d'or, sommée d'une fleur de lys de même.

BARLEMONT (de), dont un chanoine à Ypres : d'azur à la fasce d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une au premier, & l'autre au quatrieme canton.

BARNABÉ, en Anjou : d'azur à l'écusson de sable au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, & accompagné de 3 fleurs de lys de même 2 & 1.

BARRE : *Jean* de la Barre de Neufchâteau, en Lorraine, l'an 1590. d'azur au soleil d'or, au franc canton regardant une fleur de lys de même, en pointe au côté sénestre.

BARRE, alliance de Carvoisin : d'azur à la fleur de lys d'or, à la faice d'argent brochante sur le tout.

BARREAU, chevalier de Malte en 1531. d'azur à 3 sceptres fleurdélisés d'or mis en barre à la bande de gueule sur le tout.

BARROUGH, lord en Angleterre : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent mouchetées de sable.

BARTHOLOMACI, en Alsace : coupé au 1. de gueule à un cheval courant & aîlé d'argent, au 2 d'azur à une fleur de lys d'or.

BARVILLE DU COUDRAY, (*Philippe* de), chevalier de Malte en 1539. d'azur au lion d'or, accompagné de 5 fleurs de lys de même 2, 2, 1.

BAS (le), à Arras en Picardie : d'azur à un écusson d'argent, accompagné de 7 fleurs de lys d'or en orle 3, 2, 2.

BASOCHES. *Gerard* de Basoches, évêque & comte de Noyon en 1221. de gueule à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de sable, au pied coupé. Il étoit fils de *Nicolas* de Basoches, sorti de la maison de Châtillon sur Marne.

BASSÉE. La ville de Bassée, en Flandres, porte de gueule à une demi-fleur de lys d'argent, defailiante à dextre.

BASTARD. *Guillaume* Bastard, maître des requêtes en 1421. d'or à une demi-aigle imperiale de gueule, parti d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

Voyez l'Hist. des maîtres des requêtes par Blanchard, *p.* 147.

BASYN à Bruges : de sable semé de fleurs de lys d'or.

BATEMIN, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 d'or à la fasce de sable, chargée d'une rose d'argent & accompagnée de 3 canettes, au 2 & 3 d'argent à la fasce de gueule chargée de 3 fleurs de lys d'argent, & accompagnée de 3 croissants de gueule, support 2 lions avec un collier chargé de

fleurs de lys & de roses. Devise : *nec prece, nec pretio.*

BAUCHESNE, en Allemagne : d'azur à 5 fleurs de lys d'argent 2 ... 1 ... 2 .. parti d'or, fascé d'azur.

BAUDOIN, en Normandie : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 roses d'argent, & en pointe de 3 treffles de même.

BAUDOUIN, bâtard de Bourgogne, fils naturel de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne, tige des seigneurs de Falaise & de Bredam : d'or à l'écusson de Bourgogne mis en sautoir, sur le tout de Brabant, qui est de sable au lion d'or, armé & lampassé de gueule.

Voyez P. Anselme *Tom. I. p.* 261.

BAUDRICOURT : d'or à l'aigle éployée de sable, chargée en cœur d'un écu d'argent au chapeau de cardinal de gueule, au chef d'or chargé d'une fleur de lys d'azur.

BAUMBGARTEN, en Allemagne, écartelé au 1. coupé d'argent & d'azur chargé en chef d'un oiseau d'azur, & en pointe d'une fleur de lys d'argent, au 2 de gueule à un cigne d'argent, au 3 & 4. tranché d'azur & d'or à un lion de l'un en l'autre.

BAUX, à Lyon : d'or à un arbre sec de sable au franc quartier de même, chargé d'une fleur de lys d'argent.

BAYOT DU HACOURT, conseiller à Vitri-le-François : de gueule à 2 colombes d'or, surmontées chacune d'une fleur de lys au pied coupé d'argent, & accompagnées en fasce de trois étoiles d'or.

BAYRHUEBER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or au lion de sable, au 2 & 3 de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

BAYS (du), en Dauphiné : d'argent à une bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

BAZILLY DE LAUNAY : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent.

BEAT. *Jacques* Beat de Zurlauben, baron de Gest, Minbourg, comte de Wille, chevalier de S. Louis, maréchal des camps & armées du roi : à une tour de sable maçonnée d'argent, écartelée d'azur au lion d'argent, tenant de ses deux pattes une branche de peuplier d'or en pal feuillée de 3 feuilles, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

BEAUCHAMP (de), sieur de Villette : d'azur à 3 fasces d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une étoile d'argent adextrée d'une cotice en bande d'or, & une fleur de lys de même à sénestre.

BEAUCLERK, lord Vere, en Angleterre : écartelé au 1. de France & d'Angleterre, au 2 & 3 d'azur écartelé d'or, le premier quartier chargé d'une étoile d'argent, au bâton péri en barre alaisé de gueule & chargé de 3 roses d'argent brochant sur le tout, support un sanglier, & une harpie. Devise : *Vero nil verius.*

BEAUCLERK, duc de S. Alban : écartelé au 1. & 4 de France & d'Angleterre, au 2 d'Ecosse *qui est* d'or au lion de gueule, dans un double trecheur fleuronné de même, au 3 d'Irlande, *qui est* de gueule à la harpe d'or, au bâton en barre alaisé de gueule, chargé de 3 roses d'argent traversant l'écu, support, un cerf & un levreau.

BEAUFORT, en Angleterre, porte tous les quartiers d'Angleterre, à la bordure componnée d'argent & d'azur.

BEAUGERAIS : L'abbaye de Beaugerais en Tourraine : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

BEAULIEU, Ville de Tourraine : d'argent à une fleur de lys de gueule, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

BEAUMARCHÉS : La ville de Beaumarchès, dans le bas Armagnac, diocèse d'Ausch : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1. avec cette inscription autour : *Scel de la ville de Beaumarchès.*

BEAUMARÉS : d'or & de gueule à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule.

BEAUME SUZE (de la), évêque & comte de Viviers : de France, écartelé de la Beaume-Suze, *qui est* d'or à 3 chevrons de sable, au chef d'azur chargé d'un lion issant d'argent langué de gueule, couronné d'or.

BEAUMONT, d'Anjou : de France au lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueule.

BEAUMONT, en Dauphiné, dont *Cristophe* de Beaumont, archevêque de Paris en 1746. de gueule à une fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BEAUMONT-CHAMPRON, même famille, porte les mêmes armes, & pour brisure un croissant d'argent montant en pointe. Devise, ces mots d'Horace :

Impavidum ferient ruinæ.

BEAUMONT D'ANTICHAMP, de gueule à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur à une couronne formée d'or en chef.

BEAUMONT. La ville de Beaumont : d'or à un monde d'azur cerclé d'or, sommé d'une fascette de sinople, dont le pied perçant le monde, sort derechef & le partage, accompagné en chef de deux fleurs de lys de gueule.

BEAUMONT, en Anjou : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion naissant de même.

BEAUMONT, (*Guillaume* de), maréchal de France en 1250. semé de France au lion d'or, brochant sur le tout ; cri de guerre, *Beaumont.*

BEAUMONT : semé de France au lion de gueule.

BEAUMONT, en Dauphiné : de gueule à la fasce d'argent, semée de fleurs de lys d'azur.

BEC (du), généralité de Rouen abbaye : de gueule semé de fleurs de lys d'argent.

BECCARY, en Provence : de gueule à un taureau furieux d'or au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BECKEN, *V.* Wildmendingen, en Allemagne : écartelé au 1 & 4. d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 losanges d'or, 2 en chef & 1 en pointe, au 2 & 3. parti d'argent & de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

BECKEN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable au chevron d'argent, accompagné de 3 losanges d'or, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys de gueule.

BEESDE, en Hollande : de gueule à 3 pals vairés & contre-vairés d'argent & d'azur au chef d'or chargé d'une fleur de lys de sable.

BEETS, en Hollande : de gueule à la bande d'argent, accostée de 6 fleurs de lys de même, 3 en chef & 3 en pointe.

BEGAND, à Richelieu en Anjou : de gueule à six fleurs de lys d'or, qui sont chargées d'un lion d'or, couronné, armé & lampassé de gueule.

BEHAIN, à Nuremberg : de gueule à deux bâtons passés en sautoir d'argent, celui à séneftre est

terminé par une fleur de lys, & celui à dextre par un bidan.

BEHEM, en Allemagne : d'azur écartelé d'argent à une double fleur de lys l'une sur l'autre, sur le tout de l'un en l'autre.

BEINHEIM, en Allemagne : de sable écartelé d'or à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre, à la faice de gueule.

BEL (le), en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

BELAC : La ville de Belac, en Limosin : d'argent à un château de sable, essoré d'un toit en dos d'âne flanqué de 2 tours essorées & girouettées de même, le tout sur une d'azur au chef de même chargée de trois fleurs de lys d'or.

BELLASSYE, vicomte de Fauconberg en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys d'azur, au 2 & 3 d'argent au pal endenté de sable, accosté de deux demi-pals aussi de sable, support un cerf tenant dans sa gueule une fleur & une licorne; cimier un léopard. Devise, *bonne & belle assez*.

BELLAY (du), prince d'Yvetot, chevalier des ordres du roi : d'argent à la bande fuselée de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle, dont un chevalier de Malte en 1523.

BELLEFORIE : de sable semé de fleurs de lys d'or, dont un chevalier de Malte en 1673.

Voyez SAUCOURT, BERNEMICOURT, DU CANGE.

BELLEVILLE, en Normandie : de gueule semé de mouchetures d'hermines d'argent à une fleur de lys de même.

BELLECOMBE, en Bourgogne : de gueule à la fasce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur, au lion d'argent naissant en chef, armé & lampassé de sable.

BELLEY, ville capitale du Bugey, avec évêché, suffragant de Besançon : d'argent à un château de sable couvert d'un toit en dos d'âne, flanqué de deux tours, & donjonnées d'une autre tour pavillonnée & girouettée de même, le tout sur une riviere d'azur & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or mal ordonnées.

BELLON DE TURING DU BOURG, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : d'azur au taureau passant d'or, ayant une étoile de même entre les deux cornes, & en chef trois fleurs de lys d'or.

BELLOY, à Rouen : écartelé au 1 & 4 d'argent à quatre bandes de gueule, au 2 & 3 contre-écartelé au 1 & 4 d'azur à fleurs de lys d'or à la bordure engrelée de gueule, au 2 & 3 d'or à 3 tourteraux de gueule.

BELLOZANNE : L'abbaye de Bellozanne, à Rouen, ordre de Premontrés : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

BELPRATO, au royaume de Naples : de gueule à une faice d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys, & en pointe semée de roses feuillées & soutenues de même.

BELZAN, en Allemagne : écartelé au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 d'or à l'aigle de sable, au 3 de sable à 3 têtes de léopard d'or, au 4 d'azur à .... d'or & de gueule.

BENOISE : *Michel* Benoise, quartinier de la ville de Paris en 1555. & *Charles* de Benoise, conseiller au parlement de Paris, du 31 Juillet 1726. d'argent à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, & accompagnée de

3 roses de gueule, 2 en chef & 1 en pointe.

BENOIST XII. Romain, pape l'an 1334. d'or chappé d'azur à trois fleurs de lys d'or.

BERARD, à Dinan en Bretagne : d'argent à une croix fleurdélisée de sable.

BERAUD, à Marseille : de gueule à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

BERCEUR (le), en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1702. d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.

BERESFORD, vicomte de Tyronc : d'argent semé de croisettes recroisettées au pied fiché de sable à trois fleurs de lys de même, & à la bordure engrelée aussi de sable, supports, deux anges tenant une épée.

BERGERAC : ville de France en Perigord : d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti aussi d'azur à un dragon volant d'or, lampassé de gueule & posé en pal.

BERINGER, en Tirol : d'azur à la barre d'argent chargée d'une fleur de lys d'or en cœur, & de deux roses de gueule, une en chef & l'autre en pointe.

BERINGER, en Autriche : d'azur à la barre d'argent, chargée d'une fleur de lys, & accompagnée de 2 roses de gueule.

BERLAIMONT, à Valenciennes : d'or à la fasce de sable, accompagnée de deux fleurs de lys de gueule, une au premier canton, & l'autre au quatrieme.

BERLAYMONT, à Landrecy, en Flandres : d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur.

BERLO, à Tournai : d'argent à trois fleurs de lys de sable.

BERNARD : *Gui* Bernard, évêque & duc de Langres : écartelé au 1 & 4 d'argent à un roc de sable, au 2 & 3 de sable à un roc d'argent, sur le tout un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys.

BERNARD DE CHAMPIGNY : écartelé de sable & d'argent à 4 rocs d'échiquier de l'un en l'autre, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

BERNARD, en Bretagne : de gueule à 2 épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys, & dans les flancs, de deux molettes d'éperon de même.

BERNARD, à Saint Brieux : de gueule à 2 épées d'argent en sautoir, accompagnées de trois fleurs de lys & de 2 étoiles aussi d'argent.

BERNARD, à Montpellier : d'or à 3 palmes de sinople sur une même tige mouvante de la pointe, écartelé d'azur au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys de gueule, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe un lion de même.

BERNARD, à Grenoble : parti au 1. d'or semé de fleurs de lys d'azur, au 2 d'azur, au lion contourné d'or parti de sable, à une panthere rampante d'argent, tachetée de sable.

BERNEMICOURT, en Artois : de sable semé de fleurs de lys d'or.

Voyez BELLEFORIERE.

BERNHEIM, en Autriche : d'argent à une fleur de lys épanoüie de gueule.

BERNIERES DE VOUX, en Normandie : d'azur à 2 bars adossés d'or, la tête d'argent, sur-

montée d'une fleur de lys.

BERRIER, à Autun : de sable à un 4 d'or, accosté à droite d'une fleur de lys de même, & à gauche d'une rose d'argent.

BERRY (le), province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure engrelée de gueule.

BERTH, à Strasbourg : diapré de gueule à un arbre de sinople, chapé, diapré d'argent à deux fleurs de lys d'azur au chevron ployé d'or, brochant sur le tout.

BERTHAULT, avocat à Autun en Bourgogne : d'azur à une fleur de lys d'or, surmontée de 2 étoiles de même.

BERTHELOT, en Bretagne : d'azur à trois têtes de léopard d'or, chacune couronnée d'une fleur de lys de même.

BERTI, à Beziers, en Languedoc : d'argent à 3 fasces d'azur au chef de sable, chargé de 2 fleurs de lys d'or, surmonté d'une crête de cocq au naturel.

BERTINOAULD, duc de la cavalerie de France, & maire du palais de Paris sous Clovis II. d'or au griffon de gueule, armé, lampassé & couronné de sinople, brisé en l'épaule d'une fleur de lys d'or.

BERTRAND : *Pierre* Bertrand, maître des requêtes en 1315. depuis évêque d'Autun, & cardinal portoit, d'argent au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 3 roses de gueule 2 & 1, par concession du roi Philippe de Valois. Il y a eu aussi un Bertrand, chevalier de Malte de la langue d'Auvergne, mort en 1372. qui portoit les mêmes armes.

BERVILLE, à Rheims : d'azur à 3 fasces ondées d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent, fleurdélisées d'or, soutenues de même.

BESSAN, ville dans le bas Languedoc, diocèse d'Agde : de gueule à un lion d'or, tenant une fleur de lys de même, & un chef d'argent chargé de trois fleurs de lys de sable.

BESSE : La ville de Besse, en Auvergne : d'azur à une image de S. Jean-Baptiste dans le désert, & trois fleurs de lys d'or sur le tout, deux en chef & une en pointe.

BESSON, de la ville de Fribourg : d'azur à la bande d'or, chargée d'une fleur de lys de même & accompagnée de 2 lions d'or.

BESTAGNI, à Gennes, d'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BESTAGNO, à Gennes : coupé d'azur & d'or, le premier chargé de trois fleurs de lys d'or.

BETIN, à Rennes : bandé d'argent & de gueule, parti de sable à trois fleurs de lys d'argent.

BETTON : d'azur à six fleurs de lys d'argent 3, 2 & 1.

BEVAL, sieur de Farges, chirurgien ordinaire du roi Henri IV. ennobli par Louis XIII. le 17 Avril 1628. d'azur à 2 fallots de paille d'or passés en sautoir, & allumés de gueule, surmontés d'une fleur de lys d'or.

BEVERWYCK, ville de Hollande : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

BEUSCHER, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. à trois fleurs de lys d'argent, au 2 & 3. de gueule, au lion d'or rampant sur un tertre d'argent.

BEUVILLE, en Normandie : d'hermines à la fleur de lys d'argent.

BEY, en Dauphiné : d'argent a une bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

BEYRER, en Autriche : d'or à un homme en pied habillé, & botté de sable, parti de gueule à une fleur de lys d'argent.

BEY-VIERE, (de la) : de gueule à la croix fleurdélisée d'or.

BEZANCON, la Ville de Bezançon, capitale du comté de Bourgogne avec archevêché : d'azur à un livre ouvert d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

BEZIER, la ville de Bezier avec évêché suffragant de Narbonne : d'argent à trois fasces de gueule & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIBOT, à Issoudun en Berri : de sable à une main sortant d'une nuée mouvante du flanc dextre & tenant une épée d'argent garnie d'or, accompagnée d'une fleur de lys d'argent posée au second quartier.

BIDARD, à Toulon : d'or au griffon de gueule au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIDERMAN, en Allemagne : de sable & d'argent à trois fleurs de lys d'or posées en bandes & couchées en barre à un lion de gueule.

BIENASSIS, à Rennes : d'argent à trois têtes de loup de sable, arrachées & lampassées de gueule, écartelé d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIGANT : d'argent à la bande de sable chargée de trois fleurs de lys d'or.

BIGOT, à Rouen : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent, au dessus du chevron une fleur de lys à senestre d'or.

BILLAUD, (de), à Brisack en Alsace, chirurgien major de l'hôpital de Belfort : d'argent à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or en chef, une hure de sanglier de sable défendue d'argent & en pointe un treillis de sable.

BILLI-COUVILLE : de gueule à trois fasces d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

BISOT, originaire de Provence : parti d'argent & d'or ; l'argent chargé d'une fasce de gueule accompagnée en chef d'une fleur de lys d'azur & en pointe d'un croissant de même, l'or chargé de trois bandes de sable.

BISCHOPINCZ, en Westphalie : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

BISENBEKE, à Hambourg : d'argent à la fasce de gueule chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BITTET, en Françonie : écartelé au 1 & 4 de sable à une licorne d'argent, au 2 & 3 d'or à la barre d'azur chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BLACHA, en Allemagne : d'argent à une fleur de lys de gueule, parti de gueule à la fleur de lys d'argent à une flêche posée en pal, parti de l'un en l'autre.

BLANCBATON, alliance de le Metayer en Normandie : de gueule au bâton noueux d'argent en pal accompagné de quatre fleurs de lys d'or, deux de chaque côté, l'une sur l'autre.

BLANCHELAINE, en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 d'or à une bande crénélée & bastillée de sable, qui est de Chamelot, au 2 & 3 de gueule au lion d'or qui est de Blanchelaine, sur le tout un écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

BLANGI, L'abbaye de Blangi à Saint Paul en Artois : d'azur

à trois fleurs de lys d'or.

BLANTZEN, en Autriche : d'azur à une bande d'oriflame d'or posée en fasce, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

BLANTZIN, en Misnie : d'azur à la fasce cometée d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

BLARU : d'or à une fleur de lys de gueule.

Voyez TILLI.

BLAYE, ville en Guyenne : d'azur à deux tours jointes par un entremur d'argent maçonné de sable, au milieu de l'autre mur une porte de gueule bordée d'or & couverte par le haut d'une herse de sable, le tout entouré d'une riviere aussi d'argent en pointe, & surmontée d'une fleur de lys d'or.

BLOENSTEIN, en Autriche : écartelé au 1 d'azur à deux fleurs de lys d'or, au 3 d'or à une aigle éployée de sable, au 3 d'or à une fleur de lys d'azur, au 4 de sable au cor ou cornet lié d'or.

BLOIS, ville : d'or, au porc épic contourné de sable, oreillé de gueule, soutenu d'un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

BLOOT, en Hollande : d'argent à trois fleurs de lys de sable posées 2 en chef & 1 en pointe.

BOCQUET (du), sieur Duchesnoi, ennobli par lettres du mois de Septembre 1613. à cause d'*Antoinette* Jorson sa femme, nourrice de Louis XIII. d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de gueule & accompagnée au canton séneſtre d'une fleur de lys d'or, & en pointe au canton dextre d'un dauphin d'argent.

BOELHARD, de Bourgogne, Ancien : d'or à une escarboucle fleurdélisée de sable.

BOEL-VAU, Heecuskerck, en Hollande : écartelé au 1 & 4 d'argent à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'azur au lion d'argent.

BOIS (du), en Bourgogne : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile accostée de deux fleurs de lys de même, & en pointe d'un hérisson d'or.

BOIS, *Michel* du Bois, bailli de la prevôté de Bergues : d'argent à deux fleurs de lys de sable, une au second quartier, & l'autre en pointe au franc quartier aussi d'argent chargé d'un lion de sable armé, lampassé de gueule.

BOIS (du), à Caën, en Normandie : d'argent à la croix fleurdélisée de sable.

BOIS, *Claude* du Bois, natif du bourg de Pareux, & de Beaujollois, capitaine au régiment d'infanterie de Malaffi en Juin 1643. d'azur à la croix fleurdélisée d'or chargée de trois flammes de gueule.

BOISCHIER, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys, parti d'or & de gueule, au pied nourri & épanoui de deux lys de Jardin d'argent.

BOISGROLAND, aux sables en Poitou : de gueule à trois fleurs de lys mal ordonnées, écartelées d'hermines.

BOISSIERE (de la), seigneur de Chambano, maréchal des camps & armées du roi, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie : de gueule à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois flammes du champ au chef cousu de gueule chargé d'une fleur de lys d'or, écartelé de le Teneur qui est d'azur à la fasce d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines accompagnées en chef

d'une étoile d'or, & accostées de deux maillets d'argent, & en pointe d'un maillet de même, accosté de deux étoiles d'or, sur le tout d'azur à la fasce d'or, surmontée de trois molettes d'éperon d'argent.

BOLOGNETI, *Georges* Bologneti, évêque Danscoli, Nonce apostolique en France en 1635. d'azur à un buste, de jeune homme sans bras, habillé d'argent, enfermé dans une branche arrondie de même, la tête surmontée d'une rose sur la branche, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BOLSTAT, en Autriche : de gueule à un huchet d'argent, posé en pal, & chargé de trois fleurs de lys de même.

BOMBARDE, trésorier de l'électeur de Baviere : d'azur à un canon sur son affut d'or, surmonté d'une fleur de lys d'argent.

BON, à Venise : de gueule à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur parti d'argent.

BONAGURI, à Rome : de gueule parti d'azur à une fleur de lys épanouie, d'argent, brochant sur le tout.

BONINIERE (de la), en Touraine : d'argent à une fleur de lys de gueule.

BONNARDI, à Bologne : d'azur au navire équipé, d'argent au chef de même, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

BONNE, *Marie* de Bonne, femme d'*Amé* de Grolée seigneur de Charré : de gueule à une fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BONNEVAL, l'abbaye de Bonneval à château Laudon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1 à 3 gerbes de même, une en chef, & deux en pointe.

BOUQUERET, le Blanc, chanoine de Paris : écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes, & en pointe une fleur de lys de même, au 2 & 3 d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux roses d'argent tigées de sinople & en pointe un croissant d'argent soutenant un lys de même tigé de sinople, brochant sur les chevrons, la fleur les surmontant.

BONTEMPS : d'azur à une louve d'argent, allaitant ses petits, surmontée d'une fleur de lys d'argent.

BORDEAUX, à Rouen, d'or, au pal d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, accostées de deux lions affrontés de gueule.

BORDEAUX, du Buisson, en Normandie : d'or au pal d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or en pal, accosté de deux lions affrontés de gueule.

BORIE (la), à Perigueux en Guyenne : d'or au pin de sinople au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BORHOLTEN, en Allemagne : de gueule parti d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre.

BORTFELDT, en Autriche : d'argent à deux bâtons fleurdélisés, passés en sautoir de gueule.

BOSC, à Carcassonne en Languedoc : d'argent à trois arbres de sinople, écartelé à une fasce de gueule, chargée de 3 fleurs de lys d'argent.

BOSC, à Caën : de gueule à une croix, les premieres branches fleurdélisées, celle de la pointe pommetée d'or, cantonnée de quatre treffles d'argent.

BOSQUET (du), secrétaire du roi : d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de gueule, & accompagnée en chef d'une fleur

de lys d'or, & en pointe d'un dauphin d'argent.

BOSSU, Longueval : d'or au double trecheur de sinople fleurdélisé de même, à la croix de S. André, au sautoir de gueule sur le tout.

BOTH-VENDER-EME, en Hollande : d'azur à un poisson d'argent posé en fasce, surmonté de trois fleurs de lys d'or.

BOTTI à Genes, bandé d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur, entre deux roses de gueule.

BOUCHARD, avocat au conseil : de sable à deux épées en sautoir d'argent sur deux roues de même en pointe, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

BOUCHARD, à Dourdan : d'argent à 2 clefs de sable posées en sautoir, accostées aux flancs de deux fleurs de lys de gueule.

BOUCHER (du), écuyer : d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une fleur de lys d'argent.

BOUCHEREAU, à la Rochelle : de gueule au lion d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys d'argent, & posant ses deux pattes de derriere, sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

BOUÇICAULT. V. le Maigre.

BOUDRIC, en Faucigni en Savoie : d'azur à 3 fleurs de lys d'or en pal flanquées en arc de cercle d'argent.

BOUER, en Berri : de sinople au sautoir d'argent, chargé de cinq fleurs de lys d'azur cantonnées de 4 têtes de bœuf d'or.

BOUFFIER, en Dauphiné : d'azur au lion d'argent, armé & lampassé de gueule, tenant en sa patte dextre une fleur de lys d'or.

Devise. *Dextra lilium* SUSTINET.

BOULANDE, Gourdon : d'or au double trecheur, fleuronné & contrefleuronné de sinople, au sautoir de gueule brochant sur le tout.

BOULE, Terranera, ville du Roussillon : d'azur au lion rampant d'argent, surmonté au franc canton d'une fleur de lys d'or, à la bordure de même, & une bordure d'argent, sur laquelle est écrit en chef & autour, *Bula Terranera.*

BOULON, ville du Roussillon : d'argent, au vol de sable, surmonté d'une fleur de lys d'azur, à la bordure de gueule, autour de laquelle est écrit en lettres d'or, *La villa del Volo.*

BOULOGNE, la ville de Boulogne : de gueule à un cigne d'argent becqueté, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BOULS (du), écuyer, sieur de la Broue, lieutenant de roi à Peronne : d'or à une bande d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, accostée de 2 besans de même, & en chef d'une merlette de sable, au chef d'azur, chargé d'un besan d'or.

BOUNOT, à Condom en Guyenne : d'or à trois losanges de sable, accompagnées de trois fasces de gueule 2 en chef & 1 en pointe, parti d'argent à la fasce d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

BOUQUAU, Douglas : de France, à la bordure de gueule, chargée de 8 fermoirs d'or, écartelée d'or à la fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, & sur le tout d'azur à 3 heussettes, can-

tonnées d'hermines, armées, appointées & éperonnées d'or.

BOUQUEVAL : d'argent à la croix de Lorraine de sable, écartelée d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

BOURAS. L'abbaye de Bouras, diocese d'Auxerre : d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de 2 fleurs de lys de même, & en pointe d'un pal cometé aussi d'or.

BOURBON, maison de Bourbon.

LOUIS XV. le LXVI. roi de France, depuis l'an 420, est né à Versailles le 15 Février 1710. a succedé à Louis XIV. son bisayeul le premier Septembre 1715. porte : d'azur à trois fleurs de lys d'or, l'écu entouré des colliers des ordres de Saint Michel, institué par Louis XI. le premier Août 1469. & du Saint Esprit, institué par Henri III. roi de France & de Pologne, le 31 Décembre 1578. surmonté & timbré d'un casque d'or ouvert, placé de front, assorti de ses lambrequins d'azur & d'or, surmonté de la couronne impériale françoise, qui est composée de neuf fleurs de lys, huit au pourtour & surmontée de la neuvieme. La couronne fermée de France, comme elle l'est présentement, n'a été en usage que depuis François I. auparavant elle étoit simplement ornée de fleurs de lys, depuis ce tems les autres rois ont aussi fermé leur couronne de même, soutenue par deux anges vêtus en Lévites avec leurs dalmatiques d'azur à trois fleurs de lys d'or, tenant chacun en main une banniere aux armes de France, le tout placé sous un grand Pavillon royal d'azur semé de fleurs de lys d'or, & doublé d'hermines, son comble rayonné d'or & sommé de la couronne, fermée comme ci-dessus ; pour cimier des banderolles volantes, sur lesquelles est le cri de guerre, qui est Montjoie Saint Denis : c'est une acclamation de joie & d'heureux présage, avec l'invocation de S. Denis, protecteur du royaume de France ; & sommé d'un panonceau, ou oriflamme, ondoyant, semé de France, attaché au bout d'une pique, au-dessus de laquelle est un ruban volant où est écrit la devise de France : *Lilia non laborant neque nent*, pour faire allusion par-là à la loi salique, qui exclut les filles de la succession à la couronne.

Louis Dauphin de France, né à Versailles, le 4 Sept. 1729. écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné qui est d'or à un Dauphin d'azur : ce fut une des conditions que Humbert, dernier Dauphin de Viennois, imposa dans la donation qu'il fit le 31 Mars 1349. au fils du roi Philippe de Valois : Que le présomptif héritier de la couronne, porteroit le nom de dauphin, & écarteleroit les armes de France & celles de Dauphiné. Charles, depuis roi de France sous le nom de Charles V. fut le premier dauphin, & M. le dauphin en est aujourd'hui le XXIII.

Orléans (*Louis-Philippe* duc d') premier prince du sang, né à Versailles, le 12 Mai 1725. porte de France au lambel de trois pendants d'argent.

Condé, (*Louis-Joseph* de Bourbon, prince de), né à Paris le 9 Août 1736. de France au bâton de gueule peri en bande.

Conti, (*Louis - François* de Bourbon, prince de) né à Paris le 13 Août 1717. de France à la bordure & au bâton de gueule en bande.

Du Maine, (*Louis-Auguste* de Bourbon), prince de Dombes, né le 4 Mars 1700. fils de *Louis-Auguste* de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine, mort le 14 Mai 1736. fils naturel de Louis XIV. porte de France au bâton de gueule peri en barre.

Toulouse, (*Louis-Jean-Marie* de Bourbon), duc de Penthievre, fils de *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouse, légitimé de France, aussi fils naturel du roi Louis XIV. mort le 1 Décembre 1737; & de *Marie-Thérese-Victoire-Sophie* de Noailles: il est né à Rambouillet le 16 Novemb. 1725. & porte aussi de France, au bâton de gueule peri en barre.

Bourbon (bâtard de), seigneur de la Ferté Chaudron en Nivernois, de France au bâton ou cotticé d'argent traversant l'écu.

V. arm. des chev. de la toison d'or p. 77.

Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille naturelle du roi Henri II. & de *Diane* de Poitiers son amie (le P. Anselme. *T.* 1 *p.*136. dit qu'elle étoit fille de *Philippe* duc): elle fut mariée en premieres noces le 13 Février 1552. à *Horace-Farnese*, duc de Castro, chevalier de l'ordre du roi, qui fut tué à la défense de Hesdin, en 1554. & en secondes noces le 3 Mai 1557. à *François*, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France; elle mourut à Paris sans postérité le 11 Janv. 1619. agée de 80 ans, & fut enterrée dans sa chapelle dite d'Angoulême, aux Minimes de la place royale: elle portoit de Montmorenci qui est d'or à la croix cantonnée de seize alerions d'azur, accollée des armes de France au bâton de gueule peri en bande.

BOURBON Condé, de France, au bâton de gueule, peri en bande.

——— V. Louis XV. p. 37.

BOURBON Clermont: de France au bâton peri en bande de gueule, à la bordure denticulée de même.

BOURBON Conti, de Bourbon à la bordure de gueule.

——— V. Louis XV. p. 37.

BOURBON (*François* de), prince de Conti, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, de la deuxieme promotion du 31 Décembre 1579. écartelé au 1 & 4 de Bourbon Conti, au 2 & 3 d'Alençon, qui est de France à la bordure de gueule, chargée de 8 besans d'argent.

BOURBON, duc du Maine, légitimé de France, au bâton de gueule peri en barre.

——— V. Louis XV. p. 116.

BOURBON, comte de Toulouse.

——— V. Louis XV.

BOURBON. *Louis* de Bourbon Montpensier I. du nom, second fils de *Jean* de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, second fils de *Jean* de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauveau, mort en 1520. portoit de Bourbon, qui est de France, au bâton de gueule en bande, chargé d'un croissant d'argent en chef, ou la bande de gueule, brisé en chef d'or, au dauphin pamé d'azur. Les mêmes portoient auparavant sans nombre avant la réduction de trois fleurs de lys.

BOURBON, duc de Penthievre.

——— V. Louis XV.

BOURBON. *Charles* de Bourbon, cardinal évêque, & comte de Beauvais, pair de France, archevêque de Rouen, reconnu roi de France par la ligue, sous le nom de Charles X. après la mort

de Henri III. mort en prison le 9 Mai 1590. Il portoit de France à la bande de gueule brochant sur le tout.

BOURBON, *Jean* de Bourbon-Carenci, seigneur de Carenci, portoit de France à la barre de pourpre, la pointe de l'écu coupée d'argent.

BOURBON Préaux, V. aux fleurs de lys sans nombre.

BOURBON, comte d'Anisy, cinquieme fils de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, & de *Marguerite* de Roye, portoit de Bourbon Condé, le bâton brochant sur le tout, brisé en chef d'une étoile d'argent.

BOURBON. *Gaston* de Bourbon de Basion, seigneur de Basion, quatrieme fils de *Charles*, bâtard de Bourbon, & de *Louise* du Lion: d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule & une barre d'or sur la bande.

BOURBON-Brosset Chalas, de Condé au chef de Jérusalem, qui est d'argent à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisetes de même.

BOURBON Carenci (*Jean*), en Artois, chambellan du roi Charles VI. troisieme fils de *Jean* de Bourbon I. du nom, & de *Catherine*, comtesse de Vendôme, portoit: de France au bâton de gueule mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, à la bordure de gueule.

——— *Philippe* de Bourbon, frere du précédent, seigneur de Duisant, portoit les mêmes armes, à la bordure de gueule, dentelée d'argent.

BOURBON Malause: de France au bâton peri en bande de gueule chargé en sautoir d'un autre bâton peri en barre d'argent.

BOURBON, *Jacques* de Bourbon de Preaux, seigneur d'Argies, de Preaux, Dangu, &c. grand bouteillier de France, fils de *Jacques* de Bourbon I. du nom, comte de la marche, connétable de France, & de *Jeanne* de Saint Paul, d'azur à 3 fleurs de lys d'or, à la bande de gueule & une bordure aussi de gueule.

BOURBON. *Jacques de* Bourbon, sieur de Preaux, premier président de la chambre des comptés de Paris en 1397. portoit: semé de France à la bande de gueule, qui est de Bourbon Vendôme, écartelé de gueule à 3 pals de vair, au chef doré d'une fleur de lys au pied nourri de sable.

BOURBON-ROUSSILLON, *Louis*, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon en Dauphiné, amiral de France en 1466. étoit fils naturel de *Charles I.* duc de Bourbon, & de *Jeanne* de Boumau; il portoit: de France au bâton noueux de gueule mis en barre le long de l'écu.

BOURBON, *Jean* de Bourbon, comte de Soissons & de Dreux, grand maître de France, mort le 1 Novembre 1612. âgé de 46 ans portoit: d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, au bâton de gueule, peri en bande, à la bordure aussi de gueule.

BOURDON, de sable à trois fleurs de lys d'or.

BOUREAU, lieutenant de la maréchaussée de Tourraine: d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une fleur de lys de même, accosté de 2 mouchetures d'hermines, & en pointe un lion aussi d'argent.

BOURG (du), ville en Guyenne: d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

BOURGES, archevêché, écartelé au 1 d'argent, à un lion de

gueule, la queue nouée, fourchée & passée en double sautoir, couronné, lampassé & armé d'or, au 2 d'azur à trois fleurs de lys d'or, brisé d'un bâton racourci de gueule peri en bande, au 3 parti de 3 coupé d'un, au 1 de Hongrie, au 2 d'Anjou Sicile, au 3 de Jérusalem, au 4 d'Arragon, au 5 d'Anjou, au 6 de Gueldres, au 7 de Julienne, au 8 de Bar, & sur le tout d'or à une bande de gueule, chargée de 3 Alérions d'argent, & au 4 grand quartier de gueule à une croix d'argent, & sur le tout d'azur à deux mains dextres d'or & un franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

BOURGES. La ville de Bourges, capitale du Berri : d'azur à trois moutons d'argent, accornés de sable, accolés de gueule, & clarinés d'or, passants sur une terrasse de sinople à la bordure engrélée de gueule, le tout surmonté d'un chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

BOURGES. L'université de Bourges : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1, & une main au naturel sortant d'un nuage d'argent mouvant du chef, & tenant un livre de gueule bordé d'or.

BOURGUES, en Guerrande, en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, surmontée d'un château donjonné de 3 pieces de même, coupées d'argent, à une étoile de gueule, à la bordure coupée de gueule, chargée de 9 coquilles d'argent, coupé d'argent, chargé d'un chêne de sable.

BOURGOGNE. Province de France, écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 fleurs de lis d'or, à la bordure componnée d'argent, & de gueule, qui est Bourgogne moderne, au 2 & 3 bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueule qui est Bourgogne Ancien.

BOUSQUAT, en Languedoc : de gueule, à une chaîne d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or.

BOUSQUET, en Languedoc, écartelé au 1 & 4 de gueule à la croix vuidée d'argent, au chef d'azur, chargé de sept fleurs de lys d'argent, 4 & 3 ; au 2 & 3 de gueule, au chevron d'or ; chargé en chef d'un pain de sinople, & en pointe de deux lions de gueule.

BOUSSOLE. La boussole, ou cadran de mer, est ornée d'une fleur de lys que toutes les Nations mettent sur la rose au point du Nord ; ce qui montre que les François l'ont inventée, ou l'ont mise dans sa perfection au commencement du douzieme siécle.

BOUTILLIER, en Normandie : d'hermines, à la fleur de lys de gueule.

BOYER, en Provence : d'azur à une étoile d'or, au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écusson d'azur, embelli d'une fleur de lys d'or.

BOYLESK, au Mans : d'azur, à trois sautoirs d'or, surmontés de deux fleurs de lys de même.

BOYOT, à Vitri le François : de gueule à 2 colomnes d'or en pal, suportant chacune une fleur de lys d'argent au pied coupé, accosté de 3 étoiles d'or rangées en fasce.

BRACHE (comté) en Suede : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir, écartelé de gueule à un cavalier armé d'argent ; sur le tout d'or, à 2 demi-vols de sable adossés, timbrés de deux cimiers, le premier de cinq fleurs de lys d'or, au sautoir le 2 un cavalier.

BRANDECK, en Alsace, de gueule à la fasce d'argent, accompagnée

pagnée de 3 fleurs de lys de même 2 en chef & 1 en pointe.

BRANTOME. L'abbaye & bourg de Brantome en Périgord, ordre de Saint Benoît : d'azur à une fasce d'argent chargée de trois lions de sable & accompagnée de trois fleurs de lys d'or en pointe 2 & 1.

BRAQUE, *Philippe*, seigneur du Luat près d'Escouen, conseiller & maitre d'hôtel du roi François I. capitaine & gouverneur des villes de Harfleur & de Montivilliers, mort l'an 1527. portoit écartelé au 1 & 4 de Braque qui est d'azur à la gerbe de bled d'or, à la bordure engrêlée de même, au 2 & 3, écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule, chargée de 8 boucles ou fermaux d'or, au 2 & 3 d'or à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, qui est Stuart, à cause de *Guyonne* Stuart sa femme, fille de *Berault* Stuart, seigneur d'Aubigni, chevalier de Saint Michel, connétable de Sicile & vice-roi de Naples pour le roi Louis XII. & de *Guillemette* de Bochard sa femme. V. Tombeaux des personnes illustres, par le Laboureur p. 315 & 316.

BRATTSCHWERDT, en Allemagne : d'or au lion issant de sable, tenant un bâton coupé de sable, à une fleur de lys d'or.

BRECLET, à Strasbourg : de sable à une bande d'or, chargée d'une chevre sautante au naturel, dont les pieds de derriere sont posés sur une colline de 3 coupeaux de sinople, & accompagnés de fleurs de lys d'or.

BREICHE, aumônier du roi en 1351. (selon Chevillard) porte d . . . . . . à quatre fasces ondées. . . . surmontées d'une fleur de lys, accompagnée de deux besans ou tourteaux ; & selon le P. Anselme : d'azur à une gerbe de bled d'or.

BREOU (de), écuyer à Château-Gontier : d'argent à la fasce de gueule fleurdelisée de 6 pieces ; 3 en chef, & 3 en pointe.

BREST. La ville de Brest en Bretagne : parti de France & de Bretagne.

BRETAGNE. *Anne* de Bretagne, fille du roi Louis XII. & femme de François I. portoit écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Bretagne, qui est d'hermines.

BRETEL, *Nicolas* Bretel, chevalier de Malte en 1597. & un maître des requêtes en 1637. N°. 274. d'or, au chevron de gueule, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon de sable, au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent nommé Bretel.

BRETEL, marquis de Languetot en Normandie : d'or au chevron de gueule, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'azur, au chef d'azur, chargé d'un serpent d'argent, mouvant du flanc dextre.

BRETON. Le Breton de la Dometrie en Tourraine : d'azur à 3 colombes d'argent posées 2 & 1, celles du chef affrontées ; au milieu de cet écu est un autre écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or (*a*), au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueule.

BREUIL. Du Breuil, à Or-

(a) *Par concession du roi Louis XIII. du 4 Juin 1638. qui lui permit de mettre cette fleur de lys au lieu d'une étoile d'argent qui étoit en abîme.*

léans : d'azur à deux macles d'argent, posées en fasce, surmontées d'une fleur de lys d'or, & en pointe une gerbe de bled aussi d'or.

BRICARD, à Marseille : d'or à une montagne de six coupeaux d'azur, accostée de deux couleuvres mouvantes des flammes de la montagne, & affrontées de gueule, surmontées de trois fleurs de lys d'azur, sur un lambel de quatre pendants de gueule.

BRIDEL, en Normandie : de sable, à une fleur de lys d'argent.

BRIDOU : d'azur au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys de même & en pointe d'un mouton d'argent.

BRIGAUD des Brosses, à Lyon : d'argent à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

BRIGNOLE, ville de Provence : écartelé au 1 d'azur, à une fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel de gueule, au 2 & 3 d'azur à un B d'or, au 4 d'or, à quatre pals de gueule.

BRILLAC : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

——— Pr. de Malt. p. 98.

BRILLAC, premier président du parlement de Bretagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au 2 & 3 d'azur au chevron d'argent, chargé de 5 roses de gueule, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

BRILLY (de), sieur de Bolage en Normandie : de sable à une fleur de lys d'argent bordée d'azur.

BRIOIS, à Lille : d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent & en pointe d'une fleur de lys de même.

BRIOUDE, ville en Auvergne : d'or à deux chefs adossés de sable, accompagnés en chef d'une fleur de lys de même.

BRIOUDE. Le chapitre des chanoines, & comtes de la ville de Brioude en Auvergne, écartelé au 1 & 4 de gueule, à une tête humaine de carnation entourée de rayons d'or, soutenue d'un bras armé d'une épée d'argent, au 2 & 3 d'azur à la croix d'argent cantonnée de 12 fleurs de lys d'or.... 2 ... 1 à chaque canton.

BRIS (le), sénéchal de Houarée en Bretagne : d'azur à trois têtes de harangs d'argent, & une fleur de lys en cano.

BRISAC. La ville de Brisac en Alsace : de gueule à une montagne de six coupeaux d'argent, mouvante de la pointe, & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BRODEURS. La communauté des Brodeurs de Paris : d'azur à la fasce d'or diaprée de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de même 2 & 1.

BRODSORG DE VINTHEIM : parti d'azur & d'argent, le premier à une demi-fleur de lys d'argent.

BROKER, en Poméranie, d'argent, à une fleur de lys au pied coupé de sable.

BROMLEY, en Angleterre ; écartelé au 1 & 4 emmanché d'argent & de gueule, parti emmanché de gueule & d'argent, au 2 d'or au chevron de gueule, chargé de cinq besans du champ, à la bordure engrêlée de gueule, au 3 d'argent à la fasce de sable chargée de trois croix, recroisettées d'or, & accompagnées de six fleurs de lys de gueule, 3 en chef & 3 en pointe & sur le tout de quatre quartiers un croissant d'argent.

BRONCOURT, en Normandie : de gueule à trois burelles d'argent, accompagnées de onze fleurs de lys d'or, 4, 3, 3, 1.

BROSSARD, *Alexandre* Broſſard, écuyer, ſieur de Roche-Fontaine en Anjou : de ſable à trois fleurs de lys d'or, à un bâton de gueule en barre, brochant ſur le tout.

BROSSARD, écuyer, ſeigneur de la Gautres : d'argent à trois fleurs de lys mi-parti d'azur & de gueule à la cotice de gueule brochant ſur le tout.

BROSSARD, à Châlons en Champagne : d'azur à un gantelet d'or en faſce, portant ſur ſon poing un oiſeau de proie d'argent, accompagné de trois fleurs de lys, chacune ſoutenue d'une moucheture d'hermines d'argent,

BROSSARD, ſieur de Maiſoncelles en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton d'argent en bande, traverſant l'écu, brochant ſur le tout.

BROSSART, en Bretagne : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

BRONNOF DOLPINTWU, en Angleterre : d'or au chevron denticulé de ſable, accompagné de trois fleurs de lys de même, un caſque en cimier, ſurmonté d'un dauphin. Deviſe, *Labor omnia vincit.*

BROUN OF-EAST-FIELD, en Angleterre : d'azur au chevron échiqueté d'argent & de gueule, accompagné de trois fleurs de lys d'or, pour cimier une main tenant un livre. Deviſe, *Delectat & ornat.*

BROUN-OF-BONYTOVIN. *Thomas* Broun-of-Bonytovin en Angleterre : d'or, au chevron d'azur chargé en pointe d'un beſan d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'azur, pour cimier un vaiſſeau de ſable appareillé de ſes voiles d'argent : deviſe. *Cautè & ſedulò.*

BROUSSEL (de), en Champagne : d'argent au chevron d'or, accompagné de deux roſes & un croiſſant d'argent, écartelé d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BROUSEL, chevalier, baron d'Ambouville : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & d'un croiſſant de même & en pointe, écartelé d'or à une bande de gueule, chargée de cinq fleurs de lys d'argent.

BROUSSET. *Jean* de Brouſſet, chevalier de Malte en 151/. d'argent au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueule, couronné d'or, écartelé d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1, à une roſe de gueule ſur la pointe de l'écu.

BROUTEL, à Paris : écartelé d'azur & de gueule, à la croix pleine d'argent, ſur le tout chargé d'une aigle éployée & excedant de ſable, becquée & membrée d'or, ſurchargée ſur l'eſtomach d'une fleur de lys d'or attachée à ſon col d'un ruban aux émaux de l'écu, la croix cantonnée de 4 croiſſants d'or.

BROWOFCOLESTON, en Ecoſſe : de gueule au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

BROYE, écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de gueule accoſtée de ſix merlettes de même qui eſt de Broye, au 2 & 3 de Châtillon peri ſur le tout de Nanteuil, de gueule à 6 fleurs de lys d'or.

BRUCE. Baillie of Earlshall, en Angleterre : d'or au ſautoir de gueule, ſurmonté d'une fleur de lys d'azur, au chef de gueule, deux ſauvages pour ſupports : un cheval iſſant en bride pour cimier : Deviſe, *Contemno & orno mente manuque.*

BRUCOURT, ſeigneur de Doy-

ville en Normandie : fascé d'or & de gueule, de six pieces sur lesquelles sont 21 fleurs de lys posées 4. 3. 4. 3. 4. 3. de l'un en l'autre.

BRUMB, en Allemagne : coupé d'azur & de gueule, chargé en chef de trois fleurs de lys d'or.

BRUMER, au Palatinat : d'azur à deux fleurs de lys d'or, coupé d'or, à une fleur de lys d'azur.

BRUMSEO-YON-RUDISHEM, au Rhin : de sable à 6 fleurs de lys d'argent 3. 2. 1. au chef retrait (racourci ou diminué) d'argent.

BRUN (le), peintre ordinaire du roi Louis XIV. par lettres de noblesse du mois d'Octob. 1662. d'azur à une fleur de lys d'or, au chef cousu de sable, chargé d'un soleil d'or.

BRUNCOURT, en Normandie : fascé d'or & de gueule, de 6 pieces à six fleurs de lys de l'un en l'autre.

BRUNE (de), à Gand : de sable à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule surmontées de trois molettes d'éperon d'argent.

BRUNEL, à Boulogne : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BRUNET de Saint Maurice, en Normandie : d'azur à une épée d'argent à la garde d'or, posée en pal, accompagnée de 2 fleurs de lys d'or, surmontée d'une couronne de même.

BUCHANAN, of Drumatil, en Angleterre : d'or au lion d'azur, tenant de la patte droite un cœur dans un double trecheur fleurdélisé d'azur. Devise : *God. With. My. Right. Dieu est mon droit.*

BUCHANAN OF CARBETH, en Angleterre : d'or au lion d'azur, tenant de la patte droite une couronne impériale, dans un double trecheur, fleurdelisé d'azur : Devise. *Audacia & industria.*

BUCHANAN WRITER : porte comme le précédent, & de plus au franc canton gironné de gueule & d'hermines de 8 pieces.

BUCELLI. L'abbaye de Bucelli en Picardie : d'azur à 2 clefs d'argent adossées & passées en sautoir, accompagnées de deux fleurs de lys de même, une en chef & une en pointe, & deux moitiés de fleurs de lys posées à chaque fleur aussi d'argent.

BUDES, en Bretagne, dont un chevalier de Malte en 1651 : d'argent à un pin arraché, dont le tronc est d'or à la feuille de sinople, & dans lequel sont trois pommes d'or, dont l'une soutient un épervier de gueule accompagné de 2 fleurs de lys au pied nourri aussi de gueule.

BUDES. *Jean-Baptiste* Budes de Goebriant, maréchal de France le 22 Mars 1642 : d'argent au pin de sinople, cottoyé au pied de 2 fleurs de lys d'or.

——— V. P. Anselme *Tom. VII. p.* 523.

BUINS (de), en Languedoc : d'argent au chef palé de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

BULLY, à Falaise en Normandie : d'azur à deux barbeaux adossés d'argent, accompagnés en chef d'une fleur de lys d'or.

BURGGRALLEN, à Strasbourg : de gueule à la bande d'argent, & sur le tout une escarboucle fleurdelisée d'or.

BURGLEY, en Angleterre : d'azur à trois fleurs de lys d'hermines.

BURGENSIS, évêque & comte de Châlons, pair de France en 1556. d'azur à trois lions d'or,

les deux en chef affrontés, tenant une fleur de lys aussi d'or.

BUS (du), à Arras : d'azur à un écusson d'argent à l'orle de sept fleurs de lys d'or, 3. 2. 2.

BUSCHEN, en Allemagne : d'azur à une fleur de lys d'argent.

BUTHEL, à Ypres : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent rangées en fasce & un filet de sable brochant en bande sur le tout, au 2 & 3 d'argent à 3 mouchetures d'hermines de sable, rangées en fasce.

BYREKEL, en Carinthie, palé de gueule & d'argent, flanqué d'or à 2 fleurs de lys de gueule.

CA CA

CABOLLA en Espagne : d'or à cinq fleurs de lys d'azur, en sautoir.

CAHORS——— V. Querci.

CABRE, ci-devant chambellan de M. le duc d'orléans, régent du royaume : de gueule, à un cabri rampant d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or.

CABRE, seigneur de Roquenaire : d'azur à une chevre rampante d'argent, couronnée de huit fleurs de lys d'or.

CADENET, en Provence : d'azur à trois chaînes, rangées en bande d'or à l'orle de sept fleurs de lys de même.

CADENET, en Provence : d'azur à trois chaînes d'or, posées en bande à l'orle de huit fleurs de lys de même.

CADRE : de sable à la croix d'argent cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois à chaque canton posées 2 & 1.

CAEN. La ville de Caën en Normandie : coupé d'azur & de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

CAFAROTTA, à Genes : d'azur à la bande d'argent chargée de deux fleurs de lys d'or.

CAHORS, capitale du Querci avec université & évêché : d'azur à un livre ouvert d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 au flanc & 1 en pointe.

CAILLETEAU, en Bretagne : de gueule à la fasce d'argent, chargée de trois têtes de cailles, arrachées d'azur & accompagnées de 3 fleurs de lys d'or.

CAILLOT de Coquereaumont à Rouen : d'argent à 2 clefs en pal adossées d'azur accostées de 8 croissants appointés 4 à 4 de gueule, accompagnés de trois fleurs de lys d'azur, 1 en chef & 2 en pointe sur le croissant.

CALLOUET, écuyer, sieur de la Roche en Bretagne : d'or, à 3 fers de mulets de gueule, 2 & 1, à la fleur de lys de même en cœur.

CALOIS de Mesville : de gueule semée de fleurs de lys d'argent, à une harpie de même.

CALMON, à Cahors en Languedoc : de sinople à trois fleurs de lys d'or mal ordonnées.

CAMBE, écuyer, seigneur d'Oeven en Provence : d'azur accompagné de 4 tourteaux de même 3 en chef, chargés d'une fleur de lys d'or, celui du côté dextre, chargé d'un besan d'argent, surchargé d'une fleur de lys de Florence de gueule, & celui du côté sénestre, chargé aussi d'un besan

d'argent, surchargé d'une croix pleine de gueule, le tourteau en pointe chargé d'un demi-tourteau de gueule, & d'un demi-besan d'argent, surchargé d'une jambe, parti de l'un en l'autre.

CAMPOMINOSO, en Allemagne : d'argent, au lion contourné d'azur, portant une fleur de lys du champ, à la bande de gueule sur le tout.

CAMUS. Le Camus, premier président de la Cour des aides : de gueule au Pélican avec sa piété d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

CANATI, à Venise : d'azur au pal d'or accosté de six fleurs de lys de même.

CANDIE, en Bourgogne, originaire de Savoie : de gueule semé de fleurs de lys d'or à la bande d'azur sur le tout.

CANGE (du), à Valencienne : de sable semé de fleurs de lys d'or. Voyez BELLEFORIERE.

CANIM (du), à PERIGUEUX : d'azur à trois fleurs de lys d'or, surmontées d'un croissant, & de deux lions d'argent.

CANOURGUE. La ville de Canourgue en Roussillon, parti au 1 d'azur à une fleur de lys, & une demie d'or, au 2 d'argent à un levrier courant en bande de sable accolée d'or.

CANTALOUP, à Lille : coupé au 1 d'argent, à un cerceau de gueule, sommé d'une fleur de lys au pied fiché de même, accosté de deux tours, le tout posé sur une campagne de même, & une troisieme tour aussi de gueule, appuyée sur les deux autres, & sur laquelle court un loup de sinople, poursuivi par un autre loup de même, posé sur la tour sénestre, & y rampant contre la plus haute tour, au 2 d'azur, à deux bandes d'argent.

CANTELLO, à Genes : d'azur à un triangle cleché, & fleurdelisé de 3 pieces d'or, la pointe en haut.

CANTZEN, en Poméranie : de gueule à une fleur de lys d'argent.

CAPANI, à Naples : d'argent à une bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

CAPELLO, à Venise : coupé d'argent & d'azur, à un chapeau de l'un en l'autre, les cordons passés en sautoir, de gueule, chargé sur la forme d'azur d'une fleur de lys d'or.

CAPRIATA, à Genes : d'or à une bande échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'une aigle essorant de sable, parti d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or en pal, au chef d'or chargé d'une aigle naissant de sable.

CAQUERELLE (de), seigneur de Fourneaux : d'argent à 2 lions affrontés de sable, au chef d'azur, chargé de deux chevrons alaisés d'or, côte à côte, soutenus chacun d'une fleur de lys d'argent.

CARADET, en Provence : d'or à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueule, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

CARANZA. *Barthelemi* Caranza de Miranda de Navarre, religieux de l'ordre de Saint Dominique, & archevêque de Tolede, en 1557. écartelé au 1 & 4 d'azur à une tour d'azur ajoutée d'azur, donjonnée d'une autre tour de même, accostée de 2 fleurs de lys d'argent ; au 2 d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 molettes de même ; au 3 d'argent, à 3 bandes d'azur, chargées, chacune de 3 besans d'argent, & sur

le tout de gueule, à un serpent d'argent tortillé & langué d'or.

CARBEN, en Autriche : d'or au lion issant d'azur, coupé d'azur à une fleur de lys d'argent.

CARBONNE. La ville de Carbonne en Languedoc : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

CARDONA, en Espagne : à 2 pals de gueule, semé de France au 2 & 3 de gueule à 3 cardons feuillés d'or, au 4 d'argent au lion rampant de sable, parti de gueule à une épée d'argent en pal croisée d'or, tenue par une main d'argent, le bras couvert de deux vols d'or.

CAREGHA, à Genes : parti d'or & de gueule, au lion passant, supportant de la patte droite une fleur de lys d'azur de l'un en l'autre.

CARGOUET (de), en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys de gueule.

Armes à Enquer.

CARNEIRO, en Portugal : de gueule à la bande d'or chargée d'une autre d'azur, surchargée de trois fleurs de lys d'or accostées de deux élephants d'argent.

CARON : d'argent à la bande d'azur fleurdelisée d'or.

CAROUGES, à Alençon : de gueule semé de fleurs de lys d'argent.

CAROUGES, (de) : de gueule à une fleur de lys d'argent.

CARPENTIER, à Creci en Nivernois : écartelé au 1 d'azur à l'étoile d'or, accompagnée de 3 croissants d'argent, 2 en chef & un en pointe, qui est de Carpentier, au 2 d'argent à deux léopards de sable couronnés d'or, qui est de la Souche de Saint Augustin, au 3 de sable à trois fleurs de lys d'or au chef abbaissé & ondé de même, qui est de Montcoquiro, au 4 d'hermines à la fasce de gueule à 3 pals d'azur brochant sur le tout, qui est de Foullé.

CARPENTIN, en Picardie & en Champagne : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

CARPINTIN, seigneur de Marnil : d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule à la bordure engrelée de même.

CASTEL, Comté d'Allemagne : d'azur à six fleurs de lys d'argent 3, 2 & 1.

CASTEL, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à 6 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'azur à 6 fleurs de lys d'or, six en chacun des quatre quartiers.

CASTELANE, écuyer, comte de Grignan, marquis d'Entrecasteaux, seigneur de Mazerques, originaire de Castille : écartelé au 1 de gueule au château sommé de 3 tours d'or maçonnées de sable, au 2 de gueule au lion, à la queue nouée & fourchée d'argent, au franc canton d'hermines, au 3 de gueule à la croix alaisée d'or, cantonnée de 4 roses de même, au 4 contr'écartelé au 1 & 4 de gueule, au château crenelé & sommé d'une tourelle d'or, au 2 & 3 d'argent, au lion de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & sur le tout d'or à 3 bandes d'azur.

CASTELANE. *Charles* de Castelane, chevalier de Malte en 1716, de gueule à un château d'or, sommé de trois tours, accompagné de trois fleurs de lys, 2 en chef 1 en pointe.

CASTELANE SALERNE, en Provence : d'azur au château d'or, maçonné & portillé de sable accosté de deux fleurs de lys d'or, & accompagné d'une troisieme de même en pointe.

CASTELBLANCO, en Espa-

gné : écartelé au 1 de gueule à 3 serpes d'argent rangées en fasce, au 2 & 3 d'argent à un arbre sur une terrasse de sinople, à un loup paissant, tenant en sa gueule une brebis au naturel, au 4 d'azur à 4 fleurs de lys d'or 2 & 1, sur le tout d'azur chargé de 8 sautoirs de gueule.

CASTELLAIN, à Lille : de sable à 2 étoiles à 6 rais d'or en chef, & une fleur de lys d'argent en pointe, au chef cousu de gueule, chargé d'un château d'argent, pavillonné de même, & flanqué de 2 tours aussi d'argent, pavillonnées de même.

CASTELNAUDARI, ville en Languedoc, de gueule à une tour d'argent, donjonnée de trois pieces de même, maçonnée de sable, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

CASTILLE (*Charles* de), dit d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France au mois de Janvier 1350. portoit écartelé au 1 & 4 de gueule au château ou à la tour d'or, sommée de 3 tourelles de même, qui est Castille, au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, qui est de France, au 3 d'argent, au lion de gueule, qui est de Leon.

CAT (le), de sable semé de fleurs de lys d'or.

CATHO-ANGELO, natif de Sapia, diocese de Benevent, fut médecin & grand aumônier du roi Louis XI. il portoit écartelé au 1 & 4 de sinople, à un livre d'église d'or, la couverture chargée de cinq clous de sable posés en sautoir, les signets pendants d'or, le livre accompagné de huit étoiles d'argent mises en orle, au 2 & 3, écartelé au 1 & 4 de gueule à la fleur de lys d'argent, au 2 & 3 de sable à trois fasces vitrées d'or.

CATTANI, en Allemagne : parti coupé au 1 d'or, au cheval courant & ailé d'azur, au 2 patté d'argent & de gueule à l'aigle de sable éployée sur le tout, au 3 d'azur à un lion d'or, accompagné en chef de 2 fleurs de lys de même.

CAUSSIAN : échiqueté de sable & de gueule, chaque piece de gueule chargée d'une fleur de lys d'argent.

Pr. de Malte. p. 124.

CAUSSION, alliance de Turgot Saint Clair, échiquetée de sable, & de gueule de six traits, chaque piece de gueule chargée d'une fleur de lys d'argent.

Le colonel général de cavalerie, porte six cornettes de France, trois de chaque côté de ses armes.

Le colonel général des dragons met six étendarts des couleurs du roi avec les armes de France.

CAYETANO, de Montenegro, chevalier de Notre-Dame du mont carmel, & de Saint Lazare de Jérusalem : parti au 1 d'or à la bande ondée d'azur, chargée de 8 besans d'or, parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or à une colomne de même brochant sur le tout.

CAYLUX, ville dans le Querci, diocese de Montauban : de gueule à un pont d'une arche d'argent en pointe, sommé de trois tours de même, le tout maçonné de sable, surmonté de 2 bâtons fleurdélisés d'or posés en croix, & trois fleurs de lys de même rangées en chef.

CAZALETS, en Languedoc : d'argent à la croix de gueule, chargée de cinq fleurs de lys d'or.

CELESTIN II. élu pape le 25 Septembre 1143. mort le 11 Mars 1144. portoit de gueule à deux fleurs de lys d'or, posées en fasce au milieu de l'écu.

CELESTINS : L'ordre des Célestins : d'argent à une longue croix de sable, entortillée d'une S, & en flanc, elle est accostée de deux fleurs de lys ; cette S est le chifre de la ville de Sulmone, où cet ordre fut institué l'an 1254. par *Pierre* Maron, depuis pape, sous le nom de Celestin V. élu le 7 Juil. 1294. mort le 19 Mai 1296.

CERCHIVY, (*Dominique*) cardinal romain en 1644. fascé de gueule & d'argent de quatre piéces, chaque fasce de gueule chargée de trois fleurs de lys d'argent, & chaque fasce d'argent chargée de trois roses de gueule.

CERDA, (*Louis* de la) duc de Medina Celi, en Espagne, chevalier de la toison d'or : portoit écartelé au 1 & 4. de gueule à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles de même, parti d'argent au lion de pourpre couronné, *qui est* de Silva ; au 2 & 3 de France moderne.

CERDA (la), famille très-considérable en Espagne, tire son origine des rois de Castille & de Leon : porte de gueule à la tour donjonnée de trois tourelles de même, parti de France sans nombre.

Voyez, arm. des chevaliers de la toison d'or p. 41, 43, 60 & 281.

Voyez, à six fleurs de lys.

CERET, ville de Roussillon : d'azur à 2 clefs d'argent passées en sautoir, surmontées de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, avec ces lettres au-dessus des clefs C. E. Æ.

CERIER, en Auvergne : de sable semé de fleurs de lys d'argent au lion de même.

CHABO DE LECHERAINE, comte de S. Maurice en Savoie, chevalier de l'ordre de l'annonciade, ambassadeur en France, porte : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au chef de même chargé d'un lion issant de sable.

CHACONE, en Espagne : d'argent au loup de sable écartelé d'azur à deux fleurs de lys d'or.

CHALANÇON POLIGNAC : écartelé d'or & de gueule à la bordure de sable semée de fleurs de lys d'or.

CHALENÇON : écartelé d'or & de gueule à l'orle de huit fleurs de lys d'or sur gueule, & gueule sur or.

CHALONS, en Champagne : évêché & comté pairie : d'azur à la croix d'or, accompagnée de quatre fleurs de lys de même.

CHALLUDET, maître d'hôtel du roi : d'or au lion de gueule, au franc canton d'azur à une fleur de lys d'or.

CHALMERS OF CULTS, en Angleterre : d'argent à la fasce de gueule, surmontée d'un lion issant de sable, & accompagnée en pointe d'une fleur de lys de gueule. Devise : *Avancez.*

CHAMBELLAN (le grand) qui commande à tous les officiers de la chambre du roi, porte pour marque de sa dignité, deux clefs d'or, dont les anneaux se terminent en couronne royale de France fermée.

CHAMBET, en Bourgogne : d'azur semé de fleurs de lys d'argent, au lion de gueule brochant.

CHAMBET MONTSOREAU, en Anjou : d'azur semé de fleurs de lys d'argent au lion de même, couronné d'or, brochant sur le tout.

CHAMBERT : *Anne* de Chambert de Bisanet, chevalier de Malte en 1661. d'or à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

CHAMBLAY, en Lorraine : de

ſable à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CHAMBLEY, en Allemagne : d'azur à la croix d'or, cantonnée au 1 & 4 d'une aigle de même, au 2 & 3 d'une fleur de lys d'argent.

CHAMBLI MONHENAULT, chevalier de Malte en 1655. d'argent à la croix engrelée d'azur, chargée de cinq fleurs de lys d'or, le premier canton chargé d'un écu de gueule à trois coquilles d'or.

CHAMBRE (de la), en Savoie : d'azur semé de fleurs de lys d'or, la bande de gueule. *Voyez* PALLYOS *pag.* 72.

CHAMPINOISE (de), en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys d'azur, à une cottice d'or brochante sur le tout, à la bordure de même chargée de huit cœurs de gueule.

CHAMPION, en Bretagne : d'azur au ſautoir d'or, accompagné de quatre fleurs de lys d'argent.

CHAMPTARSIE S. MARTIN en Provence : d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CHAPDELAINE, en Bretagne & en Anjou : de ſable à l'épée d'argent, la garde & la poignée d'or en bande, la pointe en bas, accompagnée de ſix fleurs de lys d'or, trois au-deſſus & trois au-deſſous poſées en orle.

CHARBONNEAU, en Bretagne : d'azur à trois écuſſons d'argent poſés 2 & 1. & accompagnés de dix fleurs de lys d'or, 4 en chef, 3 en faſce & 3 en pointe, en orle, ou 4, 3, 2 & 1. dont un chevalier de Malte en 1627.

CHARITÉ (la), Ville en Nivernois : d'azur à trois tours d'argent rangées ſur une campagne échiquetée d'argent & de gueule de trois traits, chaque tour ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

CHARITÉ : La Charité Chrétienne, ordre inſtitué en 1582. par le roi Henri III. pour l'entretien des officiers & ſoldats eſtropiés à la guerre, & pour l'aliment deſquels il aſſigna des revenus ſur les hôpitaux & maladeries de France : une croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une loſange de ſatin bleu, remplie d'une fleur de lys d'or en broderie, & autour de la croix, ces mots : *Pour avoir bien ſervi.*

Le roi Henri IV. mit cette inſtitution commencée en ſa perfection, & c'eſt la maiſon de la Charité Chrétienne fauxbourg S. Marcel à Paris.

CHARLEMAGNE, roi de France l'an 768. & empereur d'Occident en 800. de même que les huit autres empereurs ſuivants, rois de France, portoit : d'or à l'aigle de l'Empire, éployée à deux têtes de ſable diadêmées d'or, chargées en cœur d'un écu ſemé de France. On voit auſſi ſes armes dans le recueil des armoiries imprimé à Nuremberg en 1657. en 5 vol. in-4°. *Tom. I. p.* 3. parti des armes de l'Empire & de France ſans nombre ; mais les armoiries n'ayant commencé que depuis le X. ou le XIe. ſiécle, celles-ci doivent paſſer pour apocriſes.

CHARLIS : L'abbaye de Charlis, ordre de Cîteaux, diocèſe de Senlis : d'azur à un K de ſable, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

CHARMONT : de gueule au dextrochere armé d'argent, portant une banniere ſemée de fleurs de lys d'or.

CHAROLLOIS, province de France : d'or au lion rampant de

gueule, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

CHARTERS OF AMYSSIELD, en Angleterre : d'argent à la fasce d'azur dans un double trecheur fleurdélisé de gueule. Devise : *This is our Charters.*

CHARTRES, ville de France: de gueule à trois piéces de monnoie de ses anciens comtes, marquées de C. gothiques & de fleurs de lys au chef cousu de France.

CHASTAIGNERAYE DE FOURNI (de la), chevalier de Malte en 1584. d'argent au lion d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

CHASTAIGNERAIE (de la): *Bonaventure*, chevalier de Malte le 18 Février 1606. d'or à trois fasces de gueule au lambel de sable, écartelé d'argent au chef de gueule, au lion d'azur brochant sur le tout, qui est de Vendôme ancien, sur le tout d'argent au lion d'azur semé de fleurs de lys d'or, qui est de la Chastaigneraie.

CHASTELET (du), maréchal de Lorraine, chevalier du S. Esprit en 1585. d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

CHASTELET LOMONT (du), commandant à Dunkerque en 1707. grand croix de l'ordre de S. Louis, porte de même.

CHASTELIER (du) en Bretagne : de gueule au dextrochere d'argent, tenant une fleur de lys de même, accompagnée de quatre besans aussi d'argent, 1 en chef, 2 en fasce & 1 en pointe.

CHASTRE : La ville de Chastre en Berri : de gueule à une croix ancrée de vair, & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, petite ville en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1. brisées en cœur d'un bâton racourci & péri en bande.

CHATEAUBRIANT, par concession du roi S. Louis, porte semé de France au lieu de pommes de pin sans nombre qu'il portoit auparavant.

CHATEAUBRIANT, en Angleterre : de gueule semé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, comte des Roches en Bretagne & en Angleterre : de gueule semé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, moderne : de gueule semé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUNEUF, ville en Normandie : d'azur à un château d'argent, surmonté de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

CHATEAUROUGE DU FAY: d'argent semé de fleurs de lys de sable.

CHATEAUROUX : d'argent semé de fleurs de lys de sable.

CHATEAU-THIERRI, duché-pairie de France : au lambel d'argent, comme Orléans.

CHATEAU-THIERRI : d'azur au château d'argent, sommé de trois girouettes d'or, & accompagné de trois fleurs de lys de même.

CHATEAUVIEUX, chevalier du S. Esprit, à la promotion du 31 Décembre 1582. écartelé au 1 & 4. d'azur à trois fasces ondées d'or ; au 2 & 3. d'azur à une fleur de lys d'or.

CHATEL : *Gui* du Chatel, dit Celestin II. Pape en 1143. de gueule à deux fleurs de lys d'or.

CHATELLERAUD, duché-pairie de Bourbon : à la bande brisée en chef d'un quartier d'or au dauphin d'azur.

CHATILLON-LUCÉ : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de sable au pied coupé.

CHATILLON - RIVERI : de gueule à trois pals de vair, au franc quartier d'or, chargé d'une fleur de lys au pied nourri d'azur.

Voyez, arm. de la toison d'or *pag.* 82.

CHATILLON SUR INDRE, ville en Tourraine : de sinople à trois châteaux d'argent maçonnés de gueule 2 & 1. & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHAVENIERES : de sable à un sautoir d'argent, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.

CHAULNY, ville de l'ancienne Picardie, aujourd'hui dans le gouvernement de l'isle de France : d'azur à une tour d'or maçonnée & ajourée d'une porte & deux fenestres de sable, accompagnée de sept fleurs de lys aussi d'or, posées en orle, trois de chaque côté & une en pointe.

CHAUMONT, ville en Champagne, capitale du Bassigni : parti au 1. de gueule à une demi-escarboucle pommelée & fleurdélisée d'or, mouvante de la partition ; au 2 d'azur à une bande d'argent, cottoyée de deux cotices potencées & contrepotencées d'or à un chef d'azur brochant sur le tout, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHEMIN (du), en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'argent.

CHEMINON : L'abbaye de Cheminon : de sable à une étoile d'or en chef, soutenu à dextre d'un croissant contourné d'argent, & à séneftre d'une fleur de lys d'or.

CHENEVIERE : de sable semé de fleurs de lys d'or au sautoir d'argent.

CHENEVIX, écuyer, sieur de la Pepeliniere, alliance de Saisseval : d'azur à la croix d'argent, cantonnée en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe de deux coquilles d'argent.

CHERINO : d'azur à cinq fleurs de lys d'or.

CHERUBINI : *François* Cherubini de Pise, cardinal en 1647. parti de Pamphilio, qui est de gueule à la colombe d'argent, portant au bec un rameau d'olive au naturel, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, divisé de deux vergettes ou traits d'argent ; au 2 de gueule à la colomne entortillée de quatre branches de laurier de sinople.

CHEVRIER DISPODI, (*Gilbert* de,) chevalier de Malte le 25 Août 1522. d'argent au sautoir de gueule à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lys d'or.

CHINON, ville en Tourraine, de gueule à trois châteaux, composés chacun de trois tours d'or, pavillonnés & girouettés de même, posés 2 & 1. accompagnés de trois fleurs de lys aussi d'or, posées 2 & 1.

CHIRURGIENS : La communauté des Chirurgiens : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de 3 boëtes couvertes aussi d'or.

Devise : *Consilioque manuque.*

CHRESTIEN : d'azur à une fasce d'or chargée de trois roses de gueule, & accompagnée de trois fleurs de lys au pied nourri d'argent.

CHRESTIEN, à Moulins : d'azur à une foi d'or, parée de même, en chef un soleil d'or, &

en pointe une fleur de lys de même.

CIGLIONI, originaire d'Italie : d'or à la barre d'azur chargée d'une aigle éployée d'or, & accompagnée de deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.

CIGNE. (*Jean* du), premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi Charles VII. d . . . . . à une bande de . . . . . . semée de fleurs de lys de . . . .

CIGOGNE, en Normandie : da'zur à trois fleurs de lys d'or à la bande componée d'argent & d'azur de deux traits de l'un en l'autre.

CISONIS, abbaye en la châtellenie de l'Isle de Flandres : de gueule à une escarboucle fleurdélisée d'or.

CISTEL, à Moulins : de gueule à trois lions d'or au chef de même, emmanché de trois piéces d'azur, chargées d'une fleur de lys d'or.

CITEAUX, abbaye, chef d'ordre en Bourgogne, à quatre lieues de Dijon : semé de France, & en cœur l'écu de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or & d'azur de six piéces à la bordure de gueule.

CIVILE, en Normandie : d'argent au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, accompagnée de deux molettes d'éperon de même.

CLAVERIE : de sable à un tourteau d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, autour du tourteau un cercle d'argent surmonté de deux clefs de même, posées en sautoir, surmontées d'une. . . . .

CLAVIER, à Dinan en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'argent, écartelé d'argent au croissant de gueule, sur le tout de gueule à deux clefs d'argent adossées & passées en sautoir.

CLEMENT IV. élu pape le 5 Février 1265. mort le 29 Novembre 1268. portoit d'or à six fleurs de lys d'azur, posées 3, 2, 1, suivant le grand Bullaire Romain *Tom. III. pag.* 158. *col.* 1. Mem. de du Cange & du sieur de la Colombiere, en sa science héroïque *chap.* 25. *pag.* 226. Il faut remarquer que ce sont les dernieres armes qu'il a eues, & qu'il a prises en mémoire de S. Louis, roi de France, & des six années qu'il avoit été son conseiller d'Etat, ainsi que Frison l'a observé en son livre, intitulé *Gallia Pinpasata* p. 36. & quant à ses premieres armes, elles sont représentées avec son épitaphe en l'église des religieux de S. Dominique de Viterbe, comme il fut suivant le récit du même Frison, qui dit, que ce pape portoit d'or à l'aigle de sable, à la bordure de même, chargée de huit besans d'argent.

Voyez, Remarques sur les souverains pontifes Romains, par P. E. Michel Gorgeu Minime, imprimé à Abbeville en 1659. *in*-4°. *p.* 73 & 74.

CLEMENT, conseiller au parlement en 1711. d'azur à la fleur de lys d'or, à la fasce de même, au chef de gueule chargé d'un soleil d'or.

CLERGÉ de France (le) : d'azur semé de fleurs de lys d'or à deux clefs, l'une d'argent, & l'autre d'or par-dessus, la premiere est passé en sautoir.

CLERMONT, capitale de l'Auvergne, avec évêché, premier suffragant de Bourges : d'azur à une croix d'or vuidée de gueule, & cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CLERMONT : Le chapitre de la cathedrale de Clermont en Auvergne : d'azur à la croix d'or,

vuidée de gueule, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CLERMONT, en Anjou : d'azur à la croix d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

CLERMONT, en Beauvoisis : de gueule à la tour crenelée d'or, maçonnée & couverte de sable, au chef d'azur semé de France.

CLERMONT, ville en Languedoc : d'argent à une fasce de gueule, accompagnée en chef de deux mouchetures d'hermines de sable, & en pointe un tourteau de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

CLERMONT-CHATE : d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé de gueule à une clef d'argent posée en bande.

CLERMONT-CHATE, en Roussillon : de gueule à deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées d'un écu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

Voyez, Yssinieux à deux fleurs de lys d'or.

CLERY, en Normandie : de sinople à la fleur de lys d'or.

CLEVES : de gueule à un écu d'argent, chargé d'un lion de sable au raies d'escarboucle pommetée & fleurdélisée d'or, brochant sur le tout, suivant Bara p. 176.

Voyez, Arm. des chevaliers de la toison d'or, p. 50.

CLOCHE, en Guyenne : écartelé au 1. de gueule à deux soufflets d'argent en pal, la pointe en bas, au 2. d'azur à un agneau d'argent attaché à un pilier de même, & trois fleurs ds lys d'or rangées en fasce, au 3. d'azur au lion d'or armé, lampassé de gueule, au 4. de gueule à une cloche d'argent bataillée de sable.

COBLENTZ, ville impériale : d'argent à une fleur de lys de gueule.

COETANFAO, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or, cottoyée en pointe de deux mâcles de même.

COGLIONE, (qui en Italien signifie testicule) noble & ancienne maison de Bergame portoit : d'argent coupé de gueule à trois paires de testicules, (dit l'auteur de l'origine des armes) & non de cœurs, de l'un en l'autre : à ces armes, le grand capitaine *Barthelemi* Coglione ajoûta celles de *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, semées de France à la bordure de gueule dont il écartela, & les mit au 1. & 4. quartier par concession de ce roi, qui l'honora de cette reconnoissance pour son merite.

COIFORT : La communauté des prêtres de la congrégation de la mission, maîtrise & maison collégiale de Notre-Dame de Coifort & l'Hôtel-Dieu du Mans : d'azur à une Notre-Dame d'or, appuyant ses pieds sur un croissant d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

COIGNY (de) : d'argent à 3 loups de sable passants, 2 en chef & 1 en pointe, ceux du chef affrontés, & une fleur de lys de gueule placée en abîme, accostée de deux pattes de griffon de même, l'une posée en bande, & l'autre en barre.

COINTE : *Nicolas-Antoine* le Cointe, écuyer, sieur de Presle : de gueule à deux chevrons d'argent, au chef de même, à l'écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

COIPEL, à Paris : de gueule à une aigle d'or le vol étendu, au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil entre deux fleurs de lys d'or.

COLARDIN DE BOIS O-LIVIER, à Rouen : de ſable à une faſce d'or, chargée d'un tourteau de gueule, une fleur de lys d'or au canton dextre du chef.

COLEONI, à Veniſe : écartelé au 1. d'or à l'aigle de ſable, au 2 d'azur à neuf fleurs de lys d'or 3. . . 3. . . 3. . . au 3 d'argent à la bande de gueule, engoulée de deux têtes de lion, mouvantes des angles de l'écu; au 4. coupé de gueule & d'argent à trois paires de teſticules de l'un en l'autre.

COLLEGE : Le College royal à Paris : d'azur à trois fleurs de lys d'or, & en cœur un livre ouvert d'argent, où eſt écrit en lettres de ſable, *Docet omnia.*

COLLET, en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de gueule, écartelé de gueule au lion d'argent.

COLLIOURE, ville du Rouſſillon : ſemé de France à une figure d'argent, tenant de la main droite une épée, & de la gauche une palme ſur un tertre d'argent & d'azur.

COLPORTEUR. *Voyez* Librairie.

COMPAING : *Louis* Compaing, conſeiller au parlement en 1670. d'azur au maſſacre de cerf, ſurmonté d'une fleur de lys d'or.

COMPEYRE, petite ville de Rouergue, diocèſe de Rhodès : d'azur à 3 P. capitaux d'or, 2 en chef & 1 en pointe, ſurmontés de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

COMPTON, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. de ſable au lion paſſant d'argent, accompagné de trois caſques d'argent, deux en chef & un en pointe; au 2. palé d'or & d'azur au franc canton d'hermines; au 4 de France écartelé d'Angleterre; ſupports un dogue herminé & un cerf ſemé de billettes.

CONDEY, en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'argent.

CONDRANE, en Picardie : de gueule au chevron couſu d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or.

CONSEIL, ſieur du Meſnil : de gueule à la croix fleurdéliſée d'argent, ſurmontée d'une roſe au canton dextre, & d'une coquille au canton ſéneſtre de même.

CONSTANTIN, originaire de Savoie : de gueule à la bande d'or, accompagnée de ſix fleurs de lys d'argent, trois en chef & trois en pointe. Deviſe : *Sans reproche.*

CONTARINI, à Veniſe : d'or à 3 bandes d'azur, chargées en cœur d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or.

CONTARINI, à Veniſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'or chargé de trois bandes d'azur.

COPE, en Angleterre : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, & accompagné de trois grenades de gueule.

COQUERELLE, en Picardie : de ſinople au coq d'argent, crêté, becqué, barbé & membré de gueule, ſurmonté d'une fleur de lys de gueule.

CORAN, en Bretagne : de ſable à trois fleurs de lys d'argent, accompagnées en cœur d'une molette d'éperon de même.

CORBET : écartelé au 1. & 4 d'or à 3 corbeaux de ſable 2 & 1. au 2 & 3 de France, ſur le tout un écu d'azur chargé d'une gerbe d'or.

CORCO, en Eſpagne : d'or à cinq fleurs de lys d'azur en ſautoir.

CORDIER, ſeigneur de Laber-

gement à Châlons-sur-Saône: d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant d'argent.

CORNAILLE, à Arras: d'argent à une fleur de lys au pied coupé de gueule, soutenue d'une merlette de sinople, accompagnée de huit autres merlettes de même en orle.

CORNILLIERE (de la), en Bretagne: de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

CORRER, en Bretagne: de sable à trois fleurs de lys d'argent, & une molette de même en abisme.

CORRERE, à Venise: écartelé au 1. & 4. d'azur à la fasce d'argent, surmontée de trois lionceaux d'or, & chargée du côté de la pointe d'une losange coupée d'azur & d'argent de l'un en l'autre; au 2 & 3 d'or à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys du champ, & sur le tout d'or au chevron d'azur.

COSTART, à Caën: de gueule à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une fleur de lys d'argent.

COVARUBAIS, à Cambrai: de gueule à une fleur de lys d'or.

COUCY, baronnie pairie: écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3. de Bretagne.

COUDRANE, en Normandie: d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or, & accompagné de trois lionceaux de gueule.

COUÉ, sieur du Brossai, ressort d'Auray: d'argent à la fasce de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

COUET, écuyer, marquis de Mariguane & des isles, en Provence: d'or à 2 pins de sinople, passés en sautoir, fruités d'argent, d'azur au chef chargé de sept fleurs de lys d'argent 3... 3... 1...

COUGNY (du), écuyer, en Normandie: d'argent à une fleur de lys de gueule.

COUILLARD, en Normandie: d'azur à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'une fleur de lys d'or, au 2 & 3. d'une coquille de même.

COUR (de la), à Sainte Menehoud en Champagne: d'argent à une étoile & un croissant d'azur, surmontés d'un lambel de gueule, & soutenus d'une fleur de lys de même.

COUR (de la), en Lorraine: *Nicolas* & *Gilles*, freres, ennoblis l'an 1558. d'argent à la fleur de lys de gueule, surmontée d'un lambel de 3 pendants de même, celui du milieu chargé d'une rose d'or.

COURAUDIN DE LANDONIE, en Anjou: d'azur au chêne d'or, sur un tertre de sinople, accosté de deux fleurs de lys d'or.

COURONNE: L'ordre de la couronne royale, institué par Charlemagne, roi de France, & empereur l'an 802. Les chevaliers qui étoient honorés de cet ordre portoient sur l'estomac, en broderie d'or, une couronne ouverte qui presente trois fleurs de lys & une demi-fleur de lys à chaque extremité, avec ces mots: *Coronabitur legitime certans.*

COURTENAY, (*Pierre* de) I. du nom, septieme & dernier fils du roi *Louis VI.* dit le gros, & de sa femme *Adelaïs*, portoit de France.

COURTENAY, (*Jean* de) II. du nom, seigneur de Chevillon: écartelé au 1. & 4. de France à la bordure engrelée de gueule,

le ; au 2 & 3 de Courtenay au lambel d'azur.

COURTENAY, (*Jean* de) IV. du nom, fils de *Guillaume* de Courtenay I. du nom, seigneur de Chevillon, & de *Marguerite* Fretet mort le 3 Février 1639. portoit écartelé au 1 & 4 de France, à la bordure engrelée de gueule ; au 2 & 3 d'or à trois tourteaux de gueule, qui est de Courtenay.

COUSIN, secrétaire du roi : d'or à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent.

COUSSE (de), à Auch en Languedoc : d'azur à deux lions d'or en chef, armés, lampassés de gueule, surmontés chacun de deux fleurs de lys d'or ; l'une sur la patte, & l'autre sur la queue, & un arbre d'or en cœur cotoyé de deux croix d'argent, & soutenu d'une montagne de même en pointe.

COUSSEMAHER, à Ypres : écartelé au 1 & 4 d'argent à trois merlettes de sable, au 2 & 3. d'azur au chevron d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule, accompagné de 3 étoiles à 6 rais d'or ; sur le tout d'argent au lion de sable, armé, lampassé de gueule.

COYZEVOX, à Paris : d'azur à trois écussons d'argent, & une fleur de lys d'or en abîme.

CRAM, en Autriche : de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1.

CRANFIELLE, en Angleterre : d'or au pal d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or l'une sur l'autre.

CRAVEN : Lord Craven en Angleterre : d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de 6 croisettes recroisettées au pied fiché de gueule, 3 en chef & 3 en pointe, écartelé d'or à 5 fleurs de lys de sable, posées 1. 3. 1. ou en croix ; au chef ondé d'azur, supports deux griffons, & un autre griffon pour cimier. Devise : *Virtus in actione consistit.*

CRENON, bailli en Touraine : de gueule semé de fleurs de lys d'or.

CRESPIN, à Paris : d'azur à 2 étoiles d'argent en chef, & un croissant de même en pointe ; & en cœur une fleur de lys d'or.

CRESPY, en Laonnois : de gueule à trois épis de bled d'or posés en pal & en sautoir ; & un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

CRESSAC DE VILLEBRUN, originaire de Perigord : écartelé au 1 & 4. d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent, au 2 & 3 d'or à quatre aigles éployées de gueule, posées 2, 2. sur le tout d'or à un monde de gueule, cintré & croisé de même, la croix pattée & soutenue en pointe d'une fleur de lys aussi de gueule.

CRESTIEN, en Normandie ; d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueule, & accompagnée de trois fleurs de lys au pied coupé d'or 2 & 1.

CREY : de gueule, semé de fleurs de lys d'or à l'écu en abisme d'azur.

Pr. de Malte, *p.* 180. recto.

CROMWEL, protecteur d'Angleterre en 1649. parti de deux & coupé d'un ; au 1. un lion, au 2. trois javelots ; au 3. un chevron accompagné de trois fleurs de lys ; au 4. trois chevrons ; au 5. un lion ; au dernier, un chevron chargé d'nne étoile à 6 rais.

CROCQ CHENEVRIES, chevalier de Malte en 1586. de sable semé de fleurs de lys d'or, au sautoir d'argent brochant sur le tout.

CROIX (de la), marquis de Castries, chevalier des ordres du roi du 8 Juin 1654. écartelé au 1. de l'Hôpital; au 2. de Cossé; au 3. de Cossé; au 4. d'azur au sautoir d'argent, accompagné de quatre fleurs de lys d'or, & sur le tout d'azur à la croix d'or, qui est la Croix-Castries.

CROPT (de la), marquis de S. Abres, en Beauvoisis: d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une posée en chef & l'autre à la pointe de l'écu.

CRUSSOL-USEZ. Tous les quartiers, comme au duc d'Usèz, sur le tout; au 1 & 4 d'Essars; au 2. de Bourbon; au 3. d'Estaing, sur le tout d'Usèz.

CUBLESSE, en Velai: de gueule à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & sénestrée d'une étoile de même, à la bordure de sable semée de fleurs de lys d'or cizerée d'argent.

CUEVA DE BEDMARD (la): échapé de sinople au dragon d'or, parti au 1. de France; au 2 d'or à deux pals de gueule à la bordure de même, chargée de huit croisettes d'or, trois en chef & trois en pointe & deux en flancs.

Alphonse, cardinal de la Cveva, évêque de Prevesте Espagnol en 1622. portoit de France, parti d'or à 2 pals de gueule, entés en pointe de sinople au dragon d'argent, à la bordure de gueule chargée de huit sautoirs d'or.

CUFFE, lord Dessart, en Angleterre: d'argent à la bande endentée de sable, chargée de trois fleurs de lys d'argent, & accostée de deux filets d'azur, chargés de trois besans d'or, supports, deux tigres. Devise: *virtus repulsæ nescia sordidæ.*

CUGNAC DE BALLESAC: écartelé au 1 & 4 d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, qui est Thiembronne; au 2 & 3 d'azur à 3 sautoirs alaisés d'argent 2 & 1. au chef d'or, chargé de 3 sautoirs d'azur, qui est de Ballesac ou Entragues.

CUIGNIOTI, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle éployée de sable, au 2 & 3 d'azur au lion d'or, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

CUISSY: L'abbaye de Cuissy, diocèse de Laon: d'azur à deux fleurs de lys d'or en chef, & la lettre G. d'argent posée en pointe.

CUSSEN, en Suisse: d'azur à une fleur de lys d'or.

CUSTINE, en Luxembourg & en Lorraine: d'argent à la bande de sable, cottoyée de deux filets de sable, semée de fleurs de lys d'argent, dont un chevalier de Malte en 1715.

DA DA

DAGSPERG, comte d'Allemagne: de sable à l'escarboucle d'argent fleurdelisée à la bordure de gueule.

DAILLON, comte du Lude: d'azur à une croix engrelée d'argent, au 1 & 4. au 2 écartelé d'or & d'azur, au 3 de Laval au canton droit, semé de France au lion de même, sur le tout d'or à six annelets de gueule 3. 2. 1.

DALBURGK, en Autriche

d'azur à six fleurs de lys d'argent ; 3. 2. 1. au chef engrelé d'or.

DALLARD, à Aix en Provence : d'argent à trois bandes de gueule, au chef de même chargé de trois fleurs de lys d'or.

DAMAL. *Alexandre* Damal, trésorier de France à Metz : parti au 1. de gueule au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de chêne de même, au 2 parti de deux traits, au 1 d'azur à deux aigles d'or l'une sur l'autre, au 2 de gueule à deux fleurs de lys d'argent l'une sur l'autre, au 3 de sable à 5 annelets d'argent en sautoir, sontenus de deux mouchetures d'hermines de même.

DAMBEL, à Grenoble : écartelé au 1 & 4 d'azur à un moulin à vent d'argent, fenestré d'une tour de même, maçonnée de sable, ouverte, le tout sur une terrasse de sinople, les aîles du moulin de gueule, au 2 & 3 de gueule au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys d'azur, sur le tout d'or au taureau effrayé de gueule, accorné & onglé de sable à une étoile d'argent au premier quartier.

DAMBOUR, en Lorraine : d'argent au lion de sable à l'escarboucle fleurdelisée d'or à la bordure de gueule.

DAMPIERRE, en Franche-Comté : de gueule à 2 clefs d'argent passées en sautoir, & surmontées d'une fleur de lys d'or.

DANCELLON FONBAUBRI : de gueule semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même chargé d'une fleur de lys d'azur.

DANCKERTSWYL, en Autriche : d'azur à la fleur de lys d'or.

DANDELOT, à Venise : coupé d'azur & d'argent de six fleurs de lys de l'un en l'autre, 3 en chef & 3 en pointe.

DANGU : *Nicolas* Dangu, maître des requêtes, évêque de Séez, puis de Mende : d'azur à la fasce d'or, chargée d'une fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 molettes d'or 2 & 1.

DANOIS (le), chevalier de Malte en 1582. d'azur à la croix d'argent fleurdelisée d'or.

DANOIS (le), de Geoffreville de Carnay : de sable à la croix d'argent fleuronnée d'or, sur un écartelé de Raulans Beauchans, & de Bourbon Duisans.

DANTY, à Verdun : d'azur à une bande cousue de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

DANTIGNAC, en Normandie : d'azur au lion d'argent, chargé de deux cottices de gueule, l'une à la tête & à la queue, & l'autre à travers le corps, surmontée d'une fleur de lys au franc quartier.

DARANDE, écuyer, d'argent à une aigle naissant de sable, coupé de gueule à une fleur de lys d'or épanouie.

DARGENCE, de Soucy : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DARLACH, écuyer, à Usèz en Languedoc : d'azur au pal d'argent chargé de deux chevrons de sable, accostés de deux éguilles de Boussole d'argent, posées en pals, fleurdelisées par le haut, & pattées par le bas.

DARMSTAT, au Palatinat : d'azur à la fleur de lys d'argent, & un lion naissant tourné de gueule en chef, à la fasce de sable, chargée d'un besan d'argent.

DAS-ALTE DE WANGEN, en Allemagne : d'argent à une demi-aigle éployée de sable, accostée

d'une fleur de lys d'azur, & surmontée de trois têtes d'hommes.

DASPERE, en Baviere : d'argent au lion de sable à une escarboucle fleurdelisée à 8 rais d'or, brochant sur le tout à la bordure de gueule.

DASSAS, en Languedoc: d'azur à une fleur de lys d'or en chef, deux étoiles à six rais de même, une à chaque flanc, & un roc d'argent en pointe.

DASSY, de Davilly en Normandie : écartelé au 1. d'argent à trois tourteaux de sable à la bordure de gueule, chargée de huit besans d'argent, au 2 de France parti d'azur à dix besans d'or, posés 4, 3, 2, 1. au 3 échiqueté d'or & de gueule, parti d'azur à 2 fasces d'argent, au 4 coupé d'or & d'azur, parti de gueule à quinze losanges d'or, posées 5. 5. 5.

DAVIA, à Milan : coupé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre, tenant une fleur de lys d'or, par donation de Clement XI. en 1712. faite au cardinal Dom Antoine Davia.

DAUBERMONT, à Tournay : de sable à une fleur de lys d'argent.

DAUMESNIL, en Normandie : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DAUN. *V.* THAU en Allemagne : d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapées d'argent, à un homme en pied tenant de la main droite un arc, & de la gauche une fleche, habillé d'azur.

DAUPHINÉ : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'or au dauphin d'azur.

DAX, la ville de Dax : d'azur à une tour crenelée d'argent & maçonnée de sable, sommée d'une autre tour d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or, & posée à dextre sur une terrasse d'argent, coupée & soutenue d'une riviere de même en pointe, & un lion d'or rampant contre la tour à senestre.

DEAGENT, en Dauphiné : d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, chargée en cœur d'un écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

Par concession de Louis XIII. à cause des grands services que le sieur Deagent avoit rendus à la couronne.

DEDEL, en Hollande : de sinople à trois fleurs de lys d'or.

DELBEINE, originaire d'Italie : d'azur à 2 bâtons fleurdelisés d'argent passés en sautoir.

DELRIEU DU FARGIS : ondé d'argent & d'azur à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

DELUT (de), à Verdun en Lorraine : d'argent écartelé de sable, semé de fleurs de lys d'argent à la bande de sable, brochant sur le tout, bordée d'argent.

DEMIER, écuyer, sieur de la Coste de Chenan : écartelé au 1 & 4 d'azur, au 2 & 3 d'argent à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

DEMVILLE, en Normandie : d'or à une fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys du champ.

DENAIN. Le chapitre de Denain, près Valenciennes : de gueule au lion d'or, armé, lampassé d'azur, parti d'azur semé de fleurs de lys d'or.

DENDELOT, en Bourgogne: de gueule à une fleur de lys d'or.

DENDELOT-LA CHAPELLE : d'argent à une aigle éployée de sable à 2 têtes, sur lesquelles il y a à chacune une fleur de lys de gueule.

DENIS, à Bordeaux : de gueule au lion d'or, accompagné en

chef de deux étoiles de même, écartelé de gueule à un pont chargé de deux tours d'argent sur une riviere de même, surmonté d'une étoile fleurdelisée de même, sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile de même entourrée de douze flêches d'argent en forme de rayons, & en pointe une colombe d'argent.

DENIS, sieur de l'Arloé, ressort de Geurrande & Ploermel : d'or au sautoir de gueule, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

DENO, en Bretagne, d'or au sautoir de gueule, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

DENSTAT, en Autriche : de gueule à un coutelas d'argent posé en pal, & accompagné d'une demi-fleur de lys de même.

DENTOT, à Pont-à-Mousson : de gueule à une fleur de lys d'or, chargée d'une étoile d'azur.

DERAY, au comté de Bourgogne : de gueule aux rais d'escarboucle pommetés & fleurdélisés d'or.

DERGILGEN, en Autriche : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

DERHAUBEN, en Franconnie : de gueule à la bande d'argent accostée de deux fleurs de lys de même.

DESLOGES, au Maine : d'azur à cinq fleurs de lys d'or posées en sautoir.

DESLOGES. *Magdelene* Desloges, épouse du sieur de la Ferriere en 1520. d'azur à cinq fleurs de lys d'argent posées 3 & 2.

DESPOUSSES, en Limosin & en Champagne : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de six besans d'argent, trois de chaque côté posés en pal.

DESQUINCOURT, en Picardie & en Champagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à trois tours d'argent, au 2 & 3 de Vignacourt, qui est d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

DESROCHES BARITAULT : de gueule, semé de fleurs de lys d'or.

DESTOUTEVILLE DU BOCHER : de gueule au lion d'or, ayant une fleur de lys de même sur son épaule.

DETTERIOT : d'argent à trois fasces ondées de gueule, sur le tout un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

DETTLINGEN, en Alsace : d'azur à une fleur de lys d'or.

DEUMBL, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapées de sable à un lion d'or.

DEUREN, en Allemagne : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une tête de gueule bandée d'argent, & en pointe d'une tour d'or sur un tertre d'argent, coupé d'argent à la fasce crenelée de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur, deux en chef & une en pointe.

DEWIS, en Allemagne : de gueule à la croix d'azur cantonnée au 1 & 4 de trois croix pattées d'argent, au 2 & 3 de trois fleurs de lys de même.

DHAUN, en Autriche : d'or fretté de gueule au franc canton d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or

DICBI, comte de Bristol : d'argent à la fleur de lys d'azur, à une étoile de même au franc canton.

DIDON, à Valence, en Dauphiné : d'argent au lion naissant de gueule, tenant un guidon de même, chargé d'une fleur de lys d'argent.

DIGNE, ville de Provence :

avec évêché suffragant d'Embrun : d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, accompagnée d'une cottice d'argent en chef, & de la lettre D. de même en pointe.

DIEGLOSTEIN, en Saxe : de gueule à trois fleurs de lys en perle d'argent mouvantes de trois angles, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

DIEMEN, en Hollande : fascé de gueule & d'or de huit piéces chargée de dix fleurs de lys d'or sur les quatre fasces de gueule 4, 3, 2, 1.

DIENNÉE, à Saint Omer : écartelé au 1. de sinople au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles de même, au 2 & 3 d'argent à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule au franc canton d'azur chargé d'un croissant d'or à un noyer de sinople sur une terrasse de même, sur le tout de gueule à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys de même, acoôtée de deux étoiles aussi de même, & en pointe d'un chevron aussi d'or, & un croissant au-dessous de même.

DIERNE, de Chemois : d'azur à une escarboucle fleurdelisée d'argent.

DIEULOWART, bourg en Lorraine : d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, deux en chef & une en pointe.

DIGBY, en Angleterre : d'azur à la fleur de lys d'argent. Devise, *Nul qu'un*. *Voyez* Arm. universel p. 97.

DIGBY, en Angleterre : lord Gerard Bromelie, de la même famille, porte les mêmes armes, & pour brisure une étoile d'argent au franc canton.

DIGNOSLCO, en Provence, originaire de Calabre : parti d'un coupé de 2. au 1 & 6. d'azur à une grille d'argent, au 2 & 3 d'or à trois fleurs de lys de gueule rangées en fasce, surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur, au 4 & 5 de gueule à l'aigle éployée d'argent.

DIJON, ville capitale du duché de Bourgogne, avec évêché & parlement : coupe le chef parti de Bourgogne moderne, & de Bourgogne ancien, la pointe de gueule pure. *Voyez* BOURGOGNE.

DILBEKE : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, au franc quartier de sable chargé d'une bande losangée de sable.

DILO : l'abbaye de Dilo, diocèse de Sens : d'azur à une crosse d'or en pal sur une terrasse d'argent, accostée de deux branches d'olivier de sinople, mouvantes de la terrasse à trois fleurs de lys d'or en fasce.

DIMPFFEL, au Palatinat : d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapées de sable à la tête de lion arraché d'or.

DINEGRO, à Gennes : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au chef emmanché de trois pieces & deux demies de gueule.

DIPRE, en Picardie : de gueule à 3 lions d'or, 2 & 1. accompagnés de onze fleurs de lys de même en orle 4. . 2. . 2. . 2. . 1. *Voyez*, à huit fleurs.

DIPPRE, seigneur de Fluy en Champagne & en Picardie : de gueule à trois lionceaux d'or, 2 & 1. accompagnés de huit fleurs de lys de même posées en orle, par lettres royaux du 21 Janvier 1551.

Voyez, à onze fleurs de lys.

DIRNHOFF, en Autriche : écartelé au 1 & 4 tranché, taillé d'argent & de gueule à un lion de

l'un en l'autre, au 2 & 3 coupé d'or & d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

DIRNPENGER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une montagne d'argent, au 2 & 3 de sable à une barre d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur.

DISE, de Provence : d'argent à un lion de gueule, & une bande d'azur brochant sur le tout, chargée en chef d'une fleur de lys d'or.

DISIMIEU, à Lyon : de gueule à 2 clefs d'argent posées en sautoir, surmontées d'une fleur de lys d'or, écartelé d'azur à trois bandes d'or, & sur le tout de gueule à 6 roses d'argent posées 3, 2, 1. qui est Disimieu.

DOC : de gueule à deux clefs passées en sautoir d'or, accostées de deux étoiles en fasce, & de deux fleurs de lys en pal, le tout d'or.

DOFFEGNY, à Valenciennes : d'azur à une grande fleur de lys d'argent, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or.

DOL : La ville de Dol en Bretagne, avec évêché suffragant de Tours : d'azur à une croix d'hermines cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

DOL, ville avec évêché : d'or à trois losanges d'azur, chargées chacune d'une billette d'argent, surchargées d'une moucheture d'hermines & posées 2 & 1. & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

DOLIVET, à Bayonne : d'azur à la croix de Lorraine fleurdelisée d'or à un arbre de sinople sur une terrasse de sable.

DOMMÉ, petite ville de France, en Perigord, sur la Dordogne : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une tour d'argent maçonnée, & ajourée de sable, posée en cœur.

DOMPAIRE. L'abbaye de Dompaire en Lorraine : d'argent à trois roses de gueule, & un chef cousu d'or, chargé de trois fleurs de lys de sable.

DONES, alliance de le Doux de Melleville : d'azur au livre ouvert d'argent, accompagné de cinq fleurs de lys de même, trois en chef & deux en pointe, au chef cousu de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

DONNEST, à Evreux en Normandie : d'azur au livre ouvert d'argent accosté de deux fleurs de lys de même, & en pointe un croissant d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DONODEI, en Provence : d'argent à trois soucis tigés & feuillés de sinople, 2 en chef & 1 en pointe, & une croix fleuronnée au pied fiché de gueule, posée en abîme.

DON OF SPITTLE, en Angleterre : de sinople à la fasce d'argent chargée de trois macles de sable, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

DORAT, la ville du Dorat en Limosin : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande abaissée de gueule, chargée de trois lions d'argent.

DORGEOISE, en Dauphiné, seigneur de la Tivoliere, allié à la maison de Simiane & de Hostun-Tallard : de gueule à trois fleurs de lys d'argent en fasce, au chef de même, chargé d'un chêne à deux branches posées en sautoir de sinople, englanté d'or.

DORIGNAC, de S. Leger en Poitou : d'azur à une croix ancrée

d'argent ; cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

DORNFELEZ, en Bohême : écartelé au 1. d'or à un parterre de fleurs d'argent, au 2 de gueule à la grue d'argent, tenant dans sa patte une pierre, au 3. parti de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 4 de sable à une levrette d'argent.

DOSSON, en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, surmontée d'un rossignol de même.

DOSTAGIER : gironné d'or & d'azur de huit piéces à la croix dentelée d'or, & sur le tout une fleur de lys d'azur.

DOUART de Fleurance, président de la cour des monnoies : écartelé au 1 & 4 d'azur à l'aigle éployée à deux têtes, le vol abaissé d'or, au 2 & 3 d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys de gueule.

DOUAY. L'abbaye des Prés à Douay : d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'argent.

DOUCET, à Caen en Normandie : d'argent à une croix fleurdelisée de sable.

DOUÉ, ville en Anjou : d'azur à un grand D d'or, enfermant une fleur de lys d'argent.

DOUGLAS, comte de Dumbarton, en Angleterre : écartelé au 1. d'azur au lion d'argent couronné d'or, au 2 d'argent au lion de gueule à la bande d'azur sur le tout, au 3 emmanché en fasce d'argent & de gueule, au 4 d'argent à la fasce échiquetée d'argent & d'azur à la bande de gueule, chargée de trois anneaux d'argent, sur le tout d'argent, au cœur de gueule couronné de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent, le tout dans une bordure d'azur, au 1 & 4 chargée de 3 fleurs de lys d'or, la 2 & 3 partie de la bordure de gueule, chargée chacune de 3 lions d'argent, supports un sauvage tenant du bras droit une massue posée sur son épaule & un cerf, cimier une salamandre. Devise, *Jamais arrieré.*

DOVEZY, en Normandie : d'azur à une épée d'or en pal, accompagnée de deux fleurs de lys d'or, & surmontée d'une couronne de France fermée de même.

Voyez, l'Ecorné, veuve Baratte.

DOULENS, ville en Picardie : d'azur semé de fleurs de lys d'or, l'écu d'argent chargé d'une croix de gueule.

DOULLEY DE RULLY, en Normandie : d'argent à la croix fleurdélisée de sable.

DOUYE (de la), à Senlis, généralité de Paris : de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes d'or, & en pointe d'une croix cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

DOYEMBRUGGE, en Lorraine : fascé d'or & de sinople de six pieces, écartelé de sable, semé de fleurs de lys d'or.

DRANDORFF, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'azur à une fasce d'argent, sur le tout de sable à une couronne d'or.

DRIECHE, du bas Rhin : fascé d'or & de sable, au franc canton d'argent, chargé d'une fleur de lys d'azur.

DROUET, à Nantes en Bretagne : de sinople au lion passant d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur, accostée de deux étoiles de même.

DRUAYS, à Nantes : de gueule à une grue d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

DRUGEL, duc de Lenox, en

Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule chargée de huit fermeaux d'or.

DRUMOND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4. d'or à 3 fasces ondées de gueule, au 2 & 3 d'or à une tête de lion arrachée de gueule, dans un double trêcheur fleurdelisé de même, supports deux sauvages portant chacun une masse sur leur épaule.

L'Eord. Have, Merci.

DUBUAT, sieur de Reville, aussi en Normandie : écartelé au 1 & 4. d'azur à trois barres d'or, au 2 & 3 d'azur à quatre bâtons fleurdelisés d'or, posés en sautoir, en fasce & en pal.

DUBUAT, seigneur de Bazoches en Normandie : écartelé au 1 & 4 d'azur à quatre bâtons fleurdelisés d'argent, posés en sautoir, en pal & en fasce, au 2 & 3 d'azur à deux bandes d'or.

DUBUAT, en Normandie : d'azur à une escarboucle pommetée d'or, & fleurdelisée d'argent.

DUELLENS. Le comte de Duellens, d'hermines au chef de France.

DUFORT DE VIGEAU : d'azur à la fleur de lys d'or, à deux éperviers affrontés d'argent, membrés & becqués de gueule.

DULAC, seigneur de Cremail : d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef & d'une fleur de lys de même au pied nourri en pointe.

DUMESNIL, en Normandie, généralité de Caën : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DUNES, petite ville en Guyenne : d'azur à trois montagnes d'argent, chacune surmontée d'une fleur de lys d'or.

DUNLEROY, ville en Berri : d'azur à trois fleurs de lys d'or en chef, & un mouton d'argent passant en pointe.

DUNOIS, *Jean*, comte de Dunois, bâtard d'Orléans, fils naturel de *Louis* de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. portoit d'Orléans Longueville au filet de sable en barre traversant l'écu; mais depuis pour ses faits héroïques, le roi Charles VII. lui permit de porter le filet d'argent de la dextre à senestre, ainsi que le portent à présent, mais en bâton racourci, les ducs de Longueville & d'Estouteville.

DUODO, à Venise : de gueule à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

DUPRÉ, maître des requêtes : d'or à trois pals d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys d'or.

DUPONT : d'azur au lion armé & lampassé d'or, l'écu semé de fleurs de lys de même.

DURAND, à Lyon : de sinople à une croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre besans d'argent.

DURAND, aux Sables, en Poitou : d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de sinople.

DURAND, en Bretagne : d'azur au chevron d'or, surmonté d'une fleur de lys de même, & accompagné en chef de 2 étoiles, & en pointe d'une rose aussi d'or.

DURAS DE PUILLE : de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

DURAS, Gascon du parti Anglois : semé de France au lambel de gueule de quatre pendants, l'écu brisé d'un sautoir aussi de gueule.

DURAS, en Flandres : de sable semé de fleurs de lys d'or.

DURAVEL ou DUREVELS,

petite ville de l'Agenois : de gueule à une couronne fermée d'or, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURAZZO. *Etienne* Durazzo, cardinal Genois, archevêque de Gennes en 1633. fascé de gueule & d'argent de six piéces, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURCAT : d'azur à la fasce d'or bordée de sable, accompagnée de deux croix fleurdelisées d'or.

DUREY, marquis du Terrail : écartelé au 1 & 4 d'Estaing, à cause de *Marie-Claire-Josephe* d'Estaing du Terrail sa mere, qui porte de France au chef d'or ; au 2 & 3 de gueule à la bande d'argent, qui est du Terrail, & sur le tout de sable au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette de même, parti d'azur à trois gerbes d'or, qui est Durey.

DUREY, duchesse de Brisac : écartelé au 1 & 4 d'Estaing, au 2 & 3 d'azur à trois gerbes d'or ; & sur le tout de sable au rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même.

DUREY DE NOINVILLE DE PRESLE : écartelé au 1 & 4 d'or, semé de fleurs de lys & de tours d'azur à nombre égal, qui est Simiane, à cause de sa mere, qui est Simiane, au 2 & 3 d'azur à 3 gerbes d'or, qui est du Bled, & sur le tout de sable au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette de même, qui est Durey.

Voyez Armorial de Bourgogne, Dictionnaire héraldique, &c.

DUREY DE NOINVILLE, sœur du précédent, femme de *François-Philibert* de Bonvoust, marquis de Prulay, porte de même, accolé des armes de son mari, qui sont : d'azur, accompagné de six merlettes de sable 3, 2 & 1.

DURIEUX, à Villefranche : d'or à trois fasces ondées d'azur au chef de même, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURIEUX, à Tournai, en Flandres : de sinople à la fasce d'argent à une riviere au naturel, dans laquelle nage un cigne aussi au naturel, le col & la tête brochant sur l'écu, au chef cousu d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

EB

EBESPERG, en Autriche : d'azur à une double fleur de lys d'argent l'une sur l'autre.

EBERTEIN en Autriche : d'azur à un triangle fleurdelisé d'argent.

ECCARD, en Franconie : barré d'or & d'azur, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux anneaux de même.

EC

ECK, en Bourgogne, ancienne : d'azur à cinq fleurs de lys d'or 3 & 2.

ECHANSON (le grand), met sous ses armes deux flacons d'argent vermeil doré, où sont gravées les armes de France.

ECORNÉ. *Renée* l'Ecorné, veuve de *Philippe* Baratte, en Normandie : d'azur à une épée garnie d'or en pal, accompagnée de 2

fleurs de lys d'or, & ſurmontée d'une couronne de France fermée de même.

ECKERICH, en Alſace, d'argent à la bande de gueule, accompagnée de ſix fleurs de lys de même, poſées 3 en chef 2 & 1 & en pointe 1 & 2.

ECOSSE, Royaume en Angleterre : d'or au lion de gueule, armé & lampaſſé d'azur dans un double trecheur, fleurdeliſé de gueule,

ECUYER (l') tranchant de la maiſon du roi, met ſous ſes armes un couteau, & une fourchette paſſés en ſautoir, les manches ſemés de France, & terminés en couronne royale fermée.

Le grand écuyer du roi, porte deux épées dans leur foureau, avec le ceinturon ſemé de France, aux deux côtés de l'ecu.

EDGAUNBE, Lord d'Angleterre : de gueule à la bande de ſable, chargée de 3 hures de ſanglier d'argent, accompagnée de 8 fleurs de lys renverſées de même 2. 2. 2. 2. à la bande accoſtée de deux filets d'or, ſupports 2 levrettes, cimier un ſanglier : Deviſe. *Au plaiſir fort à Dieu.*

EDELINGE, en Pomeranie : d'or à une demi-fleur de lys d'azur, coupé d'azur à un demi-ſoleil d'or.

EGELOI : d'azur à 2 fleurs de lys d'argent, au franc quartier de gueule, chargé de 3 tours d'or.

EGGER, en Allemagne : coupé en parti, au 1 de gueule, à une fleur de lys d'argent, au 2 d'argent, chapé de gueule, au 3 d'or à la bande de ſable, chargée d'un lion du champ.

EGLINCTON (d'), en Ecoſſe du nom de Montgommeri : écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'azur à trois anneaux d'or, enchapés chacun d'une emeraude de gueule, le tout dans un double trecheur d'argent.

EGLINCTON, en Ecoſſe : d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

EHEPPLSTEIN, en Franconie, écartelé au 1 & 4 d'or à une fleur de lys d'azur, de laquelle il ſort une croix accoſtée de deux glands, & la fleur de lys poſée ſur un tertre de ſinople, au 2 & 3 parti emmanché d'argent & de gueule.

EISENHARD, en Allemagne : de gueule à un lion d'or écartelé d'or, à une fleur de lys d'azur.

ELBEN, au pays de Heſſe : de gueule au Crancelin, c'eſt-à-dire couronne miſe en bande fleurdeliſée de trois pieces d'argent.

ELBEN, en Autriche : de gueule à la barre d'argent accoſtée de 3 fleurs de lys au pied de même.

ELBEINE (d') originaire de Florence, *Alexandre-François* d'Elbeine reçu chevalier de Malte de la langue de France en 1610. d'azur à deux bâtons fleurdeliſés, enracinés & paſſés en ſautoir d'argent.

ELIE : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes & en pointe d'une fleur de lys auſſi d'or.

ELLENHOSEN, de Brunſwik : d'or au pal d'azur chargé d'un écu de gueule en rond, dans lequel eſt une fleur de lys d'argent.

ELNE. La ville d'Elne du Rouſſillon, dont l'évêché a été tranſferé à Perpignan par le Pape Clément VIII. en 1602 : d'azur à la croix hauſſée & alaiſée d'argent, accoſtée en pointe de deux fleurs de lys d'or.

JENDE (d'), en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre qui est de gueule à trois léopards d'or, l'un sur l'autre à la bordure componnée d'argent & d'azur.

ENDERNE, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 moitié de l'Empire, au 2 & 3 de gueule à 2 fleurs de lys d'argent posées en pal.

ENGAUS, du Rhin : d'argent à deux bâtons fleurdelisés, posés en sautoir de gueule, surmontés d'une étoile d'azur.

ENGHIEN - KESTERGAET : d'argent à 2 fleurs de lys au pied coupé de sable au franc quartier d'Enghien, qui est gironné de dix pieces d'argent & de sable, chargé de 3 croisettes d'or.

ENGUELBRECHTEN, en Suede : d'azur à un château rond, donjonné de deux tours, ouvert & ajouré d'argent, maçonné de sable, la herse de même, couvert de sable, couronné d'une couronne d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

ERANKENHEIM, abbaye en Allemagne, de gueule à neuf fleurs de lys d'or, 3, 3, 3, au chef de même chargé d'un lion passant de sable.

ERCKEN, à Nuremberg : de sable, à deux bâtons d'argent passés en sautoir, celui à dextre terminé par un besan d'argent, & celui à gauche par une fleur de lys de même, & en pointe un tertre d'or.

ERINGER, en Autriche : écartelé au 1 & 4 de gueule à la bande d'or, chargée de 3 fleurs de lys du champ, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys d'or.

Armes à Enquer.

ERLBECKEN, ZUSININGEN, en Allemagne : parti d'argent & de gueule à la fleur de lys de l'un en l'autre.

ERRAUVILLE (d') à Dourdan : de gueule au lion d'or, accompagné de cinq fleurs de lys de même posées en orle.

ERREMBAULT, *Louis*, président à mortier au Parlement de Tournai : de sable à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 fleurs de lys au pied nourri d'argent.

ESCAZAUX, conseiller au parlement en 1716. écartelé au 1 & 4 d'azur à l'écu échiqueté d'argent & d'azur, accompagné de 6 lionceaux d'or en regard, trois de chaque côté, au 2 & 3 parti de gueule & d'argent à une fleur de lys, sur le tout parti d'argent & de sable.

ESCALONE, le duc d'Escalone, parti d'Acuna, de sable à la bande d'or, chargée en cœur d'un compon d'argent, surchargée d'une croix fleurdelisée de gueule, le compon accosté de 18 tierpoints d'azur 3, 3, 3 en chef, 3 3, 3 en pointe, à la bordure d'or, chargée de huit écussons de Portugal.

ESCHSTETEN, en Autriche ; de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en chef 1 en pointe.

ESCORNAIX, en Flandres : d'or au double trecheur, fleuronné, & contre-fleuronné de sinople, au chevron de gueule sur le tout.

ESCOUBLIER (d'), en Anjou : de sable, à une fleur de lys d'argent.

ESGARDEL (d'), en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois épées chacune soutenue d'un croissant de même, au 2 de sinople, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, boutonnées

d'or, au chef de sable, chargé de trois étoiles d'or, au 3 échiqueté d'argent & d'azur au chef d'or, chargé d'un lion passant de sable à la bordure de sable, sur le tout d'argent au chevron de . . . accompagné de trois fleurs de lys au chef de gueule.

ESMYOT, à Metz: d'or au chevron d'azur, chargé en pointe d'une fleur de lys d'argent, accompagnée en chef de 2 aigles de sable, & en pointe d'une croix ancrée de gueule.

ESNIERE. Le prieuré de l'Esniere, ordre de Saint Benoît, dans la ville d'Angers: d'argent au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ESPAGNE. Ferdinand V. roi d'Espagne le 9 Juillet 1746. après la mort de Philippe V. son pere petit-fils de France, porte tous les quartiers d'Espagne, écartelé au 1 quartier, contre-écartelé, au 1 & 4 de gueule au château d'or, sommé de trois tours d'or, qui est Castille, au 2 & 3 d'argent au lion de gueule, couronné, lampassé & armé d'or, qui est Léon, au 2 grand quartier d'or, à quatre pals de gueule qui est d'Arragon, parti d'or à quatre pals de gueule flanqués d'argent, à deux aigles de sable membrées, becquées & couronnées d'azur, qui est d'Arragon Sicile, aux deux grands quartiers, entés en pointe d'argent à la grenade de sinople, tigée & feuillée de même, ouverte & grenée de gueule, qui est Grenade, au 3 de gueule à la fasce d'argent, qui est Autriche, soutenue & bandée d'or & d'azur de 6 pieces, qui est Bourgogne ancien, au 4 semé de France, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui est Bourgogne moderne, soutenu de sable au lion d'or, armé & lampassé de gueule, qui est Brabant, sur ces deux quartiers d'or au lion de sable, lampassé & armé de gueule, qui est Flandres, parti d'argent à l'aigle de gueule, couronnée, becquée & membrée d'or, chargée sur la poitrine d'un croissant de même, qui est Tirol, & sur le tout de France à la bordure de gueule, qui est d'Anjou à cause de Philippe de France, duc d'Anjou, roi d'Espagne en 1700. après la mort de Charles II. dernier roi d'Espagne de la branche d'Autriche.

ESPAGNE . . . V . à 3 fleurs de lys.

ESPRIT . . . . V. des Abries.

ESPEIGNES: d'azur au peigne d'argent, écartelé d'azur à 3 glands d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

ESPEZ (d'), en Normandie: d'azur à la bande d'or, surmontée d'une fleur de lys de même.

ESPRON. *Renée* d'Espron, sieur de la Perdrillare: de sable à une croix d'argent fleurdelisée de même.

ESQUINCOURT, en Picardie: de gueule à trois tours d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule.

EST, Duc de Modêne: écartelé au 1 & 4 de Ferrare, qui est d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure de gueule endentée d'or, au 2 & 3 d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée, membrée & couronnée de gueule, qui est Ferrare.

ESTAING (*Pierre* d'), évêque de S. Flour, archevêque de Bourges, cardinal, évêque d'Ostie, en 1370. portoit semé de France au chef d'or, ainsi que ces armes avoient été concedées à la maison d'Estaing, par Philippe Auguste, en 1214. . . . V . . . . à 3 fleurs de lys.

ESTAING (d') de Saillant, marquis du Terrail, porte les armes & les livrées de France, par concession du roi Philippe Auguste, faite à *Deodat* d'Estaing, dit Trisstan, de cette ancienne maison qui mérita cet honneur, pour avoir remonté à la bataille de Bouvines le 27 Juillet 1214. le roi Philippe Auguste qui étoit en danger de sa vie. Il portoit en ce tems-là semé de France au chef d'or, & depuis que nos rois ont réduit les fleurs de lys à trois dans leurs armoiries, la maison d'Estaing, porte d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef de même, l'écu soutenu par deux Anges. Cette concession qui est du camp victorieux de Bouvines, du 28 Juillet 1214. le lendemain de la bataille, est rapportée dans un titre latin traduit en françois dans le procès-verbal de la levée des scellés faite au château d'Estaing en 1750. imprimé à Toulouse, chez *François* Chenau en 1753. en 25 pages *in*-4°.

ESTAMPES, ou Etampes, ville de Beauce : de gueule à une tour crenelée d'or, flanquée de deux tourelles en forme de guerittes de même, la tour ouverte & ajourée de sable, & chargée d'un écusson d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1 brisé en cœur d'un bâton racourci & péri en bande de gueule, chargé de trois lionceaux d'argent.

ESTAMPES (d') à Bourges en Berri : d'azur à 2 guidons d'or, appointés en chevron, au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys au pied, nourri de gueule.

ESTIENNE, en Bretagne : d'argent, à 3 fasces de gueule accompagnées de huit mouchetures d'hermines dans le champ, quatre de chaque côté en pal, au chef d'or chargé de deux fleurs de lys de sable.

ESTIENNE, sieur du Grata, évêché de Treguier : d'argent à 3 fasces de gueule, accompagnées de huit hermines de sable, 2, 2, 2, 2, au chef coupé d'or, chargé de trois fleurs de lys de sable.

ESTIENNE, en Bretagne : parti au 1 d'argent à 3 fasces de gueule, accompagnées de huit mouchetures d'hermines de sable 2, 3, 2, 1, le milieu du chef cousu d'or en quarré, chargé d'une fleur de lys de sable, au 2 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles d'or.

ESTORFF, en Allemagne : de gueule, à une fleur de lys d'argent couchée en barre.

ESTOUTEVILLE, duché-pairie érigée en 1534. en faveur d'*Adrienne* d'Estouteville : écartelé au 1 & 4 de Bourbon, au 2 & 3 de Luxembourg.

ESTRÉES. *Antoine* d'Estrées, grand maître de l'artillerie de France en 1597. chevalier des ordres du roi, portoit écartelé au 1 & 4 d'argent fretté de sable de 6 pieces, & au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable, qui est d'Estrées, au 2 de Bourbon au bâton de gueule péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre, au 3 d'or au lion d'azur couronné & lampassé de gueule, *qui est* le Cauchie.

ETOFFES. La fabrique des étoffes de soie & d'argent : les armes de la ville de Lyon, qui sont de gueule au lion d'argent, au chef cousu de France.

ETY (d'), à Macon en Bourgogne : d'argent à 3 lions de gueule, le premier supportant de la patte droite une fleur de lys d'azur.

EVEQUE (l'), à Saint Etienne en Provence, dont un cheva-

lier de Malte en 1604. d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre, & d'une étoile à sénestre, & en pointe d'un lion, le tout d'or.

EVREUX. La ville d'Evreux de Normandie avec évêché: d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton componné d'argent & de gueule, posé en bande.

EVREUX : semé de France, à la bande componnée d'argent & de gueule.

EURRE DE BROSSIN (d'), à Montelimar en Dauphiné, parti au 1 d'argent à une bande de gueule, chargée de trois étoiles d'argent, au 2 d'azur, à la tour crenelée d'argent, maçonnée de sable, & accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, une en chef & deux aux flancs, coupé de gueule au lion passant d'or.

EUSKEVEKEN, au Pays-Bas: écartelé au 1 & 4 d'argent, à une foi de gueule, avec des manchettes d'azur posées en barre, au 2 & 3 de gueule, à une harpe d'or, sur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

EYRAUD, à Bordeaux: d'azur à une cotte de heraut d'armes d'or marquée de 5 fleurs de lys de même, posées en sautoir, & soutenue en pointe d'un croissant d'argent au chef de même, chargé de trois étoiles de sable.

FA FA

FABER, ministre de Munster, au val Saint Gregoire proche Brisac: d'azur à une paire de tenailles ouvertes d'argent, posée en pal, surmontée d'une couronne d'or, & soutenue d'une fleur de lys d'argent.

FABER, V. Rosembuesch, en Suabe : d'azur, à une fleur de lys d'or, sur le tout une fasce de gueule, chargée de 3 roses d'argent.

FABER, à Colmar en Alsace : de gueule à des tenailles de maréchal de sable, ouvertes en chevron, couronnées d'or, accostées de deux demi-fleurs de lys d'argent, mouvantes des flancs de l'écu & accompagnées d'une autre fleur de lys de même en pointe.

FABRE, à Marseille : d'azur, à un dextrochere armé d'or, mouvant du côté sénestre de l'écu & en sortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe semble supporter une couronne fleurdelisée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampassé & armé de gueule, supportant d'une de ses pattes une fleur de lys d'or, & en pointe d'un casque aussi d'or, duquel sortent quelques plumes d'argent.

FABRI, en Allemagne : d'azur, à une fleur de lys d'argent, parti d'argent, à un pal de gueule.

FADAT (de), à Issoudun en Berri : d'or au chevron de gueule, chargé de deux fleurs de lys d'argent, & accompagné de 3 tourteaux de gueule.

FAGES, en Dauphiné : d'or au rocher à trois pointes de gueule, celle du milieu plus élevée, surmontée d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople, perchée sur la pointe du milieu, au chef d'azur

chargé de trois fleurs de lys d'or.

FAILLE (la) : de sable au chevron d'or, chargé de 3 fleurs de lys d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même, bouclée de gueule.

FAILLE (la), de Neuville en Flandres : écartelé au 1 & 4 de sable au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion, arrachées, & affrontées d'or, lampassées de gueule, & en pointe d'une tête de léopard d'or, bouclée de gueule, *qui est*, la Faille; au 2 d'argent, à une bande fuselée de gueule ; au 3 fascé de gueule & d'or.

FAILLONNE. de Bar en Lorraine : d'azur à une rose d'argent au chef d'or, chargé de trois fleur de lys d'azur.

FALAISE. La ville de Falaise en Normandie : d'argent à 3 tours de gueule posées 2 & 1, au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

FALIER, à Venise : coupé d'or & d'argent, le 1 parti d'or & d'azur à la fasce de gueule chargée de 3 fleurs de lys au pied nourri d'or.

FARAGE, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 de gueule, à une tonne d'or, au 2 d'azur, à une fleur de lys d'or, au 3 losangé d'argent & de sable.

FARGUES (de) : écartelé au 1. de gueule à deux soufflets d'argent rangés en pal, au 2 d'azur au mouton d'argent, adextré & enchaîné à une colomne de même, surmonté de deux fleurs de lys ; (*Aliàs* 2 étoiles) d'or, au 3 d'or au lion de gueule, surmonté d'une croisette de même, au 4 d'azur à une cloche d'argent.

FARINUDA (*Nicolas*), dominicain, confesseur du roi Philippe le Bel, cardinal François en 1305. portoit semé de France au chef d'or, au lion de gueule brochant sur le tout.

FARNESE, duc de Parme, & *Paul III.* Pape en 1534. d'or à 6 fleurs de lys d'azur 3, 2, 1. *Voy.* arm. des chevaliers de la toison d'or, p. 225.

FAVERI : de gueule chargé de trois fleurs de lys d'azur accompagnées de 6 annelets d'or posés en orle 3 & 3.

FAVEROT, en Bourbonnois : d'argent à trois demi-fleurs de lys de sable, par concession de François I. selon Cesar, Armorial.

FAURE DE BORDIERE : d'or au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys du champ.

FAUVEL, à Paris : d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueule, accompagnées de 3 fleurs de lys au pied coupé d'or, 2 & 1.

FAY (de), en Languedoc : parti & coupé, le 1 échiqueté d'or & d'azur, le 2 d'argent au lion de gueule à trois fleurs de lys d'or.

FAY (de), seigneur d'Orgemont en Picardie, & en Champagne : d'argent semé de fleurs de lys de sable, dont un chevalier de Malte en 1725.

FAY (du), à Rouen : de gueule à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes de même, écartelé de gueule à la tour d'argent cantonnée de 6 fleurs de lys d'or.

FAYDEAU, à Aurailles en Poitou : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir.

FAYOLLES (de la), en Languedoc : de gueule, à une fleur de lys d'argent, accompagnée de trois

trois croissans de même, au chef d'or, chargé d'une croix recroisettée de sable.

FAYOLLE, de Melac : d'or à trois fleurs de lys de gueule.

Pr. de Malte, p. 123.

FCAUCK. *Jean-Daniel* Fcauck, à Strasbourg : d'or à la barre d'azur, accompagnée en chef d'un chevron naissant d'azur, & en pointe d'une fleur de lys de même.

FEMIER : d'argent à quatre fers de lances d'azur, posés en bande, écartelé de gueule, à deux gerbes de bled posées en sautoir, traversées de deux lances de même, & sur le tout un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FERA DE ROUVILLE : d'argent au lion d'azur, armé & lampassé de gueule, chargé sur l'épaule droite d'une fleur de lys d'or.

FERON, en Provence : d'argent à une fleur de lys de Florence épanouie de gueule, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or, entre deux étoiles de même.

FEROUL, à Montauban : d'azur à un cadenat d'or, au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de sable.

FERRAGE, en Lorraine, maison éteinte : écartelé au 1 & 4 d'azur à 1 panier d'or, au 2 d'azur, à la fleur de lys d'or, au 3 losangé d'argent & de sable.

FERRAGE : écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 tinettes de beurre d'or, au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or, sur le tout losangé d'argent & d'azur.

FERRARE. La Principauté de Ferrare : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure endentée d'or & de gueule, par la concession du roi Charles VI. à *Nicolas*, duc de Ferrare, que ses descendants portent encore aujourd'hui.

FERRIER, en Provence : de gueule à un fer de cheval d'argent cloué de sable, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

FERRIERE, en Provence : de gueule, à un fer de cheval d'argent percé de sable, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FERRIERE. L'abbaye de Ferriere en Gatinois : de sable à deux clefs passées en sautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys d'or, & aux flancs d'une étoile & d'un croissant de même.

FERTÉ (la) sous-Jouare, ville de la généralité de Paris : semé de France au lion passant d'or.

FESELER, en Lorraine : d'or à la fleur de lys de gueule.

FEUGRE (de), seigneur de Mortainville en Champagne, d'or à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux lionceaux de gueule, armés & lampassés d'azur, un en chef & l'autre en pointe.

FEUILLANS. Abbaye : semé de France à deux crosses d'argent adossées, & passées en sautoir.

FEUILLANS. Abbaye réguliere d'hommes, au 1 & 4 de France, écartelé de gueule à 4 otteles d'argent, & sur le tout d'argent à une branche feuillée de gueule.

FEUILLANS, de la ville d'Amiens : d'azur semé de fleurs de lys d'or à un écusson d'argent, sur le tout chargé d'une branche de laurier, de 5 feuilles de sinople posées en pal.

FEUILLANS. Le monastere des Feuillans : d'azur à trois fleurs de lys d'or à un écusson d'argent, à un cœur de gueule, chargé de trois clous de sable, entourés d'u-

ne couronne d'épines, de sinople, le grand écu parti d'azur à une vierge d'or, parti d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de sept molettes de même.

FEVRE (le), à Fougeres en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or en chef, & deux molettes d'argent en pointe.

FEVRE (le), en Picardie : d'argent au chevron de gueule, chargé de trois quintefeuilles d'or, & surmonté d'une fleur de lys de même.

FEVRE (le), écuyer, sieur de Beauval en Normandie : d'argent à deux feuilles de scie de gueule posées en pal, & accostées de six fleurs de lys d'azur, 3 de chaque côté.

FEVRE (le), en Normandie : d'argenr à deux fasces ondées & denticulées par le bas de gueule, accompagnées de six fleurs de lys de sinople, trois en chef & trois en pointe.

FEVRE (le), marquis de Montaigu ennobli en 1594. généralité de Caën, élection de Valogne : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croix fleurdelisées d'or, & en pointe d'une rose d'argent.

FILHOT (de), en Saintonge : d'or au sautoir de gueule, au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FILY, en Bretagne : d'or à la fasce de gueule, accompagnée de cinq fleurs de lys de même, 3 en chef & 2 en pointe.

FIRLE, de Bourgogne ancienne : de gueule à deux lions affrontés d'or, chapés d'argent à 3 fleurs de lys de gueule, 1 & 2, la pointe de la chape accostée de deux besans d'argent.

FITZJAMES. Duché-pairie, érigé au mois de Mai 1710. en faveur de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de *Jacques II.* roi d'Angleterre, & d'Arabelle Curchil, porte : écartelé au 1 & 4, contr'écartelé de France & d'Angleterre, au 2 un lion de gueule dans un double trecheur fleurdelisé de même, qui est d'Ecosse, au 3 d'azur à la harpe d'or, qui est d'Irlande, à la bordure renfermant tout l'écu componné de 16 pieces, ou compons, 8 d'azur & 8 de gueule, les compons d'azur chargees chacun d'une fleur de lys d'or, & ceux de gueule d'un léopard d'or.

FITZ-PATRICK. Lord-Gonraud, en Angleterre : de sable au sautoir d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'argent, support deux lions. Devise : *Fortis sub forte patiscet.*

FIZICAT : d'or à un griffon de gueule rampant, soutenant des deux pattes de devant un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, l'écu principal orné d'une bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or.

FIZICAT, à Lyon : d'or à un griffon de gueule rampant, soutenant de ses deux pattes de devant un écusson chargé d'une fleur de lys d'or, l'écu principal orné d'une bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or.

V... id. à 1 fleur de lys.

FLADEN, en Allemagne : de gueule à deux demi-roues d'or, surmontées d'une fleur de lys d'argent.

FLECHE. Le corps des officiers de l'hôtel de ville de la Flêche : de gueule à une flêche d'argent posée en pal, la pointe en haut, accostée de deux tours crenelées chacune de quatre pieces aussi d'argent, au chef d'azur, à trois fleurs de lys d'or soutenues d'or.

FLECHIN : d'hermines à la

fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

FLECHS-DORFE, Patricien de Nuremberg : de gueule à une fleur de lys d'argent.

FLEMING, comte de Wigton, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. d'argent, au chevron de gueule dans un double trecheur fleurdelisé de même, au 2. & 3. d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent, support deux cerfs, cimier, une tête de belier ; devise. *Let.. The... deed. Thaw.*

FLEMING, of Board, en Angleterre : de gueule au chevron d'argent chargé de trois quintefeuilles d'azur dans un double trecheur fleurdelisé d'argent ; devise. *Let... The... deed. Shaw.*

FLETCHE, of Salton, en Angleterre : d'azur à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

FLEURANCE, la ville de Fleurance en Languedoc : parti d'argent & d'azur à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

FLEURTEAU, à Peronne en Picardie : d'azur à la fasce d'or & un écusson d'azur brochant sur le tout, chargé de 4. roses d'argent surmontées d'une étoile d'or, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, le tout accompagné de trois allouettes d'or posées l'une dessus l'écusson, & les deux autres dessus la fasce.

FLEURI (Jean), prévôt des marchands de la ville de Paris en 1371. d'argent à 2. bâtons fleurdelisés & arrachés de gueule, accompagnés de deux merlettes de sable, l'une en chef & l'autre en pointe.

FLEURI (Guillaume de), chevalier de Malte, en 1534. d'argent à six fleurs de lys de sable. 3... 2... & 1.

FLODORF, du Rhin : écartelé au 1. & 4. fascé d'azur & d'argent à la bordure de gueule, au 2. & 3. d'argent à une fleur de lys de gueule.

FLORENCE, ville, jadis république : d'argent, à une fleur de lys épanouie de gueule, dont les habitans de cette ville se vantent d'avoir été honorés par Charlemagne, roi de France & empereur au commencement du IX. siécle.

FLORES, en Espagne : d'azur à cinq fleurs de lys d'or.

FLORIAN, en Allemagne : d'or à la barre de sable chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux têtes d'oiseau de sable.

FLOSS, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à un fer de cheval d'argent, au 2. & 3. d'argent à une fleur de lys de sable.

FLOURET : d'or, au chevron d'azur, surmonté de deux levriers affrontés de gueule, accolés d'or ; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & d'un léopard de même.

FLUNTEREN, en Suisse : d'azur à deux bâtons fleurdelisés & terminés en cône d'argent ; pour cimier une femme habillée d'azur tenant deux fleurs de lys d'argent.

FLUNTERN, en Suisse : d'azur à deux bâtons fleurdelisés passés en sautoir d'argent.

FLUSHART, en Allemagne : de gueule parti d'argent à une fleur de lys double, renversée l'une sur l'autre & de l'un en l'autre.

FOCDIC (du), de Charmans : de sable à trois fleurs de lys d'argent.

FOIX, vicomte de Meilles, duc de Rendant : écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueule ;

qui eſt Foix, au 2. & 3. d'or, à deux vaches de gueule, accollées, accornées & clarinées d'azur, qui eſt Bearn, briſé d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or ſur le tout.

FOL (le), en Normandie: d'azur à trois flêches d'argent liées d'un cordon de gueule, deux en ſautoir, & une en pal, accoſtées de deux fleurs de lys d'argent.

FONTAINE (de la), Colaſſeau, chevalier de la Machefoliere, lieutenant de vaiſſeaux: d'argent à 3. molettes de ſable; & un tourteau d'azur au cœur, chargé de 3. pots d'or, 2. 1. & une fleur de lys de même en cœur.

FONTAINE (la): d'azur à une fontaine ou jet d'eau ſurmontée d'un livre d'argent chargé d'une fleur de lys d'azur.

FONTAINE (la), à Laon en Picardie: échiqueté d'or & de gueule à trois bandes d'azur brochantes, & ſur le tout un écuſſon d'argent chargé de trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

FONTAINE (de la), à Falaiſe: de ſinople à trois fleurs de lys d'argent, au chef d'or chargé d'un léopard de ſable.

FONTAINE, Guſman, en Andalouſie: d'or à cinq fleurs de lys d'azur en ſautoir, à l'orle de gueule à 8. chaudrons échiquetés d'or & de ſable.

FONTAINE, en Andalouſie: d'or à cinq fleurs de lys d'azur poſées en ſautoir à la bordure de gueule chargée de 8. chaudrons échiquetés, d'or & de ſable.

FONTANGER, en Auvergne: de gueule au chef d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur, dont un chevalier de Malte du 9. Juillet 1696.

FONTENELLE (de), écuyer en Anjou: d'argent à 4. fleurs de lys cantonnées de gueule.

FONTENELLE, abbaye près Valenciennes: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

FONTMORIGNI, abbaye, ordre de cîteaux, diocèſe de Bourges: d'azur à une fontaine d'or ſur une motte de ſinople accoſtée de 6. fleurs de lys d'or poſées en orle.

FOREST, le Brun: d'argent, à une fleur de lys de gueule.

FOREST: d'argent à trois arbres de ſinople ſur une terraſſe de même, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

FOREST: d'or, a trois fleurs de lys de ſable.

FORESTIER, en Normandie: écartelé au 1. & 4. d'azur à trois gerbes d'or, au 2. & 3. d'azur à l'épée d'or en pal ſurmontée d'une couronne & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

FORESTEL, à Beauvais: d'azur, au chevron abaiſſé d'or, le long duquel rampent deux lions, affrontés de gueule, accolés d'argent, ſurmontés en chef d'une fleur de lys d'or, à dextre, & à ſéneſtre un lion léopardé de même.

FORGET, gouverneur des ville & château de Loudun & pays Loudunois: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3. coquilles de même, le chevron chargé d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or.

FORSAT, en Auvergne, chevalier de Malte en 1551. de gueule à la fleur de lys d'or.

FORT (du), de Viegean, en Bretagne: d'azur, à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

FORT-LOUIS (la ville du), du Rhin: d'azur ſemé de fleurs

de lys d'or à une fafce ondée d'argent, chargée d'un fort à quatre baftillons de gueule.

FORWERCK, en Allemagne : de fable au griffon d'or coupé d'argent à deux fleurs de gueule, chapé de gueule à une fleur de lys de gueule.

FOSCARINI, à Venife : d'azur à deux fleurs de lys d'or rangées en fafce, écartelé d'or à une bande fufelée d'azur.

FOSCARNI, à Venife : écartelé au 1. & 4. d'azur à deux fleurs de lys d'or, au 2. & 3. d'or à la bande lofangée d'azur.

FOSSERET, la ville de Fofferet en Languedoc : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

FOUCAULT de S. Germain Beaupré : d'azur femé de fleurs de lys d'argent.

FOUCHOT : de fable femé de fleurs de lys d'argent au lion fur le tout de même.

FOUILLEUSE, feigneurie de Boifpréaux en Normandie : d'argent femé de fleurs de lys de gueule, fretté de même.

FOULON, à Cambrai : d'argent au fautoir engrelé d'azur chargé de deux maffues d'or paffées en fautoir, accompagnées en chef de deux étoiles à 6. rais d'ozier, d'une fleur de lys de gueule dans chacun des flancs, & d'une branche de laurier de finople en pointe.

FOUQUES, écuyer fieur du Mefnil, en Normandie : de fable, au lion d'or, contourné à féneftre, & affronté, à une cicogne d'argent, furmontée en chef d'une fleur de lys d'or.

FOUQUES, d'Archiac : de gueule à pieds de ver au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de fable coupée de gueule.

FOUQUET, en Bretagne : de gueule à fix fleurs de lys d'argent. 2. 2. & 1.

FOUQUET, de Chalin, confeiller au parlement de Bretagne : d'argent à l'écureuil rampant de gueule à la bordure d'azur femée de fleurs de lys d'or.

FOURNIER (Gabriel), préfident en l'élection de Paris, & échevin : d'azur, à 2. clefs d'or paffées en fautoir & furmontées d'une fleur lys de même.

FOURNIER, alliance Faydeau : d'azur, au faumon ou poiffon d'or en fafce, furmonté de trois fleurs de lys auffi d'or rangées de même.

FOURNIER (le) : d'azur à une épée d'or, pofée en pal, furmontée d'une couronne & accoftée de 2. fleurs de lys du champ.

FOX, lord d'Angleterre : d'hermines au chevron d'azur chargé de 3. têtes de renard d'argent au franc canton d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, fupport deux renards, cimier un renard accroupi; devife, *Faire fans dire.*

FRACASSETI, à Venife : d'azur, à la tour d'argent, accoftée de deux lions affrontés d'or, furmontée d'une fleur de lys de même, & d'une efpece de lambel à cinq pendants.

FRAISLICH, en Baviere : coupé au 1. d'or à une demi-aigle éployée d'azur, au 2. de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2. & 1.

FRANCE (de), en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

FRANCE (de), originaire d'Artois : fafcé d'argent, & d'azur de fix piéces, les fafces d'argent chargées de fix fleurs de lys de gueule 3. 2. & 1.

FRANCESQUI, au comté de Dunois : d'azur à la croix fleurdelifée d'or : ceux de ce nom font

originaires de Florence,

FRANCIERO : tiré en fasce d'azur, de gueule & d'or, l'azur chargé d'une fleur de lys d'or surmontée de trois étoiles d'argent, l'or chargé de trois bandes de gueule.

FRANCINI ou Francine, originaire de Florence, maître d'hôtel du roi : d'azur à une main gantée d'argent mouvante du flanc séneftre de l'écu, tenante une pomme de pin d'or surmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois fleurs de lys aussi d'or.

FRANCIOGIA (de) : d'azur à une rose & deux fleurs de lys mal ordonnées d'argent.

FRANCKEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de sable, au 2. & 3. d'or, sur le tout une fleur de lys de l'un en l'autre.

FRANCOIS I. qui prit la couronne fermée y mit pour cimier la double fleur de lys ou à quatre pans.

Voyez Arm. de France à 3. fleurs de lys.

FRANCOIS, chevalier seigneur de Pouzieux en Anjou : d'azur à une tour d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines de sable, 2. & 1. accostée de deux fleurs de lys d'argent, soutenue d'une croisette de même.

FRANCOIS (le), chapelain de l'ordre de N. dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : de gueule à une vierge d'argent tenant un petit enfant sur son bras, accostée de deux licornes d'argent rampantes & affrontées au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

FREBLINGK, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. moitié de l'empire, au 2. & 3. parti d'or & d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

FREDELBERG, en Allemagne : d'azur semé de fleurs de lys d'argent à la tour de même.

FREIDENBERG, en Allemagne : d'or, à une fleur de lys d'azur, au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or.

Voyez, Arm. Univ. p. 179.

FREISAUFF, en Allemagne : de sable au lion d'or, écartelé d'azur à une fleur de lys d'argent.

FREISHEIN, en Allemagne : d'argent à un arbre de sinople, écartelé d'or, à une fleur de lys de gueule, sur le tout d'or à un aigle de sable.

FREJUS, la ville de Frejus de Provence avec évêché suffragant d'Aix : de gueule à une croix d'argent, & un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

FRENOIS (du), d'or, à la fleur de lys de sable.

FREUND. *Voyez* Pollich, en Allemagne : de sable, à une fleur de lys d'or, parti de gueule, à un lion contourné d'argent.

FREUNT, en Silesie : d'azur à une double fleur de lys appointée d'or, coupée de gueule au lion contourné d'argent.

FREUX : de gueule à 6 fleurs de lys d'argent posées en orle.

Pr. de Malte. *Voyez* p. 74. 120. *Verso.*

FREYBURG, de Meming : d'azur au chevron d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

FRIBURG, en Suabe : d'azur, au chevron abaissé d'or, supportant à la pointe une fleur de lys au pied coupé de même.

FRIDBERG (la ville de), en Allemagne, de l'archevêché de Mayence : d'azur à une potence de gueule sur un tertre d'or accosté de deux bâtons fleurdelisés de même.

FRIX-MOLERE, à Auch en Languedoc : d'azur, à 2. clefs d'argent paſſées en ſautoir, ſurmontées d'une fleur de lys d'or.

FROIDMONT, abbaye, ordre de cîteaux, diocèſe de Beauvais, de 22000. liv. de rente : d'azur à une bande d'argent cottoyée de ſix fleurs de lys d'or, 3. en chef & 3. en pointe; parti d'azur à une tour d'argent en chef & une demi-tour de même en pointe.

FRONSBERG, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'or, au lion de gueule, à la fleur de lys d'or, ſur le tout à un lion iſſant de gueule.

FROU (du), ſieur d'Ecovile en Normandie : d'or, à la faſce d'azur chargée d'une fleur de lys d'argent.

FRUGONA, à Gennes : d'azur à une colombe d'argent accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

FUGGER de Kirchberg, comte de Fugger & de l'empire, chevalier de Malte en 1723. du prieuré d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. parti d'or & d'azur, à la fleur de lys de l'un en l'autre. L'empereur Frederic III. donna ces armes au comte Fugger en 1473. au 2. d'argent à une moreſque ou femme noire debout revêtue de ſable, échevelée & couronnée d'or, tenant de ſa main droite une mitre d'argent, pour le comte de Kireberg, hipotequé en 1507. par l'empereur Maximilien I. à Jacques Fugger, au 3. de gueule à 3. huchets liés, enguichés & virolés d'argent, mis en faſce l'un ſur l'autre, pour la ſeigneurie de Weiſſenhorn, qui eſt une dépendance du comte de Kirchberg.

FUGGER, comte du S. Empire : écartelé au 1. & 4. parti d'or & d'azur à 2. fleurs de lys de l'un en l'autre qui eſt Fugger, au 2. d'argent à une moreſque noire ou femme debout revêtue de ſable, échevelée, couronnée d'or, tenant de la main droite une mitre, au 3. de gueule à trois huchets liés en gueule & virolés d'argent mis en faſce l'un ſur l'autre.

FUHRER, à Nuremberg : miparti, le premier d'argent, à une roue de gueule, le 2. de gueule, à une fleur de lys d'argent.

FUHRER, Patricien, Noble de Nuremberg : parti d'argent & de gueule à une demi-roue & une demi-fleur de lys de l'un en l'autre.

FULCOLHE : de gueule à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

FURLEGER, à Nuremberg : d'azur à 2. poiſſons en pal courbés, & affrontés d'argent, tenants au mufle une fleur de lys renverſée, ſuſpendue à deux filets de même.

TURSTEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de ſable au griffon d'or, au 2. & 3. parti de gueule & d'argent à 2. fleurs de lys de l'un en l'autre.

FUSSIGNY, en Picardie : d'azur à la croix d'argent fleurdeliſée d'or.

FUZELIER (le), chevalier ſeigneur de Cormerais : d'or à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or au lambel d'argent poſé au haut de la bande, laquelle eſt accompagnée de trois chauſſetrapes de ſable, 2. en chef & 1. en pointe, données par Charles de France, duc d'Orleans, à Jean le Fuzelier, ſon général des Finances.

GA GA

GABRIELI, en Italie : d'azur à la bande d'or cottoyée en chef de trois fleurs de lys de même.

GAIL (de), à Strasbourg : d'or, à deux roses de gueule, coupées d'azur, à une fleur de lys parti de gueule & d'azur.

GAILLARD, Longjumeau, en Picardie : écartelé au 1. & 4. d'argent à deux corbeaux de sable surmontés de deux taux de gueule, l'écu semé de trefles de sinople, au 2. & 3. d'azur à trois pendants chargés chacun d'un croissant de gueule, au bâton en abisme d'argent péri en barre.

GALIBERT, originaire de Provence : d'or, au lion rampant de gueule, chargé d'une fleur de lys aussi d'or, l'écu semé de fers de lances de gueule la pointe en haut.

GALLEBEHAM, en Allemagne: d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapées de sable au lion d'or.

GALLILÉE (le prince de) : écartelé au 1. & 4. burelé d'argent, & d'azur, chargé d'un lion de gueule; au 2. & 3. de France à une bande ou cottice de gueule.

Voyez Bara en son blason des armoiries. p. 155.

GALLOIS, à Ypres : d'or au chevron de gueule accompagné en chef de deux fleurs de lys de même, & en pointe un coq de sable crêté & barbeté de gueule.

GALON (Jacques), cardinal de Lombardie, en 1205. un autre Galon évêque de Beauvais, puis de Paris au commencement du XII. siécle, portoient : semé de France à la crosse abbatiale de même.

GAMBARA, cardinal, créature du pape Paul III. d'or à un écrevisse de gueule accostée de six fleurs de lys d'azur, 3. de chaque côté, & surmontée de l'aigle de l'empire éployée à deux têtes, becquée, membrée & couronnée de gueule par concession de l'empereur Maximilien, & cette aigle chargée en cœur d'un écusson d'Autriche, qui est de gueule à la fasce d'argent, par autre concession de l'empereur Charles-Quint.

GARBUZAT, à Lyon : d'or au sautoir d'azur cantonné de 4. fleurs de lys de même, 3. en chef & 1. en pointe.

GARDEL, à Tournai : d'azur à une couronne d'or, acompagnée de six fleurs de lys de même, 3 en chef posées 1 & 2, 3 en pointe posées 2 & 1.

GARMIER, à Poitiers : d'azur à une gerbe d'or, liée de sinople, accostée de deux roses d'argent, & en pointe un croissant de même, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux étoiles de même.

GARNIER : d'azur à l'épée d'or mise en bande, la pointe en bas, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'un rameau, le tout d'or . . . .

Pr. de Malte, p. 197.

V. de Champagne p. 37.

GASPARI, en Provence, d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 étoiles à huit

rais de même, 2 en chef & 1 en pointe.

GASQUI, de Provence, écartelé en sautoir de gueule & d'or à 2 fleurs de lys & deux roses de l'un en l'autre.

GATINARA, en Piémont : d'azur à deux os de mort d'argent posés en sautoir, accompagnés de 4 fleurs de lys d'or.

GAUDIN MARTIGNÉ, en Bretagne : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion de même.

GAUDUEY, à Gennes : d'or à une bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, au chef de même chargé d'une aigle naissante de sable couronnée de....

GAULLIER, à Poitiers : de gueule à trois fleurs de lys d'argent à une cottice d'azur brochante sur la premiere fleur de lys.

GAUTIER, sieur de la Boutain en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys d'azur surmontées de trois losanges de même.

GAUTIER. *Jean-Paul* Gautier Valabre, chevalier de Malte en 1718 : d'azur à 2 éperons d'or, posés en pal, les molettes en haut, au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueule, écartelé d'or, au griffon de gueule, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

GAUVAIN, en Bretagne : d'or à la fasce de gueule, chargée d'une fleur de lys d'argent.

GAYAC, à Bordeaux : écartelé au 1 de sable à une licorne passante d'argent, au chef de gueule, chargé de trois molettes de même, au 3 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton racourci de même au chef de gueule, chargé de trois bandes d'or, au 4 d'azur à 9 étoiles d'or, 3, 3, 2 & 1.

GAYANT DE VARASTA, chevalier de Malte en 1699. d'azur au chevron d'or accompagné de deux croissants de même en pointe, surmonté d'une fleur de lys d'or.

GEIDER, au Nord-Lingue : de gueule à une double fleur de lys posée l'une sur l'autre d'argent, posée en bande.

GEISEIN, en Lorraine : d'argent à une bande de gueule, écartelé d'argent à une fasce de gueule, chargée de trois croisettes d'or & accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

GENNEVIERES, en Picardie : d'or au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, écartelé d'azur, à un chef d'argent, contre-écartelé de sable semé de fleurs de lys d'or.

GENTIEN, prevôt des marchands le 9 Septembre 1413. d'argent à trois fasces vivrées de gueule à la bande semée de France, brochant sur le tout.

Philippe le Bel avoit accordé ces armes à *Jacques* Gentien d'une famille de Paris, lequel combattit près de ce prince à la bataille de Bouvines l'an 1304. il voulut récompenser sa mémoire & sa valeur en donnant ces armes à ses héritiers & successeurs.

V. la Roque au traité de la Noblesse, p. 122. hist. des conseillers au parlement de Paris, par Blanchard p. 13.

GERALDIN, Fitz-Maurice : écartelé au sautoir d'hermines & d'argent, au sautoir de gueule, sur le tout, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

GERDINGER, comte d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'Autriche, parti fascé d'argent & de gueule, au griffon d'or, sur le tout un écusson de gueule à une fleur de lys d'or, l'écu couronné d'une couronne de même.

GERNIER, sieur de la Va-

renne, à Nantes en Bretagne : de sable, à la fleur de lys d'argent,

GEVAUDAN (pays de), en Languedoc, proche les Cevennes : semé de France, parti d'Arragon qui est d'or à 4. pals de gueule, ce comté ayant été long-tems possédé par les rois d'Arragon.

GEZ, à Douay, d'or : au chevron de sable accompagné de deux croix de gueule,& d'une fleur de lys à l'antique de sable, en pointe.

GIEN (la ville de), généralité d'Orléans : de gueule à trois tours d'argent posées sur un pont de même, & sommées chacune d'une fleur de lys d'or.

GILES, à Arles en Provence : parti au 1 de gueule à 3 coquilles d'argent, au 2 d'azur à une demi-fleur de lys d'argent mouvante de la partition.

GILGEN, en Suisse : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, écartelé de même à un Eléphant de sable, portant une tour d'or.

GILGEN DE VINTHEIM : d'azur à une double fleur de lys d'argent posées l'une sur l'autre.

GILGENBERG, en Suisse : de sable à 2 bâtons fleurdélisés d'argent, posés en sautoir.

GILL, en Allemagne : d'azur au lion couronné d'or, tenant une molette d'éperon, écartelé d'argent à une fleur de lys de gueule.

GILLES, à Arles en Provence : parti au premier de gueule à 3 coquilles d'argent, au 2 d'azur à une demi-fleur de lys d'argent mourante à la partition.

GILLES, écuyer ennobli en 1662. originaire de Provence : d'azur à la fleur de lys d'or.

GILLETZ, à Verdun : parti au 1 d'azur au sautoir d'argent, chargé d'une fleur de lys de gueule, accompagnée en chef & en pointe d'une croix de chevalier de Malte d'or, & aux flancs de deux têtes de lion couronnées d'or, coupé de gueule à une aigle d'or en pointe & un besan de même, au 2. d'hermines à 5 annelets d'or bordés de sable en sautoir.

GIMBERGES, en Brabant : de gueule à la fasce d'argent à l'escarboucle pommetée & fleurdelisée d'or.

GIMONT, bourg en Gascogne avec abbaye, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auch sur la riviere de Gimont : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1.

GINESTE, maître des comptes à Montpellier : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes, & en pointe un genest sur une terrasse de même, écartelé de gueule à la croix d'or cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

GIRARD, écuyer, sieur de Champignelle en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au bâton d'or posé en bande brochant sur la premiere fleur de lys, à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueule,un à chaque flanc & un en pointe.

GIRAUD DES ECHEROLLES, à Moulins : d'azur à une fleur de lys d'or, & une cottice de gueule en barre brochant sur le tout, coupé de gueule à un puits d'argent duquel sortent deux palmes de sinople.

GIRY VEILLAU, en Nivernois : d'azur à l'escarboucle, pommetée & fleurdelisée de 8 rais d'or, écartelé d'argent, à la bande de sable.

GISORS. La ville de Gisors en Normandie : d'or à un cerf couché de gueule à un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

GLABSPERGER, en Suabe : d'or à une fleur de lys d'azur, mouvante d'un tertre de 3 coupeaux.

GNEGNEN, sieur de Troileur en Bretagne : d'azur semé de fleurs de lys d'argent au lion de même brochant sur le tout.

GOAR, ville d'Allemagne : d'or au lion issant d'azur freté de. . . . . . . à neuf fleurs de lys d'or.

GOBERT : d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé d'argent à 3 roses de gueule.

GODARD, en Bourgogne : d'azur à une épée d'argent en bande la pointe en bas, accompagnée en chef d'une fleur de lys de même, & en pointe un gland feuillé aussi d'or.

GODART : de gueule au lion d'or, accompagné de 5 fleurs de lys de même, 2, 2, 1.

GODEFOORT, à Lille en Flandres : parti d'argent & de sable à une croix fleurdelisée de l'un en l'autre, cantonnée de 4 écrevisses aussi de l'un en l'autre.

GODELMAN, en Allemagne : de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe d'un lion de même.

GODOLPHIN. Le comte de Godolphin en Angleterre : de gueule à l'aigle éployée à deux têtes d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys, deux en chef & une en pointe, support deux aigles, & pour cimier un Dauphin : Devise : *Franch. Loal-eto-go.*

GOLDLY, en Suisse : d'argent à 2 roses de gueule, coupées de même, à une fleur de lys renversée au pied nourri d'argent.

GOLDSTEIN, en Saxe : de gueule à trois fleurs de lys d'argent posées en perle, les deux du chef renversées.

GOLTZER, en Suabe : parti d'argent & d'azur à la fleur de lys de l'un en l'autre.

GOMBERT, en Provence : d'azur au lion d'or, écartelé de gueule à un château d'or, sommé de trois fleurs de lys de même.

GOMEZ, à Lille : d'argent à un écusson de sinople, chargé de 2 fleurs de lys d'argent en pal, à l'orle de fleurs de lys de gueule.

GOMEZ, à Lille en Flandres : d'argent à huit fleurs de lys de gueule posées en orle, 3, 2, 2, & 1. à l'écu en cœur de sinople, chargé de 2 fleurs de lys d'argent, l'une sur l'autre en pal.

GOMMIERS, en Poitou : d'azur, au sautoir alaisé d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

GONDY (*Henri* duc de), fils de *Charles* de Gondi, & d'*Antoinette* d'Orléans de Longueville : écartelé au 1 & 4 de Gondi, qui est d'or à deux masses de sable posées en sautoir, & liées de gueule, au 2 & 3. contr'écartelé au 1 & 4 d'Orléans Longueville, au 2 & 3 de Bourbon.

GONZ, (de), sieur de Montgiron : d'or parti d'azur à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule sur le tout 2 & 1.

GOOSDRICK, en Angleterre : de . . . à une fasce de. chargée d'une fleur de lys de . . . & d'un croissant de . . . accompagnée de deux léopards de. . . .

GORDON, en Angleterre : d'azur à trois hures de sanglier d'or dans un double trecheur fleurdelisé de même, support 2 hommes en robe tenant chacun de la main droite une paire de gants. Devise : *Fortuna sequatur.*

GORING, en Misnie : de sable à trois bandes d'or de gueule &

d'argent, surmontées d'un lion d'or, tenant une fleur de lys de même.

GORREVOD (*Charles-Emmanuel* de), marquis de Marnai, duc de Pont de Vaulx, chevalier de la toison d'or, p. 352. gouverneur de Bresse : écartelé au 1 & 4 de Gorrevod, qui est d'azur au chevron d'or, au 2 & 3 d'argent à deux fasces de gueule à la bande d'azur sur le tout, chargée de trois fleurs de lys d'or.

GOTTSEHLER. V. Gallheimb, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 roses de gueule, au 2 & 3 d'or à une double fleur de lys l'une sur l'autre d'azur.

GOUÉ, en Anjou : d'or au lion de gueule, surmonté d'une fleur de lys d'azur.

GOUFFART, à Givet en Flandres : de gueule semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même, chargé d'une anille d'argent.

GOVIE, sieur de Montgiron, en Normandie : parti d'or & d'azur à 3 fleurs de lys de gueule.

GOUJON, de Thuisi de Gasville, maître des requêtes : écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même, au 2 & 3 de gueule au sautoir d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.

GOULAINE l'ancien : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, à un écusson d'or en chef, chargé d'un givre d'azur issant de gueule.

GOULAINE, en Bretagne : parti de la premiere moitié d'Angleterre, de gueule à trois demi-léopards d'or l'un sur l'autre, & de la seconde moitié de France, d'azur à une fleur de lys d'or & une demie, mouvante de la pointe, par concession des rois de France & d'Angleterre à *Alfonse*, seigneur de Goulaine.

GOULAINE, en Bretagne, porte d'Angleterre qui est de gueule à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, écartelé de France à l'orle d'azur, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, par concession de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, & de Philippe I. roi de France à la fin du onzieme siecle.

V. . . Traité du Blason 1754. T. 1. p. 28. & 29.

GOULARD, en Champagne : de sable, au lion d'argent couronné d'or, & accompagné de cinq fleurs de lys de même, 2 en chef, 2 en fasce & 1 en pointe.

GOULOMGNE. *Geoffroi* de Goulomgne : burelé d'argent & d'azur, à une fleur de lys de gueule.

GOURDON, à Monmorillon, en Poitou, d'azur à un cœur d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'argent, & accompagné de 3 étoiles, 2 en chef & une en pointe, aussi d'argent.

GOURDON de Bellande, grand maître de France en 820. portoit: d'or à un double trecheur fleuronné & contre-fleuronné de sinople, au sautoir de gueule, brochant sur le tout.

Montgommeri. V. à six fleurs de lys.

GOURETIE (de la), sieur de Châtanet à Périgueux en Guyenne : d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois sangliers, & accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & en pointe de même.

GOURNAI, ville de Normandie, élection d'Andely : de sable au cavalier armé tenant une lance d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or, posée au milieu du chef.

GOURO, en Bretagne : de gueule, à la fleur de lys.

GOUY (de), écuyer, seigneur de Château-Thouars en Normandie, ennobli au mois de Février

1700. parti d'or & d'azur à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule.

GOUYON, en Bretagne : d'argent au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or, parti d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent, brochant sur le tout.

GOUZENS. *Jean* de Gouzens, chevalier de Malte en 1572. d'argent à trois bandes d'azur, au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

GOYON DE MATIGNON, Gracé, Torrigny : écartelé au 1 & 4 de Goyon, qui est d'argent au lion de gueule, couronné d'or, au 2 d'Orléans, au 3 de Bourbon Saint Paul.

GOYON DE MATIGNON : écartelé au 1 & 4 d'argent au lion de gueule, couronné d'or, qui est Goyon, au 2 d'Orléans, au 3 de Bourbon Saint Paul, qui est de France, au bâton de gueule peri en bande.

GRADL, en Baviere : écartelé au 1 & 4 de sable à une demi-aigle d'or, qui est d'Autriche, au 2 & 3 de gueule, sur une barre d'argent, chargée de deux fleurs de lys d'azur, & sur le tout du tout un écusson d'azur.

GRANT : d'azur à la croix fleurdelisée d'argent.

Pr. de M. p. 110. 154.

GRAHAM OF BALGOWAN, en Angleterre : d'or au corbeau de sable, dont les deux pattes sont coupées dans un double trecheur fleurdelisé de gueule au chef fondant de sable, chargé de 3 coquilles d'argent. Devise : *Candidè & securè.*

GRAILLDORFF, en Franconie : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, accompagnée de deux lions d'or, un en chef & un en pointe.

GRAND (le), à Senlis : d'azur à un lion perlé, alaisé, adextré d'une fleur de lys, & sénestré d'une couronne d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'or.

GRANGIER : écuyer, sieur de Francheville, alliance de le Cogneux : d'azur à une épée d'or, posée en pal, accostée en chef du côté sénestre d'une fleur de lys d'or, & en pointe à dextre d'une branche d'arbre de même.

GRASSE. La ville de Grasse en Provence, avec évêché, suffragant d'Embrun : d'azur à un agneau paschal avec sa banderolle d'argent, & accompagné de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

GRASSY (de), à Valence en Dauphiné : d'or à trois fleurs de lys de gueule tigées d'azur, rangées en fasce, surmontées d'un lambel de 4 pendants d'azur, & accompagnées en pointe d'un mont de sinople.

GRASSY : d'azur à la montagne de seize copeaux de gueule, surmontée de trois fleurs de lys d'azur rangées en fasce sous un lambel de trois pendants de gueule.

GRATEL. *François* de Gratel, marquis de Dolomieux, président à la chambre des comptes de Grenoble : écartelé au 1 d'azur, au griffon d'or, qui est de Gratel, au 2 de gueule à une fasce d'argent, au 3 parti, au 1 coupé d'argent sur sinople, le 2 de gueule, au 4 coupé, au 1 de gueule à 6 roses d'argent, 3, 2, 1, au 2 de gueule à 2 clefs adossées & passées en sautoir d'argent, surmontées d'une fleur de lys d'or.

GREGOIRE, sieur de Rouillac, secrétaire du roi le 3 Octobre 1689, d'azur à trois étoiles d'ar-

gent, au chef cousu de gueule, chargé d'un croissant d'argent, parti de gueule au lion au pied d'or, à la bordure cousue d'azur, chargée de dix fleurs de lys d'or en orle.

GRELANO, comte d'Aquillar: parti d'argent & de gueule à trois fleurs de lys, la premiere de gueule, la deuxieme d'or, la troisieme parti de gueule & d'or, à la bordure chargée de 8 fleurs de lys d'or.

GRENADE, ville de France dans le gouvernement de Guyenne sur la Garonne: d'azur semé de grains de Froment, & de fleurs de lys d'or.

GRESLIER, à Tournai-le-Comte en Poitou: d'argent à 2 roses de gueule en chef, & une fleur de lys de sable en pointe.

GRESTAIN. L'abbaye de Grestain de l'ordre de Saint Benoît à Ponteau-de-Mer, en Normandie: d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

GREZE (de la), écuyer, sieur du Treil à Angoulême: d'argent à 3 barres de gueule à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

GRILLON, en Guyenne: d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueule, tenant en ses pattes une fleur de lys d'argent, & en pointe un croissant de même.

GRILLON, connétable de France du tems de Charles le Chauve, empereur, & roi de France: d'azur à cinq fleurs de lys d'or posées en croix à quatre aigles d'or de même.

GRIMAUD, écuyer, seigneur de Beauregard à Fontenai-le-Comte en Poitou: de gueule à trois fleurs de lys, une moitié d'argent & l'autre moitié de pourpre.

GRIMAUT. *Roland* Grimaut, écuyer, sieur de Licque & Richelieu en Anjou: de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

GRONDEAU, à Paris, secrétaire du roi: d'azur à la croix fleurdelisée d'argent.

GRONSTEIN, du bas Rhin: de gueule à trois fleurs de lys d'or, & en cœur un écu d'argent.

GROS (le), pape sous le nom de Clément IV. élu le 5 Février 1265. d'or à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. il étoit François, natif de Saint-Gilles sur le Rhône.

GROS. Le Gros, à Brest en Bretagne: d'azur à la croix fleurdelisée d'argent.

GROSSOLLES, marquis de Flamarens, grand Louvetier de France: écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueule naissant d'une riviere d'argent à un chef chargé de 3 étoiles d'or, qui est de Grossolles Flamarens; au 2 & 3 d'Albret, qui est écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or; au 2 & 3 de gueule.

GROTTA, en Allemagne: d'argent à 3 fleurs de lys d'or; écartelé de gueule à un lion d'or tenant de sa patte droite une croisette & de sa gauche une boëte terminée en pointe.

GRUTERIE. *Gaspard* de la Gruterie-Maison-Seule, chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. d'azur au chien courant d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

GUARIN, élection d'Arc, en Normandie: d'azur à un dextrochere armé issant d'un nuage d'argent du côté gauche, tenant une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, surmontée d'une couronne, & accostée de deux fleurs de lys d'or.

GUEBRIA, à Dinan en Bre-

tagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

GUEBRIANT : d'argent au pin de sinople, accosté de deux fleurs de lys au pied nourri de gueule.

GUEHENEVE, à Dinan en Bretagne : d'azur à un lion passant d'argent surmonté de trois fleurs de lys d'or.

GUEHENEVE, sieur de Boisshux, à Dinan en Bretagne : d'azur au léopard d'argent, deux fleurs de lys de même en chef.

GUENEGAULT (de) : au 1 d'or à 2 lions léopardés de gueule à la bordure de sinople, chargée de 8 besans d'argent, au 2 de Courtenai, écartelé au 1 & 4 de France, au 3 échiqueté d'azur & d'argent, au 4 de Choiseul, sur le tout de gueule, au lion d'or.

GUERAPIN, de Vaurexl : semé de France, sur le tout d'or, au lion de sable, tenant une hache d'armes de même.

GUERMANGE, en Alsace : d'argent à une cottice de sable, cottoyée de deux filets de même, écartelé de sable, semé de fleurs de lys d'argent.

GUERS, en Dauphiné : d'azur au sautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lys de même.

GUGEL, en Suabe : d'or à la barre d'azur, chargée de 3 fleurs de lys du champ.

GUICHARD, sieur de la Chasseliere : de sinople à trois fleurs de lys d'or au bâton racourci de gueule en cœur peri en bande.

GUIDI, en Provence : originaire d'Italie : écartelé au 1 & 4 d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, au 2 & 3 d'azur, au griffon d'argent, tenant de ses pattes une fleur de lys d'or.

GUIDI, en Italie : écartelé au 1 & 4 d'azur au griffon d'argent, tenant de la patte droite une fleur de lys d'or, au 2 & 3 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent.

GUILLAUME, ville de Provence : d'azur à un G. d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'or, parti d'or à 2 pals de gueule.

GUILLON, en Bretagne : d'azur semé de fleurs de lys d'argent au chef cousu de gueule, chargé d'un lion d'or.

GUISE, ville de Picardie, avec titre de vicomté : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à un lion d'argent brochant sur le tout.

GUNDELFINGER, en Nordlingue : coupé d'azur & d'argent, le 1 chargé d'une double fleur de lys l'une sur l'autre d'or, le 2 d'une double fleur de lys, aussi l'une sur l'autre, à la bordure d'or.

GUNTHER, en Allemagne : de sable au lion d'or, tenant une fleur de lys d'argent.

GUSSONI, à Venise : d'argent au lion rampant de gueule, en chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

GUYMNASI, cardinal & évêque d'Ostie, doyen du sacré collége en 1638 : d'or au dextrochere d'argent mouvant d'une nuée du flanc séneftre de même, habillé de gueule, tenant un compas ouvert d'azur, au chef de même, chargé de trois fleurs de lys d'or, soutenues de gueule.

✾

HA HA

HACFURT, de Bourgogne ancienne : d'or à la fasce de gueule accompagnée de trois fleurs de lys de même deux en chef & une en pointe.

HACKHEN, en Autriche : de gueule, à un homme armé portant une pique d'argent sur un mur crenelé de même, maçonné de sable, parti de sable à trois fleurs de lys d'argent.

HACQUETON : écuyer, sieur de Marsais : d'argent semé de fleurs de lys, d'azur au franc canton de gueule.

HAELLER, en Allemagne : d'azur à la fasce d'or chargée d'une fleur de lys de sable, & accompagnée en chef de 3. cerceaux d'or; dans celui du milieu on voit un W. & en pointe 3. fleurs de sable sur un tertre de 3. coupeaux d'argent.

HAFFNER, en Alsace : d'azur, à un lion d'or tenant de ses pattes de devant un pot à une anse de gueule chargé d'une fleur de lys d'or, appuyant ses deux pieds sur les deux pointes d'une ancre renversée d'argent & en chef une molette d'or posée au 1. canton.

HAGEN : en Autriche : écartelé au 1. & 4. de sable à la bande d'or, au 2. & 3. d'or à une fleur de lys de sable.

HAGNENBERG, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'or à la croix fleurdelisée d'azur chargée d'un écu d'or au lion d'azur, au 2. & 3. d'or à une tête de cheval de sable avec un licol d'argent.

HAGSBEAG, en Allemagne : d'azur à l'écusson d'argent au lion de sable à l'escarboucle fleurdelisée, & pommetée d'or brochante sur le tout.

HAGUAIS (*François* le), avocat général de la cour des aides en 1686. de gueule à un bras issant d'une nuée d'argent, tenant une pique de même, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux fleurs de lys d'or.

HAIMERAN, en Regenspurg, en Allemagne : écartelé au 1. de l'empire à dextre, parti de France entier, au 2. d'argent à une palure de gueule contournée mise en pal, parti de gueule à une clef d'argent, au 3. de même, la clef contournée, parti aussi d'argent à une palme de gueule, au 4. de France entier, parti de l'empire à sénestre.

HAINTZEN, en Allemagne : de gueule emmanché d'argent à un pal de sable chargé de deux fleurs de lys d'or.

HALDAT, en Lorraine : d'azur à une épée d'argent surmontée d'une couronne d'or, accostée de 2. fleurs de lys de même.

HALLER, en Allemagne : d'azur, au griffon d'or, écartelé à une fleur de lys d'argent.

HALLIER (de), de l'Hôpital, major des ville & château de Trarback : de sable à un coq d'argent crêté & barbé de même sur un tertre de sinople ayant une fleur de lys pendue à son col.

HALLOT, d'Estourmelles, à Paris : écartelé au 1. d'argent à deux fasces de sable, en chef 3. annelets de même, qui est Hallot, au

au 2. d'azur à trois merlettes d'or qui est de S. Berthevin, au 3. d'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton brochant échiqueté de deux traits d'or & d'argent, qui est de la cigogne, au 4. d'azur à trois losanges d'or.

HAMBY, en Picardie : échiqueté d'argent & de sable, chargé en cœur d'une fleur de lys d'or, à la bordure de gueule.

HAMEL (du), en Normandie: d'or au chevron de gueule accompagné de 3. têtes de limier de sable liées de gueule accollées d'argent, écartelé de gueule au sautoir échiqueté d'or & d'azur de deux traits, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.

HANAS, en Bretagne : d'azur à un bouquet d'argent accompagné de 4. fleurs de lys 2. en chef & 2. en pointe.

HANN, en Allemagne : d'azur à un coq d'argent tenant une double fleur de lys sur un tertre de sable, écartelé d'azur à une fleur de lys d'or double.

HANSEMANNEN, en Autriche : d'azur à trois fleurs de lys d'or surmontées d'un lion de même tenant de sa patte droite une fleur de lys aussi d'or.

HANT, en Picardie, abbaye de Notre-Dame (de) : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une notre dame d'argent sur le tout, tenant son petit Jesus de même.

HARBAIS (de), Morchone, en Flandres : d'or au lion de gueule à l'orle de 8. fleurs de lys d'azur.

HARBOUVILLE (d'), & d'Herbouville, en Normandie, dont un chevalier de Malte, en 1669. de gueule à la fleur de lys d'or.

HARFLEUR (la ville d'), en Normandie : d'azur à 3. tours d'or 2. & 1. surmontées de trois fleurs de lys de même rangées en chef.

HARLAY (*François*), Chauvalon, archevêque de Paris, premier duc de S. Cloud, pairie, qui fut érigée en sa faveur pour lui & ses successeurs archevêques de Paris par lettres du mois d'Août 1674. registrées le 18. du même mois : portoit parti de trois traits coupés d'un qui font huit quartiers au 1. de la Marck, au 2. de Brezé, au 3. de Croy, au 4. de Bourbon Anjou, qui est de France au bâton peri en bande de gueule à la bordure de même, au 5. & 1. de la pointe de Sarrebruche, au 2. d'Amboise, au 3. du palatinat de Baviere qui est écartelé au 1. & 4. losangé en bande d'argent & d'azur, au 2. & 3. de sable au lion couronné d'or, armé & lampassé de gueule, au 4. & dernier de la pointe de Poitiers, qui est d'azur à 6. besans d'argent 3. 2. & 1. au chef d'or, & sur le tout d'argent à 2. pals de sable qui est de Harlai.

HARLINGUE, ville des pays bas de la province de Frise : écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or au 2. & 3. de gueule à 4. croix alaisées d'argent.

HASPRÉ (d') prevôté près de Valenciennes : d'azur à 5. fleurs de lys d'or en sautoir parti de sinople à une fasce d'argent.

HASTEINGS, en Angleterre : écartelé au 1. d'argent à une écharpe de sable, au 2. écartelé au 1. & 4 de France, au 2. & 3. de gueule à 3. léopards d'or l'un sur l'autre, au lambel d'argent en chef, au 3. parti d'or & de sable au sautoir de l'un en l'autre, au 4. de sable à deux fasces d'argent surmontées de 3. besans de même, supports deux lions à face humaine, la couronne & le casque

surmontés d'un taureau issant; devise: *In veritate victoria.*

HATON, Raguie: de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

HAUBLE: de sable à trois fleurs de lys d'argent.

HAUCOUR: écartelé au 1. & 4. de France, au lambel d'argent à la barre perie en cœur de même qui est Orléans Rothelin, au 2. & 3. d'argent semé de trefles de sinople à deux perroquets affrontés de même surmontés de deux T. T. de gueule, sur le tout d'argent à la bande de gueule chargée de 3. besans d'or.

HAUDEIRNG, en Livonie: d'argent à un paon d'azur sur un bâton alaisé, posé en bande & accompagné de trois fleurs de lys de gueule.

HAUDRY, fermier général en 1750. d'or fretté d'azur chargé de fleurs lys d'or au franc quartier d'argent chargé d'une merlette de sable.

HAUFFALISE, prieuré de chanoines réguliers de S. Augustin: d'argent à une reine de carnation couronnée d'or tenant de la main droite un livre ouvert sur sa poitrine habillée d'azur & de gueule, & appuyant une épée de la main gauche sur un homme renversé à ses pieds, cantonné d'or, habillé d'azur & de gueule, au côté dextre est un rosier de sinople à 3. roses de gueule, & au côté senestre une fleur de lys de gueule, & au côté de l'écu est écrit. *Sigillum. Conven. S. Catharinæ de Honfalisiâ.*

HAULSSE (de la), seigneur de Soudreville en Lorraine: d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, & deux étoiles d'argent en pointe.

HAVRE DE GRACE (le), port en Normandie: de gueule à la Salamandre d'or, couronnée de même au chef cousu de France.

HAUSMAN, à Cologne: coupé d'argent & de gueule à l'escarboucle de 8. rais fleurdelisée de l'un en l'autre.

HAUSMANER, en Autriche: coupé d'argent & d'azur à l'escarboucle fleurdelisée de l'un en l'autre.

HAUSNER, en Autriche: taillé d'or & de sable à trois fleurs de lys, la 1. en chef de sable au canton séneftre, la 2. au même canton d'or, & la 3. en pointe de l'un en l'autre, & sur le tout une bande d'azur chargée d'un poisson d'argent.

HAUSTAINE (de), à Versailles: de gueule, au séneftrochere d'argent mouvant du flanc dextre tenant une palme de sinople, accostée d'une fleur de lys d'or au canton dextre du chef, & une grape de raisin de même au canton séneftre.

HAYE (de la), sieur de Vaudetard, maître d'hôtel du roi: d'azur, à la fleur de lys d'or.

HAYE (de la), en Bretagne: bandé d'or & d'azur de 6. piéces au franc quartier d'or chargé d'une fleur de lys d'argent.

HAYE (*René* de la), échevin de la ville de Paris en 1645. d'azur à une fleur de lys d'or, écartelé d'azur à une tête de licorne d'argent soutenue d'un croissant de même.

HEBERLING, à Rutembourg: parti d'azur & d'argent, le 1. chargé d'un batoir d'argent, le 2. d'une fleur de lys de gueule.

HEBERT, à Tours: d'azur à trois fleurs de lys d'or, écartelé d'argent à trois roses de gueule.

HEBERT, en Normandie: d'azur au chevron d'or chargé d'une

coquille de gueule, accompagnée en chef de 2. molettes, & en pointe une fleur de lys d'or.

HEDÉ, ville en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys, 2. & 1.

HEINHOFER, à Ausbourg : parti le premier de sable à une fleur de lys d'or coupée de même à 2. bandes de sable, le 2. d'or à un sauvage de carnation couvert & couronné de feuilles de lierre de sinople tenant une massue renversée de gueule.

HELARD, en Normandie : de gueule à une fleur de lys d'argent.

HELDEBOLLE, en Flandres : d'or, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

HELGENSTEIN : en Alsace : d'azur au chevron ployé d'or accompagné de trois fleurs de lys d'argent.

HELLES, en Dauphiné : de gueule à la fleur de lys d'or au chef échiqueté d'or & de sable de deux traits.

HELYE, à Dieppe en Normandie : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2. roses d'argent, & en pointe une fleur de lys d'or.

HEMSDIK, dit Scherpensel : de sable à neuf fleurs de lys d'argent... 4... 3.... 2...

Pr. de Malte p... 139. *Verso*.

HENION, en Allemagne : d'azur à deux fleurs de lys d'or l'une sur l'autre, à la bande d'argent brochante sur le tout chargée de trois trefles de sable, parti d'or à 2. faucilles adossées d'argent.

HENNIN, à Lille : d'azur, à la demi-fleur de lys d'or, surmontée de trois molettes de même.

HENNION, à Lille : d'argent à 2. lions rampants & affrontés de gueule, surmontés d'une fleur de lys de sable.

HENRIQUES DE RENNEVILLE, conseiller à Rouen : d'argent à deux clefs en pal adossées d'azur, accostées de huit croissants appointés 4.4. de gueule, & accompagnées de 3 fleurs de lys d'azur, une en chef & 2. sous les croissants en pointe.

HERBEVILLE, en Lorraine : d'azur à la croix d'argent cantonnée de seize fleurs de lys d'or.

HERMANT, conseiller au parlement en 1732. d'azur au phenix d'argent sur son bucher allumé, surmonté d'une fleur de lys d'or.

HERMIERES (l'abbaye d'), ordre de Prémontrés près Lagni : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1.

HERREFORD (l'évêché d'), en Angleterre : de gueule à trois fleurs de lys d'or renversées, posées 2. & 1. chargées de trois mufles de léopard aussi renversés de même.

HERSON (de la Tour), en Dauphiné : de gueule au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

HERVILLY, en Picardie : de sable semé de fleurs de lys d'or.

HESSEIN (*Pierre*), secretaire du roi en 1695. de sable à la fasce échiquetée d'argent, & de sable de trois traits coupés de gueule au bâton en bande d'or accompagné de cinq fleurs de lys de même 3. à séneftre & 2. à dextre.

HESSELIN, écuyer, seigneur de Hauteville à Château Thierri, coupé, tranché & écartelé d'or & de gueule au lion brochant sur le tout de l'un en l'autre à la bordure componnée de 4. piéces de gueule & d'or, chargée en orle de 8. fleurs de lys de l'un en l'autre.

HESSELIN, en Picardie : écartelé d'or, & de gueule à un lion écartelé de l'un en l'autre, & seize fleurs de lys peries dans la bordure aussi de l'un en l'autre.

HESSY, colonel-suisse, lieutenant général : d'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de 4. étoiles de même,

HEUDY (de), sieur de Pommainville, en Normandie : d'argent au lion d'azur chargé sur l'épaule d'une fleur de lys d'or.

HEYMARD, abbé de S. Michel sous Charles VIII. en 1484. d'or à la croix résarcelée de sable, chargée d'une fleur de lys d'or, que le roi son maître lui permit de mettre sur cette croix.

HIERRE (l'abbaye royale de notre dame d') : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

HILGER, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de sable, coupé d'argent à une fleur de lys de gueule.

HILLEGOM, en Hollande : d'or, à la fasce d'azur accompagnée de trois fleurs de lys de gueule 2. en chef & 1. en pointe.

HIREL (le) : d'argent au pin de sinople chargé de deux pommes d'or & sommé d'un éprevier de même, le tout accosté de deux fleurs de lys de gueule.

HINOJOSA (*Adrien-Pierre* baron de), président de la cour d'Hollande, Zelande & de Westfrise : d'argent à deux lions affrontés de sable tenants un bâton fleurdelisé de même, deux lions pour supports, & pour devise, *Deus clypeus meus.*

HINSELIN : d'argent au chevron d'azur chargé d'une étoile d'or accompagnée de trois brins de fleurs de lys de sinople au chef de gueule chargé de trois croix pattées d'argent.

HIVRON (d'), abbaye royale en Champagne : d'azur, à une montagne coupée d'argent & d'or adextrée d'un soleil de même & senestrée d'une fleur de lys aussi d'or, & un chef de gueule chargé d'une crosse & d'un bourdon d'or posé en sautoir.

HIRLAY (la) : d'azur à trois fleurs de lys d'argent au lambel de gueule de trois pieux.

HOCHENKIRCHEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de gueule, chapé d'argent, la pointe de la chape terminée par une fleur de lys, au 2. & 3. d'argent à deux fusées de gueule.

HOCH, maréchal de camp : d'argent & de sable à la croix mipartie de même, accompagnée au 1. & 4. canton d'une coquille de sable sur argent, au 2. & 3. de deux coquilles d'argent sur sable à la fleur de lys d'or perie en cœur.

HOCKLIN, *Voyez* Steineck, en Suabe : d'azur & d'argent à la fleur de lys de l'un en l'autre.

HOFMIRN, à Ausbourg : de gueule, à une fleur de lys d'argent.

HOGER, en Baviere : de sable à 2. fleurs de lys d'or, enchapé d'or au lion couronné de sable.

HOHENPEGEN, comte d'Allemagne : losangé d'argent & d'azur en bande à l'escarboucle fleurdelisée d'or.

HOHENZOLLERN, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. contre, écartelé d'argent & de sable, au 2. & 3. d'azur à un cerf d'or sur une terrasse de même, & sur le tout de gueule à deux sceptres fleurdelisés d'or passés en sautoir, pour marque de la dignité de chambellan de l'Empire héréditaire dans cette maison.

HOLFINGA, de la maison de Frise : d'azur à la demi-aigle d'or, parti de France.

HOLLAN, comte de Hutington en Angleterre : d'azur semé

de fleurs de lys d'argent au léopard de même.

HOLLAND : de gueule à 3. léopards d'or à la bordure d'argent, écartelé d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion d'argent sur le tout.

HOLLER, en Allemagne : d'argent à 2. roses de gueule, chapé de gueule, à une fleur de lys d'argent.

HOLTHAUSEN, à Hambourg : d'azur à la fasce diaprée, surmontée d'une fleur de lys d'argent.

HOLTZAPFEL, en Allemagne : de sable, à 2. étoiles d'or, chapé d'or à une fleur de lys de sable.

HOMBLIERES (d'), l'abbaye de Notre-Dame d'Homblieres lez S. Quentin en Picardie : échiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de cinq fleurs de lys d'or.

HOMBROUCK (*Corneille* de) : d'argent à deux fleurs de lys de gueule au franc quartier palé d'or & de gueule & de cinq piéces, ayant au canton d'hermines.

HONFLEUR, ville en Normandie : de sable à la tour d'argent sur une onde d'azur, accostée de 2. fleurs de lys d'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

HOPITAL (l'), maréchal de France : de gueule au coq d'argent, crêté, membré & becqué d'or, soutenant un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, par concession du roi Henri IV. du 4. Janvier 1594.

HOPITAL (l') maréchal de France en 1617. au 1. de France, sans nombre au lambel de gueule, qui est Anjou - Sicile.

HOPPENHUSEN, de Brunswick : d'azur à deux fasces de gueule chargées la premiere de deux fleurs de lys d'or & la seconde d'une autre de même.

HOPPL, en Autriche : bandé d'argent & de gueule de 4. piéces à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

HORDAL, de Lys, en Champagne : d'azur à l'épée en pal d'argent, la garde & la poignée d'or, surmontée d'une couronne & accostée de deux fleurs de lys de même.

HORNFELS, en Allemagne : d'argent semé de fleurs de lys d'azur à la bande d'or brochant sur le tout, chargée de trois aiglettes de sable becquées & membrées de gueule.

HORY (*Marguerite*), femme de David Chambriez : chapé d'azur & d'or, à la fleur de lys d'or, accompagnée en pointe de deux hermines d'azur.

HOSLAZIER (d'), à Marseilles : gironné d'or & d'azur à la croix dentelée, écartelé de l'un en l'autre, & chargée en cœur d'une losange d'azur & d'une fleur de lys d'or.

HOSTAGER (*Dominique* d'), chevalier de Malte en 1525. parti, coupé, taillé, tranché d'or & d'azur à la croix dentelée de l'un & de l'autre, chargé en cœur d'une fleur de lys d'or dans une losange d'azur.

HOSTE (le), à Troyes : d'azur à trois maillets & une fleur de lys d'or en abysme.

HOSTUNG (d'), comte de Tallard, lieutenant-général : de gueule à la croix dentelée d'or, qui est d'Hostung, la croix chargée de gueule à 3. fleurs de lys d'argent en fasce, qui est de Dorgense, par substitution.

HOUG, à Strasbourg : d'argent à deux fleurs de lys en chef, &

une roue en pointe le tout de sable.

HOULAY (*Adrien* du), conseiller en la cour des aides, le 29. Août 1696. ci-devant conseiller au Châtelet : écartelé au 1. d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent, au 2. d'argent au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or accostée de deux moletres de même, au 3. d'azur à un besan d'or, écartelé d'argent à une moucheture d'hermines de sable, au 4. d'azur au lion d'or armé & lampassé de gueule, & sur le tout d'azur à trois molettes d'or, & à la bordure de même.

HOULLET, à Rouen : d'azur au cœur d'or enflammé de gueule, sommé d'une croix fleurdelisée d'or, & percé de deux flèches d'argent en sautoir.

HOUX (le), à Tours : d'azur, à une tête de léopard d'or, surmonté d'une fleur de lys, & soutenu d'un massacre de cerf d'or.

HUDELOR : de sable à une croix d'argent, cantonnée de seize fleurs de lys d'or.

HUDELOR, en Bourgogne : de sable à la croix pleine d'argent, cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois en chaque canton.

HUEBERT, en Allemagne : coupé le premier d'or à l'aigle éployée de sable, parti d'azur à une fleur de lys d'or, le 2. de sable à un lion d'or.

HUGUENIN, du Mitaud, écuyer, premier commis de la Police, garde des archives du conseil des finances à Paris : d'azur au rocher d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or, au chef cousu de gueule chargé d'une colombe d'argent.

HUNINGUE, forteresse sur le Rhin, à la France : d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce, coupé de gueule à trois couronnes renversées, & posées 2. & 1. & une fasce d'or brochant sur le coupé.

HUSEN, en Poméranie : d'or à 3. fasces d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

HYHLER, en Allemagne : coupé d'azur & d'or, le premier chargé d'une double fleur de lys l'une sur l'autre, le second d'un huchet d'azur.

JA JA

JACQUET, de la Verriere : d'azur au lion assis d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys de même.

JAMOT, en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys au pied nourri d'argent mal ordonnées, à une épée de même en pointe couronnée d'or.

JAMBES (de), à Angoulême : de sable semé de fleurs de lys d'argent au lion de même.

JANVIER, à Poitiers : écartelé au 1. & 4. d'hermines au chef de gueule à 5. fleurs de lys d'or posées en croix, sur le tout d'azur à 2. pals d'or & un soleil de même en abîme.

JARD (du), (l'abbaye de S. Jean du Jard, généralité de Paris :

parti le 1. d'azur à une fleur de lys d'or en chef & une demie en pointe mouvante de la partition

JASSE, en Lorraine : de gueule au cor de chaſſe de ſable virolé d'argent & lié d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2. en chef & 1. en pointe.

JAULDIN : de ſable à la croix fleurdeliſée d'or accompagnée de douze billettes de même.

Pr. de M. p. 138.

JEHANNOT, ſieur de Kerſauſon en Bretagne : d'argent à la croix fleurdeliſée de ſable ſoutenue en bas de deux lions affrontés de même.

JENISCH, en Allemagne : coupé d'or & de ſable à deux fleurs de lys appointeés de l'une en l'autre.

JENTOT, à Nanci en Lorraine : de gueule à une fleur de lys d'or chargée d'une étoile d'azur.

JEUNE (le), en Champagne : d'azur à une épée d'argent garnie d'or, ſurmontée d'une couronne de fleurs de lys, & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

Le même : d'azur à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, poſée en pal, ſurmontée d'une couronne fleurdeliſée de même.

IGBI, en Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretiere : d'azur, à la fleur de lys d'argent, épanouie ; deviſe, *Nul qu'un* : deux levrettes pour ſupport.

IGNI (d') : abbaye royale des religieuſes de Notre-Dame à Rheims : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à la lettre J. capitale de ſable poſée en cœur brochant ſur le tout.

IHENSISCH, d'Auſbourg : coupé d'or & de ſable à une fleur de lys de l'un en l'autre.

IMBAUT : d'azur ſemé de France au lion couronné d'argent.

IMERCELLE (d') : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

Pr. de Malte p. 160.

IMMERSCEL, de Bourgogne ancienne : d'argent, à trois fleurs de lys d'azu.

IMMERSE, en Allemagne : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

INDES (compagnie des) : de ſinople à la pointe ondée d'argent ſur laquelle eſt couché un fleuve au naturel appuyé ſur une corne d'abondance d'or, au chef d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, ſoutenu d'une faſce en deviſe auſſi d'or ayant deux ſauvages pour ſupport, & une couronne treflée, par conceſſion du roi donnée à Paris au mois d'Août 1717. regiſtrée au parlement le 6. Septembre ſuivant.

INGOLOT, à Straſbourg : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

INQUISITION, les chevaliers de l'Inquiſition, ordre inſtitué par Saint Dominique l'an 1206. pour combattre contre les Albigeois : gironné d'argent & de ſable de 8. piéces, ſur le tout une croix fleurdeliſée, parti de l'un en l'autre à la bordure componnée de 8 piéces de ſable & d'argent à 8. beſans, 8. tourteaux, & 8. étoiles, auſſi parti de l'un en l'autre.

JOHANSTEM, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. de gueule à une double fleur de lys d'argent dans une couronne d'or, au 2. & 3. de gueule à trois fleurons d'or dans une couronne d'argent, ſur le tout de ſable à deux couronnes d'or l'une ſur l'autre.

JOLLY, à Paris : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

JONS, le baron d'Ions : d'azur au lion d'or rampant sur un tronc d'arbre de même, surmonté, de trois fleurs de lys d'or & d'un lambel à 4. pendants aussi d'or.

JOSNE (la), seigneurie de la Ferté à Arras : de gueule fretté d'argent, les interstices semés de fleurs de lys d'or.

JOSSON, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or, surmontée d'un rossignol de même.

JOUAR, originaire de Bourgogne, seigneur d'Esloges en Poitou, par concession du mois de Novembre 1663. d'argent à 3. croissants de gueule, au lion de même brochant sur les trois croissants, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

JOUARE (l'abbaye de), Benedictins, diocèse de Meaux : parti de trois traits & coupé d'un qui font huit quartiers, au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. & une bande componnée d'argent & de gueule brochant sur la premiere fleur de lys, au 2. de gueule à des chaînes d'or posées en croix, en sautoir & en orle, au 3. de gueule à 2. pals d'or, au 4. d'or à un lion de gueule enfermé dans un double trecheur fleurdelisé de même, au 5. d'hermines, au 6. d'argent à une givre d'azur à l'issant de gueule, au 7. d'argent à une fasce de gueule & une bordure d'azur, au 8. d'or, à une bande de gueule chargée de trois alérions d'argent, & sur le tout de gueule à neuf macles d'or accollées 3. 3. 3. parti d'hermines.

JOUER, commandeur de l'ordre de notre dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1. d'or, à la tour d'azur posée sur une montagne de sinople, au 2. d'argent à la croix fleurdelisée d'azur au pied fiché, au 3. de gueule à 3. bandes d'argent à 5. têtes de loups de gueule à une épée de sable la pointe en bas posée sur la partition.

JOUSSELIN, à Orléans : d'argent au lion d'azur, accompagné en pointe de deux fleurs de lys de même.

JOYEUSE : pallé d'or & d'azur de 6. piéces au chef de gueule chargé de trois hydres d'or, écartelé de S. Dizier, qui est d'azur au lion d'argent à la bordure de gueule chargée de 8. fleurs de lys d'or.

Anne duc de Joyeuse, épousa le 24. Septembre 1581. Marguerite de Lorraine, sœur puînée de Louise de Lorraine, reine de France, femme du roi Henri III. *Voyez* S. Dizier.

ISE, en Provence : d'argent à un lion de gueule à la bande d'azur brochante sur le tout chargée en chef d'une fleur de lys d'or.

ISELIN : en Franche Comté : de gueule à la fleur de lys d'or en bande.

ISELIN, en Suisse : de gueule à la fleur de lys d'argent.

ISLE (l') de France, porte les armes de France, qui sont : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

ISSOIRE, ville de France dans la basse Auvergne, diocèse de Clermont, d'argent à un sautoir de gueule semé de fleurs de lys d'or.

ISSOUDUN (l'abbaye de notre dame d'), ordre de S. Benoît en Berri : d'azur à une fasce d'argent chargée de deux lettres C. B. de sable, accompagnée de trois fleurs de lys d'or & autour ces mots : *abbaye de Notre-Dame d'Issoudun*.

ISSOUDUN (la ville d'), en Berri : d'azur au pairlé d'or, accompagné de trois fleurs de lys

mal ordonnées de même.

JUHARD, à Caën, en Normandie : de gueule à une croix fleurdelisée d'argent.

JUILLY S. DENIS, d'argent à la croix fleurdelisée de gueule.

JULLIOT, à Bordeaux : de gueule à trois fleurs de lys d'or, & un bâton racourci, & peri en bande de même.

JUSSEI. La ville de Jussei du comté de Bourgogne : d'azur à la tour d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or.

IZIMIEUX. Le comte d'Izimieux : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 6 roses d'argent posées 3, 2, 1, qui est Izimieux, au 2 & 3 de gueule, à deux clefs d'argent en sautoir, surmontées d'une fleur de lys d'or, qui est Clermont.

KA KE

KAIN, en Allemagne : de sable au lion d'or, écartelé, parti de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre.

KAISERSPERGER, en Allemagne : parti d'azur & d'or, au chevron d'or & d'azur, chargé de deux fleurs de lys, de l'un en l'autre.

KALY DU FAU, en Bretagne : d'azur à 3 coquilles d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

KAMMINGA, de Bourgogne ancienne : écartelé au 1 & 4 d'azur, à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'or, à un peigne de gueule, sur le tout d'or à une étoile d'azur.

KASPIS, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée de gueule, emmanchée de gueule, à 2 fleurs de lys en pointe.

KATZY, en Autriche : d'or à la bande d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent, & accompagnée de deux autres fleurs de lys de même, posées en pal, parti d'argent au lion de gueule.

KEUNEDY, comte de Cassils, en Angleterre : d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 croix recroisettées au pied fiché de même dans un double trêcheur fleurdelisé de gueule, support deux cignes : devise : *Avide la fin.*

KELBLIN, en Alsace : de gueule au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys du champ.

KELLER, à Strasbourg, de sable à une balance d'argent dont les bassins sont d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

KELNER, patricien noble de Francfort, sur le Mein : d'argent au mur maçonné & crenelé de sable, chargé d'une rose de gueule, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'argent.

KENNEDY OF DUNURE, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueule, accompagné de 2 croix recroisettées, au pied fiché de même dans un double trêcheur, fleurdelisé de gueule, au 2 & 3 de France. Devise : *Fuimus.*

KENNENBURG, en Hollande: d'argent à trois fleurs de lys de

gueule 2 en chef & 1 en pointe.

KERALY, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or en abîme, accompagnée de 3 coquilles d'argent.

KERAULT, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent à la fleur de lys de même.

KERCKOVE, à Gand : de sable au chef d'argent, chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

KERE, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent à une fleur de lys en chef, au canton dextre de même.

KERHOENT, en Bretagne : échiqueté d'or & d'azur de six traits, écartelé d'azur à deux macles d'or, surmontées d'une fleur de lys de même.

KERIOLIS : d'hermines au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

KERMORIA, en Bretagne : d'azur au huchet ou cor d'argent accompagné de trois fleurs de lys de même.

KERSULGAR, en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent surmontées de deux roses de même.

KERVADOUÉ : d'hermines à deux fleurs de lys d'or posées en pal l'une sur l'autre.

KESTER, en Allemagne : d'argent à la bande de gueule chargée d'un lionceau d'argent, coupé flanqué en sautoir en chef d'or, à la fleur de lys de sable, & en pointe de sable à la fleur de lys d'or, & à côté dextre de gueule à la fleur de lys d'argent, & à senestre d'argent à la fleur de lys de gueule.

KHERLINIAUF WEZIS TORFF, en Allemagne : de sable à un pot de fleurs d'or, écartelé de gueule à une fleur de lys d'argent.

KHUENBURG, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 coupé d'azur & d'argent à 2 fleurs de lys appointées de l'un en l'autre, au 2 & 3 parti d'argent & de gueule, sur le tout un cercle rond de l'un en l'autre.

KICKHINGER, en Allemagne : de gueule au canton dextre & d'argent à senestre, à la barre de sable, sur le tout chargé de deux fleurs de lys appointées d'or.

KILIANI, en Allemagne : de gueule, à deux fleurs de lys d'argent, coupé d'argent, à une coquille de gueule.

KINNIMMONTCH - HOFF-CRAINGHAILLE, en Ecosse : de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

KLECKHLER DE BIBRACH, en Allemagne : coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de trois étoiles d'or, 2. & 1. le second d'une double fleur de lys l'une sur l'autre d'azur.

KLINGLIN, à Strasbourg : Diapré d'argent à une fasce de gueule, accompagnée de 3 fleurs de lys d'or.

Le même, à Brisack : d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

KOCKHLER, en Suabe : d'azur à trois étoiles d'or posées 2 & 1, coupé d'argent à une fleur de lys d'or.

KNOTTN, en Baviere : de sable au lion d'or, contourné coupé d'or à trois fleurs de lys d'azur,

KOAITZ, en Autriche : parti d'azur & d'argent à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

KONITZ, en Saxe : de gueule à une moitié de fleur de lys posée en barre d'or, adextrée d'une rose de même.

KORFF, en Allemagne : de

gueule à une double fleur de lys d'or l'une sur l'autre.

KOSERLE, en Allemagne : d'azur au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

KOTZELER, du bas Rhin : d'azur à 3 fleurs de lys de gueule, surmontées d'un lambel de 3 pendants.

KOULIGNAQUE, à Brisack : d'azur à une fleur de lys d'argent cantonnée de 4 étoiles à 6 rais de même.

KRAFFT, en Suisse : d'argent à une fleur de lys d'azur.

KRAIS, en Suisse : d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys de sable deux en chef & 1 en pointe.

KRAUSEN, en Allemagne : de gueule au chevron d'or, chargé de deux lionceaux affrontés de sable tenants une croix, & en pointe une fleur de lys d'argent.

KREYSS, en Suabe : d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur.

KRONBOURG, en Franconie : de gueule, parti d'or à une fleur de lys, sur le tout de l'un en l'autre.

KUNRATH, en Franconie : d'or, à une fleur de lys renversée au pied nourri d'azur.

LA

LABAUME Forsac, brigadier des armées du roi : écartelé au 1 d'azur au cheval d'or, au 2 de sable, au lion d'or, au 3 de France, au bâton de gueule peri en bande, au quatre d'argent à l'aigle de sable, au chef d'azur, sur le tout d'or à la fleur de lys de gueule.

LABUNE en Poméranie, coupé d'or & d'azur à une fleur de lys posée en bande de l'un en l'autre.

LAC (du) : de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une fleur de lys au pied nourri d'argent.

LACERDA MENDOÇA, de Castille : parti de Leon coupé de France, le tout parti écartelé en sautoir, au 1 & 4 de sinople, à la bande d'or, chargée d'une autre de gueule, au 2 & 3 d'or, aux mots : *Ave Maria gratiâ plena.*

LAGEL (de), curé de Saint Sulpice, près Moulins : d'azur à deux fleurs de lys d'or en pal, posées à dextre, & un dauphin de même à séneſtre.

LAGREZE (de), sieur de Toril, à Angoulême : d'argent à 3 barres de gueule à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LAIGLE. La ville de Laigle en Normandie : d'or à une aigle à deux têtes de sable, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LALOÉ, à Paris : d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule, accompagnées de trois merlettes d'or.

LAMEZAN. *François* de Lamezan de Jamet, chevalier de Malte en 1611. d'azur à la main gauche d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, tenant une fleur de lys d'or.

LANCASTRE, en Angleterre: de France, écartelé d'Angleterre, qui est de gueule à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, armés & lampassés d'azur, & pour brisure un lambel d'argent.

LANCEAU, seigneur d'Araucourt, conseiller à Metz: d'azur à 2 lances ferrées d'argent, passées en sautoir, accompagnées de deux fleurs de lys d'or, l'une en chef & l'autre en pointe, & de deux besans d'argent au deux flancs.

LANÇON, en Allemagne: d'azur à deux piques d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys d'argent, & accostées de deux roses de même.

LANDAU, ville & place forte en Alsace: d'azur à une tour d'or sommée de deux tourelles de même, la porte ouverte du champ, & le tout accompagné de huit fleurs de lys d'or posées entre les tourelles, une dans la porte, & 3 à chaque flanc, l'une sur l'autre, la fleur de lys du milieu surmontée d'un petit écusson en cartouche d'argent, chargé d'un lion de sable, & sommé d'une couronne fleurdelisée d'or.

LANDISÉE: en Suabe: écartelé au 1 & 4 de gueule, à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys de gueule.

LANGEN, patricien d'Ausbourg: coupé d'argent & de gueule, à une demi-rose, & une demi-fleur de lys de l'un en l'autre, le cœur de la demi-rose est d'or.

LANGEN, à Nuremberg: de gueule à une double fleur de lys l'une sur l'autre d'azur dans une couronne de laurier d'or.

LANGENBERG. L'abbaye de Langenberg en Allemagne: d'or à la croix fleurdelisée de gueule, cantonnée de 4 croix recroisettées de même.

LANGERON, en Nivernois: d'azur à 3 étoiles d'argent 2 & 1, écartelé de gueule à 4 fasces endentées d'argent à une bande d'azur, semée de fleurs de lys d'or.

LANGH, archevêque de Salsbourg. V. à 1 fleur de lys.

LANGH, archevêque de Salsbourg, nommé communément le cardinal de Gurtz, parce qu'il en avoit été évêque: ses armoiries sont composées de 2 écussons accollés, le 1 parti d'or & de gueule à un lion de sable sur l'or, & une fasce d'argent sur la gueule; ce sont les armoiries de l'église de Salsbourg: le 2 est aussi partie d'argent & de gueule à une demi-rose de gueule, mouvante de la partition, & une demi-fleur de lys d'argent mouvante de la partition, la croix d'archevêque entre les deux écussons, & le chapeau de cardinal au-dessus, dont les houpes s'étendent sur les deux écus & les embrassent.

LANGLADE, en Bretagne: de gueule à un monde d'or, soutenu d'une fleur de lys, & cottoyé de deux branches de chêne englanté aussi d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.

LANGRES, évêché, duché-pairie: semé de France au sautoir de gueule.

LANGUEVELT, en Hollande: d'argent à six fleurs de lys d'azur posées en fasce, 3 & 3.

LANNEL, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem: d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent 2 & 1 au chef de même, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LANNES (de), en Berri : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, au chef d'or, chargé de 2 fleurs de lys de gueule.

LAON, évêché, duché-pairie : semé de France à la croix d'argent, & une crosse de gueule posée en pal.

V. Saint Albin à 3 fleurs de lys.

LAON. La ville de Laon en Picardie avec évêché suffragant de Rheims : d'argent à trois canettes de sable, deux & une, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

LAQUIDE, à Paris : d'azur au chevron d'argent, chargé de 3 roses de gueule, accompagné de 2 étoiles, & d'une fleur de lys d'argent.

LARGENTIER, à Troyes en Champagne : d'azur à trois chandeliers d'église d'or, parti de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

LARROCHE DE LA TREUQUE, avocat à Toulouse : écartelé au 1 & 4 de gueule, à trois demies-fleurs de lys d'or, au 2 de gueule à trois rochers d'argent, au 3 d'azur, au lion passant d'or.

LARTIGUE, en Guyenne : d'azur à un homme armé d'argent, tenant de sa main droite une pique d'or ferrée d'argent, & de sénestre, une épée la pointe en haut perie en bande d'or, accostée à dextre d'une fleur de lys perie en bande d'or, & posée en chef, & en pointe une croisette pattée d'argent.

LASTOURS (de), alliance de Cosnac : d'argent à 3 tours de sable, accompagnées de six fleurs de lys de même, 3 en chef, 2 en fasce & une en pointe.

LATINER : de gueule à la croix fleurdelisée à l'antique d'or, & une bande d'azur semée de fleurs de lys d'or, brochante sur le tout.

LATRE, à Tournai : écartelé au 1 d'argent, à une bande de sable, accompagnée de 3 lions de sinople, couronnés d'or, deux en chef & 1 en pointe, au 2 parti emmanché d'argent & de gueule de 10 pieces, & une bordure componnée d'or & d'azur, au 3 fascé d'argent & d'azur de 6 pieces, les fasces d'argent chargées de 6 fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1. au 4 d'argent, à une fasce vivrée de sable & sur le tout d'or, à 2 écussons d'azur, l'un au côté sénestre du chef, & l'autre en pointe, au franc quartier de gueule, chargé d'une molette d'or.

LATRE (de), en Angleterre : d'or à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys du champ, au franc canton de gueule, à une molette d'éperon d'or.

LAVAL, Nelle : d'or à la croix de gueule, chargée de 4 coquilles d'argent, & au milieu de la croix en cœur une fleur de lys d'or cantonnée de 6 alérions d'azur, qui est Montmorenci.

LAUBIÉ : d'azur à un dextrochere d'argent mouvant à sénestre, tenant un fifre d'or fleurdelisé de même aux deux bouts.

LAUDER OF BASS, en Angleterre : de gueule au griffon d'argent, dans un double trêcheur fleurdelisée de même, à deux anges pour support. Devise : *sub umbra alarum tuarum.*

LAVERDIN, en Tourraine : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LAVERNOT, lieutenant général & criminel en la sénéchaussée & présidial de Ponthieu, & intendant des affaires de la duchesse d'Angoulême : d'or à la ban-

de d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or.

LAUR, en Bearn : écartelé au 1 d'argent à une tour d'azur surmontée d'un croissant de gueule, au 2 & 3 de Laur, qui est d'argent, au pin de sinople cottoyé à dextre dans une étoile de . . . . . & à sénestre d'une onde de gueule, au 4 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lion de même brochant, & sur le tout coupé d'or & de gueule en chef au rameau de laurier de sinople mouvant du flanc sénestre de l'écu en pointe, au cœur d'or.

LAURIN, en Picardie : de gueule à une fasce ondée d'argent, chargée de deux autres fasces aussi ondées d'azur, & accompagnée en chef d'une étoile d'or à dextre & d'un croissant de même à sénestre, & en pointe d'une fleur de lys aussi d'or.

LAUZERTE, ville en Querci : parti au 1 de gueule à une croix trefflée d'argent, au 2 de gueule à trois tours couvertes en dôme, d'argent, croisées & maçonnées de sable jointes ensemble par un autre cœur d'argent, celle du milieu plus haute que les deux autres, & sous ce parti une campagne d'argent, chargée d'un lézard passant de sinople, à un chef d'azur brochant sur le tout, chargé de trois fleurs de lys d'or,

LEBUS, en Autriche : d'or à deux pertuisannes posées en sau toir & terminées à la pointe de deux fleurs de lys d'argent, surmontées d'une étoile de gueule à la bordure de même.

LEBZELPER, en Misnie : écartelé au 1 & 4 d'or au belier rampant de gueule, accorné & onglé d'azur, au 2 & 3, parti d'or & de sable, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

LEGG, comte d'Armouth, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'azur à la rencontre de cerf d'argent, au 2 d'argent à deux fasces de gueule, surmontées de 3 étoiles de même, au 3 d'argent au lion de sable, accompagné de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & un en pointe, support un lion couronné semé de fleurs de lys d'azur, & un cerf semé d'étoiles de gueule. Devise : *Gaudet tentamine virtus.*

LEDESMA, en Espagne : d'azur au sautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lys d'argent à la bordure d'azur chargée de 8 croissants d argent.

LEIGONI, à Clermont, en Auvergne : d'or à un arbre de sinople, entouré de flammes de gueule, sur une riviere d'azur, écartelé d'azur à une foi d'argent en fasce embrassant une colomne d'or supportée d'une fleur de lys d'argent.

LEIS, en Allemagne : d'or, au lion issant de gueule, coupé d'azur à la croisette d'or, surmontée d'une fleur de lys au pied nourri de même.

LELLIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 croissants adossés d'or, au 2 & 3 de gueule à 3 fleurs de lys d'argent.

L'ENFENT, au Maine : d'argent à la bande d'azur, accostée de deux fleurs de lys d'or.

LENNARD, en Angleterre, comte de Sussex : d'or à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LEONESSA, à Naples : de gueule à la croix d'argent, chargée d'une fleur de lys du champ, & cantonnée de quatre autres fleurs de lys d'or.

LEPINAY, en Poitou : de sinople, à une ancre d'or, accompa-

gnée de 2 bras d'argent paſſés en ſautoir ; les pointes coupées & ſeparées de leurs bras , & un tourteau de gueule en cœur brochant ſur l'ancre , & chargé d'une fleur de lys d'or.

LES ALLEMANDS, en Lorraine : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent ſur le tout.

LESCAILLE , à Briſack en Alſace : d'azur à un dextrochere de carnation armé d'or mouvant du flanc ſéneſtre , lequel tient un bonnet quarré de gueule, ſommé d'une fleur de lys d'or.

LESCAR. Le chapitre de l'égliſe cathédrale de Leſcar : de gueule à une fleur de lys d'argent, écartelé d'or à une croix d'azur.

LESCORIE (de), en Bretagne : d'azur à l'épée d'argent poſée en faſce, accompagnée de 3 fleurs de lys de même.

LESNE , en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'argent , accompagnée de 3 molettes d'éperon de même deux en chef & une en pointe.

LESNEVEN , ville en Bretagne : d'or à un lion de ſable lampaſſé & armé de gueule tenant de ſes deux pattes de devant une cornette ou guidon d'azur , chargé d'une fleur de lys d'or , le guidon attaché à un bâton de gueule.

LESPERONNIERE , à la Rochelle : écartelé au 1 & 4 d'argent , à 2 faſces de gueule , au 2 & 3 d'hermines , ſur le tout de gueule à une faſce dentelée d'argent , ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

LETTIER (le) , aux Sables en Poitou : d'argent à la croix le montant de gueule , & la traverſe d'azur chargée de 8 fleurs de lys d'or.

LEVEQUE , *Rogier* : d'azur au chevron d'or , accompagné en chef d'une fleur de lys , & d'une étoile de même , la fleur de lys adextrée, & en chef d'un lion auſſi d'or.

LEVESQUE , en Bretagne : de ſable au chef d'argent , chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LEVROUX, petite ville en Berri & fort ancienne : de gueule à un château d'argent poſé entre deux ponts-levis de même , & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LEUTTNER, en Tirol : de gueule à deux fleurs de lys d'or, chapé d'azur au lion d'or en pied , ſur un tertre de ſinople.

LEWENFELDT, en Autriche : de gueule à la bande de ſable chargée d'un lion d'or , paſſant ſur des drapeaux , la bande accoſtée de deux fleurs de lys d'argent , une en chef & une en pointe.

LEZAY - LUSIGNAN : burelé d'argent & d'azur , à la bordure de onze merlettes de gueule , au franc quartier de même , chargé d'une fleur de lys d'or , les merlettes ayant la tête & le col ſur l'azur , le reſte ſur l'argent.

LHELGENSTEIN , en Alſace : d'azur au chevron d'or , accompagné de trois fleurs de lys de même.

LIBANT , en Bretagne : d'argent à ſix fleurs de lys de gueule , 3 , 2 , 1. au chef de gueule , chargé de 3 fers de lances d'argent.

LIBERTAT , en Provence : coupé d'azur & de gueule , le 1 chargé d'une tour d'argent , accoſtée de 2 fleurs de lys d'or , & ſurmontée d'une troiſieme de même , le 2 chargé d'une croix paſſante d'or.

LIBOURNE. La ville de Libourne , en Guyenne : à un na-

vire d'argent flottant sur une mer ondée de même, les mâts supportants chacun une fleur de lys d'or.

LIBRAIRES (la communauté des) & imprimeurs de Paris 1722. écartelé au 1. & 4. les armes de l'université V. à 3 fleurs de lys, au 2 & 3, le vaisseau aux armes de la ville de Paris, le tout surmonté d'un chef semé de France.

LIEBENZELLER, en Alsace: parti d'or & d'argent à l'escarboucle de gueule fleurdelisée, le bâton du milieu est terminé en chef d'une étoile au lieu de fleurs de lys.

LIEBEUZELIEN, en Alsace: coupé d'argent & de gueule à l'escarboucle à 8 rais fleurdelisée d'or brochante sur le tout, celui du milieu du chef fini d'une étoile à 6 rais.

LIECHTENTHAL, en Allemagne: d'azur semé de fleurs de lys d'or, au crancelin de sinople posé en bande, brochant sur le tout.

LIECHTENSTEIN, abbaye en Allemagne: de gueule semé de fleurs de lys d'or.

LIEGEOIS, à Tournai: de gueule au chevron, accompagné en chef de 2 étoiles à 6 rais, & en pointe une fleur de lys, le tout d'or.

LIEPVRE (le), à Toul: d'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, surmontée d'une couronne de même, accostée de deux fleurs de lys aussi de même.

LIER, en Hollande: d'argent à trois fleurs de lys, au pied nourri de sable.

LIERCOURT: de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LIEVRE (le), en Normandie: de gueule, à une fleur de lys d'or, surmontée de deux croisettes de même.

LIGIERS, à Clermont en Auvergne: d'or à un alisier à deux branches posées en sautoir de sinople, au chef soudé d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LILGENFERLDT, en Allemagne: de sable au lion issant d'or, coupé d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

LILIENBERGER, en Allemagne, de gueule à trois fleurs de lys d'or, posées en fasce, au chef d'azur, chargé d'un lionceau d'or.

LILIENERON, en Holstein: écartelé au 1 & 4 d'or, à une demi-aigle de sable, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent, surmontée d'une couronne d'or.

LILIEN, en Autriche: d'azur à une fleur de lys d'argent.

LILLE, ville de Flandres: de gueule, à une fleur de lys d'argent.

LILLE-DIEU, en Normandie, abbaye, ordre des Prémontrés: d'azur, à une croix fleurdelisée d'or.

LIMOGES, ville capitale du Limosin, avec évêché suffragant de Bourges: de gueule à un buste de Saint Martin de carnation, vêtu & diadêmé d'or, accosté des lettres S. & M. à l'antique de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

LIMOGES (le chapitre de l'église cathédrale de): d'azur à cinq fleurs de lys d'or 3 & 2.

LIMOURS (de), chevalier de Malte en 1578. d'argent semé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueule.

LINAGE, originaire de Champagne: de gueule au sautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même.

LINCOLNE, ville d'Angleterre : d'argent à la croix de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

LINDAW, en Autriche, de gueule à la bande d'argent ; au chef d'une fleur de lys de gueule.

LINDEN. *Arnoul* Linden ; comte d'Archot, eut cinq fils dont l'aîné succédant à la comté d'Archot, conserva les armes pleines de la maison, qui sont : d'or à 3 fleurs de lys de sable.

Le deuxieme nommé Gerard, seigneur de Vuesemale, prit : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

Le troisieme *Godefroi*, baron de Rosselaire : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

Le quatrieme, *Henri*, seigneur de Riviere : d'argent à trois fleurs de lys de sable ; & le cinquieme & dernier ; *Jean*, seigneur de Schoonhaen : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LIPSEN ; en Franconie : d'azur parti d'argent à un buste de roi couronné, tenant de sa main droite une fleur de lys, de l'un en l'autre.

LIPSI, à Venise : d'or au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent ; supportant un sauvage naissant de carnation, la massue de sable sur l'épaule.

LISSE, en Hollande : d'or à la croix ancrée de gueule, chargée d'un écusson d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.

LIVRÉ (de), en Bretagne : de gueule ; à la fleur de lys d'or ; surmontée de deux croisettes d'argent.

LIZIEUX, évêché, en Normandie : d'azur à une crosse d'or posée en pal, accostée de 2 fleurs de lys de même.

LOISELENCH (*Pierre* de), natif de la Pouille, au royaume de Naples, chancelier de France en 1067. abbé de Saint Germain des Prés en 1078. & mort en 1082. portoit : écartelé au 1 & 4 semé de France à un écusson d'azur, chargé de 3 besans d'argent, au 2 & 3 d'argent au bœuf furieux de gueule, onglé, accolé, & accorné de sable.

LOLIN, à Venise : losangé d'or & de gueule ; au chef d'argent, chargé d'une fleur de lys de gueule.

LOMBARD, secrétaire des commandemens de Monsieur frere du roi Louis XIV. d'argent au chevron de gueule ; accompagné de trois fleurs de lys de sable, au chef de gueule.

LOMBARD, seigneur de Millery en Bourgogne : d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de sable ; au chef d'azur.

LOMMIS ; en Suisse : d'azur à deux bandes d'or, accompagnées au canton sénestre d'une fleur de lys de même posée en barre.

LONGPONT, abbaye royale au duché de Valois, ordre de cîteaux : d'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable, sur des ondes au naturel, & 2 fleurs de lys d'or rangées en chef.

LONGUEVILLE, marquis de Haucourt ; écartelé au 1. & 4. d'Orléans. Longueville, au bâton racourci d'argent ; au 2 & 3 d'argent, semé de trefles de sinople ; à 2 oiseaux affrontés de même, surmontés de deux T. de gueule ; sur le tout de Prestreval, qui est d'argent à la bande de gueule, chargée de 3 besans d'or.

LONLAY DE LIGNIERES : d'argent, à trois porcelets de sable 2 & 1. à la fleur de lys de gueule en abîme.

LORBERRN, en Franconie :

de gueule à cinq fleurs de lys d'argent posées 3 & 2.

LORGUES. La ville de Lorgues en Provence, diocèse de Fréjus : de gueule à un lion d'or & un chien d'argent, affrontés & supportant de leurs pattes de devant une fleur de lys d'or, & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

LORRAINE, duc Daumale, (*Claude* de), pair & grand Veneur de France, chevalier de l'ordre du roi, tué au siége de la Rochelle, le 14 Mars 1573. écartelé au 1 & 4 de Lorraine-Guise, au 2 & 3 de Bourbon.

LORRAINE, duché réuni à la couronne de France, en 1737. parti de 3 coupé d'un, au 1 quartier fascé d'argent & de gueule de 8 pieces qui font 4 quartiers en chef, & 4 en pointe, qui est de Hongrie; au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueule, qui est d'Anjou Sicile ; au 3 d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes de même, pour Jérusalem ; au 4 d'or, à 4 pals de gueule, qui est d'Arragon ; au 5 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule qui est d'Anjou ; au 6 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de Gueldres ; au 7 d'or au lion de sable couronné, armé & lampassé de gueule qui est Juliers ; au 8 d'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même, qui est de Bar, sur le tout d'or à la bande de gueule, chargé de 3 alérions d'argent qui est de Lorraine.

LORT, en Languedoc : de sable à une croix ancrée de gueule, chargée d'une fleur de lys de gueule, le tout soutenu par deux lévriers d'argent accollés de gueule.

LOTZKY, en Silésie : de sable à 3 poissons d'or, pendus à un filet de même, mouvant du chef, accosté de deux fleurs de lys de même posées aux cantons.

LOUBES, à Tours : losangé d'or & d'azur, écartelé d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur posées en orle.

LOURDE, petite ville de France dans le Bigorre en Gascogne : d'argent à 3 tours d'azur, maçonnées de sable, surmontées chacune d'une croix de sable fleurdelisée, celle du milieu plus grande que les autres, & surmontée d'un aigle tenant dans son bec une truite, & en pointe une fleur de lys d'azur.

LOUVIERS, ville de Tourraine : d'or à deux loups de sable passans l'un sur l'autre, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LOYSA, en Espagne : d'azur à 5 roses de gueule 2, 2, & 1, à la bordure d'azur, chargée de 6 fleurs de lys d'or, mouvantes des flancs du chef, & de la pointe 2, 2, 2.

LOZIER : d'or à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LUDOVICI. *Nicolas* Ludovici, Bolonois, cardinal, archevêque de Bologne en 1645. parti de Pamphilio & de gueule, à 3 pals, retrait d'or.

LUGO, en Espagne : porte la croix d'Alcantara, fleuronnée d'or, remplie de sinople, & anglée de 4 épics d'or.

LUITFRIDT, patricien d'Ausbourg : d'argent à une fleur de lys de gueule.

LULLIÉ, à Lyon : d'or, embassé d'azur à séneſtre, l'or chargé d'un lion de gueule, l'azur

d'une étoile d'or, & d'un croissant d'argent, parti de gueule, à une fasce d'argent, chargée d'un carreau d'azur, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

LUMAGNE, originaire des Grisons : de gueule à 3 colimaçons d'argent posés 2 & 1, au chef d'azur bordé d'argent, chargé d'une fleur de lys d'or, par concession du roi Louis XIII. du premier Juin 1624. dont un chanoine de Lyon en 1697.

LUNDIN-OF-THAC-ILK, en Angleterre : d'or au lion de gueule dans un double trêcheur fleurdelisé de même ; à la bordure componnée d'argent, & d'azur ; deux lions pour support, & pour cimier, un lion issant de gueule tenant de la patte droite une épée d'argent, & de la gauche, une grenade. Devise : *Dei Deo sum quod sum.*

LUR : de gueule à trois croissants d'argent ; au chef d'or, écartelé d'or à la fasce de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur.

P. Ma. p. 190. 198.

LURE, ville du comté de Bourgogne : de gueule, à 3 tours d'argent, maçonnées de sable, ouvertes de gueule sur un tertre d'argent, surmontées de trois fleurs de lys de même.

LUZEAU, en Bretagne : d'azur, à la double fleur de lys d'argent, surmontée de deux mouchetures d'hermines de même.

LUZIEAU. *André* Luzieau, auditeur des comptes en Bretagne : d'azur à deux fleurs de lys d'argent jointes, l'une versée, & toutes deux aux pieds perdus, & en chef deux mouchetures d'hermines d'argent.

LUZIEAU. *Claude* Luzieau, en Bretagne, auditeur des comptes : d'azur à deux fleurs de lys d'argent jointes, l'une versée & toutes deux aux pieds perdus, accompagnées de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

LYON, ville de France : de gueule à un lion d'argent au chef cousu de France.

LYON, comte de Strathmore, en Angleterre : d'argent au lion d'azur dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, support une licorne & un lion. Devise : *In te, domine, speravi.*

LYON (de) : d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à une tête de léopard de même.

LYONS (des), à S. Omer : d'argent à quatre lions de sable ; armés, lampassés de gueule, écartelé d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

LYS (du) en Nivernois : d'azur à 3 chiens courants l'un sur l'autre d'or, surmontés d'une fleur de lys d'argent.

Par déclaration du roi Louis XIII. donnée à Paris le 25 Octobre 1612. registrée le 18 Décembre suivant, ce prince permit à *Charles* du Lys, avocat général en la cour des aides de Paris, & à *Luc* du Lys, sieur de Resne-Moulin, secrétaire du roi, issus de *Pierre* d'Arc, dit du Lys, frere de *Jeanne* d'Arc, dite la pucelle d'Orléans, d'ajouter à leurs armes une fleur de lys d'or.

LYS (de), seigneur de Beaucé en Bretagne : de gueule à la fasce d'argent, chargée de quatre mouchetures d'hermines, surmontée de deux fleurs de lys d'argent : dont un chevalier de Malte en 1664.

MACHTOLFF. V. MALMHEIM, en Allemagne : d'azur à la bande d'or chargée de trois besans d'argent & accostée de 6 fleurs de lys d'or 3 en chef & 3 en pointe.

MACHIF, en Allemagne : d'argent à dix fleurs de lys de gueule posées 3, 2, 3, 2.

MACQUART, en Lorraine, descendant par les femmes de *Catherine* du Lys, fille de *Pierre* d'Arc dit du Lys, frere de *Jeanne* d'Arc, connue sous le nom de la pucelle d'Orléans : d'argent à une épée d'azur posée en pal, la pointe en haut, couronnée d'une couronne d'azur, & accostée de deux fleurs de lys d'or, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

MAEULAN. *Vincent* Maeulan, Cardinal Florentin en 1641, Jacobin : de gueule au lion d'or, tenant une rose d'argent, au chef cousu de France.

MAGIOCCA, à Gênes : d'azur à une foi d'argent en fasce, habillée d'or, supportant une fleur de lys d'or en chef, & 3 étoiles à six rais de même.

MAGNY, ville du Vexin-François, dans le gouvernement de l'Isle de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or posées 2 & 1, parti d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois croixancrées de même, & sur le tout d'or à une salamandre de gueule.

MAGNY, en Normandie : de gueule à la rose d'argent, tigée & feuillée de sinople, accompagnée de deux fleurs de lys, parti d'or & d'argent, un croissant d'or en pointe de l'écu.

MAGNY. *Anne* de Magny, veuve de *Robert* de Godefroi, écuyer sieur de Dinfville : d'azur à une branche de laurier d'or, soutenue d'un croissant de même, accompagné en chef de deux fleurs de lys aussi d'or, au chef d'argent.

MAGIOLA, à Gênes : d'azur au lion couronné, tenant une fleur de lys d'or, la bande d'argent brochante, chargée d'un pampre de vigne de sinople.

MAHAUD, de Melun : d'azur au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule.

MAHEU, en Normandie : d'azur à une fasce d'or, accompagnée au chef de deux croix fleurdelisées de même, & en pointe une rose d'argent.

MAHUET, à Metz en Lorraine : d'azur à une tour d'argent, surmontée d'une croix fleurdelisée & accostée de deux autres croix de même, écartelé d'azur à 3 besans d'or, au chef d'argent, chargé d'un léopard de gueule.

MAHUN, comte de Sommerset en Angleterre : de gueule à la manche mal taillée d'hermines, à une fleur de lys d'or mise au franc canton.

MAHUS, en Alsace : diapré d'or à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

MAIGNY, écuyer : de gueule à six fleurs de lys d'argent en chef & une rose de 5 feuilles d'or tigée & feuillée de sinople, mou-

vante d'un croiſſant d'argent en pointe.

MAILLARD : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée de ſix merlettes de ſable en orle. Pr. de Malte p. 116.

MAILLASSON, en Poitou : d'azur à deux branches tigées par le pied de trois racines, & fleurdeliſées d'argent par le haut, en ſautoir.

MAILLOT, en Normandie : de gueule à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

MAINE (le), province de France : d'or à la croix de gueule chargée en chef d'une clef d'argent & de trois flambeaux d'égliſe de même, 2 en flanc & 1 en pointe, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MAINE (le), province de France : ſemé de France, à la bordure de gueule, briſé au franc canton de pourpre, au lion d'argent.

MAINE. *Eleonor* du Maine, comte du Bourg, maréchal de France en 1724. de gueule à la fleur de lys d'or.

MAINE (le), province : d'argent à 2 canons de ſable paſſés en ſautoir, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MAINGRE (le), de Provence : d'argent à une aigle à deux têtes de gueule, membrée & becquée d'azur, & chargée en cœur d'une fleur de lys d'or, & de cette deviſe : *In altis habito*.

MAINGRE (le), dit Boucicault, maréchal de France : d'argent à l'aigle éployée de ſable, parée de gueule, briſée ſur l'aile droite d'une fleur de lys d'or.

MAIR, en Autriche : coupé d'or & de gueule, à trois fleurs de lys mal ordonnées de l'un en l'autre.

MAITRE (le), ſieur Dumoulin, en Normandie : de ſable à 3 faſces d'argent, une fleur de lys de même brochante ſur le tout.

MAITRE (le), en Normandie : écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 faſces d'or, au 2 & 3 d'or à un écuſſon de gueule, ſur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un barbeau renverſé ſur le dos auſſi d'or.

MAITRE (le), à Metz en Lorraine : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or en chef, & en pointe une fleur de lys d'argent, ſoutenue d'un croiſſant de même.

MAITRE (le), originaire de Provence : d'azur à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueule, & accompagnée de 2 fleurs de lys d'or, 1 en chef & 1 en pointe.

MAITRE (le grand) de la maiſon du roi a deux bâtons de vermeil doré dont les bouts ſont terminés par une couronne fermée & fleurdéliſée, paſſés en ſautoir derriere l'écu.

MAIZIERE. Abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèſe de Châlons ſur Saône : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un écuſſon bandé d'or & d'azur de 6 pieces, bordé de gueule.

MALAPERTE, abbé de Marchiennes en Flandres : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent à la bordure componnée d'or & de gueule.

MALDACHINY, cardinal en 1647. parti de Pamphilio, au 2 d'azur à trois étoiles d'or, 1 & 2,

coupé, crênelé d'argent, maçonné de sable.

MALDONADO, en Espagne : de gueule à cinq fleurs de lys d'or en sautoir.

MALENFANT. *Antoine de* Malenfant de Preissac, chevalier de Malte en 1612, écartelé au 1 & 4 à une aigle éployée d'argent, au 2 & 3 de gueule, à 3 fasces vivrées d'argent, à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, brochante sur le tout.

MALETESTE, à Dijon : tiercé en fasce, au 1 d'azur à une fleur de lys d'or, au 2 d'or, au 3 de gueule à un croissant d'argent.

MALEVENDE : d'azur à une fleur de lys d'or, à 2 cantons d'argent, à la pointe coupée de même.

MAMYE, en Alsace : écartelé au 1 d'azur au lion d'or, lié de gueule à une fasce aussi d'or brochante sur le tout, au 2 d'or à un arbre de sinople sur une terrasse de même, supportée par deux griffons, coupé de gueule, & de sable, au 3 d'argent, à une levrette courante en bande de sable, accollée & brochée d'or, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, sur le tout de gueule à un chien passant la tête contournée d'argent, accollée de gueule & boucle d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles, à six rais d'or.

MANDONS, en Bourbonnois : d'azur au chevron d'or, surmonté d'une fleur de lys au pied fiché d'or, le chevron accompagné de 3 roses d'argent.

MANESSIER, seigneur de Maison en Picardie : d'argent à la bande de sable, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de trois hures de sanglier de sable, 2 au canton séneſtre & 1 au canton dextre, écartelé d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre soleils de gueule.

MAUGIN, en Lorraine : tiercé en pal, au 1 d'azur à trois feuilles d'argent, les deux du chef affrontées, & accostant une étoile d'or, au 2 de sable à deux aigles d'or, l'une sur l'autre, au 3 de gueule à 2 fleurs de lys d'or l'une sur l'autre.

MANNERS, duc de Rutland en Angleterre : d'or à deux fasces d'azur, surmontées d'une fasce, écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule au léopard d'or, deux licornes pour support, la couronne surmontée d'un Paon rouant. Devise ; *Pour y parvenir.*

MANNOVIS, comte de Rutland : d'or à deux fasces d'azur, au chef écartelé d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & de gueule à trois lions d'or.

MANS. Le chapitre royal de la Sainte Chapelle du Gue-Manny de la ville du Mans : d'azur à une Sainte Vierge, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

MANS. Le chapitre de l'abbaye royale & collégiale de S. Pierre de la Cour du Mans : d'azur à 2 clefs adossées & passées en sautoir d'argent, surmontées d'une fleur de lys d'or.

MANS (du), le chapitre de l'église cathédrale : d'azur semé alternativement de fleurs de lys d'or, & de clefs d'argent.

MANS (du). L'abbaye de la Coutance : d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti de gueule à 3 léopards d'or.

MANUEL : pallé d'argent & de gueule de 6 pieces, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

MARALVER de la Pausse,

chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem : d'azur à la croix d'argent alaisée & fleurdelisée d'or.

MARCAY, à Orléans : d'azur à sept fleurs de lys d'argent en orle 2, 2, 2, & 1.

MARCAY (de), sieur de Froumanteau à laChâtre d'azur semé de fleurs de lys d'argent.

MARCÉ, à Orléans, d'or semé de fleurs de lys de gueule.

Le même de la généralité de Caen : fretté d'or & de gueule de 6 pieces, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.

MARCEL : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

Pr. de Malte de Champagne p. 36.

MARCEL DE BOUQUEVAL : d'argent à la croix patriarchale de sable, écartelé d'or, à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

MARCEL DE BOUQUEVAL, à Rouen : d'argent à la croix de Lorraine de sable, écartelé d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

MARCHANDS. La communauté des marchands de Strasbourg : de gueule à une fleur de lys d'argent.

MARCHE, province de France : semé de France à la cottice de gueule, chargée de 3 lionceaux d'argent.

Un maréchal de France porte : deux bâtons d'azur semés de fleurs de lys d'or, passés en sautoir derriere l'écu de ses armes.

MARCHE-NOIR, à Vendôme : d'azur à la fasce d'or, chargée de 3 roses de gueule accompagnées de 2 fleurs de lys d'or, écartelé des armes de la ville de Blois.

MARCHIENES. Abbaye en Flandres, près de Valenciennes : d'or à l'escarboucle fleurdelisée de sable.

MARCO, en Allemagne : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses de gueule, & en pointe d'une fleur de lys de même.

MARCOL : d'argent à la double croix de sable, écartelé d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

MARCOUX, en Languedoc, & en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 de gueule, à trois épics de froment d'or, mis en fasce sur un coupé d'azur à la hache d'argent mise en pal qui est de Marcoux, au 2 & 3 d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, qui est du Boys.

MARDAON. *Nicole* Mardaon, de gueule à une fleur de lys d'argent.

MARDONADE, à Cambrai : de gueule de 5 fleurs de lys d'or en sautoir.

MARÉCHAL, en Normandie : d'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'une aigle naissante à deux têtes aussi d'azur, & en pointe d'une fleur de lys de même.

MARES DE BELLEFOSSE (des) : écartelé au 1 de gueule à la fleur de lys d'or, au 2 de Montmorenci-Laval, au 3 d'azur à 3 colombes d'or, au 4 de gueule, à 3 molettes d'éperon d'or, sur le tout d'azur à trois croissants d'argent.

MARESCOLI, en Italie : écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueule, au 2 & 3 fascé d'argent & de gueule de six pieces au léopard de sable brochant, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

MARGERET, grand audiencier de France : d'argent à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, accompagnée de trois têtes de léopard de sable, lampassées de gueule.

MARINEL, en Normandie : d'azur au lion issant d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

MARIGNANE, en Provence : d'or à deux pins de sinople passés en sautoir, fruités d'argent au chef d'azur, chargé de sept fleurs de lys d'argent 3, 3, 1.

MARION, seigneur de Kerhuel en Bretagne, d'argent à 3 fleurs de lys de gueule 2 & 1, ou d'azur à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1.

MARLE. La ville de Marle : d'azur à 3 tours d'or en fasce, celle du milieu surmontée d'une fleur de lys d'argent.

MARMANDE, ville du Bazadois en Guyenne : de gueule à 3 tours crênelées d'argent, maçonnées de sable, en croix, & confrontées en cœur par leurs pieds entre lesquels est posée une croix potencée aussi d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même, & au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

MARPACH, en Suabe : parti de gueule & d'argent, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MARON DE PISANY, à Bordeaux, écartelé au 1 & 4 d'azur à une croix ondée d'argent, accompagnée de trois pelous de chataigne d'or, au 2 & 3 de gueule à trois fasces ondées d'argent à l'écusson d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, brochant sur la deuxieme fasce.

MARSAY, à Chinon en Anjou : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

MARS-BODIN, à Rennes en Bretagne : d'or à une fasce de gueule, chargée d'une autre, échiquetée d'or & d'azur, à l'aigle naissante de gueule, au chef couronné, & becquée de gueule, chargée sur la poitrine d'une fleur de lys d'or.

MARSILLE, en Picardie : d'argent au chevron de gueule, chargé sur la pointe d'une fleur de lys d'argent, & accompagné de trois éperons de sable 2 & 1.

MARTIGNÉ, en Bretagne : semé de France au lion d'or.

MARTIGNIERE : d'azur à la bande d'argent, chargée d'un lion & de deux fleurs de lys de gueule.

MARTIGNIERE (la), en Dauphiné : vairé de cinq traits à une fleur de lys d'or en cœur.

MARTIN, capitaine de marine, annobli par le roi Louis XIII. de sinople à l'écu en abisme de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or, accompagné de deux mains fermées d'argent, & en pointe de deux marteaux de même, le tout surmonté d'un bâton d'or, issant du chef posé en pal, & en pointe une ancre aussi d'or.

MARTINELLI, à Venise : coupé en chef d'azur, à une fleur de lys d'argent, surmontée de deux molettes d'éperon de même, & en pointe, d'argent à la fasce de gueule, & sur le tout une colomne d'argent posée en bande.

MARTOIS : de gueule semé de croisettes d'or à trois fleurs de lys de même.

MARTRE, bourg de France dans le diocese de Comminges : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

MARSELIERE : d'or à la fasce d'hermines, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur posées 2 & 1.

MARSELIERE : de sable à 3

fleurs de lys d'argent.

MARSELIERE (de la) : de sable à cinq fleurs de lys d'argent posées en sautoir.

MASAY, généralité de Tours : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

MASCAL, en Angleterre : de sable à 6 fleurs de lys d'or, à la bordure endentée d'argenr.

MASCRANY, à Lyon, & à Paris, dont un chevalier de Malte en 1640. de gueule à 3 fasces vivrées d'argent, celle du milieu chargée d'un écusson d'azur à une fleur de lys d'or (*a*), au chef cousu d'azur chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accostée à dextre d'une clef, & à sénestre d'un casque en profil de même.

MASMINES (de), en Flandres : de gueule au lion d'or, brisé à la poitrine d'une fleur de lys de gueule.

MASSOUGNE, à Mauleon en Poitou : d'argent à 3 fasces de gueule dont deux sont chargées de 3 têtes de couleuvre d'argent, couronnées d'or, & la troisieme de 3 coquilles d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MAUBOURGUET, ville en Languedoc : écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'or à 3 Renards d'azur.

MAUCHEVALIER : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, accostée de 6 merlettes de sable.

MAUCLAIR, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem : d'azur au chevron d'argent, chargé sur la pointe d'un croissant de gueule, la pointe en haut, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 en chef & 1 en pointe.

MAUGIS : de sable au lion d'or armé, couronné & lampassé d'argent, une orle de 4 fleurs de lys d'or.

MAULLAY (de), écuyer, sieur de la Loire, généralité de Paris : de sable à une fleur de lys d'or adextrée, & une croix ancrée d'argent rangée en fasce.

MAUNY, en Bretagne : d'hermines papelonné de gueule au franc quartier de sable, chargé d'une demi-fleur de lys d'argent défaillante à sénestre.

MAUPAS, du Four, (*Henri*) évêque & seigneur du Puis, comte de Velai, &c. écartelé au 1 d'or au double trècheur de sinople, fleurdelisé, contre-fleurdelisé de même, à la croix de Saint André de gueule sur le tout, qui est de Bossu-Longueval; au 2 d'argent à la croix ancrée de sable, chargée d'une coquille d'or, qui est de Moulin; au 3 d'or, au lion d'azur, qui est de Roussy; au 4 d'or à 2 masses d'armes de sable passées en sautoir, liées de gueule par en bas, qui est de Gondi, & sur le tout de gueule à un griffon d'or, qui est de Maupas du Four.

MAURICE, à Verdun en Lorraine : écartelé au 1 d'azur au chevron abaissé d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même posées 1 & 2, en pointe une rose aussi d'or; au 2 de sable à 2 aigles l'une sur l'autre d'or; au 3 de gueule à 3 fleurs de lys d'or l'une

(a) *Par concession du roi Louis XIII. du 12 Juin 1635. il se rencontre trois autres concessions, l'aigle est d'un empereur, la clef est d'un pape, & le casque du duc de Milan, V. hist. des maîtres des requêtes M. N.* 50.

sur l'autre ; au 4 d'azur à 3 feuilles d'argent emmanchées d'or, les deux du chef confrontées & accostant une étoile aussi d'or.

MANSTERLINGEN, au Pays-Bas du Rhin, porte : de menu vair au chef abaissé de sable, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

MAUVIE, seigneur de Carsé, ressort de Rennes en Bretagne : de gueule, semé d'hermines d'argent, au canton de sable, à la demi-fleur de lys d'argent.

MAYENNE, sorti des ducs de Guise : écartelé au 1 & 4 grands quartiers de Lorraine-Guise, au 2 & 3 grands quartiers, contre-écartelé au 1 & 4 petits quartiers de France, à la bordure engrêlée d'or & de gueule, au 2 & 3 petits quartiers d'azur à une aigle d'argent, couronnée, becquée, & membrée d'or, qui est Ferrare.

MAYENNE : de gueule au chef d'argent à l'escarboucle pommetée, & fleurdelisée d'or sur le tout.

MAYENFELS, en Allemagne : d'argent semé de fleurs de lys de gueule, à la bande d'or brochante sur le tout, chargée de trois bouterolles de sable.

MAYENTHAL, en Allemagne : de gueule à la croix d'or, cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois de chaque canton, 2 & 1.

MAYER, de Bourgogne ancienne : d'argent à une fleur de lys d'azur.

MAYER, en Allemagne : d'or à un fer de pique d'azur, coupé d'azur à la fleur de lys d'or.

MAYERN, en Autriche : de gueule à une fleur de lys d'argent.

MAZAMET, ville en Languedoc : d'azur au coq d'or, crêté & barbé de gueule, surmonté de 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1.

MEACONE (*Claude* de), commissaire d'artillerie à Gravelines : d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de 10 fleurs de lys de sable posées en orle.

MEAUFFE, en Normandie : de sinople, à trois fleurs de lys d'or.

MEAULNE, seigneur de la Tribaudiere en Anjou : d'argent semé de fleurs de lys de sable à la bande fuselée de gueule, brochante sur le tout.

MEAUNE, en Tourraine : d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys de sable posées en orle, 3 en chef & 3 en pointe.

MEAUNE (de), à Rennes en Bretagne : d'argent à la bande fuselée de gueule, accompagnée de sept fleurs de lys de sable, une en chef, 3 en bande, 3 en pointe 2 & 1.

MEAUX. Le chapitre de l'église cathédrale de Meaux : d'azur à trois fleurs de lys d'or, écartelé de gueule à un chandelier d'église d'or.

MEAUX, ville avec évêché : parti de gueule & de sinople, un grand III. à l'antique d'or brochant sur le tout, au chef d'azur semé de France.

MEAUX. *Pierre-Eugene* de Meaux, Légat en France, par Alexandre III. en 1165. d'azur à un chandelier d'or, écartelé de sinople à la fleur de lys d'or.

MECKER. V. Balgheim, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, coupé d'azur, au 2 & 3 d'azur à 2 fleurs de lys d'or, sur un tertre de gueule, coupé d'or.

MECQUENEN, à Réthel en Champagne, chevalier, seigneur de Mezandel & de Savigny : d'azur à deux supports fleurdelisés d'or, passés en sautoir.

MEDICIS, grand duc de Toscane, porte : d'or à cinq tourteaux de gueule posés 2. 2. & 1. & surmontés en chef d'un autre tourteau plus grand d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Louis XI. par lettres du mois de Mai 1465. permit à *Pierre* de Medicis II. du nom, duc de Florence, & à sa posterité de porter trois fleurs de lys d'or au champ d'azur dans leurs armoiries, ce qui a donné lieu au changement du 6. tourteau qui étoit anciennement de gueule.

Les chroniques de la maison de Medicis portent que les cinq tourteaux furent pris pour armoiries de cette maison en représentation des cinq boules qui étoient à la massue du geant Muel, qui fut tué par *Evrard* de Medicis, chevalier suivant la cour de Charlemagne en la guerre contre les Lombards, après avoir paré avec son écu doré le coup qu'il lui porta d'une massue d'où pendoit cinq boules encore sanglantes du sang humain, dont les marques demeurerent empreintes & furent conservées par ses descendants comme de glorieux trophées.

MEDINA-CELI (*Gaston* de la Cerda I. du nom, comte de) : écartelé au 1. & 4. parti de Castille & de Leon, au 2. & 3. de France à cause de Blanche de France, fille du roi S. Louis.

MEDINE, en Normandie : écartelé en sautoir au 1. d'azur à la fleur de lys d'or, au 2. d'argent à un arbre de sinople sur un tertre de même, sur le tout un renard passant de gueule, au 3. & 4. d'argent à deux lions affrontés de sable.

MÉES (les), ville de Provence : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. au chef d'argent chargé de 3. roses de gueule.

MEGRET, à Civrai en Poitou : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton d'argent brochant sur la premiere & la troisiéme.

MEHUN, sur Yerre, ville dans le Berri, diocèse de Bourges : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. un franc canton de gueule brochant sur la premiere fleur de lys.

MEICHSEN, en Autriche : d'or, parti d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MEILLET (du), fleur de Malbor : d'azur à la croix pattée d'argent & une fleur de lys d'or au deuxieme canton.

MELEVENDE : d'azur à une fleur de lys d'or à deux cantons d'argent, à la pointe coupée de même.

MELICOURT : d'argent à la fleur de lys de sable, à la bordure dentelée de même.

Pr. de Malte p. 115. verso.

MENDE, le chapitre de l'église cathédrale de Mende, évêché suffragant d'Albi : d'or à trois pals de gueule & un chef de sable chargé de trois fleurs de lys d'or.

MENESES, comte de Cantanahede, en Portugal : écartelé de Portugal, brisé d'un filet de sable en barre, au 2. & 3. d'or à cinq fleurs de lys d'azur en sautoir, sur le tout d'or plein.

MER, à Rennes en Bretagne : de gueule à un calice d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

MERCIER (le), mari de la nourrice du roi Louis XV. d'or, à deux dauphins adossés d'azur crêtés de gueule, coupé d'azur à une couronne de France fermée d'or, surmontée de deux fleurs de lys de même.

MERCIERS, la communauté des marchands Merciers, à Paris:

de sinople à trois navires d'argent le pavillon au grand mât d'azur à trois fleurs de lys d'or, & en chef une nuée d'argent enfermant un soleil d'or sur azur.

MERCKEL, à Strasbourg : d'or à deux fleurs de lys de gueule l'une sur l'autre, & une plume d'azur en fasce arrondie.

MERCKLIN. *Voyez* Schevereldt, en Allemagne : d'azur à la croix ancrée d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

MERCI : d'or à la croix d'azur, l'écusson couronné d'une couronne de huit fleurs de lys d'or.

MERCI (Ordre de la) : semé de France à l'écu d'azur chargé d'une croix pattée d'argent.

MERDI (le), en Bretagne : écartelé au 1. d'argent à une fleur de lys de gueule, au 2. de gueule à une fleur de lys d'argent, au 3. de gueule, au 4. d'argent, à une fleur de lys brochante sur ces deux derniers quartiers de l'un en l'autre.

MERDI (le), seigneur de Quilien ressort de Lannion & S. Brieux : de gueule à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

MERLIORI, en Italie : d'azur au navire d'or, équipé de sept voiles d'argent, pavillon & banniere de gueule sur une mer d'argent, au chef d'or chargé d'un lion passant, tenant de la patte droite une fleur de lys de gueule.

MERODE, le comte de Merode & marquis de Westerloo, en Allemagne : écartelé au 1. de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2. & 1. au 2. de gueule au lion d'argent couronné d'or, l'écu semé de billettes d'argent, au 3. d'or à sept losanges de gueule 3. 3. & 1. au 4. d'or à trois fasces ou urelles de gueule, la pointe de écu en triangle au lion couronné d'or sur la premiere partition, & sur la seconde un sautoir d'or cantonné de quatre forces ou gros ciseaux, sur le tout d'or à quatre pals de gueule à la bordure engrêlée d'azur.

MERTONS, à Lille en Flandres : d'azur à trois fleurs de lys d'argent au franc quartier séneftré de gueule enfermé dans une écare d'or au lion de même, l'écu bordé aussi de même.

MESMIN, sieur du Mesnil : d'azur à la croix componnée d'argent & de gueule, chargée en cœur d'une croisette d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

MESLIGNI, à Toul en Lorraine : coupé le 1. d'azur à deux épées d'argent garnies d'or en sautoir accompagnées de quatre fers de piques d'argent, parti de gueule à une fleur de lys d'or soutenue d'un croissant de même, tiercé d'or à une croix ancrée de sable marquée de cinq stigmates de gueule, au 2. losangé d'argent & de gueule, parti d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux rencontres de beliers de même & en pointe une tête de Maure au naturel tortillée d'argent au chef d'or.

MESNIL : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir.

Pr. de Malte p. 83. 84. 104.

MESSERER. *Voyez* Uben, en Autriche : écartelé au 1. & 4. d'argent à la fasce de gueule accompagnée de trois fleurs de lys d'azur, 2. en chef & 1. en pointe, au 2. & 3. d'or au lion de gueule.

MESSINES (la ville de) : d'azur, à une fleur de lys à l'antique d'argent.

MESSINES (l'abbaye de), à Furnes : gironné d'or & d'azur de

douze piéces, à un petit écusson de gueule en abisme, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or. 2. & 1.

MESTRE (le) de camp général de la cavalerie, met quatre cornettes aux armes de France, deux à chaque côté de ses armes.

METAIER (le), à S. Brieux, en Bretagne : d'azur à une croix engrelée d'or cantonnée de quatre fleurs de lys d'argent.

MEVERLT, en Allemagne : de gueule, à la fleur de lys d'argent, coupé d'argent, maçonné de sable.

MEUN : d'azur, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de sable.

MEUN (*Jacques* de), fils naturel de Philippe I. roi de France, & de Bertrude, ou Bertrande de Montfort, comtesse d'Anjou, portoit : semé de France au franc canton de gueule : ce *Jacques* de Meun fut aussi seigneur de Montleheri.

MEUSINGER, en Allemagne : d'or, parti de sable à un homme à mi-corps habillé à l'Allemande, coupé d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

MEYLACH, à Brisack en Alsace : d'azur à une fleur de lys d'or.

MEYRE (de), à Gand : de sinople à trois fleurs de lys d'argent.

MEYERERVON, envoyé de Dannemarck : écartelé au 1. & 4. de gueule à une tête de licorne d'argent, au 2. & 3. d'azur à une couronne d'or traversée en pal d'une fleur de lys double de même.

MEZIN (la ville de), en Guyenne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. avec cette inscription autour : *La ville de Megin.*

MEZINGEN, en Allemagne : d'argent au cerf contourné, & courant, de gueule, accompagné de deux fleurs de lys d'azur en chef & d'un trefle en pointe.

MICHALLIS : d'or à la fasce d'azur chargée d'une croix fleurdelisée au pied fiché d'argent, & accompagnée de trois sempervives de sinople à la bordure engrêlée de gueule.

MICHON LAPLISSE : d'azur à 3. besans d'argent & une fleur de lys en abisme.

MIDON, en Normandie : d'azur à la croix fleurdelisée d'or accompagnée de 4. roses d'argent.

MIESTRE, à Lille : de sinople à une fleur crênelée d'or, & accompagnée en pointe d'une fleur de lys de même.

MIGACYS, en Allemagne : de sable, écartelé d'argent, à la bande sur le tout chargée de trois fleurs de lys d'or, posées en bande.

MIKHUSCH. *Voyez* Buchberg, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à 3. fleurs de lys d'argent, au 2. & 3. fascé de gueule & d'argent.

MILAN (la ville de), en Languedoc : d'or à quatre pals de gueule à la bande d'azur brochante au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MILAN (*Jean* Galeas duc de), auquel Charles VI. permit d'écarteler ses armes de celles de France, par lettres du 10. Mars 1432. portoit : au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de Milan qui est d'argent à une givre d'azur couronnée d'or, posée en pal, à l'enfant issant de gueule. Les successeurs de Galeas, n'ont plus écartelé de France.

MILET, chanoine de Verdun : tiercé en pal au 1. d'azur à 3. faucilles d'argent, les deux du chef

affrontées,entr'elles une étoile d'or, au 2. de sable à 3. aigles d'or, au 3. de gueule à 2. fleurs de lys d'or.

MIOSSENS (marquis de), de France: écartelé de gueule.

MIRABEL, en Limousin: d'azur, à 3. miroirs ovales d'argent bordés d'or, 2. & 1. à une fleur de lys de même en cœur.

MIRAL, chevalier de Saint Lazare: écartelé au 1. d'or, à une fleur de lys d'azur, au 2. d'azur à une levrette courante d'or, au 3. d'azur à 2. chevrons d'or, au 4. d'or à 3. branches de laurier sur une terrasse de sinople.

MIRANDA, en Espagne: d'or au sautoir de gueule cantonné de 4. fleurs de lys de sinople.

MIROU, archevêque, & comte de Lyon: écartelé au 1. & 4. de gueule à un miroir rond d'argent bordé d'or, & pommelé de 12. piéces de même, au 2. & 3. d'argent, à 3. fasces vivrées de gueule, à la bande semée de fleurs de lys d'or, qui est Gentien.

MISERAI, abbaye à Bourges en Berri: d'azur à un cœur enflammé d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

MITTE, comte de Miolans, chevalier des ordres du roi du 2. Janvier 1599. écartelé au 1. & 4. d'argent au sautoir de gueule à la bordure de sable, chargée de 8. fleurs de lys d'or, qui est de Mitte, au 2. bande d'argent, & de gueule de 6. piéces, qui est Miolans, au 3. de gueule à l'aigle éployée d'argent, sur le tout à la fasce de gueule, parti d'azur, qui est de S. Chamond.

MOCHEVILLE, en Lorraine: d'argent à la fleur de lys de sable, surmontée de trois billettes de même posées en chef, & pour cimier deux autres fleurs de lys de sable sur deux bannieres d'argent, surmontées de même de trois billettes de sable.

MOCKHEN, en Allemagne: de sable, à 2. lions affrontés d'or, enchapé de gueule à une fleur de lys d'or, sur un mur d'argent crênelé & maçonné de sable.

MODERER, en Franconie: d'argent à une fleur de lys d'or, armé à enquer.

MOENNE (le), en Bretagne: de gueule à la fleur de lys d'or accompagnée de trois croissants d'argent.

MOISAN, en Bretagne: d'azur, à la fleur de lys d'argent accompagnée de trois molettes d'éperon de même 2. en chef & une en pointe.

MOISSAC (la ville de), dans le Querci: de gueule à une croix pommelée de douze piéces d'argent & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MOISSET: d'or, à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

MOLAISE, abbaye de filles, ordre de Cîteaux: de gueule semée de fleurs de lys d'or à un écusson bandé d'or & d'azur de 6. piéces, & bordé de gueule.

MOLESME (l'abbaye de), ordre de S. Benoît, généralité de Paris: d'azur à deux croissants d'or en sautoir & un écusson d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, accompagné en chef & en pointe de deux églises d'argent, & aux flancs deux mitres d'or doublées de gueule.

MOLHER, à Hambourg: d'argent à la fasce de gueule, chargée d'une demi-rose d'argent & d'une demi-étoile d'or, parti de gueule à une demi-fleur de lys d'argent.

MOLHOMME (l'abbaye de S.

Pierre de), généralité de Paris: d'azur à deux clefs d'argent adossées, accompagnées de 4. crosses d'or aux 4. coins de l'écu, & 2. fleurs de lys de même, en chef & 1. en pointe.

MOLINA: d'azur à la tour d'or semée d'argent, soutenue d'une demi-meule de moulin de même, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, une en chef & deux aux deux côtés de la tour.

MOMPEROUX: écartelé au 1. d'azur, à 3. oitels d'or; au 2. d'azur à deux femmes habillées d'argent soutenant une fleur de lys d'or, au 3. de gueule à 3. palettes d'argent, au 4. d'azur à 3. bandes d'or.

MONCETS, abbaye ordre de prémontrés, diocèse de Châlons sur Marne: d'azur semé de fleurs de lys d'or à une crosse d'argent posée en pal.

MONCHABLON: de sinople à trois pals de vair au chef d'or chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

MONCHEVREL, en Picardie: de gueule au sautoir d'argent cantonné de 4. fleurs de lys d'or.

MONCHERON, en Normandie: d'argent à une fleur de lys séparée en deux piéces d'azur.

MONCHERON, en Bretagne: d'argent à la fleur de lys d'azur, parti decouplée ou brisée de onze piéces.

MONCOQUIER: de sable à trois fleurs de lys d'or au chef abaissé ondé de même.

MONESTIER, en Forêt: d'azur à trois fasces d'or surmontées de trois fleurs de lys de même.

MONESTIER: d'argent coupé d'azur à six fleurs de lys de l'un en l'autre.

MONFAUCON, ville de France en Berri: de sinople à trois fleurs de lys d'argent mal ordonnées.

MONIAU, en Allemagne, porte: en chef de sable à une fleur de lys d'or, & en pointe d'or à une fleur de lys de sable flanquée de gueule & d'argent à une double fleur de lys l'un en l'autre.

MONNIER (de), à Falaise: d'azur à une croix d'argent & un chef d'or chargé de deux fleurs de lys de gueule.

MONNOYEURS, ou ouvriers de la Monnoye à Paris: écartelé au 1. & 4. de .... au marteau de .... au 2. & 3. de .... à 3 .... de .... au chef de France.

MONSTIER LA CELLE, abbaye, Ordre de S. Benoît, diocèse de Troyes: de gueule à la crosse d'or posée en pal sur le tout & accostée de deux clefs adossées de même, au chef cousu d'azur chargé de deux fleurs de lys aussi d'or.

MONSTUEJOULZ, en Languedoc: de gueule à une croix fleurdelisée d'argent.

MONT (du), en Normandie: d'argent, à la fleur de lys de gueule.

MONTAGNAC, ville en Languedoc: d'argent à une croix de gueule sur une montagne de sable, & accostée de deux fleurs de lys d'azur.

MONTAGNE, Hessois: d'or à la croix de gueule au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par concession du roi Louis XIV. donnée à Marli l'an 1705.

MONTAGU (*Guillaume* de), évêque de Therouenne, de Bourgogne: au franc quartier d'hermines.

MONTAGUT, petite ville de France en Languedoc, diocèse de Toulouse: d'azur à une grande M. d'or, couronnée de même &

accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2. en chef & 1. en pointe.

MONTANIS (la ville de) ; en Bourgogne : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

MONTARGIS ; ville de France dans le Gâtinois ; sur le Loing: d'azur à la lettre M. couronnée d'or ; l'écu semé de fleurs de lys de même.

MONTAUBAN, ville de Languedoc avec évêché suffragant de Toulouse : de gueule au saule arraché d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MONT AUX MALADES (le couvent des réligieux, ordre de S. Augustin, du), à Rouen : d'or à un léopard de gueule accosté de deux branches de laurier de sinople ; les tiges passées en sautoir liées de gueule, au chef d'azur endenté d'azur, chargé de 3. fleurs, de lys, & 2. demies d'or.

MONTBERAUD, en Provence, chevalier de Malte en 1567. de gueule au chef d'or surmonté d'azur à trois fleurs de lys d'or.

MONTBERTAULT : écartelé au 1. & 4. d'azur à la fasce d'or surmontée de trois fleurs de lys de même, au 2. & 3. d'azur à 3. bandes d'or au chef de Bretagne.

MONT-BROT-VON, Spiegelberg, en Suabe : de sable coupé d'argent à trois fleurs de lys, deux sur argent & une sur sable de l'un en l'autre.

MONTDARIE, en Perigort : d'azur à la fasce d'or accompagnée de six fleurs de lys de même, 3. en chef & 3. en pointe.

MONTEMER (l'abbaye de), à Lyon : parti au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. de gueule à trois léopards d'or.

MONTESPEDOU, femme 1. de *René* de Montejean, maréchal de France. 2. de *Charles* de Bourbon, prince de la Roche sur Yon : écartelé au 1. de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueule qui est Montespedou ; au 2. de gueule semé de fleurs de lys d'argent; au 3. de gueule losangé d'or en fasce, & à 6. besans de même 3. en chef & 3. en pointe; au 4. d'or à 2. fasces de gueule accompagnées de 9. merlettes de même sur le tout à l'écu d'hermines.

MONTFAUCON, en Auvergne : de gueule au sautoir d'argent accompagné de 4. fleurs de lys d'or.

MONTFOREAU (le comte de): d'azur semé de fleurs de lys d'argent au lion de même sur le tout.

MONTGOBERT, ou Saint Gobert : de gueule à une croix fleuronnée d'argent.

MONTGOMMERI (*Louis* de), en Normandie, chevalier de Malte de la langue de France en 1584. écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de gueule à trois coquilles d'or.

MONTGOMMERI, dont il y a eu des seigneurs de Lantenai, & de Pasque au duché de Bourgogne : écartelé au 1. & 4. de gueule à 3. fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de gueule chargé de 3. coquilles d'or.

MONTGOMMERI, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. de France, au 2. & 3. de gueule chargé de trois anneaux d'or sur le tout en cœur, un croissant de même dans un double trécheur fleurdelisé de même, support deux dragons ; devise, *Garde bien.*

MONTHERS (*Jacques*), quartinier de la ville de Paris en 1619.

& échevin en 1642. d'azur à trois mains dextres d'argent & une demi-fleur de lys d'or en abyſme.

MONTIGNI (de), en Champagne : ſemé de France au lion naiſſant d'argent.

MONTIORUD, en Bourbonnois : de ſable à trois fleurs de lys d'or, écartelé d'argent au lion de ſable, couronné, armé & lampaſſé de gueule.

MONTJOURNAL (*Jean* de), chevalier de Malte le 30. Décembre 1611. écartelé au 1. & 4. de ſable, à trois fleurs de lys d'argent 2. & 1. au 2. & 3. d'argent au lion rampant de ſable couronné d'or.

MONTLEART (*Thibault* de), maître des arbaleſtriers de France ſous le regne de S. Louis : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or à 2. barres adoſſées de même.

MONTMELIANT : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or à 2. barres adoſſées de même.

MONTPLACÉ (de), à Angers : d'azur à la croix d'or cantonnée de 4. fleurs de lys de même.

MONTPERON, abbaye de filles à Riom en Auvergne : d'azur à une croſſe poſée en pal, & une épée poſée en faſce brochante formant une croix, laquelle eſt cantonnée le premier d'une fleur de lys, & trois étoiles aux trois autres cantons, le tout d'or.

MONTRABEAU (la ville de), en Guyenne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. écartelé d'argent.

MONTREDON, originaire de Provence : d'hermines à la faſce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

MONTREUIL, vicomté : ſemé de France au lambel de 3. pendans de gueule chargés chacun d'une tour d'or.

MONTSENIGO, à Veniſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à 3. fleurs de lys d'or mal ordonnées, 1. & 2. au 2. coupé d'argent & d'azur chargé de 2. roſes de l'un en l'autre, au 3. coupé d'azur & d'argent chargé de 2. roſes auſſi de l'un en l'autre.

MONTSOLINO, à Naples : de gueule à une montagne d'or ſurmontée d'une fleur de lys de même.

MONTSOREAU (la ville de), en Anjou : d'or à une croix de gueule, & un chef d'azur chargé de trois fleurs d'argent.

MONUCULE (*Henri*), abbé de Clairvaux, cardinal, évêque d'Albe en 1180. ſemé de France à l'écu de champagne ſur le tout qui eſt d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux cotrices potencées, & contrepotencées d'or.

MORASTIGA, en Allemagne : chapé de ſable au croiſſant d'argent accompagné de 3. molettes d'éperon d'or, 1. & 2. au canton dextre d'azur à un ſéneſtrochere armé tenant un dard, & au canton ſéneſtre à la faſce de gueule chargée d'une fleur de lys d'azur.

MOREAU, dont la nourrice de monſeigneur & autres enfants de France : d'or au dauphin d'azur crêté, oreillé & barbé de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MOREAU, à Soiſſons : d'azur au croiſſant d'argent à dextre, au chef d'une étoile d'or, & à ſéneſtre une fleur de lys de même en pointe.

MOREAU, en Poitou : d'or au dauphin d'azur lauré de gueule, au chef d'azur chargé de 4 fleurs de lys d'or.

MOREAU, à Tours : losangé d'or & d'azur, écartelé d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle.

MOREAU, à Nantes : d'argent à six fleurs de lys de gueule, 3, 2 & 1, au chef de gueule chargé de 3 fers de pique d'argent.

MOREAU (*Jean*), mari de la nourrice de monseigneur le dauphin en 1682. d'or au dauphin d'azur lauré & peautré de gueule, au chef d'azur chargé de 4 fleurs de lys d'or; supports deux Maures au naturel, accollés d'argent; cimier, un buste de Maure de même.

MOREL, à Lyon : d'azur au croissant d'argent, d'où sortent 3 fleurs de lys d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent.

MOREL, à Angoulême : d'or à trois fleurs de lys d'azur, écartelé d'argent à l'aigle, le vol abaissé de sable.

MOREL, sieur de la Roquerie : d'or, au chevron d'azur chargé de deux sabres d'argent, & en pointe une fleur de lys de gueule.

MOREL, en Picardie : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois glands renversés de même, posés 2 & 1 par concession du roi Charles VIII. du 14 Janvier 1495. avant Pâques.

MORESINI, à Venise : d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys du champ.

MORET DE POMMERI, en Picardie : de gueule à la fleur de lys d'argent, accompagnée de 3 lys d'or posés 2 & 1.

MORET (*Pierre*), conseiller au parlement de Grenoble en 1671. d'or à la croix de sable cantonnée de 4 fleurs de lys de gueule.

MOREUL (*Bernard*, sire de), maréchal de France en 1344. semé de France au lion issant d'argent sur le tout.

MORIEUL (de) : de France, à un demi-lion d'argent rampant.

MORIMOND, abbaye, l'une des quatre filles de Cîteaux, diocèse de Langres : semé de fleurs de lys d'or à une crosse d'argent en pal brochant sur le tout.

MOROSINI, à Venise : de gueule à la croix d'argent, accolée d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

MORTAGNE, pairie : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné.

MORTAIGNE, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem en 1722. de gueule à la croix d'or au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MORTEMER : fascé d'or & de sinople de 6 pieces à la fleur de lys de l'un en l'autre.

MORTEMER : fascé d'or & de sinople à 24 fleurs de lys rangées 5.. 5.. 5.. 5.. & 4.. de l'un en l'autre.

MORTENS, à Lille en Flandres : d'azur à deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef au franc canton, & l'autre en pointe, au canton séneſtre de gueule au lion d'or à la bordure de même, le premier écu bordé d'or.

MORVIL, en Lorraine : semé de France au lion issant d'argent.

MOSCA, à Genes : d'azur à un lion supportant une fleur de lys d'or, grimpant sur un rocher de sinople mouvant à dextre.

MOSER, en Suabe : de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe d'un lion rampant & couronné de gueule.

MOSHART, en Suisse : d'argent au chevron de sable, surmonté d'une fleur de lys au pied nourri de même.

MOSTIERS DE MOSTERUS, en Dauphiné : d'argent coupé d'azur à six fleurs de lys de l'un en l'autre.

MOTHE (de la) : d'argent au roc de sable, écartelé de sable au roc d'argent, & sur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

MOTTA DE SILVA, Portugais, créé cardinal par le pape Benoît XIII. le 26 Novembre de l'an 1727. de sinople à cinq fleurs de lys d'argent en sautoir, parti d'argent au lion de pourpre, armé, lampassé & couronné d'or.

MOTTE (de la), seigneur d'Aubigné, en Bretagne : d'argent au lion de sable, accompagné de 4 merlettes de même, 2 en chef & 2 en pointe, & de 3 fleurs de lys de gueule, à la fasce de même brochant sur le tout

MOTTE (de la), à Rennes : d'argent au lion de sable à la fasce fleurdelisée & contre-fleurdelisée de gueule brochante, cantonnée de quatre merlettes de sable.

MOTTE (de la) : d'argent à la fasce de gueule, accostée de six fleurs de lys au pied coupé de même, 3 d'un côté & 3 de l'autre en chef & en pointe.

MOTTE (de la), marquis & seigneur de la Motte, en Anjou : d'argent au lion de sable, cantonné de quatre merlettes de même, le lion chargé sur le col d'un écusson d'argent, surchargé d'une fasce fleurdelisée & contre-fleurdelisée de gueule.

MOTTE (de la), en Provence : d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

MOTTE (la) : d'azur à quatre coquilles de cinq fleurs de lys d'or, posées 3 coquilles en chef & 1 en pointe, 3 fleurs de lys en fasce & en pointe accostant la coquille.

MOUCHE (la), à Avranches : de gueule à deux clefs d'argent en sautoir, cantonnées de quatre fleurs de lys d'or à la tête de Maure de sable tortillée d'argent brochante sur le milieu des clefs.

MOUCHERON, seigneur de la Pichonnaye de Premenu, ressort de Nantes : d'argent à la fleur de lys d'azur séparée par le milieu & détachée de toutes parts.

MOULINS, ville capitale du Bourbonnois : d'argent à trois croix ancrées de sable au chef de France.

MOULINS (de), seigneur de Bois le Fevre, en Anjou : d'argent à une fleur de lys de sable, accompagnée de trois croix nillées de même, c'est-à-dire, croix ancrées & fort déliées.

MOUSTIER (du), en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1700. de sable à la croix fleurdelisée d'argent accompagnée de quatre roses de même.

MOUZON, ville de France en Champagne, sur la Meuse : d'argent à un château de trois tours de gueule, celle du milieu couverte & plus élevée, & les deux autres sommées chacune d'un étendard d'azur semé de fleurs de lys d'or.

MOZAC. L'abbaye royale de Mozac, en Auvergne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, parti d'azur à une clef d'argent en pal l'anneau d'or.

MUAZO, à Venise : coupé d'or & d'azur à une grande fleur de lys, sur le tout coupé de l'un en l'autre.

MUCKNER, en Allemagne :

d'or, écartelé d'azur à une fleur de lys d'argent, & sur le tout une bande d'argent chargée de trois roses de gueule.

MUFFINA, à Gênes : d'argent à trois bandes d'azur au chef de même chargé d'une fleur de lys d'or, entre 2 étoiles à 6 rais de même.

MUGNOS, à Bacca : d'or à la croix fleurdelisée de gueule, écartelé d'or à 3 fasces de gueule à la bordure de même, chargée d'une chaîne d'or.

MULHOTTZER, à Nuremberg : coupé d'azur & d'argent, le premier chargé d'une fleur de lys d'argent, & le second au chapé d'azur.

MULLER, en Suisse : écartelé au 1 & 4 d'argent à la bande de sable chargée d'un griffon d'or, au 2 & 3 coupé d'azur & de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MURAL, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur au lion d'or, tenant une fleur de lys d'argent.

MURAT LESTANG : de gueule à trois fleurs de lys d'or sur un roc d'échiquier d'argent.

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans le comté de Comminges : écartelé au 1 & 4 d'argent à trois pans de murs en fasce crenelés d'azur ; au 2 & 3 de gueule, à 4 amandes pelées ou otelées, posées en sautoir, d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MURRAY, comte d'Arendel en Ecosse, portoit : d'azur au croissant d'or, accompagné de 3 étoiles de même ; 2 & 1 dans un double trecheur fleurdelisé d'or, au franc canton de même, chargé d'une ortie couronnée d'azur.

MUSCHINGER, comte d'Allemagne : de sable à deux fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys de sable.

MUSTEL, en Normandie : semé de France à deux herses d'or, l'une posée en chef au canton dextre, & l'autre en pointe au canton sénestre.

MUTZIG, en Alsace : d'argent à la bande de gueule, à une double cottice d'argent, surmontée d'une fleur de lys de gueule posée en barre.

NA NA

NAGUET, en Normandie : d'or à une fleur de lys de sable, accompagnée de 3 merlettes de même, écartelé de gueule à une molette d'argent en chef, & trois coquilles de même en pointe.

NAJAC, petite ville de France en Rouergue : de gueule à une tour d'argent, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NANTES, du Viennois : d'argent à la licorne d'azur, l'épaule sénestre chargée d'une fleur de lys d'or.

NANTEUIL (*Regnaud* de), évêque de Beauvais, comte & pair de France en 1267. mort le 27 Septembre 1293. portoit : de gueule à six fleurs de lys d'or, 3, 2, & 1.

NAPLES & DEUX SICILES, royaumes. Dom Carlos, Infant d'Espagne, roi des deux Siciles, en 1734. porte, comme le roi d'Espagne son frere, sur le tout d'Anjou, qui est de France à la bordure de gueule.

NAPLES, royaume : semé de France au lambel de gueule de cinq pendants; pour support deux sirenes, tenant l'une à droite la banniere des anciens rois Normands, qui est de gueule à la bande échiquetée d'argent & d'azur de deux traits, qui est d'argent à trois léopards de sable, la couronne royale à la moderne.

La ville de Naples s'appelloit anciennement Parthenope du nom d'une sirene dont on y voyoit le tombeau; c'est pourquoi ces armes sont tenues par deux sirenes.

NAPLES, ancien Royaume : semé de France au lambel de 5 pendants de gueule.

Voyez NAPLES à trois fleurs de lys.

NARBONNE, ville de France en Languedoc, avec Archevêché: de gueule à une clef d'or posée en pal sénestrée d'une croix archiépiscopale d'argent, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NAVAEZ, en Navarre : d'azur à cinq fleurs de lys d'or posées en sautoir.

NAVARINS : d'azur à une fleur de lys d'argent au lambel de gueule.

NAVARRE, Royaume partie en Espagne & partie en France : de gueule aux rais d'escarboucle accollés & pommetés d'or.

NAVARRE (*Blanche* de) seconde femme du roi Philippe VI. dit de Valois, fille de Philippe III. roi de Navarre, & de Jeanne de France, reine de Navarre, portoit : écartelé au 1 & 4 de Navarre, qui est de gueule aux chaînes d'or posées en orle, en croix & en sautoir; au 2 & 3 semé de France, au bâton componné d'argent & de gueule pour Evreux.

NEGRA, à Gênes : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au chef endenché de même.

NEGRE (de), en Languedoc : d'azur à un bras tenant une épée accostée de deux fleurs de lys, le tout d'argent.

NEL, Ecuyer, en Normandie : de sinople à trois fleurs de lys d'argent, au chef d'or chargé d'un lezard de sable.

NEMOURS, ville de la généralité de Paris : d'argent à une forêt d'arbre de sinople, sur un tertre de même, au chef semé de France, chargé d'un lambel d'or.

NESTEL. *Voyez* LEWENFELDT, en Allemagne : de gueule au lion d'argent tenant une couronne d'or, tranchée d'azur à la fleur de lys d'argent.

NETUMIERES : d'azur à la fleur de lys d'or.

NEVERS ancien : de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

NEVERS, comté-pairie, érigée au mois de Mai 1505. en faveur d'*Engilbert* de Cleves, fils de *Jean* duc de Cleves, & d'*Elisabeth* de Bourgogne-Nevers : écartelé, au 1 & 4 contr'écartelé au 1 de Cleves; au 2 de la Marck, au 3 d'Artois, au 4 de Brabant, au 2 & 3, contr'écartelé, au 1 & 4 de Bourgogne moderne, au 2 de Rethel; au 3 d'Albret-Orval, qui est écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de gueule à la bordure engrelée d'argent.

NEVERS-GONZAGUES, & MANTOUE : écartelé au 1 d'argent à la croix pattée de gueule, cantonnée de 4 aigles de sable

membrées & becquées de gueule, qui est de Mantoue, la croix chargée d'un écusson de gueule au lion d'or à trois fasces de sable, qui est de Lombardie-Gonzagues; au 2 & 3 coupé, le chef parti de 4; le 1 de Cleves, le 2 de la Marck, le 3 d'Artois, le 4 de Brabant, soutenus de Nevers, de Bourgogne, de Rethel & d'Albret-Orval; au 4 & dernier coupé & parti de 3; au 1 de l'Empire; au 2 de Jerusalem; au 3 d'Arragon, soutenu de Saxe, de Bar & de Constantinople, sur le tout de Montferrat, & sur le tout du tout d'Alençon.

NEVERS. Le Corps des Officiers de l'Election de Nevers: d'argent à un globe ovale d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, autour de l'ovale est écrit en lettres de sable: *Les Elus sont pour le Ciel.*

NEVERS, ville avec évêché, suffragant de Sens: de gueule à trois châteaux chacun flanqué de deux hautes tours d'or pavillonnées & girouettées de même, posés 2 & 1, & cinq fleurs de lys aussi d'or posées en sautoir, 2 en chef, 1 en cœur & 2 en pointe.

NEVERS (le chapitre de l'église cathédrale de): d'azur semé de fleurs de lys d'or au sanglier passant de sable, sur lequel est le petit Saint Cyr de carnation, qui est le patron de cette église.

NEVERS (le chapitre & doyenné de): d'azur semé de fleurs de lys d'or à une hure de sanglier, parti d'azur à 3 pommes de pin d'or.

NEUFCHÂTEAU: de gueule semé de fleurs de lys d'or.

NEUVILLE, en Flandres: d'azur semé de fleurs de lys d'or.

NEUVILLE, en Flandres, dont Raoul de Neuville, cardinal, évêque d'Arras en 1212. portoit: semé de France au lambel d'argent.

NEUVILLARS (*Jean* de), chevalier de Malte le 14 Février 1659. d'azur à la tour d'argent maçonnée & portinée de sable, accompagnée de 8 fleurs de lys d'or mises en orle.

NICOLAS. *Nicolas IV.* élu pape le 22 Février 1288. étoit Religieux de l'Ordre de S. François, nommé *Frere Jérôme*, natif d'Ascoli; il portoit: d'argent à la bande d'azur accostée de deux étoiles de même, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NIEROOTH, comte en Suede: écartelé au 1 & 4 d'azur à deux fasces haussées d'or, & en pointe une fleur de lys de même; au 2 & 3 de gueule au lion d'or au chef échiqueté de 3 traits d'argent & de gueule, sur le tout d'azur à 3 bandes d'or, timbrées de 3 cimiers; le 1, un lion d'or; le 2, deux plumes d'Autruches, l'une d'or & l'autre d'azur; le 3, un cheval courant à séneftre.

NINO, en Espagne: d'azur à sept fleurs de lys d'or.

NINOS, en Castille: d'azur à 9 fleurs de lys d'or, 3, 3 & 3.

NIORT, petite ville de France en Poitou: semé de France à la tour donjonnée d'argent, maçonnée de sable, & ouverte de gueule.

NIVERNOIS, province de France: d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure componnée d'argent & de sable.

NOGARET DE LA VALETTE, dit de Foix: écartelé au 1 de gueule, au château sommé de trois tours d'or, qui est Castille, contr'écartelé au lion de gueule, qui est de Léon; au 2 contr'écartelé de Navarre & d'Arragon-Sicile; au 3 d'Albret; au 4

parti d'Evreux & de Nogaret, ſur le tout écartelé de Foix & de Béarn.

NOGENT. La ville de Nogent en Normandie : d'azur à un lion d'argent accoſté de deux fleurs de lys d'or.

NOGENT, ville de la généralité de Paris : d'azur à une faſce potencée & contre-potencée d'or, accompagnée en chef d'un ſoleil, & en pointe de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

NOGENT, ſous Coucy, abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, diocèſe de Laon : tiercé en pal, au 1 faſcé de vair, & de gueule de ſix pieces, au 2 d'argent à une Vierge de carnation, vêtue d'azur les mains jointes ſur ſon eſtomac, & au 3 d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

NOIR (le) : d'or, au chevron d'azur chargé ſur la pointe d'une fleur de lys d'or, accompagnée de trois têtes de Maures de ſable bandées d'argent.

NOIR (le), ſeigneur de Carlau, du Cruſſant, Duval, de Tournemine, de la Ville-Salmon, évêché & reſſort de Saint Brieux : d'azur à 3 chevrons d'or au canton de gueule, chargé d'une fleur de lys d'argent.

NOIRET, à Lille : écartelé au 1 d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable, au 2 & 3 faſcé d'or & d'azur de 8 pieces, & 3 annelets de gueule brochant ſur la premiere, & la deuxieme faſce ; au 4 d'argent à trois chevrons de gueule, & ſur le tout de gueule à trois tours crenelées d'argent.

NOIRMOUTIERS. *Louis* de la Trémoille II. du nom, premier duc de Noirmoutiers : parti de 3 coupé d'un, qui font huit quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; au 1 du chef de France, au 2 de Jeruſalem, au 3 d'Orléans, au 4 de l'Empire ; au 1 de la pointe de Luxembourg, au 2 de Milan, au 3 de Laval, au 4 de Craon, & ſur le tout de la Trémoille, qui eſt d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes éployées d'azur, becquées & membrées de gueule.

NOLHAC, en Languedoc : d'azur à un château d'argent, ſur une riviere de même, au chef de gueule chargé d'une étoile d'argent entre deux fleurs de lys d'or,

NOLLENT, baron de Limbeuf en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 roſes de même poſées 2 & 1. dont un chevalier de Malte en 1621.

NONANCOURT, ville de Normandie : d'argent au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

NORMANT (*Ange* le), ſecrétaire du roi en 1668. & Greffier en chef du grand conſeil en 1691. écartelé au 1 & 4 de gueule au roc d'échiquier d'or ; au 2 & 3 d'or au roc d'échiquier de gueule, ſur le tout un écuſſon d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

NORTH-BARON : d'azur au lion paſſant d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même, 2 & 1.

NORTH-LORD-NORTH & GREY, en Angleterre : d'azur au lion d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; ſupport deux dragons, & un demi-dragon pour cimier. Deviſe : *La Vertu eſt la ſeule Nobleſſe.*

NORTH-LORD-GUILFORD, en Angleterre : d'azur au lion paſſant d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe ; ſupports deux

dragons enchaînés ; cimier une tête de dragon. Devise : *Animo & fide.*

NOS (des), chevalier de Malte en 1724. d'argent au lion de sable couronné d'une couronne de fleurs de lys de même, armé & lampassé de gueule.

NOSEROY, ville de Franche-Comté : d'or à la croix ancrée d'azur, chargée en cœur d'une fleur de lys d'or.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras : d'azur à une Vierge d'argent, tenant le petit Jesus entre ses bras de même, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 aux flancs & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DE BELVAL, abbaye à Rheims ; d'azur à une Notre-Dame avec son enfant Jesus d'argent, accostée de 2 fleurs de lys de même.

NOTRE-DAME DE CELLES, en Berry, abbaye royale : d'azur à une main posée en pal d'argent, chargée au milieu d'une croisette de gueule & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 aux flancs & 1 en pointe.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Evreux : d'azur à une Notre-Dame d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or, & appuyant ses pieds sur un croissant d'argent.

NOTRE-DAME DE FONTENET, abbaye à Smure en Bourgogne : de gueule à 3 bandes d'or & 2 barbeaux adossés au naturel brochants sur le tout, surmontées d'une fleur de lys d'or.

NOTRE-DAME DE FAUTEUIL, dite *les bois de Malnon*, abbaye royale de l'Ordre de Saint Benoît, près Lagny : d'azur à une Vierge d'argent, tenant l'enfant Jesus sur son bras gauche de même, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

NOTRE-DAME DE FONTAINE-JEAN (abbaye royale de), généralité d'Orléans : d'argent à une fontaine d'azur jettant ses eaux des deux côtés, surmontée de six fleurs de lys de même, posées 3 de chaque côté, 2 & 1.

NOTRE-DAME D'ISSOUDUN, abbaye au diocèse de Bourges : d'azur à une fasce de gueule d'argent chargée de ces deux lettres, S. B. de sable, & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe, & autour ces mots : *Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun.*

NOTRE-DAME DU LIEU DIEU, abbaye royale de Bernardines dans la ville de Beaune : d'azur semé de fleurs de lys d'or à un écusson bandé d'or & d'azur de six pieces, & une bordure de gueule.

NOTRE-DAME DU LYS (abbaye de), généralité de Paris : parti au 1 d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir ; le 2 de gueule à deux tours d'or aussi en sautoir.

NOTRE-DAME DE MONTBRISON (le chapitre de), à Lyon : de gueule semé de fleurs de lys d'or à un dauphin de même, brochant sur le tout.

NOTRE-DAME. Le chapitre de Notre-Dame de Mouchi-le-Châtel : d'azur à une Sainte Vierge tenant sur son bras droit l'enfant Jesus d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en flanc & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DE NESLE LA REPOSTE, abbaye royale & commendataire de l'Ordre de Saint Benoît : d'azur à trois fleurs de lys d'or, l'écu brisé d'une cottice de même.

NOTRE-DAME DE NEVERS (l'abbaye de) : d'azur à trois étoiles d'argent 2 & 1, écartelé d'argent à quatre fasces vivrées de gueule, & une bande d'azur semée de fleurs de lys d'or, brochante sur le tout.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris : semé de France à une Notre-Dame de carnation, habiliée de gueule & d'azur, couronnée d'or, tenant l'enfant Jesus entre ses bras, aussi couronné d'or, tenant un sceptre d'or rayonnant de même, sur une nuée d'argent.

NOTRE-DAME DU PRÉ, Prieuré dit *de bonnes Nouvelles-lez-Rouen* : parti au 1 de gueule semé de fleurs de lys d'argent, le 2 de gueule à trois léopards d'or.

NOTRE-DAME DE RHEIMS (le chapitre de l'église cathédrale de) : d'azur à une croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

NOTRE-DAME DE LA RONDE, chapitre collégial à Rouen : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une Notre-Dame de même.

NOTRE-DAME DE SAINT-ELOY-FONTAINE (abbaye de) : d'azur à un château fermé de trois tours pavillonnées d'argent, celle du milieu plus haute que les deux autres, accostée de six fleurs de lys aussi d'argent posées en pal, 3 de chaque côté.

NOTRE-DAME DE TENAILLES, abbaye près de Laon : d'azur à des tenailles d'argent ouvertes en chevron, accompagnées de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DU VAL DE GIF, abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, diocèse de Bayeux : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au buste de reine d'argent posé entre les deux fleurs de lys du chef.

NOTTET, à Soissons : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

NOUES (de), chevalier de Malte du grand prieuré d'Aquitaine : de gueule à la fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel d'argent.

NOURRICES de Mesdames de France, filles du roi Louis XV. & de la reine Marie de Pologne.

1. Pour la nourrice de madame de France l'aînée duchesse de Parme, née le 14 Août 1727. d'azur à la fleur de lys d'or, vêtue de même.

2. Pour la nourrice de madame de France, nommée Henriette, sœur jumelle, née le 14 Août 1727. d'azur à la fleur de lys d'or vêtue d'argent.

3. Pour la nourrice de madame Adelaïde, née le 23 Mars 1732. d'azur à la fleur de lys d'or, vêtue de gueule.

Ces armes composées le 20 Mai 1728. & 1732.

NOUVEAU, originaire de Provence : bandé d'argent & de gueule de six pieces, les bandes de gueule, chargée chacune de trois fleurs de lys d'argent.

NOUVELLI, à Gênes : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au chef denché de même.

NOYON, évêché & comté-pairie : semé de France à deux crosses adossées d'argent.

NUCZEL, patricien noble de Nuremberg : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent posées en triangle, 2 & 1. au 2 & 3 d'argent à une aigle éployée de sable.

NUGNO BUELNA, en Espagne : d'or, à sept fleurs de lys d'azur, 3, 3 & 1.

NUIS, ville d'Allemagne dans l'archevêché de Cologne, sur le Rhin : de gueule à trois fleurs de

lys d'argent.

NULLY (de), à Paris, dont Etienne de Nully, premier président de la cour des Aides, & prevôt des Marchands en 1582. de gueule à la croix alaisée, fleurdelisée d'or, cantonnée de 4 billettes de même.

OB OL

OBELLI (d'), évêque d'Orange en 1691. écartelé au 1 & 4 de sable à trois fleurs de lys d'argent; au 2 & 3 d'argent au lion de gueule, sur le tout d'azur à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une tête de lievre d'argent, & en pointe d'un cor de chasse lié de gueule.

OBENTRANT, au Rhin: fascé d'argent & de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

OBERBERCKEIM, ville d'Alsace: d'argent à deux hautes tours quarrées & pavillonnées de gueule, maçonnées de sable & enfermées dans une enceinte ronde de murailles crenelées aussi de gueule maçonnées & ouvertes de deux portes de sable & un monticule de trois coupeaux de sinople posé entre les deux tours, celui du milieu plus élevé & sommé d'un écusson d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or posées 2 & 1.

OBERKAMB, en Franconie: d'azur à la fasce de gueule accompagnée en chef de deux roses d'azur, & en pointe une fleur de lys de même.

OBERTZHEIM, en Alsace: de gueule à la fleur de lys d'argent.

OFFMAN, en Autriche: d'azur & de gueule enchapé d'or, coupé le premier chargé d'une fleur de lys d'azur; le 2 d'une ronce seche de sable, la chape accostée au canton dextre d'un soleil d'or & d'un croissant d'argent au canton séneftre.

OLIVIER. *Antoine* d'Olivier, médecin à Tresse en Provence: d'argent à un olivier de sinople, au chef de gueule chargé d'une fleur de lys d'argent.

OLIVIER. *Sébastien* Olivier, évêque de Rennes, cardinal en 1604. écartelé au 1 & 4 d'argent à l'olivier de sinople; au 2 & 3 de sable au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent, & d'un lambel de gueule à quatre pendants.

OLLIER, dont trois maîtres des requêtes, *num.* 162, 247 & 651. d'or au chevron de gueule chargé en pointe d'un croissant d'or, & surmonté d'un besan de même, accompagné de trois grappes de raisin naturel à la bordure semée de France.

Voyez Dictionnaire Héraldique, *page* 63.

ONAMA, au pays de Frise: d'azur à la fleur de lys épanouie d'argent.

OOMS, au Rhin: d'argent à trois fleurs de lys de sable, coupé d'azur à une fasce d'argent.

ORBAY. L'abbaye de S. Pierre d'Orbay, en Picardie, Ordre de S. Benoît, congrégation de Saint Maur: d'azur à deux clefs d'or passées en sautoir, à une épée d'argent en pal, la pointe en haut,

brochante sur les deux clefs accostées en chef de deux fleurs de lys d'or, & en flanc de deux larmes d'argent.

ORBEC. La ville d'Orbec en Normandie : d'azur à 3 annelets d'or, 2 & 1, & une fleur de lys d'or posée en cœur.

ORDINGEN, comte d'Allemagne : d'azur à six fleurs de lys d'or, 3, 2, 1.

OREY, en Lorraine, baron de Rolandre, originaire de Liége : de gueule semé de fleurs de lys d'argent, l'écu d'azur sur le tout.

ORFEVRES. La communauté des Orfevres de Paris : de gueule à la croix engrelée d'or accompagnée au 1 & 4 touton d'une coupe d'or couverte, & au 2 & 3 d'une couronne de France au chef cousu d'azur semé de fleurs de lys d'or.

L'an 1330. ces armoiries ont été accordées à ladite communauté par le roi Philippe VI. dit de Valois.

ORGEOISE (d') : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, au chef de même chargé d'un chêne à deux branches passées en sautoir de sinople englantées d'or.

ORIFLAMME, ou Banniere de France, étoit de velours violet ou bleu céleste à deux endroits, semée de fleurs de lys d'or. Elle étoit toute quarrée sans aucune découpure par le bas ; en quoi elle étoit toute différente de la Banniere de S. Denis. On ne trouve point que nos rois se soient servi de cette Oriflamme avant Louis VI. qui acquit le comté de Vexin, depuis lequel tous nos rois faisoient bénir l'Oriflamme, & la levoient de dessus l'autel de Saint Denis, lorsqu'ils alloient à quelques expéditions de guerre, & ils la recevoient des mains de l'abbé, après avoir fait leur dévotion à Notre-Dame de Paris & à Saint Denis, étant à genoux, sans chaperon ni ceinture.

Voyez Ducange, Moreri & Furetiere.

ORIGNI, en Picardie, abbaye de religieuses de l'Ordre de Saint Benoît : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

ORLÉANS, ville de France, capitale de l'Orléanois, avec évêché suffragant de Paris : de gueule à trois caillous d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

ORLÉANS, duché-pairie, érigée par lettres-patentes du 16 Avril 1344. en faveur de Philippe de France, cinquieme fils de Philippe de Valois, roi de France, porte : de France au lambel de 3 pendants d'argent.

ORLÉANS D'ANGOULÊME. *Louis* de France, duc d'Orléans, second fils de Charles V. né le 13 Mai 1371. portoit : de France au lambel de trois pendants d'argent à un croissant de même sous le second pendant pour brisure.

Jean d'Orléans, qui a fait la branche des comtes d'Angoulême, fils du précédent & de *Valentine* de Milan, né le 26 Juin 1404. mort le 13 Avril 1467. portoit : d'Orléans, chaque piece du lambel chargée d'un croissant d'azur.

ORLÉANS LONGUEVILLE. *Jean* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, grand chambellan de France, fils naturel de *Louis* de France, duc d'Orléans, & de *Mariette* d'Enghien, femme d'*Aubert* de Flamene, seigneur de Cany, chevalier, chambellan du même duc, naquit en 1402. & mourut à Lay près Paris le 24 Novembre 1468. il portoit : d'Orléans au bâton d'argent mis en barre &

traverſant tout l'écu.

François d'Orléans, fils du précédent & de *Marie* de Harcourt, portoit : d'Orléans au bâton d'argent péri en bande.

ORLÉANS LONGUEVILLE (*François* d'), comte de S. Paul, chevalier des ordres du roi en 1595. écartelé au 1 & 4 d'Orléans, qui eſt de France, au lambel d'argent ; au 2 & 3 de Bourbon, qui eſt de France, au bâton péri en bande de gueule.

ORLÉANS, comte de S. Paul, depuis duc de Fronſac en 1608. écartelé au 1 & 4 d'Orléans Longueville, au 2 & 3 de Bourbon.

ORLÉANS ROTHELIN. *François* d'Orléans, marquis de Rothelin, fils de *Louis* d'Orléans I. du nom, & de *Jeanne* Hochberg, marquiſe de Rothelin en Briſgaw, comteſſe de Neufchâtel en Suiſſe, naquit à Châteaudun le 4 Mars 1513. & mourut le 25 Octobre 1548. Il portoit : écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de gueule, qui eſt Bade-Hochberg ; au 2 & 3 d'or au pal de gueule chargé de trois chevrons d'argent, qui eſt Neufchâtel, & ſur le tout d'Orléans Longueville.

ORLÉANS. *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, fils naturel de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *Françoiſe* Bloſſet, dame de Colombieres, mourut en 1600. il portoit : d'Orléans Longueville au bâton d'argent péri en barre.

Son fils *Henri* d'Orléans I. du nom, marquis de Rothelin, & de *Catherine* Duval, fille de *Triſtan* Duval, maître des comptes, mourut au mois de Mai 1651. Il portoit comme *François* d'Orléans, marquis de Rothelin ci-deſſus.

ORLÉANS VALOIS, porte : d'Orléans, pour briſure dans les pendants du lambel trois croiſſants de gueule.

ORLÉANS. *Charles*, bâtard d'Orléans, chevalier de Malte en 1587. de France au lambel d'argent & bâton de même péri en barre.

ORLÉANS. *Jean-Philippe*, dit le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, général des galeres en 1716. mort le 16 Juin 1748. âgé de 46 ans. Il étoit fils de *Philippe*, duc d'Orléans, régent du royaume, & de *Marie-Louiſe-Magdelene-Victoire* le Bel de la Boiſſiere de Seri, comteſſe d'Argenton. Il portoit : d'Orléans avec un bâton de gueule péri en barre.

ORLÉANS. *Louis*, bâtard d'Orléans, évêque & comte de Beauvais, pair de France en 1394. Il avoit été conſeiller au parlement, puis maître des requêtes clerc, le 8 Avril 1388. Il portoit : de France au lambel de trois pieces componné d'argent & de gueule à la barre d'argent brochante ſur le tout.

ORLÉANS, dont les rois portoient : d'azur ſemé de cailloux d'or ; d'autres diſent, de fleurs de lys d'or.

Voyez BOURBON & FRANCE, à trois fleurs de lys.

ORNANO (d'), maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, puis de Guyenne, chevalier des ordres du roi : de gueule, à la tour donjonnée couverte d'or & maçonnée de ſable, écartelé d'argent à un lion de gueule, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

OSTEMAN, à Hambourg : d'argent à un tronc d'arbre, eſcoté & poſé en pal d'azur, parti de gueule à une demi-fleur de lys d'argent.

OSTERREICHER, en Allemagne : de ſable à la faſce d'ar-

gent, & une fleur de lys d'azur sur le tout.

OURNE (d'), en Lorraine : d'or, freté de gueule, au franc quartier d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent rangées en fasce.

OURROGNE, ville capitale du pays de Labour, au royaume de Naples : d'or, à un lion de gueule, tenant de sa patte dextre un dard un peu péri en barre, la pointe en haut de même, parti d'azur à une fleur de lys d'or.

OURSCAMP, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, diocèse de Noyon : d'azur semé de fleurs de lys d'or à deux crosses adossées & posées en pal d'argent, & un ours passant brochant sur le tout de sable, enmuselé d'or.

OXWIER, ou HOXWIER, en Hollande : d'azur, à une fleur de lys d'argent.

PA PA

PAGANY (de), à Moulins : d'argent à deux lions affrontés d'azur soutenants des deux pattes de devant un casque de front d'acier poli, lequel est sommé d'une fleur de lys de gueule.

PAIX (du), chanoine à Cambrai : d'argent semé de fleurs de lys de sable.

PAIX (la), abbaye à Tournai : parti au 1 d'or à une moitié d'aigle à deux têtes de sable, becquée & membrée de gueule, mouvante du parti ; au 2 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, & trois fasces d'or brochantes sur le tout du parti, chargé la premiere du mot de *paci*, la seconde du demi-mot *ficé* de même, & la troisieme de ces caracteres à n°. 1652. aussi de sable.

PALUCCI, cardinal en 1697. fascé d'or & de sable de 6 pieces au chef de gueule chargé d'une rose d'argent, parti d'or à l'aigle de sable, couronnée de gueule au pal d'azur semé de fleurs de lys d'argent brochant sur le tout.

PAMIERS, ville de France dans le comté de Foix, avec évêché suffragant autrefois de Narbonne, & présentement de Toulouse, depuis que le pape Jean XXII. a érigé Toulouse en Archevêché : écartelé au 1 de gueule à un lion d'argent ; au 2 de sable à une fleur de lys d'argent ; au 3 d'or à trois fasces de gueule ; au 4 de gueule à une aigle éployée d'argent. couronnée de même, & une bordure de gueule avec l'inscription autour : *Sçeau de la ville de Pamiers*, en caracteres d'or.

PAMPHILIO, cardinal Romain, élu pape le 14 Septembre 1644. sous le nom d'Innocent X. de gueule à la colombe d'argent, tenant dans son bec une branche d'olivier d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

PANESIA, à Gênes : d'azur à deux lions affrontés d'or supportants un panier d'or ou corbeille remplie de fleurs & de fruits au naturel, surmonté d'une fleur de lys d'or.

PANMOLVA, à Gênes : d'or à une bande engrelée de gueule, chargée d'une autre d'argent, accostée de deux autres bandes en

cottices de gueule, accostées en chef & en pointe d'une fleur de lys de gueule.

PANTALÉON. *Jacques* de Pantaléon, de Champagne, pape en 1261. sous le nom d'Urbain IV. d'azur à la fleur de lys d'or écartelé d'argent à la rose de gueule.

Voyez URBAIN IV.

PANTOIA, au royaume de Castille : d'azur à la croix fleurdelisée d'or, remplie de gueule.

PAPE, en Allemagne : d'argent à la couleuvre descendant du canton séneftre en bande, accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

PAPILLON, seigneur de la Chapelle-Custi, en Bourgogne : de gueule à une couronne essorante, le vol abbaissé d'argent, tenante un rameau de sinople au chef d'or, chargé d'un tourteau d'azur à trois fleurs de lys d'or & deux autres tourteaux de gueule.

PARA DE FIEUX (de la), chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1 & 4 d'azur à l'épée d'argent posée en bande ; au 2 & 3 de gueule au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PARACCIANI, cardinal Romain en 1706. d'azur à un givre ou serpent d'argent posé en pal sur une onde de même, accosté de deux fleurs de lys d'or, & surmonté d'une étoile de même, à la fasce de gueule brochant sur le tout.

PARAIRE, en Arragon : d'argent à la croix fleurdelisée de gueule à la bordure d'azur, chargée de cinq écussons de Portugal.

PARFAIT. *Guillaume* Parfait, conseiller, contrôleur général de la maison du roi Henri IV. ennobli par ce roi par lettres du 29 Décembre 1609. *Guillaume* Parfait, conseiller au parlement le 15 Juillet 1610. *Pierre* Parfait, échevin de la ville de Paris en 1626. portoient : d'azur à deux cottices d'azur entre lesquelles sont trois flammes de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par concession dudit jour 29 Décembre 1609.

PARFOURU, en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'or.

PARIS. *Rosane* de Paris, mariée en 1625. à *François* de Vintimille, seigneur du Luc : de gueule à une bande d'argent, chargée d'une autre bande d'azur, surchargée de cinq étoiles d'or, accostée de deux châteaux d'argent & d'une demi-fleur de lys d'or défaillante à séneftre, & posée au milieu du chef, l'écu bordé d'or.

PARIS, à Brest : d'azur à trois coquilles d'argent, & une fleur de lys de même en abysme.

PARIS, à Lille : d'or au chevron de gueule, accompagné en pointe d'une fleur de lys d'azur, écartelé d'argent au lion de sable lié & armé de gueule.

PARIS. *Etienne* de Paris, dit de Poissi, chanoine de Notre-Dame & depuis évêque de Paris, clerc & maître des requêtes du roi & du dauphin l'an 1360. d'argent au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de trois croissants de gueule.

Le même *Etienne* de Paris créé par le pape Urbain V. en 1368. cardinal, portoit suivant l'armorial des papes & des cardinaux François, par Chevillard : parti d'or & de gueule à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

PARIS : de gueule à la fasce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de six merlettes d'argent, 3, 2 & 1.

PARIS, à Gand : de gueule à la fasce d'or chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnée de six merlettes du second.

PARIS, ville capitale du royaume de France : de gueule à un navire d'argent flottant sur des ondes de même, au chef cousu d'azur semé de France, avec ces mots pour devise : *Fluctuat nec mergitur.*

PARIS, abbaye à Brisack, en Alsace : d'argent à un ours rampant & contourné de sable, lampassé de gueule & chargé sur le milieu du corps d'un écusson d'or bordé de gueule, & surchargé de la lettre P. capitale croisée en bas de sable, le grand écu entouré d'une autre bordure d'azur chargée de 8 fleurs de lys d'or.

PARISOT, originaire de Provence : de gueule à la bande d'argent bordée d'azur, & chargée de cinq étoiles de même, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys d'or défaillante à gauche, & de deux châteaux donjonnés d'argent, maçonnés & ajourés de sable, un en chef & un en pointe.

PARLEMENT. Tous les Parlements, les Présidiaux & Sénéchaussées de France scellent du sceau du roi de trois fleurs de lys en placard,

PARLEMENT (le) de Dauphiné scelle d'un écusson écartelé de France & de Dauphiné.

PARLEMENT (le) de Pau : écartelé de France & de Navarre, qui est de gueule, aux rais d'escarboucle ou chaînes accollées & pommettées d'or.

Pour les expéditions qui regardent l'Alsace, le roi ajoûte à ses sceaux un écusson des armoiries d'Alsace, qui sont de gueule à la bande d'or, accompagnée de six couronnes de même mises en orle, les cercles de celles du chef opposés aux cercles de celles de la pointe.

PARME. Dom *Philippe*, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla en 1749. porte comme ses freres les rois d'Espagne & de Naples, sur le tout d'Anjou, armes du feu roi d'Espagne Philippe V. leur pere.

PARRAUD (de), en Languedoc : d'azur à trois chevrons d'or au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

PARTHENAI, à Laon : d'argent au sautoir de sable, accompagné d'une fleur de lys en chef, & d'une coquille en pointe, le tout de sable.

PASCAL, à Abbeville : d'or, à la bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or en bande.

PASSANO, à Gênes : d'or, à une aigle éployée de sable, la poitrine chargée d'un écusson couronné, coupé d'azur & d'or au lion de l'un en l'autre, surmonté de trois fleurs de lys d'or.

PASTON, comte de Yarmouth en Angleterre : d'argent à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. au chef endenté d'or ; support, un ours muselé & une autruche, cimier un dragon. Devise : *Mieux je pense en mieux.*

PASTON, à Douay : d'argent à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. au chef endenté & cousu d'or.

PATRAS (de), à Montpellier : de gueule à une croix d'argent, parti de gueule à une fleur de lys d'or.

PATRONNIER, à Périgueux : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

PAUMBGARTNER, patricien noble d'Ausbourg : coupé parti de 3 pieces ; au 1. d'argent coupé de gueule à un perroquet en chef, &

une fleur de lys en pointe de l'un en l'autre ; au 2 de gueule au cygne d'argent ; au 3 d'azur & d'or au lion de l'un en l'autre.

PAUMGARTNER, patricien noble de Nuremberg : écartelé au 1 & 4 parti d'argent & de gueule à un perroquet sur une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2 & 3 taillé d'azur & d'or à un lion de l'un en l'autre.

PAURN, en Franconie : d'or taillé d'azur à la barre chargée de trois fleurs de lys d'argent.

PAXLAFEN, en Poméranie : d'or, à deux bâtons fleurdelisés & posés en sautoir, d'azur, à une queue de poisson d'azur, & de gueule sur le tout.

PAY (le), à Aix en Provence : d'azur à la fleur de lys d'or surmontée d'un lambel de gueule.

PÉERAW, en Boheme : d'azur à une fleur de lys d'or, parti d'or à un ours debout d'azur.

PEIRET, en Languedoc : d'azur à une rose d'argent, accostée de deux dauphins affrontés de même, au chef de gueule chargé d'une fleur de lys d'or.

PEINTRES (l'académie des), à Paris : d'azur à trois écussons d'argent posés 2 & 1, à la fleur de lys d'or en cœur, l'écu soutenu par une aigle tenante en son bec cette légende : *Academia regia picturæ & sculpturæ.*

PEINTRES (la communauté des) de Dijon : d'azur à trois écussons d'argent, & une fleur de lys d'or en cœur.

PELAPRESSINS (de) de Grandval, en Bourgogne : d'or, à une fleur de lys de gueule.

PELAPUSSINS (de), seigneur de Montrachier en Bourgogne : de gueule à la fleur de lys d'or.

PELLET, sieur du Sartel à Arras : d'azur à la fleur de lys d'or à la bordure engrelée de même.

PELLEVÉ, en Normandie : coupé d'argent & de gueule à une fleur de lys d'argent sur gueule.

PELLEVÉ, évêque d'Amiens, depuis cardinal & archevêque de Rheims : écartelé au 1 & 4 de gueule à une tête humaine d'argent au poil hérissé ou levé d'or, qui est Pellevé ; au 2 & 3 d'argent semé de fleurs de lys de sable, qui est de Fay, à cause d'*Helene* de Fay sa mere.

Voyez les tombeaux des personnes illustres par le Laboureur, *page* 219.

PELLICCIOLI, à Venise : écartelé au 1 d'or, à l'aigle de sable ; au 2 d'azur au dextrochere armé & tenant une épée d'argent ; au 3 d'azur à une robe à deux manches d'argent ; au 4 d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PENA, en Provence, ingénieur ordinaire du roi : d'azur à un demi-vol d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lys d'or, & de trois grenades ouvertes de gueule, posées 2 aux flancs & une en pointe.

PENGUERN, en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de trois pommes de pin de même.

PENTZING, en Autriche : écartelé au 1 d'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'argent.

PENZINGER. *Voyez* ODENAU, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'argent, à la fasce d'azur accompagnée de 3 roses de gueule, 2 & 1 ; au 2 d'azur à une fleur de lys d'or ; au 3 d'or à trois couronnes de gueule posées en barre.

PERCHE, Province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or

d'or à la bordure d'argent chargée de huit tourteaux de gueule.

PERCY, à Rouen : d'azur, à deux barbeaux adossés d'argent, surmontés d'une fleur de lys d'or.

PEREIRA DE LA CERDA, cardinal Portugais, en 1719, de gueule à la croix anctée & fleuronnée d'argent, parti écartelé au 1 & 4 de gueule à la tour donjonnée d'argent ; au 2 & 3 d'argent au lion de gueule, au 2 & 3 de France.

PERIER, en Provence : d'or, au poirier arraché de sinople, fruité d'argent, chargé d'une aigle éployée de même, becquée, membrée & couronnée d'or, posée sur le tronc de sable, surchargée d'une fleur de lys d'or.

PERISOT, à Grenoble, second président du parlement : de gueule semé de fleurs de lys d'or à la cottice d'argent brochante sur le tout, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or.

PERENNO PENNOVERNE (de), en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois poires de même, feuillées de sinople posées 2 & 1.

PERONNE : de gueule à la croix haussée d'or, posée sur trois marches de même, au chef cousu de France.

PERREAU (du) : d'argent au chevron de sable, au franc canton d'azur, chargé de 5 fleurs de lys d'or posées en sautoir.

PERREIRA, comte en Portugal : de gueule à la croix fleuronnée & fleurdelisée d'argent vuidée en cœur.

PERRIN (*Nicolas*), chevalier & commandeur de l'ordre de Malte, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Freistroff, lieutenant de roi, commandant pour le service de Sa Majesté au gouvernement de Hombourg : d'azur à une épée d'argent posée en pal la pointe en haut, la poignée d'or couronnée de même & accostée de deux fleurs de lys d'or, & un chef cousu de gueule chargé d'une croix d'argent.

PERTUIS, ville en Provence : d'or, à une fasce de gueule & une fleur de lys d'azur brochant sur le tout.

PESILLA, ville du Roussillon : d'azur à la croix alaisée d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or, à la bordure d'argent, sur laquelle est en chef une croix, & autour est écrit : *Pesilla*.

PESSAGUO, à Gênes : d'or à trois fasces abaissées, ondées & entées d'azur, surmontées en chef de cinq fleurs de lys d'azur au sautoir.

PETERSHEIM, en Suabe : d'azur à un fermoir en losange, dont les quatre angles sont fleurdelisées d'or.

PETIT DE PASSI, de Villeneuve & de Ravannes : pallé d'argent & d'azur de six pieces, au chevron d'or sur le tout, chargé d'un écusson d'azur à la fleur de lys d'or.

PETIT-JEAN, à Sedan : d'azur à un écusson d'argent sur lequel sont tracées trois fleurs de lys de sable à jour.

PETIT-PAS : de sable, à trois fasces d'argent, en chef deux étoiles d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

PEZENAS, ville de France dans le bas Languedoc : d'argent à trois fasces de gueule & un franc quartier d'or, chargé d'un dauphin d'azur, le tout sous un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PHILIPPE, à Lyon : d'azur au lion d'or sommé d'un triangle de

même, surmonté de trois fleurs de lys d'or en chef.

PHILIPPE, duc de Bourgogne, surnommé le Hardi, fils cadet de Jean roi de France, portoit: de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

PHILISBOURG (la ville de): parti au 1. de sable à une croix d'argent; au 2 d'azur à une haute fleur de lys à l'antique d'or.

PICANOS: d'azur à cinq fleurs de lys d'or au sautoir coupé en pointe d'argent à trois fasces ondées d'azur.

PICARDIE, province de France: écartelé au 1 & 4 de France; au 2 & 3 d'argent à trois lionceaux de gueule, 2 & 1, rempants du côté séneſtre.

PIERRE, évêque de Meaux, cardinal, légat en France par Alexandre III. en 1173. écartelé au 1 & 4 d'azur à un chandelier d'or, au 2 & 3 de sinople à une fleur de lys d'or.

PIERRE, à Falaise, en Normandie: d'azur à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1, & un chef d'or chargé de deux palmes passées en sautoir de sinople, liées d'argent.

PIGNES (le), d'Arques: de gueule à 3 peignes d'argent, écartelé d'azur à trois glands d'or, & une fleur de lys de même en abysme.

PINÇON, vicomte d'Andrézeli: d'azur à un dextrochere ganté & habillé d'argent, tenant un dard d'or en pal, au chef cousu de gueule chargé de trois couronnes d'or, fleurdelisées de quatre fleurs de lys chacune.

PINGUER (de), en Bretagne: d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de trois pommes de pin de même, posées 2 & 1.

PINTARD, à Langres: d'azur au lion d'argent supportant de sa patte dextre une fleur de lys de même.

PINTHEIMER, de Bourgogne ancienne: d'argent, à une fleur de lys de gueule, parti d'or à un ours en pied de sable tenant un marteau.

PIPPO, à Genes: coupé d'argent & d'azur, au lion tenant une fleur de lys de l'un en l'autre.

PIRON, seigneur de la Berthaudiere en Bretagne: d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'argent, & en pointe de trois coquilles de même.

PISCART, en Normandie: d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'argent.

PISTORIUS, de Spire, de la branche impériale: d'azur à trois fleurs de lys d'or.

PITHIVIERS (la ville de), généralité d'Orléans: d'azur à trois chardons d'or tigés & feuillés de même, posés 2 & 1, & un chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

PLAIMAN, en Autriche: d'argent tranché à trois demi-barres d'azur, accompagnées de 2 fleurs de lys de même.

PLANCKELSTEIN, en Allemagne: d'azur, à un sauvage d'or en pied tenant une pique de la main droite, parti de gueule à une fleur de lys d'argent, coupé d'argent à 2 étoiles d'or.

PLANET DU TERRAGE, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem: de sable semé de fleurs de lys d'or au griffon d'argent brochant sur le tout.

PLANTAVIT DE MARGON: écartelé au 1 & 4 d'azur à l'arche de Noé d'or, flottant sur une onde d'argent surmontée d'une colombe

d'or onglée & becquée de gueule ; tenant en son bec un rameau d'olivier de finople, au 2 & 3 de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

PLANTIS (du), à Mauléon en Poitou : d'or fretté de fable, écartelé d'argent à une croix fleurdelifée d'azur fur le tout de fable à deux léopards d'or l'un fur l'autre.

PLATO-ZUENGEL-MUNSTER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une fleur de lys de gueule ; au 2 & 3 de gueule à un bufte de femme d'or, & fur le tout d'azur à un bufte de femme d'or.

PLÉEPAPE, alliance de Courtenai-Tanlai : de gueule à une efcarboucle fleurdelifée d'argent.

PLO, en Autriche : d'azur à 2 fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys d'azur.

PLOTO, à Courtrai : d'argent à une fleur de lys de gueule, écartelé de gueule à un roi Maure en bufte couronné d'or, vêtu de finople & fon collet d'argent, fur le tout d'azur à une tête & col de cerf d'argent, fon bois de fable.

PLOWENSKI, en Allemagne : d'azur à 2 fleurs de lys d'argent, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

PODWINSKI, en Boheme : coupé au 1 de gueule à un cheval courant & ailé d'argent ; au 2 d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapé d'or à une fleur de lys d'or.

POGGI, à Rome : d'azur au cornet ou cor de chaffe échiqueté d'argent & de gueule de deux traits, enguiché de gueule, l'embouchure à féneftre & en chef trois fleurs de lys d'argent furmontées d'un lambel à quatre pendants de gueule.

POITIERS, ville capitale du Poitou, avec univerfité & évêché fuffragant de Bordeaux : d'azur à une ville d'argent maçonnée de fable au chef coufu de France.

POITIERS (l'univerfité de) : d'azur à un livre ouvert d'argent, furmonté de trois fleurs de lys d'or.

POLEY, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'argent à une tige de lys d'azur ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

POLNER, en Suabe : parti d'argent & d'azur, à la fleur de lys parti de gueule & d'argent.

POLUS (*Thomas*), en Suede : une croix d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or, à un fur-tout d'or & un demi-Monde naiffant de la pointe, avec marque de la lettre cintrée en bande arrondie de gueule, & une étoile au 1 canton ; cantonnée au 1 & 4 taillé de gueule & d'or au lion de l'un en l'autre naiffant ; au 2 & 3 d'argent à une fafce échiquetée de deux traits d'or & d'azur, accompagnée de 3 rofes de gueule.

PONAS, en Efpagne : d'azur à fept fleurs de lys d'or, 3, 3, & 1.

PONT DE CUMAREZ, bourg de France en Rouergue : d'azur à un pont d'argent, furmonté de 3 fleurs de lys d'or en chef.

PONT AUX DAMES (abbaye du), élection de Meaux : parti de trois traits, coupé d'un, faifant 8 quartiers ; au 1 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, furmontées en chef d'un lambel d'argent ; au 2 d'argent à une givre d'azur tortillée en pal à l'iffant de gueule ; au 3 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, brifées en cœur d'un bâton de gueule racourci & péri en bande ; au 4 d'hermines à une bordure de gueule ; au 5 de gueule à une croix d'argent ; au 6 d'argent à un

lion de gueule, la queue fourchue & passée en sautoir, couronné & lampassé d'or, chargé sur l'épaule d'une étoile d'argent ; au 7 fascé d'or & de sable de six pieces ; au 8 d'or à une croix de gueule chargée de cinq coquilles d'argent, & cantonnée de seize alérions d'azur, & sur le tout d'or à un chevron de gueule accompagné de trois onglettes d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.

PONT DE L'ARCHE (du), ville de Normandie : de sable à un pont de trois arches d'argent maçonnées de sable, & un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PONT (du), en Normandie : d'azur à une épée d'or en pal, surmontée d'une couronne, & accompagnée de deux fleurs de lys de même.

PONT PIERRE : d'azur semé de fleurs de lys d'or au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueule.

PONT DE VAUX : de gueule au pont d'argent de trois arches sur une riviere de sinople au chef cousu de France.

PONT L'ÉVÊQUE (la ville de), en Normandie, diocèse de Lisieux : de pourpre à deux bœufs d'or l'un sur l'autre, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PONTAC, à Bordeaux : de gueule à un pont à cinq arches, supportant deux tours sur une riviere d'argent ombrée d'azur ; en chef une étoile fleurdelisée d'or.

PONTEAU DE MER : de gueule au pont d'argent de trois arches sur une riviere de sinople, au chef cousu de France.

PONTOISE, comté du Vexin : d'azur à trois fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

PONTOISE (*Raoul* de), de la maison des comtes de Vexin : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

PONTORSON, bourg en Normandie : de gueule au pont d'argent sur une onde d'azur surmontée d'un écu d'azur à neuf fleurs de lys d'or, posées en pal, 3, 3 & 3, l'écu accosté de deux cygnes d'argent.

PONTUS, en Allemagne : d'azur à trois fasces ondées d'or au chef d'azur, soutenu d'or, chargé de trois fleurs de lys de même.

PORCON (de), seigneur de bonne Fontaine en Bretagne : d'or à la fasce d'hermines, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule, 2 en chef & 1 en pointe.

PORRA, en Espagne : d'argent à cinq fleurs de lys d'azur bordées d'or.

PORRES TREMEROSO, en Espagne : d'argent à six fleurs de lys de sable, 3, 2 & 1.

PORTAIL, famille originaire de Béarn, dont un président de la chambre des comptes de Bourgogne : d'azur au bœuf passant d'or, accompagné de six fleurs de lys de même, 3 dessus & 3 dessous.

Voyez PORTAIL, aux fleurs de lys sans nombre.

PORTAIL (*Antoine*), premier président du parlement de Paris, du 24 Septembre 1724. mort le 3 Mai 1736. portoit : d'azur semé de fleurs de lys d'or au bœuf passant d'argent par concession du roi Charles IX. qui d'abord n'en avoit accordé que six, à la vache d'argent onglée & clarinée de gueule, & couronnée d'argent.

PORTIA, principauté en Allemagne, dont un cardinal créé par le pape Benoît XIII. le 3 Avril 1728. d'azur à six fleurs de lys d'or, 3, 2 & 1, au chef d'or.

PORTIA, prince d'Allemagne : d'azur à six fleurs de lys d'or, 3, 2 & 1. au chef diapré d'argent, & chargé d'une fleur de lys de même.

PORT LOUIS, ville en Bregne : d'azur à un gros clou de vaisseau sur la tête duquel il y a trois fleurs de lys d'or.

POSANGES : d'or à cinq fleurs de lys d'azur, une en chef à séneſtre, 1 en cœur, 2 en flanc, & 1 en pointe ; au franc canton de gueule, chargé d'une épée en pal d'argent.

POSANGES : d'or à six fleurs de lys d'azur posées 2 & 1, 2 & 1, au francscanton de gueule chargé d'une épée d'argent en pal.

POTIER, duc de Tresmes, dit de Gesvres : parti de 3, coupé d'un qui font huit quartiers ; au 1 de Luxembourg, au 2 de Bourbon, au 3 de Savoie, au 4 de Lorraine ; au 5 & 1 de la pointe d'azur à une cottice de pourpre, accompagnée de deux dragons d'or, qui est Baillet, seigneur de Sceaux & de Tresmes ; au 2 d'Aunoy, au 3 de Montmorency, au 4 de Vendôme ancien, qui est d'argent au chef de gueule, au lion d'azur brochant sur le tout, & sur le tout du tout de Potier, qui est d'azur à deux mains dextres d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

POTIER, duc de Gesvres, porte : écarelé au 1 & 2 de Bourbon Condé.

Voyez à 3 fleurs de lys.

POTIERS DE TERRE. La communauté des Potiers de terre de Paris : écartelé en sautoir d'azur & d'argent ; le 1. chargé d'une fleur de lys d'or ; le 2 d'un vase rempli de trois lys & de deux roses tigées en bouquet d'argent, accostées de deux burettes affrontées de même ; le 3 d'un carreau de sinople ; le 4 d'un carreau à 6 pans de gueule.

POTOTS (des), premier président du parlement de Dijon en 1581. d'azur au pot d'or, rempli de trois fleurs de lys d'argent tigées de même.

POULANGE (l'abbaye royale de) : d'azur à une crosse adextrée d'une clef, & séneſtrée d'une fleur de lys, le tout d'or.

POULLET, en Picardie : d'argent semé de fleurs de lys de sable.

PRACOMTAL, au duché de Bourgogne : de gueule à la fasce d'argent au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRACOMTAL, seigneur d'Anconne en Dauphiné : d'or au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys du champ.

PRATO, à Gênes : d'or à trois bandes d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRATS (de), de Dalmatie, cardinal, archevêque de Ravennes en 1378. de gueule à 6 fleurs de lys d'argent, 3, 2 & 1.

PRATZ DE MAVILLON : d'or à trois fleurs de lys d'azur, accostées de deux Saints, l'un tenant une palme de sinople, & derriere l'autre est la croix de S. André sur un tertre de sinople. Devise : *Par-tout vit Ancone.*

PRAUN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, à un homme d'azur tenant un arc bandé ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

PRÉ (du) : d'or à trois pals d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys du champ.

PRÉS (des), en Normandie : d'azur à la bande d'or, accompagnée au canton séneſtre d'une fleur de lys de même.

PREMONT, en Lorraine : écartelé au 1. & 4 d'argent à la bande fuselée de gueule ; au 2 & 3 d'azur à la bande d'or, accompagnée de six fleurs de lys d'or, 2, 1, 1, 2.

PRÉMONTRÉS (Ordre des) : semé de France à deux crosses d'argent passées en sautoir, par concession du roi Saint Louis. Cet Ordre de chanoines réguliers a commencé en France l'an 1120. Ces crosses sont les marques de sa jurisdiction dedans & dehors le royaume.

PRÉMONTRÉS. Les Prémontrés du fauxbourg Saint Germain de Paris, fondés par la reine Anne d'Autriche : d'azur à un Saint Sacrement d'argent, le soleil & le pied d'or, accosté de deux fleurs de lys de même.

PRESLAW, prince du Saint Empire : écartelé au 1 & 4 d'Anjou ; au 2 & 3 d'or à trois tourteaux de gueule, & sur le tout de sable à la croix dentelée d'or.

PRESLAW, prince du Saint Empire : écartelé au 1. & 4. de gueule à six fleurs de lys d'argent ; au 2 & 3 de sinople à l'aigle d'or.

PREUNING, à Ausbourg : chevronnée d'azur & d'argent de quatre pieces à trois fleurs de lys mises en pal de l'un en l'autre.

PRIGENT, sieur de Kimadon, à Morlaix en Bretagne : d'azur à l'oiseau de mer, appellé *Quillon*, d'argent sur un rocher d'or, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent, 2 & 1. celle du milieu surmontée d'un croissant d'or.

PRIMAUDAYE (de la), en Poitou : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à une patte de Griffon d'or brochante à un écusson aussi d'or en cœur, chargé d'un tourteau de sable.

PRINCE (le), sieur de la Leverie : d'argent à deux nœuds de cordeliere ou laqs d'amour de sable, rangés en fasce & posés en pal ; un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRINCÉ : d'azur à trois fleurs de lys d'or, surmontées d'un lambel d'argent, au bâton en cœur, chargé de trois lionceaux d'or.

PROBSTEL, en Allemagne : de sable à la fasce d'or, accompagnée de six fleurs de lys, 3 d'argent en chef, & 3 d'or en pointe.

PROTHESILAUS, roi de Phylace dans l'Epyre, portoit : de sinople à une tête d'homme d'argent ayant ses cheveux d'or, à l'orle de 8 fleurs de lys au pied nourri d'argent.

PROVENCE (la), moderne province de France : d'azur à la fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel de gueule.

PROVENCE, province de France & gouvernement militaire, dont Aix est la capitale, porte : semé au demi de France.

Voyez BARA, *page* 180.

PRUMB, en Allemagne : coupé d'azur & de gueule, chargé en chef de trois fleurs de lys d'or.

PRUNER, à Paris : écartelé au 1. & 4 d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de 3 trefles d'or ; au 2 & 3 d'or, semé de tours & de fleurs de lys d'azur, sur le tout de gueule à la tour donjonnée d'une tourelle d'argent, maçonnée & crenelée de sable.

PSIFFER D'ALTISHOFFEN, reçu chevalier de Malte au Prieuré d'Allemagne le 17 Mars 1717. écartelé au 1. & 4 d'or à une anille de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de sable, 1. en

chef & 2 en flanc ; au 2 & 3 d'or à la pointe de sinople.

PUGET DE ROQUEBRUNE, chevalier de Malte en 1557. d'or à une montagne de gueule, sommée d'une fleur de lys au pied fiché de même.

PUHLER, à Nuremberg : d'azur à deux bâtons écotés & fleurdelisés d'argent, mouvants d'un tertre de même.

PUICHEVRIER. Les religieux de Puichevrier en Berry : d'azur à une croix longue, le pied accolé d'une S. accostée de deux lettres D, & P. en chef, & de deux fleurs de lys aux flancs, & soutenue de 3 cloux, le tout d'or.

PUILAURENS, ville en Languedoc : d'argent au laurier de sinople, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

PUIROUSSE (de), à Périgueux : d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce.

PUIS D'ORBE (du), abbaye royale de Filles, Ordre de Saint Benoît, diocèse de Langres : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une bordure componnée d'argent & de gueule, écartelé de bandes d'or & d'azur de 6 pieces, & une bordure de gueule.

PULCHER-VON-RIGERS, en Autriche : d'argent, chaussé & arrondi de sable, à deux fleurs de lys du champ.

PUSTARE, en Poméranie : échiqueté de gueule & d'argent de quatre traits ; au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PUY NOTRE-DAME. Le chapitre royal du Puy Notre-Dame en Anjou : de gueule à une Sainte Vierge, avec son enfant Jesus entre ses bras, assise dans une niche gothique ; à ses pieds un écusson d'azur à trois fleurs de lys d'or, & un dauphin d'azur posé en cœur.

PUYVERT DE SERZÉ, chevalier de Malte en 1545. de gueule au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, à la fleur de lys de même au canton dextre.

QU

QUEBRIAC (de), en Bretagne : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent.

QUEILLE-CHÂTEAU GAI (la) : écartelé au 1. & 4 d'Anjou ; au 2 & 3 d'or à 3 tourteaux de gueule, & sur le tout de sable à la croix dentelée d'or.

QUELLENCE (de), en Bretagne, dont un chevalier de Malte en l'année 1550. d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

QUEMIN, en Normandie : d'azur à une croix fleurdelisée d'argent, couronnée d'une couronne royale de même, cantonnée de quatre cœurs d'or enflammés de gueule, & quatre fleurs de lys d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & appointées vers le centre.

QUER : de gueule, semé de fleurs de lys d'or.

QUERCY, province dont Cahors est la capitale : de gueule au pont de cinq arches d'argent sur une riviere d'azur, supportant

cinq tours d'argent, chaque tour surmontée d'une fleur de lys d'or.

QUERHOENT de Coetanfao : écartelé au 1 & 4. échiqueté d'or & de gueule de 6 traits, au 2 & 3 d'azur à deux macles d'or, surmontés d'une fleur de lys d'or ; sur le tout losangé d'argent & de sable, dont un chevalier de Malte en 1688.

QUESNOY (du), chevalier de Malte en 1709. d'azur à la fasce d'or, surmontée de deux croix fleurdelisées aussi d'or.

QUIERET : *Hugues* Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, amiral de France en 1326. mort dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. d'hermines à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueule, 2 & 1.

QUILLEBEUF : La ville de Quillebeuf en Normandie, élection de Ponteau-de-Mer : de gueule au taureau passant d'or à trois fleurs de lys en chef de même.

QUINEMONT, en Tourraine : d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, les pieds coupés, & posés 2 en chef & 1 en pointe.

QUINTANADOINE, à Rouen : d'argent à une croix vuidée & fleurdelisée de sable, écartelé de gueule à une fleur de lys d'or.

QUIRINI, à Venise, dont un cardinal le 26 Novembre 1727. d'or à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

RA

RABEN, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé d'or à un corbeau de sable.

RADETTI, à Venise : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & en pointe d'un Agneau Pascal de même dans un bercail, sur un tertre de sinople.

RADULPHE ou RAOUL, connétable de France, du regne de Louis XI. de gueule au sautoir d'or, chargé de 5 coquilles d'azur ; & accompagné de quatre fleurs de lys au pied coupé d'argent.

RAES, en Flandres : de sinople à 3 pals de gueule, bordés d'or, au franc canton d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

Voyez, arm. de la toison d'or, p. 118.

RAFFO de Cassana, à Gênes : d'azur au chevron cousu de gueule, accompagné de 4 fleurs de lys d'or, 3 en chef & 1 en pointe.

RAMBSTEIN, à Brisack en Alsace : d'or à deux bâtons de gueule, fleurdélisés en chef de même, passés en sautoir.

RAMESAY, en Beauce ; d'argent à l'aigle éployée de sable, chargée sur l'aîle droite d'une fleur de lys d'or.

RAMSTEIN, baron d'Allemagne : de gueule à deux sceptres fleurdélisés & passés en sautoir d'argent.

RAMSTEIN, en Suisse : d'or à deux bâtons fleurdélisés & passés en sautoir de gueule.

RAMZAY : d'azur à l'aigle de sable mantelée d'or, à une fleur de

lys de même en pointe.

RANDEGK, en Suisse : d'argent à la fasce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

RAUFFTEN, en Autriche : écartelé au 1. d'argent à la fasce de gueule, chargée d'un M. R. d'or, au 2 d'argent à l'aigle éployée de sable, à la levrette passante, tenant une fleur de lys d'or, au 4 de gueule à deux fleurs de lys d'or.

RASSE : de sinople à 3 pals d'or, chacun chargé d'un autre de gueule ; au franc canton d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

RASSON, à Tournai : d'argent à 3 étoiles à six rais de gueule, & une fleur de lys d'or en cœur.

RATISBONNE, (abbesse du haut monastere de) : d'azur à neuf fleurs de lys d'or, posées en fasce 3. 3. 3.

RAVENNA, à Gênes : d'azur à un château donjonné de trois piéces d'argent, au chef parti de deux traits d'or, soutenu d'un autre trait de même, le chef rempli de trois fleurs de lys aussi d'or.

RAUFRAY, sieur de la Bajonniere en Poitou : d'azur à deux épées d'argent en sautoir, en chef une fleur de lys de même.

RAUST, à Valenciennes : d'argent à 3 pals de gueule, au franc quartier de sable chargé d'un lion d'or, armé & lampassé de gueule, écartelé de sinople au chevron fuselé de deux traits d'argent & de gueule, sur le tout un lion d'or, tenant de la patte dextre une épée d'argent garnie d'or à l'orle de huit fleurs de lys d'argent.

RAY, seigneur de Vaudrei, au comté de Bourgogne, de gueule à huit rais, ou escarboucle fleurdelisée d'or, chargée en cœur d'un écu d'argent percé du champ.

Voyez, arm. de la toison d'or p. 356.

RAYMOND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de sable au chevron d'argent, accompagné de trois aiglons éployés de même, au chef d'argent chargé d'une rose entre deux fleurs de lys d'azur, au 2 & 3 d'or à la fasce de gueule à la barre de sable, chargée de cinq étoiles d'argent, brochant sur le tout : deux aigles pour support. Devise : *Æquum servare*.

RAZILLY, en Tourraine, dont un chevalier de Malte : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

RAZIUS, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, posées en pal, au 2 & 3 d'argent à un lion de gueule, sur le tout d'or à 2 bandes d'azur.

REALVILLE, petite ville de France dans le Querci : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

REBETZ : L'abbaye de Saint Pierre de Rebetz, ordre de Saint Benoît, généralité de Paris : d'azur à 2 clefs adossées d'or en sautoir ; & en pointe une fleur de lys, le tout d'or.

REBOULET, dit Galbert des Fonts : d'azur à une tour d'argent accostée de deux fleurs de lys de même.

RECHIGNE. *Louis* de Rechigne-Voisin de Guron, évêque de Comminges, mort en 1693. portoit : d'azur à la fleur de lys d'or mise en cœur ; dont un chevalier de Malte du grand prieuré d'Aquitaine en 1627.

RECUSSON, en Normandie : fascé de sinople & d'or, de six piéces, à treize fleurs de lys l'un en l'autre, 2. 3. 2. 3. 2. 1.

REDMER, en Angleterre : de sable à la bande d'argent, accom-

pagnée de six fleurs de lys d'or en orle.

REGNARD, à Paris : d'argent à deux chevrons de gueule, en pointe une fleur de lys de même.

REGNAUD DES BARRES, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1 & 4 de gueule à l'aigle d'argent; au 2 & 3 d'azur semé de fleurs de lys d'or, sur le tout losangé d'or & de gueule.

REGNAULT, à Lyon de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe; écartelé de gueule, semé de fleurs de lys d'or, & une bande d'argent brochante.

REHSEN, en Prusse : de sable à une fleur de lys d'argent, à une patte d'ours de sable.

REICHARDEN, en Allemagne : taillé de gueule & d'argent au lion de l'un en l'autre, coupé de sable à trois fleurs de lys d'or.

REICHEL, patricien à Nuremberg : emmanché d'argent & de gueule à trois fleurs de lys à chaque pointe des emmanchures.

REICHEN, en Allemagne : de sable au lion d'or, la queue fourchée, coupé d'argent à deux étoiles d'or, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

REICHSTELLER, à Brisack, en Alsace : d'argent à deux fleurs de lys d'azur, issantes d'une fasce d'or, l'une en pointe renversée.

REIFFESTUEL, à Nuremberg : écartelé au 1 & 4 d'argent à l'aigle de sable, au 2 & 3 coupé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre, sur le tout d'argent à une fleur de lys d'azur.

REINBOLTLIN, en Alsace : de gueule à la barre d'azur, & sur le tout une escarboucle fleurdélisée d'argent.

REINCHING, en Autriche : de gueule à deux bâtons fleurdelisés, passés en sautoir d'argent.

REINGRAVE, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable au lion d'argent, au 2 & 3 d'azur au lion couronné d'or sur le tout, écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de gueule à la fasce d'or, surmontée d'une fleur de lys de même.

REMCHINGEN (de), chevalier de Malte en 1716. de gueule à deux hallebardes d'argent posées en sautoir liées de même, les fers faits en forme de fleurs de lys.

REMOND, comte de Provence : semé de France.

REMOND (de), seigneur d'Arnicourt en Champagne : semé de France au franc quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable.

REMY (*Abraham*), professeur royal en éloquence, mort le 1 Décembre 1746. écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 coupes d'or, au 2 & 3 semé de France.

RENFRAY, sieur du Fief, à Loudun : d'argent à 2 clefs de sable passées en sautoir, & surmontées d'une fleur de lys d'azur.

RENTZ, à Strasbourg : de gueule à une fleur de lys d'or.

REOLE (la), ville de Guyenne sur la Garonne, avec une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît : d'azur à une porte de ville, flanquée de deux tours d'argent, & sommée de deux autres tours de même, le tout maçonné de sable & surmonté de trois fleurs de lys d'or rangées en chef, avec cette legende autour. *Urbs Regula ducatûs Aquitaniæ.*

RESLY (de) : d'or à 3 chevrons d'azur, coupé de gueule à une tour d'argent à l'orle de huit fleurs de lys d'or.

REUCOURT (de), en Normandie : fascé d'or & de gueule, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.

REY, à Montpellier : d'argent au lion d'azur, sommé d'une fleur de lys de gueule, & une charrue de sable posée en pointe.

REINIACH, à Bourdeaux : d'or au lion de gueule chaperonné d'azur, lequel supporte un canton sénéstre aussi d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, & une couronne de comte de gueule perlée d'argent posée en pointe.

REYNOLD, lieutenant général en Suisse : de sable à 3 pals d'argent, au chef d'azur chargé d'une croix au pied fiché d'argent, & accompagné de deux fleurs de lys, surmontées de deux étoiles de même.

RHEIMS, (la ville de) : d'argent à une branche d'olivier de sinople remplissant le champ, au chef semé de France.

RHEIMS, (abbaye royale de Saint Pierre de) : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

RHEIMS, (archevêché, duché pairie) : semé de France à la croix d'argent sur le tout.

RHEIMS, (chapitre de) : d'azur à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

RHEIMS, (le corps du conseil de) : d'azur semé de fleurs de lys d'or, coupé d'argent à 2 branches d'alisier de sinople, entrelassées en double sautoir.

RHEIMS, (la communauté des Orfevres de) : d'azur à une croix dentelée d'argent, chargée en cœur d'une sainte ampoule de sable, & cantonnée au 1 & 4 d'un ciboire d'or, au 2 & 3. d'une couronne de même, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

RHEIMS. L'université de Rheims : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, chargée de trois alérions d'argent, qui est Lorraine ; surmonté d'une main d'argent tenant un livre, & descendant d'une nuée de même.

RHYNEGOM, en Hollande : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

RIANTS (de), conseiller au parlement en 1605, d'azur semé de France à deux barres adossées d'or.

RIBES (de), à Montpellier : écartelé au 1 & 4 d'argent, au 2 & 3 d'or à trois fers de cheval de gueule ; sur le tout de gueule au lion d'or lampassé d'une fleur de lys de même.

RIBLEMONT, bourg en Picardie sur l'Oise : de gueule à une montagne d'argent, surmontée d'un soleil d'or, & accostée de deux gerbes de même, & un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

RICARD, president de la cour des aydes : d'or au griffon de gueule, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or ; dont un commandeur de Neufville à Châlons sur Marne en 1697.

RICHEBOURG (de), à Troyes en Champagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une bande de gueule ; au 2 & 3 d'argent à une bande fuselée de gueule, accostée de six fleurs de lys d'azur.

RICHEDAME, en Picardie : d'argent semé de fleurs de lys de gueule.

RICHEMONT (duc de), & de Lenox en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de France, à la bordure de gueule, chargée de huit fermoirs d'or, au 2 & 3 d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de trois traits à la bordure engrelée de gueule, sur le tout d'argent au

chevron de gueule, cantonné de quatre roses de même; support, une licorne & un cerf; devise : *En la rose je fleuris.*

RIECKER, en Allemagne : de gueule à deux bâtons fleurdelisés, passés en sautoir d'or, & en pointe un poisson d'argent.

RIETTER, patricien noble de Nuremberg : d'azur à une sirenne d'argent, écartelé d'or, à une fleur de lys de gueule.

RIEU (du), maître d'hôtel du roi : d'argent à trois fasces ondées d'azur, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

RIEU. *Jean* du Rieu, chevalier de Malte en 1619. d'azur à trois fasces ondées d'argent, surmontées d'une fasce de même, & de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

RIEUX (de), marquis d'Oessan : écartelé au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1. au 2 de gueule à 9 macles d'or, accollées 3. 3. 3. au 3 de gueule à 2 fasces d'or, & au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1. & une bordure cousue de gueule, chargée de huit besans d'argent, & sur le tout d'azur à 10 besans d'or, 4, 3, 2, 1. écartelé d'hermines.

RINBOIN, à Poitiers : de gueule à une fleur de lys d'argent.

RIOM : La ville de Riom en Auvergne : d'azur à deux fleurs de lys d'or, coupé d'or à un gonfanon de gueule frangé de sinople.

RIPAULT, en Bretagne : de gueule au sautoir échiqueté d'argent & d'azur de deux traits, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.

RIPERT, en Dauphiné : de gueule à la fleur de lys d'or traversée & empêchée d'une fasce de gueule, chargée d'une lune d'argent en décours à la partie sénestre, & d'un soleil d'or en la partie dextre.

RIQUET [de], à Toulouse : d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence de même, & en pointe de trois roses d'argent en orle.

Le même : de gueule à un pin d'argent au chevron d'or, brochant sur le tout, écartelé d'azur au griffon d'or, sur le tout d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence de même en pointe, & 3 roses d'argent en chef.

RIQUETI DE MIRABEAU, en Provence : d'azur à la bande d'or, accompagnée en pointe de trois roses d'argent en orle, & surmontée d'une demi-fleur de lys fleuronnée d'or.

RIQUOT, à Courtrai en Flandres : de gueule à un arbre arraché d'or, au chevron d'azur brochant sur le tout, écartelé d'azur au griffon d'or, & sur le tout d'azur à une bande d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys de Florence d'argent, & en pointe de trois roses de même en orle.

RISELE, petite ville de France dans l'Armagnac : d'or à trois fleurs de lys d'azur.

RITTER, en Allemagne : de gueule tranché d'argent à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys, l'une d'argent en chef, l'autre d'azur en pointe.

RIVA, à Venise : d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

RIVAULT, seigneur de Fleurence : d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys de gueule.

RIVIERE D'ARSCHOT (de), chevalier de Malte en 1637. d'argent à trois fleurs de lys au pied

coupé de ſable.

RIVIERE (de la), en Normandie : de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent.

RIVOIRE, en Dauphiné : faſcé d'argent & de gueule à la bande d'or, chargée de trois fleurs de lys de ſable, ſelon Guy Allard.

RIVOIRE, en Dauphiné : faſcé d'argent & de gueule de ſix piéces à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

RIVOIRE, marquis du Palais : de gueule à trois faſces d'argent, & une bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, brochantes ſur le tout.

ROBETTE, à Courtrai : écartelé au 1 & 4 d'or à 3 cornets de ſable liés de même 2 & 1. & une fleur de lys de gueule poſée en abîme, & au 2 & 3 d'argent à 3 merlettes de ſable.

ROBILLARD, en Normandie : d'azur à 3 hériſſons d'argent, les deux du chef ſont affrontés, tenant une fleur de lys d'or, & celui de la pointe eſt paſſant.

ROCHE (de la), en Bretagne : d'azur au lion d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys, & en pointe d'une étoile de même.

ROCHAW, en Allemagne : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri d'azur.

ROCHEBARON : de gueule à une bande d'argent à la bordure d'azur bordée d'or, chargée de fleurs de lys de même, écartelé d'argent à trois faſces d'azur.

ROCHECHOUART. *Gabriel* de Rochechouart, duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en 1630. parti de trois traits coupé d'un, qui font 8 quartiers, au 1 de gueule au croiſſant montant de vair, qui eſt de Maure ; au 2 de Bourbon ; au 3 de Rohan ; au 4 de la Rochefoucauld, qui eſt burrelé d'argent, & d'azur à trois chevrons de gueule ſur le tout ; au 5 premier de la pointe de Milan ; au 6 de Navarre ; au 7 de gueule au pal de vair, qui eſt d'Eſcars ; au 8 de Bretagne, & ſur le tout faſcé, ondé d'argent & de gueule de 6 piéces, qui eſt de la Rochefoucauld.

ROCHEFATON (de la), ſeigneur de Montalambert en 1445. de gueule à trois fleurs de lys d'or.

ROCHEFORT. Le comte de Rochefort : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

ROCHEJAGU (la) : d'hermines à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

ROCHELERET (de) : d'argent à quatre fleurs de lys, au pied nourri de gueule.

ROCHE-SUR-YON (*Jacques* de la), évêque, & duc de Langres en 1562. fils naturel du prince Charles, duc de Beaupreau, portoit : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueule, peri en bande, chargé d'un croiſſant d'argent en chef, qui eſt Bourbon, la Roche-Guyon ; au 2 & 3 de Bourbon, une barre de gueule ſur le tout.

ROCHER (du), à Rennes en Bretagne : d'azur à la bande d'argent, accoſtée de deux molettes de même à 6 rais, écartelé d'argent, à trois fleurs de lys de gueule.

ROCHEROUSE (de la), en Bretagne : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, ſurmontées d'une étoile d'or.

RODRIGUÈS DE LOS-RIOS, marquis de Santtiage : parti au 1 de gueule à trois faſces ondées d'argent, à la bordure de même chargée de cinq têtes de couleuvre d'azur ; au 2 coupé au 1 d'or à 5

pals de gueule au 2 de sinople, à la coquille d'or, à la bordure de sinople, chargée de cinq fleurs de lys d'or; support, deux levrettes au naturel.

ROGIER, seigneur de Saint Etienne. V. L'Evêque.

ROGIER, à Thouars en Poitou: d'azur à 6 fleurs de lys d'or, à la bande fuselée de gueule, brochante sur le tout.

ROGON, en Provence: d'or à la montagne de sable mouvante de la pointe de l'écu, & enflammée de gueule, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

ROHAN, prince, porte: de gueule aux rais d'escarboucle pommelés d'or, qui est Navarre; contr'écartelé de France au bâton componné d'argent & de gueule, qui est d'Evreux; écartelé de gueule à neuf macles d'or, 3. 3. 3. qui est Rohan; & sur le tout d'argent à la vivre, ou givre, l'issant de gueule, qui est Milan.

ROHATSCHER, en Autriche: d'azur à la bande d'argent, chargée de trois anneaux de gueule, & accostée de six fleurs de lys d'or posées en bande.

ROHELLO (de), en Bretagne: de gueule à une fleur de lys d'or, sur laquelle sont posés deux faucons affrontés de même.

ROLLIN (de), à Arras: d'azur à 3 clefs d'or, écartelé d'azur au chef d'argent, parti de sable, semé de fleurs de lys d'or, sur le tout d'argent à 3 roses de gueule boutonnées d'or.

ROMA: *Julle* Roma, Milanois, gouverneur de Perouse, cardinal en 1621. mort doyen du sacré collége en 1652. d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux roses de gueule.

ROMAN (de), chevalier, seigneur de Mesmont, écuyer de la grande écurie; au 1. d'argent au lion de sable; au 2 & 3 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au franc canton d'argent chargé d'une merlette de sable; au 4 de gueule à une quintefeuille d'argent.

ROME: *Honoré* de Rome, à Forcalquier, sieur d'Ardenne, capitaine de la maison du roi, & commissaire des galeres: d'argent à une barre de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux étoiles de gueule.

ROMERSHEIM, en Alsace: d'argent à la fleur de lys d'or, à la bordure de gueule.

V. arme à enquerir.

RONCONI, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jerusalem: écartelé au 1 & 4 d'azur à la hache d'armes d'or, posée sur une montagne de sinople, accostée de deux fleurs de lys d'or; au 2 & 3 d'azur, à une bande d'or, parti de gueule; accompagnée en chef de deux serpettes d'argent, cantonnée de 3 étoiles d'or.

ROQUEFEUILLE, des deux Vierges: d'azur à deux filles ou nymphes de carnation, habillées d'argent, échevelées d'or, supportant une fleur de lys de même. *Voyez* Veronne.

ROQUEMORE, petite ville au diocèse d'Uzès, dans le bas Languedoc: de gueule à trois rocs d'échiquier d'or, 2 & 1. & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ROQUIGNI de Balonde, en Normandie: d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de sable.

ROS: *Charles* Ros, en Roussillon: écartelé au 1. de gueule à trois fasces de sable, & un chef de gueule, chargé de trois losan-

ges d'argent ; au 2 contr'écartelé, au 1 & 4 d'or à un demi-vol de gueule posé en pal, au 2 & 3 de sinople à un mont d'or, supportant de sa pointe une fleur de lys de même, le tout posé en cœur, à la bordure componnée d'or & d'azur ; au 3 grand quartier d'azur à une coupe couverte d'or, à un griffon de gueule, & sur le tout de gueule à une gerbe de ris liée d'or.

ROSBEREGHE, abbaye à Ypres : de gueule à une Ste. Vierge de carnation, assise sur un banc d'or, vêtue d'argent & d'azur, couronnée d'or, tenant de sa main dextre un sceptre fleurdelisé de même, & sur son bras séneſtre, le petit Jesus de carnation vêtu de pourpre.

ROSE (de), seigneur de Longchamp en Normandie : de gueule à une croix ; les trois premieres branches fleurdelisées, & la quatrieme pommetée d'or de quatre trefles d'argent.

ROSENUALD, à Brisack en Alsace : écartelé au 1. d'azur à une bande d'argent ; au 2 d'or à une face de mulet de sable, ajourée du champ ; au 3 d'or à un daim de gueule passant sur une terrasse de sinople ; au 4 d'azur à une sirene au naturel sur une mer d'azur, tenant de sa main droite une fleur de lys d'or, & de sa séneſtre un crampon d'argent.

ROSKOUVITZ, en Boheme : d'argent à une fleche de gueule, accompagnée de deux roses de même, 1. en chef & 1. en pointe ; parti d'or à trois bâtons fleurdelisés d'azur, posés sur un tertre de sinople.

ROSNY : de gueule à trois fasces d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

Prieuré de Malte, *pages* 63, 71 & 117.

ROSSET (*Antoine*), conseiller au châtelet de Paris : d'azur semé de croisettes d'or, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable, coupé de gueule à trois fleurs de lys d'argent, surcoupé de sable à trois piques d'argent en fasce.

ROTSELAW : de gueule à 3 fleurs de lys d'argent.

ROTTLINGEN, au Rhin : d'azur à la fleur de lys d'or.

ROUEN (la ville de), capitale de Normandie : de gueule à un agneau pascal d'argent, la tête contournée & diadêmée d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ROUERTAY, en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys de gueule, 2 & 1.

ROUGE (le) : de gueule à trois fleurs de lys d'or au chef d'azur.

ROUGE (le), seigneur de Kerdavid, en Bretagne : d'argent à une fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même.

ROUGEUL, en Bretagne : d'azur au rougeau d'argent, accompagné de 4 fleurs de lys d'or.

ROUSSEL, sieur de Waignalle, à Courtrai : d'argent au griffon de gueule, coupé de sable, semé de fleurs de lys d'argent.

ROUSSILLON. *Voyez* TOURNON.

ROUVILLE (de), chevalier de Malte, en 1693. d'argent au lion d'azur, armé & lampassé d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche.

ROUX (le), à Périgueux, en Guyenne : d'azur à trois fasces d'argent, surmontées de 3 fleurs de lys de même rangées en chef.

ROUX (de), à Digne, en Provence : d'argent au sautoir de sable, accompagné en chef d'une fleur de lys de même.

ROUX DE PLEMONT (le) : d'azur, à quatre billettes d'argent posées en croix, cantonnées de 4 étoiles d'or, & en cœur une fleur de lys de même.

ROUX : d'or à six fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1. au chef de gueule à 3 fleurs de lys d'or.

ROY (le) : d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.

Prieuré de Malte, *page* 67.

ROY (le). *Voyez à* 14 fleurs de lys.

ROY (le), en Normandie : fascé d'or & de gueule, à dix-sept fleurs de lys de l'un en l'autre.

ROY (le), à Evreux : fascé d'or & de gueule à dix fleurs de lys de l'un en l'autre, 4, 3, 2, 1.

Prieuré de Malte, *pages* 9, 147 & 178 *verso*.

ROY (le), à Douai : de gueule à un sceptre, & une main de justice en sautoir cantonnée de 4. fleurs de lys, surmontée en chef d'une couronne fermée de même.

ROY (le), en Bretagne : d'azur à un épervier d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

ROY (le) : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys & en pointe d'un rateau d'argent.

ROY GUISANCOUR (le) : d'argent à sept fleurs de lys de gueule, écartelé d'or à la bande de sable.

ROY GUISSANCOURT (le) : d'argent à trois fleurs de lys de gueule, qui est le Roi; écartelé d'or à la bande de sable accompagnée de 6. merlettes de même, qui est Guissancourt.

ROY (le), à Rennes en Bretagne : d'or, à 2. fleurs de lys d'azur rangées en fasce.

ROY (le), à Mayenne : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent & en pointe une fleur de lys d'or.

ROY (le), en Normandie : de gueule à l'écusson d'argent, chargé d'une fleur de lys de sinople, accompagnée de 6. besans d'or, 3. en chef, 2. en fasce & 1. en pointe.

ROY (le), à Thouars en Poitou : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

ROYAU (*Gilbert* de la Tremoille, premier marquis de) : parti de trois, coupé d'un qui font 8. quartiers 4. en chef & 4. en pointe, au 1. du chef, d'orléans, au 2. de Milan, qui est d'argent à l'enfant issant de la gueule d'un serpent d'azur, au 3. de Bourbon Montpensier, au 4. de Bretagne Penthiévre, au 5. & 1. de la pointe, de Savoye, qui est de gueule à la croix d'argent, au 2. de Luxembourg, au 3. de Coetevy, qui est fascé d'or & de sable de six piéces, au 4. & dernier de Montmorenci Laval, & sur le tout de la Tremoille.

ROYAUMONT, abbaye, Ordre de Cîteaux, diocese de Beauvais : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. écartelé de gueule à trois tours crenelées d'or 2. & 1.

ROYE, seigneur de la Bremetiere à Angers : d'azur, à une patte de lion appaumée d'or, armée de gueule en pal, soutenue d'une fleur de lys d'or.

ROYER, à Aix : d'azur à une étoile d'or, au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écusson d'azur, surchargée d'une fleur de lys d'or.

ROYERS, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1665. d'or, à la fleur de lys de gueule, surmontée de deux merlettes affrontées de sable.

RUAU (l'abbaye de), à Poitiers,

tiers : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

RUDISHEIN, en Autriche : coupé au 1. d'argent, au lion contourné d'azur, au 2. d'azur à 6. fleurs de lys d'argent 3. 2. 1.

RUDISHEIN. V. Die Brumſer, en Autriche : de ſable à ſix fleurs de lys d'argent 3. 2. 1. au chef de même.

RUFFACH, ville en Alſace, appartenante à l'évêque de Straſbourg : d'azur, à une vierge de carnation aſſiſe de front dans un trône d'or, vêtue de gueule & d'azur & couronnée d'or tenant ſur ſes genoux ſon enfant Jeſus auſſi de carnation, ayant la tête couronnée d'une gloire, & de ſa main dextre une haute fleur de lys de même ; & un écuſſon de gueule à une bande d'argent poſée au pied du trône de la vierge.

RUMAIN (du), en Bretagne : d'azur, à 3. pointes d'or, & une fleur de lys d'argent en cœur.

RUMEL, du Haut Palatinat : d'argent à la louve avec les deux enfants, Remus & Romulus, ſurmontée de deux fleurs de lys d'argent & en pointe une croiſette.

RUMMELL, du Haut Palatinat : d'argent à la louve alaitant Remus & Romulus, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'argent & en pointe une fleur de lys d'azur.

RUREMONDE, ville capitale de la Gueldre Eſpagnole, aujourd'hui autrichienne, porte : coupé de chef d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueule, la pointe d'argent, à la fleur de lys de gueule.

RUSTOCKEN, en Poméranie, d'argent à une demi-aigle de ſable, parti de ſable à une demi-fleur de lys d'argent.

RUTLAN (le comte de), en Angleterre : faſcé d'or & d'azur, de ſix pieces, écartelé au chef, de France & d'Angleterre.

RUTHERFORD. Lord d'Angleterre : d'argent à un trêcheur de gueule, ſurmonté de trois merlettes de ſable ; à la bordure d'azur, chargée en orle d'une grenade, d'une roſe, d'une fleur de lys, & d'une harpe d'or ; le tout repeté trois fois, 2 chevaux d'argent pour ſupport ; pour cimier une Sirene ; deviſe : *Provide*.

RUTLAND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4, faſcé d'or & de gueule de 4 traits, au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur au lion d'or.

RUYANT (de), en Picardie : d'argent à la croix d'azur, chargée en cœur d'une fleur de lys d'or ; cantonnée de quatre molettes de gueule.

RUYTENBERGH, en Hollande : d'argent à l'écu de gueule, chargé de 18 beſans d'or, poſés 4 . . 5 . . 4 . . 3 . . 2, accompagnés de ſix fleurs de lys de ſable en orle.

S A

SACRIPANTE, ou SACRIPANTI, à Rome, dont un cardinal : d'azur à deux deviſes d'or, celle de la pointe accompagnée de deux fleurs de lys, une en chef & l'autre en pointe ; la ſeconde

devise surmontée de deux épics de bled d'or, accompagnée en chef d'une étoile comettée, & de deux autres étoiles aussi d'or.

SAFFRAY : de gueule à six croix d'argent, fleuronnées de fleurs de lys de même 3 . . 3 . . à la double bordure d'or.

SAFFRAY, seigneur de la Graviere en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef de même.

SAGREDO, à Venise : d'or à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys du champ.

SAINCTOT. *Pierre* Sainctot, quartinier de la ville de Paris, en 1597. puis échevin en 1604. & *Nicolas* Xiste de Sainctot, introducteur des ambassadeurs : d'or à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux roses de gueule, & en pointe d'une tête de Maure tortillée d'argent.

SAINT AFFRIQUE, petite ville de France en Rouergue : d'or à une croix d'azur fleurdelisée, coupée d'un croisillon en pointe, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT-ALBIN. *Charles* de Saint-Albin, évêque & duc de Laon, puis archevêque de Cambrai en 1723. Il est fils naturel de *Philippe* duc d'Orléans, régent du royaume. Il porte l'écusson de l'église de Laon, qui est d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la croix d'argent sur le tout, chargée d'une crosse de gueule, & sur le tout du tout de sable à trois fleurs de lys d'argent, surmontées d'un lambel, & en cœur le bâton peri en barre de même.

SAINT ALBIN. V. à 3 fleurs de lys.

S. AMAND. La ville & l'abbaye de S. Amand de Flandres : de sinople à une épée mise en pal d'or, la pointe en haut, accostée de deux fleurs de lys aussi d'or.

SAINT AMAND. Abbaye près Valenciennes : de gueule à l'aigle d'argent parti d'or, semé de fleurs de lys d'azur.

SAINT AMADOUR : de gueule à trois têtes de loup coupées, ou de levriers : d'argent, à l'écu en abisme d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

SAINT AMBROISE. Abbaye à Bourges : d'azur semé de fleurs de lys d'or, & une clef d'argent en pal.

SAINTE AMPOULE, (ordre de la), institué par Clovis, premier roi chretien l'an 496. une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux angles de quatre fleurs de lys d'or, & chargée d'une colombe tenant en son bec la Sainte ampoule, reçue par une main.

SAINT ANDOCHE, le chapitre de Saint Andoche de Chaulieu en Bourgogne : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à une crosse, & une épée d'argent en sautoir.

SAINT-ANDRÉ. Les religieux de Saint André de Villemave-lez-Avignon, ordre de Saint Benoît en Languedoc : d'azur à 2 tours d'argent, chacune crênelée de 3 pieces, maçonnée de sable, jointes par un avant mur, ayant au milieu un portail aussi d'argent maçonné de sable, surmonté d'une croix de Saint André, alaisé d'or, & soutenue de trois cloux de la passion de même, au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

SAINT AUGUSTIN, abbaye en Artois : d'azur à 4 fleurs de lys d'or, une en chef, deux aux flancs, & une en pointe.

SAINT BARTHELEMI, abbaye de Saint Auguſtin, à Noyon : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT-BEAT, petite ville de Gaſcogne, dans le couſerans ſur la Garonne.

SAINT BERNARD. Ordre de l'Obſervance d'Eſpagne : de ſable à la bande échiquetée, de deux traits d'argent, & de gueule, accoſtée de ſix fleurs de lys d'or.

SAINT BERNARD, collége de Dole en Franche-Comté : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, ſur le tout un écuſſon d'azur, chargé d'un coq d'or à la bordure d'argent.

SAINT-BENOIST. Le prieuré des religieuſes Bénédictines de Saint Benoît du Sault en Berri : d'azur à la faſce d'argent, chargée d'un S. & B. de ſable, accompagnés de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT BENOIST. L'abbaye de Saint Benoît ſur-Loire : d'azur à une croix d'argent, chargée de cinq roſes de gueule, cantonnée en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe deux croſſes de même, miſes en pal & adoſſées.

SAINT BERTIN. Abbaye à Saint Omer : de gueule, à une eſcarboucle pommetée & fleurdeliſée d'or, excepté la branche du milieu qui eſt terminée en croſſe auſſi d'or, & une bordure componnée d'argent & de ſable.

SAINT-BRIEUX. La ville de S. Brieux en Bretagne : d'azur au dextrochere d'argent, chargé d'un faucon d'or, & ſurmonté d'une fleur de lys & de même.

SAINT BRISSON : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

SAINT BRIEUX. L'Evêché de S. Brieux : d'hermines à une mitre d'or, accoſtée de deux fleurs de lys de même.

SAINT BRUNE, ſieur du Guevre, en Bretagne : d'azur au dextrochere d'or, tenant une fleur de lys de même.

SAINT CASSIEN : faſcé d'or & de gueule de 6 pieces, la ſeconde faſce chargée de trois fleurs de lys d'or.

SAINTE CATHERINE. Les religieuſes de Sainte Catherine du Val-des-Ecoliers : ſemé de fleurs de lys d'or, une épée en pal paſſée au travers d'une roue de même.

SAINTE CHAPELLE, à Riom en Auvergne : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & un bâton de gueule peri en bande, brochant, avec cette inſcription autour : *Sigillum Sanctæ Capellæ Riomenſis.*

SAINTE CHAPELLE. Le Chapitre de la Sainte Chapelle royale du Pleſſis-lez-Tours : ſemé de fleurs de lys de gueule, à une aigle eſſorante de ſable, brochante ſur le tout.

SAINTE CHAPELLE. Le chapitre de la Sainte Chapelle de Bourbon l'Archambault : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or briſées en cœur d'un bâton racourci, peri en brochant ſur le tout.

SAINT CHAUMANS, à Pontoiſe : écartelé au 1 d'azur à une tour d'argent, maçonnée de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or ; au 2 d'or, à 3 faſces de ſable, paſſée 2, 1 ; au 3 d'or, à 3 chevrons de ſable ; au 4 de gueule, à un lion couronné d'or, lampaſſé & armé d'azur & ſur le tout de ſinople à 3 faſces d'argent en chef d'une vivre de même.

SAINT CYPRIEN. L'abbaye de Saint Cyprien à Poitiers : d'azur, à une palme d'or, & un cimeterre ou coutelas d'argent, le tranchant deſſus paſſé en ſautoir, le tout accompagné de 3 fleurs de

lys d'or, deux aux flancs & une en pointe.

SAINT CLAIR, en Normandie : de gueule à la fasce d'or, chargée au canton séneſtre d'un croiſſant de gueule, ſurmonté au canton dextre d'une fleur de lys d'or.

SAINT CLOUD. Le chapitre de Saint Cloud : d'azur à une demi-fleur de lys à droite d'or, & une croſſe de même à séneſtre, poſée en pal.

SAINT CLOUD, duché-pairie, érigé en 1674. pour François de Harlay, archevêque de Paris, & ſes ſucceſſeurs archevêques de Paris : ſemé de France, à la croſſe d'or miſe en pal.

SAINTE COLOMBE. L'abbaye de Sainte-Colombe près de Sens, ordre de Saint Benoît : d'azur à trois fleurs de lys d'or poſées en pal entre deux croſſes adoſſées de même, les croſſes accoſtées de ſix colombes d'argent, trois de chaque côté.

SAINT CORNEILLE. Abbaye royale à Compiegne : d'azur à une croſſe d'argent, ſurmontée de la couronne fermée de France d'or, & accoſtée de ſix fleurs de lys de même, trois de chaque côté en pal.

SAINT CRESPIN, le Grand, de Soiſſons, abbaye de l'odre de S. Benoît : d'azur à une grande fleur de lys d'or & deux petites de même, naiſſantes de la grande, une en bande & l'autre en barre.

SAINTE-CROIX. L'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux : d'azur à une croix fleuronnée d'or, chargée en cœur d'une autre petite de gueule, cantonnée de 2 larmes d'or en chef, & de deux fleurs de lys de même en pointe.

SAINTE-CROIX. Le chapitre de Sainte-Croix de Cambray à Douai : d'azur à une croix de calvaire d'or, entrelacée d'une couronne d'épines de même, coupé de gueule à trois fleurs de lys d'or.

SAINTE-CROIX. Les chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'ordre de S. Auguſtin : d'azur à une croix pattée dont le montant eſt d'argent & la traverſe de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'or. La deviſe générale de l'Ordre eſt : *In hoc ſigno vinces.*

SAINTE-CROIX. Chapitre de l'égliſe royale d'Etampes : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un agneau Paſcal d'argent, la banderolle d'or croiſée d'azur.

SAINTE CROIX. Le chapitre de Sainte Croix de Beaupreau, à Angers : de gueule à la croix hauſſée & alaiſée d'or, cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

SAINT CYR, maiſon & abbaye royale : d'azur à une croix un peu hauſſée, le haut terminé d'une couronne royale, les trois autres branches de trois fleurs de lys, la croix bordée, le tout d'or.

SAINT CYR. Abbaye royale près Verſailles fondée par le roi Louis XIV. pour l'éducation de 250. demoiſelles, par édit donné à Verſailles au mois de Juin 1686. regiſtré le 26 du même mois, porte : d'azur à la croix hauſſée de gueule, fleurdeliſée d'or, couronnée d'une couronne fermée de France de même.

SAINT DENIS. L'abbaye de Saint Denis près Paris : de France à un clou d'or en cœur, à cauſe que l'abbaye poſſede un clou de la paſſion de Notre Seigneur J. C. La menſe abbatiale a été réunie à la communauté de Saint Cyr, par le roi Louis XIV, le 2 Mai 1686. & le titre d'abbé fut ſupprimé par une bulle du pape In-

nocent XII. en date du 23 Janvier 1691.

SAINT DENIS. Le chapitre royal de Saint Denis de Douai : d'argent à un écuſſon en pointe d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, l'écu ſupportant un S. Denis de carnation, diadêmé d'or, habillé de pourpre, & de gueule, bordé d'or, ſoutenant avec ſes mains ſa tête mitrée d'or, le col enſanglanté.

SAINT DENIS, ſeigneur de Juilli : d'argent à la croix florencée de gueule.

SAINT DIDIER : d'azur au lion d'argent à la bordure de gueule, chargée de huit fleurs de lys d'or en orle. *Voyez* JOYEUSE.

SAINT DIZIER, Abbaye royale de filles, ordre de Cîteaux, dioceſe de Châlons-ſur-Marne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un château donjonné de 3 pieces d'argent, crênelé & maçonné de ſable, poſé dans un bateau auſſi d'argent, écartelé d'or à un lion de ſable.

SAINT DOMINIQUE. La compagnie de S. Dominique, établie par édit du mois de Septembre 1698. régiſtrée au parlement, le premier Août 1699. d'azur à deux vaiſſeaux équipés d'or, voguants ſur une mer ondée de ſinople & d'argent, & un ſoleil d'or en chef, accoſté de deux fleurs de lys de même ; ſupport, à droite un Américain au naturel, & à gauche un Negre, chacun poſé de front, & appuyé ſur une maſſue d'azur fermée de fleurs de lys d'or, l'écu couronné de panulſes d'azur, d'or & de ſinople, d'argent & de gueule, & pour cimier une fleur de lys d'or.

SAINT ELOY. L'abbaye de S. Eloy de Noyon, ordre de Saint Benoît de 14000. liv. de rentes : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, & un écuſſon de gueule poſé en abiſme, chargé de trois coupes couvertes d'or.

SAINT ESPRIT. La ville du S. Eſprit en Languedoc : d'azur à un pont de pluſieurs arches d'or, ſur une riviere d'argent, ſommée d'une croix hauſſée, poſée au milieu du pont, & de deux petits bâtimens, celui à dextre avec une girouette, & la croix accoſtée de deux fleurs de lys, le tout d'or, ſurmonté d'une colombe d'argent volante du haut en bas.

SAINT-ESPRIT (l'ordre du), inſtitué par le roi Henri III. au mois de Décembre 1578. la croix eſt d'or émaillée de blanc avec une fleur de lys d'or dans chacun des Angles de la croix, & dans le milieu eſt une colombe, d'un côté, & de l'autre une figure de Saint Michel, foulant aux pieds le dragon. L'ordre de Saint Michel fut inſtitué par le roi Louis XI. le premier Août 1469. & réuni à l'ordre du Saint-Eſprit, lors de ſon inſtitution en 1578.

SAINT ETIENNE. Le chapitre de Saint Etienne d'Hombourg en Lorraine : d'argent à un Saint Etienne de carnation, à genoux, vêtu d'argent, & revêtu d'une robe de gueule, ſur une terraſſe de ſinople, accoſté de deux fleurs de lys de gueule, & deux hommes de carnation vêtus, moitié d'azur & moitié d'or, affrontés, tenant chacun une groſſe pierre pour lapider ce Saint.

SAINT EVROULT. Abbaye, généralité d'Alençon : burelé d'or & d'azur, de 10 pieces, à l'eſcarboucle fleurdeliſée d'or, brochante ſur le tout.

SAINT EUVERT. L'abbaye de Saint Euvert d'Orléans : d'azur à la croix recroiſettée d'or ſur une

terrasse de même, cantonnée au 1 d'un oiseau contourné, au 2 d'une main donnant la bénédiction, sortant d'une nuée mouvante du flanc sénestre de l'écu, au 3 & 4 de deux fleurs de lys le tout d'argent.

SAINT FARON. L'abbaye de Saint Faron-lez-Meaux, ordre de Saint Benoît : bandé d'or & d'azur de six pieces, écartelé d'azur à une fleur de lys d'or.

SAINT FLORAND. La communauté de S. Florand le vieil, ordre de Saint Benoît à Angers : d'azur au sautoir d'or accompagné de 4 fleurs de lys de même.

SAINT FLORENT-LEZ-SAUMUR : d'azur à la crosse d'or, adextrée d'une clef d'argent, & sénestrée d'une fleur de lys d'or.

SAINT FLOUR, ville, évêché suffragant de Bourges : parti d'azur & d'or, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre, & une bordure engrêlée de gueule.

SAINTE FOI, ville de France, en Agenois : d'azur à une porte de ville, crênelé en forme de tour d'argent à dextre, & d'un lion d'or à sénestre, rampant & appuyant ses deux pattes de devant sur l'un des crénaux de cette tour, & un chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

S. FRANÇOIS DE SALES, évêque & prince de Geneve, en 1625. écartelé de gueule, à 3 bandes d'or, au lion de même, entravaillé dans les bandes, au 2 & 3 d'argent, à la croix de sable, cantonnée de 4 fleurs de lys de gueule.

SAINTE GENEVIEVE. L'abbaye de Sainte Genevieve du Mont : d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

SAINT GEORGE. Abbaye, ordre de Saint Augustin, diocese d'Angers : d'azur semé de fleurs de lys d'argent à un Saint George à cheval d'or, perçant avec sa lance un dragon d'argent qui est à ses pieds.

SAINT GERMAIN. L'abbaye royale de Saint Germain des Prés à Paris : de France à l'écu en cœur de sable, chargé de 3 besans d'argent, 2 & 1.

SAINT GERMAIN, en Auvergne : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

S. GERMAIN LAMBRON, petite ville de France en Auvergne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

SAINT GERMAIN, en Normandie : de gueule, à la fleur de lys d'argent.

SAINT GERMAIN, aussi en Normandie : d'or à une fleur de lys de gueule.

SAINT GERMAIN BEAUPRÉ, vicomte d'Oignon, en la Marche : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lambel d'argent.

S. GERMAIN D'APCHON, chevalier de Malte, d'Auvergne, en 1551. d'or semé de fleurs de lys d'azur.

SAINT GILLES, sieur de la Grave en Guyenne : de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 fleurs de lys avec leurs boutons & leurs tiges d'argent mouvantes, soutenues d'un croissant de même, au chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT GILLES, en Bretagne : d'azur semé de fleurs de lys d'argent.

SAINT GOBERT (de), *Jacques*, conseiller du roi, président en l'élection de Senlis : de gueule, à une croix fleurdelisée d'argent.

S. GUILAIN (abbaye de), en Haynault : parti de l'Empire & de France.

SAINT GUILAIN, ville de Flandres en Haynault : porte les armes de l'Empire, qui sont d'or à une aigle de sable à deux têtes diadêmées, ayant sur la poitrine un écusson de gueule à la fasce d'argent, parti de France.

SAINT HAIMERAN, abbaye de Regens purg, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de l'Empire, parti de France ; au 2 & 3 d'argent à un demi vol de gueule, parti de gueule à une clef d'argent posée en pal.

SAINT JEAN, abbaye à Semur en Bourgogne : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SAINT JEAN. Le couvent de Saint Jean d'Amiens : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SAINT JEAN, à Valenciennes : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

S. JEAN L'EVEQUE, en Bretagne : de sable au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule, écartelé de Montfort.

SAINT JEAN. L'abbaye de S. Jean de Falaise en Normandie : de gueule à un agneau Pascal, la tête contournée d'argent, la banderolle d'or, & une fleur de lys de même posée au canton dextre du chef.

SAINT JEAN. L'abbaye de S. Jean du Jard, élection de Melun : mi-parti, au 1 d'azur à une fleur de lys d'or en chef, & une demi-fleur de lys de même en pointe mouvante de la partition, & au 2 d'azur à une bande d'argent, cotoyée de deux cottices potencées & contre-potencées de treize pieces d'or.

SAINT JEAN de Laon. Abbaye, ordre de Cîteaux : d'azur à une crosse d'or posée en pal, cantonnée de 4 fleurs de lys de même, & chargée sur le tout de 2 autres fleurs de lys aussi d'or, brochantes sur le champ.

SAINT JEAN de la Cassette, abbaye, ordre des Prémontrés, diocese d'Aire : d'azur semé de fleurs de lys d'or, écartelé de gueule à un château d'argent composé de trois tours, celle du milieu plus élevée que les autres.

SAINT JULIEN, en Languedoc : d'azur, à 2 lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lys de même, & en pointe d'une colombe d'argent, portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

SAINT JULIEN, abbaye de Tours : d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT JULIEN, évêque d'Autun, portoit les mêmes armes.

SAINT LAMBERT : d'or à la croix fleuronnée de gueule.

SAINT LAURENT. L'abbaye royale de Saint Laurent-des-Aubats, au diocese d'Auxerre, ordre de Saint Augustin.....

SAINT LAURENT : d'argent semé de fleurs de lys d'azur, au lion de gueule brochant, à une L. de sable.

SAINT LAURENT, lieutenant général des armées du roi : d'or à trois bandes de sable, la premiere chargée d'une fleur de lys d'or, la 2me de trois, & la 3me d'une fleur de lys de même.

SAINT LAZARE (ordre de), institué en 1369. réuni par le roi Henri IV. à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, l'an 1607. la croix est d'or à 8 rais, & une fleur de lys dans chacune, & de l'autre celle de Saint Lazare.

SAINT LEGER : de pourpre, semé de fleurs de lys d'or, à la bande de gueule.

SAINT LEGER. L'abbaye de Saint Leger de Soissons : d'azur à

une fleur de lys d'or, surmontée en chef d'un croissant d'argent, à dextre, & d'une étoile d'or à sénestre.

SAINT LEGER, à la Rochelle : de gueule à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT LIGIER, évêque d'Autun, & grand maître de France sous Clotaire III. l'an 672. de gueule à la croix écartelée d'argent & d'azur, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT LO, prieuré à Rouen, chanoînes réguliers, ordre de S. Augustin : d'or au léopard de gueule au chef endenté d'azur, chargé de 3 fleurs de lys & 2 demies d'or.

SAINT LOMER. La communauté des religieux de S. Lomer de Blois : de gueule à une crosse d'or, accostée de deux fleurs de lys de même.

SAINT LOUIS (ordre de), institué par le roi Louis XIV. au mois d'Avril 1693. la croix de l'ordre est émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée de fleurs de lys aussi d'or, chargée d'un côté de l'image du roi S. Louis, & de l'autre côté a pour devise une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueule, la bordure d'azur avec ces lettres d'or : *Bellicæ virtutis præmium.*

SAINT LOUIS DE POISSY. Monastere royal, près Paris : semé de France à un Saint Louis au naturel.

SAINT LOUIS DE SICILE, dit de Marseille, évêque de Toulouse, & de Pamier, portoit : d'Anjou Sicile, semé de France au lambel de 4 pieces de gueule, parti de Jérusalem, tiercé de Hongrie, qui est fascé d'argent & de gueule de 8 pieces.

SAINT MACAIRE, petite ville de France en Guyenne sur le bord de la Garonne : de gueule à un S. Macaire, habillé en évêque pontificalement, la mitre en tête, & la crosse à la main dextre, accosté de deux écus de France, qui sont d'azur à trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 4 fleurs de lys d'or, 2 en chef, couchées & appointées, & 2 en pointe, percées en chevron.

SAINTE MAGDELENE. L'ordre de Sainte-Magdelene, institué par Louis XIII. l'an 1614. la croix étoit fleurdelisée de trois branches, celle d'en bas commençant par un croissant, au milieu de la croix étoit l'image de Sainte-Magdelene : il n'y a qu'un seul chevalier de cet ordre, *Jean* Chesnel gentilhomme Breton.

SAINTE-MARIE, en Normandie : d'azur à une fleur de lys d'argent.

SAINTE-MARIE. *Gillonne* de Sainte-Marie d'Ollonde, seconde femme de *Charles* de Harcourt, baron d'Ollonde : de gueule, à la fleur de lys d'argent.

SAINTE-MARIE-MAGDELENE, (le chapitre de l'église collégiale de), à Vezelay : d'azur semé de fleurs de lys d'or, & de larmes, à une boëte couverte, brochante sur le tout, & posée en cœur avec une légende autour : *Optimam partem elegit.*

SAINT MARTIAL. Le Chapitre de l'église collégiale de S. Martial de Limoges : d'azur à un buste de Saint Martial, de carnation, vêtu & diadêmé d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SAINT MARTIAL, de Drugeac : d'or à une escarboucle pommetée & fleurdelisée d'or.

SAINT MARTIN, *Jean* de,

Saint Martin de Garennes, chevalier de Malte en 1545. de gueule à l'anille de Moulin d'or, cotoyée de deux demi-fleurs de lys de même, mouvantes du trait de l'écu.

SAINT MARTIN. L'abbaye de Saint Martin de Laon: de gueule à trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe, & une roue de même posée en abisme.

S. MARTIN DE MASSAY, abbaye royale à Bourges: d'azur semé de fleurs de lys d'or, & un Saint Martin à cheval, partageant son manteau avec son épée pour donner à un pauvre qui lui demande l'aumône, le tout d'argent brochant sur les fleurs de lys.

SAINT MARTIN (le chapitre de), de Chablis: parti au 1 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au 2 de gueule, à un Saint Martin d'argent.

SAINT MARTIN, à Marenne en Poitou: d'azur au lion d'or, armé, lampassé de gueule, cantonné de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT MARTIN, en Provence: d'azur à une croix d'argent, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT MARTIN. Les chanoines réguliers de l'abbaye de S. Martin aux Jumeaux d'Amiens: d'azur, à une roue d'or, cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

SAINT MARTIN (*Bertrand*), cardinal, archevêque d'Arles, évêque de la Sabina en 1274. semé de France à trois pals d'or.

SAINT MAUR. Abbaye sur Loire: d'azur à 7 fleurs de lys d'or, 3 . . 3 . . 1.

SAINT MAURE. La congrégation de Saint Maure, réformation de l'ordre de Cluni, établie en France, a pris le mot *pax*, enfermé dans une couronne d'épines, sommée d'une fleur de lys, & soutenue de trois clous de la passion.

SAINT MAURICE. Le prieuré de Saint Maurice, des chanoines réguliers de Saint Augustin, généralité de Paris: d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef d'argent, au léopard issant de gueule.

Le comte de Saint Maurice, porte les mêmes armes.

SAINT MEDARD, abbaye en Tournesis: d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SAINT MEDARD. L'abbaye de Saint Medard de Soissons: de gueule à une crosse en pal adextrée d'or à une lance de même, à séneftre garnie d'un guidon d'argent, chargé d'une aigle de sable, le tout accosté de deux fleurs de lys d'or.

SAINT MEDARD. L'abbaye de Saint Medard de Soissons, ordre de Saint Benoît, vaut 30000. liv. de rentes pour l'abbé commendataire, & 40000. liv. pour les religieux, & porte: de gueule à une crosse d'or, un guidon d'argent adossé, accosté de deux fleurs de lys d'or.

SAINT MESMIN, dans l'Orléannois: d'azur à la croix componnée d'argent & de gueule, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

S. NICOLAS AUX BOIS, abbaye, ordre de Saint Benoît, congrégation de S. Maur: d'argent à une banniere d'azur semée de 4 fleurs de lys d'or & une crosse de même posée en pal derriere la banniere.

SAINT OUEN. Le couvent des religieux de l'abbaye de saint Ouen à Rouen: d'or à un Saint évêque de carnation, vêtu d'une aube d'argent, & d'une chasuble d'azur enrichie d'or, la tête couverte d'une mitre, donnant la bé-

nédiction de la main droite, & tenant de la sénestre une croix d'archevêque d'or, & aux pieds du S. évêque, un écusson d'azur à trois fleurs de lys.

SAINT OUEN. L'abbaye de Saint Ouen, diocese de Rouen : d'azur à trois fleurs de lys d'or à une crosse de même, accostée d'une clef à dextre & d'une épée à sénestre.

SAINT OUEN, abbaye du diocese de Rouen, porte : semé de France avec une clef, le pennon vers la clef, & une épée d'argent, posées en sautoir.

SAINT PAUL. Le chapitre de l'église collégiale de Saint Paul de Narbonne en Languedoc : de gueule à un agneau Pascal d'argent, couché & diadêmé de même, tenant une croix d'or, la banderolle chargée d'une croix de sable, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Sardine, généralité d'Alençon : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, à un lambel de 3 pendants de gueule en chef, chaque pendant chargé d'une tour d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Chezalbenoît : d'azur à une fasce d'argent, chargé des deux lettres C. B. de sable, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'Abbaye de Saint Pierre de Lyon, dont les chanoines se nomment comtes de Lyon, & font preuve de seize quartiers de noblesse : de gueule à une clef d'argent, posée en pal, accostée d'une S. à dextre, & d'un P. à sénestre de même, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Bourgueuil, à Saumur : d'azur à deux clefs adossées & passées en sautoir d'or, surmontées d'une fleur de lys de même.

SAINT PIERRE. Le chapitre de l'église collégiale de S. Pierre-le-Veaux à Rheims : d'azur à une crosse d'or, à dextre, & une clef à double penneton à sénestre, de même posée en pal, accompagnée en cœur d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or, & soutenu d'une fleur de lys de même.

SAINT PIERRE, couvent de Bénédictins à Châlons : de gueule à une épée d'argent en pal, chargée de deux clefs adossées & passées en sautoir, accompagnées de 4 fleurs de lys, 2 en chef & 2 en flanc.

SAINT PIERRE, le chapitre de l'église cathédrale de S. Pierre de Troyes : de gueule à une crosse, accostée de deux clefs, adossées de 4 fleurs de lys, deux en chef & 2 en pointe, le tout d'argent.

S. PIERRE. L'abbaye de S. Pierre-le-Vif-lès-Sens, généralité de Paris : d'azur à 2. clefs d'argent adossées & passées en sautoir, cantonnées de 4. fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE de Rheims ; abbaye royale : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SAINT PRIX, abbaye, ordre de S. Benoît à S. Quentin : d'azur semé de fleurs de lys d'or parti d'un échiqueté d'or & d'azur.

SAINT QUENTIN, ville en Vermandois : d'azur à un chef de S. Quentin d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT QUENTIN (le chapitre de l'église royale de) : d'azur à un bust de Christ nud, de front d'argent, rayonné d'or, les deux épaules percées de deux

clous, & accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT QUENTIN, en Bourgogne : d'or, à la fleur de lys de gueule.

SAINT REMI, petite ville de Provence, diocese d'Avignon : d'or, à 4. pals de gueule au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

SAINT REMI, écuyer en Normandie : d'argent à trois fleurs de lys de sinople.

SAINT REMI, en Normandie : de sable au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT REMI, S. GEORGES, abbaye, élection de Soissons : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. surmontées d'un lambel de trois pendants d'argent avec ces mots autour : Armes de l'abbaye de S. Remi.

SAINT REMI, religieux de Rheims : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la croix d'argent.

SAINT SAVIN (l'abbaye de), ordre de S. Benoît, diocese de Tarbes : d'azur à une palme d'or posée en barre & un coutelas d'argent posé en bande brochant en sautoir sur la palme, accompagné en chef d'un E d'or couronné de même & de trois fleurs de lys aussi d'or, deux aux flancs & une en pointe.

SAINTE SAUVE, abbaye près Valenciennes : d'or a une aigle de sable, parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

SAINT SAUVEUR, le couvent des religieux de S. Sauveur de l'Etoile à Vendôme : d'azur à trois fleurs de lys d'or accompagnées en chef d'une étoile de même, à une bande de gueule brochante sur le tout, chargée de trois lionceaux d'or.

SAINT SAUVEUR LEZ EVREUX, abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, diocese d'Avranches : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une image de la Sainte Trinité d'argent.

SAINT SERNIN, cardinal en 1378, d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

SAINT SEVER. La ville de S. Sever de Gascogne porte : mi-parti d'azur & de gueule, le premier à une fleur de lys d'or en chef & une demi-fleur de lys de même en pointe mouvante de la partition, & le second à deux demi-mouchetures d'hermines d'argent posées l'une sur l'autre & mouvantes de la partition, qui sont séneſtrées de 3. autres mouchetures d'hermines de même posées aussi l'une sur l'autre.

SAINT SIMON, duché pairie : écartelé au 1. & 4. échiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de 3. fleurs de lys d'or, qui est Vermandois, parti de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueule qui est Rouvroi, au 2. & 3. d'or à la fasce de gueule qui est du Raffe, & sur le tout losangé d'or & de gueule au chef du premier qui est de S. Simon.

SAINT CYRAN, abbaye du diocese de Bourges : semé de France à deux crosses adossées d'argent.

SAINT SULPICE (l'abbaye de), de Bourges : d'azur à une fasce d'argent chargée de deux S. S. de gueule, & accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT THIBERI (la ville de), en Languedoc : d'or à trois mouchetures d'hermines de sable, chargées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT VALERI : d'azur fretté d'or de 8. piéces, l'écu semé de fleurs de lys d'or.

SAINT VANDRILLE (l'abbaye de), à Rouen : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

SAINT VICTOR, abbaye, ordre de S. Augustin à Paris, qui vaut 30000. liv. de rentes : d'azur à une escarboucle pommetée & fleurdelisée d'or.

SAINT VINCENT (l'abbaye de), de Laon : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1. & une crosse de même posée en pal, le pied appuyé sur la fleur de lys de la pointe.

SAINT-VINCENT (l'abbaye de), de la ville du Mans : d'azur à un gril, le manche en haut d'or, un fouet de même brochant sur le manche du gril, & un chef d'argent chargé de deux fleurs de lys de gueule.

SAINT-VINCENT, le chapitre de l'église cathédrale de Châlons sur Saone : d'azur semé de fleurs de lys d'or, & un sceptre de gueule posé en pal brochant sur le tout.

SAINT-URBAIN (l'abbaye de), ordre de S. Benoît, diocese de Châlons sur Marne : de gueule à un tau d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or, & accosté en pointe de deux autres fleurs de lys de même.

SAINT WULFRANC (le chapitre de), à Abbeville en Picardie : d'azur semé de fleurs de lys d'or & une croix patriarchale, trefflée de même, accostée de 2. lettres, S. à dextre & W. à sénestre de même.

SAINT YVES, de Braine, abbaye, ordre de Prémontrés : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à un chevron de gueule chargé de 6. roses d'argent, & surmonté d'un lambel de 6. pendants de même.

SAINTES, ville capitale de Saintonge : de gueule au pont d'argent, chargé de quatre tours de même sur une riviere aussi d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

SAINTONGE, province de France : d'azur à la mitre d'argent accompagnée de 3 fleurs de lys d'or.

SALAS (de), à Montpellier : vairé d'or & de gueule à la bande d'azur, chargée de 4 fleurs de lys d'or.

SALBURG, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'or, parti de sable à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 2 & 3 d'argent, parti en onde d'azur, sur le tout un écu d'argent, chargé d'une aigle de sable.

SALCES, ville du Roussillon : semé de France à une figure d'homme, tenant une palme, vêtu de pourpre sur un tertre d'or, à la bordure d'argent, sur laquelle est écrit : *La vila de Salces.*

SALIES, ville de France en Bearn, écartelé au 1 de gueule, à un saumon d'argent, pendant à un bâton d'or, servant à puiser & porter l'eau salée, & un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 2 d'azur à un cercle ou vire d'argent ; au 3 d'argent à 3 fleurs de lys de sable, rangées en fasce ; au 4 d'or à 2 vaches passantes de gueule, accornées, accollées & clarinées d'azur.

SALINAS (*Ferdinand* de), conseiller, maître des requêtes du roi catholique, aux Pays-Bas : écartelé au 1 & 4 de gueule, à un pont de deux arches sur une riviere d'azur, chargé de 3 tours, une au milieu & deux aux bouts, maçonnées de sable, trois fleurs de lys rangées en fasce dans la riviere, au bas du pont ; au 2 contre-écartelé, au 1 & 4 d'ar-

gent, à une chaudiere de sable, au 2 & 3 de gueule, à une croix recroisettée d'or, au 3 d'argent à l'arbre de sinople, supporté à sénestre d'un écureuil de gueule, le grand écu bordé, parti de gueule & de sinople, le gueule chargé de sept besans d'or, & le sinople de sept sautoirs aussi d'or.

SALINBOURG, en Allemagne: écartelé au 1 & 4, parti de sable & d'or, à la fleur de lys de l'un en l'autre; au 2 & 3 parti en onde d'argent & de sable.

SALLE DE VIEVRE (de la), chevalier de Malte, le 8 Juillet 1574. d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

SALLE (la), en Tourraine: d'argent à trois fleurs de lys d'or, à la bordure d'azur.

SALSBURY, en Angleterre: fascé d'argent, & d'azur, chargé de 3 écussons d'argent à une fleur de lys, chacun d'azur, la 3 fasce de 2 écussons de même, & la quatrieme d'un écusson aussi de même.

SALTZA, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent; au 2 & 3 d'argent à deux ancres adossées de gueule.

SALVAING ou SALVARNI, ancienne maison en Savoie & en Dauphiné, porta: d'or à l'aigle éployée à deux têtes de sable, becquée & membrée d'azur, jusqu'au tems de *Pierre* Salvarni, à qui Philippe de Valois accorda une bordure de France, parce qu'il étoit un de ceux qui avoit le plus contribué à l'union du Dauphiné à la couronne en 1343. on blasonne ainsi ses armes: de l'Empire, à la bordure de France, pour cimier une aigle naissante d'or, à deux têtes aux becs ouverts, de l'un desquels sort un rouleau, avec ce cri de guerre: *A Salvaing, le plus Gorgias*, & de l'autre cette devise: *Que ne ferois-je pour elle*? support deux aigles d'or aux têtes couronnées, à une bande aussi diaprée de gueule tenant chacun avec son bec, une banniere de gueule à la croix d'or: la devise de *Denis* de Salvaing, premier président de la chambre des comptes, est. . . . . qui fait allusion à l'aigle de ses armes: *Regi devota Jovique*. Voyez l'état politique de la province de Dauphiné *T. III*. p. 525.

SALVART, V, Falckenberg, en Siléfie: diapré de gueule, chargée de 3 roses d'argent, & accostée de deux fleurs de lys de même.

SALUDEN, seigneur de Kerosen, en Bretagne: d'or à 3 fleurs de lys de gueule, à l'étoile de même en abisme.

SALUS LA MANTE, en Savoie, dont plusieurs chevaliers de l'annonciade: écartelé au 1 & 4 de Salus, qui est d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par concession du roi de France; au 2 & 3 de gueule, au lion d'argent, devise: *Leit, leit.*

SAMMATHAN, ville de France, dans le comté de Comminges: écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 pals de gueule; au 2 & 3 de gueule à 4 amandes, pelées d'argent, & sur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'or.

SANBURG, baron d'Allemagne: écartelé au 1 & 4 de sable à une fleur de lys d'or, au 2 & 3 parti en onde d'argent & d'or, sur le tout un écusson de gueule à une aigle essorante, posée sur une base de deux marches d'argent.

SANCERRA, en Allemagne:

écartelé au 1 & 4, au lion de gueule, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent.

SANDERSDORF, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 d'azur, à 2 bâtons fleurdelisés & passants en sautoir d'or, au 2 & 3 d'argent à deux bandes de gueule.

SARRE, (de), à Lyon: d'azur, à trois croissants d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, surchargée sur l'estomac d'une fleur de lys d'or.

SARLAT, ville capitale du bas Périgord, avec évêché suffragant de Bordeaux: de gueule à une salamandre d'or, couronnée de même, & un chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SARNOY (*Christine* de), femme de *Guillaume* de Montigni, écuyer seigneur d'Ytteville, &c: d'argent semé de fleurs de lys de sable.

SARREAU (de), à Agen en Guyenne: de sable à trois pattes d'aigles d'or, parti d'azur à la bande d'or, accostée de deux fleurs de lys d'or.

SARRELOUIS, ville dans la Lorraine: d'argent à un soleil d'or, dissipant des nuages d'azur, au chef de France; au-dessus est écrit *SARRELOUIS.* & autour: *Dissipat atque fovet.*

SARTIRANE (comte de), ambassadeur ordinaire du roi de Sardaigne en France en 1752. d'azur au sautoir ancré & alaisé d'argent, accompagné de 4 fleurs de lys d'or. au chef de même, chargé d'une aigle, couronnée de sable, languée & armée de gueule.

SASSE (de): de gueule au cor de chasse de sable virollé d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SAUBIEZ, en Lorraine: d'or à une double fleur de lys, ou 2 fleurs de lys l'une sur l'autre de sable.

SAUBIEZ, alliance de Duval: d'azur à une double fleur de lys d'argent.

SAUCOURT, en Picardie: de sable semé de fleurs de lys d'argent. *Voyez* BELLEFORIERE.

SAUGERE (de la) BROUSSARDIERE, en Anjou: de sable à six fleurs de lys d'argent.

SAVIGNI, en Champagne, originaire de Lorraine: écartelé au premier d'or, semé de grelots d'argent, soutenus de croissants de gueule; au 2 de Savigny, qui est de gueule à trois lions couronnés d'or; au 3 de Châtillon sur Marne, de gueule à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé d'une merlette de sable; au 4 du Bellai d'Anjou, qui est d'argent, à la bande fuselée de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur mises en orle.

SAUMUR, ville de France en Anjou: coupé d'azur sur gueule, par une fasce d'argent, crênelée de deux crênaux de même, maçonnés de sable, & accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or rangées en pointe de la lettre S. aussi d'or.

SAVOYE. *Thomas* de Savoye, maître des requêtes, nommé par l'ordonnance de Philippe le Bel, faite au Vivier en Brie, l'an 1289: portoit: de Savoye, qui est de gueule à la croix d'argent, accompagnée au franc canton d'une fleur de lys de même.

SAUVAGE, à Paris: d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.

SCATON, vicomte de Kingston en Angleterre: écartelé, au 1 & 4 d'or, à 3 croissants de gueu-

le dans un double trêcheur fleurdelisé de même, au 2 & 3 d'argent, à un dragon de sinople ; support deux Maures.

SCHAEGEN, ville de Hollande : d'argent à une rose de gueule enfermée dans une orle en rond, fleurdelisée de 4 pieces en sautoir.

SCHACKEN, en Poméranie : coupé de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

SCHATZ, à Strasbourg : parti d'azur & d'or, à une double fleur de lys l'une sur l'autre de l'un en l'autre.

SCHAVER, au Palatinat : écartelé au 1 & 4 d'or, à un éléphant de sable, sur une terrasse de même ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

SCHÉERPEUSÉEL, de Bourgogne ancienne : d'azur à 8 fleurs de lys d'argent, posées 4 en chef, 2 en fasce, & 2 en pointe.

SCHELEN, à Hambourg : de gueule à la fasce d'argent, chargée d'une couleuvre couronnée d'azur, accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.

SCHERPENSÉEN (cadet des seigneurs de) : d'azur à six fleurs de lys d'argent.

SCHIFERHUEBER, en Allemagne : d'or, à la demi-aigle éployée de sable ; parti de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

SCHINDELEIN, en Suabe : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule à la bordure de même.

SCHLECHTEN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à l'arche de Noé d'argent ; au 2 & 3 de sable taillé d'azur à 2 fleurs de lys de l'un en l'autre, sur le tout de sable à l'ancre de navire d'or.

SCHLEWIEZER, patricien de Nuremberg : d'argent à deux fleurs de lys d'azur, chapé d'azur à une fleur de lys d'argent.

SCHMANS, à Strasbourg : d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SCHMIDT, en Allemagne : de gueule à deux fasces d'argent, sur le tout un pal d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

SCHNEIDOR, à Brisack, en Alsace : de gueule à 2 fleurs de lys d'argent, coupé de même au chevron de gueule.

SCHOBER FUM TAHENSTEIN, en Autriche : d'azur au chevron d'argent bordé de quatre fleurs de lys, 2 en chef & 2 en pointe de l'un en l'autre.

SCHONBERG, grand maréchal de France : de sable à un écu d'argent ; sur le tout une escarboucle fleurdelisée, & sur le tout du tout un écu d'argent à la licorne naissante de sable.

SCHONBERG, au Rhin : de gueule à un écusson d'argent à l'escarboucle fleurdelisée & pommetée d'or sur le tout.

SCHONBOURG, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une escarboucle fleurdelisée d'or ; au 2 & 3 de gueule à six écussons d'argent, posés 3, 2, 1. Il y a eu un maréchal de France de ce nom en 1625. qui portoit les mêmes armes : mais le P. Anselme dit, qu'elles sont d'or au lion coupé de gueule & de sinople. Cependant elles sont gravées comme ci-dessus au bas de son portrait, par Larmesin.

SCHONHOFEN, comte d'Allemagne : de gueule à trois fleurs de lys d'or au chef crenelé d'argent.

SCHOONHOUEN, en Flandres : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

SCHOUBERG, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une croix d'or sur 3 coupeaux de montagne de sinople, surmontée de deux fleurs de lys d'argent, au 2 & 3 d'argent au lion de gueule.

SCHROFFEL, en Autriche : écartelé au 1 & 4 de gueule à un bouc rampant d'argent, au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or.

SCHUEWS, à Rotembourg : d'azur à deux chevrons d'or parti de gueule à 2 fleurs de lys d'argent l'une sur l'autre.

SCHULER, à Nuremberg : de gueule à deux bâtons fleurdelisés & passés en sautoir d'argent, & en pointe un tertre d'or.

SCHWOCKHAUSEN, en Saxe : d'azur à la bande ondée d'argent accompagnée de 2 fleurs de lys de même.

SCHYTERBERG, en Suisse : d'azur à deux bâtons écotés, fleurdelisés, & passés en sautoir d'or sur un tertre de sinople.

SCONIN, receveur général des finances de Paris : écartelé au 1 & 4 de sable à la fasce d'or accompagnée de trois soleils de même 2 & 1, au 2 & 3 d'argent à la fasce d'azur chargée de 3 fleurs de lys d'argent, accompagnée de trois alérions d'azur 2 & 1.

SCORCIATI, à Naples : de gueule à une dépouille de lion d'or entortillée, à une épée de même, mise en bande, au chef de France.

SCORION, à Tournai : d'or à une bande de pourpre cotoyée de deux cottices de même, & chargée de 4 fleurs de lys d'argent, & de 3 mouches d'or, le tout entremêlé, & rangé en bande.

SCOT OF THIRLESTORM, en Angleterre : d'or à la bande d'azur chargée d'une molette d'éperon d'or entre deux croissants de même dans un double trêcheur, fleurdelisé d'azur ; support deux hommes armés ; devise : *Readdy y readdy*, c'est-à-dire, toujours prêt.

SEACKEN, de Mecklenbourg : d'azur à une fleur de lys de gueule.

SEATZ, à Strasbourg : parti d'azur & d'or, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

SEDILHAC, à Auch en Languedoc : d'argent au lion de gueule, armé & lampassé de sable, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef soutenu d'un sautoir de même.

SEELLES, en Normandie : d'or au lion de sable, écartelé de gueule à la fleur de lys d'argent.

SEHAACK, brigadier des armées du roi : écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur au lion d'argent couronné d'or, sur le tout d'argent au sautoir alaisé de . . . .

SEHACKEN, en Holstein : d'or à une fleur de lys d'azur.

SEHELCE, en Allemagne : de gueule à une demi-fleur de lys d'or, coupé d'azur à une rose d'argent, accompagnée de deux bouts de sceptres terminés en croissant & en pointe.

SEHELYFON : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion de même.

SEHERTLIN-VON BARTENBACH, en Suabe : d'azur au léopard assis de front d'or, tenant à dextre une clef d'argent, & à sénestre une fleur de lys d'or.

Ces armes furent accordées à cette maison par un empereur.

SEHNEBERG, en Franconie : d'azur,

d'azur, à une fleur de lys d'argent.

SEHNEBERGER, en Suisse : d'or, à la fleur de lys d'azur, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

SEHOBER, en Autriche : de . . . . . à une patte de cerf surmontée d'une fleur de lys de . . .

SEHONKIND, en Suisse : d'or à une fleur de lys de sable.

SEHROTEN, patricien d'Ausbourg : de sable à une fleur de lys issante, & attachée à un tertre d'or, mouvante de la pointe & du côté séneстre.

SEHULLEN, en Franconie : d'azur à deux roses d'argent, coupé d'argent à une fleur de lys d'azur.

SEIGHES (le Prieuré de), à Angers : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

SEIGLIERE : d'azur à 3 épis de seigle d'or, posés 2 & 1. écartelé de Belleforiere, qui est de sable, semé de fleurs de lys d'or, & sur le tout d'argent fretté de gueule.

SELLE, à Versailles : de gueule à cinq cottices d'argent, sur le tout un écusson de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or ; cet écusson soutenu en pointe d'une scelle de cheval de gueule brochante aussi sur le tout, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

SEMER, duc de Sommerset & de Beaufort, en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre à la bordure componnée d'argent & d'azur ; support, un léopard & un dragon ; devise : *Mutare vel timere sperno.*

Voyez Armoiries des chevaliers de la Toison d'or, *page* 190.

SENDRES (de), à Montpellier : d'azur à cinq cottices d'or, écartelé de vair, d'or & de gueule, à une bande d'azur brochante chargée de 4 fleurs de lys d'or, qui est de Solas.

SENEGA (la compagnie du) : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SENEMOND : d'argent à l'ours rampant de sable, sur un rocher de sinople, semé de fleurs de lys d'or.

SENEZ. La ville de Senez, en Provence, avec évêché suffragant d'Embrun : de gueule à une ville d'argent essorée & ajourée de sable, surmontée de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

SENOCQ, à Verdun, en Lorraine : parti le 1 de gueule à deux fleurs de lys d'or l'une sur l'autre, mi-parti de sable à deux aigles l'un sur l'autre d'or ; au 2 d'argent à 5 annelets de gueule en sautoir, & soutenus de deux mouchetures d'hermines.

SEPT-FONTAINES, en Champagne, abbaye : d'azur à une crosse d'argent, accostée de la lettre S. d'or, & deux fleurs de lys de même.

SERGIO (de), chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem : d'argent & de gueule au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux roses de même.

SERIZÉ, à Laon, en Picardie : d'argent semé de fleurs de lys de sable, au 1. & 4. au 2. & 3. de sable, semé de fleurs de lys d'or sur le tout d'azur à 3 fasces d'argent à la cottice de gueule brochante.

SERIZÉ (de), à Dinan, en Bretagne : d'azur à trois roses d'or & une fleur de lys d'argent ; en cœur, écartelé d'argent à trois guidons de gueule, attachés à trois lances de sable rangées en pal.

SERNOY, Election de Soissons :

de gueule, semé de fleurs de lys d'or au franc quartier de sable, accompagné de quatre lettres de même.

SERVIA (de) : de gueule à la fleur de lys d'or.

SESTRI, à Gênes : d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles à 6 rais, & en pointe une fleur de lys d'or.

SEUBARD, en Angleterre : d'argent à la croix fleurdelisée de sable.

SEVERINA, à Naples : fascé & ondé d'or & d'azur de six pieces, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

SEYBOLDEN, en Allemagne : d'azur à un lion en pied d'or, parti d'argent à la fasce de gueule, chargée d'une fleur de lys du champ.

SEYMOURS, duc de Sommerset, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'or, à 6 fleurs de lys d'azur, posées en pal, enchapées de gueule, chargées de trois léopards l'un sur l'autre ; au 2 & 3 de gueule au vol d'argent ; support, une licorne & un toureau ; la couronne sommée d'une aigle. Devise : *Foi pour devoir.*

SEZANNE, petite ville dans la Brie Champenoise : d'azur à un château d'argent, surmonté de 3 fleurs de lys d'or rangées en chef.

SFORCE, comte de Porzia, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, *page 477.* d'azur à 6 fleurs de lys d'argent, posées en chef & 3 en pointe.

SHEFFIELD, duc de Buckingham, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois gerbes de même ; au 2 & 3 de France, écartelé d'Angleterre à la bordure componnée d'hermines & de sable : support, un sanglier, & une licorne marquée d'hermines avec un colier & une chaîne ; cimier, un sanglier issant. Devise : *Comiter sed fortiter.*

SHIRLEY, comte de Ferrers, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 pallé d'or & d'azur de 6 pieces au franc quartier d'hermines ; au 2 & 3 de France, écartelé d'Angleterre ; support, un dogue herminé & un cerf chargé de billettes : cimier, la tête d'un homme barbue, ceinte d'un cordon d'or & de gueule. Devise : *Malgré l'envie.*

SIBEAUD (*Antoine* de), sieur de Saint Friel, gouverneur de Dié en Dauphiné : d'azur à 3 bandes d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

SIBUET, en Dauphiné : bandé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

SIGEAN. La communauté du lieu de Sigean, à Narbonne, en Dauphiné : d'azur à deux fasces d'or, & une fleur de lys d'argent en pointe.

SIGMERCHAUSEN, en Autriche : d'azur chapé d'argent à une fleur de lys d'azur.

SILBEUL-SAINT-FERRIOL, chevalier de Malte en 1642, bandé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule, chargé de fleurs de lys d'or.

SILLY : d'or, à la fleur de lys de gueule.

Prieuré de Malte, *page 70.*

SILLY (abbaye de), généralité d'Alençon : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & une bordure de gueule, chargée de huit besans d'argent.

SILVA (*Jean-Baptiste*), médecin consultant du roi : semé de France à l'écu d'azur, chargé d'un dauphin d'or.

SILVA : d'argent au lion de gueule couronné d'or, l'écu accompagné de 4 fleurs de lys d'argent.

SIMIANE, en Provence, en Dauphiné & en Auvergne, noble & ancienne maison, porte : d'azur semé de fleurs de lys & de tours d'or, à nombre égal, avec cette belle devise : *Sustentant lilia turres* ; allusion aux lys & aux châteaux, qui sont les armes des Royaumes de France & d'Espagne : l'écu est tenu par deux Anges vêtus en lévites, tenant une étoile d'or, sur laquelle est une fleur de lys d'azur. Autre devise : *Certamine parta*. Troisieme devise : *Je l'ai gagné.*

César Nostradamus, en son Histoire de Provence, dit, qu'on trouva sur la couverture d'un livre, intitulé, *Sagesse des Raimbaud de Simiane*, les sobriquets des principales familles de Provence, écrits de la main de René, roi de Sicile, & comte de Provence.

SIMIERS : d'azur à la bande d'or, chargée d'un croissant montant d'azur, surmonté d'une fleur de lys de même, accostée de 2 lionceaux aussi d'azur, & sur le tout 2 étoiles d'or, 1. en chef & 1. en pointe.

SIMON, à Nantes : d'argent à la fleur de lys d'azur, parti découplée ou brisée de 8 pieces.

SIMON DE PARFOURU, chevalier de Malte en 1624. d'azur au croissant d'argent mis en cœur, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.

SINDENIGG, en Allemagne : d'azur à la licorne courante d'argent, surmontée de deux étoiles d'or, à une fasce ondée d'argent, & en pointe de gueule & d'argent à deux fleurs de lys de l'un en l'autre, chapé de sable à une fleur de lys d'or sur un tertre d'argent.

SINTZEN, en Allemagne : de gueule à la fasce d'argent sur le tout, un homme armé debout, tenant un marteau d'armes posé sur un tertre, parti d'azur à une fleur de lys d'or.

SLAVATA, comte d'Allemagne : fascé d'azur & d'or, écartelé au 1. d'azur à une couronne de laurier d'or ; le 2 coupé de gueule & d'or ; au 3 d'azur à la fleur de lys d'or, surmontée d'une couronne de même ; au 4 coupé d'or & d'azur à une ancre de l'un en l'autre.

SMITH, baron de Carington : de sable au sautoir engrelé d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, cantonné de six croix pattées d'argent.

SOISSONS. La ville de Soissons, capitale du Soissonnois : de gueule à la fleur de lys d'argent.

SOISSONS (l'église cathédrale de) : écartelé au 1. & 4 d'azur, à une fleur de lys d'or ; au 2 & 3 d'azur, à une tour crenelée d'or, maçonnée & ajourée de sable, la porte garnie de sa herse de même, sur le tout parti d'argent & de gueule à deux rinceaux de l'un en l'autre.

SOISSONS, comté-pairie : de France au lambel d'argent, comme Orléans.

SOISSONS - MOREUL, ou MOREL : semé de France au lion naissant de gueule.

Voyez BOURBON à 3 fleurs de lys.

SOLAS (de), chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem : vairé d'or & de gueule de 6 pieces à la bande d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

SOMMERFELD, en Allemagne : écartelé au 1. & 4 d'argent

à un poiſſon d'azut poſé en pal ; au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or.

SONNEVELT, en Hollande : d'or à 3 fleurs de lys de gueule.

SONNIN : d'argent à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée de trois aiglettes d'azur.

SOOL, en Allemagne : écartelé au 1. de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur à une étoile d'or ; au 4 de gueule à une roue d'argent.

SORANZO, à Veniſe : écartelé au 1. & 4 de gueule à la tour d'argent ; au 2 & 3 coupé au chef de gueule au lion paſſant d'or, & en pointe tranché d'or & d'azur, au chef d'or chargé d'une aigle éployée à deux têtes de ſable, ſur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'or poſées en bandes.

SORBONNE (la maiſon de), porte les armes de ſon fondateur Robert Sorbon : c'eſt une roue de fortune, par alluſion à *Sors bona* ; les rais de cette roue ſont fleurdeliſées, & elles accompagnent ce corps de ces mots du Pſeaume : *Vox tonitrui in rotâ*, pour faire alluſion à ſes cenſures & à ſes déciſions.

SOREL : de ſable à la bande d'argent accoſtée de 6 fleurs de lys de même, poſées en orle.

SORET, écuyer, ſieur de Piſdane & Bolleville, généralité de Rouen, élection de Caudebec : d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles à ſix rais d'or, & une croix fleurdeliſée de même.

SOTTENGHEIM (*Gilbert*), qui épouſa *Mahaud* de Bethune, fille de *Guillaume II.* dit le Roux, ſeigneur de Bethune, & de *Mahaud* de Tenremonde : d'azur, au lion d'or couronné de gueule, chargé d'une fleur de lys ſur l'épaule.

SOUFFREY : de gueule, à la cottice d'or, acompagnée en chef d'une roſe d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

SOURCEAC : écartelé au 1 de France ; au 2 de Bretagne ; au 3 de gueule à deux faſces d'or ; au 4 de Rohan, qui eſt de gueule, à 9 macles d'or, 3, 3, 3.

SOUVING, à Rouen : écartelé au 1. & 4. de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de trois ſoleils de même, au 2 & 3 d'argent à la faſce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnée de 3 alérions d'azur.

SPADA, cardinal romain en 1626. de gueule à trois épées d'argent, poſées l'une ſur l'autre en barre, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

SPANGSTAIN, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une baſe de quatre marches d'or ; au 2 & 3 de ſable à une fleur de lys appointée d'or, & poſée en barre, ſur le tout bandé d'argent & de gueule.

SPIEGELBERG, en Autriche : coupé d'azur & d'argent, à trois fleurs de lys, 2 en chef & 1 en pointe de l'un en l'autre.

SPILER (de), en Allemagne : de gueule à une fleur de lys d'argent ſur une roſe d'or.

SPINOLA, à Gênes : d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueule, de 3 traits, ſupportant une fleur de lys de gueule.

STACIO, à Veniſe : d'azur à la fleur de lys d'or en pointe : ſurmontée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.

Le même : coupé d'azur & de gueule, le 1 chargé d'une fontaine d'or, ſurmontée d'une fleur de lys de même, le 2 chargé de 3 barres d'or.

STEFFAN V. TROVERS, en Allemagne : d'or à la demi-aigle de l'Empire : parti d'argent à 3 fleurs de lys de gueule, posées en pal.

STEFFEK. V. KOLODEY, en Boheme : écartelé au 1 & 4 d'azur, chargé d'une étoile d'or, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent, & sur le tout de Podwinsky.

STEVART, comte de Murray : écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueule dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, à la bordure componnée d'argent & d'azur; au 2 d'or, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur, de 3 traits qui est Stevart ; au 3 d'or, à 3 fleurs de lys de gueule dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, support 2 levrettes : cimier, un pelican, avec sa piété ; devise : *Salus per christum redemptorem.*

STEVART, comte en Bute, en Angleterre : d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de 3 traits dans un double trêcheur, fleurdelisé de gueule, support un cheval & un cerf ; devise : *Avito viret honore.*

STEVART, comte de Gallowai, en Angleterre : d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur, de trois traits, à la bande engrêlée de gueule brochante sur le tout dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, support un sauvage portant une massue sur son épaule, & un lion ; cimier, un pelican avec sa piété ; devise : *Virescit vulnere virtus.*

STEUTTER, en Baviere : d'or parti de sable à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

STIER, en Allemagne, écartelé au 1 & 4 de sable, au lion d'or, tenant une fleur de lys de même, au 2 & 3 fascé en onde de gueule & d'argent.

STOTTERHEIM, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'azur au massacre de cerf d'or.

STRATA, à Gênes : d'azur à une vergette d'argent, accostée de 18 fleurs de lys d'or, neuf de chaque côté posés 3, 3, 3.

STROBEL, en Franconie : de gueule à une dépouille de cerf à six cors, le troisieme fleurdelisé d'argent.

STUART (*Jean*), en Ecosse, connétable de France, sous Charles VII. en 1423. tué à la bataille de Verneuil au Perche, donnée contre les Anglois le 17 Août de la même année, portoit : écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or à la bordure de gueule, chargée de 8 fermaux d'or, au 2 & 3 d'or, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de 3 traits, & sur le tout de gueule à 3 jambes armées, & éperonnées d'or qui est Stuart.

STUART, roi d'Ecosse : d'or au lion de gueule, renfermé dans un double trêcheur, fleuronné de même.

Ce sont les armes d'Ecosse, royaume en Angleterre.

SUGARDE (le), en Bretagne : d'argent à une fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même.

SUHARD, en Normandie : de gueule à la croix fleurdelisée d'argent.

SULCZBACH (le comte de), en Allemagne : de gueule à six fleurs de lys d'argent, posées 3. 2. 1.

SZIMBELN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'argent à 3 fasces ondées de gueule.

TA TE

TANAGNI, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'or à trois têtes, & cols de cigogne d'azur, les deux du chef affrontées ; au 2 & 3 de fable enchapé d'argent chargé de 6 fleurs de lys de l'un en l'autre.

TARANTAISE (*Pierre* de) : *François* de Bourgogne fut archevêque de Lyon, puis pape sous le nom d'Innocent V. élu le 21 Janvier 1276. mort le 22 Juin suivant, n'ayant siégé que cinq mois & un jour, portoit : d'azur à trois pals d'or, chargés chacun de 3. fleurs de lys d'azur.

TARENTE, au royaume de Naples, (le prince de) : écartelé au 1 & 4 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule à la croix cantonnée de 4 besans d'argent, chargés chacun d'une croix de sinople, & sur le tout une cottice d'argent traversant l'écu.

TARTAS (la ville de), en Gascogne : écartelé au 1 & 4 de fable freté d'or de 10 piéces, au 2 d'azur à une fleur de lys, & au 3 d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

TARTEAUX, sieur de Saint Genis, à Brisack en Alsace : triänglé d'argent, chargé de trois fleurs de lys étincelantes de gueule.

TAVAGNI, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois têtes de griffon d'or, deux en chef affrontées, & une en pointe, au 2 & 3 emmanché d'argent & de fable, les pointes fleurdelisées de l'un en l'autre, sçavoir 2 de fable & 3 d'argent.

TAVAS (le vicomte de), d'or à une fleur de lys d'azur au franc quartier de gueule.

TAUSIN : d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bande de même chargée de 3 lionceaux de fable.

TELLIER (le), sieur de la Mailleray, généralité de Rouen : d'azur au sautoir, d'argent au milieu duquel il y a une fleur de lys d'or, au-dessous une étoile d'or, & aux côtés une coquille de même.

TENAILLES, à Laon en Picardie : d'azur à deux tenailles ouvertes en chevron d'argent, accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

TENISK, en Allemagne, coupé d'or & d'azur à deux fleurs de lys appointées de l'un en l'autre à la bordure d'azur chargée de neuf fleurs de lys d'or.

TENSTAT, en Allemagne : parti de gueule & d'or, le premier chargé d'une demi-fleur de lys de gueule, le 2 d'un tranchoir d'or.

TERNISIEN, seigneur de Valencourt en Picardie : d'argent à trois fleurs de lys, nourri de gueule, 2 & 1 ; & 3 étoiles aussi de gueule, une en chef & deux aux flancs.

TERRAT (*Gaston-Jean-Baptiste*), marquis de Chanteau, chancelier, garde des sceaux de M. le duc d'Orléans régent, grand trésorier des ordres du roi du 30 Septembre 1715. mort le 19 Mars 1719. sans postérité. Il portoit : fascé, ondé d'argent & de gueule de 6 piéces au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TERRILE, à Gênes : de gueu-

le à un lion d'or supportant une fleur de lys d'azur.

TERSAC DE MONTBERAULT : écartelé au 1 & 4 d'azur à la fasce d'or surmontée de trois fleurs de lys de même ; au 2 & 3 d'azur à trois bandes d'or au chef de Bretagne.

TERTRE (du), seigneur de Kermois en Bretagne : d'argent à la rencontre de cerf de gueule accompagnée en chef de trois fleurs de lys de même.

TERTRE (du), Jouan, de Budes, chevalier de Malte en 1608. d'argent au pin de sinople chargé de 3 pommes d'or, dont l'une soutient un épervier de même, accosté vers son tronc de deux fleurs de lys de gueule.

TERTRE (du), chevalier de Malte en 1610. d'argent à la croix fleurdelisée de sable.

TESSIER : d'argent à deux lions affrontés de sable, au chef d'azur chargé de deux chevrons brisés & alaisés d'or, accompagnés en pointe chacun d'une fleur de lys d'or.

TESTU (du), à Laon en Picardie : à une fasce en devise d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles rangées, surmontées d'un croissant, & en pointe trois fleurs de lys au pied nourri, posées 2 & 1, le tout d'argent.

TEUTONIQUE (grand maître de l'ordre), porte : sur le tout de ses armes la croix de cet ordre, qui est une croix de sable, chargée d'une autre croix d'argent fleurdelisée, & chargée en cœur d'un écu d'or à l'aigle éployée de sable.

TEXANDIER, à Limoges : d'azur à la tour d'argent accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & de trois étoiles de même, 2 en fasce & une en pointe.

TEXIER DE MAISONCELLE : d'azur au chevron d'or accompagné de deux besans d'argent en chef, & d'une fleur de lys d'or en pointe.

THAU (du) & du Thaur : de sinople au taureau passant d'or surmonté d'une fleur de lys de même, au chef échiqueté d'or & d'azur de deux traits.

THAURÉ : d'argent au croissant de sable surmonté d'une fleur de lys de même.

THEIL (du), en Auvergne, & en Picardie : d'or à un arbre arraché de sinople, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'argent & de deux étoiles de même.

THELER, en Autriche : de gueule au pal d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

THIARD de Bissy, cardinal : écartelé au 1. de gueule à trois fleurs de lys d'or, qui est Montgommeri ; au 2 fascé d'or & de sable, qui est Busseul ; au 3 de gueule à la fasce d'or, qui est Bouton ; au 4 d'azur à 6 besans d'argent, 3, 2 & 1. au chef d'or, qui est Poitiers, sur le tout d'or à trois écrevisses de gueule, qui est Thiard.

THIBAULT, en Poitou : de gueule à une fleur de lys d'or en cœur, accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'une croisette de même.

THIBAULT : d'or à une fasce semée de France.

THIBAULT, officier de la maison du roi : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la flèche posée en fasce sénestre, à droite d'argent à la main dextre de même.

THIBOUST, en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, surmontée de deux quintefeuilles

de même, dont un chevalier de Malte en 1610.

THIBOUT, de Falaise : d'argent à deux roses de gueule en chef, & une fleur de lys de même en pointe.

THIEMBRONNE (de) : d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une en chef & l'autre en pointe.

THILLY (*Denise* de), femme d'Amory d'Orgemont, chevalier, inhumé dans l'église de Sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris, porte : semé de France.

Voyez, tombeaux des personnes illustres, par le Laboureur, p. 248.

THIVIERS, bourg dans le Perigord, diocèse de Perigueux, parlement & intendance de Bordeaux : d'or à un arbre de sinople, accosté de deux fleurs de lys d'azur.

THOMAN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or à une fleur de lys de sable ; au 2 & 3 d'argent à un griffon de gueule sur un tertre de sinople.

THOMAS : d'or semé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule.

Voyez id. à trois fleurs de lys.

THOMASEN, en Prusse : pallé d'argent & de gueule de quatre piéces, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent.

THORIGNY (de) : d'argent à sept merlettes de gueule, deux en pal à droite, & cinq en pal à sénestre, au franc canton de gueule chargé d'une fleur de lys d'argent.

THOU (de) : d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

THOUARS, duché-pairie, érigée l'an 1563. en faveur de *Louis*, sire de la Tremoille, prince de Talmont, pour lui & ses successeurs mâles & femelles, porte : parti de 3. coupé d'un, qui font huit quartiers, 4 en chef & 4 en pointe, au 1 du chef d'or, à un chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule, qui est la Tremoille ; au 2 de Bourbon ; au 3 fascé d'or & de sable, qui est Coetivi ; au 4 d'Orléans ; au 1 de la pointe de Milan, au 2 de Montmorenci-Laval, au 3 d'or semé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule, qui est Thouars, au 4 losangé d'or & de gueule, qui est Craon.

THOUARS, duché-pairie, *V.* à trois fleurs de lys.

THUBIERES DE CAYLUS, (*Charles-Gabriel* de), évêque d'Auxerre en 1704. mort le 3 Avril 1754. dans la quatre-vingt-sixieme année de son âge : écartelé au 1. de Grimoard, qui est de gueule emmanché d'or en chef de trois piéces, parti de Levis, qui est d'or à 3 chevrons de sable ; au 2 & 3 de Bourbon Malause ; au 4 d'or à la bande de gueule, accostée de six sautoirs de même posés en orle, qui est Pestels, parti de Levis, & sur le tout d'azur à trois molettes d'or au chef de même, qui est Levis Caylus.

THUISY-GOUJON, (*Jerôme*), seigneur de Thuisy, maître des requêtes, n°. 593. d'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même, écartelé de Thuisy, qui est de gueule au sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.

TIFFON, à Lyon : d'or au chevron d'azur, de la pointe duquel sort un Sauvage à demi-corps de carnation, tenant de sa main droite une massue de sable, le chevron chargé de trois fleurs de lys d'argent.

TIL (du), à Lyon : d'argent

à 3 lions de gueule, celui du canton dextre foutenant de fa patte une fleur de lys d'or.

TILLE DE GUETOT : d'or à une fleur de lys de gueule, au lambel d'azur befanté d'argent.

TILLY, marquis de Blaru, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1622. & 1654. d'or à la fleur de lys de gueule, écartelé de gueule, à l'aigle éployée à deux têtes. *V.* Blaru.

TILLY - GUERNETOT, en Normandie; d'or à la fleur de lys de gueule.

TINGUY, à Nantes en Bretagne : d'azur à quatre fleurs de lys d'or, 2. 2.

TOCY (de) : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys, au pied nourri de gueule.

TOLEDE CEDILA : écartelé au 1 & 4 en fautoir d'argent & de fable; le 1. chargé d'une croix de gueule fur le tout d'azur, à une croix fleurdelifée d'argent; au 2 & 3 de gueule à la tour ajourée d'azur, fur le tout de Tolede.

TOMASSIERE (de la), feigneur de Lamenne, à Lyon : d'azur à trois fafces ondées d'argent, au chef coufu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

TONAS. Almauri de Tonas : d'or à une fleur de lys d'azur, au franc quartier de gueule, chargé d'une coquille d'argent.

TORRIGHA, à Gênes : de gueule au lion couronné d'or, fupportant une fleur de lys d'azur à une bande de même brochante.

TOSSANUS, à Tournai : tiercé en face; au 1. d'argent à deux rofes de gueule; au 2. de gueule; au 3 d'azur à une fleur de lys d'or.

TOUCHE. *Gilles-Armand* de la Touche, écuyer, feigneur de Bofquencey, & *Marie* Hendé fon époufe : d'argent à deux bandes de fable accollées d'argent, au lion d'azur chargé fur l'épaule d'une fleur de lys d'or, au chef de gueule.

TOULOUSE (*Jean*), chanoine regulier de Saint Victor, inhumé dans cette églife, mort le 18 Novembre 1659. portoit d'azur à l'efcarboucle fleurdelifée d'or.

TOUR (la), à Clermont, en Auvergne : à la tour d'argent maçonné de fable à neuf fleurs de lys d'or.

TOUR de France (de la), chevalier, feigneur de Mouthiers : fafcé d'argent & d'azur de fix piéces, l'argent chargé de fix fleurs de lys de gueule, 3. 2. 1.

TOUR (la), en Lorraine : de fable à la croix d'argent, chargée en cœur d'une tour d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

TOUR (de la), chevalier de Malte de la langue de Provence en 1533. d'azur à la tour donjonnée d'argent, femé de fleurs de lys d'or.

TOUR (la), en Savoie, chevalier de l'ordre de l'Annonciade : d'azur à deux bâtons fleurdelifés d'or en fautoir, fur le tout une tour de gueule, au chef d'or chargé d'une aigle éployée à deux têtes de fable.

TOUR (de la), duc de Bouillon, de Turenne, maréchal de France : femé de France à la tour d'argent maçonnée de fable, qui eft de la Tour; au 2 d'or à trois tourteaux de gueule, 2 & 1. qui eft de Boulogne; au 3 cotticé d'or & de gueule de huit piéces, qui eft de Turenne; & fur le tout d'or au gonfanon de gueule, qui eft d'Auvergne; parti de gueule à la fafce d'argent, qui eft de Bouil-

lon, par conceſſion du roi Philippe Auguſte, à Albert de la Tour II. du nom, pour les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui changeant le fond des armes de ſes ancêtres, qui étoient de gueule à la tour d'argent.

V. BOUILLON.

TOURNAY. La ville de Tournay en Flandres : de gueule à la tour d'argent crenelée de trois guerittes en faillie de même, maçonnées de ſable, mouvantes de la pointe, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or,

TOURNAY, évêché en Flandres : ſemé de France à la tour d'or, au-deſſus de laquelle ſont deux croſſes de gueule.

TOURNEROCHE, en Normandie : d'azur au dextrochere armé, iſſant d'une roche d'argent, tenant une épée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, & en pointe de deux croiſſants d'argent, ſurmontés en chef d'une fleur de lys d'or.

TOURNON (Tournon), archevêque d'Ambrun en 1520. d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'or.

TOURNOY, en Lorraine, d'azur à la croix d'argent, accompagnée de 18 fleurs de lys d'or, 5 à chaque canton du chef, & 4 à chaque canton de la pointe.

TOURRAINE, duché-pairie : écartelé au 1 & 4 de France; au 2 & 3 de Dauphiné.

TOURRAINE, province de France : de gueule à trois tours d'argent maçonnées de ſable, poſées 2 & 1. au chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TOURRAINE, province de France : ſemé de France, à la bordure componnée d'argent & de gueule.

TOURS. La ville de Tours, capitale de la Tourraine, archevêché : de ſable à trois tours couvertes d'argent pavillonnées de gueule, girouettées de même; au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or.

TOURS. Les officiers de la ville de Tours : de ſable à trois tours d'argent pavillonnées de gueule, girouettées de même, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or.

TOURS. L'abbaye de la Clarté-Dieu, à Tours : d'azur à une fleur de lys d'or, parti d'argent, au lion de gueule couronné de ſable.

TOUS LES SAINTS. Le College de tous les Saints de la ville de Mende, en Languedoc : d'azur à trois bandes d'or, au chef de gueule chargé d'un lion naiſſant d'or, ſoutenu d'une deviſe, couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys renverſées d'or.

TOUSSAINT, en l'Iſle de Châlons ſur-Marne, abbaye, ordre de Saint Auguſtin : d'azur aux rais d'eſcarboucle pommetées & fleurdeliſées d'or.

TOUZÉ, en Normandie : de gueule à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, 2 & 1. au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

TRANCHÉE (de la), en Champagne, originaire de Picardie : d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

TRAUNER, en Allemagne : de ſable à deux lions affrontés d'or au double chevron, parti à dextre de gueule & d'argent, & à ſéneſtre d'argent & de gueule, enchapé, coupé d'or & d'azur à une fleur de lys ſur le tout de l'un en l'autre.

TREMOILLE (la), duc & pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, porte : de 3 coupé d'un, qui font

8 quartiers, 4 en chef & 4 en pointe; au 1 du chef de France; au 2 de Jerusalem; au 3 d'Orléans; au 4 de l'Empire; au 1 de la pointe de Luxembourg; au 2 de Milan; au 3 de Montmorenci-Laval; au 4 de Craon, & sur le tout de la Tremoille, qui est d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule.

TREMOILLE (la), prince de Talmont: écartelé au 1 & 4 de la Tremoille, qui est d'or au chevron de gueule accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule, parti de Thouars, tiercé de Craon; au 2 & 3 de Bourbon-Montpensier, à cause d'Yolande de France, fille du roi Charles VII.

TREMOILLE. *Pierre* de la Tremoille, baron de Dours, chambellan du roi Charles VI. en 1390. d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule, le haut du chevron brisé d'une fleur de lys d'or.

TREUFLES (de), seigneur de Hardy & de S. Maxens: écartelé au 1 d'argent à 2 lions affrontés de sable, supportant un écusson de gueule armé & lampassé d'or, & brisé à l'épaule d'une fleur de lys de même; au 2 de Flandres; au 3 d'azur à une fasce d'or; au 4 d'argent à trois aigles de sable becquées & membrées de gueule, sur le tout d'azur à trois bandes d'argent.

TREVELET (de), en Bretagne: d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 croissants de même, 2 en chef, & 1 en pointe.

TREVISAN, à Venise: d'or au chevron d'azur, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or.

TRIBBESEÉS, en Poméranie: de gueule à une escarboucle d'argent fleurdelisée, percée de sinople.

TRIMOND, en Provence: d'azur à la cloche d'argent surmontée d'une croix fleurdelisée d'or.

TRINITAIRES, religieux de la rédemption des captifs: d'argent à une croix pattée, le montant de gueule, & la traverse d'azur; les reformés de France y ajoutent une bordure de fleurs de lys; & ceux d'Espagne, une bordure de Castille, qui est de gueule au château d'or.

TRINITAIRES, de la rédemption des captifs, connus sous le nom de Mathurins: d'argent à une croix pattée, le montant de gueule, & le travers d'azur à la bordure de même, chargée en orle de huit fleurs de lys d'or, qui est une concession des rois de France.

TROISMONTS, en Normandie: d'azur à l'épée d'argent, la garde & la poignée d'or en pal, accostée de deux fleurs de lys d'or.

TRON, à Venise, coupé en chef d'or, chargé de trois fleurs de lys de gueule sur des pieds d'estaux, & en pointe bandé d'or & de gueule.

Le même: coupé d'or à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule, & en pointe bandé d'or & de gueule.

TRONCHAYE, en Bretagne: d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

TRONCHET (le), abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît, en Bretagne, diocese de Dol: de sable à une crosse d'argent accostée de deux fleurs de lys d'or.

TRONCHIN, originaire de Provence: d'azur à l'aigle éployée d'or flanquée de deux fleurs de lys de même.

TRONO, à Venise: bandé d'or

& de gueule au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

TROTREL, à Falaise : d'azur à trois pommes de pin d'or, 2 & 1. & en chef une fleur de lys d'argent.

TROTTA, en Autriche : d'azur à une fleur de lys d'argent, & en pointe un cœur de gueule.

TROUSSEAU. *Pierre* Trousseau, archevêque de Rheims, duc & pair de France au mois de Mai 1413. portoit : de gueule à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de trois balles ou trousseaux aussi d'or, 2 & 1.

TROUSSEAUVILLE CHENEBRUN : de sable à la croix fleurdelisée d'or.

Pr. de Malte p. 62, 104, 113, 157.

TROYES, capitale du comté de Champagne, avec évêché suffragant de Sens : d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux cottices potencées & contre-potencées d'or, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TSCHIDERER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une rose de gueule ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'or.

TUFFÉ. La communauté du prieuré de Tuffé, ordre de Saint Benoît, congrégation de S. Maure : d'azur à une fleur de lys d'or, soutenue d'un croissant d'argent, au chef cousu de gueule chargé d'un agneau Pascal d'argent.

TULMATSCHEN, en Carinthie : coupé le 1 parti de gueule & d'or à une fleur de lys de l'un en l'autre, le 2 d'argent à trois pals de gueule.

TURGOT, en Poitou : d'azur à une croix pattée & alaisée d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

TURPIN, chevalier, seigneur de Lormarin ; au 1 d'argent à deux fasces d'azur ; au 2 de Marconnay, de gueule à 3 pals de vair au chef d'or ; au 3 de Marsai, de sable semé de fleurs de lys d'or ; au 4 de Brisay, d'argent à quatre fasces de gueule, sur le tout de Turpin, losangé d'argent de gueule.

TYLLEN, en Allemagne : d'azur à la fasce d'argent chargée d'une couronne de gueule & accostée de deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef, & l'autre en pointe, parti d'or à un sénestrochere armé d'azur tenant un fuseau de fleches.

VA

VABRES, ville de France en Rouergue, avec évêché suffragant d'Albi : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

VACHER, en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 d'argent à une vache de gueule au chef d'azur ; au 2 & 3 d'or semé de fleurs de lys & de tours d'azur.

VACQUERY, en Allemagne : fascé d'argent & d'azur à six fleurs de lys de gueule, posées 3 en chef, 2 en fasce & 1 en pointe.

VACQUES, à Auch en Languedoc : écartelé au 1 d'azur à une étoile d'argent ; au 2 d'argent à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueule ; au

3 d'azur à trois pommes de pin d'or ; au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or.

VAILLY. La ville de Vailly : d'azur à la lettre V. capitale d'or, surmontée d'une fleur de lys de même.

VAIRIERE : d'azur au lion assis d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys de même.

VAISSEAUX. Les vaisseaux du roi portent le pavillon royal d'azur à trois fleurs de lys d'or ; les vaisseaux qui ne sont pas du roi ne portent qu'un pavillon d'azur avec une croix d'argent : la France porte son pavillon d'argent sans aucun blason.

VAL (du), à Saint Omer : d'azur au lion d'argent, armé & lampassé d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre, & d'une étoile à séneftre aussi d'or, & en pointe trois mouchetures d'hermines d'argent.

VAL. L'abbaye royale de Notre-Dame du Val de Gif, ordre de Saint Benoît, diocese de Paris, près Versailles : d'azur à trois fleurs de lys d'or, & une tête de reine d'argent couronnée d'or, posée entre les deux fleurs de lys du chef.

VAL (du). L'abbaye du Val des Ecoliers, proche Chaumont en Bassigny : écartelé au 1 & 4 d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même ; au 2 & 3 de sable à une roue de Sainte Catherine d'or.

Voyez VILLEQUIER : écartelé d'Aumont à quatre fleurs de lys.

VAL (du) : d'argent à la fasce de gueule chargée de trois besans d'or, en chef un lion passant de sable, & en pointe une croix fleurdelisée de même.

Pr. de Malte p. 122.

VALBRUNE (de), à Perigueux en Guyenne : d'azur à une bande d'argent chargée d'une fleur de lys d'azur, accompagnée de 9 étoiles d'or posées en orle, 5 dessus & 4 dessous.

VAL-CHRESTIEN. L'abbaye du Val-Chrestien à Soissons : d'argent à trois fleurs de lys de gueule & une croix coupée de même en cœur, accollée d'une couronne d'épines de sinople.

VALENCE. L'université de Valence : de sinople parti d'or à un S. Esprit d'argent brochant sur le tout, soutenu d'une Sainte Bible fermée de même, aussi brochante sur le tout, & accostée à dextre d'une fleur de lys d'or, & à séneftre d'un dauphin de sinople.

VALOIS, ancien duché-pairie, fut donné en appanage à *François* d'Orléans, comte d'Angoulême en 1498. portoit : d'Orléans, le lambel chargé d'un croissant d'azur à chacun des trois pendants.

VALOIS, moderne, duché-pairie de France : au lambel d'argent comme Orléans.

VALOIS. *Charles* de Valois, fils naturel du roi Charles IX. grand prieur de France en 1584. de France au bâton de gueule péri en barre.

VALOIS, comte : semé de France à la bordure de gueule.

VANDEUR (le), à Vannes en Bretagne : de gueule à trois croissants d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

VANDOLLÉ, à Saint Pol en Artois : d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé d'azur, écartelé d'azur, semé de billettes d'argent au fer de moulin de même.

VANTILLE, à Furnes : coupé d'or sur gueule, l'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

VARANS, ſieur du Bourſan : d'or à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule, 2 & 1.

VARENNE (la), marquis de Sainte Suſanne : de gueule à un levrier paſſant d'argent, au collier d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

VARNAZELLE, à Veniſe : écartelé au 1 & 4 d'argent à la double barre de gueule ; au 2 & 3 de France, au franc canton de gueule chargé d'une aigle d'argent, & ſur le tout d'or au chevron de gueule.

VASANI, à Veniſe : d'argent parti de ſable à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

VASQUEZ, en Eſpagne : d'argent à la croix fleurdeliſée d'azur, à la bordure denchée de même.

VASSART, avocat à Bar en 1624. de gueule au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

VASSÉ (de) DE LAULNAY, chevalier de Malte en 1623. de gueule à une épée d'argent, miſe en pal, la pointe en haut, cottoyée de deux fleurs de lys de même, au chef d'or, chargé de trois annelets d'azur.

VATTELOT, en Lorraine : de gueule au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or, deux levrettes pour ſupport, & le caſque ſommé d'une fleur de lys d'or.

VATTELOT, en Normandie : de gueule à trois petites faſces ondées d'or, ſurmontées d'un croiſſant de même & d'une fleur de lys en chef auſſi d'or.

VAUCLERE. Le couvent des religieux de l'abbaye de Vauclere, à Laon : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe une fleur de lys d'or.

VAUCLERE. L'abbaye de Notre-Dame de Vauclere, à Soiſſons : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une fleur de lys de même.

VAUCOCOURT, de France : au chef couſu de gueule chargé de trois yeux d'argent.

VAUCOULEUR, ville en Champagne, généralité de Châlons, porte : d'azur à trois fleurs de lys d'or, parti d'azur à l'épée d'argent poſée en pal, la garde d'or accoſtée de deux fleurs de lys & ſurmontée d'une couronne fermée de France de même, qui eſt Are. *V.* ARE, à deux fleurs de lys.

VAUGHAN, vicomte de Liſburne en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de ſable au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même ; au 2 & 3 d'argent à la faſce de gueule chargée de trois coquilles d'or, accompagnée de trois têtes d'aigles arrachées de ſable ; ſupport un dragon, une licorne ; deviſe, *Non revertar inultus.*

VAULCE : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent.

VAUNOT, à Briſack, en Alſace : d'argent à une levrette courante de ſable accollée d'or, ſur un tertre de trois coupeaux de ſinople, au chef d'azur chargé de 5 étoiles d'or, 3 en chef & 2 accoſtant une fleur de lys d'argent au-deſſous des trois autres.

VAUREAL. *V.* GUERAPIN.

VAUVIER, à Chartres : d'azur au lion d'argent, accompagné de cinq fleurs de lys de même, 3 en chef & 2 en pointe.

VAUX DE CERNAY. L'abbaye de Vaux de Cernay, ordre de Cîteaux, diocèſe de Paris, élection de Montfort : d'azur à trois croiſſants d'argent, 2 & 1 ſurmon-

tés en chef de trois fleurs de lys de même.

VAUXBONNOIS : de gueule semé de France à la bande d'argent.

VEDE (de), de la maison d'Amersfoort : d'argent à six fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1.

V. AMERSFOORT.

VEILLANS (de), à Moulins : d'azur à 4 bâtons fleurdelisés d'or.

VELLER : d'argent à troix croix fleuronnées de sable posées, 2 & 1.

VELLIN, à Marseille : de gueule à une grue d'argent sur un mont de même, tenant de son pied dextre levé un caillou d'or & surmonté d'une fleur de lys de même.

VELOR, sieur de la Chapelle, en Loudunois : d'argent à trois croix fleurdelisées de sable.

VENANT (de), d'Arras : d'or à une bande componnée d'argent & de gueule de 7. piéces, les compons d'argent chargés d'une moucheture d'hermines, & la bande accompagnée de deux fleurs de lys d'azur, une en chef & l'autre en pointe.

VENDOSME L'ANCIEN : de France au lion d'or.

VENDOSME (*Louis* de Bourbon de), cardinal, légat du Saint siége, évêque, duc de Laon, archevêque de Sens, mort le 11 Mars 1556. étoit quatriéme fils de *François* de Bourbon, comte de Vendôme & de *Marie* de Luxembourg. Il portoit de France à la bande de gueule.

VENDOSME (*Jacques* bâtard de), chambellan du roi François I. fils naturel de *Jean* de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, & de *Philippe* de Gournai son amie, légitimé, mourut le 1 Octobre 1524. il portoit de Bourbon Vendôme, brisé d'un filet mis en barre passant le long de l'écu.

VENDOSME (*César* duc de), fils naturel du roi Henri IV. & de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, légitimé en 1595. portoit de France au bâton de gueule peri en bande, chargé de trois lionceaux de gueule.

VENDOSME, duc de Beaufort, fils de de *César* duc de Vendôme & de *Françoise* de Lorraine sa femme, portoit, comme son pere, au lambel de trois pendans de gueule.

VENEROSI, à Gênes : coupé d'azur & d'argent, à une fleur de lys d'or brochante.

VENOIS, en Normandie, généralité de Caën : d'or à six fleurs de lys d'azur 3, 2, 1.

VENOIS, écuyer sieur de Lizimieux : d'or à six fleurs de lys de sable 3, 2, 1.

VENOIS, de Meliambourg, en Normandie : de sable à 6. fleurs de lys d'or 2, 1, 2, 1, au lambel d'argent.

VENOIS, de Meliambourg en Normandie : coupé d'or & de sable chargé de 6 fleurs de lys, 3 de l'un en l'autre.

VENTURE, à Marseille : écartelé au 1 d'azur à une tour couverte d'argent, maçonnée de sable, au 2 d'azur à une bande d'argent chargée de trois cannettes de sable ; au 3 d'argent à une vache passante de gueule sur une terrasse de sinople & surmontée d'une croix ancrée de gueule, au 4 de gueule à une chevre saillante d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or.

VENY : d'azur à un arbre d'or posé sur une terrasse de même, écartelé de gueule à une colombe d'argent posée en barre & sur le tout d'azur à une bande d'or chargée d'une bande de gueule, sur-

chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnées de deux molettes de même, une en chef & l'autre en pointe.

VERDIS (de), en Lorraine : parti au 1 de sable, à 2 aigles l'une sur l'autre, éployées d'or, au 2 de gueule à 4 fleurs de lys d'or posées 2, 1, 1 ; à la bordure sur le tout d'azur chargée de deux lions d'or, & au franc canton de gueule chargé d'un cœur d'argent couronné d'or.

VERDUN (la ville de), en Lorraine : d'azur à trois fleurs de lys d'or couronnées de même.

VERDUN, ville de Lorraine : d'azur à une fleur de lys d'or surmontée d'une couronne fermée de France de même.

VERDUN (la communauté de), à Grenade en Languedoc : de gueule à la croix clêchée d'or accompagnée de trois fleurs de lys de même, celle de la pointe accostée de deux tours d'argent.

VERGES (de), chancelier de France sous le roi Charles le Chauve : d'or au chef de gueule, sommé de neuf cors d'argent ou cerfs d'or onglés d'azur, chargés en l'épaule d'une fleur de lys d'or.

VERIGNI, à Paris, & en Normandie : de sable à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de 4 coquilles d'or.

VERMANDOIS (Hugues de France, comte de), de Valois, &c. Troisieme fils de Henri I. roi de France, & d'*Anne* de Russie, mort des blessures qu'il reçut à un combat contre les infideles dans la Palestine le 18 Octobre 1102. avoit épousé Adelle comtesse de Vermandois ; il portoit : échiqueté d'or & d'azur, qui est de Vermandois, & au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

VERMANDOIS, province de France : échiqueté d'or, & d'azur au chef d'azur de cinq fleurs de lys.

Voyez Palliot p. 112. N. XLI.

VERNAJOUL (de), en Languedoc : de gueule à la fasce d'or au chef cousu de sable chargé de trois fleurs de lys d'argent.

VERNET ou Verneti : d'azur à 2 étoiles d'or en chef, & en pointe un croissant d'argent chargé d'une fleur de lys de sinople.

VERNEUIL, duché pairie érigée en faveur de *Henri* de Bourbon, évêque de Metz, fils légitimé du roi Henri IV. & de *Catherine-Henriette* de Balsac d'Entragues, au mois de Juillet 1652. de France, au bâton de gueule peri en barre.

VERNON (la ville de), en Normandie : d'argent à trois bottes de cresson de sinople liées d'or, au chef de France.

VERONNE (la) : d'argent au chef de sable, à la bordure de gueule, écartelé d'azur à deux nimphes d'argent, soutenant des mains une fleur de lys d'or couronnée de même.

VERRIERS - FAYANCIERS. La communauté des Vairiers-Fayanciers : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys, & en pointe d'une tige de Fougere de trois branches sur un tertre de sinople au chef de vair de trois tires.

VESNOIS DE RUILLI, chevalier de Malte en 1570. d'or à 6 fleurs de lys de sable 3, 2, 1.

VESSLER, en Alsace : d'or à la fleur de lys de gueule.

VETTEI, de Bourgogne ancienne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

VEXIN (les comtes de) : portoient flamme de France ; d'azur semé de

de fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

VEY (de), seigneur de Tullas & Guise : de sable semé de fleurs de lys d'or à la bande de gueule.

VEZINS, de la Vezon, chevalier de l'ordre de N. Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1 de sinople à 3 clefs d'argent 2, & 1, au 2 de gueule au lion rampant d'or, au 3 d'azur à la bande d'or ; au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef de même.

UHLEIN, en Allemagne : de gueule à une fleur de lys d'azur.

VIANNEAS : de gueule à la fleur de lys d'or.

Pr. de Malte, p. 130.

VIC (Meri de), garde des sceaux de France l'an 1621. de gueule à deux bras se donnant les mains d'argent, surmontées d'un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, à la bordure de l'écu de même.

VIC, ville de Gascogne, diocese de Tarbes : d'or à une fasce vivrée d'azur, chargée de neuf fleurs de lys d'or.

VIDAUD, de la Tour, procureur-général du parlement de Dauphiné : d'azur au lion d'or à la fasce en devise de même surmontée de trois fleurs de lys aussi d'or.

VIDIMAN, à Venise : d'argent, chapé arrondi de gueule à trois demi-vols de l'un en l'autre, les deux du chef adossés, écartelé de gueule à la fasce d'argent diaprée de sinople, sur le tout d'or à deux fleurs de lys d'azur en pal, celle de la pointe renversée, parti d'azur à un croissant contourné d'or.

VIDMAN, dont un cardinal : d'or, chapé de gueule à trois demi-vols de l'un en l'autre, écartelé d'argent à une fasce diaprée de gueule accompagnée de 6 aigles de sable, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'argent, parti d'azur à une lame en croissant d'argent.

VIERGE (ordre de la), en Italie, institué par les freres Petrignans gentilshommes de Spelle en Italie, approuvé par le Pape Paul V. au mois de Juillet 1618. pour la défense de la foi Chrétienne, & pour faire la guerre aux Turcs : une croix de satin bleu céleste, dont les branches se terminent en fleurs de lys, & sont chargées chacune d'une étoile rayonnante ; ce qui représente les quatre évangélistes, au milieu un rond qui enferme un chiffre composé d'une M & d'une S entrelacées & couronnées, ce qui signifie *Sancta Maria*, & à l'entour est cette legende : *In hoc signo vincam*.

VIERZON : d'azur, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de gueule.

VIESQUE (de), en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent. 1

VIEVRE (de) : de gueule au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys de même.

VIEUVILLE (la), grand audiencier : d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

VIGEAN (du) : écartelé de Pouffard, qui est d'azur à 3 soleils à l'écu d'escar en cœur qui est de gueule au pal de vair, au 2 fuselé d'or, & de gueule, au 3 de gueule à la fleur de lys d'argent chargée de 2 oiseaux affrontés de même, au 4 d'or à 3 merlettes d'azur 2, 1, qui est sur le tout d'Angoulême ; au chef cousu de gueule chargé de 3 bandes d'argent.

V. Angoulême à 3 fleurs de lys.

VIGIER : d'azur, à la fleur de lys d'or.

VIGNACOURT, grand-maître de l'Ordre de Malte : de gueule à la croix pleine d'argent qui est l'ordre de Malte, écartelé d'argent à la fleur de lys au pied nourri de gueule.

VIGNACOURT (*Jean* de), conseiller au parlement le 25 Janvier 1493. conseiller de la ville de Paris l'an 1500. d'argent au chevron de gueule accompagné de trois molettes d'éperon de sable, au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

VIGNACOURT (le marquis de) : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule, surmontées d'un croissant de sinople.

V. Arm. univ. p. 28.

VIGNACOURT, à Beauvais : d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule au lambel de sable.

Pr. de Malte, p. 30. 101. 103. 165.

VIGNIER, baron de Ricei en Champagne : semé de France à l'écu en cœur d'or, au chef de gueule, à la bande componnée d'argent, & de sable de 6 piéces brochant sur le tout par concession du 16 Novembre 1650.

VILERS-CANIVET (l'abbaye de), généralité d'Alençon : d'azur à une NotreDame qui tient son enfant Jesus de la main droite, un lys de jardin de la gauche, couronnée d'une couronne à l'antique, le tout d'or, & accostée de deux fleurs de lys de même.

VILLARS (de), sieur du Lieu du même nom : d'argent à la bande de sable chargée de 3 fleurs de lys d'or.

VILLARS DE LA JACQUELEMINIERE : d'azur à 3 cottices d'or, celle du milieu tenue d'une main mouvante à séneftre, accostée de 2 fleurs de lys aussi de même posées en bande, 1 en chef & 1 en pointe.

VILLARDS (de), à Périgueux en Guyenne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une bande d'azur chargée d'un besan d'or, à la bordure d'azur chargée de 8 besans d'or, au 2 & 3 d'argent, à une fasce de gueule accompagnée, de 6 fleurs de lys d'azur, 3 en chef & 3 en pointe.

VILLE-FRANCHE, ville de France dans le Beaujolois : de gueule à une porte de ville d'argent flanquée d'une grosse tour de même maçonnée de sable, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

VILLE-FRANCHE, de Conflant, enRousillon : d'azur à une étoile à 8 rais d'argent accostée de deux tours de même, surmontée de l'écu de France couronné d'or, & en pointe une onde d'argent.

VILLEGONTIER (de la), en Bretagne : d'argent au chevron d'azur, au chef de même chargé d'une fleur de lys du champ.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNONS, petite-ville du Languedoc située sur le Rhône : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, parti de gueule à un sautoir d'or.

VILLENEUVE (de), en Provence : de gueule freté de 6 lances d'or, & semé d'écussons de même, un écu d'azur en cœur, chargé d'une fleur de lys d'or, deux sirenes pour support, tenant chacune un panonceau d'or à 4 pals de gueule, au chef de Malte : dont un chevalier de Malte en 1584.

VILLEQUIER (*Jean* de), chevalier de l'ordre du S. Esprit à la premiere promotion du 31 Décembre 1578, de gueule à la croix

fleurdelisée & alaisée d'or, cantonnée de 12 billettes de même 3 à chaque canton.

VILLERCAU, chevalier de Malte en 1546. au lion d'argent accompagné de 5 fleurs de lys d'or 2 & 1.

VILLEREAU, en Normandie : de gueule au lion d'argent armé, langué & couronné d'or, accompagné de cinq fleurs de lys d'or, 2 en chef, 2 en fasce, & 1 en pointe.

VILLIERS, en Tourraine & en Lorraine : d'argent à la bande de sable chargée de trois fleurs de lys d'or.

VILLIERS (de), seigneur de Barbaize : de sable semé de fleurs de lys d'argent.

VILLIERS (de), en Champagne : semé de France.

VINSAC, ville du Roussillon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, mal ordonnées, 1 & 2, surmontées d'une couronne de marquis d'or, & accompagnées de ces lettres V. I. en chef, N. C. en face, & A. en pointe.

VIOLETTE (la) : d'argent à un roc de sable, écartelé de sable à un roc d'argent, sur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

VION D'OINVILLE : d'azur au chevron d'argent, chargé de 3 fleurs de lys de gueule, & accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion de même.

VIREY : de gueule à deux épées d'or posées en sautoir : écartelé d'or, semé de fleurs de lys & de roses de gueule.

VIRGILLE (de), en Normandie & en Picardie : d'or à trois pals de gueule au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VIRONI, en Allemagne : d'argent, à deux chaperons de gueule, au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'argent.

VISDELOU, en Bretagne : d'argent à trois têtes de loup, arrachées de sable, lampassées de gueule, écartelé d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VITE (de), originaire de Provence : d'or à la croix d'azur, cantonnée de 4 têtes de léopard de sable, chargée en cœur d'un écusson d'argent, & d'une fleur de lys de gueule, à la bordure dentelée d'azur.

VITELLESKY, Cornetano, en Italie : parti d'or & d'azur, à deux veaux affrontés de l'un en l'autre, sur une terrasse de sinople, au chef d'azur, parti d'azur & de gueule, chargé de six fleurs de lys d'or.

VITRÉ D'ACIGNÉ : d'hermines à la fasce de gueule alaisée, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

VITRIERS - PEINTRES. La communauté des Vitriers-peintres sur verre de Paris : d'azur à 3 losanges d'argent à la fleur de lys d'or en cœur.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ville en Champagne : d'azur à une salamandre d'or, la tête contournée & couronnée de même, laquelle est couchée dans des flammes de gueule, & un chef aussi d'azur, soutenu d'or, & chargé de 3 fleurs de lys d'or.

VIVARAIS, province de France : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de même, chargée de 8 écussons d'azur.

VIVIER. Crespon du Vivier, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem : de gueule à la fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles, &

en pointe d'un croissant de même.

VIVONNE. *Marie* de Vivonne, femme de *Claude* Gillier, chevalier, seigneur de la Ville-Dieu, fille de *René* de Vivonne, seigneur de Bourgoin : d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VITRAMARINA, à Gennes : d'or à deux bandes entées & nebulées d'argent, parti d'azur à un ours rampant contre la partition de sable, surmonté de deux fleurs de lys d'or, lesquelles sont surmontées d'une rose de gueule.

UNAMA, de Bourgogne ancienne : d'azur à une fleur de lys d'argent épanouie d'or.

UNIOIN, en Angleterre : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure engrêlée de même.

UNIVERSITÉ (l'), de Paris a pour armoiries, un bras ou une main, sortant d'une nuée, au chef de l'écu, qui tient un livre au milieu de trois fleurs de lys avec ces mots. *Hic & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir quelle donne à ses docteurs d'enseigner à Paris & par tout le monde.

UNRHE, en Autriche : coupé au 1 d'argent à 2 bandes de gueule, au 2 de gueule à une fleur de lys d'argent.

UNVERZAGT, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 tranché, taillé d'or & de sable, chargé en chef, & en pointe d'un écu de sable, à la fasce d'argent, & en flanc 2 fleurs de lys d'or ; au 2 & 3 de gueule à la barre d'argent, & sur le tout d'or, à un laurier rampant de gueule.

VOISINES. *Louis* de Voisines, commandeur de l'ordre de Saint Lazare de Jérusalem : d'azur à la fleur de lys d'or.

VOLCKAMER, patricien noble de Nuremberg : d'argent à une demi-roue de gueule, coupé d'azur à une fleur de lys d'or.

VOLCKMAYR, à Rotembourg : d'argent à une fleur de lys d'azur, surmontée d'un demi-quart de rond de gueule.

VOLLAN (de), à Saint Lo, en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 roses de même.

VON-LANAN, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'Autriche, qui est d'or à l'aigle à 2 têtes éployée de sable ; au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent couchée en fasce, sur le tout un rayon de gloire arrondi, dans lequel est écrit F. III. surmonté d'une couronne.

VON-LILIEN, en Autriche : d'azur à l'aigle éployée d'or, coupé d'azur à la fleur de lys d'argent, parti d'or à un rocher de sinople, surmonté d'une couronne.

VOUHEL ou VOUHET, à Romorantin : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.

VOUX, à S. Marcellin, en Dauphiné : au 1 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même ; au 2 d'argent, à l'aigle, le vol abaissé de sable, chargée d'un écusson d'azur, à une fleur de lys d'or ; au 3 gironné d'or & de gueule ; au 4 d'argent, à 3 vires d'argent l'un d'ans l'autre.

VOYER DES AULNAYS (le), en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de sable.

VOYT, V. Reynmund, du Rhin : écartelé au 1 & 4 de gueule, à un fascé d'argent & d'azur, au 2 & 3 d'argent, à une fleur de lys de gueule.

URBAIN. *Jacques* Pantaleon-Leon, sous le nom de Urbain IV.

natif de Troye en Champagne, fils d'un savetier, élu pape le 29 Août 1261. mort le 2 Octobre 1264. portoit : écartelé au 1 & 4 d'or, à une fleur de lys d'azur; au 2 & 3 d'azur, à une rose d'or.

URSENBECKEN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 coupé d'azur & d'or; au 2 & 3 de gueule, à deux bâtons fleurdelisés, & passés en sautoir d'argent.

USEZ. La ville d'Usez, en Languedoc : fascé d'argent & de gueule, de six pieces au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

W A   W E

WACHTENDONC. *Charles-François*, baron de Wachtendonc, chevalier de Malte du 26 Août 1696. d'or à la fleur de lys de gueule.

WACHTENDONCK, ville de Gueldre : d'or au château de gueule, surmonté d'une fleur de lys de gueule.

WAIDINGER, en Autriche : de gueule, à deux fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys de gueule.

WALDNER, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur à un lion d'or rampant sur une bande de même; au 2 & 3 écartelé de Hausner, qui est taillé d'or & de sable à 3 fleurs de lys.

V. Hausner à 3 fleurs de lys.

WALIER. V. GRISBACH, en Suisse : écartelé au 1 & 4 de gueule, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'argent, & en pointe d'une étoile de même, au 2 & 3 d'azur à la croix fleuronnée d'or.

WALRAP, du Haut Palatinat : d'or à un corbeau de sable, sur un tertre de sinople, à la fasce de sable, chargée de deux fleurs de lys d'or.

WANNER DE WANGEN : upé de gueule & d'argent, à 2 eurs de lys de l'un en l'autre.

WARANS : d'argent à la fasce de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

WARCKOTSH, en Allemagne : de gueule, à deux bâtons arrachés, fleurdelisés & passés en sautoir d'argent.

WARFUSÉE : de gueule semé de fleurs de lys d'argent.

WASSEUR (le), seigneur de Hiermont : d'argent à 3 fleurs de lys, au pied coupé de sable.

WAUGUETIN (de), chevalier de Malte en 1563. d'or à la croix fleurdelisée de gueule, à la cottice d'azur brochante sur le tout.

WEBER, à Ratisbonne : emmanché d'or de deux traits, surmonté de 2 fleurs de lys de même.

WEBER, en Stirie : de sable, emmanché d'or, à deux fleurs de lys de même.

WEDE, en Hollande : d'argent à six fleurs de lys de gueule 3,2,1.

WEERDENBORG, de Bourgogne ancienne : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

WEICKERSREUTTER, au Palatinat : taillé d'or & de sable, à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

WEIGEL, en Allemagne : parti coupé au 1 & 4 d'or, à la

demi-aigle de l'Empire ; au 2 & 3 de pourpre, à une fleur de lys au pied nourri d'argent ; au 5 d'argent, parti de gueule ; au 6 & 7 maçonné d'argent & de gueule de trois traits.

WEISBECKHEN, en Franconie : taillé d'azur & d'or, à deux fleurs de lys d'argent

Armes à enquer.

WEISEN, en Baviere : écartelé au 1 & 4 de gueule, à une fleur de lys d'or, sur un tertre de sinople ; au 2 & 3 d'or, à un lion de gueule, sur le tout échiqueté de gueule & d'argent de 3 traits.

WEISEN, en Autriche : parti d'or & d'azur à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

WEISSENSTEIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, à l'aigle éployée de sable, au 2 & 3 parti d'argent & de gueule à 2 fleurs de lys, de l'un en l'autre.

WELSER, patricien noble d'Ausbourg : d'argent parti de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'au tre.

WELSER-ZINNENBERG : écartelé au 1 & 4 d'argent, coupé de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 2 & 3 à 3 fasces bretecées & contre-bretecées de gueule.

WELSER, patricien noble d'Ausbourg : écartelé au 1 & 4 de Welser, qui est d'argent parti de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2 & 3 parti d'argent & de gueule, à une demi-fasce de 3 roses de l'un en l'autre.

Le même : écartelé au 1 & 4 de Welser, au 2 d'argent à un buste d'homme d'azur, au 3 d'azur à un buste d'homme d'argent.

WERTEMBACH, en Allemagne : écartelé au 1 & 4. de sable, semé de fleurs de lys d'or ; au 2 & 3 de gueule à deux barres adossées d'or.

WERNSDORF, en Allemagne : de gueule parti d'or à deux bâtons fleurdelisés passés en sautoir de l'un en l'autre.

WESER, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 fleurs de lys de sable ; au 2 & 3 d'argent à la fasce de sable, chargée de 3 roses d'argent, surmontée d'un lion passant de sable, armé, lampassé & couronné de gueule, & pour cimier au-dessus du casque une fleur de lys de sable.

WETTERHEN V. D. LILIEN, comte d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable, au lion d'or couronné, au 2 & 3 de gueule, au château donjonné d'argent, sur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

WEYERS, en Silésie : coupé d'azur & d'argent, à trois bâtons fleurdelisés posés en triangle de l'un en l'autre.

WEYERS, en Autriche : d'azur à une fleur de lys d'argent.

WEYERS, du Rhin : d'azur à une fleur de lys d'argent.

WEZE : de sable, semé de fleurs de lys d'or, à la bande de gueule, brochante sur le tout.

WICKEDE, du bas Rhin : de gueule à une fleur de lys d'or, coupé d'argent.

WIDER, en Suisse : d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys au pied nourri de même.

WILTHEIN (de), à Luxembourg : d'hermines à 2 sceptres fleurdelisés de sable passés en sautoir.

WINKLER, patricien d'Ausbourg, d'argent à une fleur de lys de gueule.

WINSAVER, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé de sable, au lion couronné d'or, & tenant une boëte sur un tertre de sinople.

WINSETORP, en Suede : parti au 1 d'or, à une demi-fleur de lys d'argent; au 2 d'argent, à 3 demi-chevrons de gueule.

V. arm. de la toison d'or, p. 330.

WNAURANS, seigneur de Bourtin en Picardie : d'or à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueule.

WNTZ. V. GLEINTZ, en Allemagne : d'or à la bande de sable, chargée d'un lion d'or, tenant un sabre, & accosté de 2 fleurs de lys d'or posées en bande.

WOORME, à Douai, en Flandres : de gueule à une fasce en devise d'or, haussée au-dessus d'un chevron abaissé de même, & accompagné en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe un croissant de même.

WORCHESTER, comte de Sommerset, en Angleterre : d'or à la fasce écartelée au 1 & 4 de France; au 2 & 3 de gueule, à deux lions d'or, passants l'un sur l'autre, qui est de Normandie.

WORCUM, ville des Pays-Bas Hollandois : parti le 1 d'or à une demi-aigle de sable, mouvante du parti, le second de gueule à trois fleurs de lys d'argent, rangées en pal.

WYCK, en Westphalie : d'argent à deux bâtons arrachés & fleurdelisés d'azur, à la fasce de gueule sur le tout.

WYTERMEEREN, en Flandres : d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'argent.

XI XI

XIMENES : écartelé au 1 d'or à l'aigle éployée à deux têtes de sable; au 2 de Tourville, qui est d'azur au dextrochere d'argent, tenant une épée de même; au 3 d'argent, au corbeau de sable, le tout d'or, sur le tout un écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

YP YS

YPRE : de gueule à trois lions d'or, à l'orle de 8 fleurs de lys de même.

YSE, famille de Provence, établie en Dauphiné : d'argent au lion de gueule, à une bande d'azur, brochante sur le tout, chargée d'une fleur de lys d'or.

YSELIN, en Suisse : de gueule, à une fleur de lys d'argent posée en barre.

ZA ZO

ZAMET. *Sebaſtien* Zamet, évêque, duc de Langres en 1615. pair de France, & aumônier du roi, fils de *Sebaſtien* Zamet, originaire de Lucques, & de *Magdelene* le Clerc : d'azur au lion d'or, à la faſce d'argent, ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

ZAMBELLI, à Veniſe : d'azur à la faſce de gueule ſurmontée d'un homme à mi-corps vêtu de gueule, les bras étendus, tenant de chaque main une fleur de lys d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

ZANARDI, à Veniſe : d'azur à un homme debout armé de toutes piéces, tenant de la main droite une pique, & de l'autre une fleur de lys d'or, & ſur ſa cuiraſſe une autre fleur de lys auſſi d'or; il eſt en pied ſur un tertre de ſinople.

ZEPEDA, en Allemagne : de ſable à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée dans les trois premiers cantons d'une étoile d'or; & dans le quatrieme, un demi-écu faſcé d'argent & de ſable, de quatre piéces.

ZER-SUNER, en Suiſſe : d'argent à un chevron de gueule, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

ZIEGLER, en Suiſſe : de ſable à une fleur de lys d'argent, poſée ſur un tertre de trois coupeaux de même.

ZILLEBEKE, en Flandres : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueule brochant ſur le tout, écartelé d'azur à un écuſſon d'argent, ſurmonté de 3 merlettes d'or.

ZINDECKRER, de la branche impériale de Spire : parti de l'Empire, au 2 coupé, le premier d'azur à une couronne d'or, le ſecond de gueule enchapé d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

ZINIANI (*Sebaſtien*), doge, de Veniſe en 1173. coupé d'or & d'azur à 6 fleurs de lys de l'un en l'autre.

ZINZEN, en Suiſſe : coupé d'or & de gueule, le premier chargé d'une fleur de lys d'azur.

ZOLLER, à Nuremberg, parti d'azur & d'or, à 2 bâtons écotés & terminés par deux fleurs de lys de l'un en l'autre ſur un tertre de ſinople.

ZOLLERN (de), (*Frédéric* comte), chevalier de Malte en 1394. écartelé au 1 & 4, contre-écartelé d'argent & de ſable, qui eſt de Zollern; au 2 & 3 d'azur, au cerf d'or paſſant ſur une terraſſe de même, qui eſt de Falkenſtein, & ſur le tout de gueule à deux ſceptres d'or fleurdeliſés & paſſés en ſautoir.

V. arm. des chev. de la toiſon d'or p. 370.

ZORZI, à Veniſe : d'azur à trois fleurs de lys d'or, rangées en bande, écartelé d'argent à la faſce de gueule.

ZORZIÉ, à Veniſe : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'argent à la faſce de gueule.

ZUNIGA, en Eſpagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à la bande de ſable, & ſur le tout une double chaîne de 8 chaînons d'argent, au 2 de gueule à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles de même, parti d'argent, au

lion de pourpre couronné, qui est la Cerda, au 3 de France.

V. arm. de la toison d'or, p. 290. 355.

ZUDERMACK, comte d'Allemagne : d'argent coupé de gueule à huit fleurs de lys de l'un en l'autre.

ZURGILGEN, en Suisse, écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent, à un éléphant de gueule, portant une tour.

ZURLAUBE, en Suisse : écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour de sable, au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, sur le tout un écu chargé d'une fleur de lys d'or.

ZUR-MAGDT, en Alsace : de sable à une fleur de lys d'or.

ZUR-SONNEN, en Suisse : d'argent à une fleur de lys de gueule.

ZUSTINIANLONINI, à Venise : écartelé au 1 & 4 de gueule, à l'aigle éployée à deux têtes d'or, chargée en cœur d'un écu d'azur, à la fasce d'or; au 2 & 3 losangé d'or & de gueule, au chef d'or chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

ZWILLING, en Allemagne : parti de gueule & d'argent, à une demi-fleur de lys, & une demi-rose de l'un en l'autre.

ZURLAUBEN, à Brisack en Alsace : écartelé au 1 & 4 d'or à une tour de sable, maçonnée d'argent, au 2 & 3 d'azur au lion d'argent, tenant de ses deux pattes une branche de peuplier d'or, feuillée de trois feuilles sur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or.

APPROBATION

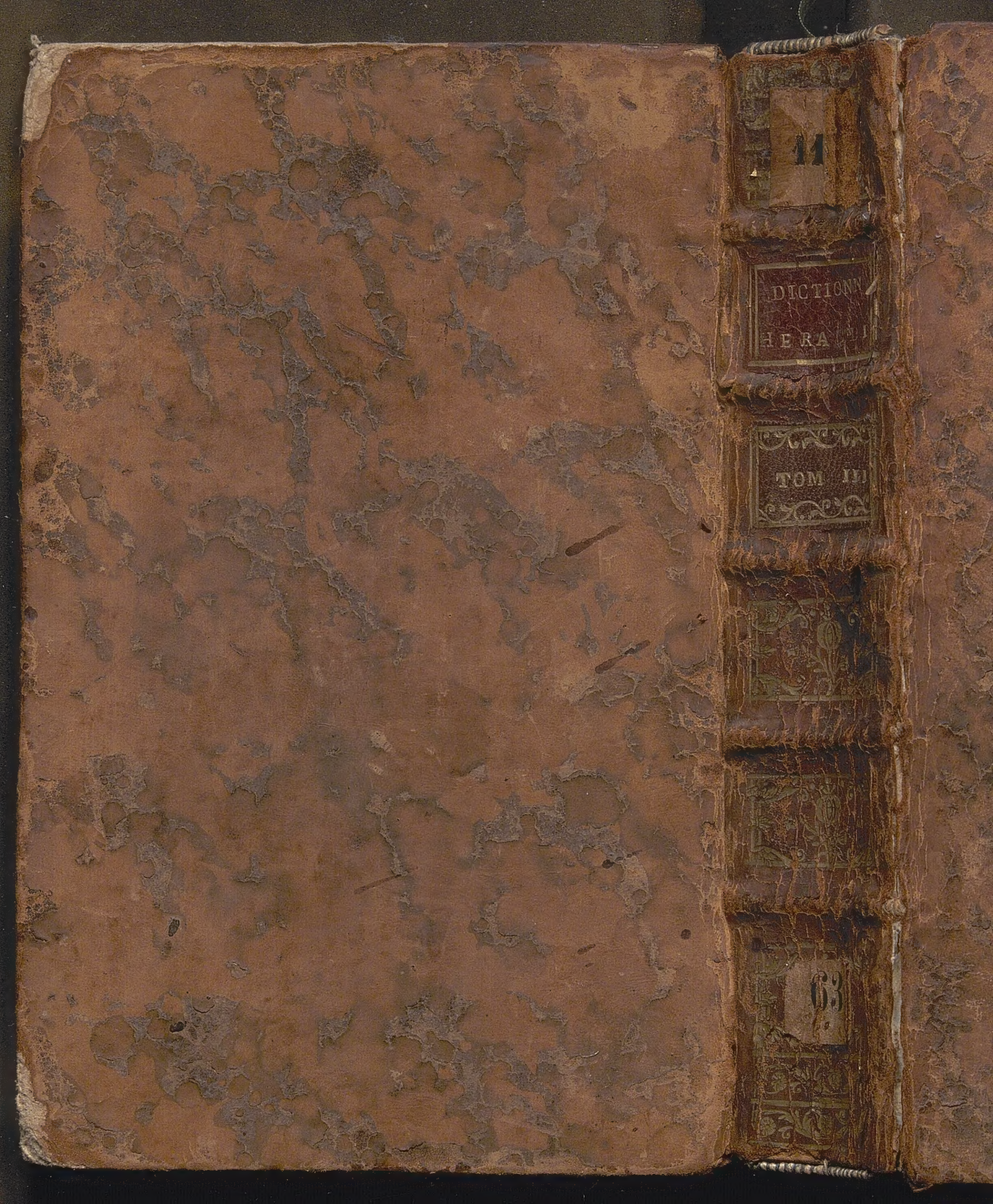
Pour les armes où il entre des Fleurs de Lys.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit des familles qui portent des *fleurs de lys* dans leurs armoiries, & je crois qu'on peut en permettre l'impression, à Paris le 31 Juillet 1755. SALLIER.








11
DICTIONN
HERA
TOM III
63


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm